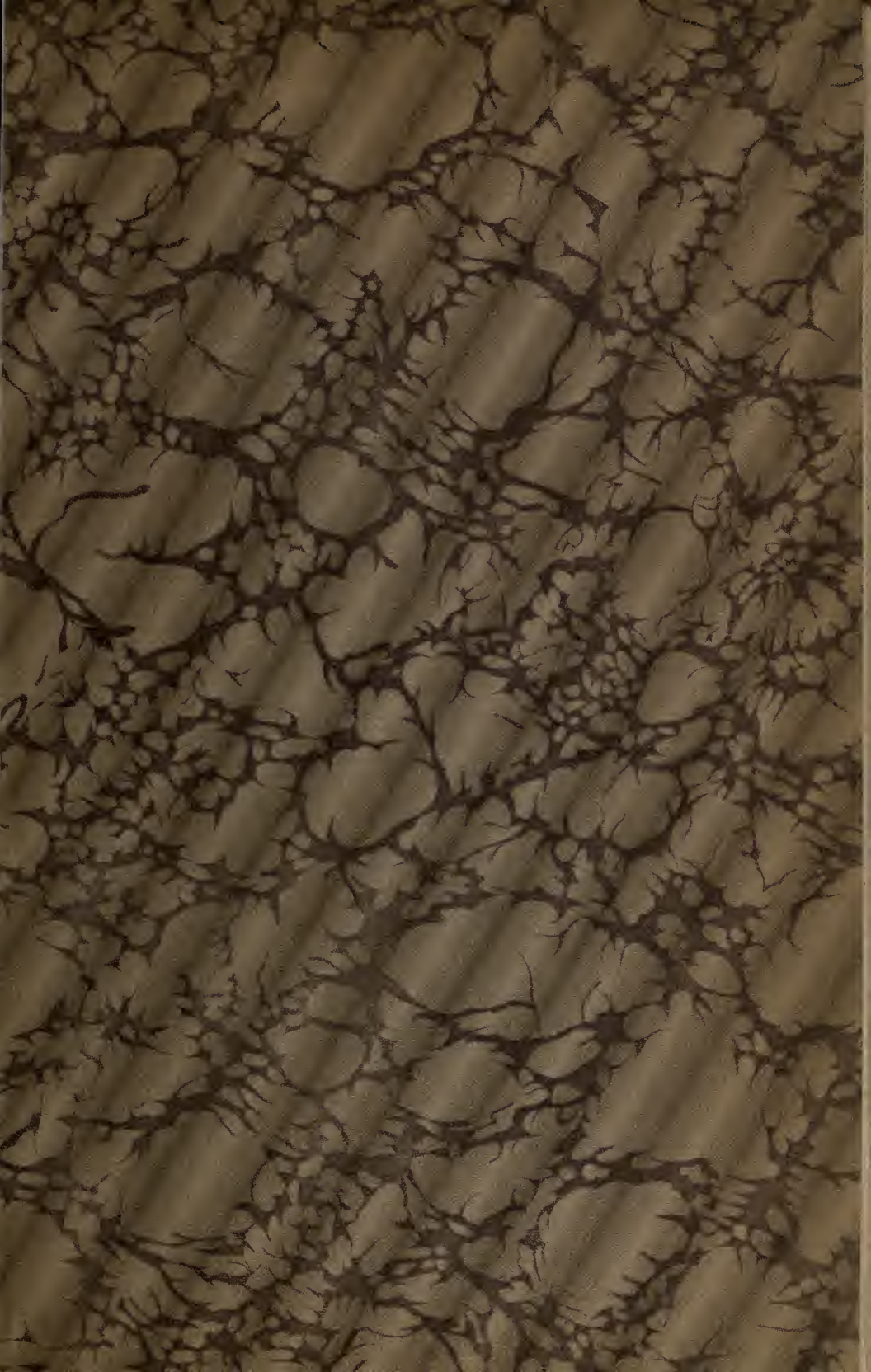

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

HUITIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE.

249460
9. 12. 30

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67

1874

Z
1007
R45
t.15

ANNÉE 1874

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

	Art.	Pages
Abrégés (Deux) des Homélies Clémentines, p. p. DRESSEL (M. N.).	39	184
Académie (L') de Genève. Voy. CELLERIER.		
— des inscriptions. Voy. *Sociétés savantes.*		
Acadie (Histoire de l') française. Voy. MOREAU.		
Afrique (Le périple de l') dans l'antiquité. Voy. GAFFAREL.		
AGRICOLA (La Vie d'). Voy. *Vie.*		
Allemagne (Empereurs d'). Voy. GIESEBRECHT.		
— (Histoire d'). Voy. ZELLER.		
Allemand (Dictionnaire du Haut et du Bas). Voy. DIEFENBACH.		
Allemande (Littérature). Voy. KOBERSTEIN, PROEHLE.		
Alsace (Les Artistes de l') pendant le moyen-âge. Voy. GÉRARD.		
Angleterre (Transformations du langage en). Voy. PERRÉAZ.		
Annales Mérovingiennes. Voy. RICHTER.		
Annalistique (L') romaine. Voy. NITZSCH.		
Année (L') géographique (1873). Voy. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.		
Archéologie indienne. Voy. LASSEN.		
Archives de la ville de Srasbourg. Voy. BRUCKER.		
ARLOTTO (de Florence). Voy. *Contes.*		
Art (L') de bâtir chez les Romains. Voy. CHOISY.		
Artistes (Les) de l'Alsace pendant le moyen-âge. Voy. GÉRARD.		
ATTALE (Le Portique d') à Athènes. Voy. USSING.		
AUBIGNÉ (D'). Voy. *Œuvres complètes.*		
BALBI, Abrégé de géographie, p. p. CHOTARD (H. Gaidoz)	72	283
Bâloises (Chroniques). Voy. *Chroniques.*		
Barbares (Rome et les). Voy. GEFFROY.		
BARET. Voy. *Œuvres dramatiques.*		
BARNI, Les Moralistes français au XVIIIe siècle.	71	281
BARTSCH. Voy. KOBERSTEIN.		
BASCHET, Le duc de Saint-Simon (T. de L.)	49	213

	Art.	Pages
Béarn (Histoire de). Voy. BORDENAVE.		
BECHMANN, Le *Jus Postliminii* et la *Lex Cornelia* (A. Rivier). . . .	107	406
BECKMANN, Étude sur la langue et la versification de Malherbe (C. J.)	9	28
BELLEW, De l'Indus au Tigre (G. Garrez)	59	241
BERNHARDI, Vie et Travaux de Robert Greene (N. Storojenko) . .	102	377
BÉROSE. Voy. HAVET.		
Bibliographie des travaux sur Sophocle. Voy. GENTHE.		
Biographiques (Souvenirs). Voy. GUBERNATIS.		
BOISLISLE (De), Chambre des comptes de Paris (Gustave Fagniez).	45	199
BONGARS (Jacques). Voy. HAGEN.		
BONHOMME, Louis XV et sa famille (H. Lot)	93	345
BONNARDOT, Chartes françaises de Lorraine et de Metz (G. M.) . .	44	197
BONS (De). Voy. *Traditions.*		
BORDENAVE (De), Histoire de Béarn et de Navarre, p. p. RAYMOND (T. de L.)	87	330
Bosphore (Navigation du). Voy. DENYS DE BYZANCE.		
Bretagne (Les Cités gallo-romaines de la). Voy. LONGNON.		
BRUCKER, Archives de la ville de Strasbourg (C.)	61	244
Buddhisme. Voy. EITEL.		
BURNELL. Voy. *Devatâdhyâyabrâhmana, Vamçabrâhmana.*		
CALIXTE II. Voy. ROBERT.		
CAMBON DE LAVALETTE, La Chambre de l'Édit de Languedoc (A. Molinier).	79	311
CAMPBELL. Voy. SOPHOCLE.		
Catalogue des mss. orientaux de la Bibliothèque de Leyde, t. V (Barbier de Meynard).	47	209
CAUSSADE (De). Voy. *Œuvres complètes.*		
CAYLUS (Marquise de). Voy. *Souvenirs.*		
Célestine (La). Voy. ROJAS.		
CELLERIER, L'Académie de Genève (M. N.)	46	206
CHALIS (Marguerite). Voy. MAZON.		
Chambre (La) de l'Édit de Languedoc. Voy. CAMBON DE LAVALETTE.		
— des comptes de Paris. Voy. BOISLISLE.		
Chartes françaises de Lorraine et de Metz. Voy. BONNARDOT.		
CHASSANG, Nouveaux exercices grecs élémentaires (M. B.)	3	7
CHOISY, L'Art de bâtir chez les Romains (E. Caillemer).	96	354
CHOTARD. Voy. BALBI.		
CHOUQUET, Histoire de la musique dramatique en France (Édouard Schuré)	76	297
Chroniques bâloises, p. p. VISCHER et STERN (Rod. Reuss).	60	242
Cités (Les) gallo-romaines de la Bretagne. Voy. LONGNON.		
CLÉMENT ROMAIN. Voy. *Épîtres.*		

	Art.	Pages
Clémentines (Homélies). Voy. *Abrégés*.		
COLEBROOKE, *Essais*, p. p. COWELL (A. Barth)	83	321
COMPARETTI, Virgile au moyen-âge (G. P.)	28	133
Contes (Les) et Facéties d'Arlotto de Florence, p. p. RISTELHUBER (E.)	56	236
Corrections latines. Voy. MADWIG.		
Correspondance : Lettre de M. Zeller		103
— Réponse de M. Monod		107
— Erratum		128
— Lettre de M. Ed. Specht		123
— Lettre de M. d'Hervey de Saint-Denys		187
Cour (La) littéraire de Don Juan II. Voy. PUYMAIGRE.		
COWELL. Voy. COLEBROOKE.		
Critique (Essais de) et d'histoire. Voy. TAINE.		
CROISET, Xénophon, son caractère et son talent (J. Nicole)	30	150
CURTIUS, Éléments de l'Étymologie grecque (M. B.)	90	341
DAGUET. Voy. *Traditions*.		
DANIEL (d'Orléans). Voy. HAGEN.		
DARÈS, Histoire de la destruction de Troie, p. p. MEISTER (G. P.).	73	289
DARESTE, Histoire de France (G. Monod)	105	393
DELISLE, Mémoire sur les ouvrages de Guillaume de Nangis (G. Monod)	68	276
DELOCHE, La trustis de l'antrustion royal (Marcel Thévenin)	21	86
DÉMOSTHÈNE. Voy. *Harangues*.		
DENYS DE BYZANCE, *Navigation du Bosphore*, p. p. WESCHER (Éd. Tournier)	101	375
Devatâdhyâyabrâhmana, p. p. BURNELL (A. Barth)	38	177
Dialecte (Le) de l'Écosse méridionale. Voy. MURRAY.		
Dictionnaire du Haut et du Bas-Allemand. Voy. DIEFENBACH.		
DICTYS. Voy. KŒRTING.		
DIEFENBACH et WULCKER, Dictionnaire du Haut et du Bas-Allemand, fasc. I	42	196
DINO COMPAGNI. Voy. PAOLI.		
DRÆGER. Voy. *Vie d'Agricola*.		
Dramatique (Histoire de la littérature) en France. Voy. TIVIER.		
Drame turc. Voy. *Variétés*.		
DRESSEL. Voy. *Abrégés*.		
Écosse (Le Dialecte de l') méridionale. Voy. MURRAY.		
Église (L') grecque. Voy. GASS.		
EITEL, Trois lectures sur le Buddhisme, 2e éd. (E. Senart)	1	3
Éléments de l'Étymologie grecque. Voy. CURTIUS.		
ÉLÉONORE (d'Autriche). Voy. LABEYRIE.		

Art. Pages

Enlèvement (L') et le Retour de Perséphonè. Voy. FŒRSTER.
Enseignement secondaire. Voy. SIMON.
— (L') supérieur français à l'Exposition de Vienne. Voy. *Variétés*.
Epîtres de Clément Romain, p. p. DE TISCHENDORF, 2e éd.; p. p. LAURENT, 2e éd. (M. N.) 67 275
Essais de critique et d'histoire. Voy. TAINE.
Étude historique sur le mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche. Voy. LABEYRIE.
— sur les actes du pape Calixte II. Voy. ROBERT.
Études homériques. Voy. HARTEL.
— indiennes, p. p. WEBER, t. XIII (A. Barth) 26 129
— ombriennes. Voy. SAVELSBERG.
Étymologie grecque. Voy. CURTIUS.
Eudoxe de Cyzique, et le périple de l'Afrique dans l'antiquité. Voy. GAFFAREL.
Europe (Langage des Indo-Germains d'). Voy. FICK.
— (Position géographique des principales villes de l'). Voy. KOHL.

FICK, L'Unité primitive du langage des Indo-Germains d'Europe (L. Havet) 29 145
— Additions et corrections. 239
FŒRSTER, L'Enlèvement et le Retour de Perséphonè (P. Decharme). 104 390
FOULQUE NERRA. Voy. SALIES.
Français (L'Enseignement supérieur) à l'Exposition de Vienne. Voy. *Variétés*.
— (Les Moralistes) au XVIIIe siècle. Voy. BARNI.
Française (Littérature). Voy. MERLET.
France (L'État de la) au 18 Brumaire. Voy. ROCQUAIN.
— (Histoire de). Voy. DARESTE.
— (Histoire de la littérature dramatique en). Voy. TIVIER.
— (Histoire de la musique dramatique en). Voy. CHOUQUET.
FRANÇOIS Ier. Voy. LABEYRIE.
Frédéric le Grand et la littérature allemande. Voy. PROEHLE.

GAFFAREL, Eudoxe de Cyzique, et le périple de l'Afrique dans l'antiquité (Paul Vidal-Lablache) 19 81
GALILÉE, *Dialogues*, p. p. VIGO et SOGHIERI (Ψ.) 99 365
GASPARIN (De), Innocent III. 43 197
GASS, L'Église grecque (M. N.) 54 232
GEFFROY, Rome et les Barbares (G. M.) 31 151
Genève (L'Académie de). Voy. CELLERIER.
GENTHE, Bibliographie des travaux sur Sophocle (Éd. Tournier). . 23 101

Art. Pages

Géographie (Abrégé de). Voy. BALBI.
— (Histoire de la). Voy. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.
Géographique (L'Année). Voy. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.
— (Position) des principales villes de l'Europe. Voy. KOHL.
GÉRARD, Les Artistes de l'Alsace pendant le moyen-âge (Eug. Müntz) 37 170
Germanie. (La). Voy. TACITE.
GERMOND DE LAVIGNE. Voy. ROJAS.
GIESEBRECHT (Von), Histoire des empereurs d'Allemagne, t. IV, 1re partie 55 233
Grammaire grecque. Voy. SCHON BRUUN.
GRAMMONT (De), le R'azaouât est-il l'œuvre de Kheir ed-Din (Barberousse)? (St. G.). 52 228
Grecque (L'Église). Voy. GASS.
— (Etymologie). Voy. CURTIUS.
— (Grammaire). Voy. SCHON BRUUN.
Grecs (Nouveaux exercices). Voy. CHASSANG.
GREENE (Vie et travaux de Robert). Voy. BERNHARDI.
GUBERNATIS (De), Souvenirs biographiques. 57 237
Guerre (La) de Troie, en bulgare, p. et tr. p. MIKLOSICH (G. P.) . 73 289
GUILLAUME DE NANGIS. Voy. DELISLE.
GUILLEMIN, Une fausse résurrection littéraire (G. P.). 94 349
GUYARD (St.), errata à un travail paru dans les *Notices et Extraits des Mss.*, t. XXII, 1re partie. 400

HÆMMERLIN. Voy. VŒGELI.
HAGEN, Pierre Daniel d'Orléans. Ier art. (L. H.) 2 5
IIe art. (Charles Thurot). . . . . » 6
— Jacques Bongars (Charles Thurot) 70 279
Harangues (Les) de Démosthène, p. p. WEIL (Charles Thurot) . . 6 17
HARTEL, Études homériques, 2e éd. (J. Nicole). 77 305
HAVET (E.), Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon (Charles Thurot). 27 132
HERRMANN, La Russie sous Pierre le Grand (L. Leger). 48 211
Histoire d'Allemagne. Voy. ZELLER.
— de Béarn et de Navarre. Voy. BORDENAVE.
— de l'Acadie française. Voy. MOREAU.
— de la destruction de Troie. Voy. DARÈS.
— de Foulque Nerra. Voy. SALIES.
— de France. Voy. DARESTE.
— de la géographie. Voy. VIVIEN DE SAINT-MARTIN.
— de l'Infinitif en indo-européen. Voy. JOLLY.
— de la littérature allemande. Voy. KOBERSTEIN.
— de la littérature dramatique en France. Voy. TIVIER.

Art. Pages

— de la musique dramatique en France. Voy. CHOUQUET.
— de la pédagogie. Voy. SCHORN.
— de la Réformation. Voy. MAURENBRECHER.
— de la République de 1848. Voy. PIERRE.
— des empereurs d'Allemagne. Voy. GIESEBRECHT.
— des religions indiennes. Voy. WURM.
— (Essais de critique et d'). Voy. TAINE.
Homélies Clémentines. Voy. *Abrégés*.
Homériques (Études). Voy. HARTEL.
HUGO (Victor), Quatrevingt-treize. Voy. *Variétés*.

Indienne (Archéologie). Voy. LASSEN.
Indiennes (Études). Voy. *Études indiennes*.
— (Esquisse d'une histoire des religions). Voy. WURM.
Indo-européen (Histoire de l'Infinitif en). Voy. JOLLY.
Indo-Germains d'Europe. Voy. FICK.
Indus (De l') au Tigre. Voy. BELLEW.
Infinitif (Histoire de l') en indo-européen. Voy. JOLLY.
INNOCENT III. Voy. GASPARIN.

JANET, La Morale (Y.) 12 43
JOLLY, Histoire de l'Infinitif en indo-européen (Abel Bergaigne). . 89 337
Jus Postliminii. Voy. BECHMANN.

KAMMER, L'Unité de l'Odyssée (Henri Weil) 22 97
Kara-tali'. Voy. *Variétés*.
KOBERSTEIN, *Histoire de la littérature allemande*, p. p. BARTSCH (G P.) 84 326
KŒRTING, Darès et Dictys (G. P.). 73 289
KOHL, La position géographique des principales villes de l'Europe (H. G.). 50 217

LA METTRIE. Voy. QUÉPAT.
LABEYRIE, Étude historique sur le mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche (T. de L.) 35 167
Langage des Indo-Germains d'Europe. Voy. FICK.
— (Transformations du) en Angleterre. Voy. PERRÉAZ.
Langue de Malherbe. Voy. BECKMANN.
Languedoc (La Chambre de l'Édit de). Voy. CAMBON DE LAVALETTE.
LASSEN, Archéologie indienne, t. II, 2e éd. (A. Barth) 100 369
— Suite et fin 103 385
Latines (Corrections). Voy. MADWIG.
LAURENT. Voy. *Épîtres*.
LEFÈVRE. Voy. MONTESQUIEU.
LESCURE (De). Voy. *Souvenirs*.
Lettres persanes. Voy. MONTESQUIEU.

Art. Pages

Lex Cornelia. Voy. BECHMANN.
Leyde (Catalogue des mss. orientaux de). Voy. *Catalogue*.
Linguistique (Société de). Voy. *Sociétés savantes*.
Littérature allemande. Voy. KOBERSTEIN.
— — (Frédéric le Grand et la). Voy. PROEHLE.
— *dramatique* (Histoire de la) en France. Voy. TIVIER.
— *française*. Voy. MERLET.
LONGNON, Les Cités gallo-romaines de la Bretagne. 20 85
LOPE DE VEGA. Voy. *Œuvres dramatiques*.
LOQUIN, Les Poésies de Clotilde de Surville (G. P.) 94 347
Lorraine (Chartes françaises de). Voy. BONNARDOT.
Louis XV et sa famille. Voy. BONHOMME.

MADWIG, Corrections latines (Charles Thurot) 13 49
MALHERBE. Voy. BECKMANN.
MANÉTHON. Voy. HAVET.
Manuel de la langue samaritaine. Voy. PETERMANN.
Manuscrits orientaux de Leyde. Voy. *Catalogue*.
MAURENBRECHER, Études et Esquisses relatives à l'histoire de la Réformation (R.). 69 278
MAZON, Marguerite Chalis et la légende de Clotilde de Surville (G. P.). 94 350
MEISTER. Voy. DARÈS.
Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon. Voy. HAVET.
MÉRAY, La Vie au temps des trouvères (ψ.). 91 342
MERLET, Origines de la littérature française du IXe au XVIIe siècle (P. M.). 65 267
Mérovingiennes (Annales). Voy. RICHTER.
Metz (Chartes françaises de Lorraine et de). Voy. BONNARDOT.
MEYER (W.), Remarques philologiques sur le *Waltharius* (ψ.) . . . 86 329
MIKLOSICH. Voy. *Guerre*.
MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, p. p. LEFÈVRE (T. de L.). 81 316
Moralistes (Les) français au XVIIIe siècle. Voy. BARNI.
MOREAU, Histoire de l'Acadie française (T. de L.) 15 58
MÜLLENHOFF. Voy. TACITE.
MÜLLER (Max). Voy. *Rigveda*.
MURRAY, Le Dialecte de l'Écosse méridionale (H. Gaidoz) 34 164
Musique dramatique (Histoire de la) en France. Voy. CHOUQUET.

Navarre (Histoire de). Voy. BORDENAVE.
Navigation du Bosphore. Voy. DENYS DE BYZANCE.
NITZSCH, L'Annalistique romaine (A. Bouché-Leclercq). 24 113
Nouveau Testament, texte grec, p. p. DE TISCHENDORF (A. Sabatier). 63 257
Nouveaux exercices grecs élémentaires. Voy. CHASSANG.

Art. Pages

Odyssée (L'Unité de l'). Voy. KAMMER.
Ombriennes (Etudes). Voy. SAVELSBERG.
Œuvres complètes de Théodore Agrippa d'Aubigné, p. p. RÉAUME et DE CAUSSADE, t. I (T. de L.) 8 23
— *dramatiques* de Lope de Vega, tr. p. BARET (Alfred Morel-Fatio) 109 410
Orientaux (Manuscrits) de Leyde. Voy. *Catalogue.*
Origines de la littérature française du IXe *au* XVIIe *siècle.* Voy. MERLET.

PAOLI, Sur quelques dates de la vie de Dino Compagni (G. Monod). 98 364
Paris (Chambre des comptes de). Voy. BOISLISLE.
Pédagogie (Histoire de la). Voy. SCHORN.
Périple (Le) de l'Afrique dans l'antiquité. Voy. GAFFAREL.
PERRÉAZ, Des transformations du langage en Angleterre (Ch. Joret). 14 55
PERSÉPHONÈ. Voy. FŒRSTER.
PETERMANN, Manuel de la langue samaritaine (A. Harkavy) . . . 17 65
PIERRE, Histoire de la République de 1848 (H. Lot) 88 333
PIERRE LE GRAND. Voy. HERRMANN.
Portique (Le) d'Attale à Athènes. Voy. USSING.
Position (La) géographique des principales villes de l'Europe. Voy. KOHL.
PROEHLE, Frédéric le Grand et la littérature allemande (Charles Joret) 10 29
PUYMAIGRE (De), La Cour littéraire de Don Juan II (Alfred Morel-Fatio). 4 11

Quatrevingt-treize. Voy. *Variétés.*
QUÉPAT, Essai sur La Mettrie 71 282

RAYMOND. Voy. BORDENAVE.
R'azaouât (Le) est-il l'œuvre de Kheir ed-Din (Barberousse)? Voy. GRAMMONT.
RÉAUME. Voy. *Œuvres complètes.*
Réformation (Histoire de la). Voy. MAURENBRECHER.
Réforme (La) de l'Enseignement secondaire. Voy. SIMON.
Religions indiennes (Esquisse d'une histoire des). Voy. WURM.
République (Histoire de la) de 1848. Voy. PIERRE.
REUSS, Les Statuts de l'ancienne Université de Strasbourg (Charles Thurot) 74 292
RICHTER, Annales mérovingiennes (G. M.). 18 67
Rigveda, texte Pada, p. p. Max MÜLLER (A. Barth). 51 225
RISTELHUBER. Voy. *Contes.*
ROBERT, Étude sur les actes du pape Calixte II (A. Molinier) . . . 85 328
ROCQUAIN, L'État de la France au 18 Brumaire (H. Lot) 80 312

	Art.	Pages
ROJAS (De), La *Célestine*, tr. p. GERMOND DE LAVIGNE (Th. de Puymaigre)	75	294
Romaine (L'Annalistique). Voy. NITZSCH.		
Romains (L'art de bâtir chez les). Voy. CHOISY.		
Rome et les Barbares. Voy. GEFFROY.		
Russie (La) sous Pierre le Grand. Voy. HERRMANN.		
SACHER-MASOCH, Sur la valeur de la Critique (Charles Joret)	5	14
SAINT-SIMON (Le duc de). Voy. BASCHET.		
SALIES (De), Histoire de Foulque Nerra (A. Molinier)	108	407
Samaritaine (Manuel de la langue). Voy. PETERMANN.		
SAVELSBERG, Etudes ombriennes (M. B.)	106	401
SCHON BRUUN, Grammaire grecque (M. B.)	53	232
SCHORN, Histoire de la Pédagogie (M. B.)	16	61
SICKINGEN (François de). Voy. ULMANN.		
SIMON (Jules), La réforme de l'enseignement secondaire (M. B.)	62	246
— Erratum		304
Société de linguistique. Voy. *Sociétés savantes*.		
Sociétés savantes : Académie des inscriptions, 26 décembre, 1873		15
— — 2 janvier, 1874		32
— — 9 janvier		47
— — 16 janvier		62
— — 23 janvier		79
— — 30 janvier		95
— — 6 février		111
— — 13 février		126
— — 20 février		143
— — 27 février		158
— — 6 mars		175
— — Supplément au 6 mars		189
— — 13 mars		»
— — 20 mars		207
— — 27 mars		223
— — 1er avril		228
— — 10 avril		255
— — 17 avril		270
— — 24 avril		287
— — 1er mai		302
— — 8 mai		319
— — 15 mai		334
— — 22 mai		351
— — 29 mai		366
— — 5 juin		383
— — 12 juin		398

Art. Pages

— — 19 juin 415
— Société de linguistique, 10 janvier 64
— — 24 janvier 96
— — 7 février 128
— — 21 février 160
— — 7 mars 192
— — 21 mars 224
— — 11 avril 272
— — 24 avril 304
— — 9 mai. 336
— — 23 mai. 384

SOGHIERI. Voy. GALILÉE.
SOPHOCLE (Bibliographie des travaux sur). Voy. GENTHE.
— *Œdipe Roi* et *Œdipe à Colone*, p. p. CAMPBELL; *Antigone, Électre* et *Déjanire*, tr. p. CAMPBELL (Ed. Tournier). 33 161
Souvenirs de la marquise de Caylus, p. p. DE LESCURE (T. de L.) . 92 343
— *biographiques*. Voy. GUBERNATIS.
Statuts (Les) de l'ancienne Université de Strasbourg. Voy. REUSS.
STERN. Voy. *Chroniques bâloises*.
Strasbourg (Archives de). Voy. BRUCKER.
— (Les Statuts de l'ancienne Université de). Voy. REUSS.
Suisse (Traditions et Légendes de la) romande. Voy. *Traditions*.
SURVILLE (Clotilde de). Voy. GUILLEMIN, LOQUIN, MAZON.

TACITE, La *Germanie*, p. p. MÜLLENHOFF (J. Gantrelle) 78 310
— Voy. *Vie d'Agricola*.
TAINE, Essais de critique et d'histoire, 3e éd. (ψ.). 82 318
Tigre (De l'Indus au). Voy. BELLEW.
TISCHENDORF (De). Voy. *Épîtres*.
— Voy. *Nouveau Testament*.
TIVIER, Histoire de la littérature dramatique en France depuis ses origines jusqu'au Cid (G. P.) 97 357
Traditions et Légendes de la Suisse romande, p. p. DAGUET, DE BONS, etc. (Jules Cornu) 40 185
Transformations du langage en Angleterre. Voy. PERRÉAZ.
Troie (La Guerre de), en bulgare. Voy. *Guerre*.
— (Histoire de la destruction de). Voy. DARÈS.
Trouvères (La Vie au temps des). Voy. MÉRAY.
Trustis (La) de l'antrustion royal. Voy. DELOCHE.
Turc (Drame). Voy. *Variétés*.

ULMANN, François de Sickingen (R.). 64 261
Unité (L') de l'Odyssée. Voy. KAMMER.
— (L') primitive du langage des Indo-Germains d'Europe. Voy. FICK.

Art. Pages

Université de Strasbourg. Voy. REUSS.
USSING, Le Portique d'Attale à Athènes (Paul Vidal-Lablache) . . 66 273

Vamçabrâhmana, p. p. BURNELL (A. Barth). 41 193
Variétés : Kara-tali' « La Fatalité » drame turc joué à Constantinople en 1872 (Barbier de Meynard). 70
— Victor HUGO, Quatrevingt-treize (Louis Havet) 218
— L'Enseignement supérieur français à l'Exposition de Vienne (G. P.). 380
— Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 1872-1873 413
— Revue bibliographique de philologie et d'histoire. 414
VATEL, Vergniaud (H. Lot) 36 168
VERGNIAUD. Voy. VATEL.
Versification de Malherbe. Voy. BECKMANN.
Vie (La) au temps des trouvères. Voy. MÉRAY.
— *d'Agricola* (La) de Tacite, p. p. DRÆGER, 2e éd. (J. Gantrelle). 25 117
VIGO. Voy. GALILÉE.
Virgile au moyen-âge. Voy. COMPARETTI.
VISCHER. Voy. *Chroniques bâloises*.
VIVIEN DE SAINT-MARTIN, Histoire de la Géographie (H. Gaidoz) . 7 20
— L'Année géographique (1873) (H. G.) . 58 237
VŒGELI, Pour l'intelligence des écrits de Hæmmerlin (R.). 32 156

Waltharius. Voy. MEYER.
WEBER. Voy. *Études indiennes*.
WEIL. Voy. *Harangues*.
WESCHER. Voy. DENYS DE BYZANCE.
WULCKER. Voy. DIEFENBACH.
WURM, Esquisse d'une histoire des religions indiennes (Abel Bergaigne). 95 353

Xénophon, son caractère et son talent. Voy. CROISET.

ZELLER, Histoire d'Allemagne, t. II (G. Monod) 11 33
— Voy. *Correspondance*.

PÉRIODIQUES ÉTRANGERS

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE.

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, 1873.
Nos 11 . . . . . Nos 1
12 7
1874. 2 13
3 18
4 23
5 26
Athenæum (The). Nos 2407-2409 1
2410-2412 3-5
2413-2414 7
2415 8
2416-2432 10-26
Geographical Magazine (The). Nos 1 17
2 24
3 26
Germania, herausg. von BARTSCH. Neue Reihe, Sechster Jahrg.
No 3 3
Siebenter Jahrg. No 1 19
Jenaer Literaturzeitung. 1874, Nos 1-3 12-14
4 16
Literarisches Centralblatt, 1873. Nos 51-52 1-2
1874. 1-8 3-10
10-14 11-15
15-24 17-26
Ocean Highways, 1874, février 9
mars 12
Revue d'Alsace. Janvier-février-mars 1874 7
Avril-mai-juin 20
Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.
XXVIe année, nouv. série, t. XVI, 5e livr. 1
6e livr. 6
t. XVII, 1e livr. 13
2e livr. 22
3e livr. 25
Rivista Europea (La). Anno V. Vol. I. Fasc. III 8
Vol. II. Fasc. II 16
Wissenschaftliche Monats-Blætter, 1873. Nos 5-8 9
9-12 10

N° 1 Huitième année 3 Janvier 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier. 8 fr.

Cte DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne. 7 fr.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

E. LÉOTARD Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au quatrième siècle. 1 vol. in-8°. 5 fr.

—— De praefectura urbana quarto post Christum saeculo. In-8°. 3 fr.

PÉRIODIQUES.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. XXVIe année, nouv. série, t. XVI, 5e livr. L'enseignement de la géographie (H. PERGAMENI). — Le roman mythologique dans Diodore de Sicile (R. DE BLOCK). Le siècle de Louis XIV par Voltaire — Catalogue des écrivains français (V. ANGENOT). — *Comptes-rendus*. Œuvres choisies de Max. VEYDT. In-8°, xvj-439 p. (P. T.). — *Varia*.

Literarisches Centralblatt, N° 51, 20 décembre. LEVY, Die Exegese bei den franzœsischen Israeliten vom 10. bis 14. Jahrh. Leipzig, Leiner. In-8°, 94 p. (cette brochure n'est pas au courant de la science). — 1. GŒRRES, Ueber die Anfænge des Kœnigs der Westgothen Leowigild. In-8°, xij, 591-634; 2. Kritische Untersuchungen über den Aufstand und das Martyrium des westgothischen Kœnigssohnes Hermangild. In-8°, 109 p. 3. Des Westhgothenkœnigs Leovigild Stellung zum Katholicismus und zur rœmischen Staatskirche. In-8°, p. 547-601 (extraits des *Forschungen zur deutschen Gesch.* et de la *Zeitschr. f. histor. Theologie* : on peut considérer ces essais comme des travaux préparatoires pour servir à une histoire de l'arianisme wisigoth; note favorable). — OPPENHEIM, Benedikt Franz Leo Waldeck, der Führer der preussischen Demokratie (1848-1870). Berlin, Oppenheim. In-8°, 279 p. (cet ouvrage n'est pas une biographie, mais un exposé des doctrines politiques de Waldeck). — LEMNIACUS (pseudonyme de M. DE REUMONT), Des Claudius Rutilius Namatianus Heimkehr übers. und erklært. Berlin, 1872, Oberhofbuchdruckerei. In-8°, 207 p. (traduction élégante et fidèle en vers métriques du poème dans lequel Cl. R. Namatianus décrit son voyage accompli en 416 de notre ère, alors qu'il revenait de Rome dans sa patrie; intéressante introd. traitant de l'auteur du poème, de l'état politique et religieux de l'empire romain à l'époque où Rutilius écrivait, enfin du poème lui-même, du ms. qui le contient et des éditions qui en ont été publiées). — Cancionero de Lope de Stúñiga. Madrid, 1872, Rivadeneyra. In-8°, xlij-483 p. (fait partie de la *Colleccion de libros españoles raros ó coriosos*, cf. *Revue critique*, 1873, t. II, p. 276; le titre de ce chansonnier est erroné : ce recueil appartient au cycle d'Alphonse I de Naples). — HARTUNG (J. A.), Die Religion und Mythologie der Griechen. 4. Theil : Die Zeus-Kinder und die Heroen, herausg. v. F. HARTUNG. Leipzig, Engelmann. In-8°, vj-254 p. (art. peu favorable).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, N° 11, novembre. Ordnung die man haldet so man ainen kunig gesegent vnd krönet, etc. (Dr. FROMMANN). — Ein verschollener Tafelaufsatz von Wenzel Jamnitzer (A. v. EYE). — Buntglasierte Thonwaaren des 15.-18. Jahrh. im germanischen Museum. VI. (A. ESSENWEIN).— Sphragistische Aphorismen (F.-K.). — Bruchstück einer Schusterordnung (ZAHN). — Findling. — *Beilage zum N° 11*. Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 3 Janvier — 1874

Sommaire : A nos lecteurs. — 1. Eitel, Trois lectures sur le Buddhisme, 2e éd.— 2. Hagen, Pierre Daniel d'Orléans. — 3. Chassang, Nouveaux exercices grecs élémentaires. — 4. De Puymaigre, la Cour littéraire de Don Juan II. — 5. Sacher-Masoch, Sur la valeur de la Critique. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

A NOS LECTEURS.

L'année qui vient de s'écouler a rendu à la *Revue*, comme nous l'espérions, la régularité que depuis la guerre elle n'avait pas réussi à retrouver. Cette régularité n'est possible que si les articles nous arrivent en nombre suffisant, et nous adressons tous nos remerciements à nos collaborateurs pour ne pas nous en avoir laissé manquer. Leur activité est pour nous le meilleur des encouragements : elle nous démontre l'utilité d'une œuvre qui rencontre une sympathie aussi complètement désintéressée. Le temps où il nous sera possible de rémunérer les auteurs de nos articles est encore dans un horizon très-lointain; les articles que nous demandons ne sont pas faciles à faire; outre qu'ils supposent des connaissances spéciales, ils exigent d'habitude un vrai travail; ils sont peu lus et ne rapportent pas même à leurs auteurs une grande notoriété; ils leur attirent souvent des ennemis et des difficultés de plus d'un genre, soit par la sévérité impartiale que nous les encourageons à y déployer, soit par leur simple insertion dans un recueil qui n'est pas agréable à tout le monde. Si donc, malgré toutes ces excellentes raisons pour ne pas écrire dans la *Revue*, nous trouvons en nombre suffisant des collaborateurs comme nous les souhaitons, on ne peut expliquer ce phénomène que par deux causes : le désir d'aider une entreprise qui paraît à quelques personnes pouvoir rendre service au pays, et le plaisir de dire la vérité.

Nous devons avouer qu'après la guerre nous avions craint de ne pouvoir plus recruter notre petite phalange. Une perturbation si profonde avait été jetée dans toute l'activité nationale que nous ne savions si nous trouverions encore d'abord des lecteurs, puis des coopérateurs. Ni les uns ni les autres, en petit nombre il est vrai, ne nous ont fait défaut. Dès 1871, M. Bréal nous offrait, voyant la *Revue* qui chancelait, de venir à son aide, et nous acceptions de grand cœur. L'année dernière, M. Monod, notre assidu collaborateur avant la guerre, devenait un de nos rédacteurs. M. Stanislas Guyard a justifié toutes les espérances

que nous fondions sur son entrée au secrétariat : c'est grâce à lui que la *Revue*, qui était en train de passer à l'état de journal *paraissant quelquefois*, est redevenue un recueil hebdomadaire.

Nous avons réuni jadis les noms de ceux qui nous avaient le plus aidés au début ; qu'il nous soit permis de présenter ici au public la liste de nos collaborateurs actuels : nous entendons par là ceux qui nous ont donné des articles en 1872 et 1873. Ils se distinguent en deux groupes : ceux qui étaient des nôtres avant la guerre, ceux qui nous sont venus depuis. En tête des premiers figurent comme autrefois MM. Rod. Reuss, Ch. Thurot, Tamizey de Larroque, A. Bergaigne, L. Havet, puis MM. A. de Barthélemy, F. Baudry, C. de la Berge, Boissier, Caillemer, Carrière, Chabouillet, L. Couture, Defrémery, Fagniez, L. Feer, Gaidoz, Geffroy, J. Guiffrey, Hillebrand, F. Justi, Leger, Lot, l'abbé Martin, Maspero, Meunier, Müntz, M. Nicolas, G. Perrot, Sayous, Tournier, Viollet, Weil. De nouvelles recrues se sont présentées pour les directions les plus différentes de la science. La partie historique de notre œuvre a surtout gagné à l'acquisition, pour les temps anciens, de MM. Nicole et Bouché-Leclercq, pour le moyen-âge de MM. Grandmaison, Giry, S. Luce, Molinier, Tuetey, pour l'époque moderne de M. Albert Sorel, dont les articles ont ajouté pour ainsi dire à la *Revue* toute une province qui jusqu'ici lui avait été à peu près fermée; M. Longnon a enrichi notre recueil d'études géographiques qui garderont une valeur durable; l'archéologie a acquis un critique habile et qui fait déjà autorité en M. Albert Dumont; l'histoire du droit et celle des institutions ont été traitées par MM. Thévenin et Rivier. — Les études orientales, sous presque toutes leurs formes, ont vu s'accroître le nombre de ceux qui les représentent chez nous ; nos lecteurs ont remarqué les articles de M. Barth sur les langues et les littératures de l'Inde, ainsi que ceux de M. Garrez; M. E. Senart nous donne aujourd'hui un gage de sa future collaboration; les articles de MM. J. Derenbourg, Neubauer, Berger, M. Vernes, se rapportent au domaine sémitique; les littératures orientales plus modernes ont été touchées par MM. Barbier de Meynard et Fagnan; l'égyptologie a inscrit les noms de MM. Grébaut et Pierret; enfin M. Specht a apporté à la *Revue* ce qui lui avait jusqu'ici fait complètement défaut, la critique des publications relatives à la Chine. — En regard de cette richesse, le domaine de l'antiquité philologique et littéraire paraît bien pauvre ; M. Gantrelle et plus récemment M. Le Coultre sont les seuls collaborateurs nouveaux que nous avons accueillis depuis la guerre. — Les littératures modernes ont été plus heureuses : pour les langues romanes, nous avons reçu le concours de MM. Bonnardot, A. Darmes-

teter, Morel-Fatio, Pannier, celui de MM. Bauer et Joret pour l'allemand, celui de M. de Puymaigre pour la littérature comparée. — La critique des œuvres de philosophie est représentée par M. Thurot et M. Chotard.

En donnant cette liste, nous sommes surpris nous-mêmes, et tout à la fois honorés, de trouver un tel cercle de collaborateurs. Nous espérons que dans l'avenir il s'élargira de plus en plus, sans que l'esprit qui anime ce journal soit jamais ni altéré ni affaibli.

---

1. — **Buddhism : its historical, theoretical and popular aspects.** In three lectures. By Ernest J. Eitel, M. A. P. D. of the London Missionary Society. 2d. edit. London, Trübner, 1873. — Prix : 6 fr. 25.

Ce petit ouvrage, encore qu'il se donne modestement pour une « esquisse populaire » du Buddhisme, emprunte une certaine autorité soit au nom de l'auteur, connu par un utile *Manuel pour l'étude du Buddhisme chinois*, soit aux longues études dont il nous est présenté comme le résultat. Malheureusement M. E. est beaucoup moins indianiste que sinologue; cela se reconnaît de reste en plusieurs cas[1]. Je signalerai, comme le plus notable, la théorie sur laquelle il insiste complaisamment dans sa première lecture : suivant lui une foule de traits dans la légende de Çâkyamuni décèleraient l'influence et l'imitation des récits évangéliques. On imagine que l'auteur n'a pu, sans bien des libertés, bien des violences d'interprétation, parvenir à cette conclusion que « à la seule exception du crucifiement, » presque tous les incidents caractéristiques de la vie du Christ se retrouvent » racontés dans les traditions buddhiques de la vie du Buddha Çâkyamuni Gau- » tama » (p. 14). Mâyâ est comparée à Maria, l'ablution par les serpents Nanda et Upananda représente le baptême, les marchands Trapusha et Bhallika (« the wise men of the east ») correspondent aux Mages, l'apparition à Larikâ fait pendant à la transfiguration, etc. M. E., en vue de fortifier ses soupçons contre l'origine indépendante de la légende buddhique, entre sur la constitution successive et la fixation moderne du Canon chinois dans quelques détails qui ne sont rien moins que concluants pour sa thèse (p. 23 ss.). Pourquoi n'est-il pas simplement remonté jusqu'au premier livre introduit à la Chine par la doctrine nouvelle, jusqu'à la plus ancienne version chinoise de la vie du Buddha (*Fo pen hing king*) ? il y eût retrouvé la plupart des traits auxquels il se réfère, bien que la date de la traduction exclue évidemment toute possibilité d'influence chrétienne. C'est triompher trop aisément du sceptique que met en cause M. E. et dont je ne prétends pas du reste prendre le parti, que d'opposer aux traditions des Buddhistes l'antiquité supérieure de certains *manuscrits* des Evangiles : la même objection s'appliquerait au Rig Veda. Pour M. E., le Canon le plus ancien

---

1. M. E. croit, par exemple, que la date de 543 pour le Nirvâna est confirmée par « la Chronique de Cashmir, récemment découverte » (p. 5). Cf. à ce sujet Lassen, *Ind. Alt.*, II², 61.

est celui de Ceylan ; mais quand il assure que, « suivant le témoignage unanime » des Singhalais, cette édition des Ecritures n'existait pas avant les années » 410-32 de J.-C. » (p. 24-5), il se met en contradiction avec un passage précédent de son propre discours, d'après lequel (p. 17) « une partie » tout au moins (et cette restriction est tout arbitraire) en aurait été fixée par l'Ecriture sous le règne de Va*tt*agâmani (104-76 av. J.-C.); il se met, ce qui est plus grave, en contradiction avec les données positives du Dîpava*m*sa (dont la rédaction a été close vers le commencement du IVe siècle) confirmées en somme par le témoignage personnel de Buddhaghosha. Quelque réserve que l'on professe quant à la certitude de l'histoire singhalaise, il est constant que l'une et l'autre autorité mettent hors de doute l'existence pour leur temps d'une rédaction écrite, consacrée, non-seulement du texte, mais même de plusieurs commentaires regardés comme anciens (*porâna*); et ceux-ci à leur tour supposent nécessairement la préexistence des livres canoniques.

Des prémisses si faiblement établies expliquent seules comment M. E. a pu mettre sur la même ligne et les détails, universellement populaires chez tous les Buddhistes, de la légende de Çâkya, et les traits divers du cérémonial Lamaïque qui rappellent certains usages de l'Église chrétienne, attribuant les uns et les autres à la même influence de missionnaires nestoriens (p. 31).

Mais l'objet principal de l'auteur est de faire connaître le système buddhique, d'en marquer les caractères propres, d'en apprécier la valeur et le rôle. C'est là une tentative encore chimérique à l'heure présente, et qu'il est fâcheux de voir accréditée par l'exemple d'un savant consciencieux. Pour parvenir aux généralisations extrêmes que l'on a en vue, pour marquer la place du Buddhisme dans l'histoire de l'esprit humain, on est bien obligé, sauf quelques réserves toutes théoriques, de prêter à nos connaissances actuelles une apparence de fixité, un caractère définitif dont elles sont très-éloignées à coup sûr; on est, faute d'avoir exactement pénétré les origines, d'avoir saisi directement les faits dans leur signification réelle et vivante, forcé d'envisager une sorte de Buddhisme *in abstracto*, compromis de hasard entre tous les temps et toutes les écoles, mélange arbitraire d'éléments populaires et de développements scolastiques. Avant de savoir ce qu'a été le Buddhisme pour l'humanité, il faudrait savoir précisément ce qu'il a été pour les peuples qui l'ont adopté, et par-dessus tout pour le peuple chez lequel il a pris naissance et qui n'a cessé d'en diriger les évolutions décisives. Que peut gagner l'histoire vraie, scientifique, à des comparaisons du Buddhisme, « religion athée, » « qui a divinisé l'humanité » avec le Positivisme d'Aug. Comte ou telle autre théorie contemporaine (p. 3) ? Ce sont là des rapprochements qui ne vont qu'à dissimuler sous la ressemblance plus ou moins conventionnelle des termes, les différences les plus réelles et les plus profondes. M. E. dans le Lotus cosmique qui supporte l'univers n'hésite pas à reconnaître une « signification vraiment spéculative, » une « idée que l'on pourrait croire exprimée par Darwin lui-même » (p. 42); dans l'imagination cosmologique qui fait sortir les divers mondes d'un nuage, il signale sérieusement une sorte d'intuition merveilleuse des hypothèses de Herschel (p. 71-2). Ces exemples extrêmes peuvent prouver

à quelles méprises, à quelles fausses notions on expose, par ces spéculations prématurées, le lecteur profane auquel on s'adresse.

Après l'inventaire de nos connaissances présentes sur le Buddhisme, dressé par M. Köppen avec une exactitude si méritoire, il ne doit plus, pour des hommes compétents comme M. E., y avoir de place, quant à présent, que pour des travaux critiques et conséquemment partiels. On est trop porté à donner comme des solutions véritables telles synthèses hâtives qui ne sont qu'un expédient provisoire d'exposition, et qui, en s'accréditant peu à peu, finissent par créer artificiellement un obstacle nouveau à des recherches bien assez compliquées par elles-mêmes.

E. SENART.

---

2. — **Der Jurist und Philolog Peter Daniel aus Orleans.** Eine litterarhistorische Skizze von Dr Hermann HAGEN, ausserord. Professor der klassischen Philologie an der Universitæt Bern. Mit einer Beilage : Achtzehn ungedruckte Briefe von Gelehrten des 16. Jahrhunderts enthaltend. In-4°. Bern, gedruckt bei Alex. Fischer. 1873. (Progr. universitaire). 35 p.

I

M. Hagen n'est pas inconnu des lecteurs de la *Revue*, qui rendait compte récemment (1873, I, p. 86) de ses *Anecdota helvetica* qui forment le supplément des *Grammatici latini* de Keil. Il nous donne aujourd'hui la biographie intéressante d'un philologue marquant du XVIe siècle, Pierre Daniel d'Orléans, dont la riche bibliothèque a en grande partie passé à la ville de Berne, et 18 lettres inédites, en latin et en français, dont une seule écrite par Daniel et les 17 autres à lui adressées. Les principaux travaux de Daniel, ou plutôt les seuls qui aient été publiés, sont des éditions du Querolus, de Pétrone (posthume) et de Servius. M. Hagen rectifie et complète à l'aide des documents originaux placés à sa portée les indications plus qu'insuffisantes que fournit la *Biographie universelle* de Michaud, et s'efforce avec un zèle qui ne peut rencontrer chez nous qu'une vive sympathie de ramener l'attention du public lettré sur un savant français trop oublié. Je ne puis mieux faire que de reproduire ici le vœu exprimé par le *Journal de Genève* du 3 déc. 1873 : « Il serait à souhaiter que quelque savant d'Orléans voulût » bien faire passer en français cet excellent travail et le compléter à l'aide de » renseignements historiques et biographiques qui doivent assurément se trouver » plus facilement sur les bords de la Loire que sur ceux de l'Aar. De cette façon » la Suisse et la France auraient, l'une et l'autre, rendu l'hommage dont elle » est digne à la mémoire d'un homme qui n'aurait pas dû disparaître dans l'oubli » et dont M. H. Hagen a heureusement fait revivre le nom au milieu de nous. » Le traducteur trouverait dans le même journal quelques observations dont il aurait à tenir compte. En reproduisant les lettres écrites en français il substituerait notre ponctuation à la ponctuation un peu germanique du premier éditeur, et ferait disparaître les signes de doute superflus dont celui-ci a marqué quelques expressions par un excès de scrupule naturel chez un savant dont le français n'est pas la langue maternelle.

L. H.

II

M. Hagen n'a connu d'autre travail sur la biographie de Daniel que l'article de la biographie Michaud. La biographie Didot renvoie à Baillet, *Jugements des savants*, II, 333 (1722, 4°), Moréri, *Grand dictionnaire historique*, 4e vol. (1759), et Lapierre, *Les hommes illustres de l'Orléanais* (Orléans 1852, 8°), II, 76 [1]. L'article de Baillet n'est qu'une simple mention du nom, de la qualité et des principaux ouvrages de Daniel. L'article de Moréri est fait en partie avec une lettre de D. Claude Estiennot à Mabillon, à laquelle il renvoie, et qui est importante en ce qu'elle est le fondement du récit relatif à la Bibliothèque de Fleury-sur-Loire, que M. Hagen n'a connu que par la reproduction de Mabillon dans son livre *De liturgia gallicana* (praef. c. XII).

Voici un extrait de cette lettre (sans date) qui a été imprimée dans les *Ouvrages posthumes de D. Jean Mabillon et de D. Thierri Ruinart*, I, 461 (Paris 1724, 4°) : « M. R. Père, j'ai tiré du manuscrit de M. de Gyaz l'histoire de la Bi-
» bliothèque de Fleury que je vous envoie... Cette bibliothèque s'est conservée
» en son entier jusqu'en l'année 1562 que les Religionnaires ayant pris les armes
» en France exercèrent des cruautez inouïes sur les ecclésiastiques, lesquels
» tomboient entre leurs mains, et principalement sur les moines. Après qu'ils
» eurent surpris la ville d'Orléans, ils furent attirez au monastère de S. Benoist,
» par l'espérance d'un riche butin qu'ils se promettoient du pillage de cette
» abbaye : la voiant abandonnée des religieux qui avoient cherché leur salut
» dans la fuite et dans leur retraite auprès de leurs parens ou danz les bonnes
» villes, ils enlevèrent tous les joyaux, ornemens et argenterie, ils pillèrent et
» dissipèrent la bibliothèque, les soins du cardinal de Chastillon, alors abbé de
» S.-Benoist, ne s'étant étendus qu'à la conservation de l'église et des autres
» bâtimens de l'abbaye. Le débri de cette librairie fut recueilli par le juge des
» lieux, il s'appeloit Pierre Daniel... il étoit avocat à Orléans et bailly de la
» justice temporelle de l'abbaye de S.-Benoist. La connoissance qu'il avoit
» des belles-lettres lui avoit acquis celle du cardinal de Chastillon qui estoit le
» Mœcénas de son temps, et les services qu'il lui rendoit dans l'exercice de sa
» justice, lui faisoient trouver la sureté de sa personne et de ses biens au milieu
» des tems ennemis de sa religion. Il se servit adroitement de cette occasion ou
» pour détourner les meilleurs manuscrits de la bibliothèque ou pour les racheter
» à vil prix des soldats qui n'en connoissoient point la valeur, et ce qu'il put
» sauver du naufrage, il le fit transporter à Orléans où il établit le siége de sa
» bibliothèque. C'est de ce magasin qu'il a tiré la comédie intitulée *Aulularia*
» *Plauti*.... »

L'abbé Pataud, chanoine honoraire de la cathédrale d'Orléans, qui s'était beaucoup occupé de l'histoire de son pays (voir son article dans Quérard,

1. M. Dupré a ajouté quelques renseignements à l'article de Lapierre dans ses *Notes historiques sur les Daniel d'Orléans et de Blois* (Bulletins de la Société archéologique de l'Orléanais, 1867). Il nous apprend que P. Daniel avait épousé Madeleine Boyvin, fille d'un avocat de Blois, et que le 18 novembre 1579 fut baptisé en l'église Saint-Honoré de Blois un fils issu de ce mariage, René Daniel, depuis avocat à Blois.

France littéraire), fait à l'article *Daniel*, dans la biographie Michaud, un récit assez différent. Ce n'est pas en 1562, c'est plus tard, à une date qui n'est pas exprimée, « quand les soldats du prince de Condé pillèrent S.-Benoît, » que Daniel aurait été obligé de leur disputer les manuscrits de S.-Benoît. Lapierre reproduit avec quelques embellissements ce récit dans son article, qui n'a d'ailleurs ajouté rien de nouveau sur Daniel.

Tous ces détails sont en désaccord avec ce que M. Hagen, dans son très-intéressant travail, a tiré des papiers de Daniel, qui sont à Berne avec une partie de sa bibliothèque, et de la dédicace de son édition du Querolus au cardinal de Châtillon. Les Daniel, comme ce cardinal lui-même, frère de l'amiral de Coligny, paraissent avoir été protestants de cœur [1]. Le père de P. Daniel était lié intimement avec Calvin, avec qui il était en correspondance habituelle, et avait envoyé son second fils, François, étudier le droit à Genève. P. Daniel ne vivait donc pas au milieu des « ennemis de sa religion. » La bibliothèque de S.-Benoît ne paraît pas avoir été saccagée par les soldats. M. Hagen fait déjà remarquer que dans le *Voyage littéraire de deux religieux Bénédictins* (I, 65) il est dit que « P. Daniel ne pilla pas tellement la bibliothèque de S.-Benoît qu'il » n'échappât *plusieurs volumes* à sa cupidité. » *Plusieurs* est une expression modeste : Septier (*Manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans*. Orléans, 1820, 8°, p. 14-15) nous apprend que les supérieurs de la congrégation de S.-Maur avaient fait transporter au couvent de S.-Germain-des-Prés les manuscrits les plus précieux de S.-Benoît, et qu'il restait, au temps de la Révolution, 238 volumes qui ont été transportés à la bibliothèque publique d'Orléans; j'en ai examiné moi-même quelques-uns. Mais ce qui est décisif sur l'origine de la possession de Daniel, c'est sa dédicace du Querolus, imprimé en 1564, où il remercie publiquement le cardinal de Châtillon de lui avoir donné des manuscrits d'auteurs anciens et où il reproche à d'autres savants de taire les obligations du même genre qu'ils lui avaient : « Id vero nunc mihi oblatum esse arbitror, si ea » quæ apud me benigne deposuisti, non maligne suppressa in sinu tegam, sed » summa fide ad te referam atque adeo bona tua venia in publicum proferam... » Absit autem ut in id ingrati animi vitium incidam, quo tenentur qui praeclara » veterum librorum monumenta beneficio tuo nacti, posito omni pudore, illibera- » liter alio transferunt. »

Charles THUROT.

---

3. — A. CHASSANG. Nouveaux exercices grecs élémentaires et gradués en vue de l'étude simultanée de la grammaire et des racines (à l'usage de la 6e et de la 5e). Paris, Garnier. 1873. In-12, 195 p.

L'auteur a été guidé par une juste appréciation des exigences de l'enseignement en joignant à sa *Grammaire grecque* [2] un livre d'*exercices* sur la langue grecque.

---

1. Lapierre avance, je ne sais sur quelle autorité, que Daniel était « d'une famille cal- » viniste » et que « *malgré la différence d'opinion* (?) le cardinal de Châtillon le choisit » pour bailli de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. »

2. Sur la *Grammaire grecque* de M. Chassang, v. les nos du 14 et du 21 décembre 1872.

Il est, en effet, impossible aux élèves de retenir les formes grammaticales s'ils ne les gravent dans la mémoire par des applications nombreuses : c'est seulement quand ils voient les formes employées dans une phrase qu'ils en sentent toute la valeur et qu'elles prennent de la vie à leurs yeux. D'ailleurs la connaissance de la langue consiste pour une bonne partie dans la possession du vocabulaire, qui doit être su de l'élève et à sa disposition immédiate. On dit quelquefois qu'il n'est pas nécessaire de savoir les mots, que les mots se trouvent dans le dictionnaire : mais jamais l'élève ne prendra plaisir à lire un auteur s'il est continuellement obligé de feuilleter son lexique et si le sens de la phrase se découvre à lui morceau par morceau. Il faut que l'élève possède les mots les plus importants de la langue dans sa tête : si on se contente de lui donner une clef pour les trouver quand il en aura besoin, on remplace la connaissance de la langue et la lecture des auteurs par une certaine habileté qui permettra de traduire laborieusement une version difficile, mais qui n'a aucun lien particulier avec la littérature latine ou grecque, et qui, au sortir du collége, ne laissera pas de trace durable dans l'esprit.

C'est pour répondre à cette nécessité que Lancelot avait composé les *Racines grecques*. L'idée du livre était excellente : mais l'exécution était médiocre, et cet ouvrage, peut-être le plus faible qui soit sorti de Port-Royal, devait paraître encore plus défectueux après deux siècles, au milieu d'un enseignement qui n'avait conservé de tout un ensemble de livres sortis de la même origine que ce seul volume. On peut reprocher à Lancelot d'avoir composé ses *Racines grecques*, ou plutôt son vocabulaire grec, de mots en partie peu usités, appartenant à différentes époques et à divers styles. Un autre défaut, c'est qu'il suit l'ordre alphabétique, le plus extérieur de tous. Il eût mieux valu réunir tous les mots qui se rapportent à la guerre, à la navigation, aux arts, faire un chapitre des différentes parties du corps, des diverses sortes d'édifices, etc. Enfin le reproche le plus grave, c'est que le livre en question nous présente seulement des mots, jamais de phrases toutes construites. Sans doute l'auteur s'en reposait sur les professeurs; il n'a pas pu prévoir que son livre obtiendrait une telle célébrité que le texte en deviendrait comme sacré, et que la plupart des maîtres renonceraient à l'accompagner d'exercices grammaticaux destinés à le compléter et à le mettre en œuvre.

Tel est l'effet des livres qui passent à l'état d'ouvrage canonique que rien ne réussit à côté d'eux, et que le jour où ils viennent à disparaître, il se produit et il reste le vide. C'est pour cela que des hommes qui connaissent les défauts des *Racines grecques* ont pu regretter leur suppression : si imparfait que fût cet ouvrage, mieux valait-il encore que l'absence de tout livre destiné à enseigner le vocabulaire grec. Beaucoup de gens se sont souvenus alors que s'ils savent ce que signifie le *métacarpe* ou le *chrysanthème*, ils le devaient à Lancelot. Peut-être, si des livres mieux faits ne se produisaient pas, verrions-nous encore une restauration des *Racines grecques*.

M. Chassang est au nombre des hommes qui comprennent que supprimer ce n'est rien, qu'il faut remplacer. Il a donc composé un recueil d'exercices sur la

déclinaison et sur la conjugaison grecques. Ce sont de petites phrases formant chaque fois un sens complet. Nous regrettons que M. C. se soit borné à nous donner du grec à traduire en français, et qu'il n'ait pas fait alterner des thèmes avec les versions. On peut trouver aussi que le livre est bien court, si l'on en retranche tout ce qui n'est pas exercices : 58 devoirs de dix lignes chacun, ce n'est guère pour occuper deux années du lycée. Les différentes phrases n'ont aucune relation de sens entre elles : ce sont autant de propositions sans cohésion d'aucune sorte. Peut-être, en consultant les livres similaires employés à l'étranger, M. C. aurait-il eu l'idée d'entremêler à ces exercices quelques courts récits, quelques anecdotes, qui sont toujours les bien-venus de l'écolier. Il n'est pas impossible de les donner en écartant les mots et les formes trop difficiles.

M. C., qui se contente de phrases sans suite, n'échappe point cependant au reproche de présenter à l'élève des difficultés insurmontables pour lui dans l'état actuel de ses connaissances. La première phrase est ainsi conçue : ἡ χώρα τίκτει ἐλαίας καὶ δάφνας. L'auteur est obligé de mettre en note ce qu'est τίκτει. Dans le second exercice, nous rencontrons εἶχον, ἐποιήσαντο, dans le troisième ἐγκράτει. C'est ne pas assez épargner ni graduer les difficultés. Sans doute dès les premiers jours quelques formes verbales doivent être apprises sans explication et être retenues *comme des mots :* mais il en faut borner le nombre au strict nécessaire et il faut toujours ramener autant qu'il est possible les mêmes formes grammaticales. Les mots ἐστί, εἰσί, la désinence de la 3e personne du présent, voilà de quoi suffire aux premiers besoins. Si l'on ménage ainsi le nombre des *postulata*, l'élève sera content de posséder par avance quelques formes de la conjugaison : mais si on les multiplie outre mesure, il se découragera et ne les retiendra point.

Après chaque exercice, l'auteur fait suivre la liste des mots avec leur explication et toute sorte de renseignements grammaticaux. Cela ne l'empêche pas de mettre à la fin du volume un lexique explicatif des mots employés. L'un des deux est de trop. Nous croyons que c'est le lexique : l'élève ne se donnera pas la peine de retenir ce qu'il a vu dans ses exercices, s'il est sûr de retrouver chaque mot dans le vocabulaire. L'auteur a même poussé la complaisance si loin qu'il indique dans le lexique le numéro de l'exercice où le mot a été employé. Assurément ce sont de paternelles précautions : mais elles ne sont pas faites pour rendre l'étude plus sérieuse.

Si nous examinons les observations qui sont dans les notes, nous remarquons une préoccupation constante de la grammaire comparée que nous ne pouvons nous empêcher de trouver excessive et prématurée. Dès le premier numéro on apprend à l'élève que de πρό viennent πρῶτος, πρίν et πρώρα, que de σέβομαι vient σεμνός (pour σεβνός). C'est allumer l'étincelle sacrée de bonne heure : laissez d'abord apprendre les mots aux élèves, avant de leur dire d'où ils viennent. Je ne reprocherai pas à l'auteur de s'être mal exprimé quand il dit (p. 24) : κλέος gloire, d'où κλυτός célèbre. Je lui reproche d'entretenir les élèves de ce qu'ils ne peuvent pas encore comprendre et de ce qu'ils n'ont pas besoin de savoir. Peut-être M. C. a-t-il écrit ceci pour les maîtres : mais il eût

mieux valu composer un livre exprès pour eux. C'est trop pour l'enfant, c'est trop peu pour le professeur[1].

Puisque la linguistique se trouve mêlée à un premier livre d'exercices, on devrait au moins demander à l'auteur de ne donner que des étymologies sûres et connues. Il s'en trouve malheureusement qui n'ont point ce caractère. Ainsi ἄνεμος est dérivé de ἄημι, καπνός de καίω, χρόνος « temps » viendrait de Κρόνος « Saturne ». Entre le grec et le latin l'auteur établit des rapprochements qui pourraient conduire l'élève dans de fausses voies : ainsi θυμός « cœur » est comparé à *tumeo* (p. 22), κεύθειν à *condere* (p. 120), σμῆνος à *examen* (p. 58), ῥίς à *naris* (p. 104), πτωχός à *pauper* (p. 98), ἠχή à *vox* (p. 108). Les rapprochements entre le grec et le français fourniraient aussi matière à observations : ainsi βάλλω aurait donné *balle*, ἄδαξ aurait fait *banc*, *banque* et *banquette*, γάλα aurait fourni *galette*, et de ταπεινός viendrait le verbe *se tapir*. Nous regrettons d'autant plus d'avoir à constater ces erreurs que toutes ces étymologies n'étaient nullement nécessaires et qu'elles pouvaient fort bien être omises. Mais une fois admise l'idée de donner des étymologies, il n'était pas difficile de les fournir meilleures. *Condere* est un composé de *dare* et n'a rien de commun avec κεύθειν. *Exa(g)men* est un composé de *agmen*. *Naris* est pour *nasis* et ne peut être rapproché de ῥίς. Tous ces mots se trouvent dans Curtius et dans Bailly. Quant aux étymologies françaises que nous avons citées, il eût suffi, pour s'en garder, de consulter Littré ou, à son défaut, Brachet.

Nous ferons une dernière critique sur les traits d'union que M. C. prodigue sans nécessité dans son livre. Il écrit, par exemple (p. 8) : τα-ῖς Μούσα-ις ἥ-διστα-ι ἦσαν αἱ χορεῖα-ι καὶ α-ἱ ᾠδα-ί. Ou encore (p. 21) : τοῖς ἄρρε-σι τῶν θηρ-ῶν ὁ θυμό-ς ἐστι πολεμικό-ς. Assurément il est bon d'enseigner à distinguer les désinences : c'est la tâche de la grammaire. Mais faudra-t-il couper les mots partout et toujours ? Il semble que le grec n'existe plus pour lui-même, mais seulement comme moyen d'apprendre la linguistique. Ajoutons que l'auteur n'est pas toujours conséquent : ainsi il écrit p. 20 λόγο-ις, mais p. 12 λόγοι-ς. Les deux peuvent, à la rigueur, se soutenir : mais encore faudrait-il faire un choix. Quelquefois la même ligne présente les deux systèmes : nous avons p. 36 τοῖ-ς λόγο-ις. Les verbes pourraient donner lieu à des remarques analogues.

Nous n'avons pas craint de faire ces observations à un homme ami du progrès et désireux de le réaliser, parce que nous le savons capable de les comprendre et d'en faire son profit. Une prochaine édition, nous n'en doutons pas, sera exempte des erreurs que nous avons signalées, et apportera toutes les améliorations que nous demandons. Mais nous voudrions avertir sérieusement l'auteur d'un défaut qui pourrait bientôt nuire à sa réputation. M. C. travaille trop vite : c'est surtout quand il s'agit de livres scolaires que les bons ouvrages ne s'improvisent pas.

M. B.

---

1. Ajoutons que le *Manuel des Racines grecques et latines* de Bailly a déjà comblé cette lacune et rend ces explications superflues pour les maîtres.

4. — **La Cour littéraire de Don Juan II,** roi de Castille, par le comte DE PUYMAIGRE, membre correspondant de l'Académie royale (sic) d'histoire de Madrid. T. I, 234; t. II, 223 p. In-8°. Paris, librairie A. Franck, F. Vieweg, propriétaire. 1873. — Prix : 7 fr.

M. de Puymaigre a entrepris dans cet ouvrage de retracer le mouvement littéraire du règne de Juan II, roi de Castille (1406-1454), dont l'originalité consiste surtout dans un développement considérable de la poésie lyrique de cour (*courtoise*). L'influence provençale s'était fait sentir en Castille déjà sous les prédécesseurs immédiats de Juan II et nous avons conservé les noms et les œuvres de quelques *trovadores* antérieurs au règne de ce prince. Néanmoins c'est bien la première moitié de xve siècle qui représente l'époque du plein épanouissement de la poésie castillane de cour. Autour de Juan II, poète lui-même, se groupent un nombre considérable de poètes de tous les rangs de la société, mais surtout, comme bien l'on pense, de fort grands seigneurs. Iñigo Lopez de Mendoça (le célèbre marquis de Santillana) et son ami le poète Juan de Mena peuvent être considérés comme les chefs de cette nouvelle école. Ces deux hommes de même que plusieurs autres de leurs contemporains ne sont pas connus seulement par leurs poésies *courtoises*, ils se sont exercés, avec plus ou moins de succès, dans d'autres genres, spécialement dans la poésie allégorique et didactique qui procède en grande partie de Dante. La prose est surtout représentée dans cette période par un livre hors ligne, les *Generaciones y semblanzas* de Fernan Perez de Guzman. Cette collection de portraits d'hommes célèbres du temps et avant tous du roi lui-même et de l'infortuné connétable Alvaro de Luna, reste un des monuments les plus imposants de cette vieille prose castillane, sobre mais pleine de vigueur et de finesse, dont les Espagnols de nos jours semblent avoir perdu le secret. La *Cronica de don Juan II* et celle d'Alvaro de Luna continuent dignement la série des Chroniques de Castille que Pedro Lopez de Ayala, l'oncle de Perez de Guzman, avait menées jusqu'à la fin du règne de Henri III. M. de Puymaigre a réussi à présenter de l'ensemble de cette littérature un tableau animé, et la tâche n'était pas aisée. Le genre érotique qui est amplement représenté dans tous les *cancioneros* de l'époque et qui se distingue surtout par des grâces de style, échappe le plus souvent à toute analyse et ne peut guère être goûté que dans la langue originale. Les compositions allégoriques exhalent généralement un ennui profond et, autant du moins qu'un étranger peut être juge en ces matières, ont un mérite littéraire assez mince. M. de P. a su néanmoins faire apprécier quelques-unes de ces œuvres par de bonnes traductions et faire saisir la portée qu'on doit leur attribuer dans l'histoire de la civilisation par des comparaisons souvent heureuses avec des œuvres analogues françaises ou italiennes. L'auteur a surtout cherché dans ce livre à exposer les résultats acquis à la science par les travaux et les publications de textes faits dans ces dernières années, il ne s'est pas livré sur des points spéciaux à des recherches originales. Nous ne songeons pas à lui en faire un reproche. Des livres de ce genre, quand ils sont écrits, comme dans le cas présent, avec la compétence voulue, ont deux avantages : ils répandent dans le grand public des notions claires sur des périodes littéraires qui lui demeureraient

sans cela tout à fait inconnues, et ils font passer sous les yeux des érudits portés quelquefois à se perdre dans les détails des tableaux d'ensemble qui ne sont pas sans instruction. M. de P. avait de bons guides à sa disposition; le tome VI du grand ouvrage de M. Amador de los Rios lui a été surtout d'un grand secours, il l'a mis largement à contribution et avec raison, car c'est dans cette partie de son vaste travail que le critique espagnol s'est montré le mieux informé et qu'il a donné à la science le plus de résultats nouveaux. Nous lui devons par exemple la description détaillée de plusieurs *cancioneros* manuscrits absolument ignorés jusqu'à ce jour.

Conformément à son plan M. de P. ne pouvait entrer dans la discussion de certaines questions difficiles qui n'ont pas encore été résolues d'une façon satisfaisante. Je veux parler par exemple du *Centon epistolario* de Cibdareal, contre l'authenticité duquel M. de P. s'est prononcé d'après les arguments de Ticknor et de Adolfo de Castro, mais sans aller plus loin. Il serait temps toutefois de vider cette question et de savoir si les cent cinq lettres du prétendu médecin de Juan II doivent encore tenir une place quelconque dans l'histoire littéraire du xve siècle ou si nous avons décidément affaire ici à une fabrication du xviie siècle. Ticknor et de Castro se sont attaqués à la matière elle-même du livre, et leurs arguments sont des plus forts; il reste toujours à en étudier la forme, c'est-à-dire la langue et le style. — Nous aurions voulu trouver dans le livre de M. de P. quelques détails précis sur la nature matérielle des sources de l'ancienne poésie lyrique castillane, sur ces précieux chansonniers qui nous en ont conservé les débris. Ce qu'il dit du plus célèbre d'entre eux du *Cancionero de Baena* ne suffit pas pour donner au lecteur peu familiarisé avec ces études une idée de ce qu'est un recueil de ce genre.

Voici enfin quelques observations sur des points de détail que nous soumettons à l'auteur. Tome I, p. 18. Les indications de M. de P. sont souvent vagues: il nous dit ainsi à propos de l'histoire de la destruction de Troie de Guido de Columna que ce dernier semble l'avoir « plutôt tirée de son imagination et de » l'imitation des romans de chevalerie que des récits attribués à Dares le » Phrygien ou à Dictys de Crète. » Mais M. Dunger (*Die Sage vom trojan. Kriege*, p. 61 ss.) et M. Jolly ont montré de la manière la plus précise que la source principale de Guido était Benoît de Ste-More et que l'auteur italien n'avait que rarement puisé dans Dares. — P. 36 note. « Peut-être avons- » nous subi une influence espagnole dans la prononciation de notre langue au » xiiie siècle. Suivant M. Dinaux, sous Blanche de Castille il aurait été de » mode de prononcer le *j* comme le *iota* (lisez : *la jota*), etc. » Cette influence qui serait en elle-même inexplicable est rendue tout à fait impossible par le fait que la *jota* n'a pris le son aspiré qui la caractérise aujourd'hui qu'au commencement du xviie siècle. — P. 62. Je ne crois pas le mot *trebello,* employé par Macias dans une chanson portugaise, identique à *estribillo* qui est un dérivé de *estribo,* étrier (voy. Diez, *Wb.* I *estribo*). *Trebello* est plutôt le substantif de *trebellar* dont la forme castillane *trebejar* a dans les anciens textes le sens de « se donner du mouvement, jouer et jouter, » et vient sans doute de *trepidulare.*— P. 89. On ne peut pas dire qu'on retrouve l'allégorie, même d'une

manière épisodique, dans le *Libro de Alexandre ;* le passage en question de ce poème, étant traduit de l'*Alexandreis* de Gautier de Châtillon, ne prouve rien.— P. 156. M. de P. a consacré avec beaucoup de raison quelques pages au *Corbacho* de Alfonso Martinez, l'archiprêtre de Talavera. A propos du titre de ce livre nous ferons observer que M. Schuchardt (*Jahrb. f. rom. Lit.* XII, 114) conteste ce sens de « mauvais corbeau » attribué à l'it. *corvaccio* qu'il identifie à l'esp. *corvacho,* nerf de bœuf, fr. *cravache,* en s'appuyant précisément sur le fait que Martinez a traduit par *Corbacho* le titre du traité de Boccace. M. de P. a reproduit un passage du *Corbacho* qu'il nomme bien « une véritable gravure de mode du xve siècle ; » malheureusement ce passage extrait par M. Amador de los Rios d'un ms. de l'Escurial (ms. signalé déjà par M. Knust *Jahrb. f. rom. Lit.* X, 33) est assez corrompu; il est toutefois possible d'en faire disparaître quelques obscurités en le comparant aux éditions, à celle de Logroño, de 1529, par exemple. Ainsi *en la* honca *almanaca de aljofar* est traduit par M. de P.: « au poignet un bandeau semé de petites perles », mais un mot *honca* n'existe pas, à ma connaissance, en castillan ; il faut lire *hanca,* la hanche. — La *flor de cancil* qui a si fort embarrassé M. de P. et ses deux honorables correspondants doit être corrigée en *flor de canela.* — *Demas un todo seda con que cubria su* vira *que parescia a la reyna* (*de*) *Sabba.* M. de P. traduit : « une pièce de soie qui descendait jusqu'au rebord de ses brodequins. » Je ne sais où il a pris les brodequins ; c'est peut-être *vira* qui l'a embarrassé, mais *vira* doit être lu : *viso,* ce que prouve l'éd. qui donne : *con que cubra su* cara. C'est donc tout simplement un voile de soie. — Tome II, p. 63 note. Allusion à une chanson d'un troubadour *Blancastel.* C'est de *Blacasset* qu'il s'agit. — P. 155. « Les romances sont composées de vers octosyllabiques, les vers impairs ne correspondent entre eux par aucun son, les vers pairs présentent non pas des rimes, mais une assonance produite par deux voyelles escortées de n'importe quelles consonnes, etc. » La fin de la définition n'est vraie que pour les assonances féminines, les masculines ne portent que sur la dernière voyelle accentuée du vers. — P. 159. « Les *Villancicos* dont en France on a rendu le nom par celui de *Villanelles.*» Il faut dire qu'en Italie on appliqua aux *villancicos* le nom déjà existant de *villanelle* que nous avons emprunté aux Italiens. — P. 189. M. de P. est dur pour les Juifs espagnols ; traitant des œuvres qui remplissent le *Cancionero de obras de burlas provocantes a risa,* il s'écrie : « N'est-ce pas de ce bas-fond de Juifs convertis en mauvais chrétiens, de danseurs de cordes, de musiciens ambulants... que sont montés en si grand nombre ces mots, ces injures, ces ordures qui ont rempli des *cancioneros* ? » M. de P. a trop oublié que les chrétiens ont la plus large part dans ces obscénités. Les Juifs ont puissamment contribué au développement de la civilisation espagnole, et au point de vue littéraire ils ont rendu par leurs traductions d'œuvres arabes les services les plus signalés à tout l'Occident; ce sont là des mérites qui ne sauraient être tenus dans l'ombre. — P. 197. M. de P. parle de l'attribution du premier acte de la *Célestine* à Rodrigo Cota comme d'un fait parfaitement établi. Mais Ferdinand Wolf a montré que cet écrivain, de même que Juan de Mena devait être tout à fait écarté. M. de P. partage aussi l'opinion

répandue qui voit dans *Célestine* une œuvre dramatique et non point une nouvelle; cette opinion est, à notre avis, absolument insoutenable.

Nous pouvons dire en terminant que le nouvel ouvrage de M. de P. sera bien reçu de tous les amis de l'ancienne littérature castillane en France, d'autant plus que le xve siècle espagnol n'a été encore dans notre pays l'objet d'aucun travail spécial.

Alfred MOREL-FATIO.

---

5. — **Ueber den Werth der Kritik.** Erfahrungen u. Bemerkungen v. SACHER-MASOSCH. In-8°. Leipzig. 1873. — Prix : 1 fr. 35.

Un journaliste de Hambourg, W. Marr, reprenant, peut-être à son insu, une thèse soutenue, il y a longtemps déjà, chez nous, par un publiciste trop connu, a voulu prouver que « la presse n'était plus une puissance politique » : l'auteur de cette brochure se propose de « rechercher si elle est encore une puissance » littéraire. » Il en a été ainsi, dit-il, du temps de Lessing et de Gœthe, mais « avec Bœrne la critique est devenue négative. » Cependant M. S. M. montre lui-même que déjà alors et bien auparavant les choses ne se passaient guère autrement qu'aujourd'hui. Shakspeare s'est vu presque toute sa vie en butte aux attaques de Ben Jonson et de Marlowe; *Werther* a été l'objet des critiques les plus outrées; *Hermann et Dorothée* a été regardé « comme une faible imitation » de la *Louise* de Voss, » et les journalistes de Berlin qui n'avaient qu'éloges pour Kotzebue et Raupach ont été sans pitié pour Schiller. Cette impuissance de la critique, remarque l'auteur, à juger équitablement les œuvres originales s'explique en ce qu'elle est fatalement en retard sur l'artiste; « le critique juge » d'après les lois du beau, lois que crée le génie du poète; il faut donc qu'il » apprenne à les connaître avant d'être en état d'apprécier les œuvres qui en » sont l'expression. »

M. S. M. ne doute pas qu'il ne soit un de ces génies heureux destinés à ouvrir à la poésie de nouveaux horizons, mais condamnés par là même à devancer si prodigieusement les visées de la critique quotidienne. De quels jugements opposés et contradictoires aussi ses œuvres n'ont-elles pas été l'objet! D'abord c'est la *Norddeutsche allg. Zeitung* qui dit des *Vers de Frédéric le Grand :* « Cette pièce est » si misérable, si au-dessous de toute critique, que nous ne perdrons pas notre » temps à en parler, » et qui traite l'*Homme sans préjugés* de « barbouillage » d'écolier, » ajoutant sèchement : « on espère que M. S. M. nous épargnera » l'ennui d'un troisième ouvrage.» A côté de ces critiques acerbes, des paroles d'encouragement s'étaient fait entendre aussi, et le journal de Voss entre autres avait hautement déclaré que le jeune écrivain était « un homme d'esprit et de talent.»

L'éloge et la critique amère qui avaient ainsi accueilli les débuts de M. S. M. devaient l'accompagner pendant les années qui suivirent; nous ne passerons pas en revue ces jugements contradictoires que l'auteur rappelle avec une certaine complaisance, en les opposant les uns aux autres, et dont quelques-uns ne laissent pas que d'être assez piquants; nous nous demandons seulement quel a pu être le but qui lui a fait écrire cette brochure, et quelle en pourrait bien être

l'utilité. Au reste la grossièreté et l'injustice manifeste des attaques dont il a parfois été l'objet ne paraissent pas heureusement avoir ébranlé un instant la bonne opinion que M. S. M. a toujours eue de son talent, et les éloges qui lui ont été aussi plus d'une fois donnés étaient bien faits pour entretenir dans ce sentiment le « Tourguenief allemand, » comme l'a appelé une revue. L'auteur, on le pense bien, ne nous épargne pas l'énumération des témoignages d'estime qu'il a reçus en Europe, comme dans le Nouveau Monde, de la part de Gottschall, « l'historien littéraire le plus célèbre d'Allemagne », aussi bien que de Lexow, « le » plus grand critique d'Amérique »; et si le premier n'a point encore apprécié son œuvre tout entière ainsi qu'elle le mérite, « cela ne l'inquiète pas » : dans quelque temps Gottschall « modifiera son jugement en sa faveur comme Ben » Jonson fit du sien au sujet de Shakspeare. » C'est bien le moins d'ailleurs qu'il puisse faire pour un écrivain qui pose, s'il ne les résout pas, dans son dernier ouvrage, « toutes les grandes questions qui agitent aujourd'hui sans relâche » l'humanité, » et dont le *Testament de Caïn* a, en dépit de toutes les attaques, « fait époque » des deux côtés de l'Océan.

Comme ce n'est pas d'ordinaire la solution des problèmes de ce genre que cherchent les lecteurs de la Revue, nous ne les entretiendrons pas plus longtemps de la brochure de M. S. M.; nous n'avons nul goût à entrer dans ces récriminations de l'amour-propre blessé, et s'il ne nous déplaît pas d'entendre dire par un journaliste d'outre-Rhin que la presse allemande est « vénale, hypo- » crite et menteuse, » nous ne voyons pas quel intérêt scientifique — le seul qui doive nous occuper — il peut y avoir à le constater ici. Nous ne dirons donc rien de plus de *la valeur de la critique,* livre que nous trouvons trop peu digne de son auteur, et dont nous n'avons rendu compte que pour répondre à la politesse qui nous l'avait fait envoyer; nous conseillerons seulement à ceux qui le liraient de s'en consoler en prenant, comme nous l'avons fait, quelqu'un des romans de M. S. M.; ils y trouveront une fraîcheur d'imagination et une originalité de formes et d'idées, qui leur fera oublier l'insignifiance de sa brochure et leur fera penser, sinon tout le bien, du moins une partie du bien qu'il a eu le tort de dire de lui-même.

Charles JORET.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 26 décembre 1873.

MM. Naudet, Mohl, Laboulaye, Ad. Regnier, Miller, membres sortants de la commission d'impression, sont réélus membres de la même commission. MM. Delisle, Girard, Pavet de Courteille et Duruy sont élus membres de la commission du prix Gobert pour 1874.

M. de Witte présente à l'Académie, de la part de l'auteur, une étude de M. A. Dumont sur les vases peints de la Grèce propre, qui a paru dans le *Journal des savants.* M. Jourdain fait hommage, de la part de M. de Boislisle, d'un ouvrage intitulé : *Chambre des comptes de Paris : pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents ;* ces pièces sont précédées d'une introduction qui

ne remplit pas moins de 150 p. in-4°. M. Dulaurier présente les premières livraisons d'une nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc* de dom de Vic et dom Vaissète, entreprise sous la direction de MM. Dulaurier, Guessard, Ch. Robert, et de feu Huillard-Bréholles. Cette édition formera 14 vol. in-4°; l'histoire du Languedoc sera continuée jusqu'à la Révolution française; les matériaux préparés par les bénédictins, dont les papiers sont à la Bibliothèque nationale, seront mis à profit. — M. de Longpérier offre de la part des auteurs les ouvrages suivants : *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes et les monuments réputés préhistoriques*, par M. Chabas; *Mélanges égyptologiques*, publiés par le même, 3e *série* (les mémoires compris dans ce vol. traitent spécialement des mœurs et coutumes des anciens Égyptiens); *Leçons d'épigraphie assyrienne* professées aux cours libres de la Sorbonne en 1869, par M. J. Ménant; *Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplètement publiés*, par M. Fr. Lenormant, et la 1re livraison du t. II de l'*Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien*, du même auteur. Enfin M. L. Renier présente de la part de M. E. Saglio la 2e livraison du Dictionnaire des antiquités grecques et romaines commencé sous la direction de M. Daremberg; ce fascicule s'arrête au mot *Apollon*.

M. Ravaisson fait une communication sur une photographie qui lui a été adressée par M. Ém. Burnouf, et qui représente un des objets trouvés par M. Schliemann sur le territoire de l'ancienne Troie. Il rappelle que beaucoup des objets découverts par M. Schliemann figurent un corps de femme surmonté d'une tête grossièrement indiquée, dans laquelle quelques personnes, comme M. Rangabé, ne voient qu'une tête humaine rudimentaire, mais où M. Schliemann voit une tête de chouette (v. la séance du 14 nov.; *Rev. crit.* 22 nov. p. 344). M. Ravaisson dessine au tableau plusieurs de ces objets. La face, assez nette sur quelques-uns, se réduit dans les autres à deux cercles ou deux points qui figurent les yeux et entre lesquels se trouvent deux lignes formant un angle, ou même une seule ligne verticale, pour représenter le bec. Ce qui, selon M. Ravaisson, montre qu'on a bien voulu figurer une tête d'oiseau et non une tête humaine, c'est que nulle part on ne voit de trace de la bouche. — Des figures analogues se retrouvent dans l'objet dont la photographie a été envoyée par M. Burnouf. C'est une sorte de diadème en or, composé d'une bande étroite d'où tombent un grand nombre de chaînettes formées chacune d'une suite de petites plaques : la dernière plaque de chaque chaînette, un peu plus grande que les autres, présente la même configuration que les objets précédemment décrits : les yeux y sont réduits à deux points, le bec est représenté par une ligne saillante qui traverse la plaque verticalement. Les plaques plus petites qui composent les chaînettes, et qui ont seulement une arête saillante verticale, peuvent elles-mêmes être considérées, selon M. Ravaisson, comme une représentation abrégée du même type. — M. Paulin Paris annonce que des objets très-analogues viennent d'être découverts en Champagne, à Baye —, entre Sézanne et Vertus —, dans des sépultures des temps antéhistoriques; une communication sera faite à ce sujet à l'Académie par l'auteur de ces découvertes.

L'Académie se forme en comité secret. Julien Havet.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aubigné (Agrippa d'). Œuvres complètes, publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux, accompagnées de notices biographiques littéraires et bibliographiques, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire par E. Réaume et F. de Caussade. T. 1er. In-8°, xxvij-613 p. Paris (Lemerre). 10 fr.

Avezac (D'). Le livre de Ferdinand Colomb, revue critique des allégations proposées contre son authenticité. In-8°, 52 p. Paris (imp. Martinet).

Barthélemy (E. de). Histoire des archers, arbalétriers et arquebusiers de la ville de Reims. In-8°, 275 p. Reims (Giret).

Brantôme (De). Œuvres complètes publiées d'après les manuscrits avec variantes et fragments inédits pour la Société de l'Histoire de France par L. Lalanne. T. 6. In-8°, 532 p. Paris (Ve Renouard). 9 fr.

Cahier (C.). et **Martin** (A.). Nouveaux mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen-âge. Collection publiée par le P. C. Cahier. Curiosités mystérieuses. Gr. in-4°, 336 p. et 13 pl. Paris (Didot frères fils et Ce).

Chabas (F.). Recherches pour servir à l'Histoire de la XIXe dynastie et spécialement à celle des temps de l'Exode. In-4°, viij-176 p. Paris (Maisonneuve et Ce).

—— Mélanges égyptologiques. 3e série, contenant 23 mémoires et 30 pl. de textes. Avec la collaboration de MM. S. Birch, C. W. Goodwin, de Horrack et Lefebure. T. 2. In-8°, iij-321 p. et 4 pl. Paris (Maisonneuve et Ce).

Charavay (E.). Étude sur la chasse à l'oiseau au moyen-âge. Une fauconnerie princière et l'éducation des faucons d'après des documents inédits du XIVe et du XVe siècle. In-8°, 39 p. et 9 fac-simile. Paris (Aubry). 10 fr.

Cucherat (F.). Cluny au XIe siècle, son influence religieuse, intellectuelle et politique. 2e éd. corrigée, complétée, enrichie de documents inédits. In-18 jésus, 286 p. Autun (imp. Dejussieu).

Démosthène. Harangues. Texte grec, publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif; une introduction générale et des notices sur chaque discours par H. Weil. Gr. in-8°, lx-490 p. Paris (Hachette et Ce). 8 fr.

Dourisboure (P.). Les sauvages Ba-Hnars (Cochinchine orientale), souvenirs d'un missionnaire. In-18 jésus, 453 p. Paris (De Soye).

Fabre d'Envieu (J.). Les origines de la terre et de l'homme, d'après la Bible et d'après la science, ou l'Examéron génésiaque considéré dans ses rapports avec l'enseignement de la philosophie, de la géologie, de la paléontologie et de l'archéologie pré-historique. In-8°, xij-504 p. Paris (Thorin).

Froissart (J.). Chroniques publiées pour la Société de l'Histoire de France par S. Luce. T. 4. In-8°, lxxj-425 p. Paris (Ve J. Renouard). 9 fr.

Hamelin (F.). Essai sur la vie et les ouvrages d'Alcuin. In-8°, 136 p. Rennes (imp. Oberthur).

—— De Vita et operibus Venantii-Honorii-Clement. Fortunati, Pictaviensis episcopi. In-8°, 112 p. Ibidem.

Hende (Van). Supplément à la numismatique Lilloise (4e partie). 1er fascicule. In-8°, 36 p. et 5 pl. Lille (imp. Danel).

Molière. La critique de l'École des femmes. Édition originale, réimpression textuelle par les soins de L. Lacour. In-18, xv-96 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 6 fr.

Müller (M.). Essais sur l'histoire des religions. Traduit de l'anglais par G. Harris. 2e éd. In-12, xliv-531 p. Paris (Didier). 4 fr.

Pontmartin (A. de). Nouveaux samedis, 9e série. In-18, 382 p. Paris (M. Lévy frères). 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature.*) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 2 Huitième année 10 Janvier 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier. 8 fr.

Cte DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne. 7 fr.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

E. LÉOTARD Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au quatrième siècle. 1 vol. in-8°. 5 fr.

—— De praefectura urbana quarto post Christum saeculo. In-8°. 3 fr.

The Athenæum, N° 2407, 13 décembre. A Shakspearean Discovery (C. M. INGLEBY; C. ELLIOT-BROWN). — M. Vambéry's Travels (ASHTON W. DILKE : énumère une série de graves erreurs commises par M. Vambéry dans la description de son voyage à Samarqand et dans la description de cette dernière ville). — The Quarterly Review and Messrs. Blackie's Dictionaries (réplique de l'auteur de l'article sur ces dictionnaires). Notes from Naples. — *Literary Gossip* (l'histoire des Croisades de Michaud vient d'être traduite en turc par Arif Bey et Fuad Bey). — *Societies* (séances des Sociétés d'archéologie et de philologie).

—— N° 2408, 20 décembre. MEADOWS TAYLOR, The People of India : a Series of Photographic Illustrations of the Races and Tribes of Hindustan. Edited by FORBES WATSON and Sir KAYE. Vols. V and VI. Allen and Co. (le Ve vol. est consacré aux tribus Pendjâbîs et Afghanes, le vol. VI, aux races du Sindh). — A Printer's Error (rectification par M. W. WRIGHT d'une erreur du dictionnaire de la Bible de SMITH, article *Job*). — Fresh Facts in Chaucer's Life. — *Literary Gossip*. — *Societies* (séances des Sociétés asiatique et d'anthropologie). — The Kubbet es-Sakhrah (M. TYRWHITT DRAKE écrit au Palestine Fund qu'un revêtement extérieur de tuiles s'étant détaché de l'un des murs de Kubbet es-Sakhrah, l'ancienne maçonnerie a été mise à découvert; des photographies de ce mur seront exécutées).

—— N° 2409, 27 décembre. Continental Literature in 1873. Belgium (E. DE LAVELEYE; P. FRÉDÉRICQ). Denmark (E. JESSEN). France (G. MASSON). Germany (R. ZIMMERMANN). Greece (S. COMNÒS). Holland (VON HELLWALD). Hungary (VAMBÉRY). Italy (DE GUBERNATIS). Norway (SIEGWART PETERSEN). Portugal (SOROMENHO). Servia and Croatia (POPOVIC). Spain (J. F. RIAÑO). Sweden (H. ALMKVIST). — *Societies* (séances des Sociétés royale, de littérature, de numismatique et de philologie).

Literarisches Centralblatt, N° 52, 27 décembre. EWALD, Die Lehre der Bibel von Gott oder Theologie des Alten und Neuen Bundes. 2. Bd. Die Glaubenslehre. 1. Hælfte. Leipzig, Vogel. In-8° (ouvrage de la plus haute importance, bien que le plan n'en soit pas entièrement satisfaisant). — JOËL, Notizen zum Buche Daniel. Etwas über die Bücher Sifra und Sifre. Breslau, Skutsch. In-8°, 41 p. (la première partie de l'opuscule contient sur quelques points du livre de Daniel des observations très-fines, mais peu concluantes; dans la seconde partie on recherche l'auteur des livres *Sifra* et *Sifre*). — Sexti sententiarum recensiones latinam græcam syriacas conjunctim exhib. GILDEMEISTER. Bonn, Marcus. In-8°, lvj-108 p. (édition critique des sentences de Sextus et excellents prolégomènes). — DIETERICI, Die Lehre von der Weltseele bei den Arabern im x. Jahrh. Leipzig, 1872, Hinrichs. In-8°, xj-196 p. (simple annonce; cf. *Revue critique*, 1873, t. I, p. 146). — PAECH, Die Pataria in Mailand 1056-1077. Sonderhausen. 1872, Eupel. In-8°, 64 p. (art. généralement favorable). — Acta conjurationem Bani Petri a Zrinio et Com. Fr. Frangepani illustrantia coll. RACZKI. Zagrabiæ, Albrecht. In-8°, x-595 p. (ces documents importants sont malheureusement incomplets et pour la plupart rédigés en Croate). — KESTNER, Der Kreuzzug Friedrichs II. Gœttingen, Peppmüller. In-8°, vij-72 p. (complète et rectifie les récits antérieurs de cette croisade). — Geschichte Dithmarschens. Nach Dahlmann's Vorlesungen im Winter 1826 herausg., am Schluss ergæntz und mit Excursen begl. v. KOLSTER. Leipzig, Mauke. In-8°, xvj-307 p. (répond peu à ce qu'on pouvait attendre de Dahlmann). — FRIND, Die Geschichte der Bischœfe und Erzbischœfe von Prag. Prag, Calve. In-8°, 315 p. (s'adresse au grand public catholique). — BEGEMANN, Das schwache Præteritum der germanischen Sprachen. Berlin, Weidmann. In-8°, xvj-186 p. (travail soigné, mais

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 10 Janvier — 1874

Sommaire : 6. Les *Harangues* de Démosthène, p. p. Weil. — 7. Vivien de Saint-Martin, Histoire de la Géographie. — 8. Œuvres complètes de Théodore Agrippa d'Aubigné, p. p. Réaume et de Caussade, t. I. — 9. Beckmann, Étude sur la langue et la versification de Malherbe. — 10. Prœhle, Frédéric le Grand et la Littérature allemande. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

6. — ΔΗΜΟΣΘΕΝΟΥΣ ΑΙ ΔΗΜΗΓΟΡΙΑΙ. Les harangues de Démosthène. Texte grec publié d'après les travaux les plus récents de la philologie avec un commentaire critique et explicatif, une introduction générale et des notices sur chaque discours, par Henri Weil, correspondant de l'Institut, doyen de la faculté des lettres de Besançon. Paris, Hachette. 1873. In-8°, lj et 482 p.

Cette édition des harangues de Démosthène publiée par M. H. Weil, le savant éditeur d'Eschyle et de sept tragédies d'Euripide, comprend les 16 discours dans le genre délibératif qui nous sont parvenus sous le nom de Démosthène. L'éditeur annonce un second volume qui contiendra les plaidoyers politiques.

L'introduction au volume dont nous rendons compte est composée d'une biographie de Démosthène et d'une notice sur les manuscrits et les éditions du texte. Il est regrettable que M. W. n'ait pas cru devoir traiter de l'éloquence, de la langue et du style de Démosthène; il y était préparé mieux que personne ; mais la pure littérature n'est guère en faveur aujourd'hui, et je ne sais si ce que je réclame n'eût pas fait du tort à l'édition. La biographie est très-bien faite, et (ce qui ne gâte rien) très-bien écrite. Tout en accordant à la générosité et au patriotisme de Démosthène l'admiration à laquelle il a droit, M. W. n'a pas dissimulé ce qu'on peut lui reprocher comme avocat dans certaines affaires privées[1].

Les notices qui précèdent chaque discours donnent les circonstances (autant qu'on peut les connaître) où le discours a été prononcé, une analyse du discours même, et une discussion des questions de critique qu'il peut soulever. L'éditeur est au courant de tous les travaux modernes, et il traite ces problèmes, souvent délicats, avec un jugement très-sûr. Il adopte l'ordre traditionnel où les manuscrits rangent les trois Olynthiennes. Il pense que ceux qui estiment que la seconde Olynthienne a dû précéder la première « s'appuient sur des considérations trop » générales pour être décisives. » Quant à l'opinion de Denys d'Halicarnasse qui rapprochant les trois harangues de Démosthène des trois secours envoyés à Olynthe veut que la première Olynthienne ait été prononcée après les deux autres, M. W. a trouvé un nouvel argument à l'appui de la thèse des critiques qui ont réfuté Denys. Il fait remarquer que le scholiaste rapporte que Denys énumérait

1. Il s'est servi à propos d'un texte peu connu de Plutarque (comp. de Démosthène et de Cicéron, III) où il est dit que Démosthène prêtait à la grosse, pour établir que le discours contre Dionysodore pourrait bien être authentique.

des archontes pour établir son opinion. Or dans les trois discours, on ne rencontre que dans le § 5 de la IIIe Olynthienne τρίτον ἢ τέταρτον ἔτος τουτὶ qui ait pu prêter à une énumération d'archontes. Sans doute Denys s'était servi de ce passage pour établir que la troisième Olynthienne avait été prononcée avant le cinquième mois de l'année de Callimaque (Olymp. CVII, 4), et s'imaginant que chaque secours avait dû être envoyé à la suite de chacune des trois harangues, il avait rattaché la troisième harangue au second secours parti peu de temps après le premier, qu'il avait rattaché à la seconde harangue à cause de la confiance que respire l'exorde. Il ne lui restait qu'à mettre le troisième secours en rapport avec la première harangue, ce qui est contraire à l'histoire et mine le système de Denys.

Le texte de la troisième Philippique soulève un problème très-important dont les critiques ont donné les solutions les plus diverses. Les deux meilleurs manuscrits de Démosthène, S (Bibl. nat. 2934) et L (Bibl. Laurentienne à Florence) « omettent toute une série de phrases plus ou moins longues, de morceaux d'une » certaine étendue, au point que le texte de ces deux manuscrits se trouve être » plus court de deux pages que celui de la Vulgate. » M. W. reprenant la thèse déjà soutenue par Spengel, pense que « nous nous trouvons en présence de deux » textes également autorisés, et que les additions et les modifications qui distin- » guent l'un de l'autre, doivent être attribuées à l'orateur lui-même, soit que, » les premières copies de cet important discours se trouvant épuisées, il l'ait » revu pour ce que nous appellerions une seconde édition, soit qu'il ait seule- » ment marqué sur son propre manuscrit des variantes qui auront passé à la » postérité. » Il cherche à établir qu'en quatre endroits, §§ 6-8, 37, 39, 46, la Vulgate renferme deux rédactions juxtaposées; et il pourrait y avoir réussi en ce qui concerne les variantes des §§ 6-8 et 46; quant aux deux autres passages §§ 37, 39, cela ne semble pas aussi probable. En tout cas, il a très-heureusement défendu l'authenticité et le caractère Démosthénique des passages omis par S et L. Il fallait, pour y réussir, un goût délicat et sensible au beau, qualité qui manque trop souvent aux philologues, et pourtant, comme le dit le grammairien Denys le Thrace (Bekker, *Anecd.* 629, 8), la critique littéraire (κρίσις ποιημάτων) κάλλιστόν ἐστι πάντων τῶν ἐν τῇ τέχνῃ.

Plusieurs rhéteurs anciens et beaucoup de critiques modernes ont contesté l'authenticité de la quatrième Philippique, où ils ont vu l'œuvre d'un faussaire. Ce qui a rendu ce discours suspect c'est principalement l'apologie de la distribution du fonds du théorique entre les citoyens (§§ 35-45), et le fait que plus du tiers du discours se retrouve littéralement, à quelques variantes insignifiantes près, dans le discours sur les affaires de la Chersonnèse. M. W. fait remarquer très-justement, à propos du passage relatif au *théorique*, qu'en général « les fai- » seurs de pastiches essayent d'imiter aussi bien que possible l'auteur dont ils » prennent le masque; ils ne se mettent pas en contradiction avec ses opinions » les plus connues. » J'ajouterai que les faiseurs de pastiches ne copient pas non plus littéralement l'auteur qu'ils se proposent d'imiter : un pastiche n'est pas un plagiat. Après une discussion très-sincère et très-approfondie de toutes les diffi-

cultés que soulève la quatrième Philippique, M. W. conclut qu'elle pourrait bien être de Démosthène. J'inclinerais aussi à cet avis; il me semble que toute hypothèse qui attribue ce discours à un autre que Démosthène est plus invraisemblable que l'opinion qui reconnaît ce discours comme authentique.

M. W. déclare qu'il ne trouve aucune raison solide pour suspecter l'origine de la lettre de Philippe : « Elle ne contient pas seulement, » dit-il, « une énu- » mération complète des griefs de Philippe; rien n'y est oublié de ce qui peut » mettre les actes des Athéniens en contradiction avec leur propre conduite ou » avec les principes proclamés par eux; une habileté consommée, quelquefois » une légère ironie, en font un modèle de discussion diplomatique, et, après » l'avoir étudiée en détail, je ne puis me persuader qu'un faussaire ait été aussi » capable de faire quelque chose de si parfait. » Mais M. W. s'accorde avec les autres critiques à trouver que le discours sur cette lettre est l'œuvre d'un faussaire et à ne pas voir la main de Démosthène dans les discours sur l'Halonnèse, περὶ συντάξεως, sur le traité avec Alexandre.

Les notes critiques sont complètement séparées des notes exégétiques. M. W. a indiqué avant tout quand son texte s'éloigne de S, sans pourtant omettre les variantes les plus remarquables des autres manuscrits. Il s'accorde avec les critiques de nos jours à tenir S pour le manuscrit « qui a conservé la tradition la » plus pure, la moins mêlée de ces interpolations explicatives qui se sont de » bonne heure introduites dans presque tous les auteurs, » qui « donne le texte » le plus concis, le plus mâle, le plus voisin de la main de Démosthène, le plus » conforme à son génie. » La chose ne me paraît pas aussi évidente. S donne-t-il un texte abrégé ou les autres manuscrits donnent-ils un texte délayé? C'est malaisé à décider; et je ne suis pas très-porté à admettre ces « interpolations » explicatives » qui n'expliquent rien et que la critique de nos jours me semble supposer trop facilement. En tout cas M. W. ne s'est pas asservi superstitieusement au manuscrit S. Ainsi il ne fait aucune difficulté de reconnaître que les mots καὶ ἀναγκαιότατον (*Cherson.* § 7) qui manquent dans S, loin d'être inutiles, sont presque nécessaires, et il les rétablit dans le texte. J'aurais rétabli ἁπλῶς après πολεμεῖν (*Chers.* § 6); ce mot ne peut être une glose, car que peut-il expliquer? et il est naturel que Démosthène reproduise dans les mêmes termes l'assertion qu'il a déjà énoncée (§ 4) pour la réfuter. Quant à la leçon de S (Philipp. IV, § 76) κολακείᾳ βλάβης καὶ ἀπάτης λόγος μεστὸς, le datif me paraît bien forcé et κολακείας καὶ de la Vulgate semble préférable. Mais en général le texte a été constitué par M. W. avec beaucoup de sagesse, de circonspection et aussi de goût, comme par exemple *Chersonn.* §§ 23 et 69, *Philipp.* III, § 32. Il a proposé quelques conjectures, naturellement en petit nombre (on sait que le texte de Démosthène ne s'y prête pas), dont la plus plausible me paraît être celle par laquelle il substitue ἢ ἄρ' οὔποτε δεῖ à εἰ ἄρα ποτὲ δεῖ dans le discours sur les traités avec Alexandre (§ 30).

Les notes explicatives fournissent tout ce qui est nécessaire pour bien comprendre soit les mots, soit les constructions. Je ne trouve à chicaner que çà et là sur les nuances, par exemple : *Cherson.* § 3. Il me semble que dans οἴομαι τὴν

ταχίστην συμφέρειν καὶ βεβουλεῦσθαι καὶ παρεσκευάσθαι, le parfait ne marque pas l'impatience de l'orateur. Le parfait passif grec répond assez ordinairement à la construction française du verbe *être* avec le participe passé. « Il importe qu'au » plus vite une décision *soit prise* et que les préparatifs *soient faits*. » — § 14 οἱ πάροντες équivaut-il ici à οἱ παρῆσαν? ne signifierait-il pas « ceux qui sont sur » les lieux? » — § 55, τὰ χρήματα ..... ἃ καὶ φυλάττειν καὶ κολάζειν τοὺς ἀδικοῦντας ἐφ' ὑμῖν ἐστι. « Le relatif » remarque M. W. « ne se rapporte plus » au second membre de phrase : *irrégularité* familière aux Grecs. » Cette construction n'est *irrégulière* que pour nous; elle était de règle chez les Grecs (Voir Krüger § 60, 6). On en rencontre en français un certain nombre d'exemples au XVIIe siècle, comme dans Bossuet (*Hist. des Variations*, I, 13 b éd. Chalandre) : « Il ne s'agit pas de ce que j'ai dit, mais de ce que dira l'Église, à laquelle je ne prétends pas répondre comme un adversaire, mais l'écouter comme un disciple, » et même ouvrage XI, 193 b, « ...une longue conférence... » qu'Abraham Scultet... rapporte tout entière dans ses annales... et déclare qu'il » l'a transcrite mot à mot. » Voir les exemples rassemblés par M. Marty-Laveaux, lexique de Racine (Hachette), p. cxxxiv.

Charles THUROT.

---

7. — **Histoire de la Géographie** et des découvertes géographiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN, président honoraire de la Société de géographie de Paris, etc., accompagnée d'un atlas historique en douze [*rectè* treize] feuilles. Gr. in-8°, xvj-615 p. Paris, Hachette, 1873. — Prix : 20 fr.

Depuis plusieurs années déjà étaient annoncées trois œuvres qui devaient être le couronnement de la carrière géographique de M. Vivien de Saint-Martin, un dictionnaire, un atlas, et une histoire de la géographie. Celle-ci paraît la première, et fait bien augurer de la trilogie. Aussi bien, les nombreux travaux par lesquels M. V. a pris place parmi nos meilleurs géographes étaient une garantie qu'il n'abordait une aussi vaste entreprise qu'après une préparation longue et variée. Sans parler de ses ouvrages sur le Caucase et sur l'Asie Mineure, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a couronné ses travaux sur l'ancienne géographie de l'Inde et du Nord de l'Afrique, et le recueil bien connu de ses annuaires montre avec quel soin M. V. se tient au courant des publications géographiques du globe. Il serait difficile d'être mieux renseigné.

Écrivant ce livre pour le grand public, M. V. a dû faire entrer en un seul volume les faits si nombreux et si divers qui constituent l'histoire de la géographie et des découvertes géographiques. Aussi la principale difficulté était-elle de proportionner sagement les parties diverses de ce vaste ensemble. L'auteur a pensé que la lumière devait être d'autant plus largement distribuée qu'il remontait plus haut et il a donné aux temps anciens le tiers de l'espace dont il disposait. Partant des âges les plus reculés M. V. montre comment, de siècle en siècle et par l'œuvre des différents peuples qui se sont transmis la civilisation, la terre s'est peu à peu élargie sous les efforts de l'homme jusqu'à ce que son étendue et sa forme (sauf quelques régions) fussent nettement déterminées.

Les Égyptiens viennent naturellement les premiers : les colonnes commémoratives des expéditions de Touthmosis et de Sésostris sont les plus anciens monuments géographiques que l'on connaisse, et c'est dans les limites du monde connu des Égyptiens que se renferme la liste des peuples de la Genèse, si instructive qu'elle soit pour nous. Malgré la ruine de la littérature de Sidon et de Tyr, on sait que leurs hardis navigateurs (qui découvrirent les îles Britanniques et les Canaries) reportèrent bien loin les limites de la terre alors connue et les explorations des Carthaginois continuèrent et complétèrent l'œuvre des Phéniciens. Après ces peuples M. V. arrive aux Grecs et ceux-ci occupent la plus grande partie des pages consacrées aux temps anciens. Ce sont en effet les études des philosophes et des écrivains de la Grèce qui ont constitué la géographie à la fois comme science mathématique et comme science descriptive. La géographie commence avec Thalès (sans doute sous l'influence de l'enseignement égyptien); le moyen âge tout entier devait vivre sur les théories de Ptolémée; et si puissamment que les Romains aient contribué par leurs conquêtes et par leurs expéditions à la connaissance positive du monde, ce sont les écrivains grecs qui, pour la plus grande partie, en ont recueilli les résultats.— La période qui s'étend de l'invasion des Barbares à la découverte du Nouveau-Monde est surtout remplie par les travaux des géographes arabes, qui ont, à la vérité, plutôt conservé que développé la science géographique qu'ils avaient reçue des Grecs. M. V. analyse avec assez de détails leurs ouvrages.

A partir de Christophe Colomb, l'histoire de la géographie se résume principalement dans celle des explorations et des découvertes. A propos du nom donné à ce nouveau continent M. V. explique par quel enchaînement de circonstances assez naturelles on ne pensa pas d'abord à donner à ces terres le nom du célèbre Génois. C'est que Colomb lui-même n'y voyait que les îles les plus avancées de l'extrême Asie. C'est à force de se heurter et au Nord et au Sud à une ligne non interrompue de terres qu'on reconnut devant soi un continent. Au moment où les découvertes prenaient ce caractère grandiose, on publiait en Italie et on se passait de main en main des lettres où le Florentin Americ Vespuce racontait des explorations auxquelles il avait pris part, et dont il s'attribuait le principal mérite. Le succès de ce petit recueil fit donner le nom du *reporter* au monde dont il décrivait les merveilles[1].

Raconter le livre de M. V. serait résumer un résumé. L'auteur a rejeté l'appareil de l'érudition dans ses notes; il y donne l'indication des sources et des principaux ouvrages à consulter sur chaque partie de son sujet, de sorte que le lecteur curieux peut étudier en détail ce que M. V. n'indique qu'en passant. L'histoire de la géographie tient par bien des côtés à l'histoire des autres sciences et à l'histoire même de l'humanité. M. V. ne néglige aucun de ces rapports et il y a mainte fois profit à faire de ses observations.

Citons par exemple ses réflexions sur le fameux *plateau central* de l'Asie qu'il a

---

1. C'est Martin Hylacomylus qui a le premier proposé de donner au nouveau monde le nom d'Amérique. Cf. *Revue critique*, 1867, t. I, p. 311.

longtemps été de mode de considérer comme le point de départ de la civilisation et le berceau des peuples civilisés. Pour quelle raison? Sans doute parce qu'on ne le connaissait pas, car l'homme, dont la nature répugne au scepticisme, aime mieux expliquer le connu par l'inconnu que se résigner à l'ignorance :

« L'Asie centrale a été longtemps le pays des prodiges et des fables. A une époque — et elle n'est pas encore bien éloignée — où l'on n'avait aucune notion précise sur sa configuration physique, on se représentait cette région intérieure comme un énorme renflement qu'on avait nommé par excellence le *plateau central,* et de ce plateau on avait fait la demeure d'un *peuple primitif,* qui avait, assure-t-on, devancé tous les autres peuples dans la culture des sciences et dans la voie de la civilisation. Un grand nombre des notions physiques et astronomiques que l'on reconnaissait, ou que l'on croyait reconnaître chez les plus anciennes nations historiques de l'Orient et de l'Europe, chez les Indiens notamment, chez les Babyloniens, chez les Égyptiens et chez les Grecs, n'étaient que les débris épars de cette civilisation primordiale dont l'ancien monde avait hérité sans en connaître la source... Ces chimères de l'aventureux paradoxe et du vain esprit de système se sont évanouies aux premières clartés de la saine critique et de l'observation. Ce qu'on nommait le plateau central, entre le Tibet et l'Altaï, n'est plus qu'une région d'une médiocre altitude occupée par des déserts de sable et par des steppes herbeux, où jamais n'a pu se former un état de quelque importance. Ce que Bailly regardait comme le siége de la première civilisation du monde et de la plus ancienne culture des sciences, n'a jamais été et n'a pu être, depuis l'origine des temps, que la demeure des rudes tribus de sang turk ou mogol, éternellement vouées à la vie pastorale. Les hordes sauvages qui, à diverses époques de l'histoire, se sont répandues sur l'Europe et sur le midi de l'Asie, portant avec elle la dévastation et la terreur, sortaient pour la plupart de ces hauts pâturages de la Tartarie : ce n'est pas la civilisation c'est la destruction et la barbarie qui sont descendues de cette région intérieure. »

En effet depuis que l'on connaît l'intérieur de l'Asie, l'ethnologie conjecturale ne peut plus y laisser ce *plateau central,* berceau primitif de la civilisation, qu'elle y avait placé. Dans un ouvrage récent, M. Frédéric Müller[1] l'a remplacé par le plateau de l'Arménie dont il fait le siége primitif de ce qu'il appelle la race méditerranéenne[2]?

L'Atlas qui accompagne l'ouvrage de M. V. et qui a été gravé sous sa direction comprend les cartes suivantes : I. La table des peuples de Moïse et la géographie de la Genèse. — II. Géographie primitive des Grecs, Homère, Hésiode, les Argonautes. — III. Développement progressif de la Mappemonde grecque depuis Homère jusqu'à Ptolémée. — IV. Le monde connu des Grecs avant l'expédition d'Alexandre. — V. Carte de l'expé-

1. *Allgemeine Ethnographie,* Vienne, 1873.
2. M. Fr. Müller réunit sous ce nom les Basques, les peuples du Caucase, les Hamito-Sémites et les Aryens, en un mot ce qu'on appelait autrefois la race blanche ou caucasique.

dition d'Alexandre. — VI. Le monde connu des anciens au deuxième siècle de notre ère. — Les cartes VII et VIII contiennent des spécimens cartographiques de l'antiquité et du moyen âge; c'est l'histoire subjective de la géographie sous une forme qui frappe immédiatement le regard le plus distrait. — IX. Le monde connu des Occidentaux aux XIIIe et XIVe siècles. — X et XI. Le monde connu en 1491 et en 1550. — XII. Fac-simile de la mappemonde d'Ortelius (1587). — XIII. Enfin un planisphère selon les connaissances actuelles fournit un point de comparaison à toutes les cartes précédentes.

Cette histoire de la géographie est une œuvre savante par les recherches et par l'érudition de son auteur, mais elle s'adresse par sa forme au grand public. La netteté des divisions et la clarté du récit en rendent la lecture facile autant qu'attrayante. On doit souhaiter le succès d'un semblable livre; car il ne peut que créer des amis aux études géographiques.

H. GAIDOZ.

---

8. — **Œuvres complètes de Théodore Agrippa d'Aubigné** publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux accompagnées de notices biographique, littéraire et bibliographique, de variantes, d'un commentaire, d'une table des noms propres et d'un glossaire, par MM. Eugène RÉAUME et DE CAUSSADE. T. Ier. Paris, Alph. Lemerre. 1873. In-8° écu de xvij-609 p. — Prix : 10 fr.

Rendant compte ici (n° du 25 mai 1872, p. 328-330) du *Théodore Agrippa d'Aubigné à Genève* de M. Th. Heyer, je saluais d'avance l'édition de MM. Réaume et de Caussade « comme un des plus heureux événements littéraires du temps » où nous vivons. » Ce n'était pas trop dire. Nous devrons aux nouveaux éditeurs environ 1500 pages entièrement inédites de celui qui, comme ils se plaisent à le rappeler (p. xxvi), est regardé comme « le plus vigoureux esprit du XVIe siècle; » à tant de pages de tous inconnues, et dignes quelquefois « pour la verve, l'éner- » gie, la grandeur d'âme, » d'être rangées « parmi les plus belles dans l'œuvre » entière du poète et de l'historien, » il faut joindre un nombre environ double de pages qui, jusqu'à ce jour, n'avaient pas été assez fidèlement reproduites, et qui, publiées cette fois d'après les manuscrits originaux, apparaissent enfin dans toute leur pureté et dans tout leur éclat[1]. Constatons, en outre, que l'exécution matérielle ne laisse rien à désirer, que la beauté du papier rivalise avec celle des caractères, que M. Claye et M. Lemerre ont admirablement secondé MM. Réaume et de Caussade, et qu'en un mot le nouveau d'*Aubigné* mérite d'être aussi bien accueilli des bibliophiles les plus délicats, que des érudits les plus exigeants.

Le tome Ier renferme : 1° une *Introduction;* 2° les *Mémoires* de d'Aubigné auxquels on a rendu leur véritable titre : *Sa vie à ses enfants* (p. 1-128); 3° ses *Lettres* (p. 129-599). Examinons successivement ces trois parties.

---

1. Exceptons-en toutefois les *Tragiques* récemment publiées, d'après les manuscrits de Bessinges, par M. Charles Read (Académie des Bibliophiles, 1872). M. Read a encore fait paraître sous le nom d'Agrippa d'Aubigné une petite satire en prose, l'*Enfer*. MM. R. et C. n'admettront pas cet opuscule dans leur édition, « faute de raisons sérieuses pour » l'attribuer à la plume de d'Aubigné. »

L'*Introduction,* élégamment écrite par M. Réaume, contient d'intéressants détails sur les sources où les éditeurs ont puisé, sur le concours qui a été prêté à leur œuvre, sur le système qu'ils ont adopté pour leur travail. Ce fut une note de l'auteur de l'*Histoire de la réformation en Europe,* M. F. H. Merle d'Aubigné, insérée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (octob. 1863), qui appela l'attention sur les *Œuvres inconnues de d'Aubigné à rechercher et sur ce qui reste de ses mss.* M. Merle d'Aubigné, trop âgé pour publier les mss. inédits de son illustre ancêtre, aida MM. R. et de C. à pénétrer dans le château de Bessinges et à obtenir de Mme la douairière Tronchin l'autorisation de copier les manuscrits inédits et de collationner les imprimés sur les brouillons et les minutes originales. La diabolique écriture de d'Aubigné était un grand obstacle, mais, à force de temps et de patience, les difficultés furent vaincues[1], et les éditeurs ont pu déclarer (p. vj) qu'ils ont, en définitive, « tout lu, tout transcrit, » et comparer leur texte à un *calque,* à une *photographie* des manuscrits. — Les richesses de la collection Tronchin n'ont pas satisfait leur noble avidité : grâce aux bons soins de M. Jules Bonnet, de M. P. Marchegay, de M. Gustave Masson, grâce aux communications de M. le duc de la Trémoille, de M. du Rieu, conservateur de la bibliothèque de l'université de Leyde, de M. Benjamin Fillon, de M. Abel Bardonnet, de M. Feuillet de Conches, de M. le duc de Noailles, etc., divers documents inédits ont si bien grossi leur butin, qu'ils ont eu le droit de dire (p. ix) : « Si quelque rare épave a échappé à nos recherches, elle ne saurait, croyons-nous, apporter un contingent d'une grande importance à ceux qui seraient tentés de compléter notre travail. » Quant à la méthode suivie, elle est des plus simples : les éditeurs ne suppriment rien, ne changent rien; ils reproduisent intégralement l'œuvre de d'Aubigné[2], en respectant l'orthographe des manuscrits et en modifiant seulement un peu la ponctuation. Ils ont mieux aimé s'exposer à conserver un mot douteux, qu'à corriger une prétendue faute. Jusque-là c'est parfait. Mais ce que je déplore, ce que la plupart des lecteurs, j'en suis sûr, déploreront avec moi, c'est que toutes les notes aient été renvoyées au dernier volume. Dans quel embarras nous jette-t-on ainsi, grand Dieu! Même en accordant aux éditeurs la plus merveilleuse activité, en admettant que les circonstances leur soient aussi souriantes, aussi favorables que possible, il faut bien croire que plusieurs années seront nécessaires à l'achèvement de leur

---

1. Pour le déchiffrement de quelques-unes des plus inextricables énigmes, MM. R. et de C. ont eu recours à M. Henri Bordier et à un jeune paléographe, devenu son gendre, M. Théophile Dufour.

2. On ne trouvera dans leur édition ni « le lourd et grossier pamphlet du *Divorce satirique,* quelquefois attribué à d'Aubigné sans autre raison que son inimitié bien connue » contre Marguerite de Navarre, » ni une *Histoire du siége de La Rochelle* (1572-1573), bien à tort inscrite à son compte par le P. Lelong et qui a été rédigée par un écrivain catholique, ni le *Libre Discours sur l'estat present des Eglises reformées en France* (1619), que Brunet et MM. Haag nomment parmi ses œuvres et qui, pour la forme comme pour le fond, ne saurait lui appartenir. M. R. (p. x) fait observer que la *Lettre du sieur d'Aubigné sur quelques histoires de France et sur la sienne* (1620), citée comme un opuscule spécial dans la *France protestante,* n'est autre chose qu'un tirage à part de la préface de l'*Histoire universelle.*

entreprise. Or se figure-t-on un lecteur obligé d'attendre si longtemps l'explication de tel ou tel passage obscur ? Et, remarquons-le, les passages obscurs abondent dans les œuvres de d'Aubigné, et nul auteur, peut-être, du XVIe siècle n'a autant que lui besoin d'un commentaire perpétuel. Du reste, si MM. R. et de C. ont imposé à notre curiosité un supplice aussi prolongé, ce n'est pas volontairement. Voici leurs excuses (p. xxiij) : « Nous aurions, pour notre part, » hésité à séparer du texte, pour les reporter dans un dernier volume, presque » toutes les notes explicatives. A ceux qui nous reprocheraient ce système, nous » n'avons qu'un mot à répondre : nous avons dû nous conformer au cadre d'une » collection en cours de publication, appréciée par les bibliophiles, et accepter » des conditions que nous n'avons pas dictées. Le lecteur y gagne du moins un » texte d'une plus symétrique ordonnance, d'un plus bel aspect typographique. » Soit ! Mais pourquoi ne pas placer ces notes à la fin de chaque volume ? L'œil n'y perdait rien, et le lecteur n'avait qu'à tourner quelques feuillets pour trouver l'indispensable explication. On se résigne bien à attendre une *clef* pendant quelques minutes : on ne saurait l'attendre — mettons les choses au mieux — pendant trois ou quatre ans. Cette plainte exprimée, je n'ai que des éloges à donner à une *Introduction* où sont réunis tant de bons renseignements, tant d'excellentes appréciations, et où éclatent (p. xxvj-xxvij) ces généreux sentiments : « Qu'il » nous soit permis, en terminant, de dire qu'au milieu des épreuves imposées à » la France, quand le présent et l'avenir réclament des cœurs solidement trem- » pés, ce n'est pas faire œuvre étrangère aux nécessités de l'époque et consa- » crer ses loisirs à une vaine exhumation, que de rajeunir la mémoire d'un » caractère aussi ferme, aussi énergique que celui d'Agrippa d'Aubigné. En » relisant les beaux vers et les pages éloquentes de notre inflexible huguenot, » nous nous sommes rappelé les paroles que Tacite prête à Thraséas, condamné » à s'ouvrir les veines. L'intrépide stoïcien, offrant à Jupiter Libérateur une » libation de son sang, fait approcher le questeur pâle d'effroi : Tu es né, lui » dit-il, dans des temps où il convient de fortifier son âme par des exemples » de fermeté ! — Et nous aussi, pouvons-nous dire, nous vivons à une époque » où il convient de retremper les âmes et de les relever par l'exemple de cou- » rages indomptables, de consciences qui ne savent pas capituler[1]. »

En comparant le texte des *Mémoires* donné par MM. R. et de C. avec celui qu'avait donné, en 1854 (Bibliothèque Charpentier), leur « premier éditeur » sérieux, » comme ils surnomment M. Lud. Lalanne (p. xxj), on voit combien le manuscrit du Louvre était inférieur au manuscrit de la collection Tronchin. Dans la *Préface* « à Constans, Marie et Louise d'Aubigné, » là où M. L. L. (p. 1) avait lu : « Vous voyez comme ils ont remédié aux *pressez* du costé, » ce qui était incompréhensible, MM. R. et de C. ont lu (p. 3) : « Vous voyés » comment ils ont remedié aux *presses* du costé, » et là où M. L. L. avait lu

1. J'aime à rapprocher de ce passage ce que disait naguère, à propos de Joinville, dans un langage si ému et si élevé, M. N. de Wailly : « Plus que jamais, quand la France est » mutilée, quand saigne la plaie d'un douloureux déchirement, il faut rester attachés à » nos traditions qui, elles aussi, sont une portion vivante de la patrie. »

(p. 2) : « Je désire que mes heureuses *et* honnorables actions vous donnent de » *l'envie,* » MM. R. et de C. ont lu (p. 4) : « Je désire que mes heureuses *ou* » honorables actions vous donnent *sans envie* l'émulation... » M. L. L., coupant un nom propre en deux syllabes dont la première devient un nom commun, nomme (p. 4) le second précepteur d'Agrippa : « *père Gim.* » MM. R. et de C. rétablissent ainsi ce nom (p. 6) : « *Peregim.* » Le ministre « Leschalart » de M. L. L. (p. 9) se transforme en « Eschalart » dans le nouveau texte (p. 9). Résumant les paroles de son père mourant, d'Aubigné dit dans la version de M. L. L. (p. 12) : « luy recommanda... l'amour des sciences et d'estre *veritable.* » *Ainsi* le baisa, » et dans celle de MM. R. et de C. (p. 10) : « luy recommanda.. l'amour des sciences, et d'estre *veritable ami,* le baisa... » M. L. L. appelle le curateur du jeune d'Aubigné (p. 12) : *d'Aubeville.* C'était, d'après MM. R. et de C. (p. 11) : *Aubin d'Abeville.* M. L. L. imprimant (p. 13) : « Les précepteurs estoient des obstacles ou des *Œbalies,* » disait, en note : « J'ignore d'où vient ce mot qui a peut-être été défiguré par le copiste. » Étrangement défiguré en effet! MM. R. et de C. ont lu (p. 11) : « Les précepteurs estoyent des *Orbilies,* » c'est-à-dire qu'ils ressemblaient au farouche précepteur d'Horace, le proverbial *Orbilius*[1]. A la page 19 de l'édition Charpentier, une phrase est inachevée : « il » luy prit un grand désir de se jetter après elles et l'amas de ses desplaisirs. » A la page 12 de l'édition Lemerre, la phrase est ainsi complétée : « et l'amas de ses desplaisirs l'*emportoit à cela...*» le « sieur *Covriant* » de M. L. L. (p. 16) se divise, sous la plume de d'Aubigné (p. 13), en deux personnages, le *sieur* de Mirambeau et le capitaine Soribrand. La rivière que M. L. L. prend pour la *Dordogne* (p. 17) est, dans le nouveau texte (p. 14), la *Drongne,* aujourd'hui la Dronne, rivière qui se jette dans l'Isle, un peu au-dessous de Coutras.

Je ne rapprocherai pas plus longtemps les mauvaises leçons du manuscrit du Louvre des bonnes leçons du manuscrit de Bessinges, me contentant de déclarer que l'édition de MM. R. et de C. l'emporte autant sur celle de M. L. L., que cette dernière l'emportait sur les éditions du XVIIIe siècle.

Les *Lettres* recueillies par MM. R. et C. sont au nombre de 234. Les éditeurs ont divisé ces lettres en huit livres : I. *Missives et discours militaires ;* II. *Lettres et mémoires d'Estat ;* III. *Lettres d'affaires personnelles ;* IV. *Lettres familières ;* V. *Lettres de piété ou poincts de théologie ;* VI. *Lettres touchant quelques poincts de diverses sciences et touchant les personnes qui par elles ont acquis réputation ;* VII. *Lettres diverses de la collection Tronchin ;* VIII. *Lettres de sources diverses.* La majeure partie de cette correspondance était inédite. Parmi les lettres déjà publiées, citons les 60 lettres qui se trouvent, les unes *in-extenso,* les autres à l'état de fragments, dans le livre de M. Th. Heyer (Genève, 1870) ; une très-longue *lettre à Madame, sœur unique du Roy,* qui a paru, par les soins de M. F. Chavannes, et sous ce titre : *De la douceur des afflictions,* dans le *Bulletin de la*

---

1. .....Memini quæ plagosum mihi parvo
Orbilium dictare.....
(*Lib.* II, *Epist.* I, v. 71, 72.)

Société de l'histoire du protestantisme français (t. IV, p. 561) [1]; une lettre à M. de Pontchartrain insérée par M. Ch. Read dans le même recueil (t. I, p. 386); quatre lettres insérées (non intégralement) dans l'ouvrage de M. Th. Lavallée sur *La famille d'Aubigné;* quatre autres lettres insérées dans l'ouvrage de M. H. Bonhomme (*Madame de Maintenon et sa famille*), enfin une lettre insérée par M. B. Fillon dans ses *Souvenirs d'un voyage à Poitiers.*

Toutes les lettres publiées par MM. R. et de C. appartiennent, moins une [2], à la période comprise entre 1600 et 1630, année de la mort de d'Aubigné. C'est donc presque uniquement la correspondance de l'homme mûr et du vieillard qui nous est livrée. Quel malheur que l'on n'ait pas retrouvé les lettres du jeune homme, ces lettres qui devaient être si vives, si pétillantes ! L'entrain avec lequel sont écrites quelques-unes des lettres du sexagénaire peut donner une idée de ce qu'était l'entrain de d'Aubigné, quand, dans la « fureur » de sa jeunesse, il aimait et célébrait Diane de Talcy [3], l'inspiratrice des poésies qu'il appela si gracieusement le *Printems*. Il nous manque aussi beaucoup d'épîtres familières écrites par d'Aubigné dans la dernière moitié de sa vie. Les éditeurs gémissent avec raison (p. xv et xvj) sur la disparition de presque toutes ces *Lettres familières* « pleines, » selon l'expression de l'auteur, « de railleries non communes. » « Hélas ! disent-ils, c'est sans doute leur esprit même qui les a fait condamner ! » La plume satirique qui écrivit la *Confession de Sancy* ne se gênait guère dans » le commerce familier pour appeler *un chat un chat*. Des scrupules rigoristes, » les susceptibilités de quelque famille, une indélicate curiosité ont pu faire » déchirer ces feuillets qui manquent au manuscrit, et dérober un cahier dont » l'absence était déjà signalée dans l'inventaire remis à Théodore Tronchin. » Quoi qu'il en soit, il faut bien avouer que nous avons perdu, sinon les lettres » les plus intéressantes, au moins les plus piquantes [4]. »

Il serait trop long d'indiquer tout ce que les *Lettres* de d'Aubigné renferment soit de curieux, soit d'important. Pour sa biographie, pour celle de plusieurs de ses contemporains célèbres [5], pour l'histoire politique ou littéraire [6]

---

1. Il en avait déjà paru, vers 1600, une édition dont on ne connaît plus que deux exemplaires. Le titre de la pièce est celui-ci : *Traitté des doulces afflictions*. Quoique si rare, l'opuscule n'a pas été mentionné dans le *Manuel du Libraire*.

2. Écrite de Nérac, le 1er avril 1583, à M. de la Popelinière, et déjà publiée par M. L. Lalanne, à la suite des *Mémoires* (p. 457).

3. Diane de Talcy était une nièce de la *Cassandre* de Ronsard (Mlle de Pré). Voy. la lettre XI du livre VI, p. 457.

4. Une des plus jolies des lettres familières qui nous ont été conservées est la lettre au baron de Vijan (p. 360-362), écrite, en prenant l'expression dans toute sa réalité, *à propos de bottes*.

5. Voyez notamment ce qu'il dit (*passim*) de Henri IV, du connétable de Lesdiguières, du premier maréchal de Biron, du duc de Bouillon, du duc d'Epernon, du duc de Candalle, du duc de Rohan, du chancelier de Bellièvre, du cardinal du Perron, du P. Cotton, de Bussy d'Amboise, du président d'Expilly, de Ph. Du Plessis-Mornay, de MM. de Vignoles, de Frontenac, de Loménie, etc.

6. Indiquons surtout la lettre VIII du livre VI (*A mes filles touchant les femmes doctes de nostre siècle*, p. 445-450), la lettre X du même livre au poète Certon sur les *vers mesurez françois* (p. 453-456), et la lettre suivante (p. 457-462), où d'Aubigné donne « un

de son temps, on trouvera, presque à chaque page, toutes sortes de particularités [1]. Quant aux expressions originales, aux spirituelles saillies, elles sont innombrables [2], et c'est surtout en lisant les *Lettres* de d'Aubigné, que l'on reconnaît en lui un écrivain de la famille de Rabelais et de Montaigne.

T. DE L.

---

9. — **Étude sur la langue et la versification de Malherbe,** par Émile BECKMANN. In-8°. Elberfeld. 1873, Friderichs. — Prix: 2 fr.

Il peut paraître téméraire de la part d'un étranger d'avoir entrepris le travail que nous annonçons; M. Beckmann a prouvé qu'il n'était pas au-dessous de sa tâche et le soin, non moins que l'incontestable talent, avec lequel il l'a menée à bien témoigne à la fois de sa connaissance approfondie de notre langue et de l'étude consciencieuse qu'il a faite des poésies de Malherbe.

Après une courte introduction, dans laquelle peut-être on retrouve trop souvent les opinions de M. Nisard, et où il a cherché à caractériser le rôle du réformateur de la poésie française et la place qu'il occupe dans notre histoire littéraire, M. Beckmann aborde son sujet; son livre se compose de deux parties d'inégale longueur : l'étude de la langue (p. 7-66), et celle de la versification (p. 66-74) dans les œuvres de Malherbe. On est surpris que l'auteur ait ignoré, ou paraisse avoir ignoré, que ce sujet avait été traité dans le tome V de l'édition de Malherbe, publiée sous la direction de M. Ad. Régnier, et on peut regretter qu'il se soit ainsi volontairement privé de renseignements utiles et tout trouvés, qui lui eussent permis d'être plus complet sur plusieurs points et évité des recherches superflues sur d'autres. On nous a si souvent reproché à nous autres Français de ne pas nous tenir assez au courant des publications du jour, que nous nous étonnons de voir qu'on procède parfois de même en Allemagne.

» rolle des poètes de mon temps, » avec « jugement de leurs merites, » et où figurent, (après un souvenir accordé à Alain Chartier), Ronsard, Desportes, les deux frères Jamin, Du Bartas, le président de Thou, Rapin, Bertaud, etc.

1. Trois particularités, entre toutes les autres, m'ont paru devoir être signalées : Voyez (p. 275) ce qui regarde l'amusante attitude de Bellièvre à Mont-de-Marsan; (p. 328) ce qui regarde Bussy d'Amboise, le type, semblait-il, du frivole courtisan, corrigeant, en helléniste raffiné — (qui l'aurait cru?) — « quelques vers grecs qu'il avoit faits », et (p. 330) ce qui regarde « le père du brave comte de Montgommery portant le nom de » Lorges, » allant ramasser, au milieu d'un combat de lions, un gant que sa dame avait laissé tomber et accompagnant la remise du gant de la plus dure réprimande. Je suppose que les éditeurs n'oublieront pas de rapprocher, dans leur commentaire, ce dernier récit d'un récit presque semblable de Brantôme et d'un autre récit à peu près du même genre emprunté par M. de Puymaigre à une romance du XV° siècle (*La cour littéraire de Don Juan II, roi de Castille*, Paris, 1873, t. I, p. 26 et 27). Cf. encore *Ibid.* p. 50.

2. J'en citerai deux seulement prises dans les premières pages, et sans qu'elles aient été cherchées : « .....J'engage ma teste, que j'estime beaucoup, et mon honneur qui vault » encores mieux que..... je feray faire aux assiegeants ce que firent les muguets de Pene- » lope, qui se contentants des servantes, laisserent la maistresse en paix (p. 136). » — « A » la verité je cède en science aux excellentes personnes à qui vous en pouvez communiquer, » mais j'ose dire que un moindre medecin, qui a l'œuil et la main sur son malade, en doit » mieux ordonner qu'un suffisant, à qui on porte l'urine bien loin (p. 142). »

Quoi qu'il en soit de ces critiques, on remarque assez peu chez M. Beckmann ce défaut d'information; passant successivement en revue chaque partie du discours, il examine l'emploi régulier ou anormal qu'en a fait Malherbe, et relève avec une sagacité qu'on ne saurait trop louer les erreurs et les fautes où le réparateur de la langue est tombé plus d'une fois, comme les réformes heureuses qui lui sont dues. Il n'y aurait point intérêt à suivre ici en détail le travail auquel s'est livré M. Beckmann; la plupart des remarques qu'il a faites portent sur des questions bien connues chez nous; elles n'en témoignent pas moins de recherches attentives et bien conduites, autant que d'une méthode sûre et irréprochable.

Les qualités que révèle la première partie de l'étude sur Malherbe se retrouvent également dans la seconde; on y reconnaît partout le disciple de Diez. Mais ce qui est de l'auteur et un mérite qui lui revient à lui seul, c'est l'intérêt qu'il a su répandre sur un sujet aussi aride, c'est la pureté avec laquelle il a su écrire dans une langue aussi difficile à manier que la nôtre pour un étranger[1]. Ce début, — nous croyons du moins que c'en est un, — donne les plus grandes espérances.

C. J.

---

10. — **Friedrich der Grosse und die deutsche Literatur.** Mit Benutzung handschriftlicher Quellen, von Heinrich PRŒHLE. In-18°, xij-303 p. Fr. Lipperheide. 1872. — Prix: 4 fr.

« Frédéric le Grand a cela de commun avec Gœthe qu'entre toutes ses bio-
» graphies la plus intéressante et en même temps celle qui est la plus connue en
» Allemagne a été écrite par un Anglais. La vie et le caractère de Frédéric
» offraient cependant un côté qu'aucun étranger ne peut bien saisir. Les questions
» qui s'y rattachent avaient été trop négligées du peuple allemand, qu'elles
» touchent pourtant de si près. Ce sont ces questions que j'ai cherché à résoudre
» dans le présent livre. » Nous aurions aimé que M. Prœhle nous eût dit d'une manière plus claire et moins énigmatique le but qu'il s'était proposé dans l'ouvrage que nous annonçons, et il nous semble qu'il ne devait pas être bien difficile de le faire.

Quelque insoucieux qu'il ait été pendant toute sa vie de la littérature de son pays, Frédéric II n'en a pas moins, bien qu'indirectement, influé sur elle; mais c'est à l'époque de la guerre de Sept-Ans, qui lui valut même à l'étranger tant de sympathies, que l'admiration qu'il inspirait fut à son comble; et ce furent, cela était tout naturel, les écrivains originaires de Prusse qui la ressentirent au plus haut point, et y trouvèrent une véritable source d'inspiration; mais quelle

---

1. Voici cependant quelques fautes de langue que j'ai relevées et que je signale à M. B. pour lui prouver le soin avec lequel j'ai lu son livre : P. 1, l. 6, *n'a* non-seulement; lisez : a non-seulement. — P. 35, n'admettent plus tuer dans cette *fonction;* au lieu de dans ce *sens*. — P. 41, sans *avoir* attention; lisez : sans *faire* attention. — Id., nous *en* citerons celui-ci. *En* est de trop dans cette tournure que M. B. affectionne, je ne saurais dire pourquoi. — P. 49, en voici *l'*un, pour en voici un. — P. 67. Les poètes *chancelaient* dans leur pratique. *Chanceler* n'est pas synonyme de *hésiter*.

différence entre l'enthousiasme des poètes de Halle ou de Berlin et la froideur des écrivains des diverses écoles poétiques qui prirent naissance, dans le reste de l'Allemagne, pendant le dernier tiers du XVIIIe siècle? Auprès d'eux Frédéric ne rencontra qu'une indifférence presque égale à celle qu'ils lui inspiraient eux-mêmes. Le sujet se trouve donc ainsi tout d'abord circonscrit, et M. Prœhle l'a, dans le fait, à peu près renfermé dans ses limites toutes naturelles. *Frédéric jusqu'à son avénement au trône, l'école prussienne, Ramler et le mouvement politique et littéraire de Berlin à l'époque de la guerre de Sept-Ans*, enfin *l'écrit de Frédéric II sur la littérature allemande*, telles sont les principales divisions de son livre; il en a ajouté une autre encore : *Klopstock et l'État prussien*; mais en dépit du titre, elle se rattache assez peu à son sujet.

Je dirai peu de chose de la première partie, celle qui a pour objet la jeunesse de Frédéric; son arrestation et sa mise en jugement, son mariage, le voyage qu'il fit à Strasbourg peu après son avénement au trône, enfin une étude non sans intérêt sur Bielefeld, voilà à peu près tout ce qu'elle renferme; mais l'éducation toute française qu'il reçut et dans laquelle il faut voir pourtant la première cause de son indifférence pour la langue et la littérature allemande, son admiration pour Voltaire et ses premières relations avec le grand poète, ainsi que sa passion malheureuse pour les vers, toutes choses qui ne firent que le confirmer dans ses premiers goûts, voilà ce que M. Prœhle a à peine jugé digne d'examen; et cependant c'est de l'étude approfondie de ces questions que peut seule sortir l'explication de l'énigme singulière et étrange d'un prince méconnaissant, malgré son incontestable valeur, et méprisant sa langue maternelle au point de ne se servir toute sa vie, comme expression de ses pensées, que d'un idiome étranger.

La seconde partie, celle où il parle des poètes de l'école prussienne, est sans contredit la plus importante du livre de M. Prœhle; c'est là aussi, il faut le reconnaître, avec ce qui a trait à Ramler, le fond même de son sujet. La vérité a été dite depuis longtemps sur les poètes de Halle et il est difficile de réformer le jugement qu'on en a porté; on ne peut s'empêcher aussi de trouver que l'auteur ne les traite bien favorablement, et qu'il leur accorde sur la littérature contemporaine une influence qu'ils n'ont ni exercée ni pu songer à avoir. Je viens de relire quelques-uns des *Lieder* les plus célèbres de Gleim et, avec la meilleure volonté, je ne saurais y découvrir rien de ce qui fait le caractère de la poésie populaire, dont M. Prœhle voudrait voir dans l'auteur des *Chants d'un grenadier* un des précurseurs. Ce qu'il dit de Kleist est moins contestable, et un des mérites de son livre est de nous donner un recueil de lettres inédites de l'ami de Lessing; si elles ne nous font connaître aucun événement bien important de sa vie, elles confirment du moins ce qu'on savait de cette nature fière et sereine qui a peut-être inspiré à Lessing son chef-d'œuvre dramatique, et été le modèle du Tellheim de *Minna de Barnhelm*.

Le chapitre consacré à Ramler complète l'histoire de l'école prussienne et offre un portrait non sans intérêt de l'état de la littérature allemande à Berlin vers la fin de la guerre de Sept-Ans; c'était là, dans la capitale de la Prusse et peut-être encore à Halberstadt seulement, que Frédéric avait conservé parmi les écrivains

du jour quelques rares admirateurs, les autres étaient ou indifférents ou hostiles. On sait comment, après avoir voulu le chanter, Klopstock avait attaqué le roi de Prusse, et, quittant sa patrie, était allé chercher en Danemarck la protection et la faveur qu'il ne pouvait espérer de son souverain. L'histoire de cette hostilité du grand poète contre le grand monarque, laquelle rentrait d'ailleurs si directement dans son sujet, offrait à l'auteur une occasion de recherches et de découvertes nouvelles qu'il a à peu près négligées; par contre il nous raconte longuement, et il est vrai d'une manière assez piquante, les amours de Klopstock avec Méta, Fanny et Done; mais était-ce bien le moment et le lieu d'en parler? On peut en dire autant du chapitre qui a pour titre *Mariage de Gleim;* des anecdotes de ce genre peuvent être à leur place dans les colonnes d'une revue, elles jurent dans un livre qui a la prétention de nous révéler tout un côté peu connu de l'histoire littéraire du XVIIIe siècle.

Avec l'opuscule de Frédéric le Grand — c'est à peine si M. Prœhle a écrit une fois le nom de Frédéric sans y joindre l'épithète de *grand* — *De la littérature allemande*, nous rentrons en plein dans le sujet, et cependant ce ne sont pas les questions qui s'y rattachent le plus étroitement que nous trouvons encore traitées ici; ainsi nous ne voyons guère le rapport qu'il peut y avoir entre celle dont nous cherchons avant tout la solution et le chapitre intitulé *Gellert et la contrefaçon littéraire;* le parallèle entre Frédéric II et l'empereur Joseph est plutôt destiné aussi à flatter l'amour-propre prussien qu'à nous éclairer sur le rôle véritable des deux princes; enfin nous cherchons en vain, — ce qu'il serait pourtant si intéressant de savoir,—comment, après une si longue indifférence, Frédéric en vint à s'occuper de la littérature allemande, et comment aussi, presque à la veille de sa mort, il pouvait encore ignorer le nom d'écrivains dont les œuvres avaient été traduites depuis longtemps en français. Voilà autant de points qu'il importait, et qu'il n'était point impossible, je crois, d'éclaircir; en le faisant M. Prœhle eût comblé une lacune de l'histoire littéraire de son pays, qu'il a bien remarquée sans doute, mais qu'il n'a pas dû sérieusement songer à remplir : il eût fallu pour cela faire plus que réunir des articles disparates de revue, écrits au jour le jour, et qui n'ont souvent d'autre lien entre eux que le titre un peu vague qu'ils portent.

Malgré ces critiques *Frédéric le Grand et la littérature allemande* n'est point un ouvrage sans valeur, ni sans utilité; les pièces inédites qu'on trouve dans le supplément assez long qui le termine fournissent plus d'un renseignement précieux, et les pages que l'auteur a consacrées à l'école prussienne méritent d'être consultées; mais je n'en crois pas moins que le sujet qu'il a abordé reste nouveau et demandera encore à être traité après lui.

Charles JORET.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 2 janvier 1874.

Le ministre de l'instruction publique écrit : 1° pour demander l'avis de la commission de l'école d'Athènes sur la question de savoir s'il y a lieu de maintenir l'art. du règlement qui porte que les agrégés des classes supérieures et les docteurs ès-lettres sont seuls admissibles à cette école; 2° pour demander les présentations de l'académie pour la chaire des langues et littératures d'origine germanique vacante au Collége de France par la mort de M. Phil. Chasles. La première de ces demandes est renvoyée à la commission de l'école d'Athènes; l'académie s'occupera de la seconde lorsque les pièces nécessaires lui seront parvenues.

M. Tardieu adresse sa démission des fonctions de rédacteur du compte-rendu officiel des séances de l'académie.

M. Jourdain, vice-président sortant, est élu président de l'académie pour 1874; M. Maury est élu vice-président. Ces messieurs prennent immédiatement place au bureau; M. Jourdain prononce une courte allocution; sur sa proposition, des remerciements sont votés à l'unanimité à M. Hauréau, président sortant.

L'académie procède au renouvellement de diverses commissions. Sont élus ou réélus membres : de la commission des travaux littéraires, MM. Naudet, Guigniaut, Mohl, Laboulaye, Egger, de Longpérier, Ad. Régnier, Hauréau; de la commission des antiquités nationales, MM. de Wailly, Desnoyers, Delisle, de Saulcy, de Longpérier, L. Renier, de Lasteyrie, Hauréau; de la commission de l'école d'Athènes, MM. Brunet de Presle, Rossignol, Egger, Waddington, Thurot; de la commission administrative, MM. Mohl et Brunet de Presle.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit la liste des ouvrages et mémoires adressés à l'académie pour ses différents concours.

M. de Longpérier fait hommage de la part de M. Oppert d'une brochure sur *la linguistique comparée et les études ethnographiques*.

L'académie se forme en comité secret.

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

dont les résultats ne paraissent pas devoir être acceptés). — KOBERSTEIN, Grundriss der Geschichte der deutschen Nationalliteratur. 5. umgearb. Aufl. v. BARTSCH. V. Bd. In-8°, xx-596 p. (ce volume termine l'ouvrage magistral de K.). — Das Volksschauspiel Doctor Johann Faust. Herausg. v. ENGEL. Oldenburg, Schulze. In-8°, iv-42; 48; viij-8 p. (introduction historique; texte et bibliographie, depuis 1510 jusqu'en 1873; art. très-défavorable). — HOLM, Das alte Catania. Lübeck, Bolhoevener u. Seelig. In-8°, 48 p. 1 plan (histoire et topographie de Catania : travail approfondi).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Armelhault (J.) et **Bocher** (E.). L'œuvre de Gavarni. Lithographies originales et essais d'eau-forte, et de procédés nouveaux. Catalogue raisonné. Orné d'un port. inédit de Gavarni dess. par lui-même, et de deux lithographies et une eau-forte de cet artiste, également inédites. Gr. in-8°, xiv-627 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 40 fr.

Baret (E.). De l'Amadis de Gaule et de son influence sur les mœurs et la littérature au XVI° et au XVII° siècle, avec une notice bibliographique, 2° éd. revue, corrigée et augmentée. In-8°, x-234 p. Paris (Didot frères fils et C°).

Beaune (H.). Voltaire au collége, sa famille, ses études, ses premiers amis. Lettres et documents inédits. In-8°, clxxxvij-147 p. Paris (Amyot).

Bonhomme (H.). Louis XV et sa famille d'après des lettres et des documents inédits. In-18 jésus, 260 p. Paris (Dentu). 3 fr.

Combes (F.). Histoire des Invasions germaniques en France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours. In-8°, viij-354 p. Paris (Palmé).

Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et mémoires. Année 1872. In-8°, xcij-127 p. Senlis (imp. Payen).

Drouin (E.). Recherches étymologiques et historiques sur la langue anglaise (histoire et grammaire). In-8°, 84 p. Meaux (imp. Carro).

Dumont (A.). Le Balkan et l'Adriatique. Les Bulgares et les Albanais, l'administration en Turquie. La vie des campagnes. Le panslavisme et l'hellénisme. 2° éd. In-12, iv-418 p. Paris (Didier et C°).

Dufour (V.). Recherches sur la danse macabre peinte en 1425 au Cimetière des Innocents. In-4°, 56 p. et grav. Paris (l'auteur).

Halléguen. Essai sur l'histoire littéraire de l'Armorique-Bretagne. In-8°, 56 p. Chateaulin (Amelot).

Husson (H.). La chaîne traditionnelle, contes et légendes au point de vue mythique. Petit in-8°, 186 p. Paris (Franck). 4 fr.

Jacob (P.-L.). La véritable édition originale des œuvres de Molière, étude bibliographique. Petit in-8°, 88 p. Paris (Fontaine).

Léotard (E.). De præfectura urbana quarto post Christum sæculo. In-8°, 109 p. Paris (A. Franck). 3 fr.

Puymaigre (comte de). La cour littéraire de Don Juan II roi de Castille. 2 vol. Petit in-8°, 466 p. Paris (A. Franck). 7 fr.

Raymond (P.). Mœurs béarnaises (1335-1550). Renseignements singuliers, extraits des minutes des notaires du département des Basses-Pyrénées. In-8°, xij-61 p. Bordeaux (Ribaut).

Reclus (O.). Géographie. Europe, Asie, Océanie, Afrique, Amérique, France et ses colonies. In-18 jésus, viij-780. Paris (Mulo).

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans la dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 3 Huitième année 17 Janvier 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

G. A. HEINRICH Histoire de la littérature allemande. T. 3e et dernier. 8 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne. 7 fr.

T. MOMMSEN Histoire de la monnaie romaine traduite de l'allemand par le duc de Blacas. T. 3e publié par M. le baron de Witte. 1 vol. gr. in-8°. 10 fr.

E. LÉOTARD Essai sur la condition des Barbares établis dans l'empire romain au quatrième siècle. 1 vol. in-8°. 5 fr.

—— De praefectura urbana quarto post Christum saeculo. In-8°. 3 fr.

The Athenæum, N° 2410, 3 janvier 1874. VINCENT, The Land of the White Elephant, Sights and Scenes in South-Eastern Asia : a Personal Narrative of Travel and Adventure in Farther India, embracing the Countries of Burma, Siam Cambodia, and Cochin-China (1871-72). Low and Co. (sans grande valeur). — VERNON SMITH, History of the English Institutions. Rivingtons (assez bon ouvrage, mais très-incomplet). — KKOLLYS, Incidents in the Sepoy War of 1857-58. Compiled from the private Journals of General sir Hope Grant. Blackwood and Sons (cet ouvrage n'apporte aucun élément nouveau à l'histoire de la révolte). — The Literature of Russia in 1873 (E. SCHUYLER). — « The People » of India » (note de M. RAVERTY sur quelques erreurs commises dans les tomes V et VI de cet ouvrage; cf. *Athen.*, n° 2408). — Unsuspected Corruptions of Shakespeare's Text (H. STAUNTON). — Mount Sinai (lettre de Ch. BEKE).

Literarisches Centralblatt, N° 1, 3 janvier 1874. ZAHN, Ignatius von Antiochien. Gotha, 1873, Perthes. In-8°, xvj-631 p. (long article très-sévère). — Die Archive des fürstlichen Hauses Schwarzenberg. Wien, 1873, Verl. d. fürstl. Schwarzenberg'schen Centralarchives; Kubastau, Voigt in Comm. In-8°, iv-162 p. (quelques documents sont d'une grande importance pour l'histoire). — VIVENOT, Quellen zur Geschichte der deutschen Kaiserpolitik Œsterreichs wæhrend der franzœsischen Kevolutionskriege 1790-1801. 1. Bd. Die Politik des œsterr. Staatskanzlers Fürsten Kaunitz-Rietberg unter Kaiser Leopold II bis zur franzœs. Kriegserklærung. Wien, 1873, Braumüller. In-8°, xviij-618 p. (important recueil de pièces officielles). — HUBER, Rudolf von Habsburg vor seiner Thronbesteigung. Wien, 1873, Gerold's S. In-8°, 17 p. (cherche à démontrer que Rodolphe a dû le trône à son seul mérite personnel). — ENGELMANN, Peter der Grosse. Dorpat, 1872, Glæser. In-8°, 53 p. — CASPARI (Otto), Die Urgeschichte der Menschheit. 2 Bde. Leipzig, 1873, Brockhaus. In-8°, xxviij-372; viij-464 p. (l'auteur est un chaud partisan de Darwin; pour l'origine du langage, il se range à l'opinion de Lazarus et de Geiger; pour les questions de sciences naturelles, l'auteur aurait dû consulter des spécialistes). — Kitâb al-Fihrist mit Anmerk. herausg. v. G. FLÜGEL. Nach dessen Tode besorgt von J. RŒDIGER und A. MÜLLER. 2 Bde. Leipzig, Vogel. In-4°, xxij-361-43 p.; viij-278 p. (le second volume contient, outre les annotations de Flügel, trois index par M. A. Müller; l'auteur de l'article (Fleischer) appelle l'attention sur une erreur commise dans le texte, p. 17, 3 lignes avant la fin : on a gravé comme étant des lettres manichéennes les noms de plusieurs lettres arabes). — GILBERT, Die Rede des Demosthenes περι παραπρεσβείας. Berlin, 1873, Weidmann. In-8°, 131 p. (long article compétent). — CAMARDA, Osservazioni alle parole μετὰ τριῶν τέταρτὸν πόνον di Pindaro Olimp. 1, Strofa 3, v. 3. Messina, 1873, Amico. In-8°, 17 p. (cette brochure sans valeur est dirigée contre M. Comparetti). — CAETANI, La materia della Divina Commedia di Dante Allighieri dichiarata in VI tavole. 2. Ed. Roma, 1873, Spithœver (note favorable).

Germania, herausg. v. BARTSCH. Neue Reihe, sechster Jahrg., drittes Heft (le n° 2 ne nous est point parvenu). F. BECH, Spenden zur Altersbestimmung neuhochdeutscher Wortformen. — G. JACOB, Bruchstücke aus Eilharts Tristan. — J. B. NORDHOFF, Altwestfælische Dichtungen. — A. HŒFER, Zur Laut-, Wort- und Namenforschung. — K. BARTSCH, Sprichwœrter des XI. Jahrh. — B. GREIFF, Ein Predigmærlein. — O. MELTZER, Zum Passional. — LAMBEL, Uebersticke. — *Litteratur.* ŒSTERLEY, Gesta Romanorum (F. LIEBRECHT). — LEXER, Mittelhochdeutsches Handwœrterbuch (A. WITZSCHEL). — WACKERNAGEL, Kleinere Schriften (E. WILKEN). — *Miscellen.* Personalnotizen.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — 17 Janvier — 1874

Sommaire : 11. ZELLER, Histoire d'Allemagne, t. II. — 12. JANET, La Morale. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

11. — Jules ZELLER, **Histoire d'Allemagne**, t. II : Fondation de l'Empire germanique. Charlemagne. Otton le Grand. Les Ottonides. Paris, Didier. 1873. xxvj-499 p. In-8°. — Prix : 7 fr. 50.

Le second volume[1] de l'Histoire de l'Allemagne, de M. Zeller, s'étend du couronnement de Charlemagne comme empereur à la mort d'Henri II (800-1024). C'est l'époque où l'Allemagne commence en Europe sa vie nationale indépendante entre les peuples de langue romane et les peuples slaves. Nous retrouvons dans ce volume les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans le précédent; les uns et les autres y sont même plus marqués. La disposition des chapitres est claire et bien faite. Livre IV : L'ALLEMAGNE SOUS L'EMPIRE CAROLINGIEN. Ch. 8, l'Empire chrétien de Charlemage (800-814); Ch. 9, Chute de l'empire de Charlemagne. Véritables causes de cette dissolution (814-843); Ch. 10, Séparation de l'Allemagne et de la France. Démembrement de l'Empire carolingien (843-888); Ch. 11, Le Royaume et la Féodalité germaniques (888-919). — L. V : LE ROYAUME ET L'EMPIRE GERMANIQUES SOUS LES OTTONS. Ch. 12, Henri l'Oiseleur ou le Fondateur (919-936); Ch. 13, Otton-le-Grand. Le Royaume et l'Empire germaniques (936-973); Ch. 14, les Ottonides. Une prompte décadence (973-1024).

M. Zeller cherche à montrer comment l'œuvre de Charlemagne, loin d'appartenir exclusivement à l'Allemagne comme le voudraient certains historiens d'Outre-Rhin, est inspirée à bien des égards par la tradition gallo-romaine et ecclésiastique. L'empire, conception grandiose, mais chimérique, s'écroule sous les impuissants successeurs de l'Empereur, tout en laissant subsister les heureux résultats de ses efforts civilisateurs. Les souverains allemands, d'après M. Z., qui nous paraît ici un peu injuste, reprennent de l'héritage de Charlemagne uniquement la chimère de l'Empire, mais non l'action civilisatrice et bienfaisante. Je suis, au contraire, d'accord avec lui quand il réfute les Teutomanes qui font d'Otton-le-Grand un émule de Charlemagne supérieur ou égal à son modèle, et montre qu'une distance considérable sépare les hommes comme les époques.

Le récit est rapide, animé, agréable à lire, facile à suivre et pourtant aussi complet qu'il peut l'être dans un ouvrage général.

1. Voy. *Rev. crit.* 1873, 1er sem., art. 43, p. 119.

Il est vrai que pour cette partie de l'Histoire d'Allemagne, M. Zeller avait d'excellents guides; pour Louis-le-Débonnaire : Himly, *Wala et Louis-le-Débonnaire*, et Funck, *Ludwig der Fromme*; pour la période qui va de 840 à 919 : Dümmler, *Geschichte des Ostfraenkischen Reichs;* pour Henri I : Waitz, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter K. Heinrich I*; pour les Ottons et Henri II, la suite des mêmes annales par Kœpke (936-951), Doenniges (951-973), Giesebrecht (Otton II), Wilmans (Otton III) et Siegfried Hirsch (Henri II)[1]. Il avait de plus le grand ouvrage de Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, pour les rapports des empereurs avec l'Italie, et la *Geschichte der deutschen Kaiserzeit*, de Giesebrecht, comme œuvre d'ensemble sur l'Empire allemand. Mais cette abondance d'ouvrages de seconde main, la plupart excellents, ne laisse pas que d'être dangereuse. Les érudits allemands sont si consciencieux ! Ils ont tout lu, tout dépouillé; ils indiquent au bas des pages toutes les sources où ils ont puisé. Au lieu de nous fatiguer à manier les in-folios, à déchiffrer un latin barbare, n'est-il pas bien plus simple de compulser leurs ouvrages, de nous approprier leur travail en le revêtant d'une forme nouvelle ? Assurément je suis loin de vouloir obliger l'écrivain qui entreprend une œuvre aussi considérable qu'une histoire d'Allemagne à connaître tous les textes de première main, à n'avoir jamais recours à l'érudition de ceux qui sont venus avant lui. Mais s'il se sert des livres de seconde main, cela ne doit pas le dispenser d'étudier directement tous les textes importants; s'il cite d'après les notes d'un autre historien, il doit vérifier les citations. Est-il besoin d'ajouter que la délicatesse prescrit de ne pas citer des ouvrages qu'on n'a jamais lus ni vus, dont on serait incapable de citer le titre, et de se parer d'une érudition empruntée tout entière à autrui.

Comment M. Z. s'est-il servi des livres allemands relatifs à l'époque dont il avait à écrire l'histoire ? Un examen un peu attentif le révèle bien vite. Il a pris Dümmler, Giesebrecht, Gregorovius et une très-médiocre histoire d'Otton-le-Grand de M. Vehse[2] et c'est exclusivement avec ces cinq ouvrages qu'il a composé son histoire de 840 à 1002[3]. Il en cite bien quelques autres, mais c'est toujours d'après les auteurs que nous venons de nommer, et de telle façon qu'il est impossible qu'il les connaisse. Ainsi Wenck, *Das Fraenkische Reich nach dem Vertrag von Verdun* est cité deux fois, p. 108 : Winck, p. 190, et p. 121 : Wenck, loc. cit. p. 1, 16, 208[4], d'après Dümmler mal transcrit, p. 196 et 197. — Wilmans est indiqué ainsi : Roger Wilmans, p. 134, sans le titre de son livre, au milieu d'une note prise à Gregorovius, III, 496. — Enfin nous lisons p. 342 : « Voir dans les Annales des Ottons, par Waitz Collect. Ranke, ce qui a rapport à cet acte, I, 3, p. 207-213.» M. Waitz n'a point écrit les Annales

1. Les cinq premiers ouvrages ont paru dans la collection des *Jahrbücher des deutschen Reichs* commencée par Waitz en 1837. — La nouvelle édition du Henri Ier de Waitz ainsi que le Henri II de Hirsch ont paru dans les *Jahrbücher der deutschen Geschichte* publiés par la commission historique de Munich.

2. Je ne connais que la seconde éd. de 1836. M. Z. en cite une 3e de 1867.

3. Je n'ai pas examiné d'aussi près le règne de Henri II, n'ayant pas Hirsch sous la main.

4. Ces indications de pages sont toutes fausses.

des Ottons, mais celles de Henri I. La 3e partie du premier volume de la collect. Ranke contient l'hist. d'Otton I, de 951-973 par Dœnniges et non par Waitz. M. Z. a transcrit ici une note de Giesebrecht, mais il ne l'a pas comprise et ne pouvait la comprendre ne connaissant pas le volume qu'il cite. Giesebrecht dit t. I, p. 829 : « *Ueber die angebliche Bestaetigungsurkunde Ottos handelt Waitz in* » *den Jahrbüchern*, I, 3, p. 207-213. » Waitz, en effet, est l'auteur d'un des appendices du volume de Dœnniges.— M. Z. va plus loin. Il cite d'après Gregorovius des mss. du Vatican comme si c'étaient des sources qu'il a consultées et sans dire à qui il emprunte la citation. P. 340 : *Cod. Vatic.*, 1437, fol. 135, dans la vie de Jean XII. Cf. Gregorov. III, 367 [1].— P. 368, une citation d'une vie ms. de Jean XIII est reproduite aussi d'après Gregorovius (III, 387) sans qu'on indique ni cet auteur ni le ms. qu'il cite [2]. — P. 433, un passage du ms. du Vatic. 2037 est emprunté à Gregorovius (III, 447) avec le même sans gêne [3].

Sauf Richer et Gerbert, M. Z. ne paraît pas avoir consulté une seule des sources qu'il cite, ni même vérifié une seule fois les citations qu'il copie. Parmi toutes les notes qui ornent le bas des pages de son histoire, il n'y en a peut-être pas dix qui lui appartiennent en propre. Sur les 87 notes relatives à la période de 840 à 919 il y en a 82 prises à M. Dümmler. — Pour Otton-le-Grand, il y a plus de variété; Vehse, Giesebrecht et Gregorovius fournissent chacun leur contingent. P. 341, n. 1. Cf. Gregorov. III, 359. — *Ibid.* n. 2. Cf. Vehse, p. 273. — P. 344, n. 1 et 2. Cf. Vehse, p. 293. — P. 345, n. 1 : « Tout ce récit vient uniquement de Luitprand. » Cf. Vehse, p. 298 : *Dies und das folgende alles nach Liutprand.* — P. 246, n. 1. Cf. Vehse, p. 305. — P. 347, n. 1. Cf. Vehse, p. 307. — *Ibid.*, n. 2. Cf. Gregorov., III, 374. — P. 348, n. 1 et 2. Cf. Gregorov. III 378 et 379.— Nous pourrions passer ainsi en revue toutes les notes du volume. N'est-ce pas le cas de renvoyer à M. Zeller le conseil qu'il adresse à la *Revue critique* (Introd. XXIII)? « Ne nous germanisons pas trop » nous-mêmes. Parlons allemand, s'il se peut, mais ne soyons pas Allemands » et surtout ne copions par les Allemands.

Par malheur, rien n'est plus dangereux que de copier des notes sans les vérifier. On est sûr de tomber dans de graves erreurs; les notes qui devraient être un éclaircissement pour le lecteur, deviennent un piége pour lui; au lieu de faire honneur à l'érudition de l'historien, elles paraissent parfois déceler l'ignorance là même où il n'y a eu que de la légèreté. J'en citerai quelques exemples. Je laisse de côté ce qui doit être des fautes d'impression, comme *Grupp* pour Gaupp (p. 32), *Le Bœuf* pour Lebeuf (p. 41), *Maherm* pour Maehren (p. 145), *Voghelli* pour Ughelli (p. 344) etc.; je ne parle pas des notes où M. Z. nous révèle l'existence jusqu'ici inconnue d'une édition des Capitulaires de Baluze

---

1. Il n'y avait d'ailleurs aucun intérêt à citer ce ms. Il s'agit d'une formule qui se trouve déjà dans 3 sources imprimées.

2. M. Z. a fait ici une faute de transcription. Il imprime : *ducatores*, pour decariones. Toute la note de Gregorovius est pourtant consacrée à expliquer ce que sont les *decariones*. (Le ms. porte *decarcones*).

3. M. Z. aurait bien fait ici d'imiter M. Giesebrecht qui cite aussi des mss. du Vatican d'après Gregorovius, mais en indiquant d'où il tire ses emprunts.

par M. de Rozière (p. 25), et d'une édition de la *Lex Frisionum* par Merkel (p. 32); je ne dirai rien des indications de sources vagues ou incompréhensibles, telles que : On lit dans les *Monuments de Louis-le-Débonnaire* (p. 8); ou : Hincmar *Hludovic. Balbi*, c. IV; ou : le *Codex diplom. Quedlimbg.* dit. J'arrive tout de suite aux erreurs graves qui pourraient faire supposer que M. Z. n'a pas une connaissance suffisante du sujet qu'il traite. — P. 106, n. 1, nous lisons : « Pour le traité de Verdun, voir le moine de St-Gall, ch. II; *Franc. reg. hist.* » (SS., p. 324, 325, 329). Prud. Trec. 343. » La dernière indication seule est exacte sauf la faute d'impression, 343 pour 843. Dümmler donne la citation de Prudence en entier (I, 195, n. 36). Mais ni le moine de St-Gall, ni l'*hist. reg. Franc.* ne parlent du traité de Verdun. Seulement Dümmler (I, 193-194), à qui M. Z. emprunte son indication, se sert de deux passages tirés de l'*historia* et du moine de St-Gall, livre II, ch. 11 (et non ch. 2), pour fixer l'étendue postérieure des Etats de Louis Ier et de Louis II d'Allemagne.

P. 108. M. Z. cite (d'après Dümmler mal compris) Gfrœrer parmi les auteurs qui ont combattu l'opinion d'après laquelle on voyait dans le traité de Verdun un partage des nationalités. Gfrœrer est au contraire le principal représentant de cette opinion. Il va sans dire que M. Z. cite le volume et la page de Gfrœrer sans dire qu'il s'agit de l'histoire des Carolingiens de cet auteur[1]. — La note de la p. 125, prise de Dümmler, I, p. 213, n. 19 et 20, cite la *Vita Emerici*. Il faut : *Ermenrici*. — L'indication de la note de la p. 159 : *Syn Pontigon. eccles. Rem.* prise à Dümmler, I, 832, ne signifie rien si on omet le mot *petitio*. — Mais voici qui est plus grave encore. A propos de la disposition du capitulaire de Quiersy assurant aux fils des comtes l'héritage de leurs pères, M. Z. cite : *Cap. de Quiersy*, c. 4. *Leg.* I, 538. Hincmar, opp. II, 181. — Mais la disposition dont il s'agit se trouve au ch. IX et non au ch. IV du capitulaire, et Hincmar n'en a jamais fait mention. M. Z. a copié ici la n. 34 de la p. 44 du 2e vol. de Dümmler où cet auteur parle, à propos de l'Assemblée de Quiersy, de celle de Reims en 870, où le jeune Louis avait été reconnu comme successeur de Charles-le-Chauve. Cette Assemblée de Reims se trouve en effet mentionnée au ch. IV du capitulaire de Quiersy (*Leg.* I, 538) et dans Hincmar, opp. II, 181. — P. 168. A propos de la mort de Hugues d'Alsace, M. Z. cite un passage de Reginon pris à Dümmler, II, 238, et qui ne se rapporte pas du tout au fait en question. — P. 197, au sujet du procès fait au cadavre de Formose, M. Z. dit en note : Voir dans Jaffé (p. 303) les preuves authentiques de cet horrible et grotesque procès. Cette note est la traduction, avec contre-sens, d'une note de Dümmler, II, 425 : *Die zeugnisse hat Jaffe*[2] (p. 303) *alle gesammelt*. — *Zeugnisse* veut dire témoignages et non preuves. En effet si on veut se donner la peine d'ouvrir le *Regesta Pontificum* de Jaffé, à la p. 303, on y trouvera, non les pièces authentiques du procès

---

1. Note de M. Zeller : L. Gfrœrer (I, 54) et Ficker (das deutsche Kaiserreich). — Note de Dümmler, p. 197, n. 41 : *Für die Erwerbung von Mainz mœgen allerdings wie Gfrœrer* I, 54, *und Ficker* (*das deutsche Kaiserreich*), etc.

2. M. Dümmler, qui cite à chaque instant le *Regesta Pontificum*, pouvait en omettre ici le titre. M. Z., qui le cite pour la première fois, n'a pas la même excuse.

qui n'existent plus, mais les témoignages des historiens sur cet événement. — P. 210. M. Z. cite comme s'appliquant à l'Allemagne un passage des actes du concile de Troly (Aisne), sur l'ignorance des clercs. M. Dümmler à qui il l'emprunte (II, 663), a soin de dire qu'il s'agit là de la Gaule. — P. 219. A propos de la légende de Hatton, dévoré par les rats, M. Z. cite d'après Dümmler mal compris (II, 585), Widukind et Thietmar. C'est dans le *Chronicon S. Aegidii*, cité également par Dümmler, que se trouve la légende. — P. 224. La citation de Hefele, empruntée à Dümmler (II, 603), à l'occasion de la mort d'Erchanger et de Berthold, ne se rapporte pas du tout à cet événement. — P. 348. M. Z. transcrivant d'une manière fautive une note de Gregorovius (III, 378), cite comme étant de Gerbert des paroles de Benoît de Soracte. — P. 446. « Di- » plôme de Sylvestre II pour Etienne, *Coll. Austriae* V, p: 299. » Dans Gregorovius nous lisons (III, 504). « *Das diplom Sylvesters für Stephan beim Calles, Ann. Austriae.* »

J'ai gardé pour la fin la plus étonnante de ces citations de troisième main. A propos des premières invasions des Hongrois, M. Z. met en note, p. 188 : Constantin, *De administratione imperii*, ch. XL. Τῶν ἐκεῖσε ῥεόντῶν ποταμῶν επονυμίας. Cette citation est une véritable énigme si l'on n'a pas recours à Dümmler, II, 445, où il dit que Constantin désigna les nouvelles résidences des Hongrois d'après les noms des fleuves : Temes, Maros, Körös et Theiss : τὰ δὲ ἀνωτέρω τούτων, ἐν ᾧ ἐστιν ἡ πᾶσα τῆς Τουρκίας κατασκήνωσις ἀρτίως ὀνομάζουσι κατὰ τὰς τῶν ἐκεῖσε ῥεόντων ποταμῶν ἐπωνυμίας. — Assurément, c'est une belle chose que de citer du grec en notes, mais encore faut-il que ce grec ait un sens.

Je pourrais multiplier ces exemples à l'infini. Ceux que j'ai donnés suffisent à prouver que les notes du livre de M. Z. ne peuvent servir ni à faire connaître les autorités sur lesquelles il s'appuie, ni à permettre au lecteur de contrôler ses assertions. Elles sont un pur ornement.

Si M. Z. n'a pas eu recours aux documents originaux, a-t-il du moins étudié d'une manière complète les livres de seconde main, a-t-il reproduit avec exactitude ce qu'ils contiennent ? S'en est-il servi avec critique et discernement ?

Nous pouvons déjà répondre à la première de ces questions. M. Z. n'a connu qu'un nombre très-restreint d'ouvrages de seconde main et ceux qu'il a choisis pour les suivre pas à pas ne sont pas toujours les meilleurs. Pour Otton il ignore Kœpke et Dœnniges, et suit Vehse et Giesebrecht. — En dehors de Waitz, il semble n'avoir étudié aucun des auteurs qui ont traité du développement du droit et des institutions de l'Allemagne ; aussi cette partie de l'histoire qui est la plus importante dans un ouvrage d'ensemble est-elle tout à fait insuffisante chez M. Z. Tout ce qui a rapport à l'établissement de la féodalité est contenu en deux pages (201-202) qui ne sont elles-mêmes qu'un abrégé de Dümmler (II, p. 629-630). Pour les institutions du xe siècle, M. Z. s'est contenté de reproduire et d'abréger Giesebrecht. M. Z. nous avait promis dans son premier volume de parler dans le second du régime bénéficiaire et de la vassalité. Il ne

nous dit presque rien sur le premier point et rien du tout sur l'organisation du *vasselage* militaire sous Charlemagne, point de départ de tout le développement des institutions féodales. Comment M. Z. aurait-il fait cette omission s'il avait lu Roth (*Geschichte des Beneficial Wesens* et *Feodalitaet und Unterthanverband*), ou même s'il avait étudié Waitz avec soin? Il cite Roth (p. 202), mais cette note est prise à Dümmler (II, 630).

A côté des lacunes qui décèlent une connaissance insuffisante de la littérature historique, il y a dans le livre de M. Z. des erreurs qui montrent qu'il n'a pas apporté assez de précision même dans l'étude du petit nombre d'ouvrages dont il s'est servi. — M. Brachet a dit dans sa *Grammaire historique* (p. 43) que l'emploi de la langue romane avait été prescrit par les conciles de Tours (813), de Strasbourg (842) et d'Arles (855). Le concile de Strasbourg n'a jamais existé et sa mention par M. Brachet provient d'un passage mal compris de Diez [1]. Chez M. Z. le concile de Tours, qui est authentique, disparaît, relégué dans une note, p. 17. Il n'est plus question que du concile de Strasbourg, sur lequel nous apprenons des détails très-précis. P. 100. « N'était-ce pas l'année » même qui suivit ce serment, en 842 [2], *et pour Strasbourg même,* qu'un synode » ordonnait, par un capitulaire, de se servir de la langue romane rustique, » *lingua romana rustica,* dans les sermons ? » M. Z. part de là pour présenter des considérations sur le caractère encore gaulois et romain de la rive gauche du Rhin au IXe siècle. Mais malheureusement il n'y a jamais eu de concile à Strasbourg. — P. 24 : « Une loi de majesté, *empruntée à Rome,* en allemand *Herisliz.* » Le *Herisliz* n'est pas une loi, mais un crime. C'est le fait d'abandonner l'armée. La loi qui le punit de mort n'est pas empruntée à Rome, mais aux vieilles coutumes franques, comme le dit le *Capitulare Bononiense* de 811. Ch. 4. « Quicumque absque licentiam vel permissione principis de hoste reversus » fuerit, quod factum Franci *herisliz* dicunt, volumus, ut antiqua constitutio, » id est capitalis sententia, erga illum puniendum custodiatur » [3]. M. Z. s'est laissé entraîner ici par le désir de montrer Charlemagne plus Romain que Germain. Mais l'exemple est mal choisi. — P. 32. Nous venons de voir M. Z. prendre le nom d'un crime pour le nom d'une loi. Ici il prend le nom du juge des Frisons, *Asega,* pour le nom de la loi de ce peuple [4]. — P. 137. M. Z. donne de l'*Epistola Carisiaca,* lettre adressée par Hincmar et les évêques franks à Louis-le-Germanique lors de son invasion en France en 858, une analyse qui est de pure imagination. Il cite entre guillemets des paroles dont pas une ne se retrouve dans le texte original, et sa dernière citation dit précisément le contraire de ce que contient l'*Epistola.* « La pièce se terminait par ces paroles qui faisaient allusion à la tourbe remuante et avide qui encourageait le nouveau prince: « O roi, » ne tiens pas compte de ce que disent des misérables et des hommes de rien

1. *Grammaire comparée des langues romanes.* T. I, p. 109 de la trad. de M. G. Paris.
2. Ainsi M. Z. place les serments en 841!!! Et pourtant Nithard en a donné la date comme le texte (14 février 842).
3. Waitz. *Deutsche Verfassung.* IV, 492.
4. Pourtant il a pu lire les passages de Waitz III, 114; IV, 337, 342.

» (*fellones atque ignobiles*), etc. » M. Z. exalte à cette occasion le courage et le *patriotisme* des évêques. « Voilà ce que l'église franco-gauloise, inspirée par une » sorte d'instinct national..., répondait à la Germanie sauvage. » Si M. Z. avait lu avec attention Dümmler à qui il emprunte cette citation, il aurait vu que *fellones atque ignobiles* s'applique aux évêques et non aux vassaux de Louis. Voici le texte de la phrase, qui du reste ne termine pas l'*Epistola :* « Tandem, Domine » nobis Rex... non audiatis illos qui dixerint, si forte vobis dixerint : « Non » tibi sit curae, Rex, quæ tibi referunt illi fellones atque ignobiles. » Ce qui suit indique bien que ce sont ici des paroles mises par les évêques dans la bouche des vassaux « hoc fac quod tibi dicimus, quoniam cum nostris, et non cum isto- » rum parentibus, tenuerunt parentes tui regnum » [1]. Jamais les évêques ne se seraient permis d'appeler les Franks qui entouraient le roi, *ignobiles*. Ce mot ne pouvait s'appliquer qu'au clergé où il y avait en fait des *ignobiles*, des hommes d'origine non franke, non noble par conséquent aux yeux des Franks, et même d'origine servile. — P. 161. Hugues d'Alsace, fils de Lothaire et de Waldrade, est désigné par M. Z. comme frère de Waldrade. — P. 171. « Des moines de » S.-Gall commençaient alors (au IXe s.) à mettre en latin le poème épique de » Walter d'Aquitaine. » D'où vient alors que nous lisons sous le règne d'Otton Ier, p. 361? « Le bon moine de S.-Gall Ekkehard (2e moitié du Xe s.) » met en vers latins le poème de ce vaillant Gauthier d'Aquitaine. » — P. 149. M. Z. nous dit que Charles-le-Chauve était frêle et vieux en 870. A ce compte un homme de 60 ans serait au dernier degré de la décrépitude, car Charles avait alors 47 ans. — P. 151. M. Z. a consulté son patriotisme plus que les textes dans ce qu'il dit du traité de 870. On peut discuter sur tel ou tel point de la frontière décrite par les Annales d'Hincmar, mais il est absolument impossible de donner à Charles, comme le fait M. Z., l'Alsace (moins Strasbourg) et le pays de Bâle, quand Hincmar donne expressément à Louis « *in Elisatio comitatus* » *duos* (c'est-à-dire le Nordgau et le Sundgau, c'est-à-dire l'Alsace actuelle) et » le *Baselchowa.* » De même la ville de Metz et le comté qui en dépendait (*comitatus Moslensis*) sont expressément indiqués comme devant appartenir à Louis, tandis que M. Z. donne Metz à Charles. — P. 280. « Si on invoque parfois les » capitulaires de Charlemagne... ce n'est plus là le code du nouvel état. » Mais au contraire Otton ne cessa jamais de se considérer comme le continuateur de l'œuvre législative de Charlemagne. M. Z. le dit lui-même, p. 362 : « Remis en » vigueur, les capitulaires de Charlemagne et de Louis-le-Débonnaire, etc. »

M. Z. qui est, comme il le dit lui-même, « familier depuis longtemps avec les » surprises, les mécomptes et quelquefois les démentis de l'érudition allemande, » aussi bien qu'avec ses plus belles et ses plus précieuses découvertes [2], » répondra peut-être à ces critiques ce qu'il a répondu, non sans une nuance de dédain, à celles que nous avons adressées à son premier volume [3] : « De jeunes écri-

---

1. Walter, *Corpus juris Germanici*, t. III, p. 95.
2. Introd. p. xxii.
3. Ibid.

» vains, en train de s'initier aux travaux de l'érudition germanique [1], ont bien » voulu relever, dans mon premier volume, quelques erreurs ou différences » d'opinion, quelques incorrections de détail, inévitables en un sujet aussi » difficile et aussi étendu. » Pour éviter ce reproche nous examinerons dans son entier un passage d'une certaine importance du livre de M. Z. pour montrer que ce n'est point tel ou tel détail, mais sa méthode même qui est défectueuse, dans le cas où les exemples qui précèdent ne paraîtraient pas suffisants. Nous prendrons le récit de la guerre entre Lothaire de France et Otton II en 978, p. 395. Je choisis ce passage parce que M. Z. a consulté pour le composer une source originale, Richer, comme le prouve la présence de deux notes tirées en partie de l'édit. Guadet (p. 395-397, Richer, éd. Guadet, t. II, p. 81 et 99). « Lothaire, dit M. Z., se rappelait que son père avait pendant un temps possédé la Lorraine ». A l'appui de cette assertion M. Z. cite Richer, III, 17-18. Il faut lire 67-68 ou bien II, 16-18.—Dans ces deux passages, en effet, Richer parle de Louis d'Outremer comme possédant la Lorraine et montre en Otton un agresseur injuste qui veut la lui enlever. Mais Flodoard qui est contemporain représente les choses de la manière opposée. C'est Louis qui est l'agresseur. Or Richer qui écrivait après 990 n'a fait jusqu'en 966 que transcrire Flodoard en le falsifiant de toutes les façons. Le témoignage d'un homme qui en revoyant son livre applique à Henri de Saxe les événements qu'il avait d'abord rapportés sur Gislebert de Lorraine, ne mérite aucune créance lorsqu'il a contre lui des témoignages contemporains. Ce n'est qu'à partir de 966 que Richer devient une source importante, et encore faut-il toujours s'en servir avec circonspection. Louis n'avait donc pas possédé la Lorraine qui, depuis la captivité de Charles-le-Simple, était considérée comme réunie à l'Allemagne par le traité de Bonn (921 et non 922 comme le dit M. Z. p. 236). L'agression de Lothaire n'était nullement justifiée. Richer et M. Z. ont tort de trouver Otton II *insolent* d'oser venir à Aix-la-Chapelle, et M. Pertz était parfaitement autorisé, quoiqu'en dise M. Z., à mettre en note du ch. 67 du l. III de Richer « Richerus » nugatur. » M. Z. raconte la prise d'Aix-la-Chapelle, puis l'invasion d'Otton en France; il note minutieusement tous les ravages qu'il commet, cite les paroles mêmes de Richer, mais a soin de ne pas dire comme lui qu'Otton fut vivement affligé de l'incendie du monastère de Chelles, et consacra de grandes sommes à le réparer (III, 74) [2]. Il ajoute enfin ce que Richer ne dit pas : « Depuis, il ne » commit plus partout que des ravages. » Passant au récit du siége de Paris, M. Z. abandonne tout à coup Richer, qui est pourtant la seule source à laquelle on puisse pour cette période accorder quelque crédit, pour suivre les *Gesta consulum Andegavorum*, composés au XIIe siècle et sans aucune autorité pour le Xe siècle, puisqu'ils

1. M. Z. aime beaucoup opposer l'érudition germanique et l'érudition française. Il parle p. 42 « des Mémoires de l'érudition vraiment française de Fréret. » Et pourtant Fréret a été mis à la Bastille pour avoir offensé les préjugés nationaux. — C'est que Fréret ne faisait pas de l'érudition patriotique; il faisait de la bonne érudition, et celle-là est de tous les pays, comme la mauvaise aussi malheureusement.

2. M. Giesebrecht de son côté, tout aussi partial que M. Z., ferme les yeux sur les ravages et ne parle que de l'acte de piété d'Otton.

placent sous le roi Robert les événements dont il s'agit ici. C'est pourtant d'après cette chonique[1] que M. Z. attribue à Geoffroi Grisegonelle, comte d'Anjou, l'exploit dont Richer fait honneur à un inconnu nommé Ives. — Après avoir raconté la retraite d'Otton, M. Z. arrive à l'entrevue des deux rois sur le Chiers. Il dit que Lothaire laissa la Lorraine à Otton *comme fief de la couronne de France*, et il ajoute en note : « Suivant Guillaume de Nangis, Hugues de Fleury et la » chronique de Sithui (lisez : Sithiu), Lothaire n'aurait cédé la Lorraine à Otton » qu'à titre de fief. Selon Sigebert de Gembloux, il l'aurait cédée en toute pro- » priété. Les expressions de Richer : *Belgicae pars quæ in lite fuerat in jus Ottonis* » *transiit* sont encore assez vagues. » — M. Guadet avait montré plus de sens critique en donnant raison à Richer « dont l'assertion concorde seule avec les » événements postérieurs » et qui seul est contemporain, contre Guillaume de Nangis qui est du XIIIe siècle, Hugues de Fleury qui est du XIIe et la chronique de Sithiu qui est du XIVe. — D'ailleurs le texte de Richer que M. Z. trouve vague est des plus clairs. Il n'est pas besoin d'être très-familier avec les textes juridiques du Xe siècle pour savoir que *Juris alicujus esse* signifie appartenir à quelqu'un ; *in jus alicujus transire*, passer sous la domination de quelqu'un, sous sa suzeraineté. Richer est si partial pour Lothaire qu'il faut que le fait soit bien vrai pour qu'il l'ait dit. On le voit par ce rapide examen, les passions politiques contemporaines, jointes à une connaissance trop peu approfondie des textes originaux, non-seulement faussent à chaque instant chez M. Z. les appréciations historiques, mais même rendent souvent inexact le récit des faits. J'en citerai un dernier exemple, car il est caractéristique. Au concile de Mouzon, où l'évêque de Reims, Gerbert, était cité par le pape pour être jugé par les prélats allemands, l'évêque de Verdun, Haimon, parla en langue romane. Ce fait enthousiasme M. Z. qui s'écrie : « On parlait évidemment dans ces pays le français d'alors pour y sou- » tenir une cause française ![2] » Malheureusement on y parlait français pour soutenir une cause allemande : si M. Z. avait lu le discours d'Haimon, soit dans Gerbert, soit dans Richer, il aurait vu que ce fut Haimon qui exposa l'accusation portée contre Gerbert.

On comprendra dès lors combien il nous serait difficile de discuter les appréciations de M. Z. puisque les faits eux-mêmes sont à ce point défigurés[3]. Dans tout le volume règne, à l'égard de tout ce qui est allemand, le même ton de dénigrement systématique[4]. Autant il aurait été intéressant de voir ramener à leur vraie

---

1. *Chroniques des comtes d'Anjou*, publiées par MM. Salmon et Marchegay. Société de l'Hist. de Fr., p. 79.

2. P. 424.

3. Quand M. Z. traite ainsi les textes des historiens, j'aurais mauvaise grâce à me plaindre qu'il ait défiguré mes objections relatives au premier volume (Intr. p. xxiij), afin de pouvoir y mieux répondre. M. Z. va même jusqu'à citer de moi des paroles que je n'ai jamais écrites et qui sont bien loin de ma pensée.

4. Parlant de Louis le Germanique, M. Z. dit, p. 73 : « Ce jeune homme avait pris » déjà, était-ce en Germanie? des habitudes effrontées de dissimulation et d'ingratitude. » Sans doute Lothaire qui résidait en Italie et en Gaule était le modèle des fils? M. Z. n'est dur que pour Louis, le seul pourtant qui ait eu un peu pitié de son père. C'est que Louis est « *der deutsche.* »

stature ces héros du moyen-âge, grandis par l'enthousiasme patriotique des Allemands, autant il l'est peu de les voir rabaisser sans mesure jusqu'à en faire des barbares sans vertu ni grandeur ou des fous cruels et mystiques. On comprendra aussi qu'il me soit impossible de signaler dans le livre de M. Z. les passages qui me paraissent remarquables. J'aurais peur de tomber précisément sur ceux où il s'est aidé d'un auteur allemand, et que mes éloges fussent une ironie. Si je trouve pittoresque et frappante la description du couronnement d'Otton Ier, je crains de louer à la fois M. Zeller (p. 259) et M. Giesebrecht (I, 243). En citant la plainte d'un moine sur la prise de Rome par Otton en 966, M. Z. fait un heureux rapprochement : « Si la plainte, dit-il [1], est moins éloquente que celles qu'élevaient » S. Jérôme au IVe siècle et S. Grégoire-le-Grand au VIIe contre les Goths et les » Lombards..., etc. » Mais Gregorovius, à qui M. Z. emprunte ses notes précisément pour ce passage, ne dit-il pas aussi [2] : « *Die klage des Moenchs kann uns* » *bei veraenderten Zustaende Roms freilich nicht mehr so ergreifen, wie jene früheren* » *Elegien, aber sie reiht sich doch an jene des Hieronymus nach Roms Fall unter die* » *Gothen, an jene Gregors waehrend der langobardischen Bedraengniss.* » — A la mort d'Otton III, rapportant la légende d'après laquelle il fut empoisonné par la veuve de Crescentius dont il était devenu amoureux, M. Z. ajoute [3] : « Si » ce n'était pas la jeune et belle romaine, voulant venger son mari, c'était » Rome, c'était la maladie de l'empire qui tuait ce petit-fils d'Otton-le-Grand, » comme son père, Otton II, et mettait fin au miracle de son existence. » L'idée est poétique et juste. Mais j'ouvre Giesebrecht (I, 762) et je lis : « *Es liegt eine* » *tiefe Wahrheit in dieser Sage, aber nicht eine Tochter Roms, sondern Roma selbst* » *mit ihren unvergaenglichen Reizen fesselte, verrieth, tœdete den mit der Kaiserkrone* » *geschmückten Jüngling.* »

Nous ne prolongerons pas davantage cet examen et ces critiques. Nous ne leur aurions même pas donné autant de développement si nous n'y avions pas été pour ainsi dire obligés. Tout nous en faisait un devoir : la haute position occupée par l'auteur dans l'enseignement, sa réputation littéraire, méritée à plus d'un titre, le sujet qu'il a choisi, et le caractère qu'il a voulu donner à son œuvre. M. Z. s'est posé comme le représentant de la science française entrant en champ clos contre la science allemande et lui empruntant ses armes pour défendre la patrie et raviver le sentiment national [4]; nous taire, c'était accepter M. Zeller comme champion, devenir solidaires de son œuvre. C'est ce que nous n'avons pas voulu. La méthode de M. Z. lui est toute personnelle et nous ne voulons pas qu'à l'étranger on en rende responsable la France ni la science française. C'est pourquoi nous avons motivé aussi fortement et aussi complétement que nous avons pu le jugement sévère que nous étions contraints de porter sur l'œuvre de M. Z. Il trouvera peut-être, comme précédemment, que nous avons apporté quelque amertume dans nos appréciations. Il est vrai, nous n'avons pu nous

1. P. 369.
2. III, 392.
3. P. 448.
4. Voy. Introd. p. xxv.

défendre d'un sentiment pénible en voyant un historien de notre pays suivre ainsi pas à pas les auteurs allemands, et en même temps offrir tant de prise à la critique, en présence d'adversaires tout prêts à rejeter sur notre nation même la responsabilité des erreurs et des fautes de chaque écrivain français. Apporter autant de négligence à la composition d'une *Histoire d'Allemagne*, dans les circonstances actuelles, ce n'est pas seulement nuire à la science, c'est encore faire du tort à son pays[1].

G. MONOD.

---

12. — **La Morale**, par Paul JANET, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres. Paris, Delagrave. 1874. In-8°, xiij-616 p.

Cette publication de M. Janet est un véritable traité en forme où il discute toutes les questions qu'on peut se poser sur les principes de la morale et où il propose ses solutions. Il a adopté le cadre où Schleiermacher avait distribué les idées morales dans sa *Critique des systèmes de philosophie morale*. Il fait remarquer que dans toute action on peut et on doit distinguer trois choses : le but à poursuivre ou le *bien*, l'agent qui fait le bien et qui acquiert par là une habitude qu'on appelle *vertu*, enfin une loi qui détermine le rapport de l'agent au but ou le *devoir*. Il a rangé ces trois idées fondamentales dans l'ordre suivant : le bien, le devoir, la vertu, et la discussion des problèmes qui s'y rattachent remplit autant de livres qui composent son traité.

Dans le premier livre, où il traite de l'idée du bien, il montre que le bien moral suppose un bien naturel qui lui est antérieur et qui lui sert de fondement. Il établit que ce bien naturel n'est pas le plaisir et que la seule considération du plaisir ne peut fournir une règle de conduite; que dès qu'on admet que certains plaisirs sont préférables à d'autres comme plus nobles, plus relevés, plus sains, ou pour toute autre raison, on n'a plus le plaisir seul en vue, mais l'objet qui le procure. D'autre part M. J. démontre ce qu'il y a de faux et de contradictoire dans le système de Kant qui considère le devoir comme le principe du bien, et qui pense qu'une action n'est bonne que parce qu'elle est obligatoire. Il fait voir que Kant est conduit, comme les utilitaires qu'il combat, à abandonner son propre principe, et qu'en particulier il fait de la liberté considérée comme affranchissement des passions le souverain bien de l'homme. M. J. remarque (je crois le premier) que la prétention de déduire la loi de la liberté du fait de la liberté est illusoire, que c'est confondre deux sens du mot liberté, la liberté entendue comme puissance de choisir entre les contraires, et la liberté entendue comme raison

---

1. Je n'ai rien dit des cartes géographiques qui accompagnent le volume. M. Z. n'a pas même fait droit aux observations qui lui avaient été faites précédemment au sujet du Zuydersee et du golfe de Jahde. Il persiste à les indiquer comme existants aux IXe, Xe et XIe s. (Cf. *Revue crit.* loc. cit.). — Pourquoi M. Z. écrit-il Diedenhofen pour la ville si longtemps française de Thionville et Trèves pour Trier? Je ne lui demande pas d'écrire Trier, mais d'adopter un système uniforme et en tous cas de ne pas donner des noms français aux villes allemandes et des noms allemands aux villes françaises.

pratique éternellement obéie. Il en arrive ainsi à conclure que le bien moral est la perfection de la nature humaine qui en tant que sentie par nous est le bonheur, qu'il distingue du plaisir par une discussion qui me paraît neuve et forte. Il reconnaît que la perfection « est très-difficile à définir; » mais il admet qu'on peut cependant l'éclaircir et l'analyser de manière à lui ôter quelque chose de son indétermination première (p. 60-61). Avouons-le, l'idée de perfection n'est pas déterminée avec plus de précision, quand on nous a dit que « l'excellence » ou la dignité des choses se mesure à l'intensité ou au développement de leur » être, en un mot à leur activité (p. 61), » puisqu'elle est ramenée à quelque chose de plus général et partant de plus vague. Ensuite on ne peut guère trouver de commune mesure entre des choses d'espèces différentes comme un minéral, un animal, un homme, ou (à ne prendre que les animaux) comme entre les insectes et les mammifères. Comment peut-on établir qu'une abeille est plus ou moins parfaite qu'un éléphant ? On retrouve la difficulté ou (pour mieux dire) l'impossibilité de définir ces idées fondamentales, quand il s'agit du beau, et de sa distinction d'avec le bien. On ne peut arriver à rien de satisfaisant, si l'on essaye d'établir que le bien n'est pas, comme le beau, l'union de l'intellectuel et du sensible, du général et de l'individuel. Dans le dernier chapitre du premier livre, M. J. s'efforce d'établir que si l'idée de la perfection morale nous mène à celle de Dieu, « Dieu est le garant de la moralité, non pas en ce sens grossier » et vulgaire qu'il serait là pour nous assurer le prix et la récompense, mais » en ce sens supérieur et vrai qu'il est là pour nous attester que nous ne con- » sacrons pas notre vie à une chimère, à un rêve de notre imagination. » Il en conclut que les fondements de la morale sont dans la métaphysique, à laquelle la morale est nécessairement liée. Je ne sais s'il est fondé à dire que pour une philosophie qui réduit tout à des combinaisons de mouvements « la seule morale » qui soit intelligible, c'est la morale du plaisir (p. 157). » Il semble que dans une telle philosophie le plaisir lui-même n'est pas plus intelligible que tous les autres faits de conscience, y compris les sensations de toucher, de son, etc., qui ne peuvent se ramener à des mouvements; et si elle admet les uns, pourquoi n'admettrait-elle pas les autres ? Si elle reconnaît l'existence de la science dans notre esprit, pourquoi n'admettrait-elle pas celle de la morale ? Les stoïciens, qui n'admettaient que des corps, disaient bien que les vertus sont des gaz (ἀέρες). Je trouve de même quelque chose à redire à l'objection adressée aux partisans de la morale indépendante qui s'appuient sur le fait primitif de l'inviolabilité de la personne humaine. « Mais, dit M. J., ce n'est pas là un fait » comme un autre; car il contient le droit et le devoir, c'est-à-dire ce qui n'est » pas, mais doit être ! comment ce qui doit être serait-il un fait ? » On pourrait répondre que *ce qui doit être* est un fait dans notre esprit. Et même l'idéal, la perfection, le bien moral, etc., ne peuvent exister ailleurs ni autrement, ainsi que le beau et le vrai : ce sont des *faits* de l'*ordre moral*. De même ce qui est purement intelligible, comme les abstractions et leurs propriétés, ne peut exister que dans l'intelligence qui le conçoit; et les sciences mathématiques ne seraient pas une illusion, quand même il n'y aurait pas une intelligence divine, où, comme le dit

Bossuet (ce qui n'est d'ailleurs pas facile à comprendre), les vérités mathématiques sont perpétuellement entendues. C'est ainsi que la vertu ne serait pas une chimère, quand même elle n'existerait que dans l'âme de l'homme ; et peut-elle exister ailleurs ? Peut-elle même être une illusion ? Car quelle réalité lui serait opposée ?

Dans le second livre, M. J. traite successivement de la nature et du fondement de la loi morale, du bien et du devoir, des devoirs stricts et des devoirs larges, du droit et du devoir, de la division des devoirs et du conflit des devoirs. Il oppose aux naturalistes qui prétendent ramener l'idée de l'obligation morale à la seule autorité de l'éducation et de l'habitude l'objection bien simple que cette explication n'explique pas pourquoi aujourd'hui, après cette *critique* victorieuse, ceux-là mêmes qui l'exercent continuent à reconnaître une vérité morale, à imposer aux autres des devoirs et à s'en reconnaître à eux-mêmes. Il admet la définition de Kant que le devoir est la nécessité d'obéir à la loi par respect pour la loi ; et il interprète, à notre avis, fort heureusement, la distinction de Kant entre l'impératif hypothétique « fais ceci pour être riche » et l'impératif catégorique « ne t'enivre pas, » en montrant que cette distinction subsiste encore, quoique l'impératif catégorique soit aussi soumis à une condition, comme ici « si tu ne veux pas être une brute. » Dans le premier cas, nous ne sommes pas obligés de vouloir le but, de vouloir la richesse ; mais dans le second cas nous ne pouvons pas concevoir la dignité de la personne humaine sans nous considérer comme obligés de la respecter : nous ne pouvons pas ne pas vouloir ne pas être une brute. Pour M. J. le fondement de l'obligation morale est dans le principe que l'homme ne peut concevoir l'idéal de sa propre perfection sans vouloir en même temps le réaliser autant qu'il est en lui. M. J. n'admet pas que le domaine du bien soit plus étendu que celui du devoir, ni que l'on puisse faire une distinction sérieuse entre les devoirs stricts et les devoirs larges. Il établit par une discussion serrée et neuve que tout ce qui est bien est obligatoire, et que l'obligation est la même pour tous les hommes, les mêmes circonstances étant données. Il admet, par une vue neuve et ingénieuse, « une *initiative* morale qui ne peut rien changer à la loi, mais qui crée et modifie sans cesse les moyens de l'accomplir. » Il adopte la division traditionnelle des devoirs en devoirs de l'homme envers lui-même, envers les autres, envers Dieu, et montre qu'on ne peut faire rentrer légitimement deux quelconques des membres de cette division dans le troisième. Il a essayé, ce que les moralistes ont jusqu'ici généralement négligé, de déterminer les principes d'après lesquels nous devons décider quand il y a conflit entre des devoirs différents. Il y a une question que l'on pourrait traiter relativement au sujet du second livre et que Schleiermacher indique dans sa *Critique des systèmes de morale :* c'est celle de savoir si le devoir s'étend à tous les actes de la vie sans exception, s'il y a et s'il peut y avoir des actions indifférentes. M. J. montre très-bien, à notre avis, que le droit est la faculté de concourir soi-même à sa propre destinée, et repose, aussi bien que le devoir, sur la perfection de la nature humaine. Il aurait pu réfuter l'assertion assez répandue qui oppose le droit au devoir et reproche à notre temps d'avoir le

sentiment du droit plutôt que celui du devoir, comme si ce n'était pas un devoir de défendre son droit.

Dans le troisième livre M. J. discute les questions fort délicates qui sont relatives à la conscience morale, à l'intention morale, au probabilisme, à l'universalité des principes moraux, à la liberté, à la vertu, au progrès moral, au péché, au mérite et au démérite, à la sanction morale et à la religion. Il admet dans la vertu trois éléments nécessaires, la science du bien, la résolution de le pratiquer, et l'amour du bien. La nécessité de la science du bien, d'être éclairé sur ce qui est bien et sur ce qui ne l'est pas, n'avait pas été jusqu'ici, ce semble, aussi bien mise en relief. C'est un des problèmes les plus délicats de la morale. On sait que cette science varie beaucoup et que dans tous les temps il est certains actes dont l'accomplissement est considéré comme un devoir sacré, qui, ailleurs ou plus tard, paraissent coupables. M. J. a le premier bien établi le véritable caractère de l'universalité des principes moraux en montrant qu'ils sont les mêmes dans le même état de civilisation. On pourrait dire en général que placés dans les mêmes conditions d'existence, les hommes ont en morale les mêmes idées : ainsi les religions opprimées sont pour la tolérance, les religions dominantes pour la persécution. Il faut une force de réflexion rare pour s'affranchir de l'empire des circonstances où l'on est placé et pour ne pas considérer comme moral ce qui est avantageux au groupe social dont on fait partie. A cet égard la philosophie a rendu à la morale les services les plus importants, et contribué puissamment à ce que M. J. appelle le progrès moral, dont l'accroissement des lumières est peut-être la partie la plus importante. Nous touchons ici à un point délicat de la morale, c'est l'existence d'un bien et d'un mal moral indépendants de la volonté des individus, quoique le bien et le mal moral paraissent dépendre essentiellement de l'intention et de la volonté qui ne peuvent être qu'individuelles. Il est pourtant certain qu'il était à peu près impossible à un souverain d'être tolérant en matière religieuse au XIIIe siècle, que celui qui vit sous un gouvernement despotique ne peut même avoir aucune idée des vertus du citoyen, qu'au XVIIIe siècle, dans la haute société, la fidélité conjugale était difficile à observer (voir *le Préjugé à la mode* de La Chaussée), etc. En certains temps et dans certains pays, il y a des vertus et des vices plus ou moins généralement pratiqués qui constituent pour les individus une sorte de milieu moral où ils ont plus de facilité à pratiquer les unes et plus de peine à se garantir des autres. C'est une difficulté à ajouter à celles dont la question de la responsabilité est hérissée, et que M. J. a fait ressortir avec beaucoup de force dans le chapitre où il traite du péché.

Il adopte avec quelques modifications la doctrine de Kant sur la vie future et sur l'existence de Dieu considérées comme *postulats* de la morale. Le fait de l'existence du mal et l'impossibilité d'en expliquer l'origine me paraissent être une bien grosse difficulté pour quiconque veut déduire la nécessité d'une vie future de l'injustice d'une loi qui exigerait de moi le sacrifice sans compensation de mon bonheur, et l'existence de Dieu de l'existence du bien moral dans l'âme de l'homme. Car si la loi qui exigerait le sacrifice de mon bonheur sans compen-

sation semble injuste, ce n'est qu'une injustice ajoutée à tant d'autres, comme celle de faire naître un homme dans des conditions telles que la pratique de la vertu est à peu près impossible. Ensuite s'il est difficile de ne pas conclure de l'existence de la loi morale à celle d'un auteur de cette loi, il n'est guère possible de ne pas conclure de l'existence du mal à celle d'un auteur du mal et de ne pas tomber dans le manichéisme.

Au reste ce serait une illusion que de croire que ces difficultés ne se rencontrent qu'en métaphysique. La morale, à cet égard, a une réputation qu'elle ne mérite pas. Comme science elle n'est pas moins épineuse que la métaphysique, et pourtant la science du bien est une partie nécessaire, intégrante de la moralité ; c'est une difficulté à ajouter aux autres. M. Janet ne s'en est guère dissimulé : il les a abordées avec autant de résolution que de franchise. Il a discuté les opinions qu'il rejette avec une argumentation fine et serrée et une modération que les moralistes (il faut le dire) n'oublient que trop souvent pour s'abandonner contre ceux qui ne sont pas de leur avis à une malveillance calomniatrice et à des déclamations aussi puériles que peu *morales*. Il a adopté des solutions moyennes, conciliantes, conformes au sens commun, qui en morale rejette tout ce qui est extrême et exclusif. Ainsi par son talent de dialecticien et par sa justesse naturelle d'esprit il a su éviter les deux écueils des moralistes, la banalité et le paradoxe.

Y.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 9 janvier 1874.

M. de Wailly déclare que l'état de sa vue ne lui permet pas de faire partie de la commission des antiquités nationales, dont il a été nommé membre le 2 janvier. Le scrutin pour le remplacer est fixé à la prochaine séance.

MM. Bossert et Ch. Chevet se portent candidats à la chaire des langues et littératures d'origine germanique au collége de France.

M. Duruy annonce au nom de la commission du prix Gobert que les ouvrages envoyés au concours pour ce prix sont au nombre de deux : *Chambre des comptes de Paris, pièces justif. pour servir à l'hist. des premiers présidents*, par M. de Boislisle, et *Les écorcheurs sous Charles VII*, par M. Tuetey. Il faut ajouter à ces ouvrages ceux qui sont actuellement en possession du premier et du second prix [1].

L'académie nomme les membres des commissions chargées de décerner différents prix : ces commissions sont composées comme il suit :

---

1. 1er prix, *Abraham Duquesne et la marine de son temps*, par feu M. Jal ; 2e prix, *Traités de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen-âge*, par M. de Mas-Latrie.

Prix ordinaire (sujet du concours : « étude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen-âge »; un mémoire a été déposé) : MM. de Wailly, P. Paris, Guessard, Thurot;

Prix de numismatique, MM. de Saulcy, de Longpérier, de la Saussaye, Ch. Robert;

Prix Bordin (« Faire connaître les Vies des saints et les collections de miracles publiées ou inédites qui peuvent fournir des documents pour l'histoire de la Gaule sous les Mérovingiens : déterminer à quelles dates elles ont été composées »; un mémoire déposé) : MM. Delisle, Hauréau, de Rozière, Deloche;

Prix Brunet (concours prorogé : bibliographie de l'antiquité grecque, italique ou celtique; deux ouvrages déposés) : MM. Ravaisson, de Longpérier, L. Renier, Girard;

Prix Brunet (bibliographie relative à l'Orient; 5 ouvrages déposés, dont 3 mss.; deux de ces ouvrages sont spécialement relatifs à la Palestine) : MM. de Saulcy, Renan, Defrémery, Pavet de Courteille.

M. H. Martin lit une partie de son mémoire sur le Prométhée d'Eschyle (suite de la seconde lecture : la première a eu lieu en septembre 1873).

M. Renan communique une note du général Faidherbe, qui annonce la découverte d'une inscription lybique aux îles Canaries. Cette inscription a été trouvée dans l'île de Fer par don Antonio Padron, de La Ciudad de las Palmas, qui l'a copiée en partie. M. Faidherbe en communique deux lignes. L'inscription est entourée de divers dessins, ronds, spirales, etc., dont quelques-uns pourraient être considérés comme des caractères d'écriture : des caractères analogues ont été trouvés déjà dans l'île de la Palma.

M. Jourdain, président, annonce que le tome XXVII des mémoires de l'académie a paru et se distribue actuellement.

Sont adressées à l'académie : 1° une brochure de M. Garcin de Tassy, *La langue et la littérature hindoustanies en* 1873; 2° une édition de Denis de Byzance par M. Wescher. — M. Maury présente de la part de M. Antonio Zannoni un rapport intitulé *Sugli scavi della Certosa,* concernant les antiquités découvertes à la Certosa, près de Bologne. On a trouvé jusqu'à 360 sépultures qui paraissent provenir de l'ancienne ville étrusque de Felsina (cette ville occupait le territoire où se trouve Bologne aujourd'hui). Tantôt les corps ont été simplement inhumés, tantôt on les a brûlés et on a mis les cendres dans des vases de différentes sortes. M. Zannoni considère les sépultures de la première espèce comme les plus anciennes. Parmi les vases cinéraires de la Certosa, on remarque une sorte de seau ou *situla,* qui porte de curieux bas-reliefs. — M. de Longpérier présente de la part de M. d'Hervey de S.-Denis une brochure intitulée : *Deux traductions du San-Tseu-King et de son commentaire :* c'est une réponse à un article de la *Revue critique* (1873, t. II, p. 297).

Julien Havet.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ancelin (A.). L'âge de pierre et la classification préhistorique d'après les sources égyptiennes. Reponse à MM. Chabas et Lepsius. In-8°, 52 p. Paris (Reinwald).

Ancessi (V.). Le thème M dans les langues de Sem et de Cham. In-8°, 48 p. Paris (Maisonneuve). 3 fr.

Barbier (A. A.). Dictionnaire des ouvrages anonymes. 3ᵉ éd. revue et augmentée par M. O. Barbier, R. et P. Billard. T. II, 2ᵉ partie. E- Histoire amoureuse. Suite de la seconde édition des supercheries littéraires, dévoilées par J. M. Quérard, publiée par MM. G. Brunet et P. Jannet. T. V, 2ᵉ partie. Avec une table générale des noms réels des écrivains anonymes et pseudonymes cités dans les deux ouvrages. In-8° à 2 col. 330 p. Paris (Daffis). 12 f.

Boislisle (A. M. de). Histoire de la Maison de Nicolay, rédigée et publiée sous les auspices de M. le marquis de Nicolay. Pièces justificatives. T. II. Chambre des comptes. In-4ᵉ, cxlvij-793 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Brunton (T.). Thomas A-Kempis. Notes, matériaux et recherches sur l'auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ. In-4ᵉ, 47 p. Paris (Plon).

Chroniques des comtes d'Anjou, recueillies et publiées par MM. Marchegay et Salmon, avec une introduction par M. Mabille. In-8°, cxvj-431 p. Paris (Renouard). 9 fr.

—— des églises d'Anjou recueillies et publiées par MM. P. Marchegay et E. Mabille. In-8ᵉ, xxxvj-463 p. Paris (Renouard). 9 fr.

Costa de Serda (E.). Les troupes sociales sous le premier empire. Opérations des troupes allemandes en Espagne, de 1808 à 1813. In-8ᵉ, 187 p. et 4 pl. Paris (Dumaine). 4 fr.

Devals. Notes pour servir à l'histoire de Caylus, recueillies dans les archives de cette ville. In-8ᵉ, 171 p. Montauban (imp. Forestié).

Egger (E.). Rapport fait au nom de la commission de l'École française d'Athènes sur les travaux des membres de cette École pendant les années 1872-1873. In-4ᵉ, 23 p. Paris (Didot frères fils et Cᵉ).

Héfélé (C. J.). Histoire des conciles d'après les documents originaux. Traduite de l'allemand par M. l'abbé Delarc. T. 5, 6, 7 et 8. In-8ᵉ, 2119 p. Paris (Le Clerc et Cᵉ).

La Fontaine. Fables, publiées par D. Jouaust, avec une introduction par Saint-René Taillandier. Ornées de 12 dessins originaux de Bodmer, Brown, Daubigny, Detaille, Gérôme, Leloir, E. Lévy, H. Lévy, Millet, Rousseau, Stevens, Worms. Portrait gravé par Flameng. 2 vol. in-8ᵉ, lvj-602 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 70 fr.

Lecocq (A.). Diane de Poitiers et les émaux de l'église Saint-Pierre, à Chartres. In-8ᵉ, 13 p. et gr. Chartres (imp. Garnier).

Lemarchand (A.). Catalogue des imprimés de la bibliothèque d'Angers. Histoire. 2 vol. In-8°, xxiij-920 p. Angers (imp. Lachèse, Belleuvre et Dolbeau).

Leroy (N.). La Chasse aux Hurlus. Episode de l'histoire de Lille au XVIᵉ siècle. In-12, 45 p. La Madelaine-lez-Lille (Lemaire-Doisy).

Richard (L.). Étude analytique sur l'origine du langage et la langue primitive. In-8ᵉ, 32 p. Brest (imp. Lefournier).

Roubet (L.). Épigraphie historiale du canton de la Guerche. In-8ᵉ, 216 p. Nevers (imp. Fay).

Talbert (F.) De lingue græca vulgari quatenus quoad declinationes cum rustica romana conveniat. In-8°, 52 p. Paris (Delalain et fils).

Woltmann (A.). Holbein und seine Zeit. 2. umgearb. Aufl. 1. Bd. Des Künstlers Familie, Leben u. Schaffen. Mit Illustr. In-8°, xvj-493 p. Leipzig (Seemann). 17 fr. 35

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

A. LONGNON Examen géographique du tome Ier des Diplomata imperii (monumenta germaniæ historica). Gr. in-8°. (Extrait de la *Revue critique d'histoire et de littérature*.) 2 fr.

P. PIERRET Études égyptologiques, comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. 1 vol. in-4°. 20 fr.

En vente chez H. COSTENOBLE, à Iéna, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

R. WESTPHAL Vergleichende Grammatik der indogermanischen Sprache. 1. Theil. Das indo-germanische Verbum nebst einer Uebersicht der einzelnen indo-germanischen Sprachen und ihrer Lautverhæltnisse. 1 vol. in-8°. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 4 Huitième année 24 Janvier 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

C. VATEL Vergniaud. Manuscrits, lettres et papiers. Pièces pour la plupart inédites, classées et annotées. Ouvrage accompagné de deux portraits originaux, de deux gravures et d'un fac-simile. 2 vol. gr. in-8°. 14 fr.

The Athenæum, N° 2411, 10 janvier. T. T. Cooper, The Mishmee Hills : an Account of a Journey made in an Attempt to penetrate Thibet from Assam to open New Routes for Commerce. King and Co. (ouvrage très-instructif). — Smiles, The Huguenots in France after the Revocation of the Edict of Nantes; with a Visit to the Country of the Vaudois. Strahan and Co. (ce livre est avant tout destiné, comme le *Self-Help* du même auteur, à montrer ce que peuvent l'énergie et la persévérance; aussi la partie purement historique est-elle sacrifiée). — *Literary Gossip.*

Literarisches Centralblatt, N° 2, 10 janvier. Labiola, Della libertà morale. Neapel, 1873. In-8°, 156 p. (se déclare pour le déterminisme). — Quépat, La philosophie matérialiste au XVIIIe siècle. Essai sur La Mettrie, sa vie et ses œuvres. Paris, 1873, Librairie des Bibliophiles. In-8°, 206 p. (note analytique : l'auteur cherche à réhabiliter La Mettrie comme homme et comme penseur). — Nüscheler, Die Gotteshæuser der Schweiz. 3. Heft. Bisthum Constanz. 2. Abth. Archidiaconat Zürichgau. Zürich, 1873, Orell, Füssli u. Comp. In-8°, xij-279-633 (note très-favor.). — Merkel, Deutschlands Ureinwohner. Rostock, 1873, Stiller. In-8°, 28 p. (note favor.; cette brochure est destinée à répandre dans le grand public les résultats de la science). — Brunier, Elisa von der Recke. Bremen, 1873, Kühtmann. In-8°, viij-338 p. (ouvrage mal conçu et mal écrit). — Procli Diadochi in primum Euclidis elementorum librum commentarii. Ex recogn. Friedlein. Leipzig, 1873, Teubner. In-8°, viij-507 p. (excellente éd.). — Æschylus' Prometheus. Nebst den Bruchstücken des Προμηθεὺς λυόμενος. Für den Schulgebrauch erkl. v. Wecklein. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, iv-148 p. (article favorable). — Græber, Die altfranzœsischen Romanzen und Pastourellen. Zürich, 1872, Schabelitz. In-8°, 24 p. (bon travail, mais mal rédigé). — Flügi, Die Volkslieder der Engadin. Strassburg, 1873, Trübner. In-8°, iv-85 p. (cf. *Revue crit.*, 1873, t. II, p. 382). — Fiabe popolari veneziane raccolte da Bernoni. Venedig, 1873. In-8°, 110 p. — Chouquet, Histoire de la musique dramatique en France. Ouvrage couronné par l'Institut. Paris, 1873, Didot. In-8°, viij-448 p. (article très-favorable concluant que cet ouvrage doit être traduit en allemand).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Anquez (L.). Histoire de France. In-18 jésus (Hetzel). 3 fr. 50

Baker (H. B.). French Society, from the Fronde to the great Revolution. 2 vol. in-8°, 660 p. cart. London (Bentley). 26 fr. 25

Bardsley (C. W.). Our english Surnames their Sources and Significations. In-8°, 550 p. cart. London (Chatto et W.). 11 fr. 25

Cellini (B.). Vita scritta da lui medesimo ridotta alla lezione originale del codice Laurenziano. In-18, 416 p. Milano (Sonzogno). 1 fr. 50

Colletet (G.). Vies des poètes bordelais et périgourdins. Publiées d'après le manuscrit autographe du Louvre avec notes et appendices par P. Tamizey de Larroque. In-8°, 108 p. Paris (Claudin).

Conti (A.). Il buono nel vero. Libri quat-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — 24 Janvier — 1874

Sommaire : 13. MADWIG, Corrections latines. — 14. PERRÉAZ, Des transformations du langage en Angleterre. — 15. MOREAU, Histoire de l'Acadie française. — 16. SCHORN, Histoire de la Pédagogie. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions; Société de Linguistique.

13. — Io. Nic. MADVIGII, professoris Hauniensis adversaria critica ad scriptores græcos et latinos. Vol. II. Emendationes latinæ. Hauniæ, 1873. Gyldendal. In-8°, iv-682 p. — Prix : 19 fr. 40.

M. N. Madvig, professeur de philologie classique à l'Université de Copenhague, que ses travaux ont mis au premier rang des latinistes de l'Europe, publie dans ce second volume de ses *adversaria* les corrections qu'il a faites aux auteurs latins et qui n'avaient pas encore paru [1]. Les poètes, particulièrement Ovide, sont passés en revue, de Plaute à Martial, dans le VIe livre. Le VIIe livre contient les conjectures sur Varron, Cicéron, César et les opuscules qui sont joints aux commentaires, Salluste. Dans le VIIIe livre M. M. traite des prosateurs du 1er siècle de l'empire, surtout de Sénèque, qu'il corrige en près de 600 passages. Le dernier livre, le IXe, est relatif à Aulu-Gelle, Fronton, Justin, aux écrivains de l'histoire d'Auguste, et aux fragments d'auteurs anciens conservés par Nonius. Comme dans le volume précédent, M. M. indique d'abord dans quel état le texte de chaque auteur nous est parvenu; ensuite il propose ses conjectures en les justifiant, et au besoin il rappelle d'anciennes conjectures que les éditeurs modernes ont eu le tort de négliger.

La poésie n'occupe qu'un peu moins du quart du volume; et les conjectures de M. M. semblent prêter le flanc à plus d'objections en cette partie que dans l'autre. Je ne sais si l'exactitude rigoureuse de son esprit est assez complaisante pour les hardiesses nécessaires du style poétique [2], et peut-être sa justesse naturelle n'est-elle pas toujours entrée suffisamment dans la subtilité et le mauvais goût des poètes du 1er siècle de l'empire. Voici les doutes que j'ai à proposer sur quelques passages. — VIRGILE (p. 39) Æn. VIII, 74. « Quo te cumque lacus » miserantem incommoda nostra Fonte tenet..... » *lacus* signifie sans doute ici

1. On trouvera les autres surtout dans les *Opuscula Academica* de l'auteur, dans son édition du *de Finibus*, dans la seconde édition du Cicéron d'Orelli, dans les *Emendationes Livianæ* et dans l'édition de Tite-Live de MM. Madvig et Ussing, enfin dans les éditions récentes des lettres de Cicéron par Wesenberg, et de Sénèque le Rhéteur par Kiessling.

2. M. M. dit de l'Énéide (p. 30) « in poemate ultimam manum non experto multa » ferenda sunt et paulo artificiosius et obscurius cogitata et tumidius dicta verbisque » adumbrata et nove dureque posita quædam. »

l'espèce de bassin que la source forme en sortant de terre, et non *lac*. Dans « *qui* » te cumque *locus*..... fonte..... » *locus* a moins de valeur, et *fonte* sans épithète étonne. — OVIDE. p. 82. *Métam.* IV, 46. La substitution de *natasse* à *mutasse* est un lapsus, puisque M. M. cite lui-même Virgile (G. III, 260) « nocte natat » cæca serus freta. » Cela montre que nous ne pouvons posséder une langue morte comme nous possédons notre langue maternelle. — P. 102. *e Ponto* II, 5, 67. Dans « Thyrsus *pulsat me*, gustata est laurea vobis » il n'y a pas de césure suffisante. — P. 104. *e Ponto* IV, 2, 17. Dans la correction « .....limus venas » excœcat *inundans*, » *inundans* peut-il aller avec *limus?* — P. 106. *Fast.* III, 124. C'est sans doute par distraction que M. M. substitue *bis quino* à *bis quinto*. Voir sa grammaire latine § 76 rem. b. — SÉNÈQUE. p. 118. *Œd.* 970 suiv. « .....quæratur via Qua nec sepultis mixtus et vivis tamen Exemptus erres. » Morere sed citra *patrem*. » M. M. propose *ratem* (la barque de Caron); mais ce serait bien obscur; la barque de Caron peut-elle désigner le séjour des enfers? je crois comprendre le texte : « Meurs, mais de manière à ne pas à te retrouver » avec ton père. » *Citra patrem* équivaut à *citra locum ubi est pater*. C'est forcé, mais est-ce invraisemblable dans le style de ces tragédies? En tout cas le texte est bien plus énergique, qu'avec la correction proposée. — P. 123. *Med.* 401. « Si quæris odio misera quem statuas modum, *Imitare* amorem. » Je crois comprendre aussi ici le texte. Médée se dit à elle-même : « modère ta haine, comme » tu as modéré ton amour, » c'est-à-dire qu'elle soit *sans mesure*. Le sens est bien affaibli, si on substitue *metire* à *imitare*. — P. 124. *Med.* 518. « IAS. Quid » facere possim loquere. MED. pro me? vel scelus.» Le texte me paraît plus fort que la correction (en attribuant la fin du vers à Jason) « *prome* vel scelus. » Jason ne pense pas à un crime. Il est plus naturel que Medée soit indignée de ses hésitations et lui crie : « pour moi! même un crime. » — LUCAIN. P. 129. I, 100. « Si terra recedat, Ionium ægaeo frangat mare. » L'isthme de Corinthe ou plutôt la terre qui forme l'isthme est comme personnifiée. C'est ainsi qu'Horace a dit (*Carm.* I, 3, 16) du vent « quo non arbiter Hadriæ major tollere seu *po-* » *nere* vult freta. » — P. 130. IV, 671-676. Il s'agit du royaume de Juba : « .....qua sunt longissima regna, Cardine ab occiduo vicinus Gadibus Atlas » Terminat, a *medio* confinis Syrtibus Ammon. At qua lata jacet, vasti plaga » fervida regni Distinet Oceanum, zonæque exusta calentis Sufficiunt spatio : po- » puli tot castra sequuntur, Autololes, etc. » Le mot *medio* me semble bon; il désigne le *milieu* du monde; on sait que le méridien du monde antique passait par l'Égypte : le poète dit donc que le royaume de Juba s'étendait en longitude de l'extrémité occidentale du monde au milieu du monde. Les vers suivants donnent l'étendue en latitude. M. M. met un point après *calentis*, et joint « suffi- » ciunt spatio populi tot : castra..... » Il a évidemment raison; seulement je lirais *quot* au lieu de *tot* en unissant à ce qui suit. Mais je ne puis admettre que l'Océan désigne la Méditerranée, et que le poète ait voulu dire que le royaume de Juba s'étendait de la Méditerranée à la zone torride. Je crois (en lisant « zonaque exusta calenti ») que le poète a voulu dire que le royaume s'étendait

de la Méditerranée (qui est sous-entendue avec *distinet*) au nord jusqu'à l'Océan au sud. — P. 131. V, 771. La ponctuation proposée est déjà dans Grotius. — VALERIUS FLACCUS. P. 144. IV, 474. Est-ce que « *iniuste..... non* premis » ne signifie pas « tu as tort de ne pas m'accabler ? » Pour signifier « tu ne m'ac- » cables pas injustement » ne faudrait-il pas « non injuste premis? » — STACE. P. 158. Silv. I, 6, 24. « Serena » se trouve déjà dans d'anciens textes, par exemple dans celui de la traduction de mon vénéré maître, W. Rinn (collection Panckoucke), qui mérite d'être prise en considération. Il propose *ardet* au lieu de *arcte* II, 6, 6.

On pourrait encore contester sur d'autres passages. Néanmoins, comme on peut s'y attendre de la part d'un critique éminent, le nombre des conjectures probables ou évidentes l'emporte. Je n'en citerai qu'un exemple entre beaucoup d'autres. On lit dans Sénèque, *Troyennes* 1026 et suiv. : « Ferre quam sortem » patiuntur omnes Nemo recusat. Nemo se credet miserum, licet sit. Tolle » felices, removete multo divites auro, removete centum Rura qui scindunt opu- » lenta bubus : Pauperi surgent animi iacentes. » M. M. fait remarquer qu'il y a dans « Nemo se credet, etc. » un désordre évident, auquel il remédie avec autant d'aisance que de certitude par une transposition : « Tolle felices : mise- » rum, licet sit, Nemo se credet. Removete, etc. »

La proportion des bonnes corrections est bien plus forte encore dans la plus grande partie du volume qui est consacrée aux prosateurs. Nous ne saurions trop recommander l'étude de ces discussions à ceux qui veulent apprendre comment on démontre l'altération d'un texte et comment on y remédie. Nous proposerons quelques objections sur la partie que nous avons étudiée.

CICÉRON. P. 189. *Orat.* 20, 68. Cicéron dit en parlant des poètes « nonnul- » lorum voluntati vocibus magis quam rebus inserviunt. » M. M. corrige « non- » nulli eorum voluptati vocibus, etc. » Mais le sens paraît peu naturel, si l'on construit *vocibus* et *rebus* à l'ablatif. Ne pourrait-on pas lire « nonnulli aurium » voluptati et vocibus....? » — P. 220. *de domo* 24, 64. M. M. me semble avoir raison de mettre un point d'interrogation après « ego non dubitarem » et de lire « .....conditione *essem*..... » mais ne manque-t-il pas « exulatum ire » après *dubitarem*, pour compléter l'antithèse et même pour satisfaire au sens?

VELLEIUS PATERCULUS. P. 308. II, 107, 2. Un vieux Germain dit à Tibère : « Nostra furit juventus, quæ cum *vestrum numen absentium colat*, præsentium » potius arma metuit quam sequitur fidem. » M. M. a raison de ne pas comprendre *vestrum .... colat;* il ajoute *non* devant *colat*. Ce qu'on lit un peu plus bas « quos ante audiebam, hodie vidi deos » me fait penser qu'il faut plutôt lire « cum vim numinum absentium colat. » Les généraux romains, dieux présents sur la terre, sont opposés aux dieux qui sont dans le ciel ou dans les enfers.

SÉNÈQUE. P. 346. *ad Marciam*. 3, 4. « Illum ipsum iuvenem *dignissime quie-* » *tam* semper nominatus cogitatusque faciat, meliore pones loco, si matri suæ, » qualis vivus solebat, hilarisque et cum gaudio *occurrit*. » M. M. corrige très-heureusement « dignissimum qui te lætam » et avertit qu'il faut lire aussi *occurret*.

Mais le sens ne réclame-t-il pas qu'on lise encore « *quali* vivus..... *hilarique?* » — *De vita beata*, p. 366. 8, 4. Le futur « *erit* vera ratio sensibus insita et capiens » inde principia; nec enim habet aliud unde .....ad verum impetum capiat, in » se revertatur » que M. M. remplace par *eat*, me semble justifié par le sens, puisqu'il s'agit d'un fait nécessaire, et non d'une prescription. Mais je crois qu'il faut lire après *capiat* « *at* in se revertatur. » — P. 367. 12, 3. « Desinant ergo » inconvenientia iungere et virtuti voluptatem implicare, per quod vitium pessi- » mis quibusque adulantur. » M. M. a raison de n'être pas satisfait de *vitium;* il propose « per *quam vitia*..... » ne vaudrait-il pas mieux lire « per quod » vitiis..... ». — P. 370. 17, 2. « Cur *atrium* disponitur? » ne me satisfait pas; ce n'était pas un luxe recherché que d'avoir des images; la coutume était ancienne. Le mot dont *auum* tient la place est encore à trouver. — P. 390. *De ira* 2, 33, 6. J'avoue que je crois comprendre « contempsisses (et non *contempsisset*) » Romanum patrem, si sibi timuisset, » à propos de l'attitude de Pastor devant Caligula comparée à celle de Priam devant Achille. « On aurait méprisé un père » romain, si, comme Priam, il avait fait bonne contenance par peur pour lui- » même, ce qui eût été indigne d'un Romain. » D'autre part je ne comprends pas : « contempsisset tyrannum pater, si sibi timuisset. » « Le père aurait *bravé* » le tyran, s'il avait *craint* pour lui-même. » — *Ad Helv.* p. 404. 11, 6. « Lapides, aurum..... terrena sunt pondera, quæ non potest amare sincerus » animus ac naturæ suæ memor, levis ipse expers. » Il me semble que *oneris* substitué à *levis* ne rend pas l'idée de pesanteur naturelle; et signifie *fardeau*. Je croirais plutôt qu'il manque après *ipse* quelque chose comme *et omnis gravitatis*. — *De Benef.* p. 411. 3, 19, 1. « Cotidie dominum suum (servus) obligat; pere- » grinantem sequitur, ægro *ministratur eius laborem* summo colit. » M. M. lit « ministrat, rus eius labore..... » Mais ce n'est pas là un service quotidien et personnel, comme l'exige le sens. Le mot est encore à trouver. — P. 418. 5, 18, 1. Nous devons être reconnaissants même envers ceux qui ont rendu des services aux nôtres : « in infinitum *eius*, inquit, me obligas, cum dicis « et » nostris. » M. M. substitue *ius* à *eius*. Mais ce ne sont pas les créanciers dont le droit est infini; c'est le débiteur dont les obligations deviennent illimitées. — P. 421. 6, 38, 4. « Agricolam annonæ caritas erigit, eloquentiæ pretium *exceptat* » litium numerus, medicis gravis annus in quæstu est. » M. M. propose *disceptat*, c'est-à-dire *de pretio decernit*. Mais le sens réclame un mot comme *exaggerat*. — *Quæst. natur.* p. 440. 2, 34, 2. « Si aves futura cecinerunt, nec potest hoc » auspicium fulmine irritum fieri aut non futura cecinerunt. » *Nec* ne peut-il s'entendre ici dans le sens de *ne..... quidem*, qu'il a souvent dans les écrivains de ce temps? — *Epistolæ*. P. 464. 11, 1. « Nulla ..... sapientia naturalia cor- » poris *aut animi* vitia ponuntur : quicquid infixum et ingenitum est lenitur arte, » non vincitur. » M. M. trouve que les mots *aut animi* « et omni philosophiæ et » Stoicæ vehementissime repugnant et totam disputationem evertunt. » Sénèque parle surtout des signes par lesquels se manifestent les émotions de timidité, par exemple en présence d'une grande assemblée; mais le mot « quicquid » est bien

général, et la sueur, le tremblement des genoux, etc. tiennent à une émotion de l'âme, qui pour un stoïcien était un *vitium*. On sait que Sénèque était un peu éclectique. — P. 468. 19, 3. Lucilius n'est plus libre de se retirer dans une existence complètement obscure : « iam notitia te invasit. Ut *in extrema* mergaris » ac penitus recondaris, tamen priora monstrabunt. » M. M. dit : « Non hoc » agitur, in quid se mergat, sed quando. Scribendum ..... *in extremo* h. e. in » extrema vitæ et studii parte. » Mais *in extrema* ne répond-il pas ici à *penitus* et ne signifie-t-il pas *à l'extrémité du monde,* loin des pays habités par les Romains et les Grecs? — P. 475. 40, 2. « Oratio illa apud Homerum concitata et sine » intermissione in morem nivis superveniens oratori data est; lenis et melle dul- » cior seni profluit. » M. M. approuve la conjecture de Haupt qui supplée *iuveni* devant *oratori*. Mais il n'admet pas *superveniens* qu'il remplace par *uber*. Il me semble que *uber* ne s'oppose pas à ce qui suit, et ne s'accorde pas bien avec *sine intermissione*. L'élocution du vieillard peut être abondante aussi. *Superveniens* ne peut-il s'entendre des flocons de neige qui arrivent l'un sur l'autre? Cf Horace (ep. II, 2, 170) « unda supervenit undam. » Peut-être manque-t-il plus que *iuveni*. — P. 479. 53, 7. « Gravis sopor etiam somnia exstinguit animumque » altius mergit *quam uti nullo intellectu sui est*. » M. M. supprime *quam* et corrige « ubi nullus intellectus sui est. » Ne pourrait-on pas lire : « quam ut ullus intel- » lectus sui sit? » — P. 490. 81, 8. « Non omnes grati sciunt debere benefi- » cium; potest etiam imprudens et rudis et unus e turba, utique dum prope est » ab accepto, ignorat autem quantum debeat. » M. M. corrige et ponctue : « .....grati esse sciunt; debere beneficium potest..... » Je crois que les mots « utique ..... accepto » exigent qu'on ajoute encore *scire se* devant *debere*. — P. 499. 95, 23. « Innumerabiles esse morbos non miraberis : coquos numera. » M. M. fait très-bien remarquer que « effectus prave ponitur ante experimentum, » e quo effectus promittitur. » Il propose « non mirari vis? hoc est, mirari de- » sinere vis? » Cette interrogation semble peu naturelle : *veux-tu* ne pas t'étonner? La transposition me semble préférable; et elle a de plus l'avantage de rapprocher *numera, innumerabiles,* ce qui rend l'expression plus piquante. — P. 502. 101, 8. « Nihil est miserius dubitatione venientium (*verentium* Gruter) » quorsus evadant, quantum sit illud quod restat, aut quale. Collecta mens ex- » plicabili formidine agitatur. Quo modo effugiemus hanc volutationem? uno, si » vita nostra non prominebit, si in se colligitur. » Les mots « collecta ..... agi- » tatur » ont jusqu'ici passé pour altérés. M. M. croit pouvoir les expliquer ainsi : « mens, quæ se collegit ex ista dubitatione et instabili quæstione, si for- » midat, explicabili tamen formidine et quæ exitum habeat, agitatur. » Mais ce qui suit semble indiquer que « collecta, etc. » achève le développement de « nihil miserius..... » qui est indiqué par « hanc volutationem. » Après avoir décrit le mal, Sénèque indique le remède par « quo modo, etc. » — P. 506. 106, 12. « In supervacuis subtilitas teritur. Non faciunt bonos ista, sed doctos. » Apertior res est sapere, immo simplicior; *paucis est* ad bonam mentem uti » litteris. » M. M. me semble avoir raison de penser que « (non) *est uti* Seneca

» dixit, ut esset *licet uti.* » Mais en corrigeant « vacui (c'est-à-dire eius qui nihil » negotii habet) est..... » on a une pensée trop absolue. Ne manquerait-il pas *satis* après *paucis?* Il me semble que les cyniques seuls disaient qu'on n'avait pas besoin de littérature pour être sage. Sénèque dit qu'il en faut, mais seulement un peu. — P. 510. 113, 31. « Non est quod spectes quod sit iustæ rei præ- » mium : maius *iniustæ* est. » M. M. lit d'après Schweighæuser « in iusto » et entend « in ipso iusto, iustitia actionis, maius est præmium. » Mais cette récompense n'est pas plus grande, elle est absolument différente de celle que Sénèque désigne par *præmium* dans la phrase précédente. On pourrait lire : « *quid, si* maius » iniustæ est? » en entendant par récompense la gloire, qui peut être plus grande pour des actes injustes, et dont Sénèque parle d'ailleurs immédiatement après : « non vis iustus esse sine gloria? at mehercules sæpe iustus esse debebis cum infamia. »

Quelques objections que l'on puisse adresser à M. M., si on rassemble tout ce qu'il a publié, je ne crois pas qu'on puisse citer un autre philologue qui ait restitué un plus grand nombre de textes latins aussi heureusement, avec un bon sens aussi constant, une vigilance aussi attentive, une pénétration aussi rarement en défaut. Pour nous borner au volume dont nous rendons compte, nous n'avons que l'embarras du choix entre tant de corrections évidentes et ingénieuses. Le volume de M. M. est devenu pour les éditions de Sénèque un complément indispensable. Nous ne citerons qu'un exemple où M. M. défend très-ingénieusement la leçon d'un manuscrit fondamental du *de tranquillitate animi* de Sénèque (9, 3). On lit dans les dernières éditions : « adsuescamus ergo cœnare posse sine po- » pulo et servis paucioribus serviri et vestes parare in quod inventæ sunt. » M. M. fait remarquer que *serviri* ainsi construit est barbare, et il défend la leçon du manuscrit A, *servire*, en l'expliquant ainsi : « Seneca significat ipsos dominos » servire servis, quibus carere nequeant et quorum delicias ferant. »

En rapprochant les jugements que M. Madvig a, dans ce volume et ailleurs, portés sur les travaux de la philologie latine moderne, on ne peut s'empêcher de trouver qu'il n'en a pas une haute opinion. Les éditeurs ont eu le mérite de remonter aux sources et d'établir les textes sur une base plus authentique; mais leurs devanciers avaient certainement un sens plus juste et plus délicat de la langue. Il est vrai qu'il faut avoir quelque indulgence pour celui qui édite un texte de quelque étendue et qui est obligé d'être constamment sur ses gardes pour ne pas laisser échapper une leçon fautive; il est à peu près impossible que sa vigilance ne se relâche pas souvent, et sans qu'il en ait conscience. Cependant il est évident (particulièrement dans les corrections que les éditeurs proposent) qu'à l'exception de quelques individualités dont M. Madvig n'est pas la moins illustre, nous savons le latin moins bien qu'autrefois. Nous en lisons beaucoup moins, et, surtout, nous ne l'écrivons presque plus et nous ne pouvons plus avoir cette connaissance familière de la langue, ce sentiment prompt et délicat de ses finesses qui était fort répandu au XVIe siècle et au XVIIe, et qui n'était pas rare non plus encore au XVIIIe.

Charles THUROT.

14. — **Des transformations du langage en Angleterre.** Les Origines par E. Perréaz, professeur. Schaffhouse, Brodtmann, 1873. In-8°. — Prix : 2 fr. 10.

« Nous avons tenté, dans ces quelques pages, d'esquisser un tableau des » phases diverses par lesquelles a passé la langue anglaise, depuis les premiers » temps de son existence en Angleterre jusqu'à l'époque où Shakespeare lui » laissa l'empreinte ineffaçable de son génie ; » c'est en ces termes que M. Perréaz expose au commencement de son livre le but qu'il s'est proposé. On ne peut qu'applaudir évidemment à une pareille entreprise ; mais si l'on doit reconnaître que l'auteur a fait de louables efforts pour l'exécuter, on est parfois aussi tenté de penser qu'il n'était pas suffisamment préparé pour la mener à bien, et on doit regretter qu'il se soit borné trop souvent à résumer les travaux de ses devanciers, et qu'il n'ait point, par un travail personnel, essayé de redresser quelques-unes des erreurs dans lesquelles ils sont tombés plus d'une fois.

L'ouvrage commence par un chapitre sur « les origines ; » on y retrouve la classification connue des diverses langues indo-européennes ; il serait bon seulement de la modifier à mesure que les découvertes de la linguistique l'élargissent ; on est surpris, par exemple, de voir le roumanche considéré comme formant à lui seul un groupe roman, tandis qu'il n'est qu'un des dialectes les moins importants du ladin ; on ne l'est pas moins de trouver les langues scandinaves complètement isolées des autres idiomes germaniques, uniquement parce qu'elles ont conservé une désinence participiale pour former le passif et que l'article y est devenu un suffixe.

Avec les « Celtes, les Romains et les Saxons en Bretagne » nous entrons dans le cœur même du sujet ; les invasions de ces peuples sont assez bien connues ; ce qui l'est moins c'est l'appoint que l'idiome de chacun d'eux a fourni à la langue anglaise ; une condition indispensable pour arriver à le déterminer, c'est une connaissance approfondie de la langue des diverses nations conquérantes de la Grande-Bretagne ; je crains que M. Perréaz n'ait point été assez pénétré de cette vérité si incontestable. Quelle inexpérience historique et grammaticale ne trahit-il pas, en effet, quand, par exemple, il nous dit p. 17 : « Un double fait se » présente ; les Angles firent un séjour prolongé dans le voisinage de leurs frères » qui parlaient un dialecte haut-allemand, et ils se trouvèrent plus tard en » contact avec les peuplades scandinaves ; leur idiome subit l'influence » de l'idiome haut-allemand et celle du scandinave ; » et quelle est la preuve de cette influence ? c'est qu'on en retrouve « les traces dans le patois du » Lancashire, qui affecte la terminaison allemande *en*, au pluriel des verbes, » par ex. *we loven*, tandis que l'anglo-saxon forme ce pluriel en *ath*, *we* » *lufiath*, nous aimons. D'autre part... le dialecte angle préfère constam- » ment la terminaison scandinave *a*, pour l'infinitif présent, à celle de l'anglo- » saxon, qui est *an*. » Il y a à tout cela un malheur, c'est que l'ancien haut-allemand, le seul dont il puisse ici être question, faisait non *liupen* au pluriel de l'indicatif présent de *liupôn*, mais *liupômes*, *liupôt*, *liupônt* ; *en* est tout simplement la terminaison du subjonctif présent étendue à l'indicatif ; quant à la ter-

minaison *a* de l'infinitif dans ce que M. P. appelle le dialecte angle, elle est évidemment le résultat de la chute de *n* final, laquelle a lieu non-seulement dans le scandinave, mais encore dans le frison; on ne saurait donc y voir la trace de l'influence du premier de ces idiomes sur le dialecte angle.

Je passerai sous silence le chapitre consacré au « celtique en Angleterre »; c'est le résumé sans idées nouvelles de ce que l'on sait depuis longtemps; je me bornerai aussi à faire remarquer que les quelques pages qui traitent de l'influence du latin en Angleterre — j'aimerais mieux « des éléments latins dans l'anglais, » — si elles sont loin d'épuiser le sujet, sont généralement exactes. L'auteur a été aussi tellement circonspect dans la recherche des emprunts que l'anglo-saxon a pu faire au scandinave qu'il lui eût été difficile de se tromper. Ce qu'il dit de la poésie et de la prose anglo-saxonne étant à peu près exclusivement emprunté à Marsh ou à Craik n'est ni nouveau ni ignoré: aussi n'en parlerai-je pas; mais je ne puis accepter sa théorie de la déclinaison et de la conjugaison, pour laquelle, dit-il, il s'est « laissé diriger » par la *Comparative grammar of the anglo-saxon language* de F. March « la fidèle compagne de ses veilles » pendant le dernier hiver. Je n'ai point l'ouvrage de M. March et ne puis savoir dès lors quelle part dans les erreurs de M. Perréaz revient au savant américain; ce que je puis dire c'est que l'auteur des *Transformations du langage en Angleterre* ne me paraît pas avoir compris les règles qu'il voulait exposer; les ouvrages ne manquent pas cependant sur la matière, et je suis surpris que M. Perréaz n'ait point, avant d'aborder son sujet, songé, pour s'en rendre compte, à consulter l'excellente grammaire de Heyne, assez connue pourtant des germanisants; il y aurait appris que le pluriel des trois genres, pas plus que le singulier du féminin, n'a d'instrumental, — cas auquel il donne je ne sais pourquoi le nom d'ablatif; — ce sont donc autant de barbarismes qu'il aurait évités. Il n'eût pas non plus admis cette classification arbitraire qui place dans la première déclinaison tous les neutres et la plupart des masculins et rejette dans la seconde presque tous les féminins quelle qu'en soit la forme. Cette confusion vient évidemment de ce que M. Perréaz ne s'est pas fait une idée exacte des voyelles de formation *a, i, u,* qu'il regarde tantôt comme des radicaux, tantôt comme les terminaisons du thème, ou bien encore dont il ne tient aucun compte. La conjugaison présente les mêmes lacunes ou des erreurs analogues; ainsi M. Ferréaz paraît ignorer l'existence des verbes réduplicatifs, et la conjugaison faible se réduit pour lui à une seule forme. Mais en voilà assez sur les éléments germaniques de la langue anglaise, j'arrive à ses éléments romans.

L'anglais, on le sait, n'est pas une langue exclusivement germanique, il contient encore un nombre considérable de mots d'origine romane; de ceux-ci, les uns ont été tirés directement du latin, les autres ont été empruntés au français. Cette invasion du français dans l'ang.-sax. a été regardée le plus souvent comme la conséquence immédiate de la conquête de l'Angleterre par les Normands; c'est la seule cause que paraît aussi lui reconnaître M. Perréaz; mais on a voulu également, du moins de l'autre côté de la Manche, y voir l'emprunt spontané fait au XIIIe siècle de mots français par les écrivains anglo-saxons du temps. Ces

deux hypothèses opposées, qui renferment chacune un fond de vérité, mériteraient d'être examinées avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Que les Normands aient importé en Angleterre leur idiome national, c'est là un fait constant; mais on sait aussi qu'une race conquérante en minorité finit par être absorbée par la race vaincue et par adopter ses mœurs et sa langue. Si les choses se sont passées autrement, cela tient surtout à l'universalité et à l'importance de la langue française, après le latin l'idiome le plus répandu en Europe au XIIIe siècle. Mais à cette époque, qui est celle même où les éléments romans pénètrent de toutes parts dans l'anglo-saxon, mélange d'où sortira la langue anglaise, le normand était en pleine décadence; de plus la Normandie était, depuis le commencement du siècle, séparée de l'Angleterre : double raison pour que les formes romanes adoptées à cette époque par l'anglo-saxon ne fussent plus normandes, mais françaises. De fait, quand on considère les éléments romans qui entrent dans l'anglais, il est aisé, à côté de formes évidemment normandes, d'en découvrir d'autres qui ne sont que françaises, et si cette remarque n'a pas été faite plus tôt, cela tient sans doute uniquement à l'ignorance où l'on a été jusqu'ici des caractères distinctifs du dialecte normand. M. Perréaz ne fait pas cette distinction plus que ses devanciers; il nous montre bien l'idiome des conquérants se corrompant dans la bouche de leurs descendants; mais cette corruption ne suffit pas pour expliquer certaines formes que le normand n'a pu développer et que l'anglais a dû emprunter au dialecte de l'Ile-de-France. Aussi, si l'exposé que M. Perréaz a fait, d'après A. Thierry, des résultats de la conquête normande est généralement exact, il n'en est point de même, il s'en faut, de la partie purement phonétique, et il échappe parfois à l'auteur de singulières inadvertances; c'en est une évidemment qui lui fait dire, par exemple, p. 96, que Layamon et Orm forment le *comparatif* en *rest*. Ces fautes et ces négligences sont d'autant plus regrettables que M. Perréaz possède un vrai talent d'exposition; ce qu'il dit des diverses périodes de l'anglais, sans être bien nouveau, se lit avec intérêt; et s'il abuse des incidentes et des participes, il écrit avec verve et sans trahir une origine étrangère autrement que par quelques tournures embarrassées ou insolites.

L'ouvrage se termine avec la quatrième période, celle de l'anglais moyen; l'auteur s'est arrêté là à dessein, se proposant, nous dit-il, « dans une seconde » étude, de suivre la langue anglaise à travers les évolutions qu'elle a accom- » plies depuis l'ère de Shakespeare jusqu'aux temps présents. » Quoique notre critique ait pu paraître parfois sévère, nous n'engageons pas moins sincèrement M. Perréaz à mettre ce projet à exécution; il a une connaissance assez complète de la langue anglaise moderne pour le mener à bien; et s'il veut travailler moins vite et creuser davantage son sujet, nous ne doutons pas qu'il ne réussisse dans cette tâche aussi attrayante qu'elle est utile, et d'ailleurs beaucoup plus facile que celle qu'il a, un peu prématurément selon nous, essayé de remplir dans l'ouvrage dont nous venons de rendre compte.

Ch. JORET.

15. — **Histoire de l'Acadie française** (Amérique Septentrionale) de 1598 à 1755, par M. Moreau, auteur de la *Bibliographie des Mazarinades*. Paris, Léon Techener, et aux bureaux du *Cabinet historique*. 1873. In-8°, xj-350 p. — Prix : 8 fr.

M. Moreau (*Préface*, p. v) résume tout d'abord ainsi l'histoire « pleine de » tristesses et de douleurs » de l'Acadie française à laquelle les Anglais ont imposé le nom de Nouvelle-Ecosse : « Elle commence avec le XVIIe siècle par » la mort lamentable des colons que le marquis de la Roche avait débarqués » vers 1598, dans l'île de Sable; et elle finit, en 1755, par la déportation en » masse de ceux que les Américains appellent encore les *Français neutres*, » comme pour mieux garder le souvenir de la perfidie dont usa, envers des » habitants paisibles et désarmés, le gouvernement de l'Angleterre. Dans cet » intervalle d'un siècle et demi, l'Acadie, trois fois envahie par les Anglais [1], fut » rendue trois fois à la France, mais si deux grands efforts de colonisation » furent tentés en 1603 et en 1632, ils furent bientôt interrompus, le premier » par la mort de Henri IV, le second par la guerre que Louis XIII, en 1635, » déclara à l'Espagne. En 1672, Colbert négligea l'Acadie que Louis XIV s'était » fait restituer par le traité de Bréda, pour porter sur le Canada toute son atten- » tion. »

M. Moreau a d'autant mieux fait de retracer la très-intéressante histoire du pays que les Français ont « occupé et fécondé les premiers, » et où l'on trouve encore aujourd'hui sur la rive orientale de la baie de Fundy une population compacte de plus de six mille descendants des colons de 1632, que cette histoire est « restée couverte de profondes ténèbres. » M. Moreau ajoute (p. vj) : « On n'en a, pour ainsi dire, rien su en France... La *Gazette* de Renaudot a » publié quelques rares nouvelles de l'expédition du commandeur de Razilly en » 1632 et en 1633; puis elle s'est tue... Le premier qui ait écrit sur l'Acadie » est Denys. Il en a donné, en 1672, une description au travers de laquelle il » a jeté au hasard quelques récits historiques. Nous aurons occasion de dire » quelle confiance il mérite [2]. Ici il suffit de savoir que M. Garneau, l'historien » moderne du Canada, n'a guère fait autre chose que de le copier, aussi bien » que notre vieil historien de la Nouvelle-France, le P. Charlevoix. »

Le héros du livre, c'est Charles de Menou, chevalier, seigneur d'Aunay, successeur (en novembre 1625) du commandeur de Razilly dans le gouvernement de la colonie française. M. Moreau, dans des pages pleines de sympathie, a raconté la vie de ce personnage dont le nom manque à nos plus volumineux recueils biographiques. Réfutant les accusations des indignes adversaires de M. de Menou, l'historien de l'Acadie met en pleine lumière le grand mérite de ce colonisateur. Tout à l'heure encore inconnu des uns, méconnu des autres,

---

1. En 1612, en 1629, en 1654.
2. Voy. sur Nicolas Denys et sur sa *Description géographique et historique des côtes de l'Amérique Septentrionale* les pages 122-123. M. Moreau doute que l'ouvrage soit entièrement de lui, car il savait à peine lire.

Charles de Menou sera désormais, grâce à son biographe, en possession de la plus honorable renommée. On n'oubliera plus ce que l'on doit d'éloges à dix-huit années « toutes employées au service de la France, sur les rivages américains, au » milieu des luttes, des dangers, des privations et des épreuves, » et M. Moreau ne s'est pas trompé quand il a dit (p. viij) que de son « exposé impartial et calme, » il ressortirait cette double vérité, qu'il a droit d'être mis au rang des plus illustres fondateurs de nos colonies, et qu'il n'a manqué à sa gloire que de pouvoir léguer la continuation de son œuvre à un successeur capable de la soutenir.

Parmi les autres personnages dont M. Moreau a fait revivre la mémoire, citons François de la Roque, sieur de Roberval, nommé en 1540 gouverneur général des pays récemment découverts ; Pierre Du Gua, sieur de Monts ; Jean de Biencourt, baron de Poutrincourt, le fondateur du Port-Royal (l'Annapolis de la Nouvelle-Ecosse). M. Moreau a consacré encore de curieuses pages à Marc Lescarbot, l'historien de la Nouvelle-France (p. 28-30) [1], et surtout à Isaac de Launoy de Razilly, un des plus habiles et des plus intrépides marins de la première moitié du XVIIe siècle (p. 112-144) [2].

M. Moreau a rédigé la plus grande partie de son *Histoire de l'Acadie française* à l'aide de copies collationnées, à lui remises par feu M. le comte Jules de Menou, de diverses pièces, sinon toutes officielles, du moins toutes authentiques, qui sortent pour la plupart de nos dépôts publics, par exemple des archives du ministère de la marine et des collections de la Bibliothèque nationale, et quelques-uns des établissements scientifiques des Etats-Unis. Malheureusement ces pièces, dont presque aucune n'avait encore été publiée, sont citées en bloc et une seule fois (*Préface*, p. vij). Ce n'est pas ainsi que l'on procède en un livre sérieux. Le public auquel s'adresse l'*Histoire de l'Acadie française* exige qu'on lui

---

1. M. Moreau constate que l'on ne connaît exactement ni la date de sa naissance, ni celle de sa mort, mais il ne veut pas que les biographes continuent à le faire naître vers 1590, puisqu'il n'aurait eu que seize ans à peine en 1606, quand il accompagna son compatriote et son ami Poutrincourt au Port-Royal. Je pense, avec M. Moreau, que Lescarbot vint au monde vers 1580 au plus tard.

2. « Monsieur le commandeur de Razilly, » disait Champlain, « a toutes les qualités » d'un bon et parfait capitaine de mer. » Razilly est le seul de tous les gouverneurs de l'Acadie qui ait été mentionné dans le *Dictionnaire* de M. Lud. Lalanne. Encore n'a-t-il obtenu de ce biographe que deux lignes trop vagues et trop inexactes : « *Claude Delaunay* » de Razilly, vice-amiral, vice-roi du Canada, vivait dans la première moitié du XVIIe s. » M. J. Caillet (*L'administration en France sous le ministère du cardinal de Richelieu*, 2e édit., t. II, p. 71), a rappelé qu'Isaac de Razilly peut revendiquer une grande part dans la création de notre marine sous Richelieu, et que, le 26 novembre 1626, il adressa au cardinal un mémoire qui existe à la bibliothèque Sainte-Geneviève et qui contient le germe de la plupart des institutions de la marine telles que Richelieu les a inaugurées et telles que Colbert devait les consacrer dans les grandes ordonnances de Louis XIV. Tout récemment, M. H. Harrisse a donné beaucoup de détails sur Razilly dans les *Notes pour servir à l'histoire, à la bibliographie et à la cartographie de la Nouvelle-France et des pays adjacents*, 1540-1700, *par l'auteur de la Bibliotheca americana vetustissima* (Paris, 1872, in-8°). Dans le même ouvrage on trouve une curieuse série de documents inédits relatifs à François de la Roque, sieur de Roberval.

fournisse des indications précises, que l'origine de chaque document mis à profit soit au fur et à mesure minutieusement signalée. M. Moreau, d'ailleurs, déroge ici à toutes les habitudes de sa vie scientifique, car dans ses précédentes publications, dans son *Choix de Mazarinades,* dans sa *Bibliographie des Mazarinades,* dans ses éditions des *Mémoires* de Campion, de Chouppes et de Navailles, de Tavannes et de Balthazar, etc., il avait toujours eu soin de donner les plus exactes références. Il pouvait d'autant moins se dispenser, cette fois, d'un tel devoir, que son livre est à certains égards un livre de discussion, de réhabilitation, et que c'était plus que jamais le cas de multiplier, sous des assertions toutes nouvelles, les renvois aux sources, les notes justificatives.

A cette grave objection j'en ajouterai quelques autres. Pourquoi M. Moreau n'a-t-il pas corrigé, en son *errata,* les trois fautes d'impression si singulièrement réunies dans cette seule phrase (p. 5) : « à l'occasion du meurtre commis par » *Dugast,* gouverneur du Milanois, sur les personnes de Rançon et de *Frigose,* » ambassadeurs françois à Venise et à Constantinople ? » *Dugast,* c'est le marquis du Guast; *Rançon,* c'est Antoine de Rincon; *Frigose,* c'est César Frégose[1]. Je tourne la page, et je trouve un autre nom estropié, celui du capitaine Laudonière qui est devenu *Londonière.* J'aurais bien voulu pouvoir encore classer parmi les distractions typographiques la faute—décidément plus commune que je ne le pensais—qui éclate dans ce passage sur Lescarbot (p.29) : « Rentré en France, il n'oublia ni Poutrincourt ni l'Acadie. Il devint le correspondant, le confident de l'un et l'infatigable défenseur de l'autre. C'est pour eux qu'il a mis au jour, sinon le *compendieux* livre de son *Histoire de la Nouvelle-France* (!!!), au moins les trois relations qui ont paru chez Millot, à Paris, en 1610 et en 1612. » — M. Moreau (p. 120) dit de René de Menou, seigneur de Charnizay, père de Charles de Menou[2] : « Nommé gouverneur du duc de Mayenne, il avoit composé pour l'instruction de son élève un *Traité de la guerre* qui a été attribué au maréchal de Biron. C'est à lui qu'on doit l'*Instruction du roi en l'art de monter à cheval*[3], rédigée sur des notes que lui avait confiées Pluvinel, premier écuyer de Henri III, de Henri IV et de Louis XIII. » En ce qui regarde ce dernier ouvrage, on connaissait la part que prit à sa composition et à sa publication René de Menou, dont le portrait y est gravé auprès de celui de Roger de Bellegarde, le grand écuyer, mais aucun bibliographe, que je sache, ne l'a regardé comme l'auteur de l'opuscule militaire publié par Vital d'Audiguier sous le nom du maré-

---

1. On pourrait, à la rigueur, soutenir que ni Rincon, ni Frégose n'étaient *ambassadeurs,* et qu'ils furent seulement chargés d'une mission particulière, l'un auprès des Vénitiens, l'autre auprès du Grand Seigneur. On pourrait encore nier que Frégose fut un ambassadeur *françois :* c'était un Italien au service du roi de France.

2. M. Moreau n'indique nulle part le nom de la mère du lieutenant général pour le roi en Acadie : c'était Nicolle de Jousserand.

3. Plus exactement : *Instruction du roy en l'exercice de monter à cheval,* etc. (Paris, 1625, in-fol.). Voy. *Manuel du Libraire* (t. IV, col. 749). R. de Menou avait déjà fait paraître un livre qui a été bien souvent réimprimé dans le cours du XVIIe siècle : *Pratique du cavalier* (Paris, 1620, in-8°).

chal de Biron[1], et qui passe généralement pour avoir été écrit par André de Bourdeille, frère aîné de Brantôme. Peut-être dans l'opinion de M. Moreau, s'agit-il d'un *Traité de la guerre* autre que de celui qui a été imprimé, sous le titre de : *Maximes et advis du maniment de la guerre,* à la suite des *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeille* (édition de Le Duchat et Prosper Marchand, de Monmerqué, de Buchon, etc.) S'il en était ainsi, une note explicative aurait été bien nécessaire, et tout le monde regrettera que M. Moreau n'ait point fourni, sur ce point si curieux d'histoire littéraire[2], tous les éclaircissements que l'on pouvait attendre de son grand savoir bibliographique.

T. de L.

---

16. — A. Schorn. **Geschichte der Pædagogik in vorbildern und bildern.** Leipzig, Dürr. 1874. In-12, 252 p.

Le règlement prussien pour les séminaires d'instituteurs prescrit un cours d'histoire de la pédagogie, « où les futurs maîtres prendront sous forme de biographies ou de peintures générales un aperçu des hommes les plus importants, des époques les plus décisives et des améliorations les plus fécondes dans l'histoire de l'éducation populaire. » Un cours de cette espèce, quand il est bien fait, a une grande utilité. Il rattache le présent au passé et il prévient une erreur trop commune chez celui qui ignore l'histoire, à savoir qu'il n'y a point de passé et que tout date d'aujourd'hui. Quand les images des grands éducateurs sont retracées d'une façon vivante et précise, ce sont des modèles qui permettent à un jeune esprit de mieux se reconnaître lui-même et de se perfectionner à leur école. Enfin, la vue des hommes éminents qui se sont occupés de l'enfance relève l'instituteur à ses propres yeux et lui inspire plus de sollicitude et plus d'estime pour sa tâche.

En conformité avec cette prescription, diverses histoires abrégées de la pédagogie ont été publiées. Celle que nous annonçons est à sa troisième édition. Elle se divise en dix-huit chapitres; voici les titres de quelques-uns : L'éducation chez les Israélites. La pédagogie des Grecs et des Romains. Jésus-Christ,

---

1. *Maximes et instructions de l'art de la guerre, de messire Arman Gontault de Biron, mareschal de France* (Paris, chez Toussaincts du Bray, au Palais, 1611, in-12 de 78 feuillets). La *Biographie universelle* et la *Nouvelle Biographie générale* (au mot *Audiguier*) donnent la date de 1617. J'ai vu (Bibliothèque nationale, fonds français, n° 16988) un manuscrit intitulé : *Maximes et brief advis pour le maniment de la guerre par messire Armand Gontaud de Biron*, mareschal de France. C'est très-probablement ce manuscrit qui est mentionné par l'auteur des *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*, lequel (t. I, p. 263) a cru pouvoir affirmer que « le traité de la guerre, attribué au maréchal de Biron, est bien » réellement de lui. » M. P. Paris (*les manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, t. V, p. 277) a décrit une autre copie du même ouvrage (alors classé sous le n° 7113) et portant ce titre : *Discours militaire faussement attribué au mareschal de Lesdiguières*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le maréchal de Biron avait écrit un ouvrage intitulé : *Le maréchal de camp*, qu'il fit lire à d'Aubigné (*Œuvres complètes*, t. I, 1873, p. 158 et 190).

2. On consulterait avec fruit, en attendant quelque travail spécial, un article de Mercier de Saint-Léger dans le *Journal de Trévoux* de décembre 1765 (p. 1402-1413).

modèle et principe de l'éducation. S. Chrysostome et S. Augustin. S. Basile et S. Benoît. Les écoles de Charlemagne. Les écoles au moyen-âge. La Réforme. Amos Comenuis. J.-J. Rousseau. Les philanthropes. Pestalozzi. Progrès accomplis par l'école en ce siècle.

Les récits sont généralement intéressants : si quelques chapitres rappellent le ton du sermon, d'autres sont de véritables morceaux d'histoire. Comme dans plusieurs livres scolaires de l'Allemagne, on doit surtout remarquer l'art avec lequel l'auteur choisit les détails les plus propres à faire connaître l'esprit et les sentiments d'une époque, art qu'il ne faut pas confondre avec la recherche de la couleur locale et du pittoresque. On sent que l'auteur a pour soutien et pour guide les grands travaux composés sur la matière par les historiens de la pédagogie. Un livre analogue rédigé pour la France dans un esprit élevé et sérieux, et avec l'amour du sujet, rendrait de grands services : on y verrait figurer, à côté des noms qui appartiennent à l'humanité, des personnages plus particulièrement liés à notre histoire, comme Gerson, Fénelon, l'abbé de la Salle, les hommes de Port-Royal, Rollin. Il est vrai qu'avec la Révolution française le terrain commence à se dérober : on a un peu de peine à se représenter un livre qui parlerait avec impartialité à nos instituteurs de MM. Guizot, Cousin, de Falloux, Fortoul, Duruy. L'ouvrage que nous annonçons va cependant encore plus loin pour la Prusse, car il discute des mesures prises par M. Falk, le ministre actuel.

M. B.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 16 *janvier* 1874.

L'académie, ayant reçu le rapport du conseil d'administration du collége de France sur les titres des deux candidats présentés par l'assemblée des professeurs du collége pour la chaire des langues et littératures d'origine germanique (M. Bossert en première ligne et M. Guillaume Guizot en seconde ligne), fixe à la prochaine séance la lecture des lettres des candidats et du procès-verbal de la délibération du collége de France, la discussion des titres des candidats, et, s'il y a lieu, les présentations.

M. de Sainte-Marie offre à l'académie la copie de divers dessins qu'il a relevés sur des tombeaux trouvés en Herzégovine.

Sur la proposition de la commission de l'école d'Athènes, sont adjoints à cette commission les membres de la commission qui a rédigé le règlement de la nouvelle école de Rome, MM. Ravaisson, L. Renier et de Longpérier.

M. de Rozière est élu membre de la commission des antiquités nationales, en remplacement de M. de Wailly, non acceptant.

M. Miller fait une communication sur plusieurs inscriptions grecques décou-

vertes en Égypte, dont les estampages lui ont été communiqués par M. Daninos. Ce sont des épitaphes. Plusieurs d'entre elles ne fournissent que quelques remarques de détail. Il s'en trouve une du règne de Gordien III, de l'année 243 de notre ère, provenant de Thèbes, deux fragments métriques, provenant d'Alexandrie, etc. Une autre inscription métrique est presque complètement conservée. Celle-ci se trouve au Caire, et paraît remonter au 1er s. de notre ère. Elle se compose de 13 vers, 6 distiques et un pentamètre en sus à la fin : d'autres inscriptions déjà connues présentent une disposition analogue. L'inscription est en l'honneur d'un fonctionnaire, mort à l'âge de 53 ans; il est dit qu'il fut deux fois honoré d'une statue, dont il fit les frais. Une partie du 1er vers se trouve répétée sur un autre endroit de la pierre, en plus gros caractères que l'inscription, ce qui indique que le lapicide s'y est repris à deux fois, ayant reconnu que la place lui manquerait s'il continuait comme il avait commencé. M. de Saulcy fait remarquer que l'inscription du tombeau d'Eschmounazar présente la même particularité. — A propos de l'abréviation πεντηκοτα pour πεντήκοντα, qui se trouve dans l'inscription qu'il étudie, M. Miller présente quelques observations sur l'usage des abrévations dans la paléographie grecque. Elles sont d'un emploi très-rare jusqu'au règne de Constantin. L'usage s'en répand depuis ce temps et devient très-fréquent à l'époque des Comnènes. Elles sont alors nombreuses et difficiles à lire : de là de fréquentes erreurs des copistes. M. Miller donne un exemple de ces erreurs, tiré d'un passage de l'historien Jean Cinname, dont, continuant le travail commencé par Ch. Alexandre, il prépare la publication dans la collection des Historiens des croisades. — Tout en adressant des remercîments à M. Daninos pour sa communication, M. Miller regrette que le lieu de provenance des inscriptions n'ait pas été indiqué par lui avec assez de précision.

M. Egger termine la seconde lecture du mémoire de M. Th. H. Martin sur le Prométhée d'Eschyle.

M. Heuzey lit la fin de son mémoire sur le type de la *Déméter voilée* dans l'art grec[1].

M. Heuzey a déjà indiqué plusieurs types de la déesse, qui se rencontrent dans les figurines de terre représentant Déméter; il en signale encore un autre, assez fréquent aussi, celui où la déesse voilée exécute une danse d'un caractère grave et mystérieux. Il cite divers exemples de ce type, entre autres un sarcophage étrusque en terre cuite, du musée du Louvre, dont il présente des photographies. M. Heuzey reconnaît encore Déméter dans la figure de femme voilée et triste qui est représentée sur les sarcophages assistant à la séparation de l'âme et du corps. Il résume enfin ainsi les principaux points qu'il s'est attaché à établir dans ce mémoire : 1° parmi les figures de femmes voilées qui nous sont

1. V. les séances des 17, 24 oct. et 19 déc. (*Rev. crit.* 1873 t. II p. 280, 296, 423). La première partie du mémoire de M. Heuzey a été publiée dans les *Monuments grecs* de l'association pour l'encouragement des études grecques en France, n° 2, 1873.

parvenues, beaucoup représentent des divinités; 2° on peut souvent y reconnaître les Grandes déesses; il est plus difficile de distinguer toujours avec précision, parmi celles-ci, les figures de la mère et de la fille : pourtant M. Heuzey pense avoir déterminé un assez grand nombre de cas où la divinité représentée était certainement Déméter.

Sont offerts à l'académie, entre autres ouvrages nouveaux, la 1re partie d'un recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français, par M. P. Meyer; *Les premières civilisations*, études d'histoire et d'archéologie, t. 1 et 2, par M. F. Lenormant; *La couronne poétique de la Lorraine*, par M. de Dumast, correspondant de l'académie, qui a accompagné son envoi d'une lettre; *Mémoire sur les ouvrages de Guillaume de Nangis*, par M. L. Delisle (extrait des mém. de l'académie); et l'*Histoire de la Géographie* de M. Vivien de S.-Martin, présentée de sa part par M. Maury.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 10 *janvier* 1874.

M. Charles Joret, ancien élève de l'École des Hautes-Études et professeur au lycée Charlemagne, et M. Demetrios de Menagios sont admis comme membres de la Société. — Il est donné lecture d'un travail de M. H. Kern sur le suffixe *ya* : par de nouveaux arguments, empruntés pour la plus grande partie au sanscrit, l'auteur cherche à établir que la forme primitive de ce suffixe était *i-a* en deux syllabes. Les formes comme *stavya*, *bhavya* ne pourraient pas s'expliquer autrement. M. Louis Havet, qui s'était déjà prononcé dans le même sens, fait observer qu'un *j* peut bien développer devant lui un *i*, mais qu'il ne se change pas en *i* : ainsi les mots comme *ouvrier*, *sanglier* se prononcent aujourd'hui *ouvrijer*, *sanglijer*. — M. Halévy lit un travail sur Asmodée : il combat l'opinion reçue d'après laquelle ce mauvais génie représenterait le démon perse *Aêshma daêva*. Il explique son nom par une racine hébraïque, sans pourtant nier l'origine iranienne du personnage. M. Gaston Paris montre l'accord qui existe entre les traditions talmudiques relatives à Asmodée, telles qu'elles sont rapportées par M. Halévy, et plusieurs contes du moyen-âge.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BALBI, Abrégé de Géographie, nouv. édit. par CHOTARD, 2 vol. et un atlas de 12 cartes (Paris, Renouard). — BERNHEIM, Lothar III u. das Wormser Concordat (Strassburg, Trübner). — Das dritte und vierte Lied vom Zorne des Achilleus nach K. LACHMANN aus Γ und Δ der Ilias herausg. und mit einem Anhaug Th. BERGK, etc. V. BENICKEN (Halle, Mühlmann). —WURM, Geschichte der indischen Religion (Basel, Bahnmaier).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

tro. 2 vol. In-8°, 968 p. Firenze (Lemonnier). 8 fr.

Fauconneau-Dufresne. Histoire de Déols et de Châteauroux. T. I. In-8°, xix-596 p. Châteauroux (Muret et fils). 6 fr.

Fischer (D.). Recherches sur le lieu de la naissance du pape saint Léon IX. In-8°, 12 p. Nancy (imp. Collin).

Franklin (A.). Estat, noms et nombre de toutes les rues de Paris en 1636, d'après le manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale, précédés d'une étude sur la voirie et l'hygiène publique à Paris depuis le XII° siècle. Petit in-8°, 173 p. Paris (Willem). 4 fr.

Frœhner (W.). La colonne Trajane, reproduite en phototypographie d'après le surmoulage exécuté à Rome en 1861 et 1862, 200 pl. en couleur. Pl. par G. Arosa d'après le procédé Tessier de Motay et Maréchal. Liv. 61 à 72. In-fol. 17-20 p. et 22 pl. Paris (Rothschild). 60 fr.

Geffroy (A.). Rome et les Barbares. Étude sur la Germanie de Tacite. In-8°, xij-439 p. Paris (Didier et C°). 7 fr. 50

Hopkin (M.). An outline Study of Man, or the Body and Mind in One System. With Illustrative Diagrams and a Method for Blackboard teaching. In-8°, 314 p. cart. London (Hodder et S.). 9 fr. 40

Houssaye. Le Père de Bérulle, de l'oratoire de Jésus. 1611-1625. In-8°, 616 p. et 2 gr. Paris (Plon). 7 fr. 50

Joinville (J. sire de). Histoire de saint Louis, Credo et lettre à Louis X. Texte original, accompagné d'une traduction par M. N. de Wailly. Gr. in-8°, xxx-694 p. et 2 cartes chromolith et vign. Paris (Didot frères fils et C°).

Kératry (E. de). Armée de Bretagne, 1870-1871. Dépositions devant les commissions d'enquête de l'Assemblée nationale, avec carte à l'appui. Rapport de la Commission d'enquête. In-8°, 335 p. et 1 carte. Paris (A. Lacroix et C°). 7 fr.

Lettere Scritte a Pietro Aretino emendate per cura di T. Landoni. Vol. I, parte 1 in-16, 344 p. Bologna (Romagnoli).

Longpérier (A. de). Rapport fait au nom de la Commission des antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au Concours de l'année 1873. In-4°, 23 p. Paris (Didot frères fils et C°).

Longus. Les Pastorales ou Daphnis et Chloé, traduction d'Amyot, revue et complétée par P. L. Courier. Nouv. édition, accompagnée d'un glossaire des mots difficiles par P. Jannet. 2° éd. In-16, 175 p. Paris (Lemerre). 2 fr.

Loquin (A.). Les poésies de Clotilde de Surville, étude. Réponse à M. A. Macé. In-8°, 244 p. Bordeaux (Foret et fils). 6 fr. 75

Lumby (J. K.). The history of the Creeds: Ante-Nicene, Nicene, and Constantinopolitan, the Apostolic Creed, the Quicunque (commonly called the Creed of St. Athanasius. In-8°, 290 p. cart. London (Bell et S.). 9 fr. 40

Marty-Laveaux (C.). Cours historique de la langue française. Grammaire élémentaire. Petit in-12, iv-138 p. Paris (Lemerre). 2 fr.

Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie, publiés sous la direction d'A. Lemaître. Section d'attributions numismatiques. In-4°, 36 p. Paris (imp. Le Clère).

Montesquieu. Lettres persanes. Avec préface, notes et variantes, index philosophique, historique, littéraire, par A. Lefèvre. T. I. In-16, xvj-214 p. Paris (Lemerre). 2 fr.

Morillot (A.). De l'éloquence judiciaire à Athènes. In-8°, 74 p. Paris (Cotillon).

Muratori (L. A.). Lettere inedite. In-8°, 16 p. Firenze (tip. Bencini).

Naudet. L'empire romain vers la fin du IIIe siècle de l'ère chrétienne, au moment où Rome va cesser d'être l'unique capitale de l'empire. In-4°, 7 p. Paris (Didot frères fils et C°).

Ruffet (L.). Lambert d'Avignon, le réformateur de la Hesse. In-12, 189 p. Paris (Bonhoure).

Salviati ((L.). Rime secondo la lezione originale confrontata con due codici per cura di L. Manzoni. In-16, 114 p. Bologna (Romagnoli).

—— Prose inedite raccolte da L. Manzoni. In-16, 178 p. Bologna (Romagnoli).

Somerville (M.). Personal Recollections, from Early Life to old Age; with Selections from her Correspondence. By her Daughter Martha Somerville. In-8°, 384 p. cart. London (Murray). 15 fr.

Voyage d'un Hollandais en France, 1713-1714, publié par M. de Godefroy-Ménilglaise. In-8°; 16 p. Lille (imp. Danel).

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, 15e ET 16e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. 12 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 5 Huitième année 31 Janvier 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

C. VATEL Vergniaud. Manuscrits, lettres et papiers. Pièces pour la plupart inédites, classées et annotées. Ouvrage accompagné de deux portraits originaux, de deux gravures et d'un fac-simile. 2 vol. gr. in-8°. 14 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2412, 17 janvier 1874. Sir DALRYMPLE HAY, Ashanti and the Gold Coast. Stanford; Capts. BRACKENBURY and HUYSHE, Fanti and Ashanti (ouvrages s'adressant au grand public). — History of Mary Stuart, Queen of Scots. Transl. from the Original and Unpublished Ms. of PETIT by DE FLANDRE, 2 vols. Longmans and Co. (le but de cet ouvrage est de prouver l'entière innocence de Marie Stuart). — The Language of Cyprus (résumé du mémoire de feu Brandis, qui démontre que le cypriote est un dialecte grec et suggère l'idée que l'alphabet syllabique cypriote dérive d'un système d'hiéroglyphes indépendant). — *Literary Gossip.* — *Societies* (comptes-rendus des Sociétés royale, de géographie, des antiquaires et d'anthropologie).

Literarisches Centralblatt, N° 3, 17 janvier 1874. LEUSCHNER, Das Evangelium St. Iohannis und seine neuesten Widersacher. Vorwort von SCHMIEDER. Halle, 1873, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, vj-136 p. (réfutation de KEIM; long article compétent). — EGGER (J.), Geschichte Tirols von den æltesten Zeiten bis in die Neuzeit. 2. Bd. 2. Lief. Innsbruck, 1873, Wagner. In-8°, p. 129-256 (cette partie traite d'une des plus intéressantes périodes de l'histoire du Tyrol, le règne de Maximilien Ier). — SCHŒNHERR, Ueber Marx Treytz-Saurwein. Wien, 1873, Gerold's S. in Comm. In-8°, 20 p. (biographie de ce poète qui fut secrétaire particulier de Maximilien Ier). — NEANDER'S Bericht vom Kloster Ilfeldt, herausg. v. BOUTERWEK. Gœttingen, 1873, Peppmüller. In-4°, 47 p. — MÜLLER (Fr.), Allgemeine Ethnographie. Wien, 1873, Beck'sche Univ.-Buchh. (Hœlder). In-8°, viij-550 p. (l'article résume ainsi son jugement sur le livre : « Toute la partie ethnographique est excellente, toute la partie anthropologique n'est que l'œuvre d'un dilettante. »). — SCHMIDT (L.), Commentatio de εἴρωνος notione apud Aristonem et Theophrastum (Marburger Lectionscatalog für das Sommersemester 1873) (article très-favorable). — SASS, De numero plurali. Kiel, 1873, Hæseler. In-8°, 62 p. (cette brochure traite de l'emploi du pluriel chez Virgile). — DEPPE, Die Laute der deutschen Sprache. 1. Th. Die beiden Grundlaute der Sprache. Heidelberg, 1872 (Leipzig, Siegismund u. Volkening). In-8°, 50 p. (l'auteur croit que toutes les voyelles se sont développées de *a*, toutes les consonnes de *h*).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Azais (G.). Vincent de Bataille-Furé, poète béarnais. In-8°, 8 p. Paris (lib. A. Franck).

Barbet de Jouy (H.). Musée national du Louvre. 2e partie. Description des sculptures des temps mérovingiens. In-12, p. 109-204. Paris (imp. de Mourgues). 75 c.

Bellew (H. W.). From the Indus to the Tigris; a Narrative of a journey through the countries of Balochistan, Afghanistan, Khorassan and Iran in 1872 together with a Synoptical Grammar and Vocabulary of the Brahve language; and a Record on the meteorological observations and altitudes on the Marche from the Indus to the Tigris. In-8°, 490 p. cart. London (Trubner et Ce). 17 fr. 50

Blackie (J. S.). On Self-Culture, Intellectual, Physical and Moral : a Vade-Mecum

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — 31 Janvier — 1874

Sommaire : 17. PETERMANN, Manuel de la langue samaritaine. — 18. RICHTER, Annales Mérovingiennes. — *Variétés :* Kara-tali' « la fatalité », drame turc joué à Constantinople en 1872. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

17. — **Porta linguarum orientalium.** Tomus III. Brevis linguæ samaritanæ grammatica, litteratura, chrestomathia cum glossario. In usum prælectionum et studiorum privatorum scripsit J. H. PETERMANN, in Univ. Berolinensi prof. Berolini, apud G. Eichler, 1873. In-12. — Prix : 5 fr. 35.

Sous le titre de *Porta linguarum orientalium*, M. Petermann, l'orientaliste berlinois bien connu, a entrepris la publication d'une série de petits manuels destinés à l'enseignement de huit langues : l'hébreu, le chaldéen, le samaritain, l'arabe, le syriaque, l'arménien, l'éthiopien et le persan moderne. Déjà cinq volumes de cette collection ont paru; le plus récent est consacré au samaritain. Réunir en un petit nombre de pages, pour chacune des langues énumérées, un abrégé de grammaire, une bibliographie et une chrestomathie avec glossaire, c'est là une idée des plus pratiques : la preuve en est dans ce fait que plusieurs volumes de la collection (les parties chaldéenne, arabe et arménienne) en sont à leur seconde édition. Mais c'est surtout pour le samaritain que le besoin d'un nouveau bon manuel se faisait sentir, car l'ouvrage d'Uhlemann, *Institutiones linguæ samaritanæ*, Lipsiæ 1837, est depuis longtemps épuisé, et sa refonte par Nicholls, *A grammar of the samaritan language*, London 1858, est introuvable sur le continent.

La science est déjà redevable à M. P. de renseignements précis sur les Samaritains et sur leurs monuments littéraires qu'il a étudiés dans l'unique endroit où subsistent encore les restes de la nation samaritaine, — à Naplouse[1]. Ces renseignements ont été communiqués par M. P. dans la relation de son voyage (*Reisen im Orient*, 2. Ausg. 1865) et dans le tome XIIIe de l'Encyclopédie théologique de Hertzog. Enfin le premier fascicule de son édition du Pentateuque samaritain a paru à Berlin en 1872. Nous en entretiendrons nos lecteurs lorsque les fascicules suivants auront vu le jour; pour le moment, nous nous contenterons d'examiner son manuel de la langue samaritaine.

Dans son ensemble, cet ouvrage mérite notre approbation; mais là où l'auteur a suivi exclusivement les indications de son professeur, le grand-prêtre samaritain Amwram, ou lorsqu'il n'a pas eu sous la main les matériaux nécessaires, il a commis des inexactitudes dont quelques-unes vont être relevées.

Un dictionnaire samaritain manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris (*Cod. Samar.* n° 9)[2] donne à certaines lettres samaritaines des noms un peu

1. L'ancienne Sichem; le nom moderne est une corruption du grec Néapolis.
2. Il existe des fragments de ce dictionnaire dans la Bibliothèque publique impériale de

différents de ceux que leur attribue M.P. Ainsi, au lieu de *gaman*, le ms. de Paris a *gamal* qui est sans aucun doute la vraie leçon, car cette forme concorde avec le nom de la 3e lettre dans les autres dialectes sémitiques. Au lieu de *ṭeṭ* (avec deux *tets*) que donne M. P., le ms. en question présente pour le nom de la 9e lettre la forme plus régulière de *ṭet* (avec un *tau* final). Au lieu de *labat* (12e lettre) qu'on trouve dans la grammaire de M. P., le ms. donne *lawat*, etc.

A propos des indications bibliographiques fournies par M. P. (p. 84-85), nous devons signaler le fait étrange et inexplicable que M. P. n'énumère dans la partie philologique que d'anciens ouvrages et passe entièrement sous silence les travaux modernes, tels que ceux de Geiger (*Mittheilungen über die Samaritaner*, Z. der D. M. G. 1862-1868), de Cohn (*Samaritanische Studien*, Breslau, 1868), de Nœldeke, etc.

Parmi les textes publiés, M. P. ne cite, outre le Targoum (traduction du Pentateuque), que la correspondance publiée par S. de Sacy dans le tome XIIe des *Notices et Extraits des Mss.* Il omet plusieurs autres lettres adressées par des Samaritains en Europe et communiquées par divers savants[1]. M. P. aurait dû ne pas oublier non plus la chronique samaritaine éditée par M. Neubauer (*Journal asiatique*, déc. 1869), de nombreuses hymnes liturgiques publiées par Heidenheim dans la *Vierteljahrsschrift für deutsche und englische theolog. Forschung*, deux contrats de mariage publiés par Wilson (*The Lands of the Bible*, London 1847, t. II, p. 688-695). Nous avons fait paraître un semblable contrat dans le journal *Hamelitz* (1873, n° 8), d'après un ms. de la Bibliothèque publique impériale de Saint-Pétersbourg. On doit croire aussi que M. P. n'a pas connu l'édition du Targoum de Brüll (Frankfurt a. Main, 1873): cette édition n'est d'ailleurs qu'une simple reproduction du texte samaritain de la Bible polyglotte de Walton.

La chrestomathie de M. P. contient d'abord, comme les autres parties de sa collection, les quatre premiers chapitres de la Genèse, et divers autres extraits du Pentateuque. Puis viennent quelques hymnes liturgiques attribuées par les Samaritains à Moïse, à Josué et même à des anges : elles seront accueillies avec reconnaissance par tous ceux qui prennent intérêt à la littérature samaritaine. Il est seulement à regretter que M. P. n'ait pas indiqué le ms. auquel il les a empruntées : On possède à Rome, à Paris, à Londres, à Oxford, à Gotha, à Berlin et depuis peu à St-Pétersbourg, plusieurs parties du psautier samaritain, lequel comprend au moins douze parties[2]; or, autant qu'il nous en souvient, les

---

Saint-Pétersbourg.

1. A savoir: deux lettres datées de 1589 adressées à Joseph Scaliger, publiées par S. de Sacy (Eichhorn, *Repertorium für biblische und morgenlændische Literatur*, t. XIII, p. 257-269, 271-274); deux lettres à Ludolph (1685), p. p. Cellarius (*Epist. Samarit. ad Jobum Ludolphum*, Cizæ, 1688); une troisième lettre au même (1691), p. p. Bruns (*Repertorium*, etc., t. XIII, p. 280-287); une lettre de la fin du XVIIe siècle aux Samaritains supposés en Europe, p. p. Heidenheim (*Vierteljahrsschrift für deutsche und englische theologische Forschung*, t. I, p. 88-102); une autre lettre aux mêmes (1700), p. p. Hamaker (*Archief voor Kerkelijke Geschiedenis*, Deel V, Leiden, 1834, p. 56-66); enfin une lettre au gouvernement français (1842), p. p. Drach et par l'abbé Bargès (*Annales de la philosophie chrétienne*, nov. 1853, p. 353; — *Les Samaritains de Naplouse*, Paris, 1855, p. 65-67).

2. Le Cod. n° 19019 Add. du British Museum nous présente la douzième partie et

hymnes communiquées par M. P. ne se trouvent pas dans la huitième partie dont il existe deux exemplaires à Berlin (*Coll. Petermann,* nos 6 et 7). On aimerait donc savoir de quels mss. s'est servi M. P., d'autant plus que ces mss. ne semblent pas toujours très-corrects. Ainsi, p. 24, dernière ligne, le mot *weyabkas* n'a aucun sens et n'est d'ailleurs pas expliqué dans le glossaire (ne faudrait-il pas lire *weyrhas* « et il espérera ? »); p. 25, av. dern. l., le mot *amak* doit certainement être corrigé en *amar*. Ce ne sont peut-être là, après tout, que des erreurs typographiques. — Le songe d'Abischa (Chr. p. 24-28) a déjà été publié par Heidenheim (*Vierteljahrsschrift*, etc., t. II, p. 80-100). Il aurait fallu le dire.

Le glossaire est généralement bien fait; cependant il laisse voir, en plusieurs endroits, que la philologie sémitique n'est pas la spécialité de l'auteur (M. P. est, on le sait, un arméniste). Par exemple, M. P. ne fait pas observer (Gloss. p. 45-46) que le mot *halifan*, ou, suivant la prononciation samaritaine, *alifan*, a non-seulement le sens de *mutationes*, mais encore celui de *jusjurandum* (cf. l'arabe *halafa*, jurer). Le mot *maman* ou *mammen* (p. 57) ne vient pas de *aman* comme le suppose, avec un point d'interrogation, il est vrai, M. P., mais de *mana*, et il signifie *præpositus, præfectus*[1] comme on peut facilement s'en convaincre en se reportant à la première ligne de la page 23 où ce mot est employé comme synonyme de *schalit* (souverain).

Mais c'est trop nous arrêter sur des minuties. Remercions plutôt le professeur de Berlin pour tout ce qu'il y a de bon dans son dernier ouvrage et pour le service qu'il rend à ceux qui voudraient se livrer à l'étude de la langue et de la littérature samaritaines.

A. HARKAVY.

---

18. — **Annalen der deutschen Geschichte im Mittelalter,** von der Gründung des frænkischen Reichs bis zum Untergang der Hohenstaufen mit fortlaufenden Quellenauszügen und Literaturangaben, von Gustav RICHTER. I Abth. : Annalen des frænkischen Reichs im Zeitalter der Merovinger vom ersten Auftreten der Franken bis zur Kronung Pippins. Halle, Waisenhaus. 1873. 1 v. in-8°, xij-230 p. — Prix : 8 f.

Les travaux de l'érudition historique sur les premiers temps du M. A. ont été si multipliés en Allemagne depuis un demi-siècle, qu'il devient très-difficile d'avoir sur chaque point une idée précise des progrès successifs de la science et de l'état actuel des questions. M. Richter a entrepris la tâche très-utile de composer des Annales de l'Histoire d'Allemagne, où la mention très-brève des événements est accompagnée des textes qui les font connaître et des opinions diverses émises à leur sujet par les historiens, avec des renvois exacts aux sources comme aux travaux de la critique. — Chaque page est divisée en trois parties inégales. En haut de la page sont les Annales proprement dites. En regard de l'indication de l'année sont consignés les faits les plus importants qui

---

contient des hymnes et des prières pour le jour et le soir de la fête de Schemini-Atséreth, 3e jour de la Scénopégie.

1. Acception avec laquelle il apparaît déjà dans le texte hébreu de la Bible (I Chron., ch. IX, v. 29).

l'ont signalée. Au-dessous la plus grande partie de la page est occupée par les textes et les renvois aux sources, suivis de la discussion de ces textes d'après les principaux historiens et de renvois aux ouvrages d'érudition. Enfin au bas de la page sont placées les observations de détail qui ne trouvent pas leur place plus haut. — On se trouve avoir ainsi pour chaque question, pour chaque fait, tous les documents d'après lesquels on peut établir un jugement. M. Richter laisse voir naturellement quelle est d'après lui la solution la plus juste; mais il met une grande discrétion dans l'expression de ses opinions personnelles, et rapporte avec impartialité celles d'autrui, même quand il ne les partage pas.

Le premier volume, qui a seul paru jusqu'ici, commence à la première apparition des Franks dans l'histoire et nous conduit jusqu'en 751, à la fin de la dynastie Mérovingienne. — Il se subdivise en quatre périodes : 1° Histoire primitive jusqu'en 481; 2° Période de fondation et des conquêtes, 481-561; 3° Période de luttes civiles, 562-613; 4° Décadence, 614-751. — A la fin de la première période et à la fin de la troisième se trouvent des appendices où est résumé tout ce que nous savons sur les institutions civiles et politiques des Franks. M. R. s'est acquitté avec un soin et une sagacité qu'on ne saurait trop louer de cette partie si ardue de sa tâche. On sait en effet que depuis Guizot, Eichhorn, Guérard, les travaux de Waitz, de Roth, de Sohm et de toute l'école allemande, ont entièrement renouvelé la science en ce qui touche les institutions mérovingiennes[1]. M. Richter a montré avec une clarté parfaite ce qui dans leurs recherches peut être considéré comme définitif, et en même temps quels sont les points sur lesquels règne encore de l'obscurité et sur lesquels les érudits sont toujours en désaccord. L'ancienne théorie d'après laquelle la royauté germanique aurait eu pour base le compagnonnage militaire, le *comitatus*, et aurait entretenu avec ses sujets des rapports de suzerain à vassal, est aujourd'hui abandonnée, et l'on reconnaît que la base de la constitution mérovingienne, loin d'être la vassalité avec ses divers degrés, était l'égalité de tous les hommes libres, unis au roi par le seul lien de la sujétion (*Unterthanenverband*). Mais si l'on est d'accord sur cette conception générale de l'État Frank, on discute encore sur la constitution de l'armée, des tribunaux et sur les divers modes de propriété territoriale. Je citerai parmi les passages où M. R. a le mieux montré son talent d'exposition critique, et a su condenser en un court espace tout ce qu'il est possible de connaître sur une question difficile, les pages relatives à la guerre de Thuringe de 831 (p. 50-51), à la révolte de Gondovald (p. 83-85) et aux Maires du palais (p. 128 ss.).

---

1. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, 4 v. in-8°; *Die Anfænge der Vassalitæt*. Roth, *Das Beneficialwesen*; *Feudalitæt und Unterthanenverband*. Sohm, *Die altdeutsche Reichs und Gerichtsverfassung*. — Nous sommes obligés de constater qu'en France on ignore encore presque complètement ces travaux. Tantôt l'on répète les opinions de Guizot et Guérard comme si elles n'avaient jamais été ébranlées; tantôt on expose comme des nouveautés et des découvertes des théories depuis longtemps enseignées en Allemagne. La traduction de l'ouvrage de M. Sohm sur la procédure de la Loi Salique et de quelques fragments de son livre sur les Institutions politiques et juridiques des Franks par M. Thévenin (Paris, Franck. 1873. In-8°. Bibl. de l'Éc. des Hautes-Études) contribuera, nous l'espérons, à faire cesser cette ignorance. Une traduction de l'appendice de M. Richter pourrait être aussi d'une grande utilité.

J'ajouterai à cette appréciation générale quelques remarques de détail.

P. 57 ss. M. R. a tort en citant Marius d'indiquer l'année de l'incarnation correspondante comme si elle était donnée par le chroniqueur, et d'emprunter ces indications chronologiques à D. Bouquet. Marius s'est servi des indictions grecques qui courent du 1er sept. au 31 août; de sorte que lorsqu'il indique la mort de Clothaire à l'Ind. IX, il s'agit évidemment de 561 et non de 560 comme le marque M. R. Dom Bouquet a accusé Marius d'erreurs chronologiques; mais il n'y a de fautif que les dates par lesquelles il explique les indictions d'ordinaire très-exactes de Marius. — P. 65. Pour la mort de Clothaire, M. R. aurait dû citer l'opinion de M. Waitz qui la place en août 571, ce qui permet de supposer que Grégoire de Tours serait devenu évêque en 572 et non en 573 (Richter, p. 71). Voy. Waitz, *Gœtt. Gelehrte Anzeigen*, 1839, p. 790. Bien que je ne partage pas sur ce point l'opinion de M. Waitz, elle a trop de poids pour qu'on puisse la passer sous silence. — P. 66. M. R. trouve vraisemblable l'explication du mot Neustrie (Neu, Reich — Nouveau royaume) admise par Bonnell et par Sohm. Elle n'explique nullement le *st* qui se trouve au milieu du mot et qui est naturel dans Austrasie, Austria (Ost-Reich). La forme *Niwistria* des *Ann. Fuldenses* me paraît plus compréhensible (Neu-West-Reich). — P. 72. A propos de la guerre entre Chilpéric et Sigebert, M. R. a tort de ne citer que Grégoire de Tours et de ne pas faire mention du récit de l'*Hist. Epitomata* (c. 71). Tandis que Grégoire, partisan de Sigebert, représente Chilpéric comme l'agresseur, la source Burgunde au contraire montre Sigebert envahissant les États de Chilpéric après avoir fait alliance avec lui contre Gontran. On peut récuser ce témoignage très-postérieur aux événements, mais il méritait d'être cité. — P. 127. Sur le *comes palatii*, M. R. aurait dû faire mention du livre de Pernice, *De comitibus palatii* (Halle, 1863. In-8°). — P. 117-208. Sur la question de la vassalité, M. R. suit l'opinion de Waitz d'après laquelle cette institution se serait graduellement développée pendant l'époque Mérovingienne et rejette celle de Roth qui y voit une création originale des premiers Carolingiens. En ce qui touche les bénéfices il ne se prononce pas entre Waitz qui en trouve les origines historiques dans les précaires Mérovingiens, et Roth qui y voit une création nouvelle intimement liée à la vassalité, bien qu'il soit difficile, à mon avis, quand on suit Waitz sur le premier point, de se séparer de lui sur le second. M. R. est d'accord avec Roth (il a raison à mon sens) quand celui-ci fait découler tous les droits civils du Frank, ainsi que ses devoirs militaires, de sa qualité d'homme libre; et nie que la possession de la terre fut, comme l'a cru Waitz, la source de ses droits ou de ses obligations. — Sur la question de la sécularisation des biens ecclésiastiques au milieu du VIIIe s. M. R. partage entièrement l'opinion de Roth qui y voit une mesure légale prise par Pépin et Carloman et nullement une spoliation violente opérée par Charles-Martel. La question est encore trop controversée pour qu'il soit possible d'admettre cette solution comme définitive. M. R. qui a pour but, non de faire connaître son opinion sur les problèmes, mais de représenter fidèlement l'état actuel de la science, aurait dû tenir la balance plus exacte entre l'opinion qui voit en Pepin le spoliateur de l'Église et celle qui en fait le réparateur des spoliations accomplies par son père. — P. 169. C'est à tort que M. R. croit que

le nom de Strasbourg apparaît pour la première fois dans un diplôme de Childéric II en 660. (Pardessus, 342. Pertz, Dipl. I, 26). Grégoire de Tours avait dit près d'un siècle auparavant « Urbs » quam *Strataburgum* (al. *Strateburgum*) vocant » (H. F. IX, 36).

J'adresserai un reproche général à M. R. C'est d'avoir tenu trop peu de compte de certains travaux français. Il en est qu'il cite souvent et même qu'il paraît estimer au-dessus de leur valeur. A quoi bon par exemple citer l'Histoire d'Austrasie de Digot? Mais pourquoi passer entièrement sous silence l'Histoire des Institutions mérovingiennes de Lehnérou? Pourquoi ne rien dire des travaux de Guizot et de Guérard? Enfin comment un homme de la valeur de M. R. a-t-il pu se laisser aller à faire intervenir les passions contemporaines dans l'étude des temps les plus reculés du moyen-âge? Après avoir montré comment les théories mises à la mode par Montesquieu sur la Constitution mérovingienne ont été renversées par la science allemande moderne, il ajoute : « C'est ainsi que » par les armes de l'esprit allemand, l'ancien État allemand a été reconquis sur » le même adversaire, dont les défaites sur le champ de bataille nous ont » restitué l'Empire allemand et les pays d'Empire perdus depuis longtemps. » Comment M. R. n'a-t-il pas senti ce qu'une pareille observation, au milieu d'un livre de pure érudition, a de ridicule et de déplacé? d'autant plus que ce n'est pas contre Montesquieu, mais contre Eichhorn, que la science allemande moderne a eu le plus à combattre. Cette phrase est d'ailleurs la seule en son genre dans tout l'ouvrage de M. R. Partout ailleurs il montre l'esprit le plus juste, le plus impartial et, comme on dit en Allemagne, le plus objectif. Son œuvre est des plus utiles et nous espérons qu'il ne nous en fera pas attendre trop longtemps la suite.

G. M.

VARIÉTÉS.

Kara-tali' « la fatalité » drame turc joué à Constantinople en 1872. — Considérations sur les essais d'une littérature dramatique dans l'Orient musulman.

Deux nations qui, avec des fortunes diverses et malgré leurs différences ethnographiques, marchent à la tête de l'islamisme, la Perse et la Turquie offrent en ce moment un phénomène littéraire et moral bien digne d'attirer l'attention. Dans ces deux nations vieillies, corrompues, menacées peut-être d'un envahissement prochain, une littérature nouvelle est née et se développe sous nos yeux. L'art dramatique, terme pour lequel il serait difficile de trouver un équivalent dans la langue de l'Iran et dans celle des Ottomans, cherche de nos jours à se faire une place parmi les productions intellectuelles de ces deux peuples voisins et toujours rivaux.

Comme on devait s'y attendre, cet art naissant se montre chez l'un et chez l'autre avec les contrastes et les oppositions que présente leur état social et religieux. On ne sera pas étonné non plus que sur ce terrain inexploré, comme partout ailleurs, l'inégalité des deux races s'accuse à grands traits. Dans la Turquie déjà tout imbue de l'esprit européen, pénétrée de toute part par l'influence de nos institutions, de nos mœurs et même de nos frivolités, le théâtre n'est et

ne peut être qu'une pâle imitation du nôtre, imitation ou franchement avouée, ou déguisée à la turque, mais facilement reconnaissable sous son vêtement d'emprunt. En Perse, au contraire, où de formidables barrières géographiques et politiques s'opposent encore à l'invasion de l'Europe, le théâtre, né il y a tout au plus soixante ans, est une œuvre profondément nationale. Le caractère hiératique, légendaire du drame persan présente de singulières analogies avec les *mystères* qui, pendant plusieurs siècles, ont tenu en éveil la pieuse curiosité de nos pères. Le fond du scenario est toujours le même : la Perse subjuguée par la conquête arabe, le génie iranien momentanément étouffé sous l'étreinte d'une religion sémitique. Ce grand deuil national est symbolisé par le meurtre de Huçeïn le deuxième fils d'Ali, qui, cerné dans le désert de Kerbéla par l'armée du khalife omeyyade, lutte héroïquement et tombe le dernier au milieu de ses fils et de ses neveux décimés par la soif ou par le glaive des soldats de Yézid.

L'origine du théâtre persan, nous le répétons, est un fait contemporain dont il nous est facile de suivre le développement. En vertu d'une pieuse coutume qui s'est maintenue jusqu'au commencement de ce siècle, sous le règne de Feth-Ali-Schah, le martyre de la famille d'Ali était chanté tous les ans aux fêtes religieuses de Moharrem par des *rouzèh-khaun*, poètes nomades dont la foule écoutait avec enthousiasme les chants improvisés, en y mêlant ses sanglots et son cri d'angoisse *ya Ali!* Peu à peu, grâce à la munificence de la cour et des familles opulentes, peut-être aussi sur une vague information de ce qui constituait le théâtre en Europe, on vit s'élever à Téherân de vastes plateformes « *sakou* » où la tragédie de Kerbéla adaptée à la scène par des poètes inconnus fut représentée par des acteurs novices, il est vrai, mais si pénétrés de l'esprit de leur rôle qu'on les ramassa quelquefois couverts de blessures et presque mourants. La vogue des *tazièh,* c'est le nom qu'on donne aux représentations scéniques du mois de Moharrem, a toujours été en grandissant. C'est devenu aujourd'hui un besoin impérieux pour ce peuple impressionnable, avide de sensations, et qui sent vaguement que derrière la lutte et le supplice des enfants d'Ali se cache tout un passé de gloire et de douleurs pour la nation.

Aussi, malgré ses tendances de plus en plus accentuées à étendre son domaine, le *mystère* persan ne peut encore se dégager de ses langes : le martyre des Alides, comme, dans la tragédie antique, la fatalité qui s'acharne contre les Atrides, est et demeure l'idée fondamentale qui persiste à travers certaines tentatives d'affranchissement. C'est ainsi que dans notre moyen-âge chrétien, le théâtre resta longtemps enfermé dans l'enceinte de l'Église avant de commencer une vie indépendante et laïque. Les premiers mystères mimés dans le préau de l'abbaye, des ouvrages informes comme *les Vierges folles, le Jeu de S. Nicolas* marquent les premiers pas d'un art qui veut s'affranchir et qui, sortant des murs du sanctuaire, recevra bientôt des confrères de la Passion des développements plus humains, plus dramatiques, sans perdre cependant le caractère religieux qui est sa marque d'origine. Telle est à peu près la situation actuelle du théâtre persan : il en est à cette période de transition représentée chez nous par les *Mystères de la Passion*, à ce degré intermédiaire entre les dialogues informes chantés par trois chanoines, la tête voilée de leur aumusse, et les inventions pleines d'origi-

nalité et de sève dues aux enfants de la Basoche. A Téherân, à Ispahân, partout où s'élève un *tékyeh* (théâtre) d'une certaine importance, la trilogie sacrée : Kerbéla, les noces de Kassem et la mort de Huçeïn ne suffit déjà plus à la curiosité du public. La mode s'est répandue partout d'encadrer ces vénérables légendes dans un ensemble de scènes épisodiques tirées soit de la légende dorée des Musulmans schyites, soit de l'imagination d'un librettiste inconnu. Depuis quelques années, l'usage veut qu'elles soient précédées de longs prologues qui forment un scénario distinct et ne se rattachent à la donnée primitive que par un lien fragile.

Et pourtant, malgré l'enthousiasme qu'ils excitent dans presque toutes les classes de la société, ces premiers essais d'un art qui s'ignore ne nous semblent pas nés viables et nous doutons qu'ils puissent se développer dans la libre expansion de la pensée orientale. Ils ont à lutter d'abord contre le rigorisme du clergé musulman qui voit avec horreur les vraies traditions religieuses étouffées par la légende, et les héros de l'âge koranique, Mahomet, les compagnons du Prophète, Ali lui-même relégués au second plan. Le jour où, sous l'influence des événements politiques, la caste toujours puissante des *Modjtahed* pourra de nouveau imposer ses volontés au gouvernement séculier, le mystère persan sera l'objet d'une censure encore plus rigoureuse que celle qui, sous François Ier, porta le coup de grâce aux mystères. Soit que le *babysme* prenne la direction du mouvement religieux qui de nos jours entraîne une partie de l'Asie centrale, soit que l'Europe, forçant les barrières naturelles qui protégent la Perse, lui apporte avec des besoins nouveaux des idées et une esthétique nouvelles, le théâtre persan nous semble également menacé de part et d'autre dans ses destinées ultérieures.

En outre lorsque l'on considère la question d'un point de vue plus élevé, on est en droit de se demander si le libre essor de la littérature dramatique se peut concilier avec les exigences de la civilisation musulmane. Les conditions de la vie sociale, telle que le Koran et le *Scheri'at* l'ont organisée, l'enceinte impénétrable qui enclot la vie de famille, la captivité du harem imposée à la femme, la gravité non des mœurs mais du formalisme musulman, ces causes et d'autres encore que nous ne pouvons énumérer ici, menacent sérieusement l'avenir de l'art théâtral en Orient. S'il en était autrement, comment expliquer l'oubli dans lequel cet art a été relégué jusqu'à ce jour ?

Pourquoi la Perse mieux douée que ses voisins, plus libre dans son idéal religieux et dans sa sphère littéraire aurait-elle attendu plus de mille ans pour revêtir de la forme scénique ses plus chères légendes, ses traditions les plus populaires ? Nous ne croyons pour notre part au développement d'un théâtre national chez les Persans qu'à la condition que l'islamisme disparaisse du vieil Iran dont il a torturé depuis douze siècles le génie et les aptitudes ethniques. Mais jusqu'au jour, éloigné sans doute, où cette grande évolution s'accomplira le théâtre est menacé ou de tomber sous les coups du bigotisme des gens de loi ou de perdre son originalité en s'essayant, comme le fait actuellement la Turquie, à des pastiches de l'art européen.

C'est à ce point de vue surtout qu'il nous a paru intéressant d'examiner un des essais encore informes des dramaturges ottomans. Les considérations qui

précèdent paraîtront peut-être disproportionnées au sujet spécial de cette notice. Il n'était pas inutile pourtant de signaler le résultat auquel la Perse est arrivée en dehors de toute influence étrangère, avant de suivre sa rivale dans la voie où elle s'engage au contact des idées européennes.

Personne n'ignore que la race turque est absolument dénuée du don de l'invention. Toute sa littérature est greffée sur un arbre de provenance étrangère; on peut en dire autant de ses lois, de ses institutions économiques, enfin de tout l'ensemble de réformes qui constitue le *nizam-djédid*, l'organisation actuelle de ce vaste empire. La civilisation du khalifat lui a donné ses commentateurs sacrés et ses jurisconsultes, la Perse, ses poètes, l'Europe, à une époque plus récente, les merveilles de ses sciences et de son industrie. Mais la race tartare, quoi qu'on en dise, n'est pas seulement faite pour la conquête et la domination; elle possède aussi l'instinct de l'assimilation et supplée par là à la faculté créatrice dont elle est dépourvue. Moins heureux que leurs voisins schyites, les Ottomans n'ont pas su trouver dans leurs légendes nationales non plus que dans leur idéal religieux un sujet digne d'être adopté à la scène. C'est à l'Europe et en particulier à la France qu'ils s'adressent pour enrichir leur domaine littéraire.

On a vu dans les lignes qui précèdent quelles entraves la vie sociale, telle que le Koran la conçoit, apporte à l'éclosion d'une littérature dramatique. Nulle part ces obstacles n'ont été aussi sérieux que dans l'empire ottoman. Il y a à peine vingt ans, à part le petit nombre de diplomates turcs qui ont habité l'Europe, personne en Turquie n'avait l'idée de ce que pouvait être un théâtre. Le mot lui-même manque dans le dictionnaire trilingue des Turcs et ils ont dû se contenter d'une simple transcription de l'italien. Les élégants employés de la Porte fréquentaient, il est vrai, le théâtre Naum, rendez-vous habituel des désœuvrés de Péra; mais c'était une concession faite à la mode et censurée par les observateurs scrupuleux de l'ancienne étiquette. La bonne et paisible bourgeoisie de Stamboul qui, comme toutes les bourgeoisies du monde, a conservé avec le plus de ténacité les mœurs locales, se renferme dans ses *Konaks* dès le coucher du soleil et n'aime guère à s'aventurer même de jour hors des limites du quartier turc. Quant au peuple il se contente et se contentera longtemps des grivoiseries intraduisibles qui forment le répertoire de *Karagueuz*. Les fantocini en bois et les ombres chinoises donnent pleine satisfaction à sa curiosité et, pourvu que ces parades en plein vent soient assaisonnées de grosses plaisanteries contre le gouvernement et les *frenguis*, pourvu qu'il s'y distribue force coups de bâton, qu'il s'y débite force obcénités, la foule applaudit et ne recherche pas de plus nobles amusements. Il semblait donc que l'introduction d'un théâtre à l'européenne fût chose impossible et, à vrai dire, elle eût été retardée pour longtemps si le hasard ne lui était venu en aide.

Un des hommes les plus distingués de la diplomatie turque, Ahmed Véfyk Efendi, qui est en même temps un écrivain de talent et un érudit, avait fait ses études en France. Il avait rapporté dans son pays la connaissance approfondie de nos chefs-d'œuvre littéraires et surtout une admiration sans bornes pour Molière. Profitant des loisirs que lui laissaient ses fonctions administratives, Véfyk Efendi conçut le projet de faire connaître à ses compatriotes des fragments

de notre grand comique. L'entreprise n'était pas facile, car il s'agissait non pas de traduire, mais d'imiter, de reproduire les traits de l'original, sans choquer le goût et jusqu'à un certain point les préjugés du lecteur. Il fallait, en un mot, habiller les personnages à la turque, les faire penser et parler en turc, tout en conservant la *vis comica*, la profondeur et la finesse du modèle. Les grandes œuvres, comme Tartufe et le Misanthrope, se refusaient à toute tentative de ce genre : le traducteur fit preuve de tact en adaptant à la scène turque des pièces d'action et de haut comique : le Médecin malgré lui, Georges Dandin et le Mariage forcé. Ce n'est pas ici le lieu d'analyser ces trois imitations qui sont de véritables tours de force d'esprit et de diction. Disons seulement que le traducteur a su toujours mesurer son style au rang et à la qualité de ses personnages. *Evaz-Aga* le Sganarelle du Médecin malgré lui est un Turc de la vieille roche ; il parle le langage imagé et pittoresque de la population qui hante les bazars ; l'action se déroule dans un monde vraiment turc et avec des personnages observés sur le vif. Le Mariage forcé est d'un ton plus soutenu ; on est dans un milieu plus élevé mais toujours aussi vrai de langage et d'allure. Quant à Georges Dandin, pour des motifs de convenance qu'explique la donnée de la pièce, l'action se déroule au *Fénar*, dans le quartier de l'aristocratie grecque et les principaux rôles parlent un jargon moitié grec moitié turc que tout le monde comprend et qui amuse tout le monde. Quand il terminait son œuvre et la livrait à l'impression, Ahmed Véfyk ne se doutait certainement pas qu'elle ferait son apparition aux feux de la rampe avec des comédiens déjà exercés. Il ne cherchait que des lecteurs et trouva un public où l'élement turc n'était pas en minorité.

Un impresario arménien a tenté l'aventure à ses risques et périls : sa troupe composée exclusivement d'Arméniens a monté avec beaucoup de soin les trois pièces imitées de Molière, sur un théâtre construit ad hoc au centre de la ville turque. Le succès a dépassé son attente et depuis cinq ans ses représentations ne cessent d'être courues. Il est à peine besoin de dire que les rôles de femme sont confiés à de tout jeunes gens grimés et costumés de leur mieux et qui s'évertuent à jouer *ad similitudinem mulierum*, comme le portent les anciens manuscrits de nos mystères, lesquels proscrivaient aussi l'élément féminin des exhibitions scéniques. Nous nous garderons d'affirmer que la gravité musulmane écoute sans sourciller le dialogue de Sganarelle et de la nourrice, les déclarations d'indépendance de la belle *Ziba-hanum* (la Dorimène du Mariage forcé). Mais le bon sens populaire saisit d'instinct le caractère profondément humain et moral de ces œuvres d'origine étrangère et étouffe sous ses bravos les protestations isolées de quelque censeur intolérant.

Les événements de ces dernières années ne nous ont pas permis de suivre pas à pas les essais d'acclimatation théâtrale dans la capitale de la Turquie. Ce genre nouveau, en raison peut-être de sa marque étrangère, ne jouit ni de beaucoup d'estime parmi les lettrés ni d'une publicité suffisante.

Plusieurs des pièces jouées au théâtre d'Agop-Efendi n'ont même pas obtenu les honneurs de l'impression et les rares journaux turcs et français qui en ont rendu compte ne nous sont pas parvenus. Si nos informations particulières sont exactes aucune pièce d'invention turque n'avait jusqu'à présent affronté le juge-

ment du public. Nous avons bien entendu parler d'une grande *machine* en cinq actes et une foule de tableaux, épopée nationale à spectacle dont le héros était Sélim II, le conquérant de Constantinople, mais nous croyons qu'elle n'a jamais vu le jour. Tout au moins n'en retrouvons-nous aucune trace dans les annonces bibliographiques et théâtrales des journaux. Le drame intitulé *Kara-tali'* est donc jusqu'à plus ample informé la première tentative vraiment originale et, à ce titre, il mérite une rapide analyse. L'auteur est un inconnu pour nous et sans doute aussi pour la plupart de ses compatriotes; c'est un certain Salih, Salih tout court, ni Efendi ni Bey, aujourd'hui encore écrivain obscur, demain peut-être ministre ou *mustéchar*. Mais le nom ne fait rien à l'affaire : étudions l'ouvrage et voyons de quelles conceptions, de quelle charpente dramatiques est capable une imagination turque.

Abd ur-Rahman bey est un vieux Turc riche à millions : il possède des immeubles un peu partout, magasins au grand bazar, maisons de campagne sur le Bosphore, hôtels à Péra. Mais son avarice est encore plus grande que sa fortune. Il a un fils unique Atha bey auquel il a refusé même l'instruction des enfants du peuple. Relégué dans un coin de la maison paternelle, l'enfant a grandi protégé par sa mère contre l'abandon et l'insensibilité de son harpagon de père. Il a épousé une jeune femme nommée Zuleïkha dont il a eu un fils. Mais la bonne vieille mère meurt : dès le lendemain Abd ur-Rahman jette à la porte fils, bru et petit-fils : trois bouches à nourrir, c'était un fardeau trop lourd pour le millionnaire. Au lever du rideau nous trouvons Atha bey dans une misérable chambre; sa femme et son jeune fils dorment blottis sous une couverture en lambeaux. Quelques bouts de bois meurent sous la cendre du *mangal;* la pluie et la neige fouettent les vitres de la lucarne mal close. Le malheureux s'abandonne au désespoir : il maudit la destinée, le cœur impitoyable de son père et sa propre impuissance à trouver pour deux êtres chéris le pain de chaque jour. Incapable même d'un métier manuel, Atha est heureux lorsqu'il peut gagner quelques *paras* à charrier du bois et de l'eau chez les voisins. Ce douloureux monologue est interrompu par l'arrivée de Nédim Efendi, ancien ami de la famille, qui a recueilli les trois délaissés dans sa maison et leur a donné cette chambre, du bois et quelques nippes. Attiré par les plaintes de son hôte, Nédim le console de son mieux et l'invite à prendre le café chez lui. Ils sortent. Zuleïkha s'éveille : à la vue de ce logis froid et dénudé, à la vue de son enfant bleui par le froid et dormant d'un sommeil agité, la malheureuse mère fond en larmes. Le travail de ses mains ne lui rapporte que quelques piastres par semaine et encore le *yaglyktchi* (linger) ne paye-t-il pas toujours exactement; ses forces s'épuisent et l'avenir se montre à elle sous les plus sombres couleurs. L'enfant se réveille et gémit : « Mère, j'ai » faim! » Elle court à la huche, y trouve un reste de pain et le donne à son fils. « Mère, j'ai froid! » Elle remue fiévreusement les cendres du brasier; mais le bois est consumé. L'enfant grelotte, elle se dépouille de son surtout et en couvre les membres glacés du pauvre petit. Atha rentre et contemple d'un air hagard cette scène de désolation. Sur ces entrefaites, arrive un vieux serviteur de la famille, qui a élevé Atha et a conservé pour lui une affection dévouée. Mahmoud Aga, c'est le nom du bonhomme, est le factotum de l'avare : on fait

maigre chère chez son maître; il a réussi cependant à mettre de côté un peu de riz, du beurre et du pain et il apporte ces provisions à la pauvre famille. Zuleïkha presse son mari d'aller se jeter aux pieds de son père; peut-être obtiendra-t-il de l'avare une faible avance qui leur permettra de louer une boutique et de vivre de quelque petit commerce. Mahmoud Aga se rappelle qu'il a sur lui un bon de trois cent vingt livres que le vieillard l'a chargé de toucher à la Banque : saisi de pitié à la vue de cette misère effroyable, il l'offre à son jeune maître. Celui-ci refuse, le serviteur insiste; enfin on convient qu'on se rendra chez l'avare. Atha se placera de façon à entendre sans être vu : si son père se laisse fléchir, s'il approuve la conduite de Mahmoud, Atha gardera l'argent, mais à cette condition seulement. Ils s'éloignent et la mère va de son côté réclamer chez le fripier les quelques piastres qui lui sont dues.

L'action assez languissante jusqu'ici va se corser au second acte. Nous sommes chez l'avare. Nédim Efendi vient lui rendre visite; il s'excuse de n'être pas venu depuis longtemps et lui demande des nouvelles de son fils. « Mon fils! s'écrie » Abd ur-Rahman, ne prononcez jamais ce nom devant moi. Un paresseux qui » vivait à mes crochets et qui aurait vite épuisé mes faibles ressources. Croiriez-» vous que l'entretien de cette famille de gueux me coûtait trois piastres » (70 centimes) par semaine? Et sa femme! une coquette qui voulait rouler » carrosse et me ruinait en toilettes! qui, en dix-huit mois, a usé une belle robe » d'indienne! qui, en deux ans, m'a vidé un petit baril d'huile! et tout le reste » à l'avenant. Je n'y pouvais suffire et les ai chassés de céans. » Nédim contient son indignation; il prie le vieillard de se montrer indulgent, de rappeler son fils ou de lui permettre du moins de gagner sa vie. Il lui reproche discrètement de ne pas avoir donné à son unique enfant une instruction digne de son rang. A ce mot d'instruction, l'avare hausse les épaules : ici commence un dialogue caractéristique et qui témoigne de la vive impression que la civilisation de l'Europe fait chez les Turcs. Nédim cite à l'appui de sa thèse les prodiges de l'industrie moderne. Il tire sa montre. « Ce petit morceau d'acier que nous avons vendu » quelques *paras* aux Européens, ils le travaillent et nous le revendent au poids » de l'or. Les os que vous repoussez du pied dans le ruisseau, ils les ramassent » et nous les rendent transformés en mille objets de prix qu'on se dispute dans » leurs boutiques. Cette pelisse que vous avez sur les épaules, ils nous en ont » payé la laine deux ou trois piastres l'ocque (environ un kilogramme et demi) et » en font ce beau drap qu'ils nous revendent quatre-vingts piastres l'aune. » Nierez-vous encore la science et l'industrie? J'admets pourtant que le com-» merce ne soit pas de votre goût. Que n'avez-vous fait de votre fils un employé » de la Porte? Voyez quelle fortune s'ouvre aujourd'hui devant les emplois » publics; nos fonctionnaires roulent voiture et deviennent millionnaires. » L'harpagon se rebiffe, et l'auteur profite de l'occasion pour mettre dans sa bouche quelques malices à l'adresse de l'administration, de la vénalité et de la bassesse des employés, etc. La discussion tourne à l'aigre et, de guerre lasse, Nédim se retire non sans avoir dit de dures vérités à l'avare. Celui-ci étouffe de colère, il appelle son valet. Mahmoud Aga rentre en ce moment; il cherche vainement à calmer son maître. Le vieillard l'injurie, lui reproche sa gourman-

dise, ses prodigalités; il le soupçonne de le voler au profit d'Atha bey. Le major-dome se trouble : pressé de questions, il finit par avouer qu'il a porté le matin quelques provisions à la pauvre famille. « Deux livres de beurre, du riz, du » pain! s'écrie l'avare suffoquant d'indignation! bourreau, tu me dépouilles, tu » m'assassines! Va-t'en, je te chasse! » Mais il se souvient qu'il lui a confié un bon à encaisser, il le rappelle et lui redemande son argent. Mahmoud avoue sans hésitation l'emploi qu'il en a fait. A cette révélation l'avare est foudroyé. « Un » bon de trois cent vingt livres à mon fils! à ce prodigue qui demain sera sans » un para! Misérable tu seras pendu! Va, cours, reprends mon argent, rapporte-» le-moi sur l'heure ou je te livre au *zaptyèh* (police)! » Atha a tout entendu ; effrayé de l'état d'exaspération dans lequel il voit son père, il se précipite sur la scène et lui rend le billet. L'avare saisit le chiffon de papier avec transport, le presse sur son cœur, lui prodigue les noms les plus tendres. Mais de telles émotions sont au-dessus des forces d'un octogénaire, il pâlit, pousse un faible cri et tombe inanimé. Le fils court chercher un médecin. Pendant son absence, le valet se livre aux réflexions les plus bouffonnes : il a grand'peur que son maître ne revienne à la vie et tourne autour de lui pour s'assurer qu'il est bien mort. Nous sommes, on le voit, en plein drame réaliste. Le médecin constate le décès du vieillard. Mahmoud, s'adressant alors à son jeune maître : « Maintenant » vous voilà riche, lui dit-il, tous les trésors amassés par votre père sont à vous. » Son or vous appartient. — De l'or? à moi? à moi, des trésors? s'écrie Atha, » où sont-ils? — Au fond de cette cachette, dans ce coffre-fort. — La clé? — » Votre père la portait toujours sur lui. » Atha se jette sur le cadavre de son père, le fouille, lui arrache ses vêtements : il trouve la clé dans les plis de la ceinture, court au coffre-fort et plonge ses mains dans l'or et les liasses de *Kaïmèhs*. Mahmoud lui apprend que dans un recoin de la maison se trouve une autre caisse aussi bien garnie. Atha le regarde d'un œil farouche. « De l'or, encore de » l'or, des billets, et tout cela à moi, à moi seul! » et il rit convulsivement. — « Prenez garde, dit le médecin au vieux domestique, tout ceci peut mal finir. » Atha riant, pleurant entraîne le valet et la toile tombe.

Le troisième et dernier acte n'a qu'une scène; la situation est touchante et, avec un peu plus de savoir-faire, l'auteur en aurait tiré des mouvements vraiment pathétiques. Atha bey est devenu fou : Zuleïkha sa femme se trouve en possession d'une fortune considérable, mais sa santé ruinée par de longues années de misère, n'a pu résister à ces dernières épreuves. La pauvre *hanum* est étendue sur son lit entourée de ses suivantes qui lui prodiguent leurs soins; son fils Tevfik pleure à son chevet. Une servante vient le chercher de la part de son père. Il rentre presque aussitôt et raconte en sanglotant que le fou, pris d'un accès de fureur, a essayé de se suicider. Zuleïkha se jette hors de son lit, elle veut voir son mari et lui porter secours. Une amie, *Nadjya-hanum*, qui arrive en ce moment, force la malade à se recoucher. Elle s'assoupit. Nouveau message; le jeune Tevfik s'éloigne. A son retour, croyant sa mère endormie, il raconte à l'amie que, sur la plainte des voisins craignant une tentative d'incendie, la police vient d'emmener son père, que le malheureux se débattait, déchirait ses vêtements, qu'on a dû le garrotter, etc. Zuleïkha a tout entendu : ce récit est pour

elle le coup de la mort. En vain son amie cherche à la consoler, à lui rendre l'espoir, la mourante ne l'écoute plus; d'un geste elle fait signe à son fils d'approcher et lui adresse ses derniers adieux. La tirade est émue et, bien récitée, elle doit remuer le public, d'ailleurs très-peu blasé, qui l'écoute. « Viens, mon » fils, mon Tevfik (elle lui prend les mains), mon enfant, je n'ai plus que quel- » ques minutes à vivre. Viens, que je voie encore une fois ton doux visage, » que mes derniers baisers soient pour toi. Quand tu étais tout petit, je te pres- » sais ainsi contre mon cœur. C'était pour te réchauffer, car nous étions bien » pauvres alors. Te souviens-tu de cette nuit d'hiver?.... la neige tombait, il » faisait bien froid dans notre chambrette, tu grelottais. Pendant toute la nuit » je t'ai tenu dans mes bras comme une colombe, je t'ai réchauffé de mes » baisers..... Enfant, comme te voilà grand et fort..... et je meurs! J'aurais été » fière de te montrer en disant : Voilà mon fils, voyez comme il est beau, et » je meurs!.... Prends soin de ton malheureux père; ne le laisse pas dans cette » maison de fous..... Sois bon, sois honnête..... Moi je pars. Approche-toi..... » plus près, plus près, enfant, que je baise tes bons yeux! (elle le serre convul- » sivement) Mon fils, ma joie, ne me quitte pas. Ah!.... mon fils!.... Allah! » (Elle expire.)

Le rideau devrait tomber sur cette scène déchirante; le public aurait trouvé lui-même tant bien que mal la moralité de la pièce. L'auteur, qui n'en est pas à une maladresse de plus, en a décidé autrement. Dans un monologue interminable Nadjya nous apprend (il est bien temps!) que l'infortunée Zuleïkha appartenait à une noble famille, qu'elle a toujours supporté l'adversité sans se plaindre et que, par ses vertus, elle méritait une destinée meilleure. « Mais elle était douce, » honnête et dévouée, sa place n'était pas dans ce monde! » La pièce se termine sur cette réflexion philosophique.

Nous croyons n'avoir rien omis d'essentiel dans l'analyse de ce drame naïf. Ne cherchons pas à lui appliquer les sévérités de la critique occidentale. Nous avons affaire à un auteur entièrement ignorant des ressources de l'art et qui ne sait pas le premier mot de ce qu'on est convenu de nommer les ficelles du métier. Il est cependant un reproche qu'on ne peut se dispenser de lui adresser : c'est d'avoir choisi un titre qui ne répond que faiblement à la fable qu'il met en scène. Ses personnages sont des fantoches qui ne font rien pour lutter contre la mauvaise fortune. Atha bey est un personnage insignifiant au premier acte, révoltant au second; sa folie que rien ne prépare rappelle les procédés aujourd'hui démodés des Pixérécourt et des Mélesville. Le caractère plus sympathique de la femme est à peine esquissé; elle ne paraît en quelque sorte que pour mourir. Seul le vieil avare est étudié avec une certaine finesse; il a des saillies et des désespoirs grotesques qui dénotent quelques qualités d'observation. Selon nous, l'auteur réussirait mieux dans le genre comique : au lieu de demander à son imagination peu fertile des combinaisons lourdement tragiques, il ferait mieux de chercher autour de lui, dans les rues et les promenades de Constantinople, des types réels et attachants. A vrai dire, l'entreprise est délicate : il est malaisé aujourd'hui encore de soulever un coin du rideau qui nous cache la vraie société turque. Mais la tolérance est si grande, l'envie de copier l'Europe si universelle

qu'avec certains ménagements, la comédie de mœurs échapperait aux sévérités de la censure et aurait pour elle les rieurs. C'est donc dans cette voie plus sûre et plus gaiement moralisatrice que la jeune Turquie devrait s'engager. Nous disons la *jeune Turquie* pour employer un terme à la mode dans la presse ottomane. Mais, ne l'oublions pas, la Turquie est trop vieille pour s'essayer, comme la Perse, aux formes hiératiques de la tragédie nationale; elle n'est pas assez rêveuse pour réussir dans les œuvres d'imagination pure. Au lieu de s'obstiner à des imitations toujours un peu froides et gauches, qu'elle se cherche et s'étudie elle-même dans ce nouveau genre littéraire dont le succès n'est plus douteux. Et alors l'aphorisme bien connu que les traducteurs turcs paraphrasent aujourd'hui dans leurs préfaces, la moralisation par le rire, deviendra même pour la Turquie une vérité et un agent de civilisation.

BARBIER DE MEYNARD.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 23 janvier 1874.

Sont présentés par l'académie, pour la chaire des langues et littératures d'origine germanique au Collége de France : en première ligne, M. Guillaume Guizot; en seconde ligne, M. Bossert.

M. de Longpérier lit une note de M. Chabas sur le nom égyptien du fer. Il y a de grandes divergences entre les égyptologues sur le sens qu'il convient d'attribuer aux noms par lesquels les Égyptiens désignaient divers métaux. Le fer est le métal dont le nom est le plus controversé. M. Chabas voit ce métal dans le *baa* des Égyptiens. M. Devéria avait déjà soutenu cette opinion par la comparaison de la description fournie par les monuments de divers instruments en usage dans les rites religieux (notamment du *nou d'Anubis*, ou simplement *nou*, sorte de couteau destiné à l'ouverture mystique de la bouche et des yeux) avec des objets semblables qui nous sont parvenus : la lame de ceux-ci est en fer; or, si aucun texte ne dit expressément que le *nou* fût en *baa*, on trouve la périphrase « prendre le *baa* d'Anubis » pour « prendre le *nou* ». M. Chabas signale une preuve plus positive. Dans une liste d'offrandes funéraires qui se trouve sur une stèle publiée par M. Leemans sont mentionnés 5 *nous* à lame de *baa* : or les objets ainsi désignés ont effectivement une lame de fer.

M. Alex. Bertrand lit une étude sur une arme antique décrite sous le nom de *kestre* ou *kestrosphendone* dans un passage de Tite Live, l. 42 ch. 65, qui n'est lui-même que la traduction abrégée d'un passage de Polybe conservé par Suidas (Polybii reliquiae l. 27, 9, éd. Didot t. 2 p. 22). On n'avait pu jusqu'ici reconstituer cette arme ni en comprendre la construction. M. Bertrand est arrivé à la solution du problème. Sous sa direction, l'arme a pu être reconstruite par M. Abel Maître, chef des ateliers du musée de S. Germain, et M. Bertrand la met sous les yeux des membres de l'académie. Il lui a suffi pour réussir de s'attacher rigoureusement à la description de Polybe, qu'il traduit ainsi : « Kestre. Arme inventée durant la guerre contre Persée (168 av. J. C.). Voici la description de cette arme : le kestre consistait en un fer de deux palmes (soit $0^{m},154$)

de long composé de deux parties égales, la pointe et la douille; à ce fer était adaptée une hampe en bois d'un spithame ($0^m,231$) de long et d'un doigt ($0^m,019$) de diamètre. Au milieu étaient attachées trois petites ailes de bois très-courtes. Pour lancer le trait, il faut prendre une fronde à bras inégaux et engager le kestre dans le pli de la fronde de façon à ce qu'il puisse s'échapper facilement. Dans le mouvement de rotation, tant que les deux cordes restent tendues, le trait demeure immobile; mais au moment où la main abandonne une des cordes l'arme, dégagée, part comme une balle de plomb et fait de graves blessures à ceux qu'elle atteint. » L'exactitude de cette description a été confirmée par l'expérience et par la théorie. L'arme fabriquée par M. Maître a pénétré de plusieurs doigts en terre à 70^m de distance. Les indications de Polybe sont d'ailleurs conformes aux exigences de la mécanique[1]. L'exercice du kestre, qui exigeait beaucoup d'habileté, paraît avoir été un de ceux que préféraient les Athéniens aux époques voisines de notre ère. Les inscriptions éphébiques mentionnent un magistrat appelé gardien des kestres, κεστροφύλαξ.

M. Delaunay commence la lecture d'un mémoire sur les §§ 2 et 4 du l. 3 des oracles sibyllins (extrait d'une étude générale sur ces oracles). Ch. Alexandre, ayant eu le premier l'idée de chercher si les livres sibyllins tels qu'ils nous sont parvenus ne se composaient pas d'une réunion de fragments d'origine et d'époque diverses, isola dans le livre 3 deux fragments qu'il appela les §§ 2 et 4, y reconnut la partie la plus ancienne, et les attribua à un même auteur, un juif d'Alexandrie, qui écrivait, selon lui, en l'an 169 av. J. C. M. Delaunay reconnaît dans ces fragments l'esprit des juifs d'Alexandrie, et, recherchant les limites de l'intervalle de temps où l'on peut en placer la rédaction, il admet que cet intervalle s'étend de la fin du 3e s. av. J. C. jusqu'au commencement de notre ère. Mais il pense qu'Alexandre n'a pas poussé la division assez loin, et qu'il faut distinguer encore dans chacun de ces §§ plusieurs fragments, de dates et d'auteurs différents. Il divise ainsi le § 2 : 1er fragment, vers 97-162; 2e fr., v. 163-195 (écrit dans la 1re moitié du 2e s. av. J. C.); 3e fr., v. 196-284 (date incertaine) : le morceau sur la destruction des nations, en tête de ce 3e fr., ne serait d'ailleurs qu'une variante de la fin du 1er fr., intercalée par erreur à cette place. Il suppose qu'il y a une lacune dans le 1er fr. : il devait y avoir là un récit de la création et du déluge, auquel le poète fait allusion au v. 109. On peut soupçonner encore une lacune entre les v. 170 et 171; le 3e fr. est peut-être incomplet aussi. — Dans le § 4, M. Delaunay distingue aussi un 1er fragment du v. 489 au v. 520, un 2e, v. 520 et suiv. (apostrophe à la Grèce), écrit vers 168, ou plus tard, à l'époque de la Ligue achéenne, un 3e où le poète s'adresse, non plus aux Grecs, mais à tous les hommes, etc. La suite de ce mémoire est ajournée à la prochaine séance. — M. Duruy présente de la part de M. le Dr Corlieu un vol. intitulé *La mort des rois de France*, et M. L. Renier, de la part de M. R. Mowat, une étude sur l'inscription de S. Christophe (Morbihan).

Julien HAVET.

1. L'arme a été étudiée à ce point de vue par M. Joseph Bertrand, de l'académie des sciences.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

for Young Men and Students. In-12, 92 p. cart. London (Hamilton). 3 fr. 15

Bonstetten (Baron de). Carte archéologique du département du Var (époques gauloises et romaines) accompagnée d'un texte explicatif. In-4°, 40 p. avec fig. Toulon (imp. Robert),

Bosworth (J.). The Gothic and anglo-saxon Gospels, in parallel Columns. With the Versions of Wycliffe and Tyndale. 2d Edit. In-8°, 616 p. cart. London (J. R. Smith). 15 fr.

Brown (R.). The races of Mankind; being a Popular Description of the Characteristics, Manners and Customs of the principal Varieties of the Human Family. Vol. I. Gr. in-8°, cart. London (Cassell). 7 fr. 50

Chefs-d'œuvre des conteurs français avant La Fontaine, 1050-1650. Avec une introduction, des notes historiques et littéraires et un Index, par C. Louandre. In-18 jésus, xxxij-386 p. Paris (Charpentier et C°). 3 fr. 50

Chroniques de Saint-Martial de Limoges; publiées d'après les manuscrits originaux par H. Duplès Agier. In-8°, lxxij-435 p. Paris (lib. J. Renouard). 9 fr.

Cleasby (R.). Icelandic-English Dictionary Enlarged and completed by Gudbrand Vigfusson. With Introduction and Life of R. Cleasby, by G. Dasent. Part. 3. In-4°, br. London (Macmillan). 31 fr. 25

Clissold (A.). Creeds of Athanasius, Sabellius and Swedenborg Examened and compared with each other. 2d Edit. In-12, 259 p. cart. London (Longmans). 5 fr.

Comptes-rendus de la Société française de numismatique et d'archéologie. T. III. Année 1872. In-8°, 291 p. Paris (58, rue de l'Université). 12 fr.

Curwen (H.). A History of Booksellers, the Old and the New. With Portraits and Illustrations. In-8°, 490 p. cart. London (Chatto et W.). 9 fr. 15

Gouvenain (L. de). Une émeute à Dijon en 1692. In-8°, 8 p. Dijon (imp. Jobard).

Hepburn (J. C.). Japanese-English and English-Japanese Dictionary. In-4°, cart. London (Trubner et C°). 15 fr. 65

Landseer (E.). Memoirs, by F. G. Stephens. A new Edition of the Early Works of sir E. Landseer. With much additional matter. Illustrated with 24 Reproductions of some of his most important Paintings. Gr. in-8°, cart. London (Bell et S.). 31 fr. 25

Le Hec. Gaule et France. Nos treize constitutions depuis 1789. In-18 jésus, 151 p. Châteauroux (imp. Nuret et fils).

O' Curry (E.). On the Manners and Customs of the Ancient Irish. A series of lectures. Edited with Introduction, Appendices, etc. By Dr W. K. Sullivan. 3 vol. in-8°, 1381 p. cart. London (Williams et S.). 52 fr. 50

Pascal. Pensées, publiées d'après le texte authentique et le seul vrai plan de l'auteur, avec des notes philosophiques et théologiques et une notice biographique, par V. Rocher. Gr. in-8°, lxxiij-540 p. et portrait. Tours (Mame et fils).

Papillon (F.). La nature et la vie. Faits et doctrines. In-8°, iv-463 p. Paris (Didier et C°).

Rémusat (C. de). Lord Herbert de Cherbury, sa vie et ses œuvres, ou les origines de la philosophie, du sens commun et de la théologie naturelle en Angleterre. In-8°, viij-315 p. Paris (Didier et C°). 3 fr. 50

Simonin (L.). Une insurrection ouvrière à Florence en 1378. In-8°, 46 p. Paris (Guillaumin).

Tribolati (F.). Diporti letterari sul Decamerone del Boccaccio. In-18, 292 p. Pisa (Nistri). 5 fr.

Tougard (A.). De l'histoire profane dans les actes grecs des bollandistes. Extraits grecs, traduction française, notes, avec les fragments laissés inédits par les bollandistes. In-8°, xvj-280 p. Paris (Thorin).

—— Quid ad profanos mores dignoscendos augendaque lexica conferant Acta Sanctorum græca bollandiana, indigavit, digessit et exposuit. In-8°, xx-210 p. Paris (Ibidem).

Vayssière (A.). La guerre dans la terre de Saint-Claude en 1673 et 1674. Petit in-8°, 51 p. Saint-Claude (imp. Vve Enard).

Visconti (C.-L.). Deux actes de Domitien en qualité de censeur représentés dans les bas-reliefs du double Pluteus découvert en 1872 au forum romain. Avec 3 pl. lithog. In-8°, 40 p. Turin (Bocca frères).

Wescher (C.). Dionysii Byzantii de Bospori navigatione quæ supersunt, una cum supplementis in geographos græcos minores aliisque ejusdem argumenti fragmentis e codicibus mss. In-4°, xxxiv-160 p. Paris (Didot).

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, 15e ET 16e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. 12 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. Havet, Hiatus indo-européen. — M. Bréal, Origine du suffixe participial *ant*. — D. Whitney et A. Bergaigne, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — Robiou, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. Bergaigne, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. Havet, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. Thévenin, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. Mowat, Étymologie du nom propre *Littré*. — Kern, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. Bréal, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. Havet, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. Barth, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 6 Huitième année 7 Février 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

C. VATEL Vergniaud. Manuscrits, lettres et papiers. Pièces pour la plupart inédites, classées et annotées. Ouvrage accompagné de deux portraits originaux, de deux gravures et d'un fac-simile. 2 vol. gr. in-8°. 14 fr.

PÉRIODIQUES.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. Nouv. série, t. XVI, 6e livraison. La question du grec en France. — De quelques parisianismes populaires, et d'autres locutions non encore ou mal expliquées (Ch. Nisard). — Observations sur l'exorde du discours de Cicéron pour Murena (L. Roersch). — De l'emploi des modes de l'aoriste (J. Delbœuf). — Philologie et philologues d'après W. Freund (E. Jopken).—De l'étendue des bibliothèques dans l'antiquité.

Literarisches Centralblatt, N° 4, 24 janvier. Pfeiderer, Der Paulinismus. Leipzig, 1873, Fues's Verlag (R. Reisland). In-8°, viij-518 p. (cet ouvrage est le premier qui mérite le titre d'histoire du Paulinisme). — Chroniques gréco-romanes, p. p. Hopf. Berlin, 1873, Weidmann. In-8°, xlviij-538 p. (cette excellente publication est la dernière production de Hopf, qui est décédé le 23 août dernier : Hopf était l'un des éditeurs des *Wissenschaftliche Monatsblætter* dont nous donnons l'analyse sur cette couverture). — Opel, Naumburg im schmalkaldischen Kriege. Halle, 1873, Bureau d. Thüring.-Sæchs. Vereins. In-8°, 91 p. (reproduit des pièces importantes). — Leitner, Results of a tour in Dardistan, Kashmir, Little Tibet, Ladak, Zanskar, etc. In five volumes. Vol. I : The languages and races of Dardistan. Part III. Lahore and London, 1873, Trübner. In-4°, iij-109 p. [Cette partie contient un recueil de fables, d'énigmes, de proverbes et de chants recueillis à Gilgit, des renseignements sur les usages, les croyances, etc. des habitants du Dardistan (ce terme est de l'invention de l'auteur et désigne la contrée connue sous les noms de Yaghistan et Kohistan) et enfin un aperçu de l'histoire moderne de la contrée]. — Fick, Die ehemalige Spracheinheit der Indogermanen Europa's. Gœttingen, 1873, Vandenhœck u. Ruprecht. In-8°, vj-432 p. (l'auteur défend sa thèse en montrant que déjà avant la séparation il existait deux *k* bien distincts en Indo-Européen, et en s'appuyant sur les transformations de *a* en *e*, de *r* en *l* et sur la communauté de caractères dans la formation de beaucoup de mots; cet important ouvrage contient malheureusement de nombreuses erreurs de détail). — Schiller u. Lübben, Mittelniederdeutsches Wœrterbuch. IV. Heft (bone-deverie). Bremen, 1873, Kühtmann. In-8°, p. 385-512. — Diefenbach u. Wülcker, Hoch- und niederdeutsches Wœrterbuch. 1. Liefg. Frankfurt a. M., Winter. In-4°, x-144 p. (annoncé comme supplément aux dictionnaires, en particulier à celui des frères Grimm : cette visée est trop ambitieuse, mais il faut reconnaître que la 1re livr. témoigne d'études approfondies et fait bien augurer de la suite de ce travail).— La Vita Nuova di Dante Alighieri riscostrata su codici, etc. Pisa, 1872, Nistri. In-4°, lx-128 p. (deux autres savants ont collaboré à cette édition, MM. Carducci et Rajna : c'est ce dernier qui a constitué le texte, et il a eu à sa disposition six nouveaux mss. dont cinq florentins et un romain).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen d. kœnigl. Akademie d. Wissenschaften zu Berlin. Aus dem J. 1872. In-4°, xxix-727 p. m. 12 lith. u. 13 chromolith. Taf. In-4° u. in-fol. u. 1. Karte Kupfst. u. color. Berlin (Dümmler). 58 fr.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — 7 Février — 1874

Sommaire : 19. GAFFAREL, Eudoxe de Cyzique, et le périple de l'Afrique dans l'antiquité. — 20. LONGNON, les Cités gallo-romaines de la Bretagne. — 21. DELOCHE, La trustis de l'antrustion royal. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions; Société de linguistique.

19. — **Eudoxe de Cyzique, et le périple de l'Afrique dans l'antiquité,** par P. GAFFAREL, docteur ès-lettres, agrégé de l'Université. Besançon, 1873. 90 p.

Posidonius, voulant prouver que la terre est entourée par l'Océan, faisait ce récit. Sous le règne de Cléopatre, veuve de Ptolémée VII Phiscon, vers 106 avant J.-C., un Grec de Cyzique, Eudoxe, trouva en naviguant sur les côtes de l'Afrique orientale un éperon de navire figurant un cheval; épave que les flots, lui assura-t-on, avaient apportée de l'Ouest. Il eut l'idée de la recueillir, et de la montrer à son retour sur le port d'Alexandrie. Ce débris fut reconnu par les marins comme semblable à l'ornement caractéristique que portent à la proue les petits navires de Gadès, qui se rendent pour la pêche sur les côtes de Mauritanie. Eudoxe, dès lors persuadé qu'on peut faire par mer le tour de l'Afrique, se décide à tenter l'aventure. Après une expédition infructueuse il entreprend un second voyage; mais Posidonius ignore s'il réussit.

Tel est le fait que M. Gaffarel a voulu remettre en lumière dans un opuscule intéressant, qui touche à l'un des points essentiels de l'histoire de la géographie antique. Cet extrait de Posidonius, cité par Strabon [1], contient à vrai dire tous nos renseignements sur Eudoxe. Ce que l'on trouve dans Pomponius Mela et Pline l'ancien montre que le récit courut longtemps encore, mais altéré au point de perdre bientôt tout caractère authentique.

L'auteur a dû s'occuper d'abord de l'origine et des premiers voyages d'Eudoxe. Ce personnage, riche et considérable dans sa ville natale, était allé en Égypte comme théore des jeux *Coréens*. M. G. préfère avec raison cette leçon à *Corinthiens*, qu'on a voulu lui substituer. Mais il ajoute à tort (p. 10) : « A-t-on » oublié que Corinthe était alors en ruines...., et qu'il n'y avait plus de jeux » corinthiens....? » Un texte de Pausanias établit au contraire que les jeux continuèrent à être célébrés malgré la destruction de la ville (II, 2, 2).

M. G. défend contre Strabon, toujours un peu tranchant, l'authenticité d'une première mission aux Indes, que Ptolémée Phiscon aurait confiée à Eudoxe. Les circonstances en sont singulières : Un Indien naufragé, recueilli sur les côtes de la mer Rouge, parlant un langage inconnu, aurait été amené au roi; et, une fois instruit dans la langue grecque, aurait obtenu de servir de guide à une expédi-

1. Livre II, chap. 3, § 4. (Éd. Didot.)

tion commandée par Eudoxe. Les routes maritimes de l'Inde étaient-elles si peu connues, qu'il fallût recourir à un tel expédient? Telle est l'objection, sur laquelle je regrette que le contradicteur de Strabon passe trop vite. Il semble d'abord assez difficile de concilier cette ignorance avec certains faits, tels que les rapports établis déjà par le second Ptolémée avec la dynastie qui régnait à Palibothra, la précision toute nouvelle de connaissances dont Eratosthènes fait preuve sur l'Inde. Quand on songe cependant qu'il fallut attendre jusqu'au temps d'Auguste, pour que le caractère périodique des moussons fût nettement reconnu et décrit par le pilote Hippalus, on est forcé d'admettre que la régularité des relations maritimes entre l'Égypte et l'Inde dut être fort lente à s'établir. Après tout, dans une période de tâtonnement comme celle où se place le voyage d'Eudoxe, les offres de service même les plus aventureuses pouvaient et devaient même trouver accueil.

Pourquoi seulement M. G. veut-il que cet Indien ait été aidé dans l'étude du grec par les rapports qui unissent cette langue au sanscrit (p. 17)?

J'arrive au fait capital : la trouvaille d'Eudoxe, et les conclusions qu'il en tire. M. G. cite, à la page 28, un témoignage de Maçoudi, indiquant un itinéraire en sens inverse, mais non moins remarquable, qu'auraient suivi des débris de bateaux naufragés. Soit. Mais si cet indice prit tant d'empire sur l'esprit d'Eudoxe, s'il s'empara aussitôt de ses réflexions, il faut croire qu'il s'accordait chez lui avec certaines idées plus ou moins arrêtées, plus ou moins vagues, sur la forme même de l'Afrique. Il y avait donc lieu d'analyser ici les motifs qui purent lui inspirer sa hardie résolution, de rechercher dans les idées géographiques de l'époque ce qui dut ou combattre, ou bien favoriser le curieux travail qui s'accomplit dans son esprit.

L'auteur n'a pas manqué en effet de rappeler à cette occasion et de discuter, sans même oublier les pérégrinations fabuleuses de Ménélas, les diverses traditions relatives aux entreprises maritimes tentées autour de l'Afrique. Un seul de ces voyages eût été vraiment de nature à prouver la possibilité du périple : celui des Phéniciens envoyés par Néchao, si la relation en est authentique. M. G. le croit, se fondant sur la célèbre observation consignée dans le récit d'Hérodote : « Ils ont rapporté qu'ils ont eu le soleil à leur droite » (IV, 42). Détail assurément significatif. Cependant, l'hypothèse qui veut attribuer à ces traditions une influence décisive rencontre une difficulté assez grave : il est clair qu'à tort ou à raison les anciens n'avaient qu'une confiance très-médiocre en ces récits. S'ils daignaient les mentionner, ce qui même n'arrivait pas toujours, c'était, comme Posidonius (soit qu'il s'agisse, dans le passage, de l'expédition de Néchao, ou d'une autre tentée par Darius), avec le ton d'un complet ou d'un demi-scepticisme.

Faut-il donc croire qu'Eudoxe, sur la foi de sa découverte, se mit en opposition avec les idées reçues de son temps? Nullement; car Ératosthènes, comme après lui Posidonius et Strabon, pensait qu'un Océan continu entourait non-seulement la Lybie méridionale et l'Asie, mais encore toutes les terres. Toutefois cette opinion reposait chez eux plutôt sur des raisons de physique générale, sur

une conception du monde terrestre appuyée de l'autorité homérique, que sur le témoignage précis d'une exploration heureuse. Plusieurs même doutaient qu'il fût possible de naviguer au delà d'une certaine zone. Il est peu surprenant qu'au milieu de ces incertitudes une opinion contraire tendît à se faire jour : celle qui, divisant l'Océan en plusieurs bassins isolés, admettait par une conséquence naturelle une réunion méridionale des deux continents africain et asiatique. Il semble que déjà même au temps d'Aristote cette théorie nouvelle ait eu ses adeptes (voir le traité *de Cœlo,* II, 14; et les observations de Letronne, *Journal des Savants,* août 1831). En tous cas, à l'époque d'Eudoxe, de savants esprits s'y étaient ralliés, en attendant qu'elle reçût de Marin de Tyr et de Ptolémée une sorte de consécration scientifique : étrange phénomène assurément, que cette erreur accréditée en quelque sorte par le progrès même des connaissances; car l'avénement définitif de ce faux système coïncide avec des notions plus exactes sur l'Asie au delà du Gange, et sur la longueur du continent africain.

Il résulterait de l'exposition de M. G. que le projet d'Eudoxe de Cyzique, effet d'une révélation du hasard, n'eut d'autre appui que le souvenir lointain et confus de traditions très-fortement contestées par ses contemporains. Il y a, suivant nous, quelque exagération dans cette manière de voir. L'idée de l'aventureux voyageur se rattachait étroitement à une opinion géographique régnante encore, quoique ébranlée, vraie au fond, bien qu'entachée de graves erreurs et entourée d'incertitude. Si cette opinion commençait à être fort contestée, ce n'était peut-être qu'un motif de plus, pour cet esprit curieux et intrépide, de vouer à l'éclaircissement du problème sa fortune et sa vie.

Il faut lire dans l'ouvrage de M. G. (chapitre IV) le récit de cette Odyssée préalable à travers les ports de la Méditerranée, par laquelle il prépara sa grande entreprise. L'auteur paraît surpris qu'Eudoxe n'ait point cherché à intéresser à son projet les villes alors si florissantes de la mer Égée et du Pont-Euxin. Faut-il, comme lui (p. 57), croire que la crainte de la piraterie le détourna ? N'est-il pas plus naturel de penser que, si Eudoxe s'adressa de préférence aux villes de la Méditerranée occidentale, c'est que l'expédition projetée, ouvrant vers l'Ouest des voies nouvelles, leur offrait un intérêt pratique, qu'elle n'avait pas pour les ports du bassin oriental ?

Réussit-il, après un premier voyage qui ne dépassa point sans doute les côtes de Sénégambie, à accomplir son projet ? Ceux de Gadès le savent peut-être, dit Posidonius. M. G. ne croit pas devoir admettre le témoignage de Pomponius Mela, qui l'affirme, mais en des termes qui ôtent tout crédit à son assertion. Autant cette réserve nous paraît sage, autant il nous semble excessif d'affirmer ensuite que, par le fait des entreprises d'Eudoxe, « les connaissances géogra-» phiques aient acquis une stabilité et une précision remarquables » (p. 85). Ce n'est point à coup sûr les récits de Pline ou de Mela sur l'Afrique, qui autorisent ce jugement. Que voit-on au contraire ? C'est précisément à cette époque que va s'accréditant davantage l'opinion d'un prolongement de l'Afrique tant vers l'Asie que vers l'Occident, à laquelle Marin de Tyr, puis Ptolémée son élève, donneront l'autorité de leur nom. Reconnaissons-le toutefois : malgré la faveur

dont jouit au moyen-âge le système de Ptolémée, l'idée d'une mer baignant l'Afrique au midi, mais qu'on se figurait, suivant les idées d'Eratosthènes, située vers la région équatoriale, persista, et particulièrement dans l'Occident de l'Europe. Rien ne le prouve mieux que la série des expéditions portugaises du xve siècle, tentatives répétées avec une obstination qui finit par emporter le succès et qu'on ne s'expliquerait pas, si l'opinion de Ptolémée avait prévalu. Si M. G. se bornait à dire que les entreprises d'Eudoxe contribuèrent à entretenir cette idée, germe précieux qui fut si lent à éclore, nous serions de son avis.

Mais l'auteur va plus loin. Avant Eudoxe, dit-il, « Polybe n'osait pas encore » se prononcer » (p. 85). Polybe au contraire affirme très-nettement la réunion méridionale de l'Afrique et de l'Asie : « Καθάπερ δὲ καὶ τῆς Ἀσίας καὶ τῆς » Λιβύης, καθὸ συνάπτουσιν ἀλλήλαις περὶ τὴν Αἰθιοπίαν, οὐδεὶς ἔχει λέγειν » ἀτρεκῶς ἕως τῶν καθ' ἡμᾶς καιρῶν, πότερον ἤπειρός ἐστι κατὰ τὸ συνεχὲς τὰ » πρὸς τὴν μεσημβρίαν, ἢ θαλάττῃ περιέχεται, » (III, 38, 1). Cela ne signifie pas, comme le veut M. G., se bornant à la seconde partie de la phrase : « L'Afrique est-elle un continent qui se prolonge dans la direction du midi, ou » bien la mer l'entoure-t-elle ? Personne ne peut l'affirmer. » — Polybe, dans ce passage, se demande si la terre encore inconnue qui relie la Libye à l'Asie, est un continent ; ou si, baignée elle-même au Sud par l'Océan, elle ne serait pas une sorte d'isthme. (Cf. A. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. I, p. 206).

« Hipparque, contemporain d'Eudoxe, était déjà, continue M. G., plus expli- » cite : Toute la mer extérieure, écrit-il, ne forme qu'un seul et même courant ; » en d'autres termes la mer hespérienne ou occidentale et la mer Erythrée ne » font qu'une. » (Strabon, l. I, c. 3, § 13). — Si l'on se reporte au texte indiqué, on voit que la proposition ainsi traduite est précédée d'un membre de phrase : « καὶ γὰρ κατ' αὐτὸν Ἐρατοσθένη, etc. » Elle n'exprime donc pas l'opinion d'Hipparque, mais celle d'Eratosthènes. Au reste il ne saurait y avoir de doute à cet égard. Sans que nous ayons l'opinion explicite de ce géographe, les plus forts arguments attestent qu'il était partisan de la réunion méridionale des deux continents. (Voir là-dessus l'article de Letronne, *Journ. des savants*, août 1831, *Discussion de l'opinion d'Hipparque sur le prolongement de l'Afrique au Sud de l'équateur, et sur la jonction de ce continent avec le Sud-Est de l'Asie*).

Ces exemples nous forcent à exprimer des réserves sur la méthode de l'auteur. La rigueur critique lui fait parfois défaut. C'est ainsi qu'à la page 9, M. G. se laisse presque séduire, sur la foi de Ménage et de d'Ablancourt, par une étymologie que M. Littré n'a eu garde d'accueillir dans son dictionnaire (*sequin* dérivant de *Cyzique*). Sachons-lui gré néanmoins d'avoir su reconstituer avec des éléments si incomplets et si pauvres une intéressante monographie. Cette figure d'Eudoxe de Cyzique méritait certes d'être remise en umière, comme l'a fait M. G., avec une chaleur communicative, avec une sorte d'émotion sympathique qu'il réussit souvent à faire partager au lecteur.

Paul VIDAL-LABLACHE.

20. — **Les Cités gallo-romaines de la Bretagne**, par M. Aug. LONGNON (Extrait des Mémoires du Congrès scientifique de France, 38e session, tenue à Saint-Brieuc en 1872). Saint-Brieuc, Guyon Francisque. 1873. 1 vol. in-8°, 59 p. avec carte.

On sait que les anciennes divisions administratives de la Gaule romaine se sont conservées pour la plupart pendant le moyen-âge dans les divisions ecclésiastiques en *évêchés*. Aussi les historiens géographes prennent-ils les limites des diocèses antérieurs à 1789 pour point de départ dans leurs recherches sur les limites tant des *civitates* de l'époque gallo-romaine que des *pagi* et *comtés* de l'époque franque. Il est pourtant une province à laquelle cette méthode n'est point applicable. C'est la Bretagne, où plusieurs diocèses[1] créés au IXe s. par Noménoé et ses successeurs ne correspondent nullement aux anciennes *civitates*. Les savants bretons ont même prétendu que l'Armorique étant devenue entièrement inculte et dépeuplée[2] avant l'arrivée des Bretons au Ve s., les évêchés qui y furent établis n'eurent aucun rapport avec les divisions administratives indiquées par la *Notitia Galliarum*. — Ces divisions mêmes firent l'objet de discussions sans fin. On ne parvenait pas à s'entendre sur la position de trois des civitates, la *civ. Corisopitum* que l'on confondait avec le pays des Curiosolites (Corseul, Côtes-du-Nord) et qu'on plaçait sur la côte Nord de l'Armorique, la *civ. Ossismorum* que l'on transportait à Exmes près Seez, et la *civ. Diablintum* que l'on identifiait à Jublains, au diocèse du Mans. M. Aug. Longnon, bien connu par ses travaux de géographie historique où il apporte une richesse d'érudition et une sûreté de critique vraiment admirables, a traité cette question des cités et des évêchés de la Bretagne devant le congrès scientifique de Saint-Brieuc de 1872 et il l'a résolue d'une manière à peu près complète. Dans la première partie de son travail il montre que les *civitates* gallo-romaines ont subsisté à l'époque franque jusqu'au IXe s. comme diocèses épiscopaux, et que le nom de *civ. Corisopitum* n'est point une forme altérée pour *Curiosolitum*, mais est la bonne forme confirmée par le manuscrit le plus ancien de la Notitia qui est du VIe s.[3]; et que cette civitas Coriosopitum n'est point située au N. mais à l'O. de la Bretagne.

Dans une seconde partie M. L. fixe les limites des *civitates* et la situation probable de leurs capitales. — La *civ. Ossismorum* occupait la pointe N.-O. de la Bretagne. Le Leff était sa limite orientale. Au S. elle avait pour limite une ligne allant de l'embouchure de l'Elorn dans la baie de Brest aux sources du Leff. La capitale des *Ossismii* était probablement à Coz-Guéodet, près de l'embouchure d'une petite rivière, le Guer, qui se jette dans l'Océan à l'E. de Morlaix entre cette ville et Tréguier. — La *civ. Corisopitum* occupe la pointe S.-O. de la Bretagne. Elle confinait au N. avec la *civ. Ossismorum* et était séparée à l'E. de la *civ. Venetum* par l'Oust, le Blavet et l'Ellé. Elle forma l'évêché de Quimper;

1. S.-Brieuc, Tréguier, S.-Malo.
2. Voy. l. 4 de la 1re partie, p. 17, où M. L. réfute péremptoirement la légende du « désert armoricain » qui ne repose que sur des textes vagues et sans valeur tirés des Vies des Saints.
3. M. Longnon a été le premier à faire usage de ce ms., inconnu à M. Guérard et à M. Desnoyers.

toutefois la capitale primitive de la *civitas* se trouvait non à Quimper même, mais à Locmaria, situé en face de cette ville sur la rive gauche de l'Odet. Enfin la *civ. Diablintum* occupait la côte N. de la Bretagne. Elle était séparée à l'O. de la *civ. Ossismorum* par le Leff; au S. de la *civ. Corisopitum* et de la *civ. Venetum* par l'Oust, à l'E. de la *civ. Namnetum* par la Vilaine et de la *civ. Redonum* par la Vilaine et une limite idéale qui allait rejoindre l'embouchure du Couesnon. — La *civ. Diablintum* comprenait le territoire des Curiosolites à l'Ouest et celui des Diablintes à l'Est. — M. L. ignore où il convient de placer la capitale des Diablintes. Elle ne peut en tout cas être identifiée avec Alet qui fut plus tard la résidence de l'*episcopus Aletensis* ou *Dialetensis*.

M. L. qui a déjà éclairci tant de points obscurs de la topographie des Gaules et qui par la lucidité et la sûreté de sa méthode est appelé à faire école et à établir sur des bases solides l'étude de la géographie historique du moyen-âge, vient d'élucider par ce travail sur les cités de la Bretagne un des problèmes les plus difficiles de l'ancienne géographie de la France. Espérons qu'il nous donnera bientôt une carte de la Gaule mérovingienne qu'il est seul en état de dresser, en attendant qu'il nous donne une géographie historique de la France au M. A. : œuvre pour laquelle il est admirablement préparé, comme le prouve la carte de la France féodale sous saint Louis, dont il vient d'orner le Joinville de M. de Wailly.

---

21. — **La trustis de l'antrustion royal** sous les deux premières races, par Maximin Deloche, membre de l'Institut (insc.). Paris, Imprimerie nationale, 1873. In-8°, xvj-397 p.

Cet ouvrage est divisé en deux parties; dans la première, qui comprend deux chapitres (p. 1-48), M. D. se propose de montrer « que c'est en voulant attacher au mot *trustis* une signification unique, que les commentateurs ont rencontré des difficultés insurmontables (p. viij *Préf.*) ». Ce mot a eu « non pas » à des dates successives, mais dans le même temps, des significations différentes » suivant l'acte où il est contenu et le mode d'emploi dont il est l'objet ». La première partie est la plus importante puisque ses conclusions servent de base à la seconde; aussi nous attacherons-nous de préférence à l'examen des textes qui y sont présentés. — La deuxième partie (p. 49-269) est consacrée à l'élucidation des questions qui s'élèvent à propos de l'*antrustionat*, quand et comment a-t-il pris naissance, quelle était la condition de l'*antrustion*, quand l'institution a-t-elle disparu et sous quelles influences, quels rapports enfin existent entre le vasselage et l'antrustionat? — Cette partie est suivie d'un *appendice* (p. 271-367) composé de dissertations sur la condition de certaines catégories de personnes dans la société franque, *lites*, *pueri*, etc., ainsi que de notices sur le sens de quelques expressions employées dans les documents mérovingiens et carolingiens. Un *index* fort bien établi termine l'ample et beau volume.

Les opinions émises sur le rôle de la *trustis* sont fort nombreuses, comme l'on sait, et varient selon les étymologies proposées par les historiens, tant français qu'allemands, des institutions franques; il n'est personne ayant quelque goût pour l'étude de la période pendant laquelle l'histoire de l'Allemagne et la nôtre

se confondent qui n'ait été conduit, pour se décider entre tant d'opinions, à les examiner toutes. Il suffira de rappeler ici que *trustis* a été traduit par *fidélité, protection* (royale), *obéissance, consolation, alliance, corps militaire, garde* (du roi), *amitié, suite* (*Gefolge*). Chacune de ces interprétations a donné lieu à un système que M. D. examine et combat[1].

Le rapprochement de divers textes a permis à M. D. de présenter à son tour son interprétation et par suite son système. Ces textes mérovingiens et carolingiens dans lesquels se rencontre le mot *trustis* sont répartis en trois groupes; dans le premier (*Gr.* A. p. 2-4, p. 31-34) *t.* signifie « assistance »; dans le second (*Gr.* B. p. 4-10, p. 34, 35) « condition de celui qui a promis l'assistance » au roi »; dans le troisième enfin (*Gr.* C. p. 10-14, p. 35-48) « catégorie de » personnes répandues sur la surface du royaume et liées au souverain par le » serment de l'antrustion » ou encore « un groupe ou des groupes d'antrustions » qui, après s'être liés au prince, étaient retournés sur leurs domaines ou étaient » allés s'établir, avec leur bande guerrière, dans les villas fiscales qu'ils avaient » reçues en bénéfice » (*Préf.* p. viij). D'ailleurs « ces modes d'emploi différents » d'un même terme ont un lien commun très-facile à apercevoir : l'idée de » l'assistance armée et du dévouement personnel promis au roi » (p. 48). M. D. a apporté à l'examen des nombreux textes qu'il cite un très-grand soin; il paraît toutefois difficile d'admettre, d'après ces mêmes textes, les interprétations données du mot *trustis*.

Parmi les fragments classés en groupes, la formule de Marculf (Rec. de M. de Rozière, I, n° 8) est, croyons-nous, le seul dans lequel il serait possible de voir le sens d'*assistance*. Pour nous, *trustem et fidelitatem* est une tautologie et signifie simplement *fidélité*. Les exemples d'une expression germanique ainsi suivie de sa traduction en latin abondent, comme l'on sait, dans les documents du temps; le *et* ne relie pas *nécessairement* deux idées différentes. Pour ne pas encourir le reproche de faire trop bon marché de la difficulté on peut accorder cependant le sens d'*assistance*, mais *seulement* dans ce texte. Ce sens serait donc absolument propre à la formule de Marc. et ne saurait être attribué d'une manière générale au mot *trustis*. Si on passe en effet au *Cap. Karoli M.* 779 (groupe A), on lit (P. *Legg.* c. 14, p. 37):

---

1. Avant d'étudier d'un peu près les parties les plus intéressantes de ce livre, nous soumettons à M. D. une observation qui vise tous les endroits de l'ouvrage où sont rassemblées les opinions des historiens qui l'ont précédé dans l'examen d'une question : pp. 14-31, pp. 35-39, pp. 150 et s., pp. 241 et s. Il ne paraît pas nécessaire, dans une monographie savante et s'adressant à un public assez restreint, d'exposer en détail et de discuter à nouveau ceux des systèmes que l'on a à peu près universellement et depuis longtemps abandonnés. Il suffit, ce semble, de rappeler très-brièvement le côté par lequel ces systèmes ne peuvent se concilier avec les sources. L'auteur, trop consciencieux si l'on peut dire, n'a pas suffisamment dissimulé ses études préparatoires et s'est embarrassé de nombreux détails sans intérêt ou du moins d'un intérêt fort secondaire pour le thème principal; n'étaient quelques résumés habilement ménagés, on courrait parfois le risque de s'égarer (voy. notamment dans la IIe partie). — Cette légère imperfection accuse d'ailleurs une profonde connaissance de l'ancienne école historique française en ce qui touche aux temps mérovingiens; M. D. est également familier, dans une bonne mesure, avec l'école historique allemande moderne. Ce n'est pas là, comme on sait, un mince mérite si l'on songe à l'énorme quantité d'ouvrages parus de l'autre côté du Rhin, depuis cinquante ans, sur les institutions importées par les Germains dans l'Europe occidentale.

De truste faciendo nemo præsumat; que l'on veuille bien en rapprocher le *Cap. Karoli M.* 789 (P. *Legg.* II, c. 15, p. 14) : *De truste non faciendo* et l'on verra que l'addition : *ad nos venienti iberno tempore mansionem vetare* est présentée seulement par les *Cod. V. Vn. E.* c'est-à-dire par des mss. à l'égard desquels il faut être d'une grande circonspection. Deux dispositions différentes quant à leur objet ont été juxtaposées ici par un copiste ignorant ou négligent. C'est d'ailleurs l'opinion généralement acceptée[1]. Même en lisant comme M. D., la forme elliptique *facere trustem* faire le serment de *trustis,* c'est-à-dire d'assistance, serait difficile à justifier; enfin il n'est pas aisé d'expliquer la présence de *iberno tempore.* On va voir le sens qui, selon nous, convient à *trustis* dans ce passage.

Il y a dans les textes formant le groupe C de nombreuses et graves difficultés qu'on ne saurait, sans être injuste, reprocher à l'auteur de n'avoir pu entièrement surmonter. Ce groupe comprend : 1° la *Decretio Chlotharii regis*; 2° un titre additionnel à la loi Salique; 3° le *Missorum Cap. a.* 857; 4° *Chlodovechi regis Capitula* (P. *Legg.* II, p. 3-5) entre 500 et 511. L'édit de Chl. est comme l'on sait, environ de l'année 593; si on le rapproche d'une part des *Capit. Chlod. reg.* c. 1, et si, d'autre part, on compare ce chapitre premier (P. II, p. 3) à certains titres des lois Salique et Ripuaire, peut-être pourra-t-on découvrir le véritable et unique sens de *trustis* et aussi — ce qui semble plus important — le germe et l'histoire d'une institution d'ordre public chez les Francks. Quelques mots d'éclaircissements sont indispensables.

Dans un ouvrage examiné ici même[2], il a été établi que, sous le régime des lois barbares, il n'existait pas d'*agents* auxquels l'autorité judiciaire eût délégué le pouvoir, dans le cas d'un vol par ex., d'opérer des perquisitions, de poursuivre le voleur, etc. Or, une perquisition opérée par le volé seul n'aurait, la plupart du temps, amené aucun résultat; d'ailleurs, d'où le volé aurait-il dérivé le droit de se faire ouvrir la maison de celui qu'il soupçonnait, de vaincre la résistance du récalcitrant, etc. ? La *loi,* à défaut de l'*autorité,* était venue à son aide, bien qu'imparfaitement. Pourvu qu'il accomplît certaines formalités indiquées par la loi, le volé perquisitionnait et poursuivait lui-même, ce qui, naturellement, était moins commode et moins sûr que si un *corps de police* eût été chargé de rechercher à la fois l'auteur et l'objet du vol. C'est ainsi qu'il devait inviter solennellement *ses voisins* (*trois* suffisent d'habitude) à lui prêter assistance[3], etc.; la petite troupe[4] ainsi formée de quatre personnes (*trustis*)

---

1. Voy. Waitz, *Vfg.* IV. 366 n. 2. — Roth, *Bnfw.* 258 n. 30.

2. Voy. *Rev. crit.* Sohm, *Der Process der Lex Salica*, p. 64 et s. — *Traduction* par M. Thévenin, 13e fasc. de la *Bibl. de l'Éc. des H.-Études* Paris, Vieweg, p. 41 et suiv. — Voyez, pour les explications qui vont suivre, la traduction et l'excellent commentaire de la *Decret. Chloth.* Sohm, *R. u. Vfg.*, p. 182 et suiv.

3. Pour bien comprendre la vertu et les conséquences de cette invitation, il est nécessaire d'être familiarisé avec les *procédés formalistes* des législations germaniques.

4. Le sens de troupe, de cortége donné ici à *truste* ne peut être mis en doute : 1° *Truste* et *dructe* (*Geleit, Gefolge*) sont identiques v. Grimm, *Pref. L. S.* p. xxxix, comme *Tructe* et *bruste nov.* 56 cf. *nov.* 193. — 2° a) *Sal.* 66 : Si quis *truste* dum vestigio minant, detenere aut battere præsumpserit, (Cf. *Sal.* 37. *Rib.* 47) Si q. q. arrête ou bat la troupe (c'est exactement *rosser le guet*) alors qu'elle suit à la trace. — b) *Sal. nov.* 41 : Si quis puella sponsata *dructe* ducente [ad maritum] in via adsallierit. — Si q. q. assaille une

suivait l'objet volé *à la trace*. La circonstance d'être ainsi accompagné d'une escorte invitée dans les formes à suivre, donnait de plein droit à l'acte ainsi accompli de compagnie un caractère de *publicité* et de *solennité* auquel étaient attachés des avantages et aussi des dangers; ainsi, l'individu soupçonné de vol ne peut s'opposer aux perquisitions du volé accompagné de son escorte (*Sal.* Comb. *Rib.* 47, 2) à moins de passer pour le voleur cherché. L'individu pris en flagrant délit de vol n'est pas admis à nier et à fournir sa preuve s'il a été pris *sur la chose* par cette petite troupe opérant sa perquisition (*Rib.* 41, 2). Le délit commis au préjudice d'une personne *solennellement accompagnée* est plus grave que le même délit commis contre la personne seule (*Nov.* 41 rapprochée de *Sal.* 13, 6). Ce cortége est particulièrement protégé par la loi lorsqu'il accomplit un acte juridique (*Sal.* 66). — Réciproquement, la loi frappe plus sévèrement ceux qui, commettant un délit en troupe, *abusent* du caractère solennel de la *trustis* (*Sal.* 42, 43), etc.

Ce qui précède suffit à montrer que si la loi, dans certains cas déterminés, fixe des amendes ou élève le chiffre de celles qui existent déjà, c'est afin d'assurer la *publicité* et la *solennité* nécessaires à l'acte juridique accompli (perquisition, conduite de l'épousée) et aussi la possibilité des perquisitions, etc., en l'absence de tout corps de police.

Avant de mettre à profit pour l'explication de la *Decret. Chloth.* ces indications que les limites dans lesquelles ce travail doit se tenir ne permettent pas de présenter plus complètes, il convient d'examiner la traduction que donne M. D. de ce document. La première phrase du paragraphe 8 présente une très-grande obscurité. De *fiscalibus* et omnium *domibus* censuimus, pro tenore pacis iubemus, ut *in truste electi centenarii ponantur*, per quorum fidem adque sollicitudinem pax prædicta observetur. L'auteur traduit ainsi p. 11 : « Nous avons » décidé que pour *statuer sur les affaires intéressant le fisc et tous habitants quel-* » *conques*, il sera établi des *centeniers élus dans la trustis*, par la fidélité et la » sollicitude desquels la paix sera observée ». On ne voit pas le lien qui rattache la disposition qui donne à ces *centeniers élus* le pouvoir de *statuer en matière fiscale* à cette autre, faisant l'objet de la suite du paragraphe, qui leur confie un pouvoir de *simple police*. D'ailleurs, c'était devant le *comte*, et le plus souvent au tribunal du roi que se jugeaient les procès dans lesquels le fisc était partie; sous les Carolingiens la procédure d'*enquête* est appliquée à ces procès, et, comme l'on sait, cette procédure extraordinaire réservée aux tribunaux royaux ne pouvait s'introduire devant les tribunaux de droit commun qu'en vertu d'un mandat spécial du roi décerné aux juges. Quels sont, en outre, ces *centeniers* élus dans la trustis? Il semble que M. D. ne soit pas satisfait de ses propres explications, à en juger par l'embarras du commentaire. Dans ce paragraphe, dit l'auteur, p. 42 et suiv. *trustis* désigne « une catégorie d'habitants de la centaine que

---

épousée sur le chemin alors que la troupe (son cortége) la conduit à son mari..... — 3° *Dructe* est la glose malberg. à laquelle répond le mot latin *contubernium* dont le sens de *troupe* n'est pas douteux. *Sal.* 42. 43. *malb. dructe clidio*, genossen *der trustis*, *Schaar*, cf. Kern, *Glossen*, p. 159. *Rib.* 41, 2. — *Weingartner Glossen*, Graff, *Diutiska*, II, p. 51 : contubernium, ginoscaft et enfin Sohm, *Op. cit.* p. 186 et *pass.*

» le législateur a voulu distinguer des autres parce que leur *condition était plus* » *haute* et que, à raison du lien spécial qui les unissait au souverain, ils présen- » taient une garantie plus grande pour le maintien de la paix publique ». Et plus bas, commentant la suite du paragraphe : « Ces hommes qui sont *in truste,* » ce sont bien les antrustions, les *compagnons assermentés* du roi, et, puisque, » d'après le texte ci-dessus, les mêmes hommes sont dans la centaine, et sont » une partie collective de la centaine, il me paraît clairement démontré que la » *trustis centenæ* de la *Decretio* se compose des antrustions établis dans chaque » centaine, ayant conjointement avec le centenier élu *parmi eux* des droits et des » obligations spéciales que justifie d'ailleurs leur *condition particulière* (p. 44) ». Or rien ne met en relief cette *condition particulière* des personnes *in truste regis;* c'est du reste ce qu'a parfaitement vu M. D. (p. 347) : Ce triple wergeld attribué à un *Homo in truste regia* est une conséquence de sa situation de *fait,* de sa *fonction* actuelle et non d'une *condition* originelle et permanente; en d'autres termes « c'est l'*origine* qui détermine la valeur de l'homme et non le fait acci- « dentel de la possession d'un emploi ou d'une fonction (p. 349). Mais alors » quel sens donner à ces mots « condition particulière de l'antrustion »? — M. D., sauf erreur de notre part, paraît avoir été obsédé de l'idée de cette « assistance » « assistance armée » que promettait *sous serment* l'*homo in t. r.* Il n'est question, à notre avis, dans le § 8 de la *Dec. Chl.* ni d'antrustion, ni de centeniers élus parmi eux, ni de droits et de devoirs particuliers à eux, ni enfin de procès fiscaux; le mot *trustis* a ici comme *toujours* le sens de troupe, d'escorte. Cette explication résulte, croyons-nous, du § 8, *rapproché* du § 1 de la *Decret. Cloth.* et des §§ 11 et 12 de la *Decret. Child.*

Que l'on veuille bien se rappeler ce qui a été dit ci-dessus sur le procédé rudimentaire de perquisition, sur ce corps de police embryonnaire employé par la *Lex Salica.* L'institution légale des voisins perquisiteurs, d'ailleurs en accord parfait avec la conception juridique particulière que nous révèle la *Lex* sous sa plus ancienne forme, ne pouvait longtemps satisfaire aux besoins d'ordre et de sécurité d'une société organisée. Un siècle après la rédaction de la *Lex*, la monarchie franque est établie, la constitution se dessine, prend corps; il y a désormais une *autorité,* le roi, et des *fonctionnaires,* comtes, centeniers, etc.; l'*action* du *pouvoir* se substitue peu à peu au libre jeu de l'*activité individuelle;* ici, en particulier, à ce cortége formé de voisins, réuni par l'intéressé, succèdent des *corps* chargés de surveiller, spécialement la nuit, telle circonscription, d'y opérer des perquisitions. Ces corps, créés par l'autorité et non par la loi qui, correspondant à l'ancien état de choses, n'avait pas qualité pour les constituer, sont d'abord composés, non point d'hommes libres — la royauté, dans la première moitié du VIe siècle n'est point encore en état d'exiger des hommes libres une prestation, un service d'*ordre public* — mais d'agents inférieurs, subordonnés aux fonctionnaires de la nouvelle constitution et, sinon esclaves, du moins ne jouissant pas de la pleine liberté. Les sources les désignent sous le nom de *lictores*, *milites*, *pueri* (d'où il ne faudrait pas cependant conclure que ces expressions désignent seulement cette sorte d'agents). Il est difficile de dire exactement quand furent instituées ces escouades de police. Les *Cap. Chlod. regis* (a. 500-511) *c.* 1 (P. *Legg.* II, p. 3) indiquent

que ce roi décréta une amende de 62 1/2 s. contre celui qui *truste dum vestigio minant detenere aut battere præsumpserit*. On peut voir dans la troupe désignée ici soit les perquisiteurs de la *L. Salica*, soit les perquisiteurs de création récente; dans ce dernier cas, c'est donc aux premières années du VIe siècle qu'il faudrait faire remonter cette création. Quoi qu'il en soit, dans le § 1 de la *Decret. Chloth.* (environ 593) il est question d'une catégorie de ces agents, les *ad wactas constituti*, c'est-à-dire les guetteurs (veilleurs) constitués. Voici l'analyse rapide des textes indiqués.

Chloth. reg. Decr. § 1. (1re *phrase*) *P. loc. cit.* — Decretum est, ut qui ad vigilias, hoc est *ad wactas, constituti* nocturnas, diversos fures non caperent eo quod per diversa, intercedente conludio, scelera sua prætermissa custodias exercerent, *centenas* fierent.

Les *guets* de nuit (c'est-à-dire ces escouades formées de gens de condition inférieure) colludant avec des voleurs afin de dissimuler leurs propres vols, il arrive que les voleurs ne sont pas poursuivis. En conséquence, la formation de *centaines* est décrétée.

Ici le mot *centaines* semble indiquer des *corps* que le décret veut substituer aux corps existant actuellement.

Ibid. 2e *phrase*. — In cujus *centena* aliquid deperierit, caput *trustes* restituat et latro insequatur, vel in alterius *centenam* vestigium proponat aut deducat.

Le *corps* (*trustes*) dans la *centaine* duquel un objet a disparu, *devra restituer* le « capital » et poursuivre le voleur, à moins qu'il ne prouve que la trace du voleur passe dans la centaine d'un autre corps (d'une autre *trustis*).

Ici le mot *centena* indique *certainement* une *circonscription territoriale*, la centaine que nous connaissons et à laquelle correspond un corps (de police) opérant dans ses limites.

Ibid. 3e *phrase*. — Et ad hoc admoniti si neglexerint quinos solidos componat; capitale tamen qui perdiderat, a *centena* illa accipiat absque dubio, hoc est de secunda vel tercia.

Si, invité à poursuivre, le corps s'y refuse, qu'il paie 15 s. d'amende. Le volé recevra son « capital » de la *centaine* qui en est évidemment débitrice, c'est-à-dire de la deuxième (si la trace conduit dans une centaine voisine) ou de la troisième, etc.

Ibid. 6e *phrase*. (*loc. cit.* p. 12). Quod si per *trustem* invenitur, mediam conposicionem *trustes* ad se recipiat, et capitalem exigat a latrone.

Si le *corps* de police a trouvé le voleur, il recevra la moitié de la composition et en sus il exigera du voleur le remboursement du « capital ».

Il est aisé de reconnaître la main d'un Germain dans le latin embarrassé et confus de ces décrets; pour peu qu'on soit familier avec l'allemand, on découvrira les tournures de phrase et, si l'on peut dire, la physionomie germaniques sous cette enveloppe romane; mêmes procédés de langage dans :

Decret. Child. § 11. — Si furtum factum fuerit, capitale de præsente *cen-*

Si un vol a été commis, la *centaine* rembourse immédiatement le « capital »

tena restituat, et causa *centenarius* cum *centena* requirat.

et elle opère la perquisition sous la direction du *centenier* (m. à m. elle recherche la *chose*).

Ici le mot *centena* est encore pris au sens de *corps* de police mis en mouvement et dirigé par le *centenier* (cet ex-président de centaine devenu le *subordonné* du comte dans la constitution franque). Voyez enfin le § 12 ib.— Il résulte du rapprochement de ces textes, malgré la confusion et l'obscurité des termes : 1° qu'à la centaine au sens de *corps constitué* correspond une centaine au sens de *circonscription territoriale;* 2° qu'à une trustis, c'est-à-dire un corps, une escouade correspond également une centaine au sens de *circonscription territoriale;* 3° que de même que la centaine au sens de corps, la trustis fait des perquisitions, restitue le capital, etc. Dès lors dans ces textes, les termes centaines au sens de corps, escouade et *trustis* désignent *une seule et même chose, trustis = centena.*

L'explication du chap. 8 de la *Chloth. Decretio* (P. *loc. cit.* p. 13) est maintenant possible. Le décret dit lui-même que les *centenarii* dont il est question ne sont pas les chefs, mais les membres de la *trustis*, centenarii ergo *vel qui in truste esse dicuntur*. Si l'on possède la terminologie des §§ 1 et 8 de la *Decret. Choth.* et des §§ 11 et 12 de la *Decret. Child.*, on peut voir que, de même que la *trustis*, c'est-à-dire le *corps* de police organisé dans la circonscription appelée centaine est appelée abusivement *centena*, de même les membres de ce corps, de la *trustis*, sont abusivement ici nommés *centenarii*.

Ainsi, d'office et d'une manière durable, un corps est constitué dans chaque centaine. Les personnes qui composent ce corps seront choisies — puisque les corps actuels, les *ad wactas constituti* ne font pas leur besogne — parmi tous les hommes libres de la centaine, dans toute la centaine[1]. Ce choix sera fait *de fiscalibus et omnium domibus,* c'est-à-dire sur la circonscription tout entière, *tant sur les propriétés du fisc que sur les propriétés ordinaires*. L'immunité dont jouissent les domaines du fisc ne sera point une cause d'exemption de ce service public. Nous proposerons donc avec M. Sohm, *ouv. cit.*, la traduction suivante :

C. 8, *loc. cit.* — De fiscalibus et omnium domibus censuimus, pro tenore pacis iubemus, ut in truste electi centenarii ponantur, per quorum fidem adque sollicitudinem pax prædicta observetur.

Pour le maintien de la sûreté publique, nous ordonnons que, dans la circonscription de chaque centaine, tant sur les domaines du fisc que sur les domaines ordinaires, soient choisis les membres formant le corps (de police, *trustis*) dont la fidélité et la vigilance assureront le maintien de la dite sûreté.

Le *Cap. miss.* a. 857, c. 3 (P. *Legg.* I, p. 455) défend d'organiser des bandes (*trustes commovent*) dans l'intention de piller. Ici encore il faut adopter le sens de

1. Le texte porte : *in truste* electi (ce dernier mot porte sur de fiscalibus, etc.) *ponantur*. Ponantur marque comme l'a très-judicieusement fait observer M. Sohm, *Op. cit.* un état, non un changement d'état. Cf. *Dec. Child.* c. 12 (P. I, p. 10) centena posita in vestigia, c'est-à-dire qui se trouvent, qui *sont* sur la trace. — *Baj. app.* 1, in itinere *positus* qui *est* en route. In truste *positus* est donc celui qui *est* dans la *trustis*, qui en fait partie, en un mot un membre de la *trustis*. Ponantur est un germanisme évident.

corps, de troupe (toutefois moins technique, plus général) comme aussi dans le *Cap.* 779, c. 14 *cit.* (voy. ci-dessus) *De truste non faciendo;* par ces mots débutait une disposition qui, de même que le capitulaire de 857, défendait de lever des bandes dans une intention de vol ou de pillage.

Si l'on passe aux textes dont la réunion forme le groupe B, l'ancienne *Lex Salica*, l'*Edict. Chilp.* la *Lex Ripuaria*, les titres *additionnels* à la *Lex*, les *Résumés* des compositions, l'*Emendata* enfin le *Cap. Karol.* a. 877, on retrouve toujours le sens *concret* de *troupe*, de *corps* et nul autre, à notre avis [1].

M. D. a très-bien établi (p. 150 et s.) que les personnes *in truste regis*, plus brièvement les antrustions, ne jouissaient pas des priviléges que leur attribuent Montesquieu, Guérard et Pardessus; il aurait peut-être dû pousser plus avant ses investigations et refuser même la triplicité du wergeld à ces personnes en tant que formant une catégorie distincte d'individus. La *Lex Salica* confère l'avantage du triple wergeld à *toute* personne au service du roi, et comme ce service ne se distingue pas, dans l'idée germanique, du service public, de ce que nous appellerions le service de l'État, par service du roi, il faut entendre non-seulement service du fonctionnaire (*grafio, sacebaro*) dans l'intérêt *public*, mais encore service *intermittent* (legadarius, missus *quando* in missaticum directus fuerit) et service *personnel* proprement dit, tel que peut le rendre l'individu *in truste*. L'ambassadeur, le simple envoyé ont un triple wergeld tout comme ce dernier. Il n'y a pas proprement de wergeld spécial à l'antrustion; c'est ce qui résulte nettement du titre VIII des *Septem causæ :* Si quis *andrustione qui inter duos reges pagaverit*, qui eum adsallierit et *occiserit* et in *mordrem* miserit, soledis 1800 culp. jud. rapproché du titre VIII, 6 : Si quis *legadario* regi in via adsallierit et occiserit et in mordrem miserit, soledis 1800 culp. jud. Si l'antrustion avait un wergeld spécial, ce n'est pas 1800 sol. que le meurtrier aurait dû payer dans le premier cas, mais bien 5400 sol.[2]

---

1. Dans *Edict. Chilp.* c. 7 : et grafio cum septem rachymburgiis *antrutionis* (remarquez qu'il n'y a pas *dominicis* ou *regis* et nous sommes entre 561 et 584) bonis credentibus— nous ne pouvons voir, avec M. D. indiqués sept rachimbourgs *antrustions*. La procédure, dans cet édit n'a aucun caractère spécial qui justifie la présence de personnes *in truste regis*. On peut donc voir dans *antrutionis* soit *fidelis* (du radical *trût*, cf. *trad.* Thévenin *P. d. L. S.* p. 133, n. 2, cf. *trustem et fidelitatem* de Marc.) ce qui donnerait à ces rachimbourgs la qualification de bons, fidèles, loyaux, (rapprochez-en les boni homines et les *bons* hommes des coutumiers français) ou encore, — ce qui est le vrai pour nous — retrouver ici encore le sens de troupe, d'escorte. Pour procéder à l'estimation qui servira de base à la saisie, le *grafio s'adjoint* 7 rachimbourgs bons hommes m. à m. 7 rachimbourgs escortant. — Qu'on se rappelle le *centenier* opérant les perquisitions de concert avec la trustis dont il est parlé plus haut.

2. La dérogation au titre I, 2, *Lex Sal.* que contient 96 *de antrustione ghamalta* (Merkel, p. 41) est de toute nécessité. La sommation à comparaître au tribunal devait aux termes de *Sal. cit.* comme l'on sait, être faite *ad domum* illius (du déf.). D'après le titre 96, elle peut se faire *ubicunque* eum (le déf.) invenire potuerit. C'est qu'en effet la plupart du temps l'individu *in t. r.* était *in dominica ambascia occupatus*. Ce n'est donc point là un privilége dû à la *condition* de l'antrustion. Quant à la procédure indiquée dans le cours du paragraphe 2, elle ne contient aucune disposition faisant exception au droit commun, si ce n'est qu'elle allonge les délais, toujours pour raison probable d'absence de l'assigné. C'est ce qu'a très-bien mis en lumière M. D. p. 198. — Le paragraphe 2 ne déroge en aucune façon aux principes ordinaires; la disposition *excepto quod legem*, etc. est l'*absolutio ab instantia* du droit germanique. Il serait intéressant de la rapprocher de ce brocart

En résumé l'*homo in truste regia*, l'homme de la troupe, de l'entourage du roi, n'a, selon nous, rien qui le distingue *juridiquement* des hommes libres ordinaires. Son état est un état de *fait;* il est au service *personnel* du roi comme le *legadarius*, le *missus*, etc., sont au service à la fois du roi et de l'État, comme le *grafio*, le *sacebaro* sont au service de l'État (lequel, comme on sait, ne se distingue pas dans l'idée germanique du service du roi). L'antrustionat[1], en tant qu'*institution organisée*, ayant son histoire, n'existe pas, à notre avis; il ne faut donc pas voir, avec la plupart des historiens, dans ces *h. in t. regis* les successeurs des compagnons des chefs de bandes dont parle Tacite, dans l'*antrustionat* la suite du *comitatus*. On ne tient pas assez compte des modifications profondes que le fait capital de la fondation des royaumes germaniques, en particulier du royaume frank, imposa à l'ancienne constitution politique et sociale des Germains telle qu'elle nous est décrite par Tacite. Le *comitatus*, en particulier, était, entre les diverses formes d'association, celle qui devait disparaître la première; elle était incompatible avec le nouvel état de choses, comme, dans l'ordre politique, l'assemblée générale de tribu, le *concilium*.

Le chapitre qui traite des rapports de l'antrustionat avec le vasselage (p. 241 et suiv.) est précédé d'une exposition très-lucide des opinions des historiens allemands contemporains sur la nature de ces rapports. M. D. étudie ensuite la condition du *vassus* successivement dans la période mérovingienne et dans la période carolingienne. Du ve siècle au VIIIe, le *vassus* est tantôt un esclave, tantôt un demi-affranchi, du moins dans les sources franques; à partir du milieu du VIIIe siècle, sont désignés sous le nom de *vassi* non-seulement des hommes *libres* dépendant d'un patron, mais aussi des personnages du rang le plus élevé. Cette distinction entre deux périodes est très-bien établie. L'auteur croit ensuite pouvoir marquer les analogies et les différences qui existent entre le *vassus dominicus* des temps carolingiens et l'*antrustion royal* (p. 260 et s.) et conclut ainsi (p. 269): « Le vasselage des temps carolingiens se place comme une transition entre le » *comitatus* germanique, continué par la *trustis* des Mérovingiens et la féodalité » terrienne » constituée au xe siècle. C'est « un état mixte, une sorte de *féodalité encore en partie personnelle,* où la terre ne fixe point absolument comme » elle les fixera plus tard, la condition des hommes et leur rang dans la hiérarchie sociale. »

Les investigations de l'auteur ne portant pas directement sur l'institution du *vasselage,* il n'y a pas lieu de s'en occuper spécialement ici. Notre conclusion, ainsi qu'on doit s'y attendre par ce qui précède, est que le vasselage est une institution *née à l'époque carolingienne* qu'on ne saurait en conséquence voir en

---

de l'ancien d. franç.: *Fautes valent exploits v.* Ler. de Lincy, *Prov. Fr.* II, 343. Loysel, Dupin et Laboulaye, V, 1, n. 8. Brunner, *Wort u. Form*, p. 670. — Il ne semble pas qu'on ait jusqu'ici donné du paragraphe 3 de ce même titre une explication satisfaisante. — Sur le *Franco aut barbarum qui legem salicam vivit* et sur l'identité du *Francus* et de cet *homo*, etc., voyez *R. u. G. V. Beil.* III, p. 570, *trad. App.* IV, p. 173.

1. Remarquez que le mot lui-même a été créé par les savants. On ne trouve pas dans les sources *antrustionaticum,* etc., mot qui, pour marquer l'ensemble des rapports de droit entre le roi et les *h. in t.*, eût été tout aussi nécessaire que le mot *vassallaticum*, *basallaticum*, *vassaticum*, etc. de l'époque carolingienne pour désigner les rapports de vassalité.

germe, en tant qu'*institution*, dans la *trustis*, cette escorte de composition sans cesse variable et changeante.

On trouvera dans les *Appendices* une série de recherches de détail qui témoignent d'une grande connaissance des sources de la période franque, par exemple sur les effets de la *mundeburdis* au point de vue de la juridiction devant laquelle le mainboré pouvait être forcé de plaider [1] (p. 316), sur la condition du *puer* et spécialement du *puer regis*, p. 324, sur celle du lite « qui était dans une position » intermédiaire entre l'homme libre et l'esclave » (p. 336).

Dans l'examen qui précède, les critiques sont présentées avec toute la prudence convenable en ces matières difficiles; nous les soumettons à l'auteur qui, en passant en revue les diverses opinions des historiens, nous a donné lui-même l'exemple de l'hésitation et de la sincérité scientifiques. En somme, cet ouvrage fait honneur à M. D., si l'on songe surtout au peu de faveur qui accueille en France les travaux historiques de pure érudition, et aux difficultés de tout genre rendues plus grandes par l'isolement dans lequel l'historien vit forcément parmi nous.

Marcel THÉVENIN.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 30 *janvier* 1874.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit un rapport sur les travaux de l'académie pendant le dernier semestre. Il rend compte de l'état des diverses publications de l'académie, et annonce la prochaine publication d'une partie du *Corpus* des inscriptions sémitiques. — M. de Longpérier donne lecture d'un mémoire de M. Grivel intitulé *Nemrod et les écritures cunéiformes*. M. Grivel identifie le Nemrod biblique avec le personnage désigné par le nom accadien de Merodach, qui avait été mis au rang des dieux par les Chaldéens et les Assyriens. — M. Ravaisson présente de la part de M. Albert Dumont le discours prononcé par celui-ci à l'ouverture de son cours d'archéologie à Rome. M. Guigniaut offre de la part de M. Wescher une brochure intitulée *Notice sur plusieurs textes palimpsestes qui se rencontrent parmi les inscriptions grecques de l'Égypte*.

M. Ferdinand Delaunay continue la lecture de son mémoire sur les livres sibyllins. Il distingue dans ce que Ch. Alexandre a appelé le § 4 du l. 3, trois fragments distincts, suivis d'un morceau de 200 vers environ qui lui paraît formé d'un grand nombre de lambeaux enchevêtrés. Il analyse ces 200 v. et montre que le fil des idées s'y trouve à chaque instant interrompu; il y signale des incohérences et des contradictions. A propos du v. 775, où le temple est appelé fils de Dieu, υἱὸν μεγάλοιο Θεοῖο, M. Delaunay conteste la correction de Ch. Alexandre, qui a substitué νηόν (temple) à υἱόν; il dit que dans plusieurs passages de Philon le temple est compté au nombre des « fils de Dieu ». — En résumé, M. Delaunay pense que le § 2 d'Alexandre renferme en réalité 4 fragments distincts, et que le § 4 en comprend un plus grand nombre encore. Quelques-uns de ces

---

1. M. D. démontre avec raison que, contrairement à l'opinion générale, le *mainboré* était justiciable, en premier ressort, du plaid local. Il est regrettable que cette étude n'ait pas été poussée plus avant.

fragments paraissent se rapporter aux temps de la guerre de Macédoine et du règne de Ptolémée Philométor; les autres n'ont pas de date assignable. Parmi ces derniers sont ceux que cite Alexandre le Polyhistor; cependant M. Ernest Havet (Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon, lu à l'académie) a conclu, dit M. Delaunay, de la présence de ces morceaux dans le texte du Polyhistor, que ce texte n'était pas authentique, parce qu'il n'aurait pu être écrit que postérieurement à la date qu'on lui attribue: M. Delaunay n'admet pas la légitimité de cette conclusion. — Aucun des fragments qui composent les §§ 2 et 4 ne nous présente le texte complet d'un oracle. Le livre 4 paraît former un seul oracle et peut servir de type; toutefois les oracles devaient en général être plus courts, ils ne devaient pas dépasser 20, 30 ou au plus 50 vers. — Dans la suite de ce mémoire, M. Delaunay se propose d'étudier le *prooemium* des libres sibyllins.

M. Félix Robiou commence la lecture d'un mémoire sur Apollon considéré comme divinité des enfers. Un vase du musée de Naples présente la figure d'un personnage imberbe, aux cheveux épais, ceint d'une couronne de laurier et armé d'un arc. Il tient une lyre de la main droite; sa main gauche est appuyée sur son menton dans l'attitude de la méditation. Il regarde une figure féminine, debout devant lui, qui tient une lance. Derrière cette femme ou déesse se tient Mercure, reconnaissable à son caducée et à ses ailes aux pieds; il lève la main droite et ouvre la bouche. On a présenté diverses interprétations de cette scène. Les uns ont vu Cassandre dans la figure de femme; d'autres, comme Otto Jahn, l'ont prise pour Minerve demandant à Paris le prix de la beauté en présence de Mercure; d'autres enfin ont reconnu Apollon dans le personnage qui tient la lyre: la figure de femme représenterait alors, suivant les uns, une femme aimée d'Apollon; dans la dernière opinion, dont celle de M. Robiou se rapproche le plus, Apollon figure ici comme dieu secourable, et c'est une suppliante que Mercure lui présente. M. Robiou, en raison de la présence du dieu psychopompe, Mercure, pense qu'Apollon est considéré ici comme une divinité des enfers, à laquelle Mercure amène une âme. Telle est la théorie qu'il se propose de développer dans la suite de ce mémoire. Il cite quelques scènes analogues figurées sur d'autres monuments. Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 24 janvier 1874.

M. J. Halévy continue sa lecture sur Asmodée. Il s'étend sur l'âge de l'Avesta, qu'il regarde comme postérieur à Alexandre, et sur la géographie des livres zoroastriens, dont il place le centre en Arménie. Il s'engage à ce sujet une discussion entre M. Halévy et MM. Oppert et Robiou. — M. Meunier présente l'étymologie de différents mots latins. Il rapproche du sanscrit *dūta* « messager » le mot *dautia* cité par Festus (item *dautia* quæ lautia dicimus, et dantur legatis hospitii gratia). Il explique par le verbe sanscrit *çar*, qui s'emploie au participe *çīrṇa* en parlant des feuilles tombées d'un arbre, le latin *cernuus*. M. Bréal suppose que *cer-nuus* est un mot composé de *cer* « tête » et de *nuo* « pencher ».

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Bæhrens (A.). De Sulpiciæ quæ vocatur Satira commentatio philologica. In-8°, 42 p. Iena (E. Frommann). 1 fr. 35

Baumstark (A.). Urdeutsche Staatsalterthümer zur schützenden Erlæuterung der Germania d. Tacitus. In-8°, xix-977 p. Berlin (Weber). 29 fr. 35

Bœhtlingk (O.). Indische Sprüche. Sanskrit u. Deutsch. 2. verm. u. verb. Aufl. 3. Thl. In-8°, viij-650 p. Leipzig (Voss). 11 fr. 10

Les tomes 1 à 3. 27 fr. 65

Danzas (A.). Études sur les temps primitifs de l'ordre de Saint-Dominique. Le Bienheureux Jourdain de Saxe. T. 1 et 2. In-8°, xiv-842 p. Paris (Palmé). 10 fr.

Forgeais (A.). Numismatique des corporations parisiennes, métiers, etc., d'après les plombs historiés trouvés dans la Seine. In-8°, 320 p. Paris (Aubry).

Fritsche (E.). Quellenbuch zur Geschichte d. deutschen Mittelalters, m. Anmerkgn. u. histor. Erlæutergn. Sowie Zusætzen, In-8°, iv-235 p. Leipzig (Teubner). 3 fr. 65

Gaii institutionum juris civili commentarii quattuor. Rec. P. E. Huschke. Ed. separata altera. In-8°, 243 p. Leipzig (Teubner). 3 fr. 65

Guidi (J.). Studii sul testo arabo del libro di Calila e Dimna. In-8°, lxij-104 p. Roma (Spithœver).

La Porte (A. de). Armorial de la noblesse du Poitou convoquée pour les États généraux en 1789. In-8°, 128 p. Paris (Dumoulin). 3 fr.

Legeay (U.). Histoire de Louis XI, son siècle, ses exploits comme Dauphin, ses dix ans d'administration en Dauphiné, ses cinq ans de résidence en Brabant et son règne, d'après les titres originaux, les chroniques contemporaines et tous les témoignages les plus authentiques. 2 vol. in-8°, xvj-1141 p. Paris (Didot frères, fils et C°). 12 fr.

Longnon (A.). Examen géographique du tome Ier des Diplomata Imperii (Monumenta Germaniæ historica). In-8°, 45 p. Paris (lib. A. Franck). 2 fr.

Melin de Sainct-Gelays. Œuvres complètes, avec un commentaire inédit de B. de La Monnoye, des remarques de MM. E. Phelippes-Beaulieux, R. Dezeimeris, etc. Édition revue, annotée et publiée par P. Blanchemain. T. 3e et dernier. In-16, 335 p. Paris (Daffis). 5 f.

Mémoires de l'Institut national de France. Académie des inscriptions et belles-lettres. T. 27. 2e partie. In-4°, 380 p. Paris (Imp. nationale). 15 fr.

Ménant (J.). Annales des rois d'Assyrie, traduites et mises en ordre sur le texte assyrien. Gr. in-8°, viij-312 p. et 7 cartes. Paris (Maisonneuve et C°). 15 fr.

Neale (J. M.). A History of the Holy Eastern Church, the Patriarchate of Antioch (a posthumous Fragment) : together with Memoirs of the Patriarchs of Constantinople, by Constantius, Patriarch of Constantinople. Translated from the Greek, with three Appendices. Edited with an Introduction by the Rev. G. Williams. In-8°, 290 p. cart. London (Rivingtons). 13 fr. 15

O'Curry (E.). Manners and Customs of the Ancient Irish : A Series of Lectures. Edited by W. K. Sullivan. 3 vol. In-8°, cart. London (Williams et N.). 52 f. 50

Papanti (G.). Dante secondo la tradizione e i novellatori. Ricerche. In-8°, 208 p. Livorno (Vigo).

Parker (J. H.). The Archæology of Rome. Vol. I in 2 parts : Text and Plates. In-8°, cart. London (Murray). 26 fr. 25

Perceval (S.). Life. Including his Correspondence with numerous distinguished Persons. By his Grandson, Spencer Walpole. 2 vols. In-8°, 720 p. cart. London (Hurst et B.). 37 fr. 50

Perini (O.). Storia di Verona dal 1790 al 1822. Vol. I. In-16, 440 p. Verona (tipog. Noris). 3 fr. 50

Prarond (E.). La Ligue à Abbeville, 1576-1594. T. 3. In-8, 333 p. Paris (Dumoulin).

Rambaud (A.). La domination française en Allemagne. L'Allemagne sous Napoléon Ier. 1804-1811. In-12, vij-484 p. Paris (Didier et C°). 3 fr. 50

Spencer (H.). The Study of Sociology. 2d edit. In-8°, 436 p. cart. London (H. S. King). 6 fr. 25

Villari (J.). Jérôme Savonarole et son temps, d'après de nouveaux documents. Traduit de l'italien, avec l'autorisation de l'auteur par G. Gruyer ; accompagné d'une préface et d'une étude préliminaire par le traducteur ; suivi d'un choix de lettres et poésies de Savonarole et orné d'un portrait de Savonarole d'après une médaille du temps. 2 vol. in-18 jésus, cxix-1042 p. Paris (Didot frères, fils et C°). 7 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, 15e ET 16e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. 12 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-, eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 7 Huitième année 13 Février 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

C. VATEL Vergniaud. Manuscrits, lettres et papiers. Pièces pour la plupart inédites, classées et annotées. Ouvrage accompagné de deux portraits originaux, de deux gravures et d'un fac-simile. 2 vol. gr. in-8°. 14 fr.

Revue d'Alsace, janvier-février-mars, 1874. SCHMIDT, Notice sur Sébastien Brant. — E. BARTH, Pierre Mayno. — RATHGEBER, L'abbaye de Pairis dans le val d'Orbey. — STŒBER, L'abbé Grégoire et le pasteur Oberlin. — LIBLIN, Chronique du serrurier Dominique Schmutz, de Colmar. — KURTZ, Bulletin bibliographique : I. Chronique strasbourgeoise, 1672-1684, par Rod. REUSS; II. Colmar sous la Terreur : notes de Sig. Billing, par J. RATHGEBER; III. Les Archives de Strasbourg, par J.-C. BRUCKER; IV. Bulletin de la Société belfortaine d'émulation; V. *Alsatiana*, ou Échos de la chaire israélite, par J. LEVY; VI. Le 4e bataillon de la Mobile du Haut-Rhin, par E. GLUCK.

The Athenæum, N° 2413, 24 janvier. PARKER, The Archæology of Rome, 2 vols. Murray (bon ouvrage; sur quelques points, on peut reprocher à l'auteur de n'avoir pas assez tenu compte des travaux des maîtres de la science). — O'CURRY, On the Manners and Customs of the Ancient Irish, ed. by Sullivan, 3 vols. Dublin, Kelly (premier article, généralement peu favorable). — FREEMANN, Comparative Politics. Macmillan and Co. (recherches sur les institutions politiques des Aryens : ouvrage peu concluant). — The Shapira Collection (C. CLERMONT-GANNEAU; ce savant a toujours cru que la collection Shapira achetée par le Musée de Berlin était l'œuvre d'un faussaire, dont M. Shapira est la dupe et non le complice; aujourd'hui, il connaît le faussaire qui se nomme Selim el Gari; c'est un peintre de profession : M. Ganneau prouve jusqu'à l'évidence que tous les objets de la susdite collection sortent des mains de ce peintre). — Notes from Egypt (Charles BEKE). — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés royale, des antiquaires, de numismatique et de philologie).

—— N° 2414, 31 janvier. MARKHAM, A General Sketch of the History of Persia. Longmans and Co. (bon résumé des travaux antérieurs; la partie faible de cet ouvrage et celle qui traite de la littérature : M. Markham aurait dû la soumettre à un orientaliste, qui, par la même occasion, aurait corrigé les innombrables fautes d'orthographe commises par l'auteur dans les noms propres). — O'CURRY, On the Manners and Customs of the Ancient Irish, ed. by SULLIVAN, 3 vols. Dublin, Kelly (suite et fin : examen peu favorable de l'introduction volumineuse de M. Sullivan). — The Roman Catholic Schools of England. I. — Unsuspected Corruptions of Shakspeare's Text (H. STAUNTON). — Hamath Inscriptions (HYDE CLARK : se plaint de ce que M. WARD, dans le mémoire qu'il a publié sur ces inscriptions l'a pillé sans le citer). — Dr Livingstone (la nouvelle de sa mort serait vraie). — *Societies* (séances des Sociétés royale, de géographie, des antiquaires, de littérature).

Literarisches Centralblatt, N° 5, 31 janvier. ŒTTINGEN, Die christliche Sittenlehre. 2. Hælfte : System der christl. Sittenlehre. Erlangen, Deichert. In-8°, p. 391-760 (cette seconde partie est plus condensée que la première et se lit plus facilement; on aimerait trouver chez l'auteur moins de préoccupations dogmatiques : elles nuisent au mérite scientifique de son œuvre). — SCHÜRER, Lehrbuch der neutestamentlichen Zeitgeschichte. Leipzig, Hinrichs. In-8°, vij-698 p. (traite exclusivement du monde juif à l'époque du Nouveau-Testament; quelques erreurs de détail disparaîtront facilement dans une seconde édition, que mérite à tous égards cet ouvrage). — BALTZER (B.)., Die biblische Schœpfungsgeschichte. 2. Th. herausg. v. P. BALTZER. Leipzig, 1873, Teubner. In-8°, v-471 p. (cherche à concilier le récit de la Bible avec les données de la science). — GRIMM, Descartes' Lehre von den angeborenen Ideen. Iena, 1873, Mauke. In-8°, viij-77 p. (lumineux exposé de la théorie de Descartes). — MAYER VON KNONAU, Die Sage von der Befreiung der Waldstætte. Basel, 1873, Schweig-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — **13 Février** — **1874**

Sommaire : 22. KAMMER, l'Unité de l'Odyssée. — 23. GENTHE, Bibliographie des travaux sur Sophocle. — *Correspondance* : Lettre de M. Zeller; réponse de M. Monod. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

22. — **Die Einheit der Odyssee,** nach Widerlegung der Ansichten von Lachmann-Steinthal, Kœchly, Hennings und Kirchhoff, dargestellt von Dr Ed. KAMMER, Oberlehrer am K. Friedrichskollegium zu Kœnigsberg in Pr. — Anhang : Homerische Blætter, von Prof. Dr LEHRS. Leipzig, B. G. Teubner. 1873. In-8°, 806 p. — Prix : 21 fr. 35.

Nous ne nous arrêterons pas à la première partie de ce livre. L'auteur y expose et réfute, en 340 pages, divers systèmes qui ont été mis en avant, pour rendre compte de la formation de l'*Odyssée*, par des philologues qui appartiennent plus ou moins à l'école de Lachmann. Quant aux mémoires de Kirchhoff, nous renvoyons au n° 33 de l'année 1869 de cette Revue. Du reste, sans faire ici la critique de l'examen critique auquel M. Kammer a soumis les vues des critiques modernes au sujet de l'*Odyssée*, en attendant qu'un autre se mette peut-être à son tour à critiquer notre critique, disons que l'auteur nous semble presque toujours dans le vrai. Peut-être a-t-il pris trop de peine. Certaines observations plates, prosaïques, impatientantes dénotent l'absence complète du sentiment de la poésie chez ceux qui les ont faites, et ne méritaient vraiment pas l'honneur d'une longue réfutation. M. K. dit quelque part que pour bon nombre de critiques ces vieilles épopées ne semblent exister qu'afin d'y flairer des contradictions à l'appui de leurs hypothèses. Cela est très-vrai. Mais si des élucubrations inspirées par un tel esprit sont très-ennuyeuses à lire, il faut avouer que cet ennui a quelque peu déteint sur l'ouvrage de M. K., bien qu'il soit conçu dans un tout autre esprit. Après avoir fait connaître dans tout leur détail les théories qu'il désapprouve, M. K. expose, dans la seconde partie de l'ouvrage, ses propres vues; mais là encore il ne cesse de discuter toute sorte d'opinions émises par d'autres. Son livre a pris ainsi une longueur démesurée. On a plus vite fait de relire l'*Odyssée*, et c'est là, ce me semble, une lecture à la fois plus agréable et plus instructive.

Élagué, débarrassé de ce lourd bagage, dont l'auteur s'est surchargé par excès de scrupule critique, et un peu à contre-cœur (sa préface l'indique), le livre serait bien plus intéressant. Les principes qu'il y défend sont ceux que nous aimerions à voir de plus en plus propagés et répandus : depuis longtemps nous les tenons pour vrais, et, s'il est permis de se servir de ce mot quand il s'agit de matières aussi obscures, nous les tenons pour évidents, non pas, il est vrai, dans toutes leurs applications, mais d'une manière générale.

M. Kammer combat également les orthodoxes incorrigibles pour lesquels les *Prolégomènes* de Wolf sont comme non avenus, et les critiques atomistes qui, en fermant les yeux à la beauté et à la grandeur de la composition des deux épopées, les déchirent en morceaux, les réduisent en poudre. Il faut se transporter, par l'étude et l'imagination, au milieu des conditions dans lesquelles ces poèmes ont été créés et propagés : on comprendra facilement que les amplifications et les interpolations, les disparates et les contradictions, étaient inévitables, et ne prouvent rien contre l'unité du plan, unité organique, primitive, et qui ne saurait être ajoutée après coup.

Le poète (et ici nous résumons les pages 392-403 du livre de M. K.), le poète, après avoir conçu le plan de son poème, quand il se trouve en face de son public, est tout entier à la situation qu'il chante, que souvent il improvise. Il la voit, il la peint, et tous les détails de cette peinture n'ont pas besoin de s'accorder rigoureusement avec les détails d'autres scènes, racontées avec la même vivacité d'intuition. Exemple : au chant XIII de l'Odyssée, v. 437, Minerve a donné un bâton à Ulysse; XVII, 195, Ulysse demande un bâton à Eumée, parce qu'il a entendu dire que le chemin de la ville est glissant. Il n'y a là ni à supposer d'interpolation, ni à pallier une petite contradiction qui ne doit choquer personne. D'un autre côté, le poète a, au plus haut degré, le sentiment de l'importance relative des scènes. Il ne les charge pas toutes d'incidents, il sait courir, s'il le faut, et supprimer des détails insignifiants. Télémaque a promis un repas à ses compagnons de voyage (XV, 506); mais le poète n'a pas promis à ses auditeurs de leur raconter ce repas : il n'en dit plus rien, et s'ils sont bien avisés, ils ne réclameront pas. Télémaque s'est chargé de saluer Nestor de la part de Ménélas (XV, 155); cependant, le poète ne le fait pas rentrer dans la ville de Pylos, et il a raison.

En reproduisant son poème, en le chantant de nouveau, le poète retouche son œuvre; et ce travail, repris par d'autres après lui, ne l'est pas toujours de la même façon. Des amplifications sont introduites par des poètes inférieurs en génie, mais animés du même esprit, à une époque où les vues des hommes s'accordaient assez, et où les différences individuelles n'étaient pas encore très-profondément marquées. Ensuite, des poètes plus faibles, enfants d'un autre âge, ajoutent à leur tour leurs inventions. Mais toutes ces additions sont secondaires, et n'altèrent pas essentiellement le poème primitif, qui était déjà une composition très-vaste; et quand on voit combien, malgré un mode de transmission qui n'a permis que tardivement à l'épopée de se fixer dans une rédaction définitive, l'unité de plan et de ton s'y trouve peu obscurcie, on se dit que cette unité a dû être très-puissante à l'origine.

La moitié du livre, ou peu s'en faut (p. 404-761), est consacrée à l'application de ces principes. L'auteur passe en revue l'*Odyssée*, et il y signale tantôt des amplifications importantes, tantôt de petites interpolations partielles. Les 45 sections dont se compose cette partie de son ouvrage sont donc très-inégales, tant par leur étendue, que par l'intérêt qu'elles peuvent offrir au lecteur. Il se trouve que les amplifications et les altérations du plan primitif sont beaucoup plus

nombreuses et plus faciles à découvrir dans la seconde partie du poème, celle qui se passe en Ithaque, que dans la première. Ainsi la scène dans laquelle Ctésippe maltraite Ulysse (XX, 284 sqq.) n'est que la variation d'un motif déjà développé plus haut : les outrages dont Ulysse avait été abreuvé par Antinoos et Eurymaque. — La lutte entre Iros et Ulysse est une addition délicieuse, peu d'accord avec ce qui précède et ce qui suit, mais dont on ne voudrait pas se passer. M. K. rapproche cette amplification de la Dolonie de l'Iliade. — Théoclymène paraît à quatre reprises (XV, XVII, XX) et disparaît comme un météore. Le poète qui a introduit ce personnage s'est peu soucié de mettre de la suite et de la clarté dans l'économie scénique du poème amplifié par lui. L'extase prophétique d'un Théoclymène ou d'une Cassandre est d'un grand effet tragique; mais elle semble encore étrangère aux Grecs de l'âge d'Homère, où la divination se borne à interpréter certains signes.

Une étude intéressante est consacrée aux Enfers de l'Odyssée (p. 474-539). Ulysse y doit apprendre de Tirésias par quel chemin il pourra revenir dans Ithaque. On est fort étonné de voir dans le chant suivant (XII) Circé instruire Ulysse de ces mêmes détails mieux encore que ne l'avait fait l'ombre du devin aveugle. Ce n'était donc pas la peine d'entreprendre ce terrible voyage, si le but en était de consulter Tirésias. M. K. pense que la scène de Tirésias, ainsi que tout le détail des cérémonies accomplies pour évoquer les morts (cérémonies dont il n'y a aucune autre trace dans Homère), est d'origine relativement récente. Il en dit autant, non-seulement de plusieurs autres scènes, mais aussi de l'idée que les ombres ont besoin de boire du sang pour sortir de l'état de torpeur où elles se trouvent, et pour recouvrer l'usage de la pensée et de la parole. Enfin, suivant lui, l'entrevue d'Ulysse avec ses anciens compagnons d'armes est la seule partie du chant XI qui appartienne à l'Odyssée primitive. Il est vrai que, dans cette partie, Agamemnon seul (v. 389, vers modifié après coup, à entendre M. K.) boit du sang avant de reconnaître Ulysse; on ne lit pas que les autres héros en fassent autant, et, si on voulait soutenir que cela doit être sous-entendu, encore serait-il assez clair que l'ombre d'Ajax reconnaît Ulysse sans avoir goûté du sang. M. K. va jusqu'à dire que l'ombre d'Agamemnon, étant représentée comme triste (ἀχνυμένη) avant de boire du sang, n'en avait donc pas besoin pour recouvrer le sentiment. J'avoue que ces considérations ne me touchent pas beaucoup. Rien n'est plus difficile que de porter de la clarté et de la suite dans les idées confuses qu'on peut se faire de l'état des morts : un peu d'incohérence, des contradictions même, me semblent presque inévitables. On a beau se figurer un état d'assoupissement, d'existence vaporeuse, illusoire; dès qu'on entreprend de peindre cet état, on donnera à ces vaines ombres un peu de consistance, de réalité : le néant nous échappe, nous ne pouvons le penser, encore moins le décrire. Les ombres n'ont-elles pas envie de s'abreuver de sang? et cette envie ne suppose-t-elle pas chez elles le sentiment de l'état où elles se trouvent? La tristesse d'Agamemnon, immolé par les siens, la haine d'Ajax pour Ulysse sont inséparables de l'idée que le poète se fait de ces héros. M. K. trouve aussi que la mère d'Ulysse parle de Télémaque comme d'un jeune homme adulte : ce qui

serait en contradiction avec la place donnée dans notre rédaction à l'épisode des Enfers : car après cette aventure Ulysse passera encore sept ans dans l'île de Calypso. Il n'est pas évident pour moi que les vers 183-186 indiquent l'âge de Télémaque. Sans doute, Agamemnon dit de Télémaque (v. 448) : Ὅς που νῦν γε μετ' ἀνδρῶν ἕζει ἀριθμῷ : mais faut-il y regarder de si près? Quoi qu'il en soit, M. K. lui-même, si nous avons bien compris sa manière de reconstruire le XIe livre, laisse subsister cette dernière disparate. D'un autre côté, je suis frappé, presque étonné, de l'exactitude avec laquelle le poète a su se conformer aux données de sa fiction. Tirésias, en devin qu'il est, prédit qu'Ulysse trouvera sa maison au pouvoir des prétendants de Pénélope. Mais, comme cela n'arrivera que plus tard, Anticlée ne sait rien des prétendants : elle dit que Télémaque jouit tranquillement (ἔκηλος) des priviléges de son rang. Malgré ces réserves, nous accordons, ce qui est incontestable, que les directions données par Tirésias font double emploi avec celles de Circé, et qu'il est étrange que, après avoir appris du devin le triste état dans lequel se trouve (ou se trouvera) sa maison, Ulysse ne semble plus s'en souvenir ni chez Calypso ni ailleurs. La consultation de Tirésias par Ulysse, au moyen de laquelle l'épisode des Enfers se trouve actuellement rattaché à la suite du récit, est donc très-suspecte. D'autres scènes, particulièrement vers la fin du livre, ont déjà été signalées comme des amplifications (très-belles, admirables même) par les critiques alexandrins. Mais la critique de M. Kammer va plus loin : elle a besoin d'être révisée, et nous la croyons trop radicale.

S'il faut dire un mot des interpolations moins importantes et de peu d'étendue, là encore nous ne partageons pas toujours l'opinion de M. Kammer. Sans sortir du XIe livre, les vers 453-455 m'ont toujours charmé par leur vérité psychologique. Agamemnon vient de faire l'éloge de Pénélope; mais après tout Ulysse ferait bien, dit-il, de se cacher de Pénélope elle-même : ἐπεὶ οὐκέτι πιστὰ γυναιξίν. C'est ainsi que doit parler l'époux de Clytemnestre, et nous en voulons à M. K. de faire à ces beaux vers (p. 534) une de ces chicanes qu'il sait si bien réfuter quand elles sont produites par d'autres. — XX, 273-302. Pénélope tire adroitement des cadeaux de ses prétendants, au grand plaisir d'Ulysse qui assiste à cette scène sous son masque de mendiant. Ce procédé choque notre délicatesse, et les lecteurs modernes sauront gré à M. K. de supprimer les vers 280-302, ajoutés, dit-il (p. 636), par un rhapsode qui avait mal interprété les dernières paroles de Pénélope. Mal interprété? Je ne le pense pas : Pénélope s'explique finement, mais clairement pour qui sait comprendre. Il faudrait donc aussi condamner les vers 273-279. Mais avons-nous le droit de prêter nos sentiments aux hommes d'un autre âge? Ulysse est rusé, dissimulé, âpre au gain : c'est un idéal grec dont certains traits peuvent nous choquer. Pénélope est la digne épouse d'Ulysse, de même que Télémaque est le digne fils de son père. Ce sont des personnages tout vivants, que nous admirons souvent, qui peuvent ne pas répondre toujours à nos idées de perfection morale, mais que nous devons accepter tels qu'ils sont, sans avoir la prétention de les corriger : ce serait leur ôter de leur vérité. — III, 248, sqq.

Πῶς ἔθαν' Ἀτρείδης εὐρυκρείων Ἀγαμέμνων;
ποῦ Μενέλαος ἔην; τίνα δ'αὐτῷ μήσατ' ὄλεθρον
Αἴγισθος δολόμητις; ἐπεὶ κτάνε πολλὸν ἀρείω.
ἢ οὐκ Ἄργεος ἦεν Ἀχαιικοῦ, ἀλλά πη ἄλλῃ
πλάζετ' ἐπ' ἀνθρώπους, ὁ δὲ θαρσήσας κατέπεφνεν;

Ces questions, que Télémaque fait à Nestor, sont étrangement embrouillées, à peine intelligibles. On a proposé plusieurs corrections. Voir p. 423 sqq. Nous pensons qu'il suffit de diviser autrement les mots et les phrases. Écrivons :

ποῦ Μενέλαος ἔην; τίνα δ'αὖ τῷ μήσατ' ὄλεθρον,
Αἴγισθος δολόμητις ἐπεὶ κτάνε πολλὸν ἀρείω;

Ces critiques de détail, ces doutes élevés au sujet de certaines conjectures pourraient être multipliés sans rien ôter à la valeur d'un livre dont les principes et l'esprit général nous paraissent excellents, et que nous recommandons aux amis d'Homère. Les « feuilles homériques » de M. Lehrs, à qui le livre est dédié, forment un appendice aussi agréable qu'instructif. Ce sont des vues jetées rapidement, quelquefois sous forme d'aphorismes : cela est sensé, vif, alerte, cela fait penser et se lit avec grand plaisir.

Henri WEIL.

---

23. — **Index commentationum Sophoclearum** ab anno MDCCCXXXVI editarum triplex, par Hermann GENTHE. Berlin, Borntræger, 1874. — Prix : 4 fr.

On ne peut qu'approuver hautement l'idée première de ce travail, et souhaiter que d'autres érudits entreprennent, au moins pour tous les auteurs vraiment classiques, ce que M. Genthe vient de faire pour Sophocle, surtout si, comme lui, ils s'engagent à corriger et à compléter sans cesse leur œuvre, de manière à la tenir toujours au courant. Dès à présent, M. G. demande qu'on lui fasse connaître les perfectionnements dont son Index paraîtra susceptible. Nous déférerons à son désir, pour notre part, d'autant plus volontiers, que, si les monographies de ce genre doivent se multiplier, comme nous l'espérons, la question du meilleur plan à suivre ne saurait être posée trop tôt.

La division générale, d'abord, est excellente, et nous paraît devoir être proposée en exemple, à l'exclusion de toute autre. La première des trois tables mentionne les dissertations, au nombre de 801, dont Sophocle a fourni le sujet, à partir de 1836, année où ont paru, d'une part, les Oxonienses adnotationes de W. Dindorf, d'autre part, le Lexicon Sophocleum d'Ellendt. Chacun des ouvrages nommés dans cette liste a son numéro d'ordre auquel renvoient les deux tables suivantes, à savoir : 1° une table de tous les vers de Sophocle qui ont donné lieu, dans les travaux mentionnés, à des observations exégétiques ou critiques; 2° une table des auteurs auxquels sont dus lesdits travaux. La première table est subdivisée elle-même en plusieurs chapitres, selon que les dissertations indiquées concernent la personne de Sophocle, ou son génie poétique, ou sa langue, etc.

Les perfectionnements que nous demanderons à M. G. consistent à peu près uniquement en additions.

1° La préface nous dit (ce que la couverture ne devrait pas taire) que l'attention de l'auteur s'est portée principalement sur les dissertations publiées en Allemagne. Nous souhaitons que, dans sa deuxième édition, plutôt encore que de modifier son titre, il s'applique à le justifier complètement. La nature même de son travail, purement bibliographique, ou peu s'en faut, me permet de lui faire remarquer ici qu'il n'aurait pas dû omettre les *Exercices critiques* publiés dans la Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Dans les deux livraisons déjà parues, ainsi que dans les quatre suivantes, qui sont, enfin, sous presse, M. G. trouvera plusieurs conjectures relatives au texte de Sophocle.

2° La liste des éditions publiées depuis 1836 n'aurait pas allongé de trois pages ce petit volume, qui en renferme 136. On regrette de ne l'y pas trouver.

3° M. G. dit avoir omis à dessein les « recensions » (ce que nous appellerions les articles critiques) auxquelles ont pu donner lieu soit les éditions de Sophocle, soit les dissertations concernant cet auteur. Mais il nous permettra de ne trouver acceptable ni l'une ni l'autre des raisons qu'il allègue pour justifier cette omission volontaire. La première, c'est que ces articles sont souvent anonymes. Sans doute : mais, il n'aurait pas été bien difficile à M. G. d'ajouter un article « Anonymes » à sa table des auteurs. La seconde, c'est que ces articles sont quelquefois non des comptes-rendus critiques, mais de simples annonces. L'excuse peut paraître spécieuse : elle ne saurait pourtant justifier l'omission de véritables travaux originaux, qui n'ont souvent d'une « recension » que la forme, ni même de ceux des articles proprement critiques où la compétence des auteurs se manifeste par quelques observations personnelles. Par exemple, on doit reprocher à M. G. de n'avoir pas mentionné un article publié par M. H. Weil dans la *Revue* où j'ai l'honneur d'écrire (n° du 16 mai 1868), article qui renferme, entre autres conjectures nouvelles, la restitution d'un long passage lyrique d'Électre. La place des articles critiques dans le catalogue dressé par M. G. est, pour ainsi dire, toute marquée à la suite des travaux dont ces articles rendent compte. A notre avis, il aurait fallu les mentionner tous, sauf à indiquer entre parenthèses le nombre de lignes ou de pages dont ils se composent, ou encore, à distinguer, au moyen de quelque artifice typographique, les articles en partie originaux des simples analyses, ou enfin, à résumer très-brièvement les résultats des plus importants, comme a fait M. G. lui-même pour quelques-uns des travaux dont il donne le titre. Les articles critiques pourraient d'ailleurs porter le même n° d'ordre que la dissertation à la suite de laquelle ils seraient mentionnés : il suffirait d'adjoindre à ce n°, pour la commodité des renvois, les lettres a, b, c, etc.

Les observations qu'on pourrait ajouter à celles qui précèdent auraient peu d'importance. Elles concerneraient soit la place assignée à certains travaux, par exemple à un travail de Heiland, sur la Stichomythie des Tragiques (n° 93), qui, à en juger du moins par son titre, ferait meilleure figure au chapitre 1er (de Tragicorum arte universa), qu'au chap. VI (de Arte Sophoclis tragica et scenica); soit la latinité qui, en plusieurs endroits, me paraît manquer absolument de correction, et même de clarté : c'est ainsi qu'un opuscule de l'éminent critique

Auguste Meineke (Beitræge zur philologischen Kritik der Antigone des Sophocles) est brièvement analysé dans les lignes suivantes : « Rationibus muniuntur emen- » dationes quæ (sic) in ipsius fabulæ editione (a. 1861) fecisse sibi visus erat : » ut 43. 45. ..... Adduntur nonnullæ ad alias Soph. fabulas pertinentes ut Aj. » 835. Tr. 77 sqq. » Quæ » pour « quas » n'est sans doute qu'une faute d'impression. Il paraît difficile d'assigner la même origine à « ipsius », mis ici, selon toute apparence, pour « ejusdem ». Ce qui est sûr, c'est que, si M. G., par exception, éprouvait le besoin d'émettre un avis sur ce travail de Meineke, sa pensée n'aurait rien perdu à être exprimée dans un latin moins étrange. Page 8, à propos d'un travail d'Albert Zippmann sur Sophocle, M. G. mentionne la mort très-honorable de ce philologue distingué, tué sous les murs de Belfort dans un engagement avec nos troupes (« dum in Belforti oppugnatoribus fortiter rem » cominus gerit », page 8). Personne assurément ne lui reprochera cette courte digression : mais il était inutile de redire la même chose en d'autres termes à la page 73.

Ed. TOURNIER.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur St. Guyard, Secrétaire de la Rédaction de la Revue Critique.

Monsieur le Secrétaire,

Je serais obligé d'emprunter à votre *Revue* un nombre de pages aussi considérable que celui de l'article qui a été consacré à mon second volume de l'*Histoire d'Allemagne*, si je voulais, tout en reconnaissant les observations justes qui peuvent se trouver dans cet article, débattre les défauts qui m'y sont gratuitement aussi prêtés et les points contestés qui y sont tranchés si rapidement. Je me contenterai de vous demander la permission de relever seulement quelques-unes des critiques non fondées qui me paraissent avoir conduit M. Monod à des suppositions, à des conclusions ou à des appréciations, à mon sens, inexactes ou excessives.

M. M. ne tient pas compte des nécessités d'une histoire générale où l'on n'a le temps, dans le texte, que de rappeler et non de développer les choses [1], et dans les notes, que l'espace d'indiquer, sans répétition et sans surcharge, le principal, sous peine de doubler le nombre des volumes d'un ouvrage qui sera déjà considérable, et il me paraît trop souvent tirer du corps de délit qu'il croit tenir ce qui n'y est pas contenu.

M. M. est-il suffisamment autorisé à avancer que j'ai fait exclusivement mon ouvrage, en ce qui concerne les Ottons avec les cinq ouvrages qu'il cite, et que j'ai cité tous les autres sans les avoir lus ou vus ? M. M. infère d'une note de la

---

1. Est-il juste, parce que je rappelle dans la même phrase la loi de *Majesté* et l'*Hérisliz* qui assuraient à la fois l'autorité de Charlemagne, de dire que je les confonde? Il peut être piquant d'induire de la rapidité d'une énonciation que je confonds un homme avec une loi, mais cela n'est pas plus juste que si j'avais dit l'Anien ou le Papien des Visigoths ou des Burgondes.

p. 342, dans le règne d'Otton, que je crois que M. Waitz, au lieu de Dœnniges, a traité d'Otton le Grand et non d'Henri Ier. Or, à la p. 245, au règne d'Henri Ier, j'indique en toutes lettres pour ce prince les Jahrbücher de Waitz. Lorsque je cite Gfrœrer, au sujet des Carolingiens dans une note, sans plus : « inutile de » dire, ajoute M. M., que M. Z. cite le vol. et la p. de Gfrœrer sans dire qu'il » s'agit de l'histoire des Carolingiens de cet auteur, » et il conclut de là sans doute que je n'en pouvais citer le titre. Or, à la p. 193, il y a en note ce titre : *Gfrœrer. Gesch. der Karol. II,* 348. Outre cela j'ai eu entre les mains la collection des *Jahrbücher des deutschen Reichs,* de Waitz, quand j'étais à Strasbourg, il y a longtemps, c'est vrai, et je puis montrer encore aujourd'hui à M. M. chez moi les *Jahrbücher der deutschen Geschichte*, pour lui prouver que j'ai pour le moins pu voir tous ces ouvrages, même Hirsch sur Henri II.

Il n'y a pas trace dans mon livre que je donne réellement comme de moi toutes les citations de sources et surtout celles des manuscrits. Ayant en effet nommé d'abord les auteurs et les livres dont je m'étais servi, il était très-facile à tout le monde, comme il l'a été à M. Monod, je ne l'ai point caché, de voir comment j'avais recours à l'érudition de ceux qui sont venus avant moi, sans que je fusse obligé, chaque fois, en répétant toujours le nom et les titres de ces auteurs, d'augmenter encore le volume de mes notes. Si je n'ai pas relu absolument toutes les sources, j'en puis encore, entre autres, ajouter une pour Otton le Grand à celles que M. M. m'accorde : Luitprand. Il y a même beaucoup de ces notes qui ont été prises par moi avant que le livre de M. Giesebrecht parût; mon manuscrit fort ancien en fait foi. Sans avoir vérifié absolument toutes les autres citations, après des érudits que M. M. déclare lui-même si consciencieux, j'ai vérifié toutes celles qui étaient importantes, c'est-à-dire beaucoup plus souvent que ne le dit M. M., pour les faits que je voulais mettre en lumière dans le récit; c'est tout ce qu'on doit demander à une histoire générale; et j'en ai donné les preuves toujours le plus brièvement[1], sans doute, mais le plus clairement que j'ai pu. Quelques fautes d'impression, et de bien rares erreurs de plume, comme il en arrive à tout le monde, ne sauraient pour quelqu'un qui n'a pas de malin vouloir, altérer ainsi le caractère d'un livre. Il ne faut abuser de rien, quand on veut trop prouver, ni avancer par exemple que j'ai fait un contre-sens en parlant des preuves rassemblées par Jaffé à propos du procès fait au cadavre du pape Formose. Je n'ai pas en effet écrit *pièces,* comme l'indiquerait M. M., mais *preuves,* et des témoignages (*Zeugnisse*) peuvent être aussi des preuves, à défaut d'actes.

Voilà pour les notes, où je n'ai la prétention ni de relever tout ce qu'on me prête, ni de tout défendre comme mien. Je passe au texte, aux résultats historiques, qui ont été un peu moins attaqués par M. M., encore qu'il me conteste

1. J'indique par ex. rapidement Gaupp, Eichhorn, Merkel pour les lois des Saxons, des Frisons et des autres; pourquoi en conclure comme si je n'avais parlé que de Merkel que je lui attribue spécialement le travail qu'il n'a justement pas fait? Je ramasse souvent sous un seul chiffre à la fin d'un paragraphe toutes les notes pour abréger. Avec un peu de bonne volonté, on retrouve bien à quoi elles se rapportent.

certains points. De ce que le Synode de Strasbourg est contestable, en 842[1], il ne s'ensuit pas que toutes les considérations sur le caractère encore alors en partie gaulois et romain de la rive gauche du Rhin, ou plutôt d'une partie de la rive gauche du Rhin, tombent avec ce Synode. Encore faudrait-il réfuter les raisons de l'importance que je vois à la prononciation de ce serment à Strasbourg sur les bords du Rhin, et les autres grands faits qui militent en faveur de l'usage simultané des deux langues dans ce pays. L'Alsace et la Lorraine, leur état, leur situation politique, à l'époque où se fit la séparation de l'Allemagne et de la France, pourraient faire entre M. M. et moi l'objet de contestations qui nous mèneraient bien loin. Qu'est-ce que cela fait cependant, pour l'objet en question, que l'évêque de Verdun à Mouzon soutînt la cause de l'Allemagne? Il parlait la langue romane et on l'entendait, c'est tout ce que je voulais démontrer. J'exalte le patriotisme d'Hincmar et des évêques français sous Charles le Chauve contre Louis le Germanique. M. Michelet et M. Henri Martin l'ont fait avant moi et pour les mêmes raisons. Voici enfin un fait important! M. M. m'accuse d'avoir cédé à mes passions patriotiques en avançant que le traité de Mersen en 870 partagea l'Alsace entre la France et l'Allemagne, et il cite le passage d'Hincmar qui dit que le traité donna *duos comitatus* IN *Elisatio* à Louis le Germanique, ce que M. M. traduit par les deux comtés d'Alsace, « c'est-à-dire le Sundgau et » le Nordgau, c'est-à-dire *toute l'Alsace.* » Mais *duos comitatus* IN *Elisatio* ne veut pas dire *les* deux comtés d'Alsace, mais bien deux comtés en Alsace. Or il y avait en Alsace quatre comtés : le Nordgau et le Wasgau (le bas Rhin) qui furent en effet cédés à Louis le G. et le Sundgau et l'Alsegau (haut Rhin) qui demeurèrent à Charles le Chauve; je ne me suis donc point trompé et je n'accuserai pas M. M., pour l'avoir cru, d'ignorance ou de légèreté, sachant combien la critique même est difficile.

J'abrége. Après m'avoir reproché de n'avoir pas lu ou de n'avoir pas bien lu les Allemands, peu s'en faut que M. M. ne m'accuse de les avoir copiés dans mon texte. Il le voudrait bien du moins. Mais dans un volume de 500 p., mon critique n'incrimine par deux fois que deux lignes; la première fois, M. M. oublie que j'ai cité Gregorovius en note p. 369; et, quant à la dernière pensée à laquelle il fait allusion sur la mort d'Otton III, elle n'appartient ni à Giesebrecht ni à Gregorovius, mais à un historien où je l'ai lue il y a vingt ans! Elle a passé depuis dans le domaine commun, et je crois pouvoir mettre M. M. au défi de trouver dans le texte, hors de là, dix lignes qui sentent le plagiat. Je proteste contre le fait d'avoir rabaissé : 1° Henri l'Oiseleur sur lequel j'ai rapporté à peu près tous les jugements et adopté le seul jugement moyen et vrai (p. 247); 2° Otton le Grand à l'œuvre morale et bienfaisante duquel en Allemagne j'ai consacré quatorze pages (351-365) en un tableau qu'on ne trouvera ainsi concentré nulle

1. Comment voir autre chose qu'une erreur de mois dans ces mots « l'année qui » suivit ce serment » et dire que je le place en 841, puisque je ne lui donne pas spécialement cette date connue de tous. Jamais je n'ai dit que Charles le Chauve eût plus de 47 ans quand je l'ai traité de frêle et de vieux comme il était déjà avant l'âge en effet, ainsi que plus tard beaucoup d'autres descendants de Charlemagne.

part et qui peut passer pour un éloge; 3° enfin Henri II le Saint, dont j'ai reconnu la vertu, tout en précisant le caractère particulier à sa dévotion. M. Monod veut-il vraiment défendre Arnulf qui a ouvert l'Allemagne, la chrétienté, aux Hongrois, et Otton III que tous les témoignages montrent bien comme une sorte de César byzantin? Il est donc inexact de dire que je fais des plus justement célèbres des personnages allemands des barbares sans vertu ni grandeur, ou des fous cruels et mystiques. M. M. accorde que l'enthousiasme des Allemands les avait grandis. J'ai fait de ces héros des hommes. Ce n'est point les rabaisser, ce n'est point là dénigrer.

Quelques mots personnels, puisque M. M. a mis lui-même, contre mon gré, ma personnalité en jeu[1]. J'ai loué la science française. Comment voir cependant dans la phrase de la préface que je lui ai consacrée (Intr. xxiij) que je me pose en champion, en représentant de la science française? Je suis beaucoup plus modeste dans cette phrase où je ne parle absolument pas de moi; et je cherche à bien savoir plutôt qu'à beaucoup savoir et surtout à le montrer. Je contribuerai, de tous mes efforts, oui, par mes écrits et par mon enseignement, mais en respectant la vérité, à raviver le sentiment national. Et voilà cependant à peu près, tout compte fait, pourquoi M. M., peu mesuré dans son langage, me taxe d'*indélicatesse* et de *négligence* et se croit déjà le droit de me juger avec *sévérité*. J'accorde la sévérité à la jeunesse de M. M., je ne saurais lui permettre de toucher à ma délicatesse, et je le prie ici de faire un retour sur lui-même. Quant au reproche de négligence, qu'il ajoute à celui d'une sorte d'improvisation hâtive et comme de circonstance qu'il m'avait fait déjà au sujet du 1er vol., je ne puis lui répondre qu'une chose, c'est que je travaille à cette œuvre depuis vingt ans, comme bien des personnes peuvent en témoigner, comme je croyais qu'il pouvait le savoir lui-même, et comme il me serait facile de le lui prouver en lui montrant déjà le manuscrit, presque complet et souvent prêt à imprimer, des quatre volumes qui suivront à de courts intervalles, la publication des deux premiers. Je n'y ai travaillé que trop longtemps, à des intervalles éloignés, dans des lieux différents et sur des éditions différentes, ce qui m'a rendu plus difficile le souci des notes. Après cette réponse, trop longue à mon gré, il ne me reste qu'à m'en remettre au public pour la valeur générale de l'œuvre, à souhaiter à M. M. de trouver, pour ce qu'il produira, des critiques indulgents, et à lui assurer que ses critiques et celles de l'Allemagne ne me décourageront pas.

Ces réserves faites, veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire de la rédaction, avec les témoignages de ma satisfaction pour la science minutieuse, sinon toujours pour le bon vouloir que la *Revue Critique* a mis à s'occuper de mes travaux,

---

1. M. M. va jusqu'à dire que *j'ai cité de lui dans mon introduction* (p. xxiij) *des paroles qu'il n'a jamais écrites*. Comment l'aurais-je fait puisque je ne l'ai jamais nommé ni à cette page ni ailleurs? Si j'avais eu dessein de citer des paroles de M. M., je l'aurais nommé. Veut-il indiquer de cette façon que j'ai regretté en 1871, quand la France était encore en grande partie occupée, de le voir appeler dans une brochure l'Allemagne la « seconde » patrie de tous les hommes qui étudient et qui pensent. » Je ne saurais nier la peine que cette expression m'a causée. Il y a des moments où tous les hommes qui sentent n'ont qu'une patrie.

et avec l'intention de borner là ces rectifications, quoi qu'ajoute M. Monod, l'expression de mes sentiments distingués.

J. ZELLER.

RÉPONSE.

Je ne puis que remercier M. Zeller de la réponse qu'il adresse à mes critiques. Elle les confirme sur tous les points. Il reconnaît tacitement la justesse de la plupart d'entre elles, puisqu'il ne trouve rien à leur opposer, et quant à celles qu'il n'accepte pas, il ne me semble pas que ses explications en atténuent la valeur.

M. Zeller parle d'abord des notes. Il paraît trouver que je lui ai fait tort en affirmant qu'il s'est borné à les emprunter à des ouvrages allemands. Voici pourtant la réalité du fait : 1° Toutes les citations, tous les renvois aux sources qui se trouvent chez M. Zeller, de l'année 840 à l'année 919, se retrouvent chez M. Dümmler[1]; 2° un grand nombre de ces renvois (j'ai cité les plus remarquables, j'en pourrais citer 20 autres semblables) ne s'accordent pas du tout avec le texte de M. Zeller et s'accordent parfaitement avec celui de M. Dümmler[2]. La conclusion rigoureuse qu'on doit tirer de ces faits, est que M. Zeller s'est contenté de copier Dümmler, sans toutefois apporter à ces transcriptions tout le soin désirable. S'il avait travaillé directement sur les sources, il est impossible qu'il n'eût pas de temps à autre fait quelque citation laissée de côté par Dümmler.

Quant aux livres de seconde main que M. Zeller cite d'après d'autres ouvrages de seconde main, je n'ai rien dit non plus qui ne fût strictement exact. Je n'ai point dit que M. Zeller ait ignoré l'existence des Annales d'Henri Ier par Waitz, puisqu'il les cite; mais j'ai dit qu'il a attribué à Waitz la série des *Jahrbücher* sur les Ottons, et M. Zeller retombe de nouveau dans cette erreur, en me répondant, puisqu'il parle de la Collection des *Jahrbücher des deutschen Reichs de Waitz*. Waitz n'est point l'auteur de cette collection, c'est Ranke, et Waitz n'a écrit que le règne de Henri Ier. M. Zeller dit qu'il a vu cette collection *il y a longtemps*, à Strasbourg. J'ai donc eu raison de dire que si M. Zeller a cité cette collection d'une manière fautive, cela vient de ce qu'il ne l'a pas consultée, mais de ce qu'il a emprunté sa citation à un passage de Giesebrecht qu'il a mal compris.

M. Z. se défend d'avoir fait un contre-sens en traduisant *Zeugnisse* par *preuves authentiques*[3] et prétend avoir voulu désigner par cette expression les *témoignages* des historiens. *Les Preuves authentiques* d'un procès sont, en bon français, les pièces du procès. Si M. Zeller a voulu parler des témoignages, je reconnais qu'il n'a pas fait un contre-sens en allemand; mais il en a fait un en français. Je persiste à croire que s'il avait recouru au *Regesta* au lieu de traduire simplement Dümmler, il aurait écrit *témoignages* et non *preuves*.

---

1. Sauf deux, pris à Giesebrecht.

2. M. Z. semble dire que ces désaccords entre son texte et ses notes proviennent de fautes d'impression et de *lapsus calami*. Le hasard aurait été bien malicieux si c'était lui qui avait produit un accord entre M. Z. et M. Dümmler chaque fois qu'une de ces erreurs a eu lieu.

3. Je n'ai pas reproché à M. Z., comme il le prétend, d'avoir traduit *Zeugnisse* par *pièces*, mais par l'expression *preuves authentiques*. Dans sa réponse M. Z. a bien soin de supprimer l'épithète : *authentiques*, qui détermine le caractère des *preuves*.

Ce que dit M. Z. au sujet de la citation de l'Histoire des Carolingiens de Gfrœrer se retourne contre lui-même. La note de la p. 193, où il cite le titre de cette histoire, au lieu de prouver qu'il la connaît, démontre tout le contraire. A la p. 108, M. Z. cite pour la première fois Gfrœrer sans donner le titre de son livre, parce que Dümmler qu'il transcrit (D. t. I, p. 197, n. 47) ne l'avait pas donné; et il prête à Gfrœrer des opinions exactement contraires à celles de cet écrivain. A la p. 193, M. Z. donne au contraire le titre du livre de Gfrœrer parce que Dümmler, qu'il copie (D. t. II, p. 396, n. 20), le donne également avec les mêmes abréviations : *Gesch. der Carol.* Ce qui achève de prouver que M. Z. ne cite pas Gfrœrer directement, mais qu'il transcrit Dümmler, c'est que le passage de Gfrœrer auquel il renvoie au sujet des sympathies du clergé pour Arnulf, ne se rapporte nullement à ce fait, mais aux Fausses Décrétales, dont M. Z. ne dit rien à cet endroit et dont parle au contraire M. Dümmler. Si M. Z. avait connu Gfrœrer, aurait-il la première fois prêté à cet auteur des opinions qu'il n'a jamais eues, et la seconde fois, aurait-il invoqué son témoignage aussi mal à propos ?

Passons au récit des faits. Sur ce terrain, les explications données par M. Z. ne sont guère plus satisfaisantes.

M. Z. me demande : « Est-il juste, parce que je rappelle dans la même phrase, » la loi de *Majesté* et le *Herisliz*, de dire que je les confonde ? » Oui, cela est juste, car voici la phrase de M. Z. (p. 24) : « Une loi capitale de Majesté, em- » pruntée à Rome, en allemand *Herisliz*, protége l'empereur d'une façon spé- » ciale. » Si cette phrase, où le verbe *protége* est au singulier, ne veut pas dire que la loi de *majesté* s'appelle en allemand *Herisliz*, la langue française ne mérite pas sa réputation de clarté.

M. Z. dit que l'on peut appeler la loi des Frisons l'*Asega* des Frisons, comme on dit le Papien ou l'Anien. D'abord dit-on l'*Anien?* Quant au Papien, l'œuvre du jurisconsulte qui a rédigé la loi romaine des Burgundes peut être désignée par le nom de son auteur; tandis que l'Asega est un juge, non un jurisconsulte, et dire : l'Asega des Frisons pour dire : la loi de Frisons, c'est comme si l'on disait : le *thunginus* des Francs pour dire : la loi salique ou : le président de la cour de cassation pour : le code Napoléon. La phrase de M. Z. (p. 32) est tout aussi claire que celle que j'ai citée plus haut : « Egbert et Ida contribuèrent » à tempérer la pratique des coutumes de l'*Euwa* des Saxons et de l'*Asega* des » Frisons. » M. Z. a évidemment pris *Asega* pour synonyme d'*Ewa*.

M. Z., sans convenir expressément de son erreur sur le prétendu concile de Strasbourg de 842, admet pourtant que ce concile « est contestable. » Mais, je le répète, ce concile est une pure invention. Quand M. Z. nous apprend que ce concile a été en même temps une diète royale, puisqu'il a promulgué des capitulaires, quand il nous affirme qu'il a prescrit l'usage de la langue romane *pour Strasbourg même*, il tire tous ces détails de son imagination. J'aurais compris que M. Z. eût cité le

1. M. Zeller ne dit pas avoir lu Wenck ou Wilmans, dont il cite les noms sans donner les titres de leurs ouvrages. Et Scholle? et Wurms! (p. 108). J'avoue d'ailleurs que pour ces deux derniers auteurs, je serais aussi embarrassé que M. Zeller pour citer leurs œuvres.

concile de Mayence de 847, celui-là bien authentique, qui prescrivit aussi l'usage de la langue romane ou de la langue théotisque dans les sermons? Il aurait pu montrer toute la rive gauche du Rhin devenue française de langue au IXe s.! Quant au caractère « en partie gaulois et romain de la Lorraine et de l'Alsace », je ne l'ai pas nié, puisque je n'en ai pas parlé. Mais quant à voir avec M. Z. dans les serments de Strasbourg « la preuve que l'on parlait simultanément » français et allemand dans ces pays, » je ne le puis absolument pas. Ils prouvent simplement que l'armée de Charles le Chauve parlait roman et celle de Louis théotisque. Les proclamations françaises de Napoléon Ier en Allemagne et les proclamations allemandes de l'empereur Guillaume en France ne pourront jamais servir à prouver que l'allemand et le français aient été parlés simultanément en 1807 par les habitants du Brandebourg et en 1870 par les habitants de Versailles.

M. Z. trouve qu'il importe peu qu'au concile de Mouzon l'évêque de Verdun ait parlé pour ou contre Gerbert. Il importe beaucoup au contraire. Dans le premier cas, les évêques lorrains auraient montré des sympathies françaises; tandis qu'en réalité, ils firent cause commune avec le clergé allemand. De plus l'erreur de M. Zeller montre qu'il n'a pas étudié Richer assez attentivement.

Je ne veux pas discuter avec M. Z. le traité de Mersen. Je n'ai jamais dit que ce traité avait donné à Louis « *toute l'Alsace et toute la Lorraine.* » J'ai dit et je répète que M. Z. a commis dans l'analyse qu'il donne de ce traité plusieurs erreurs graves (entre autres sur l'Alsace et le pays de Bâle)[1] et que ces erreurs étaient faciles à éviter, en lisant, même sans l'approfondir, le texte d'Hincmar.

Quant aux appréciations générales je les laisse de côté. C'est au lecteur à examiner si j'ai eu tort de reprocher à M. Z. un ton de dénigrement systématique. Il se défend d'avoir copié les auteurs allemands dans son texte. Il a raison de s'en défendre. Je sais qu'il n'a traduit que les notes seules. Mais la comparaison de son livre avec les ouvrages allemands que j'ai cités n'en prouve pas moins que M. Z. a composé son ouvrage, non d'après les sources originales, mais d'après les travaux de seconde main. Il y a même des cas où j'ai montré que la similitude des pensées et des récits va un peu trop loin. Il n'est pas défendu de faire un livre de vulgarisation d'après ce système; mais il faut alors prévenir le lecteur, et ne pas mettre au bas des pages des notes qui ne sont bonnes qu'à l'induire en erreur. M. Z. dit que je l'ai taxé d'*indélicatesse*, c'est tourner les choses autrement que je ne l'ai fait. J'ai dit que la délicatesse ou

1. Ces erreurs sont toutes personnelles à M. Z., et il fait tort aux érudits français et belges en en rejetant sur eux la responsabilité. Aux erreurs commises dans le texte de son histoire, M. Z. en ajoute de nouvelles dans sa réponse, aussi graves que les premières. Je n'ai pas parlé de l'*Alsegau*, que M. Z. donne si libéralement à Charles, ainsi que le *Sundgau*, parce que ce pagus (*Elischowa*) est expressément mentionné par Hincmar parmi les pays cédés à Louis. Quant au *Wasgau*, situé à l'Est du *Blesitgau* et du *Nithagau*, tous deux attribués à Louis, il ne peut pas même en être question, puisqu'il n'était pas frontière, étant enclavé par le Nordgau, le Nithagau et le Blesitgau. Restent donc les *in Elisatia comitatus duos* qui ne peuvent être autre chose que le *Nordgau* et le *Sundgau*. Ainsi Louis le Germanique possédait bien toute l'Alsace actuelle, y compris l'*Alsegau* qui correspond au territoire de Belfort et au Nord du Jura. — M. Z. a prudemment agi en ne me taxant pas à cette occasion d'ignorance et de légèreté. Il aurait agi plus prudemment encore en lisant le texte d'Hincmar avant de me répondre.

si l'on préfère la probité littéraire « prescrit de ne pas citer des ouvrages qu'on » n'a jamais ni lus, ni vus, dont on serait incapable de citer le titre, et de se » parer d'une érudition empruntée tout entière à autrui. » C'est là une vérité générale qui me paraît incontestable; mais je n'ai point accusé M. Z. d'avoir de propos délibéré pratiqué ce système. Je ne lui ai reproché que de s'y être laissé aller par *négligence*, et je n'ai point prononcé le gros mot d'*indélicatesse*.

Il y a dans la réponse de M. Z. quelque chose de plus grave et dont je suis forcé de dire un mot, quoique la question soit toute personnelle. Dans une note des p. xxij et xxiij de son Introd. M. Z. après avoir répondu à mon article sur son 1er vol., assez longuement et assez directement pour qu'aucun de ceux qui avaient lu cet article ne pût douter qu'il s'agissait de moi, m'accuse d'avoir proclamé l'Allemagne « *la vraie patrie* » de tout savant (les mots sont en italiques pour montrer que la citation est textuelle). J'ai protesté contre ces paroles que je n'ai pas écrites. M. Z. me dénie le droit de protester, disant innocemment qu'il ne peut s'agir de moi « puisqu'il ne m'a pas nommé. » Néanmoins il cite le vrai texte qui a servi de point de départ à son accusation, et reconnaît ainsi, ce qui était d'ailleurs suffisamment clair, que c'était moi qu'il avait désigné. Toutefois ce n'est pas assez de remplacer une citation falsifiée par une citation écourtée. Voici ma phrase tout entière. Je montrais l'Allemagne, auparavant admirée et estimée, perdant, par son injuste conquête, les sympathies qu'elle inspirait. « Quel est, disais-je, l'avenir de l'Allemagne, cette seconde patrie pour tous les » hommes qui étudient et qui pensent? Je la voyais corrompue par la victoire, » oppressive après avoir été opprimée, abusant de la force dont elle a été si » longtemps la victime, s'abandonnant à cet orgueil national qui chez nous lui » paraissait un crime et une menace[1]. » Il n'y a rien dans ces paroles dont le patriotisme le plus scrupuleux puisse s'offenser. Il est plus d'un Français qui, comme moi, doit à l'Allemagne une part importante de son développement intellectuel et moral, et pour qui l'Allemagne par ses poètes, ses philosophes, ses savants, ses artistes était comme une seconde patrie. Je l'ait dit pour expliquer le déchirement de cœur que nous avons éprouvé en la voyant déchoir du rang élevé où notre reconnaissance la plaçait. M. Z. trouve naturel, après m'avoir désigné en termes assez clairs pour que tout le monde me reconnaisse, de m'accuser faussement en défigurant mes paroles, et après cela de me défendre de répondre sous prétexte qu'il ne m'a pas nommé. C'est là un procédé que je me contente de signaler au lecteur.

M. Z. s'en remet en finissant au jugement du public. S'il entend par ce mot, non le petit nombre de ceux qui savent, mais la masse de ceux qui lisent, je ne doute pas que ce jugement ne lui soit favorable. Le grand public sera en effet peu touché des critiques adressées à M. Z., à supposer, par impossible, qu'il en eût connaissance; il sera sensible au contraire à son talent de composition et d'exposition, au mouvement et à la couleur qui animent ses récits; il sera charmé sans doute de la sévérité exagérée de ses jugements sur les vieux Germains. Nous ne doutons pas du succès de l'Histoire d'Allemagne de M. Z.; mais, qu'il

1. Allemands et Français, 2e éd. p. 140.

l'ait voulu ou non, ce ne pourra être qu'un succès d'*actualité*. Nous aurions désiré qu'à côté des légitimes applaudissements de la foule, il eût en même temps recherché l'approbation du public savant et lettré. Il était capable de l'obtenir; nous regrettons qu'il l'ait dédaigné. G. MONOD.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 6 février 1874.

M. Egger propose une correction à un passage d'un scoliaste du Gorgias de Platon, qu'il avait déjà signalé comme présentant un texte corrompu (dans son dernier rapport à l'académie, au nom de la commission de l'école d'Athènes, sur les travaux des membres de cette école). Parlant des fortifications d'Athènes, le scoliaste dit qu'on appelait mur du milieu un mur qui existait encore de son temps en Grèce, ἐν Ἑλλάδι, que Périclès avait construit ce mur à Munychie et qu'il se prolongeait d'un côté sur le Pirée et de l'autre sur Phalère. Les mots « en Grèce » formant ici un sens peu satisfaisant, M. Egger propose de lire ἐν ἑλώδει, c. à d. dans la partie marécageuse qui s'étend de Phalère au Pirée.

M. Jourdain commence la lecture d'un mémoire sur *la royauté et le droit populaire selon les docteurs scolastiques*. Il étudie dans ce mémoire le développement de la théorie politique de la monarchie qui se forma au moyen-âge parmi les écrivains scolastiques, surtout parmi ceux de la France, où une telle étude n'était pas troublée par les préoccupations de parti comme dans l'Allemagne et l'Italie en proie à la querelle du sacerdoce et de l'empire. — Dès le début du moyen-âge, l'autorité des rois, appuyée sur la loi romaine, selon laquelle la volonté du souverain avait force de loi, sur la tradition de l'Église, qui enseigne que la royauté vient de Dieu, et sur le serment de fidélité des sujets, était profondément respectée. C'est ce que M. Jourdain s'attache à établir par des citations empruntées à Grégoire de Tours, aux actes des conciles tenus sous la seconde race, qui prononçaient l'anathème contre les rebelles à l'autorité royale, au moine Hugues de Ste Marie, qui comparait le roi à Dieu le père et les évêques à Dieu le fils, d'où il concluait que les évêques devaient être soumis au roi comme le Christ au père. — Mais les écritures, tout en consacrant le pouvoir des rois, leur rappellent aussi leurs devoirs; le droit canon posait en principe que toute loi suppose le consentement du peuple : aussi voit-on les auteurs du moyen-âge apporter des tempéraments au principe qui attribue toute l'autorité au roi. Déjà Isidore de Séville insistait sur la distinction entre le roi et le tyran; plus tard le français Rathier, évêque de Vérone, l'évêque d'Orléans Jonas, le célèbre Hincmar, développaient les devoirs des rois envers leurs sujets; l'abbé Smaragde mentionnait parmi ces devoirs l'obligation où est le roi de ne pas permettre l'esclavage dans ses états. Plus tard, lors du triomphe de la féodalité, on en vint jusqu'à dire que ce n'était pas Dieu qui avait établi la royauté, mais des hommes criminels, auxquels le diable avait inspiré ce moyen d'opprimer le peuple : c'est Hugues de Ste Marie qui mentionne cette doctrine pour la combattre. Jean de Salisbury (12e s.) insistait fortement sur les devoirs du roi (il allait jusqu'à conseiller le meurtre des tyrans et consacrait un chapitre entier à cette doctrine). Il

réclamait surtout la protection royale pour les gens du bas peuple, laboureurs et artisans, ceux qu'il appelait *les pieds de l'état.* — Ce qu'il y avait de sage et de libéral dans ces doctrines a pu exercer une heureuse influence; toutefois, fait observer M. Jourdain, nous ne voyons encore jusqu'ici que des préceptes moraux adressés aux rois sur l'exercice de leur pouvoir : la théorie politique est tout au plus ébauchée.

M. F. Delaunay lit la fin de son mémoire sur les oracles sibyllins. Il examine les motifs qui ont déterminé Ch. Alexandre à voir dans les divers fragments qui composent le *prooemium* des livres sibyllins des morceaux chrétiens. Selon M. Delaunay, toutes les doctrines contenues dans ces fragments et dans lesquelles Alexandre a vu des indices de christianisme existaient déjà chez les juifs d'Alexandrie. Philon professe la doctrine de l'Esprit, celle du jugement et de la vie future, du pain céleste des âmes, qui est le verbe de Dieu, etc. Philon, Joseph et l'auteur des *Philosophumena* témoignent que des doctrines semblables existaient parmi les Esséniens; on les retrouve aussi dans le livre d'Enoch. Quant à la manifestation de Dieu dont il est parlé aux v. 28 et 30, M. Delaunay explique que les Juifs croyaient que le règne du Messie serait précédé de la conversion générale des Gentils, persuadés par la prédication des Juifs, qui manifesterait au monde l'existence du vrai dieu : sincèrement convaincu de la proximité du règne messianique, le sibylliste, qui voyait les Juifs dispersés par toute la terre et répandant leurs idées, croyait que le moment de la manifestation était réellement venu. M. Delaunay pense donc que le *prooemium* peut être aussi bien antérieur que postérieur à l'ère chrétienne. — Sur les livres sibyllins en général, il résume ainsi ses conclusions : 1° la collection sibylline que nous avons ne reproduit pas la forme des anciens oracles judéoalexandrins antérieurs à notre ère (à moins qu'on ne considère comme tel le l. 4) : ceux-ci étaient courts, ils imitaient la langue et le style des oracles païens; 2° dans le 3e l. il nous est parvenu des débris des oracles de la sibylle hébraïque, mais ces débris sont de dates et de mains diverses; 3° il y aurait utilité à faire un travail semblable à celui-ci sur les autres parties des livres sibyllins et à répartir les fragments antérieurs au christianisme et ceux qui lui sont postérieurs.

M. Jourdain présente de la part de l'administration municipale de Bordeaux le *Livre des bouillons* et le *Registre de la Jurade :* ce sont les documents conservés dans deux registres des archives de la ville de Bordeaux, publiés sous les auspices de l'autorité municipale. La reliure du premier de ces registres porte des ornements en saillie, dits *bouillons*, auxquels le registre a dû son nom. — M. Delisle transmet à l'académie de la part de M. Michel Chevalier une publication intitulée *Diplomes carlovingiens des archives départementales de l'Aude* (fonds de l'abbaye de Lagrasse) : reproduction photographique par M. l'abbé Verguet (Carcassonne 1865). Ces diplomes sont au nombre de 5, dont 3 originaux authentiques : le 4e est une copie, le 5e un faux fabriqué au 11e siècle.

M. Robiou continue la lecture de son mémoire sur le rôle d'Apollon dans les mystères infernaux. Il cite de nouveaux exemples de monuments figurés où Apollon paraît comme divinité infernale. Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

hauser. In-8°, 52 p. (très-intéressante brochure sur l'origine de la légende de Guillaume Tell). — PALM, Italienische Ereignisse in den ersten Jahren Karl's IV. Gœttingen, 1873, Peppmüller. In-8°, 66 p. (exposé des événements qui précédèrent l'expédition de Charles IV en Italie). — Lucili Saturarum reliquiæ. Em. et adn. MUELLER. Leipzig, 1872, Teubner. In-8°, xlv-370 p. (cf. *Revue critique*, 1873, t. I, p. 169). — Catalogus codicum mss. bibliothecæ regiæ Monacensis. T. III, p. 3. T. IV, p. 1. Codices latinos continens (secundum SCHMELLERI indices composs. HALM, THOMAS, G. MEYER). München, 1873-74, Palm. In-8°, 251; 386 p. (note anal.). — Urkundliche Beitræge zur Gesch. der protestantischen Literatur der Südslaven in den Jahren 1559-1565. Gesamm. u. herausg: v. KOSTRENTSCHITSCH. Wien, Gerold's S. In-8°, 244 p. (intéressants documents). — KIRCHHOFF, Inscriptiones Atticæ Euclidis anno vetustiores. Berlin, 1873, Reimer. In-fol. vij-243 p. (article des plus favorables).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, N° 12, décembre 1873. Der Gandersheimer Kirchenschatz (W. WATTENBACH). — Messingenes Kohlenbecken vom 16. Jahrh. (VON EYE). — Die Sündenwæsche (A. ESSENWEIN). — Zur Sprichwœrterkunde (Fr. LATENDORF). — Die stædtische Kunstsammlung zu Bamberg (VON EYE). — Sphragistische Aphorismen. LXXVI. LXXVII (F.-K.). — Drei lateinische Ræthsel des Mittelalters (O. VON HEINEMANN). — *Beilage zum N°* 12. Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Savelsberg (J.). Umbrische Studien. Mit neugewonnenen Aufschlüssen üb. latein. Nominalsuffixe u. die abgeleiteten Conjugationen auf (A)O,-EO, IO. In-8°, 141 p. Berlin (Dümmler). 4 fr.

Saulcy (F. de). Numismatique des rois nabathéens de Petra, lettre à M. Chabouillet. In-8°, 35 p. et 2 pl. Paris (58, rue de l'Université).

Schmidt (J.). Geschichte d. franzœsischen Literatur seit Ludwig XVI. 1774. 2. Bd. vollstændig. umgearb. Aufl. In-8°, 662 p. Leipzig (Grunow). 18 fr. 75
Les 2 vol. 30 fr. 75

Schwegler's (A.). Rœmische Geschichte. Fortgeführt v. O. Clason.. 4. Bd. (Der Fortsetzg. 1. Bd.). Vom gall. Brande Rom's bis zum ersten Samniterkriege. 2. u. 3. Lfg. In-8°, p. xxviij-161-428. Berlin (Calvary et C°). 8 fr.

Sottini (G.). Aristotile e il metodo scientifico nell' antichità greca. Studi di Storia della filosofia. In-8°, 306 p. Pisa (Nistri). 7 fr.

Stein. Res Syracusanæ inde a morte Huronis usque ad urbis expugnationem narrantur atque illustrantur. Part. II. In-4°. Cœln (Schwann). 1 fr. 10

Sudre (L.). Monnaies de France. Différents des graveurs généraux et directeurs. In-8°, 19 p. Paris (58, rue de l'Université).

Thaün (P. de). Li cumpoz. Der Computus d. P. v. Thaun m. e. Einleitg. üb. die Sprache d. Autors, hrsg. v. Dr E. Mall. In-8°, viij-176 p. Strassburg (Trübner). 6 fr.

Tourtual (F.). Vier merkwürdige Codices der Münsterschen Paulina. In-8°, viij-36 p. Münster (Theissing). 1 fr. 75

Worms (E.). L'Allemagne économique, ou histoire du Zollverein. In-8°, vij-632 p. Paris (Marescq aîné). 9 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, 15e ET 16e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. 12 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. Havet, Hiatus indo-européen. — M. Bréal, Origine du suffixe participial *ant*. — D. Whitney et A. Bergaigne, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — Robiou, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. Bergaigne, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. Havet, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. Thévenin, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. Mowat, Étymologie du nom propre *Littré*. — Kern, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. Bréal, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. Havet, *Isto-, eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. Barth, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 8 Huitième année 21 Février 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2415, 7 février. BELLEW, From the Indus to the Tigris. Trübner and Co. (simple récit de voyage). — Essays, Philological and Critical. Selected from the Papers of James HADLEY. Macmillan and Co. (excellents articles relatifs principalement à la langue grecque). — THOMSON, Illustrations of China and its People. Vol. III. Low and Co. (ce volume traite de Ningpo, Shanghaï et Yang-tsse Kiang). — A mistaken Allusion to Shakspeare (H. STAUNTON). — Notes from United States (G. M. T. revue littéraire). — The Phœnician Alphabet (à propos du 2e vol. de l' « Essai sur la Propagation de l'Alphabet » Phénicien » de M. Lenormant). — Notes from Paris (Edm. ABOUT). — *Literary Gossip.*

Literarisches Centralblatt, N° 6, 7 février. RAGNISCO, Storia critica delle categorie dai primordj della filosofia greca sino ad Hegel. Vol. I e II. Neapel, 1871, Detken u. Rocholl. In-8°, 832 p. (ouvrage de valeur). — Schopenhauer's sæmmtliche Werke. Herausg. v. FRAUENSTÆDT. I. Bd. Leipzig, 1873, Brockhaus. In-8°, cxcvij-160; xvj-58 p. — FASELIUS, Ægyptische Kalenderstudien. Strassburg, Trübner. In-8°, iv-82 p. (complètement égaré). — Briefe und Akten zur Geschichte des sechzehnten Jahrhunderts. I. Bd. bearb. v. DRUFFEL. München, 1873, Rieger'sche Univ.-Buchh. In-8°, xx-908 p. (ce volume devait être exclusivement consacré à l'histoire de Bavière; mais l'éditeur a été amené à communiquer des documents relatifs à d'autres états, documents qui ne sont pas les moins importants). — ZEISSBERG, Die polnische Geschichtschreibung des Mittelalters. Leipzig, 1873, Hirzel. In-8°, xj-439 p. (long article très-favorable). — ANGERMANN, Die Erscheinungen der Dissimilation im Griechischen. Leipzig, 1873, Hirzel. In-4°, 44 p. (bon travail, malgré quelques inexactitudes). — BORDELLÉ, De linguæ latinæ adjectivis suffixo *to* a nominibus derivatis. Düsseldorf, Voss u. Co. In-8°, 57 p. (article favorable).— ARNOLDT, Die Chorpartien bei Aristophanes scenisch erlæutert. Leipzig, 1873, Teubner. In-8°, viij-196 p. (reproduction de deux dissertations de l'auteur : « De choro Aristophanis quæstiones scænicæ » et « Scenische Untersuchungen » über den Chor bei Aristophanes »). — Il Commento medio di Averroe alla poetica di Aristotele, etc. publ. da LASINIO. Parte prima. Il testo Arabo con note e appendice. Turin, 1872, Lœscher. In-4°, xx, 24, 15, 45 p. (importante publication; travail très-soigné).

La Rivista Europea. Publ. dal Prof. Angelo DE GUBERNATIS. Anno V. — Vol. I. — Fasc. III. Andreina. Novella (P. E. CASTAGNOLA). — Le figlie dell' aria. Leggenda (Elisa FERSI). — Poesie (I. DI LUDA). — Le anime dei corpi decollati nelle tradizioni popolari siciliane (G. PITRÈ). — L'Indo-Cina (C. PUINI). — Di un uso dell' antico diritto popolare (F. LIEBRECHT). — Alcune considerazioni sul dramma storico (B. ZENDRINI). — Ricordi Biografici. *Proemio.* I. Salvator Betti (A. DE GUBERNATIS). — Di un codice del diritto amministrativo degli Italiani (suite : G. A. MUSSO). — Carlo Botta e le sue opere storiche (suite : P. PAVESIO). — Rassegna di legislazione comparata e di giurisprudenza colta in Italia (C. LOZZI). — Gazzettino bibliografico italiano. — Gazzettino bibliografico straniero. — Italiani all' estero. — Revue littéraire française (A. ROUX). — Tavole necrologiche.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — **21 Février** — **1874**

Sommaire : 24. NITZSCH, l'Annalistique romaine. — 25. La *Vie d'Agricola* de Tacite, p. p. DRÆGER, 2e édition. — *Correspondance* : Lettre de M. Ed. Specht. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions ; Société de linguistique.

24. — **Die rœmische Annalistik von ihren Anfængen bis auf Valerius Antias.** Kritische Untersuchungen zur Geschichte der ælteren Republik von K. W. NITZSCH. Berlin, Borntræger. 1873. In-8°, xij-355 p. — Prix : 8 fr.

L'ouvrage de M. Nitzsch débute par une préface et une introduction qui nous renseignent assez bien sur le but que poursuit l'auteur et les moyens par lesquels il espère y atteindre. Je sais beaucoup de gré, pour ma part, aux érudits qui ne dédaignent pas d'orienter en quelque sorte le lecteur, et de bien déterminer le sens de leurs recherches par rapport à celles de leurs devanciers.

Personne ne croit plus aujourd'hui que pour écrire l'histoire des origines de Rome il n'y ait qu'à grouper tant bien que mal les textes des divers historiens. La critique s'est mise à l'œuvre, mais avec plus d'ardeur que de méthode. On aurait dû commencer, ce semble, par soumettre les traditions écrites à une analyse patiente, les confronter pour noter les ressemblances, les écarts, pour surprendre, si faire se pouvait, à travers les déviations successives, la forme primitive de la tradition ; puis, ce résultat obtenu, on aurait eu recours, pour coordonner et revivifier les éléments séparés par l'analyse, aux inductions fournies par l'histoire des temps postérieurs. Ce sont ces deux parties de la grande tâche que M. Nitzsch appelle la « critique extérieure » et la « critique intérieure ».

Niebuhr l'entendait ainsi : son seul tort fut d'aller trop vite et de s'être cru trop facilement transformé en contemporain de Fabius Pictor. Après lui, la « critique intérieure » ou l'induction, fondée sur la ténacité des usages et des institutions essentielles, attira seule l'attention de Rubino qui, faisant bon marché de l'histoire extérieure, des légendes guerrières amplifiées d'âge en âge par le patriotisme, a cru pouvoir retrouver dans le dessein général de la constitution romaine à l'époque historique les formes de la société romaine anté-historique. M. Mommsen, élargissant, à force de science, les bases de l'induction, est allé dans cette voie aussi loin qu'on pouvait aller : aussi M. Nitzsch estime qu'il y a lieu de reprendre le chemin indiqué par la méthode, si long qu'il soit et si ingrat qu'il paraisse : il revient pour son compte à la critique des textes, et pour ne pas perdre de temps à refaire ce qui a déjà été bien fait, il continue, en remontant vers les origines, les recherches de Nissen sur le texte de Tite-Live. Nissen a examiné la 4e et la 5e décade (1863) : il reste donc à sonder la 3e et la 1re décade.

Le livre que nous donne M. Nitzsch est composé d'études fragmentaires publiées pour la plupart, mais dans un autre ordre, par le *Rheinisches Museum*. On s'en aperçoit assez d'ailleurs : l'auteur n'est pas des plus habiles à raccorder les chapitres. En tout cas, il nous permettra bien lui-même de considérer séparément, comme deux ouvrages entièrement distincts, les deux moitiés du volume, l'une consacrée à la critique des sources de Tite-Live, l'autre à l'histoire de l'annalistique romaine jusqu'à Valerius Antias.

M. Nitzsch admet, après et d'après Nissen, que Tite-Live se contentait d'une érudition de seconde main et découpait même volontiers dans les travaux de ses devanciers des morceaux qu'il insérait avec de légères retouches dans son grand ouvrage. Pour les affaires d'Orient, il dépend de Polybe : pour celles d'Occident, il consulte généralement quelque annaliste romain. Cela est hors de doute pour la partie révisée par Nissen. Arrivant à la 3e décade, qui contient l'histoire de la seconde guerre punique, M. Nitzsch constate bien la « concordance littérale ou presque littérale » de T.-Live et de Polybe; seulement, pour des raisons qui ne sont pas toutes bien concluantes, il admet que Tite-Live a suivi, non pas Polybe, mais bien quelque historien romain ayant travaillé sur les mêmes documents, sous les mêmes influences que Polybe, lequel historien pourrait bien être Cœlius Antipater. Cette conjecture peut se défendre, mais enfin ce n'est qu'une conjecture.

Pour la première décade, nous n'avons plus les textes utilisés par Tite-Live et on ne peut espérer s'en faire une idée qu'en comparant Tite-Live, Diodore, Denys d'Halicarnasse et Plutarque. Diodore est un compilateur qui généralement se borne à copier ses sources et par conséquent peut être d'un grand secours, mais il est peu abondant. Denys est très-développé, mais son impitoyable rhétorique a tout remanié et altéré. N'importe : l'œuvre de Denys est le contrôle naturel de celle de T.-Live. M. Nitzsch se lance donc bravement dans les comparaisons et, à partir de là, il devient fort difficile de le suivre dans le dédale de ses hypothèses : il va, revient, compte les pas faits en avant, propose une conjecture, en retire la moitié, puis y rattache d'autres hypothèses, se reprend, se rectifie, se résume, tant et si bien qu'en dépit des sections, chapitres et paragraphes, le lecteur, s'il ne se reporte à chaque instant aux passages indiqués et ne médite sur chaque mot, finit par cheminer en pleine obscurité.

Voici, autant qu'on peut résumer un travail aussi rebelle à la synthèse, la marche suivie par M. Nitzsch.

On constate, en rapprochant Tite-Live et Denys, que, dans les différentes parties de leur œuvre, ces auteurs tantôt donnent, tantôt omettent les *cognomina* dans la transcription des noms propres, et que, là où ils mentionnent les *cognomina* — selon un usage de date relativement récente — non-seulement ils indiquent avec plus de précision la succession annuelle des magistrats, mais le récit lui-même devient plus ample et plus orné. On surprend ici la trace d'emprunts faits à une source de fort peu antérieure à nos deux historiens. En poursuivant l'examen, on voit que là où Tite-Live ne s'appuie pas sur ce devancier immédiat, il prend le tour simple et un peu sec des vieux annalistes,

tandis qu'en pareil cas, Denys garde une teneur moyenne qui fait supposer une troisième source d'informations, intermédiaire entre les vieux annalistes et le chroniqueur récent qui a fourni les renseignements les plus amples. Cette supposition devient pour M. Nitzsch une certitude, aussitôt qu'il a comparé la biographie de Valerius Publicola dans Tite-Live, dans Plutarque et dans Denys, en allant du plus simple au plus complexe. Alors, notre critique, ne doutant pas que la source la plus riche ne soit un amalgame des deux autres, retrouve la source moyenne par une simple soustraction. Comme heureusement Tite-Live et Denys ne puisent pas toujours en même temps à la même source, il n'y a qu'à retrancher la substance d'un passage à tournure archaïque dans Tite-Live du paragraphe à forme ample qui y correspond dans Denys pour obtenir la part de l'auteur intermédiaire, de celui qui a complété et amplifié les vieilles chroniques.

Il nous est impossible, on le comprend, de suivre M. Nitzsch dans le détail de ces opérations : sa conclusion est que ces trois sources sont représentées, la première par les anciens annalistes, surtout Fabius Pictor; la seconde par Valerius Antias; la plus récente par Licinius Macer.

Puisqu'il me faut aussi résumer mes observations sans avoir assez d'espace pour les motiver, je dirai que M. Nitzsch a réussi à faire du nouveau, mais non pas du définitif. Il a beau donner à ses conjectures la forme de démonstrations scientifiques, il lui faut trop de *postulats* pour prouver ses théorèmes. On peut bien admettre en thèse générale que Tite-Live, peu curieux de confronter ses autorités, ne suivait qu'un seul guide à la fois; mais quand on érige cette observation en axiome et qu'on l'invoque perpétuellement pour trancher bien des questions délicates, on lui enlève toute valeur, et le lecteur révolté se prend à croire que Tite-Live a bien pu, de temps à autre, coordonner et fondre dans un travail original des renseignements de provenances diverses. De même pour la stratification des trois filons exploités par Tite-Live et Denys. Il faut admettre, sous peine de faire crouler toute l'argumentation de M. Nitzsch, que le plus récent n'était absolument qu'un mélange des deux autres et, de plus, que T.-Live et Denys n'ont rien emprunté ailleurs. M. Nitzsch vit dans la conjecture comme dans son élément, aussi a-t-il eu soin qu'elle ne fût pas absente de la seconde partie de son livre, qui est d'ailleurs beaucoup mieux digérée et plus intéressante que la première.

La question préalable à élucider, pour qui veut écrire l'histoire de l'annalistique romaine, est évidemment l'origine des *Annales*. M. Nitzsch ne veut pas qu'elles aient été rédigées par le collége des Pontifes. Il les croit très-anciennes, antérieures à l'incendie de Rome, il leur trouve un caractère très-sacerdotal, et pourtant il lui paraît impossible qu'elles émanent des Pontifes. Il a son hypothèse. Selon lui, les *Annales* se préoccupent particulièrement des cultes grecs, des livres sibyllins... etc. Cela pourrait le conduire au collége des *Xviri S. F.*; mais l'idée était déjà venue à Schwegler. M. Nitzsch songe que le culte de Cérès était un culte grec, desservi par des prêtresses grecques; que le T. de Cérès, où étaient les bureaux des édiles, était le sanctuaire de la plèbe et le

centre de son activité politique ; il en conclut aussitôt que les *Annales* ont été rédigées là par les édiles, qui n'étaient pas, ainsi que nous le croyions, les auxiliaires des tribuns, mais quelque chose comme des sacristains chargés de maintenir le prestige du temple et par contre-coup du tribunat.

Évidemment les édiles qui s'occupaient de l'administration de la cité étaient en position de recueillir bien des renseignements, mais là n'est pas la question. M. Nitzsch n'a pas un texte à l'appui de son système, et les vraisemblances sont contre lui. Ainsi, au rebours de ce qui s'est passé ailleurs, c'est la plèbe qui songe, avant les vrais Romains, les patriciens, à écrire la chronique locale, et les édiles se montrent, du premier coup, plus avisés que leurs rivaux, les Pontifes. Je dis leurs rivaux, car au fond c'est bien la pensée de M. Nitzsch. Il a calqué la constitution religieuse de sa plèbe sur celle du patriciat. Le T. de Cérès répond à celui de Vesta : les édiles veillent sur les prêtresses de Cérès comme les Pontifes sur celles de Vesta. Si on demande pourquoi les *Annales* parlent souvent des Vestales et point du temple de Cérès, M. Nitzsch a sa réponse toute prête : c'est précisément parce que les prêtresses de Cérès épiaient d'un œil jaloux leurs rivales et ne manquaient pas l'occasion de faire enregistrer les inadvertances et les gros péchés dont ces dernières se rendaient coupables. Enfin — et ceci est réellement ingénieux — l'auteur fait commencer la rédaction des *Annales maximi*, qu'il sépare complètement de la chronique des édiles, par le P. M. Ti. Coruncanius, le premier supérieur plébéien du collége des Pontifes, qui aurait ainsi introduit dans le règlement sacerdotal un usage plébéien.

Le savant professeur de Kœnigsberg sait aussi bien que nous combien d'objections soulève son hypothèse : elle n'est rien moins que solide, mais je laisse à d'autres le soin de l'inviter à déserter ce fragile édifice et je termine cette analyse, que je n'ai pu faire plus courte, en signalant à l'attention des lecteurs les chapitres substantiels que l'auteur a consacrés à l'historiographie romaine. Ce n'est pas que l'esprit systématique n'y paraisse encore : M. Nitzsch, pour mieux ébranler les principes sur lesquels l'école de Rubino fondait sa méthode, se jette dans l'extrême opposé : à l'en croire, les historiens auraient tous envisagé la constitution à leur point de vue personnel et l'auraient décrite telle qu'elle devait être à leur gré ; Fabius Pictor étant tout occupé de glorifier le plus grand des Fabius, Fabius Maximus Cunctator ; Valerius Antias de mettre en évidence Valerius Publicola et de justifier les préférences politiques de l'aristocratie ranimée par Sylla ; Licinius Macer, de faire contrepoids aux idées réactionnaires de Valerius Antias.

Je crois qu'en mettant un peu plus de discrétion dans son scepticisme et un peu moins de symétrie dans ses parallèles, M. Nitzsch eût donné plus de prix encore à une étude qui est une œuvre vraiment sérieuse.

A. Bouché-Leclercq.

---

25. — **Das Leben des Agricola von Tacitus,** Schulausgabe von Dr A. Dræger, Direcktor des kœnigl. Gymnasiums zu Aurich. Zweite Auflage. Leipzig, Teubner. — Prix : 1 fr.

La seconde édition de l'*Agricola* de M. Dræger a reçu d'importantes améliorations, non-seulement dans le commentaire, mais encore dans le texte. Une préface de six lignes nous apprend que le savant commentateur a *de préférence* profité, pour améliorer son livre, d'une récension de Koziol dans la *Zeitschrift für œsterr. Gymnasien* (1870, p. 28), du commentaire de Henrichsen (Altona, 1858) et d'un article de la *Revue critique,* t. I, nº 15, 1873. Nous avons constaté avec plaisir qu'outre qu'il a tenu compte, dans le *commentaire,* d'un certain nombre des observations de la *Revue*, il a admis dans le *texte* une correction à laquelle nous attachions un certain prix; c'est celle d'*exegimus* à la place de *legimus* au commencement du second chapitre. Cela nous encourage à présenter quelques observations nouvelles, et à justifier deux changements que nous n'avions fait qu'indiquer dans notre premier article.

Au commencement du ch. 3, nous trouvons « *rediit animus, sed quamquam* », tandis que les mss. ont *et* au lieu de *sed*. On doit laisser *et* puisqu'il se trouve dans le même sens au ch. 36, où personne n'a songé à lui substituer *sed* (*miscuere; et quamquam..... intulerant, tamen..... haerebant*). On peut même regarder comme une des particularités du style de Tacite de mettre quelquefois *et* là où on s'attendrait à la particule adversative. Au ch. 6, M. Dr. met, avec Roth et Peerlkamp, *media* pour *medio* et explique par « il regardait les jeux comme des » choses (Dinge) qui tiennent le milieu »; il faudrait au moins pour avoir un sens convenable « *qui doivent tenir* », mais ce dernier sens n'étant pas dans le latin, nous ne pouvons admettre la correction faite aux mss.

Au ch. 10, il y a « *fama est* »; mieux vaut retrancher *est* comme le fait Wœlfflin; on reste ainsi plus fidèle à l'usage de Tacite. Au même ch. il y a « *et hiems* » *appetebat*. Sed *mare pigrum* » ce *sed* est bien difficile à justifier. Ne vaudrait-il pas mieux mettre *Sed hiems...., et mare?* Au ch. 12, il y a *distrahuntur;* ne pourrait-on pas conserver le *trahuntur* des mss. et adopter l'explication de Nægelsbach (lat. Stilistik), qui compare *per principes trahi* à *per manus tradi*? — Au ch. 13, il y a « *auctor tandem,* » provenant de *auctoritate* des mss.; les paléologues préféreront sans doute *tanti* à *tandem*. — Au ch. 16, il y a *exercitusque* au lieu de *ejusque* des mss.; nous croyons qu'il vaut mieux mettre *quisque*. — Au ch. 19, « *ac luere pretio* » serait bien remplacé par *auctiore pretio*. — Au ch. 20, il y a « *pars pariter illacessita transierit.* » Je pense qu'au lieu d'ajouter *pariter* au texte il vaut mieux mettre un point après *pars* et placer *illacessita transiit* au commencement du ch. suivant. — Ch. 21, il y a « *et balinea,* » pourquoi ne pas adopter *balineas* recommandé pour de bonnes raisons par Ritter et Wœlfflin? — Au ch. 29, il faut, selon M. Dr., sous-entendre *est* avec *ictus*. N'est-ce pas plutôt un des rares exemples où le participe du parfait passif est employé pour marquer la simultanéité? En français, nous pourrions dire également: Agricola, frappé d'un malheur domestique, perdit son fils. On sait qu'à l'ablatif absolu ce participe se

trouve souvent dans ce sens. Dans la première édition, M. Dr. ne sous-entendait pas *est*, et expliquait *ictus* par *aoristisch*, mot que nous avons déclaré inintelligible pour la plupart des professeurs. — Au ch. 30, il y a « *defendit: nunc..... patet.* » *Atqui... est; sed nulla...* » Il vaut sans doute mieux dire : *defendit, atque omne.... est; sed nunc..... patet.*— Au ch. 31, il y a « *non paenitentiam laturi* » ; pourquoi effacer deux fois *in*, quand on n'a qu'à changer *laturi* en *bellaturi?* Au ch. 33, il y a « *proinde et honesta mors turpi vita potior, et incolumitas ac* » *decus eodem loco sita sunt,* » Nipperdey donne : *Proinde incolumitas ac decus... sita sunt., et honesta..... potior est,* et prouve très-bien que la logique exige cette transposition. — Ch. 35, à « *ingens victoriae decus* » nous préférons *ingens victori decus..... bellanti.* — Ch. 42, à « eo laudis excedere quo » nous préférons *eorum laudes excedere qui,* qu'on a proposé il y a longtemps. — Ch. 43, il y a « *nobis nihil ita compertum, ut affirmare ausim.* » M. Dr. ajoute ici *ita* et change *comperti* en *compertum,* nous préférons : nobis nihil compertum, nec affirmare ausim. — Plusieurs des corrections précédentes sont dues à Nipperdey, à Wœlfflin, à Von Leutsch, etc. Nous aurons prochainement l'occasion de restituer exactement à chacun ce qui lui revient.

Voici les deux passages que nous n'avons fait qu'effleurer dans notre premier article. Au chapitre 36, on lit : « *minimeque æqua nostris jam pugnæ facies erat,* » *cum aegre clivo adstantes simul equorum corporibus impellerentur; ac saepe vagi* » *currus, exterriti sine rectoribus equi..... transversos aut obvios incursabant.* » On sait que les mss. ne présentent pas de sens possible; ils portent : *miêque equestris, ea enim pugnæ facies erat, cum egra diu aut adstante simul.....* On a corrigé cela de différentes manières. Anquetil, en 1817, a imaginé *minimeque aequa nostris,* Wex a fait la même correction, indépendamment d'Anquetil, en 1852, et depuis ce temps toutes les éditions allemandes l'ont adoptée, à l'exception de celle de Haase, qui donne *minimeque equestris ea jam pugnae facies erat, cum egredientes aut stantes simul.....* Voici comment corrige Dubner : *minimeque equestres (ea enim pugnae facies erat,) cum auriga tum adstante simul....;* Burnouf met *in gradu stantes.* Ajoutons encore que Wex donne la seconde partie de la phrase de la manière suivante : *cum aegre jam diu ante stantes simul.....* La correction de Wex passe généralement pour être la meilleure. Si nous l'examinons de près, nous trouvons que le nouveau sens qu'elle introduit dans la phrase ne peut se concilier avec les faits énoncés dans d'autres parties de la description de la bataille. Et tout d'abord, si l'on adopte *minimeque aequa nostris*, que peut signifier la phrase qui suit immédiatement : *ac saepe vagi currus..... incursabant?* Comme elle est liée par *ac* à celle qui présente l'aspect du combat comme défavorable aux Romains, parce que, à ce qu'on prétend, *ils sont culbutés par le choc de leur* propre *cavalerie*, elle ne peut avoir été ajoutée là que pour donner une seconde raison du prétendu insuccès des Romains. Peut-on cependant dire que ces chevaux épouvantés et sans guide et ces chars errant à l'aventure qui viennent souvent (sæpe) se jeter, tantôt de front, tantôt de côté, sur les lignes de bataille, aient pu être dans le prétendu échec des Romains une cause digne d'être relevée? En outre, il n'est pas probable ni même possible que ce soit sur les

Romains seuls que vinrent se précipiter ces chars et ces chevaux sans guide. Ce qui errait au hasard (vagi), ce qui était sans autre guide que l'épouvante (exterriti sine rectoribus) devait se jeter aussi bien sur les Bretons que sur les Romains. En tout cas, cette circonstance ajoutée par l'historien ne peut avoir la signification qu'on lui donne, c'est-à-dire, elle ne peut nullement expliquer le *prétendu* échec des Romains, et si nous ne pouvions lui donner un tout autre sens, nous serions forcé de la regarder comme un hors-d'œuvre indigne de Tacite. En la rattachant aux mots *equestris pugnae facies,* qui sont en toutes lettres dans les mss. et que nous voulons conserver, nous pouvons dire qu'elle sert à compléter ce qui précède, que c'est un coup de pinceau nécessaire pour achever le tableau que l'auteur veut mettre sous les yeux.

Il y a une objection plus forte contre la leçon généralement adoptée. En faisant dire à Tacite que l'aspect du combat n'est nullement à l'avantage des Romains (*minime aequa nostris*); qu'ils se maintiennent difficilement (*aegre jam diu ante stantes,* ou *aegre clivo adstantes*), et qu'ils sont culbutés par le choc de leur propre cavalerie (*impellerentur*), on introduit dans la narration des faits qui sont en contradiction avec d'autres faits clairement établis par les mss. La bataille commence par l'attaque des cohortes auxiliaires, qui, renversant tout ce qui se trouve d'ennemis dans la plaine, s'élèvent *victorieusement* (*festinatione victoriæ*) sur la pente des collines contre la seconde ligne de bataille des Bretons, et taillent en pièces ce qui est à portée de leurs coups (*proximos quosque caedere*). Dans ce moment même elles sont secondées par leur cavalerie, qui répand la terreur (*terrorem*) dans les rangs ennemis. Il est vrai que cette cavalerie est arrêtée (*haerebant*) par l'inégalité du terrain et l'épaisseur des bataillons barbares, mais ce n'est pas là ce qui peut faire dire *minimeque aequa nostris,* puisque, *immédiatement après,* il est dit que les Romains *vainqueurs* (*vincentium*) sont menacés d'être pris à revers par ceux des Bretons qui n'avaient pas encore pris part au combat. Sans transition, sans énoncer aucun fait qui puisse nous préparer au gain d'une bataille qui est, d'après Wex, d'un aspect si désavantageux, Tacite dit, non pas que les Romains restent à la fin vainqueurs, mais que les *vainqueurs* sont menacés d'être tournés. L'idée de victoire exprimée de cette façon doit être absolument contenue dans les phrases précédentes; on ne peut donc pas y introduire une expression qui fait penser à une défaite; on ne peut pas présenter la bataille comme prenant une mauvaise tournure pour les Romains au moment même où ils sont désignés par le nom de *vainqueurs* (*vincentium*).

Notre conviction à cet égard devient encore plus forte si nous regardons de plus près tout ce qui accompagne la phrase principale *minimeque aequa nostris jam pugnae facies erat.* La proposition subordonnée *cum aegre jam diu ante stantes simul equorum corporibus impellerentur* doit nécessairement expliquer l'aspect *désavantageux* que prend le combat pour les Romains. Mais comment pourrait-on dire tout à coup et dans une phrase incidente que l'infanterie romaine *résiste à peine depuis longtemps* (*aegre jam diu ante stantes*[1]), quand au contraire nous l'avons

1. *Stare,* dans le sens qu'il a bien souvent; cf. Cesar b. c. ch. l. 1. 47 : *quod cominus*

vue, et dans la plaine et sur la pente des collines, *combattre depuis longtemps avec le plus grand succès?* Comment même dire des fantassins romains qu'ils résistent? Ce sont eux qui ont pris une offensive couronnée de succès; de la plaine, où ils ont renversé les ennemis, ils se sont élevés victorieusement sur la pente des collines, et immédiatement après ils sont désignés comme vainqueurs. Ce n'est donc pas d'eux qu'on peut dire *stantes* et encore moins *aegre jam diu ante stantes*. Cette expression ne peut s'appliquer qu'aux Bretons.

Kritz et d'autres savants se sont éloignés de la leçon de Wex, en écrivant *aegre clivo instantes*, ou *aegre clivo adstantes* (avec une lacune) pour marquer par là que les Romains s'élèvent difficilement sur la pente des collines. Cela vaut mieux dans un certain sens, mais ne rend pas plus logique l'ensemble de la description de la bataille; car on n'écarte pas par là les deux autres objections que nous avons faites, ni une troisième que nous allons faire: On peut être à bon droit étonné que ce soient les fantassins romains qu'on dit culbutés par le choc de leur propre cavalerie. Cette cavalerie était opposée sur les ailes aux covinnaires (*equitum tria millia cornibus affunderentur*), et quand elle eut dispersé ceux-ci (*ut fugere covinnarii*), elle est venue le plus naturellement du monde se mêler au combat en attaquant sur les flancs. Tacite nous la montre engagée et arrêtée au milieu des ennemis, et il n'y a pas un mot qui puisse faire supposer qu'elle ait été rejetée sur la ligne de bataille des Romains. Elle a assurément rencontré de grandes difficultés sur la pente des collines couvertes de masses d'infanterie bretonne; il y a eu ralentissement dans son action, un temps d'arrêt dans sa marche, et c'est là surtout l'idée contenue dans *haerebant;* mais ce temps d'arrêt ne peut pas avoir été suivi d'un refoulement sur les lignes romaines. Nous sommes au contraire forcé d'admettre que la cavalerie continue à lutter bravement, et que les Bretons, non pas les Romains, sont culbutés par le choc des chevaux, puisque, aussitôt après, il est question des Romains vainqueurs. Wex, pour changer *equestris* en *aequa nostris*, donne l'unique raison suivante, qui n'en est pas une : *de equestri quidem pugna agi omnino non potest, nam quum hostes non habeant equitatum, neutiquam equestris ulla conseri poterat pugna*. Il est sûr qu'il ne peut pas s'agir d'un combat de cavalerie contre cavalerie, puisque la cavalerie romaine est engagée au milieu des fantassins bretons; d'ailleurs l'ennemi, selon la plupart des savants, n'a d'autre cavalerie que les covinnaires, et ceux-ci sont déjà en fuite. Aussi Tacite n'affirme-t-il rien de semblable. D'après les manuscrits, il a écrit *equestris pugnae facies*, ce qui veut dire *l'aspect du combat des cavaliers*, le spectacle que présentait alors le combat des cavaliers.

Il nous semble résulter de tout ce qui précède que la correction *minimeque aequa nostris* ne peut pas être maintenue. Nous avons en outre la conviction que si l'on veut corriger ce passage si complètement corrompu, on ne peut y réussir que dans le sens des idées que nous avons développées. Quelle que soit la difficulté de cette tâche, nous ne voulons pas nous refuser à ajouter une nouvelle

---

tam diu stetissent, et nostrorum impetum sustinuissent. et Tite-Live : 30, 18 : nec stetisset hostium acies.

correction à toutes celles qu'on a déjà faites. La voici : *miraque equestris pugnae facies erat, cum aegre jam diu adversarii stantes simul equorum corporibus impellerentur ac saepe.....* le combat des cavaliers présentait un spectacle peu commun, lorsque les ennemis, résistant à peine depuis longtemps déjà, étaient encore culbutés par les corps des chevaux; et souvent..... Avec cette forme de phrase, la description de la bataille n'a plus rien d'obscur; tous les détails concordent entre eux, et la victoire annoncée subitement comme *un fait acquis* n'a plus rien d'étrange. En effet, lorsque nous voyons la cavalerie romaine venir appuyer les cohortes qui s'élèvent *victorieusement* sur la pente des collines, répandre la terreur dans les rangs ennemis, et quoiqu'elle eût éprouvé un temps d'arrêt, *culbuter* les Bretons qui *depuis longtemps résistaient difficilement à l'infanterie*, l'idée de victoire surgit naturellement dans l'esprit; elle est le résultat de l'action combinée de l'infanterie et de la cavalerie, et voilà pourquoi l'auteur a pu, immédiatement après, désigner les Romains par le nom de *vainqueurs* (*vincentium*), sans s'être expliqué davantage, et même dans une phrase où il passe à un tout nouvel ordre de faits : *et Britanni..... circumire terga* VINCENTIUM *coeperant, ni..... Agricola quatuor equitum alas..... opposuisset.*

Nous ne chercherons pas à justifier notre phrase au point de vue paléographique. Nous sommes d'avis que dans un texte aussi corrompu que le nôtre, il vaut mieux suivre les règles de la logique que d'appliquer rigoureusement celles de la paléographie, surtout quand il s'agit d'un livre classique. Disons cependant que *miraque* pour *miēque* n'est pas d'une grande hardiesse et que, dans l'Agricola même, des corrections plus hardies ont été admises. Quant aux mots *ea enim*, Wex en fait tout simplement *jam*, ce qui est d'autant moins admissible qu'il met encore *jam* immédiatement après. Nous n'hésitons pas à rayer les deux mots, qui n'ont été, selon nous, introduits dans le texte qu'après qu'un savant eut écrit en marge *ea enim erat*, pour écarter une objection qu'il s'était faite à lui-même en lisant *equestris*. Nous conservons la seconde proposition telle que Wex l'a écrite, à l'exception d'un seul mot. Wex a fait *ante* de *aut*, d'autres en ont fait *ad* ou *in*, d'autres l'ont supprimé. Nous supposons que dans *aut* est caché un mot plus long dont nous avons besoin comme sujet de *impellerentur;* c'est le mot *adversarii*. La phrase que nous obtenons ainsi énonce clairement la cause de *miraque equestris pugnae facies erat*, et celle qui suit : *ac saepe vagi... incursabant*, vient naturellement compléter le tableau que l'auteur veut mettre sous les yeux. *Simul* met en rapport *aegre stantes* et *impellerentur* (cf. *deinde paulatim* SIMUL *euntes aptabimus vela*. Quint. X, 7, 23). D'un côté, les Bretons résistent à peine à l'attaque de l'infanterie romaine, de l'autre, ils sont culbutés par le choc des chevaux.

Au ch. 22, nous trouvons encore un passage sur lequel les avis diffèrent beaucoup. Le voici : *Apud quosdam acerbior in conviciis narrabatur..... Ceterum ex iracundia nihil supererat : secretum vel silentium ejus non timeres : honestius putabat offendere quam odisse.* M. Dr. adopte ici le texte de Halm. D'autres éditeurs ou commentateurs écrivent : *Ceterum ex iracundia nihil supererat; secretum et silentium ejus non timeres,* (Ernesti, Walch, Burnouf, Dubner, Roth, Ruperti, Orelli,

Ritter); *ceterum ex iracundia nihil supererat, secretum* ut *silentium ejus non timeres* (Wex, Hofman Peerlkamp); *ceterum ex iracundia nihil supererat secretum, ut silentium ejus non timeres* (Dœderlein, Kritz); *secretum aut silentium ejus non timeres* (Wœlfflin); *secretum* [vel silentium] *ejus non timeres* (Nipperdey); *secretum ut silentii ejus non timeres* (Unico Zernial). Les mss. ont *supererat secretum ut silentium*..... On voit que pour la plupart des savants *secretum* est un substantif. La plupart encore le prennent dans le sens de solitude, isolement (Alleinsein, Abgeschiedenheit, Abgeschlossenheit). Le même mot revient au ch. 39, où il est question de la solitude que recherchait Domitien, lorsqu'il méditait des résolutions cruelles (*quodque saevae cogitationis indicium*, secreto *suo satiatus*). Burnouf pense même qu'il y a dans notre texte une allusion à Domitien; « je crois voir, dit-il, » dans ce mot une allusion à l'habitude où était ce prince cruel de se renfermer » longtemps seul dans son cabinet, lorsqu'il méditait quelque vengeance; la soli- » tude est favorable aux mauvaises comme aux bonnes réflexions; chez Domi- » tien elle annonçait toujours quelque atroce dessein. » Dubner dit également : *ut timendum erat secretum et silentium Domitiani, plerumque atrocia meditantis.* Il m'est impossible de prendre *secretum* dans le sens de *solitude*, précisément à cause de l'allusion que Burnouf et Dubner y croient voir et dont il serait réellement difficile d'écarter l'idée. Ce qu'on appelle la vie d'Agricola n'est qu'un éloge d'un bout à l'autre, et même un éloge très-exagéré par la *piété filiale;* l'auteur va jusqu'à dire (ch. 9) que « louer dans un si grand homme l'intégrité et le désin- » téressement, ce serait faire injure à ses vertus » (*integritatem atque abstinentiam in tanto viro referre injuria virtutum fuerit*). Ne serait-ce pas une injure beaucoup plus grande que de dire d'Agricola qu'il n'avait pas cette habitude de despote qui consistait à s'isoler du monde et qui faisait trembler les honnêtes gens? Nous ne pouvons donc pas supposer que Tacite ait employé une expression qui aurait fait naître dans l'esprit du lecteur l'idée d'une allusion.

M. Dr. et Nipperdey donnent à *secretum* une autre signification, le premier le prenant dans le sens de taciturnité, humeur taciturne (Verschlossenheit), le second dans celui de pensées intimes (stille Gedanken), et comme ce ne sont là que des synonymes de *silentium*, ils changent *ut* en *vel*. Cette synonymie déplaît cependant tellement à Nipperdey qu'il se décide à regarder les mots *vel silentium* comme interpolés et les met entre crochets. Hofman Peerlkamp va plus loin; pour lui, toute la proposition n'est qu'une note marginale (*ego omnia ex glossa profecta suspicor*). C'est une manière de se tirer d'embarras à laquelle il ne faudrait cependant avoir recours qu'à la dernière extrémité.

Voyons si *secretum* ne peut pas être pris pour un adjectif. Nipperdey a très-bien démontré (rh. Museum, v. 18) qu'il est impossible de dire *secretum silentium*, et qu'il faut absolument renoncer au *verschlossenes Schweigen* de Wex. Il ne resterait donc plus qu'à mettre *secretum* avec *nihil*. Nipperdey soutient que cela ne se peut pas non plus; car, selon lui, « si Tacite disait qu'il ne restait rien *de secret*, il ferait naître l'idée qu'il était cependant resté quelque chose qu'on aurait pu remarquer dans ses regards, dans l'expression de sa figure, dans sa manière d'être en général ». Cette objection nous paraît pécher par une trop grande

subtilité. Quand on dit : de sa colère il ne lui restait rien au fond du cœur, ou bien : il ne lui restait pas de ressentiments cachés, et l'on n'avait pas à craindre son silence, il nous semble bien difficile, sinon impossible, de lui supposer une autre espèce de ressentiments, des ressentiments qui se montrent à découvert. Il y a plus : la phrase *silentium ejus non timeres,* où *silentium* correspond à *secretum,* s'y oppose formellement. L'idée qu'elle exprime est la *conséquence* de ce qui est dit dans la première proposition, et la pensée de Tacite pourrait être interprétée de la manière suivante : De sa colère, il ne restait rien, *pas même* des ressentiments secrets, et *par conséquent* on n'avait pas à craindre son silence. Unico Zernial fait une autre objection à *secretum* joint à *nihil :* « Sens insupportable, » dit-il, puisque la même chose est exprimée deux fois; ou bien *secretum* est » superflu, ou bien c'est la phrase *ut silentium ejus non timeres* qui l'est. » Ce que nous venons de dire sur le sens des deux propositions montre bien que nous ne saurions admettre ici une tautologie. Bien loin que *secretum* soit superflu, la seconde proposition le rend même nécessaire dans la première; en d'autres termes, *silentium* suppose *nihil secretum.* Tacite exprime deux choses tout à fait distinctes; dans la première phrase il s'agit du caractère d'Agricola, qui, quoique vif dans ses réprimandes (acerbior in conviciis), ne conservait pas de ressentiments cachés; dans la seconde, il est question de ceux qui avaient commis une faute : la réprimande une fois donnée, ils n'avaient pas à craindre d'autres conséquences de la faute commise. La phrase qui suit immédiatement (*honestius putabat offendere quam odisse*) est encore en rapport intime avec ce qui précède; *odisse* correspond aux *ressentiments secrets,* et *offendere* répond à *acerbior in conviviciis* (*iracundia*) et ainsi tout est intimement lié, tout est à sa place, et tout concorde à mettre en lumière une seule idée générale, la franchise de caractère d'Agricola. Le seul mot des mss. qui doive être changé est *ut.* Un excellent connaisseur de la langue de Tacite, Wœlfflin, a prouvé à suffisance que *ut* n'est pas possible. Nous pensons même qu'il a été substitué à *et* par un copiste plus ou moins lettré qui voulait plus clairement exprimer la *conséquence* que nous avons fait remarquer dans la seconde proposition; nous le changeons donc en la conjonction copulative *et,* qui se trouve d'ailleurs déjà dans la première édition, celle de Franciscus Puteolanus. En ajoutant encore une virgule après *secretum* nous obtenons une phrase qui nous semble à l'abri de toute critique : *ceterum ex iracundia nihil supererat secretum, et silentium ejus non timeres.*

Disons, pour finir, qu'il n'y a que des ouvrages de valeur qu'on examine ainsi en détail et pour ainsi dire à la loupe. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que celui de M. Dr. est bon, et que même, parmi tous ceux qu'il nous est donné de connaître, il mérite de préférence d'être mis entre les mains des élèves.

J. GANTRELLE.

CORRESPONDANCE.

(*Note de la Rédaction.*)

M. d'Hervey de Saint-Denys vient de publier une brochure intitulée : *Deux traductions du* San-tseu-King *et de son commentaire, Réponse à un article de la* Revue critique *du* 8 *no-*

vembre 1873[1]. Dans cette brochure M. d'H. attaque le jugement porté par notre collaborateur, M. Specht, sur la valeur des deux traductions que M. Julien et M. Pauthier ont données simultanément du *San-tseu-King*. Il ne nous appartient pas d'entrer dans le fond de ce débat. M. Specht défendra son opinion soit dans notre Journal, comme il le fait dès aujourd'hui, soit plus au long dans une publication à part. Mais après avoir lu le travail de M. d'H., nous nous sommes reporté à l'article incriminé, et nous avons été surpris de voir que le texte de notre collaborateur a été tronqué deux fois.

M. d'H., pour relever une erreur de M. Specht, cite le passage suivant de son article. « Jusqu'à présent, continue l'écrivain de la *Revue critique*, on ne connaissait en Europe » que le texte du *San-tseu-King*. M. Pauthier est le premier qui ait donné une version » complète du texte et du commentaire. » Ceci est encore une erreur. Il existe une traduction russe du *San-tseu-King* et de son commentaire en entier, due au moine Hyacinthe Bitchourin, sinologue de premier ordre, comme on le sait.

Le passage *in extenso* de notre collaborateur est : « Jusqu'à présent on ne connaissait » en Europe que le texte du San-tseu-King, *dont il a été fait des traductions dans plusieurs* » *langues*..... » M. d'H. a omis les mots en italiques.

L'autre endroit a rapport aux renseignements historiques qu'on peut tirer du San-tseu-King. M. Specht avait dit : « Le résumé de l'histoire de la Chine, qui vient ensuite, nous » montre cette contrée, à diverses époques, partagée en royaumes distincts. *L'histoire de* » *chacun de ces royaumes y est étudiée séparément*. On voit ainsi sous son vrai jour la marche » des événements politiques dans cette vaste contrée, que nous considérions jusqu'à pré- » sent comme ayant presque toujours été sous la domination d'une suite de souverains » qui, depuis Foûh-hi (3468 av. J.-C.) jusqu'à l'empereur actuel, se seraient succédé sans » interruption, formant plusieurs dynasties consécutives. Quelque abrégé que soit cet » exposé, il complète le peu de renseignements que nous possédions sur les révolutions de » la Chine. »

M. d'H. reproduit ce passage, et il ajoute : « Ceci est à peu près comme si quelqu'un, » annonçant une traduction française du *De viris*, apprenait à tous ceux qui ne savent pas » le latin qu'ils vont enfin connaître les événements de l'histoire romaine, enveloppés de » ténèbres jusqu'à ce jour. » M. d'H. a omis la phrase que nous avons imprimée en italiques. Il dit plus loin que l'histoire des dynasties corégnantes de la Chine est connue : raison de plus pour ne point mutiler (sans en prévenir le lecteur) le passage qu'il reproduit.

La *Revue critique* a trop souvent protesté, lorsqu'il s'agissait des autres, contre cette manière de citer, pour qu'elle n'ait pas le droit de la signaler quand elle est mise en usage sur ses propres articles.

Nous ajouterons encore un mot. Il est loisible à M. d'H. de donner à l'article de notre collaborateur une portée générale qu'il n'avait point l'intention de lui donner. Mais pour la *Revue critique* il ne saurait être question de fournir, après la mort des deux adversaires, un supplément, désormais sans intérêt, à une polémique regrettable qui a duré quarante ans. Nous avons d'ailleurs peine à comprendre comment, à propos d'un article sur les mérites respectifs de deux traductions du *San-tseu-King*, dues l'une comme l'autre à un savant français, il peut être parlé d'attaque ou de défense « de nos gloires nationales ».

Messieurs les Directeurs,

La *Revue critique* ayant inséré un article de moi sur deux traductions du *San-tseu-King*, M. d'Hervey de Saint-Denys a voulu y voir une attaque préméditée contre feu M. Julien et une apologie de feu M. Pauthier, et s'est empressé de faire paraître une brochure dans laquelle il réfute systématiquement chacun des points de mon article. Je répondrai en détail à cette brochure; mais auparavant, je crois devoir protester ici contre la méthode de critique et de controverse qu'a suivie M. d'H. Pour l'apprécier, point n'est besoin d'être sinologue : c'est ce que M. d'H. me paraît avoir oublié.

M. Julien rendant un passage chinois par « *Meng-tseu a étudié sous la direction*

---

1. Paris. Leroux. 1873.

» *de Tseu-sse* », j'ai fait observer qu'il y avait là un grossier anachronisme, attendu que Tseu-sse est mort bien avant la naissance de Meng-tseu, et j'ai ajouté que M. Pauthier avait eu raison de traduire « *Meng-tseu en reçut la succession*[1] » *des disciples de Tseu-sse* ». Pour la vérification de mon assertion, je renvoyais à Rémusat et à Legge. Or, voici ce que m'objecte M. d'H. « J'en demande bien pardon à M. Ed. Specht, mais ayant voulu recourir aux deux autorités citées, je n'ai rien trouvé dans les endroits indiqués de nature à faire condamner M. Julien. Je lis, au contraire, dans les *Nouveaux mélanges* d'Abel Rémusat, T. II, p. 116, que « Meng-tseu mérita d'être inscrit au nombre des disciples de Tseu-» sse, petit-fils et digne imitateur de Confucius. » Et dans la vie de Meng-tseu, par James Legge (Prolegomena ch. II, 4) « many have affirmed that he sat as a » pupil at the feet of Tsze-sze, the grandson of Confucius. We are told this » by Chaou-ke, whose words are : as he grew up, he studied under Tsze-» sze. »

J'en demande à mon tour bien pardon à M. d'H., mais si l'on ouvre les *Nouveaux mélanges* de Rémusat, T. II, p. 114, on y lit : « Il (Tseu-sse) mourut à » 62 ans, 26 ans après Confucius, par conséquent vers 453 av. J.-C. »; p. 117: « Il (Meng-tseu) mourut vers l'an 314 av. J.-C. à l'âge de 84 ans » ; et enfin T. II, p. 116 : « Par le progrès qu'il (Meng-tseu) fit dans l'intelligence de ces » livres si respectés, il mérita d'être inscrit au nombre des disciples de Tseu-» sse. »

Qu'en pense M. d'H.? Évidemment il admet que la phrase de Rémusat signifie : Meng-tseu fut l'élève de Tseu-sse 80 ans environ après la mort de Tseu-sse.

Si maintenant nous ouvrons Legge, à l'endroit cité, voici ce que nous lisons : « *Can anything be ascertained of the instructor or instructors of Mencius? The reply* » *to this inquiry must be substantially in the negative*, THOUGH many have affirmed » that he sat as a pupil at the feet of Tsze-sze, the grandson of Confucius. We » are told this by Chaou-k'e, whose words are : — « As he grew up, he studied » under Tsze-sze, *acquired all the knowledge taught by* « *The Learned,* » *and be-* » *came thoroughly acquainted with* « *The five* KING » *being more especially distin-* » *guished for his mastery of the She and the Shoo.* » *A reference to dates, however,* » *shows that this must be incorrect.* »

M. d'H. est-il sûr de n'avoir RIEN trouvé dans ce passage de nature à faire condamner M. Julien ? Quoi ! Pas même le THOUGH ?[2].

---

1. Il s'agit de la doctrine de Confucius.

2. Après la citation anglaise, M. d'H. poursuit en ces termes : « Je sais bien qu'on a discuté la question de savoir si cette assertion n'était pas erronée, et si l'époque où Meng-tseu fit ses études n'était pas inconciliable avec le temps où vécut Tseu-sse ; mais ni M. Pauthier ni M. Julien ne sont les auteurs du San-tseu-King, ni l'un ni l'autre n'est responsable des erreurs que ce livre peut contenir. Leur devoir comme traducteurs était uniquement de nous donner une version fidèle et le texte chinois dit en propres termes « Meng-tseu étudia dans l'école de Tseu-sse ».

La phrase en question est la reproduction presque textuelle d'un passage de Sse-ma-thsian : ce dernier avait écrit : *Cheou nie tseu-sse tchi men-jin,* mot à mot, *être instruit (des) disciples de Tseu-sse,* tandis que l'auteur du commentaire du *San-tseu-King* écrit *Cheou nie yu tseu-sse tchi men,* mot à mot : *être instruit dans l'école de Tseu-sse.* La différence consiste

En deuxième lieu, M. d'H., critiquant un passage de la traduction de M. Pauthier, s'exprime en ces termes : « Poursuivant l'idée que Touh-poh (To-pa) » était une individualité, il (M. Pauthier) a complété le contre-sens général de » la phrase en jouant sur le mot français *s'élever* pour donner au caractère *Ki* » (Basile : *s'élever, surgere,* Morrison : *to raise, to take origin;* Goncalvès : *principiar*) » la signification de *educari*, qu'il n'a jamais » après quoi il ajoute en note : « Lors » même que ce ne serait pas le sens d'*educari*, mais celui de *grandir* que M. Pau- » thier aurait attaché au caractère *Ki*, on va voir que ce dernier sens ne serait » pas davantage applicable à la phrase que nous analysons. »

Or la phrase de M. Pauthier qui donne lieu à cette dissertation est la suivante : « Touh-poh (descendant des anciens tartares Toung-hou) s'éleva[1] à Soh-mo » (province de Chân-sî). »

Mon respect pour le bon sens du lecteur m'interdit tout commentaire.

Édouard SPECHT.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 13 février 1874.

M. Le Blant lit un mémoire intitulé : *Les martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps.* Un trait fréquemment reproduit dans le récit de la mort des martyrs a frappé les savants des deux derniers siècles. On s'est demandé comment il se fait qu'on voie dans ces récits des saints jetés dans les flammes, dans les flots, ou livrés aux bêtes, qui sont sauvés par miracle, tandis que la protection divine leur manque dès que le bourreau les frappe avec le fer. M. Le Blant cherche la solution de ce problème dans l'étude des idées répandues autrefois sur les fins dernières de l'homme. Les païens croyaient que les âmes des hommes qui n'avaient pas reçu la sépulture erraient misérables, privées du repos suprême : aussi le désir d'être ensevelis les préoccupait-il parfois autant et plus que la mort : une scène de tempête décrite par Synésius encore païen montre cette pensée dominant ceux que menace le naufrage. La même crainte subsista pour d'autres motifs chez les chrétiens. On pensait que les hommes dont le corps était anéanti par le supplice seraient privés du bienfait de la résurrection. M. Le Blant cite,

---

en ce que le premier a mis *Men-jin* écolier, et le second *men,* mot qui signifie école, mais dans l'acception de doctrine.

Legge cite cette phrase avec les réflexions suivantes : « Sze ma Ts'een's account is that « Mencius studied with the disciples of Tsze-sze ». This may have been the case. There is nothing on the score of time to make it impossible, on even improbable ; but this is all that can be said about it. No famous names out of the school of Tsze-sze have been transmitted to posterity, and Mencius nowhere speaks as if he felt under special obligation to any instructor.» Si le devoir du traducteur est de donner une version fidèle du texte il ne fallait donc pas traduire comme l'a fait M. Julien « *Meng-tseu a étudié sous la direction de Tseu-sse* ».

1. M. d'H. invoque à propos du mot *ki* l'autorité du moine Hyacinthe Bitchourin qui a rendu ce mot par le russe *voznik*. Ce mot signifie précisément *s'éleva, se manifesta, parut* : M. d'H. traduit « étaient originaires »; c'est là une paraphrase.

entre autres témoignages antiques de cette croyance, un passage de Lactance qui dit que le Christ lui-même n'aurait pu ressusciter s'il n'eût choisi un genre de supplice qui ne détruisait pas son corps, et une inscription funéraire retrouvée par lui dans les papiers de Peiresc, dans laquelle une morte chrétienne supplie qu'on ne viole pas sa tombe et qu'on ne disperse pas ses restes, afin qu'elle puisse ressusciter quand viendra l'heure du jugement : VT POSIM SINE IMPEDIMENTO IN VITA REDIRE CVM VENERIT QVI IVDICATVRVS EST VIVOS ET MORTVOS. C'est à ce sentiment que M. Le Blant attribue la multiplication des récits qui montrent certains modes d'exécution échouant contre les martyrs. On ne voulait pas laisser croire que des victimes de la foi se trouvassent exclues de la béatitude promise, par un supplice qui aurait anéanti leur corps, comme la mort dans les flots, dans le bûcher ou sous la dent des bêtes féroces. Si l'on représentait comme infaillible l'emploi du fer contre les martyrs, c'est que le cadavre qui était demeuré entier dans le supplice pouvait ainsi, comme le dit Lactance, se relever un jour.

M. Jourdain continue la lecture de son mémoire sur la royauté et le droit populaire selon les docteurs scolastiques de France. On a vu dans la partie précédente quels préceptes moraux les écrivains de la première partie du moyen âge, jusqu'au 12e s., adressaient au souverain, et quel idéal ils se formaient d'un bon roi. Cet idéal, dit M. Jourdain, se trouva réalisé dans Louis IX. Au règne de ce roi, qui ne réglait sa conduite que sur l'équité et sur le bien de ses sujets, correspond un nouveau développement des théories libérales en politique. Les doctrines d'Aristote se répandirent alors, et on les reconnaît dans les écrits de ce temps. Thomas d'Aquin distingue les 3 formes de gouvernement, monarchie, aristocratie, démocratie : à l'exemple d'Aristote, il demande un gouvernement mixte, qui réunisse les avantages des 3 formes simples par l'institution d'un prince assisté d'un petit nombre de grands choisis dans toutes les classes de la population. Cette tendance à l'établissement d'une sorte de gouvernement constitutionnel produit bientôt son effet : en 1302 se réunit la première assemblée d'états généraux. A ce moment même, il est vrai, le règne despotique de Philippe le bel paraît suspendre ce mouvement libéral des idées. Deux écrivains, Pierre Dubois et Buridan, s'attachent alors à développer la théorie du pouvoir absolu ; le premier met sans ménagement la vie des sujets à la disposition du prince pour les guerres qu'il peut avoir à entreprendre dans son intérêt personnel; le second expose, en faveur de l'hérédité de la couronne, les mêmes arguments qui ont été présentés depuis par Bossuet. Mais à côté d'eux d'autres voix s'élevaient pour réclamer les droits de la nation. Jean Scot considère le consentement du peuple comme la base de l'autorité politique. Marsile de Padoue, qui avait été recteur de l'université de Paris en 1312, présente dans son *Defensor pacis*, en 1324, des théories vraiment démocratiques : il attribue le pouvoir législatif à l'universalité du peuple, et le pouvoir exécutif à un monarque élu : l'ouvrage de Marsile fut traduit en français et trouva des disciples en France. Le livre de N. Oresme, de la mutation de la monnaie, respire la haine de la tyrannie; les mêmes sentiments étaient sans doute professés dans les leçons qui furent faites à l'université de

Paris, en 1348, par Me Nic. d'Autricourt, sur la *Politique* d'Aristote, et dont la hardiesse attira à leur auteur une condamnation en Sorbonne. — En résumé, dit M. Jourdain, on voit que moins de 50 ans après le gouvernement absolu de Philippe le bel il y avait en France un fonds de doctrines libérales et même démocratiques.

Divers ouvrages sont offerts à l'académie. Celui de M. Schliemann sur les antiquités troyennes (éd. allemande), comprenant la reproduction photographique d'un grand nombre d'objets découverts par l'auteur dans ses fouilles de la Troade, est transmis à l'académie par M. Barthélemy S. Hilaire, dont une lettre est jointe à cet envoi. M. D'Avezac fait hommage au nom de l'auteur, M. le cte Hyacinthe de Charencey, d'un mémoire intitulé : *De quelques idées symboliques se rattachant au nom des douze fils de Jacob* (Paris 1874, 104 p. 8°). M. L. Renier offre de la part de l'auteur une brochure intitulée : *Desiderata du* CORPVS INSCRIPTIONVM LATINARVM *de l'académie de Berlin* (*t. III*). — *Notice pouvant servir de premier supplément.* — *Le musée épigraphique de Pest,* par M. Ernest Desjardins (Paris 1874, in-folio).

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 7 février 1874.

M. Metzger, élève de l'École des Hautes-Études, est admis comme membre de la Société. — M. Bergaigne reconnaît dans certaines formes d'impératifs comme *bhára*, *ēdhi* d'anciennes formations nominales. — M. Halévy termine son mémoire sur Asmodée et sur l'âge et la géographie de l'Avesta. D'après M. Halévy, la rédaction de l'Avesta ne serait pas antérieure au 1er siècle avant Jésus-Christ : il appuie cette conclusion sur les noms géographiques cités dans les livres zends et qui supposent l'établissement d'une population arienne en Arménie. MM. Robiou et Oppert s'élèvent contre ces conclusions. — M. Bielke lit une note sur les récentes acquisitions assyriennes du Musée Britannique. — M. Bréal reconnaît dans certains verbes latins comme *instaurare*, *insurgere,* une préposition correspondant à ἀνά, et non à ἐνί. — Il propose de lire : *Enom Lases juvate,* au lieu de *Enos Lases juvate,* au commencement du chant des Arvales.

ERRATA.

N° 5, p. 75, l. 3, au lieu de *Sélim,* lisez : *Mahomet.*

N° 7, p. 109, l. 19. Supprimez les mots : « Je n'ai jamais dit que ce traité » avait donné à Louis toute l'Alsace et toute la Lorraine », ainsi que la première phrase de la note : « Ces erreurs sont toutes personnelles à M. Z., et il fait tort » aux érudits français et belges en en rejetant sur eux la responsabilité. » — Ces deux phrases répondaient à deux phrases de M. Z., qui ont été effacées par lui sur l'épreuve imprimée de sa réponse. Préoccupé d'autres modifications plus importantes, je ne m'étais pas aperçu de ce changement.

G. M.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archives historiques du département de la Gironde. T. 13. In-4°, 232 p. Paris (Aubry).

—— du Poitou. T. 2. In-8°, vij-412 p. Poitiers (imp. Oudin).

Arneth (d') et **Geffroy** (A.). Marie-Antoinette. Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau. Publiée avec une introduction et des notes. 3 vol. Gr. in-8°, lxxij-1046 p. (Didot frères, fils et C°).

Bauer (G. A. L.). Bœtius u. Dante. In-4°, 44 p. Leipzig (Dürr). 2 fr.

Boase (G. C.) and **Courtney** (W. R.). Bibliotheca Cornubiensis : a Catalogue of the Writings etc of Cornishmen. Vol. I. Gr. in-8° cart. London (Longmans). 26 fr. 25

Bœttcher (C. J.). Germania sacra. Ein topograph. Führer durch die Kirchen- u. Schulgeschichte deutscher Lande. Zugleich e. Hilfsbuch für kirchengeschichtl. Ortskunde. 1. Hælfte. In-8°, xvj-560 p. Leipzig (J. Naumann). 5 fr. 35

Boudet (M.). Les tribunaux criminels et la justice révolutionnaire en Auvergne, d'après les minutes des greffes et des documents inédits. Les exécutés. In-8°, xv-309 p. Paris (Aubry).

Brüll (A.). Das Samaritanische Targum zum Pentateuch. Zum ersten Male in hebr. Quadratschrift nebst e. Anh. textkrit. Inhaltes hrsg. 2. Thl. Exodus. In-8°, 63 p. Frankfurt a. M. (Erras). 2 fr.

Brunton (T.). Thomas A-Kempis. Notes, matériaux et recherches sur l'auteur du livre de l'Imitation de Jésus-Christ. In-4°, 64 p. Paris (imp. Maréchal).

Demmin (A.). Histoire de la Céramique en planches phototypiques inaltérables, avec texte explicatif. L'Asie, l'Amérique, l'Afrique et l'Europe par ordre chronologique. Poteries opaques (faïences, etc.) et kaoliniques (porcelaines). Peintures sur lave. Emaux sur métaux. Vitraux et verreries. Mosaïques. Liv. 84 à 87. In-fol. 4 p. et 8 pl. Paris (lib. Renouard).

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines d'après les textes et les documents. Ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. C. Daremberg et E. Saglio. 2° fascicule. In-4° à 2 col. p. 161 à 320 avec 195 gr. Paris (Hachette et C°). 5 fr.

Genthe (H.). Index commentationum Sophoclearum ab anno 1836 editarum triplex. (Lexici Sophoclei quod Ellendtius composuit supplementum). In-8°, vj-134 p. Berlin (Borntræger). 4 fr.

Geschichte d. Wissenschaften in Deutschland. Neuere Zeit. 10. Bd. 2. Abth. In-8°. München (Oldenburg). 6 fr. 50
Vol. I à X, 2. XI et XII. 115 fr. 80

Gœring (C.). System der kritischen Philosophie. 1. Thl. In-8°, viij-314 p. Leipzig (Veit et C°). 6 fr.

Handelmann (H.) u. **Pansch** (A.). Moorleichenfunde in Schleswig-Holstein, mit 2 (photolith.) Taf. In-8°, 33 p. Kiel (Schwers). 2 fr. 75

Heyder (C.). Die Lehre v. den Ideen m. e. Reihe v. Untersuchungen üb. Geschichte u. Theorie derselben. 1. Abth. zur Geschichte der Ideenlehre. In-8°, x-410 p. Frankfurt a. M. (Heyder et Zimmer). 10 fr. 75

Hogarth's Works. With Life and Anecdotal Descriptions of his Pictures. By J. Ireland and J. Nichols. The whole of the Plates reduced in exact fac-simile of the Originals. 3 vol. in-8°, 960 p. cart. London (Chatto et W.). 28 fr. 15

Inman (T.). Ancient Faiths embodied in Ancient Names. 2d Edit. Vol. II. In-8° cart. London (Trübner et C°). 37 fr. 50

Mælhy (J.). Observationes de Drusi atque Mæcenatis Epicediis deque Taciteo dialogo criticæ. In-4°, 26 p. Basel (Schneider). 1 fr. 10

Ponton d'Amécourt (G. de). Description raisonnée des monnaies mérovingiennes de Chalon-sur-Saône. Gr. in-8°, 120 p. et 5 pl. Paris (58, rue de l'Université).

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés* : M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem*, *ille iste*, *qui hic*; A. BARTH, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 9 Huitième année 28 Février 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

Literarisches Centralblatt, N° 7, 14 février. HÜLSENBECK, Das rœmische Kastell Aliso. Paderborn, 1873, Schœningh. In-8°, 176 p. (les vestiges de cette forteresse se trouveraient à Elsen près de Paderborn). — PRUTZ, Radewin's Fortsetzung der Gesta Friderici imperatoris des Otto von Freising. Dantzig, 1873, Kafemann. In-8°, 70 p. (cette intéressante brochure démontre que Radewin — l'auteur adopte cette forme de préférence à Ragewin — n'a fait que copier les auteurs anciens : ainsi dans sa description de Henri le Lion et du duc Welf, il imite le Caton et le Jugurtha de Salluste; le récit des guerres de Frédéric Ier en Lombardie est une reproduction presque textuelle du récit des guerres judéo-romaines dans Josèphe, etc.). — EBERTY, Geschichte des preussischen Staates 7. Bd. 1815-1871. Breslau, 1873, Trewendt. In-8°, 655 p. (ce volume termine l'excellent ouvrage). — WOLF, Lucas Geiskofler und seine Selbstbiographie. 1550-1620. Wien, 1873, Braumüller. In-8°, iv-211 p. (tableau animé de la bourgeoisie de l'époque). — JAGEMANN, Die Daraufgabe (Arrha). Berlin, 1873, Guttentag. In-8°, xiij-177 p. (l'auteur a suivi une mauvaise méthode).

Wissenschaftliche Monats-Blætter, 1873, n° 5. BASTIAN, Ethnologische Forschungen. 2. Bd. Iena, Costenoble. In-8°, xxij-375 p. — Mittheilungen aus der histor. Literatur, red. v. FOSS. Jahrg. I, Heft 1-2. Berlin, Gærtner. — CURTIUS, Griechische Schulgrammatik. 10. Aufl. Unter Mitwirkung v. GERTH. Prag, Tempsky. In-8°, viij-392 p.

—— N° 6. OBERMÜLLER, Die Herkunft der Sekler und die atlantidisch-indische oder Zigeuner-Race. Wien, Brüder Winter. In-8°, 19 p. — Homeri Odyssea. Ed. LA ROCHE. Pars prior, xlviij-283 p. Pars post. 358 p.; Homeri Ilias. Ed. LA ROCHE. Pars prior, vj-361 p. Lipsiæ, Teubner.

—— N° 7. ROSENKRANTZ, Von Magdeburg bis Kœnigsberg. Berlin, Heimanns Verl. In-8°, 487 p. — MEISSNER, Untersuchungen über Shakespeare's Sturm. Dessau, Reissner. In-8°, 149 p. — Cultur- und Zeitfragen : zur Reform des juristischen Studiums.

—— N° 8. BAUMANN, Philosophie als Orientirung über die Welt. Leipzig, Hirzel. In-8°, 506 p. — DROSSBACH, Ueber die verschiedenen Grade der Intelligenz und Sittlichkeit in der Natur. Berlin, Henschel. In-8°, 114 p. — OPPENHEIM, Bened. Franz Leo Waldeck. Berlin, Oppenheim. In-8°, 279 p. — SIMONS, Aus altrœmischer Zeit. Berlin, Gebr. Pætel. In-4°, 70 p. — TOBIEN, Denkwürdigkeiten aus der Vergangenheit Westphalens. Bd. I, Elberfeld, Volkmann, in-8°, vj-299 et viij p.; Bd. II, *Ibid.* Hartmann, iv-83 p. — WAITZ, Die Formeln der deutschen Kœnigs- und der rœmischen Kaiser-Kronung vom xten bis zum xiiten Jahrh. Gœttingen, Dieterich. In-4°, 92 p. — HUNNIUS, Das Leben Fénélon's. Gotha, Perthes. In-8°, xiv-158 p. — V. SPRUNER'S Hand-Atlas für die Geschichte des Mittelalters und der neueren Zeit. 3. Aufl. bearb. v. MENKE. Gotha, Perthes. 23 Liefg. — KRAUS, Roma sotterranea. Freiburg im Breisgau, Herder. In-8°, xxviij-578 p. — KREYSSIG, Ueber die französische Geistesbewegung im neunzehnten Jahrh. Berlin, Nicolai. In-8°, xj-141 p. — STRODTMANN, Das geistige Leben in Dænemark. Berlin, Gebr. Pætel. In-8°, xvj-339 p.

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. MARKHAM, February 1874 (Les nos de décembre et janvier ne nous sont pas parvenus).

The Bengal Famine (avec une carte des districts menacés par le fléau : historique des famines qui ont précédemment affligé l'Inde et indication des mesures prises pour combattre la famine actuelle). — The povindah trade (intéressant article sur le commerce des caravanes entre l'Inde et la Boukharie et le Caboul).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 28 Février — 1874

Sommaire : 26. Études indiennes, p. p. WEBER, t. XIII. — 27. E. HAVET, Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon. — 28. COMPARETTI, Virgile au moyen-âge. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

26. — **Indische Studien.** Beiträge für die Kunde des indischen Alterthums, herausgegeben von Dr Albrecht WEBER. XIII. Band. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1873. In-8°, 502 p. — Prix : 20 fr.

Ce nouveau volume des *Indische Studien* est tout entier de la main de l'éditeur. La forme fruste et peu achevée sous laquelle M. Weber a l'habitude de communiquer ses recherches au public ne doit pas nous empêcher de rendre hommage à son incomparable activité, à sa critique toujours en éveil et à ce don d'ubiquité qui lui permet de faire front à la fois sur tous les points de la ligne si étendue des études indiennes. Les délicats, qui veulent un certain fini jusque dans les choses d'érudition, peuvent éprouver parfois une sorte d'impatience devant ces pages qui ressemblent trop souvent à un étalage encombré ; les moins difficiles y souhaiteraient un peu plus de choix et une distinction plus sévère entre des notes de brouillon et une rédaction définitive. M. W. est un mineur habile et infatigable : il pousse ses galeries en tous les sens ; pas un filon ne lui échappe. Il ne se donne pas toujours le temps de transformer son minerai en lingots, mais il en fait l'essai avec une sagacité merveilleuse ; il le trie et le classe consciencieusement; la marchandise est toujours à son titre et de bon aloi ; seulement, pour que rien ne se perde, il nous livre quelquefois le déblai pardessus le marché. Cette manière de travailler et d'écouler pour ainsi dire ses produits au jour le jour présente du reste, à côté de quelques défauts, des avantages incontestables. M. W. n'est pas seulement un intrépide enregistreur de faits nouveaux, c'est aussi un interprète et un critique de premier ordre. Il est à la fois pétri de doute et prompt à l'hypothèse. Grâce à lui toutes les questions demeurent constamment ouvertes et la moindre occasion de les tenir au courant est aussitôt mise à profit. Il en résulte que son indispensable recueil présente en quelque sorte le bilan toujours exact et maintenu à jour de tout ce qui concerne l'archéologie indienne ou, plus proprement, védique. L'écueil inévitable est un certain désordre ; mais M. W. y remédie par des renvois multipliés et par des index qui sont des modèles d'exactitude et de bonne disposition.

Le volume XIII comprend quatre mémoires. Le premier traite du *Padapâtha* de la *Taittirîya samhitâ*. C'est une addition très-estimable à l'édition de cet ouvrage contenue dans les volumes XI et XII du même recueil. M. W. y soumet à une étude approfondie les prescriptions données sur le sujet par le *Taittirîya Prâtiçâkhya*, en les rapprochant de l'usage des textes et en les comparant avec la doctrine des autres *Prâtiçâkhyas* sur la même matière. Pour ne citer qu'un

exemple des considérations intéressantes et variées qu'il a su rattacher à ces données arides, j'indiquerai le relevé à la page 61 des verbes traités comme simples par la langue dès la plus haute antiquité, et qui en réalité n'en proviennent pas moins d'une racine verbale jointe à une préposition. La revue méthodique de toutes les anomalies, de toutes les particularités, soit orthographiques, soit grammaticales, que présente le texte de ce Veda est du reste un travail d'ensemble plus complet que tout ce qui a été fait jusqu'ici pour les autres *Samhitâs*. A la fin du mémoire un double appendice contient une liste d'errata pour le texte de la *Taittirîya Samhitâ* publié dans les deux volumes précédents, et des renseignements plus précis au sujet de la *Maitrâyanî-çâkhâ* que nous ne connaissions jusqu'ici que par les indications de M. Haug. Il en résulte que cet ouvrage, tout en participant aux caractères généraux du *Yajus Noir*, en est une rédaction parfaitement indépendante.

Le deuxième mémoire est la reproduction, avec un très-petit nombre de changements, de la traduction annotée du deuxième livre de l'*Atharva-Samhitâ*, déjà publiée par M. W. dans les comptes-rendus mensuels de l'Académie de Berlin, juin 1870.

Le troisième contient la suite de son exposé des cérémonies védiques, commencé dans le tome X, principalement d'après les sûtras du *Yajus Blanc*, autour desquels viennent se grouper les indications empruntées aux autres écrits rituels avec une abondance à laquelle il n'était donné sans doute qu'à M. W. d'atteindre. Cette suite traite de l'*Agnicayana*, c'est-à-dire de l'édification de l'autel pour les sacrifices du Soma.

Mais le morceau le plus important du volume est sans conteste le dernier, dans lequel M. W. a réuni et groupé les résultats que lui a donnés le dépouillement du *Mahâbhâshya* de Patanjali. Cet ouvrage, qui vient enfin d'être publié en entier dans l'Inde par Râjârâmaçâstrin et Bâlaçâstrin, a sur beaucoup d'autres le précieux avantage d'être à peu près daté, et cela suffit pour donner une valeur exceptionnelle aux indications historiques, soit directes, soit indirectes, qu'il peut contenir. D'un autre côté le petit nombre des exemplaires parvenus en Europe, et la nature même de ce vaste recueil d'arguties grammaticales, l'empêcheront toujours de se répandre parmi nous et, selon toute apparence, bien peu, même parmi les spécialistes, se sentiront le courage d'aborder directement l'étude de ses 1016 pages in-folio. C'est donc un service de premier ordre que M. W. a rendu aux études indiennes en soumettant à un premier triage le contenu du « Grand Commentaire », et il n'est que juste de dire que ce service, nul peut-être ne pouvait le rendre aussi bien que lui.

Il résulte de l'examen de M. W. que l'appréciation du *Mahâbhâshya* donnée il y a une douzaine d'années par Goldstücker dans son « Pâ*n*ini » se trouve pleinement confirmée et, en particulier, que le synchronisme découvert par ce savant et qui permet de placer la rédaction de l'ouvrage dans la deuxième moitié du IIe siècle avant notre ère, s'il ne s'impose plus avec la même rigueur, reste somme toute debout. Du moins M. W. n'a-t-il pas trouvé de nouveaux faits décisifs en faveur des doutes émis par lui-même à cet égard, soit contre

Goldstücker, dans les *Indische Studien*, t. V, soit contre Ramk*rish*n*a* Gopal Bhandarkar, dans l'*Indian Antiquary*. Partout ailleurs que dans l'Inde, ce ne serait point là, à vrai dire, une date; mais ici c'en est une.

Bien que le *Mahâbhâshya*, relativement à sa masse, paraisse assez pauvre en données archéologiques et même grammaticales, et que d'autre part M. W. ne prétende donner que les résultats sommaires et nullement complets d'un premier examen, la moisson de faits nouveaux et intéressants qu'il a recueillis et soigneusement groupés n'en est pas moins très-abondante. Je n'essaierai pas de le suivre dans le détail, même de loin; un pareil travail ne s'analyse pas. Il suffira de dire qu'il n'est peut-être pas un chapitre de l'histoire de la vieille littérature qui n'en reçoive quelque lumière. Il n'est plus possible de douter, par exemple, de l'existence d'une littérature dramatique assez développée dès l'époque de Patanjali. Le spectacle était relevé par des danses et par des chants; les sujets, à en juger par les exemples recueillis par M. W., étaient empruntés de préférence à la légende de K*rish*n*a*, et ainsi se trouve confirmée de la manière la plus brillante la supposition de Lassen que les origines du drame indien sont à chercher dans le culte de ce dieu, à peu près comme celles du drame grec se rattachent au culte de Bacchus. De même il y avait dès lors un ensemble de récits épiques répondant à peu près au *Mahâbhârata* et déjà placés, selon toute apparence, sous le nom de Vyâsa, tandis que les témoignages semblent manquer pour le *Râmâyana*.

Je ne puis m'empêcher de faire observer à cette occasion que la tendance actuelle de procéder par la preuve négative et de reculer aussi bas que possible la littérature profane de l'Inde risque d'aboutir à des résultats aussi exagérés en sens inverse que l'opinion d'autrefois qui à priori lui assignait une antiquité fabuleuse. Déjà les recherches de M. Hall ont établi qu'on était allé trop loin sous ce rapport pour la poésie raffinée de Kâlidâsa, et il se pourrait bien qu'il en fût de même pour celle qui semble l'avoir précédée : à force de s'enquérir de la plus basse limite assignable, on finit par se renfermer dans un espace dans lequel on étouffe. C'est en tous les cas un fait singulier, que chaque fois que nous rencontrons une énumération d'œuvres ou de genres littéraires, quelque chose qui ressemble à un catalogue, nous retrouvions à peu près les mêmes données, et on a peut-être un peu abusé de l'explication que dans ces cas les mêmes titres désignent des œuvres tout à fait différentes. Ne suffirait-il pas d'admettre, comme les faits nous y obligent du reste, que ces œuvres ont considérablement varié, qu'à travers de longues époques et dans un pays qui n'a jamais eu la notion bien exacte du livre en tant que production personnelle, elles ont, pour m'exprimer ainsi, fait la boule de neige, et cela à un degré inconnu dans nos littératures ? Il en est particulièrement ainsi du *Mahâbhârata*, pour lequel la recherche d'une limite supérieure un peu précise me paraît à peu près chimérique. Les inductions tirées de la différence des idées et des coutumes, ce qu'on appelle en général les preuves internes, ne comportent pas toujours la rigueur qu'on veut bien leur prêter. L'Inde ne semble jamais avoir été réduite à une norme commune ni à

une seule et uniforme manière de penser. Vouloir d'ailleurs ramener les œuvres d'un passé si lointain et si imparfaitement connu à une chronologie purement logique, c'est supposer que ce passé lui-même a été logique et conséquent dans toutes ses manifestations : or c'est là une supposition que l'expérience de l'histoire n'autorise guère. C'est ainsi qu'on a attaché, et avec raison, une grande importance au fait que beaucoup de légendes de l'épopée se retrouvent dans les écrits védiques et, dans ce cas, presque toujours sous une forme bien différente. On en a conclu que la forme védique est régulièrement et forcément la plus ancienne. Mais à quels résultats n'arriverions-nous pas par exemple pour notre moyen-âge, si, en l'absence de toute chronologie positive, nous entreprenions d'y réduire toutes choses à l'unique échelle de la littérature scholastique ? Or les neuf dixièmes du Véda sont de la littérature scholastique. Pour ne citer qu'un cas, j'ai quelque peine à croire que le K*rish*n*a* Devakîputra de la *Chândogyâ upanishad* soit réellement une figure plus ancienne que le K*rish*n*a* épique, et il en est ainsi de bien d'autres. Je ne serais donc pas aussi disposé qu'on l'est d'ordinaire à tenir pour interpolée la mention du *Mahâbhârata* qui se trouve dans les *Grihyasûtras* d'Açvalâyana et, à tout prendre, puisqu'il faut bien se représenter les choses comme s'étant passées d'une certaine façon, c'est encore l'exposition faite autrefois et maintenue jusqu'à ces derniers temps par Lassen, qui me semble s'accorder le mieux avec l'ensemble des faits.

A. Barth.

---

27. — **Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon,** par Ernest Havet. Paris, Hachette, 1873. In-8°, 78 p.

Ce mémoire, qui a été lu par M. E. Havet devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à la séance du 12 septembre 1873 et aux séances suivantes, est suivi de trois notes développées où M. H. discute la date des vers 96-294 et 489-817 du livre III des oracles Sibyllins, l'authenticité du περὶ Ἰουδαίων attribué à Alexandre le Polyistor et celle des fragments sur les Juifs attribués à divers écrivains grecs.

M. H. essaye d'établir que rien n'indique que le Bérose de Vitruve, Sénèque et Pline ait écrit ce que nous lisons sous ce nom dans Eusèbe ; que le livre attribué à Alexandre le Polyistor, d'après lequel Eusèbe cite Bérose, n'est pas authentique ; que Joseph ne cite probablement Bérose que d'après le même livre ; que les autres témoignages où Bérose est cité ne portent pas sur les récits transmis par Joseph et Eusèbe ; que les récits de Manéthon, qui ne sont cités par personne avant Joseph, ont été, ainsi que ceux de Bérose, composés à une époque très-postérieure au temps auquel on les rapporte. M. H. regarde comme peu probable que la section II du livre III des oracles sibyllins (éd. Alexandre) remonte jusqu'au second siècle avant notre ère. Il conteste qu'Alexandre le Polyistor se soit avisé de composer sur les Juifs un livre de judaïsant. Enfin le περὶ εὐσεβείας attribué à Théophraste ne lui paraît pas authentique, parce qu'il lui semble peu

probable, vu les opinions attribuées à Théophraste d'après son livre sur la richesse (Cicéron. *De off.* II, 16), que ce philosophe ait pu assimuler la zoophagie à l'anthropophagie.

La critique très-méthodique et très-serrée de M. H. prête le flanc à quelques objections qu'il ne se dissimule pas lui-même : car il n'en donne les résultats que comme probables. Il est en effet difficile de démontrer (dans le sens rigoureux et propre du mot) par des arguments intrinsèques que des ouvrages dont nous n'avons que des extraits et des fragments ne sont pas authentiques. Les arguments intrinsèques ne peuvent être fondés que sur des vraisemblances; et *conclusio semper sequitur debiliorem partem.* Quant aux arguments extrinsèques, le silence est un argument de peu de valeur : il est en effet extraordinaire que Diodore de Sicile n'ait pas connu Manéthon; mais mille causes diverses, qu'il est impossible de deviner, ont pu faire que le livre attribué à Manéthon n'ait pas été connu de Diodore ou n'ait pas été mentionné par lui. Néanmoins les difficultés soulevées par M. H. semblent sérieuses : on ne pourra plus se servir du témoignage de Bérose et de Manéthon sans le discuter; et jusqu'à présent on ne paraît pas y avoir pensé. L'impression qui résulte du mémoire de M. Havet c'est que l'authenticité des Βαβυλωνιακά et des Αἰγυπτιακά est fort suspecte.

Je dois signaler une conjecture, qui me semble fort plausible, proposée par M. H. sur le passage suivant de Théophraste dans Porphyre (de abstinentia II, 26) : Καίτοι Σύρων μὲν Ἰουδαῖοι διὰ τὴν ἐξ ἀρχῆς θυσίαν ἔτι καὶ νῦν, φησὶν ὁ Θεόφραστος, ζωοθυτοῦντες (dans les manuscrits d'Eusèbe (Gaisford) ζωοθυτούντων), εἰ τὸν αὐτὸν ἡμᾶς τρόπον τις κελεύοι θύειν, ἀποσταίημεν ἂν τῆς πράξεως. M. H. pense que ζωοθυτούντων est la leçon primitive et que Ἰουδαῖοι est une glose intercalée dans le texte.

En somme, le mémoire de M. Havet est tout à fait digne de l'attention de ceux qui s'occupent d'histoire ancienne.

Charles THUROT.

---

28. — **Virgilio nel medio evo,** per Domenico COMPARETTI. In Livorno, coi tipi di Fr. Vigo. 1872. In-8°, 2 voll. xiv-313 et 310 p. — Prix : 20 fr.

Les œuvres de Virgile, surtout les Bucoliques et l'Énéide, ont été pendant tout le moyen-âge la base de l'enseignement grammatical, de la culture littéraire et de l'éducation poétique. Savoir la grammaire et connaître Virgile sont deux expressions presque synonymes; tout écrivain qui se pique de quelque élégance orne de citations virgiliennes ses ouvrages en prose; et bien que l'imitation des versificateurs latins du moyen-âge (je parle des meilleurs) se soit souvent adressée à Lucain ou à Stace, le grand modèle est toujours resté Virgile. Aux yeux des hommes de ce temps, le chantre d'Énée n'est pas seulement un poète: c'est un philosophe profond, un moraliste infaillible, un savant universel. Sous la lettre de ses vers se cachent des mystères de sagesse et des trésors d'instruction; son grand poème tout entier n'est qu'une allégorie qui révèle aux initiés de surprenants secrets. Il

apparaît comme un personnage presque surnaturel, si bien qu'on le rattache au moins indirectement à ce christianisme qui seul lui a manqué pour atteindre la perfection complète. Inspiré à son insu, suivant les uns, ayant conscience de sa prophétie suivant les autres, il a prédit dans la IVe Eglogue la venue prochaine du Messie. Aussi son livre vénéré est-il regardé comme ayant encore des vertus prophétiques : on le consulte, en l'ouvrant au hasard, pour savoir l'avenir, comme on fait de la Bible. Dans tout le monde des clercs, qui ont appris le latin dans ses œuvres, Virgile conserve pendant tout le moyen-âge cette auréole sans pareille.

Toute cette tradition vient de l'antiquité; le moyen-âge s'est à peu près borné à la transmettre pour ainsi dire mécaniquement, sans la pénétrer réellement de son esprit. C'est le sentiment du peuple romain, le goût des critiques, l'admiration éclairée des connaisseurs, qui ont donné à Virgile ce rang de poète souverain que les siècles suivants lui ont maintenu sans discussion. C'est dans les écoles de Rome qu'il a commencé d'être employé comme la base de l'enseignement grammatical et littéraire. Ce sont les commentateurs de la décadence, les Servius, les Macrobe, les Fulgence qui ont découvert les trésors de science et les arcanes de doctrine cachés dans ses vers. Ce sont les Pères de l'Église qui ont reconnu le Christ dans l'enfant merveilleux de l'Eglogue à Pollion. Il n'y a pas jusqu'aux *sortes virgilianae* qui n'aient été employées dès le second siècle de notre ère. Ici comme dans tant d'autres cas, le moyen-âge a été presque purement passif : il a repris et répète les formules toutes faites que l'antiquité à son déclin avait substituées aux réalités vivantes des grandes époques antérieures. La Renaissance a été en bien des points un retour non pas seulement au delà du moyen-âge, mais au delà des derniers siècles de l'antiquité : elle est remontée directement aux sources, elle a demandé aux formules leur raison d'être, et elle a détruit le charme étrange et stupéfiant qui depuis mille ans pesait sur l'esprit. Elle commence à vrai dire au moment où des hommes indépendants essaient de se rendre compte des choses par eux-mêmes au lieu de s'en tenir aux mots qu'ils ont appris : dans le cas qui nous occupe, elle s'annonce magnifiquement avec Dante, qui, tout en voyant encore Virgile, par bien des côtés, à travers les formules et les préjugés de son temps, le comprend et le *sent*, en quelques points, avec une grande et vivante originalité. M. Comparetti a écrit sur le Virgile de Dante un chapitre excellent et profond, l'un des meilleurs de son livre, et où il fait saisir ce que j'indique ici : Dante a compris et aimé, adoré Virgile, non plus comme l'idole inerte de la tradition scholastique, mais comme *poète national italien* et comme *maître de style*. La grande âme du poète florentin s'est élevée ici comme ailleurs à une hauteur prodigieuse au-dessus de ses contemporains, qui ont subi son ascendant sans bien s'en rendre compte. Ses commentateurs anciens ne le comprennent guère mieux que les autres ne comprenaient Virgile ; et ce n'est que plus tard que la tradition virgilienne des écoles du moyen-âge a réellement disparu pour faire place d'abord à l'admiration tout artistique, puis au jugement historique.

Le Virgile scholastique, transmis au moyen-âge par l'antiquité, n'a pas réellement d'histoire. D'un bout à l'autre de la période médiévale, nous trouvons les mêmes anecdotes, les mêmes jugements, les mêmes phrases. Mais le moyen-âge, à côté du Virgile auteur de l'Énéide et des églogues, connaît un autre Virgile, un merveilleux enchanteur, doué d'une science et d'une puissance divines selon les uns, diaboliques selon les autres, sur lequel une légende de plus en plus fantastique se déroule chez les divers peuples de l'Europe du XIIe au XVe siècle. Entre ces deux personnages, le poète et le magicien, il n'y a guère que le nom de commun. Le premier est connu par ses poèmes et les commentaires auxquels ils ont donné lieu; le second n'est même donné nulle part comme poète. La vie de Virgile, de Donat, qui sert de base aux traditions scolastiques sur la biographie du poète, n'exerce aucune influence sur celle de l'enchanteur. Les deux traditions s'ignorent si complètement l'une l'autre qu'on s'est demandé s'il s'agissait bien du même Virgile dans toutes deux. Il n'en faut plus douter : un fait tout fortuit, le séjour de Virgile à Naples, sa mort dans cette ville, le culte dont son tombeau fut l'objet maintinrent son nom dans la mémoire du petit peuple napolitain, et bientôt ce nom fut introduit dans des récits populaires qui plus tard, précisément à cause de ce nom, frappèrent des voyageurs étrangers, furent recueillis en latin, transportés hors de leur berceau primitif, et devinrent le point de départ de tout un cycle fabuleux. M. C. a mis le doigt avec une science et une précision parfaites sur ce point d'attache entre le Virgile réel et le Virgile des *Faits merveilleux*. Mais par là même, si je ne me trompe, il a détruit l'unité de son livre. Jusqu'ici on pouvait croire que l'idée de l'omniscience, de la sagesse, de la vertu prophétique de Virgile avaient pu aller, en s'exagérant, jusqu'à produire le Virgile sorcier des légendes, et dans ce cas il était nécessaire, pour expliquer la tradition populaire, de suivre et d'étudier la tradition scolastique. Mais si les deux traditions ne se rejoignent en réalité que par une circonstance toute fortuite, qui remonte d'ailleurs plus haut que la formation de la tradition scolastique, il n'y a plus entre les deux de lien réel; elles ne s'éclairent plus l'une par l'autre. L'auteur se fait donc à mon avis illusion quand il écrit (p. viij) : « Le Virgile magicien n'est qu'un côté et » une phase dans l'histoire de la célébrité virgilienne, *et on le comprend mal si on* » *l'étudie séparé du reste*. C'est une idée qui à la vérité part du peuple, mais qui » pourtant se répand dans la région littéraire et savante, ce qui n'aurait pu » arriver si elle n'y avait trouvé des éléments homogènes [1]. » L'embarras même de cette phrase montre que l'auteur a eu conscience du peu de solidité de son raisonnement. Si les clercs ont écrit et répété les légendes populaires sur Virgile, c'est certainement d'abord parce qu'elles se présentaient sous un nom qui les recommandait à leur attention : mais là s'arrête l'influence du Virgile scholastique sur l'autre. Ils n'ont pas essayé de fondre les deux en un, et, avec cette passivité dont je parlais tout à l'heure, les mêmes auteurs qui racontent les histoires pro-

1. Voy. II, 19, le développement de cette thèse.

digieuses du Virgile napolitain parlent du Virgile poète dans les termes consacrés par l'École.

Cette étrange séparation des deux courants dans le même lit est sensible dans un ouvrage que M. Comparetti a fort habilement mis en relief, faute de mieux, comme formant entre le Virgile scholastique et le Virgile populaire un véritable intermédiaire : je veux parler du *Dolopathos*. Le texte latin de Jean de Haute-Seille, que vient de publier M. Œsterley (voy. *Romania* II, 481), permet d'apprécier, mieux que la traduction française de Herbert, le singulier esprit de l'auteur. Son Virgile, d'une science miraculeuse, a sans doute été emprunté par lui à une connaissance plus ou moins vague des légendes, et cependant il l'a très-nettement identifié au vrai Virgile en le faisant naître à Mantoue (qu'il met il est vrai en Sicile), et en le concevant surtout comme un maître accompli[1]. M. C. remarque aussi très-justement que « le cadre chronologique de son ouvrage a été » inventé comme l'exigeait l'introduction de ce personnage (il met l'histoire » qu'il raconte au temps d'Auguste). » Et cependant le Virgile de son roman et le Virgile de l'école restent au fond, dans son esprit, deux personnages profondément séparés. Quand un apôtre chrétien prêche la foi à Lucinius, l'élève de Virgile d'après le roman, il lui cite la quatrième églogue et des vers de l'Énéide absurdement rapportés à la Trinité ou à la Passion, il appelle à ce propos Virgile *noster*, « noster, inquam, quia nobiscum facit et sentit de Christo, » mais il n'a même pas l'idée de rappeler au roi que ce Virgile était son maître, — non plus qu'auparavant, quand on raconte l'instruction que Virgile donne à Lucinius, on ne dit mot de sa poésie. Et cependant il est introduit comme « ille famosissimus » poeta Virgilius, » mais l'effort de l'auteur pour fusionner les deux traditions n'a pas été plus loin. Même dans un esprit qui les connaissait toutes deux et qui voulait les concilier, elles restaient distinctes et hétérogènes.

Ce n'est là d'ailleurs qu'une critique sans grande importance, à laquelle je ne me serais pas aussi longuement arrêté si la mise en lumière de ce point n'était pas à mon avis indispensable pour la saine appréciation de la légende virgilienne. La petite violence que M. C. a faite ici aux vrais rapports des choses ne fait pas de tort à son livre. Il nous donne seulement en réalité deux ouvrages au lieu d'un, et comme ils sont tous deux extrêmement intéressants et remarquables, nous serions mal venus de nous en plaindre. Pour les faire, il fallait avoir étudié avec une égale profondeur la littérature de l'antiquité et celle du moyen-âge, et c'est une condition qui, bien rarement réalisée, l'est à un degré éminent chez le savant professeur de Florence : « Par suite de mes tendances, dit-il lui-même » (p. x), j'ai eu la chance de cultiver et d'aimer également ces deux branches » de l'érudition, qui ne me semblent pas aussi inconciliables qu'elles le paraissent » encore à d'autres..... J'ai donc cru que cette circonstance me rendait propre

1. Notons que les vers d'Herbert cités par M. C., où Virgile est si curieusement représenté comme un vrai *maître* du XIIIe siècle, sont ajoutés par le poète français : il n'y a rien de correspondant dans le latin.

» à entreprendre une œuvre de cette nature, dont je ne me suis pas d'ailleurs » dissimulé les difficultés. » En effet, l'une ou l'autre des deux parties du *Virgilio* auraient peut-être été exécutées aussi bien par d'autres savants, mais il s'en trouverait assurément bien peu qui fussent en état de les composer toutes deux.

Je passe rapidement sur la première : *Virgile dans la tradition littéraire jusqu'à Dante.* Les chapitres les plus intéressants, en dehors de ceux qui concernent Dante, sont les premiers, où l'auteur suit pas à pas, depuis les contemporains du poète jusqu'au triomphe du christianisme, l'impression produite par Virgile, les jugements auxquels il donna lieu et l'influence qu'il exerça. Il passe ensuite à l'examen de l'action que l'établissement de la religion nouvelle eut sur les études; il arrive ainsi à l'histoire de la place faite à Virgile dans l'enseignement et la littérature au moyen-âge. Il est difficile dans un travail de ce genre d'étudier Virgile en l'isolant des autres auteurs anciens : aussi les faits rassemblés par M. C. et les réflexions qu'ils lui suggèrent constituent-ils une contribution importante pour cette histoire des études classiques au moyen-âge qui manque encore à la science. Peut-être le savant auteur passe-t-il un peu vite sur le rôle immense de Virgile dans la poésie latine du moyen-âge, aussi bien que dans la culture intellectuelle de cette époque. On sent que ce sujet n'a pas pour lui un grand attrait, et je conviens qu'il est aride : mais ici, par exception, M. C. a laissé quelque chose à dire à ceux qui viendront après lui. Le roman d'*Eneas* de Benoît de Sainte-More, dont il parle, je ne sais trop pourquoi, dans la *seconde* partie de son livre, méritait peut-être aussi qu'il s'y arrêtât un peu plus longtemps, bien qu'il l'ait en peu de mots parfaitement apprécié. Les légendes relatives à l'origine troyenne de différents peuples ne sont pas les seules de ce genre qui proviennent de l'Énéide : toutes ces antiquités, parfois bizarres, qui sont laborieusement rassemblées dans les derniers livres du poème, ont servi de modèle à une foule de prétendues traditions populaires qui ont joué longtemps un grand rôle dans l'histoire nationale et locale de l'Europe, et ce point, placé un peu en dehors du sujet, a été laissé de côté par l'auteur. Son travail est d'ailleurs aussi distingué par l'érudition étendue, sobre et précise, que par les idées toujours originales et souvent importantes. Je voudrais en faire connaître et en discuter quelques-unes : je les réserve pour la fin de ce compte-rendu.

Le second volume, *Virgile dans la légende populaire,* sera plus remarqué et laissera dans la science une trace plus profonde encore que le premier, non-seulement parce qu'il contient plus de faits nouveaux et qu'il se distingue par une critique plus féconde, mais parce qu'il rencontrera un public plus préparé. Le nombre de ceux qui s'intéressent aux études classiques dans le moyen-âge est moins grand que celui des savants qui ont fait leur domaine familier des littératures vulgaires de cette époque et des légendes qui y foisonnent. La légende de Virgile a déjà occupé des érudits nombreux et estimables; cependant on peut dire que tout ce qu'on a écrit à ce sujet est à peu près comme s'il n'était pas devant le livre de M. Comparetti. Les faits, épars dans les ouvrages les plus divers de temps, de lieux et d'idiomes, sont recueillis avec une sûreté et une abondance auxquelles il est à peu près impossible de rien ajouter; ils sont pré-

sentés, groupés, caractérisés, avec une méthode parfaite, un jugement sûr, une clarté lumineuse. Toutes les fois qu'on aura à parler du Virgile fantastique du moyen-âge, il suffira désormais de renvoyer à ce livre magistral. Je vais essayer de donner une idée de son contenu.

C'est à Naples au XIIe siècle que la légende nous apparaît d'abord, recueillie et racontée indépendamment par deux témoins, Conrad de Querfurt et Gervais de Tilbury. Dans les récits qu'ils ont trouvés circulant dans le peuple napolitain et qu'ils ont répandus en les écrivant, Virgile n'est encore qu'un homme doué d'une science prodigieuse et l'employant surtout à rendre service à la ville de Naples. Il lui avait donné un palladium qui devait empêcher ses murailles d'être jamais détruites [1]; il avait fait un cheval de bronze qui préservait les chevaux de la ville, une mouche de bronze qui en chassait les mouches, une sangsue d'or qui avait exterminé les sangsues, fléau de Naples, un marché où la viande ne se gâtait pas; il avait relégué tous les serpents sous une porte du rempart; il avait tenu le Vésuve en respect pendant des siècles au moyen d'une statue magique malheureusement détruite; il avait creusé à Pouzzoles des bains merveilleux qui guérissaient toutes les maladies, et avait su faire en sorte, *arte mathematica*, que dans la fameuse *grotte* (c'est, comme on sait, un tunnel remontant à l'antiquité) qui y mène, on ne pût surprendre ni assassiner personne; son jardin merveilleux, où étaient plantées toutes les herbes médicinales, était clos par un mur d'air, invisible mais infranchissable; il avait aussi construit un pont aérien, sur lequel il se rendait partout où il voulait, etc. [2]. M. Comparetti, dont les investigations bien dirigées ont presque toujours été couronnées de succès, montre que toutes ces légendes ou bien ont leur point de départ dans des souvenirs réellement virgiliens, ou se rattachent à des monuments et à des objets qui existaient à Naples, ou se retrouvent dans d'autres pays et sont venus se grouper à Naples autour du nom de Virgile. C'est donc à Naples qu'a été le seul centre de formation de la légende virgilienne; mais elle s'est plus tard transportée à Rome. Là, comme le montre fort bien l'auteur, elle s'est fondue avec des légendes d'une autre origine, qui se rattachaient soit à des monuments de Rome, soit au souvenir toujours persistant de la grandeur romaine. Des œuvres qui paraissaient merveilleuses, des talismans que l'imagination populaire avait supposés pour s'expliquer la domination de Rome sur le monde, furent attribués à ce Virgile qui avait fait à Naples tant de prodiges, qui peut-être à Rome même avait laissé au moins un nom, et qui, pour quelques clercs, était bien connu comme chantre de la grandeur romaine et comme prophète du Christ. Une fois cette fusion des

---

1. Ce qui est bien curieux, et caractéristique pour le moyen-âge, c'est que Conrad de Querfurt, qui raconte cette histoire, était précisément venu à Naples pour abattre les murs par ordre d'Henri VI, et qu'il s'acquitta de cette mission. Il n'en croit pas moins au *palladium*, qui était un petit modèle de la ville enfermé dans une bouteille; il l'a même tenu dans ses mains, et s'il n'a pas empêché les Allemands de démanteler la ville, « forte » quia ampulla modicum fissa est, civitati nocuit. »

2. Ces derniers traits ne se trouvent pas dans Conrad ni dans Gervais, mais dans Al. Neckham, qui a dû les recueillir dans une source analogue aux récits de ces deux personnages.

légendes virgiliennes et des légendes romaines opérée (et M. C. fait très-bien voir qu'elle était fatale), Virgile entre dans le grand courant de la littérature romanesque du moyen-âge, et son histoire merveilleuse, se grossissant toujours, recevant de tous les côtés des affluents que l'auteur de ce livre à tous signalés et dont il a presque toujours découvert la source, finit par aboutir aux deux compilations extraordinaires par l'analyse desquelles se termine le livre, les *Faits merveilleux de Virgile* et la chronique de Jean d'Outremeuse. Le protecteur de Naples, le « mathématicien » subtil du XIIe siècle, est devenu un être complètement en dehors de l'humanité, moitié bienfaisant, moitié méchant, inspiré de Dieu pour les uns, ami du diable pour les autres, type à la fois du sage, du savant et du magicien. Le moyen-âge ne pouvait laisser se dérouler une pareille vie sans y faire figurer les femmes; il ne pouvait laisser échapper cette occasion d'illustrer une de ses idées favorites, que les femmes en savent plus que les plus savants et ont, quand elles veulent, raison des plus sages. De là le chapitre intitulé par M. Comparetti *Virgilio e il bel sesso*, et qui contient, outre ses aventures amoureuses, le récit des relations diverses, dont généralement on n'eut à se louer de part ni d'autre, qu'il eut avec des femmes.— Toutes ces histoires bizarres, créées ou amplifiées sous l'empire d'idées, de notions, de sentiments qui sont singulièrement loin de nous, sont aujourd'hui oubliées, et ne se retrouvent que dans des livres bien peu lus. Mais à l'endroit où la légende est née, autour du tombeau du poète, elle vit encore, bien que sensiblement effacée et diminuée; les pêcheurs de Naples savent que Virgile donnait ses leçons à la *Scuola di Virgilio*, rocher qui s'avance dans la mer au bas de la Mergellina; l'ouverture principale de la *grotte* de Pouzzoles passe encore pour la fenêtre par laquelle Virgile parlait à sa belle[1]; et à Lecce, sur les livres d'une paysanne, on a recueilli cette charmante chanson, qui conserve encore fraîche et vivante la mémoire du grand enchanteur, et par laquelle M. Comparetti termine son livre :

Diu! ci tanissi l'arte da Vargiliu!
'nnanti le porte to' 'nducìa lu mare,
Ca da li pisci me facìa pupillu
'mmienzu le riti to' enìa 'ncappare;
Ca di l'acelli me facìa cardillu;
'mmienzu lu piettu to' lu nitu a fare;
E suttu l'umbra de li to' capilli
Enìa de menzugiurnu a rrepusare[2].

Ce résumé est bien loin de donner une idée de la masse de faits si bien réunis et appréciés par M. Comparetti. Je cherche en vain ce que je pourrais ajouter ou reprendre à cet exposé aussi sobre que complet, à ce tableau si riche et si heureusement distribué. Quelques appréciations seulement peuvent, grâce

1. Cette bizarre attribution, que M. C. a entendue à Naples, m'a également été donnée par un cocher qui me conduisait sous la grotte; mais il en riait et ne paraissait pas croire à la réalité du fait.

2. « Dieu! si j'avais l'art de Virgile! — devant ta porte j'amènerais la mer; — parmi » les poissons je m'en ferais un tout petit, — dans tes filets je viendrais me prendre; — » ou parmi les oiseaux je me ferais chardonneret, — au milieu de ton sein je ferais mon » nid, — et sous l'ombre de tes cheveux — je viendrais à midi me reposer. »

aux éléments que fournit l'auteur lui-même, être contestées par la critique. Ainsi il me semble, d'après les allusions de Jean de Salisbury, d'Hélinand, de Neckham, de Jean de Haute-Seille, de Giraud de Calanson [1], etc., qu'il a dû y avoir en Europe, antérieurement à Gervais de Tilbury, un récit, probablement en latin, qui attribuait déjà à Virgile de nombreuses merveilles. M. C. admet bien que quelques légendes virgiliennes s'étaient répandues de ce côté des Alpes dès le milieu du XIIe siècle, mais il laisse trop dans l'ombre ce côté de la question, pour mettre surtout en lumière le point, d'ailleurs capital, de la provenance napolitaine de ces légendes. C'est sous l'influence de la même préoccupation qu'il est porté à reculer un peu plus qu'il ne faut la translation à Rome de la scène de nos légendes ou du moins l'immixtion de Virgile dans certaines légendes romaines. Cette fusion toute naturelle a dû se produire fort anciennement d'une manière isolée, avant d'arriver à se faire accepter généralement.

Ceci m'amène à examiner une opinion de M. C. qui ne me paraît ni absolument juste en elle-même, ni suffisamment appuyée par les faits. L'auteur, dans les paroles simples et sincères qui terminent sa préface, ne dissimule pas le point de vue auquel, dans les questions d'histoire ou de littérature générale, il a voulu se placer : « Italien, je n'ai pas oublié que, par sa nature et par l'intérêt qui s'y » attache, le sujet que je traite est italien. J'ai écrit, en vérité, avec un esprit » calme, en m'étudiant à éliminer ou à limiter autant que possible toute cause » subjective d'erreur. Si un sentiment quelconque m'avait induit à mal voir, je » le regretterais; mais je prierais le juge trop sévère de bien chercher dans » sa propre conscience s'il a le droit de me jeter la pierre. » Il est bien loin de ma pensée d'être ce juge sévère : le patriotisme bien entendu est à sa place dans la science comme ailleurs, et il a inspiré quelques-uns des plus beaux travaux de notre siècle. Ses exagérations ou ses illusions même sont très-pardonnables quand elles ne portent que sur la façon de juger les faits, et qu'elles n'amènent ni à les altérer ni à les passer sous silence. Ce dernier travers, qui serait un tort grave, est, cela va sans dire, complètement absent de ce livre; et le premier même n'y apparaît que bien rarement. L'attachement profond de l'auteur à sa patrie ne fait que donner à son ouvrage plus de saveur et d'originalité; on le sent circuler partout, ardent mais contenu, plutôt qu'on ne le voit éclater par endroits. Il y a cependant certains points où il a quelque peu influencé le jugement si droit de l'auteur. Ainsi t. II, p. 15, il veut absolument nous persuader que la stérilité épique des Italiens est pour eux un titre de gloire, et pour faire accepter cette opinion hardie, il substitue au nom de poésie épique un mot beaucoup moins favorable : « Un des caractères par lesquels le peuple ita- » lien, même au moyen-âge, atteste sa supériorité historique et civile sur les » autres peuples de l'Europe, c'est qu'il est entre tous le moins riche en *produc-* » *tions fantastiques*. » Il serait trop facile de répondre à M. C. comme on répond

1. Dans les vers de ce troubadour, je remarque la mention de deux épisodes, *Com de la cuncas saup cubrir*, et *del pesquier*, que je ne retrouve pas ailleurs. M. C. dit *delle quali parleremo in seguito* (II, 60), mais je n'ai pas découvert l'endroit où il en parle. Remarquons à ce propos qu'un index aurait été commode.

au renard dans la fable, et il n'est pas douteux que si l'Italie avait une *Chanson de Roland,* ou un *Poema del Cid*, elle en serait à bon droit très-fière, et l'auteur de ce livre avec elle. M. C. explique cette absence de légendes par le fait que l'instruction fut toujours trop répandue en Italie, le souvenir du passé trop vivant, pour que l'histoire pût se développer poétiquement, et aussi par « la » prédominance dans le génie italien de facultés plus élevées et plus ration- » nelles. » Ces raisons, surtout la première, ont certainement quelque poids; mais la vraie cause de l'absence d'épopée italienne, c'est l'absence en Italie, au moyen-âge, d'une vie véritablement nationale. La fusion du germanisme et du romanisme, qui n'a été bien complète qu'en France, a été très-imparfaite en Italie, et n'a pas été le point de départ d'un nouveau développement. Le grand passé antique, sous son double aspect romain et chrétien, y a en effet persisté avec une ténacité plus grande qu'ailleurs, et par là même a nui à la production d'une originalité spontanée. L'Italie n'est vraiment elle qu'à la Renaissance, qui est son œuvre et sa gloire, et une gloire bien suffisante.

Par une contradiction qui me paraît bizarre, M. Comparetti ne veut même pas que les légendes relatives à Rome soient d'origine italienne. Il les trouve sans doute puériles et faibles, et il les met plus ou moins complètement sur le compte des étrangers qui venaient visiter l'Italie, regardaient les ruines, demandaient des explications, n'y comprenaient pas grand chose, et reportaient chez eux des contes à dormir debout sur les monuments et les souvenirs de l'antiquité. Il y a quelque vérité dans cette théorie, mais elle me paraît exagérée. M. C. en restreint il est vrai la portée à diverses reprises, mais en somme il n'est pas disposé à croire que des œuvres littéraires écrites en Italie aient pu accueillir des légendes de ce genre. Je pense qu'il est dans l'erreur, et qu'une littérature latine de provenance italienne et spécialement romaine, littérature qui a dû se produire du IXe au XIIe siècle et dont presque tous les monuments sont perdus, est la grande source où les auteurs septentrionaux ont puisé les légendes bizarres qui ont longtemps constitué l'histoire populaire de l'antiquité. Mais c'est un point dont la discussion m'entraînerait trop loin, et que j'espère avoir bientôt l'occasion de traiter en détail.

J'ai parlé des vues générales par lesquelles M. C. a agrandi l'intérêt un peu restreint de son sujet. Je dois me borner à en signaler un petit nombre, comme les réflexions excellentes sur le caractère foncièrement national de l'Enéide, sur les rapports où la littérature antique se trouva avec le christianisme, sur les résultats qu'eut pour le moyen-âge le maintien d'une base classique dans l'enseignement malgré l'établissement d'un nouvel ordre de choses, sur l'antagonisme plus apparent que réel de la littérature dite *romantique* et de la littérature classique, etc., etc. Ce sont là des pages que tout le monde lira avec plaisir et méditera avec profit. — M. C., cela est visible bien qu'il contienne ordinairement avec soin l'expression de ses sentiments, n'aime pas le christianisme; il lui fait parfois d'injustes reproches. Ainsi après avoir commencé le ch. VIII de son second livre en disant : « Ceux qui soutiennent que la femme doit beaucoup de » reconnaissance au christianisme et à la chevalerie, veulent évidemment se faire

» illusion en faveur de ces agents historiques contre l'autorité des faits », il présente un sombre tableau du rôle que jouent les femmes dans la littérature du moyen-âge, le trouve inconciliable, dans l'un ou l'autre sens, avec la saine morale, la raison et la famille, et se demande « ce que deviendrait la société humaine si » toute femme était une sainte Thérèse ou une Iseut. » La plupart des types de femmes que relève M. C. dans la littérature ne sont pas sortis d'une observation réelle : les contes qui les mettent si malicieusement en scène ont, comme il le sait mieux que personne, une provenance orientale; la chevalerie ou plutôt la *courtoisie* a été une réaction contre l'abus de la force qui écrasait les femmes; les poèmes vraiment nationaux (Girart de Roussillon, le Poème du Cid, Berte, etc.) nous offrent d'admirables figures de femmes; et quant à la question de savoir si le christianisme a élevé la condition et le moral des femmes, ce n'est vraiment pas avec des arguments de ce genre qu'on peut la résoudre. — Le patriotisme italien et l'antipathie envers le christianisme se sont réunis pour faire porter à l'auteur un jugement très-injuste sur Charlemagne. M. C. ne lui pardonne pas « la faute d'avoir donné à la papauté un pouvoir temporel trop fort, faute qui a » causé à toute l'Europe d'immenses dommages et a été jusqu'à présent la plaie » maudite de l'Italie. » Il va jusqu'à sortir de la réserve habituelle de son style et lui trouve « un puzzo di sacristia. » Mais rien n'est moins admissible que de juger un grand homme d'après les résultats éloignés de son activité, surtout en se plaçant à un point de vue aussi restreint. Il faut examiner ce qu'il a voulu, ce qu'il pouvait, pourquoi il n'a pas réussi. L'auteur reproche à Charlemagne de n'avoir pas compris que la grande réforme réclamée par son temps, c'était « de purger la société civile de l'invasion cléricale. » Voilà des paroles que nous entendons souvent aujourd'hui, mais qui n'auraient eu à coup sûr aucun sens pour Charlemagne et ses contemporains. M. C. regrette que le fils de Pépin n'ait pas été remplacé par « un laïque italien », qui aurait pu exécuter la grande œuvre en question. Ce sont là des fantaisies un peu trop en dehors de la voie sévère et vraiment scientifique où se maintient en général l'auteur de ce beau livre, qui comptera à coup sûr parmi les productions les plus distinguées et les plus durables de la science contemporaine [1].

Dans un utile *Appendice*, M. C. a réuni les textes les plus importants relatifs à Virgile. Plusieurs de ces textes sont inédits, d'autres sont très-rares, et leur réunion leur donne encore plus de prix [2].

G. P.

---

1. Voici deux ou trois notes sans grand intérêt. T. I, p. 221, M. C. cite la thèse de M. Renan sur l'étude du grec au moyen-âge (Paris, 1849) qui n'a jamais été imprimée. — II, 37, le palladium de Naples devint un œuf *quand* le château de Naples eut pris le nom de *Château de l'œuf*; mais alors d'où vient ce nom? — II, 118. Il ne paraît pas douteux que le Pietro Barliario, héros d'une légende napolitaine de sorcier assez semblable à celle de Virgile, ne doive son nom à Abailard (M. C. cite les formes *Pietro Bailardo, Baialardo*, qui montrent bien les phases de la transformation).

2. Le très-curieux fragment français publié par M. C. d'après un ms. de Turin contient un assez grand nombre de fautes, dont il n'est pas responsable, puisqu'il n'a fait que reproduire *senza alcun cambiamento* la copie qui lui avait été fournie. M. Stengel (*Mittheilungen aus franz. Hdss. der Turin. Bibl.*, 1873, p. 13-14) a collationné d'après sa copie

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 20 février 1874.

L'académie a reçu la liste des élèves de l'école des chartes qui ont obtenu cette année le diplome d'archiviste paléographe. Ce sont, dans l'ordre suivant, MM. Alfred Morel-Fatio, Guilmoto, Cohn, et hors rang M. Parfouru. Ces noms seront proclamés à la séance publique de l'académie. — M. de Ste Marie envoie le facsimile d'une inscription latine. — Le ministre de la guerre transmet les documents qui contiennent les résultats d'un voyage d'exploration récent en Palestine : ces documents seront remis à la commission des inscriptions sémitiques. — M. de Saulcy présente de la part de l'auteur, M. Ch. Wiener, un mémoire intitulé *Essai sur les institutions politiques, religieuses, économiques et sociales de l'empire des Incas* (Paris 1874). Il signale dans cet ouvrage des études intéressantes sur le code des Incas, sur la pratique de la déformation du crâne, et sur une organisation toute socialiste qui a conduit le Pérou à sa perte et n'a pas laissé, dit M. de Saulcy, à une population de 5 millions d'habitants assez de force pour résister à « soixante gredins » conduits par Pizarre.

M. Jourdain lit la fin de son mémoire sur la royauté et le droit populaire suivant les écrivains scholastiques de la France au moyen âge. — Les doctrines libérales dont M. J. a montré (à la séance précédente) le développement dans la 1e moitié du 14e s., produisirent leur effet aux états généraux de 1355 et 1356 : mais quand les tentatives auxquelles se rattache le nom d'Étienne Marcel eurent été réprimées, une réaction se fit sentir. Charles V, devenu roi, ne réunit jamais les états et établit des impôts de son chef. Philippe de Leyde, et l'auteur inconnu du *Songe du vergier*, qui eut un très grand succès, développent la théorie de la royauté absolue, mais avec quelques faibles tempéraments, qui montrent les idées libérales encore persistantes. — Sous Charles VI les excès de la démagogie parisienne amènent tous les écrivains, ceux-mêmes qui réclament des restrictions au pouvoir absolu, à affirmer fortement leur attachement à la monarchie. C'est ce que M. J. montre par des citations de divers écrivains de la fin du 14e s. et du commencement du 15e, Gerson, Pierre d'Ailly, Christine de Pisan. Sous le règne suivant, la royauté fut aussi absolue que jamais; Charles VII imposa des tailles à son plaisir, suivant l'expression de Commines, et refusa de réunir les états généraux. — M. J. ne veut pas pousser plus loin cette étude historique; mais cherchant quel était l'état de l'opinion sur le pouvoir royal à la fin du 15e s., il pense en trouver le résumé dans les deux discours prononcés à l'ouverture des états de 1484, l'un par le chancelier Guillaume de

---

du ms. les 143 premiers vers. Voici encore quelques corrections : v. 9 *morciers*, l. *mortiers*; 145 *Enpre*, l. *En Pre*; 146 *Voille*, l. *Voit le*; 147 *li soies*, l. *soies li*; 154 *nauront*, l. *vauront*; 159 *eschiel en grant*, l. *es chiels en grande*; 184 *deneer*, l. *deveer*; 199 *trancillier*, l. *traveillier*; 214 *gogne*, l. *gogue*; 218 *Cheus ons*, l. *Ch' eusons*; 219 *Lors*, l. *Lores*; 227 *qu'e*, l. *que*; 256 *Quantois*, l. *Qu'ançois*; 274 *oans*, l. *o aus*; 277 *Aviaisons*, l. *A maisons*; 286 *anfage*, l. *aufage*; 293 aj. *grant* avant *palais*; 319 *t'es maier*, l. *t'esmaier*; 320 *paien soufrer*, l. *paine soufrir*.

Rochefort qui rappelait la fidélité constante de la nation française à son roi, l'autre par Philippe Pot, seigneur de la Roche, qui proclamait le principe de la souveraineté nationale. Ces deux discours, selon M. J., représentent également l'opinion publique en France à cette époque : la France était fidèle à ses rois, mais elle voulait que leur pouvoir ne fût pas sans limite et ne s'exerçât qu'avec le concours des états généraux.

M. Robiou continue la lecture de son mémoire sur Apollon dans la doctrine des mystères. Il étudie le rôle de la lance qui se trouve aux mains d'un grand nombre de personnages dans les scènes figurées sur les monuments et citées par lui dans la partie précédente de ce mémoire. Il pense que cette arme a une signification symbolique. Il cite à l'appui de cette idée un grand nombre de scènes représentées sur divers monuments céramographiques, scènes évidemment mystiques, et où d'ailleurs la lance, tenue par des femmes ou par des enfants, ne peut être considérée que comme un symbole.

M. Heuzey lit un mémoire intitulé *La pierre sacrée d'Antipolis*. C'est une étude sur une pierre portant une inscription grecque, qui a été trouvée en 1866 auprès d'Antibes, et a été plusieurs fois étudiée depuis lors : M. Heuzey en présente des dessins et un moulage en plâtre. Le texte de l'inscription, qui n'offre aucune difficulté de lecture, et qui paraît écrite au plus tard au 5e s. avant notre ère, peut se traduire ainsi : Je suis Terpon, serviteur de la déesse auguste Aphrodite : que Cypris récompense ceux qui ont consacré ce monument[1]. On avait admis que cette inscription se rapportait à une statue d'un prêtre d'Aphrodite nommé Terpon, au piédestal de laquelle cette pierre aurait été attachée. Mais M. Heuzey fait remarquer qu'on ne trouve aucune trace de scellement, et que la pierre en question, un long galet (65cm sur 21) en serpentine verte, pierre belle mais rare et dure, sur laquelle on grave difficilement, était peu propre à un tel usage. Il préfère y voir une de ces pierres sacrées auxquelles les païens prêtaient une vertu surnaturelle et qu'ils considéraient même comme des images des dieux. Aphrodite était adorée à Chypre sous la figure d'un cone de pierre, et Éros ou l'Amour à Thespies, au rapport de Pausanias, sous la forme d'une pierre brute. La pierre d'Antibes, selon M. H., représente aussi Éros, que Platon (Banquet) appelle comme l'inscription en question Ἀφροδίτης θεράπων : c'est en effet le dieu qui parle à la 1e personne et se désigne lui-même dans l'inscription. M. H. voit dans Τέρπων un nom local d'Éros, analogue aux nombreux surnoms en ων qu'ont reçus divers dieux, comme Πλούτων (pour Ἅιδης), Ἀπόλλων (pour Φοῖβος), Ὑπερίων (Ἥλιος), Τρίτων, etc., etc.

M. Guigniaut présente à l'académie les estampages de quelques fragments d'inscriptions himyarites ou sabéennes relevées à Constantinople par M. Sorlin Dorigny sur des pierres qui avaient été abandonnées à la douane par des pèlerins revenant de la Mecque, et qui se trouvent maintenant au musée de Ste Irène.

Julien HAVET.

1. Τέρπων εἰμὶ θεᾶς θεράπων σεμνῆς Ἀφροδίτης·
τοῖς δὲ καταστήσασι Κύπρις χάριν ἀνταποδοίη.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Richard F. Burton : Two Trips on the Gold Coast (avec une carte du pays entre Cape Coast Castle et Kumassi, la capitale des Ashantis). — Alfred A. Geary : European Emigration to the Argentine republic (ce sont surtout des Italiens et des Basques des deux côtés des Pyrénées qui émigrent vers les pays de la Plata. S'il faut en croire les journaux Gallois, la colonie Galloïse du Chupat est plus florissante que ne le dit l'auteur de l'article. Sa conclusion est que les émigrants des Iles Britanniques trouveront dans les colonies anglaises de meilleures conditions et une protection plus efficace de la part des autorités locales.) — Wyche's Land — Correspondance — Comptes-rendus de livres — Bibliographie; Cartographie; Travaux des Sociétés géographiques.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen der kœnigl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen. 18. Bd. vom J. 1873. Mit 8 Steindrucktaf. u. 1 Karte. In-4°, xxx-422 p. Gœttingen (Dietrich's Verlag). 40 fr.

Bach (J.). Die Dogmengeschichte des Mittelalters vom christologischen Standpunkte od. die mittelalterl. Christologie vom 8. bis 16. Jahrh. 1. Thl. Die werdende Scholastik. In-8°, xvj-451 p. Wien (Braumüller). 13 fr. 35

Bezoles (R.). Science des religions. Le Baptême. Avec une préface par E. Burnouf. In-8°, 233 p. Paris (Maisonneuve et C°). 7 fr. 50

Champollion-le-Jeune. Monuments de l'Égypte et de la Nubie. Notices descriptives conformes aux manuscrits autographes, rédigés sur les lieux. Liv. 16 et 17. Gr. in-4°. T. 2, p. 401-560. Paris (Didot frères fils et C°). Chaque livr. 12 fr. 50

Clement (C. E.). Painters, sculptors, architects, Engravers and their Works. In-8°. London. 20 fr.

Costumes historiques des XVI°, XVII° et XVIII° siècles, dessinés par E. Lechevallier-Chevignard, gravés par MM. Flameng, Didier, etc. Avec un texte historique et descriptif, par M. G. Duplessis. T. 1er. In-4°, 151 p. Paris (A. Lévy).
L'ouvrage se composera de 2 vol. renfermant 150 grav. Prix : 250 fr.

Darwin (C.). L'expression des émotions chez l'homme et les animaux. Traduit de l'anglais par les docteurs S. Pozzi et R. Benoit avec 21 gr. s. bois et 7 pl. photographiées. In-8°, vij-408 p. Paris (Reinwald et C°). 10 fr.

Hoffmann (G.). Verhandlungen der Kirchenversammlung zu Ephesus am 22 August CDXLIX aus e. syrischen Handschrift vom J.DXXXV übersetz. In-4°, 107 p. Kiel (Schwers). 5 fr. 35

Liard (L.). De Democrito philosopho. In-8°, 61 p. Paris (Ladrange).

Petitjean. La Cour des comptes de Paris au XVI° siècle. In-8°, 139 p. Paris (Imp. nationale).

Racine (J.). Théâtre. Orné de vignettes gravées à l'eau-forte sur les dessins d'Ernest Hillemacher, par F. Hillemacher. T. 1er. In-8°, 295 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 20 fr.

Records of the Past, being English Translations of the Assyrian and Egyptian Monuments. Published under the Sanction of the Society of Biblical archaeology. Vol. I. In-8°, 176 p. cart. London (Bagster). 4 fr. 40

Rosny (L. de). A grammar of the chinese language. In-8°, 56 p. London (Trubner et C°).

Scherer (E.). Études sur la littérature contemporaine. 4e série. In-18 jésus, 379 p. Paris (M. Lévy frères). 3 fr. 50

Simon (J.). La réforme de l'enseignement secondaire. In-8°, 436 p. Paris (Hachette et C°). 7 fr. 50

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 10 Huitième année 7 Mars 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

The Athenæum, N° 2416, 14 février. TOZER, Lectures on the Geography of Greece. Murray (traite de la géographie d'Homère et, à la fin, de questions mythologiques et philologiques). — Th. GAUTIER, Histoire du Romantisme, suivie d'une Étude sur la Poésie française, 1830-1868. Paris, Charpentier (p. p. M. DREYFOUS; article analytique). — MULLINGER, The University of Cambridge from the Earliest Times to the Royal Injunctions of 1535. Cambridge, University Press (ouvrage rempli d'excellentes informations). — GIUDICI, The Writings of Dante Alighieri. With a brief Memoir by his Widow. Chapman and Hall (traduction des chapitres IV et V de l'*Histoire de la Littérature italienne* de Giudici, lesquels renferment d'utiles remarques sur les écrits du Dante). — Dr David Friedrich Strauss (notice nécrologique de l'auteur de la *Vie de Jésus*). — The new Shakspere Society (Fredk. J. FURNIVALL). — Jewish Fragments (Samuel SHARPE : signale l'acquisition récente par le British Museum de tuiles de porcelaine ayant servi à l'ornementation, trouvées en Égypte sur l'emplacement du *Vicus Judæorum*). — M. Jules Michelet (not. nécrol.). — *Literary Gossip.*

Literarisches Centralblatt, N° 8, 21 février. WINDELBAND, Ueber die Gewissheit der Erkenntniss. Berlin, 1873, Henschel. In-8°, iv-96 p. (écrit remarquable par la précision de la pensée et l'élégance du style). — WUNDT, Grundzüge der physiologischen Psychologie. I. Hælfte. Mit 150 Holtzschnitten. Leipzig, 1873, Engelmann. In-8°, 464 p. (ouvrage du plus haut intérêt, mais qu'on ne pourra définitivement apprécier que lorsqu'il aura été publié en entier). — Die preussische Expedition nach Ost-Asien. 3. Bd. mit 1 lith. Karte. Berlin, 1873, v. Decker. In-8°, xj-426 p. (ce volume traite des premiers rapports entre les Européens et les Chinois et relate les grands évènements contemporains de l'histoire chinoise jusqu'en 1860; le dernier chapitre raconte l'expédition prussienne, du 7 mars au 22 avril 1861). — KOHL, Die geographische Lage der Haupstædte Europa's. Leipzig, Veit. u. Co. In-8°, xiv-466 p. (c'est en quelque sorte une « anatomie de l'Europe, » dit l'auteur de l'article). — GERBER, Die Sprache als Kunst. 2. Bd. 1. Hælfte. Bromberg, 1873, Mittler. In-8°, iij-245 p. (article extrêmement favorable : l'auteur s'attache à prouver que le langage est un art). — JOINVILLE (Jean, sire de), Histoire de saint Louis, credo et lettre à Louis X, texte original, accompagné d'une trad. par M. Natalis DE WAILLY. Paris, F. Didot. In-8°, xxx-690 p. (art. favor.). — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, p. p. DAREMBERG et SAGLIO. Fasc. 1 : A — Agraphon metallon graphè. Contenant 189 grav. Paris, 1873. In-4°, vij-160 p. (œuvre qui mérite l'attention aussi bien en Allemagne qu'en France). — FRŒHNER, Les musées de France. Paris, 1873, J. Rothschild. 76 p. et 40 lith. in-folio; Ders. Mélanges d'épigraphie et d'archéologie. I-X. Paris, 1873, Detaille. In-8°, 23 p. (art. anal.).

Wissenschaftliche Monatsblætter, 1873, n° 9. Professor Dr Karl Hopf (notice nécrologique : Hopf était l'un des directeurs des *Wissensch. Monats-Blætter*). — Romania. Recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, p. p. Paul MEYER et Gaston PARIS. 1re année 1872. Paris, Franck (Vieweg). In-8°, 512 p. (long article favorable). — Oscar SCHADE, Altdeutsches Wœrterbuch. Zweite umgearb. und vermehrte Auflage. Heft I. Bogen 1-10. A-F. Halle, Buchh. de Waisenhauses (article de l'auteur, devant servir de préface provisoire).

—— N° 10. BRILL, Ueber dipodische und tripodische Messung und über die Cæsur des jambischen Trimeters. Kœnigsberg, Akad. Buchh. 44 p. — HITZIG, Beitræge zur Text-Kritik des Pausanias. Heidelberg, Mohr. — BERNAYS, Zur

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — 7 Mars — 1874

Sommaire : 29. Fick, l'Unité primitive du langage des Indo-Germains d'Europe. — 30. Croiset, Xénophon, son caractère et son talent. — 31. Geffroy, Rome et les Barbares. — 32. Vœgeli, Pour l'intelligence des écrits de Hæmmerlin. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions; Société de linguistique.

29. — **Die ehemalige Spracheinheit der Indogermanen Europas.** Eine sprachgeschichtliche Untersuchung von August Fick. Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht's Verlag. 1873. In-8°, viij-432 p. — Prix : 11 fr. 25.

Ce livre discute la question de l'arbre généalogique indoeuropéen ou mieux *arioeuropéen*. J'en ai déjà entretenu les lecteurs de la *Revue* à propos d'un opuscule de M. Johannes Schmidt (23 novembre 1872). L'opinion soutenue par M. Schmidt dans cet opuscule est que les langues dites indogermaniques ou indoeuropéennes ne peuvent pas être réparties en groupes naturels et soumises à une classification rigoureuse. L'opinion que j'ai défendue contre lui, et la même que défend dans son livre M. Fick, est qu'au contraire elles sont susceptibles de classification, que chacune d'elles est comme un rameau d'un arbre dont la « langue mère » arioeuropéenne formerait le tronc, que ces rameaux nombreux sortent d'un nombre restreint de branches, et ces branches elles-mêmes de deux maîtresses branches formées par la bifurcation du tronc; qu'en un mot la classification naturelle qui leur convient doit être en forme d'arbre généalogique. Des deux maîtresses branches, l'une est la mère commune des rameaux hindou et éranien, et doit porter le nom d'*arique*, l'autre est la mère commune des rameaux celtique, italique, grec, lettoslave et germain, et doit porter le nom d'*européenne*[1].

L'unité linguistique arique est depuis longtemps assez bien établie pour qu'il soit inutile de la discuter; elle saute d'abord aux yeux dès qu'on aborde un texte zend et un texte sanskrit. C'est l'unité linguistique européenne que M. Fick cherche aujourd'hui (et à mon avis réussit) à démontrer.

L'unité européenne est établie par deux raisonnements rigoureux, fondés l'un sur le scindement de l'*a* primitif arioeuropéen, l'autre sur le scindement du *r* primitif arioeuropéen. Dans les cinq familles européennes l'*a* primitif devient *e* dans les mêmes mots et reste *a* dans les mêmes mots (tandis qu'en arique il reste partout *a*). Dans les cinq familles européennes le *r* primitif devient *l* dans les

1. Cette théorie des deux maîtresses branches *arique* et *européenne* explique suffisamment le terme d'*arioeuropéen* que je propose de substituer aux termes impropres d'*âryen, âryaque, indogermanique, indoceltique, indoeuropéen, japhétique*. La multiplicité même de ces termes, dont aucun n'a pu se faire accepter universellement, autorise à en hasarder un autre plus rationnel.

mêmes mots et reste *r* dans les mêmes mots (tandis que dans les deux familles ariques il reste presque partout *r*).

On avait cru trouver en sens contraire un argument dans le scindement du *k* primitif, qui resterait *k* (ou *t'*, *tx*[1]) en arique et en lettoslave dans les mêmes mots, et se changerait en une sifflante en arique et en lettoslave dans les mêmes mots. J'ai expliqué dans mon article sur M. Schmidt que le *k* qui reste *k* (*t'*, *tx*) et le *k* qui s'assibile étaient distincts en réalité déjà dans la langue mère, et que par conséquent cet argument était sans valeur.

M. Fick discute d'une façon très-satisfaisante ces trois questions de l'*a*, du *r* et du *k*. Son ouvrage se compose de huit sections d'étendue inégale. La première, p. 1-61, traite de la parenté des Lettoslaves avec les Germains d'une part, les Ariques de l'autre : elle discute le problème des *k*, et le raisonnement que j'avais présenté jadis aux lecteurs de la *Revue* la résumerait assez fidèlement. Je l'examine de plus près dans un article des *Mémoires de la société de linguistique* de Paris (t. 2 fascicule 4), où je montre que l'un des 2 *k* arioeuropéens ($k_1 = k^y$ Ascoli $= k$ Fick) avait en réalité le son *kw* (*w* anglais) et l'autre ($k_2 = k^i$ Ascoli $= \underset{\varsigma}{k}$ Fick) le son *k*. Je suis obligé d'y renvoyer le lecteur pour de plus amples détails[2].

La seconde section, p. 62-138, a pour titre « la présence de k_1 et k_2 dans le vocabulaire de l'unité linguistique européenne ». C'est un quadruple index alphabétique (k_1 dans l'unité européenne : 1° au commencement des mots p. 62-91; 2° à la fin des racines p. 91-116; k_2 dans l'unité européenne : 1° au commencement des mots p. 116-127; 2° à la fin des racines p. 127-138) : il facilitera les études futures sur le sujet; mais il serait plus utile encore si l'auteur s'était donné la peine de séparer les mots qui donnent partout des formes régulières et ceux qui présentent des anomalies. Ainsi l'ind. *kanyā* jeune fille est comparé à καινός (*kanios*). Cela paraît légitime; pourtant il serait plus satisfaisant de trouver en grec παινος (ou en indien *çanyā*). Il a dû y avoir un *kwanios* protohellénique, et καινός devrait être classé sous la rubrique « réduction hellénique de *kw* à *k*. » Je ne reprocherai pas à M. F. de s'être parfois trompé dans la répartition de k_1 et pe k_2; les identifications que je propose entraîneraient naturellement la refonte de certaines parties des index. Mais il est vraiment fâcheux de poser p. ex. une r. *kvas* « sucer » et « bouillir », d'où κυνέω « baiser » et *caseus* « fromage. » De tels rapprochements ne peuvent que compromettre M. Fick et avec lui ses théories, même les meilleures. — Je regrette de ne pouvoir m'arrêter sur les 3e et 4e sections, p. 139-160, 161-175 : (position des Grecs par rapport aux Ariques, forme divergente de certains mots chez les Européens et les Ariques).

La 5e section, p. 176-200, traite du développement paneuropéen de *e* : elle vaut d'être étudiée, bien qu'elle ne soit au fond qu'un renouvellement du travail de M. Curtius sur le scindement de *a*; la diphthongue *ei* est examinée à

1. Je représente par *t'* le son du Tb russe, par *x* celui du *ch* français.
2. Je substitue dans ce qui suit mes symboles k_1 et k_2 à ceux de M. Fick.

part dans la 8e section. On regrette une étude correspondante sur le développement paneuropéen de l'*o*, qui est plus considérable qu'on ne croit. — M. F. craint trop d'admettre des *a* hystérogènes. L'*a* hystérogène n'est pas rare en français : *dame* = *domina*, *femme* (*fam*) = *femina*, *car* = vfç. *quer* = l. *quare*, *doigt* (*dwa*) = *digitum*; en allemand *ei* a pris régulièrement le son *ai*; en russe *o* non accentué devient ordinairement *a* dans la prononciation; des phénomènes semblables ont dû avoir lieu dans les langues anciennes. Je pense (c'est une idée qui m'a été communiquée par M. Bergaigne) que le fameux *a* du lituanien doit être hystérogène, et il pourrait bien en être de même de quantité d'*a* germaniques[1]. — P. 65 pour M. F. le type europ. du nombre 4 est *katvar*: je n'hésite pas à proposer *kwetuor*. Dans la première syllabe la voy. linguale est attestée par τέσσαρες, gaul. *petor-*, lit. *keturi*, got. *fidvor*; le lat. dit *quattuor*, mais l'osque *petora*. Il paraît plus aisé de supposer le changement d'un *e* latin en *a* que la rencontre fortuite des cinq familles européennes[2]. Dans la 3e syll. la voyelle labiale est attestée par *petor- petora quattuor keturi fidvor* et par τέτορες; elle a dû être remplacée tard par α dans τέσσαρες (influence du ρ, *Mém. soc. ling.* 2 p. 168) et par *e* dans le sl. *četveru*. P. 180 il faut restituer en européen des 3es p. sg. en *eti* et non *ati* : *bhereti* φέρει, *verteti* vertit. Si l'on pouvait faire justice de tous les *a* à tort supposés archaïques, la concordance des cinq familles européennes dans le vocalisme serait bien frappante : elle l'est déjà assez pour démontrer l'unité européenne.

La 6e section, p. 201-261, traite du développement paneuropéen de *l*. Je ne pourrais l'apprécier dans le détail avant de connaître un opuscule récent qui combat les conclusions de M. Fick et que celui-ci même, dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, déclare digne d'attention; mais elle me paraît très-instructive et je ne doute pas que le développement du *l* ne confirme ce qu'indique le développement de l'*e*.

La 7e section, p. 262-391, a pour titre « le vocabulaire paneuropéen ». Dans les premières pages M. F. trace de la civilisation arioeuropéenne, d'après les témoignages de la langue mère, un tableau intéressant; on voudrait seulement qu'au lieu de s'attendrir sur les vertus de nos premiers pères il envisageât leurs mœurs avec la froideur de la science. Il affirme que chez eux la veuve et l'orphelin étaient secourus par leurs proches (p. 271), « de quelle manière, c'est ce qu'à la vérité on ne peut déterminer; » p. 273 il les félicite de ne pas s'être mis en république. — Ensuite vient un résumé des progrès qu'avait fait la portion européenne de notre race alors qu'elle n'avait pas encore subi de subdivision : bien que tous les détails ne soient pas également assurés, on ne peut s'empêcher d'être frappé de cette lecture, et de croire qu'entre la séparation des Arioeuro-

---

1. Ainsi dans la 1re p. pl. got. *vigam*; cf. φέρομεν, *quaesumus*. C'est surtout la flexion, et non le vocabulaire, qui devrait être la base d'un travail sur l'*a* hystérogène en germanolettoslave.

2. Ce changement est peut-être dû au *w* (*kwettuor kwattuor*). Le fç. moderne a changé *we* en *wa* dans *fouet*, *moelle*, *doigt* et partout dans le groupe graphique *oi* : il y a des personnes qui prononcent *wa* dans *poème*, *douairière*, *souhaiter*.

péens et celle des Européens se sont écoulés de longs siècles. Enfin cent pages sont remplies par un énorme catalogue de formes purement européennes qui ont dû naître pendant cet intervalle. Je ne puis l'examiner en détail : j'ai été surpris d'y trouver des formes contenant un *k*, telles que *vaskara* soir, qui manquent dans la 2e section. — Ce catalogue, qui, à vrai dire, aurait besoin d'être dressé avec une sévérité beaucoup plus grande, est loin d'être sans valeur : l'unité européenne étant admise, on trouve là un relevé des enrichissements que le vocabulaire a reçus pendant cette période; mais ce serait une erreur de critique que de s'en servir pour la démontrer. La classification des langues doit être fondée non sur le vocabulaire, mais sur la phonétique et la flexion. Dans la brochure de M. Schmidt la plupart des arguments pour établir l'impossibilité de dresser l'arbre généalogique étaient tirés du vocabulaire, et j'ai dit dans mon article sur cette brochure pourquoi ils me paraissaient essentiellement fragiles. M. F. a pris ailleurs dans son ouvrage la peine inutile de les réfuter méthodiquement, tant en détail qu'en bloc. M. S. avait compté 15 mots purement ariogermaniques, M. F. en trouve 80; M. S. avait compté 61 mots purement arioslaves, M. F. en trouve 65; donc le rapport des mots ariogerman. aux mots arioslaves est un quart suivant M. S., six cinquièmes suivant M. Fick. Si l'on possédait en langue celtique p. ex. un document de l'ancienneté et de l'étendue des védas, la plupart des mots prétendus ariogermaniques ou arioslaves se trouveraient être aussi celtiques et les listes de M. F. commes celles de M. S. seraient étrangement modifiées. Des évaluations si peu solides me paraissent stériles et peu sérieuses[1]. Les arguments tirés du vocabulaire n'auront jamais la rigueur d'un bon raisonnement; seulement, à condition qu'ils soient bien choisis et drus, ils finissent par créer la vraisemblance, et exercent sur l'esprit ce que M. F. appelle une action de masse.

La 8e section (p. 372-432) intitulée : « les Indogermains d'Europe jadis un » seul peuple, » est un résumé du livre entier, fait à ce qu'il me semble pour porter la conviction dans l'esprit du lecteur. « Sans doute, dit M. Fick, l'an- » cienne unité linguistique des Européens est une hypothèse, mais une hypo- » thèse comme celle des révolutions des planètes autour du soleil. C'est une » supposition qui rend parfaitement compte de certains faits autrement inexpli- » cables, et qui par conséquent, tant que d'autres faits ne la démentent pas, » doit être considérée comme la vérité elle-même. » Rien n'est plus juste; et l'unité européenne sera jusqu'à nouvel ordre en linguistique un fait acquis[2].

L. Havet.

---

1. M. F. n'établit pas les rapprochements de détail avec une sévérité suffisante. Ainsi l'emploi du mot *dent* pour désigner un rocher ou une pointe d'instrument n'est nullement réservé à l'arique et au germanique : cf. en français la Dent de Morcles, les dents d'une roue. La *Lautverschiebung* interdit de rapprocher l'angl. *turf* et l'ind. *darbha*. παχύς gros est sûrement identique à l'ind. *bahu* et non au lat. *pinguis* gras.

2. Un des derniers numéros du Literarisches Centralblatt annonce que le conseil de l'université de Dorpat vient de décerner à M. Fick le titre de docteur honoraire.

P.S. Je réunis ici sans ordre diverses observations de détail.

M. F. dit p. 3, 11, et c'est l'opinion commune, que le *c* ind. sonne « *tscha* » (pour nous, *tcha*). Il n'en était sûrement pas ainsi à l'origine, et je doute que cette prononciation soit générale dans l'Inde actuelle. J'ai entendu jadis le *c* prononcé par M. le prof. Bühler de Bombay : il ressemblait plus à *tχ'* (χ'= *ch* all. de *ich*) ou à *t'* qu'à *tx;* je n'étais pas à cette époque en mesure d'en déterminer la valeur. — P. 30 M. F. répète, d'après M. Schmidt, l'identification du *ç* indien avec le *ch* allem. de *ich*; des raisons complexes que je ne puis exposer ici, aussi bien qu'un souvenir assez net de la prononciation de M. Bühler, me feraient pencher plutôt pour l'identification avec *ś* polonais. — Le lat. *cur quor* n'a rien de commun avec le got. *hvar* ou et le lit. *kur* où (p. 24): il vient de *quo re, res* étant primitivement masc.-fém. (Meunier, Mém. soc. ling. 1 p. 32). — Sous *katita*, p. 63, il faut ranger l'armor. *ped* (*Revue celtique* 2, 141, où par parenthèse on a confondu le lat. *tŏtus* avec *tōtus*). — P. 71 il faut séparer de l'ind. *kṛmi* le lat. *vermis,* qui n'a pas de *k* et est identique au got. *vaurms*. — *Ibid.* Il faudrait peut-être poser un $k_1āru$ beau, conservé daus l'ind. *cāru* et l'armor. *kaer* (Bopp, gloss. sanscr.); et p. 81 une racine propre k_1i et une fausse racine k_1ia, dire, conservées dans *in-quam inquiunt* et dans l'ind. *khyā*. Ce dernier point serait sûr si par malheur les ex. de *khiā* disyllabique ne faisaient défaut. — P. 108 rapprocher de *vak* parler la forme βαβαξ (Meunier, Assoc. des ét. gr. 1873, p. 62). — P. 116 poser un thème pronominal k_2a conservé dans κάτα, gaul. *cata* (*Rev. celt.* 2, 139), zend *çairi* (Bréal, Mém. soc. ling. 2, 232), lat. *cum* = osq. *kum*. — *Ibid.* mentionner sous k_2atu combat le cambrien *câd* (je ne dis pas l'armor. *kâd,* qui n'existe que dans des textes apocryphes). — P. 139, il est faux que les analogies entre le grec et le celtique aient la même importance que les analogies entre le celtique et le latin. Que le grec et le celtique forment les nombres cardinaux 70 et 80 d'après les adj. ordinaux 7e et 8e, peu importe, car le latin a *octuaginta* (forme rare mais réelle) = ὀγδοήκοντα (*u*=*o* comme dans *duam, duim* = δοίην), *septuaginta* (de formation analogue), *nonaginta*. Mais quand le grec et le celtique coïncideraient seuls dans ce détail et dans mille autres, toutes ces coïncidences ne balanceraient pas celle du passif italocelte. — P. 149 : j'ai déjà repoussé dans mon art. sur M. Schmidt l'identification du thème ἀκοντ avec l'ind. *açan*, qui a un autre suffixe; le suffixe diffère aussi dans ἰός et l'ind. *ishu,* p. 150; le suff. *va* proposé par M. F. aurait pu donner deux thèmes, c'est-à-dire deux abstractions grammaticales distinctes, mais non deux déclinaisons différentes. — P. 151, ἧμος, τῆμος sont plutôt des acc. neutres que des abl., et ne peuvent être identifiés aux formes ind. *yasmāt, tasmāt*.— P. 167 la diphthongue *āu* existe en europ. dans νῆυς, *nāv(ī)s* (sur *au* ind. cf. Mém. soc. ling. 2 p. 177 et 181).— P. 168, M. F. fera bien de rayer ce qu'il dit de la longueur de *o* dans *folium*. — P. 173 mentionner parmi les mots qui ont *g* en Europe et *gh* en Asie γε, μέγας, λάγως (Mém. soc. ling. 2 p. 11-12). Si ce dernier mot est parent de ἐλαχύς et de la r. *lagh* sauter étudiée p. 216, il prouverait que la plus ancienne des deux formes est la forme aspirée,

ce qui est d'ailleurs vraisemblable d'après la fréquente réduction des aspirées sonores. Toutefois l'adv. védique *majmanā* (ensemble, en masse), sans doute parent de *mahā*, donnerait une conclusion contraire. — P. 193, πορδή n'est pas p. *perdē*. *O* est régulier, cf. στολή, πομπή, *toga*. L'*e* de πέος, *penis* n'est pas nécessairement de date europ. puisqu'on a πόσθη. — P. 195, *mitto* n'est pas p. *mīto* : il contient la r. *mit* et la caractéristique de τύπτω, *necto*. — P. 197 : il est inutile de restituer un partic. *veghta* = *vectus* = lit. *veštas ; veghta* ne peut se prononcer, et par conséquent n'a jamais existé. Suivant Schleicher, comp.[3], § 115, p. 159, la langue mère n'avait pas encore de lois phonétiques relatives aux consonnes : je ne crois pas qu'on ait droit de prendre une pareille proposition à la lettre. — P. 200 et 269 : pour le nom de la sœur M. F. ne restitue comme europ. que le th. *svesar* et suppose que le th. *svestar* est purement germanolettoslave. Mais il existe dans le gén. irl. *sethar* à côté du nom. *siur* : j'emprunte cette remarque à un travail inédit de M. d'Arbois de Jubainville.

---

30. — **Xénophon, son caractère et son talent.** Étude morale et littéraire par Alfred Croiset, ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé des lettres. Paris, Ernest Thorin, éditeur. 1872.

M. Croiset mène de front dans cette étude la biographie de Xénophon et l'examen philosophique et littéraire de ses écrits. Ce système a ses inconvénients. Les faits relatifs à la vie de l'écrivain grec sont dispersés dans tout l'ouvrage : au récit de ses premières années et à l'expédition des Dix Mille dont M. C. nous donne le résumé historique, succède sa critique des Entretiens mémorables de Socrate, puis vient l'exil de Xénophon, puis l'appréciation de l'Économique et des Helléniques et ainsi de suite. Il faut des efforts de mémoire et tout un travail de synthèse au lecteur qui veut apprendre de M. C. l'histoire complète de Xénophon. Mieux aurait valu peut-être que le critique n'interrompît point si souvent le biographe, d'autant que ces interruptions sont en général assez étendues. Si chacun d'eux avait parlé à son tour, la partie narrative de l'ouvrage y eût certainement gagné en intérêt, et les considérations morales et littéraires qui seraient venues après n'y auraient rien perdu.

Nous avons un autre regret à exprimer. Il est un ouvrage que M. C. ne cite nulle part et qu'on ne peut pourtant se dispenser de lire quand on s'occupe sérieusement de la vie et des écrits de Xénophon. Nous voulons parler des *Novæ lectiones* de Cobet dont la bonne moitié est consacrée à l'auteur des Entretiens mémorables. La plupart des questions historiques et critiques qui se posaient devant M. C. sont traitées supérieurement par le savant hollandais. Nul doute que si M. C. avait connu les résultats auxquels est arrivé Cobet et dont plusieurs sont considérés comme définitifs par des juges compétents, il ne se fût empressé d'en tirer profit. Il y a telle rectification que l'on n'aurait pas à indiquer. Ainsi selon M. C. la liste chronologique des œuvres de Xénophon commence par les Entretiens mémorables que le fidèle disciple de Socrate aurait

composés à son retour d'Asie pour confondre les accusateurs de son maître et qui auraient paru très-peu de temps après la mort de celui-ci. Or Cobet a établi par une argumentation où la force logique égale la science[1] que dans les Entretiens mémorables Xénophon n'avait point pris à partie Anytus, Mélitus et Lycon morts ou tout au moins oubliés depuis de longues années à l'époque où il écrivit cet ouvrage, mais bien le sophiste Polycrate qui avait publié une diatribe paradoxale contre Socrate alors en possession de la vénération tardive des Athéniens, comme il publia, c'est Quintilien qui l'affirme, des panégyriques du tyran Busiris et de Clytemnestre. C'est ce Polycrate que Xénophon désigne par le terme ὁ κατήγορος qui revient souvent dans les Entretiens mémorables et qui ne saurait s'appliquer à trois personnes à la fois. Hâtons-nous d'ajouter que si la lecture des *Novæ lectiones* eût obligé M. C. à certains changements, il aurait eu en revanche la satisfaction de se voir à peu près d'accord avec Cobet sur un point important et très-controversé : l'âge de Xénophon lors de l'expédition des Dix Mille.

Enfin puisque ce sont d'abord nos regrets que nous exprimons, pourquoi M. C. s'en est-il tenu, comme sa préface nous le fait entendre, à l'édition de Xénophon publiée en 1838, dans la bibliothèque gréco-latine de Didot? C'est remonter bien haut et se soucier peu des progrès de la critique. Avec L. Dindorf et sa belle édition des Entretiens mémorables, M. C. n'eût pas mis Hermocrate, mais bien Hermogène au nombre des condisciples de Xénophon. Ce n'est là qu'une erreur légère si l'on veut, mais qui provient d'une négligence assez grave.

Ces réserves faites relativement au plan du livre et à sa valeur comme ouvrage biographique, on rendra justice aux mérites littéraires de l'auteur. Les qualités de Xénophon, orateur, philosophe et écrivain sont appréciées par M. C. avec beaucoup de justesse et de goût. On remarquera tout particulièrement le chapitre consacré à la Cyropédie. Dans l'analyse du caractère de Xénophon, M. C. n'a peut-être pas aussi bien réussi. Le portrait qu'il trace de ce personnage si original n'a pas toute la netteté qu'on serait en droit d'attendre. Et puis, M. C. montre une indulgence trop grande pour les fautes de son héros. Voici, par exemple, comment il nous explique l'étrange conduite de Xénophon à Coronée : « Épris d'un certain idéal de justice, il crut en trouver à Sparte une » image plus fidèle que partout ailleurs. Son seul crime ou plutôt son seul » malheur fut de se croire plus Spartiate d'esprit et de cœur qu'il ne l'était réel- » lement et qu'il n'avait le droit de l'être. » Nous doutons que cette explication satisfasse beaucoup M. Croiset lui-même.

J. NICOLE.

---

31. — **Rome et les Barbares.** Étude sur la Germanie de Tacite, par A. GEFFROY. Paris, Didier. 1874. 1 vol. in-8°, xij-435 p. — Prix : 7 fr. 50.

M. Geffroy est surtout connu par ses travaux sur les pays scandinaves et sur

1. *Novæ lectiones*, p. 662-682.

le XVIIIe siècle [1]. Il nous a restitué la vraie physionomie de Marie-Antoinette et la figure si peu connue et si originale de Gustave III. Mais à côté des recherches où le poussaient ses goûts particuliers, M. G. a été amené par ses fonctions de professeur à l'École Normale et à la Sorbonne à s'occuper de l'Histoire de l'Antiquité. Il ne pouvait naturellement apporter dans ce nouveau domaine des recherches aussi personnelles, des résultats aussi originaux, que ceux qu'il aurait fournis sur l'histoire du Nord de l'Europe, si des cadres moins rigidement fixés que ceux de nos Facultés lui avaient permis de choisir à son gré le sujet de son enseignement. Mais tous ceux qui ont suivi ses cours ou les soutenances des thèses de doctorat à la Sorbonne savent quel soin minutieux, quelle conscience il apporte dans l'étude de l'histoire ancienne et avec quelle rectitude de jugement il tire des multiples travaux de l'érudition française ou étrangère les résultats définitivement acquis à la science.

Le volume sur *Rome et les Barbares* qui vient de paraître est le fruit de cette activité professorale de M. G. et répond complètement à ce que son enseignement pouvait faire attendre. Ce n'est pas un nouveau commentaire érudit sur la Germanie de Tacite; il ne vient pas ajouter de nouvelles hypothèses à toutes celles qu'on a accumulées pour expliquer ce petit livre où tant d'ombre se mêle à tant de lumière. Encore moins est-ce un de ces ouvrages dits de *vulgarisation* où l'on supplée par une forme littéraire plus ou moins élégante aux recherches et à l'érudition absentes. C'est un résumé clair, agréable, substantiel, accessible à tout lecteur instruit, des travaux et des discussions innombrables auxquels a donné lieu le *De moribus Germanorum;* les points qui peuvent être aujourd'hui considérés comme acquis à la science sont mis en lumière; sur d'autres, les hypothèses les plus importantes sont exposées avec impartialité; sur quelques-uns enfin, M. G. a ajouté à l'œuvre de ses devanciers, soit en présentant des considérations nouvelles, soit en démontrant des opinions déjà connues avec plus de force et de clarté. On pourrait le comparer à un président de tribunal, qui, toutes les parties entendues, résume avec autorité le débat et en fait jaillir la vérité. — Les savants français grâce à des qualités éminentes de clarté et de justesse d'esprit ont souvent joué ce rôle dans les débats scientifiques. M. Geffroy a continué leur tradition en un sujet où il était bien difficile de montrer toujours cette haute compétence et cette inébranlable impartialité.

Le premier chapitre analyse les sentiments étranges, mêlés de terreur, de haine et d'admiration, qu'excita dans l'âme des Romains la connaissance des pays du N.-E. de l'Europe. Le monument le plus remarquable où ces sentiments aient été exprimés est la Germanie de Tacite. Dans son second chapitre M. G. raconte les diverses fortunes des manuscrits de ce livre, et par quelles

---

1. Histoire générale des États scandinaves. — Lettres inédites du roi Charles XII. — Gustave III et la cour de France. 2 vol. — Marie-Antoinette. Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau. En collaboration avec M. d'Arneth. 3 vol. in-8°. — L'Irlande avant le christianisme. Mém. prés. par div. sav. à l'Ac. des inscr. et b.-l. T. IV. 1864.

bizarres aventures il est parvenu jusqu'à nous. Il en détermine l'autorité; il montre que Tacite n'a fait ni une satire des mœurs romaines, ni une déclamation de rhéteur sur des choses qu'il ignorait, bien que la Germanie contienne plus d'une allusion satirique et plus d'un trait déclamatoire; il a fait une étude patriotique sur une race étrangère et ennemie qu'il avait étudiée de près. Dans les ch. III et IV, M. G. commente les renseignements donnés par Tacite sur la religion et les institutions des Germains. Sur ce sujet, la connaissance du monde scandinave a fourni à M. G. d'intéressants rapprochements (p. 198, 217, 222, 230). Les deux derniers chapitres ne se rattachent pas aux quatre premiers par un lien très-serré. Le ch. V expose les péripéties les plus remarquables de la longue lutte de Rome contre les Germains jusqu'à Tacite. Quoique M. G. nous dise que ces événements « nous montrent en pleine activité sur la scène histo- » rique, c'est-à-dire dans leur réalité vivante, les mêmes institutions, les mœurs, » les sentiments » que Tacite leur attribue dans sa *Germanie*, cette observation ne me paraît juste que pour un assez petit nombre de faits. On en aurait mieux senti la valeur si M. G. les avait cités comme exemples, comme illustrations de la *Germanie*, au lieu de les noyer dans un long récit de guerres. Il serait, je crois, resté plus fidèle à son sujet s'il avait rapproché du texte de Tacite, plus complètement qu'il ne l'a fait, les observations sur les mœurs des Germains laissées par les autres écrivains anciens, en particulier par César, auquel il ne consacre qu'un court passage (p. 253). Il aurait pu ensuite examiner si le portrait que Tacite nous trace de ces barbares est conforme à celui que nous présentent les écrivains contemporains de l'invasion ou immédiatement postérieurs, et nous dire les raisons des divergences ou des contradictions que nous offrent ces deux images. Il aurait été ainsi naturellement amené au sujet de son VIe chapitre, le plus original et le plus remarquable du livre : Quel a été le caractère de l'invasion germaine? Y a-t-il eu réellement invasion? Les barbares n'ont-ils été qu'une puissance de destruction ou ont-ils apporté des éléments originaux dans la formation de la société européenne? — M. G. a senti que, tel qu'il est, son ouvrage n'offre pas une unité de plan parfaitement rigoureuse. Il lui a donné deux titres : Rome et les Barbares — Étude sur la Germanie de Tacite, — qui n'expriment ni l'un ni l'autre avec exactitude quel en est le contenu. On ne distingue pas nettement quel est le sujet principal du livre, si c'est la Germanie de Tacite ou si c'est l'étude des rapports du monde barbare et du monde romain. Les deux sujets sont d'ailleurs étroitement unis et je suis loin de faire à M. G. un reproche de les avoir traités simultanément.

J'ajouterai à cette appréciation générale quelques observations particulières. P. 53. M. G. dit que « les sublimes essors de l'élévation religieuse ne sauraient » prendre naissance que dans la sphère de la grande imagination, où les peuples » héritiers du génie classique sont restés les maîtres. » Mettre la Grèce, Rome et ses héritières la France et l'Italie, au-dessus de l'Allemagne, comme interprètes du sentiment religieux, c'est, il me semble, méconnaître un des traits les plus remarquables de la race germanique. Ce n'est pas ici d'ailleurs le lieu d'in-

sister sur ce point; je ne fais que le noter. — P. 108. « Tacite a vu du pre-
» mier coup-d'œil que, dans l'histoire primitive des grands peuples, les deux
» questions de la descendance ethnique et des origines religieuses sont connexes. »
C'est là prêter à Tacite une conception scientifique toute moderne et à laquelle il
ne pouvait pas atteindre. Dire de la religion des Germains qu'elle était « un
» dogme ardent et jeune qui poussait les peuples à la conquête » me paraît aussi
bien hasardé. — P. 166-167. M. G. définit très-bien l'état de la Germanie au
moment où Tacite l'étudie. « Tacite a surpris les Germains dans leur *devenir*,
» comme parlent les Allemands modernes, c'est-à-dire dans leur transformation,
» à la veille d'un essor décisif..... Il faut montrer avec lui que la société ger-
» maine du premier siècle après J.-C. sortait de la vie en quelque mesure
» nomade encore, pour entrer dès qu'elle le pourrait dans la vie agricole, qu'elle
» commençait de substituer à l'âpreté des coutumes primitives l'autorité de
» mœurs déjà moins rudes, au droit de guerre privée et à la tradition des ven-
» geances solidaires, la proclamation des trèves sacrées et le wehrgeld, au pou-
» voir exclusif et étroit des pères de famille les premiers essais d'institutions
» fécondes, à la confusion d'une barbarie tumultueuse l'ébauche de la loi géné-
» rale de l'État. » — Les pages qui suivent définissent parfaitement la différence
qu'il faut établir entre les *sauvages*, destinés à disparaître devant les peuples
civilisés, et les barbares qui sont des races civilisables à leur première période
de développement. — P. 176-189. Bon résumé de la question de la propriété
foncière chez les Germains. M. G. reconnaît leur caractère collectif[1], tout en
remarquant que la formation de la propriété privée est au moment de s'accom-
plir. Il note p. 179 la concordance des témoignages de César et de Tacite sur
ce point, tout en faisant observer qu'entre l'époque de César et celle de Tacite
quelques pas ont été faits vers la constitution de la propriété privée (p. 190 et
254). — P. 177. M. G. traduit la phrase de Tacite au sujet du partage des
terres : « *quæ mox inter se secundum dignationem partiuntur*, » par : « aussi
» également que possible pour l'étendue ou pour la qualité du terrain. » Je crois
qu'il faut admettre ici le sens généralement adopté de : selon le rang — ou si
l'on veut que *dignatio* s'applique aux terres et non aux hommes « selon leur
» valeur. » *Dignatio* me paraît indiquer non que les lots étaient égaux mais au
contraire qu'ils ne l'étaient pas. — P. 191-197. M. G. soutient avec raison que
les renseignements de Tacite sur le respect des femmes et sur la famille chez les
Germains reposent sur la réalité et sont confirmés par d'autres témoignages
historiques. — P. 209. Je renvoie aux philologues l'étymologie de Pagus : Pax,
pango, πάγω, πήγνυμι. — P. 219, 220. Je ne saurais admettre avec M. G. que
le mot *Princeps* désigne dans Tacite une fonction spéciale, et soit un terme
technique, un titre déterminé. *Princeps civitatis* est celui qui est à la tête de la
civitas; les *principes civitatis* sont tantôt les chefs des centaines, tantôt simplement
ses membres les plus éminents. — P. 228. Sur l'antrustionat je me contente de

1. Voy. sur ce sujet *Rev. crit.* 1873, n. 37, art. 171.

renvoyer à la *Rev. crit.* 1874, n° 6, art. 21, où M. Thévenin a montré que les *homines in truste regis* n'avaient jamais formé une classe particulière. — P. 141. « *Tamdiu Germania vincitur* » ne me paraît pas bien rendu par : « Tant la Ger- » manie est longue à vaincre. » L'expression forte et concise de Tacite ne peut être traduite que par une périphrase : « Toujours vaincue la Germanie reste » toujours à vaincre. » — P. 312. « Les noms de *Strateburgum* et *Stratisburgum* » paraissent dans la *Notitia Dignitatum* et dans le géographe de Ravenne, c'est- » à-dire au plus tôt au ve s.» — Le nom de *Strateburgum* ne se trouve pas, à ma connaissance, dans la Notitia. Le géographe de Ravenne n'est pas du ve s., mais du VIIe s. ou au plus tôt de la fin du VIe. Le plus ancien exemple de *Strateburgum* reste donc le texte de Grégoire de Tours (H. F. IX, 36)[1]. — P. 326-333. Les renseignements sur l'origine des Germains se trouvent à la fin du ch. V. Il me semble qu'ils eussent été mieux placés dans le commentaire sur la Germanie, aux ch. III et IV. — Quant à la preuve de l'authenticité des trois noms d'Herminons, Ingevons et Istevons trouvée par M. G. dans leur reproduction altérée par des mss. du M. A., il m'est impossible de l'accepter ; et les variantes de ces documents ne peuvent démontrer, comme le voudrait M. G. (p. 330), qu'ils ne les aient pas pris à Pline l'Ancien et à Tacite. — P. 233. « Il semble » qu'en écrivant après sa Germanie le récit des guerres précédentes, Tacite ait » voulu confirmer et contrôler ses propres assertions par les témoignages his- » toriques, montrer par le détail précis et réel l'identité, la persistance, le pro- » grès de ces peuples et affirmer de nouveau par ce qu'ils avaient été déjà ce » qu'ils devraient être un jour. » Ici, comme plus haut, M. G. a prêté à Tacite des intentions qu'il ne pouvait avoir, et qui ne peuvent exister que chez un historien écrivant sur des faits passés depuis longtemps. — P. 411. Il ne faut pas citer comme un fait historique la légende de Raoul Glaber qui voit dans le Normand Hastings un paysan champenois.

J'ai dit plus haut que le ch. sur l'Invasion Germanique est le plus remarquable et le plus original du livre. L'auteur n'expose pas de théorie nouvelle sur ce sujet, mais il réunit en un petit nombre de pages les plus forts arguments qui puissent être présentés contre les théories de Dubos et celles de MM. Guérard et Littré. D'après Dubos et ceux qui sans rien ajouter à ses démonstrations et même sans toujours le citer, ont reproduit ses théories, l'établissement des barbares sur le sol de l'empire n'a pas été la suite d'une invasion violente, mais d'une lente infiltration, suivie d'un établissement à l'amiable. En un mot il n'y a pas eu de conquête proprement dite. M. G. démontre d'une manière qui nous paraît convaincante qu'il y a eu conquête, invasion violente, et même dépossession partielle des anciens propriétaires du sol. — Mais cette conquête ne fut pas celle de hordes sauvages « qui consiste purement dans le pillage et le massacre et ne » sert pas même aux vainqueurs. » La conquête germanique « mit aux prises, » non sans espoir de profit pour la cause générale, une grande nation vieillie,

1. Voy. *Rev. crit.* 1874, n. 5, p. 70.

» mais riche d'expérience, avec des peuples jeunes, en progrès eux-mêmes, » encore intempérants et rudes, non pas indisciplinables » (p. 406). — M. G. montre alors quels ont été pour l'Europe les résultats de l'Invasion et cherche à prouver contre Guérard et Littré, que loin de n'avoir fait que des ruines, elle a apporté certains sentiments nouveaux, certaines idées, certains germes d'institutions. Sur cette seconde question, M. G. offre naturellement plus de prise à la contradiction que sur la première. — Là, en effet, il s'agissait d'établir des faits et de discuter des textes; ici il s'agit de généralisations, d'appréciations très-délicates et toujours discutables. Pour résoudre le problème avec certitude, il faudrait pouvoir faire une contre-épreuve et voir ce que serait devenu le monde romain livré à lui-même. Quoi qu'il en soit, lorsque nous voyons naître, dans les pays où les barbares se sont mélangés à la société romaine, un état social, moral, intellectuel, radicalement différent de celui qu'il a remplacé, il paraît déraisonnable de supposer qu'un des éléments qui ont concouru à sa formation n'ait eu qu'une action purement négative et destructrice. D'ailleurs par une singulière inconséquence, que M. G. aurait dû relever, les auteurs qui reprochent aux Germains d'avoir anéanti le monde ancien sans rien donner au monde nouveau, sont d'ordinaire les mêmes qui nient l'invasion et la conquête. Si les Barbares étaient si peu nombreux, s'ils se sont établis dans l'Empire avec tant de ménagements et des formes si régulières, comment ont-ils donc pu en si peu de temps accumuler tant de ruines ? [1]

J'admets donc avec M. G. que « l'élément germanique a contribué avec Rome » et le christianisme à la formation des sociétés modernes. » Je crois comme lui qu'on ne peut nier dans l'histoire les influences des races et que « quiconque ne » verrait dans leur diversité qu'un motif d'antagonisme, de division et de haine, » fermerait les yeux au progrès des plus grands peuples, et en particulier à tout » le patient et bienfaisant travail de la civilisation française » (p. 432).

Comme le prouvent ces dernières paroles M. G. ne s'est pas laissé influencer dans ses jugements sur la Germanie ancienne par les passions politiques contemporaines. Il est triste de vivre dans un temps où l'on doive faire un mérite à un écrivain de cette impartialité qui est le premier devoir de l'historien; mais ce n'en est pas moins un mérite bien rare aujourd'hui, d'un côté du Rhin comme de l'autre.

G. M.

---

32. — **Zum Verstændniss von Meister Hæmmerlin's Schriften** (bis auf die Costnitzer Versammlung, 1414), von Dr Hans Heinrich Vœgeli. Zürich, Schulthess, 1873. In-4°, 31 p.

Parmi les précurseurs de la Réforme sur le sol helvétique l'un des plus inconnus à coup sûr, l'un des plus intéressants si nous en croyons l'auteur de la présente

---

1. Voy. *Rev. crit.* de 1867, n° 42, art. 200, p. 247, — de 1873, n° 8, art. 43, p. 121.

brochure, fut le moine Augustin-Félix Hæmmerli (*Malleolus*). Né à Zurich en 1389, chanoine à l'église cathédrale de sa ville natale, dès 1412, puis prévôt de Saint-Ourse à Soleure, Hæmmerli s'était voué de bonne heure à des études sérieuses. Un long séjour en Italie lui permit d'assister aux premiers mouvements de la renaissance des lettres ainsi qu'au développement des libertés politiques dans les républiques de la péninsule. Créé docteur en droit canon par l'Université de Bologne, il vint assister au concile de Constance et put y étudier de près les différentes influences qui travaillaient alors l'Église. Il y puisa en tout cas une vive répugnance contre l'état de choses existant, et dans de nombreux écrits il essaya d'obtenir des réformes et de combattre les abus de la hiérarchie romaine[1]. Sa franchise lui créa partout des ennemis, ses tentatives pour corriger les mœurs de ses collègues zurichois le firent exclure du chapitre pendant de longs mois, et la vivacité de ses attaques contre les ordres mendiants[2] lui mit sur les bras ces redoutables confréries. Des motifs politiques vinrent aggraver encore sa situation personnelle. Au xve siècle, Zürich tint pendant longtemps encore le parti des Habsbourg, et Hæmmerli se prononça dans ses écrits avec violence contre les « paysans » révoltés des vieux-cantons. Quand Zürich entra dans la Confédération helvétique en 1454, les *Eidgenossen* se saisirent de la personne de leur contempteur, et il se vit livré à la juridiction ecclésiastique de l'évêque de Constance, puis interné chez les Franciscains de Lucerne, chez lesquels il mourut en 1457.

M. V. déclare que Hæmmerli a été le précurseur du mouvement dont Zwingle a réalisé le but, et lui assigne une place des plus honorables dans les rangs des « Réformateurs avant la Réforme. » Nous devons dire que d'autres écrivains, qui se sont occupés d'une façon spéciale de la biographie du chanoine zurichois, ne partagent nullement cet avis et se sont formellement élevés contre cette qualification de réformateur que M. V. veut donner à Malleolus. Il n'a pas songé un instant à attaquer les dogmes de l'Église, et si l'on veut l'assimiler à d'autres hommes ecclésiastiques, c'est bien plutôt — dans une sphère plus modeste — à des hommes comme Jean Gerson ou Wimpheling qu'on devrait le comparer et non pas à Zwingle, Bullinger ou tel autre réformateur suisse du xvie siècle[3].

Les écrits de Hæmmerli, réunis longtemps après sa mort, alors qu'un grand nombre étaient déjà perdus, furent publiés à Bâle, en 1497, par le jurisconsulte strasbourgeois Sébastien Brandt, bien connu par son poème de la *Nef des Fous*. Ce concile de Trente mit plus tard ce recueil à l'index.

L'opuscule dont nous rendons compte ne touche guère aux faits que nous venons de résumer; on n'y trouve pas un mot sur l'histoire de Malleolus après 1414, et si peu de détails sur ce qui précède qu'on ne peut comprendre les allu-

---

1. Il paraîtrait, d'après d'autres renseignements, que ce n'est qu'en 1538, longtemps après le concile de Constance, qu'il se mit à écrire.

2. Dans son travail *Contra validos mendicantes*.

3. Voy. B. Reber, Felix Hæmmerlin von Zürich. Zürich, 1846, 1 vol. in-8°. — Cf. aussi l'article de Güder dans la *Realencylopædie* de Herzog, V, p. 732.

sions de l'auteur à moins qu'on n'ait préalablement étudié autre part la biographie de son héros. Le titre lui-même est bizarre; l'opuscule est écrit *pour mieux faire comprendre les écrits de Hæmmerli,* et l'on n'y dit presque rien de ces écrits. Ce qu'on nous présente, ce sont des aperçus sur les idées théocratiques du moyen-âge, sur le développement du droit romain, exploité par les empereurs, sur la lutte du pouvoir central et des influences princières en Allemagne, etc. Mais tout cela ne forme guère d'ensemble, et pour expliquer la brochure dont nous rendons compte, nous sommes réduits à supposer que nous n'avons devant nous qu'un fragment d'un travail plus considérable, imprimé comme thèse ou comme programme universitaire [1].

R.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 27 *février* 1874.

M. de Ste Marie envoie les estampages de 4 inscriptions néopuniques.

M. Renan présente à l'académie deux nouvelles copies de l'inscription phénicienne d'Eryx, envoyées par M. Amari. Cette inscription, dont l'original est perdu depuis deux siècles, a été conservée par une copie faite par un savant du 17e s., Cordici, qui l'inséra dans son histoire du mont Eryx, ouvrage encore inédit dont le ms. est à Palerme. Cette copie n'a été publiée qu'avec de grandes inexactitudes, aussi ceux qui ont essayé de l'expliquer se sont complètement fourvoyés : ils y ont vu une inscription d'un caractère littéraire, une lamentation sur la mort d'une jeune fille. M. Amari a fait un calque exact de la copie de Cordici; en outre il a trouvé, avec le concours du directeur du musée de Palerme, une autre copie de la main du même savant, qu'il a calquée également. Grâce à ces calques, M. Renan a pu reconnaître que l'inscription est une dédicace à la déesse Astarté; après la formule de dédicace on trouve une suite de noms séparés par le mot *ben*, sans doute la généalogie de l'auteur du vœu. Le reste est encore à déchiffrer. — M. Renan présente en outre, de la part de M. A. Dumont, la collation, faite à Rome par M. l'abbé Duchesne, du ms. de l'ouvrage de Pierre Dubois, *de recuperatione terrae sanctae*, connu jusqu'ici seulement par l'édition de P. Bongars, et de la part de M. le d^r^ Briau le dessin de plusieurs inscriptions des îles Canaries qui paraissent se rattacher à l'inscription lybique récemment envoyée par le g^al^ Faidherbe (v. la séance du 9 janvier dernier, *Rev. crit.* du 17 janvier, p. 48).

M. Robiou lit la suite de son mémoire sur *Apollon dans la doctrine des mystères.*

---

1. Les notices bibliographiques sont parfois singulièrement mêlées au texte, et nous nous demandons ce que vient faire p. ex., à la p. 8, une appréciation de l'*Histoire de la politique prussienne* de M. Droysen.

Il examine diverses peintures de vases où Apollon est, de l'aveu de tous, associé à des scènes mythologiques qui se passent aux enfers. Il parcourt ensuite, en se bornant aux plus significatifs, la série des monuments qui constatent une union étroite entre Apollon et Dionysos (union qui, par exception il est vrai, paraît aller parfois jusqu'à l'identification), dans cet ordre de conceptions mystiques que représente souvent la céramographie ancienne : ce qui est surtout important pour la question étudiée dans ce mémoire, c'est que le personnage d'Hercule domptant Cerbère, type incontestable de l'initié, dans ces peintures, est associé à cette représentation, ainsi que le symbole du flambeau qui exprime l'idée de renaissance ou d'arrivée à une vie future. M. R. insiste d'ailleurs sur l'union, dans le temple de Delphes, du sanctuaire d'Apollon et du tombeau de Bacchus, c. à d. du sanctuaire mystérieux de Bacchus-Hadès, association aussi exprimée par les sculptures que nous savons avoir existé sur les frontons de ce temple. Il analyse ensuite les travaux de Gerhard et de Weniger dans l'*Archäologische Zeitung* (1865 et 1866), sur l'union étroite reconnue par l'antiquité entre ces deux êtres mythologiques, et l'opinion de Preller, qui a fait remarquer que tous les deux sont considérés comme divinités de l'enthousiasme. M. R. ajoute que ce n'est pas à une divinité grossière, mais à un dieu des morts, arbitre du monde moral, que la doctrine exprimée par ces monuments prétend assimiler Apollon.

M. Maury présente de la part de l'auteur un livre de M. Cerquand (étude de mythologie grecque, Ulysse, Circé et les Sirènes). M. Desnoyers présente un ouvrage intitulé *Les dépouilles de Charles le téméraire à Berne* par M. H. Beaune. M. Brunet de Presle présente de la part de M. Ém. Legrand un vol. de chants populaires grecs du moyen-âge, qui forme la 1e partie d'une collection de documents pour servir à l'étude de la langue néohellénique.

M. Paulin Paris lit un mémoire sur un poème de Guillaume de Machaut, intitulé le *Voir dit*. Le sujet de ce poème, qui fut très-estimé pendant près de deux siècles encore après la mort de l'auteur (1377), est l'amour que ses vers inspirent à une jeune fille qui ne l'avait jamais vu; on y trouve l'histoire de cette passion et les lettres que la jeune fille échange avec le poète. M. P. place la date de ce poème, composé au fur et à mesure des faits qu'il raconte, en 1362 et 1363 (et non 1348 comme on l'avait dit auparavant), et la naissance de Machaut vers 1315. Il avait donc près de 50 ans quand il fut aimé de l'héroïne du poème : M. P. compare à cette passion celle de Bettina von Arnim pour Göthe sexagénaire. Quant à la jeune fille elle-même, le cte de Caylus, dans un mémoire présenté à l'ancienne académie des inscriptions, et M. Tarbé ont voulu reconnaître en elle Agnès de Navarre : c'est une conjecture sans fondement. M. P. a retrouvé son nom en anagramme dans le poème : elle s'appelait Pérone ou Péronelle d'Armentières. Cette Péronelle d'Armentières est mentionnée dans l'*Histoire généalogique* du P. Anselme, qui dit qu'elle était en 1362 sous la tutelle de son beau père Jean de Conflans, vidame de Châlons; cela s'accorde bien avec le *Voir dit*, qui lui donne l'âge de 15 à 18 ans. On peut croire qu'elle ne s'est jamais mariée, car sa part héréditaire de la baronnie d'Armentières passa après

elle à une autre branche de sa famille. C'est à cette famille, fait remarquer M. P., qu'appartenait la vicomtesse d'Auchy, qui fut au 17e s. la maîtresse de Malherbe. — Tels sont les résultats des recherches de M. Paulin Paris, destinés à être publiés avec le texte du poème.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 21 février 1874.

Il est donné lecture d'un mémoire de M. d'Arbois de Jubainville sur l'accent tonique en breton. Il résulte des observations de l'auteur que dans les langues néo-celtiques l'accent primitif était sur la syllabe finale, à moins que celle-ci ne fût féminine, c'est-à-dire ayant une voyelle muette. — M. Louis Havet examine les sons qu'a pris en français l'*a* accentué du latin, et il propose une chronologie pour ces diverses modifications d'un même son primitif. M. A. Darmesteter propose une autre théorie des mêmes phénomènes.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

GIERKE, Das deutsche Genossenschaftsrecht. I. Bd. (Berlin, Weidmann). — HERRMANN, Russland unter Peter dem Grossen (Leipsig, Duncker u. Humblot). — HUSSON, La Chaîne traditionnelle (Paris, Franck). — KERN, Over de Jaartelling der zuidelijke Buddhisten en de Gedenkstukken van Açoka den Buddhist (Amsterdam, Van der Post). — LA FERRIÈRE, La Normandie à l'Étranger (Paris, Aubry). — MAURENBRECHER, Studien und Skizzen zur Gesch. der Reformationszeit (Leipzig, Grunow). — MORBIO, Francia ed Italia ossia i manoscritti francesi delle nostre bibl. (Milano, Ricordi). — MÜLLER-STRÜBING, Aristophanes und die historische Kritik (Leipzig, Teubner). — NIETZSCHE, Unzeitgemæsse Betrachtungen. I. Stück. David Strauss (Leipzig, Fritzsch). — OVERBECK, Ueber die Christlichkeit unserer heutigen Theologie (Leipzig, ibid.). — PRUTZ, Kaiser Friedrich I, 3 vol. (Danzig, Kafemann). — RITTER, Briefe und Acten zur Gesch. des dreissigjæhrigen Krieges. I. Bd. (München, Rieger'sche Univ. Buchh.). — ROGET, Histoire du peuple de Genève, t. II, 1e et 2e livr. (Genève, Jullien). — Scaenicae Romanorum poesis fragmenta sec. cur. rec. RIBBECK. Vol. II. Comicorum fragmenta (Lipsiæ, Teubner). — SCHIERN, Ueber den Ursprung der Sage von den goldgrabenden Ameisen (Kopenhagen, Ursin; Leipzig, Lorenz); — Sur l'origine des fourmis qui ramassent l'or (Copenhague, Bianco Luno); — Om Oprindelsen til sagnet om de Guldgravende Myser (Kjobenhavn, Bianco Luno). — SMOLKA, Polnische Annalen bis zum Anfange des vierzehnten Jahrh. (Lemberg, Gubrynowicz und Schmidt). — SOHM, das Verhæltniss von Staat u. Kirche (Tübingen, Laupp). — VON DRUFFEL, Briefe und Acten zur Gesch. des XVI. Jahrh. I. Bd. (München, Rieger'sche Univ. Buchh.). — VON NOORDEN, Europæische Geschichte im XVIII. Jahrh. I. Abth. II. Bd. (Düsseldorf, Buddeus). — WESTPHAL, Vergleichende Grammatik der indo-germanischen Sprachen. I. Th. (Iena, Costenoble). — Zwœlf Briefe eines æsthetischen Ketzers (Berlin, Oppenheim).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Entstehungsgeschichte des Schlegel'schen Shakespeare. Leipzig, Hirzel, 1872. In-8°, 260 p.

—— N° 11. Lexicon Homericum. Composs. CAPELLE, A. EBERHARD, E. EBERHARD, GISEKE, KOCH, LANGE, LA ROCHE, ROHDE, SCHNORR DE CAROLSFELD. Edidit EBELING. Fasc. I-VI. Berolini, Ebeling et Plahn, 1871-72. In-8°, 352 p. — STERTINIUS, Versuch einer Sichtung von Horaz' Sat. II. 3. Nebst Corollarium von TEICHMÜLLER. Berlin, 1872, Weber. 102 p. — *Miscelle :* Ein neues metrisches Gesetz des Nonnos.

—— N° 12. BRANDES, Geschichte der kirchlichen Politik des Hauses Brandenburg. I. Bd. Gotha, Perthes. I. Th. xij-590 p. II. Th. xj-611 p. — BRENTANO, Untersuchungen über das griechische Drama. I. Th. Aristophanes. Frankfurt a. M., Heyder u. Zimmer, 1871. In-8°, x-200 p.; Ders. Aristophanes und Aristoteles oder über angebliches Privilegium der alten attischen Komœdie. Frankfurt a. M., Zimmer. In-4°, 56 p. — LINDAU, Molière. Leipzig, 1872, Barth. In-8°, 102 p. — Mærchen aus der indischen Vergangenheit. Hindustanische Erzæhlungen, etc., gesamm. v. FRERE. Nach der 2. Aufl. aus dem Englischen übers. v. PASSOW. Iena, Costenoble. In-8°, 384 p. — Entgegnung (F. Teichmüller. — Dr Ed. Kammer).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archivio storico italiano fondato da G. P. Vieusseux e continuato a cura della R. Deputazione di storia patria per le provincie delle Toscana, dell' Umbria e delle Marche. Serie III. Tomo XVIII. 6 dispense del 1873. In-8°, p. 355-534 Firenze (Vieusseux). 4 fr.

Atti della società ligure di storia-patria. Vol. II, parte I, fasc. 3. In-8°, p. 401-600
—— Vol. II. Appendice alla parte I. Tavole genealogiche. In-8° gr. 49 tavole.
—— Vol. V. Fasc. 4 in-8° gr. p. 548-636 Con testo e tav. arabici pubblicati da M. Amari. Genova (tip. de' Sordo-Muti).

Baudry (F.) et **Ballereau** (L.). Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée). In-8°, vij-359 p. avec vign. et 2 plans. Paris (Dumoulin).

Beauchet-Filleau (H.) et **Ravan** (S. E.). Dictionnaire géographique du département des Deux-Sèvres, comprenant les noms de tous les endroits habités, précédé d'une introduction. Accompagné d'une carte, par A. Joanne. In-8°, xxiij-275 p. Niort (Clouzot).

Corazzini (F.). I tempi preistorici o le antichissime tradizioni confrontate coi risultati della scienza moderna, Saggio. In-18, 368 p. Verona (lib. Alla Minerva).

Duvaux. Livre-Journal de Lazare Duvaux, marchand-bijoutier ordinaire du Roy, 1748-1758; précédé d'une étude sur le goût et le commerce des objets d'art au milieu du XVIIIe siècle, et accompagné d'une table alphabétique des noms d'hommes, de lieux et d'objets mentionnés dans le journal et l'introduction. T. 1 et 2. In-8°, iv-839 p. et 2 gr. Paris (Aubry).

Hubner (baron de). Promenade autour du monde. 3e éd. 2 vol. in-18 jésus, 987 p. Paris (Hachette et Ce). 7 fr.

Mira. Bibliografia siciliana ovvero gran dizionario bibliografico. Fasc. 7. p. 233-272. Palermo (Pedone-Lauriel). 1 f. 25

Thomas (E.). Numismatic and other Antiquarian Illustrations of the Sassanians in Persia A. D. 226 to 652. In-8° cart. London (Trubner et Ce). 9 fr. 40

Villaamil y Castro (J.). Antigüedades prehistóricas y célticas de Galicia. Parte primera. In-4°, xvj-80 p. y 5 pl. Lugo (imp. de Soto-Freire).

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 11 Huitième année 14 Mars 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

The Athenæum, N° 2417, 21 février. HALLIWELL, Papers referring to Shakspeare. Privately printed (six documents relatifs aux théâtres du « Globe » et des « Blackfriars » ; ces documents contiennent d'importants renseignements sur les relations de Shakspeare avec les susdits théâtres). — VAMBÉRY, Central Asia and the Anglo-Russian Frontier Question. Transl. by Miss BUNNÉTT. Smith, Elder and Co. (art. favorable; il est à regretter que le traducteur ait presque constamment estropié les noms propres et les noms géographiques). — HEPWORTH DIXON, History of Two Queens. I. Catharine of Aragon. II. Anne Boleyn. Vols. III and IV. Hurst and Blackett (ouvrage très-érudit et contenant une abondance de détails; malheureusement l'auteur ne fait pas preuve d'un sain jugement historique). — The New Shakspere Society (plaintes d'un membre de la Société et réponse de M. PAYNE COLLIER). — *Literary Gossip.* — *Societies* (comptes-rendus des séances des Sociétés royale, des antiquaires et d'anthropologie).

Literarisches Centralblatt, N° 10, 7 mars (le n° 9 ne nous est parvenu). WURM, Geschichte der indischen Religion. Basel, Bahnmeier's Verl. In-8°, viij-303 p. (l'auteur n'est pas orientaliste; son ouvrage s'adresse spécialement aux théologiens et aux missionnaires). — SCHLÜTER, Aristoteles' Metaphysik, eine Tochter der Sankhya-Lehre des Kapila. Münster. In-8°, 96 p. (sans valeur; les informations de l'auteur sont puisées dans des ouvrages de seconde et de troisième main). — CARRIÈRE (Moritz), Æsthetik. Zwei Bde. 2. Aufl. Leipzig, 1873, Brockhaus. In-8°, viij-589; xvj-662 p. (note favorable). — Ulmisches Urkundenbuch. Herausg. v. PRESSEL. 1. Bd. Die Stadtgemeinde. Von 854-1314. Stuttgart, 1873, Aue. Pet. in-folio, xiv-379 p. (art. des plus favorables). — LEHRS, Die Pindarscholien. Leipzig, 1873, Hirzel. In-8°, viij-199 p. (ouvrage capital, non moins important que le livre bien connu du même auteur sur Aristarque). — CARSTAIRS DOUGLAS, Chinese-English Dictionary of the vernacular or spoken language of the Amoy. London, 1873, Trübner. In-4°, xx-612 p. (cet ouvrage ne laisse rien à désirer). — KELLE, Die klassischen Handschriften bis herauf zum 14. Jahrh. in Prager Bibliotheken verzeichnet. Prag, 1872, Verl. d. klg. bœhm. Ges. d. Wiss. In-4°, 39 p. (contient la description de mss., jusqu'ici restés inconnus, de Virgile, de Perse, d'Horace, de Lucain, de Macrobe, etc., etc.). — BURNELL, On some Pahlavi inscriptions in South India. Mangalore, Stolz u. Hirner. Basel, 1873, Mission press. In-4°, 16 p. (cet écrit appelle l'attention des savants sur les traces d'établissements de chrétiens perses dans l'Inde méridionale, antérieurs à ceux des chrétiens syriens). — SCHLIEMANN, Trojanische Alterthümer. Leipzig, Brockhaus in Comm. In-8°, lvij-320 p. Ders. Atlas trojanischer Alterthümer. Ibid. 57 p. et 218 photogr. in-4° (rapport sur les fouilles de M. Schliemann et reproduction photographique des objets qu'il a découverts; l'article du *Centralblatt* entre au sujet de ces antiquités dans de longs détails que nous ne pouvons même résumer ici). — Vorlesungen im Sommersemester 1874 : 1. Leipzig; 2. Basel; 3. Freiburg i. Br.; 4. Erlangen.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — 14 Mars — 1874

Sommaire : 33. SOPHOCLE, *Œdipe Roi* et *Œdipe à Colone*, p. p. CAMPBELL ; *Antigone*, *Electre* et *Déjanire*, tr. p. CAMPBELL. — 34. MURRAY, le Dialecte de l'Ecosse méridionale. — 35. LABEYRIE, Étude historique sur le mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche. — 36. VATEL, Vergniaud. — 37. GÉRARD, Les Artistes de l'Alsace pendant le moyen-âge. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

33. — **Sophocles** edited with english notes and introductions by Lewis CAMPBELL. Vol. I. Œdipus Tyrannus. Œdipus Coloneus. Antigone. Oxford, 1871.

Three plays of Sophocles (Antigone. Electra. Deianira.) translated into english verse, par le même. W. Blackwood, Edimbourg et Londres, 1873.

M. C. a collationné les trois pièces que renferme le 1er volume de son édition sur le Laurentianus A ; il a ensuite comparé sa collation avec celle de Dübner, et l'a enfin vérifiée dans un voyage postérieur, pour ce qui concerne, du moins, Œdipe Roi et Œdipe à Colone. Bien que, de l'aveu de M. C. lui-même, les différences entre sa collation et celle de Dübner portent principalement sur la distinction, infiniment utile mais souvent très-épineuse, des écritures successives, l'importance du ms. Laurentien est si grande, qu'un pareil travail doit être regardé comme tout à fait méritoire ; ajoutons qu'il paraît réellement avoir été fait avec exactitude et conscience. Les futurs éditeurs de Sophocle auront donc lieu de recourir pour cette partie de leur travail à l'ouvrage de M. Campbell. La préface renferme d'autres indications paléographiques d'une certaine importance. M. C. dit avoir comparé sa collation du Parisinus A, pour Œdipe à Colone, avec celle qu'a publiée Elmsley. Il a remarqué que le ms. 467 de Venise (Parisinus 467 de Hermann) se rapproche beaucoup, dans Œdipe à Colone, au moins, du Parisinus A, et encore davantage de l'édition Aldine. Selon lui, le ms. de Venise 616 (XIIIe siècle), collationné par Bekker pour Hermann, est probablement le plus ancien exemplaire de la recension dite par Elmsley « recension du » Parisinus B », laquelle fut la base de celle de Triclinius. M. C. dit encore avoir eu communication de deux manuscrits du XIVe siècle que renferme la Bibliothèque Ambroisienne de Milan ; les indications qu'il en a tirées ont été vérifiées, depuis, par M. Ceriani, pour Œdipe Roi. Un de ces mss. (G, 56 du supplément), qui renferme Ajax, Électre et Œdipe Roi, concorde fréquemment avec le Florentinus Δ. Le ms. de Paris 2884 (Parisinus E de Brunck), contenant Ajax, Électre, Œdipe Roi et Antigone, a été soigneusement collationné pour cette dernière pièce. Ce manuscrit, aux yeux de M. C., n'est pas sans valeur, nonobstant les nombreuses erreurs qu'il renferme. On voit que le nouvel éditeur anglais s'est efforcé de rendre son travail intéressant même pour les philologues.

Il faut louer encore les notices étendues et intéressantes dont sont précédées les trois pièces comprises dans ce volume. A deux de ces notices sont joints des appendices, l'un judicieux, mais un peu court, sur les allusions politiques et

historiques que l'on croit trouver chez Sophocle; l'autre beaucoup plus étendu, mais peu concluant, suivant nous, « sur la prétendue ironie de Sophocle, » où l'auteur se fait vraiment trop beau jeu, en faisant consister exclusivement l'ironie dans une certaine relation du sentiment à l'expression (ce qui est vrai à prendre l'étymologie, mais non à consulter l'usage), et en partant de là pour nier l'existence d'une « irony of feeling », d'un sentiment ironique. Pour en finir avec ce qu'on peut appeler les hors-d'œuvre de l'édition, nous féliciterons M. C. d'avoir signalé çà et là d'intéressantes ressemblances de pensée ou d'expression entre Sophocle et divers poètes anglais, même contemporains, par exemple Tennyson. Le nombre de ces rapprochements pourrait encore être augmenté. Ainsi, à propos des vers d'Antigone 528-530 :

Νεφέλη δ'ὀφρύων ὕπερ αἱματόεν
ῥέθος αἰσχύνει,
τέγγουσ' εὐῶπα παρειάν,

M. C. cite Shakespeare (Songe d'une Nuit d'Été, acte I, scène 1) :

.....Why is your cheek so pale?
How chance the roses there do fade so fast?
— Belike, for want of rain, which I could well
Beteem them from the tempest of mine eyes.

Il aurait pu rappeler aussi le passage suivant de l'épisode de Haidée (ch. IV, stance 66), où Byron s'est évidemment proposé d'imiter les vers d'Antigone, en s'efforçant d'adoucir ce que les expressions du poëte grec peuvent avoir de choquant pour le goût des modernes :

. . . . .in a gushing stream
the tears rush'd forth from her o'erclouded brain,
like mountain mists at length dissolved in rain.

La partie explicative du commentaire de M. C. est elle-même instructive, et sera consultée avec fruit dans les écoles. Si des philologues anglais assez obscurs y sont cités un peu plus souvent que de raison, cet excès de complaisance patriotique ne peut nuire qu'aux Anglais eux-mêmes, et les étrangers, qui sont initiés par là aux résultats de travaux peu connus, auraient plutôt lieu de s'en féliciter. C'est en ce qui concerne la tâche propre de l'éditeur, à savoir la constitution du texte, que nous aurions le plus de réserves à faire, quant au mérite de l'œuvre de M. C. « Cette édition, dit-il, dans la première phrase de » sa préface, s'écarte moins dans son texte de l'autorité des manuscrits que la » plupart de celles qui ont paru depuis Hermann. » La raison de ce « conser- » vatisme » (pour transcrire le mot même dont se sert M. Campbell) n'est pas simplement, comme on pourrait le croire, la crainte d'effrayer la routine par un trop grand nombre d'innovations. Non : M. C. invoque des raisons scientifiques, ou plutôt il se réserve d'en invoquer dans la préface de son second volume. Il n'en fera rien, s'il nous en croit, et évitera de soulever un débat dont l'issue ne saurait guère lui être favorable. M. C. soutient, après beaucoup d'autres, que le Laurentianus A n'est pas la source unique du texte de Sophocle. Nous ne l'attaquerons pas bien violemment sur ce point. Mais est-ce à dire pour cela qu'il soit permis à un éditeur de Sophocle d'invoquer tour à tour autant d'autorités

qu'il le juge commode, sans que les manuscrits aient été classés, avant que l'on sache, par conséquent, quels sont ceux qu'il est légitime de mettre à contribution. C'est pourtant ce que fait M. C., au risque de puiser dans des copies dont l'original existe encore, et de prendre des conjectures de calligraphes pour des leçons autorisées. Je sais bien qu'il ne fait pas usage de tous les manuscrits indistinctement. Mais, en cela même, il manque à la méthode, car ses éliminations sont arbitraires. « Sauf exceptions soigneusement notées, aucun manuscrit » postérieur au XIVe siècle n'est cité comme autorité dans cette édition » : cette phrase, qui forme à elle seule un alinéa, dans la préface de M. C., prend par là même un air de profondeur qui donne à penser. Eh bien! je regrette d'avoir à le déclarer, mais je ne sais pas du tout ce qu'a voulu dire l'honorable éditeur; et je me ferais fort de prouver, au besoin, qu'il ne le sait pas plus que moi. Libre maintenant à lui de prétendre que la langue de Sophocle n'a pas été assez bien connue des précédents éditeurs (au moins de ceux qui ont suivi Hermann; voir p. 95) : tout le monde sera de son avis, y compris ces éditeurs mêmes. Mais qu'il cesse de croire que des observations grammaticales même nouvelles (et nous ne pensons pas que l'Essai sur la langue de Sophocle, joint à son édition, en renferme beaucoup de ce genre), que des remarques de détail, quelles qu'elles soient, puissent suffire à étayer un texte dont les fondements mêmes sont ruineux. Le Laurentianus A tout seul, ou bien le Laurentianus A et le Florentinus Γ, voilà les seules bases sur lesquelles, dans l'état actuel des connaissances, il peut être permis à un éditeur d'établir le texte de Sophocle. Ajoutons à cela une considération générale, qui ne manquera ni d'utilité ni d'à-propos. C'est que, pour un éditeur qui fait profession de « conservatisme », deux manuscrits sont déjà trop. En effet, admettre que la leçon vraie se trouve tantôt dans un manuscrit, tantôt dans un autre, c'est admettre que l'un et l'autre de ces manuscrits renferment des leçons fautives. Comment, après cela, supposer, sans aller contre le bon sens, que ces leçons fautives se rencontrent là seulement où le témoignage de l'autre manuscrit permet de les corriger? Autant vaudrait dire que, étant donnés des témoins qui, tous, ignorent ou cachent une partie de la vérité, le juge n'a qu'à les écouter successivement, et à choisir comme il faut entre leurs assertions, pour connaître la vérité tout entière. Les éditeurs d'Isocrate peuvent être conservateurs sans inconséquence, attendu que, aux yeux de tout le monde, l'autorité de l'Urbinas annule, pour ainsi dire, celle des autres manuscrits. Ceux de Démosthène ont pu l'être, tant que le manuscrit Σ n'a partagé avec aucun autre exemplaire sa juste réputation d'excellence. Il ne se peut que la découverte faite, dans ces dernières années, d'un manuscrit qui concorde presque partout, mais non partout, avec lui, ne porte une atteinte sensible au crédit presque illimité dont il jouissait naguère auprès d'un bon nombre de philologues. Quant aux éditeurs de Sophocle, ceux-là seuls auraient le droit de se dire et d'être conservateurs, aux yeux de qui un des manuscrits de cet auteur mériterait une confiance absolue, et les autres seraient comme s'ils n'étaient pas.

Pour se préparer à bien traduire un auteur, le meilleur moyen est encore d'en donner une édition, même médiocre. C'est dire que la traduction de M. C. peut

être recommandée avec confiance à ceux de ses compatriotes qui ne lisent pas Sophocle dans l'original. Je ne puis parler, malheureusement, que de la manière dont il a compris le poète et non de son talent d'écrivain, dont l'appréciation échappe à ma compétence. D'après le passage suivant, où certaines expressions ont une couleur peu grecque, je serais disposé à croire que la dernière mode, en fait de traduction, n'est pas tout à fait la même en Angleterre qu'en France :

Kind dames and damsels, may I clearly know
If these be King Ægisthus' palace-halls?
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
— Most certainly : this lady is that same.
— Princess, all hail!

Ed. TOURNIER.

---

34. — **The Dialect of the Southern Counties of Scotland**; its pronunciation, grammar and historical relations; with an appendix on the present limits of the Gaelic and Lowland Scotch and the dialectical divisions of the Lowland tongue, and a linguistical map of Scotland, by James A. H. MURRAY, F. E. I. S., etc. London and Berlin, Asher. In-8°, vij-251 p.

Trop souvent les linguistes, dirigeant leur attention exclusive sur l'histoire intérieure d'une langue, c'est-à-dire sur son développement phonétique et grammatical, dédaignent son histoire extérieure et pour ainsi dire sociale, et s'inquiètent peu de raconter par quels progrès et par quelles luttes cette langue a conquis sur d'autres dialectes ou sur d'autres idiomes le terrain qu'elle occupe. L'étude consciencieuse que publie M. Murray sur les dialectes anglo-écossais échappe à ce reproche : elle est aussi intéressante pour l'historien et pour l'ethnographe qu'instructive pour le linguiste et elle mérite de servir de modèle pour les travaux de cet ordre.

La plus grande partie du volume est naturellement formée par une grammaire comparative des dialectes anglais de l'Écosse méridionale. Notre incompétence ne nous permet pas d'en parler selon son mérite et nous remarquerons seulement que l'auteur a sagement représenté par une notation phonétique précise (empruntée au système du *Visible Speech* de M. Melville Bell), la prononciation actuelle de ces dialectes. Le manque de semblable soin amoindrit l'utilité de mainte publication sur les dialectes. Comme le dit M. M. : « Il faut profondément » regretter que les neuf dixièmes de ce qui a été écrit sur les dialectes ou dans » les dialectes soient réellement sans utilité pour le philologue, par le manque » d'explication claire — et souvent même de toute explication — de la valeur » que les écrivains attachent aux combinaisons de lettres employées par eux..... » On ne saurait dire trop souvent et trop haut que les mots sont des combinai- » sons de *sons* et non des files de *lettres*, et qu'essayer de décrire un langage ou » un dialecte inconnu en écrivant ses mots de telle ou telle manière, sans définir » rigoureusement la valeur attachée aux lettres, est aussi futile qu'il le serait de » nous représenter un paysage dont les différentes parties seraient sans couleur,

» ou porteraient les noms de leurs couleurs ou de leurs ombres écrits dans une » langue inconnue » (p. 90).

L'étude de M. M. ne se borne pas à la langue actuelle de l'Écosse germanique; elle l'embrasse dans toute son histoire et elle mène à une conclusion importante; c'est que l'écossais n'est pas, comme le croyait son célèbre lexicographe Jamieson, une branche à part de la famille germanique, mais une sous-division du dialecte de Northumbria, et par conséquent un dialecte anglais au même titre que ceux qui sont parlés plus au Sud; il est ce qu'on appelait au XIVe siècle l'anglais du Nord, *Inglis of the Northin lede.* La longue introduction historique par laquelle s'ouvre le volume, et qui est une importante contribution à l'histoire littéraire de l'Écosse, explique par quelle suite de circonstances l'anglais du Nord a perdu son nom pour prendre celui d'écossais, quelles influences il a subies et quelles œuvres littéraires il a vues naître.

Rien n'est plus propre à rendre défiant à l'égard des théories ethnographiques qui avec les noms seuls des peuples font et défont les races des époques obscures de l'histoire, que de voir la facilité avec laquelle dans les âges *historiques* de l'humanité les noms se déplacent pour désigner successivement des peuples d'origine ou de langues diverses. Voilà longtemps que les noms germaniques de Français, de Bourguignon, de Normand, de Lombard ne désignent plus que des peuples qui parlent une langue dérivée du latin, que le nom scandinave de Russe est devenu celui du plus important peuple slave et que le terme de Bulgare s'applique à un peuple slave, non plus à un peuple finnois. Le terme d'Écossais, anglais *Scotch*, latin *Scoticus*, fournit un exemple de semblable métamorphose. Originairement il s'applique aux habitants de l'Irlande et à leur langue, et encore faut-il remarquer que (sauf une ou deux exceptions), il ne se rencontre qu'en latin, et que ceux qui s'appellent *Scotti* s'appellent Gaels (*Gaeidhil*) dans leur propre langue. La raison de ce parallélisme et surtout de sa rigueur n'a pas été trouvée. Quoi qu'il en soit, le terme d'écossais n'a pris terre dans le Nord de la Grande-Bretagne (ancienne Calédonie) qu'avec l'immigration armée et conquérante venue d'Irlande et ce n'est qu'après plusieurs siècles qu'il s'est étendu au Nord tout entier de la Grande-Bretagne, tandis qu'en même temps il cessait de désigner l'Irlande et les Irlandais[1]. M. M. remarque avec esprit que le nom d'Écosse et que le dialecte connu aujourd'hui sous le nom d'écossais sont, et par leur origine et par le chemin qu'ils ont pris pour se rencontrer et se confondre, l'inverse l'un de l'autre. L'un et l'autre est étranger au sol de l'ancienne Calédonie; mais l'un le *nom*, venu d'Irlande, s'est étendu à l'Est et au Sud à mesure que s'agrandissait la domination du roi des Scots, et il n'atteint qu'au XIIIe siècle les limites de ce qu'on appelle aujourd'hui Écosse; l'autre, le *langage*, introduit du côté opposé a successivement gagné l'Ouest et le Nord pour occuper vers la même époque (XIIIe siècle) à peu près déjà le terrain où il règne aujourd'hui. Les Angles du Lothian et de la vallée de la Tweed ont accepté le roi écossais et le nom d'Écossais, l'Écosse et le roi écossais ont pris la langue des Angles. Au

1. Cf. *Rev. crit.* 1867. I, p. 257 et suiv.

XIVe siècle encore, le dialecte germanique de l'Écosse est appelé *lingua Anglica* ou *Inglis*, et *lingua Scottica* ou *Scottis toung* désigne le gaélique; mais aussitôt après, vers 1400, l'usage de la langue change brusquement : *écossais* ne désigne plus que l'anglais d'Écosse et il est remplacé, dans son acception primitive, par « irlandais » *Yrish* ou *Ersch*, par allusion à l'origine et aux affinités des Gaels d'Écosse. Les descendants des anciens Scots confinés dans leurs montagnes stériles et désolées, les Highlanders en un mot, n'étaient déjà plus considérés que comme des sauvages par les habitants plus riches et plus civilisés de la plaine, par les Lowlanders. Ce sentiment, qui n'a disparu que dans notre siècle, remonte bien haut, comme le prouve un texte curieux rapporté par M. M. C'est une lettre de Don Pedro de Ayala du 25 juillet 1498, conservée aux archives de Simancas et publiée par M. Bergenroth. Dans cette lettre, l'envoyé espagnol parle de Jacques IV d'Écosse et de la facilité avec laquelle le roi s'exprime en un grand nombre de langues, le latin, le français, l'allemand, le flamand, l'italien et l'espagnol, et il ajoute : « Son propre langage Écossais diffère de l'Anglais autant » que l'Aragonais du Castillan. Le roi parle en outre *la langue des sauvages* qui » vivent dans quelques parties de l'Écosse et dans les Iles. Cette langue diffère » autant de l'Écossais que le Byscayen [c.-à-d. le basque] du Castillan. »

M. M. consacre également quelques pages intéressantes à l'influence exercée sur l'anglo-écossais par le celtique et par le français, influence phonétique et psychologique pour la première de ces langues, lexicographique pour la seconde; celle-ci date de l'époque où les deux pays, Écosse et France, entretenaient d'étroites relations d'alliance et d'amitié.

Dans l'appendice M. M. traite des limites actuelles du gaélique en Écosse, d'après ses propres observations et d'après celles d'un certain nombre de *scholars* et de *parsons* qui l'ont aidé dans cette tâche[1]. Il serait à désirer qu'un travail aussi précis fût fait pour les autres pays celtiques avant que leurs idiomes aient reculé davantage devant l'anglais et le français. La carte jointe à l'ouvrage de M. M. montre avec netteté cette délimitation, et représente en même temps par des teintes diverses les sous-divisions de l'anglo-écossais.

En ce qui touche la délimitation des langues gaélique et anglo-écossais, M. M. ne rappelle pas que cette œuvre a été tentée il y a plus de vingt ans par un savant allemand qui a parcouru la plus grande partie de l'Écosse dans cette vue, M. Nabert. C'est d'après les notes manuscrites de M. Nabert que M. Berghaus a donné la limite des deux langues dans sa carte linguistique des Iles Britanniques (*Physikalischer Atlas; VIII Abth. Ethnographie,* carte n° 12; cf. Texte de la dite série p. 17, col. 1), et cette délimitation coïncide dans son ensemble avec celle de M. M., soit dit en l'honneur de M. Nabert qui n'avait pas les moyens d'information de M. Murray. Son nom méritait d'être cité en cette occurence; nous comprenons facilement que M. Murray n'ait pas connu le travail de

1. Les pages consacrées par M. Murray à la délimitation du gaélique en Écosse seront reproduites dans le prochain numéro de la *Revue Celtique* (n° 6), avec des additions de l'auteur, et accompagnées d'une carte linguistique de l'Écosse celtique dressée sous la direction de M. Murray lui-même.

M. Nabert enfoui dans un atlas de géographie générale publié en Allemagne; mais nous avons le droit de nous étonner qu'un géographe allemand rendant compte du livre de M. M. dans une revue géographique allemande ait ignoré l'existence des recherches de M. Nabert[1].

Nous disons cela pour rendre hommage à un homme qui s'est occupé avec beaucoup de zèle de la géographie des langues, non pour diminuer le mérite du travail de M. Murray, plus complet et plus exact que celui de son prédécesseur et qui nous donne en quelque sorte la triangulation linguistique de l'Écosse.

H. GAIDOZ.

---

35. — **Étude historique sur la forme, le lieu et la date du mariage de François Ier avec Éléonore d'Autriche**, par M. Émile LABEYRIE. Paris, 1873, brochure gr. in-8°, 44 p. (Tiré à 100 exemplaires). Imprimerie de A. Gouverneur.

M. Labeyrie avait publié, en 1872, un opuscule intitulé : *Mariage de François Ier avec Eléonore d'Autriche. Lieu et date de la célébration. Notes rectificatives,* où il avait prétendu que le royal mariage fut célébré dans la ville de Mont-de-Marsan, au monastère des Clarisses. Averti de son erreur, il s'est empressé de la réparer, et il a donné de son travail une seconde édition soigneusement revue, corrigée, augmentée. A l'aide de divers documents imprimés et manuscrits (ces derniers empruntés aux Archives Nationales, fonds dit de *Simancas*, et reproduits p. 16-20, p. 21-25, p. 27-28), M. Labeyrie a fourni sur le mariage de François Ier avec la sœur aînée de Charles-Quint des renseignements non moins exacts qu'abondants, renseignements qui complètent ou rectifient tous ceux qui avaient été réunis déjà soit dans des relations spéciales, soit dans des ouvrages généraux tels que l'*Art de vérifier les dates* et l'*Histoire de France* de M. Henri Martin. Je résume en quelques lignes les principales indications de la substantielle étude de M. Labeyrie : Les fiançailles furent faites, le dimanche 21 janvier 1526, dans la chambre du roi de France prisonnier et malade, au château de Madrid, en l'absence d'Eléonore d'Autriche, représentée par Charles de Lannoy, vice-roi de Naples. — Quatre ans après, le dimanche 20 mars 1530, le mariage religieux fut béni en la ville de la Torre de Lengonne en Castille par l'archevêque de Tolède, le roi de France étant représenté par François de la Tour, vicomte de Turenne. — Enfin, le 7 juillet de la même année, une nouvelle cérémonie religieuse, présidée, suivant les uns, par le cardinal de Tournon, suivant quelques autres par l'évêque de Lisieux (Jean Le Veneur), suivant d'autres encore par l'évêque de Bayeux (Louis Canossa), acheva de consacrer l'union de François Ier et de la princesse espagnole, au couvent de Beyries (succursale du couvent des Clarisses de Mont-de-Marsan), lequel couvent de Beyries était situé dans la paroisse du Frèche (aujourd'hui commune du département des Landes, arrondissement de Mont-de-Marsan, canton de Villeneuve-de-Marsan). Ce couvent, qui a reçu des chroniqueurs divers noms (*Véien, Vère, Véries, Vérin,*

---

1. M. Richard Andree, dans le *Globus* T. XXV, n° 1, janvier 1874.

Verrières, etc.) n'était donc point placé, comme l'avait dit, le premier, Martin du Bellay, et comme, après lui, on l'a tant redit, entre Roquefort-de-Marsan et Captieux, mais bien entre Roquefort-de-Marsan et Mont-de-Marsan.

T. DE L.

---

36. — **Vergniaud**, manuscrits, lettres et papiers, pièces pour la plupart inédites, classées et annotées par M. VATEL, avocat. Ouvrage accompagné de deux portraits originaux, de deux gravures et d'un fac-simile. Paris, Dumoulin, 1873. 2 vol. in-8°, xcv-227-486 p. — Prix : 12 fr.

M. Vatel poursuit avec succès la série de ses études sur les Girondins. Celle qu'il vient de consacrer à Vergniaud, sans égaler au point de vue de l'originalité et de l'étendue des recherches ses précédentes publications (notamment *Charlotte Corday*), a cependant une valeur de premier ordre. Il importe d'en préciser tout d'abord le caractère et d'en indiquer les contours. Car le titre transcrit ci-dessus n'en donne pas une idée suffisamment claire ; et c'est un défaut trop habituel à l'auteur d'entasser dans une seule production une foule de matériaux qui demanderaient à être mieux soudés, ou au contraire à être séparés les uns des autres.

Pour bien comprendre le travail de M. V. il faut partir de cette hypothèse : Le rôle historique de Vergniaud, comme homme d'état, comme orateur, est connu. En dehors de cette notoriété politique, son existence est obscure. En outre, les sources de sa biographie politique même n'ont pas été interrogées ou paraissent altérées. L'œuvre ouverte à l'historien consiste donc dans la réunion, l'examen ou la révision de tous les documents concernant Vergniaud. Quant à la biographie du chef de la Gironde, elle se réduira à celle de l'homme privé, de l'homme tel qu'il est possible de le retrouver, de le reconstituer avant qu'il franchisse le seuil de l'Assemblée législative, ou de le saisir par le menu détail, et chez lui, à partir de ce moment jusqu'à sa mort. Ainsi M. V. tourne autour du sujet principal, s'il m'est permis de parler de la sorte, il en parcourt les abords et ne néglige aucun des accessoires. Il omet volontairement tout ce que le public se promet sous le nom de *Vergniaud*.

Ce point étant éclairci, je passe à la description de l'ouvrage et à l'énumération de ses parties saillantes.

Après une introduction, où l'auteur se livre à des considérations générales et à des comparaisons discutables qu'à sa place j'aurais supprimées, où il dresse la liste des vertus de son héros en accentuant trop certains éloges, on trouve une bibliographie et une iconographie, puis la notice sur Vergniaud par Alluaud, son neveu (1842), la correspondance (pour la majeure partie inédite) de Vergniaud, les actes de l'état civil, et autres documents biographiques authentiques : voilà pour le premier volume. Le second comprend l'analyse et des extraits des plaidoiries de Vergniaud, et les pièces constituant son dossier politique, notamment celles qui se réfèrent au 31 mai et au 2 juin, à la procédure de l'accusation, aux actes de la défense et de l'exécution. Je n'entre pas dans le détail des appendices, parce qu'ils renferment une foule de petites dissertations, appuyées sur

des documents inédits, et que la critique ou l'exposition en serait véritablement trop étendue pour le cadre d'un article de la Revue. Ce qu'il m'est permis de dire de ces morceaux (mérite qu'ils partagent au surplus avec tous les autres), c'est qu'ils sont composés avec une attention infinie, qu'ils rectifient nombre d'assertions erronées, qu'ils élucident beaucoup de petits faits obscurs, ou jusqu'ici mal interprétés, qu'en un mot aucun historien de la période girondine ne pourra se dispenser d'en tenir compte à l'avenir.

J'ai hâte d'arriver au corps de la publication, à la correspondance de Vergniaud et à ses plaidoyers.

Ses plaidoyers, ou plutôt ses mémoires judiciaires n'offrent pas par eux-mêmes beaucoup d'intérêt. Les formes oratoires y sont celles du temps (1782-1791), la langue n'en est point remarquable, les moyens extra-juridiques y sont presque toujours puisés à la source des croyances humanitaires. En publiant l'analyse et les extraits de ces mémoires, M. V. a été guidé par une pensée juste, puisqu'ils sont un des éléments de l'histoire externe de Vergniaud ; mais je crois qu'il s'est fait illusion sur leur valeur intrinsèque. Ce sont des essais honnêtes et consciencieux, qui ne révèlent et ne font entrevoir ni un grand légiste ni un grand orateur.

On pourrait en dire autant des lettres : elles ne promettent ni un écrivain supérieur par les facultés de l'esprit, ni un homme doué de l'ascendant qui subjugue la foule. En revanche, elles font connaître Vergniaud sous un jour très-favorable : elles nous montrent l'adolescent se laissant d'abord aller aux entraînements de l'âge, puis confessant ses fautes, luttant péniblement, honorablement contre les difficultés matérielles de la vie, payant ses dettes à grand'peine, et gagnant par son travail juste de quoi subsister, après avoir cotoyé la misère. Cette correspondance a donc un caractère essentiellement privé, bien que çà et là on puisse y recueillir quelques aperçus politiques; elle comprend 148 numéros et s'étend du mois de novembre 1778 au mois de janvier 1793. Elle est presque tout entière adressée à M. Alluaud, qui avait épousé une sœur de Vergniaud et dirigeait à Limoges d'importantes manufactures. Les questions de famille et d'intérêt patrimonial y tiennent la plus grande place ; les renseignements sur la situation morale de Vergniaud, sur ses appréhensions, ses projets d'avenir remplissent l'autre. Vergniaud s'y montre d'humeur enjouée, facile, aimable ; son attitude toujours modeste, humble parfois, est celle d'un homme qui ne jouit pas auprès des siens de la réputation d'un esprit bien mûr, qui a quelque chose à se faire pardonner, qui n'occupe en un mot au foyer paternel que la seconde ou la troisième place ; on sent que c'est M. Alluaud qui y joue le premier rôle. Il y a entre eux la distance d'un grand industriel avisé et sérieux, à un petit avocat qui débute et qui vit de secours. Au reste on voit que Alluaud n'abuse pas de la position, que ses procédés sont généreux et qu'il a pour son beau-frère beaucoup d'affection. En sorte qu'il peut être et qu'il paraît en effet dans la correspondance un confident et un intermédiaire.

Les lettres de Vergniaud sont annotées par M. V. avec un soin particulier. Les remarques qu'il a jointes aux détails fournis par Vergniaud sur ses relations avec Dupaty en sont un commentaire fort utile. Secrétaire de ce magistrat qui

l'avait pris en amitié, le logeait et l'hébergeait chez lui, le jeune avocat de Bordeaux pouvait pousser ses études, sans trop souffrir de l'indigence. Ayant naturellement épousé la querelle de son protecteur contre le Parlement, animé au reste à son égard des sentiments que commandent l'estime et la reconnaissance, Vergniaud faisait part à son beau-frère de ses émotions et cela ne donne pas à la correspondance son moindre prix.

Je ferai seulement, et en passant, un léger reproche à M.V. Il donne (p. 33 note) du mot Tournelle une étymologie inadmissible. Cette note est d'autant plus malheureuse qu'elle était superflue. Je le renvoie en ce qui touche l'Institution à la *Notice* de M. Grün qui est explicite sur ce point, ou même tout simplement au Dictionnaire Lalanne.

Sous peine d'être débordé par la matière, je ne peux, je le répète, examiner toutes les petites dissertations incidentes ou annexes auxquelles s'est livré M. V. J'analyserai seulement, à titre de spécimen, celles qu'il a consacrées à la bibliothèque de Vergniaud et à son projet de défense devant le tribunal révolutionnaire.

Le catalogue des livres de Vergniaud subsiste à la bibliothèque de Bordeaux. Il comprend 391 numéros. M. V. les a rétablis d'après un ordre qu'il pense avoir été anciennement celui qu'avait adopté leur propriétaire. La lecture de ce catalogue confirme l'opinion que fait naître celle de la correspondance et des plaidoyers ; elle indique un esprit ordinaire, curieux de notions générales plutôt que d'une culture déterminée. Les 500 volumes que Vergniaud avait acquis dans les douze dernières années de sa vie (avant 1780 il n'en possédait pas un seul, d'après son propre aveu) concernent d'abord et naturellement la jurisprudence, ensuite l'histoire, et enfin la littérature. Le droit seul y est convenablement représenté ; le reste, formé sans plan, n'a d'autre valeur que celle d'une collection d'homme du monde et ne révèle, à vrai dire, malgré les insinuations contraires de M. V., aucun goût particulier (t. II, p. 348-356).

Le projet de défense de Vergniaud devant le tribunal révolutionnaire est conservé dans les cartons du procès des Girondins. M. V. a eu le mérite de le reconnaître et de le définir. Il était anonyme et parfois obscur dans son laconisme. M. V. en a établi l'authenticité ; il a ensuite rassemblé toutes les pièces auxquelles la défense se réfère et montré l'entière concordance des moyens invoqués par Vergniaud avec les documents dont il voulait l'appuyer. C'est une œuvre de patience profonde et d'érudition minutieuse.

Un fac-simile de l'écriture de Vergniaud, tiré d'une page de cette défense (p. 268) par Pilinsky, le buste de Vergniaud, d'après Cartellier, son portrait d'après Labadye, et le dessin de la maison de son père à Limoges complètent l'importante publication de M. V. H. Lot.

---

37. — **Les Artistes de l'Alsace pendant le moyen-âge,** par Charles Gérard. 2 vol. in-8°. 1872-1873. Colmar, Barth. Paris, Sandoz et Fischbacher.

Les deux volumes que M. Gérard vient d'ajouter à la liste, déjà longue, de ses ouvrages sur l'Alsace, se distinguent par l'agrément du style autant que par

l'étendue des recherches et la solidité de l'érudition. Nous n'hésitons pas à les ranger parmi les productions les plus remarquables que la science alsacienne ait mises au jour dans ces vingt dernières années. Mais nous croyons que pour pouvoir leur accorder sans arrière-pensée les éloges qu'ils méritent, il faut dès l'abord bien préciser leur signification et déterminer le point de vue sous lequel ils doivent être envisagés. Ce point de vue, ou nous nous trompons fort, c'est l'étude des sources écrites relatives aux artistes de l'Alsace.

L'étude des monuments n'a pu avoir lieu, ou du moins n'a pu réunir toutes les chances de succès désirables, par suite de circonstances que nous allons indiquer.

La pénurie des ouvrages d'art est, comme on sait, fort grande en Alsace, sauf en ce qui concerne l'architecture, la peinture sur verre et quelques genres moins importants. Les guerres, la Révolution y sont pour beaucoup. Mais il ne faut pas oublier une circonstance encore plus malheureuse : l'indifférence publique. Pendant un siècle et demi il ne s'est trouvé dans notre province ni municipalités, ni grands seigneurs, ni riches particuliers soucieux de réunir et de conserver les chefs-d'œuvre du beau, comme l'a fait par exemple une ville voisine, Bâle. On n'y a pas vu paraître, avant Hugot et Schneegans, de connaisseurs portant un intérêt sincère et fécond aux créations des vieux maîtres indigènes. Aujourd'hui même le nombre des savants qui s'occupent de l'histoire de l'art y est des plus restreints. L'archéologie seule a été en honneur, et c'est à elle que les collectionneurs, Schœpflin, Silbermann et autres, ont consacré tous leurs soins.

On est navré en apprenant quels trésors se trouvaient encore à Strasbourg au XVIIe siècle, trésors que l'apathie des habitants de cette ville a laissé disperser à tous les vents[1]. Le « Museum Kunastianum, » entre autres, « renfermait plu-
» sieurs beaux tableaux notamment de peintres strasbourgeois et alsaciens, outre
» près de 3000 gravures..... Le cabinet de M. Rathsamshausen contenait près
» de 30,000 gravures[2]. Celui de Brackenhoffer, le « Museum Brackenhoffe-
» rianum, » n'était pas moins riche[3].

De tout cela que reste-t-il aujourd'hui! Pas même un catalogue détaillé, celui de Kunast, qui était conservé à la Bibliothèque de Strasbourg, ayant péri lors du bombardement, et les autres étant devenus introuvables. En fait de tableaux alsaciens du moyen-âge ou de la Renaissance, le premier musée allemand venu, celui de Carlsruhe, de Nuremberg ou de Munich, en renferme presque autant que l'Alsace tout entière, abstraction faite du Musée de Colmar. Les galeries de l'Angleterre et même de l'Italie en contiennent un nombre fort

---

1. Pour plusieurs ouvrages ainsi enlevés à leur sol natal il est encore possible de suivre la trace de ces pérégrinations souvent très-longues. Les dessins d'architecture d'Arhardt, par exemple, appartenant aujourd'hui à l'Albertina de Vienne, sont évidemment ceux qui ont été acquis en 1753 par le cabinet Gœring de Francfort-sur-le-Mein. Cf. Schreiber, *Das Münster zu Strassburg*. 1828. App. p. 75 et notre travail intitulé : *de quelques monuments d'art alsaciens conservés à Vienne* (extr. de la *Revue d'Alsace* 1873). Ces dessins ne sont pas mentionnés dans la nouvelle édition de l'*Allgemeines Künstler Lexicon* (1873), qui en décrit plusieurs autres du même auteur, conservés à Gœttingue.

2. Hermann, *Notices..... sur la ville de Strasbourg*, II, p. 386.

3. Schreiber, loc. cit.

respectable[1]. Pour les estampes anciennes ou modernes la situation est tout aussi déplorable. En joignant aux pièces de Martin Schœn possédées par le Musée de Colmar toutes celles qui sont répandues entre les Vosges et le Rhin on ne formerait pas à coup sûr un total de 20, alors que de simples amateurs de Paris ou de Londres en possèdent jusqu'à 80 ou 90. Celles de Pilgrim et d'autres graveurs contemporains sont encore plus introuvables dans la province dont nous nous occupons. De dessins, il ne saurait en être question[2]. Ceux qui figuraient à la Bibliothèque de Strasbourg étaient en si petit nombre et de qualité si médiocre qu'ils méritent à peine une mention[3]. Quant aux manuscrits à miniatures[4] l'exportation en avait commencé dès avant le siècle de Louis XIV et quant aux objets de curiosité, tels que les faïences, elle ne s'est arrêtée, dans ces derniers temps, que faute de matériaux. Enfin en ce qui touche les innombrables livres à figures qui sortirent des presses de Strasbourg à l'époque de la Renaissance, il faut aujourd'hui les chercher partout ailleurs que dans la contrée où ils ont vu le jour. La bibliothèque publique de la ville que nous venons de nommer, quoique riche en incunables, n'avait que de rares spécimens de l'œuvre des illustrateurs indigènes, tels que le maître C. A., Vogtherr, etc.

L'ensemble de la production artistique de l'Alsace est donc aujourd'hui disséminé dans l'Europe tout entière. Des voyages fréquents, de longues et patientes recherches dans les galeries, dans les collections particulières de l'étranger, seraient indispensables rien que pour dresser une liste sommaire de ces matériaux épars. Dans une tentative que nous avons faite pour inventorier ceux qui se trouvent à Vienne, nous avons pu nous convaincre de l'immensité de la tâche qu'il y aurait à accomplir. Mais quelles que soient les difficultés de l'entreprise, on ne saurait songer à écrire l'histoire des arts en Alsace, sans avoir au préalable mené à fin cette œuvre de restitution qui exige le concours de plus d'un travailleur.

Il eût été à désirer que M. Gérard se rendît nettement compte de cette situation et qu'il se bornât en conséquence à une étude biographique proprement dite, sauf en ce qui concerne les architectes, les peintres-verriers, les fondeurs de cloches et plusieurs autres catégories d'artistes représentés par un nombre d'ou-

---

1. L'un des plus intéressants d'entre eux se trouve à la Galerie des Offices de Florence. C'est un grand triptyque représentant au centre la Résurrection de Lazare et provenant de l'École de Colmar. Il porte l'inscription suivante : *Nicolaus Frumenti absolvit hoc opus* XV *Kl. junii* MCCCCLXI. Ce Nicolaus Frumenti, dont le nom est complètement inconnu dans l'histoire de l'art, nous paraît pouvoir être identifié avec le peintre Nicolas Sœmelin de Fribourg, qui d'après un document trouvé par M. Gérard (t. 2, p. 98) reçut le droit de cité à Colmar en 1440. Nous n'attendons pour publier le résultat de nos recherches que la découverte de la famille à laquelle appartiennent les armoiries peintes en grisaille à côté du donateur du triptyque : une roue surmontée d'un calice flanqué de deux étoiles.

2. Les seuls dessins authentiques de M. Schœn que nous ayons rencontrés jusqu'ici appartiennent aux musées de Bâle et de Florence. Les deux mêmes collections possèdent aussi un beau choix de dessins de B. Grün.

3. Nous n'en citerons qu'un qui avait l'avantage d'être daté et signé : il était exécuté à la plume et représentait deux enfants n'ayant qu'une seule tête. *Friedrich Brentel fecit die* III *januarii* 1606, lisait-on au bas.

4. La bibliothèque de Wolfenbüttel en renferme, dit-on, un grand nombre qui proviennent d'abbayes alsaciennes.

vrages suffisant dans le rayon de ses recherches, c'est-à-dire en Alsace. Son livre eût certainement gagné à être ainsi resserré. M. G. n'aurait pas été forcé à chaque instant de citer l'opinion de critiques étrangers sur des tableaux ou des sculptures qu'il n'a pas vus lui-même[1]. Il aurait également évité les inégalités très-sensibles que l'on est en droit de lui reprocher. En effet, ayant une fois pris le parti de s'occuper non-seulement de la vie des artistes, mais encore de l'analyse et de l'appréciation de leurs œuvres, il n'y a pas de raison pour qu'il établisse une distinction entre les œuvres qu'il a sous la main et celles qu'il lui est moins commode de consulter. Après avoir minutieusement décrit tel ou tel manuscrit de la bibliothèque de Colmar, telle ou telle statue, la danse des morts anonyme de l'ancien Temple-Neuf de Strasbourg, pourquoi se contente-t-il de reproduire relativement aux importantes peintures de N. Wurmser des jugements qu'il n'a pas pu contrôler! Pourquoi, après nous avoir donné le catalogue complet de Louis Schongauer (que Passavant lui fournit), se borne-t-il quelques pages plus loin, à propos de Grüninger, à nous dire : « je ne ferai point l'inven- » taire de toutes ses productions illustrées; elles sont très-nombreuses. » Ces contradictions, à moins que notre auteur ne se décide à changer de méthode, deviendront bien plus graves et plus saillantes encore quand il abordera l'histoire de la Renaissance et des temps modernes, dont les monuments conservés en Alsace sont infiniment plus rares que ceux du moyen-âge.

Ces réserves, que nous avions annoncées en commençant, une fois faites, nous pouvons dire qu'il était impossible de s'acquitter mieux que M. Gérard de cette tâche gigantesque. Il a dépouillé avec une rare patience tous les livres imprimés soit en France, soit en Allemagne, et ayant trait à l'Alsace. Sa curiosité et ses bonnes fortunes de bibliophile ont encore augmenté son butin. Mais là ne se sont pas bornées ses investigations; il a soumis à un examen approfondi les documents manuscrits des archives et des bibliothèques de Colmar, de Strasbourg et d'autres villes. Il a ainsi pu remettre en lumière une foule de faits, de dates, de descriptions d'ouvrages perdus, en même temps qu'il a découvert une grande quantité d'artistes nouveaux. Rien que parmi ceux dont le nom commence par la lettre A, nous en avons compté une douzaine qui ne figurent pas dans la nouvelle édition, en voie de publication, du dictionnaire de Nagler. Voici d'ailleurs quelques chiffres propres à donner une idée de l'étendue de la matière ainsi que des heureux résultats des recherches de M. Gérard : architectes alsaciens du moyen-âge 97, calligraphes 23, calligraphes-miniaturistes 9, miniaturistes 6, fondeurs de cloches 19, graveurs 5, orfèvres 75, peintres 47, peintres-verriers 9, sculpteurs 49, statuaires 25, etc.

Un autre côté non moins remarquable du livre de M. Gérard, c'est la discus-

---

1. Un seul exemple montrera tous les inconvénients de ce système. T. I, p. 18. M. G. dit que dans les Évangiles d'Otfrid la miniature représentant la Crucifixion est placée au commencement du manuscrit de Vienne. C'est une erreur; elle est placée au fol. 153. En outre il aurait fallu nous apprendre que la Crucifixion est une miniature achevée et que l'Entrée du Christ à Jérusalem n'est qu'un dessin à peine colorié, etc., etc. Toute l'appréciation de M. G. sur ce manuscrit est d'ailleurs vague et fautive; il nous laisse surtout ignorer son caractère le plus important, qu'à défaut de l'original, les gravures de Lambeck et de Schilter auraient dû suffire à lui révéler: sa parenté avec l'art byzantin.

sion des sources imprimées. Dans chacune de ses biographies il a pris le parti de remonter directement aux sources, et de s'occuper en second lieu seulement des interprétations dont elles ont été l'objet de la part des commentateurs modernes. Le nombre de légendes, de préjugés, d'erreurs, dont il a réussi à faire justice par ce procédé si simple et si scientifique, tient vraiment du prodige. Le trait suivant, choisi entre vingt autres pareils, prouvera à quel degré d'aberration on en était arrivé : Au siècle dernier, Grandidier ayant découvert le nom de l'un des peintres-verriers de la cathédrale de Strasbourg, les savants ne purent résister au désir de déterminer la part de cet artiste, le seul connu, dans l'œuvre commune, et cette part, par suite d'un penchant naturel à l'esprit humain, se trouva des plus belles. Puis l'importance du nom grossit de génération en génération. Finalement, sans qu'on ait trop su comment, Jean de Kirchheim fut regardé comme l'auteur de la verrière tout entière et appelé à partager la gloire de Sabine, d'Erwin de Steinbach, de Hammerer. « Jean de Kirchheim, » dit Nagler, « fit en 1348 les vitraux du dôme de Strasbourg. Ils sont beaux, mais » généralement inférieurs à ceux de Cologne, de Nuremberg, d'Ulm. Ils repré- » sentent des scènes de l'histoire biblique, des saints, des rois et des princes. » « La plus importante partie des vitraux de la cathédrale, » dit à son tour Gessert, « était l'œuvre de Jean de Kirchheim. »

Qu'a fait M. Gérard pour renverser cet échafaudage d'exagérations, de conjectures aventureuses, de subtilités? il a tout simplement eu recours au document primitif, trouvé par Grandidier, et ce document lui a appris qu'on ne savait de Jean de Kirchheim qu'une seule chose, c'est qu'en 1348 il était qualifié dans un acte de : pictor vitrorum in ecclesia Argentinensi. Ceux qui s'occupent de l'histoire de l'art alsacien ne peuvent assez remercier notre auteur d'avoir ainsi ramené en tant d'occasions la discussion sur un terrain vraiment scientifique.

On comprend que dans un ouvrage de cette importance et de cette étendue l'auteur ne se soit pas toujours montré à l'abri de la critique. Plus d'une fois il s'est à son tour laissé entraîner par l'amour des hypothèses. C'est ainsi que t. I, p. 65, il suppose que Baldung Grün et Callot ont pu voir l'Hortus deliciarum et s'inspirer de lui, le premier à Saint-Odile, le second à Molsheim ou à Saverne. —P. 200 et suiv. il cherche à prouver qu'Erwin de Steinbach est d'origine française et que son véritable nom est Hervé de Pierrefont ou quelque chose d'analogue, etc. Mais nous aurions mauvaise grâce à lui chercher querelle pour ce qu'il faut surtout considérer comme d'ingénieux paradoxes.

Parmi les assertions qui nous paraissent erronées, nous ne signalerons que les deux suivantes, qu'il importe de rectifier. — T. I, p. 90. M. Gérard dit que plusieurs images des Hortus deliciarum ont passé dans les *Peintures et ornements des manuscrits,* de M. le comte de Bastard. C'est là un fait que nous avons déjà plusieurs fois entendu affirmer en Alsace depuis la destruction du chef-d'œuvre d'Herrade de Landsperg, mais qui doit reposer sur une confusion. M. de Bastard a effectivement eu pendant longtemps entre les mains le précieux volume, mais il n'en a pas publié de reproductions, du moins n'en avons-nous pas trouvé dans l'exemplaire de son somptueux ouvrage qui appartient à la Bibliothèque nationale et qui, d'accord avec la description de Brunet, ne comprend que la section

française. — T. II, p. 282. M. Gérard déclare que Henri Knoblotzer n'a point été graveur, parce que les gravures du Belial (1478) auxquelles on appliquait le passage suivant : « quem æreis figuris H. Knoblotzer..... perfecit, » ne sont pas des gravures sur métal, mais des gravures sur bois; l'expression « æreæ figuræ » s'appliquerait par conséquent aux caractères typographiques. Cela est-il bien certain ? Il n'est pas toujours commode de distinguer les deux genres de gravure, et la preuve c'est qu'on les a pendant longtemps confondus. J. Renouvier, dont le jugement est d'un si grand poids, et qui avait soumis le Belial à une étude minutieuse, est moins affirmatif. Il rapporte que d'après Knoblotzer les gravures sont faites sur des planches de métal et ne s'élève nullement contre cette assertion[1].

Il n'est pas sans exemple que des figures que l'on croyait gravées sur bois aient été gravées en relief sur métal. Le British Museum possède un livre d'heures de 1488 qui porte cette mention : « Les vignettes de ces presentes heures im- » primees en cuyvre. » Il nous semble donc nécessaire de recourir à un plus ample informé avant d'enlever à Knoblotzer son titre de graveur.

En nous séparant des *Artistes de l'Alsace pendant le moyen-âge*, nous faisons tous nos vœux pour que la continuation de ce beau travail, les *Artistes de l'Alsace pendant la Renaissance*, paraisse bientôt.

Eug. Müntz.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 6 mars 1874.

M. de Ste Marie envoie la copie de 3 inscriptions inédites, l'une latine, l'autre grecque et la 3e phénicienne.

M. Le Blant donne une seconde lecture de son mémoire sur *les martyrs chrétiens et les supplices destructeurs du corps*, lu pour la 1e fois à la séance du 13 février (*Revue critique* du 21 février 1874 p. 126).

M. Alexandre Bertrand lit un mémoire sur les habitants des cavernes de l'*âge du renne*, à propos d'une découverte récente faite à Thaingen, près de Schaffouse. Des enfants conduits en excursion par leurs instituteurs pour des recherches botaniques trouvèrent dans une des cavernes appelées dans le pays *cavernes à culture*, à cause de la terre phosphatée, propre à servir d'engrais, qu'elles renferment, des os d'animaux et des silex taillés. Les instituteurs firent aussitôt des fouilles, et, sans prendre le temps de trier les objets qu'ils trouvèrent, les envoyèrent à Zurich à MM. Keller et Heim, qui les reçurent dans l'état où ils avaient été trouvés, les os encore couverts de la terre de la caverne. Ces messieurs reconnurent que l'un de ces os portait une gravure à la pointe. A la suite de cette découverte l'entrée de la caverne a été murée, et les propriétaires expropriés par le canton de Schaffouse, afin que de nouvelles fouilles y pussent

---

1. *Histoire des progrès et de l'origine de la gravure.....* p. 252.

être faites. M. Bertrand présente à l'académie un moulage en plâtre et des dessins de l'os gravé qui a été trouvé; le dessin qui s'y trouve figure un renne, représenté avec beaucoup de vérité et d'exactitude; c'est, dit M. B., une œuvre vraiment étonnante. — M. Bertrand ne pense pas qu'on puisse douter de l'authenticité de ce monument, analogue à beaucoup d'autres trouvés sur divers points depuis une dizaine d'années. Il expose à ce propos les conclusions actuelles de la science concernant les cavernes qui contiennent des ossements, comme celle de Thaingen, et qui sont au nombre de plus de 400 en France (plus une trentaine en Belgique et quelques autres en Bavière et en Suisse) : une carte de la Gaule, dans laquelle sont marqués les points où elles se trouvent, doit paraître dans le Dictionnaire archéologique de la Gaule : M. B. en présente une épreuve à l'académie. Ces cavernes ont été des habitations pendant une période qui commence au moment où le mammouth, le renne, le rhinocéros, etc. sont près de disparaître de nos contrées, et qui se termine à l'apparition de la pierre polie, des animaux domestiques et des céréales. Les habitants de ces cavernes ont eu un premier degré de civilisation, que M. B. appelle la civilisation troglodytique. Leur nourriture principale était la viande de renne et de cheval sauvage, leurs armes des silex taillés à éclat, leurs outils des silex semblables ou des instruments d'os et de bois. Ils ne connaissaient pas la poterie. Ils ne paraissent d'ailleurs avoir eu de vocation remarquable que pour les arts du dessin. Leur conformation, leur taille moyenne, etc., ne différaient pas de celle des hommes d'aujourd'hui. Les animaux de cette époque étaient le renne, le cheval sauvage, le cerf, le *bos primigenius*, la chèvre sauvage, le bouquetin, le loup, le renard, l'ours, l'antilope, etc., mais aucun de nos animaux domestiques n'existait encore dans nos contrées. Quant à l'époque à laquelle on doit placer cette civilisation troglodytique, M. B. repousse l'opinion qui veut que l'âge des cavernes ait été séparé de celui de la pierre polie par une période glaciaire. Il admet que cette seconde civilisation aura succédé immédiatement à la première, par une invasion d'hommes de l'orient qui auront apporté avec eux leur industrie, leurs animaux domestiques et les plantes qu'ils cultivaient. Ceux-ci ont dû céder la place à de nouveaux envahisseurs, qui ont introduit l'art de travailler les métaux et notamment le bronze : or ce dernier fait a eu lieu aux temps historiques, au plus tôt vers le 20e s. avant notre ère (M. B. annonce qu'il a déposé à l'institut pour permettre aux membres de l'académie de l'examiner une caisse d'objets de cette époque envoyés par M. le dr Gross, qui étaient en trop grand nombre pour être présentés en séance). Les troglodytes eux-mêmes sont mentionnés par Pline (7, 57), par Diodore de Sicile (1, 8) et par Strabon; on en a trouvé encore au 15e s. aux îles Canaries. Leur existence ne remonte donc pas à une époque aussi reculée qu'on le croit souvent, et l'étude de ces populations primitives appartient aux sciences historiques autant qu'à la géologie [1].

Julien Havet.

1. Le manque de place nous oblige à renvoyer au prochain compte-rendu la liste des ouvrages présentés dans cette séance.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ahrens (H. B.). Ἐρᾷ. Beitrag zur griech. Etymologie und Lexikographie. In-4°, 19 p. Berlin (Calvary). 2 fr.

Anzeigen Gœttingische Gelehrte unter der Aufsicht der kœnigl. Gesellschaft der Wissenschaften. 1874. 3 Bde. od. 52 Stück. Mit Nachrichten v. d. k. Ges. d. Wiss. u. d. G. A. Universitæt zu Gœttingen. 12 Nrn. In-8°. Gœttingen (Dieterich's Verlag). 36 fr.

Archiv f. d. Studium d. neueren Sprachen und Literaturen. Hrsg. v. L. Herrig. 52. Bd. 4 Hfte. Braunschweig (Westermann). 8 fr.

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ Monacensis. Tomi III. pars 2 et tomi IV. pars 1. In-8°. München (Plahn). 13 fr. 35
I, 2. 3. III, 1-3. IV, 1. V-VII. 64 f. 55

Düntzer (H.). Die homerischen Fragen. In-8°, 239 p. Leipzig (Hahn). 5 fr. 35

Jahrbücher des Vereins v. Alterthumsfreunden im Rheinlande. 53. u. 54. Hft. mit 17 lithog. Tafeln. In-4°, iv-353 p. Bonn (A. Marcus). 6 fr.

Jevons (W. S.). The Principles of Science : a Treatise on Logic and scientific Method. 2 vol. in-8°, 940 p. cart. London (Macmillan). 31 fr. 25

Koch (F.). Linguistische Allotria. Laut-Ablaut- u. Reimbildgn. der englischen Sprache. Nach dem Tode d. Verf. hrsg. v. Dr E. Wilhelm. In-8°, xxiv-94 p. Eisenach (Bacmeister). 2 fr. 75

Molière. Œuvres, avec notes et variantes par A. Pauly. T. 5. Petit in-12, 427 p. Paris (Lemerre). 5 fr.

Murray (A. S.). Manual of Mythology. 2d edit. re-written and considerably enlarged, with 45 Plates. In-8°, 370 p. London (Asher). 11 fr. 25

Museum, rheinisches, f. Philologie. Hrsg. v. F. Ritschl u. A. Klette. Neue Folge. 29. Bd. (Jahrg. 1874). 4 Hfte. Frankfurt a. M. (Sauerlænder). 16 fr.

Pedersdorff (R.). Beitræge zur Geschichte Alexander d. Grossen. In-4°, 32 p. Berlin (Calvary). 1 fr. 75

Prenner (A.). Ueber die Venus v. Milo. Eine archæolog. Untersuchg. auf Grund der Fund-berichte. In-8°, 48 p. Greisswald (Bamberg). 1 fr. 75

Romancero Morisco. T. II (y último). In-8°, 191 p. Madrid (Murillo).

Sauppe (H.). Symbolæ ad emendandos oratores atticos. In-4°, 14 p. Gœttingen (Dietrich's Verlag). 1 fr. 10

Scheffler (G.). Essai sur Ronsard et sa réforme littéraire. In-8°, 28 p. Dresden (Huhle). 1 fr. 50

Stubbs (W.). The Constitutional History of England in its Origin and Development. Vol. 1. In-8°, 638 p. cart. London (Macmillan). 15 fr.

Studies of Man. By a Japanese. In-8°, 120 p. cart. London (Trübner). 3 fr. 15

Supplément au catalogue des familles titrées sous le premier empire, d'après les documents officiels; suivi de la liste des titres concédés depuis 1866; publié par les auteurs du catalogue des gentilshommes ayant pris part aux élections pour les États généraux de 1789. In-8°, 31 p. Paris (Pillet). 2 fr.

Tommaseo (N.) e **Bellini** (B.). Dizionario della lingua italiana nuovamente compilato, con oltre 100,000 giunte ai precedenti dizionarii ecc. fasc. 146. 147. Vol. IV, p. 577-656. Torino, Napoli, Roma (Unione tip. edit. Torinese) ogni dispensa. 2 fr. 50

Vannucci (A.). Storia dell' Italia antica, illustrata coi monumenti. Dispensa 28-29. In-8°. II. p. 165-244 con fig intercalate. Milano (tip. edit. Lombarda). Ogni dispensa. 75 c.

Zehetmayr (S.). Lexicon etymologicum latino, etc. Sanscritum comparativum quo eadem sententia verbi analogice explicatur. In-8°, vij-379 p. Wien (Hœlder). 12 fr.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés* : M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 12 Huitième année 21 Mars 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

The Athenæum, N° 2418, 28 février. The Orkneyinga Saga. Ed. with Notes and Introd. by ANDERSON. Edinburgh, Edmonston and Douglas (intéressante introduction retraçant l'histoire des îles Orkneys; excellente édition et notes érudites). — SCHWEINFURTH, The Heart of Africa. Three Years' Travels and Adventures in the Unexplored Regions of Central Africa from 1868 to 1871. Transl. by FREWER. 2 vols. Low and Co. (1er article très-favorable). — SIMPSON, Meeting the Sun : a Journey all round the World, through Egypt, China, Japan, and California, including and Account of the Marriage Ceremonies of the Emperor of China. Longmans and Co. (la partie la plus intéressante du livre est celle qui a rapport à la Chine). — The New Shakspere Society. — *Literary Gossip*. — *Societies* (séances des Sociétés royale, de géographie et de numismatique).

Literarisches Centralblatt, N° 11, 14 mars. FICHTE, Die theistische Weltanschauung und ihre Berechtigung. Leipzig, 1873, Brockhaus. In-8°, xx-283 p. — HEYDER, Die Lehre von den Ideen. 1. Abth. Zur Geschichte der Ideenlehre. Frankfurt a. M., Heyder u. Zimmer. In-8°, x-400 p. — HECKER, Die Physiologie und Psychologie des Lachens und des Komischen. Berlin, 1873, Dümmler. In-8°, x-83 p. — SCHNEIDERWIRTH, Die Parther oder das Neupersische Reich unter den Arsaciden, nach griechisch-rœmischen Quellen. Heiligstadt, Dunkelberg. In-8°, iv-201 p. (art. favorable; il est seulement à regretter que l'auteur n'ait pu consulter les sources orientales, en dehors de quelques inscription arméniennes). — Das Rœmercastell und das Todtenfeld in der Kinzigniederung bei Rückingen. Hanau, 1873, Kœnig in Comm. In-8°, 50 p. (histoire des fouilles exécutées à Rückingen, discussion sur la position stratégique de la forteresse romaine et sur la destination des thermes qu'on y a découverts, lecture des inscriptions, par M. Duncker; étude sur le cimetière romain et descriptions des monnaies par M. Suchier). — ULMANN, Franz von Sickingen. Leipzig, 1872, Hirzel. In-8°, xiv-410 p. (la *Revue critique* publiera prochainement un article sur cet ouvrage). — SEPP, Jerusalem und das heilige Land. 2. Aufl. 1. Bd. Schaffhausen, 1873, Hurter. In-8°, xxxv-923 p. (le plus important ouvrage qui ait paru en Allemagne sur la Palestine et sur Jérusalem). — WÜSTENFELD, Das Gebiet von Medina. Gœttingen, 1873, Dieterich. In-4°, p. 93-176 (extr. des *Abhandl. d. kgl. Ges. d. Wiss.* de Gœttingue : description et carte du territoire de Médine et des contrées situées plus à l'est : contribution à l'histoire de la géographie de l'Arabie). — MAYR, Das indische Erbrecht. Wien, 1873, Hœlder. In-8°, 189 p. (coordination des matériaux fournis par le 1er volume du *Digest of Hindu Law* de West et Bühler). — BRANDIS, Versuch zur Entzifferung der kyprischen Schrift. Berlin, Stargardt. In-8°, 30 p. (extr. des *Monatsber.* de l'Acad. de Berlin : le cypriote est un dialecte grec; les caractères sont syllabiques; Brandis est parvenu à en déchiffrer avec certitude la majeure partie). — Ermenrici Epistola ad Grimoaldum archicapellanum. Ed. DÜMMLER. Halle, 1873, Buchh. d. Waisenhauses. In-fol., 46 p. (importante publication; l'éditeur aurait dû y joindre un glossaire). — Q. Horatii Flacci carmina lyrica. Ex intimæ artis criticæ præsidiis ed. etc. LJUNGBERG. Vol. I. Carlstadt, 1872. In-8°, xxiv-152 p. (la méthode de l'auteur l'a conduit aux résultats les plus inattendus et les plus insensés : pour en donner un exemple entre mille, le passage d'Horace «Me quoque devexi rapidus comes Orionis — Illyricis Notus obruit undis» devient dans l'édition de L. « Me, quæ aqua te vexit, rapuit commissum, o Arion ! Nans » lyricus novus obruor undis »). — GOLDSCHMIDT (Paul), Specimen des Setubandha. Gœttingen, 1873. In-8°, 106 p. (art. favorable). — Gregorius von Hartmann von Aue. Herausg. v. PAUL. Halle, 1873, Lippert'sche Buchh. In-8°, xvij-106 p. (la première édition qui soit pourvue d'un complet appareil critique;

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 21 Mars — 1874

Sommaire : 38. Le *Devatâdhyâyabrâhmana*, p. p. Burnell. — 39. Deux abrégés des homélies Clémentines, p. p. Dressel. — 40. Traditions et Légendes de la Suisse romande, p. p. Daguet, de Bons, etc. — *Correspondance :* Lettre de M. d'Hervey de Saint-Denys. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions; Société de linguistique.

38.— A.C. Burnell. **The Devatâdhyâyabrâhmana** (being the fifth brâhmana) of the Sâmaveda; the sanskrit text edited with the Commentary of Sâyana, an Index of words, etc. Mangalore, printed by Stolz et Hirner, Basel Mission Press. 1873. In-8°, xij-16-vj p. (tiré à 60 exemplaires).

En appréciant récemment[1] l'excellente édition du *Sâmavidhâna* que nous a donnée M. Burnell, je n'avais qu'incomplétement connaissance de l'étendue des services que ce laborieux savant allait rendre à l'étude du Sâmaveda. Je parlais alors de deux brâhmanas appartenant à ce Veda, le 8e et le 3e (*Vamça* et *Sâmavidhâna*) comme venant d'être publiés par ses soins. Depuis, M. B. y a ajouté le 5e, le *Devatâdhyâya ;* de plus, le 4e, l'*Arsheya*, et le 2e, le *Shadvimça*, sont annoncés comme étant sous presse et devant paraître prochainement. Ainsi à l'exception de la *Samhitopanishâd* et des parties du *Chândogyabrâhmana* non comprises dans l'Upanishad de ce nom, tous les huit brâhmanas du Sâmaveda seront sous peu à notre disposition, et de ces vieux textes, 5 sur 8 seront dus à M. B.

Pour bien apprécier cette activité, il faut considérer que ces publications ne constituent qu'une partie des travaux de M. B., lesquels s'étendent à la fois à plusieurs autres branches de l'archéologie indienne, et qu'elles ne se réduisent pas à de simples collations et reproductions de manuscrits, mais que les textes y sont présentés avec un appareil critique complet, accompagnés de traductions, s'il y a lieu, et toujours de la discussion approfondie de toutes les questions qu'ils soulèvent. Il faut ne pas oublier surtout que l'auteur travaille dans l'Inde sous un ciel énervant et au milieu d'occupations professionnelles absorbantes. Lui-même, il juge son œuvre sans enthousiasme ni complaisance. « L'histoire de l'esprit humain dans l'Inde, dit-il dans son Introduction, mérite d'être poursuivie et mise en lumière, mais le seul moyen d'arriver à cette fin est une littérature en elle-même le plus souvent repoussante. Que celle-ci, la littérature sanscrite, est à peu près morte dans l'Inde, c'est là un fait qui a été trop souvent attesté et avec de trop bonnes raisons, pour qu'on puisse le mettre en question, et il est également connu que d'ici à un petit nombre d'années presque tous les manuscrits auront disparu. Ceci doit me servir d'excuse pour imprimer

1. Revue critique du 1er novembre 1873.

le Devatâdhyâya et d'autres traités semblables, qui auront peut-être un jour une valeur qu'il est à peine possible d'entrevoir à présent. » L'auteur, on le voit, n'est pas porté à surfaire les choses. Si c'est là toutefois le motif qui l'a engagé à ne faire tirer sa publication qu'à 60 exemplaires, je le regrette. Il me semble que dès maintenant elle n'est pas pour nous aussi dépourvue de valeur qu'il veut bien le dire et il m'en fournit lui-même les meilleures preuves par les considérations qu'il y rattache dans sa Préface.

Si le *Devatâdhyâya* était isolé, il serait en effet bien difficile d'y trouver le moindre intérêt. Mais il fait partie de cette singulière littérature du Sâmaveda, dont la bigarrure et les apparences suspectes jettent un jour si curieux sur les origines et la formation du canon védique. Comme le *Sâmavidhâna*, il est un intrus dans la littérature des brâhma*n*as. Comme lui, il ne porte pas de nom, n'a d'autre titre que l'énoncé de son contenu et ne se rattache ainsi à aucune de ces écoles, dont la seule mention est une garantie de longue et authentique tradition. Enfin s'il ne présente pas comme lui toutes les marques d'un *Sûtra* bien caractérisé, il appartient, par contre, par sa composition fragmentaire, par son peu d'étendue et par toute sa forme, à cette classe d'écrits qui, pour les autres Vedas, sont rejetés parmi les *Pariçishtas*.

L'opuscule, qui n'a environ qu'une centaine de lignes, est divisé en 4 *kha*nd*as*. Le premier, qui répond seul au titre (chapitre des Divinités, titre qui, pour le dire en passant, semblerait indiquer que l'ouvrage n'est qu'un fragment), a pour objet de déterminer la divinité d'un *Sâman* d'après le caractère de son *nidhana* ou refrain. Ces indications ne sont pas seulement insuffisantes à cause de l'indétermination des exemples proposés, comme le fait remarquer M. B., mais aussi parce que la terminologie dont il est fait usage est, pour moi du moins, vague, et que le commentaire de Sâya*n*a ne fait à peu près rien pour la préciser. A la fin se trouve une courte spéculation mystique spécialement qualifiée d'*upanishad*.

Le 2e kha*nd*a assigne aux principales variétés métriques une couleur (*varna*) et à quelques-unes une divinité spéciales. Ces attributions reviennent si souvent dans les livres védiques, et avec de telles variations, qu'il est difficile d'y voir autre chose que des fantaisies individuelles, et qu'il n'y aurait aucun intérêt à les identifier d'un écrit à l'autre.

Le 3e, dont une partie est en çlokas, débute par une série d'étymologies relatives aux noms des mètres védiques. Ce passage, qui a un intérêt grammatical, se retrouve à peu près textuellement chez *Yâska*, Nir. VII, 12-13, et M. B. estime, non sans apparence de raison, que nous avons ici l'original dont les paragraphes du Niruka ne seraient qu'une copie amendée. A la fin du chapitre, les félicités célestes et une renaissance privilégiée dans un autre kalpa sont promises à celui qui, pour chaque *sâman*, « connaît l'objet des rishis », *rishînâm vishayajna*h. Ces mots qui, en admettant une construction peu sévère, peuvent aussi signifier « celui qui connaît les rishis et l'objet des Sâmans » renfermeraient peut-être alors, selon la remarque de Sâya*n*a, une allusion à un autre brâhma*n*a du Sâmaveda, l'*Arsheya*, qui précède en effet immédiatement le *Devatâdhyâya*, dans

la liste reçue, et cette allusion ne serait pas sans valeur, vu l'isolement de ces écrits, qui semblent absolument s'ignorer les uns les autres.

Le 4e et dernier kha*nd*a est une énumération mystique des membres (*anga*) de la *Sâvîtrî* assimilés à différentes divinités.

Il ressort de cette courte analyse que le *Devatâdhyâya* est une marqueterie de morceaux de nature et d'origine très-diverses. M. B. estime que le 1er kha*nd*a, où il relève quelques archaïsmes, est en effet un fragment authentique de brâhma*n*a, et, si le commencement du 3e a réellement servi de source à Yâska, il remonterait, lui aussi, à une époque passablement reculée. Mais, comme le dit fort bien M. B., « il en est de la littérature védique, comme des formations alluviales en géologie : l'âge doit se calculer d'après l'ancienneté du dépôt et non d'après celle des fragments de formation antérieure, qui peuvent çà et là s'y trouver contenus. » Quel est donc l'âge du dépôt ou, en d'autres termes, de la rédaction du Devatâdhyâya tel que nous l'avons ? M. B. n'hésite pas : il affirme qu'elle ne saurait être antérieure au IVe siècle de notre ère.

La réponse est nette, mais elle ne me satisfait pas, et voici pourquoi. Il est vrai que nous ne savons pas à quelle époque remonte au juste la distinction tranchée de la *Çruti* et de la *Smriti*, ou de la littérature révélée et de la littérature purement humaine. Mais elle paraît vieille : elle est supposée par les plus vieux textes de la Mîmâ*m*sâ, pour qui un brâhma*n*a est toujours une partie du Veda, c'est-à-dire un texte éternel et révélé. Un pareil texte pouvait se perdre, il est vrai, et se retrouver par le fait d'une révélation nouvelle. La porte restait donc largement ouverte à l'introduction d'œuvres apocryphes et forgées après coup. Et qu'on ne se soit pas fait faute d'en profiter, nous le voyons par les Upanishads, dont la fabrication s'est certainement continuée sur une grande échelle pendant une bonne partie du moyen âge. Mais dans ce cas nous pouvons toujours entrevoir le but de la fraude, à savoir quelque nouveauté à introduire. En serait-il de même pour le pauvre et insignifiant *Devatâdhyâya* ? Aussi au lieu de le faire descendre à une époque où la théologie brahmanique avait déjà fourni une longue carrière, où le canon était certainement fermé et où il faudrait admettre un cas de fraude peu probable, semble-t-il plus naturel de le rapprocher des temps où les cadres de la littérature sacrée étaient encore flottants. Les vues ingénieuses et en partie neuves de M. B. sur la formation du canon védique ne me semblent pas inconciliables avec les observations précédentes. D'après lui ce canon serait l'œuvre des Mimamsistes et des Védantistes, les premiers s'étant occupés de préférence du Rig et du Yajus, et les deuxièmes du Sâma, ce Véda étant relié moins étroitement que les autres avec la partie pratique du culte, et se prêtant mieux à la spéculation.

Cela paraît en effet assez probable. Avec la décadence du vieux culte, aux approches du Bouddhisme, le casuiste érudit, le polémiste, le philosophe gagnant journellement en crédit ce que perdait le prêtre officiant, ces deux personnages qui, si longtemps, n'en avaient fait qu'un dans les anciens colléges védiques, durent tendre à se séparer. Au IIe siècle avant notre ère, du temps de Patanjali, le lien

originaire qui les avait unis devait être fort relâché, puisqu'il a cru devoir nous dire qu'on pouvait être à la fois l'un et l'autre [1]. Aussi, quand le Brahmanisme rassembla ses forces pour faire tête à l'ennemi, est-ce aux plus considérés de ses représentants, aux docteurs de la Mîmâ*m*sâ et du Vedânta, que dut naturellement échoir le premier rôle dans la lutte, ainsi que le soin de réunir et de coordonner les vieux écrits. Cette direction, une fois qu'ils l'eurent prise, ils ne la perdirent plus. Un nouvel enseignement dut s'établir sous leurs auspices, devant lequel la tradition des vieilles çâkhâs védiques finit par s'éteindre. Tout ce qui a subsisté de la vieille littérature leur est dû, de même qu'ils sont en majeure partie responsables de ce qui s'en est perdu. Un ouvrage faisait-il trop manifestement double emploi, ne les intéressait-il pas au point de vue de leurs doctrines ou leur était-il contraire, ils cessaient, si la chose était possible, de l'enseigner et de le commenter : c'était le condamner à périr. Les indices ne manquent pas de cette double action des deux écoles qui se partageaient l'orthodoxie, l'une ritualiste et conservatrice, l'autre spéculative avec des tendances sectaires. Seulement il s'agit de se mettre d'accord sur la manière dont elle s'est exercée. Si au commencement ces deux écoles ont pu influer non-seulement sur la conservation, mais aussi sur la composition des écrits védiques, il a dû arriver un temps où, pour maintenir l'autorité même des œuvres anciennes, elles ont dû cesser d'en créer de nouvelles. Or ce temps, passé lequel on n'aura plus fabriqué de brâhma*n*as que par fraude pieuse et au-dessous duquel par conséquent il paraît difficile de faire descendre le *Devatâdhyâya*, a dû suivre d'assez près, ce me semble, les premiers progrès inquiétants du Bouddhisme, ce qui nous reporterait à presqu'autant de siècles avant que M. B. en admet après J.-C.

Je suis le premier à reconnaître toute l'incertitude de cette espèce de raisonnements généraux. Ils n'ont de valeur que faute de mieux, et devant le moindre argument de fait, ils doivent disparaître. Or c'est un argument de ce genre que M. B. croit trouver dans la fin du troisième kha*n*da : « Celui qui, discernant l'objet des *r*ishis, est délivré de ce corps, après avoir franchi les ténèbres, est magnifié dans le ciel. — Ce qui est appelé le jour de Brahmâ, lequel embrasse mille yugas, tout ce temps il resplendit au haut des cieux, comme le soleil au firmament. — Ensuite, au commencement du K*r*itayuga, purifié par la vertu du Veda, *r*ishi glorieux, omniscient et ferme, il renaît avec le souvenir (de ses existences passées). » Ce passage implique le système des *yugas* tel qu'il se trouve dans Manu et dans les Purâ*n*as. Or ce système repose sur des données astronomiques qui d'après M. B. n'ont pas pu être introduites dans l'Inde avant le IVe siècle de notre ère.

S'il ne s'agissait en ceci que de la date du *Devatâdhyâya*, la question serait de minime importance. Mais la proposition de M. B. porte évidemment beaucoup plus loin. Elle ne va pas à moins qu'à faire rejeter en deçà du IVe siècle tout ouvrage où le système des yugas se trouve nettement mentionné. D'un

1. V. l'analyse du Mahâbhâshya par M. A. Weber, *Indische Studien* XIII, p. 438.

autre côté les points de repère chronologiques sont si rares dans la littérature indienne, que la tentation est bien forte d'admettre tout ce qui en offre l'apparence. C'est plus qu'il n'en faut pour que l'argument de M. B. doive être examiné de près et pour lui-même.

On ne voudra pas contester, je pense, les prémisses de M. B., à savoir que l'astrologie indienne telle qu'elle est exposée par Varâha Mihira, est empruntée à des sources grecques de la fin du IIIe siècle [1]. Mais ceci, une fois accordé, nous laisse encore loin des yugas. Essayons de nous en rapprocher. Si de l'astrologie de la *Brihatsamhitâ* et du *Laghujâtaka* nous passons à l'astronomie qui lui sert de base, qui est celle du *Sûryasiddhânta*, nous arrivons à une conclusion semblable, mais déjà avec quelques restrictions. Tandis que la terminologie et certains détails nous reportent à des écrivains postérieurs à Ptolémée, il ne manque pas non plus d'indices qui ramèneraient plutôt à ses prédécesseurs. L'emprunt en tous les cas n'est pas à nier. Quand chez un peuple qui n'a jamais su observer, qui n'a point de chronologie positive et bien reliée pour une époque tant soit peu ancienne, et qui jusque-là n'a eu qu'une astronomie grossière et totalement différente, on trouve tout à coup plus ou moins exactes, plus ou moins bien comprises l'évaluation des révolutions planétaires, celle de la précession des équinoxes, celle des inégalités périodiques et jusqu'aux constructions géométriques par lesquelles le génie d'Hipparque réussit presque à expliquer ces dernières, il ne reste qu'une chose à faire, chercher à qui ce peuple a pris toutes ces choses qu'il n'a certainement pas trouvées de lui-même [2]. L'emprunt fait à la science grecque est donc flagrant ; mais il ne s'en suit pas que cet emprunt se soit fait en bloc et d'un seul coup. Il est au contraire plus naturel d'admettre une infiltration lente de cette science exotique s'opérant à travers cette longue période pendant laquelle nous voyons des ambassadeurs grecs résider aux cours indiennes, des comptoirs grecs s'échelonner sur les côtes, des rois grecs ou imbus d'idées grecques régner sur des provinces considérables et employer la langue grecque sur leurs monnaies, et où il n'était peut-être pas une cour indigène qui n'eût à son service quelqu'astrologue grec ou plutôt formé à l'école des Grecs, un de ces *yavanâcâryas* dont le nom est resté avec le souvenir. Nous obtenons ainsi pour l'introduction de ces nouveautés étrangères une marge de plusieurs siècles, jusqu'à l'époque d'Hipparque et peut-être même au-delà pour quelques-unes d'entre elles, telles que l'évaluation de l'année sidérale donnée par le Sûryasiddhânta, évaluation qui n'est pas tout à fait la même que celle d'Hipparque et de Ptolémée, mais qui tient à peu près le milieu entre la leur et

---

1. L'établissement de ce point d'histoire est mis par M. B., peut-être avec un peu trop de complaisance, sous le nom de M. Jacobi. Sans vouloir contester le mérite de la petite dissertation « de Astrologiæ indicæ Hora appellatæ originibus, Bonne 1872 », je ne puis m'empêcher de trouver que la part propre à M. Jacobi est bien faible à côté de tout ce qui s'est écrit sur cette matière depuis Colebrooke jusqu'à MM. Kern et A. Weber.

2. V. à ce sujet les considérations de M. Whitney à la suite du *Sûryasiddhânta* de M. Burgess et surtout les belles *Études sur l'astronomie indienne* de J. B. Biot, Paris 1862.

celle des Chaldéens [1], et qui par conséquent aurait pu, à la rigueur, arriver dans l'Inde, ainsi que les valeurs des révolutions planétaires, directement de Babylone, soit après, soit même avant Alexandre. Or c'est ici enfin et ici seulement que nous nous retrouvons en présence du système numérique [2] des yugas, lequel se rattache en effet à cette évaluation par un rapport si étroit, qu'il faut admettre de deux choses l'une, ou que le système est dérivé de l'évaluation, ou que l'évaluation a été accommodée au système.

De ces deux explications, la première a été mise en lumière par Biot. D'après lui, les Indiens obligés de choisir un point de départ pour leurs calculs, ce qu'on appelle une époque astronomique, et n'ayant point de registre d'observations qui aurait pu leur en fournir une vraie, en prirent une fictive tout à fait dans l'esprit de leurs traditions légendaires, à savoir une conjonction générale du soleil, de la lune et des planètes qui aurait eu lieu au premier méridien céleste, à minuit, à une époque qu'ils regardaient comme la fin des siècles héroïques et le commencement de leur âge de fer. Mais quelque reculé que fût ce point de départ (3102 av. J.-C.), il ne l'était pas assez pour que des calculs fondés sur cette fiction eussent pu s'accorder longtemps avec l'état réel du ciel. Il leur fallut donc remonter plus haut afin de neutraliser l'accumulation des erreurs, et transporter à une époque plus lointaine leur prétendue conjonction. Pour cela ils avaient à ramener d'abord le soleil au même méridien pour l'heure de minuit, ce qui revenait à rétrograder d'une série d'années telle qu'elle contînt un nombre entier de jours, c'est-à-dire étant donnée la durée de leur année sidérale évaluée à $365^{j.}\ 15'\ 31''\ 31'''\ 24^{iv}$, de 1080000 années au minimum. Ce nombre leur parut suffisant. En effet, pour admettre une conjonction générale même à cette énorme distance, il fallait sans doute encore faire subir aux mouvements de la lune et des planètes des altérations arbitraires, mais elles se réduisaient à moins de 1/3 de seconde, c'est-à-dire à des quantités qui pendant des siècles devaient se soustraire pour eux à l'expérience. Ce fut donc cette période de 1080000 années qui devint la base du système numérique auquel ils soumirent leurs légendes sur les âges successives du monde, et qui leur fournit leurs 4 yugas d'une durée totale de 4320000 ($= 1080000 \times 4$) années.

Mais il se pourrait aussi que les choses se fussent passées autrement. Admettons que les valeurs assignées à la durée des yugas doivent leur origine à des combinaisons numériques indépendantes de toute donnée astronomique un peu compliquée, combinaisons qui seraient tout à fait conformes à la tournure d'esprit de l'Inde, auxquelles du reste les nombres en question se prêtent de diverses manières, et pour lesquelles nous n'avons que l'embarras du choix. Il n'est pas

---

1. Biot, op. c. p. 29.

2. Je dis numérique afin qu'il soit bien entendu qu'il s'agit ici non de la donnée légendaire de périodes plus ou moins longues appelées yugas, donnée qui est bien antérieure dans l'Inde aux origines de l'astronomie positive, mais des 4 yugas affectés des nombres spéciaux avec lesquels, à partir d'une certaine époque difficile à déterminer, ils se présentent dans la littérature.

nécessaire du reste de supposer que ces valeurs aient été dès l'abord et absolument les mêmes que celles que nous discutons ici : il suffit d'admettre qu'elles aient été avec les quantités définitivement choisies dans un rapport assez simple pour pouvoir y être ramenées facilement. Supposons ensuite que les Indiens ayant reçu du dehors, de Babylone ou d'une source grecque, la durée de l'année sidérale, aient voulu utiliser pour la fixation de leur époque astronomique fictive le chiffre très-commode pour eux de 1080000 années parce qu'il se prêtait également bien au système de leurs yugas et aux petits calculs qu'ils allaient avoir à entreprendre. L'année chaldéenne de $365^{j}\ 15'\ 27''\ 30'''$ leur donnait pour le soleil des périodes de 6300, celle d'Hipparque de $365^{j}\ 15'\ 35''\ 29'''\ 28^{iv},50$ des périodes de 2880000 années. Ni l'une ni l'autre ne pouvait leur convenir ; mais à l'aide d'un très-petit changement, en ajoutant à l'une ou en retranchant de l'autre moins de $1^{m}\ 1/2$, ils obtenaient la valeur admise par le Sûryasiddhânta, laquelle amenait la concordance voulue [1]. Je ne dis pas que les choses se soient passées, mais seulement qu'elles auraient pu se passer ainsi. La première explication est certainement plus commode à première vue. Le fait d'altérer de parti pris la durée de l'année pour l'adapter à des hypothèses chimériques, est particulièrement une supposition qui répugne à toutes nos idées. Mais la conscience scientifique moderne n'est pas une mesure toujours applicable dans le milieu où nous nous trouvons ici. Ne faut-il pas, même dans l'hypothèse de Biot, admettre des altérations semblables pour les valeurs assignées aux révolutions de la lune et des planètes ? Il y a du reste plusieurs circonstances à faire valoir en faveur de la 2e explication. Comment se fait-il par exemple que l'année du Sûryasiddhânta ne soit exactement ni celle des Chaldéens, ni celle d'Hipparque, ni même une moyenne arithmétique entre les deux, quand cependant la détermination de cette moyenne était la chose du monde la plus simple ? Si ce n'est pas là le fait d'une altération arbitraire, d'où les Indiens auraient-ils pris cette année ? Car qu'ils l'aient déduite eux-mêmes par l'observation, on ne voudra guère le soutenir. De plus il faut remarquer que les yugas chez Manu sont composés non pas d'années sidérales, mais d'années luni-solaires vagues de 360 jours, et que toute son exposition repose sur ce facteur-là. Enfin la supposition qui fait dériver le système élaboré des yugas de données astronomiques étrangères se trouverait encore bien plus compromise, s'il fallait admettre avec quelques-uns que le texte de Manu ne connaît qu'un système de 12,000 ans.

Quoi qu'il en soit de ces deux explications, il faut admettre l'une ou l'autre. Dans le 1er cas, le système des yugas est postérieur à l'introduction dans l'Inde

1. La quantité à ajouter ou à retrancher se détermine à l'aide d'un calcul très-simple. Il suffit de faire en sorte que les fractions exprimant les parties de jour aient le nombre 1080000 pour plus petit dénominateur commun. Je ne me dissimule pas que les Indiens, quel qu'ait été leur point de départ, l'année grecque, l'année chaldéenne ou une moyenne entre les deux, auraient pu dans ce cas s'arrêter à des corrections moindres. C'est là certainement, dans l'hypothèse proposée, un fait singulier et que je ne me charge pas d'expliquer.

de données astronomiques grecques ou chaldéennes, c'est-à-dire postérieur à un fait dont la date flotte entre plusieurs siècles. Dans le 2e cas, ce système est indépendant de ces données, et il a pu en précéder l'introduction d'un espace de temps indéfini. De l'une et de l'autre façon, il ne reste rien du synchronisme admis par M. B.

Nous sommes donc réduits ici, comme dans la plupart des cas, à nous contenter d'une chronologie bien plus vague et purement relative. Le *Devatâdhyâya* et tous les ouvrages qui connaissent le système élaboré des yugas, se placent ipso facto après les ouvrages qui l'ignorent, c'est-à-dire après toute la littérature védique vraiment ancienne. Du moins les informations si complètes réunies par M. Muir (*Sanskrit Texts* I, p. 43 v.) ne permettent-elles pas de l'attribuer d'une manière positive à aucun écrit de cette espèce. M. B. ne veut pas non plus que Mégasthène l'ait connu et il rapporte à des périodes d'origine bouddhique ce que dit cet auteur des 3 dissolutions successives du monde (Mégasthène, éd. Schwanbeck p. 151). Les chiffres diffèrent, il est vrai; mais, ainsi que le fait observer Lassen (Ind. Alterth. I, p. 160, 2e éd.), il n'y a rien de positif à conclure de là. Il est certain que cet auteur a soumis la chronologie indienne à un système de réductions qui paraît lui avoir été propre et qui nous échappe absolument.

Cette question une fois vidée, je n'ai que des éloges sans réserve à donner au travail de M. B. Les variantes sont indiquées, un index réunit tous les mots qui figurent dans le traité, et les quelques erreurs typographiques qu'on pourrait relever sont insignifiantes. P. 14, l. 11, il faut cependant lire *pâtha*, et p. 15, l. 12 *vedanam*; p. 8, l. 9 il manque quelque chose dans le commentaire; p. 15, l. 7 au lieu de *vedâh*, Sâyana paraît avoir lu *adah* et cette leçon est peut-être plus convenable que celle du texte, si toutefois il est permis de parler de convenance à propos de pareilles niaiseries. Dans son Introduction M. B. a de plus indiqué deux additions à faire à la liste des ouvrages de Sâyana qu'il a dressée dans la Préface de son *Vamçabrâhmana*.

A. Barth.

---

39. — **Clementinarum Epitome duæ**, altera edita correctior, inedita altera nunc primum integra ex codicibus romanis et excerptis Tischendorfianis cura A. R. Max Dressel; accedunt Frid. Wieseleri adnotationes criticæ ad Clementis Romani quæ feruntur Homiliæ; edit. secunda immutata. Lipsiæ, J. C. Hinrichs, 1873. In-8°, ix et 344 p. — Prix: 4 fr.

Il y a vingt ans que M. Dressel publia une édition aussi belle que bonne des homélies de Clément de Rome. Ce volume est le complément de cette publication. Les deux Epitome sont, comme le titre l'indique, des abrégés des homélies clémentines; mais dans ces abrégés on a eu soin d'adoucir, parfois même de modifier certains faits et certaines idées d'une couleur judéo-chrétienne trop prononcée, qui auraient pu, un siècle ou deux après la composition des homélies, blesser les oreilles des fidèles habitués alors à une conception quelque peu

différente de l'histoire du christianisme apostolique. Ces corrections furent, sans le moindre doute, faites à dessein pour fortifier cette conception nouvelle, et les Epitome furent destinés à remplacer les homélies qui auraient pu troubler l'œuvre de conciliation qui était, déjà depuis longtemps, en train de s'accomplir entre les partis qui avaient troublé l'Eglise primitive. On conçoit de quelle utilité peuvent être pour la critique historique des documents dont la comparaison jette quelque lumière sur les modifications successives qui se produisirent peu à peu dans la manière dont on se représentait le christianisme apostolique. La publication du second de ces deux Epitome est sous ce rapport d'une grande importance. Le premier est connu depuis longtemps. Turnèbe le fit imprimer pour la première fois en 1555, avec une traduction latine. J.-B. Cotelier le reproduisit, avec des corrections dans le texte et dans la traduction, dans son recueil des Pères apostoliques. Le second était encore inconnu, quand M. Tischendorf en publia, il y a quelques années, des extraits. Il est ici en entier pour la première fois. Il reste maintenant à en tirer parti pour l'histoire de l'Eglise chrétienne pendant les premiers siècles. Les notes critiques qui se trouvent au bas des pages, aussi bien que celles de M. Wieseler sur les homélies clémentines (82 pages), ne seront pas sans utilité pour l'étude comparée de ces trois documents.

M. N.

---

40. — **Traditions et Légendes de la Suisse romande** par Alexandre Daguet, Roger de Bons, Auguste Bachelin, Bridel, Dulex-Ansermoz, Kuenlin, A. Majeux, Hel. Ræmy, Ph. Æbischer et V. Tissot. Lausanne et Paris. 1872. In-12, 340 p. — Prix : 3 fr.

En parlant dans cette *Revue* (1873, I, p. 63) des contes populaires de la Suisse allemande réunis et publiés par Otto Sutermeister, on a exprimé le désir qu'il y eût un recueil semblable pour la Suisse romande. Les *Traditions et Légendes* que nous avons sous les yeux ne remplissent qu'imparfaitement et, je l'espère, que provisoirement ce souhait. Si tous les auteurs auxquels on doit ce volume s'étaient bornés à écrire simplement et fidèlement les contes et les traditions qu'ils entendaient, je n'aurais qu'à louer pareillement les mérites de chacun d'eux et à les remercier du service rendu à l'étude comparative des légendes. Mais plusieurs ont cru devoir y introduire des ornements de leur goût et y broder les caprices de leur imagination, ce qui diminue de beaucoup la valeur scientifique du livre.

Dans les *Fées d'Aï* le narrateur sacrifie trop au style des romans et se soucie fort mal à propos des personnes pour lesquelles ses récits ne seront jamais que des contes à dormir debout. De plus il est fâcheux que le style soit si peu uni, que le langage trop moderne ne conserve rien de l'aimable naïveté des récits d'un autre âge et que la narration soit fréquemment interrompue par des descriptions et des réflexions, qui sont autant de parenthèses dont on peut se demander l'opportunité. Celui qui reproduit des contes populaires doit être aussi naïf que celui de qui il les tient. Il est permis au lecteur de douter de ce qu'il lit, il n'est

pas permis au narrateur de douter de ce qu'il raconte. Il y a aussi un certain nombre d'expressions purement vaudoises et de termes patois pour lesquels les étrangers auraient le droit de demander des explications. — Le contenu c'est la vengeance d'une fée qu'on avait irritée. Les fées d'Aï étaient les gardiennes des troupeaux. Le *maître-armailli*, pour récompenser leurs soins, déposait chaque soir sur le faîte du chalet un baquet très-propre rempli de crème dont elles se régalaient la nuit. Mais une fois on frotta leur baquet avec de la petite gentiane. Et dès lors adieu les bonnes fées! — Ce conte a de la ressemblance avec la légende de Jean de la Bolliéta. Voy. le troisième cahier des *Études romanes* publiées par Bœhmer, p. 358 et suivantes.

Le *Petit forgeron de Vallorbes* est également un conte de fées, mais infiniment mieux écrit. C'est la vengeance d'une fée de l'indiscrétion d'un jeune homme qui s'était introduit dans la grotte qui faisait sa demeure.

Dans les *Légendes des Ormonts* il y a des faits intéressants par leur singularité, entre autres les cérémonies funèbres. Un récit de l'âge d'or selon l'imagination d'un peuple berger mérite aussi d'être remarqué.

Les six légendes valaisannes sont racontées simplement et dans le style qui convient aux récits populaires. Les plus dignes d'attention sont la *Pierre meurtrière* soit l'irreligion punie, la *Cuve à Muller* et la *Messe à Aletsch*, qui sont des contes populaires. Ce dernier se retrouve dans la Gruyère, où il est raconté avec plus de simplicité. Dans le *Siwiboden* il est question d'une femme possédant d'immenses trésors qu'elle promet à un montagnard, s'il lui donnait un baiser, quand elle aurait changé de forme. Elle se métamorphose en serpent et, malgré la promesse, il ne lui donne pas le baiser convenu. Aussi est-il contraint de retourner tout honteux à la maison. On peut rapprocher le *Dragon de Naters* de la *Vuivra*, légende qui est à la fin du volume.

Les *Légendes alpestres* ont le même mérite que celles du Valais. Ce qui a trait au *Chien nocturne* se raconte aussi à Albeuve dans la Haute-Gruyère. La légende ou, pour mieux dire, le conte le plus digne d'être remarqué est celui de la fée qui donne à un jeune homme trois belles pommes qui le font devenir fou.

Le *Château de Gruyère* renferme plusieurs légendes qui ne sont qu'effleurées, entre autres celle de la *grande coquille*. Il serait à désirer que les nombreux souvenirs qu'ont laissés les comtes de Gruyère fussent écrits, tant qu'il en est temps, par quelqu'un qui fût à portée de les recueillir.

Le conte du *Cavalier vert* mérite les mêmes reproches que le premier dont nous avons parlé. Le récit, dont le contenu n'est pas d'un grand intérêt, est interrompu par des tirades qui ne sont guères à leur place, comme celle contre les journaux quotidiens. On y voit même des tendances piétistes qui, à l'époque dont l'auteur nous parle, n'existaient assurément pas. Car il n'est pas encore sorti de la mémoire des paysans de la Gruyère que jadis les prêtres eux-mêmes prenaient part aux *coraules* et autres réjouissances de leurs ouailles.

Je renonce à parler des *Cygnes du Lac noir*, du *Pas du moine*, de *Berthe du*

Chatelard, du *Talon de la sorcière* et de la *Dame de Valangin* qui, hormis les deux premières, sont des légendes historiques où l'imagination des auteurs a plus fait que la tradition.

Un reproche qui s'adresse à tout le volume, dont les divers morceaux ont paru çà et là dans différentes publications, c'est qu'on n'a rien fait pour les classer, et pourtant il n'aurait guère été difficile de le faire.

Jules CORNU.

CORRESPONDANCE.

M. d'Hervey de Saint-Denys répond aujourd'hui à la lettre de M. Specht, insérée dans le n° du 21 février. Pour n'avoir pas à prolonger un débat qui prendrait trop de place, nous avons prié M. Specht de supprimer les observations que lui avait suggérées la lettre de M. d'H. Nous considérons, après la réponse de M. Specht et la réplique de M. d'H., l'incident comme clos pour la *Revue critique*.

Messieurs les Directeurs,

Vous avez bien voulu me dire que la *Revue critique* ne repoussait pas le droit de réponse. Je viens donc réclamer de votre impartialité l'insertion des quelques observations suivantes, en réponse à la lettre de M. Ed. Specht et à la note de votre rédaction qui l'accompagne, dans le numéro 8 de votre journal.

Vous me reprochez d'avoir pratiqué deux coupures dans les citations que j'ai faites, et vous posez en principe que lorsqu'on cite, on doit toujours citer *in extenso*. Je m'incline devant ce principe, mais je demande la permission d'établir du moins que, *dans l'espèce*, comme on dit au palais, les deux phrases retranchées, l'une par mesure d'abréviation, l'autre par inadvertance pure, ne renfermaient absolument rien qui fût de nature à modifier les propositions affirmées à la suite des citations auxquelles ces phrases appartenaient.

Citant d'abord ce passage de l'article de M. Specht « jusqu'à présent on ne » connaissait en Europe que le texte du San-tseu-king, *dont il a été fait des traduc-* » *tions dans plusieurs langues* », j'ai omis, en effet, la phrase incidente ci-dessus en italiques. Quelques mots d'explication montreront qu'elle était sans intérêt pour ma citation.

Le TEXTE du San-tseu-king et SON COMMENTAIRE sont deux ouvrages tout à fait distincts. Le TEXTE du San-tseu-king (extrêmement concis) a été traduit en plusieurs langues; cela ne fait point doute, et deux de ces traductions, l'une en latin, l'autre en anglais, ont été données depuis longues années *par M. Stanislas Julien lui-même*. Mais M. Specht ajoute : « M. Pauthier est le premier qui ait » donné une version *complète* du TEXTE et du COMMENTAIRE » et c'est à cela que j'ai répondu : « ceci est encore une erreur. Il existe une traduction russe du » (texte du) San-tseu-king et de SON COMMENTAIRE *en entier*, due au moine H. » Bitchourin [1] ». On voit que la phrase omise ne changeait rien à mon assertion,

---

1. St.-Petersbourg, 1829.

puisque cette phrase se rapportait uniquement au TEXTE du San-tseu-king, dont il n'est pas question dans l'examen des trois fragments d'une double traduction de son COMMENTAIRE, mis en parallèle par M. Specht et analysés par moi.

Même observation à l'égard de la seconde phrase omise « l'*histoire de chacun* » *de ces royaumes y est étudiée séparément* », puisque l'*hist. des Huns* que j'ai mentionnée parmi les ouvrages ayant vulgarisé, depuis près d'un siècle, tout ce que peut nous apprendre le commentaire du San-tseu-king sur les divers royaumes entre lesquels la Chine fut partagée à diverses époques, traite aussi de chacun de ces royaumes *séparément*.

Le dernier paragraphe de votre note proteste contre le renouvellement d'une polémique regrettable, qui a duré beaucoup trop longtemps. C'est un sentiment auquel je m'associe et que je crois avoir exprimé le premier.

Je passe aux deux objections de M. Specht, en vous faisant remarquer que s'il n'était pas lui-même très-convaincu de la justesse de mes critiques, après un mois de recueillement il choisirait dès aujourd'hui, entre ces critiques si nombreuses, quelques éléments de réplique d'une argumentation plus serrée, et surtout quelques points du litige plus importants à discuter.

M. Specht s'attache d'abord à démontrer que Meng-tseu ne fut point le contemporain de Tseu-sse, de l'avis de plusieurs lettrés et sinologues et notamment de James Legge, opinion que je suis très-disposé à partager pour mon propre compte; mais cela ne prouve nullement que M. Pauthier ait eu raison de traduire « *Meng-tseu en reçut la succession des disciples de Tseu-sse*[1] », alors que, de l'aveu même de M. Specht, la traduction littérale eût été tout simplement : « *Meng-tseu* » *a étudié dans l'école de Tseu-sse* ». Cela ne prouve pas davantage que M. St. Julien ait commis personnellement un anachronisme, en se bornant à traduire l'opinion d'un auteur chinois, fût-elle erronée. Les remarques de James Legge « *though many have affirmed that he sat as a pupil at the feet of Tsze-sze, etc., etc.* » montrent précisément que la question est controversée; c'est tout ce qu'il s'agissait d'établir, et quelque préparé que je sois en ce moment à la découverte des interprétations les plus ingénieuses, je n'imagine pas, je l'avoue, comment le mot THOUGH qu'on vient de lire, même en petites capitales, peut renfermer quelque chose de désagréable pour M. Julien.

Quant aux observations de M. Specht au sujet de mes critiques sur ce passage de la traduction de M. Pauthier « *Touh-poh* (*descendant des anciens tartares Toung-* » *hou*) *s'éleva à Sohmo* (*province du Chan-si*) », observations qui commencent par les mots *En deuxième lieu* et se terminent par une note en bas de page, elles m'obligent à réclamer pour moi-même le bénéfice du principe des citations intégrales, devant lequel je me suis incliné.

Indépendamment de l'erreur d'avoir cru que Touh-po (To-pa) fût un nom d'homme, j'ai critiqué deux choses dans ce passage si court : 1° l'emploi du terme *s'éleva*, qui me paraît peu intelligible et rendant mal le sens du caractère *Ki*

1. M. Pauthier entend parler de la doctrine de Confucius.

(Basile 10, 562); 2° le fait de prendre le *So-mo*, ou désert du Nord, pour une localité de la province du Chan-si. M. Specht passe sous silence toute la partie de mes critiques relative au second point et cite néanmoins le préambule de mes conclusions, de telle sorte que je semble avoir accordé au premier point une importance exagérée. On me permettra, je l'espère, de restituer mon propre texte. Voici les lignes insérées dans ma brochure, entre la discussion sur le mot *Ki* et la citation russe *Vosnik v' Cha-mo, amenée comme on le verra ci-après :*

« Les Chinois nommaient *désert du Nord* (So-mo) les pays situés au N.-O. du » Chan-si, au delà de la grande muraille, et au N.-E. du désert de *Ko-bi* ou » *Cha-mo*. Quelquefois même ils ne distinguaient pas entre ces deux régions et » désignaient sous le nom de *So-fang* (territoires du Nord) le pays occupé par » les Ortous. *So,* c'est le Nord; *Mo*, c'est le désert. *Cha-mo,* c'est le désert de » Sables. En parlant du *So-mo,* le poème de Sue-fou dit : sur les fleuves et sur » les mers, il s'élève des nuages; au *So-mo*, c'est le sable qui vole. De son côté, » le *Tong-kien-kang-mou* dit formellement (*Kuen,* 17; fol. 50) que les tartares » *So-teou* ou *To-pa* (*Touh-poh* selon l'orthographe de M. Pauthier) s'étaient » établis *au nord du Mo*, c'est-à-dire dans le *Mo* septentrional ou *So-mo*, et le » moine H. Bitchourin a traduit que les tartares *To-pa* étaient originaires du » Cha-mo (*Vosnik v' Chamo*). »

Ces considérations étant complètement écartées, M. Specht suppose que j'ai invoqué ici l'autorité du moine Bitchourin, à propos du sens à donner au caractère *Ki* dont il a été parlé plus haut.

C'est à mon tour, je crois, à me dispenser de tout commentaire, en me reposant sur la bonne foi du lecteur [1].

D'HERVEY DE St-DENYS.

26 février 1874.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 13 mars 1874.[2]

M. V. Duruy commence la lecture d'une étude sur le règne d'Hadrien, extraite

---

1. Si c'est faire une paraphrase que de chercher à préciser la valeur d'une expression employée par un auteur étranger, en usant d'un terme qui ne figure pas parmi les synonymes indiqués dans les dictionnaires, M. Specht aurait dû s'abstenir d'écrire à propos du mot russe *vosnik* « ce mot signifie précisément s'*éleva*, se manifesta, parut » on comprend aisément que l'expression s'*éleva* soit bonne à insérer (surtout en premier lieu), quand il s'agit de justifier un traducteur qui s'en est servi; mais si l'on veut bien ouvrir le dict. russe-français de Reiff, le plus renommé je crois (Carlsruhe, 1861; p. 77), on verra que le verbe *vosniknut* est rendu par les mots français « *paraître, commencer à pa-* » *raître; se manifester, éclater* » sans qu'il soit fait mention du mot s'*élever*. Je ne songeais point, du reste, à faire ici une traduction littérale, car le mot *vosnik* est au singulier, la version du moine Bitchourin portant textuellement que « la famille des To-pa était sortie » du *Cha-mo* (ou si l'on aime mieux : commença à paraître dans le *Cha-mo*) » exactement comme a traduit M. Julien, le *So-mo* et le *Cha-mo* ne faisant qu'un aux yeux du célèbre sinologue russe, qui avait passé la moitié de sa vie à Pé-king.

2. *Supplément au compte-rendu de la séance du 6 mars.*

M. D'Avezac présente de la part de l'auteur, M. Gabriel Gravier, secrétaire de la

d'un volume qu'il doit publier prochainement. Il commence par tracer un tableau de la jeunesse d'Hadrien; il montre son éducation soignée, le goût qu'il fit voir pour toutes sortes d'études, puis sa carrière de soldat, les talents militaires par lesquels il s'éleva de grade en grade et de dignité en dignité jusqu'au consulat, et gagna la faveur de Trajan, qui le maria à sa petite nièce, et l'adopta avant de mourir. M. Duruy expose ensuite la politique d'Hadrien et le caractère de son règne : au dedans, ses ménagements pour le Sénat, ses égards personnels pour les sénateurs, le soin qu'il prit d'assister à toutes les séances du Sénat, de lui renvoyer toutes les affaires importantes, de défendre qu'on en appelât de ses sentences à l'empereur. Cette conduite lui valut la reconnaissance des sénateurs qui se manifesta notamment lors du complot formé contre Hadrien en l'an 119. M. Duruy voit dans ce complot une réaction militaire contre l'esprit pacifique du nouveau règne; il fait le portrait des principaux chefs qui le dirigèrent. Le complot ayant été découvert pendant que l'empereur était retenu sur le Danube, le Sénat jugea les conjurés, les condamna à mort et les fit immédiatement exécuter. Hadrien regretta cette précipitation, et dit que si on l'avait consulté sur le sort des conjurés il leur aurait au moins fait grâce de la vie. M. Duruy ne pense pas qu'il faille voir là seulement un moyen facile de paraître généreux une fois qu'il était débarrassé de ses ennemis : le reste de son règne, dit-il, montre qu'il n'avait pas le goût du sang. Mais depuis lors il évita de résider à Rome; son règne n'est qu'un perpétuel voyage à travers l'empire : il en visitait les diverses provinces et voulait voir de près comment les fonctionnaires les gouvernaient. — M. Duruy expose ensuite la politique d'Hadrien au dehors, dans les rapports de l'empire avec les barbares. Le principe de cette politique, toute pacifique, fut le régime *subsidiaire,* que les autres empereurs n'avaient employé qu'accidentellement. Il pensionna les rois ou se les attacha par des présents ou des bienfaits. Au delà de la mer Noire six rois tenaient leur pouvoir de lui. Cette politique, qui a été de nos jours, dit M. Duruy, celle des Américains, des Anglais et des Russes, fut plus tard fatale à l'empire, mais alors elle était sans danger, car derrière la modération de l'empereur était la force : il maintenait la paix sans craindre la guerre.

---

société rouennaise des bibliophiles, les ouvrages suivants : 1° *Découvertes et établissements de Cavélier de la Salle, de Rouen, dans l'Amérique du Nord* (*Lacs Ontario, Érié, Huron, Michigan, vallées de l'Ontario et du Mississipi, et Texas*), 1870; 2° *Cavélier de la Salle, de Rouen*, 1871, ouvrage destiné à former le complément du précédent; 3° *Relation d'un voyage des religieuses ursulines de Rouen à la N^lle^ Orléans* (contenue dans une série de lettres publiées à Rouen en 1728) réimprimée par M. Gravier, avec une introduction étendue intitulée *Les Normands sur le Mississipi,* datée de 1872, qui rattache à l'entreprise de La Salle les faits ultérieurs de la colonisation française de la Louisiane; 4° *Découverte de l'Amérique par les Normands au Xe siècle,* achevé d'imprimer le 15 janvier 1874. — M. de Longpérier présente de la part de M. Fr. Lenormant un livre intitulé *La magie chez les Chaldéens et les origines accadiennes*, et de la part de M. Léon d'Hervey un fascicule de sa traduction de l'Ethnographie des peuples étrangers de Ma-touan-lin, relatif au Japon, et le 2° fascicule du *Si-siang-ki*, ou l'histoire du pavillon d'occident, comédie chinoise en 16 actes traduite par M. Stanislas Julien, dont M. d'Hervey continue la publication, interrompue par la mort de M. Julien, d'après le ms. laissé par celui-ci.

M. Robiou lit la fin de son mémoire sur Apollon dans la doctrine des mystères. Cette dernière partie est consacrée aux monuments relatifs au rôle moral d'Apollon sur la terre. Sans vouloir reprendre ici dans son ensemble le rôle terrestre d'Apollon. M. Robiou fait observer que ce dieu est partout reconnu comme dieu de la lustration, de l'expiation rituelle des souillures morales, et il s'arrête, à cette occasion, sur un travail de M. Bötticher concernant les trois voyages d'Oreste à Delphes, représentés sur une série de monuments céramographiques. Il en rapproche d'autres représentations appartenant aussi à l'Orestéide, et de ces faits universellement admis dans la tradition mythologique, il conclut que l'une des attributions d'Apollon dans les croyances publiques se trouve en corrélation logique et manifeste avec celle que des monuments du culte secret attribuent, selon lui, au même dieu.

Parmi les ouvrages envoyés à l'académie, on remarque un grand nombre de publications relatives à l'histoire des Pays Bas autrichiens, offertes à l'académie par M. Gachard. — M. Ravaisson offre une brochure publiée par lui sous ce titre : *Un musée à créer*. C'est un musée de plâtres qu'il propose d'instituer. — M. Naudet présente de la part de l'auteur, M. Chabouillet, une brochure intitulée : *Recherches sur les origines du cabinet des médailles;* il signale dans cet ouvrage des recherches intéressantes : il analyse celles par lesquelles l'auteur est parvenu à établir les principaux points de la biographie de Bénigne Bruno ou Bruneau, abbé de S. Cyprien, premier conservateur du cabinet des médailles, sous Louis XIV. — M. de Longpérier présente de la part de M. Alexandre Bertrand un volume intitulé *Les tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert* (*Côte d'Or*). — M. P. Paris offre de la part de M. Tamizey de Larroque un recueil de lettres inédites de J. Guez de Balzac, publiées d'après un ms. de la bibliothèque nationale.

M. Michel Bréal commence la lecture d'un mémoire sur les *tables eugubines*. — Les tables de bronze connues sous le nom de *tables eugubines* ont été découvertes en 1444 à Gubbio, ville des anciens états de l'Eglise. Selon un écrivain du 17e s., Antonio Concioli, qui donne à ce sujet des détails extrêmement précis, elles étaient primitivement au nombre de 9 : deux furent transportées en 1540 à l'Arsenal de Venise où leur trace s'est perdue. Peut-être ces deux tables existent-elles encore dans quelques palais de Venise : il serait digne du gouvernement italien, dit M. Bréal, d'ordonner à ce sujet des recherches. Le texte des 7 autres fut publié pour la première fois par Philippe Buonarotti, dans l'ouvrage de Dempster : *De Etruria regali* (1723). Le déchiffrement n'a vraiment commencé qu'en ce siècle : il est dû surtout à Aufrecht et Kirchhoff, dans leur beau livre : *Die umbrischen Sprachdenkmäler* (1849-51). Cependant beaucoup d'obscurités restent encore à dissiper. M. Bréal se propose d'entretenir l'académie de certaines particularités de la grammaire et du vocabulaire qui n'ont pas encore été élucidées ou qui demandent des rectifications. — Les tables eugubines sont les actes, rédigés en langue ombrienne, d'une corporation de prêtres qui avait son siége à Iguvium et dont l'autorité paraît s'être étendue sur un assez vaste rayon à

l'entour. L'intérêt archéologique qui s'attache au déchiffrement de ce rituel n'est pas moins grand que l'intérêt grammatical.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 7 mars 1874.

M. Nicole, répétiteur à l'École pratique des Hautes-Études, est admis comme membre de la Société. — M. G. Paris revient sur la théorie des changements que subit en vieux français *a* latin accentué dans les mots comme *carum, chier, canem chien, parem per, panem pain.* Il repousse la chronologie présentée par M. L. Havet dans la séance précédente, et que résume le tableau suivant :

	ca	*par*	*pan*
1re époque.	*kie*	*par*	*pan*
2e époque.	*kie*	*par*	*pain*
3e époque.	*kie*	*per*	*pain*

M. P. reproche à cette chronologie de faire du changement de *a* en *e* dans *per* et du changement de *a* en *ie* dans *chier* deux phénomènes tout à fait indépendants. Il propose à son tour une chronologie :

	can	*car*	*par*	*pan*
1re époque.	**kjan*	**kjar*	*par*	*pan*
2e époque.	**kjan*	**kjar*	*par*	*pajn*
3e époque.	*kjen*	*kjer*	*per*	*pajn*

Le *j* qui précède *a* dans **kjan* empêcherait un autre *j* de se développer après cet *a* comme après celui de *pan.* — M. L. Havet défend sa théorie : il nie l'existence des formes théoriques **kjan *kjar*, ainsi que l'influence attribuée par M. Paris au *j* de ces formes hypothétiques. Il pense que, si le changement de *a* en *e* dans **kjen *kjer* et dans *per* s'était fait d'une façon identique, les *e* ainsi produits assonneraient ensemble, ce qui n'a pas lieu. — M. Chodzko fait une communication sur le mythe des heures. — M. J. Darmesteter présente diverses étymologies zendes et ombriennes. — M. de Charencey fait une communication sur les Celtes dans Homère. — M. Sayous rappelle les tentatives faites pour expliquer le mot français *carabine,* et signale l'opinion de Hammer qui le rapproche de *Karavinas,* nom d'un peuple mongol. — M. L. Havet donne une étymologie du pronom sanskrit *asau.*

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Archivio glottologico italiano diretto da ASCOLI, vol. I (Roma, Torino, Firenze, Lœscher). — BEHEIM-SCHWARZBACH, Hohenzollernsche Colonisation (Leipsig, Duncker u. Humblot). — CARSTAIRS DOUGLAS, Chinese-english Dictionary of the vernacular or spoken language of the Amoy (London, Trübner). — DE ROJAS, la Célestine, trad. p. GERMOND DE LAVIGNE, nouv. éd. (Paris, Lemerre). — ETHÉ, Julius Grosse als epischer Dichter (Berlin, Lipperheide).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

art. favor.). — Hitopadesa, aus dem Sanskrit übers. v. FRITZE. Breslau, Hoffmann (trad. du 1er livre du *Hitopadeça;* sans valeur). — Vorlesungen im Sommersemester 1874 : 5. Giessen; 6. Heidelberg; 7. Zürich; 8. Bern.

Jenaer Literaturzeitung im Auftrag der Universitæt Iena herausg. v. Anton KLETTE. 1874. Erstes Heft. Iena, Mauke's Verlag (Hermann Dufft). N° 1. GRÆTZ, Geschichte der Juden. Bd. 1, Lief. 1. Leipzig, 1873, Leiner. In-8°, p. 1-64 (article peu favorable). — DELITZSCH, Biblischer Commentar über die Psalmen. Dritte Aufl. Erste Hælfte. Leipzig, Dœrffling u. Franke, 1873. In-8°, viij-507 p. (éd. très-améliorée). — FILLEUL, Histoire du siècle de Périclès. Paris, Didot, 1873. In-8°, iv-452; 374 p. (art. assez favorable; mais on reproche à l'auteur une certaine négligence dans l'emploi et la critique des sources). — SCHWEGLER's Rœmische Geschichte fortgeführt von CLASON. Bd. 4 (der Fortsetzung Bd. 1). Berlin, Calvary, 1873. In-8°, xxviij-428 p. (art. favor.). — JOLLY, Geschichte des Infinitivs im Indogermanischen. München, Th. Ackermann, 1873. In-8°, xv-287 p. (art. favor.). — SCHŒLL, Quæstiones fiscales iuris Attici. Berolini, Weidmann. 1873. In-8°, iv-20 p. (cette brochure étudie le rôle des συλλογῆς d'après les discours de Lysias). — FRŒHNER, Les musées de France. Paris, Rothschild, 1873. Texte iv-76 p. et 40 pl. in-fol. — *Bibliographie.*

Ocean Highways, The Geographical Review edited by Clements R. MARKHAM. March 1874.

Doctor Livingstone and the Cameron relief Expedition. — Colonel H. YULE, Francis Garnier, in memoriam (art. très-sympathique avec extraits de la correspondance adressée par Fr. G. au col. Yule; donne une lettre écrite par Fr. G. de Hanoï, trois jours avant sa mort). — Bhawalpur (Notice sur un état mahométan, au nord du Panjâb, et vassal de l'Angleterre). — A. A. Geary, An account of the early Jesuit missions in the La Plata (favorable à l'œuvre des Jésuites). — The British India Steam navigation Company (avec une carte montrant les lignes de steamers des possessions anglaises et hollandaises des Indes). — Comptes-rendus de livres (nous y remarquons un article favorable sur une traduction anglaise d'un ouvrage russe *Khiva and Turkestan.* London, Chapman and Hall, 1874). — Cartographie. — Nouvelles. — Comptes-rendus des sociétés savantes.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Cleasby (K.). An Icelandic-English Dictionary Enlarged and completed by Gudbrund Vigfusson. With an Introduction and Life of K. Cleasby by G. Wabbe Dasent. In-4°, cart. London (Macmillan). 82 fr. 75

Colebrooke (H. T.). Miscellaneous Essays. With Life of the author by his son sir T. E. Colebrooke. 2 vols. In-8°, 1050 p. cart. London (Trübner et C°). 35 fr.

Dodsley (K.). A Select Collection of English Plays. Originally published on the year 1744. 4th Edition, now first Chronologically arranged, revised, and enlarged. With the Notes of all the Commentators, and new Notes by W. Carew-Hazlitt. Vol. I. In-8°, 438 p. London (Reeves and T.). 13 fr. 15

Roisel. Études antéhistoriques. Les Atlantes. In-8°, 572 p. Paris (G. Baillière). 7 fr.

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Ath æ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à o ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIG RE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE S HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FAS LES.

R. SOHM La procédure de l Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — s Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. évenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des x-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-, eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 13 Huitième année 28 Mars 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Librairie HACHETTE et Ce, à Paris, 79, boulevard Saint-Germain.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

ÉDITION DE GRAND LUXE.

Les Saints Évangiles. Traduction tirée des œuvres de Bossuet, par H. WALLON, de l'Institut, enrichie de 128 grandes compositions gravées à l'eau-forte, d'après les dessins originaux de BIDA; et de 290 titres ornés, têtes de chapitre, gravés sur acier, d'après les dessins de Ch. ROSSIGNEUX, et imprimés en taille-douce dans le texte. Deux magnifiques volumes grand in-folio, avec encadrements et titres imprimés en rouge. Prix de l'exemplaire, 500 fr.

Il a été tiré 150 exemplaires numérotés sur papier de Hollande; ils ont été livrés aux premiers souscripteurs moyennant 1,000 francs. Il ne reste plus que 10 exemplaires de ce tirage, et le prix en est porté à 2,000 fr.

La demi-reliure janséniste, plats en papier et coins en maroquin, se paye en sus 300 fr. La reliure pleine en maroquin du Levant poli, ornements dorés aux petits fers, se paye en sus, suivant la richesse de l'ornementation, de 600 à 2,500 francs.

OUVRAGES LITTÉRAIRES ET HISTORIQUES.

BOSSERT, professeur à la faculté des lettres de Douai : *La littérature allemande au moyen-âge*. 1 vol. in-8°, 6 fr.

— *Gœthe, ses précurseurs et ses contemporains*. 1 vol. in-8°, 6 fr.

— *Gœthe et Schiller*. 1 vol. in-8°, 6 fr.

DÉMOSTHÈNE : *Les harangues*. Texte grec publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif, une introduction

PÉRIODIQUES.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. XXIIe année. Nouv. série. T. XVII. 1re livr. Le Grec en Écosse. — De la place respective de l'article et du qualificatif (DELBŒUF). — Du sentiment de la nature chez Juvénal (THOMAS). — De quelques parisianismes populaires, et d'autres locutions non encore ou mal expliquées (1re suite : Ch. NISARD). — *Comptes-rendus*. — *Varia*. — *Nécrologie*.

The Athenæum, N° 2419, 7 mars. The Treasury of Languages : a Rudimentary Dictionary of Universal Philology. Hall and Co. (malgré de nombreuses erreurs de détail, cette compilation pourra être utile au grand public). — SCHWEINFURTH, The Heart of Africa. Three Years' Travels and Adventures in the Unexplored Regions of Central Africa, from 1868 to 1871. Transl. by Ellen FREWER. 2 vols. Low and Co. (2e article). — Literary Remains of the late Emanuel Deutsch. Murray (réimpression des meilleurs travaux de Deutsch, et notice sur sa vie). — The new Shakspere Society (F. J. FURNIVALL). — The Shapira Collection (documents et correspondance relatifs à cette collection; M. Shapira persiste à croire à l'authenticité des objets recueillis par lui; M. Clermont-Ganneau apporte de nouvelles preuves à l'appui de son assertion que ces objets sont l'œuvre d'un faussaire). — *Literary Gossip*. — *Societies* (séances des Sociétés royale, des antiquaires et d'anthropologie).

Literarisches Centralblatt, N° 12, 21 mars. HILDEBRAND, Das heidnische Zeitalter in Schweden. Uebers. v. MESTORF. Hamburg, 1873, Meissner. In-8°, xij-228 p. (ouvrage recommandable). — DOZY, Geschichte der Mauren in Spanien. Deutsche Ausgabe. 1. Bd. Leipzig, Grunow. In-8°, viij-496 p. (bonne traduction, bien que trop littérale, de l'*Histoire des Musulmans d'Espagne*). — RITTER, Sachsen und der Jülicher Erbfolgestreit (1483-1610). München, 1873, Franz. In-4°, 80 p. (bon travail). — EWALD, Die Eroberung Preussens durch die Deutschen. 1. Buch : Berufung und Gründung. Halle, 1873, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, viij-241 p. (l'auteur de l'article se range au jugement favorable porté sur cet ouvrage par M. Perlach dans les *Gœttinger gel. Anz.*, 1872, n° 7). — SPRUNER'S Handatlas für die Geschichte des Mittelalters und der neueren Zeit. 3. Aufl. v. MENKE. 10. Lief. Gotha, Perthes (art. des plus favorables). — The law of partition and succession from the Ms. Sanskrit Text of Varadarâja's Vyavahâranirnaya by A. C. BURNELL. Mangalore. Basel, 1872, Stoltz. In-8°, xx-56 p. (substantielle introduction sur le droit hindou en général et sur quelques questions de détail : l'auteur cherche à détruire les idées fausses que l'on s'est formées sur le droit hindou; il s'occupe ensuite de l'ouvrage qu'il a traduit, et de son auteur). — WHITNEY, Oriental and linguistic studies. New-York, 1873. In-8°, viij-416 p. (cf. *Revue critique*, 1873, I, p. 113). — BACMEISTER, Keltische Briefe. Herausg. v. KELLER. Strassburg, Trübner. In-8°, vij-134 p. (renferme d'intéressantes études linguistiques). — Li romans de Durmart le Galois. Zum ersten Male herausg. v. STENGEL. Tübingen, 1873. In-8°, 620 p. (cette édition laisse beaucoup à désirer). — Vorlesungen im Sommersemester 1874 : 9. Kiel; 10. Greifswald; 11. München; 12. Berlin; 13. Landw. Ak. Proskau.

Jenaer Literaturzeitung, 1874, N° 2. W. VON GŒTHE, Studien und Forschungen über das Leben und die Zeit des Cardinals Bessarion 1395-1472. I. Die Zeit des Concils von Florenz. Heft. 1. In-8°, xiij-222 p. (art. fav.). — GÜDEMANN, Das judische Unterrichtswesen wæhrend der spanisch-arabischen Periode. Wien, Gerold's S., 1873. In-8°, iij-198, 62 p. (le premier ouvrage systématique sur cette matière; art. très-fav.). — Acta societatis philologæ Lipsiensis edidit Fr. RITSCHELIUS. Lipsiæ, Teubner. — MYRIANTHEUS, Die Marsch-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 28 Mars — 1874

Sommaire : 41. Le *Vamçabrâhmana*, p. p. Burnell. — 42. Diefenbach et Wulcker, Dictionnaire du Haut et du Bas-Allemand, fasc. I. — 43. De Gasparin, Innocent III. — 44. Bonnardot, Chartes françaises de Lorraine et de Metz. — 45. De Boislisle, Chambre des comptes de Paris. — 46. Cellerier, l'Académie de Genève. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

41. — A. C. Burnell. **The Vamçabrâhmana** (being the eighth brâhmana) of the Sâma Veda, edited together with the Commentary of Sâyana, a Preface and Index of words. Mangalore. 1873. In-8°, xliij, 12, xij p. 2 pl. lithogr.

Ce compte-rendu du *Vamçabrâhmana* de M. Burnell aurait dû, à la rigueur, précéder celui de son *Devatâdhyâya*. Mais l'ordre dans lequel nous parviennent les œuvres qui s'impriment dans l'Inde n'est pas toujours celui de leur publication. Les monographies de M. B. en particulier sont peu répandues et difficiles à avoir. Par un excès de modestie l'auteur ne les publie qu'à un nombre très-limité d'exemplaires : le *Vamçabrâhmana* à 100, le *Devatâdhyâya* à 60 seulement[1]. Et pourtant ces petits écrits mériteraient d'être mieux connus. Ils comptent certainement parmi ce que les études indiennes ont produit dans ces derniers temps de plus achevé. Non-seulement ils enrichissent notre connaissance d'un bon nombre de faits nouveaux, mais par la variété et par l'importance des questions que l'auteur y discute, ils ont encore une valeur très-grande et hors de toute proportion avec l'exiguïté de leur volume, pour l'ensemble de la critique védique.

Je me suis assez étendu, à propos du *Sâmavidhâna* et du *Devatâdhyâya*[2], sur les caractères généraux de ces petits brâhmanas du Sâmaveda, pour n'avoir point à y revenir ici. Le *Vamçabrâhmana* rentre absolument dans la même catégorie. Il se peut que ce soit en effet un vieux débris de quelque brâhmana authentique ; mais rien ne nous le garantit. Isolé comme nous l'avons, et réduit à ses proportions actuelles, il est sans analogue connu dans la vieille littérature. Il consiste en deux séries de noms propres qui, à partir du 28e terme de l'une et du 13e de l'autre, se confondent en une seule, et qui sont censées représenter la succession des *âcâryas* ou docteurs du Sâmaveda. L'ordre est ascendant, du disciple au maître, et aboutit en pleine mythologie, par une série de noms divins, à Brahmâ Svayambhû. Par contre, le corps des listes ne ressemble

1. Il en est de même d'une notice très-intéressante : *On some pahlavî inscriptions in South India*, que M. B. vient de faire imprimer à 50 exemplaires « for private distribution ». Il ressort de ce savant travail un fait complètement méconnu jusqu'ici, à savoir que les communautés chrétiennes du Dékhan ne doivent pas leur naissance à des missions syriennes et nestoriennes, mais sont d'origine persane et probablement manichéenne.

2. *Revue critique* du 1er nov. 1873 et du 21 mars 1874.

nullement à une compilation arbitraire. Les noms y portent bien l'empreinte des bonnes époques védiques : ceux plus particulièrement propres à l'âge des *Sûtras* y sont peu ou point représentés, et le répertoire se distingue ainsi avantageusement du petit *vamça* placé à la fin du *Sâmavidhâna* et même des listes semblables qui se trouvent dans la *Brihadâranyaka-Upanishad*, et dont la physionomie est bien moins archaïque. Cela n'empêche pas le *Vamçabrâhmana* d'être un document singulièrement embarrassant. Nous ne pouvons pas le rejeter, parce que rien ne nous autorise à le déclarer apocryphe ; nous ne pouvons pas non plus l'adopter, parce que nous ne savons pas comment l'interpréter. Il est à peu près impossible d'admettre, comme il fait, un enseignement centralisé qui aurait transmis le Sâmaveda comme un tout à travers 60 générations. D'autre part, il ne semble pas non plus que nous ayons là une liste ne comprenant que les docteurs d'une ou de deux *Çâkhâs* particulières de ce Véda ; car il s'y trouve des noms appartenant à diverses Çâkhâs et même à des Çâkhâs de Vedas différents. La série, selon la remarque de M. B., paraît tout à fait indépendante de cette théorie des Çâkhâs telle que nous la trouvons, par exemple, dans le *Caranavyûha*. Dans l'état présent de nos connaissances, c'est donc une énigme dont nous n'avons pas la clef ou, si on aime mieux, une clef dont nous ne savons pas l'usage. Le texte du *Vamçabrâhmana* avait été publié du reste depuis longtemps par M. Weber dans les *Indische Studien*, IV. M. B. a donné en plus un certain nombre de leçons nouvelles, ainsi que le commentaire de Sâyana. Mais ce n'est évidemment pas là qu'il faut chercher l'intérêt de sa publication. La véritable œuvre ici est la Préface.

Celle-ci se distingue en effet par une trouvaille que M. Weber, dans un article du *Leipziger Centralblatt*, n'a pas hésité à déclarer la découverte la plus importante faite en ces derniers temps sur le champ de la littérature védique. En essayant de reconstituer la biographie du grand commentateur Sâyana, M. B. a démontré par des arguments qui ne laissent guère de prise au doute, que Sâyana n'a pas été, comme on l'a cru jusqu'ici, le protégé et le frère cadet de Mâdhava, mais que ces deux noms ne désignent en réalité qu'une seule et même personne. Sâyana est un pur mot dravidien signifiant « mortel ». C'est un de ces noms à qui on attribue une vertu propitiatoire et que des parents, après la perte successive de plusieurs enfants, donnent à un nouveau-né afin d'écarter de lui le mauvais sort. De plus la terminaison *ana*, ou plutôt *anna*, signifie « frère aîné ». Pour l'une et l'autre raison Sâyana, s'il s'est connu des frères, n'a pu être que le plus âgé. Quand donc il se qualifie lui-même de Mâdhava, de frère cadet ou de *bhoganâtha* de Mâdhava (c'est-à-dire cette portion de Mâdhava-Vishnu qui perçoit et jouit, celui en qui Mâdhava, l'âme universelle, s'est individualisé), quand il met ses œuvres sous le nom de Mâdhava, ce sont là autant d'expressions allégoriques empruntées à la mystique du Vedânta, et par lesquelles il affirme sa parfaite dévotion à l'être suprême et son identité essentielle avec la seule existence réelle, le premier principe de toutes choses.

Ainsi s'explique la perpétuelle confusion de ces deux noms à propos des mêmes ouvrages, ainsi que l'attribution flottante du surnom de *Vidyâranya* appliqué

tantôt à l'un, tantôt à l'autre, quelquefois à un 3e personnage, leur maître commun. Sâyana serait donc des noms du commentateur, celui qu'il reçut en naissant ; Vidyâranya serait son surnom littéraire et scientifique et Mâdhava quelque chose comme son nom de religion. Sa longue carrière s'étend de 1295 à 1386. Sa famille, originaire des bords de la Krishnâ, fut obligée de fuir devant l'invasion musulmane et vint s'établir à Vidyânagara, où s'organisait alors un dernier centre de résistance à la conquête étrangère. Son père, dont le vrai nom a peut-être été *Venkatâcârya*, paraît avoir exercé une influence considérable sur la formation du nouvel état, et toute son œuvre à lui-même est au moins autant nationale que théologique. C'est dans le *matha* ou monastère de Çringeri qu'il gouverna pendant 55 ans en qualité de *jagatguru* ou de chef suprême de la secte vedantiste des *Smârtas*, qu'il composa ses nombreux ouvrages destinés à former une sorte d'encyclopédie scientifique, religieuse et patriotique, vain mais touchant effort de la pensée de l'Inde essayant de se retremper à ses sources et se repliant sur elle-même pour ne pas périr.

M. B. a essayé de dresser une liste de ces ouvrages ; il en fixe le nombre à 29 (depuis il l'a porté à 31, *Devatâdhy. Préf.* p. x), et il estime qu'ils sont tous l'œuvre personnelle de Sâyana. Il n'y a en effet rien d'impossible à cela. Les détails qu'il donne sur les procédés de Sâyana, sur sa manière servile et toute mécanique de faire usage des travaux de ses devanciers, sur ce que, d'après nos idées, il faudrait appeler ses plagiats, expliquent fort bien les contradictions, les différences de méthode et de style qu'on a signalées depuis longtemps dans ces ouvrages, et qui avaient décidé la plupart des critiques à y voir le résultat d'un vaste travail collectif dont Sâyana (ou Mâdhava) n'aurait eu que la direction. Mais il faut avouer que la masse de l'œuvre n'en est pas moins très-forte pour un seul homme et que la principale raison de M. B. n'est peut-être pas bien décisive. D'après lui, Sâyana, en sa qualité de *jagatguru* ou de « précepteur du monde », était une autorité infaillible qui ne pouvait recevoir d'avis ni d'aide de personne. En théorie peut-être bien ; mais en pratique les infaillibles de ce monde ont leurs collaborateurs tout comme les autres. Peut-être même sont-ils ceux qui en ont le plus. En tous les cas, le mouvement d'études provoqué à Çringeri par Sâyana ne paraît pas lui avoir survécu longtemps. M. B. ne trouve guère que 2 ou 3 ouvrages à mettre au compte de ses disciples (*Devatâdhy. Préf.* p. x).

M. B. est parvenu ainsi non-seulement à reconstruire à grands traits la biographie de Sâyana, mais encore à replacer dans son vrai milieu et à faire revivre, pour ainsi dire, devant nous cette grande figure si longtemps effacée. Il y a réussi grâce à une connaissance intime de l'Inde prise sur les lieux et pas seulement dans les livres, grâce aussi à des documents nouveaux qu'il a eus à sa disposition, mais grâce surtout à la sagacité avec laquelle il a su interpréter les documents déjà connus. Les matériaux pour une vie de Sâyana ne manquaient pas en effet, et l'occasion de l'écrire s'était offerte plus d'une fois dans les discussions assez vives dont ses commentaires ont été l'objet. Mais pour cela il

fallait d'abord lui rendre une personnalité en le débarrassant du Sosie incommode qui se retrouvait partout à ses côtés. C'est le nœud qu'il a été donné à M. B. de trancher par une de ces bonnes fortunes qui n'arrivent, du reste, qu'à ceux qui les méritent.

En passant en revue les ouvrages de Sâya*n*a, M. B. a été naturellement amené à se prononcer sur le degré d'autorité qu'il convient de leur accorder. Ses observations montrent une fois de plus combien la part vraiment traditionnelle y est faible et combien avaient raison ceux qui soutenaient que Sâya*n*a était réduit somme toute aux ressources de l'interprétation conjecturale ou de la littérature écrite et qu'en fait d'œuvres vraiment anciennes, il n'en possédait guère plus que nous. La littérature védique a été longtemps une tradition vivante et, à quelques égards, pour la conservation des textes essentiels, elle a fait preuve d'une merveilleuse ténacité. Pour le reste elle a dû partager le sort de toute tradition qui est de ne point se survivre. Or, à l'époque de Saya*n*a, cette littérature prise en masse avait déjà subi au moins deux éclipses et autant de renaissances, et cela chaque fois dans des conditions bien différentes. Le procès peut donc être regardé comme jugé au fond et, comme s'exprime M. B., il faut avouer « que les partisans de l'école allemande sont historiquement dans le vrai. » Peut-être eût-il mieux valu dire « les partisans de l'école européenne. » L'expression ferait croire, en effet, qu'il y a sous ce rapport une école anglaise, française, danoise à opposer à une école allemande, ce qui n'est pas. Sans doute la science allemande a plus fait sur ce champ que celle de toutes les autres nations prises ensemble ; mais elle n'a pas été la seule à revendiquer les droits de la critique. Le champion le plus obstiné des commentateurs indiens a été un Allemand. A cela près, nous ne pouvons que souscrire aux conclusions de M. B. A vrai dire les études védiques n'ont plus rien à redouter d'une soumission aveugle à l'exégèse indigène. C'est du côté opposé qu'elles risquent plutôt d'être compromises. Il semble parfois que le Rigveda ne soit qu'un champ ouvert à l'expérimentation philologique et que, du moment qu'on s'est armé de quelques lexiques et de quelques grammaires, sans autre préparation, il soit permis de l'interpréter à priori, comme on ferait d'un livre tombé du ciel. Ce sont là des procédés dont l'usage n'est rien moins que rare et dont on trouverait des exemples même dans les rangs de la « german school. »

Il est à regretter que la maison Trübner ait mis au prix de 10 1/2 sh. le *Vamçabrâhmana* qui n'en coûte que 5 à Mangalore.

A. Barth.

---

42. — **Hoch- und niederdeutsches Wœrterbuch der mittleren und neueren Zeit,** zur Ergænzung der vorhændenen Wœrterbücher, insbesondere des der Brüder Grimm. In zwei Bænden. Von Lorenz Diefenbach und Ernst Wülcker. Erste Lieferung. Frankfurt a. M., Winter, 1874, xj-143 p. — Prix : 3 fr. 25.

Ce dictionnaire est essentiellement, comme son titre l'indique, un supplément au Dictionnaire des Grimm, et, presque au même degré, au Dictionnaire de

Benecke-Müller-Zarncke du moyen-haut-allemand. M. Diefenbach, qui en a conçu le plan, a surtout puisé dans la partie allemande des glossaires latins-allemands qu'il a publiés; la richesse de cette mine dépasse tout ce qu'on pouvait en attendre. L'ouvrage est rédigé par lui, avec quelques additions de son collaborateur, pour les trois premières lettres; à partir du D, c'est M. Wülcker qui prendra la rédaction. Il est inutile de recommander un travail de ce genre, signé du nom de M. Diefenbach, l'homme qui a le mieux mérité de la lexicographie du moyen-âge : c'est le complément indispensable de tout dictionnaire allemand pour qui veut étudier la langue dans son développement historique. M. D. a employé ici, comme dans ses publications précédentes, un système de signes et d'abréviations fort ingénieux, un peu compliqué, mais dans lequel on se reconnaît sans beaucoup de peine après un peu d'usage, et qui économise une place considérable. Ce système mérite l'approbation pour des ouvrages de ce genre, que des explications données en langage ordinaire grossiraient énormément et inutilement. Bien loin de faire ressortir le travail et la critique de l'auteur, il les cache plutôt; mais un lecteur attentif ne tarde pas à s'apercevoir de tout ce que ces colonnes menues, hérissées de sigles et de signes mathématiques, cachent de véritable et substantielle érudition.

---

43. — **Innocent III.** — Le Siècle Apostolique. — Constantin. Par le comte A. DE GASPARIN. 2e éd. Paris, Michel Lévy. 1873. 1 vol. in-12, 420 p. — Prix : 3 f. 50.

Ce volume n'est que la réédition des conférences déjà anciennes de M. de Gasparin. Il avait voulu esquisser à grands traits le développement de la théocratie catholique. Une première partie traite du Siècle apostolique, des Apôtres et des Pères; la seconde de Constantin, la troisième de l'œuvre d'Innocent III considérée comme le point central, l'apogée du catholicisme au moyen-âge. Ces larges esquisses ne contiennent naturellement que les faits les plus connus, et ne se font pas remarquer par des vues bien originales. L'idée fondamentale du livre, que je n'ai garde de discuter ici, est que le catholicisme est une déviation du principe chrétien et un retour au paganisme. M. de Gasparin était un protestant fervent, et malgré ses efforts pour rester impartial, ses jugements sont souvent empreints de parti pris et de fanatisme. Il n'était pas sans talent comme écrivain; son livre, animé par la chaleur de ses convictions, se lit avec plus de plaisir encore que de profit.

---

44. — **Chartes françaises de Lorraine et de Metz.** Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique, par M. BONNARDOT, archiviste-paléographe. Paris, Durand et Pedone-Lauriel. 1873. In-8°, 47 p. (Extrait des Archives des Missions scientifiques et littéraires, 3e série, t. I.)

M. Bonnardot rend compte dans ce rapport au ministre de l'Instruction publique de la mission dont il a été chargé en 1872, et qui avait pour but « de rechercher dans les dépôts publics de Lorraine, les chartes et autres docu-

ments authentiques écrits en français pendant la première période du moyen âge » (p. 3). M. B. a concentré ses recherches sur le pays messin, où le dialecte lorrain a eu un caractère plus accentué, et la vie municipale un développement plus complet que partout ailleurs. Il a recueilli à Metz, à Toul et à Paris (Bibl. nationale, coll. de Lorraine) « un *corpus* général des principales pièces relatives à l'histoire, aux institutions sociales et politiques, aux mœurs et à la langue de Metz et du pays messin. » — Cette collection, qui sera publiée dans le Recueil des Documents inédits relatifs à l'Histoire de France, a un double intérêt. Aux historiens elle présentera le tableau de la vie intérieure d'une cité libre, d'une république aristocratique, commerçante et belliqueuse, émule des communes flamandes et des républiques italiennes ; en même temps elle offrira aux linguistes un choix abondant de formes dialectales et d'expressions spéciales, dont la détermination ne sera peut-être pas sans quelque utilité pour l'étude de notre ancienne langue (p. 4). M. B. expose quel a été le plan de ses recherches et le succès dont elles ont été couronnées, malgré les difficultés causées par la situation spéciale où se trouvait encore toute la Lorraine au moment où elles ont été faites. A Nancy et à Epinal, M. B. n'a pas trouvé de pièces d'origine minime, mais des documents importants qui, placés à la suite des chartes de Metz, fourniront une série complète des plus anciens titres écrits en langue française et lorraine. Il n'a pu avoir accès aux collections publiques de Verdun, mais cette lacune est comblée par des documents communiqués par M. P. Meyer et par des originaux de la collection de Lorraine. Tout en travaillant à son recueil de chartes messines, M. B. a recueilli ou étudié des textes très-importants pour l'histoire de notre langue, et dont il compte faire l'objet de travaux particuliers. Il signale entr'autres la traduction française d'un dialogue latin *Anime conquerentis et Rationis consolantis* dans un ms. du XIIe s. ; le registre-censier de l'abbaye de Ste-Marie de Metz (1331-1350), la traduction d'une somme *de Virtutibus et Vitiis,* du XIVe s. ; enfin des fragments d'un chansonnier, du *Livre de Sydrac* et de la chanson de *Girbert de Metz.* Ce dernier fragment est publié par M. B. dans l'appendice de son rapport (n° X), ainsi que des notices sur les deux fragments précédents (n° IX et X) et des extraits des deux traductions mentionnées plus haut (n°s VI et VIII). L'appendice contient en outre quelques-unes des chartes recueillies par M. B., qui permettent d'apprécier la valeur de sa collection, et la compétence qu'il apportera à son rôle d'éditeur.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt spécial et douloureux qu'offre aujourd'hui ce recueil des chartes françaises de Metz, de celles de nos villes où le français a été le plus anciennement adopté comme langue officielle. M. B. a touché ce point avec discrétion ; il a montré par l'expression simple et émue de ses sentiments que le patriotisme le plus profond et le plus vif peut s'allier à l'impartialité scientifique la plus sévère.

G. M.

---

45 — **Chambre des comptes de Paris.** Pièces justificatives pour servir à l'histoire des Premiers Présidents (1506-1791) publ. par A.-M. DE BOISLISLE sous les auspices de M. le marquis de Nicolay. Nogent-le-Rotrou, impr. Gouverneur. 1873. In-4°, cxlij-789 p.

Le titre du recueil publié par M. de B. ne donne pas une idée très-juste du caractère des documents qui le composent. Ces documents ne sont pas, comme on pourrait le croire, des actes d'intérêt privé, des titres de famille, mais des matériaux pour l'histoire de la Chambre des comptes pendant les trois derniers siècles; beaucoup même ont une portée plus étendue et jettent des lumières nouvelles sur l'histoire générale.

Le recueil compte 973 pièces, y compris les additions, et occupe 767 pages imprimées en caractères elzéviriens. C'est dire que nous ne l'avons pas lu depuis la première ligne jusqu'à la dernière, mais nous en connaissons assez pour avoir une opinion sur l'intérêt des pièces dont il est formé et sur le soin que l'éditeur a apporté à sa tâche.

Presque toutes ces pièces étaient inédites et un grand nombre d'entre elles n'était même pas accessible au public. Il faut donc commencer par remercier M. le marquis de Nicolay, d'abord d'avoir ouvert à M. de B. les archives des Premiers Présidents de la Chambre des comptes, ensuite d'avoir fait les frais d'une aussi belle publication.

Le choix que M. de B. a fait dans ces archives, ainsi que dans les collections des Archives nationales, a été très-intelligent, et il n'est peut-être pas une pièce de son recueil qui ne fût digne d'être publiée. Les documents les plus nombreux et les plus intéressants sont peut-être ceux qui concernent les rapports du Roi et de la Chambre : ce sont ces comptes-rendus des audiences royales, qui nous font connaître les remontrances, et mettent le Roi en scène en reproduisant fidèlement ses paroles, ces *créances* en vertu desquelles un personnage quelconque vient exprimer à la compagnie les ordres de S. M.; ces *lettres de cachet* auxquelles la Chambre déférait presque toujours pour éviter une lettre de jussion ou un lit de justice. Les remontrances nous montrent la Chambre tantôt luttant pour l'intérêt public, tantôt défendant la cause de la routine et de l'intolérance. D'une part, elle refuse de recevoir comme président un comptable dont les comptes ne sont pas corrigés (n° 340) ou d'enregistrer des créations d'offices qui constituent de véritables emprunts à un taux usuraire (*passim*); de l'autre elle présente des remontrances sur l'édit de Moulins (n° 114) et l'édit de Nantes (n° 313).

Les conflits avec les autres cours souveraines tiennent moins de place dans le recueil que les rapports avec la royauté. Le Parlement ne se contentait pas d'être la première cour souveraine du royaume et, comme telle, de prendre la droite dans les cérémonies; il prétendait, en fait de juridiction, réduire la Chambre à la *ligne de compte* et, en fait de cérémonial, empêcher les officiers de celle-ci de croiser les siens, lorsque les uns et les autres allaient prendre place dans les processions (n° 492).

Un certain nombre de pièces se rapporte au rôle politique de la Chambre. Nous citerons le compte-rendu de l'audience que ses députés reçurent d'Henri III, réfugié à Chartres après la journée des Barricades (nº 224), l'enregistrement de l'Édit d'Union (nº 228), le procès-verbal de la séance où le Premier Président accepte l'invitation de la ville aux obsèques du duc de Guise et du cardinal de Lorraine « cruellement et inhumainement meurtris et assas- » sinés » et où les crieurs de Paris viennent annoncer la cérémonie (nº 232), le procès-verbal de prestation de serment à l'Union par tous les officiers, le Premier Président en tête (nº 233), les lettres de Henri IV maintenant Jean II Nicolay dans sa charge malgré ce serment et son absence de Tours pendant que la Chambre y siégeait (nº 248), le procès-verbal de la démarche des députés de la compagnie auprès de Louis XIII et de la Reine-mère après l'assassinat de Henri IV (nº 358) et le rapport du Premier Président sur sa conférence avec Sully (nº 359), rapport qui nous montre le surintendant cherchant un appui dans la Chambre pour s'opposer aux prodigalités de la Régente, au gaspillage des finances. Pendant la Fronde, les gens des comptes ne jouèrent qu'un rôle secondaire et ne firent que suivre l'impulsion du Parlement. En cas de jonction des cours souveraines, celui-ci députait deux conseillers par chambre, tandis que les gens des comptes, comme la cour des aides, n'étaient représentés que par deux députés (nos 526, 541). Seule de tous les corps judiciaires, la Chambre ne fut pas frappée par le ministère en 1771 et, sacrifiant ses vieilles rancunes à l'intérêt commun de la magistrature, elle chargea le Premier Président, par un arrêté énergiquement motivé, de demander au Roi le rappel du Parlement. Mais Aymard-Jean Nicolay ne put faire parvenir à S. M. ni cet arrêté, ni le mémoire qu'il avait rédigé sur le même sujet (nº 869). Les quelques pièces, dont nous donnons ici une sèche analyse, ne peuvent naturellement pas faire apprécier l'intérêt varié de ce recueil. Des citations, pour lesquelles d'ailleurs la place nous manque, n'y réussiraient guère davantage. Qu'il nous suffise d'affirmer que ceux qui s'occupent de l'histoire des trois derniers siècles, à un point de vue quelconque, tireront de ces documents des connaissances nouvelles.

L'éditeur a-t-il tout fait pour en rendre l'usage aussi facile que possible? Non sans doute. On regrette l'absence d'une table alphabétique des matières et la rareté des notes. Mais il faut dire, à la décharge de M. de B., qu'il ne dépendait évidemment pas de lui d'augmenter encore l'étendue d'une publication déjà si considérable, et que d'ailleurs la table chronologique tient lieu jusqu'à un certain point d'une table analytique, de même que les *Notes* sont suppléées dans une certaine mesure par une *Notice préliminaire,* dont il nous reste à parler.

La première partie de cette notice est consacrée aux matériaux imprimés et manuscrits de l'histoire de la Chambre des comptes. La bibliographie paraît très-complète; elle fournit sur les livres et sur les auteurs tous les renseignements désirables. Quant aux matériaux mss. l'auteur a eu le tort, selon nous, de diviser ce qu'il avait à en dire entre la première et la seconde partie et de rompre ainsi l'unité du sujet. C'est à la suite de la bibliographie qu'il traite des diverses séries

des archives de la compagnie, des collections Clément de Boissy et le Marié d'Aubigny, des archives et de la bibliothèque des Premiers Présidents, c'est là aussi qu'on devrait trouver tout ce qu'on lit dans la seconde partie sur les dépôts, sur les inventaires, sur les accroissements et les pertes des archives, sur les collections particulières formées à leurs dépens, sur leur destruction dans l'incendie de 1737, sur leur reconstitution, sur leurs vicissitudes pendant la Révolution. A part ce défaut de méthode, les pages que M. de B. a écrites sur les archives ne méritent que des éloges. Grâce à lui, le jour se fait sur le caractère, la composition, l'origine des diverses séries de registres (mémoriaux, chartes, plumitifs, journaux, arrêts et audiences, créances, cérémonial, filiation, répertoires, *advaluationes,* manuels). Il a eu le mérite de reconnaître dans le ms. lat. 12814, provenant de S.-Germain-des-Prés, un double du Mémorial ancien *Qui es in cœlis;* mais il ne nous dit pas que cette compilation, rédigée vers 1338, fournit non-seulement des leçons de nature à rectifier les transcriptions du XVIIIe siècle, mais encore des textes entièrement inédits. On lui doit aussi la découverte d'un inventaire des comptes de la Chambre depuis le XIIIe siècle jusqu'en 1327, inventaire rédigé par le « *petit clerc* » Robert Mignon et dont les éditeurs des *Historiens de France* n'ont connu et publié que la *Tabula major.* M. de B. commet sur le Parlement deux légères erreurs (p. ix). Les registres civils de la Cour ne portèrent jamais le titre de *Mémoriaux* et ce ne fut guère avant 1350, c'est-à-dire dix ans après l'époque fixée par lui, qu'elle commença à enregistrer les ordonnances d'une *façon régulière.*

Les archives de la Chambre étaient réparties entre quatre dépôts : le dépôt du greffe où se conservaient les documents qui n'intéressaient que la compagnie, le dépôt des fiefs, qui recevait les actes de foi et hommage, les aveux et dénombrements, etc., le dépôt des terriers destiné à la conservation des papiers terriers de toutes les généralités et enfin le dépôt du garde des livres, le plus considérable de tous, parce qu'on y versait tous les acquits et toutes les pièces produites par les comptables. De ces quatre dépôts un seul, celui des fiefs, fut épargné par l'incendie de 1737. Il échappa aussi aux destructions opérées par le *Bureau de comptabilité,* ainsi que les dépôts reconstitués du greffe et des terriers qui durent, comme lui, leur salut à l'intérêt qu'ils présentaient pour le Domaine. Au contraire, la plus grande partie du dépôt du garde des livres fut vendue aux enchères et au poids, après le prélèvement des parchemins qui pouvaient être utilisés pour le service de la marine et de la guerre; et l'intervention tardive de la *Commission des monuments,* puis du *Bureau de triage des titres* ne put sauver qu'un bien petit nombre de liasses et de registres. Du reste l'importance historique de ces pièces de comptabilité n'était pas plus comprise sous l'ancien régime que sous le nouveau. A deux reprises, en 1741 et en 1776, la Chambre fut autorisée par des lettres-patentes à se débarrasser des acquits inutiles au service, et les opérations de triage, interrompues la première fois grâce au chancelier d'Aguesseau, durèrent la seconde jusqu'à la Révolution. Heureusement les pièces mises au rebut ou soustraites à la suite de l'incendie,

ne sont pas toutes perdues pour l'histoire; des mains des relieurs et des papetiers elles ont passé dans celles des collectionneurs, tels que Beaumarchais et l'abbé de Gevigney, puis enfin à la Bibliothèque. La collection Beaumarchais doit à elle seule y former cinq séries considérables par le nombre et l'intérêt des pièces.

La seconde partie de la Notice traite des attributions et de l'organisation de la Chambre. L'auteur est entré dans de tels développements, il a porté tant de lumière dans les plus petits recoins de son vaste sujet, qu'on croit lire parfois une histoire complète de la Chambre, et non une simple notice destinée à faciliter l'intelligence et l'usage de documents dont le plus ancien n'est pas antérieur à 1506. Aussi est-on tenté de lui reprocher d'avoir si peu approfondi l'origine et l'organisation primitive de la Chambre [1]. Il nous appartient encore moins qu'à lui de les exposer ici. Disons seulement que les *magistri ad compotos deputati* de S. Louis formèrent sous Philippe le Bel un corps distinct par sa composition et ses attributions, presque constamment sédentaire [2], désigné par le titre de Chambre des comptes, mais qui fut longtemps encore considéré, avec le Parlement, comme faisant partie du conseil [3]. Le Parlement venait souvent siéger avec la Chambre, et à son tour elle se réunissait quelquefois à lui. Elle rédigeait les ordonnances relatives au domaine et aux finances, ainsi que des instructions pour les comptables. L'ordonnance rendue au Vivier en Brie en janvier 1320 (n. s.) lui donna une organisation complète. Elle augmenta le personnel, divisa les maîtres-clercs en auditeurs et correcteurs, créa le registre-journal ou plumitif, affecta les jeudis à l'audition des requêtes, chargea la Chambre d'enregistrer les provisions et de recevoir le serment des comptables, institua pour la révision des arrêts des commissions mixtes prises dans son sein et dans le Parlement, défendit de communiquer les pièces et de les transporter au dehors et concéda implicitement le droit de remontrances.

Il est bien difficile de résumer la seconde partie de la *notice*. Comment choisir parmi tant de faits, les uns trop importants, les autres trop piquants pour être laissés de côté ? Nous demandons pardon à l'auteur de remplacer par une sèche analyse le tableau animé qu'il a tracé des attributions et de l'organisation de la Chambre.

---

1. Nous lui devons cependant la connaissance d'un texte inédit très-curieux, qui indique la composition de la Chambre, les gages et droits des officiers an XIVe siècle. Voy. p. lxxix, n. 6. Ce document compte *quatre* maîtres-clercs; n'est-on pas par cela seul autorisé à le considérer comme postérieur à l'ordonnance du Vivier, tandis que M. de B. le fait remonter au temps de Philippe le Bel?

2. En 1308 il va siéger à Vincennes auprès du Roi. Boutaric, *La France sous Philippe le Bel*, p. 236.

3. Entre autres preuves, nous citerons seulement cet article d'une ordonnance de 1331 sur les foires de Champagne : « Si aucun de nos officiaux faisoit aucun grief ou empes- » chement aus marchands desd. foires, nous voulons..... que quatre personnes de nostre » conseil, c'est assavoir deux personnes de nostre Parlement et deux autres personnes » des maistres de nostre Chambre des comptes..... facent sommairement et de plain » accomplissement de justice. » *Ordonn. du Louvre* II, 76.

Enregistrements. — Les actes soumis à l'enregistrement étaient d'intérêt public ou d'intérêt privé. M. de B. n'a pas fait apprécier par des exemples, comme M. de Laborde l'avait fait pour le Parlement, l'esprit qui inspirait les remontrances; il s'est contenté de renvoyer aux textes que renferme le recueil. En revanche, il a minutieusement exposé la marche suivie pour l'envoi et l'enregistrement des lettres-patentes, la rédaction et la présentation des remontrances. Il dit (p. xxv) que les cours souveraines, en s'arrogeant le droit de vérification « créèrent ce que nous appelons aujourd'hui un *système parlementaire.* » Il sait aussi bien que nous que le système parlementaire et l'opposition parlementaire sous l'ancien régime n'ont de commun que le nom. En ce qui touche l'enregistrement des actes d'intérêt privé, notons deux faits qui ne sont pas assez connus: la Chambre avait seule qualité pour enregistrer les lettres de naturalisation, et l'information de vie et mœurs qui précédait l'enregistrement des anoblissements ne pouvait être faite que par elle.

Juridiction sur les comptables. — Si l'apurement des comptes n'était pas, comme on le croit trop souvent, l'unique attribution de la Chambre, elle en était du moins la principale et la plus ancienne. M. de B. a résumé avec une grande netteté les opérations successives de la vérification, depuis la présentation jusqu'à la correction des comptes. Cette vérification ne portait pas seulement sur la comptabilité de l'État, mais aussi sur les recettes d'octrois des villes du ressort, lorsque les baux dépassaient une certaine somme. C'était par privilége que la ville de Paris ne rendait ses comptes qu'au Roi.

Juridiction domaniale. — La Chambre enregistrait les provisions des officiers comptables et ordonnateurs et leur faisait prêter serment. Elle recevait également le serment de fidélité des évêques, les actes de foi et hommage, les aveux et dénombrements des vassaux du Roi. Elle administrait le temporel de la Sainte-Chapelle, veillait à la conservation des reliques et jusqu'en 1582 resta dépositaire du trésor des Chartes. Sur chacune de ces attributions, spécialement sur les rapports de la Chambre avec la Sainte-Chapelle et sur la garde du trésor des Chartes, M. de B. donne des détails curieux et puisés aux sources.

Jurisprudence de la Chambre. — La jurisprudence d'une cour est la doctrine résultant d'un certain nombre d'arrêts conformes sur les matières de sa compétence. Ce n'est pas dans ce sens que le mot est employé ici. Sous ce titre, M. de B. examine la juridiction contentieuse de la Chambre dans son objet et dans sa procédure. Il traite des conditions requises pour la validité des arrêts, de leur publicité, de leur exécution, de leur révision, du contentieux incident à la *ligne de compte,* des poursuites contre les comptables, de la juridiction de police. Assurément ces points ne constituent ni toute la compétence ni toute la procédure de la Chambre en matière contentieuse, mais cette compétence était si contestée par le Parlement, l'exposé de cette procédure entraînerait dans de si grands détails que force était à M. de B. de ne donner qu'un aperçu de l'une et de l'autre.

Conflits avec les autres compagnies. — On s'étonne du vague avec lequel M. de

B. parle de l'origine de la Cour des Aides à propos de ses conflits avec la Chambre des comptes. Il n'est pas sans savoir qu'on rattache communément cette cour aux *superintendants généraux* institués par l'ordonnance du 28 décembre 1355 avec juridiction souveraine pour tout ce qui touchait à l'aide accordée par les États. Si l'auteur ne partage pas cette opinion, il pouvait nous faire connaître la sienne, sans entrer dans une discussion étrangère à son sujet. En effet l'origine et les attributions de la Cour des Aides sont indispensables à connaître pour distinguer la compétence respective des deux compagnies en fait de contentieux financier, et il n'y en avait peut-être pas deux autres dont les attributions prêtassent plus aux conflits.

Composition de la Chambre. — A l'origine, la Chambre se composait de ceux que le Roi y appelait, clercs et laïques, chevaliers et bourgeois. La vénalité des charges la remplit d'officiers, qui n'avaient d'autre titre que leur parenté avec les résignataires ou une quittance des parties casuelles. On passait par-dessus les conditions d'âge, de capacité, comme par-dessus les incompatibilités. Aussi la Chambre conserva toujours un renom d'ignorance dont on trouve l'écho dans Rabelais et dans l'avocat Barbier. Le Premier Président porta longtemps le titre de Président clerc, parce que la charge avait été occupée de 1343 à 1462 par des ecclésiastiques. Celle de second président ou de président lai, attachée pendant cinquante-trois ans à l'office de Grand-Bouteiller, fut supprimée, et à partir de 1553, les présidents relevèrent directement du P. P. et ne prirent rang entre eux que d'après la date de leur réception. Les conseillers-maîtres se distinguaient aussi en clercs et en lais, mais cette distinction devint toute nominale. Le personnel, accru par des créations successives et surtout par l'introduction du semestre (1552), compta à partir de 1704 deux cent quatre-vingt-quatre officiers : savoir le P. P., douze présidents, soixante-dix-huit maîtres, trente-huit correcteurs, quatre-vingt-deux auditeurs, un avocat général, un procureur général, deux greffiers en chef, un commis au Plumitif, deux commis du greffe, trois contrôleurs du greffe, un payeur des gages, un premier huissier, un contrôleur des restes, un garde des livres, vingt-neuf procureurs et trente huissiers. Le corps de la Chambre, c'est-à-dire les présidents et les maîtres, se divisait en deux bureaux, entre lesquels avait lieu un roulement mensuel. Les auditeurs étaient répartis dans sept chambres, qui furent réduites à six, puis à trois. Le Parquet se composait d'un avocat général, à qui seul il appartenait de porter la parole, d'un procureur général chargé de la rédaction, et d'un substitut.

Indépendamment des gages qui représentaient l'intérêt du prix des charges, tous ces officiers jouissaient de droits divers, dont le plus important était les épices. M. de B. ne pouvait donner le tarif des épices, parce qu'il variait avec chaque affaire, mais il a indiqué le chiffre énorme auquel elles s'élevaient pour certains comptes. La moitié revenait au rapporteur, l'autre moitié entrait dans une bourse commune, qui était partagée chaque mois entre les officiers, suivant la quotité afférente à leur charge et suivant leur assiduité aux séances. Ce qui n'était pas moins précieux que ces revenus, c'était l'exemption d'impôts et de

droits seigneuriaux, priviléges auxquels Anne d'Autriche et Mazarin ajoutèrent la noblesse.

La discipline, l'ordre des séances, le cérémonial, la vie privée des magistrats, tels sont les objets des chapitres suivants.

Construction de l'hôtel des comptes. — Les gens des comptes, établis d'abord au Temple près du Trésor royal, siégeaient dès 1300 au Palais de la Cité. Quelle partie du Palais occupaient-ils ? La phrase souvent citée de l'ordonnance de 1358 « *in Camera compotorum superius ad galathas* » indique seulement qu'ils étaient installés aux étages supérieurs. On a la preuve que Charles VI et Charles VIII élevèrent chacun un corps de logis du côté de l'hôtel du Bailliage, qui devint plus tard, comme on sait, la résidence des Premiers Présidents du Parlement. Là se bornent les renseignements recueillis par M. de B. sur le lieu des séances de la Chambre avant le XVIe siècle. Quelques plans et un certain nombre de textes lui ont permis au contraire de décrire l'hôtel que Louis XII fit construire de 1504 à 1511, d'en indiquer la distribution, la décoration et le mobilier. Il est étonnant que les archives de la Chambre ne lui aient pas fourni les moyens de se prononcer sur l'opinion qui attribue cet édifice au dominicain Véronais Fra Giocondo. Il aurait éclairci par là un point de la biographie assez obscure de cet artiste. Cette attribution n'est pas contredite du reste par ce qu'on sait déjà de lui : en effet, il était à Paris en 1504 et 1505 et il reconstruisit le pont Notre-Dame de 1507 à 1512. La Chambre des comptes fut sans doute avec le Palais un des monuments qu'il édifia pour Louis XII et auxquels Vasari fait allusion sans les nommer[1]. Le lecteur ne doit pas chercher ce bel hôtel sur la vue à vol d'oiseau que M. de B. a empruntée à l'*Itinéraire archéologique* de M. de Guilhermy et qui figure en tête de sa *Notice*. Cette vignette représente le Palais tel qu'il était avant l'incendie de 1776, mais après la destruction de l'ancien hôtel des comptes par l'incendie de 1737.

Nous avons déjà résumé les derniers chapitres, dans lesquels M. de B. a exposé le préjudice irréparable porté à l'art et à la science par ce déplorable événement, ainsi que les pertes subies par les dépôts extérieurs pendant la période révolutionnaire.

Cette analyse, trop longue et pourtant si incomplète, accompagnée d'appréciations partielles, ne suffit pas au lecteur ; nous lui devons un jugement d'ensemble sur la publication entière, documents et notice. Le voici en deux mots : le recueil apporte à l'histoire des trois derniers siècles des matériaux précieux ; la notice, écrite avec aisance et clarté, exempte de ces lieux-communs où se complaisent tant d'historiens, offre une lecture substantielle et attachante à la fois. On sait gré à l'auteur de nous laisser ignorer à quel parti il appartient et de n'avoir pas mis l'histoire au service d'idées et de passions contemporaines. Aussi ne fait-il que formuler d'avance le jugement de tous les lecteurs, lorsqu'il exprime l'espoir qu'on reconnaîtra dans son livre « une constante impartialité et le respect » des devoirs imposés à l'historien consciencieux. » Nous souhaitons que ce

1. Éd. Lemonnier IX, 159 et n. 1, 2., 160.

travail, réimprimé à part dans un format commode, fasse son chemin non-seulement parmi les savants, mais aussi parmi les gens du monde qui lisent encore.

Au point de vue matériel, le volume, sorti des presses de M. Gouverneur, se recommande aux bibliophiles par un beau papier et par ces types elzéviriens, si légers et si élégants, qui n'ont d'autre défaut que d'être un peu petits pour un in-quarto.

Gustave FAGNIEZ.

---

46. — **L'Académie de Genève.** Esquisse d'une histoire abrégée de l'Académie fondée par Calvin en 1559, par J.-E. CELLERIER, professeur d'exégèse et de critique sacrée. Genève, A. Cherbuliez et Ce. 1872. In-12, viij-200 p.

Depuis la Réformation jusqu'à nos jours, Genève a donné naissance à une foule d'hommes éminents dans les différentes branches des connaissances humaines. Quelques-unes des grandes capitales de l'Europe exceptées, il n'est pas une seule ville qui puisse, sous ce rapport, comme d'ailleurs sous bien d'autres, lui être comparée. Ce fait, qui ne saurait être contesté, est dû sans doute à bien des circonstances diverses; mais au nombre de ces causes, il faut, ce me semble, placer l'influence de l'Université que, sous le nom d'Académie [1], Calvin y fonda en 1559. L'histoire de cet établissement d'instruction publique présente par cela même un intérêt particulier, et il est à regretter que M. Cellerier se soit borné à n'en tracer qu'une esquisse, quand par l'étendue de ses connaissances, l'impartialité de son esprit, ses habitudes de critique historique et la part active qu'il avait prise à la direction et à l'administration de cette Académie, il réunissait la plupart des qualités requises pour en composer un tableau achevé. C'est par un excès de modestie et de réserve qu'il a regardé cette entreprise comme au-dessus de ses forces. Tel qu'il est, son travail n'est cependant ni sans intérêt ni sans utilité; il a, dans tous les cas, le double mérite de donner le cadre d'une histoire complète de cette école de hautes études et de faire bien saisir l'esprit qui, pendant plus de deux siècles et au milieu de circonstances politiques diverses, en a pénétré l'enseignement.

Sans négliger entièrement ce qu'il appelle les modifications extérieures par lesquelles l'Académie de Genève a passé, c'est-à-dire ce qui se rapporte à sa création, à son développement, à ses caractères généraux, à ses hommes influents, il s'attache de préférence à l'exposition des modifications intérieures qu'elle a subies, entendant par là la succession, la formation, l'enchaînement des doctrines et des méthodes, ainsi que leurs causes et leurs effets. Ce point de vue, comme il le dit lui-même, se refuse aux détails anecdotiques et biographiques, et ne permet de parler des hommes qu'à l'occasion des rapports de leur nom et de leur œuvre avec l'histoire des idées. Mais, en définitive, l'histoire des idées d'une Université est l'histoire de la vie même de cette Université; et c'est là

---

1. Ce nom fut adopté par les anciens réformés français qui le donnèrent aux grandes écoles qu'ils créèrent à Montauban, à Nîmes, à Saumur, à Sedan et dans quelques autres lieux de moindre importance.

l'essentiel; tout le reste n'en est en quelque sorte qu'un ornement et qu'une illustration. D'ailleurs bien d'autres ouvrages, entre autres, pour le XVIe siècle, le XVIIe et le commencement du XVIIIe, l'histoire littéraire de Genève par Sénebier, peuvent suppléer à l'absence des détails biographiques et bibliographiques dans cette esquisse d'une histoire de l'Académie fondée par Calvin, tandis que les vues d'ensemble sur le développement des idées et des méthodes n'ont encore été exposées nulle autre part.

M. N.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 20 *mars* 1874.

Une lettre du ministre de l'instruction publique demande à l'académie de rédiger des instructions pour MM. de Sainte-Marie et Héron de Villefosse, qui viennent de recevoir chacun une mission archéologique en Tunisie pour y recueillir, le premier des inscriptions sémitiques et le second des inscriptions latines. Les instructions de M. de Ste Marie seront préparées par la commission des inscriptions sémitiques, celles de M. de Villefosse par une commission composée de MM. L. Renier, Ravaisson, de Longpérier, Defrémery. — Le ministre communique à l'académie des papiers laissés par M. Nestor Lhôte : ces papiers seront examinés par MM. Brunet de Presle et Miller. — M. Jourdain, président, lit une lettre de M. Duruy qui se plaint qu'un journal ait inexactement reproduit quelques-unes des paroles prononcées par lui à la dernière séance, relativement au parti qu'on peut tirer, pour l'histoire, des résultats de la numismatique et de l'épigraphie. — L'académie ayant à nommer un lecteur pour la séance trimestrielle de l'institut, du 8 avril, M. Duruy est désigné.

M. de Saulcy lit un rapport sur une carte de la Galilée, exécutée par deux officiers d'état-major, MM. Mieulet et Derrien, qui avaient été délégués à cet effet par le ministre de la guerre sur la demande de l'académie. Il loue beaucoup l'exécution de cette carte, qui a été faite avec le plus grand soin. Toutes les ruines sont signalées, tous les noms de lieu sont rapportés, la déclinaison de l'aiguille aimantée a été soigneusement notée. Cette carte va être renvoyée au ministre de la guerre, et sera gravée à l'échelle d'un 100 000e (elle a été levée au 40 000e). — M. de Saulcy présente en outre de la part de M. Schlumberger un ouvrage de numismatique, intitulé *Les bractéates d'Allemagne*.

M. V. Duruy lit la suite de son étude sur Hadrien. Il examine les moyens employés par cet empereur pour maintenir la paix de l'empire et le défendre contre les barbares. Il montre comment Hadrien rétablit dans les armées une discipline sévère, donna lui-même l'exemple de la frugalité, des exercices du corps, et de la résistance aux fatigues, et eut en même temps pour ses soldats la plus vive sollicitude. Il expose ensuite le système employé par Hadrien pour la défense des frontières [1] et explique en détail, sur un dessin fait au tableau noir

---

1. M. Duruy soupçonne une interpolation de Xiphilin dans le passage de Dion (68,

par M. Hauréau, la construction du mur qu'il éleva dans la Grande Bretagne. M. Duruy conclut de cette étude que l'empire romain n'était pas fatalement condamné à périr, et qu'il aurait pu durer et prospérer s'il y avait eu plus d'empereurs semblables à Hadrien.

Le président, M. Jourdain, annonce qu'il a reçu de M. Antoine Chastan un ms. en réponse à l'une des questions proposées par l'académie pour le prix Bordin de 1874 (Faire connaître les vies des saints et les collections de miracles publiées ou inédites qui peuvent fournir des documents pour l'histoire de la Gaule sous les Mérovingiens, etc.). Le ms. ayant été déposé trop tard, et d'ailleurs l'auteur s'étant fait connaître, ce ms. ne pourra être soumis au concours : l'académie le tient à la disposition de M. Chastan. — M. Jourdain présente 4 tableaux qui donnent la traduction des principaux mots anglais, français et allemands dans les divers dialectes parlés à la colonie de Victoria en Australie; ces tableaux, qui ont figuré à l'exposition de Vienne, ont été transmis par M. Ed. Cortambert de la part des commissaires australiens de cette exposition. — M. Renier présente de la part de M. de Rossi le 4e fascicule de la 4e année de son bulletin d'archéologie chrétienne, et un compte rendu des fouilles qu'il a faites dans l'été de 1873 aux environs de Tusculum et d'Albe (extr. des ann. de l'institut de corresp. archéol. de Rome) : M. de Rossi a retrouvé les fastes des féries latines pour les années de Rome 303 à 306, qui sont celles du gouvernement des décemvirs. — M. Renan présente de la part de M. Reboud des copies et estampages d'inscriptions lybiques. — M. Brunet de Presle offre de la part de M. Ém. Legrand une nouvelle édition de la *Grammaire du grec vulgaire* de Nic. Sophianos.

M. Bréal continue sa lecture sur le dialecte ombrien. Il examine la formule souvent répétée sur les tables eugubines : *Tiom subocau suboco Dei Grabovi.* Depuis Lassen, on s'accorde à reconnaître dans *subocau* la 1e personne du présent : mais alors on est embarrassé pour *suboco*. Lassen traduit : « Te invoco » invocatione Deum Grabovium »; Aufrecht et Kirchhoff : « Te precor preces » Deum Grabovium ». M. Bréal reconnaît dans *subocau* un parfait correspondant aux formes latines en *avi* et dans *suboco* un présent; il traduit donc : « Te invo- » cavi invoco Deum Grabovium ». Mais comment expliquer alors le parfait *pihafei*, *pihafi?* C'est là une autre formation du même temps : nous voyons que le même auxiliaire, en latin, forme d'une part les parfaits comme *amavi,* et d'autre part les imparfaits et futurs comme *amabam*, *amabo*. En ombrien, on a des futurs antérieurs comme *iust* (iverit) où le *f* du verbe auxiliaire a disparu, et d'autres comme *ambr-efurent* (ambiverint), où le *f* est demeuré. M. Bréal cherche s'il est resté dans les langues romanes quelque trace d'une formation analogue à *subocau,* et il rapporte à cette origine la 3e personne *cantò* du parfait italien et espagnol, ainsi que les formes calabraises comme *amau*, *passau*.

Julien Havet.

---

13) qui attribue à Hadrien la destruction du pont de Trajan sur le Danube : il pense que ce pont n'a dû être détruit que postérieurement à Hadrien.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

lieder des griechischen Drama. München, Ackermann. 1873. In-8°, vij-141 p. (art. fav.). — MERGUET, Lexicon zu den Reden des Cicero. Bd. I. Lief. 1 u. 2. Iena, Mauke's Verlag, 1873. In-4°, 1-80 p. (importante publ.). — ROSCHER, Studien zur vergl. Mythologie der Griechen und Rœmer. Heft 1 : Apollon und Mars. Leipzig, Engelmann, 1873. In-8°, x-94 p. (démontre l'identité primitive de ces deux divinités). — BEGEMANN, Das schwache Præteritum der germanischen Sprachen. Berlin, Weidmann, 1873. In-8°, xvj-186 p. (sans grande valeur). — Bibliographie.

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, 1874, n° 2 (le n° 1 ne nous est point parvenu). Sebald Storch, Nürnberger Feldhauptmann zu Fuss, und Lucia, seine Ehefrau (fin : LOCHNER). — Sclavenhandel im Mittelalter (WATTENBACH). — Mittelniederdeutsches Bruchstück von Otto's von Passau Schrift : Die 24 Alten (SOMMER). — Ain Lied von demselben Krieg, darynnen etliche stött Schinen, Schrotzburg vnd anndere vösstinen verstört haben (BAUMANN). — *Beilage zum n° 2.* Chronik des germanischen Museum. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermichte Nachrichten.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique.* Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bain (A.). L'Esprit et le Corps considérés au point de vue de leurs relations, suivis d'études sur les erreurs généralement répandues au sujet de l'esprit. In-8°, 285 p. Paris (G. Baillière). 6 fr.

Bargès (J.-J.-L.). Notice sur une inscription romaine qui se trouve dans la commune de Plan d'Aups (département du Var, arrondissement de Brignolles, canton de Saint-Maximin). In-8°. 23 p. et pl. Paris (imp. Goupy).

Brantome (de). Œuvres publiées d'après les manuscrits, avec variantes et fragments inédits par L. Lalanne. T. 7. Rodomontades espaignolles. Sermens espaignols. M. de La Noue. Retraictes de guerres. Des Dames. In-8°, 468 p. Paris (V° Renouard). 9 fr.

Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne. 6° vol. 1869-1872. In-8°, cc-472 p. Paris (Dumoulin).

Coussemaker (J. de). Le Magistrat de la ville de Bailleul, de 1596-1792. In-8°, 116 p. Bailleul (imp. V° Vanneufville-Bernoux).

Geikie (J.). The Great Ice Age, and its Relation to the Antiquity of Man. In-8°, 580 p. cart. London (Isbister). 30 fr.

Goncourt (E. et J. de). L'art du XVIII° s. 2e éd. revue et augmentée. 2 vol. in-8°, 1092 p. Paris (Rapilly). 20 fr.

Hamilton. Contes, publiés avec une notice de M. de Lescure. IV Zeneyde, suivie de l'enchanteur Faustus. In-16, 124 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 3 fr.

Hettier (C.). De l'enquête franque et des origines du jury. In-8°, 27 p. Caen (Le Blanc-Hardel).

Hucher (E.). Sigillographie du Maine. Évêques du Mans. Sceau de Hamelin, évêque du Mans (1190-1214). In-8°, 8 p. Le Mans (imp. Monnoyer).

Hueffer (F.). Richard Wagner and the Music of the Future. History and Aesthetics. In-8°, 336 p. cart. London (Chapman). 15 fr.

Life (the) and Death of John of Barneveld, Advocate of Holland. With a view of the Primary Causes and Movements of the Thirty Years' War. With. Illustrations. 2 vols. In-8°, 880 p. cart. London (Murray). 35 fr.

générale et des notices sur chaque discours, par Henri WEIL, correspondant de l'Institut. 1 vol. grand in-8°, 7 fr. 50 cent.

Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, d'après les textes et les monuments, contenant l'explication des termes qui se rapportent aux mœurs, aux institutions, à la religion, aux arts, aux sciences, au costume, au mobilier, à la guerre, à la marine, aux métiers, aux monnaies, poids et mesures, etc., etc., et en général à la vie publique et privée des anciens. Ouvrage rédigé par une société d'écrivains spéciaux, d'archéologues et de professeurs, sous la direction de MM. Ch. DAREMBERG et Edm. SAGLIO, et enrichi de 3,000 figures d'après l'antique.

Ce dictionnaire se composera d'environ 20 fascicules de 20 feuilles d'impression (160 p.), format in-4°. Prix de chaque fascicule, broché, 5 fr. — Les deux premiers fascicules sont en vente.

DU CAMP (Maxime): *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie*, dans la seconde moitié du XIXe siècle. Tome V. — Le Mont-de-Piété. — L'Enseignement.— Les Sourds-Muets. — Les Jeunes Aveugles. — Le Service des Eaux. — L'Éclairage. — Les Égouts. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50.

Chacun des quatre premiers volumes se vend séparément. — Le sixième et dernier volume est en préparation.

DURUY (Victor) : *Histoire des Grecs* depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine; nouvelle édition, 2 volumes in-8°, 12 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française.

— *Abrégé de l'histoire universelle*, comprenant la révision des grandes époques de l'histoire, depuis les origines jusqu'à 1848. 1 vol. in-12, cartonné, 4 fr. 50 c.

HAVET (Ernest), professeur au Collége de France. Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon. Brochure in-8°, 2 francs.

LAMARTINE : *Poésies inédites*, publiées par Mme Valentine de Lamartine et précédées d'une préface de M. de Laprade, de l'Académie française, avec un portrait de l'auteur à vingt-trois ans, gravé par G. Flameng. 1 vol. in-8°, 7 fr. 50 cent.

— *Correspondance*, publiée par Mme Valentine de Lamartine. 4 vol. in-8°, 30 fr.

Ces quatre volumes, absolument inédits, contiennent les lettres intimes de Lamartine à ses amis, de 1807 à 1833.

— *Morceaux choisis à l'usage des classes*. 1 volume petit in-16, cartonné, 2 fr.

LITTRÉ. *Dictionnaire de la langue française*, contenant : 1° tous les mots qui se trouvent dans le Dictionnaire de l'Académie française, et tous les termes usuels des sciences, des arts, des métiers et de la vie pratique; 2° la prononciation; l'examen des locutions, des idiotismes, des exceptions; 3° les définitions; les diverses acceptions, les synonymes; 4° de nombreux exemples; 5° les étymologies. 4 vol. très-grand in-4°, brochés, 100 francs.

La reliure, dos en chagrin, plats en toile, tranches jaspées, se paye en sus 20 fr.

MOLIÈRE : *Œuvres*. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc., par M. Eugène DESPOIS. Tome I, 1 vol. in-8°, 7 fr. 50 cent.

L'ouvrage formera environ 10 volumes.

RACINE : *Œuvres*. Nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, augmentée de morceaux inédits, de variantes, de notices, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, de fac-simile, etc., par M. Paul MESNARD. 10 volumes in-8° et un album, 75 francs.

SIMON (Jules) : *La réforme de l'enseignement secondaire*. 1 vol. in-8°, 6 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 14 Huitième année 4 Avril 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Librairie HACHETTE et Ce, à Paris, 79, boulevard Saint-Germain.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

OUVRAGES SCIENTIFIQUES.

BAILLON, professeur à la Faculté de médecine de Paris : *Histoire des plantes.* 4 volumes grand in-8°, illustrés de très-nombreuses figures, 100 fr.

L'ouvrage complet formera 7 ou 8 volumes qui comprendront de 6 à 7,000 figures, dessinées d'après nature.

COLLIGNON (Édouard), professeur à l'École des ponts et chaussées : *Traité de mécanique.* Première partie : *Cinématique.* 1 vol. in-8°, avec 338 figures dans le texte. Seconde partie : *Statique.* 1 vol. in-8° avec 361 figures également dans le texte. Prix de chaque partie, 7 fr. 50 cent.

La troisième et dernière partie : *Dynamique,* est sous presse.

GUILLEMIN : *Les applications de la physique* aux sciences, à l'industrie et aux arts. Un magnifique volume in-8° jésus, contenant 427 figures dessinées par Bonnafoux et A. Jahandier; 22 grandes planches, dont 6 imprimées en couleur, et 3 cartes. Broché, 20 francs; relié, dos en maroquin, plats en toile, tranches dorées, 26 fr.

HŒFER : *Histoire de la physique et de la chimie,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. 1 vol. in-12, 4 fr.

The Athenæum, N° 2420, 14 mars. BLUNT, Dictionary of Sects, Heresies, Ecclesiastical Parties, and Schools of Religious Thought. Rivingtons (depuis l'ère chrétienne jusqu'à nos jours; articles généralement bien faits). — BARTON BAKER, French Society, from the Fronde to the Great Revolution. 2 vols. Bentley and Son (l'auteur ne fait pas preuve de beaucoup d'esprit critique; mais son ouvrage est d'une lecture agréable). — Unsuspected Corruptions of Shakspeare's Text (H. STAUNTON). — Notes from Florence (A. DE GUBERNATIS). — *Literary Gossip.* — *Societies* (séances des Sociétés de géographie, des antiquaires, de l'Institut archéologique, de philologie et d'archéologie biblique; la Société de philologie a élu M. Paul Meyer membre honoraire).

Literarisches Centralblatt, N° 13, 28 mars. GEBHARDT, Der Lehrbegriff der Apokalypse. Gotha, 1873, Besser. In-8°, x-476 p. (l'auteur veut prouver que Saint-Jean est réellement l'auteur de l'Apocalypse et des parties du Nouveau-Testament qu'on lui attribue). — Martin LUTHER, Passional Christi und Antichristi. Mit Bildern von Lucas Cranach dem Ælteren. Aufs Neue aufgelegt und mit dem Briefe des Papstes Pius IX und der Antwort Sr. Majestæt des Kaisers Wilhelm vermehrt. Leipzig, Hoffmann. In-8°, 47 p. — HANDELMANN, Die amtlichen Ausgrabungen auf Sylt, 1870, 1871 u. 1872. Kiel, 1873, Schwers'sche Buchh. In-8°, xvj-39 p. — PFANNENSCHMIDT, Illustrirte Geschichte der Trappisten. Paderborn, 1873, Schœningh. In-8°, x-134 p. (apologie des ordres religieux). — RIEMANN, Geschichte der Stadt Colberg. Colberg, 1873, Jauck. In-8°, 118 p. (bons matériaux, mais mauvaise exposition). — KRIEGK, Deutsche Culturbilder aus dem 18. Jahrh. Leipzig, Hirzel. In-8°, vj-517 p. (très-intéressant ouvrage présentant un tableau de la vie de Francfort au siècle dernier; long appendice intitulé : Gœthe avocat). — BECKMANN, Forschungen über die Quellen zur Geschichte der Jungfrau von Orleans. Paderborn, 1873, Junfermann. In-8°, 96 p. (témoigne d'un sain esprit critique et d'une grande érudition). — The Sâmavidhânabrâhmana, ed. by Burnell. London, 1873, Trübner (Cf. *Revue critique,* 1873, II, p. 281). — The Devatâdhyâyabrâhmana ed. by BURNELL. Mangalore, 1873 (cf. *Revue crit.;* 1874, n° 12). — LEO, Quæstiones Aristophaneæ. Bonn, 1873, Cohen u. S. In-8°, 44 p. (la 1re partie est intitulée : de pristino Acharnensium exordio; l'auteur cherche à démontrer que le commencement original de la comédie des *Acharniens* est perdue; la 2e partie a pour titre : Quali lege comediæ licentiam Athenienses coercuerint).— Lateinische Sequenzen des Mittelalters. Herausg. v. KEHREIN. Mainz, 1873, Kupferberg. In-8°, xij-620 p. (bon travail). — SCHIERN, Ueber den Ursprung der Sage von den goldgrabenden Ameisen. Leipzig u. Kopenhagen, 1873, Lorentz. In-8°, 53 p. (C'est l'existence au Tibet, dans l'antiquité, de chercheurs d'or qui a donné naissance à la fable, racontée par Hérodote, des fourmis qui déterrent de l'or). — RALSTON, Russian Folk-tales. London, 1853, Smith, Elder and Co. In-8°, xvj-382 p. (51 contes russes, dissertations sur leur origine et rapprochements avec les contes des autres peuples). — Vorlesungen im Sommersemester 1874. 14. Wien; 15. Marburg; 16. Kœnigsberg; 17. Breslau; 18. Gœttingen; 19. Münster; 20. Kgl. Akad. Eldena.

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 3. SCHOLTEN, Der Freie Wille. Aus dem Hollændischen üb. v. MANCHOT. Berlin, Henschel. In-8°, xx-284 p. (l'auteur se déclare pour le déterminisme éthique). — STEINER, Ueber hebræische Poesie. Basel, Schweighauserische Verlagsbuchh., 1873. In-8°, 40 p. (très-judicieux travail sur l'essence, la forme et le développement historique de l'ancienne poésie hébraïque). — SCHENKEL, Das Charakterbild Jesu. Vierte Aufl. Wiesbaden, Kreidel, 1873. In-8°, xxxij-433 p. — STADE, De Isaiæ vaticiniis

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — **4 Avril** — **1874**

Sommaire : 47. Catalogue des mss. orientaux de la Bibliothèque de Leyde, t. V. — — 48. HERRMANN, la Russie sous Pierre le Grand. — 49. BASCHET, le duc de Saint-Simon. — 50. KOHL, la position géographique des principales villes de l'Europe. — *Variétés :* Victor HUGO, Quatrevingt-treize. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions ; Société de linguistique.

47. — **Catalogus codicum orientalium bibliothecæ Academiæ Lugduno-batavæ.** Volumen quintum. Leyde, 1873. — Prix : 9 fr. 50.

Ce volume, dû, pour la plus grande partie, à M. de Goeje, professeur de langues orientales à Leyde, est l'avant-dernier de la laborieuse publication commencée en 1851 par M. R. Dozy. Il renferme la description des manuscrits relatifs au mysticisme musulman et aux rites des chrétiens orientaux. On y trouve aussi l'indication des mémoires et des notes autographes de Warner le créateur de la riche collection de Leyde ; une table de corrections et la liste des ouvrages acquis au cours de l'impression.

Parmi ces acquisitions récentes qui portent le chiffre des documents orientaux à plus de deux mille, quelques-unes méritent une mention spéciale. On sait quels regrets inspirait à Scaliger l'impossibilité de trouver en Europe des manuscrits d'Averroès. D'autre part, un de ses contemporains le docte Casaubon déclare, en plusieurs endroits de sa correspondance, avoir eu entre les mains une copie renfermant la traduction en arabe de la logique, de la rhétorique et de la poétique d'Aristote. Il ajoute que cette copie fut apportée d'Orient par Postel, et il s'étonne que Scaliger lié d'amitié avec ce voyageur n'ait pas connu l'existence d'un document aussi précieux. Quoi qu'il en soit, la trace en était perdue dès le XVIIe siècle, si bien que M. Renan[1] a pu supposer avec vraisemblance que la copie trouvée par Postel n'était autre que le manuscrit 180 de la Bibliothèque Laurentine à Florence, dont Assemani a donné la description[2]. Le catalogue de M. de G. tranche la question. Le fragment d'Averroès, dont l'existence était affirmée par Casaubon, fait partie d'un lot d'ouvrages récemment achetés par la Bibliothèque de Leyde et qui ont appartenu à la Bibliothèque des Jésuites de Paris. Il porte, comme tous les livres de même provenance, la signature de Mesnil et la mention suivante : « paraphé au désir de l'arrest du 5 juillet 1763. » On lit sur le dernier folio « Commentarii in organum et rhetorica Aristotelis. Sum Pos- » telli Mathetii professoris regii. » Deux autres copies provenant aussi de la Bibliothèque des Pères renferment l'un le grand commentaire d'Averroès sur la

1. *Averroès et l'Averroïsme*, 2e éd. p. 81.
2. Catalogue, p. 325.

métaphysique d'Aristote, copie que nous croyons unique en Europe, et l'autre un fragment du traité *de Cœlo et Mundo* traduit et commenté par Ibn-Roschd (Averroès). Tout en félicitant la Bibliothèque de Leyde d'avoir été si bien inspirée dans ses choix, nous ne pouvons nous empêcher de regretter que la mauvaise fortune et le hasard des révolutions aient porté hors de France des livres dont la place naturelle était dans notre Bibliothèque nationale.

Le zèle des curateurs néerlandais ne s'est pas borné à l'inventaire de la collection fondée par Warner et enrichie depuis par les libéralités du gouvernement et des particuliers. Ils ont jugé utile d'y joindre le catalogue des manuscrits orientaux épars dans les bibliothèques de provinces. C'est ainsi que les collections conservées à Utrecht, Grœningue, Deventer, Leewarden, celle des Remontrants d'Amsterdam, et quelques autres moins importantes ont été l'objet d'un examen attentif. Quoique ces collections particulières ne possèdent en général que des documents ou déjà publiés, ou d'une valeur secondaire, on n'en saura pas moins gré aux érudits qui ont rendu accessibles les moindres recoins scientifiques de la Hollande. L'ordre adopté pour le classement et la description de ces petites collections est celui-là même qui a été suivi dans les volumes précédents pour le fonds oriental de Leyde. Il eût été difficile d'en choisir un meilleur. Tout ce qu'on est en droit de demander à un catalogue : indication exacte du titre, analyse sommaire du contenu, citation des premiers et des derniers mots du texte, signalement de la copie, son âge et sa provenance, tous ces renseignements sont donnés par les éditeurs avec infiniment de soins et d'exactitude. S'ils sortent quelquefois des limites de leur tâche, c'est pour quelque texte important, dont la mention telle qu'on la trouve dans le dictionnaire bibliographique de Hadji-Khalfa est fausse ou écourtée. Assurément, la liste textuelle de tous les personnages cités dans une grande Vie des Saints, comme le *Houliet-el-Abrar* d'Abou Noaïm n'est plus du ressort d'un catalogue, sa place naturelle est dans un recueil de notices et extraits. Mais grâce à cette infraction à la règle, quelle économie de temps pour le lecteur qui ne peut se déplacer, et combien les communications littéraires sont facilitées par cette exagération de renseignements !

Le seul reproche qu'on peut légitimement adresser à M. de G. est de ne pas avoir donné assez d'étendue à sa liste d'errata, tout au moins en ce qui concerne les manuscrits turcs. Il s'est si soigneusement acquitté de sa tâche pour les manuscrits arabes et persans qu'on est en droit d'attendre de lui la même exactitude pour les passages en langue turque cités dans les volumes du catalogue. Ici l'ignorance des copistes se complique de l'incertitude orthographique inhérente à tout dialecte tartare auquel on a adapté l'alphabet sémitique ; chaque mot pouvant être écrit de deux ou trois manières différentes, la restitution des passages dénaturés par le *Kiatib* exige un surcroît de précautions. Le catalogue n'a pas assez fait à cet égard et il y aurait beaucoup à ajouter aux corrections indiquées entre parenthèses.

Nous ne doutons pas que cette lacune ne soit comblée dans le tome VI. Ce volume, dont la préparation est confiée à un des meilleurs élèves de M. de G., sera destiné à l'index, qui est un complément nécessaire à tout travail d'érudi-

tion et surtout à un catalogue, quels que soient l'ordre et la méthode qui aient présidé à sa rédaction. Nous aimerions aussi à trouver dans ce dernier volume la liste des ouvrages malais dont M. Pijnappel a donné une analyse sommaire dans un recueil hollandais [1], et la description des manuscrits javanais qui ne nous sont pas connus même par leur titre. Ce complément une fois terminé, le catalogue des manuscrits orientaux de Leyde restera non-seulement comme le répertoire complet de ce que la Hollande possède en ce genre, mais aussi comme un modèle que les autres établissements scientifiques d'Europe feront sagement d'imiter.

BARBIER DE MEYNARD.

---

48. — Ern. HERRMANN. **Russland unter Peter dem Grossen,** nach den handschriftlichen Berichten Johann Gotthilf Vockerodt's und Otto Pleyer's. In-8°, viij-140 p. Leipzig, Duncker et Humboldt. 1872. — Prix : 3 fr. 80.

Ce livre nous arrive un peu tard. Il a été publié à l'occasion du deuxième anniversaire séculaire de la naissance de Pierre le Grand célébré par les Russes le 30 mai (9 juin) 1872. Il fait partie d'une collection de documents inédits relatifs à l'histoire de Russie (*Zeitgenœssische Berichte zur Geschichte Russlands*). L'éditeur, M. le Dr Ernest Herrmann, est professeur à Marbourg. Le volume comprend deux relations : la première, empruntée aux archives de l'État prussien, a pour auteur un diplomate prussien du XVIIIe siècle, le secrétaire de légation Johann Gotthilf Vockerodt. Ce mémoire, qui ne comprend pas moins de 120 pages, est un travail de grand mérite. Par sa situation l'auteur s'était trouvé pendant plusieurs années en relations avec Pierre le Grand ou les personnages de son entourage immédiat. Il avait un grand avantage sur bien des diplomates de ce temps-là, il savait la langue du pays où il était accrédité. On s'en douterait à la sûreté et à l'exactitude de ses renseignements. Le fait nous est d'ailleurs attesté par les rapports de l'ambassadeur prussien Gustave von Mardefeld : « J'ai fait, écrit-il en 1721, traduire par Vockerodt le catéchisme russe qui » vient de paraître. » Il écrit, le 9 juin 1724, à propos du règlement ecclésiastique russe : « J'attends le retour de Vockerodt pour envoyer à V. M. la » traduction de ce document. »

Le mémoire de Vockerodt fut écrit en 1737, c'est-à-dire 13 ans après la mort de Pierre le Grand; mais l'auteur en avait recueilli les matériaux sous le règne même du célèbre empereur. L'ensemble du travail révèle un esprit attentif, judicieux; nous ne pensons pas qu'il ajoute beaucoup aux notions aujourd'hui acquises sur Pierre le Grand; mais pour l'époque où il fut écrit il présentait une foule de nouveautés intéressantes, et Voltaire en eût certainement pu tirer grand profit. Il se divise en 12 chapitres dont voici le sommaire.

I. Est-il vrai que les Russes aient été aussi sauvages et aussi brutaux (*viehisch*) qu'on l'a prétendu? L'auteur examine et réfute avec beaucoup de bon sens et

---

1. Bijdragen tot de Taal-Land-en Volkenkunde van Nederlansch Indië, IIIe série, t. V.

de critique les préjugés qui de son temps avaient cours sur la Russie. Il discute notamment cette assertion d'un écrivain français que : « *le Moscovite est précisé-* » *ment l'homme de Platon, animal sans plumes auquel rien ne manque pour être* » *homme sinon la propreté et le bon sens.* » Il serait assez curieux de savoir quel est le Français auquel il est fait ici allusion. L'opinion de Vockerodt est que : « Le Russe partout où il n'est point enchaîné par des préjugés de patrie ou de » religion, possède un raisonnement très-sain et un jugement très-droit; qu'il a » une remarquable faculté de compréhension, un grand talent à saisir les occa- » sions pour les tourner à son profit » il va même jusqu'à déclarer que l'homme du peuple en Russie lui paraît plus intelligent et plus fin que l'homme du peuple en Allemagne. — II. Des modifications apportées par Pierre le Grand aux institutions religieuses de la Russie. — III. Des modifications apportées par Pierre le Grand au gouvernement. — IV. Des améliorations du régime militaire. — V. Des améliorations apportées au commerce. — VI. Voies de communications, canaux, bâtiments. — VII. Colonies. — VIII. Progrès des sciences. — IX. Amélioration des mœurs, coutumes.—X. Du progrès de la population. L'auteur, qui en général fait preuve d'une grande sagacité et ne se livre point à des hypothèses gratuites, entre ici dans des considérations singulières et que l'avenir ne devait point justifier. Il affirme, sur le témoignage de certains médecins, que la population de la Russie bien loin de croître ne pourra que diminuer dans l'avenir et que la Russie se verra réduite à l'impuissance d'aborder aucune sérieuse entreprise. « La cause de cette impuissance, dit-il, est dans le mal vénérien qui » de Pologne s'est répandu en Russie par les provinces méridionales et a gagné » jusqu'aux extrêmes frontières du Nord et de l'Est; il a fait des progrès ter- » ribles; il infecte des familles entières de bourgeois et de paysans (?). Beaucoup » de médecins très-savants soutiennent que vers le 60me degré de latitude Nord » et au-dessus ce mal ne peut être guéri à cause des miasmes scorbutiques qui » règnent dans le pays, d'où il suit que dans cent ans la Russie devra être beau- » coup moins peuplée qu'aujourd'hui » (p. 114-115). Vockerodt termine en ajoutant qu'il ne prend pas sur lui la responsabilité absolue de ces pronostics et il a raison de mettre le lecteur sur ses gardes.

Dans le chapitre XI il évalue la population totale de l'empire à 13 ou 15 millions d'habitants : or, sans compter les annexions ultérieures, ce chiffre a plus que triplé depuis le début du XVIIIe siècle. — Le dernier chapitre est consacré à l'examen des revenus de l'État russe.

Cette division nette, précise, suffit à révéler un jugement sain, une bonne méthode d'observation; le mémoire est coupé en petits paragraphes numérotés qui rendent les recherches faciles et rapides; le style est généralement clair, trop clair parfois, car l'auteur abuse du droit de germaniser des mots empruntés à notre vocabulaire. Ces emprunts souvent bizarres sont de nature à faire tressaillir les puristes; il est impossible de comprendre une seule page de Vockerodt sans connaître le français.

Voici quelques exemples pris au hasard :

die *Egards* so *souveraine Puissancen* einander schuldig *sind*.....
begnadigt mit *Exemption von publiquen* (!) *oneribus*.
Eine *Entreprise rondement zu refusiren*.

Dann wenn er auch *reussirte*, würden doch..... die *debarquirten* Truppen *à la merci* der Russen sein..... Die Schweden kœnnen *ihre pointe poussiren* und ihre *Conquêten* viel leichter *souteniren*.

On comprend, à lire ce jargon, que beaucoup d'Allemands du XVIIIe siècle, Frédéric II, en tête, aient préféré l'usage du français à celui d'un idiome qui leur apparaissait sous un aspect aussi monstrueux.

Le second travail publié par M. Herrmann est beaucoup moins considérable. Il est dû à la plume d'un certain Otto Pleyer qui remplissait à Moscou, vers 1696, les fonctions d'agent consulaire de l'empire germanique. C'était un négociant que ses affaires appelaient en Russie et qui recueillait par la même occasion des renseignements sur ce pays. Le document est surtout intéressant parce qu'il met en relief des relations peu connues entre la cour de Vienne et la Russie; il n'apprend pas grand'chose de nouveau sur le monde russe, sauf peut-être quelques détails sur la situation des catholiques en Russie, et sur les gouverneurs mis par Pierre le Grand à la tête des provinces. M. Herrmann avoue que le style de ce document est détestable; nous y avons rencontré une phrase d'une page et demie et quelques autres où le lecteur aura sans doute grande peine à se retrouver. Nous ne croyons pas que la peine qu'on prendra à lire ce galimatias prolixe, soit suffisamment récompensée par les découvertes qu'on y pourra faire. Nous le recommandons à ceux qu'intéresse la syntaxe allemande. L'éditeur aurait, croyons-nous, bien fait de résumer en cinq ou six pages cette lourde rapsodie[1].

L. LEGER.

---

49. — **Le duc de Saint-Simon**, son cabinet et l'historique de ses manuscrits d'après des documents authentiques et entièrement inédits, par Armand BASCHET. Paris, Plon, 1874. Gr. in-8°, xlviij-520 p. — Prix : 8 fr.

M. Baschet, après avoir tout d'abord mis, en quelque sorte, son livre sous la protection de deux citations bien expressives empruntées, l'une à Sainte-Beuve, l'autre à Montalembert, après avoir rappelé qu'il a dû « les plus belles heures » de ses lectures » à Saint-Simon, explique ainsi (p. vij) l'origine et l'idée maîtresse de l'ouvrage qu'il publie : « Des circonstances fortuites, plutôt qu'un » projet médité, m'ont amené à lui pouvoir payer mon tribut de reconnaissance

---

1. Cet article était déjà à l'imprimerie quand nous avons reçu la livraison de janvier du *Journal russe du Ministère de l'Instruction publique* (*Journal Ministerstva* etc.). Cette livraison renferme (p. 167-223) un article fort détaillé de M. Brikner, où le savant historien russe examine paragraphe par paragraphe le texte de Vockerodt et de Pleyer. Les personnes qui consulteront la publication de M. Herrmann devront absolument recourir à l'article de M. Brikner. Nous ne pensons pas qu'un historien sérieux puisse prétendre désormais à écrire sur la Russie sans s'être mis en état de lire au moins la prose russe.

» par ce travail littéraire tout entier consacré à ses affaires, à ce qui fut son » bien, son intérieur, ses domaines, et surtout et plus que tout, à ce que furent » ses livres, ses manuscrits et ses papiers. J'ai cet espoir, » ajoute-t-il, « de » répondre par le résultat de mes recherches alertes et par le piquant de mes » rencontres heureuses, à tout l'intérêt que le titre de ce volume ne manquera » pas de faire naître dans l'esprit des curieux. » Je me hâte de dire que l'espoir de M. B. me paraît parfaitement justifié. Son livre est gros, très-gros, et pourtant il est si rempli de choses utiles ou charmantes, que les ingrats seuls pourront se plaindre de l'épaisseur de ce majestueux in-8°.

Le principal butin de M. B. provient des cartons, registres, dossiers, portefeuilles et minutes des procureurs, notaires et commissaires-enquêteurs au Châtelet de Paris, des avocats au Parlement, de Messieurs du Parlement eux-mêmes, de Messieurs les gens du roi, du lieutenant civil, de l'exécuteur testamentaire, des fondés de pouvoir des parties intéressées, des syndics, voire des huissiers à verge et à cheval. De tant de grimoires M. B. a très-habilement extrait une foule de détails sur ce que possédait le duc de Saint-Simon, soit dans son hôtel de la rue de Grenelle (au coin de la rue de Bellechasse), soit dans son château de La Ferté-Vidame[1]. Il était impossible en vérité de mieux tirer parti de ces milliers de papiers d'affaires qui n'avaient encore été interrogés par personne. Résumés de la plus vive façon dans la *Préface*, ces inventaires, ces procès-verbaux, les uns tirés des Archives nationales, les autres des études de divers notaires de Paris, ont fourni à l'ouvrage même la substance de 14 chapitres qui nous mènent du dimanche 2 mars 1755, jour où les scellés furent apposés par Me Grimperel, commissaire au Châtelet de Paris, en l'hôtel où venait de mourir « Mgr. le duc de Saint-Simon, » jusqu'au 19 février 1756, jour où, après 251 vacations, furent terminées toutes les opérations d'examen, de description et de récolement des papiers de la succession. M. B., dans des pages animées de la verve la plus pittoresque, nous présente successivement les héritiers et légataires du duc de St-Simon (la maréchale de Montmorency, sa cousine; la princesse de Chimay, fille du défunt; la comtesse de Valentinois, petite-fille du défunt; l'évêque de Metz, Claude de St-Simon, son cousin); M. J.-B.-P. Daguesseau de Fresne, son exécuteur testamentaire; le sieur Lodier ou Laudier, son secrétaire et bibliothécaire; il décrit les tableaux (la plupart de maîtres italiens) qui composaient sa galerie, les meubles, tapisseries, vaisselles d'argent et autres objets divers qui ornaient ses appartements; il énumère les volumes qui, au nombre de plus de 6,000, remplissaient sa bibliothèque[2]; enfin il s'occupe avec amour des mss.

---

1. Une belle gravure de M. J. Mollard, placée en tête du volume, représente ce château tel qu'il était quand le duc de Saint-Simon en faisait sa demeure favorite. M. B. croit (p. xj) que le duc, après sa retraite de la cour, y traça « de la main magistrale que l'on » sait, » les souvenirs du siècle de Louis XIV et du temps de la Régence. Voyez encore p. xlv-xlviij.

2. Recommandons à tous les bibliophiles la lecture du Catalogue (p. 99-116) de cette bibliothèque, formée de 870 in-fol., de 1337 in-4°, de 3543 in-12 et de 363 in-8°. Les

légués par l'auteur des *Mémoires* à l'évêque de Metz, et dont ce dernier « de sa » nature fort processif, » ne voulait pas que l'on dressât inventaire. Il fallut, après d'innombrables incidents et d'interminables plaidoiries, un arrêt du Parlement (10 mai 1755) pour obliger ce diable d'évêque, comme aurait dit Saint-Simon, à laisser Me Delaleu inventorier une série de 171 manuscrits renfermés dans 123 volumes (presque tous in-fol.) et dans 162 portefeuilles (presque tous de ce même format)[1]. A ces trésors il convient de joindre 493 pièces de correspondance, qui comprenaient, en 29 paquets, comme M. B. l'avance avec infiniment de probabilité (p. 159), les lettres de Saint-Simon au duc d'Orléans, avec les réponses, soit avant, soit pendant la Régence, ainsi qu'un grand nombre de lettres de personnages qui ont le plus marqué dans les affaires politiques à la fin du règne de Louis XIV et au commencement du règne de Louis XV. Tous ces manuscrits, toutes ces lettres restèrent dans l'étude de Me Delaleu, en exécution d'une ordonnance du lieutenant civil, jusqu'au 21 décembre 1760. Ce jour-là, Me Delaleu dut les remettre, en exécution d'un ordre exprès du roi, au sieur Nicolas-Louis Le Dran, premier commis des Archives des Affaires étrangères, désigné à cet effet par le duc de Choiseul, ministre secrétaire d'État, lequel Le Dran les ensevelit dans le mystérieux dépôt où, depuis 113 ans révolus, ces documents n'ont guère cessé de reposer en paix.

Avec le chapitre XV commence la seconde partie du livre, destinée à nous faire connaître l'histoire des manuscrits et lettres de Saint-Simon, de 1760 jusqu'à nos jours. M. B. suppose ingénieusement qu'il y eut entre le duc de Choiseul, d'une part, et, d'autre part, entre la maréchale de Montmorency (Marie-Élisabeth de Saint-Simon, sœur et héritière du récalcitrant évêque de Metz) et Mme de Valentinois (petite-fille et héritière du duc de Saint-Simon), une sorte de pacte secret (p. 215) pour « imposer trève et silence aux syndics » et procureurs des créanciers, jugés, paraît-il, irrespectueux avec leurs préten- » tions de connaître des papiers qui ne les concernaient point. » En échange de l'abandon de leurs droits sur ces manuscrits, Mme de Montmorency aurait reçu un *Bon* signé *Louis XV* pour son propre portrait de 8 pieds 9 pouces de haut, dans un fort riche cadre, et Mme de Valentinois, une tabatière à cage, en laque rouge garnie de diamants (avec image du roi), de la valeur de près de 800 livres, ouvrage de Jacqmin, joaillier de la cour. M. B. nous entretient ensuite de l'installation des manuscrits de Saint-Simon d'abord au vieux Louvre, dans une sorte de grenier, puis à Versailles, puis de nouveau à Paris; il signale les mains privilégiées qui y touchèrent[2]; il retrace l'historique complet de la publication

---

livres sérieux, les bons livres y abondent, et la collection était riche surtout en ouvrages d'histoire.

1. La précieuse liste est textuellement reproduite (p. 121-146). M. B. qui, dans sa vie de chercheur et de curieux, a fait tant de trouvailles, soit en France, soit à l'étranger, n'en a guère fait de meilleure que celle-là. Les amis et admirateurs de Saint-Simon devront à jamais s'en souvenir.

2. Celles de l'abbé de Voisenon, chargé par le duc de Choiseul de dépouiller ces pa-

du manuscrit qui, entre tous ces manuscrits de tant de valeur, était inappréciable, le manuscrit des *Mémoires*, n'oubliant aucune des « nombreuses et singu- » lières étapes » que ces *Mémoires* « eurent à parcourir avant d'être reproduits » dans leur admirable intégrité, » et mêlant de curieuses anecdotes à d'excellents renseignements bibliographiques. Enfin, l'auteur de *La Diplomatie vénitienne* et des *Archives de Venise* insiste, dans un chapitre particulièrement remarquable (p. 353-457), sur le prodigieux intérêt qu'offrirait la publication des œuvres inédites de Saint-Simon, surtout de sa *Correspondance* [1], joignant à son chaleureux et persuasif plaidoyer divers morceaux inédits (communiqués par M. Feuillet de Conches [2]). Je ne saurais trop appeler l'attention sur les considérations présentées par M. B. et sur les citations qui sont comme autant d'éclatantes preuves à l'appui [3]. Il me paraît impossible qu'après avoir lu ces pages entraînantes, chacun ne s'associe pas entièrement aux sentiments de l'auteur. Pour ma part, je souhaite qu'en récompense d'un zèle au-dessus de tout éloge, il ait, un jour, l'ineffable joie de publier, dans la collection des grands écrivains de la France, avec MM. Chéruel et Regnier, à la suite d'une définitive édition des *Mémoires*, les œuvres inédites du Tacite des temps modernes.

Mais, pour cela, il faut que l'avare établissement dans lequel vint s'engouffrer, il y a plus d'un siècle, le contenu des caisses qui avaient été confiées au notaire Delaleu, lâche enfin sa proie. M. B., en plusieurs endroits de son livre, démontre surabondamment la nécessité d'une réforme radicale dans les habitudes du ministère des Affaires étrangères. Ce n'est pas seulement des manuscrits de Saint-Simon qu'il s'agit : il serait bon que tous les documents qui peuvent servir à l'étude de l'histoire des deux derniers siècles fussent facilement communiqués aux travailleurs. Depuis longtemps déjà — il doit m'être permis de le rappeler

---

piers et d'en extraire ce qu'ils contenaient de plus intéressant; celles de Duclos et de Marmontel, tous deux historiographes de France; celles de Lemontey, etc. M. B. a donné sur tous ces personnages, ainsi que sur presque tous les autres personnages de quelque importance qui figurent dans son récit, des notices d'un tour heureux, accompagnées parfois de documents inédits, comme la notice sur Voisenon, par exemple, à la suite de laquelle on trouve quelques billets fort agréables de ce fringant abbé. M. B. ne parle pas du P. Battarel, de l'Oratoire, qui eut lui aussi communication des mss. du dépôt du Louvre. Voir *Histoire de Pierre de Bérulle* par Tabaraud (t. I, p. 226); *Lettres du cardinal de Richelieu* publiées par M. Avenel (t. III, p. 399).

1. M. B. dit très-bien (p. 354) : « Toute la *Correspondance*, sans exception, devrait » être publiée, car c'est dans la *Correspondance* plus encore que dans les *Mémoires* que » l'on retrouvera l'homme avec ses sentiments primesautiers, ses jugements soudains, et » tout ce détail des pensées, des desseins, des projets qui agitent au jour le jour l'esprit » et l'âme d'un politique se croyant et voulant être un réformateur. Un Saint-Simon épis- » tolaire est tout entier à révéler. » M. B. désirerait aussi (p. 456-457) que l'on retrouvât et que l'on publiât la Correspondance de la duchesse de Saint-Simon (Mlle de Lorges), correspondance qui devait être, lui semble-t-il, des plus intéressantes, et qui avait été pieusement conservée par son mari.

2. Voyez à l'*Appendice* du volume de M. B. (p. 462-486) une importante lettre adressée par M. Gallien à M. Baschet, le 20 juin 1873. M. Ernest Gallien, bibliothécaire de la Cour de Cassation, est auteur d'articles excellents sur Saint-Simon (1856-1858) dans la *Gazette des Tribunaux*, dont il était alors rédacteur en chef.

3. Voyez ces citations aux pages 386, 396, 404, 423, 425, 430, 432, 446, 449.

— la *Revue critique* a fort énergiquement exprimé le vœu que le dépôt des Archives du ministère des Affaires étrangères fût largement ouvert à tous ceux qui ne se préoccuperaient que de la pure recherche de la vérité. Non contents de consigner ce *desideratum* dans divers articles[1], les rédacteurs de la *Revue* firent, en 1869, une démarche toute particulière auprès de M. le comte Daru, alors ministre des Affaires étrangères, pour obtenir de lui, en faveur de tous les sérieux érudits, une décision qu'il ne crut pas pouvoir prendre, et ils n'ont jamais manqué, depuis, de protester en toute occasion contre la tyrannie d'un règlement indigne de notre époque. Espérons que le nouveau ministre des Affaires étrangères immortalisera son administration en rendant les Archives du Quai d'Orsay non moins accessibles que celles de tous nos autres ministères[2]. La commission qui vient d'être formée par lui (21 février 1874), et où siégent des hommes dont le nom est cher aux lettres et à l'érudition[3], ne peut, ce me semble, que conseiller au ministre d'imiter le libéral exemple que nous donnent toutes les chancelleries de l'Europe. Quand partout, même en Russie, les documents diplomatiques d'autrefois sont mis en pleine lumière, pouvons-nous garder à perpétuité les graves inconvénients et la honte du *statu quo* dans les ténèbres?

T. DE L.

50.— **Die geographische Lage der Haupstædte Europa's,** von J. G. KOHL. In-8°, xiv-466 p. Leipzig, Veit et C°. 1874. — Prix : 13 fr. 35.

Il y a dans la géographie autre chose que des faits ; et la recherche des rapports qui unissent les communautés humaines au sol et à la nature est un des côtés les plus attrayants des études géographiques. C'en est en même temps un des plus instructifs, car l'esprit saisit et retient mieux les faits dont il aperçoit la cause.

Telle est l'étude délicate qu'a tentée pour expliquer la naissance, le développement et l'importance des principales villes d'Europe un écrivain allemand bien connu par ses voyages dans le monde entier, M. Kohl. Il y a plus de trente ans, M. K. avait écrit un livre fort estimé sur les rapports qui existent entre la nature du sol et le développement des sociétés humaines. Le livre que nous annonçons traite le même sujet, mais dans un cadre plus étroit, et d'une façon appliquée, non plus théorique. Pour les hommes comme M. K. qui ont vu de leurs yeux la plus grande partie de notre planète, la science de la terre est quelque chose d'animé et de vivant, et les rapports qui sont dans la nature des

---

1. Voyez, entre autres articles, et comme le premier en date, celui de M. J.-J. Guiffrey sur le *Louis XV* de M. Boutaric (n° du 1er septembre 1866, p. 142, 143).

2. M. B. lui prodigue les plus grands éloges (p. xxv et xxvj). Si M. le duc Decazes les mérite, comme je me plais à le croire, notre cause est gagnée, et, pour employer une enthousiaste expression de M. B. (p. xxxiv) : *ce sera l'âge d'or.*

3. On aurait voulu trouver, à côté des noms, si justement honorés, de MM. d'Haussonville, A. Geffroy, Alfred Maury, Camille Rousset, etc., quelques autres noms bien significatifs, et, par exemple, des noms qui auraient spécialement représenté les généreuses tendances de l'École des chartes.

choses se dévoilent à moitié à leurs yeux. Une ville ne naît pas arbitrairement sur un point du globe : l'homme profite, sans qu'il s'en rende toujours compte, des avantages qu'un point donné tire de sa situation et de son voisinage.

Dans ce livre, M. K. passe en revue les principales villes d'Europe, il en étudie la position géographique et montre le pourquoi de leur naissance et de leur développement, examinant successivement la nature du sol sur lequel elles sont élevées et les avantages immédiats de leur situation, la direction des fleuves et des vallées avec lesquels elles sont en rapport, leur position relativement à la mer, la nature de leurs voies de communications avec les pays voisins ou éloignés, enfin l'influence des événements historiques. Rien ne contribue plus à faire de la géographie une *science* que cette recherche des lois auxquelles obéit instinctivement l'humanité; rien n'est aussi plus propre, en se mettant au point de vue pédagogique, à fixer les faits dans la mémoire en montrant le lien caché qui les unit. La série de tableaux tracés avec un art exquis par M. Kohl forme autant d'essais instructifs pour la philosophie de l'histoire des États européens et mérite d'être lue par d'autres personnes que les amis des études géographiques[1]. — M. K. donne lieu d'espérer dans sa préface que ce volume sera suivi d'un autre où il étudiera au même point de vue les grandes villes des autres parties du monde. Après avoir employé la plus grande partie de sa vie à voir *les villes et les mœurs des hommes*, il ne saurait mieux employer ses années de repos qu'à ces œuvres où il vulgarise la philosophie encore peu connue de la géographie.

H. G.

VARIÉTÉS.

Victor Hugo. **Quatrevingt-treize.** Premier récit — la guerre civile. Paris 1874. Michel Lévy. 3 vol. 8. 313-287-313 p. — Prix : 18 fr.

Les œuvres de Victor Hugo sont du ressort de la philologie en tant qu'on peut vouloir déterminer soit l'étendue, soit les sources, de l'immense vocabulaire dont dispose le maître. Ce qu'on va lire est un article de philologie et n'a pas pour objet l'esthétique littéraire.

Rabelais excepté, je ne crois pas qu'aucun auteur français emploie plus de mots différents que Victor Hugo. Artillerie et cuisine, botanique et bibliographie, il n'est pas une science ou un art dont il ne fasse prononcer par ses personnages tous les termes techniques. Il y a dans *Quatrevingt-treize* plus de termes de marine qu'il ne suffisait sans doute pour donner du fil à retordre au traducteur tchèque ou au traducteur hongrois.

Aussi l'ouvrage n'est-il pas écrit pour des gens obligés de se rendre compte

---

1. Que M. K. nous permette de lui signaler une erreur dans laquelle il est tombé avec beaucoup d'écrivains. Il a été trompé par l'orthographe actuelle du nom d'Ireland's Eye et il l'a traduit littéralement. Sur l'origine et le sens de ce nom aujourd'hui déformé par une étymologie populaire, cf. *Rev. crit.* 1873. T. I, p. 71.

de tout. Il est écrit pour la foule des liseurs. Chacun glisse sur les mots qui lui sont inconnus : il en admire la profusion sans qu'elle l'incommode; et, s'il est bienveillant pour l'auteur ou enthousiasmé par ses inventions, rien ne l'empêche de jouir de son ignorance même et de savourer la douceur de l'étonnement. Pour peu qu'il s'y sente disposé, il ne tient qu'à lui de se griser du plaisir de lire sans comprendre, comme on continue de boire quand on n'a plus soif et qu'on ne discerne plus le goût du vin. Quant à l'illustre écrivain, il ne demande qu'à favoriser, et à partager à sa manière, cette ivresse enfantine; il se divertit visiblement à verser tantôt du rouge et tantôt du blanc, et à changer l'un pour l'autre, au gré de sa fantaisie, les mille robinets par où son érudition s'épanche.

Au risque de paraître indiscret, je vais essayer de faire voir au lecteur — par un tout petit coin — ce qu'il y a à l'intérieur de la bouteille inépuisable.

Au premier chapitre du roman, des soldats fouillent un bois, le doigt sur la détente du fusil, tout prêts à mettre à mort le premier paysan qui se trouvera sur leur passage. Le bois est plein d'horreur et de mystère. « La Saudraie était » un de ces halliers où jadis, dans les temps paisibles, on avait fait la Houiche-» ba, qui est la chasse aux oiseaux pendant la nuit; maintenant on y faisait la » chasse aux hommes ». Dans ce lieu tragique la nature est souriante. Nous apprenons les noms des plantes en floraison : « le glaïeul, la flambe des marais, » le narcisse des prés, la gênotte, cette petite fleur qui annonce le beau temps, » le safran printanier ». Il y en a cinq, comme on voit; cette extrême précision a déjà été remarquée ailleurs. Un autre aurait dit (à supposer qu'il eût parlé de fleurs) : Le bois était plein de fleurs, mais les Bleus ne les regardaient guère. M. Victor Hugo ne se croit pas dispensé de rapporter scrupuleusement tous les détails dont il a connaissance. Il a parfois la fidélité libérale d'un appareil photographique, à qui on demande l'image d'un personnage et qui donne par dessus le marché le portrait de son parapluie; ainsi, dans l'instant le plus dramatique, à la minute précise où un coup de canon annonce l'assaut que vont donner cinq mille républicains à dix-neuf chouans enfermés dans la Tourgue, pendant que le farouche Gouge-le-Bruant prépare l'incendie où doivent périr les trois petits enfants qui servent d'otages aux assiégés, le narrateur s'interrompt pour dresser une liste de comestibles. « Au fond de la salle basse, sur un long tréteau, il y » avait à manger, comme dans une caverne homérique [?]; de grands plats de » riz, du fur [*sic*], qui est une bouillie de blé noir, de la godnivelle, qui est un » hachis de veau, des rondeaux de houichepote, pâte de farine et de fruits cuits » à l'eau, de la badrée, des pots de cidre. Buvait et mangeait qui voulait ».

Tous les lecteurs seront unanimes pour s'émerveiller d'une si profonde connaissance des choses locales, et feront des conjectures sur les longues études par lesquelles M. Victor Hugo a du l'acquérir. Sans doute, dira l'un, il a été lui-même dans le pays breton; il y a cueilli du narcisse, du safran printanier, du glaïeul, des flambes, des gênottes; il y a mangé de la badrée et de la houichepote en rondeaux, du fur, puisque fur y a, avec du riz et de la godnivelle; la nuit, il y a vu chasser les oiseaux à houiche-ba. — Victor Hugo, dira l'autre,

ne se serait pas hasardé à donner comme vrai en 1793 ce qu'il n'aurait vérifié en Bretagne qu'en 1873. Qui sait s'il n'a pas puisé dans des documents bretons du temps? Il a dû fondre habilement des détails fournis par l'observation directe et des détails fournis par l'érudition archéologique.

Ces hypothèses seraient vaines. Ce n'est ni en Bretagne, ni dans des textes anciens relatifs à la Bretagne, que le romancier a trouvé ses informations; il n'a pas eu non plus à coordonner des renseignements d'origine diverse. Tous ceux dont il s'est servi dans les passages cités sont pris dans un même livre, et ce livre traite du patois français de l'île de Guernesey et des usages qui existent aujourd'hui à Guernesey; c'est un dictionnaire *guernesiais*[1]. Pour fleurir son bois de la Saudraie il a fait simplement le dépouillement de trois articles relatifs à des fleurs et compris dans les pages 253 à 271 : « *Gênotte : petite plante..... dont la fleur annonce l'arrivée du printemps*. C'était l'Ixia bulbicodium de Linné et le *safran printanier*..... — Gllajeur : *iris des marais, flambe*. Bien que gllajeur, fr. *glaïeul*, mot populaire, ne soit point le *glaïeul* des herboristes..... etc. — G'zette : *petit narcisse des prés* ». C'est là qu'il a trouvé « *Houiche-ba*, s. m.[2] : *chasse aux oiseaux pendant la nuit* ». Et il a composé son menu des chouans avec deux articles de ce même dictionnaire : « *Godnivelles : hachis de chair de veau.— Houichepote : rondeau de pâte farcie de fruit et cuite à l'eau*. C'est aussi le nom du *riz* et de la *badrée*[3] cuits au four..... Observons que la houichepote est le *far*[4] de nos voisins les Bretons..... »

Il n'est aucun lecteur de *Quatrevingt-treize* qui ne se rappelle le personnage épisodique qui recueille après son débarquement le marquis de Lantenac. « Je » m'appelle Tellmarch, dit-il, et l'on m'appelle le Caimand. — Je sais. Caimand » est un mot du pays. — Qui veut dire mendiant..... » Cet homme vit dans une tanière au pied d'un arbre. « Cette espèce de logis sous terre, moins rare en » Bretagne qu'on ne croit, s'appelle en langue paysanne *carnichot*. Ce nom » s'applique aussi à des cachettes pratiquées dans l'intérieur des murs. C'est » meublé de quelques pots, d'un grabat de paille ou de goëmon lavé et séché, » d'une grosse couverture de créseau, et de quelques mèches de suif avec un » briquet et des tiges creuses de brane-ursine [*sic*] pour allumettes ». — Oh! pour le coup, s'écriera-t-on, voilà des détails qu'on ne trouve pas dans des livres et qui ont sûrement été recueillis sur place. L'auteur a visité un carnichot breton, il a vu dans le carnichot un caimand couché sur du créseau, et le caimand lui a montré comment on fait des allumettes de *brane-ursine*.

Si l'on veut bien se reporter au dictionnaire guernesiais, l'ouvrir aux mots qui

---

1. Dictionnaire franco-normand ou recueil des mots particuliers au dialecte de Guernesey, faisant voir leurs relations romanes, celtiques et tudesques, par Georges Métivier. London-Edinburgh, Williams and Norgate, 1870. viij-499 p. 8.

2. Substantif masculin. Il faut donc dire *le* houiche-ba et non *la* houiche-ba.

3. J'ignore ce que c'est que la *badrée*, mais ce doit être un mets fort connu, puisque M. Victor Hugo n'a pas pris (non plus que le dictionnaire) la peine de le définir.

4. Les Bretons disent bien *far* (Souvestre) ou *fars* (Le Gonidec) et non *fur*.

commencent par *Ca*, et parcourir des yeux onze pages (de 104 à 114), on trouvera dans ce court espace les quatre articles suivants :

« *Caîmànd* ou quêmànd : mendiant ».

« Caisses ou quesses : *branc-ursine*..... On séchait autrefois les *tiges creuses* de notre branc-ursine pour faire des *allumettes* de ses éclats ».

« Carisé : *creseau*[1], étoffe de laine ».

« *Carnichot : chambrette ménagée dans un mur* ».

On sera ainsi suffisamment instruit sur le procédé par lequel le Caimand a monté son ménage. Ce n'est pas tout : on rencontrera, en parcourant ces onze pages, deux autres articles intéressants :

« *Carabìn :* le nom d'un oiseau de rivage..... C'est le nom du *grolle*, le *freux*..... »

« *Cardrounette :* chardonneret ».

Et on comprendra où M. Victor Hugo a vu les oiseaux inconnus dont il parle dans le premier volume, p. 185 les cardrounettes, p. 147 les carabins mêlés aux grolles et aux freux.

A la p. 133 du roman Lantenac dit à Halmalo, sans lui donner d'explication et comme pour narguer son ignorance : « Jette ton chapeau de marin qui te » trahirait. Tu trouveras bien quelque part une carapousse ». — Halmalo ne se laisse pas démonter ; et, avec un abandon superbe, il répond dans le même style : « Oh ! un tapabor, cela se trouve partout. Le premier pêcheur venu me » prêtera le sien ».

Le lecteur ingénu trouve que ce marquis et ce paysan sont trop forts pour lui ; il se demande : Carapousse ! tapabor ! tapabor ? carapousse ? Et, comme l'abonné d'un journal qui donne un rébus, il voudrait qu'il vînt un « prochain » numéro ». — Il peut être tranquille : il y a une clé de l'énigme, et cette clé est donnée par l'éternel dictionnaire guernesiais, et elle se rencontre précisément dans ces mêmes onze pages où il y a tant de choses :

« *Carapousse : tapabor*, vieux chapeau[2] ».

M. Victor Hugo excelle au choix des noms propres : il les veut sonores, expressifs, sans vulgarité, et il craindrait moins de prêter à ses héros un fade discours qu'un nom fade. Il prend plaisir à énumérer les dix-neuf défenseurs de la Tourgue avec leurs noms et surnoms, et il obtient ainsi un effet prodigieux de réalisme : on croirait lire une vraie liste de vrais personnages, comme la liste du jury, la liste des décès de la semaine. Il se complaît à accumuler sur un même homme des sobriquets baroques ou sinistres. Le plus féroce de ses chouans s'appelle tout à la fois Gouge-le-Bruant, Brise-bleu, l'*Imânus*.

---

1. M. Victor Hugo a rétabli l'accent aigu omis dans le dictionnaire guernesiais.

2. *Tapabor* est un mot français ; il a été employé par Corneille. — Les commentateurs et interprètes futurs de *Quatrevingt-treize* auront fort à faire pour tout éclaircir. Je leur signale dès aujourd'hui deux autres mots guernesiais dont M. Victor Hugo a su tirer bon parti, *grigo* et *hure* (3 p. 68 et 1 p. 86). Le mot *hulotte* (2 p. 221) est mentionné dans le dictionnaire guernesiais au mot *cahouan*, tout près des fameuses onze pages.

« Ce Gouge-le-Bruant a laissé une vague trace dans l'histoire. Il avait deux » surnoms, Brise-bleu, à cause de ses carnages de patriotes, et l'Imânus, parce » qu'il avait en lui on ne sait quoi d'inexprimablement horrible..... Les vieillards » du Bocage ne savent plus aujourd'hui ce que c'est que Gouge-le-Bruant, ni » ce que signifie Brisebleu, mais ils connaissent confusément l'Imânus. L'Imânus » est mêlé aux superstitions locales. On parle encore de l'Imânus, à Trémorel » et à Plumaugat, deux villages où Gouge-le-Bruant a laissé la marque de son » pied sinistre ». Il est sûr que le mot d'Imânus a quelque chose de particulièrement frappant; il se grave dans l'imagination, et le romancier a pris soin de l'y enfoncer davantage : « *Imânus,* dérivé de *immanis,* est un vieux mot bas normand » qui exprime la laideur surhumaine et quasi divine dans l'épouvante, le démon, » le satyre, l'ogre. Un ancien manuscrit dit : *d'mes daeux iers j' vis l'imânus* ». M. Victor Hugo n'ignore pas combien le passé a de prestige. Ce vieux manuscrit, qui date probablement des siècles de sombre superstition; cette vieille langue, contemporaine sans doute des *premiers ans du Parnasse françois;* l'insignifiance même de cette vieille ligne mystérieuse, où rien n'est dit et où peut-être tout est sous-entendu : voilà de quoi rendre ineffaçable le souvenir du nom de l'Imânus.

Par malheur l'impression fantastique d'antiquité s'évanouit si on ouvre le dictionnaire guernesiais à la p. 297. On voit là que *imânus* signifie en patois local un « homme d'une laideur extrême »; on trouve déjà là l'étymologie suspecte qui rattache *imânus* au latin *immanis*[1]; c'est là enfin, et non ailleurs, que le romancier a eu connaissance de l' « ancien manuscrit ».

M. Métivier, auteur du dictionnaire guernesiais, a composé dans son dialecte natal des poésies fort joliment tournées. Les unes ont été publiées il y a longtemps en un volume in-8. sous le titre de *Rimes guernesiaises;* les autres sont encore inédites. Dans le dictionnaire, M. Métivier joint à chaque mot important un exemple tiré de ses poésies : quand le morceau est tiré des *Rimes* il indique la page, quand il est pris d'une pièce inédite il ajoute simplement : MSS. (manuscrits). C'est le second cas qui s'est présenté pour l'article *imânus :* l'exemple donné est un quatrain inédit accompagné de la mention MSS., et qui commence par le vers

D'mes daeux iers j'vis l'imânus,

c'est-à-dire : de mes deux yeux je vis l'imânus. L' « ancien manuscrit » ne peut être qu'un autographe du vénérable M. Métivier, écrit dans le dialecte guernesiais le plus vivant et le plus pur.

Les quelques observations qui précèdent se résument en peu de mots. M. Victor Hugo fait de la couleur locale bretonne avec des mots guernesiais. Il fait montre de science, et d'une science en apparence très-scrupuleuse, avec des renseignements pris au hasard dans un livre qu'il ne se donne pas toujours la peine de comprendre.

---

1. Notons en passant que l'auteur du dictionnaire fait rimer le mot en *u*, et que jadis il l'écrivait *imânu*. Le peuple de Guernesey dit certainement *imânu* sans *s*.

Les lecteurs de cette revue d'érudition sont accoutumés à n'y lire que des discussions d'un caractère sévère. Néanmoins elle ne sort pas de son cadre naturel en cherchant à montrer comment un homme d'imagination illustre joue à l'érudition.

Louis HAVET.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 27 mars 1874.

La prochaine séance de l'académie est fixée au mercredi 1er avril, au lieu du vendredi 3, qui est le vendredi saint.

M. Miller lit un rapport sur les papiers laissés par Nestor Lhote. Son frère M. Éd. Lhote avait demandé que ces papiers, qui comprennent des lettres inédites et des dessins et aquarelles faits par N. Lhote en Egypte, fussent publiés au moyen des fonds des missions scientifiques et littéraires. Le ministre de l'instruction publique ayant consulté l'académie sur cette demande, MM. Brunet de Presle et Miller avaient été chargés, à la dernière séance, d'examiner cette question. Ces messieurs rappellent que Champollion-Figeac a laissé des notices inédites dont la publication avait été annoncée, et à la suite desquelles celles de N. Lhote se placeraient naturellement : ils estiment qu'il y a lieu d'insister sur la publication des unes et des autres; quant aux papiers dont il est question maintenant, ils proposent à l'académie de demander que la correspondance de Lhote soit publiée avec des bois d'après ses dessins; ils ne pensent pas qu'il soit utile de composer, avec ses aquarelles, un album pittoresque de l'Égypte et de la Nubie. — M. Renan lit un rapport au nom de la commission des inscriptions sémitiques, sur les instructions à donner à M. de Ste Marie, chargé d'une mission en Tunisie; ce rapport appuie, entre autres points, sur la nécessité de marquer avec précision le lieu où chaque inscription aura été trouvée, ainsi que les endroits où avaient été découvertes les inscriptions déjà connues. — M. L. Renier lit un rapport au nom de la commission chargée de préparer des instructions pour M. Héron de Villefosse, relativement à la manière dont il devra remplir la mission qu'il a reçue dans la régence de Tunis, pour recueillir des inscriptions latines. — L'académie adopte les conclusions de ces trois rapports.

M. de Saulcy présente de la part de M. Jacques de Rougé un *Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien,* œuvre jusqu'ici inédite de feu M. de Rougé; M. J. de Rougé en a retrouvé le texte dans les papiers de son père.

M. Le Blant commence la lecture d'un mémoire intitulé *Les martyrs de l'extrême orient et les persécutions antiques.* C'est un parallèle entre les persécutions exercées contre les chrétiens dans l'antiquité et celles dont les missionnaires sont l'objet de notre temps en Chine. M. Le Blant décrit ces dernières avec de grands détails. Il expose les idées superstitieuses qui existent en Chine contre les chrétiens, et que propagent divers petits livres répandus dans le peuple. Il

indique divers rapprochements entre ce que nous savons sur ces persécutions et celles de l'antiquité : ce sont les mêmes accusations dirigées contre les chrétiens, la même contenance des martyrs, le même empressement de la foule chrétienne pour recueillir les restes des martyrs et les derniers objets qui leur ont appartenu, etc.

M. Duruy lit un nouveau fragment de son étude sur le règne d'Hadrien, relatif aux deux voyages que cet empereur fit en Orient et notamment en Grèce; le premier eut lieu en 125, l'autre se place après un voyage que l'empereur fit en Afrique en l'an 128. M. Duruy raconte le séjour d'Hadrien en Grèce, la vie de riche particulier qu'il y mena, tantôt s'entretenant avec des artistes ou des philosophes, tantôt se livrant à des chasses dangereuses (on a des vers sur une chasse à l'ours dans les montagnes de Thespie, qui paraissent être de lui); il montre l'impulsion qu'Hadrien donna aux arts en Grèce et dans les diverses parties de l'Orient qu'il visita, à Athènes, à Smyrne, dans l'île de Lesbos et dans la Troade, à Trébizonde, les nombreux monuments qu'il fit construire, soit à ses frais, soit par des souscriptions publiques dont il était l'un des premiers souscripteurs, les villes même qui furent fondées par lui, etc.

M. Renan offre de la part de M. Girard de Rialle un ouvrage intitulé *Mémoire sur l'Asie centrale, son histoire et ses populations.*

Julien Havet.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 21 mars 1874.

M. Ploix, président, exprime les regrets que laisse à la Société la perte de M. Francis Meunier, l'un de ses membres les plus distingués et les plus actifs, et son trésorier. — Il est donné lecture d'un travail de M. d'Arbois de Jubainville, sur les thèmes en *s* dans les langues celtiques, et particulièrement en breton. — M. J. Darmesteter communique une série d'étymologies zendes et un certain nombre de corrections au texte de l'Avesta. — M. Bréal présente des étymologies latines et ombriennes. — M. Bielke lit la suite de son travail sur les récentes acquisitions babyloniennes du Musée britannique.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Hœrmann, der heber gât in lîtun, ein Erklærungsversuch dieses althochdeutsches Gedichtes (Innsbruck, Wagner). — Index commentationum Sophoclearum ab A. M DCCC XXXVI editarum triplex; confecit Genthe (Berolini, Borntræger). — Journal d'un Ministre, œuvre posthume du Comte de Guernon-Ranville, p. p. Travers, 2e édition (Caen, Blanc-Hardel). — Koberstein's Grundriss der Geschichte der deutschen Nationalliteratur, 5te Aufl. v. Bartsch, V. Bd. (Leipzig, Vogel). — Koch, Laut-, Ablaut- und Reimbildungen der englischen Sprache, herausg. v. Wilhelm (Eisenach, Bacmeister). — Max Müller, The Hymns of the Rig-Veda in the Pada Text (London, Trübner). — Montesquieu, Lettres persanes, p. p. Lefèvre (Paris, Lemerre).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

æthiopicis diatribe. Lipsiæ, Vogel, 1873. In-8°, viij-131 p. (l'auteur considère les oracles contenus dans le chap. 17, 12-14, et dans le chap. 18 comme deux parties d'un même oracle qui aurait été prononcé sous Sanherib, vers l'an 701 ; l'oracle du chap. 20 aurait été prononcé en l'an 711). — F. LENORMANT, La légende de Sémiramis. Paris, Maisonneuve. In-4°, 68 p. (Sémiramis est la divinité assyrienne Istar-Astarté; l'auteur de l'article repousse les étymologies présentées dans cette brochure des noms de Sémiramis et d'Omphale; il admet l'assimilation de Sardanapal avec Sarbanapal = Asurbanipal, qu'il avait proposée de son côté, indépendamment de M. Lenormant). — RICHTER, Annalen des frænkischen Reiches im Zeitalter der Merovinger (cf. *Revue crit.*, 1874, n° 5). — LUDWICH, Beitræge zur Kritik des Nonnos von Panopolis. Regimonti, Nürmberger's Buchh., 1873. In-4°, 144 p. (excellent travail). — Corpus inscriptionum latinarum. Vol. VII : Inscriptiones Britanniæ latinæ..... ed. HÜBNER. Berolini, Reimer, 1873. In-fol., xij-345 p. — MOMMSEN et STUDEMUND, Analecta Liviana. Lipsiæ, Hirzel. In-4°, 74 p. (travaux préparatoires pour une nouvelle récension du texte de Tite-Live). — MADWIGII Adversaria critica ad scriptores græcos et latinos. Vol. II : Emendationes latinæ (cf. *Revue crit.*, 1874, n° 4). — *Bibliographie.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archdall (M.). Monasticon Hibernicum; or a History of the Abbeys, Priories, and other Religious Houses in Ireland; interspersed with Memoirs of their several Founders and Benefactors and of their Abbots and others Superiors, etc., etc. With Engravings, Maps, Views. Edited by P. F. Moran and other distinguished Antiquarians (3 vols). Vol. I. In-4°, 336 p. London (Simpkin). 26 fr. 25

Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique. Sciences philologiques et historiques. 16e fascicule. Du C dans les langues romanes par C. Joret. In-8° raisin, xx-344 p. Paris (lib. Franck). 12 fr.

Blunt (J. H.). Dictionary of Sects, Heresies, Ecclesiastical Parties and Schools of religious Thought. Gr. in-8°, 650 p. cart. London (Rivingtons). 45 fr.

Chaffers (W.). Marks and Monograms on Pottery and Porcelain. 4th. Edit. revised and considerably augmented. With 3000 Pottery Marks and Illustrations. Gr. in-8°, 1000 p. cart. London (Bickers). 52 fr. 50

Elliot (sir G.). Life and Letters of sir Gilbert Elliot First Earl of Minto from 1751 to 1806, when his Public Life in Europe was closed by his Appointment to the Vice-Royalty of India. Edited by his Great-Niece, the Countess of Minto. 3 vols. in-8°, 1280 p. cart. London (Longmans). 39 fr. 40

Essays on Religion and Literature. By various Writers. Edited by H. Edward Archbishop of Westminster. 3d series. In-8°, 370 p. cart. London (King). 13 fr. 15

Gazan (A.). Notice sur une pierre tumulaire découverte aux environs de Solliès-Pont (Var). In-8°, 16 p. et 1 pl. Antibes (lib. Marchand).

Irenæus (St). The Third Book of St. Irenæus, Bishop of Lyons against Heresies. With Short Notes and a Glossary, by H. Deane. In-8°, 110 p. cart. London (Macmillan). 7 fr.

Saulcy (F. de). Deux inscriptions de Sayda. Lettres à M. Frœhner sur l'épigraphie. In-8°, 13 p. Paris (imp. Le Clerc et Ce). 2 fr.

— *Histoire de la botanique, de la minéralogie et de la géologie.* 1 vol. 4 fr.
— *Histoire de la zoologie.* 1 vol. 4 fr.
— *Histoire de l'astronomie.* 1 vol. in-12, 4 fr.

WURTZ (Ad.), membre de l'Institut : *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*, comprenant la chimie organique et inorganique, la chimie appliquée à l'industrie, à l'agriculture et aux arts, la chimie analytique, la chimie physique et la minéralogie. Ouvrage contenant un grand nombre de figures intercalées dans le texte, et formant deux volumes grand in-8°, qui seront publiés par fascicules de 160 pages format grand in-8°, au prix de 3 fr. 50 c. le fascicule.

En vente les dix-sept premiers fascicules comprenant les lettres A à PHÉ.

VOYAGES. — GÉOGRAPHIE.

DAVILLIER (le baron) : *L'Espagne.* Un magnifique volume grand in-4°, contenant 309 gravures sur bois, d'après les dessins de Gustave DORÉ. Broché, 50 fr.; richement relié avec fers spéciaux, 65 francs.

HAYES : *La terre de désolation*, excursion d'été au Groënland. Ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par Mme Loïs RECLUS. Un beau vol. in-8° raisin, illustré de 40 gravures sur bois et accompagné d'une carte, 10 fr.

HUBNER (M. le baron de), ancien ambassadeur, ancien ministre : *Promenade autour du monde* (1871); 2e édition; 2 vol. in-12, 7 fr.

ISAMBERT : *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient;* 2e édition. Première partie : *Grèce et Turquie d'Europe.* 1 vol. in-12, broché, 22 francs; cartonné en percaline, 25 francs.

La deuxième partie paraîtra en 1874. — Collection des Guides Joanne.

STANLEY : *Comment j'ai retrouvé Livingstone.* Voyage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par Mme H. Loreau. Un beau volume in-8 raisin, illustré de 60 gravures sur bois et accompagné de 6 cartes. 10 francs.

Le tour du monde, nouveau journal des voyages, publié sous la direction de M. Éd. Charton, très-richement illustré par nos plus célèbres artistes, année 1873, illustrée de 500 gravures sur bois et accompagnée de 10 cartes ou plans. Prix de l'année, brochée en un ou deux volumes, 25 fr.

Les quatorze premières années sont en vente. Elles contiennent 200 voyages, près de 7,000 gravures, 300 cartes ou plans; et se vendent chacune le même prix que l'année ci-dessus annoncée. Les années 1870-1871 ne formant ensemble qu'un volume, la collection comprend actuellement treize volumes.

VAMBÉRY (Arminius) : *Voyages d'un faux derviche dans l'Asie centrale*, de Téhéran à Khiva, Bokhara et Samarcand, par le grand désert Turkoman, traduits de l'anglais par Forgues; 2e édition. 1 vol. in-8° avec 34 gravures et une carte, broché, 10 fr.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN : *Histoire de la géographie* et des découvertes géographiques, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Un beau volume in-8° jésus, accompagné d'un atlas in-folio de douze cartes. Broché, 20 fr.; relié, 32 francs.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 15 Huitième année 11 Avril 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Librairie HACHETTE et Cᵉ, à Paris, 79, boulevard Saint-Germain.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

BIBLIOTHÈQUE VARIÉE.

Format in-12. — Volumes à 3 fr. 50 c.

ABOUT : *L'infâme;* 2ᵉ édition. 1 vol.

CHERBULIEZ : *Meta Holdenis.* 1 vol.

— *L'Espagne politique* (1868-1873). 1 vol.

DESPOIS (Eugène). *Le Théâtre français sous Louis XIV.* 1 vol.

FIGUIER : *L'année scientifique et industrielle,* ou exposé annuel des travaux scientifiques, des inventions et des principales applications de la science à l'industrie et aux arts, qui ont attiré l'attention publique en France et à l'étranger. Dix-septième année (1873). 1 volume.

— *Vies des savants illustres depuis l'antiquité jusqu'au XIXᵉ siècle.* Tomes I et II.

IDEVILLE (Henry d') : *Journal d'un diplomate en Italie.* Notes pour servir à l'histoire du second empire. (Turin, 1859-1862. — Rome, 1862-1866.) 2 vol.

JACQMIN, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie du chemin de fer de l'Est. *Les chemins de fer pendant la guerre de* 1870-1871; 2ᵉ édition. 1 vol.

The Athenæum, N° 2421, 21 mars. SKERTCHLY, Dahomey as it is; being a Narrative of Eight Months' Residence in that Country. Chapman and Hall (étude sur les Ffons, peuple du Dahomey, sur leurs institutions religieuses et sociales; récit d'un voyage de Whydah à Abomey et d'une excursion dans les montagnes de Mahi; appendice sur les Ashantis et glossaire de mots Dahomiens). — Minstrelsy, Ancient and Modern; with an Historical Introduction and Notes. By William MOTHERWELL. Paisley, Gardner (réimpression de l'édition de 1827).— HYDE CLARKE, Memoir on the Comparative Grammar of Egyptian, Coptic, and Ude. Trübner (l'auteur cherche à montrer l'affinité de l'Ude, dialecte parlé dans deux villages du Caucase, avec l'égyptien : il y réussit fort mal). — Roman Libraries (S. D.). — Greene's Young Juvenal (H. STAUNTON). — Missale ad usum Sarum and William Caxton. — Notes from Berlin (F. SPIELHAGEN). — *Literary Gossip.* — The Source of the Nile (A. G. FINDLAY). — *Societies* (séances des Sociétés royale, asiatique, des antiquaires, d'anthropologie et de la New Shakespere Society).

Literarisches Centralblatt, N° 14, 4 avril. DUSCHAK, Die biblisch- talmudische Glaubenslehre. Wien, 1873, Braumüller. In-8°, xxiv-256 p. (art. défavorable). — PLITT, Die Apologie der Augustana. Erlangen, 1873, Deichert. In-8°, vj-260 p. (continuation de l'ouvrage qu'a publié l'auteur en 1867-68 sur la Confession d'Augsbourg). — Zeitschrift für deutsche Kulturgeschichte. Neue Folge. II. Jahrgang. Herausg. v. J. H. MÜLLER. Hannover, 1873, Schlüter'sche Hofbuchdruckerei (annonce). — REUSCH, Luis de Leon und die spanische Inquisition. Bonn, 1873, Weber. In-8°, vj-124 p. (très-recommandable). — Staat und Kirche in Bayern vom Regierungs-Antritt des Kurfürsten Maximilian Joseph IV bis zur Erklærung von Tegernsee 1799-1821. Nach amtl. Actenstücken von H. v. SICHERER. München, Kaiser. In-8°, 339-136 p. (important ouvrage composé d'après des documents entièrement inédits). — KLUCKHOHN, Die Ehe des Pfalzgrafen Johann Casimir mit Elisabeth von Sachsen. München, 1873. In-4° (extr. des *Abhandlungen* de l'Acad. des sciences de Bavière : peinture animée des dissensions religieuses de la fin de XVIe s. aux cours de Dresde et de Heidelberg). — BAUMANN, Die Staatslehre des heil. Thomas v. Aquino. Leipzig, 1873, Hirzel. In-8°, xvj-203 p. (traduction des passages des œuvres de St. Thomas d'Aquin qui traitent de l'État, de la Société et de l'Église, et version complète de son écrit : de regimine principum). — BEZOLD, Materalien der deutschen Reichs-Verfassung. 3. Bd. Berlin, 1873, Lüderitz. In-8°, xv-1278 p.; Ders. Alphabetisches Sprech- u. Sach-Register nebst zwei Congruenz-Registern zu der Verfassung des Nordd. Bundes und der deutschen Reichs-Verfassung, etc. Zunæchst als Register zu « Materialien, etc. » Bd. 1-3. Ibid. In-8°, 120 p. (annonce). — PISCHEL, De Grammaticis Pracriticis. Vratislaviæ, apud Gosohorskyum. In-8°, 47 p. (coup-d'œil sur les grammairiens hindous qui ont traité du Prâkrit et sur leurs ouvrages, d'après d'abondants matériaux recueillis par l'auteur en Angleterre). — LELAND, The English Gipsies and their language. London, 1873, Trübner. In-8°, xv-259 p. (la valeur de cet ouvrage réside surtout dans un recueil de textes authentiques transcrits avec soin et traduits). — MUTH, Die bairisch- œsterreichische Mundart. Wien, Hœlder. In-8°, 46 p. (contient peu de faits nouveaux). — ROSCHER, Studien zur vergleichenden Mythologie der Griechen und Rœmer. I. Apollon und Mars. Leipzig, 1873, Engelmann. In-8°, x-94 p. (conclut à l'identité primitive de ces deux divinités; l'auteur de l'article réfute cette opinion). — LÜDERS, Die Dionysischen Künstler. Berlin, 1873, Weidmann. In-8°, 200 p. (bon ouvrage). — Vorlesungen im Sommersemester 1874 : 21. Iena; 22. Hallé-Wittenberg; 23. Bonn; 24. Innsbruck; 25. Graz; 26. Breslau (jüd.-theol. Sem.); 27. Landw. Akademie zu Poppelsdorf.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — **11 Avril** — **1874**

Sommaire : 51. Le *Rigveda*, texte Pada, p. p. Max Müller. — 52. De Grammont, le R'azaouat est-il l'œuvre de Kheir ed-Din (Barberousse)? — 53. Schon Bruun, Grammaire grecque. — 54. Gass, l'Église grecque. — 55. Von Giesebrecht, Histoire des empereurs d'Allemagne, t. IV, 1re partie. — 56. Les Contes et Facéties d'Arlotto de Florence, p. p. Ristelhuber. — 57. De Gubernatis, Souvenirs biographiques. — 58. Vivien de Saint-Martin, l'Année géographique (1873). — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions. — *Additions et corrections* (L. H.).

51. — Max Müller. The Hymns of the Rig-Veda in the Pada text; reprinted from the editio princeps. London, Trübner et C°. 1873. 1 vol. en 2 parties. In-8°, viij-430-414 p. — Prix : 39 fr. 40.

Cette nouvelle édition du Rigveda est l'exécution d'une ancienne promesse. Dès 1856 M. Max Müller avait entrepris de réimprimer (à Leipzig chez Brockhaus) le texte seul, sans le commentaire, sous la double forme *pada* et *samhitâ*. La publication faite avec un certain luxe et qui eût nécessité des frais considérables, s'arrêta après le 1er ma*nd*ala. Aujourd'hui M. M. M. vient de la reprendre avec plus de succès dans des conditions plus modestes et mieux appropriées peut-être à un livre de travail. L'in-octavo à petites marges a remplacé le majestueux in-quarto ; l'espace a été sagement économisé ; tout le superflu qui ne s'adresse qu'à l'œil a été écarté. Mais rien d'essentiel, rien de vraiment utile n'a été sacrifié. Le papier est beau et fort ; le caractère devanâgarî élégant et du plus grand module. M. M. M. et son éditeur, M. Trübner, ont ainsi réussi à nous offrir le texte pada et sa*m*hitâ du Rigveda dans deux doubles volumes un peu compactes et d'aspect sévère, mais commodes à manier et dont le prix de souscription, pour chacun d'eux, n'excède pas celui de l'édition romanisée de M. Aufrecht. Il est vrai qu'ils n'y sont parvenus qu'en s'imposant de lourds sacrifices. La guerre d'abord, des grèves ensuite sont venues traverser l'entreprise d'une façon fâcheuse, et le prix fixé à l'origine n'a pu être maintenu qu'à la condition de renoncer pour longtemps peut-être à tout espoir de rémunération pécunière.

Les deux textes du Rigveda sont imprimés dans la nouvelle édition de façon à former chacun un tout à part, comme dans les manuscrits. Le pada a été publié le premier, parce qu'il exige le plus d'espace et, sans doute aussi, parce qu'il est celui des deux dont on avait le plus besoin. L'édition du texte sa*m*hitâ de M. Aufrecht donne bien en note les principales indications du pada ; mais elle se borne au strict nécessaire. Une publication complète du pada, telle que nous l'avons ici pour la première fois, était donc une œuvre désirable à bien des égards soit pour l'interprétation des hymnes eux-mêmes, soit pour l'entière intelligence de cette forme particulière du texte qui représente pour nous le plus

ancien travail d'ensemble à la fois grammatical et exégétique que les Indiens aient entrepris sur leurs vieux monuments.

Le volume pada, qui est dédié à M. Regnier comme un hommage « à la profondeur de son savoir, à l'élévation de son caractère et à la fermeté avec laquelle il est demeuré, sa vie durant, fidèle à ses convictions », donne les deux divisions en ma*nd*alas et en ash*t*akas. Les hymnes sont reproduits d'une pièce, sans alinéa entre les vargas, qui sont simplement chiffrés. Cette division absolument artificielle est ainsi devenue moins apparente et l'aspect d'ensemble n'y a certainement rien perdu. Il en est de même de la suppression des | qui séparent d'ordinaire les padas, ainsi que de celle des *iti* et des *iti* avec répétition du mot (c.-à-d. les marques des *pragrihya* et des *parigrhya* ; celles des *avagrihya* ont été conservées). M. M. M. les a remplacés par une notation qui prend moins de place et qui, tout en répondant au même but, trouble moins le regard à la lecture. Il est parvenu ainsi à composer un texte pada auquel le texte sa*m*hitâ répondra d'un bout à l'autre, page pour page. L'espace demeuré disponible dans le volume sa*m*hitâ sera mis à profit pour indiquer en tête de chaque hymne le nombre des vers, les auteurs, les divinités et les mètres [1]. Il est à regretter seulement que M. M. M. ait été obligé de renvoyer à une autre occasion les index des auteurs, des divinités, des mètres et des commencements de vers qu'il avait préparés, ainsi qu'un errata comparatif des 3 éditions du Rig-Veda. Peut-être eût-il été bon aussi de reproduire le numérotage général des hymnes qui court chez M. Aufrecht à travers tout le recueil. Ce numérotage a déjà passé dans quelques livres, entre autres dans le Dictionnaire de M. Grassmann. Il n'exigeait que quelques chiffres à la marge, et la place différente assignée aux Vâlakhilyas par les deux éditeurs n'était pas un obstacle insurmontable. Il va sans dire, du reste, que M. M. M. n'a rien négligé pour rendre son texte aussi exact que possible, et que toutes les fautes qui ont pu être signalées par une expérience de près de 30 années ainsi que par la comparaison de sa propre édition avec celle de M. Aufrecht, ont été soigneusement corrigées. Pour prévenir qu'il ne s'en produisît de nouvelles, les épreuves ont été revues jusqu'à quatre fois par un jeune indianiste, M. le d^r^ Thibaut. Grâce à ces précautions, la nouvelle édition venant en 3e ligne doit être en effet, ainsi que l'assure M. M. M., à peu près irréprochable.

La publication de M. M. M., faite en caractères devanâgarîs, est destinée surtout à l'Inde, où le Rigveda tend à devenir de plus en plus un livre d'enseignement classique, et où les éditions en caractère romain sont encore peu goûtées. M. M. M. est du reste un partisan convaincu de la supériorité du devanâgarî. Nous reconnaissons volontiers avec lui qu'avec l'alphabet romain il est plus difficile d'imprimer correctement surtout les textes accentués, et qu'à type égal, le devanâgarî prend moins de place. Mais il faut dire aussi qu'il exige un

---

1. Comme exemple du soin mis aux petites choses, je ferai remarquer que la pagination est reproduite au bas en chiffres européens. L'utilité de cette addition n'échappera pas à ceux qui ont eu à pâtir des bevues des relieurs.

type plus fort, ce qui rétablit à peu près l'égalité. C'est ainsi qu'en tenant compte des alinéa et des notes de l'édition Aufrecht, on trouvera qu'elle n'est guère plus volumineuse que celle de M. M. M. (920 pages contre 844). D'autre part, les textes publiés dans les *Indische Studien* sont la meilleure preuve du degré de correction qu'un éditeur soigneux peut obtenir même avec le caractère romain. Si du reste le devanâgarî offre des avantages incontestables pour la critique et pour les restitutions qu'il suggère souvent (et à la rigueur le même argument pourrait s'employer en faveur de tous les alphabets avec lesquels on écrit et on imprime dans l'Inde [1]), son rival en présente bien d'autres sous le rapport de la simplicité, de la ponctuation, de la séparation des mots, de l'emploi des majuscules, etc. Au fond le débat n'est pas aussi simple que les partisans exclusifs (M. M. M. n'est pas de ce nombre) de l'un ou de l'autre usage veulent bien le dire. C'est avant tout une question d'opportunité et de mesure. Le devanâgarî eût-il tous les avantages de son côté, les frais qu'il exige sont devenus tels qu'il sera bientôt impossible, de l'aveu même de M. M. M., d'en faire usage en Europe. A vrai dire ce n'est pas chez nous, c'est dans l'Inde que la question d'une convention uniforme doit être posée et qu'elle porte sur le vif. Ce serait déjà un grand point d'obtenu, si tous les livres sanscrits qui sortent des presses indigènes étaient imprimés en devanâgarî.

Quelques assertions assez inoffensives de M. M. M. dans sa Préface (elle n'est que de 4 pages et se borne à peu près à décrire l'édition) ont été relevées dans le *Literarisches Centralblatt* de Leipzig avec une aigreur faite pour étonner ceux-là seuls qui ignorent les habitudes de la critique chez nos voisins. D'ordinaire elle n'est équitable que tant qu'elle n'a pas grand mérite à l'être. Que nous importe de savoir au juste si M. M. M. a été réellement aussi satisfait qu'il le dit de la publication du Rigveda de M. Aufrecht? Et au fait, puisqu'il le dit, pourquoi ne le croirions-nous pas? M. M. M. est et restera le premier éditeur du Rigveda; il n'a rien à craindre de ce côté. Il est rentré hardiment dans la voie alors que nul ne s'en sentait peut-être le courage en Europe. C'est lui qui, recueillant l'entreprise échappée de la main défaillante de Rosen, lui a donné pour base un plan plus vaste, l'a conçue comme devant être l'œuvre capitale de sa carrière de savant, l'a rendue possible par ses démarches et par son travail, lui a donné pour ainsi dire le souffle et la vie. Ce sont là des titres qu'on n'effacera pas. Ils devraient suffire, semble-t-il, à lui faire pardonner des lenteurs fâcheuses, quelques revendications un peu vives et jusqu'à ce mot de « reprint » qu'il applique avec une persistance regrettable à l'œuvre de son émule. La bonne réputation des études indiennes n'a en tous les cas rien à gagner à cette critique des intentions ni à ces éternels retours sur des dissentiments passés. En écrivant ceci et en essayant d'être juste envers M. M. M., j'ai moi aussi à faire taire

1. C'est ainsi que M. Burnell vient de montrer que toute une série d'incorrections dans le texte du commentaire de Sâya*n*a, dont la restitution a donné beaucoup de peine à M. M. M., s'expliquent très-bien par le vieil alphabet telugu dont faisait usage Sâya*n*a. Va*m*çabr. Préf. p. xxxviij.

certains souvenirs. Sa leçon de Strasbourg, par exemple, est un acte que je ne lui pardonne pas. Mais que deviendrait la critique, si toute occasion était estimée bonne pour vider toutes les querelles ?

En remerciant M. M. M. de son nouveau Rigveda, il ne me reste qu'à exprimer un double souhait : que sa grande édition soit enfin menée à bonne fin et ensuite que, dans les futurs volumes de sa traduction, il ne se croie plus tenu à reproduire le texte des hymnes. C'est là une addition devenue complément inutile, maintenant qu'il y a 3 éditions du recueil répandues dans le public.

A. Barth.

---

52. — **Le R'azaouat est-il l'œuvre de Kheir-ed-Din (Barberousse)?** Villeneuve-sur-Lot, imprimerie de X. Duteis, 1873. In-8°, v-41 p.

L'intéressante et érudite brochure que nous avons sous les yeux, et qui a pour auteur M. H. de Grammont, est consacrée à la réfutation de l'opinion émise en 1828 par De Hammer, et reproduite en 1857 par M. Berbrugger, que la chronique connue sous le nom de *R'azaouât*[1], etc. ou « Expéditions de Kheïr-» ed-dîn Barberousse » aurait pour auteur Kheïr-ed-dîn lui-même.

Lorsque MM. Sander-Rang et F. Denis publièrent sous le titre de : *Fondation de la Régence d'Alger. Histoire des Barberousse* (Paris, 1837, 2 vol. in-8°) la traduction, faite par Venture de Paradis et laissée par lui en manuscrit, d'un ouvrage arabe intitulé : *Ghazawâto Ouroudja wa Kheïri'd-dîni*, ils déclaraient dans leur préface que, malgré de nombreuses recherches et le secours de plusieurs orientalistes, ils n'avaient pu découvrir le nom de l'auteur de cet ouvrage.

En 1857, M. Berbrugger reprit la question de l'auteur du *Ghazawât*, et fit connaître dans son livre sur *les Époques militaires de la grande Kabylie* (Alger, in-12) le résultat de ses investigations. Ayant rencontré dans l'*Histoire de l'empire ottoman* de De Hammer la mention d'une chronique turque intitulée : *Ghazewâti Kheïr ed-dîn Pacha*, et signalée comme ayant été dictée par le célèbre corsaire au Tchaouche Sinân, il soupçonna que cette chronique pourrait bien être l'original de l'ouvrage arabe traduit par Venture de Paradis. Conduit ainsi à examiner le ms. arabe 942 de la bibliothèque d'Alger, qui est inscrit sous le nom de *Ghazawâto Ouroudja wa Kheïri 'd-dîni*, il trouva à la fin du volume une note constatant que cet ouvrage était traduit de la chronique turque susdite, et reconnut d'autre part la complète identité de cette version arabe avec la traduction française. Il en conclut que la publication de MM. Sander-Rang et Denis avait pour auteur Kheïr ed-dîn Barberousse.

C'est contre cette conclusion que s'élève avec raison M. de Grammont. Une lecture attentive du *Ghazawât* montre que ce livre ne peut avoir été *dicté* par Barberousse au Tchaouche Sinân ou à tout autre. Mais M. de Gr. va plus loin encore : il veut établir que le *Ghazawât* « n'a même pas été rédigé sous l'inspi-

---

1. Nous préférons et adopterons dans cet article la transcription *Ghazawât*.

» ration » de Kheïr ed-dîn et « que, même en prenant le mot *dicter* dans son » acception la plus large, » l'ouvrage dont il s'occupe « ne peut pas être dû à » un des compagnons d'armes, ni à un des serviteurs de *Kheir-ed-Din*, repro- » duisant par la plume les récits de son chef ou de son maître. »

En ce qui concerne le premier point, M. de Gr. démontre sans peine son assertion. Il lui suffit de citer un passage du *Ghazawât* qui contient le récit d'un fait postérieur de quelques années à la mort de Kheïr ed-dîn, et de relever plusieurs endroits où l'auteur dit avoir été forcé, pour découvrir la vérité, de consulter les documents existant de son temps. Pour les deux autres points, M. de Gr. fait valoir les considérations suivantes. L'auteur du *Ghazawât*, quel qu'il soit, ignore des circonstances que, pense M. de Gr., le moindre des soldats de Barberousse devait connaître. Par exemple, il ne sait pas quelle est la nationalité des conquérants de Bougie; il fait un récit inexact de la mort d'Ouroudj Barberousse; il ne sait ni quand, ni pourquoi le Peñon d'Argel a été construit; enfin, des faits très-importants de l'histoire de Kheïr ed-dîn lui sont inconnus, de son propre aveu. « Nous espérons, ajoute M. de Gr., qu'en présence de preuves » semblables le lecteur reconnaîtra qu'il est difficile de continuer à soutenir que » le *R'azaouât* a été dicté ou inspiré par *Kheir ed-Din*. »

Reste à découvrir la source de l'erreur commise par De Hammer et reproduite par M. Berbrugger : « Je ferai remarquer tout d'abord, dit à ce sujet M. de Gr., » que M. Berbrugger n'invoque pas à l'appui de son dire d'autre autorité que » l'affirmation de M. de Hammer; secondement, que ce dernier se contente » d'affirmer, sans citer personne. Mais nous pouvons combler cette lacune, et » connaître celui que nous appellerons le premier coupable : c'est l'historien turc » Hadji Khalfa qui, dans son *Précis des guerres maritimes*, a donné un abrégé du » *R'azaouât*, en lui attribuant l'origine qu'ont acceptée les deux historiens que » nous venons de citer. *Hadji Khalfa* s'est contenté d'une simple affirmation, se » basant uniquement sur la tradition, qui est, du reste, toute-puissante chez les » Turcs. Donc, *Hadji Khalfa* affirme d'après la tradition, *M. de Hammer* d'après » *Hadji Khalfa*, et *M. Berbrugger* d'après *M. de Hammer*. »

Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer à notre tour que M. de Gr. est lui-même trop affirmatif. D'abord, c'est gratuitement qu'il suppose que De Hammer copie Hadji Khalfa. Ensuite, il y a lieu d'être surpris que, imitant en cela M. Berbrugger, il ne se soit pas enquis auprès d'un orientaliste de l'original turc du *Ghazawât*. On peut dire, il est vrai, à la décharge de ces deux savants, qu'ils ont pensé que la traduction arabe reproduit fidèlement l'original. Toujours est-il qu'il eût été plus prudent de s'en assurer. S'ils l'avaient fait, ils se seraient convaincus que l'assertion de De Hammer contient une part de vérité et une part d'erreur : M. Berbrugger aurait renoncé à attribuer le *Ghazawât* au fondateur de la Régence d'Alger, et M. de Grammont à nier aussi absolument toute influence de Barberousse et de ses compagnons sur la composition de cet ouvrage. Nous verrons, en effet, que des mss. turcs du *Ghazawât* portent comme nom d'auteur celui du Tchaouche Sinân et sont pourvus d'une préface

(omise dans la traduction arabe et par suite dans la traduction française) d'où il résulte que c'est, en partie au moins, d'après des conversations avec Kheïr ed-dîn que Sinân a rédigé l'histoire de ses expéditions.

M. de Gr., disions-nous plus haut, suppose gratuitement que De Hammer a copié Hadji Khalfa. En voici la preuve. Dans son *Précis des guerres maritimes*, Hadji Khalfa ne prononce même pas le nom de Sinân. A l'entendre, Kheïr ed-dîn aurait non pas écrit ou dicté, mais compilé l'histoire de ses expéditions. Voici comment s'exprime Hadji Khalfa :

« Lorsque Barberousse fut présenté au sultan Suleiman Khan, il fut de sa » part l'objet de la plus grande attention, et le sultan le pria de rédiger une » histoire de ses aventures. Se conformant à cet ordre, il choisit parmi les écrits » de ses compagnons des récits de ses principales aventures, et en ayant formé » un livre il l'envoya au sultan d'heureuse mémoire[1]. » Que Hadji Khalfa se trompe ou non[2], le passage qu'on vient de lire ne saurait être la source où De Hammer a puisé ses renseignements sur le *Ghazawât*, car De Hammer dit positivement que Barberousse dicta cet ouvrage au Tchaouche Sinân, par ordre de Soliman Ier. Il ajoute qu'il en existe deux rédactions, l'une détaillée et en style grossier, l'autre abrégée et d'un style plus relevé[3]. Si d'ailleurs M. de Gr. s'était reporté à l'*Histoire de l'empire ottoman*, il aurait vu que les renseignements qu'on y trouve sur le *Ghazawât* figurent parmi les notices que consacre De Hammer aux sources orientales dont il s'est servi. De Hammer possédait un ms. du *Ghazawât* et le cite fréquemment dans le courant du tome III de son histoire. Il est donc hors de doute que c'est dans la préface même du *Ghazawât* qu'il a été chercher ses informations sur la manière dont le livre avait été composé. Seulement, il a eu le tort de ne pas s'attacher scrupuleusement au texte et de mettre le mot *dicter* là où l'auteur dit simplement qu'une partie des événements qu'il retrace lui ont été racontés par Kheïr ed-dîn. En cela il a été suivi par Fluegel qui, décrivant, dans son catalogue des mss. orientaux de Vienne, les deux rédactions du *Ghazawât* conservées à la bibliothèque de cette ville, dit que le Tchaouche Sinân écrivit son ouvrage d'après les dictées de Kheïr ed-dîn[4]. Au reste les deux rédactions portent en tête le nom du Tchaouche Sinân ; la préface commence aussitôt après ce nom, et Fluegel fait observer que dans la préface Sinân se désigne seulement par une de ces épithètes qu'emploient toujours les Orientaux, par humilité, lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes[5]. La bibliothèque de Vienne possède encore un

---

1. Cf. la trad. anglaise de Mitchell, Londres, 1831, in-4°, p. 28.
2. Nous verrons plus loin qu'il se trompe, car le *Ghazawât* n'a été terminé qu'après la mort de Kheïr-ed-dîn.
3. Cf. *Gesch. des osman. Reiches*, t. III, p. viij.
4. *Die arab., pers. und türk. Handschr. der k. kgl. Hofbibl. zu Wien*, t. II, p. 227, n° 1004.
5. *Ibid.*, p. 227, 228, n°s 1004 et 1005. Il suffit donc qu'un copiste ait négligé de transcrire le titre et le nom de l'auteur en tête de la préface, pour qu'un ms. du *Ghazawât* devienne anonyme. C'est ce qui est arrivé pour un ms. de Paris, comme on le verra bientôt.

autre écrit de Sinân. C'est un récit des expéditions de Soliman Ier contre les villes de Siklos, de Gran et de Stuhlweissenburg. Sinân l'a rédigé également par ordre de Kheïr ed-dîn, et il le lui a dédié [1].

Mais revenons au *Ghazawât*. L'auteur en est indubitablement le Tchaouche Sinân. Voyons maintenant dans quelles circonstances, et de quelle manière il a été composé : « Le sultan Soleïman Khan, dit Sinân, dans sa préface, ayant » prié Kheïr ed-dîn Pacha de composer une histoire de ses expéditions sur terre » et sur mer, Kheïr ed-dîn se déclara prêt à obéir, et m'ordonna de rédiger cette » histoire. Je me mis à l'œuvre avec l'assistance de Dieu et comme le permet- » taient mes faibles capacités. J'ai écrit ce livre en turc, afin d'en faciliter la » lecture à mes amis. Je dois faire savoir que tout ce que je raconte ici je le tiens » soit du défunt Kheïr ed-dîn, soit de ses compagnons qui ont pris part à ses » expéditions, à plusieurs desquelles j'ai assisté moi-même [2]. »

Il résulte clairement de ces quelques lignes, qui nous dispensent de réfuter plusieurs autres points de la brochure de M. de Gr., que Sinân commença la rédaction du *Ghazawât* du vivant de Kheïr ed-dîn, mais qu'il ne la termina qu'après la mort de Barberousse. Celui-ci ne put conséquemment revoir ce récit de ses expéditions et corriger les erreurs qui avaient nécessairement dû se glisser sous la plume de l'auteur. Bien que Sinân tînt ses renseignements de bonne source, la rédaction du *Ghazawât* lui ayant coûté plusieurs années de travail, il est naturel que la mémoire lui ait fait parfois défaut. D'autre part, on ne saurait admettre, comme le voudrait M. de Gr., que les compagnons d'armes de Kheïr ed-dîn aient toujours connu, dans tous ses détails, la vérité sur les événements dont ils avaient été témoins. Leurs témoignages pouvaient aussi, à l'occasion, être contradictoires; enfin, ils devaient, sans en excepter Sinân, ignorer beaucoup de faits relatifs à Barberousse, ce qui explique comment l'auteur eut quelquefois à recourir à des documents écrits.

Somme toute, M. de Gr., qui n'est pas, que nous sachions, orientaliste, a le mérite de redresser (à son insu en ce qui concerne Fluegel) une grave erreur commise par trois orientalistes, dont deux, De Hammer et Fluegel avaient pourtant à leur disposition le seul document qui pût conduire à la vérité [3]. Avec les éléments dont disposait M. de Gr., il était difficile de la soupçonner; mais M. de

---

1. *Ibid.*, p. 226, 227, n° 1003.

2. Nous traduisons, en abrégeant beaucoup, d'après le ms. turc n° 514 de la Bibl. nat. M. Fagnan, du département des mss., qui nous en a signalé l'existence, a eu l'extrême obligeance de nous communiquer une copie de la préface. Le ms. est sans titre et sans nom d'auteur; mais M. Fagnan l'a reconnu pour être le *Ghazawât*, après en avoir comparé le texte avec la traduction française publiée par MM. Sander-Rang et F. Denis. Les premiers mots de la préface sont précédés de quelques lignes ajoutées par le copiste, et qui manquent dans les mss. de Vienne.

3. Hadji Khalfa a dû aussi connaître la préface du *Ghazawât*, puisqu'il donne un abrégé de ce livre dans son *Précis des guerres maritimes*. Cependant, il prétend que Barberousse a compilé ou fait compiler le *Ghazawât* et qu'il l'a adressé à Soliman Ier. Nous laissons à d'autres le soin de rechercher l'origine de cette méprise.

Gr. s'en est approché autant que possible en prouvant que le *Ghazawât* ne saurait avoir pour source unique des communications de Barberousse.

St. G.

---

53. — Schon Bruun. **Græsk Formlære.** Christiania. Gundersen. 1873. In-8°, 74 p.

L'auteur de cette grammaire grecque est au courant des résultats de la philologie comparative, et il les a fait entrer dans son livre en une mesure aussi discrète qu'habile. On ne peut qu'approuver la clarté de la disposition, la sobriété et l'heureux choix des rapprochements. Nous avons remarqué, entre autres bonnes innovations, que M. Bruun prend occasion de certaines particularités de la phonétique norvégienne et suédoise pour mieux faire comprendre ce qui s'est passé en grec. Ainsi la disparition du *ν* initial dans les mots comme ἴδεῖν, οἶκος, οἶνος ressemble à ce qui a lieu pour le suédois *Under* « merveille » = allemand *Wunder*, pour *reit* « écrire » = anglais *write*.

On est surpris de voir que le verbe substantif εἰμί figure seulement dans la seconde partie de la théorie de la conjugaison, parmi les verbes en μι. C'est peut-être pousser trop loin l'ordre scientifique, qui ne peut jamais être absolument suivi dans un livre scolaire : comment les élèves conjugueront-ils λελυμένος εἴην? la connaissance du subjonctif ὦ, du participe ὤν, sont des aide-mémoire qu'il ne faut pas dédaigner. — L'auteur (p. 7) explique λύουσα par les formes λυοντ-ja, λυοντσα. Nous ne voyons pas bien la raison ni la possibilité de ce dernier intermédiaire : λυοντja devient λυονσια, puis l'ι disparaît ou s'assimile. Ce sont là des critiques de peu d'importance. La division en verbes à thème finissant par une voyelle (λύω, φιλέω) et en verbes à thème finissant par une consonne (λέγω, βάλλω) n'est pas conforme aux données d'une linguistique rigoureuse, mais elle se recommande par sa simplicité.

Nous ne pouvons qu'engager M. B. à donner bientôt la syntaxe qu'il promet.

M. B.

---

54. — **Symbolik der griechischen Kirche,** von Dr W. Gass. Berlin, G. Reimer. 1872. In-8°, xvj-445 p. — Prix : 9 fr. 35.

M. Gass s'est proposé dans ce volume de faire connaître le point de vue confessionnel et le caractère propre de l'Église grecque, aussi bien dans ses croyances dogmatiques que dans ses pratiques morales et ecclésiastiques. Après une introduction dans laquelle il présente une esquisse rapide, mais substantielle, de la formation et des développements de cette Église et de ses différentes branches, il traite dans une première partie des diverses confessions de foi, depuis celle qui porte le nom de Gennadius (vers le milieu du xve siècle) jusqu'aux décisions du synode tenu à Constantinople en 1691, et il complète cette intéressante étude par un coup d'œil sur la littérature théologique postérieure en Russie

et en Grèce. Une seconde partie est consacrée à l'exposition et à l'examen 1° des articles de foi et 2° des préceptes moraux, et à cette partie qui forme ce qu'on pourrait appeler le corps même de l'ouvrage, l'auteur ajoute deux chapitres, l'un sur les prescriptions ecclésiastiques et l'autre sur le monachisme dans l'Église grecque. Enfin dans une troisième partie on trouve 1° une appréciation, remarquable à plus d'un titre, de l'esprit religieux de cette Église, et une comparaison de l'orthodoxie grecque d'un côté avec le catholicisme romain et de l'autre avec le protestantisme, et 2° un tableau des différentes sectes qui se sont produites soit parmi les chrétiens grecs de l'Asie, soit dans le sein de l'Église russe.

Cette rapide analyse suffit pour donner une idée de la valeur de ce travail. Les discussions historiques et théologiques des points nombreux de doctrine, de morale et de discipline ecclésiastique que M. Gass a dû examiner successivement en remplissent naturellement la plus grande partie; mais des considérations générales les rattachent entre elles en les résumant, et ces considérations générales offrent d'ordinaire un grand intérêt. On peut citer entre autres celles dans lesquelles l'auteur montre comment sur un fond commun se sont formées les trois branches distinctes de l'Église grecque, celle des Grecs répandus dans l'empire turc, celle des Russes et celle de l'Hellade. M. Gass est certainement dans le vrai en faisant remarquer que le caractère national s'est empreint dans chacune d'elles.

Cet ouvrage peut être un guide excellent pour quiconque veut se faire une idée exacte de la forme particulière que la religion chrétienne a revêtue parmi les Grecs et la plus grande partie des Slaves. Malheureusement, composé dans un pays où les travaux théologiques ne sont pas en général ignorés de la classe éclairée, il sera, je le crains, d'une lecture difficile dans le nôtre où les études de ce genre sont encore dans l'enfance.

M. N.

---

55. — **Geschichte der deutschen Kaiserzeit,** von Wilhelm von Giesebrecht. 4. Band : Staufen und Welfen (erste Abtheilung). Braunschweig, C. A. Schwetschke und Sohn (M. Bruhn). 1873. In-8°, 224 p. — Prix : 6 fr.

Le présent volume a fait faire un pas en avant à l'un des ouvrages les plus considérables de l'historiographie allemande contemporaine, à l'un de ceux qui font le plus honneur à l'école de Ranke dont l'auteur est le disciple. Grâce à ce travail, et à beaucoup d'autres, M. de Giesebrecht, actuellement professeur à Munich, jouit d'ailleurs, et depuis longtemps déjà, d'une réputation solide comme érudit et comme écrivain par toute l'Allemagne, bien que son nom soit resté relativement inconnu parmi nous. Il y a bientôt trente ans que M. G. a commencé ses études sur le moyen-âge germanique; il y a dix-huit ans que le premier volume de l'*Histoire des empereurs d'Allemagne* a vu le jour. Ce volume, après avoir largement retracé le tableau des origines germaniques, puis la fondation,

l'apogée et la chute de l'empire carolingien, entrait dans le récit détaillé des événements au moment où le second roi d'Allemagne, issu de la maison de Saxe, Othon Ier, reçoit à Rome, la couronne impériale d'Occident, des mains de Jean XII, en 962. Il s'arrêtait à la mort d'Othon III, en 1002. Le second volume, publié quelques années plus tard, terminait l'histoire de la maison de Saxe en la personne de Henri II, le Saint, et nous montrait l'apogée de la puissance des empereurs franconiens sous le règne de Conrad II et de Henri III. Ces deux premiers tomes ont atteint, dès 1863, leur troisième édition, événement assez rare dans les annales de la littérature scientifique pour que nous le mentionnions ici; le fait nous dispense d'appuyer sur le succès marquant qu'avait obtenu l'auteur. Le troisième tome, divisé en deux volumes et publié en 1868, arriva à une seconde édition dès l'année suivante. Il nous retrace le spectacle de la querelle des investitures; Henri IV et son grand adversaire Grégoire VII en remplissent presque toutes les pages et le récit émouvant de leurs luttes acharnées est certainement l'un des meilleurs morceaux de prose historique, sortis d'une plume allemande. L'histoire de Henri V, du dernier représentant de la dynastie franconienne, termine ce volume.

Naturellement nous n'avons point à rendre compte de cette partie du volumineux ouvrage de M. de Giesebrecht, publiée depuis si longtemps déjà. Nous devions la mentionner cependant afin de faire connaître au lecteur l'économie générale de son ouvrage[1]. C'est à ce récit déjà considérable (il compte environ trois mille pages), que le savant professeur de Munich vient de donner une suite, après cinq ans de silence. Le quatrième tome devra paraître, comme le troisième, en deux demi-volumes. Nous n'avons donc encore ni la préface, ni la table des matières de l'ouvrage. Ce que nous en possédons déjà, renferme l'histoire de l'empereur Lothaire de Saxe (ou de Supplimbourg), qui forme comme le trait d'union entre les deux grandes dynasties des Franconiens et des Hohenstaufen et dont le règne (1125-1137) marque un moment de pause, d'hésitation, d'indécision dans la grande lutte du sacerdoce et de l'empire et prélude aux rivalités prochaines des Guelfes et des Gibelins, que le partage de la succession de Lothaire va mettre aux prises. C'est le commencement de cette seconde période de la lutte auquel M. G. nous permet d'assister encore à la fin de son premier demi-volume. Il nous décrit cette puissance toujours croissante des Welfs, s'étendant par des conquêtes heureuses vers le Nord, tandis que vers le Sud la Bavière et la Carinthie se trouve entre leurs mains. Henri le Superbe, le chef de la maison, croit toucher au but suprême à la mort de Lothaire, son beau-père, qui l'avait désigné d'avance aux seigneurs allemands comme l'héritier de son choix. Mais les princes et les évêques, effrayés de cette puissance qui

1. *Geschichte der deutschen Kaiserzeit* (3e édition) 1863-1869. Vol. I. xxxvj-884 p. — Vol. II. xiv-690 p. — Vol. III. xxj-1248 p. — Le troisième volume n'en est, à vrai dire, qu'à sa seconde édition; on chercherait vainement dans le commerce une *zweite Ausgabe;* c'est « pour simplifier les citations, etc. » que l'éditeur a donné au troisième volume le même numéro d'ordre qu'à ses deux aînés, lors de sa réimpression en 1868.

menaçait trop la leur, élirent comme roi le représentant de l'ancienne dynastie salienne et le premier des Hohenstaufen, Conrad III, descendant, par les femmes, de Henri IV, monte sur le trône d'Allemagne et engage la lutte contre son vassal récalcitrant, Henri le Superbe. C'est là que s'arrête pour le moment notre ouvrage.

M. G. a plusieurs des qualités qui font le bon historien. C'est un critique sûr et scrupuleux; contrairement à l'allure de plusieurs de ses compatriotes, il est peu porté aux solutions tranchantes et hasardées dans l'interprétation des textes ou le récit des faits. D'autre part son style « ne sent pas la lampe »; il ne surcharge point sa narration par des digressions de détail, ni le bas de ses pages par des notes volumineuses. Les questions douteuses qui lui paraissent mériter une discussion plus approfondie sont traitées dans des *excursus* à la fin des volumes. La narration est limpide, son style est agréable, parfois élevé, sans être ampoulé ni déclamateur.

On peut lui reprocher d'autre part — on le faisait encore récemment dans cette *Revue,* et non sans raison, — de ne pas avoir toujours conservé dans son exposition historique la sereine impartialité qui devrait régner toujours dans les œuvres d'histoire et dont son maître M. de Ranke, nous a donné de si beaux exemples dans ses grands ouvrages d'autrefois. L'auteur, — il l'avoue d'ailleurs lui-même — poursuivait un but politique en retraçant ce vaste tableau de la grandeur passée de l'Empire germanique. Il voulait réveiller dans les cœurs de la jeune Allemagne le désir et le besoin de l'unité germanique; il le dit dans ses introductions, dès 1849 et 1850, alors que des projets et des aspirations analogues venaient d'échouer honteusement de l'autre côté du Rhin. Il le répétait avec plus d'insistance quelques années plus tard; la dernière de ses préfaces, écrite en 1868, reflète la joie profonde de l'écrivain sur les résultats de Sadowa et le pousse à prophétiser — trop véridiquement hélas! — que ses yeux verraient encore la réalisation de l'unité de l'Allemagne dans un vaste Empire germanique. Ces sentiments patriotiques, qu'il est assez difficile de blâmer en eux-mêmes, quand on se pique d'être juste, même envers ceux qui ne le sont pas, ont souvent donné un coloris fâcheux à certains de ses tableaux. Ainsi, — pour ne citer qu'un seul exemple, — avec quelle insistance, répondant fort peu aux données de l'histoire exacte, M. G. ne retrace-t-il pas la conquête du royaume de Bourgogne par Conrad II, en 1034; et surtout les suites de la conquête de ce beau royaume et de ses cités opulentes, Arles, Lyon, Vienne et Marseille, « qui restèrent pendant des siècles le patrimoine inaliénable du Saint-» Empire-Romain de nation germanique[1] ? »

Ce n'est pas à dire que nous défendions à l'historien de se sentir patriote, à condition qu'il n'altérera jamais l'histoire. Bien au contraire nous voudrions voir imiter chez nous l'exemple que nous a donné l'Allemagne avec une patience et un ensemble merveilleux. C'est grâce à la collaboration de tant de savants au

1. *Gesch. der Kaiserzeit,* II, p. 278.

réveil de l'esprit national, complètement effacé vers le commencement de ce siècle, que l'idée de l'unité germanique s'est implantée peu à peu dans toutes les têtes et que l'Allemagne est devenue ce que nous la voyons aujourd'hui. Puissions-nous, sans jamais rien sacrifier des droits de la science trouver dans les écrits de nos savants, nos littérateurs et nos poètes, l'impulsion nécessaire pour la régénération sérieuse de notre esprit national, comme l'Allemagne y a trouvé la force et l'excitation nécessaires à ses derniers succès!

Quand la seconde partie de ce nouveau volume de M. de Giesebrecht aura paru, nous nous proposons de revenir sur le quatrième volume tout entier, afin d'aborder la discussion de quelques points de détail que nous réservons jusque-là. Mais comme cette publication peut tarder encore, nous n'avons pas voulu attendre davantage pour dire au moins quelques mots d'un ouvrage d'une importance majeure dont la *Revue* avait à rendre compte depuis trop longtemps déjà.

---

56. — **Les Contes et Facéties d'Arlotto de Florence,** avec introduction et notes, par P. Ristelhuber. Paris, Lemerre, 1873. In-16, xx-144 p. — Prix : 5 fr.

Les facéties du *Piovano* Arlotto, souvent imprimées en Italie, sont généralement assez plates. Quelques-unes toutefois, vraiment bonnes, sont devenues populaires (par exemple celle qui porte ici le n° LVI, *Le vent emporte les commissions données au curé sans argent*), et le recueil entier a eu en Italie un succès attesté par de nombreuses éditions. On en publia en 1650, sous le titre de *Le Patron de l'honneste raillerie*, une traduction tronquée, inexacte et mal écrite. M. Ristelhuber a revu cette ancienne version sur l'original, et l'a complétée; il nous avertit qu'il a eu sous les yeux, « une traduction allemande manuscrite » acquise de chez Scheible, de Stuttgart, pour la somme de 25 francs. » Nous ne voyons pas bien quelle utilité il a pu en tirer. — Ces historiettes perdent le peu de sel qu'elles pouvaient avoir en passant d'une langue dans une autre; aussi n'avons-nous pas jugé très-utile de conférer la traduction avec le texte. Dans la partie qui est de lui, M. R. a cherché à donner à son style une couleur ancienne et italienne en même temps : il y a d'ordinaire assez bien réussi; mais il va trop loin en employant des mots comme *rober, contadin,* etc., qui ne sont pas français. — Les rapprochements des histoires d'Arlotto avec les variantes qui se trouvent ailleurs sont, dans cette édition, tantôt complètement omis, tantôt donnés avec une profusion soudaine, qui dénote des emprunts faits à une source intermittente. — L'*Introduction* contient, outre le peu qu'on sait du facétieux curé, une courte appréciation et quelques renseignements sur d'autres personnages qu'on peut considérer comme ses ancêtres et ses descendants. — Le livre du *Piovano* n'étant pas sans importance pour les études de littérature comparée, ce petit volume élégamment imprimé sera le bien-venu dans plus d'une bibliothèque.

Ξ.

57. — A. DE GUBERNATIS. **Ricordi Biografici.** Florence. 1873. 540-xxiij p. — Prix : 5 fr.

M. de Gubernatis n'est pas seulement un orientaliste estimé[1], c'est encore un homme politique actif et remuant, un professeur, un journaliste fécond et le directeur d'une Revue importante, la *Rivista Europea*[2]. Les *Ricordi Biografici* sont l'œuvre du journaliste et, comme disent les Anglais, du *reviewer*. Ils contiennent une série d'études biographiques et littéraires sur les écrivains italiens contemporains. Quelques-unes de ces études ont un réel intérêt; p. ex. celles sur Manzoni, Cantis, Guerrazzi, Amari, Mamiani, etc.; mais beaucoup d'autres ont trait à des littérateurs peu connus, même en Italie, et qui n'auront jamais de place dans l'histoire littéraire de l'Europe. M. de G. nous paraît n'avoir pas senti quelle différence existe entre un livre et un journal. Ce qui est bon à dire en passant sur une feuille volante ou dans une Revue mensuelle, ne mérite pas toujours d'être conservé dans un volume. — Je le reconnais d'ailleurs: en ces matières, un étranger est mauvais juge. L'Italie tient un rang distingué dans la science et l'érudition; les travaux d'histoire et de philologie de MM. Villari, Comparetti, d'Ancona, ceux de M. de G. sont lus et appréciés dans toute l'Europe; mais les vers de dall' Ongaro ou les critiques littéraires de De Sanctis n'ont pour nous qu'un intérêt secondaire. Néanmoins la lecture des *Ricordi* de M. de G., malgré leur style souvent précieux et déclamatoire, ne laisse pas que d'être agréable, et peut donner une idée du mouvement littéraire dans l'Italie contemporaine.

---

58. — **L'année géographique;** Revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques par M. VIVIEN DE SAINT-MARTIN. Douzième année (1873). In-12, xij-497 p. Paris, Hachette, 1874. — Prix : 3 fr. 50.

Les annuaires géographiques de M. V. de S.-M. sont une excellente publication qu'on ne saurait trop recommander aux personnes qui lisent. Résumer dans un volume plein de faits et de renseignements, mais en même temps accessible à tout lecteur, les progrès si considérables et si divers de la science géographique, tel est le but de cette intelligente et utile compilation. Entreprises, explorations, voyages, publications relatives à la géographie dans toutes ses branches sont mentionnées, classées et analysées. La sage ordonnance et la distribution critique des matières font en même temps de ce livre un répertoire commode à consulter, et une source permanente de renseignements sur tous les pays du monde.

L'Afrique et l'Asie occupent forcément, cette année, la plus grande partie de l'annuaire, la première par les nombreuses explorations qui l'ont pénétrée de

---

1. Voy. *Rev. crit.* 1873, nº 14, art. 72.
2. Voy. *Rev. crit.* 1873, nº 34, art. 161.

divers côtés, la seconde par les questions politiques et scientifiques que le progrès des Européens y fait naître : Les Russes ont pris Khiva; les Français exploitent la Cochinchine et explorent le Tonkin, la Mongolie s'ouvre aux voyageurs russes, le Japon s'européanise, etc. Le récit des expéditions arctiques de 1873 est accompagné d'une carte de la région arctique, nette et bien dessinée, qui donne une bonne idée de l'atlas classique où elle figurera.

Il serait à désirer que dans la Bibliographie, M. V. de S.-M. donnât toujours le nom de l'éditeur. C'est un renseignement qui a son utilité.

On est souvent tenté de voir une influence de la race dans des faits que des causes d'ordre historique ou psychologique suffisent à expliquer, et M. V. de S.-M. nous semble être tombé une fois dans ce défaut. A propos de ce fait que le président Juarez était un indien pur sang, il nous dit (p. 308) : « Ce fait » ethnologique peut entrer pour une grande part dans le drame atroce de 1867. » Outre que l'épithète « atroce » est une exagération oratoire, M. V. de S.-M. pouvait se rappeler que les Hispano-Américains de race pure, de *sangre azul* comme ils disent, n'ont pas plus de scrupule à faire fusiller leurs compétiteurs aux présidences de république ou leurs prédécesseurs dans cette charge, et que nous-mêmes appartenons à un peuple qui a vu décapiter Louis XVI et fusiller le duc d'Enghien dans les fossés de Vincennes. Ira-t-on chercher l'explication de ces drames dans un « fait ethnologique » ?

H. G.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 1er avril 1874.

M. Leblant termine la lecture de son mémoire intitulé *Les martyrs de l'extrême Orient et les persécutions antiques.* Les mêmes supplices infligés aux martyrs ont suscité, à tant de siècles de distance, les mêmes actes de foi et de dévouement.

M. Duruy poursuit sa lecture sur le règne d'Hadrien. Il montre Hadrien continuant son voyage en Orient : les vestiges de 42 postes ou châteaux-forts, que l'on retrouve aujourd'hui sur la route de Damas à Palmyre, sont très-probablement des indices de son passage. Une grande part doit lui être également attribuée dans les magnifiques constructions qui s'élevèrent dans cette ville. C'est encore lui qui fit construire la grande route de Damas à Petra.

Après avoir visité la capitale des Nabathéens, il entra en Égypte par Péluse. L'aspect du pays ne plut pas à l'empereur, et les habitants ne lui furent pas moins désagréables. Il visita la bibliothèque, parcourut le musée et s'entretint avec les savants; mais les réponses qu'ils firent à ses questions ne le satisfirent probablement pas, car plus tard il ferma leur école, tandis qu'il laissait subsister celle d'Athènes. Il se plut encore moins à Memphis, où il fut choqué de

la disproportion entre les maisons particulières toutes bâties de boue, et les immenses monuments publics, élévés par les Pharaons.

Ces voyages d'Hadrien et les grands travaux qu'il a entrepris témoignent de trois choses : du bon état des finances, de la richesse des cités et de la tranquillité de l'empire sous son règne. Il maintint toujours dans l'armée une bonne discipline, et encouragea partout l'activité et le travail. Sa politique extérieure consista dans la paix armée et sa politique intérieure dans le développement des travaux publics. C'est surtout à lui que pourrait s'appliquer le mot d'Eutrope : *Orbem terrarum ædificans.*

M. Bréal continue sa lecture sur les tables Eugubines. Après avoir reconnu par l'exemple de *suboco* la vraie forme de la première personne au présent de l'indicatif, il cherche s'il n'y a pas d'autres premières personnes qui aient échappé jusqu'à ce jour à la sagacité des interprètes : il faut pour cela se transporter au commencement de la table VI, où deux personnages conversent ensemble et où l'emploi de la première personne n'a rien que de naturel. Il s'agit de prendre les auspices; l'un des interlocuteurs est l'augure, l'autre le magistrat qui veut connaître l'avenir. Entre ces deux acteurs du sacrifice, il s'établit un véritable contrat. — Je stipule (*stiplo*), dit l'augure, que tu observeras tels et tels oiseaux. — Je les observe (*ef aserio*), répond le magistrat. Cette réponse du magistrat constitue ce que les Latins appelaient *sponsio* et ce qui dans le dialecte ombrien se nomme *anstiplatio,* le préfixe *an* ayant la valeur du grec ἀνά ou ἀντί. Jusqu'à ce jour, le caractère de cet acte avait été méconnu; on faisait de *stiplo* et *aserio* des infinitifs; on regardait *stiplo* et *anstiplo* comme synonymes; on transportait au magistrat le rôle qui appartient à l'augure, et intervertissant l'ordre du dialogue, on croyait que le contrat se liait avec la divinité. M. Bréal fait remarquer la concordance frappante avec le rituel latin.

Ce n'est pas aux dieux, c'est aux augures que s'adressent ceux qui veulent connaître l'avenir : on fait contrat avec eux. Ainsi s'explique la conduite singulière de Papirius Cursor rapportée par Tite-Live, livre X, chap. 40.

M. Renan communique à l'académie de la part de M. Louis Camarade des fragments de manuscrits syriaques complétant les homélies de St Cyrille d'Alexandrie.

Sont également déposés sur le bureau de l'académie :

Une nouvelle traduction française de la Bible d'après le texte hébreu par le docteur Louis Second, professeur de théologie à Genève.

Un fascicule de M. Lenormant contenant des choix de textes cunéiformes, copie des inscriptions de Suze, avec une liste des rois de Suze, 8e et 7e siècle.

Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais. Tom. 12.

P. PIERSON.

Additions et corrections. — Dans le n° du 7 mars p. 147 l. 12 je restitue comme type du nombre 4 en « *européen* » la forme *kwetuor*, avec un *o* dans la troisième

syllabe, et je m'appuie sur le gaulois *petor-*. M. d'Arbois de Jubainville me fait remarquer qu'il y a un *a* dans le breton Πετουαρια (nom d'une ville des Parisii de la Grande Bretagne dans Ptolémée) qui semble signifier quatrième. Je m'aperçois d'autre part que le lit. *keturi* est formé sans doute du thème contracte *kwatur* et non du thème complet *kwatuar*, de sorte qu'il ne prouve rien sur la transformation européenne du second *a* de celui-ci. J'aurais donc dû être moins affirmatif sur ce point : la question reste passablement embrouillée, parce qu'il y a trois thèmes parallèles *kwatuār kwatuar kwatur* (cf. κύων κύον κύνα). — Ligne 18 lire *werteti* et non *verteti*. — P. 149 l. 16-17 rayer ce qui concerne *kₜāru*. L'armor. *kaer* a perdu un *d* conservé dans le vieux cambr. *cadr* (Zeuss² p. 144 et 827). — « Au sujet de κάτα = gaul. *cata-*, m'écrit M. d'Arbois, il y a à citer d'autres mots celtiques, l'irl. *cat* (universus) dans *in-chat-lach inna fer* (universitas virorum) (Zeuss p. 855), et le corn. *cete-p* (omnis, singulus), en arm. *guite-b guitib* «chacun, tous», dont le second terme est identique au lat. *que* (Zeuss p. 405)». — M. d'Arbois me signale encore l'emploi de *cat-* (combat) = cambr. *câd* = irl. *cath* en vieil arm. et v. cambr.; sur toutes ces formes v. Zeuss p. 4, 67, 71, 148, 176, 205, 853, 889.

L. H.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Andree, Geographie des Welthandels. 2 Bde (Stuttgart, Maier). — Baumstark, Urdeutsche Alterthümer (Berlin, Weber). — Begemann, das schwache Præteritum der germanischen Sprachen (Berlin, Weidmann). — Bellew, From the Indus to the Tigris (London, Trübner). — Bischoff, Biographie des Troubadours Bernhard von Ventadorn (Berlin, Dümmler's Verl.). — Bordier, Philippe de Remi sire de Beaumanoir (Paris, Techener). — Castelli, Il Messia secondo gli Ebrei (Firenze, successori Le Monnier). — T. E. Colebrooke, Life and Essays of H. T. Colebrooke, vol. II and III (London, Trübner). — Dareste, Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours, tomes V, VI, VII et VIII (Paris, Plon). — Desjardins, Desiderata du *Corpus inscr. lat.* de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le musée épigraphique de Pest (Paris, Franck). — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, p. p. Daremberg et Saglio, 2e fasc. (Paris, Hachette). — Dove, die Doppelchronik von Reggio und die Quelle Salimbene's (Leipzig, Hirzel). — Dræger, Historische Syntax der latein. Sprache. 2. Th. 2. Hælfte (Leipsig, Teubner). — Fœrster, der Raub und der Rückkehr der Persephone in ihrer Bedeut. für die Mythologie, Literatur- und Kunst-Geschichte (Stuttgart, Heitz). — Friedlænder, Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins, trad. libre p. Vogel, t. III (Paris, Reinwald). — Le Georgiche di Virgilio trad. in ottava rima da Fr. Combi (Venezia, Antonelli). — Rambaud, l'Allemagne sous Napoléon Ier (Paris, Didier). — Roberts, Discussions on the Gospels (London, Macmillan). — Rosenberg, die Erinyen (Berlin, Borntræger). — Sigg, der Verfasser neun angeblich von Demosthenes für Apollodor geschr. Reden (Leipzig, Teubner). — Studi letterari di Giosuè Carducci (Livorno, Vigo). — Sugenheim, Gesch. d. Aufhebung der Leibeigenschaft und Hœrigkeit in Europa (Leipzig, Voss).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Cox (E. W.). What am I! a Popular Introduction to Mental Philosophy and Psychology. Vol. 2. the Mechanism in Action. Petit in-8°, 462 p. London (Longmans). 13 fr. 15

Delisle (L.). Anciennes traductions françaises de la Consolation de Boèce, conservées à la Bibliothèque nationale. In-8°, 32 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Gautier (T.). Histoire du romantisme, suivie de notices romantiques et d'une étude sur la poésie française 1830-1868, avec un index alphabétique. In-18 jésus, vj-414 p. Paris (Charpentier). 3 fr. 50

Goncourt (E. et J. de). L'art du XVIII° s. 2e éd. revue et augmentée. 2 vol. in-8°, 1092 p. Paris (Rapilly). 20 fr.

Guiffrey (J.). Notes et documents inédits sur les expositions du XVIII° siècle, recueillis et mis en ordre. In-12, lvj-142 p. Paris (Bauer). 10 fr.

Hæckel (E.). Histoire de la création des êtres organisés d'après les lois naturelles. Conférences scientifiques sur la doctrine de l'évolution en général et celle de Darwin, Gœthe et Lamarck en particulier. Traduites de l'allemand par le Dr C. Letourneau, et précédées d'une introduction biographique par C. Martins. Accompagné de 15 pl., 19 gr. sur b., 18 tabl. généal. et 1 carte chromol. In-8°, xxxij-680 p. Paris (Reinwald).

Hamilton. Contes, publiés avec une notice de M. de Lescure. IV Zeneyde, suivie de l'enchanteur Faustus. In-16, 124 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 3 fr.

Herbert Spencer. Principes de psychologie, traduits par T. Ribot et A. Espinas. T. 1er. In-8°, xv-741 p. Paris (Ladrange).

Hettier (C.). De l'enquête franque et des origines du jury. In-8°, 27 p. Caen (Le Blanc-Hardel).

Lagrèze-Fossat (A.). Le Sarcophage de Massanès. In-8°, 8 p. Montauban (imp. Forestié Neveu).

Menagios (D. de). Répertoire des traités, conventions et autres actes principaux de la Russie avec les puissances étrangères depuis 1474 jusqu'à nos jours. In-8°, 72 p. Paris (Amyot).

Ordonnances (Les) faictes et publiées à son de trompe par les carrefours de ceste ville pour éviter le dangier de peste, 1531, précédées d'une étude sur les épidémies parisiennes; par le Dr A. Chereau. Pet. in-8° tellière, 148 p. Paris (Willem). 5 fr.

Prost (A.). Le Patriciat dans la cité de Metz. In-8°, 279 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Ravaisson (F.). Archives de la Bastille, documents inédits. Règne de Louis XV (1717). Voltaire. In-8°, 16 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel).

Rigordi. Peregrinationes apostolicæ R. P. F. Rigordi. Qui 12. Novembris anni M.DC.XLIII Massilia Soluens, per mare Mediterraneum, per Syriam, Arabiam desertam, Mesopotamiam, Chaldæam, Persidem, Sinum Persicum et mare Judicum Goam pervenit 18. martij anni 1646. Inde egressus 14. septembris ejusdem anni, per littus Mogolense, per mare Caspium, Tartariam asiaticam, Moscouiam, Poloniam, Hungariam, Austriam et Italiam, rediit Massiliam in patriam 4. iunij anni 1649. In-8°, 70 p. Paris (imp. Goupy).

Saphianos. Grammaire du grec vulgaire et traduction en grec vulgaire du traité de Plutarque sur l'éducation des enfants, publiés par E. Legrand. 2e éd. In-8°, 123 p. Paris (Maisonneuve et Ce). 7 f. 50

Troubetzkoi (A.). Rouble de Constantin, césarewitch, grand-duc de Russie. In-8°, 103 p. et pl. Marseille (imp. Camoin).

Ujfalvy (C.-E. de). Aperçu général sur les migrations des peuples et influence capitale exercée sur ces migrations par la race de la Haute-Asie. In-8°, 28 p. Paris (Maisonneuve et Ce). 1 fr.

LAMARTINE : *Le manuscrit de ma mère*, avec commentaires, prologue et épilogue. 1 vol.

LAUGEL : *L'Angleterre politique et sociale*. 1 vol.

MARTHA, membre de l'Institut : *Le poème de Lucrèce* (Morale. — Religion. — Science). 2e édition. Ouvrage couronné par l'Académie française. 1 vol.

SAINT-SIMON (duc de) : *Mémoires*, publiés par MM. Chéruel et Ad. Regnier fils, et collationnés de nouveau pour cette édition sur le manuscrit autographe, avec une notice de M. Sainte-Beuve. Tomes I à XI.

Cette édition formera environ 20 volumes.

SIMON (Jules) : *L'École*; 8e édition, mise au courant des dernières statistiques et de l'état actuel de la législation. 1 vol.

VARIGNY (de) : *Quatorze ans aux îles Sandwich*. 1 vol.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN : *L'année géographique*, revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques. Douzième année (1873). 1 vol.

WALLON, membre de l'Institut : *La Terreur*. Études critiques sur l'histoire de la Révolution française. 2 vol.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. ÉD. CHARTON.

Format in-12, à 2 fr. 25 le volume.

La reliure en percaline bleue, tranches rouges, se paye en sus 1 fr. 25 c.

NOUVEAUTÉS.

COLLIGNON : *Les machines*. 1 vol. illustré de 80 vignettes.

DEHARME : *Les merveilles de la locomotion*. 1 vol. illustré de 77 vignettes.

MOYNET : *L'envers du théâtre :* Machines et décors. 1 vol. illustré de 80 vignettes.

TISSANDIER (G.) : *La photographie*. 1 volume illustré de 80 vignettes.

La BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES *comprend* 58 *volumes*.

BIBLIOTHÈQUE ROSE ILLUSTRÉE.

Format in-12, à 2 fr. 25 le volume.

La reliure en percaline rouge se paye en sus : tranches jaspées, 1 fr.; tranches dorées, 1 fr. 25.

NOUVEAUTÉS.

FLEURIOT (Mlle Zénaïde) : *Le petit chef de famille*. 1 vol. illustré de 45 vignettes.

GOURAUD (Mlle Julie) : *Les quatre pièces d'or*. 1 vol. illustré de 51 vignettes.

JOHNSON : *Dans l'extrême Far West*. Aventures d'un émigrant dans la Colombie anglaise, traduites de l'anglais. 1 volume illustré de 20 vignettes.

STOLZ (Mme de) : *Par dessus la haie*. 1 volume illustré de 56 vignettes.

La BIBLIOTHÈQUE ROSE *comprend* 140 *volumes*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 16 Huitième année 18 Avril 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

Librairie HACHETTE et Ce, à Paris, 79, boulevard Saint-Germain.

PUBLICATIONS RÉCENTES.

BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES
PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. ÉD. CHARTON.

Format in-12, à 2 fr. 25 le volume.

La reliure en percaline bleue, tranches rouges, se paye en sus 1 fr. 25 c.

NOUVEAUTÉS.

COLLIGNON : *Les machines.* 1 vol. illustré de 80 vignettes.
DEHARME : *Les merveilles de la locomotion.* 1 vol. illustré de 77 vignettes.
MOYNET : *L'envers du théâtre :* Machines et décors. 1 vol. illustré de 80 vignettes.
TISSANDIER (G.) : *La photographie.* 1 volume illustré de 80 vignettes.

La BIBLIOTHÈQUE DES MERVEILLES *comprend* 58 *volumes.*

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2422. STUBBS, The Constitutional History of England in its Origin and Development. Vol. I. Clarendon Press (l'idée dominante de l'ouvrage est que l'Angleterre doit sa constitution à l'élément germain). — Reminiscences of a Canoness : Anecdotes and Sketches of Court Life in France during the Reigns of Louis the Fourteenth and Louis the Fifteenth. Selected by the Vicomtesse de KERKADEC. 2 vols. Hall and Co. (sans intérêt). — Miss BUSK, The Folk-Lore of Rome. Longmans and Co. — VILLEMAIN, Life of Gregory the Seventh. Transl. by BROCKLEY. 2 vols. Bentley and Son (long art. anal.; bonne traduction). Etruscan Researches (W. WRIGHT : signale l'énorme erreur dans laquelle est tombé M. Taylor, auteur de cet ouvrage, en prenant quantité de mots arabes et persans pour des mots touraniens; M. R. BURTON relève d'autres grossières erreurs). — Shakespeare's « Edward the Third ». — Lord Ellenborough (réponse de M. COLCHESTER à un article de l'*Athenæum*).— Mr. Albert Way (not. nécrol. de cet archéologue). — Notes from Berlin (F. SPIELHAGEN). — *Literary Gossip.* — The Exodus of the Israelites (Ch. BEKE). — *Societies* (séances des sociétés royale, de géographie et de numismatique).

Jenaer Literaturzeitung, 1874, n° 4. PFLEIDERER, Der Paulinismus. Leipzig, Fues, 1873. In-8°, viij-518 p. (excellent ouvrage, dont la première partie est consacrée à l'exposition du système philosophique et religieux de S. Paul et la seconde à l'histoire du Paulinisme dans les premiers temps du christianisme). — VON SICHERER, Staat und Kirche in Bayern vom Regierungs-Antritt des Kurfürsten Maximilian Joseph IV. bis zur Erklærung von Tegernsee 1799-1821. München, Kaiser. In-8°, 339-136 p. (important ouvrage; cf. l'analyse du *Centralblatt,* n° 14). — HEYDER, Die Lehre von den Ideen. Abth. I : zur Geschichte der Ideenlehre. Frankfurt a. M., Heyder u. Zimmer. In-8°, x-400 p. (exposé des différents systèmes, depuis Platon jusqu'à nos jours : pour servir d'introduction historique à l'ouvrage). — HŒLDER, Darstellung der Kantischen Erkenntnisstheorie. Tübingen, Laupp. In-8°, 114 p. (l'auteur veut démontrer que la théorie de la connaissance de Kant repose sur cette idée que nos conceptions dérivent des catégories). — WURM, Geschichte der indischen Religion. Basel, Bahnmaier. In-8°, 303 p. (bon ouvrage de vulgarisation). — LEHRS, Die Pindarscholien. Leipzig, Hirzel, 1873. In-8°, viij-199 p. (l'article appelle cet ouvrage « un volume de feuilles de papier »). — FIORELLI, Gli Scavi di Pompei dal 1861 al 1872. In-4°, xiij-172-20 p. 20 pl. (rapport officiel). — *Bibliographie.*

La Rivista Europea. Publ. dal Prof. Angelo DE GUBERNATIS. Anno V.— Vol. II. — fasc. II (le fasc. I ne nous est pas parvenu). — Il Conte et la Contessa di Gasparin (A. DE GUBERNATIS). — Angelo Brofferio (F. BOSIO). — Il teatro inglese prima di Shakespeare (C. PASQUALIGO). — Lettera inedita di Carlo Marenco a Giorgio Briano. — Un poeta Suicida (C. R. BARBIERA). — Pietro Fanfani e Tommaso Vallauri (A. DE GUBERNATIS). — Gli emigrati italiani prosatori in lingue staniere (*cont.* G. ARNAUD). — Carlo Botta e e sue opere storiche (*cont.* P. PAVESIO).— Di un codice del diritto amministrativo degli Italiani (*cont.* G. A. MUSSO). — *Rassegna scientifica, letteraria ed artistica.*

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 18 Avril — 1874

Sommaire : 59. Bellew, De l'Indus au Tigre. — 60. Chroniques bâloises, p. p. Vischer et Stern, t. I. — 61. Brucker, les Archives de la ville de Strasbourg. — 62. Jules Simon, La réforme de l'enseignement secondaire. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

59. — **From the Indus to the Tigris** a narrative of a journey through the countries of Balochistan, Afghanistan, Khorassan and Iran, in 1872, together with a Synoptical grammar and Vocabulary of the Brahoe language, and a record of the meteorological observations and altitudes on the march from the Indus to the Tigris, by H. W. Bellew, C. S. I., Surgeon Bengal Staff Corps. London, Trübner, 1874. In-8°, vij-496 p. — Prix : 17 fr. 50.

Ce livre, malgré les deux appendices qui le terminent, n'a pas de prétention scientifique : l'auteur nous avertit lui-même qu'il n'a voulu faire qu'un récit populaire (*a popular account*) de ce qu'il a pu voir pendant un voyage à travers des pays en partie inconnus jusqu'ici aux Européens. Ayant été simplement adjoint (en sa qualité de médecin?) à la mission du général Pollock dans le Sistan, il n'avait pas à nous en exposer le but et les résultats politiques, et il observe sur ce sujet une discrétion absolue, fort naturelle sans doute, mais que nous ne pouvons nous empêcher de regretter. Son journal en est trop souvent réduit à la relation d'aventures banales et d'observations faites à la hâte, et la lecture en est en grande partie monotone. Il eût, croyons-nous, beaucoup gagné à être condensé et résumé. Ce qu'il renferme de nouveau, ou simplement de curieux, ne rémunère pas suffisamment une lecture de près de cinq cents pages. On pourrait en tirer un article fort intéressant pour une Revue littéraire en relevant les renseignements sur la faune, la flore, la température, sur le caractère, les mœurs et les costumes des habitants; les détails navrants sur l'état de dépopulation où des siècles d'anarchie, les incursions des nomades, la récente et terrible famine de Perse ont réduit des contrées jadis florissantes; et enfin les aperçus sur l'histoire contemporaine des provinces frontières entre l'Afghanistan et la Perse, histoire qui ne nous parvient par les journaux que d'une manière toujours incomplète et souvent contradictoire. Quant à l'histoire ancienne, nous sommes mieux placés en Europe pour la connaître que ne l'était M. Bellew sur les lieux, et nous n'avons garde de le croire quand il nous dit par exemple (p. 259) que la dynastie Sassanide succéda, dans le gouvernement du Sistan, aux satrapes grecs; ou bien (p. 379) que les Kurdes arrivèrent originairement en Perse avec l'invasion de Gengiz Khan; et personne, parmi ceux que cela peut intéresser, n'ignore que le langage de ces mêmes Kurdes est non pas turc (comme le dit M. B. p. 421) mais iranien.

La grammaire synoptique et le vocabulaire de la langue Brahuï (appendice A, p. 473-493) ne nous offre presque rien qui ne se trouve déjà dans la *Grammar*

of the Brahuiky language publiée en 1838 par Leech[1] (et non par Eastwick comme le dit par erreur M. B.). En revanche ce dernier travail renfermait des phrases, des dialogues et d'autres spécimens qui manquent dans celui de M. B.

Nous avons enfin à signaler deux circonstances qui contribuent encore à diminuer l'intérêt scientifique de ce volume; d'abord, c'est l'absence d'une carte. Il nous semble qu'il n'eût pas été bien difficile pour M. Bellew, qui avait relevé dans son journal les distances, les directions, les hauteurs, les défilés, les cours d'eau, etc., de tracer son itinéraire sur une carte déjà existante, en en complétant les lacunes et en corrigeant les erreurs. C'eût été un véritable service rendu à la géographie, et cela n'eût pas peu contribué à soutenir l'intérêt des lecteurs. En second lieu nous devons regretter la manière dont l'impression a défiguré un grand nombre de noms propres et de mots orientaux. La responsabilité de ces fautes ne revient pas à M. B., qui était à Peshawer pendant que son livre s'imprimait à Londres; mais leur fréquence dans les mots les plus usuels nous enlève toute confiance dans l'exactitude avec laquelle sont reproduits les noms moins connus. Ainsi le titre musulman si fréquent *Sayyid* est partout (sauf en deux endroits p. 359 et 464) écrit *Saggid;* on lit p. 27 *Makha* deux fois a. l. d. *Makka* (la Mecque); p. 30 *Mulea* a. l. d. *Mulla;* p. 109 *Sea Calâ* (Red Fort) a. l. d. *Sra* C. (le même nom est imprimé p. 114 *Sracula*); p. 143 *târîbh* a. l. d. *târîkh;* p. 176 et p. 207 *Khusran* a. l. d. *Khusrau;* p. 182 *Nanshirvâni* a. l. d. *Naush.;* p. 194 *Calâ nan* (Newcastle) a. l. d. *C. nau;* p. 207 *foot* a. l. d. *fort;* p. 234 *bâb* a. l. d. *bâd;* p. 239 *biat* (vingt) a. l. d. *bist;* ib. *nan roz* a. l. d. *nau r.;* p. 304 *Kirwan* a. l. d. *Kirman;* p. 347 *peshkhidwat* a. l. d. *peshkhidmat;* p. 395 *tamân* a. l. d. *tamâm;* p. 464 deux fois *aut* a. l. d. *ant* (toi), etc.

En résumé nous souhaitons à cet ouvrage, qui est loin d'être dénué d'intérêt, assez de succès pour que l'auteur en publie bientôt une seconde édition, revue, corrigée, considérablement diminuée, et accompagnée d'une carte.

G. Garrez.

---

60. — **Basler Chroniken**, herausgegeben von der historischen Gesellschaft in Basel. Band I, herausgegeben durch Wilhelm Vischer und Alfred Stern. Leipzig, S. Hirzel, 1873. In-8°, xxvj-591 p. — Prix : 14 fr. 75.

Nous n'avons plus à faire connaître à nos lecteurs ni la Société historique sous les auspices de laquelle doit paraître la série des chroniques que nous annonçons ici, ni les éditeurs du volume qui l'inaugure aujourd'hui. On sait, par des comptes-rendus antérieurs, que la *Société historique de Bâle* est l'une des plus actives de la Suisse et nous avons eu l'occasion de nommer plus d'une fois déjà M. W. Vischer, le savant professeur de Bâle, comme aussi M. Alfred Stern, depuis peu professeur à l'Université de Berne.

Leur nouvelle publication est digne de figurer à côté des travaux analogues de l'Allemagne, de la série surtout des *Chroniques des villes allemandes*, publiées sous les auspices de l'Académie de Munich. Le texte des chroniques, tant latines

---

1. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, VII, 538-556.

qu'allemandes, est édité avec le plus grand soin, accompagné de notes critiques et de tous les commentaires désirables. Il nous présente un tableau fort intéressant de l'histoire bâloise au déclin du xve et dans la première moitié du xvie siècle.

En tête du volume se trouve la chronique généralement attribuée à Fridolin Ryff, rédigée en allemand, et retraçant l'histoire suisse, mais plus spécialement celle de Bâle, de 1480 à 1541. Une continuation, rédigée par un autre membre de la même famille mène le récit jusqu'à l'année 1585. C'est surtout comme description naïve de la Réforme, faite par un bourgeois, assez illettré sans doute, mais homme de beaucoup de sens et de patriotisme, que cette chronique présente de l'intérêt. Les rapports de la ville et des *Eidgenossen* avec les états de l'Alsace, la France, etc., y sont touchés maintes fois et tout le mouvement religieux et social de l'époque s'y développe à nos yeux de la façon la plus détaillée, dans un cadre restreint. A côté de ce récit d'un protestant convaincu, les chroniques qui suivent forment un contraste des plus frappants. Nées dans la Chartreuse de Bâle, de la plume de deux moines, elles sont naturellement animées de sentiments tout différents de ceux de Ryff et de sa famille. Le premier des deux auteurs (ils écrivent tous deux en latin), neuvième prieur de l'ordre des Chartreux à Bâle, Henri Arnoldi, de Hildesheim, a décrit l'histoire de la fondation de son monastère et son développement de 1401 à 1480. Le second, frère Georges Zimmermann (*Carpentarius*), de Brugg, en Argovie, continua le récit de 1480 à 1526. Il ajouta plus tard à ce premier travail une nouvelle « Narration des choses qui se sont passées à Bâle et dans les environs, au temps » de la Réforme », c'est-à-dire de 1518 à 1528, date probable de sa mort. Ecrite avec la conviction entière d'un fidèle croyant, mais moins intolérant qu'on pouvait ne l'attendre d'un moine en pareille occurrence, sa description du mouvement religieux bâlois nous présente un excellent moyen de contrôle vis-à-vis du récit de Ryff et d'autres du même genre, et l'on ne peut que se féliciter de voir le manuscrit de Zimmermann, souvent déjà cité et mis à contribution, devenir la propriété de tous dans l'excellente édition de la Société de Bâle. La dernière des pièces contenues dans ce premier volume est composée de notes rédigées par un chartreux anonyme sur l'époque de 1522 à 1532, notes qui continuent pour quelques années encore les récits précédents et nous dépeignent, en traits souvent caractéristiques, le triomphe définitif des idées nouvelles sur l'Eglise catholique dans les murs de l'antique cité suisse, et la lente extinction de l'ordre des Chartreux lui-même. De nombreux appendices sur l'histoire, la topographie bâloise, des notes sur la famille Ryff, les Chartreux, etc., des plans ainsi qu'un index détaillé se trouvent à la fin de l'ouvrage.

N'oublions pas de signaler le fait que les éditeurs ont imprimé leurs textes allemands en caractères latins, façon de procéder qui devrait bien se généraliser de plus en plus, après l'exemple donné depuis longues années par les plus illustres savants de l'Allemagne. Nous souhaitons vivement que le second volume ne se fasse point trop longuement attendre et qu'il soit aussi intéressant que son aîné.

Rod. Reuss.

61. — **Les Archives de la ville de Strasbourg,** antérieures à 1790. Aperçu sommaire par J.-C. Brucker, archiviste de la ville. Strasbourg, imp. Ed. Heitz, 1873. In-8°, 163 p. — Prix : 2 fr. 50.

Parmi les archives municipales de la France, il n'y en avait pas, qui, pour la richesse et la variété des documents, pussent se mesurer avec celles de Strasbourg. République indépendante pendant plus de quatre siècles, placée entre l'empire germanique, dont elle faisait alors partie, et la France, avec laquelle elle entretenait de nombreux rapports d'amitié, unie par d'étroites alliances aux cantons helvétiques, Strasbourg conserve dans ses archives le souvenir de son importance passée, et l'on y peut étudier bien des questions de politique générale dont on ne songerait point, de prime abord, à chercher les traces dans ses dossiers. Malgré leur importance majeure, ces archives étaient peu connues en France, et je ne sache point que des savants français soient venus en exploiter les trésors, alors qu'ils nous appartenaient encore. Les érudits d'outre-Rhin comptaient, au contraire, parmi ses visiteurs assidus, et faisaient aux savants locaux une rude concurrence dans l'exploitation de ses cartons de documents inédits. Une des raisons pour lesquelles ce précieux dépôt était peu connu, c'était sans doute l'absence de tout inventaire complet, imprimé ou même manuscrit. Lors du sac de l'Hôtel-de-Ville, en 1789, les archives avaient été jetées pêle-mêle dans la rue; et beaucoup de documents avaient péri ou du moins avaient été soustraits à cette époque. Transportées plus tard dans les greniers du nouveau bâtiment de la Mairie, ces paperasses y restèrent longtemps dans le plus affreux désordre. Ce n'est qu'en 1843 qu'un maire intelligent et patriotique, M. Schützenberger, professeur à la faculté de droit et député de Strasbourg, prit les mesures nécessaires pour reconstituer sérieusement le dépôt. Les anciens répertoires d'avant la Révolution ne pouvaient plus servir à grand'chose, au milieu de la confusion générale de toutes les pièces; le nouvel inventaire ne fut que lentement continué pendant plus de vingt années, et aujourd'hui encore la majeure partie du dépôt est presque inconnue, si ce n'est à l'archiviste, qui lui-même ne peut qu'imparfaitement connaître les richesses confiées à sa garde, en l'absence de toute nomenclature plus détaillée. C'est principalement à l'archiviste actuel, M. Brucker, que le public savant doit de pouvoir consulter au moins la partie la plus intéressante du dépôt, celle qui se rapporte à la vie politique de la commune de Strasbourg. On sait que le règlement ministériel du 25 août 1857 prescrivait un cadre de classement pour les archives communales antérieures à 1790. C'est dans ce cadre, peu propre à servir pour l'histoire d'un petit État comme Strasbourg, que l'archiviste a été obligé de faire entrer les documents des archives. Les pièces qui composent la lettre AA de ce cadre (Actes constitutifs et politiques de la commune) sont inventoriées de nos jours jusque vers le commencement du XVIIe siècle. On a trop souvent relevé dans cette *Revue* les grands inconvénients du système officiel adopté pour nos archives[1], pour que

1. Les bureaux du ministère envoyaient p. ex. de Paris l'ordre d'amplifier, de déve-

nous nous y arrêtions ici. Nous ne saurions en tout cas partager l'admiration de M. Brucker pour « les beaux résultats obtenus par cette mesure » et nous dirons que si, tout en suivant généralement les prescriptions ministérielles, il a su nous donner une idée exacte du contenu de ses archives, c'est qu'il a développé bien plus longuement que ses collègues ne l'ont fait en général, dans les inventaires publiés jusqu'à ce jour, le contenu des documents, qu'il les a commentés, interprétés, et que sa méthode de travail, appliquée à l'ensemble du dépôt, dépasserait dans des proportions énormes la place qu'un inventaire communal devait tenir dans la série des inventaires de l'Empire.

M. Brucker n'a point cru devoir renoncer à la méthode ni à la langue de son travail, après les changements politiques survenus en 1870. Loin de s'abattre, son zèle a été plus vivement excité par le danger qu'ont couru les Archives de Strasbourg pendant le bombardement de la ville, alors que des commencements d'incendie se déclarèrent à plusieurs reprises à la Mairie, dans les caves de laquelle M. B. avait déménagé son dépôt. Il a voulu en faire connaître aux Strasbourgeois, ainsi qu'au public lettré en général, les richesses si peu connues, qui, depuis l'incendie de la Bibliothèque, représentent seules encore l'histoire de Strasbourg, et, privé de tout concours officiel, sous une administration municipale provisoire allemande, il n'a pas hésité à publier de son initiative privée la partie de son inventaire déjà rédigée, antérieurement à la guerre, en lui donnant quelques développements nouveaux, et en la faisant précéder d'une introduction des plus intéressantes. C'est ce volume, qui vient de paraître, que nous recommandons vivement à nos lecteurs. Ils y trouveront l'historique des Archives de Strasbourg, depuis leur fondation au XIIIe siècle jusqu'à nos jours; ils y trouveront ensuite l'analyse des *Priviléges et franchises* de Strasbourg, de ses *Cartulaires* et de ses *Chartes constitutionnelles*, mais surtout de la *Correspondance des souverains, corps d'État, gouverneurs et autres personnages avec la commune*, depuis le commencement du XIIIe siècle jusqu'en 1556, c'est-à-dire jusqu'à l'abdication de Charles-Quint. Et encore n'est-ce qu'une partie de cette correspondance, car le volume de M. Brucker ne nous entretient jusqu'ici que des relations de Strasbourg avec l'empire germanique. Il n'a point osé, abandonné qu'il était à ses propres moyens, risquer l'impression d'un travail plus étendu avant de savoir quel accueil lui ferait le public. Nous souhaitons vivement qu'on lui témoigne les sympathies qu'il mérite, puisque c'est de cet accueil que dépendra la publication de la suite de l'inventaire, et il serait excessivement regrettable que les encouragements manquassent au consciencieux et zélé archiviste au point de le décourager au début de son œuvre. Aussi, si ce volume intéresse moins directement la science française — qui devrait s'intéresser pourtant plus que jamais à tout ce qui se publie en langue française de l'autre côté des Vosges — il ne faut point oublier que le second volume sera d'une utilité d'autant plus grande pour l'histoire même de notre pays.

---

lopper çà et là (tout à fait au hasard), une pièce d'une liasse indiquée dans l'inventaire, afin de satisfaire à l'un des paragraphes du règlement.

Nous n'avons pas d'observations majeures à faire sur le travail de M. B. Il connaît trop bien ses archives pour qu'il soit facile de l'y prendre en défaut. Nous lui ferons remarquer seulement qu'à la p. 83 il a, dans un moment d'oubli, fait deux personnages différents du réformateur poméranien Bugenhagen, *dit* Pomeranus. On pourrait lui reprocher aussi d'avoir parfois donné trop de commentaires à propos de certains actes et documents. Son récit abonde çà et là en détails connus de tous ceux qui se sont occupés d'études historiques, et il aurait pu resserrer, sans aucun inconvénient, la trame de son récit. Enfin le titre du volume aurait dû indiquer d'une façon précise que ce n'est pas l'aperçu sommaire de toutes les pièces antérieures à 1790 qu'il analyse, comme on doit nécessairement le croire en ne parcourant que l'intitulé de l'ouvrage.

Nous terminons cette annonce en répétant le vœu qu'un accueil sympathique fait à ce volume, et qu'il mérite, engage M. Brucker à nous en donner bientôt la suite.

C.

---

62. — Jules Simon. **La réforme de l'enseignement secondaire.** Paris, Hachette. 1874. In-8°, 432 p. — Prix : 6 fr.

« J'ai commencé ce livre pendant que je dirigeais le ministère; je l'ai achevé, » en octobre 1873, au milieu de préoccupations étranges. La pensée de faire » peut-être quelque bien à mon pays, et ma vieille passion pour les lettres et la » jeunesse, me soutenaient. J'aurai au moins donné à penser. Beaucoup de » choses sont pour moi-même à l'étude; j'indique des solutions que je ne vou- » drais pas voir appliquer sans un long et scrupuleux examen..... » Ces paroles, qui se trouvent à la fin du livre de M. Jules Simon, rendent bien, ce nous semble, la situation d'esprit de l'auteur, qui cherchait lui-même sa voie en écrivant, plutôt qu'il ne présentait des vues depuis longtemps arrêtées. Non-seulement son livre donne à penser, mais il captive le lecteur par le charme d'un esprit naturellement séduisant et par une vivacité d'impressions qu'on ne rencontre pas souvent dans la littérature pédagogique. Nous ne résistons pas au plaisir de citer au moins une page : « Lorsque j'étais au collége de Vannes, en » 1828, il y avait toujours dix minutes de récréation au milieu de la classe. Je » ne donne pas le collége de Vannes tel qu'il était alors pour un modèle. Les » classes étaient immenses et il n'était pas rare d'y compter quatre-vingts ou » même cent élèves, tous rangés sur une seule file contre la muraille. Elles » étaient humides, dallées de grandes pierres et enfoncées au-dessous du sol; » il fallait descendre deux ou trois marches pour y accéder. Il n'y avait jamais » eu d'autre cheminée dans tout le collége que celle de M. le principal. Les » poêles étaient inconnus; je ne crois même pas qu'il y en eût alors dans la » ville. Nous étions tous pauvres, quelques-uns misérables et très-légèrement » vêtus dans les plus grands froids. Nos classes donnaient par devant sur un » désert qu'on appelait la cour et par derrière sur la campagne. Après la messe, » que nous entendions tous les matins, nous avions un bon quart d'heure pour » battre la semelle, et à neuf heures, ma foi! le régent frappait sur sa chaire

» avec une gaule, et nous commencions une ronde effrénée en poussant des cris » terribles. Cela nous remettait le cœur ; et dès que les coups de gaule recom- » mençaient, nous courions à nos places tout essoufflés. A peine assis, la leçon » reprenait et tout le monde était attentif. »

Cette jeunesse de sentiment se retrouve souvent dans le livre. On devine que M. S. a pris plaisir à l'écrire : il y a semé les anecdotes, de jolies fantaisies, des digressions historiques, de nombreuses citations latines, des souvenirs de l'École normale que l'éloignement a peut-être idéalisés (p. 229). A la façon de Montaigne, dont le nom revient souvent, il se complaît à insérer des textes d'auteurs anciens et modernes pour confirmer son opinion. Des passages écrits d'inspiration soulagent l'esprit. Voici une réflexion à propos de l'internat : « On éprouve, en voyant ces jeunes gens et ces enfants, qui ont tous besoin » d'expansion, de mouvement et de bruit, soumis à une si dure contrainte, le » même sentiment qu'en parcourant un pays où la nature est facile et le gou- » vernement oppresseur. On dit que l'enfance est une époque heureuse de la » vie ; oui, certes, si on voulait bien la laisser jouir de son bonheur. Beaucoup » d'hommes habitués à parler par cœur sans se soucier de ce qu'ils disent, vont » répétant qu'ils regrettent le temps de leur enfance. Et moi aussi, je regretterais » mon enfance, si j'en avais eu une. » Citons encore ce passage où l'orateur conseille les jeunes gens qui se préparent aux luttes de la tribune : « La première » condition aujourd'hui, pour être écouté, c'est d'étudier le fond des choses, et » de ne jamais parler pour ne rien dire : cela n'est pas tout à fait la définition » de la rhétorique ; et la condition pour être un orateur non-seulement écouté, » mais distingué, c'est d'avoir le goût formé par la lecture assidue des chefs- » d'œuvre. Il n'y a plus qu'à se laisser aller après cela, en suivant bien l'ordre » de sa pensée, aux chances de l'improvisation. Quant aux grands mouvements » qui passionnent les assemblées, tenez pour certain que, si vous les cherchez, » vous ne les trouverez jamais. Ne permettez à la passion de se glisser parmi » vos raisonnements que quand elle vient sans être appelée, et même, lorsque » vous sentez tout à coup qu'elle s'empare de vous, résistez-lui. Si elle est assez » forte pour triompher de votre résistance, et pour vous entraîner vous-même, » il est probable qu'elle entraînera l'auditoire. »

Par ses qualités de pensée et de style non moins que par le nom de son auteur, cet ouvrage est destiné à exercer une influence durable sur l'opinion publique en matière d'éducation. Il est d'autant plus important d'examiner les vues fondamentales qu'il renferme. Notre enseignement, livré comme il l'est à tous les soubresauts de la politique, aura sans doute à subir encore bien des revirements, et si le parti politique qui va prendre l'ouvrage de M. S. pour programme arrive au pouvoir, il n'aura probablement pas, en l'appliquant, les scrupules de l'auteur.

La partie incontestablement la meilleure est celle qui traite de l'éducation physique et de l'internat. Il y a là des vues saines, fortes et vraiment philosophiques, dont tous les pères de famille devraient se pénétrer. « On disait der- » nièrement, en ayant l'air, en vérité, d'approuver cette conduite, que le père

» éloigne de lui son fils pour être plus libre de lui gagner de l'argent. En effet, » il y a des pères qui ont recours à la pension pour se débarrasser : cela est » affreux..... Quand est-ce qu'un interne, dans l'espace de dix ans, a un parti » à prendre sur quoi que ce soit, sur son vêtement, sur son lever, sur son cou- » cher, sur ses repas, sur l'heure où il fera son travail, sur le choix de son » travail, sur le livre qu'il étudiera, sur le chemin qu'il prendra pour aller d'une » chambre à une autre, sur l'emploi d'une demi-heure?.... Faut-il l'avouer? » Dix ans de ce régime font des hommes qui s'abandonnent à l'excès, ou se » révoltent à l'excès; et voilà peut-être la psychologie de la France. » Nous avons récemment reçu d'Angleterre un petit livre intitulé : *Reminiscences of a french Eton*. L'auteur, un révérend anglais, M. Hawtrey, a été interne dans un de nos lycées et il en fait la description à ses compatriotes : « This system of » constant supervision was deadening, stupefying. » Sur la gymnastique, M. S. se montre disciple fidèle de Platon. Il serait intéressant de rapprocher les pages à moitié ironiques que M. Dupanloup consacre au même sujet dans sa Haute Éducation intellectuelle.

Il y a encore beaucoup de parties vraies et justes dans le reste du livre, comme par exemple le passage où l'auteur insiste avec raison, et en citant les paroles de Charles Lenormant, qui lui-même reproduisait celles de Thiersch, sur l'étrange organisation d'un corps enseignant où tous ceux qui enseignent sont subordonnés à tous ceux qui administrent. Mais il faut (ajouterons-nous) pour que les proviseurs enseignent, multiplier les colléges, de manière que les chefs de chaque établissement ne soient pas accablés sous le poids de la besogne matérielle. Nous ne pouvons nous arrêter plus longuement aux endroits où nous sommes d'accord avec l'auteur. Il est temps de discuter quelques-unes des idées essentielles.

Deux critiques doivent, selon nous, être adressées à l'écrivain. La première, c'est qu'il ne conçoit qu'un seul type d'instruction secondaire, savoir le lycée. Il amène au lycée, sans distinction, toute la jeunesse qui veut aller au delà de l'enseignement primaire. Seulement comme il sent bien que l'instruction littéraire et savante du lycée ne convient pas à tous les esprits, ni à toutes les situations, il veut diviser le lycée en deux étages superposés, le premier qui n'est qu'une sorte d'école primaire supérieure, le second qui est proprement une école où l'on apprend le grec et le latin. « Mon opinion, dit-il (p. 242), est que les classes » inférieures du lycée, depuis la huitième jusqu'à la cinquième inclusivement, » devraient être constituées de manière à préparer aux classes supérieures, » pour ceux qui doivent continuer leurs études, et à former un ensemble complet » pour ceux qui ne doivent point aller au delà. » Il revient en détail sur cette organisation dans la troisième partie de son livre. « Les quatre classes inférieures » forment un cours d'étude complet pour ceux qui n'iront pas plus loin, en » même temps qu'une bonne préparation à l'enseignement qui va suivre, pour » les élèves trouvés capables d'achever leurs humanités » (p. 348). Les conséquences de ce système se laissent deviner : les quatre premières classes surchargées d'élèves, remplies d'une population qui ne doit pas rester au lycée et

qui probablement aura une estime médiocre pour ce latin qu'elle doit pourtant apprendre « à lire couramment »; les élèves partagés d'avance en deux catégories, ceux qui resteront et ceux qui partiront à treize ans après la cinquième. Du côté des études les inconvénients ne sont pas moindres : il faudra faire tenir dans ces quatre années les connaissances usuelles (histoire, géographie, mathématiques, physique, histoire naturelle) qui seront tout le bagage emporté du collége par la plus grande portion des élèves; et en même temps on devra préparer les autres enfants aux études de la seconde période.

L'auteur, comme il le dit lui-même (p. 294, 298), a emprunté cette conception du lycée au rapport de M. Cousin sur l'état de l'instruction publique en Allemagne. Et effectivement, à l'époque où M. Cousin a visité l'Allemagne, c'était le plan qu'en divers pays, notamment en Prusse et en Bavière, les gouvernements essayaient de réaliser. Mais M. S. n'a pas songé que quarante ans se sont écoulés depuis lors et que l'expérience, en montrant les inconvénients de ce système, a fait adopter une autre solution. A l'heure qu'il est, le gymnase allemand est fort différent du lycée que l'auteur désire pour nous. Le gymnase ne prend guère que des élèves décidés à aller jusqu'au bout des études classiques, ou à peu près, et il laisse tous les autres à la *Realschule,* établissement tout à fait distinct, ayant son directeur, ses professeurs à part, et possédant une série de huit classes qui lui sont propres.

L'une et l'autre catégorie d'élèves se trouvent beaucoup mieux de cette nouvelle ordonnance des études : car ce sont deux routes bien définies, conduisant chacune à un but digne d'éveiller l'ambition, qui s'ouvrent devant les jeunes gens; au lieu que ces enfants qui quittent le lycée à treize ans ne peuvent guère être considérés comme ayant reçu l'instruction secondaire. Ils ont tronqué leurs études : ils n'ont pas reçu un enseignement qui leur puisse suffire pour la vie.

Si nous passons maintenant aux jeunes gens qui, après la cinquième, doivent rester au lycée et se livrer aux études classiques, nous rencontrons une autre difficulté. Quatre ou cinq ans (quatre ans si, comme nous le verrons plus loin, la philosophie est réservée à d'autres occupations), c'est bien peu pour tout ce qu'il reste à apprendre. On n'a pas encore commencé le grec. L'auteur a été encore ici trompé par l'Allemagne ou plutôt par ceux qui en parlent. « On ne » commence le grec, dit-il, qu'en quatrième » (p. 294). Cela est vrai : mais la *quarta* correspond à notre sixième, étant suivie de six classes[1]. Resserrées en un

---

1. Pour tâcher de dissiper une erreur qui se produit à chaque instant, nous mettons ici en regard la série des classes dans un lycée français et dans un gymnase allemand.

Philosophie.	Oberprima.
Rhétorique.	Unterprima.
Seconde.	Obersecunda.
Troisième.	Untersecunda.
Quatrième	Obertertia.
Cinquième.	Untertertia.
Sixième.	Quarta
Septième.	Quinta.
Huitième.	Sexta.

On commence le latin en *sexta*, le grec en *quarta*, et l'on continue les études litté-

si petit espace, les études classiques, même mieux enseignées, risquent d'être fort superficielles. M. S. cherche-t-il du moins à faire regagner par le nombre des classes ce que l'on a perdu sur le nombre des années ? Il demande avec raison de longues explications : donne-t-il au professeur le temps de les faire ? Nous rencontrons sur ce sujet des fluctuations bizarres. On lit dans la même page (p. 131) : « Si l'on gagne une heure sur le temps des classes, personne ne » songera, j'imagine, à en faire cadeau au temps des études..... Je crois qu'on » peut accepter sans inconvénient, comme temps du travail intellectuel, trois » heures de classe et cinq heures ou cinq heures et demie d'études, selon les » âges; ou ce qui vaudrait mieux encore, cinq classes d'une heure et trois heures » d'études. » A la page précédente il avait dit : « Je pense que quatre heures » de classe c'est trop long, et que quatre heures d'études c'est un peu court. » La même variation se retrouve une seconde fois (p. 347) : « Nous n'avons donc » plus quatre heures de classe et sept heures d'études, mais trois heures de classe » et cinq heures d'études; et peut-être dans un avenir peu éloigné, cinq heures » de classe et trois heures d'études. » Un philologue pourrait trouver dans ces changements la matière à un mémoire où l'on montrerait le mélange mal déguisé de deux récensions différentes. Disons en passant que nous sommes sans hésiter pour les cinq classes d'une heure.

L'erreur de M. S. que nous signalions plus haut en a entraîné une autre. Comme M. Cousin, il est l'ennemi des petits colléges communaux. « Le mal que » font ces tristes écoles, dit M. Cousin, cité par M. S., est incalculable. Elles » attirent par l'appât du bon marché, à l'instruction secondaire, une foule d'en- » fants qui n'y conviennent point, et elles enlèvent aux colléges de plein exer- » cice des sujets qui y eussent réussi, et qui, faute de la culture convenable, » n'arrivent pas à leur développement. » Que M. Cousin, esprit centralisateur, partisan des grands colléges, ait écrit ces lignes, il ne faut pas trop s'en étonner. Mais on est surpris de voir M. S. marcher ici sur les traces de son maître. Supprimer les petits colléges communaux, n'est-ce point agglomérer dans les grands lycées, recruter pour l'internat une quantité d'enfants qui auraient pu rester dans leurs familles ou trouver dans une petite ville l'hospitalité tutoriale ? N'est-ce point augmenter encore le nombre des élèves dans les classes, nombre déjà trop grand, comme tout le monde en convient ? Je ne sais à quel collége pensait M. S. quand il prenait à son compte le jugement de M. Cousin. Assurément il avait oublié le collége de Vannes dont il parle, à plusieurs reprises, avec reconnaissance. Pour mieux écraser ces malheureux colléges communaux, il a recours à l'antithèse : « Il y a *peut-être* de l'autre côté de la rue une très-belle » école primaire, toute neuve, vaste, bien aérée, bien meublée, pourvue de » cartes et de livres, d'appareils gymnastiques. Pourquoi la ville, au lieu de

---

raires pendant toute la série des classes. On voit que si, comme cela vient d'être décidé, la philosophie reste réservée chez nous aux sciences, il faudra commencer le grec en septième pour avoir les sept ans qu'on lui consacre en Allemagne. Ajoutons que la limite d'âge inférieure, pour entrer en *sexta*, est dix ans.

» payer quelques cours d'adultes, dépense-t-elle son argent à soutenir un collége » pitoyable? Et pourquoi les parents envoient-ils leurs enfants dans ce taudis, » où on les cloue sur des livres latins *qu'ils n'entendront jamais*, tandis que le » maître d'école leur donnerait une bonne éducation pratique? » M. S. sait fort bien que son *peut-être* est extrêmement risqué. D'un autre côté, nous ne savons pas pourquoi les élèves des colléges communaux sont condamnés à n'entendre jamais le latin, tandis que ceux de la division inférieure des lycées doivent arriver à le lire couramment. Quoique notre expérience des colléges communaux soit loin d'être complète, nous croyons pouvoir dire que M. S. est ici fort injuste. Si j'avais le choix, nous disait récemment une personne qui connaît bien l'Université, j'aimerais certes mieux envoyer mon fils dans tel petit collége où il y a quinze élèves en quatrième et trois en seconde, que dans une de nos casernes parisiennes. Développer l'instruction pratique est une excellente chose, et nous ne contredirons pas là-dessus l'auteur. Nous allons même plus loin que lui, puisque nous voulons qu'on ouvre à la jeunesse désireuse d'instruction une seconde route pouvant la conduire jusqu'à dix-sept ou dix-huit ans. Mais ce ne sont pas encore là des raisons suffisantes pour supprimer les petits colléges latins. Nos villes, qui ne sont pas moins riches que les municipalités allemandes, peuvent faire les frais d'un collége latin, d'une *Realschule* et d'une bonne école primaire. Si vous supprimez l'un de ces établissements, soyez sûr que les autres n'en seront pas plus riches. Il faut, au contraire, ouvrir toutes les voies à l'instruction, de manière à en répandre le goût à tous les étages de la population. On regrette de voir échapper à un homme tel que M. S. les paroles suivantes, qui assurément sont le fait de l'improvisation : « Si à toute force on ne veut pas » restreindre ces pauvres colléges malingres et souffreteux à n'être qu'une divi- » sion élémentaire, il n'y a qu'à les supprimer : ce sera tout bénéfice » (p. 300). De toutes les propositions de réforme faites par M. S. c'est peut-être celle qui aura le plus de chance d'être réalisée. Avec nos goûts pour les décisions soudaines, les hommes écoutés de l'opinion publique devraient se garder de prononcer, sans y avoir mûrement réfléchi, un de ces arrêts souverains. Nous avons toujours excellé en France aux suppressions : d'être malingre et souffreteux, ou simplement d'être désigné comme tel, il n'en faut pas plus, à certains moments, pour être soumis de force à un traitement aussi facile.

Il y a cent ans que tous les réformateurs s'acharnent à demander l'abolition ou la diminution des colléges communaux. Le président Rolland parlait exactement comme M. S. C'était toujours au nom de l'instruction pratique qu'on demandait la mort de ces infortunés. Aussi leur nombre va constamment en décroissant[1]. Il eût été plus sûr et plus libéral de créer l'instruction pratique, dont on se contentait de parler, et de laisser le choix aux familles. M. S. cite encore ici l'exemple de l'Allemagne. « Que la ville renonce à avoir une quatrième, » une troisième, une seconde; que son collége soit purement et simplement une

1. Nombre des colléges communaux. En 1842 : 312. En 1850 : 283. En 1865 : 256. Le nombre des lycées, pendant le même temps, est seulement monté de 46 à 77.

» division préparatoire, ce qu'on appelle en Allemagne un *pro-gymnase;* elle » payera mieux son personnel, parce qu'il sera moins nombreux; elle aura sous » le nom de collége une bonne école primaire supérieure. » M. S. n'a pas pris garde que le pro-gymnase correspond exactement à ceux de nos colléges communaux qui ont une quatrième, une troisième, une seconde : le pro-gymnase va d'ordinaire jusqu'à l'*Obertertia*, quelquefois jusqu'à l'*Obersecunda*, c'est-à-dire qu'il a cinq ou six ou sept classes de latin. Lorsqu'un pro-gymnase prospère, on en fait peu à peu un gymnase : à côté de cet établissement, les études primaires et la *Realschule* réussissent mieux, parce que les diverses sortes d'instruction s'appellent l'une l'autre; mais on n'a jamais été d'avis en Allemagne que d'un mauvais pro-gymnase on pouvait faire une bonne école primaire. En résumé, M. S. nous paraît ramener l'instruction secondaire à un modèle trop uniforme. En y regardant de près, on pourrait même dire que son livre marque plutôt un retour vers le passé, car la création de l'*enseignement spécial*, en 1865, quoique défectueuse sur certains points, donnait à notre système scolaire des proportions plus larges.

Le second reproche que nous adressons à ce livre, c'est qu'il considère la réforme de l'enseignement secondaire comme pouvant s'accomplir indépendamment d'une réforme de l'enseignement supérieur. Les questions de programme, en réalité, sont peu de chose : les meilleurs programmes, avec de mauvais professeurs, ne produiront rien, et avec de bons professeurs les mauvais programmes se transformeront. C'est donc l'éducation du professeur qui importe avant tout : M. S. ne traite pas ce sujet. Il parle bien, il est vrai, de l'École normale, pour laquelle il professe une vive admiration : « C'est, dit-il, à tous les points de vue » la première école du monde » (p. 231). Nous ne voulons pas, en ce moment, discuter cette appréciation : la France a dormi de longues années sur des sentences de ce genre. Mais, si remarquable qu'on la suppose, l'École normale ne forme pas tout le corps enseignant. Elle n'en forme pas la moitié, ni même le quart. En sortant du lycée, on s'engage dans l'Université pour dix ans, ce qui dispense du service militaire, mais ce qui oblige d'accepter immédiatement des fonctions soit comme maître élémentaire, soit comme maître d'étude. Ces engagés n'ont guère reçu que l'instruction du lycée et ils n'en recevront aucune autre. Par la plus inintelligente et la plus dure des dispositions, on oblige à un stage de cinq ans, à un pénible et absorbant labeur matériel, les futurs candidats à l'agrégation. Les besoins de l'internat, auxquels il faut des maîtres d'étude, ont passé avant les vrais intérêts de l'enseignement. C'est en vain que vous direz à la plupart des professeurs ainsi préparés que désormais ils sont libres, qu'ils peuvent suivre d'autres méthodes. Ils emploieront celle qu'on a suivie au temps où ils étaient élèves : ils continueront à dicter les devoirs dont ils ont fait collection. Nous voyons ici un côté faible, non-seulement du livre de M. S., mais de toute l'organisation universitaire, qui repose sur ce faux principe que l'enseignement secondaire peut se suffire à lui-même. Tandis qu'en Allemagne il n'y a pas un maître de gymnase qui n'ait au moins passé trois ans comme étudiant dans une Université, le personnel de nos lycées et colléges ne voit guère dans

les facultés des lettres et des sciences que des commissions faisant subir les examens du baccalauréat et de la licence.

Il y a une raison particulière qui fait que M. S. a pu passer à côté de cette question importante sans y toucher. C'est l'optimisme dont il est doué aussitôt qu'il écrit. M. S. ne manque certes pas de clairvoyance; mais la bienveillance qui abonde dans ses ouvrages, et qui est un charme de plus, l'empêche de signaler la profondeur du mal. « Le corps des professeurs français, dit-il (p. 225), est très-» méritant, très-savant, très-distingué. Il peut certainement soutenir la comparai-» son avec les professeurs anglais et allemands, et sur beaucoup de points il a la » supériorité. » Il y revient encore ailleurs : « Les professeurs de l'Université » sont très-savants, très-habiles, très-zélés; ils ont au plus haut degré l'esprit » de leur état. Mais ils souffrent de cette organisation imparfaite..... » (p. 261). Aussi longtemps qu'on fera ces distinctions, qui sont toujours d'un heureux effet à la tribune, mais qui ne devraient pas trouver place en un livre spécial, le mal restera déguisé et on peut craindre qu'il n'empire, au lieu de guérir. La vérité est que l'organisation universitaire et la valeur du personnel sont en une corrélation intime. S'il est urgent de modifier dans l'organisation administrative tout ce qui limite et entrave le développement des maîtres, on ne peut attendre que d'une meilleure éducation scientifique et professionnelle la transformation profonde et durable du système universitaire.

Malheureusement tout ce que M. S. dit de l'enseignement supérieur montre qu'il n'a pas beaucoup arrêté sa pensée sur ce sujet. C'est toujours et uniquement à propos des examens qu'il fait intervenir les facultés. Non-seulement il s'oppose très-fort à l'idée de leur enlever le baccalauréat, mais il semble voir dans la collation des grades leur principal mérite. « Pendant que j'étais exami-» nateur à la Sorbonne, j'ai découvert à côté de moi des hommes dont je ne » soupçonnais pas la valeur..... ils déployaient dans cette fonction spéciale une » variété de connaissances, une sûreté et une promptitude d'esprit, une finesse, » une pénétration qui les mettait, suivant moi, au rang des grands pédago-» gues, et par conséquent des véritables philosophes » (p. 62). L'auteur transporte cette manière de voir dans ses jugements sur l'Allemagne. Les *privat-docenten* allemands lui apparaissent avant tout comme des juges supplémentaires. « Quant aux professeurs de Paris, dit-il à propos du baccalauréat » à deux degrés, s'ils ont besoin d'aide, ils en trouveront dans les docteurs, » et nous nous acheminerons ainsi vers l'institution des *privat-docentes*, qui » donne en Allemagne de si excellents résultats, et que j'ai introduite dans le » réglement de la faculté de médecine de Nancy » (p. 80). M. S. semble avoir légué cette idée aux ministres ses successeurs, car s'il a été question récemment de rétablir pour les lettres et les sciences l'agrégation des Facultés, ce n'est pas qu'on ait songé à pourvoir de cette façon aux lacunes de l'enseignement supérieur, mais c'est qu'on voulait avoir une catégorie de juges suppléants pour le cas où le baccalauréat ès-lettres, par suite de sa division en deux examens, fût devenu trop encombrant.

Comme le collége est notre seul établissement d'instruction doué d'une véri-

table vitalité, on y veut introduire toute espèce d'études. Nous avons vu que M. S. fait des quatre premières classes du lycée une sorte d'école primaire supérieure. A l'autre bout des classes, sans se rappeler ce qu'il a dit du manque de temps, il songe à placer dans certains lycées une chaire de sanscrit. « La » chaire de sanscrit du Collége de France ne produit pas d'élèves, dit-il, parce » qu'il n'y a nulle part, *dans nos colléges*, un enseignement qui conduise et pré- » pare à celui-là. » Les lycées, l'École normale et le Collége de France résument à peu près aux yeux de l'auteur tout l'ensemble de l'enseignement. L'idée des Facultés ne se présente pas à son esprit. C'est un des symptômes les plus significatifs que nous ayons encore enregistrés sur le compte de notre instruction supérieure. L'auteur consacre à la philosophie dans les lycées quelques pages d'un style élevé et imagé, où il nomme la classe de philosophie la *dernière année d'études*. On y doit montrer « ce que toutes les sciences et tous les arts » ont de commun, en s'appuyant sur une étude plus approfondie de notre nature » humaine et de notre destinée. » On ferait peut-être mieux de se tenir à une moins grande hauteur, et d'ajouter cette année aux études classiques, pour lesquelles elle est à peu près perdue. Nos élèves, en quittant le lycée, sont d'autant moins portés à compléter leurs connaissances, qu'ils ont été mis, par le professeur de philosophie, en possession des derniers principes des choses. Enfin puisque nous avons parlé de l'enseignement supérieur, signalons l'idée que M. S. se fait encore maintenant de l'École des Hautes-Études. Après avoir traité des bourses de collége, qui tarissent au moment où le jeune homme, arrivé à dix-huit ans, aurait le plus besoin de secours : « Dans l'état actuel, nous » n'avons à leur offrir que les vingt-quatre places gratuites de l'École normale » et quelques bourses à l'École des Hautes-Études » (p. 293). Des bourses et des pensions ont été données en effet par M. S. pendant qu'il était ministre, mais aux dépens de l'École.

Conception incomplète et peu nette de l'instruction secondaire ; illusion de penser que le lycée puisse être modifié utilement sans une réforme de l'enseignement supérieur; tels sont, pour nous résumer, les deux côtés faibles de ce livre[1]. Il a trop d'importance, il en aura trop surtout à un moment donné, pour que nous n'ayons pas cru devoir en parler sans réserve. Ce que nous n'avons pas assez dit, c'est l'attrait qu'on éprouve en lisant un ouvrage écrit avec tant de verve et d'amour de la jeunesse, et bien fait pour éveiller chez tout lecteur impartial l'estime et la sympathie.

M. B.

---

1. Nous indiquerons en note une erreur involontaire de mémoire. Ce n'est pas la Commission pour le perfectionnement des études, dont les membres sont énumérés à la p. 77, qui a proposé, sous le ministère de M. S., de couper le baccalauréat en deux examens. C'est un comité consultatif composé des inspecteurs-généraux. Il est juste que les auteurs de la proposition en aient l'honneur et la responsabilité.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 10 *avril* 1874.

M. le président Jourdain, qui, au nom de l'académie, a prononcé un discours sur la tombe de M. Beulé, déplore de nouveau, en quelques paroles prononcées au commencement de la séance, la mort prématurée de cet éminent collègue.

Il lit ensuite à l'académie un travail intitulé : *Les publicistes et la monarchie au moyen âge.*

Deux systèmes opposés, le droit impérial et le droit pontifical furent après la mort de Charlemagne les deux types qui s'offrirent à la pensée des écrivains politiques. Mais en France, pays qui ne fut soumis ni à la domination des Césars, ni au théocratisme des papes, la royauté se fraya une voie à elle toute seule. C'est la marche des idées sur cette royauté que M. Jourdain se propose d'étudier.

Chez nos écrivains la royauté apparaît comme une autorité purement locale, mais les traditions romaines, habilement reprises par les rois, et l'alliance qu'ils firent avec l'église lui garantirent une autorité morale et un prestige qui s'étendait au loin; de plus, le devoir de fidélité juré par les leudes donnait à cette autorité une sanction réelle. Ainsi se développa l'idée d'un pouvoir souverain, dont on suit la marche chez les chroniqueurs et les théologiens. — M. Jourdain aborde ensuite en détail les opinions émises sur la royauté et les conseils donnés aux rois par les différents écrivains du moyen âge: Grégoire de Tours, Isidore de Séville, Hincmar, Hugues de Sainte-Marie, Jean de Salisbury, etc.; il fait observer la marche des idées. Chez les plus anciens auteurs, dans les temps où prévalait encore l'esprit d'indépendance venu de Germanie, le roi nous apparaît comme gouvernant d'après le consentement du peuple; sinon il ne mérite pas le nom de roi, mais celui de tyran. Mais lorsque par la suite le domaine royal fut restreint par la féodalité, l'autorité royale dans l'intérieur de ce domaine devint absolue, comme le témoigne Hincmar sous Charles le Chauve, regrettant qu'il n'y eût plus comme autrefois de plaids ou s'assemblaient deux fois par an les principaux des clercs et des laïques. Cependant la royauté, toute rétrécie qu'elle était, était garantie par les obligations du droit féodal, et apparaissait comme la plus haute expression de l'autorité ici-bas. Plus tard, la royauté parvint à abattre la féodalité; mais à mesure qu'elle grandissait, elle était rappelée au sentiment de ses devoirs par les publicistes théologiens ou chroniqueurs. D'après Jean de Salisbury, le roi est le représentant de Dieu ici-bas; mais il ne doit pas s'élever au-dessus des lois qu'il doit respecter tout le premier: à ce propos, l'écrivain fait une belle distinction entre le roi et le tyran. La dure existence et les souffrances des classes inférieures, qui donnèrent lieu au grand mouvement communal, n'échappèrent pas à l'attention de Jean de Salisbury: il recommande à la sollicitude du roi les artisans et les laboureurs, qu'il nomme les pieds de l'État, et il montre qu'il importe de ne pas mécontenter une classe aussi

nombreuse et utile. Ces doctrines, pratiquées par la royauté, rallièrent autour d'elle la bourgeoisie et le peuple. M. Jourdain termine en nous montrant l'idéal de la royauté au moyen âge réalisé dans la personne de saint Louis.

M. Bréal poursuit sa lecture : il se propose de donner aujourd'hui une étude du contenu des tables Eugubines ; ces tables ne renferment pas seulement des prescriptions sur le rite, mais d'autres renseignements historiques importants. Mises bout à bout elles formeraient un ensemble de 450 grandes lignes, c'est à dire à peu près la longueur de la biographie de Pomponius Atticus dans Cornelius Nepos. Les plus intéressantes sont les tables VI, VII, II et V.

Dans la table VI l'augure, après avoir observé le ciel suivant les prescriptions requises et découvert des présages favorables, adresse à l'auspicans une allocution ainsi conçue : Esisco esoneir seveir popler anferener et ocrer pihaner percam arsmatiam habitu, dont voici la traduction littérale : Cum istis faustis omnibus populi circumferendi et ocris (montis) piandi precationem piacularem habeto.

On avait cru jusqu'à présent que le mot *perca* désignait un ustensile : il est formé de la même racine qui se trouve dans *precari*.

Les détails que les tables Eugubines nous donnent sur cette lustration nous montrent que les cérémonies étaient les mêmes à Iguvium et à Rome et que les divinités invoquées étaient en partie identiques. Pour la seconde cérémonie, *popler anferener*, la lustration du peuple, on voit que l'arsfertur était accompagné de deux autres personnages : Eruco prinvatur dur etuto. Cum illo ... duo eunto.

Aufrecht traduit *prinvatur* par laïcs (*privati*). Huschke y voit deux condamnés à mort. M. Bréal décompose le mot prinvatur en præ-in-veati, marchant en avant. Ce sont les deux viatores ou calatores du prêtre. Le verbe *viare* existe aussi en latin : l'*e* a été éteint dans la prononciation comme dans *alveo*. La table V nous montre qu'Iguvium était un centre religieux important, où se réunissait un collége de 12 prêtres nommés fratres Attidii ; chaque ville envoyait tous les ans aux frères Attidiens une redevance en blé. En échange, chaque ville recevait une portion de l'agneau et de la chèvre offerts en sacrifice. Le même usage existait chez les Latins : c'est ce qu'on appelait la *visceratio*. M. Bréal montre la parfaite conformité de ce collége avec celui des frères Arvales à Rome. Ce sont le même culte, les mêmes cérémonies, les mêmes invocations ; c'est le rituel italiote avant l'invasion des croyances grecques. Les tables Eugubines offrent donc à ce point de vue un grand intérêt ; mais c'est surtout en linguistique qu'elles ont une importance capitale.

Les ouvrages déposés sont : *Notice de quelques inscriptions grecques*, par M. Robert Mowat. — *Mesures en usage en Brie au XIIIe et XIVe siècle*, par M. Héron de Villefosse.

P. PIERSON.

ERRATUM.

N° 15, p. 239, 13e ligne av. la fin, au lieu de *Louis Camarade*, lisez *William Wright*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Brull (A.). Das samaritanische Targum zum Pentateuch. Zum erstenmale in heb. Quadratschrift nebst e. Anh. textkrit. Inhaltes hrsg. 3. Thl. Leviticus. In-8°, p. 117-152. Frankfurt a. M. (Erras). 2 f.

Fœrster (R.). Der Raub u. die Rückkehr der Persephone in ihrer Bedeutung f. die Mythologie, Literatur- und Kunst-Geschichte dargestellt. In-8°, xij-300 p. m. 2 lith. Taf. Stuttgart (Heitz). 10 fr. 75

Freund (W.). Triennium philologicum od. Grundzüge d. philolog. Wissenschaften f. Jünger der Philologie zur Wiederholg. u. Selbstprüfg. 1. Sem.-Abth. 1. Heft. In-8°, 80 p. Leipzig (Violet) 1 fr. 35

Gleininger (T.). De Xenophontis libello qui inscribitur. Dissertatio inauguralis. In-8°. Berlin (Mayer et Müller). 1 fr. 65

Herwerden (H. van). Excerpta e poetis græcis. Lectionum in Usum. In-8°, ix-128 p. Utrecht (Kemink et Zoon). 2 f. 15

Hoffmann (G.). Syrisch-arabische Glossen. 1. Bd. Autographie e. gothaischen Handschrift enth. Bar Ali's Lexikon vom Alaf bis Mim. In-4°, viij-284 p. Kiel (Schwers'sche Buchh.). 26 fr. 75

Im neuen Reich. Wochenschrift f. das Leben d. deutschen Volkes in Staat, Wissenschaft und Kunst. Hrsg. v. Dr A. Dove. 4. Jahrg. 1874. 52 Nrn. In-8°. Leipzig (Hirzel). 32 fr.

Kostrencić (J.). Urkundliche Beiträge zur Geschichte der protestantischen Literatur d. Südslaven in d. J. 1559-1565. In-8°, vij-244 p. Wien (Gerold's Sohn). 8 fr.

Lampros (S. P.). De conditorum coloniarum græcarum indole præmiisque et honoribus. Dissertatio inauguralis historica. In-8°, 59 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 65

Melanchtonis (P.) epistolæ, judicia, consilia, testimonia aliorumque ad eum epistolæ quæ in corpore reformatorum desiderantur. Undique ex manuscriptis et libris editis collegit et secundum seriem annorum dierumque disposuit Dr H. E. Bindseil. In-8°, x-614 p. Halle (Schwetschke). 12 fr.

Monats-Blætter, wissenschaftliche. Hrsg. v. Dr O. Schade. 2. Jahrg. 1874. 12 Nrn. In-8°. Kœnigsberg (Acad. Buchh). 5 fr. 50

Orterer (G.). Beiträge zur vergleichenden Casuslehre d. Zend u. Sanskrit. Inauguraldissertation. In-8°, 38 p. München (Franz). 1 fr. 50

Reber (F). Geschichte der neuern deutschen Kunst vom Ende d. vor. Jahrh. bis zur Wiener Weltausstellg. 1873 m. Berücksicht. der gleichzeit. Kunstentwicklg. in Frankreich, Belgien, Holland, England, Italien u. Russland. 1. Lfg. In-8°, 128 p. Stuttgart (Meyer et Z.). 3 fr. 25

Schlegel (J. H.). Die tragische Ironie bei Sophokles. In-8°, iv-177 p. Tauberbischofsheim (Lang). 2 fr. 75

Schleicher (A.). Die deutsche Sprache. 3. Aufl. In-8°, xj-348 p. Stuttgart (Cotta). 9 fr. 35

Stark (F.). Die bayerischen Seen u. die alten Morænen. Eine Erlæuterg. zur Karte: Ideale Uebersicht v. Südostbayern zur Eiszeit. Mit e. lithog. Taf. In-8°, 14 p. m. 1. chromolith. Karte. In-fol. München (Mey et Widmeyer). 5 fr. 35

Vollmœller (K.). Kürenberg u. die Niebelungen. Eine gekrœnte Preisschrift. Nebst e. Anh.: Der v. Kurnberc. Hrsg. v. K. Simrock. In-8°, 48 p. Stuttgart (Meyer et Z.) 1 fr. 65

Wenkujow. d. russisch-asiatischen Grenzlande. Aus dem russ. übertr. v. Krahmer. Mit e. Uebersichtskarte. 1. Lief. In-8°, 144 p. Leipzig (Grunow). 4 fr.

Wright (T.). A history of english Culture from the earliest known Period to modern times. With numerous woodcut illustrations from authentic sources. Gr. in-8°, xv-511 p. Strasbourg (Trubner et C°). 24 fr.

BIBLIOTHÈQUE ROSE ILLUSTRÉE.

Format in-12, à 2 fr. 25 le volume.

La reliure en percaline rouge se paye en sus : tranches jaspées, 1 fr.; tranches dorées, 1 fr. 25.

NOUVEAUTÉS.

FLEURIOT (Mlle Zénaïde) : *Le petit chef de famille.* 1 vol. illustré de 45 vignettes.

GOURAUD (Mlle Julie) : *Les quatre pièces d'or.* 1 vol. illustré de 51 vignettes.

JOHNSON : *Dans l'extrême Far West.* Aventures d'un émigrant dans la Colombie anglaise, traduites de l'anglais. 1 volume illustré de 20 vignettes.

STOLZ (Mme de) : *Par dessus la haie.* 1 volume illustré de 56 vignettes.

La BIBLIOTHÈQUE ROSE *comprend* 140 *volumes.*

OUVRAGES DIVERS POUR LA JEUNESSE.

BERTALL : *Mademoiselle Jacasse.* Album in-4°. Colorié et cartonné, 4 francs.

COLOMB (Mme) : *Le violoneux de la sapinière.* Un beau volume in-8° raisin, illustré de 85 gravures. Broché, 5 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 8 francs.

GIRARDIN (J.) : *Les braves gens.* Un beau volume in-8° raisin, illustré de 117 gravures. Broché, 5 francs; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 8 francs.

GUIZOT : *L'Histoire de France*, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, racontée à mes petits-enfants.

En vente les tomes I, II et III, comprenant l'histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la mort de Henri IV. 3 vol. grand in-8° jésus, illustrés de 225 gravures sur bois, d'après les dessins de A. DE NEUVILLE, et contenant 2 cartes. Chaque volume se vend séparément. Broché, 18 fr.; la reliure, avec fers spéciaux, dos en maroquin, plats en toile, tranches dorées, se paye en sus 7 francs.

Le journal de la jeunesse, nouveau recueil hebdomadaire pour les enfants de dix à quinze ans, très-richement illustré.

La première année de ce nouveau recueil forme deux magnifiques volumes grand in-4°, et est une des lectures les plus attrayantes que l'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse. Elle contient des nouvelles, des contes, des biographies, des récits d'aventures et de voyages, des causeries sur l'histoire naturelle, la géographie, l'astronomie, les arts et l'industrie, etc., et est illustrée de 600 gravures sur bois.

Prix de l'abonnement annuel : 20 fr.

Prix de l'année 1873, brochée en deux volumes, 20 fr.

La reliure en percaline, toile rouge, tranches dorées, se paye en sus, par volume, 3 fr.

WITT (Mme de), née Guizot : *Une sœur.* Un beau volume in-8° raisin, illustré de 65 gravures. Broché, 5 fr.; cartonné en percaline à biseaux, tranches dorées, 8 francs.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 17 Huitième année 25 Avril 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2423, 4 avril. STANLEY JEVONS, The Principles of Science : a Treatise on Logic and Scientific Method. Macmillan and Co. (d'après l'auteur, la logique est le calcul, la science n'est qu'une classification et la classification le résultat d'une généralisation : la connaissance est donc essentiellement subjective; elle est le produit des lois de la pensée qui introduit l'ordre dans le chaos de l'objectif, qui crée, en un mot, la connaissance). — J. WADDINGTON, Congregational History, 1567-1700, in relation to Contemporaneous Events, and the Conflict for Freedom, Purity, and Independence. Longmans and Co. (art. anal. favorable). — Dante at Naples (H. C. BARLOW). — Unsuspected Corruptions of Shakespeare's Text (H. STAUNTON). — *Literary Gossip.* — Anthropological Notes. — Hamath Inscriptions (réponse de M. HAYES WARD à la lettre de M. HYDE CLARKE, du 24 janvier). — *Societies* (séances des Sociétés royale, de littérature, d'anthropologie et de la New Shakspere Society).

Literarisches Centralblatt, N° 15, 11 avril. HESSE, Das Muratori'sche Fragment neu unters. und erkl. Giessen, 1873, Ricker. In-8°, viij-307 p. (long article compétent et très-favorable à l'essai de M. Hesse). — HOFFMANN (J. F.), Antiochus IV Epiphanes, Kœnig von Syrien. Leipzig, 1873, Lorentz. In-8°, viij-111 p. (excellente monographie dans laquelle toutes les sources, grecques, latines et juives, sont mises à profit avec science et discernement). — Des fürstl. Hochstiftes Olmütz Münzen und Medaillen, etc. Angef. v. Grafen v. LICHNOWSKY und WERDENBERG, fortges. u. herausg. v. EDLER V. MAYER. Wien, 1873, Braumüller in Comm. In-8°, 179 p. (la description des monnaies et médailles est précédée d'une introd. historique de BRANOWITZER, reproduite de l'*Arch. f. Kunde œsterr. Geschichtsquellen*, 1849, t. II, cah. 3 et 4). — Catalogus codicum orientalium bibl. Acad. Lugduno-Batavæ auctore DE GŒJE. Vol. V. Leiden, 1873, Brill. (Cf. *Revue critique* 1874, n° 14). — BENEDIX, Die Shakespearomanie. Stuttgart, 1873, Cotta. In-8°, iv-446 p. — FORSTER, Charles Dicken's Leben. Ins deutsche übertr. v. Fr. ALTHAUS. 2. Bd. 1842-1851. Berlin, 1873, Geh. Oberhofbuchdr. In-8°, xv-458 p. — BRANDSTÆTER, Die Gallicismen in der deutschen Schriftsprache. Leipzig, 1874, Hartknoch. In-8°, xj-266 p. (ouvrage très-complet sur l'intrusion des mots français en allemand et l'influence exercée par le français sur la syntaxe allemande, avec introd. historique).

The Geographical Magazine, edited by Clements R. MARKHAM, C. B., F. R. S. N° 1. April 1874. London, Trübner. Prix du n° : 2 sh.

Cette nouvelle revue est une transformation des *Ocean Highways* dont le titre seul est changé.

The Basin of the Helmund (avec une carte d'une partie de l'Afghanistan dressée par le colonel F. Tytler) — Prshevalsky's travels in Mongolia — The hydrographical Department of the Admiralty. — A. W. STIFFE, The island of Hormuz (histoire des anciens établissements portugais dans cette île ; avec une carte). — A. A. Geary, A Highway to Bolivia. — The Kashgar Mission (détails sur la mission diplomatique de M. Forsyth près de Yakoub Beg, aujourd'hui Emir Yakoub Khan). — *Giglioli :* Dr Beccari's travels. — Geographical Progress in India in 1873. — W. ROBINSON, The products of West Africa. — Comptes-rendus de livres (analyse, par M. Robert Mitchell, du récent ouvrage russe du colonel Veniukof sur les frontières russes en Asie). — Bibliographie; cartographie; nouvelles; correspondance; séances des Sociétés géographiques.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — 25 Avril — 1874

Sommaire : 63. Le *Nouveau Testament*, texte grec, p. p. DE TISCHENDORF. — 64. ULMANN, François de Sickingen. — 65. MERLET, Origines de la littérature française du IXe au XVIIe siècle. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions; Société de linguistique.

63. — Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ. — Novum Testamentum græce ad editionem suam VIII criticam majorem conformavit lectionibusque sinaïticis et vaticanis item elzevirianis instruxit C. DE TISCHENDORF. Lipsiæ, 1873. In-8°, xxxij-419 p. — Prix : 5 fr. 35.

La restitution du texte original du N. Testament présente bien plus de difficultés que celle des textes classiques. L'embarras de la critique vient ici de la richesse même des documents. Avec le nombre des manuscrits recueillis et comparés, s'est accru le nombre des variantes qui, pour chaque livre, se chiffrent par milliers. On en a compté, par exemple, six mille pour le seul évangile de Luc.

Ces variantes ont des origines diverses. Les unes proviennent de la légèreté, de l'ignorance ou de la négligence des copistes. Il en est d'autres qui décèlent une intention particulière. Tantôt on a voulu corriger des barbarismes ou des fautes de grammaire qui semblaient déparer le style des écrivains sacrés : ainsi, ὁμειρόμενοι, 1 Thess. 2, 8, mot qui n'est point grec, a été remplacé par ἱμειρόμενοι ; de même ἐπηρώτων περὶ τῆς παραβολῆς avait paru plus élégant que τὴν παραβολήν, Marc 7, 17 ; on ne croyait pas devoir laisser subsister un solécisme comme celui de Matth. 15, 32. ἡμέραι τρεῖς, au lieu de ἡμέρας τρεῖς, etc., etc. Tantôt on a voulu rendre le texte plus clair. Voyez, comme exemples, les diverses leçons des passages, Luc 1, 64 ; Matth. 12, 36 ; Heb. 4, 2, etc. D'autres fois, surtout dans les Évangiles, on a voulu faire de l'harmonistique ou corriger des erreurs historiques. Par exemple, dans Matth. 13, 35, Ἡσαΐου a été biffé, parce que l'évangeliste s'était trompé, attribuant à Esaïe une citation empruntée à un psaume. Même remarque sur Matth. 27, 9, où le texte primitif avait une erreur analogue qu'on a voulu faire disparaître. Un certain nombre de variantes sont nées d'une préoccupation dogmatique ou liturgique : ainsi dans la salutation de l'ange à Marie se sont introduits, au ve siècle, les mots : εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν (Luc 1, 28). De même dans Luc 2, 33, ὁ πατὴρ αὐτοῦ a été remplacé par Ἰωσήφ, etc. Plus nous remontons dans l'antiquité chrétienne, plus apparaît grande la liberté dont on usait à l'égard des textes apostoliques. Avant d'être canoniques et de devenir la propriété sacrée de l'Église, les livres du N. T. ont été des livres servant à l'édification privée. On ne se faisait pas scrupule de les améliorer et de les enrichir. Ainsi a été introduite dans le texte de Matt. 6, 13, la doxologie qui termine l'oraison dominicale. Une main inconnue a mis une conclusion à l'Év. de Marc (Marc 16, 9-20). De la même manière, le récit de la

femme adultère a été inséré dans le 4e Év. (Jean 8, 1-11). Plus tard, on est devenu plus scrupuleux et plus méthodique dans la reproduction du texte sacré. Mais de si nombreuses altérations s'étaient déjà faites qu'on a pu classer les manuscrits par familles suivant leur provenance. Aujourd'hui nous avons un texte byzantin, généralement reproduit par la famille des manuscrits qui viennent de Constantinople, et un texte alexandrin qu'on trouve dans ceux qui sont venus d'Alexandrie. Le premier a régné longtemps. Il est la base des premières éditions imprimées du N. T. et du texte reçu. Mais la découverte du *Sinaïticus* et une étude plus exacte du *Vaticanus* semblent faire triompher le second, qui reproduit, en général, un type plus ancien et sans doute moins altéré.

Les premiers éditeurs du N. T., surtout Erasme, les Estienne, de Bèze, n'ont point méconnu les différences nombreuses que présentaient les manuscrits qu'ils ont eus à leur disposition. Ils ont fait de louables efforts, leurs éditions successives le prouvent, pour arriver, à travers cette masse confuse de variantes encore non classées, au meilleur texte possible. Mais leur critique, n'ayant pour se guider aucun principe, aucune donnée objective, restait individuelle et arbitraire. Le chaos grandissait avec les recherches et le nombre des éditions. Au milieu de cette confusion, les Elzevir, avec l'audace qui fait réussir les coups d'Etat, publièrent, en 1633, une magnifique édition anonyme et neutre dont ils donnèrent le texte comme définitif et reçu par tous : *textum ab omnibus receptum, in quo nihil immutatum aut corruptum.* Ce texte se donnant avec cette assurance pour le texte reçu le devint en effet, et nous en subissons encore la tyrannie, bien qu'il ait été prouvé mille fois qu'il n'a aucun mérite particulier et n'est que la reproduction des éditions de Théodore de Bèze[1].

Cependant, il offrit un point de départ aux investigations postérieures et un terme fixe de comparaison. Autour de lui s'accumula, jusqu'à le submerger, une masse croissante de variantes; et, à la fin du XVIIIe siècle, il fallut bien se rendre à la nécessité d'établir un texte meilleur. Je ne fais que rappeler les travaux et les tentatives de Wetstein, de Griesbach, de Matthæi, de Scholz, etc.

Avec Lachmann, au commencement de ce siècle, la critique du texte du N. T. entre dans une voie nouvelle, la voie historique et scientifique. Les règles ordinaires d'après lesquelles on peut choisir entre diverses leçons, ne suffisaient plus. Il fallait mettre fin aux variations et à l'incertitude des appréciations individuelles. Lachmann renonça à la prétention d'arriver au texte original ou au texte le plus pur, entreprise téméraire et vaine en l'absence de témoignages contemporains. Il ne compta plus les manuscrits; il les classa, et, ne s'adressant qu'aux plus anciens, se servant en outre du témoignage des Pères et des antiques traductions, il borna sa tâche à reconstituer le texte du IVe et du Ve siècle, le texte du temps de saint Jérôme.

Les résultats obtenus par Lachmann furent étonnants. Si l'on compare son texte au texte reçu, on trouvera que, dans les passages douteux, il s'en écarte environ quatre fois sur cinq. Cependant l'œuvre de Lachmann n'était pas défi-

1. Voy. *Reuss, Ed.* Bibliotheca Novi Test. *Brunsvigæ*, 1872, p. 109.

nitive. Dans bien des endroits où les documents lui faisaient défaut ou même étaient contradictoires, il avait suppléé à leur témoignage par les plus audacieuses conjectures. Un grand nombre des leçons qu'il avait adoptées n'étaient pas suffisamment attestées. Mais il avait ouvert la voie, posé les principes, et marqué la nature de l'œuvre à accomplir.

M. Tischendorf l'a reprise. Malheureusement il ne paraît pas s'être astreint à la même rigueur scientifique. Il n'a pas su, dès le principe, renoncer à la chimère du texte original; il a laissé la porte ouverte au jugement individuel; il a souvent prétendu, par des raisons internes, discerner la leçon authentique entre une vingtaine d'autres; et, comme il a souvent changé de sentiment, ses éditions diverses, jusqu'à la septième de 1859, présentent les variations les plus inquiétantes. Ce n'est point comme critique que M. T. s'est acquis le plus de renommée et a le plus contribué à la restitution du texte du N. T.; c'est par ses éditions munies d'un appareil de variantes, si exactes et si bien classées, et par ses découvertes, qui sont venues apporter à la critique des documents si précieux. Depuis 1860, il a découvert le *Codex Sinaïticus*, publié avec soin le *Vaticanus*, deux témoins du ve siècle, et réuni, en outre, 17 fragments plus ou moins longs de nouveaux manuscrits datant, les uns du vi^e^, les autres des viie et viiie siècles. C'est avec ces éléments nouveaux qu'il a préparé sa dernière recension du texte du N. T., l'*editio octava major* achevée en 1872, et dont celle que nous annonçons en tête de cet article n'est que la réduction. Cette édition marquera certainement une ère nouvelle dans la critique du texte du N. T.

M. T. paraît être revenu à la méthode historique de Lachmann; il reprend la même voie, mais il prétend aller beaucoup plus loin que lui. Lachmann nous avait donné le texte du ve siècle. M. T., dans sa recension nouvelle, croit avoir atteint celui du iie, le texte de l'époque d'Irénée. Le *Sinaïticus* et le *Vaticanus*, en effet, dans les passages les plus nombreux et les plus importants, concordent d'une façon merveilleuse. Quand une leçon est appuyée de ce double témoignage et confirmée d'ailleurs par des Pères du iiie siècle, ou par les anciennes traductions comme les versions syriaques et les fragments de la *Vetus Itala*, on peut bien affirmer qu'on a la leçon du iie siècle. Mais ici se pose une question que M. T. semble éviter: n'y avait-il pas plusieurs textes déjà à l'époque d'Irénée comme à celle de S. Jérôme? et cette expression pompeuse: « le texte du » second siècle, » signifie-t-elle quelque chose? L'accord étonnant des deux plus anciens manuscrits n'a peut-être pas tout le poids que M. T. lui accorde. Il peut s'expliquer simplement par le fait qu'il y avait au ive et au ve siècle à Alexandrie une fabrique de manuscrits d'où l'un et l'autre seraient sortis à des époques différentes. Ils ne représenteraient dès lors qu'une seule tradition. D'ailleurs ces deux manuscrits diffèrent souvent, et, quand on rapproche encore la *Vetus Itala*, les versions syriaques, les citations d'Irénée et d'Origène, on arrive bien vite à la conviction, que déjà, en ces temps reculés, les variantes étaient nombreuses au texte du N. T. Prétendre décider entre ces autorités également vénérables et retrouver le texte commun antérieur à leurs divergences, c'est rouvrir la porte à l'arbitraire. On verra que M. T. n'a pas su éviter cet écueil.

S'il reste donc fort douteux que cette édition nouvelle nous donne le texte du second siècle, constatons qu'elle vient admirablement confirmer et étendre l'œuvre de Lachmann en la corrigeant sur quelques points. M. T., qui dans sa première édition avait suivi de très-près ce critique, puis s'en était écarté assez arbitrairement pour se rapprocher du texte traditionnel, est obligé maintenant d'y revenir. Le texte de Lachmann triomphe généralement, au moins sur les points les plus importants. Voy. par ex. Luc 2, 14, où M. T. lit aujourd'hui : ἐν ἀνθρώποις εὐδοκίας au lieu de ἐν ἀνθρ. εὐδοκία ; et 2 Cor. 2, 5, où ἐνδυσάμενοι est rétabli à la place de ἐκδυσ. Comparez encore les deux textes aux passages suivants : Luc 2, 38; Matt. 18, 20; 17, 26; Gal. 4, 25; Luc 24, 17; Act. 4, 25; 11, 12, etc. Sur quelques points, M. T. est allé au delà même de Lachmann. Par ex., il supprime le dernier verset de l'Év. de Jean (21, 25), ce verset hyperbolique qui faisait contraste avec le ton du livre en général et du 21me chapitre en particulier; il supprime aussi tout adjectif, soit δεδομένον, soit ἅγιον, dans Jean 7, 39, etc.

Mais, d'un autre côté, il éprouve quelque regret, dirait-on, à donner trop souvent raison à Lachmann. Nous avons noté un certain nombre de passages où il s'en écarte, malgré ses deux témoins favoris, le *Sin.* et le *Vatic.*, appuyés souvent par les plus anciens Pères et les plus antiques traductions. Ainsi, dans Matt. 8, 9, τασσόμενος, adopté par Lach., confirmé par le *Sin.* et le *Vatic.*, est supprimé. Dans Matt. 13, 36, même accord des deux manuscrits sur la leçon διασάφησον, adoptée par Lach. ; M. T. maintient φράσον. De même nous demanderions pourquoi, dans Eph. I, 15, il a conservé les mots τὴν ἀγάπην qu'avait omis son prédécesseur, omission qu'ont justifiée les mêmes autorités. Dans 1 Cor. 13, 3, Lach. avait lu : καυχήσωμαι, au lieu de καυθήσομαι; pourquoi M. T. ne l'a-t-il pas suivi, alors que cette leçon bien plus originale se trouve aujourd'hui également confirmée par les plus anciens manuscrits? Nous ferions la même question pour Heb. I, 12; 2 Pierre 2, 14, etc. M. T. a eu des raisons pour agir ainsi, nous n'en doutons pas; mais ce ne sont pas certainement des raisons historiques. Il n'a pas voulu seulement nous donner le texte le plus ancien, mais encore le plus fidèle; il a repris cette vaine poursuite du texte original; il ne s'est pas borné à constater les vieilles leçons; il les apprécie, les acceptant ou les rejetant par des raisons plus ou moins subjectives.

Nous pourrions multiplier les exemples. Prenons encore cet étrange adjectif sur lequel s'est épuisée toute la sagacité des commentateurs : δευτεροπρώτῳ (Luc 6, 1), Lach. l'avait suspecté en le maintenant. M. T. l'avait supprimé dans sa première édition critique du N. Testament. Il est constant aujourd'hui qu'il manque dans le *Sin.*, le *Vatic.* et un autre ancien manuscrit de Paris (L); d'un autre côté, avant Chrysostome, les Pères ne le connaissent pas. Ni la version syriaque, ni la *Vetus Itala*, traductions de la fin du second siècle, ne l'ont rendu. Ne faut-il pas conclure que ce mot barbare n'existait pas dans les principaux textes du second siècle? M. T. ne l'en a pas moins maintenu. De même, n'est-il pas probable que dans Jean 12, 32, la leçon πάντα du *Sin.* qu'a reproduite saint Augustin est plus vieille que la leçon reçue πάντας, également préférée par M. T.?

C'est à de tels endroits que se décèle le caractère arbitraire de cette critique.

Ces observations ne doivent cependant pas faire méconnaître l'importance ni même la nouveauté de cette recension dernière faite dans des conditions et avec une richesse de documents dont aucun autre savant n'avait joui auparavant. Si la leçon préférée par M. T. n'est pas toujours la meilleure, il a mis chacun en état d'en choisir une autre, en donnant, au bas de chaque page et pour chaque verset, les variantes les plus anciennes. Il a par là singulièrement facilité la tâche à ses successeurs qui pourront faire mieux que lui, mais qui ne le feront pas oublier.

A. SABATIER.

---

64. — **Franz von Sickingen,** nach meist ungedruckten Quellen von Dr H. ULMANN, ordentlichen Professor der Geschichte an der Universitæt Dorpat. Leipzig, S. Hirzel, 1872. In-8°, xiv-399 p. — Prix : 10 fr. 75.

François de Sickingen a de tout temps attiré l'attention des historiens qui se sont occupés de l'époque de la Réforme en Allemagne. C'est qu'en effet « ce » magnanime aventurier, sympathique à toutes les audaces »[1] fut un personnage également curieux par son attitude politique et ses tendances religieuses, et sa fin tragique n'a fait que rehausser encore le rôle original qu'il a tenté de jouer dans son pays. Aussi les biographes ne lui ont pas manqué. Depuis la chronique contemporaine de son parent, le seigneur Philippe de Flersheim, jusqu'à la présente étude, d'assez nombreux ouvrages nous ont retracé l'histoire du hardi chevalier palatin[2]. La plus complète, ou la plus volumineuse au moins, date d'il y a près d'un demi-siècle déjà; elle est due à la plume féconde du docteur Ernest Münch, polygraphe allemand, qui s'est exercé sur bien des sujets historiques et dont les travaux, avec un peu plus de science et de sérieux, se peuvent comparer aux innombrables rapsodies dont M. Capefigue a enrichi notre littérature historique[3]. Cette compilation, conçue et exécutée dans un esprit peu critique, n'est plus à la hauteur de la science actuelle. Une foule d'ouvrages nouveaux, de collections de documents inédits ont été publiés dans les trente dernières années, sur la fin du règne de Maximilien Ier et sur le règne de Charles-Quint, ainsi que sur les relations internationales de l'Europe à ce moment de l'histoire. On ne peut donc qu'être reconnaissant à M. Ulmann d'avoir repris une fois de plus, la biographie de François de Sickingen, qui intéresse en bien des parties l'histoire de la France autant que celle de l'Allemagne.

L'homme remarquable dont il nous retrace l'histoire naquit en 1481 au châ-

---

1. H. Martin, Histoire de France, VII, p. 494.

2. Nous ne citerons ici que les *Kriege und Pfedschaften des Edlen Franz von Sickingen*, Mannheim, 1787, in-12 et Schneegans, *Ritter Franz von Sickingen und seine Nachkommen*, Kreuznach, 1867, in-8°. Quant à l'ouvrage publié par un de nos compatriotes, M. de Bouteiller, *Histoire de François de Sickingen, chevalier allemand du XVIe siècle*, Metz, 1860, il nous est impossible d'en indiquer la valeur scientifique, car nous n'en connaissons absolument que le titre.

3. E. Münch, *Franz von Sickingen's Thaten, Plane, Freunde und Ausgang*. Stuttgart, 1827-1829. 3 vol. in-8°.

teau d'Ebernbourg dans le Palatinat, château qui devait jouer un rôle si considérable dans la suite de sa carrière. Son père, Suiccard de Sickingen, était un chevalier de médiocre fortune, bailli palatin du territoire de Kreuznach, et qui tout en se distinguant par son dévouement à ses maîtres sut en tirer parti pour arrondir son propre patrimoine. Nous ne savons presque rien sur son enfance, qui dut s'écouler, comme celle de la plupart des jeunes nobles d'alors, indomptable, vagabonde et sans grande culture intellectuelle, derrière les murs et dans les environs de cet imposant castel, situé pittoresquement au faîte d'une colline, au confluent de l'Alsenz et de la Nahe. On suppose que vers l'âge de quinze ans il accompagna son père dans un pèlerinage que ce dernier fit à Jérusalem. La plupart des détails que M. Münch nous donnait sur cette première période de son existence doivent être regardés dorénavant comme controuvés, et sont en majeure partie le produit de sa trop vive imagination. A la mort de son père, en 1505, François de Sickingen, qui s'était marié fort jeune, lui succéda comme bailli de Kreuznach[1] et continua à mener une existence relativement paisible et très-obscure jusqu'au moment où il perdit sa femme. C'est alors seulement, après 1515, qu'il se jeta dans la vie politique et que commence, à vrai dire, cette carrière aussi courte que brillante qui rendit son nom célèbre dans son pays ainsi qu'au dehors.

Pour bien comprendre le rôle qu'il allait jouer, il faut se reporter à ces premières années du XVIe siècle en Allemagne. L'empereur et le pouvoir impérial n'étaient plus guère qu'un nom, et ne jouissaient que d'une façon fort intermittente d'une autorité réelle. Les vrais maîtres, c'étaient les grands vassaux de la couronne, électeurs et autres, qui avaient établi dans le cours des siècles de vastes souverainetés territoriales, la Saxe, le Brandebourg, la Bavière, le Palatinat, etc. A côté d'eux se soutenaient encore, bien que déjà sur le déclin, les grandes villes libres impériales, où les affaires de banque et de commerce faisaient affluer les trésors des deux Indes. Étouffée entre ces deux puissances, peu sympathiques l'une à l'autre, mais qui lui étaient encore plus hostiles, la petite noblesse, la chevalerie immédiate de l'empire, était la plus menacée par les développements de la société moderne. Son importance militaire avait beaucoup diminué depuis que les lansquenets formaient le gros des armées et que les châteaux-forts qui lui servaient de points d'appui n'étaient plus à l'abri du canon; son influence sociale était tombée plus encore depuis que la bourgeoisie des villes, enrichie par le commerce ou l'industrie, avait répandu partout le besoin du comfort et du luxe, en faisant hausser en même temps le prix de toutes les nécessités de la vie. Les chevaliers avaient beau mépriser ces « épiciers » enrichis (*Pfeffersæck*), ils ne pouvaient se maintenir au même rang qu'eux, même en extorquant la dernière obole à leurs quelques vassaux. Le service de cour et le

1. Le père de Sickingen ne fut pas décapité comme l'a dit M. Le Glay dans une note sur S. (*Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche*, etc. II, p. 241) qui renferme en douze lignes une demi-douzaine d'erreurs. C'est une tradition bien postérieure qui inventa ce fait.

service d'Église leur restait ouvert, mais il n'y avait encore que fort peu de cours princières proprement dites en Allemagne, et le mouvement de la Réforme allait diminuer dans des proportions énormes les chances d'une carrière ecclésiastique, comme membre d'un chapitre noble, etc. Pour vivre, en même temps que pour se venger des bourgeois, la petite noblesse en était donc venue, par une pente naturelle, à exercer le métier plus lucratif qu'honorable de détrousseurs de grand chemin. On y mettait quelques formes, il est vrai, n'attaquant les convois de marchandises qu'après avoir envoyé préalablement des lettres de défi aux villes dont on pillait les citoyens. On avait également soin d'acheter par avance, à des tiers, des motifs de grief, plus ou moins fondés, contre ceux contre lesquels on méditait une attaque. S'épaulant les uns les autres, en face d'une autorité centrale impuissante, ne s'attaquant qu'aux villes et se gardant de toucher aux princes, ces chevaliers-brigands, assurés de nombreux repaires et de réceleurs dévoués, étaient à peu près sûrs de l'impunité, malgré les prescriptions du *Landfrieden* et les formules menaçantes du ban de l'empire. Très-nombreuse, vivant d'expédients pour la plupart, se sentant froissée dans son orgueil, inquiète non sans raison pour l'avenir, cette classe sociale de la petite noblesse, pouvait devenir un instrument dangereux dans la main de celui qui saurait la grouper, pour s'en servir à sa guise. C'est ce que Sickingen tenta, et c'est le résultat qu'il fut bien près d'atteindre.

Au début, ses exploits se bornèrent, comme ceux de maint chevalier moins connu, à guerroyer contre les bourgeois des villes voisines. Sa première campagne de quelque importance, en ce genre, fut celle contre Worms en 1515. Mais il se distingua bientôt par l'extension considérable qu'il sut donner à ces querelles féodales privées. Ce n'est pas avec une poignée de cavaliers et de lansquenets qu'il opère. A son appel plus de sept mille hommes se réunissent sous ses drapeaux pour attaquer le duc de Lorraine [1], toujours à propos de querelles privées; mais déjà on lui suppose des intentions politiques cachées, on penche à le considérer comme un agent de Maximilien Ier, qui se réserve la possibilité de le désavouer après coup. On se demande peut-être comment un simple chevalier, possesseur de quelques châteaux seulement, parvenait à mettre en branle des armées aussi considérables. La recette était bien simple; outre leur solde, les mercenaires avaient le droit de piller en pays ennemi, et parfois même avant d'en franchir les limites; c'est sa tolérance sous ce rapport qui rendit bientôt Sickingen l'un des chefs de bande les plus recherchés de son temps. En 1516, ses relations avec Robert II de La Marck, le second « Sanglier des » Ardennes », l'amenèrent à faire la connaissance de François Ier. Il fut présenté à la cour de France, plut au monarque, ainsi qu'aux dames de la cour et celui qu'une de nos sources appelle bizarrement « M. Francisque Skinke » [2] ne quitta

1. P. 51. Saint-Hippolyte est encore en Alsace et non point en Lorraine, comme semble le croire l'auteur; seulement c'était un fief lorrain. P. 53. C'est Lembach et non Limbach qu'il faut lire.

2. Mémoire et instruction à Jehan de Marnix, Leglay, II, p. 194.

la France que comme pensionnaire du roi. Devenu de plus en plus populaire et craint en Allemagne, son appui fut recherché par l'empereur lui-même qui l'avait, il y avait deux ans à peine, mis au ban de l'empire, et grâce à des titres, des pensions et des promesses, Maximilien Ier parvint à l'attacher à son parti[1]. Cela ne l'empêchait pas de s'occuper de ses affaires privées, et le titre de conseiller impérial ne le retenait pas d'exercer son métier de chef de bandes. En 1518, nous le voyons attaquer Metz, pour venger l'outrage fait à l'un de ses protégés, et mettre le siége devant cette ville. « Les cantiniers et les filles » publiques suivaient en grand nombre son armée, et l'on voyait arriver conti- » nuellement des brocanteurs d'Allemagne et de Lorraine pour acheter le butin. » Il ne se retira qu'après avoir encaissé 25,000 écus, et dirigea ses armes contre le landgrave Philippe de Hesse, encore enfant, sous d'aussi futiles prétextes. Il tira de cette nouvelle campagne 35,000 écus, une célébrité croissante, mais il se fit du jeune prince un mortel ennemi qui devait prendre sa revanche plus tard.

Le 12 janvier 1519 Maximilien Ier meurt subitement, la grande lutte électorale s'entame entre François Ier et Charles-Quint. Les beaux travaux de M. Mignet et de tant d'autres en ont fait connaître tous les détails. Des deux côtés on courtise le « capitaine Franciscus » qui se trouve avoir sous la main une armée de lansquenets avec laquelle il vient de faire campagne contre l'allié de la France, le duc Ulric de Wurtemberg. Les promesses du parti espagnol le confirment dans ses sentiments patriotiques; il se prononce pour la « royauté nationale » de Charles-Quint[2], couvre Francfort contre une aggression possible du côté de l'Ouest et pour punir l'ambassadeur Bonnivet, ce « vantard de Français » qui avait prétendu pouvoir acheter son armée à prix d'argent[3], il décide que « le » reste de la somme considérable apportée par Bonnivet pour corrompre les » électeurs ne devra point être *soustraite* à l'Allemagne[4], » et lui dresse en conséquence une embûche que l'envoyé de François Ier parvient heureusement à éviter.

Mais nous arrivons maintenant à une période nouvelle et plus sérieuse de la vie du chevalier. Jusqu'ici ce ne sont que des succès vulgaires qui l'ont fait

---

1. La manière dont il rompit avec François Ier est caractéristique pour l'époque. Il se piquait d'être trop délicat pour le faire sans prétexte, et voici comment il s'y prit. Les Milanais étaient alors sujets de la France. Sickingen se fit donner par un négociant allemand un certificat constatant que les Milanais lui avaient fait tort d'une certaine somme. Pour punir ce méfait, S. va saisir les premiers négociants milanais qu'il trouve sur son chemin et leur prend 25,000 écus. Ils se plaignent, François Ier demande des explications à son pensionnaire, celui-ci n'en donne que d'insuffisantes, le roi supprime alors la pension et Sickingen se déclare déchargé de toutes ses obligations à son égard.

2. P. 156. J'ai quelque peine à comprendre comment le savant auteur peut parler de « royauté nationale » à propos de Charles V, le moins allemand de tous les empereurs d'Allemagne.

3. Je ne vois pas trop pourquoi Bonnivet devient à ce propos un « *aufschneiderischer* » *Franzose* »; il est certain que l'armée de S. aurait servi le diable, et à plus forte raison, le roi de France, pour le double de la solde qu'elle touchait de Maximilien Ier ou de Charles V; il n'y avait aucune vantardise à affirmer une vérité aussi élémentaire.

4. Ulmann, p. 161.

connaître, il ne s'est point distingué d'une autre manière que tant d'autres chefs de bandes célèbres de son temps. Tout à coup, nous le voyons entraîné par le courant des idées nouvelles qui surgit autour de lui. Depuis peu lié plus intimement avec Ulric de Hutten, autre type chevaleresque de l'époque, il est gagné à la cause des humanistes et de la Réforme par son éloquent ami. Sans grand fond de science, mais d'une intelligence ouverte, Sickingen se passionne pour ce monde nouveau qui se déroule devant lui. Peu apte aux luttes de la plume, il transporte ces débats sur le terrain pratique. Quand il ordonne aux Dominicains de Cologne de laisser dorénavant en paix l'illustre humaniste Reuchlin, on songe involontairement à Clovis qui regrettait naïvement de n'avoir point été là avec ses Francs pour empêcher la mise en croix du Christ. Il ouvre ses châteaux aux bannis et aux persécutés. Hutten proscrit se réfugie à l'Ebernbourg; bientôt cette « *Hôtellerie de la Justice* » — c'est le nom que lui donne Sickingen — voit accourir moines fugitifs, curés défroqués, chevaliers poursuivis, qui tous y trouvent un généraux abri. Ce mouvement était-il sincère, et Sickingen ne calculait-il pas davance les bénéfices de cette attitude nouvelle? Il n'y a, pour nous, aucune raison de douter de la sincérité parfaite des aspirations religieuses du châtelain d'Ebernbourg. La prédication de Luther produisit, à son début, de bien autres bouleversements moraux et l'on comprend que le batailleur émérite se soit jeté dans la lutte spirituelle avec le même élan que dans les autres combats. Bucer, le futur réformateur de Strasbourg, qui fut quelque temps son chapelain, exagère sans doute en s'écriant vers cette époque dans l'une de ses lettres : « C'est l'homme qui regarde comme sa plus belle tâche d'aller à la mort pour la » cause du Christ! »[1] mais il est incontestable que le chevalier montra par ses actes et même par des écrits — car il alla jusqu'à composer des pamphlets théologiques — qu'il prenait fort à cœur le mouvement révolutionnaire qui bouleversait l'Église, en attendant qu'il bouleversât l'État.

Il ne tint point à Sickingen que ce mouvement politique, qui se manifesta d'une façon si terrible par la révolte des paysans, n'éclatât dans l'empire quelques années plus tôt. Son zèle religieux, son antipathie contre les puissances territoriales de l'Allemagne, sa haine contre les seigneurs ecclésiastiques, représentants d'un pouvoir qu'il ne respectait plus, ainsi que contre les villes libres, dont il se refusait toujours à reconnaître l'influence ou du moins à la subir, tous ces sentiments divers devaient se réunir en lui pour l'amener à profiter de l'espèce de décomposition dans laquelle se trouvait l'empire après la fameuse diète de Worms, pour rendre à son ordre une place plus marquante dans l'état, et pour agrandir encore le cercle de sa propre influence. Mécontent du jeune empereur, il voulut avoir une politique à lui; et pour la réaliser, il fit appel au concours de la noblesse immédiate de l'empire. Celle-ci qui ne voulait obéir à personne, qui refusait de payer un impôt, qui se sentait génée partout par les prescriptions du *Landfrieden*, qui se voyait menacée d'une absorption prochaine par d'anciens

1. Baum, *Butzer und Capito, Strassburg's Reformatoren*, p. 124.

égaux, plus favorisés qu'elle par la fortune, obéit volontiers à la voix d'un chef qui tant de fois avait conduit ses armées à la victoire.

A peine de retour d'une dernière campagne dirigée contre Robert de la Marck, son ancien ami, au nom et à la solde de Charles V[1], Sickingen réunit à Landau, dans le Palatinat, un grand nombre de ses collégues et le 13 août 1522 six cents chevaliers signaient un pacte d'association, dont tout prince ecclésiastique était exclu et dont notre chevalier devenait le chef.

Quel était le but véritable de Sickingen en tentant cette entreprise qui devait amener sa ruine? Grave question, résolue dans les sens les plus divers dès le moment de sa chute. Voulait-il créer un royaume rhénan sur les débris des électorats ecclésiastiques? Était-ce l'ardeur religieuse qui le poussait, ou la soif de liberté politique qui guidait ses pas? Les uns parmi ses contemporains l'ont appelé *Ziska Teutonicus,* les autres l'ont signalé comme un « nouveau Brutus » à la vindicte des princes de son temps; de nos jours, M. May, le biographe de l'archevêque Albert II de Mayence, l'appelle un « Garibaldi allemand au » XVIe siècle. » Il serait dangereux de rien affirmer de trop catégorique à cet égard; on peut admettre seulement qu'il songeait à la sécularisation de tous les biens ecclésiastiques, qui devaient être partagés sans doute entre la petite noblesse d'Allemagne. Cette restauration de son ordre était d'ailleurs bien plutôt un retour aux réalités du moyen-âge qu'un pas en avant dans le développement de la société moderne. Il a été bien moins encore, comme on a voulu le soutenir, le représentant de l'idée d'une monarchie unie et nationale, vis-à-vis du pouvoir territorial toujours grandissant des princes, il n'a surtout jamais rêvé de constituer je ne sais quel gouvernement représentatif et libéral, comme nos monarchies parlementaires d'aujourd'hui.

Cette tentative révolutionnaire de Sickingen était trop contraire au développement historique de l'Allemagne pour réussir. Il lui manquait une base assez solide, un intérêt général assez saisissant pour mettre en mouvement les masses. M. U. montre fort bien (p. 264) qu'il n'y avait alors en Allemagne que deux leviers d'action possibles, les princes et les paysans. Or ces deux forces, pour des raisons bien différentes étaient également hostiles à la petite noblesse. Les premiers s'étaient enrichis à ses dépens et c'est contre eux que Sickingen voulait tourner ses armes. Pouvait-il compter au moins sur l'appui du tiers-état? Nous avons vu que l'activité de la chevalerie allemande au XVIe siècle s'exerçait précisément aux dépens de la bourgeoisie, et quant aux paysans, ils étaient trop cruellement écrasés par leurs petits seigneurs pour éprouver autre chose que de la haine à leur égard[2]. Il a fallu une bien grande inintelligence de la situation

1. C'est dans cette campagne, au siége de Mézières, qu'il rencontra comme digne adversaire le chevalier Bayard. M. Ulmann trace, p. 212 entre ces deux hommes un parallèle, tout à l'honneur du guerrier français.

2. M. U. aurait pu développer davantage ces considérations qu'il n'a fait qu'indiquer trop à la hâte. L'insensibilité pour les maux des campagnes n'est pas moins grande chez un Sickingen que chez un Truchsess de Waldbourg et ce serait folie que de faire de lui un représentant de la démocratie moderne.

politique d'alors, pour que certains historiens aient pu s'étonner de ce que Sickingen n'ait point fait appel aux masses alors déjà profondément travaillées par des ferments de révolte. Quand deux ans plus tard les paysans se soulevèrent, partout, en Thuringe, en Souabe, comme en Alsace, les seigneurs qu'ils purent atteindre furent leurs premières victimes.

Quoi qu'il en soit de ces projets, aucun ne devait se réaliser, car la victoire, longtemps fidèle, l'abandonna dans cette dernière campagne. En août 1522 Sickingen appelle une dernière fois les lansquenets d'Allemagne et ses compagnons d'armes sous ses drapeaux. Avec une armée de 12,000 hommes il marche contre l'électeur de Trèves, son plus proche voisin. Mais il échoue devant les murs de sa capitale, il voit le landgrave de Hesse et l'Électeur palatin s'allier à son adversaire, le poursuivre dans sa retraite et le forcer à débander son armée. Il s'enferme alors dans son château de Landstuhl qu'il croit inexpugnable. Mis au ban de l'empire, il est traqué dans sa dernière retraite. Le siége commence le 29 avril 1523; dès le troisième jour, il est grièvement blessé, le canon des ennemis démolit des murs de vingt pieds d'épaisseur et le chevalier mourant est obligé de se rendre à merci et de subir, sur son lit de mort, les reproches de ses hautains et triomphants adversaires. Il expire le 7 mai, et avec lui s'évanouit le dernier espoir de la chevalerie germanique, qui s'absorbe de plus en plus dans la domesticité princière, quand elle se fourvoie pas, comme le vieux Gœtz de Berlichingen *à la main de fer,* dans les rangs de la révolution rurale.

Le livre de M. Ulmann raconte avec méthode et dans un style agréable, les événements dont nous venons de retracer une rapide esquisse. C'est moins une biographie qu'une page d'histoire du XVIe siècle qu'il nous a donnée. On ne saurait l'accuser sans injustice d'avoir dépassé les limites de l'enthousiasme qu'un narrateur éprouve toujours pour son héros, et nous ne pouvons que le féliciter d'avoir si bien su nous faire profiter des longues recherches auxquelles il s'est livré dans les archives de l'Allemagne.

R.

---

65. — **Origines de la littérature française du IXe au XVIIe siècle,** avec une introduction, des notes philologiques et des notices littéraires par G. MERLET, Paris, Fouraut, 1873. Première partie, Prose, xviij-558 p.; deuxième partie, Poésie. xv-768 p.

L'auteur de ce recueil a publié dans ces dernières années une suite d'extraits de nos classiques qui, destinée à l'enseignement, embrasse l'époque moderne à partir du XVIIe siècle. Les deux volumes dont nous allons rendre compte complètent la série: ils en forment la tête. L'idée de mettre entre les mains des élèves de nos colléges un choix de morceaux empruntés à notre ancienne littérature ne peut qu'être approuvée, et ce n'est pas dans cette *Revue* qu'il est nécessaire de développer les raisons qui rendent très-désirable la composition d'un recueil tel que celui de M. Merlet. Il est bon aussi que ce recueil ait été fait par un professeur de l'Université. Mieux que tous autres, ceux que leurs fonctions mettent chaque jour en rapport avec la jeunesse des colléges savent dans quelle

mesure nos antiquités littéraires lui peuvent être présentées. Enfin, il ne suffit pas qu'une anthologie de nos vieux auteurs existe, il faut qu'elle soit expérimentée dans les classes, et encore à ce point de vue l'ouvrage se présente avec des chances de succès.

Jusqu'ici tout est bien, mais nous n'en sommes encore qu'au titre. Malheureusement il suffit de feuilleter l'ouvrage pour reconnaître que l'auteur n'a pas soupçonné les difficultés de sa tâche, bien loin de les avoir surmontées. Ces difficultés consistent principalement en ceci que bien peu seulement parmi les éditions de nos anciens textes méritent confiance. La philologie romane est une science encore bien nouvelle, mais ses progrès ont été rapides. Il ne saurait entrer dans la pensée d'aucun homme de sens de reprocher aux éditeurs d'il y a trente ans de n'avoir point profité de découvertes qui datent d'hier. Tout éloge au contraire est dû à ceux qui les premiers ont tiré d'un oubli dédaigneux les œuvres de nos ancêtres; mais en fait il n'y a aucune comparaison entre les éditions qu'on peut faire aujourd'hui et celles qu'on faisait autrefois. Or pour beaucoup d'ouvrages nous n'avons encore que les éditions d'autrefois. Il faut lire le *Rou* dans l'édition de Pluquet, et Marie de France dans celle de Roquefort. De cette situation il résulte qu'un choix de morceaux fait à l'aide des éditions dont nous disposons serait extrêmement inégal. Les textes y apparaîtraient constitués d'après des systèmes totalement différents selon les éditions mises à contribution. Voilà pourquoi les livres analogues à celui de M. Merlet, que possèdent d'autres pays, ont toujours été rédigés par les philologues les plus compétents. Je citerai notamment les recueils d'anciens textes anglais publiés par MM. Morris et Skeat avec des commentaires destinés aux commençants[1]. Ce sont des travaux de première main. Et pourtant les éditions des anciens textes anglais sont en général assez bonnes pour qu'on y puisse tailler à coups de ciseaux une chrestomathie passable. Autrement chez nous. Avec la plupart des textes imprimés que nous possédons on se trouve en présence de fautes considérables contre la grammaire et la versification, d'erreurs qui détruisent le sens. On ne peut laisser de telles incorrections dans un recueil destiné aux débutants; d'où il suit qu'un philologue capable de réviser les textes, de les améliorer par la comparaison avec les mss., pouvait seul mener à bien le travail que M. Merlet a entrepris. Je n'insiste pas sur ce point : il y a bien autre chose à dire.

Si du moins M. M. avait su s'adresser aux meilleures d'entre les éditions que nous possédons, il aurait montré du jugement et fait preuve d'une certaine connaissance de son sujet. Ce mérite relatif lui a manqué. Dans sa préface[2] M. M. parle des nombreux in-folios qu'il a dû feuilleter, et de « toute une biblio- » thèque de documents originaux dont l'accès n'est pas facile » qu'il a dû dépouiller. Ce sont de fortes exagérations. Les livres mis à contribution par M. M. sont de ceux que renferment toutes nos bibliothèques publiques, et beaucoup

1. Morris, *Specimens of Early English;* Skeat, *Specimens of English Literature* (A. D. 1394 to A. D. 1579). Oxford, Clarendon Press.
2. P. viij. Cette préface se trouve répétée en tête de chacun des deux volumes.

d'autres auxquels il aurait pu faire d'utiles emprunts paraissent lui être demeurés inconnus. Ainsi on s'étonne qu'il n'ait rien extrait du *Saint-Alexis* de M. G. Paris. Je ne crois pas non plus qu'il ait tiré aucun parti de la *Chrestomathie* de M. Bartsch, où il aurait trouvé des morceaux tout taillés, et très-suffisamment préparés pour le but qu'il se proposait. Bien des morceaux sont pris de seconde main, on ne sait où. Le volume de prose contient un fragment de Brunetto Latino suivi de cette note : *Manuscrit de la Bibliothèque nationale.* Il n'y a pas de doute que ce morceau vient originairement d'un des nombreux mss. du *Trésor* que possède la Bibl. nat. Mais pourquoi cette indication insolite, qui tendrait à faire croire que M. M. a eu dans ce cas-ci recours à un ms.? Et surtout pourquoi nous avoir donné d'après ce manuscrit non déterminé un texte détestable, tandis qu'il était si facile de nous en donner un beaucoup meilleur en copiant le morceau en question dans l'édition de Chabaille ? [1]

Je passe rapidement sur les introductions placées par M. M. en tête de chacun de ces volumes, comme aussi sur les notices qui précèdent chaque morceau. Dans sa préface M. G. Merlet nous dit qu'il a fait en sorte qu'on ne s'aperçût pas trop de ses pénibles recherches. On s'en aperçoit en effet très-peu. Sans entrer en aucun détail, je me borne à dire que ces introductions et ces notices ne se recommandent ni par l'exactitude des faits, ni par la justesse des idées, ni par la précision de l'expression. Les notes jointes à profusion aux textes compris dans ces deux volumes, sont, comme c'est malheureusement le cas le plus ordinaire dans nos éditions classiques, absolument isolées les unes des autres. Il semble que dans un livre de cette nature il eût été opportun d'exposer dès les premières pages du commentaire et avec un détail suffisant, les principaux faits de la langue, pour ensuite n'avoir plus, les mêmes cas se représentant, qu'à renvoyer le lecteur aux explications antérieurement données. Cette méthode si simple ne s'est pas présentée à l'esprit de M. G. Merlet. Ses notes se répètent sans cesse, sans jamais donner l'explication qui conviendrait aux lecteurs à qui s'adresse le recueil. Mais si M. M. avait la méthode qu'il convient d'apporter à ces études, il en aurait aussi la science, et ne commettrait point presque à chaque page des erreurs qui prêteraient à rire, si le défaut d'attention qu'elles attestent était chose risible. En voici quelques échantillons. T. I (prose), p. 25. L'ancienne traduction de saint Bernard commence ainsi : « Nous faisons *ui* ..... l'encom-» mencement de l'Avent...» *ui* veut dire «aujourd'hui», et personne jusqu'à présent ne s'y est trompé; M. M. juge à propos de lire *vi*, et il écrit en note : «à vous»! — Dans la même page M. M. explique le mot *trespessantes,* forme qui n'est guère possible dans le passage où elle figure. Aussi ne doit-elle son existence qu'à une correction de M. Merlet. Le ms. (comme l'édition de Le Roux de Lincy) porte *trespessaules.* — P. 29, nous apprenons que *darrer* vient de *de retranus;* p. 31, sur le mot *mauvese* (féminin de *mauvais*) il y a cette note que je

1. Une autre indication bizarre est celle-ci que je lis à la p. 108 du second volume : *Inedita Bibliotheken.* — Berlin. Lisez : *Romanische inedita aus italienischen Bibliotheken.* Le plus souvent M. G. M. n'indique pas ses sources : cela vaut mieux.

cite sans un mot de commentaire: « *mauvais* de *malvitius*, composé de *malum* et » de *vitis* vigne. Le merle *mauvis* (?) avait reçu ce nom à cause des ravages » qu'il causait aux vignes. » — P. 72. « Mais il est comme une *bresche* de miel » cueilli de diverses flours ». En note « un *rayon* de miel. *Brèche* vient du haut- » all. *brecha* rupture. » M. Brachet, qui a été mis à contribution pour la seconde partie de cette note, ne pouvait s'attendre à ce qu'un de ses lecteurs confondrait la *bresche* de miel (ital. et prov. *bresca*) avec la *brèche* d'un mur.

C'en est assez. En somme, il y a dans cet ouvrage une chose à louer, l'intention. P. M.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 17 *avril* 1874.

M. Jourdain continue sa lecture sur les publicistes et la royauté au moyen âge. Il remarque que les doctrines des théologiens sur la royauté sont à de nombreux égards comme le commentaire de la vie de Louis IX : c'est ce qui ressort de plusieurs passages de saint Thomas dont M. Jourdain donne lecture et dans lesquels il énumère les qualités requises pour faire un bon roi; on est surtout frappé dans cette énumération par la prédominance de l'élément moral et religieux. — Ce qui influa beaucoup sur les doctrines de cette époque, c'est la connaissance toute récente de la politique d'Aristote: sa théorie sur les différentes formes de gouvernement, monarchie, aristocratie et démocratie se retrouve chez tous les docteurs de l'école; elle fut admise d'autant plus facilement, qu'elle ne choquait aucune idée reçue en théologie. Aussi voyons-nous saint Thomas reprendre pour son compte la théorie d'Aristote et décrier la tyrannie en termes plus forts et en même temps plus précis que ceux dont s'étaient servis les théologiens antérieurs. D'après les doctrines de l'école, doctrines évidemment inspirées par Aristote, l'idéal d'un bon gouvernement est celui auquel tous les citoyens sont admis: à la tête un prince vertueux exerçant son pouvoir du consentement de tous, et au-dessous de lui un certain nombre de grands personnages servant d'intermédiaires entre le prince et le peuple. Dans cette théorie, tous les éléments de la société se trouvant rapprochés, noblesse, clergé et tiers-état participent au gouvernement des affaires publiques; c'est l'idée de laquelle sont issus les États-Généraux. Il était réservé à Philippe-le-Bel, le plus absolu des successeurs de saint Louis, de réaliser cette idée. Philippe-le-Bel, en effet, dans la lutte qu'il entreprit contre la papauté, ayant besoin de se sentir soutenu, fit appel à l'approbation ds ses sujets et convoqua à cet effet tous les ordres de l'État: ce sont les premiers États-Généraux qu'on eut en France. Un publiciste de cette époque, Gilles de Rome, réclame pour la royauté capétienne vis-à-vis du pape les mêmes prérogatives que pour l'empereur; il prétend qu'il n'y ait pas ici-bas de puissance supérieure à celle du roi, et ouvre aux ambitions de Philippe-le-Bel un immense horizon. Dans un pamphlet publié en 1302, Pierre Dubois excite le roi à secouer le joug de la

papauté. Enfin, Buridan dit que le roi, n'ayant en vue que le bien des sujets, doit posséder un pouvoir illimité; pour différentes raisons qu'il énumère il soutient que la meilleure forme de gouvernement est la royauté, et, parmi les différentes formes de royauté, il se prononce pour la royauté héréditaire, qui présente les meilleures garanties pour l'impartialité, la bonne gestion des affaires et la stabilité. Mais ni l'un ni l'autre de ces derniers auteurs n'était réellement l'interprète de la pensée générale; plus d'une voix incommode s'élevait dès cette époque pour soutenir les prérogatives populaires. Parmi ces derniers on pourrait presque ranger Duns Scot, d'après lequel l'autorité politique, pour être légitime, doit reposer sur le consentement du peuple. Marsile de Padoue divise les pouvoirs publics en législatif et exécutif. Le pouvoir législatif est l'expression du peuple : le peuple quelqu'ignorant qu'il soit a le sentiment de ses vrais intérêts. Le pouvoir exécutif doit être exercé par un seul homme et soumis à l'élection. La doctrine de Marsile était donc toute démocratique : suivant lui le peuple est le dominus major. Marsile avait été recteur de l'Université de Paris, et si quelques-uns de ses ouvrages furent censurés par la Sorbonne, ce ne fut pas pour les doctrines politiques. Nicolas Sorel doit être aussi rangé parmi les écrivains démocrates; dans son livre : de l'invention de la monnaie, on retrouve partout la haine de la tyrannie et l'amour d'une honnête liberté : il faut abandonner le moins possible au bon plaisir du monarque.

M. de Longpérier communique à l'académie la traduction d'un papyrus égyptien resté jusqu'ici inexpliqué. Ce texte, traduit par M. Chabas, est un roman très-curieux offrant beaucoup d'analogie avec nos contes de fées : le héros est un prince prédestiné dès sa naissance à mourir par le fait d'un chien, d'un crocodile ou d'un serpent. Il est tour à tour vainqueur de l'un ou l'autre de ces animaux; mais le récit de ce conte dont la fin manque laisse pressentir qu'il ne pourra pas éviter sa destinée.

Un autre texte mutilé communiqué par M. Chabas est un épisode du jardin des fleurs : c'est un chef militaire, un prince qui raconte ce qui lui est arrivé dans un jardin magnifique, séjour de volupté dans lequel il avait été introduit par une entremetteuse nommée messagère d'amour. Ces deux textes sont remplis de faits très-intéressants au point de vue de la grammaire.

M. Desjardins donne lecture d'une note sur une découverte, faite à Ascoli, de 111 balles de fronde; ces monuments sont tous palimpsestes, c'est-à-dire qu'ils ont subi trois ou quatre fois de nouvelles empreintes qui n'ont pas complètement effacé les premières. Ces empreintes sont en caractères latins, ou en caractères samnites. Tous ces monuments sont de l'époque républicaine et peuvent se diviser en trois séries se rapportant à la guerre sociale, à la guerre servile ou à la guerre civile de Pérouse; ils confirment pleinement les données de l'histoire sur ces trois guerres. Les inscriptions de ces balles sont de quatre sortes : elles présentent des noms de peuples, de cités, d'hommes, ou des légendes. Voici quelques-unes de ces légendes : Feri Italos, feri Romanos, fricat Romanos, pete culum Octaviani, peristis servi, etc.

Sont déposés sur le bureau de l'académie :

Fragments inédits sur la vie de Louis VII, préparés par Suger, publiés par Lair.

Le peuple d'Israel et ses espérances relatives à son avenir depuis les origines jusqu'à l'époque persane, ve siècle, par Maurice Vernes.

Histoire des idées messianiques depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien, par Maurice Vernes.

Archeological miscellaneous tracts relating to antiquity, Société des antiquaires de Londres.

P. PIERSON.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 11 *avril* 1874.

Sont offerts en hommage le premier fascicule du tome V de la *Revue des langues romanes* et le 6e fascicule du tome XXI du *Journal* de Kuhn. M. Philippe Berger est élu trésorier en remplacement de M. Meunier, décédé. — M. Bielké continue la lecture de son travail sur les antiquités babyloniennes du *British Museum*. M. Schœbel commence la lecture d'un mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique. — M. J. Halévy, qui dans de précédentes communications a déjà présenté des arguments pour démontrer l'âge relativement moderne de l'Avesta, examine un certain nombre de mots zends dont il retrouve l'origine en araméen. Ces mots sont: *tanûra* « four à fondre des métaux », *çairihya* « déjections », *çaêpa* « polissage des métaux », *daêna* « jugement », *urvan* esprit, *duma* « queue » (persan *dumb*), *açperena* « monnaie », *gava* « main », *pitha* « mort ? », *khavza* « vase », qu'il retrouve dans l'araméen *tannûr*, *sariha saipa*, *dîna*, *reyah*, *dunba*, *açpar* (pluriel *açparan*), *kafa*, *pihta*, *kûza*. — Ces rapprochements sont déclarés inadmissibles par M. Oppert. M. Bréal, sans revenir sur les communications précédentes de M. Halévy, croit que ces comparaisons de mots sont légitimes et qu'elles serviront à établir l'âge de l'Avesta, dont il a toujours regardé la rédaction dernière comme relativement moderne et appartenant à l'époque des Sassanides.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

GRAVIER, Découverte de l'Amérique par les Normands au Xe siècle (Paris, Maisonneuve; Rouen, Cagniard). — GRIMM, Descartes' Lehre von den angeborenen Ideen (Iena, Mauke). — GUILHERMY, Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe. T. I : Ancien Diocèse de Paris (Collect. de documents inédits sur l'histoire de France). — HAGEN, Jacobus Bongarsius (Bern, Fischer). — Q. Horatii Flacci carmina lyrica ex intimæ artis criticæ præceptis emendata. Ed. LJUNBERG, vol. I (Carolstadii, Kjellin). — ITASIUS LEMNIACUS, Des Claudius Rutilius Namatianus Heimkehr (Berlin, Verl. d. Kgl. Geh. Oberhofbuchdruckerei). — Jahrbücher des frænkischen Reichs unter Ludwig dem Frommen von Bernhard SIMSON. Bd. I : 814-830 (Leipzig, Duncker u. Humblot).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Archiv der Gesellschaft f. ältere deutsche Geschichtskunde zur Befœrderung einer Gesammtausgabe der Quellenschriften deutscher Geschichte des Mittelalters. Hrsg. v. G. P. Pertz. 12. Bd. 3. u. 4. Hft. In-8°, viij-427-802 p. Hannover (Hahn). 13 fr. 35
Vol. I-XII. 176 fr.

Bæhr (C. C. W. F). Symbolik d. mosaischen Cultus. 1. Bd. 2. umgearb. Aufl. In-8°, vj-602 p. Heidelberg (Mohr). 10 fr. 75

Desmaze (C.). Analyse du Cartulaire du chapitre de Saint-Quentin en Vermandois d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Paris (fonds latin 11070). In-8°, 22 p. Saint-Quentin (imp. Poette).

—— Jean Bauchant, sergent d'armes, bibliophile Saint-Quentinois (XIV° siècle). In-8°, 15 p. Saint-Quentin (Langlet).

Du Camp (M.). Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIX° siècle. T. 5. In-8°, 528 p. Paris (Hachette et Ce). 7 fr. 50

Gautier (T.). Histoire du romantisme, suivie de notices romantiques et d'une étude sur la poésie française, 1830-1868, avec un index alphabétique. 2° éd. In-18 jésus, vj-416 p. Paris (Charpentier et C°). 3 fr. 50

Grouchy (maréchal de). Mémoires publiés par le marquis de Grouchy offic. d'état-major. T. 3 et 4. In-8°, 997 p. Paris (Dentu).

Janin (J.). Paris et Versailles il y a cent ans. Avec un portr. de l'auteur. In-8°, 410 p. Paris (Didot frères, fils et C°).

La Gorgue-Rosny (L.-E. de). L'État ancien du Boulonnais. In-8°, 220 p. Boulogne-sur-Mer (imp. Le Roy).

Le Rousseau (J.). Des fonctions sociologiques de la constructivité, du langage et de la conscience. In-18 jésus, 356 p. Paris (Guillaumin et C°). 3 fr. 50

Leroy (G.). Les livres de l'abbaye du Jard, diocèse de Sens, au XIII° siècle. In-8°, 9 p. Paris (Claudin).

Mélanges historiques. Choix de documents. T. 1. Vie de Saint Bertin, en vers. Vie et office de Saint Dié. Définitions du chapitre de Cluny en 1323. Lettres de Jean de Witt. Lettres de Balzac. In-4°, iv-852 p. Paris (imp. nationale).

Norman (the) People, and their existing Descendants in the British Dominions and the United States of America. In-8°, 500 p. cart. London (King). 26 fr. 25

Palmer (E. H.). A History of the Jewish Nation, from the Earliest Times to the Present Day. In-8°, 328 p. cart. London (Christian Knowledge Society). 6 fr. 25

Saulcy (F. de). Système monétaire de la république romaine à l'époque de Jules César. In-4°, 32 p. et 10 pl. Paris (Société de numismatique et d'archéologie).

Smyth (Piazzi). Our Inheritance in the Great Pyramid. New and enlarged edit., including all the most important Discoveries up to the Present Time. With 17 Explanatory Plates. In-8°, cart. 540 p. London (Isbister). 22 fr. 50

Théâtre (le) au XVIe et au XVIIe siècle, ou choix des comédies les plus remarquables antérieures à Molière, avec une introduction et une notice sur chaque auteur. Avec 8 portraits en couleur. 2 vol. In-12, 1250 p. Paris (Laplace, Sanchez et C°). 7 fr.

Thesaurus Syriacus. Edited R. Payne Smith. Fasciculus 3. In-4°. London (Macmillan). 26 fr. 25

Treasury (the) of Languages : a Rudimentary Dictionary of Universal Philology. In-8°, 306 p. cart. London (Hall). 6 fr. 25

Viollet-le-Duc. Dictionnaire raisonné du mobilier français de l'époque carlovingienne à la renaissance. 5° vol. 3e fascicule (fin du t. 5). Armes de guerre. In-8°, p. 321 à 499. Paris (Morel).

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés* : M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic*; A. BARTH, *Annus*; le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 18 Huitième année 2 Mai 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

The Athenæum, N° 2424. 11 avril. Cox, A History of Greece. Vols I. and II. Longmans and Co. (cet ouvrage ne paraît devoir rien ajouter aux travaux antérieurs, ni surtout à l'histoire de Curtius). — *Yu-pe-ya's Lute.* A Chinese Tale, in English Verse. By Augusta WEBSTER. Macmillan and Co.; The Jade Chaplet, in Twenty-Four Beads. A Collection of Songs, Ballads, etc. from the Chinese. By CARTER STENT. Trübner and Co. (le 1er de ces ouvrages est traduit d'après la version française, par Th. Pavie, du *Kin-kou-ke-kwan;* le second est une collection de 24 chants et ballades populaires, dont plusieurs entièrement inconnues jusqu'ici en Europe; on conseille à M. Stent de se contenter de traduire en prose, ses vers étant décidément très-mauvais). — Chronica Monasterii S. Albani, etc. Vol. II, etc Ed. by RILEY. Longmans and Co. (ce volume contient les registres de Jean Whethamsted, Guillaume Albon et Guillaume Walingford, abbés de S. Alban, et un appendice renfermant quelques lettres de Whethamsted). — F. LENORMANT, Les premières civilisations. Paris, Maisonneuve (bon résumé des travaux les plus récents : témoigne de recherches étendues). — The Dice of Toscanella (déchiffrement et interprétation des mots étrusques écrits sur les six faces d'un dé à jouer : CRAWFORD AND BALCARRES). — Le Sanctuaire et les inscriptions de Baitocæce (traduction d'une inscription grecque mal interprétée par le Rév. Samuel Jessup; hypothèse sur l'étymologie du nom de Baitocæce : CLERMONT-GANNEAU). — Chaucer's « Legend of Good Women » (W. W. SKEAT). — Notes from Paris (Edmont ABOUT). — *Literary Gossip.* — Kashgar (lettre du Capt. CHAPMAN sur cette ville). — *Societies* (séance de la Société d'archéologie biblique).

Literarisches Centralblatt, N° 16, 18 avril. BRANN, De Herodis, qui dicitur, Magni filiis. Krotoschini, typis Monasch. In-8°, 34 p.; Ders., die Sœhne des Herodes. Breslau, 1873, Skutsch. In-8°, iv-87 p. (importante contribution à cette période de l'histoire juive; l'auteur péche quelquefois par un excès de subtilité; long art. très-compétent). — POTTHAST, Regesta Pontificum Romanorum. Fasc. II-VI. Berlin, 1873, Oberhofbuchdruckerei. In-folio, p. 161-942 (depuis Innocent III jusqu'à Célestin IV). — FISCHER, Geschichte der auswærtigen Politik und Diplomatie im Reformationszeitalter 1485-1556. Gotha, Perthes. In-8°, 269 p. (cet ouvrage, dont le titre est mal choisi, est une histoire de la politique européenne au temps de la Réformation : art. défavorable). — SCHMIDT (H.), Beitræge zur Erklærung platonischer Dialoge. Wittenberg, Herrosé. In-8°, 242 p. (recueil des excellentes dissertations publiées çà et là par l'auteur). — BENICKEN, Das 3. und 4. Lied vom Zorne des Achilleus. Halle, 1874, Mühlmann. In-8°, viij-250 p.; Ders., das 5. Lied vom Zorne des Achilleus. Ebend., 1873. In-8°, xij-104 p. Ders., die Interpolationen im 11. Buche der Ilias. Stendal, 1872, Franzen u. Grosse. In-8°, iv-67 p. (ces travaux ne tranchent d'une manière décisive aucune des questions controversées; le ton adopté par l'auteur dans ses polémiques est regrettable).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, 1874, n° 3. Zur Bücherverzierung der Renaissancezeit (VON EYE). — Flurnamen aus Mittelfranken (Dr Chr. MEHLIS). — Eine Urkunde Kaiser Rudolf's von Habsburg (Dr SAUER). — Einbetten-Kirchen und Wallfahrten (FALK). — Inschriften zweier Geschütze des Nürnberger Büchsengiessers Hermann Widerstein (Dr Heinrich). — Zu dem mittelniederdeutschen Bruchstücke von Otto's von Passau « 24 Alten » (Dr FROMMANN). *Beilage zum n° 3.* Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten. — Zwanzigster Jahres-Bericht des germanischen Nationalmuseums. Nürnberg, 1. Januar 1874.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 2 Mai — 1874

Sommaire : 66. Ussing, le Portique d'Attale à Athènes. — 67. *Épîtres* de Clément Romain, p. p. de Tischendorf, 2e éd.; p. p. Laurent, 2e éd. — 68. Delisle, Mémoire sur les ouvrages de Guillaume de Nangis. — 69. Maurenbrecher, Études et Esquisses relatives à l'histoire de la Réformation. — 70. Hagen, Jacques Bongars. — 71. Barni, les Moralistes français au XVIIIe siècle; Quépat, Essai sur la Mettrie. — 72. Balbi, Abrégé de géographie, p. p. Chotard. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

66. — **Kong Attalos' Stoa i Athen,** af J. L. Ussing, med 3 Tavler. Kjobenhavn, 1873. — Résumé en français. — (12 pages, 3 planches).

Le Portique d'Attale, situé à 300 mètres à l'Est du temple de Thésée, au milieu des masures d'un des quartiers les plus pauvres de la ville actuelle, a été dégagé par les fouilles que la Société archéologique d'Athènes exécuta en 1860-61. Ces fouilles, en même temps qu'elles révélaient le plan de l'édifice, mirent un terme aux fausses désignations dont il avait été l'objet. Une inscription de l'architrave portait le nom de son fondateur, le roi Attale fils d'Attale et d'Apollonide, c'est-à-dire Attale II de Pergame. On dut renoncer à voir dans ces ruines le Gymnase de Ptolémée ou le Pœcile : on avait sous les yeux ce portique devant lequel un jour, pour le malheur de ses auditeurs et le sien propre, le rhéteur Athénion (Aristion suivant les autres historiens) harangua le peuple au moment de la guerre de Mithridate (Posidonius, dans Athénée, V, 212).

M. Koumanoudis, secrétaire de la Société archéologique, le consciencieux éditeur des inscriptions funéraires de l'Attique, donna en 1861, dans les comptes-rendus de cette Société, un plan de l'édifice. Je n'ai pas ce document sous les yeux; mais comme, au témoignage de M. Ussing, il n'était accompagné ni de mesures exactes, ni de dessins de l'ordre architectonique, on ne peut qu'applaudir à l'idée de combler ces lacunes. M. U. l'a tenté, autant du moins qu'il lui était possible. Sans opérer, en effet, de nouvelles fouilles, il a, dit-il, profité d'un court séjour à Athènes pour prendre quelques mesures, faire quelques croquis, et dresser, avec l'aide d'un architecte son ami, une élévation de la partie méridionale de l'édifice, la seule qui soit suffisamment connue (Pl. II. A.).

Incomplètes assurément, les recherches de M. U. offrent néanmoins d'intéressantes indications sur le caractère architectural et même sur l'ensemble de l'édifice. L'auteur a voulu rendre accessibles aux lecteurs français les résultats de son travail par un court, — trop court, — résumé placé à la fin. Sous ce portique, auquel on montait par 3 marches de marbre, les habitants d'Athènes, grâce à une munificence qui était héréditaire dans cette dynastie de Pergame [1], jouis-

1. Portique d'Eumène, frère et prédécesseur d'Attale II; — Λακώδειον, œuvre d'Attale Ier leur père (v. Diog. Laert., IV, 8, 4).

saient pour leurs promenades d'un espace abrité long de 110 mètres. Deux rangs de colonnes le soutenaient : il reste du premier rang, à l'angle S.-O. de l'édifice, une colonne d'ordre dorique; il y en avait 40, accompagnées de 2 antes. Le second rang, à l'intérieur, se composait de 20 colonnes, qui devaient être ioniques ou corinthiennes : on connaît, en effet, le piédestal, mais non, jusqu'à présent, le chapiteau. Enfin 21 chambres, comptant à peu près 5^m en long et en large, s'adossaient à une même muraille formant le fond de l'édifice (Pl. I. — A et B).

Le portique était accessible par les côtés. Du moins le mur latéral du Sud est percé, 1° d'une petite porte entre les deux rangs de colonnes, 2° d'une porte placée entre le second rang de colonnes et les chambres, dont la largeur mesure $3^m 42$. Une difficulté s'offre ici. Si, d'après la règle ordinaire, on fixe la hauteur au double de la largeur, cette hauteur dépasserait d'un mètre à peu près les chapiteaux des colonnes du second rang. Il faut, dit M. U., qu'il y ait eu deux portes de grandeur moyenne à côté l'une de l'autre, au lieu d'une seule. L'hypothèse n'a rien d'impossible : n'oublions pas toutefois que la hauteur de ces chapiteaux du deuxième rang n'est estimée par M. U. qu'à l'aide d'un calcul lui-même hypothétique. On ne connaît de fait que la hauteur des colonnes doriques du premier rang ($5^m 50$) : celles du second étaient certainement plus élevées (v. Vitruve V, 9), mais de combien? D'après M. U., d'un cinquantième (le diamètre du piédestal a 1^m); et il leur attribue 6^m de haut. En somme il y a là, dans l'état imparfait de nos connaissances sur l'édifice, une de ces obscurités inévitables dont l'éclaircissement doit être renvoyé à des recherches ultérieures sur les lieux mêmes.

Il est curieux de constater dans la Planche II (B) de ce travail, par un exemple de plus, combien l'ordre dorique, à cette époque où du reste il n'était plus guère employé dans la construction des temples, avait altéré son véritable caractère. Les éléments constitutifs sont les mêmes; mais quant aux proportions, leur tendance continue à l'allégement, principe de progrès dans la période archaïque de l'art, a agi par la suite comme une cause d'abâtardissement et de décadence. Les colonnes atteignent une hauteur égale à 7 1/3 fois le diamètre inférieur; et l'effet de cette proportion élancée est encore augmenté par l'étendue de l'intervalle qui les sépare (l'entrecolonnement est de 2 1/6 fois le diamètre). Que devient, — est-il besoin de le dire, — la gravité puissante, qui était la signification essentielle et la raison d'être de cet ordre? On compte un triglyphe sur chaque entrecolonnement : les métopes doivent donc se développer sur une longueur extraordinaire ($1^m 02$ sur $0^m 54$ de hauteur). M. U. relève, parmi les détails qui ont frappé son attention, une de ces nuances par lesquelles, dans les monuments grecs, se fait volontiers jour l'initiative individuelle de l'artiste : « Le » front de la corniche, dit-il (Pl. II-III. B. *Explication*) n'est pas à plomb, mais » il a une inclinaison légère vers l'intérieur, finesse qui se trouve souvent dans » les bandeaux de l'architrave corinthienne des monuments romains; mais pour » des corniches, je ne connais aucun autre exemple. »

Ce travail utile, mais restreint, nous semble de nature à stimuler le zèle de la Société archéologique d'Athènes. De nouvelles recherches sur les lieux mêmes

donneraient sans doute des notions plus complètes sur l'ensemble, plus claires sur certaines parties de l'édifice. Quoi qu'il advienne de ce vœu, on est dès à présent redevable à M. Ussing d'un certain nombre de ces renseignements de la bonne espèce, dont la précision fait la valeur.

Paul VIDAL-LABLACHE.

---

67. — **Clementis Romani Epistulæ** ad ipsius codicis Alexandrini fidem ac modum repetitis curis edidit Constantinus DE TISCHENDORF, editio secunda, cum tabula. Lipsiæ, J. C. Hinrichs, 1873. In-4°, xx-44 p. — **Clementis Romani ad Corinthias epistulæ** recensuit J. C. M. LAURENT; insunt et altera quam ferunt Clementis epistula et fragmenta. Editio secunda immutata. Lipsiæ, J. C. Hinrichs, 1873. In-8°, xxxviij-154 p.

L'épître de Clément Romain aux Corinthiens et le fragment de la seconde épître qui lui est également attribuée ne nous ont été conservés que dans le *Codex Alexandrinus*. M. Const. de Tischendorf, ayant eu occasion d'examiner les manuscrits, publia ces deux pièces en 1867 dans son *Appendix codicum celeberrimorum Sinaitici, Vaticani, Alexandrini*. C'est la partie de cet *Appendix* contenant les deux épîtres de Clément Romain, qui a été reproduite dans le premier des deux ouvrages inscrits en tête de cet article. L'habileté bien connue de M. Const. de Tischendorf en paléographie peut nous permettre de regarder le texte qu'il donne de ces deux petits écrits comme une copie exacte du manuscrit alexandrin ou du moins comme une copie plus exacte que celles de Patrice Jung, d'Henri Wotton et de M. Jacobson. Outre le texte imprimé en très-beaux caractères, ce volume renferme une introduction historique sur le manuscrit, et un commentaire explicatif sur la lecture que M. Const. de Tischendorf en a faite.

Cette publication est une édition de luxe; il convenait d'en avoir une édition populaire; M. Laurent s'est chargé de ce soin. C'est par conséquent le texte donné par M. Const. de Tischendorf qu'il reproduit. Ce n'est pas cependant par cela seulement que cette édition des deux épîtres de Clément Romain l'emporte sur les précédentes.

Les quelques corrections conjecturales que propose M. Laurent sont en somme satisfaisantes. Je n'ai pas bien compris toutefois pourquoi (II, 4) il remplace συνειδήσεως par συνειξεως, qui ne me paraît pas demandé forcément par le contexte.

Les mots ou les compléments de mots, par lesquels il remplit les parties du manuscrit effacées ou enlevées, ne sont plus ici enfermés entre des crochets comme dans la plupart des éditions antérieures, ni imprimés en caractères différents de ceux du texte courant, comme cela se voit dans quelques autres; ils ne se distinguent en rien du reste du texte, ce qui est plus agréable à l'œil, et la critique n'y perd rien, M. Laurent ayant soin de donner dans les notes au bas des pages les explications nécessaires sur l'état de ces passages dans le ms. et, quand il le faut, sur les raisons qui ont fait choisir le complément adopté.

Cotelier le premier divisa le texte en chapitres; M. Laurent a divisé les cha-

pitres en versets. Cette disposition rendra les citations qu'on en fera à l'avenir plus précises et par suite plus faciles à retrouver et à contrôler. Mais peut-être, en plusieurs passages, ces subdivisions sont-elles un peu trop multipliées.

Enfin, dans une introduction étendue, M. Laurent a réuni des détails intéressants sur l'histoire du manuscrit, sur les éditions qui ont été publiées de ces deux pièces et sur les traductions qui en ont été faites. Je ne vois pas de bonnes raisons pour ne pas citer la traduction française qui se trouve dans les *Livres apocryphes du Nouveau Testament pour servir de suite à la Bible de M. de Saci*. Je ne comprends pas non plus pourquoi le fragment de la seconde épître n'est pas accompagné d'une traduction latine.

M. N.

---

68. — L. Delisle. **Mémoire sur les ouvrages de Guillaume de Nangis.** (Extrait du t. XXVII, 2e partie, des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.) Paris, 1873. In-4°, 86 p.

Les œuvres de Guillaume de Nangis sont un des sujets sur lesquels la critique s'est le plus exercée depuis un siècle. M. L. Delisle, avec la sûreté de jugement que lui donne l'usage familier des textes manuscrits, nous apporte aujourd'hui le dernier mot sur la question.

La partie la plus intéressante de son travail est celle qui se rapporte aux vies de saint Louis et de Philippe-le-Hardi. Depuis la découverte de la chronique de Primat (1250-1285), traduite par Jean du Vignay, on avait accepté l'opinion soutenue par M. Meyer d'après laquelle Guillaume de Nangis n'avait fait que remanier Primat[1]. Pourtant l'examen attentif des deux textes soulevait de graves observations contre cette hypothèse. Ces objections n'avaient point échappé à la perspicacité de M. Meyer. « Pourquoi, disait-il, Guillaume reproduit-il, sans en rien omettre, le long exposé fait par Primat de la lutte entre Charles d'Anjou et Manfred, tandis qu'il abrége ce qui se rapporte aux soulèvements de Marseille contre le même Charles d'Anjou? Pourquoi dans sa chronique rapporte-t-il en trois lignes la prise d'Antioche par Bibars, et pourquoi n'en parle-t-il pas du tout dans ses *Gestes de saint Louis*, lorsque Primat consacre à ce grave événement un chapitre entier? Pourquoi donne-t-il des derniers moments de saint Louis un récit moins détaillé et, à coup sûr, moins intéressant que celui de Primat? Et lorsqu'il abandonne Primat pour suivre Geoffroy de Beaulieu, quel est le motif de sa préférence..... ce sont là autant de questions qui pour moi sont insolubles. » On s'étonne qu'après avoir si nettement posé la question, M. Meyer ait passé à côté de la seule solution acceptable, celle que nous donne aujourd'hui M. D.; c'est que Guillaume et Primat se sont servis d'une ou de plusieurs sources communes. Les passages où ils s'accordent viennent du texte commun qu'ils ont eu sous les yeux; ceux où ils sont en désaccord viennent de ce que Guillaume ne connaissait point Primat quand il a

---

1. Voy. Documents mss. de l'ancienne litt. de la Fr. conservés dans la Bibl. de la Grande-Bret., par P. Meyer, p. 16 ss.

composé les *Gestes de saint Louis*. Guillaume nous dit dans le prologue de cet ouvrage qu'il a écrit une vie du pieux roi « en marchant sur les traces des précédents historiens et en ramassant, comme Ruth au champ de la moisson, les épis abandonnés par les docteurs. — C'est pourquoi il a fondu dans un récit les documents laissés par Gilon de Reims, moine de Saint-Denis, par Geoffroy de Beaulieu, et par d'autres auteurs encore. » On serait bien tenté de croire que la source commune à Primat et à Guillaume est ce Gilon de Reims, aujourd'hui perdu, et de reconstituer sa chronique en extrayant tous les passages communs aux deux compilateurs postérieurs. Mais Guillaume dit expressément que Gilon « n'avait écrit que la première partie de la vie de saint Louis et que la mort » l'avait empêché de terminer. » M. D. a donc eu raison de ne pas chercher à déterminer quelle a pu être la part de Gilon dans les deux compilations de Primat et de Guillaume et de leur donner pour source commune les documents historiques recueillis à Saint-Denis, déjà plus ou moins mis en œuvre et formant une première ébauche d'annales nationales.

La justesse de la solution donnée par M. D. est rendue encore plus évidente par l'étude qu'il a faite de la chronique latine universelle de Guillaume de Nangis s'étendant de la création jusqu'à l'année 1300. M. D. distingue deux rédactions, l'une plus ancienne et plus courte, dont nous ne possédons qu'un ms. très-corrompu du XIVe siècle (Bibl. nat. franç. 5703), et l'autre plus récente, plus développée, dont nous avons neuf manuscrits (Bibl. nat. latins : 4918, 1780, 17554, 4919, 11729, 13703 et 13704, 4920, 14358, 4917) qui tous procèdent du ms. 4918, ms. original revu et corrigé probablement par Guillaume lui-même. La première rédaction contient un grand nombre de passages tout à fait semblables aux passages correspondants des gestes de saint Louis. Au contraire le récit des mêmes faits dans la seconde rédaction suit de très-près le texte de la chronique de Primat Par conséquent, Guillaume de Nangis a eu connaissance de Primat entre l'époque où il a rédigé ses vies de Louis IX et de Philippe, ainsi que la première forme de sa chronique, et l'époque où il a remanié et complété cette chronique universelle.

M. D. distingue également deux rédactions dans la chronique des rois de France que Guillaume de Nangis composa en latin, puis traduisit en français, et qui ne nous est parvenue que sous cette dernière forme.—Une première rédaction abrégée est la plus ancienne. Nous la trouvons dans les mss. de la Bibliot. nat. lat. 6763, franç. 10468, lat. 14663, 5696, franç. 2622. Une seconde rédaction amplifiée a été faite plus tard ; on y a ajouté des interpolations et des continuations. Ces continuations vont jusqu'à 1303 (Bib. nat. franç. 6463, 2603. — Berne, 323); 1316 (Bib. nat. franç. 10132); 1321 (Bib. nat. fr. 2600, 4946, 10133, 5702; Tours, 1036); 1381 (Bibliothèque nation. franç. 17267, 4944, 2598, 6464, 2816, 23139, 17268, 17269 Poitiers, 170); 1384 (Bibl. nat. franç. 23138, 20351, 17267, 10419, 10134, 5027).

Enfin, M. D. montre que la Chronique française universelle contenue dans le ms. franç. 67 de la Bibl. nat., et attribuée par M. Paulin Paris à Guillaume de Nangis, ne peut pas être considérée comme son ouvrage, et n'est qu'une traduc-

tion faite au XIIIe siècle des chroniques d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Prosper et de Sigebert.

Je ne puis entrer ici dans le détail des preuves que fournit à M. D. l'examen minutieux et instructif de tous ces différents manuscrits. Il est impossible de traiter un sujet avec une érudition plus abondante et plus précise à la fois, avec un jugement plus pénétrant et plus sûr. Nous ne saurions trop recommander la lecture des Mémoires de M. D. aux jeunes gens qui se destinent aux études historiques. Elle sera pour eux le meilleur cours de critique de textes. Si nous avons parfois à souffrir et à rougir en entendant vanter « l'érudition vraiment française » de livres où un patriotisme bruyant et indiscret ne suffit pas à cacher l'absence de toute recherche sérieuse, nous pouvons du moins montrer avec fierté des travaux comme ceux de M. D. où brillent les qualités *vraiment françaises* de clarté et de méthode qui ont fait la gloire de nos érudits du XVIIe et du XVIIIe siècle et dont la tradition, Dieu merci, n'est point perdue dans notre pays.

G. MONOD.

---

69. — **Studien und Skizzen zur Geschichte der Reformationszeit** von Wilhelm MAURENBRECHER. Leipzig, Grunow, 1874. In-8°, vij-349 p. — Prix : 10 fr. 75.

L'auteur, professeur d'histoire à l'Université de Kœnigsberg, a réuni dans le présent volume une série d'études déjà publiées pour la plupart dans divers recueils littéraires et scientifiques d'Allemagne, et toutes relatives à l'histoire du XVIe siècle, soit en Espagne, soit en Allemagne[1]. M. Maurenbrecher s'est fait avantageusement connaître, il y a plusieurs années déjà, par un ouvrage sur Charles-Quint et les protestants d'Allemagne[2]. Il a continué depuis à réunir des documents inédits pour une grande histoire générale de cette époque, et les travaux qu'il nous communique aujourd'hui doivent être regardés comme des esquisses préparatoires à ce travail de longue haleine. Elles sont au nombre de huit, dont voici les titres : La réforme religieuse en Espagne. — L'Espagne sous les rois catholiques (Ferdinand et Isabelle). — Jeanne la Folle. — L'empereur Charles V. — L'électeur Maurice de Saxe. — Les ouvrages historiques sur Luther. — La diète de Worms en 1521. — L'Église universelle et les Églises nationales.

De ces études, qui sont écrites en général d'un style clair et élevé, sans pédantisme, mais en tenant compte de la littérature historique la plus récente, les plus intéressantes à notre avis sont celles qui s'occupent de la malheureuse mère de Charles V, de la reine Jeanne la Folle, et de l'électeur Maurice de Saxe. L'histoire de Jeanne a été souvent discutée depuis que Bergenroth tira des archives de Simancas les documents qui devaient prouver que, sans être folle, elle fut la

---

1. I, II, IV dans les *Grenzboten* de Leipzig, III dans les *Preussische Jahrbücher* de Berlin, V et VI dans la *Historische Zeitschrift* de Bonn.

2. *Karl der Fünfte und die deutschen Protestanten* (1545-1555). Düsseldorf, Buddeus, 1865. 1 vol. in-8°.

victime d'une horrible conspiration ourdie par son père et son propre fils pour l'écarter du trône et réunir l'Europe occidentale dans les mains d'un seul homme. On sait quel émoi ces révélations en apparence si nettement appuyées par des documents inédits produisirent alors parmi les historiens. Depuis, on est assez généralement tombé d'accord avec MM. Gachard, Rœssler et autres, auquel M. M. vient s'ajouter aujourd'hui, que la folie de la malheureuse reine ne fut que trop réelle et que les tortures dont on la prétendait la victime n'ont existé que dans l'imagination de M. B., par suite de la fausse interprétation de certains textes espagnols. Le portrait de Maurice de Saxe, de ce prince qui dans une carrière si courte (il mourut à trente-deux ans) sut fonder à la fois un pouvoir territorial nouveau, enlever le chapeau d'électeur à sa famille, gagner, aider et tromper Charles V, devenir l'arbitre de l'Empire, et procurer une paix définitive au protestantisme, est également tracé de la façon la plus heureuse. Nous félicitons surtout l'auteur de la modération de son jugement, d'autant plus louable que Maurice de Saxe se voit attaqué d'ordinaire par les écrivains de deux partis. Les historiens protestants lui reprochent l'abandon de la cause de la Réforme, bien qu'en définitive ce soit à Maurice qu'on doive le traité de Passau, et les historiens patriotiques l'accusent plus amèrement encore d'avoir cédé à la France les évêchés de Metz, Toul et Verdun, bien que cet abandon ne ratifiât que des faits accomplis, et que sans l'appui de Henri II, Maurice n'eût pu espérer l'emporter sur l'empereur d'Allemagne.

On peut signaler, d'une façon plus générale, l'absence de tendances politiques et religieuses poursuivies par l'auteur. Cette impartialité, autrefois universelle chez les historiens sérieux de l'Allemagne, tend de plus en plus à disparaître, à mesure que s'accentuent les aspirations politiques et que s'aggravent les luttes religieuses dans le nouvel empire germanique. On ne peut donc que féliciter les écrivains qui, selon la parole de M. Maurenbrecher lui-même, n'affirment pas seulement leur impartialité complète, mais se donnent encore la peine de la prouver dans la pratique.

R.

---

70. — **Jacobus Bongarsius.** Ein Beitrag zur Geschichte der gelehrten Studien des 16.-17. Jahrhunderts, von Dr Hermann Hagen, ausserord. Professor der klassischen Philologie an der Universitæt und Lehrer der alten Sprachen am Gymnasium. Bern, Fischer, 1874. In-4°.

M. Hagen a ajouté à la notice qu'il vient de publier sur Daniel (voir *Revue critique* 1874, I, p. 5) une notice sur un autre Orléanais plus illustre, Jacques Bongars, agent diplomatique d'Henri IV en Allemagne, éditeur de Justin (1581), des *Scriptores Hungarici* (1600), enfin des historiens des croisades, *Gesta Dei per Francos* (1611). Ce travail, pour lequel M. H. s'est servi des papiers de Bongars dont une bonne partie se trouve à Berne et même d'une partie des papiers qui se trouvent à Paris, est exécuté avec beaucoup de soin. Des erreurs courantes dans nos biographies sont rectifiées. Ainsi M. H. établit d'après deux de ses lettres (n° 68 et n° 147 éd. Spanheim) que Bongars était né en 1554 et non

en 1546. Il montre que l'histoire de la réponse à la bulle d'excommunication fulminée par Sixte-Quint le 21 septembre 1585 contre Henri de Navarre et le prince de Condé est une pure invention de Varillas. D'autre part il a trouvé dans les papiers de Bongars et publié un pamphlet écrit par Bongars dans le style des *epistolæ obscurorum virorum* pour justifier Henri de Navare contre les calomnies du général allemand, Dohna, défait ignominieusement en 1587. M. H. n'a fait que toucher à la carrière diplomatique de Bongars; les ressources lui manquaient pour exposer authentiquement le rôle qu'il a joué. Il a insisté surtout sur ses travaux d'érudition, sur les encouragements et l'aide qu'il a apportés à toutes sortes de publications savantes, en particulier à la collection des *Grammatici latini* de Putsch, enfin sur son caractère personnel qui était des plus sympathiques. Il a extrait des papiers de Bongars conservés à Paris (Bibl. nat. mss. français 7128) deux citations intéressantes, l'une d'une lettre latine à Colbe, l'autre d'une lettre française à l'historien de Thou, que je reproduirai ici en les complétant. Il écrit à Colbe en date du 5 janvier 1604 (f. 193) à propos du travail de Putsch : « Prædicant Jesuitæ, illa pestis tam litterarum quam rerum » publicarum, compendio facturos, ut pueri linguæ latinæ cognitionem assecuti, » quos faciles animos inutili verbulorum consectatione consumebant, eos gravio- » ribus et seriis rebus cognoscendis, id est Thomisticæ[1] doctrinæ impendant. » Revera brevi (?) et certo ad barbariem et exteras (?) ad superstitiones com- » pendio, inquam, conantur illi regnum sibi constituere, erigere per stragem » bonorum auctorum, memores, gnari (?) restituta illorum lectione fugatas » superstitionis tenebras et redditam mundo lucem, cui conservandæ ausim » affirmare nihil tam conducere, quam istud vile et abiectum, quod vocant (?), » studium verborum. » On voit par là quelle importance on attachait alors à la philologie classique, que l'on considérait comme le fond de toute culture intellectuelle. Voici la lettre à de Thou (f. 218 v°) que je donne tout entière; elle n'a pas été publiée dans le recueil des pièces concernant son histoire (t. XV, éd. Londres 1734) : « L'admiration de vostre histoire est cause qu'on l'espluche » plus diligemment. Je vous enuoye ce que j'en ay receu depuis mon partement » de Paris. Les gens icy en sont affamez. Le peu d'exemplaires qu'il y en a, » trotte de main en main, de ville en ville. Et la suyte en est attendue impa- » tiemment. Certes, Monsieur, ce que vous en auez donné[2] au public, se lict » avec estonnement, qu'en ce temps il se soit trouvé un homme, et de vostre » qualité, qui sans destourner l'œil de dessus la verité, sans respect des gran- » deurs temporelles et spirituelles, ayt dit ouvertement des affaires du monde,

1. M. H. met un point d'interrogation après ce mot. Mais il a bien lu. Bongars veut dire (en quoi il se trompait singulièrement) que les Jésuites abrégeaient l'étude du latin en vue de donner plus de temps à celle de la théologie de S. Thomas, c'est-à-dire de la théologie scolastique. — Le brouillon de cette lettre (on n'a pas la mise au net) est fort difficile à déchiffrer. J'ai cru devoir rectifier çà et là le texte donné par M. H. J'ai mis des points d'interrogation après les mots dont la lecture me laisse des doutes.

2. Bongars met partout en français (voir dans M. H. le journal de son voyage à Constantinople) l'accent grave là où l'on mettait déjà de son temps l'accent aigu. J'ai reproduit sa ponctuation.

» ce qui en estoit, ce qu'il en pensoit. La cognoissance de ce qui s'est passé, » mesmes de plus secret, ce beau langage et ceste proportion gardée en tout ce » grand corps, se peuuent rencontrer en vne ame basse et perverse. Mais ceste » liberté qui n'a object que son debuoir, ne loge qu'aux esprits esleuez et par- » faicts. Voilà ce qui s'en dict. J'attends le cayer promis, duquel j'useray selon » vostre volonté. Et vous auoir etc. De Strasbourg, le 19 juillet 1604. »

Charles THUROT.

71.—**Les Moralistes français au XVIIIe siècle**, par J. BARNI (Vauvenargues, Duclos, Helvétius, Saint Lambert, Volney). Paris, Germer-Ballière, 1873. 1 vol. in-12, vij-234 p. — Prix : 3 fr. 50.

Essai sur La Mettrie, par Nerée QUÉPAT. Paris, Librairie des Bibliophiles. 1873. 1 vol. in-12, 206 p. — Prix : 3 fr. 50.

M. Barni, bien connu par sa traduction des œuvres de Kant, et par son *Histoire des idées morales en France au* XVIIIe *siècle*[1], continue aujourd'hui ce dernier ouvrage. Les deux premiers volumes contenaient l'exposé des idées de l'abbé de Saint-Pierre, de Montesquieu, de d'Alembert, de Rousseau, de Voltaire et de Diderot. Le 3e volume est consacré aux *Dii Minores* de la philosophie du XVIIIe siècle, à Vauvenargues, Duclos, Helvétius, Saint-Lambert, Volney. M. B. raconte rapidement leur vie, apprécie leur caractère et analyse leurs doctrines en s'efforçant de reproduire autant que possible, par de nombreuses citations, les termes mêmes dont ils se sont servis. M. B. a conservé à ces études leur forme primitive de leçons; la préface nous apprend, en effet, que « le présent » volume reproduit un cours professé à Genève pendant l'*orgie impériale* » (M. B. est d'une école littéraire et politique où l'on craindrait, en disant l'*Empire* tout court, d'être taxé de faiblesse). Cette forme n'est pas sans inconvénient pour un livre. Une exposition orale exige pour être claire des développements très-amples, de nombreuses redites, un plan très-apparent, des transitions très-marquées. Elle doit se restreindre à un petit nombre de faits ou d'idées, les présenter sous leur forme la plus simple et la plus accessible, pour les faire pénétrer sans effort dans l'esprit de l'auditeur. Elle doit dispenser celui-ci de tout effort personnel de réflexion, qui ne pourrait qu'arrêter et distraire son attention. Le livre, au contraire, doit supprimer tout ce qui n'est pas essentiel; il condense ce que la leçon orale développe; loin d'éviter au lecteur les difficultés du sujet, il doit les lui faire aborder de front et provoquer ses réflexions personnelles. En un mot l'exposition orale ne peut se passer de développements qui, transportés dans un livre, paraîtront empreints de banalité; elle doit être accessible à la moyenne des auditeurs; une fois écrite, elle paraît souvent manquer de profondeur et d'originalité. L'ouvrage de M. B. n'échappe pas à ces défauts qui sont ceux de presque tous les cours imprimés. Il est écrit avec correction, pensé avec sagesse, étudié avec soin; on n'y peut noter aucun défaut choquant; mais aussi nulle qualité éminente.

---

1. Paris, Germer-Baillière, 1865-67. 2 vol. in-18. Cf. l'appréciation du 1er volume, *Revue critique* 1866, I, p. 342.

Le seul défaut de l'œuvre de M. B. est le point de vue même auquel il s'est placé, et qui a nui nécessairement à l'originalité de son livre. M. B. a étudié et exposé son sujet moins en historien qu'en professeur de morale. Il a voulu tirer de l'histoire des idées morales des enseignements pratiques. « Éclairer et mora- » liser la démocratie, nous dit-il, tel est le but que j'ai toujours poursuivi. » Il a moins cherché à analyser d'une manière complète les idées des moralistes et à les faire comprendre dans leur originalité qu'à signaler « les côtés vicieux de » leurs doctrines », à relever les parties nobles et belles, en un mot « à sépa- » rer le bon grain de l'ivraie. » — M. B. prend, par suite, à l'égard des hommes du XVIIIe siècle, l'attitude non d'un historien, mais d'un pédagogue. Il les juge au nom d'une double orthodoxie, politique et philosophique; cette orthodoxie procède de Rousseau, dont les théories sonores et souvent banales ont produit en politique l'école jacobine, et en philosophie un déisme vague et déclamatoire. M. B. morigène Vauvenargues quand il nie le libre arbitre[1], Helvétius et Volney quand ils font de l'intérêt le principe de la morale; mais ailleurs il leur accorde son approbation et tire de leurs œuvres de belles maximes, et de leurs vies de beaux exemples de morale en action. L'ouvrage de M. B. n'est donc pas seulement un cours sur les moralistes, c'est surtout un cours de morale. Je me hâte de dire que la morale de M. B est irréprochable et que si j'ai indiqué l'esprit un peu étroit et sectaire de son œuvre, j'en apprécie l'accent de sincérité et de profonde honnêteté. C'est un bon livre, dont la lecture instruit et moralise à la fois.

M. B. traitera dans un quatrième volume de Turgot, Malesherbes, Necker, Mirabeau, Condorcet; comme on le voit, il paraît vouloir laisser de côté ceux des philosophes du XVIIIe siècle dont les théories sont le plus gênantes pour ses admirateurs, La Mettrie et d'Holbach par exemple. M. Nérée Quépat se charge de combler cette lacune. Il est d'une tout autre école que M. B. Il est de ceux qui, aux yeux de M. B., « glorifient le XVIIIe siècle précisément par ce qu'il y » faut condamner. » Pour lui « l'école matérialiste représente l'avenir. » Il nous donne une analyse des théories de La Mettrie, précédée d'un abrégé de sa vie et suivie de trois notices sur les éditions, les autographes et les portraits de ce philosophe. La confusion qui règne dans les écrits de La Mettrie, et qui était l'image fidèle de la confusion de son esprit, paraît avoir réagi sur M. Q., son apôtre. Si court que soit son livre, il abonde néanmoins en redites sans pourtant offrir une analyse complète et satisfaisante des œuvres de La Mettrie[2]. Il nous donne plutôt une série d'extraits, dont quelques-uns assez curieux, tirés des écrits du fameux médecin, et les entremêle de réflexions d'un style plus que négligé (voy. le chapitre intitulé: chapitre des calomnies ou litanie des injures, ou boîte aux ordures). Il sera pourtant agréable à plus d'un lecteur de pouvoir,

1. M. B. cite à tort (p. 28) comme tirés du « Traité sur le Libre Arbitre » des passages tirés du court écrit intitulé « La Liberté ».

2. M. Q. se trompe quand il dit que La Mettrie n'eut qu'une fille. Il avait un fils qui mourut jeune. La Revue politique (1873) a publié une lettre curieuse écrite par lui à cette occasion.

grâce à M. Quépat, se faire une idée de La Mettrie sans avoir besoin de recourir à ses œuvres mêmes, et de trouver réunis les passages les plus saillants d'un rhéteur obscur, sentimental et grossier, qui semble avoir pris à tâche de faire la satire des doctrines philosophiques de son siècle en les poussant toutes à l'extrême.

---

72. — Adrien Balbi. **Abrégé de géographie;** ouvrage adopté par l'Université, nouvelle édition revue et considérablement augmentée d'après les derniers traités et les découvertes les plus récentes, accompagnée d'un atlas de 12 cartes entièrement nouvelles et gravées sur acier, par Henry Chotard, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur d'histoire et de géographie à la Faculté des lettres de Besançon, membre de la Société de géographie de Paris. xvj-1643 p. In-8° sur deux col., en deux parties. Paris, librairie Renouard (*sans date*). — Prix : 30 fr.

Le fait de publier un livre sans que le titre annonce la date est un artifice de librairie destiné à conserver l'apparence de la nouveauté justement aux ouvrages qui par la nature du sujet risquent de ne plus être au courant de la science quelques années après leur apparition. Cet artifice nous étonne pourtant moins ici qu'ailleurs; car une spéculation de librairie pouvait seule inspirer la réimpression d'un livre aujourd'hui également dénué de valeur scientifique et de valeur pédagogique. La librairie Renouard qui réimprime avec succès (succès de librairie, s'entend) les ouvrages d'enseignement de l'abbé Gaultier (mort en 1818) a sans doute pensé qu'elle ferait une affaire aussi bonne avec l'*Abrégé de géographie* de Balbi. La librairie classique s'attache volontiers aux œuvres anciennes; en effet elle ne court aucun risque à rééditer — avec quelques modifications pour dire l'édition *revue et augmentée* — les ouvrages consacrés par la routine et, pour employer l'expression officielle, « adoptés par l'Université ». C'est ainsi que pendant un demi-siècle la plus grande partie des travaux de grammaire latine en France s'est à peu près concentrée dans les limites de la grammaire de Lhomond; il eût paru aventureux de publier un manuel qui ne fût pas « un nouveau Lhomond ». On alla même jusqu'à faire des « Lhomonds Grecs »! La pédagogie géographique n'a pas encore rompu chez nous avec ce respect exagéré de la tradition, et nos professeurs de géographie au lieu de s'essayer dans une œuvre originale, inspirée par l'esprit scientifique contemporain, préfèrent rééditer, en les mettant le mieux possible au courant, les œuvres anciennes dont le succès passé leur semble une garantie pour le présent. Quant aux manuels de géographie rédigés plus spécialement pour les classes, sur la commande des libraires, sauf une ou deux exceptions ils se ressemblent tous par la sécheresse et la banalité de leur nomenclature.

Il était difficile, dans une nouvelle édition, de ne pas mettre l'ouvrage de Balbi, je ne dirai pas au courant de la science, mais au courant de la statistique et des principaux événements de l'histoire contemporaine. Mais le remanier entièrement eût été faire un livre nouveau : ce n'eût plus été le vieux livre « adopté par l'Université » ; en outre l'auteur d'un travail nouveau eût sans doute eu l'ambition légitime de le publier exclusivement sous son nom. Le nouvel éditeur de Balbi était donc condamné à un travail ingrat, forcé de changer des

détails sans pouvoir modifier l'ensemble, semblable à un maçon qui cherche à remplacer deux ou trois moellons dans un mur qu'il ne veut point jeter bas.

Le nouvel éditeur, M. Chotard, s'est donc borné à corriger les détails de la partie descriptive sans toucher aux développements généraux. « Nous avons » fait deux parts dans l'œuvre du maître; nous avons mis de côté ce qui est » invariable, la méthode, la doctrine; et de l'autre ce qui est essentiellement » variable, la description géographique. »

La conséquence de cette réserve de M. Ch. est que les pages consacrées aux généralités abondent en anachronismes. On y lit par exemple que la France a 32,000,000 d'habitants et que son armée est de 279,957 hommes (p. 3 col. 1 et 2), que les îles Ioniennes sont sous le protectorat de l'Angleterre (p. 34 col. 1 et p. 36 col. 1); que « la confédération des Maharattes a été dissoute dans ces dernières années par les Anglais » (p. 36, col. 2); que « depuis 1801 il n'y a » pas eu de recensement dans le royaume de Danemark » (p. 97 col. 2), etc., etc. L'indication des sources consultées par l'auteur exhale le même parfum d'antiquité. Ainsi dans l'étude de la France « deux ouvrages ont été nos guides » principaux »; l'un est « l'almanach de M. Bottin[1] » l'autre « l'*itinéraire descrip-* » *tif de la France*, par feu M. Vaysse de Villiers, inspecteur des postes en » retraite, autre travail recommandable et appuyé sur des autorités certaines. »

M. Ch. trouve tout naturel que la contradiction règne d'une page à l'autre; car il veut que « les amis de Balbi le retrouvent tout entier », et s'il avait modifié les chapitres généraux il aurait été « exposé à faire un nouveau livre. Loin » de nous cette pensée; c'est l'œuvre de Balbi que nous donnons, et point une » autre. » Cela oblige M. Chotard à ajouter de temps en temps des notes pour mettre « les amis de Balbi » en garde contre le texte. « Le lecteur tiendra » lui-même compte des changements que le progrès des temps a apportés » dans les diverses branches de l'organisation des empires » (p. 875 n.) et ailleurs encore : « Nous le répétons, si le lecteur trouve quelque désaccord entre » les chiffres de ce tableau et ceux que nous avons donné (*sic*) précédemment, nous » le prions de considérer que ce tableau est fait avec les documents les plus » récents, puisqu'ils ont été pris dans le numéro de janvier 1869 des *Annales du* » *commerce extérieur* » (p. 883 n.). Les « amis de Balbi » sauront certainement gré à M. Ch. du soin pieux avec lequel il a conservé le plus possible l'ancien texte; mais les personnes qui prendront ce livre en main moins par amitié pour la mémoire de Balbi que dans le désir égoïste de s'instruire, se trouveront à tout instant gênées par ces désaccords et ces divergences; il leur faudra établir

1. Puisque j'ai nommé « l'excellent almanach de M. Bottin » comme Balbi l'appelle dans un autre endroit, je saisis cette occasion pour relever une curieuse erreur de l'édition de 1874. On y fait de M. le maréchal Mac Mahon un membre de l'Assemblée nationale !!! Voici en effet ce qu'on lit dans la liste alphabétique des adresses de Paris, p. 409, col. 2 :

Mac-Mahon (duc de Magenta), G ✻, *Président de la République française, maréchal de France, député*, à Versailles.

La morale à tirer de cette erreur est qu'un historien ne saurait être trop sceptique puisque de semblables méprises se rencontrent dans les documents contemporains et quand il s'agit des premiers personnages d'un pays.

une véritable chronologie entre les renseignements contradictoires de l'ouvrage. Ce défaut sera plus grave encore si ces lecteurs sont des jeunes gens. L'unité, nécessaire dans un ouvrage d'enseignement plus que partout ailleurs, est ici violée au premier chef. La réserve de M. Ch. aurait pu se comprendre s'il avait eu devant lui ces pages magistrales par le style ou par la pensée qui font vivre les œuvres d'un Montesquieu, d'un Humboldt ou d'un Ritter, même après que le temps y a fait découvrir des erreurs; mais les chapitres que M. Ch. a cru devoir conserver sans y porter la main, s'ils ont eu leur originalité et leur valeur dans les temps passés, ne produisent aujourd'hui, à notre avis, que l'impression d'une parfaite banalité.

La partie descriptive, au moins, a-t-elle une valeur qui annule ou fasse oublier ce grave défaut de composition? Nous ne le pensons pas.

La géographie physique est insuffisamment développée et réduite à une sèche nomenclature. Par exemple, on dit quels affluents reçoit un fleuve et quelles villes il baigne, — renseignement peu utile dans un livre, car cela s'apprend mieux sur la carte; — mais on ne dit rien sur la largeur de son cours, sur la hauteur de sa chute, sur l'étendue et l'état de sa navigabilité, etc.

La géographie historique, qui est le fondement et l'explication logique de la géographie politique, est complètement absente.

L'ethnographie est à peine indiquée et elle l'est en si mauvais termes qu'on regrette qu'elle n'ait pas été simplement passée sous silence. Voici par exemple comment débute un résumé d'ethnographie allemande qui ferait bien rire de l'autre côté du Rhin : « SOUCHE GERMANIQUE qui comprend les ALLEMANDS proprement dits (*Deutsche*) ou HAUT-ALLEMANDS (*Ober-Deutsche*) subdivisés en un grand nombre de branches que l'auteur de l'atlas ethnographique du globe [c'est Balbi lui-même] appuyé sur d'imposantes autorités a cru pouvoir réduire aux trois suivantes : *Rhénaniens*, subdivisés en *Badois*, *Wurtembergeois*, *Rhénaniens* proprement dits, etc. » (p. 318). En vérité, quand on voit dans un ouvrage d'enseignement une semblable ignorance des faits les plus élémentaires de l'ethnographie d'un peuple voisin, il faut excuser nos journalistes qui pendant la guerre entretenaient leurs lecteurs de « race badoise » et de « race wurtember- » geoise ». L'ethnographie slave est encore plus confuse que l'ethnographie allemande dans l'ouvrage de MM. Balbi et Chotard. L'orthographe de certains noms indique d'elle-même l'antiquité des renseignements; ainsi il est question de « souche samskrite »; félicitons-nous qu'on n'ait pas dit « samskretane » comme au siècle dernier. L'emploi de termes incompréhensibles montre encore plus que ni l'auteur ni son nouvel éditeur ne savent eux-mêmes ce qu'ils ont voulu dire. Que peut être, par exemple, le « français-flamand, dialecte de » la langue française » dont il est question à l'ethnographie du royaume de Belgique ???

« SOUCHE GRÉCO-LATINE, à laquelle appartiennent tous les *Wallons* ou *Belges* parlant le français-flamand et le wallon, deux dialectes de la langue française » (*sic* p. 480 col. 1).

Ce qui constitue l'abrégé de géographie de Balbi, c'est la statistique et l'économie politique, et ce à quoi l'on applique en France le terme impropre de

« géographie politique », c'est-à-dire ce qu'on devrait plutôt appeler « géogra-
» phie administrative ».

Nous croyons qu'on a tort de donner une aussi grande place à la statistique et à ses détails dans l'enseignement, et surtout dans les manuels de géographie. En effet, les données en varient tous les ans, et il vaut mieux que les professeurs ou les hommes d'étude aillent les chercher dans les annuaires qui aujourd'hui abondent. On a beau publier un abrégé de géographie *sans le dater*, il n'en vieillit pas moins. Le travail de M. Ch. est de seconde ou de troisième main ; il ne semble pas que M. Ch. possède de langues étrangères, et ses principales sources à l'égard de la statistique étrangère paraissent empruntées à des ouvrages français ou aux correspondances de nos journaux politiques.

La géographie administrative se compose d'une énumération des provinces, départements et villes avec indication de la statistique, des produits naturels, des monuments et des curiosités : c'est une série d'articles de dictionnaire rangés par ordre méthodique au lieu de l'être par ordre alphabétique. Cette masse de faits, que rien n'anime, peut être utile à qui cherche un détail ou un chiffre, mais elle ne produit aucune impression sur l'esprit et ne fait appel de toutes les facultés de l'intelligence qu'à la partie mécanique de la mémoire. Qu'on en juge par le chapitre consacré à la France. Après les notions générales de statistique, d'organisation politique et administrative, commence le défilé des départements. Ce serait instruire l'élève et en même temps tenir sa mémoire en éveil que de marquer par quelques traits la figure propre de chaque département, la date de son annexion à la France, son apport dans l'œuvre commune de la nation, la nature de son sol, le caractère de ses habitants, leurs mœurs traditionnelles, la langue qu'ils parlent, si d'autres langues que le français sont en usage, etc. Rien de pareil dans la géographie Balbi-Chotard et dans bien d'autres encore, hélas! Les départements se succèdent comme des unités mathématiques, qui ne diffèrent que par des chiffres statistiques ou par des noms de ville. Qu'il y ait ici, sans que les écrivains s'en rendent compte eux-mêmes, une influence de ces idées centralisatrices qui sont pour ainsi dire passées dans le sang français, et qui ramènent tout aux cadres et aux rouages d'une administration partout semblable à elle-même, cela ne justifie pas nos géographes d'omettre des faits qui, pour n'avoir pas de valeur politique bien définie, ont au moins une valeur morale et permettent de tracer un tableau harmonieux et intéressant de la vie et du caractère d'un pays. — Il est inutile de dire que les pays étrangers sont traités avec la même sécheresse : la géographie administrative et statistique règne en maîtresse... à cela près que les renseignements sont moins sûrs et moins contemporains[1].

---

1. Nous avons noté en feuilletant les pages une erreur si énorme qu'elle aurait dû surprendre M. Ch. et lui suggérer de prendre des renseignements : « l'armée anglaise..... » se recrute par engagements volontaires *et surtout à l'étranger* » !!! p. 668, col. 2. L'erreur de Balbi vient de quelque document anglais mal compris. Les Anglais sont moins nombreux dans l'armée britannique que les Irlandais et les Écossais, et c'est dans ce sens très-restreint qu'on peut dire qu'il y a peu d'Anglais dans l'armée anglaise. Mais MM. Balbi et Chotard ne font pas cette distinction, et ce qu'ils donnent à comprendre à leurs lecteurs est que l'armée « anglaise » — le terme officiel est « britannique » — se recrute surtout

Nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mots de l'atlas, bien que nous devions être à son égard plus sévère qu'à l'égard du livre même.

Un ouvrage aussi étendu (cet *Abrégé de géographie* a 1643 pages) devait ou paraître sans atlas ou être accompagné d'un atlas en proportion avec l'ouvrage. Or l'atlas qu'on nous présente ici se compose de douze cartes sur une très-petite échelle, grossièrement dessinées, et où l'on voit des choses comme celles-ci : la Russie et la Pologne traversées de montagnes aussi nettement marquées que la chaîne des Vosges, la Suisse du Nord transformée en une vaste plaine, etc. Les atlas qu'on met entre les mains des enfants dans les écoles primaires d'Allemagne sont pour la plupart plus complets, plus exacts et d'une exécution matérielle beaucoup plus soignée que celui-ci.

On parle souvent de l'indifférence du public français en matière de géographie : cette indifférence s'explique, et jusqu'à un certain point s'excuse, devant des ouvrages aussi fastidieux et aussi peu instructifs que l'est par exemple la géographie de Balbi. Nous regrettons qu'un membre de notre enseignement supérieur ait attaché son nom à cette malencontreuse réimpression, et que ce soit justement celui qui, membre du jury d'examen pour l'agrégation d'histoire et de géographie, y a pour mission spéciale d'interroger les candidats sur la géographie même.

H. GAIDOZ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 24 avril 1874.

M. Jourdain termine la seconde lecture de son mémoire sur *les publicistes et la monarchie au moyen-âge*, lu pour la première fois en février dernier sous ce titre : *La royauté et le droit populaire selon les docteurs scholastiques.*

M. de Longpérier présente de la part de M. d'Hervey de S. Denys un nouveau fascicule, de 50 p., de sa traduction de l'*Ethnographie des peuples étrangers* de Ma-touan-lin. Ce fascicule contient la fin du chapitre relatif au Japon, avec la chronologie des souverains japonais jusqu'au 13e s. de notre ère, et le commencement du chapitre qui traite de la Corée ou *Kao-kiu-li*. Le traducteur a placé dans un appendice diverses remarques sur l'histoire du Japon. — M. Le Blant offre de la part de M. l'abbé Martigny l'année 1873 du Bulletin d'archéologie chrétienne, traduit du bulletin publié en italien par M. de Rossi, avec des notes ajoutées par le traducteur. — M. d'Avezac présente deux brochures contenant des comptes rendus de ses travaux, qui ont paru dans le journal italien *Il Buonarroti*.

M. Bréal, terminant la série de ses lectures sur les tables eugubines, résume

---

hors des Iles Britanniques ! — Il est encore possible que cette erreur provienne de quelque ouvrage vénérable par son antiquité comme la plupart de ceux qui servaient de source à Balbi. En effet, au siècle dernier, certains princes allemands augmentaient leurs revenus en *vendant* leurs sujets, et l'Angleterre leur achetait des soldats pour son armée. Mais les Hessois et autres Allemands achetés par elle ne servaient pas *volontairement*. Par contre, le gouvernement anglais *vendait* des Irlandais au roi de Prusse qui les incorporait dans son armée. Pendant ce temps là des philanthropes anglais s'indignaient de la traite des noirs !

les renseignements que ces tables fournissent à la linguistique. Le dialecte ombrien est un frère jumeau du latin : c'est du latin à l'état sauvage, c. à d. privé de culture littéraire. Les phénomènes qu'il présente peuvent se diviser en deux catégories : d'une part on a des formes qui rappellent le latin le plus ancien et qui surpassent quelquefois le latin en archaïsme, de l'autre des altérations qui ressemblent à ce qui s'est passé dans les langues romanes. Commençant par des exemples de la seconde espèce, M. Bréal montre que la lettre *c* prend le son d'une sifflante devant un *e* ou un *i* : ainsi le mot qui veut dire « corneille » fait CVRNACO à l'accusatif, mais CVRNASE à l'ablatif; « douze » se dit DESENDVF. L'accent tonique a eu pour effet de resserrer les mots : ainsi les impératifs des verbes de la 3e conjugaison suppriment l'*i* ou l'*e* qui précédait la désinence TV : COMOLTV (commolito), REVESTV (revisito); quand le verbe se termine par un *t* ou un *d*, l'une des deux dentales disparaît : COVERTV (convertito), OSTENDV (ostendito). L'ombrien ne supporte pas le groupe *ct* : il fait SUBAHTV (subigito), le *h* servant à marquer que la voyelle est longue; ou bien le *c* se change en *i* de sorte que l'on a des formes analogues aux formes françaises *fait, nuit, fruit* : ainsi FEITV, VEITV sont les impératifs des verbes *facere*, *vehere*, et sont pour FACTV, VECTV. Au nominatif masc. sing. des participes il y a resserrement de la désinence : les formes latines *piatus, vestitus, tacitus* sont en ombrien PIHAS, VESTIS, TASES. Cet *s* du nominatif est d'autant plus curieux qu'il rappelle le cas sujet du français et qu'il s'écarte du latin archaïque, où l'on a des formes comme *effatu'* (*haec effatu' pater*, commencement d'un vers d'Ennius). Au nomin. plur. les thèmes en *r* ont perdu leur désinence : FRATER équivaut au latin *fratres*. Ces altérations, qui rapprochent l'ombrien des langues romanes, expliquent pourquoi certains philologues à théories aventureuses ont invoqué l'ombrien lorsqu'ils ont voulu présenter le français comme une langue sœur et non fille du latin. Mais d'un autre côté on trouve dans ce dialecte des faits d'un haut archaïsme. Le génitif de la 1e décl. est en *as* (cf. le latin, *paterfamilias*, le grec ἡμέρας). Le dat. plur. dans les trois dernières déclinaisons est en *s* comme celui des deux premières : AVES (lat. *avibus*), BERVS (lat. *verubus*), FRATRVS (lat. *fratribus*); c'est la désinence qu'on retrouve dans les datifs grecs πόλισι, δάκρυσι, πατράσι. Le vocabulaire présente des mots d'une grande antiquité : ainsi MESTRV, qui correspond au latin *magister*, a encore sa valeur adjective et a le sens du lat. *major*. — Pour finir, M. Bréal propose deux corrections au chant des frères Arvales. Ce chant, qui nous a été conservé grâce à une inscription du règne d'Héliogabale, a été probablément copié sur une table assez semblable par l'écriture et par le contenu aux tables eugubines. Le copiste ne semble pas avoir été fort expérimenté, car il a écrit six fois ENOS au lieu de ENOM, confusion qui tient à la ressemblance de *m* et de *s* dans les anciens alphabets italiotes, où le *s* a à peu près la forme de notre M; et il a fait entrer dans le chant une phrase qui selon toute apparence fait partie du texte narratif : SEMVNIS ALTERNEI ADVOCAPIT CONCTOS : « il (le prêtre) invoquera l'un après l'autre tous les Semones (génies) ».

Julien HAVET.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Andrews (J.). The Psychology of Scepticism and Phenomenalism. In-8°, 60 p. cart. London (Hamilton). 3 fr. 15

Bordas-Demoulin. Le Cartésianisme, ou la véritable rénovation des sciences; suivi de la théorie de la substance et de celle de l'infini. Nouvelle édition. In-8°, iv-688 p. Paris (Gauthier-Villars). 8 fr.

Burns (W.). Scottish War of Independence : its Antecedents and Effects. 2 vol. in-8°, cart. London (Hamilton). 32 f. 50

Casati (C.). Note sur les faïences de Talavera le Keyna et coup-d'œil sur les musées de Madrid. In-8°, 12 p. et 2 pl. chromotyp. Paris (Didron).

Caylus (de). Mémoires et réflexions, imprimés pour la première fois sur le manuscrit autographe, suivis de l'histoire de M. Guillaume Cocher, réimprimée sur l'édit. orig. sans date. Frontispice et fac-simile. In-12, 167 p. Paris (Rouquette). 6 fr.

Cent nouvelles nouvelles, publiées en dix dizaines. Réimprimées par les soins de D. Jouaust avec notice, notes et glossaires par M. P. Lacroix, et ornées de dix compositions de J. Garnier. 2°, 3°, 4°, 5°, 6° et 7° dizaines. In-16, 529 p. et 6 grav. Paris (Lib. des Bibliophiles). La livr. 5 fr.
L'ouvrage complet. 50 fr.

Chappuis (C.). Note sur les monnaies antiques trouvées à Autun dans la tranchée du chemin de fer. In-8°, 12 p. Autun (imp. Dejussieu).

Correspondance inédite du chevalier Daydie, faisant suite aux lettres de Mademoiselle Aïssé, publiée sur les manuscrits autographes originaux, avec introduction et notes par H. Bonhomme. In-18 jésus, 360 p. Paris (Didot frères fils et Ce).

Dàn an Deorg. Agus Tiom na Ghuill (Dargo and Gaul). Two Poems. From D' Smith's Collection, entitled « The Sean » Dàna. » Newly translated, with a revised Gaelic Text, Notes and Introduction, by C. S. Jerram. In-12, 126 p. cart. London (Simpkin). 3 fr. 15

Despois (E.). Le Théâtre Français sous Louis XIV. In-18 jésus, 427 p. et 1 pl. Paris (Hachette et Ce). 3 fr. 50

Ellenborough (Lord). History of the Indian Administration in his Correspondence with the Duke of Wellington. To which is prefixed, by permission of Her Majesty, Lord Ellenborough's Letters to the queen during that period. Edited by Lord Colchester. In-8°, 476 p. cart. London (Bentley). 22 fr. 50

Gardner (J.). Longevity : the Means of Prolonging Life after Middle Age. In-12, 172 p. cart. London (King). 5 fr.

Geddes (W. D.). The Philologic Uses of the Celtic Tongue : A Lecture. In-8°, 25 p. London (Hamilton). 75 c.

Kingsley (C.). Health and Education. In-8°, 406 p. cart. London (Isbister). 9 fr. 40

Liancourt (G. de) and **Pincott** (F.). Primitive and Universal Laws of the Formation and Development of Language : a Rational and Instructive System, founded on the Natural Basis of Onomatops. In-8°, 280 p. cart. London (Allen). 15 fr. 65

Φάβρου (Ε.) στοιχειώδης καὶ πρακτικὴ γραμματικὴ τῆς γερμανικῆς γλώσσης συνταχθεῖσα μὲν πρωτοτύπως. Μεταφρασθεῖσα δὲ ἐκ τοῦ γαλλικοῦ ὑπὸ διδακτορος Ε. Reineck καὶ Α. Ι Λογιωτατίδου. In-8°, 213 p. Halle Buchh. d. Waisenh.). 3 fr. 40

Vivien de Saint-Martin. L'année géographique, revue annuelle des voyages de terre et de mer, des explorations, missions, etc , relatives aux sciences géographiques et ethnographiques. 12° année. 1873. In-18 jésus, xij-497 p. Paris (Hachette et C°). 3 fr. 50

Witt (J. K.). Ueber d. Genitiv d. Gerundiums u. Gerundivums in der lateinischen Sprache. 1. Thl. In-4°, 46 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 65

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-, eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 19 Huitième année 9 Mai 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

The Athenæum, N° 2425, 18 avril. FROUDE, The English in Ireland in the Eighteenth Century. Vols II and III. Longmans and Co. (ouvrage très-impartial; style brillant : le deuxième volume retrace l'opposition des protestants à la politique de conciliation inaugurée au siècle dernier en Irlande par le gouvernement anglais; un prochain art. sera consacré au troisième vol.). — The Black Book of Admiralty. With an appendix. Ed. by sir TRAVERS TWISS. 2 vols (essai de reconstitution de ce livre, dont l'original paraît avoir été détruit à la fin du siècle dernier ou au commencement de ce siècle). — THOMSON, Illustrations of China and its People. Vol. IV. Low and Co. (ce volume, le dernier de l'ouvrage, décrit Chefou, Tientsin, Peking et le pays plus au nord, jusqu'à la grande muraille). — BURNS, The Scottish War of independence, its Antecedents and Effects. 2 vols. Glasgow, Maclehose (art. défavorable). — Proposed Union of the British and South Kensington Museums. — Report, etc. — Key to Characters in the Historical and Political Satire entitled « el ingenioso hidalgo » (RAWDON BROWN). — Notes from the United States. — *Literary Gossip*. — The Shapira Collection (Claude R. CONDER : conclut à l'authenticité des objets formant cette collection). — Miscellanea.

Literarisches Centralblatt, N° 17, 25 avril. BRÜLL, Das samaritanische Targum zum Pentateuch. I. Theil : Genesis. Frankfurt a. M., 1873, Erras. In-8°, 62 p. (art. très-défavorable : l'éditeur se contente de reproduire le texte de la Polyglotte). — WECHNIAKOFF, Troisième section des recherches sur les conditions anthropologiques de la production scientifique et esthétique. Paris, 1873, Masson. In-8°, 151 p. (celui qui croirait trouver dans cet ouvrage la solution du problème des rapports du moral avec le physique serait déçu). — MAURENBRECHER, Studien und Skizzen zur Geschichte der Reformationszeit (cf. *Revue critique*, 1874, n° 18). — ISAACSOHN, Geschichte des preussischen Beamtenthums vom Anfang des 15. Jahrh. bis auf die Gegenwart. 1. Bd. : Das Beamtenthum in der Mark Brandenburg 1415-1604. Berlin, Puttkammer und Mühlbrecht. In-8°, x-291 p. (cet ouvrage ne peut être considéré que comme un recueil de matériaux pour l'histoire de l'administration prussienne). — KOPP, Geschichte der Jahre 1813-1815. Berlin, Müller. In-8°, viij-224 p. (avec 16 cartes : s'adresse au grand public, et peut être recommandé comme ouvrage classique). — DE CANDOLLE, Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles. Genf, 1873, Georg. In-8°, vij-482 p. (suivie d'autres études, et en particulier d'une dissertation sur la vérité et l'importance du principe Darwinien de la sélection). — ELVERS, Victor Aimé Huber. 2 Thle. Bremen, 1872-74, Müller. In-8°, viij-347; 431 p. (biographie complète de Huber). — DRIVAL, Grammaire comparée des langues bibliques. Première partie : de l'origine de l'écriture, 2e éd. Paris, 1873, Maisonneuve. In-8°, viij-136 p. (l'auteur est incompétent).

Germania, herausg. v. K. BARTSCH. Neunzehnter Jahrg., Neue Reihe, siebenter Jahrg. Erstes Heft. K. MAURER, Freimarkt. — L. ETTMÜLLER, Beiträge zur Kritik der Eddalieder. — E. WILKEN, Zur deutschen Declination. — W. GEMOLL, Der Vers von vier Hebungen und die Langzeile. — F. BECH, Zerstreute Beiträge. — E. WILKEN, Mhd. *baehen*. — M. BUCK, Ueber Geschlechtsnamen auf -eisen, -îsen. — C. M. BLAAS, Der Marienkæfer im niederœsterreichischen Kinderspruch. — W. WATTENBACH, Arenga de commendatione studii. — H. RÜCKERT, Zwei geistliche Gedichte aus Schesien. — A. BIRLINGER, Aus dem Buch Weinsberg. — Ders., Sprüche im Kœlner Dialect. — W. CRECELIUS, *Also bar*. — *Litteratur* : K. MAURER, Zur neueren Litteratur über nordische Philologie und Geschichte. — H. BAETHCKE, Reinke de Vos, herausg. von K. SCHRŒDER. — Bemerkungen zum Vorstehenden, v. K. SCHRŒDER. — *Miscellen :*

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 9 Mai — 1874

Sommaire : 73. Darès, *Histoire de la destruction de Troie*, p. p. Meister; *la Guerre de Troie*, en bulgare, p. et trad. p. Miklosich; Kœrting, Darès et Dictys. — 74. Reuss, les Statuts de l'ancienne Université de Strasbourg. — 75. De Rojas, la *Célestine*, tr. p. Germond de Lavigne. — 76. Chouquet, Histoire de la musique dramatique en France. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions; Société de linguistique.

73. — **Daretis Phrygii de excidio Troiae historia.** Recensuit Ferdinandus Meister. Leipzig, Teubner, 1873. In-12, l-67 p. — Prix : 1 fr. 65.

L'attention a été rappelée sur le livre du faux Darès par de récentes publications. Ce misérable opuscule serait justement oublié s'il n'avait pas une importance considérable comme ayant été la base du *Roman de Troie* de Beneoit de Sainte-More et par lui de tous les poèmes sur Troie écrits au moyen âge dans les différentes langues de l'Europe. La nouvelle édition que nous offre M. Meister est précédée d'une introduction, plus étendue que celles qu'admet d'habitude la collection Teubner, dans laquelle il fait l'histoire littéraire du texte qu'il édite. Il suit en général et résume les recherches de MM. Dunger et Joly, auxquels il s'en réfère d'ailleurs constamment. Il montre avec eux que Beneoit a dû avoir sous les yeux non pas, comme on le croyait autrefois, un texte de Darès dont le nôtre ne serait qu'un abrégé, mais ce texte même. Toutefois il ne résulte pas nécessairement de là que ce texte ne soit pas un abrégé d'un ouvrage plus étendu, perdu aujourd'hui. M. M. dit lui-même qu'on ne peut s'empêcher en le lisant de croire lire « *epitomatoris..... jejunam narrationem* (p. xvij). » L'incroyable sécheresse du style, le manque de proportion entre les différentes parties, l'omission de faits dont le récit suppose ensuite la connaissance[1], la préparation au contraire à des épisodes qui n'existent pas (p. ex. le portrait de Briseida qui ne joue plus aucun rôle[2], les mentions de

1. L'exemple le plus frappant concerne Palamède. Quand il veut être élu chef en place d'Agamemnon (c. XX), il rappelle ses services antérieurs, entre autres « castrorum mu- » nitionem, vigiliarum circuitionem, signi dationem, librarum ponderumque dimensionem » exercitusque instructionem. » Or de tous ces faits il n'est pas dit un mot auparavant. — Un grand nombre de personnages apparaissent tout d'un coup dans le récit sans avoir été préparés par rien. Ainsi (c. XXXVI) Priam fait des travaux définitifs et attend « us- » que dum Penthesilea cum Amazonibus superveniret. » Il est clair qu'il devait être dit avant qu'on lui avait envoyé demander secours. — « Cassandra..... dicere coepit quae » Trojanis futura essent (c. VIII); » et ce n'est qu'au ch. XII, en traçant son portrait, qu'on nous apprend, sans autre explication, qu'elle était « futurorum praescia. » — Etc., etc., etc.

2. Cette remarque a été souvent faite pour Briseida, parce que Beneoit de Sainte-More s'est emparé, comme dit M. Dunger, « de ce rôle de femme vacant » et l'a rempli avec un grand bonheur; mais ce n'est pas le seul personnage dont le portrait soit donné sans qu'on le retrouve plus tard dans le récit. Il en est de même de Podalire et de Machaon, qui ne sont plus nommés après qu'on les a décrits. Certainement l'auteur primitif n'avait fait leur portrait que parce qu'ils jouaient un rôle dans l'action.

Darès comme d'un auteur qu'on cite [1]), tout concourt à nous faire reconnaître dans le texte qui nous est parvenu un résumé très-mal fait d'un ouvrage qui, sans être jamais remarquable, pouvait, dans sa forme originaire, avoir un certain intérêt. M. M. ne traite pas cette question, il se contente de dire (p. XVI) que « H. Dunger... neque graeco neque latino sermone scriptum Daretis aliud unquam atque nos etiamnunc habemus extitisse egregie ostendit; » mais M. Dunger n'a rien fait de pareil ; sa démonstration a pour but, comme il le dit lui-même (*Die Sage vom troj. Kriege*, p. 7), de prouver « que suivant toute probabilité *il n'a jamais existé un Darès grec quelconque*, et qu'en tout cas *les auteurs du moyen âge ont eu pour source non un texte plus étendu, mais l'*Historia *telle que nous la possédons nous-mêmes.* » Ces deux propositions peuvent parfaitement se soutenir sans impliquer la non-existence d'un texte latin plus étendu. C'est celui-là que paraît avoir connu Isidore de Séville, car il nous raconte (le passage est cité par M. M. p. xiv) que Darès avait écrit son livre *sur des feuilles de palmier ;* or ce trait, imité évidemment des *écorces de tilleul* auxquelles Dictys avait confié le sien, ne se trouve pas dans la préface de notre *Epitome*. Cet *Epitome*, d'après son style, paraît être assigné avec raison au ve siècle ; il peut tout au plus remonter au IVe ; or il est bien difficile de croire qu'un auteur de cette époque qui écrivait un aussi mauvais latin ait eu la connaissance en somme très-étendue de la littérature relative au siége de Troie que suppose la composition de ce livre. Quant à l'absence de toute mention de Darès chez les anciens (sauf le passage d'Isidore qui n'est pas très-sûr), elle n'a rien d'étonnant ; les productions de ce genre étaient naturellement méprisées, et appartiennent d'ordinaire à la littérature provinciale[2]. — Parmi les preuves que M. M. allègue pour montrer, après MM. Dunger et Joly, que Guido Colonna a eu sous les yeux le roman de Beneoit, j'en remarque une qui est tout à fait décisive et que ces deux savants n'avaient pas relevée (à moins qu'elle ne m'ait échappé). Au v. 5619 de l'éd. Joly, le trouvère français dit qu'Oïlée venait *de sa terre demeine*, c'est-à-dire du pays qu'il possédait en propre, en *domaine :* Guido en a fait un royaume de *Demenium* dont il gratifie Oïlée. Les bévues de ce genre sont nombreuses chez le juge de Messine, mais aucune n'est aussi frappante. — Comment M. M., qui utilise la dissertation de M. Mussafia sur les versions espagnoles de l'histoire de Troie, néglige-t-il le travail non moins précieux et un peu plus ancien du même

---

1. « Dares Phrygius, qui hanc historiam scripsit, ait se militasse usque dum Troja » capta est (c. XII)..... Hactenus Dares Phrygius mandavit litteris, nam is ibidem cum » Antenoris factione remansit..... Ruerunt ex Argivis, sicut *acta diurna* indicant quae Dares » descripsit, etc. (c. XLIV). » Qui ne reconnaît là l'abréviateur? Il est sûr que Darès, dans le livre original, parlait à la première personne. Ce livre devait s'appeler *Acta diurna*, et faisait ainsi le pendant exact de l'*Ephemeris* de Dictys.

2. Bien que le nom de Darès ne soit mentionné par aucun auteur classique, son livre n'a peut-être pas été aussi inconnu qu'on le dit. Il me paraît probable que Servius l'a eu sous les yeux. Ce serait une question à examiner de près avec un détail que je ne puis donner ici ; je me borne à signaler un rapprochement que je m'étonne qu'on n'ait pas déjà fait. Servius semble avoir puisé dans Darès une des explications qu'il donne du mythe du cheval de Troie (II, 15) : « Porta quam eis Antenor aperuit equum habuisse pictum memo» ratur (cf. Dares, c. XL « portam..... ubi extrinsecus caput equi sculptum est »). »

savant sur les versions italiennes de cette histoire? — M. M. a cru devoir consacrer quelques pages à une curieuse version de la légende troyenne, en ancien bulgare, récemment publiée (*Trojanska pricha* bugarski i latinski na svijet izdao Fr. Miklosich; Agram 1871 [1]). Quoiqu'il dise « non alienum videtur [de hoc opusculo] disserere », cette version n'avait en réalité rien à faire avec son sujet, car elle ne repose pas sur Darès. Elle mériterait d'être étudiée de près dans ses origines ; sa source immédiate est évidemment latine, comme l'a déjà remarqué M. Pipine (voy. *Trojanska pricha*, p. 1), ce qui paraît avoir échappé à M. Meister. Mais où avait puisé cette source latine ? Elle a le caractère incontestable de cette interprétation mythologique particulière qu'on peut appeler l'*evhémerisme chrétien;* elle doit remonter aux temps de la décadence romaine, et a peut-être été composée dans la partie orientale de l'empire ; au moins paraît-elle avoir été inconnue en Occident : il serait curieux de savoir d'où proviennent les ressemblances que M. M. signale entre certains passages du texte bulgare et des vers de Conrad de Wurzbourg. Les rapprochements que M. Reinhold Kœhler a indiqués à M. M. entre le texte bulgare et Ovide montrent bien que l'original a été composé en latin. Mais la version latine que M. Miklosich a jointe à son édition, version que M. M. appelle *libellum misere conscriptum* et dont il dit *Cui tempori latina interpretatio debeatur nescio*, est simplement une traduction littérale du bulgare, peu élégante à cause de sa fidélité, et due à M. Miklosich lui-même. La méprise de l'éditeur de Darès est singulière.

L'édition est faite avec soin. M. M. a consulté onze manuscrits, et a pu utiliser quelque peu la collation de deux ou trois autres. On désirerait une classification plus sévère, et je crois, sans avoir étudié le texte par le menu, qu'il se laisserait en maint endroit restaurer plus complétement que ne l'a fait M. M. Les mss. de Darès sont extrêmement nombreux (M. M. en compte dix-huit à la Bibliothèque Nationale de Paris), et quelques-uns des plus anciens restent encore à conférer. On peut croire que le texte du ms. de Saint-Gall (G), qui diffère assez constamment des autres, est généralement le meilleur ; en tout cas il a une valeur que M. M. a parfaitement reconnue, en ce que Beneoit a eu sous les yeux un texte qui lui ressemblait de fort près. Aussi l'éditeur, qui en général n'a pas suivi le texte de G, en a-t-il donné toutes les variantes en note. — L'*index latinitatis*, très-utile, et l'*index nominum et rerum*, sont empruntés à Dederich, le dernier éditeur, avec les modifications nécessaires. — En somme, cette édition, comme texte et comme introduction, est en progrès incontestable sur celles qui l'ont précédée.

G. P.

P.-S. Cet article était à l'impression quand j'ai reçu la brochure de M. G. Kœrting : *Dictys und Dares. Ein Beitrag zur Geschichte der Troja-Sage* (Halle, Niemeyer, 1874). L'auteur donne des arguments nombreux, parmi lesquels plusieurs de ceux qu'on vient de lire, pour prouver que notre texte de Darès est

1. Cette publication nous a été adressée; les lignes qui suivent remplaceront le compte-rendu que nous aurions dû en faire en son temps.

un abrégé. Je crois que là-dessus tout le monde se mettra d'accord. Le prochain n° de la *Romania* contiendra à l'appui de cette manière de voir des preuves d'un ordre tout nouveau. — Mais M. Kœrting ne s'en tient pas là : il soutient encore contre MM. Dunger et Joly l'existence d'un Darès grec, et regarde comme en somme très-possible l'utilisation par Beneoit de Sainte-More d'un texte de Darès plus étendu que le nôtre. Sur le premier point, les raisonnements de M. K. ne me paraissent pas convaincants. Sur le second, il ne fait guère qu'indiquer son opinion; il se propose de l'établir dans un travail spécial. Je crois que l'auteur s'est engagé là dans une impasse; il se trouvera au bout de quelques pas en présence de difficultés insurmontables. J'ai conservé assez longtemps, même après les travaux de MM. Dunger et Joly, l'opinion qu'il reprend pour son compte; mais je me suis vu obligé, après des recherches et des réflexions plus approfondies, d'y renoncer pour me rendre à celle de ces deux critiques. M. K. a évidemment de la peine à se résoudre à attribuer à l'auteur du *Roman de Troie* une part d'invention peu habituelle dans les œuvres analogues des trouvères. Mais il faut remarquer que si Beneoit n'est probablement pas l'auteur de la *Chronique des ducs de Normandie*, il semble bien être celui de l'*Eneas :* or le rôle de Lavine dans ce poème est *développé* avec une originalité presque aussi grande que celle que l'auteur de *Troie* a déployée en *créant* le rôle de Briséida.

---

74. — **Les Statuts de l'ancienne Université de Strasbourg** d'après un manuscrit du XVIIe siècle, par Rod. Reuss, bibliothécaire de la ville de Strasbourg (extrait de la Revue d'Alsace). Mulhouse, 1873. In-8°, 56 p.

Dans ce travail fort intéressant pour l'histoire de l'enseignement, M. Rod. Reuss fait connaître par une analyse détaillée les statuts révisés dans la seconde moitié du XVIIe siècle qui règlaient l'Université de Strasbourg. Ces statuts sont encore inédits. Les professeurs titulaires de l'Université (ceux des gymnases étaient exclus) nommaient tous les six mois le recteur, et chacune des quatre facultés nommait également tous les six mois son doyen; ils votaient sur l'admission d'un nouveau collègue. Mais les trois scolarques ou délégués du magistrat de Strasbourg avaient évidemment la haute main dans le gouvernement de l'Université. Ils confirmaient la nomination des professeurs, faisaient respecter au nom de l'État les statuts de l'Université, le *couvent académique* ne pouvait délibérer qu'en leur présence; et ce qui marquait la subordination du corps enseignant, à l'heure indiquée pour la séance, le recteur, les doyens et les professeurs devaient se trouver réunis dans la salle du conseil attendant MM. les scolarques et les deux assesseurs des conseils de la ville qui leur étaient adjoints. Les Universités catholiques étaient plus indépendantes de l'État que les Universités protestantes; la condition différente des deux Églises se marquait aussi dans le gouvernement de l'enseignement, dont le personnel avait autrefois un caractère ecclésiastique très-marqué.

Quant à l'enseignement lui-même, les traditions du moyen-âge s'y mêlaient au renouvellement de la renaissance. Les quatre professeurs de la faculté de théo-

logie devaient naturellement enseigner la pure et saine doctrine (*reine und gesunde Lehre*) puisée dans la confession d'Augsbourg de 1530, s'appuyant sur la formule de concorde élaborée de Wittenberg en 1536 et conforme à la norme dogmatique arrêtée à Strasbourg en 1563 pour les pasteurs et professeurs au service de la République. Les quatre professeurs titulaires de la faculté de droit devaient commenter l'un le Code, les deux autres les Pandectes, le quatrième les Institutes. Le professeur du Code devait en outre enseigner le droit féodal. La faculté de médecine ne comptait que deux professeurs, l'un pour la théorie, l'autre pour la pratique; il est prescrit aux professeurs de lire avec leurs élèves les auteurs latins et grecs. La faculté de philosophie comptait six professeurs titulaires, l'*orator*, l'*ethicus*, le *mathematicus*, le *dialecticus*, le *physicus*, l'*historicus*, et trois extraordinaires, le professeur d'hébreu, le professeur de langue grecque et le professeur de poésie. L'*orator* devra, en présence de tous les étudiants de l'Université, à huit heures du matin, sans qu'aucun des ses collègues puisse faire son cours à la même heure, expliquer Cicéron et Quintilien, *ad potiendum stylum et proprietatem linguæ latinæ;* il dirigera des exercices d'éloquence ou de déclamation en latin (exercitia declamatoria) pour habituer ses élèves à se servir couramment de la langue classique. Le *dialecticus* expliquait l'*organon* et la métaphysique d'Aristote; il pouvait y joindre un dialogue de Platon. L'*ethicus* enseignera la morale d'après l'éthique à Nicomaque, et aussi d'après Platon, Xénophon, etc. Le *physicus* prendra pour base de son enseignement les huit livres de la Physique d'Aristote, les traités du ciel et du monde, *de generatione et corruptione, de Anima*, etc.[1], le Timée de Platon, le poème de Lucrèce; il fera ses cours à deux heures de l'après-midi « afin de ne point déranger les étudiants » dans leurs autres études. » Le *mathematicus* expliquera Euclide, Aratus, Archimède et Ptolémée. Il enseignera à se servir des instruments d'astronomie et de géodésie. L'*historicus*, qui était d'ordinaire le même professeur que l'*orator*, devait expliquer les historiens grecs et latins qui lui seraient particulièrement recommandés par ses collègues, en montrant à ses élèves quelles harangues, quelles maximes politiques on peut y recueillir et quelles applications on peut faire au temps présent. A la demande de ses auditeurs, il pourra présenter une *synopsis historica omnium temporum*. A propos du professeur d'hébreu, il est à remarquer qu'il devra faire traduire du grec et du latin en hébreu. Le professeur de langue grecque expliquera Plutarque, Xénophon, Hérodote, Homère, Pindare, Hésiode et Théognis, en insistant sur la grammaire, et en développant l'*artificium rhetoricum et dialecticum* du texte. Le professeur de poésie interprétait les poètes tragiques épiques et gnomiques, grecs et latins, qui lui étaient désignés par les professeurs, en s'attachant à expliquer[2] en bonne prose les termes

---

1. *Etc.* est-il dans les statuts? ou donnent-ils une énumération précise?

2. Je ne sais quel mot il y a ici dans le texte; mais je doute que « faire ressortir » traduise exactement. Les mots « vocabula poetica » et « mit guten oratoriis phrasibus » conduisent plutôt à *expliquer*. Ici *oratoriis* désigne *prose* par opposition à *poésie*, et *phrasibus* ce qu'autrefois en français on appelait *phrase*, c'est-à-dire un assemblage de mots formant un sens complet, sans faire une proposition, comme Montaigne dit « ignorant

poétiques. Il apprenait aux étudiants à faire des vers grecs et latins. On reconnaît dans cet enseignement la trace du moyen-âge à ce que les sciences ne sont pas enseignées directement, mais d'après les textes qui font autorité; ainsi on n'enseigne pas la médecine, on explique Hippocrate; on n'enseigne pas la logique, on explique l'*organon*, etc. L'influence de la renaissance se marque dans l'importance qu'on attache à l'explication des auteurs grecs et latins et à la connaissance des deux langues et à la pratique familière du latin.

Je renvoie pour ce qui concerne les promotions au travail de M. Reuss, dont l'analyse qui précède doit faire comprendre l'intérêt, l'importance et la solidité.

Charles THUROT.

---

75. — **La Célestine, tragi-comédie de Calixte et de Mélibée** par Fernando DE ROJAS, traduite de l'espagnol et annotée par A. GERMOND DE LAVIGNE de l'Académie espagnole. Paris, A. Lemerre. 1873. 1 vol. de xxxiij-262 p. — Prix: 2 fr. 50.

C'est en 1841 que M. Germond de Lavigne a donné la première édition de sa traduction de la *Célestine*. La réimpression dont nous avons à parler constate le succès mérité que cette œuvre a obtenu. Entendant bien la langue espagnole, connaissant toutes les ressources de la langue française, M. G. de L. a réussi à rendre le célèbre roman dialogué avec beaucoup d'exactitude et avec une aisance qui fait lire sa traduction presque comme un livre original. De cette traduction même nous n'avons donc que peu de choses à dire, nous n'y avons remarqué qu'un passage dont l'interprétation peut offrir des doutes. Voici le texte de ce passage d'après l'édition de Saragosse, 1507 : « Oye à Salomon dò dice que » las mugeres y el vino hacen à los hombres renegar. Consejate con Séneca y » veràs en que las tiene. Escucha al Aristotiles; Mira à Bernardo. Gentiles, » Judios, Cristianos y Moros, todos en esta concordia están. »

M. G. de L. traduit : « Lisez Salomon, il dit que les femmes et le vin font » apostasier les hommes. Prenez conseil de Sénèque et vous verrez à quel point » il les estime[1]. Écoutez Aristote, consultez saint Bernard : Gentils, Juifs, Chré- » tiens et Maures, tous s'accordent à ce sujet » (p. 18).

Est-ce bien de saint Bernard qu'il s'agit dans ce passage? Nous ne le croyons pas et nous pensons que le traducteur serait de notre avis s'il avait lu le *Corbacho*, dont l'auteur de la *Célestine* a plus d'une fois profité. Dans le *Corbacho*, Alfonso Martinez de Toledo, après avoir, dans des lignes dont la citation précé-

---

» des frases et vocables qui servent aux choses les plus communes. » De même Vaugelas (préface § 10) : « Chaque langue a ses phrases..... on dit d'ordinaire *lever les yeux au* » *ciel* » et non « *élever les yeux au ciel.* » Ce que les statuts prescrivent, c'est sans doute de faire ce que fait Orelli quand il explique Horace (Odes II, 3, 19) « exstructis in altum » divitiis » par « acervis auri argentique, vasorum, vestis stragulæ cet. accumulatis, » (ibid. 23) « sub divo moreris » par « hac luce fruaris, in terris verseris. » — Je doute que *lectio cursoria* (p. 47) signifie *leçon improvisée*. Dans l'Université de Paris au moyen-âge, ce terme désignait une leçon comme celles qu'on faisait dans les cours extraordinaires où l'on suivait une autre méthode d'explication que dans les cours ordinaires. Il doit ici avoir une signification analogue.

1. N'aurait-il pas mieux valu dire : et vous verrez ce qu'il en pense.

dente paraît une réminiscence, nommé Salomon et Aristote, nomme encore Bernard de Cabrera, dont l'aventure rappelle l'histoire si souvent contée de la corbeille de Virgile. N'y a-t-il pas tout lieu de croire que M. G. de L. a pris ce Bernard de Cabrera pour le prédicateur de la seconde croisade? L'absence de la qualification de saint et cette façon de s'exprimer : *Mira à Bernardo* (considère, regarde Bernard) ne suffisaient-elles pas pour inspirer au traducteur de la méfiance sur son interprétation?

Si la partie essentielle du livre de M. G. de L. offre peu de prise à la critique, il n'en est pas tout à fait de même de la préface et des notes. M. G. de L. dit, page 1, que l'Espagne seule, au XIVe siècle, produisait des œuvres remarquables « pendant que l'Europe sommeillait dans une apathique ignorance ». Inutile de rappeler tous les noms illustres dont le souvenir vient protester contre cette assertion. Même page : « Le poème du Cid, les *Siete Partidas*, les *Tables alphon-* » *sines*... tels avaient été les premiers monuments de cette langue élégante et » formée dès ses débuts. » Outre qu'il n'y a guère lieu de citer les *Tables alphonsines* comme une œuvre littéraire, la fin de cette phrase contient une allégation tout à fait inexacte : les livres nommés prouvent combien peu la langue espagnole était *élégante et formée dès ses débuts*. P. 2 : « Avant que l'Italie pro- » duisît le Dante, Pétrarque et Boccace... l'infant don Manuel écrivait le *Conde* » *Lucanor*... et l'archiprêtre de Hita... lançait dans l'arène un poème burlesque, » aîné de Gargantua de deux siècles. » Juan Manuel mourut en 1347, l'archiprêtre de Hita vers 1350, une trentaine d'années après Dante. Même page : « Juan Ruiz avait tenté de mettre en scène quelqu'un de ses sujets favoris. » Et en note : « *Las bodas de don Melon de la Huerta con la hija de don Endrino y de* » *doña Rama*... ouvrage burlesquement dramatique en cinq *autos*, écrit en vers » hexamètres et pentamètres. » Il était cependant bien facile d'ouvrir les *Poetas anteriores al siglo XV*, M. G. de L. y eût vu que l'œuvre de Juan Ruiz n'est pas divisée en cinq *autos*, qu'elle est écrite en quatrains monorimes et qu'elle n'a aucun caractère dramatique. Même page : « Peu après lui, don Pedro Gonzalez » de Mendoza cherchait à imiter les pièces de Terence et de Plaute. » L'assertion est peut-être trop formelle, elle n'a pour origine qu'une phrase assez vague du marquis de Santillana dans son *Proemio*. P. 7 : « La *Célestine*... est positive- » ment une œuvre théâtrale... une pièce plutôt faite pour la scène et son titre » l'indique suffisamment (tragi-comédie) que les premiers essais de Juan Ruiz, » de Gonzalez de Mendoza, que la *Comedieta de Ponza* du marquis de Santil- » lana. » On ne peut pas admettre que la Célestine ait jamais été destinée à la scène; quant aux essais de Juan Ruiz, nous l'avons déjà dit, ils n'ont absolument rien de dramatique; nous pourrions nous exprimer à peu près de même sur la *Comedieta de Ponza*, mais nous ne saurions nous prononcer sur les compositions de Gonzalez de Mendoza, puisqu'elles sont complètement inconnues. P. X : « Juan de Mena... que ses contemporains ont surnommé l'Ennius cas- » tillan... » Nous ne pensons pas que le poète ait reçu ce surnom de ses contemporains; il dut lui être donné à une époque où sa célébrité d'abord si grande commençait à décliner. Même page, à la note 2, M. G. de L. dit que l'on a

conservé de Mena outre le *Labyrinthe* « deux élégies : *Muerte del conde de Nie-* » *bla* et *Muerte de Lorenzo Davalos.* » Mena n'a point laissé d'élégies, les vers que M. G. de L. désigne ainsi font partie du *Labyrinthe* dont la mort du comte de Niebla forme le plus bel épisode. P. XI : « La première édition (de *Céles-* » *tine*), ceci me paraît désormais avéré, fut publiée en 1499 à Burgos. » Brunet, qui a vu cette édition, dit que le deuxième feuillet portant la marque de l'imprimeur avec la date 1499 est d'une impression moderne imitant d'anciens caractères, mais sur un papier dont les vergeures laissent apercevoir la date de 1795, « preuve trop certaine, ajoute-t-il, d'une fraude qui probablement avait déjà été » reconnue à la vente Heber, ce qui aura empêché les enchères de s'élever. » Que le traducteur nous permette encore de lui soumettre quelques observations sur ses notes. Suivant lui (p. 247), on n'a connu de Macias que quatre romances (*canciones*) et une seule de ces pièces nous est parvenue. Il nous semble que *romances* rend mal *canciones*. Les quatre pièces en question et une cinquième qu'on a aussi attribuée à Macias sont dans le *Cancionero de Baena*. P. 248 note 38, à propos de *Trota conventos* n'était-ce pas le cas de rappeler le grand rôle donné par Juan Ruiz à une femme de ce nom ? P. 252 note 72 sur Virgile magicien, les détails que réunit M. G. de L. sont tout à fait insuffisants ; pourquoi ne renvoie-t-il pas tout simplement son lecteur au beau travail de Domenico Comparetti : *Virgilio nel medio evo ?* P. 253 même note : « Le *Corbacho*... écrit vers » l'époque où parut Célestine. » Le *Corbacho* est fort antérieur à Célestine, il l'est surtout si ce dernier livre appartient en entier à Fernando de Rojas et c'est ce que croit M. G. de L. Jusqu'à présent, cependant, on a généralement considéré Rodrigo Cota-el-Viejo comme le premier auteur du célèbre roman dramatique et, à l'appui de cette opinion, Ticknor rappelle que dès 1554 cette paternité était proclamée par Alonso de Villegas. De los Rios est aussi de cet avis, mais il avoue que Fernando de Rojas a tellement su imiter la manière du premier auteur qu'il est impossible de distinguer où le continuateur a repris l'œuvre inachevée. Cette singulière identité de style est justement ce qui fait supposer à M. G. de L. que le livre est d'une même main. Selon lui Fernando de Rojas chercha d'abord à rester inconnu et ensuite tâcha d'accréditer la croyance qu'il n'était que le continuateur d'un ouvrage resté incomplet, parce que cet ouvrage lui semblait peu compatible avec le grave caractère de ses fonctions. Cette explication peut sembler très-plausible, mais ces scrupules, parfaitement justifiés par la nature du livre qui les aurait provoqués, ne contrediraient-ils pas ceux qui veulent croire aux intentions moralisatrices de l'auteur ? M. G. de L. est de ces critiques indulgents de même que M. de Los Rios qui ajoute foi aussi à l'honnêteté des vues de Juan Ruiz. Disons, à propos du libre archiprêtre de Hita, qu'il eut été intéressant de montrer comment l'auteur de la *Célestine* se rattache à lui, de montrer aussi ce qu'il a pu devoir à Alfonso Martinez de Toledo et à d'autres écrivains ses prédécesseurs[1]. Il eût été curieux encore

1. L'auteur de *Célestine* a pu se rappeler le passage du castoiement d'*Alexandre* rapporté dans le *Victorial* et commençant ainsi :

Sobre todo te guarda de mucho amar mugeres.....

d'examiner quelle a été l'influence de la *Célestine* non-seulement en Espagne, mais même dans d'autres pays. Peut-être aurait-on à signaler dans Shakespeare quelques traces de cette influence. Il y a là le sujet d'une étude dont nous voudrions voir M. G. de L. enrichir un jour sa traduction.

TH. DE PUYMAIGRE.

---

76. — **Histoire de la musique dramatique en France**, depuis ses origines jusqu'à nos jours, par Gustave CHOUQUET. Paris, Firmin Didot, 1873. Ouvrage couronné par l'Institut. — Prix : 8 fr.

La musique est l'art le plus jeune et le plus vivace de notre temps. Son influence croissante s'étend aux classes les plus diverses, et tout semble lui réserver dans la société moderne un rôle d'une importance capitale. Il ne faut donc pas s'étonner si son histoire, dont ne s'occupaient autrefois que les musiciens érudits, commence à intéresser le grand public et la science. L'Allemagne nous a devancés en cela. Depuis une vingtaine d'années, bon nombre d'histoires de la musique y ont paru, comme celle de Brendel dans le genre populaire, et celle d'Ambros plus technique et plus savante, sans compter les nombreuses biographies de Beethoven, de Mozart et de Gluck, et l'ouvrage de M. Helmholz sur l'acoustique, qui contient des vues fort saines sur le développement de l'harmonie depuis les Grecs jusqu'à nos jours. Nous possédons bien en France la remarquable histoire de la musique au moyen âge par M. de Coussemaker, mais outre que cet ouvrage s'arrête à la période où la musique prend un véritable intérêt, il offre plutôt un recueil de documents originaux qu'une histoire proprement dite. L'histoire de l'opéra en France n'avait pas été traitée jusqu'ici dans son ensemble. M. Chouquet l'a fait en se conformant au programme mis au concours par l'Académie des beaux-arts en 1868. Son livre est complet et consciencieux, composé d'après les sources, d'une lecture agréable, et ne laisse rien à désirer quant à l'exactitude des faits. Il vient combler une lacune en résumant les faits épars dans une foule d'ouvrages d'érudition et en donnant un aperçu clair du développement de l'opéra depuis son origine. Voici comment l'auteur fixe lui-même son point de vue : « Jusqu'ici on a en-
» visagé l'opéra français sous un jour assez frivole, et l'on y a puisé plus
» d'anecdotes galantes que de leçons d'esthétique. Il m'a semblé que le moment
» était venu de prouver qu'un peu de philosophie ne nuit jamais, même dans un
» sujet où on ne s'est pas encore avisé d'en introduire » (p. VII). Cela est fort juste. Nous trouvons même qu'« un peu de philosophie » est fort modeste et qu'on n'en saurait trop mettre, en y joignant le vif sentiment du beau, dans un sujet qui réunit deux choses aussi importantes que le drame et la musique. L'auteur ajoute plus loin : « La musique ne mérite vraiment le nom de dramatique qu'à la condition d'interpréter fidèlement les sentiments ou les passions des personnages que le poète fait agir, et de favoriser le mouvement ainsi que l'enchaînement des scènes qui conduisent à la péripétie finale, autrement dit au dénouement d'une action théâtrale. » Rien de mieux. L'auteur aurait même pu ajouter que la musique étant un art purement expressif et non représentatif n'est jamais dramatique par

elle-même comme semble l'admettre la locution consacrée; elle ne le devient que par notre imagination dans la symphonie ou par l'accompagnement d'une action scénique. Dans ce dernier cas elle ne saurait donc la suivre de trop près ni se lier trop intimement à la parole. De nos jours encore lorsqu'il s'agit d'opéra on ne parle guère que de musique et d'effet, peu de gens s'avisent de songer à la vérité de l'action et des caractères. Et pourtant l'importance esthétique du genre et sa puissante action sur le public résident dans la fusion de deux arts dont l'un atteint sa vitalité la plus intense en se surbordonnant à l'autre. M. Chouquet a compris la nécessité de ce point de vue pour l'histoire de l'opéra, mais il ne l'a marqué que timidement dans son introduction. Quand il s'agit de combattre des préjugés universellement répandus on ne saurait le faire trop énergiquement, au risque même de n'être pas entièrement d'accord avec l'Académie de musique. C'est beaucoup cependant d'avoir posé le principe. Voyons jusqu'où M. Chouquet lui est resté fidèle dans le cours de son ouvrage.

L'auteur ne s'est pas borné à l'histoire de l'opéra depuis Lulli. Il est remonté d'une part au drame liturgique du moyen âge, de l'autre à l'origine de l'opéra en Italie, au temps de la Renaissance. Le sujet qu'il a traité comprend donc quatre périodes distinctes : 1° Le drame liturgique au moyen âge; 2° Les premiers développements de l'opéra en Italie; 3° L'opéra en France depuis Lulli jusqu'à Gluck; 4° L'opéra français au XIXe siècle. Chacune de ces périodes porte un cachet très-distinct et nous montre un développement et une combinaison diverse de l'art dramatique et de l'art musical. Quoique M. Chouquet n'ait pas adopté cette division rigoureuse qui aurait peut-être donné plus de clarté à l'ensemble de son ouvrage, il en a suivi l'ordonnance.

L'auteur a pris fort au sérieux la première partie de sa tâche, la moins connue en général et non la moins curieuse. On ne peut que l'en louer. Le drame liturgique, qui est le premier essai d'un théâtre chrétien, n'est pas à vrai dire une création populaire. Il faudrait pour cela qu'il fût sorti des traditions nationales et de libres associations du peuple. Or on sait qu'il fut l'œuvre du clergé et, comme son nom même l'indique, un développement de la liturgie. M. Chouquet a fort bien montré que son but primitif était de dramatiser certains textes bibliques. L'Église, en instituant ces représentations accompagnées de chant dans les cathédrales, voulait enseigner sa doctrine. Ce qui prouve le caractère essentiellement dogmatique de ces œuvres où abondent les traits naïfs et touchants, c'est qu'un des plus anciens *Mystères*, celui des *Prophètes*, est issu d'un sermon de saint Augustin. Dans ce morceau oratoire le père de l'Église s'attachait à démontrer que le Christ est vraiment le Messie : tour à tour il évoquait chacun des Prophètes, en leur faisant prononcer des paroles extraites de leurs écrits; c'est ainsi qu'aujourd'hui encore certains prédicateurs italiens imitent dans leur chaire avec une étonnante vivacité de gestes, d'intonations et d'attitudes le Christ, Satan et l'âme pécheresse qu'ils se disputent. Plus tard on eut l'idée de mettre ces prophètes en scène et de donner une grande pompe à ces cérémonies. Des sermons mis en action, voilà l'origine des *Mystères*. Ceux du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle, comme les *Vierges sages* et les *Vierges folles*, *Daniel*, *Adam*

et Ève, ont tous plus ou moins ce cachet. Même en se sécularisant et en passant du clergé aux confréries de la Passion, ces représentations ont toujours conservé leur caractère essentiellement dogmatique. Il ne faut donc pas s'exagérer l'importance esthétique des Mystères, d'ailleurs si intéressants pour l'historien. Au point de vue du drame comme au point de vue de la musique, ils ont légué peu de germes à l'avenir. Ce qui ressort de leur curieuse histoire, c'est qu'un théâtre purement sacerdotal, à la création duquel les libres instincts du peuple n'ont aucune part et où prévaut l'intention dogmatique, ne peut s'élever à la hauteur de l'art vivant et vrai. Ajoutons que le mythe chrétien en prêchant le renoncement, le monothéisme rigide en humiliant la créature devant le Créateur, ne favorisent guère le drame. Il a été donné au polythéisme grec d'épanouir sur la scène son peuple rayonnant de héros et de dieux, et de créer pour l'humanité le type éternel de la grande tragédie, tandis qu'Israël et l'Islam n'ont point eu de théâtre, et que le moyen âge chrétien en est resté au drame embryonnaire. Quoi qu'on en dise, le véritable instinct dramatique n'éclate dans l'Europe moderne qu'avec la Renaissance, cette Renaissance qui est à la fois un retour à l'antiquité et un puissant réveil de l'esprit d'action, de découverte, d'affranchissement. — En musique le drame liturgique a été encore moins créateur qu'en poésie. Ses mélodies dépourvues de rhythme et de modulation n'offrent que des modifications insensibles du plain-chant, dont la grandeur monotone ne convient qu'au rituel de l'église latine, et ses essais harmoniques sous forme de séquences ont un caractère absolument enfantin. La vie est entrée dans la mélodie moderne par les chansons populaires, et dans l'harmonie par les cantiques protestants, Palestrina et la musique instrumentale.

M. Chouquet a ensuite étudié les origines de l'opéra en Italie. Ce singulier genre dramatique est né sur un terrain très-différent de celui où a poussé le drame liturgique. Il en est pour ainsi dire la réaction. On sait qu'il doit le jour à l'aristocratie florentine et lombarde du xve et du xvie siècle. Les Mystères sont sortis de la liturgie de l'Église, l'opéra ne fut d'abord qu'un objet de luxe, un divertissement de cour, et j'ose dire que le genre porte encore aujourd'hui la trace de son origine. M. Chouquet a parfaitement montré comment l'opéra que nous connaissons s'est dégagé peu à peu des fêtes de cour, comment l'élément dramatique y intervint lorsque Giulio Caccini et Jacopo Peri eurent l'idée d'y introduire le récitatif. Ce qu'il n'a pas assez marqué, selon nous, c'est le caractère factice de l'opéra à son origine, et de là son manque d'unité organique, caractère dont il ne pourra se débarrasser qu'en changeant de nature et de but. Loin d'être une invention spontanée, il nous apparaît au premier abord comme une expérience de princes, de philologues et de savants, qui croient pouvoir recréer de toutes pièces la tragédie grecque sans en posséder l'esprit. Le caractère conventionnel et fragmentaire de leur œuvre se trahit surtout dans le récitatif, que le génie rapprochera plus tard de la vérité. Mais à l'Italie n'en revient pas moins l'honneur d'avoir posé la première la question du drame musical et d'avoir développé la mélodie expressive dans l'air d'opéra.

La partie la plus réussie du livre de M. Chouquet est celle où il fait l'histoire

de l'opéra en France depuis Lulli jusqu'à Gluck. La France a une grande part dans le développement de l'opéra et s'y montre alors vraiment créatrice. Elle y apporte ce que l'Italie n'avait pas su lui donner : le juste sens de la déclamation, le dessin des caractères et le mouvement dramatique. L'auteur a raison de faire remonter l'opéra-comique, cette création si essentiellement française, jusqu'à nos trouvères et notamment à Adam de la Halle. La jolie comédie à ariettes *Robin et Marion*, représentée pour la première fois en 1285 à la cour de Naples, offre en effet les premiers traits de ce genre gracieux; M. Chouquet a fait leur part dans le perfectionnement graduel de l'opéra à Lulli, à Rameau et à Grétry qui a donné dans *Richard Cœur-de-Lion* la fleur de l'opéra-comique. Mais d'où vient le charme de cette œuvre magistrale, dont la simplicité fait pâlir plus d'une partition moderne? C'est que Grétry a rencontré Sedaine, et que le musicien a été soutenu par un vrai poète, c'est qu'il n'a pas voulu faire autre chose qu'interpréter une action touchante, et qu'il a réussi par là à nous émouvoir jusqu'au fond de l'âme en nous laissant sous une impression harmonieuse.

Comme de juste M. Chouquet a fait une place d'honneur à l'incomparable créateur de la tragédie lyrique, à Gluck. Nous ne trouvons pas cependant qu'il ait parlé de sa réforme capitale avec l'étendue que réclamait son sujet spécial, ni qu'il ait saisi cette grande nature dans toute sa profondeur. Gluck est un colosse en comparaison des compositeurs dramatiques qui l'ont précédé et de presque tous ceux qui l'ont suivi. Il s'en distingue en ce qu'il est aussi conscient qu'inspiré, aussi sérieux qu'inventif. Il croit ce qu'il sent, il sait ce qu'il veut, et par la force d'un génie souverain il impose son idéal, qui est la résurrection de la tragédie grecque sous la magie de la musique et sa transfiguration dans le sentiment moderne. L'histoire de l'art comme l'histoire des peuples ne réside pas tant dans la multiplicité des faits que dans les grandes individualités conscientes et créatrices. En elles l'esprit humain fait plus de chemin qu'en des milliers de talents secondaires éparpillés à travers les siècles. C'est donc là surtout qu'il faut étudier ses progrès. L'historien de l'opéra aurait dû nous montrer comment d'*Orphée* à *Iphigénie en Tauride*, Gluck, se dégageant de plus en plus de la manière italienne, est arrivé à une forme dramatique entièrement nouvelle. Il nous parle excellemment de style syncopé, de beaux airs et de belles marches, comme on fait toujours à propos d'opéras. Mais la grandeur de Gluck est bien supérieure à ces détails, elle éclate dans l'unité merveilleuse de chacun de ses cinq chefs-d'œuvre, dans le soin jaloux qu'il apportait à la peinture approfondie des caractères, dans la puissante concentration de ses facultés vers le but idéal du drame. M. Chouquet semble un peu trop préoccupé en général de prouver que tous les bons musiciens sont éclos sous les ailes protectrices de l'Académie de musique. Aurait-il craint en dressant la figure de Gluck à sa vraie hauteur de compromettre l'édifice ?

Il est moins facile de s'orienter dans l'histoire de l'opéra depuis Gluck jusqu'à nos jours que dans celle qui précède, comme dans toute histoire qui n'est point close. Jusque-là on n'y trouve que deux courants, le courant italien et le courant français, celui de l'Allemagne vient dès lors s'y joindre, y portant un nou-

veau genre d'inspiration et les ressources prodigieuses de la musique instrumentale. On peut dire en général de cette période qu'elle a une tendance plus universelle que les précédentes, et que l'opéra français, lui aussi, s'efforce de s'élargir suivant les besoins nouveaux de l'esprit. Paris continue à être le théâtre d'une foule de tentatives où rivalisent les compositeurs de toute nation. L'art des combinaisons vocales et instrumentales s'augmente à l'infini, mais au point de vue du drame musical il faut ajouter qu'en général, loin de dépasser Gluck, on ne l'a même pas atteint. Gluck avait posé en principe que le drame était le but et la poésie de première importance dans l'opéra. Il eut un disciple français de haut mérite, Méhul, musicien noble et sérieux beaucoup trop peu connu aujourd'hui. Mais dans la suite, non-seulement on négligea de développer, mais on oublia complètement les principes du maître, si parfaitement exprimés dans sa préface d'*Alceste*. Le drame fut refoulé au second rang, et la musique qui ne devrait être en pareil cas qu'un *moyen* fut confondue avec le *but*. Il faut reconnaître du reste que la création du véritable drame musical demande des conditions qui ne se rencontrent que difficilement dans notre civilisation actuelle, je veux dire l'union parfaite d'un vrai poète et d'un vrai musicien, soit en la même personne, soit en deux personnes qui savent s'entendre, et de plus un public assez choisi, assez libre de préjugés pour comprendre leur œuvre. Quoi qu'il en soit, l'opéra contemporain nous paraît à cent lieues du pur idéal de Gluck; il ressemble bien plutôt à une entreprise commerciale, où il s'agit de plaire avant tout et par tous les moyens possibles.

Voilà ce que M. Chouquet s'est bien gardé de dire. Nous ne lui en ferons aucun reproche. Il est toujours scabreux et téméraire de juger le présent, où il y a tant d'amours-propres à ménager, tant de susceptibilités en éveil. Dans cette dernière partie, son livre offre plutôt une série d'études sur les grands musiciens qui se sont succédé à l'Opéra comique et au grand Opéra, qu'une histoire organique. Ces études sont généralement solides, les jugements d'un sens droit et d'un goût élevé. Nous ne saurions qu'approuver M. Chouquet dans sa sévérité relative envers Meyerbeer, qui sous prétexte d'effets dramatiques a abusé de tous les moyens, jeté pêle-mêle tous les styles, et corrompu le goût par un mélange incessant du noble et du trivial. D'autant plus peut-on s'étonner que l'auteur n'ait consacré que quelques lignes presque dédaigneuses à Berlioz, qui est l'opposé de Meyerbeer. Malgré ses bizarreries, Berlioz est le musicien français le plus doué et le plus élevé du XIXe siècle. Organisation éminemment poétique et musicale, il semblait capable plutôt qu'un autre de créer un drame musical français d'une forme pure et d'une portée idéale. Il ne lui a manqué pour cela qu'un génie plus apte au drame qu'au lyrisme. Il a ses étrangetés et ses *tics;* et pourtant il y a plus de vraie noblesse et d'originalité dans telle phrase de la symphonie sur Roméo et Juliette ou des fragments de son Faust que dans tous les opéras de Meyerbeer si connus et tant applaudis. Quant à la partition des Troyens, c'est une œuvre qui renferme des beautés musicales de premier ordre. Elle se distingue de tous les opéras contemporains en ce que le texte en lui-même est un vrai poème plein de grâce et de suavité et qu'on n'y rencontre pas un seul vers banal ou insignifiant. Il est vrai que cet opéra n'a eu que trois

représentations et qu'il trouverait difficilement grâce devant le grand Opéra, pour les décisions duquel l'auteur professe un respect à toute épreuve et qu'il considère comme le baromètre infaillible de la musique en Europe.

M. Chouquet termine son livre par une exécution sommaire de Richard Wagner, qu'il place sur la même ligne qu'Offenbach. Après avoir répété sur son compte les banalités stéréotypes qui depuis vingt ans courent les journaux petits et grands (musique nébuleuse, absence de mélodie, etc.), il félicite la France d'avoir échappé à l'influence de « l'astucieux et perfide artiste ». Nous ne prendrons pas la peine de réfuter ce jugement puéril. Deux conditions nous paraissent indispensables pour parler d'une œuvre, la première c'est de la connaître, la seconde c'est d'être sans colère. Or il est évident pour nous que M. Chouquet ne connaît Richard Wagner que par les incartades de M. Fétis dans son dictionnaire de musique, et qu'en renchérissant sur les fureurs divertissantes de ce dernier il a cédé à une irritation où l'esthétique n'est pour rien.

Malgré les lacunes, les défauts, les timidités que nous avons signalés, l'ouvrage de M. Chouquet rendra de bons services à ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art dramatique, en leur offrant un répertoire assez complet de l'opéra en France. Quant aux conclusions de l'auteur, elles ont de la justesse en ce qu'il insiste sur la nécessité d'en revenir à des sujets sérieux et dramatiques. Mais elles ne perdraient rien à être plus nettes et plus hardies. Il ne suffit pas pour assurer l'avenir de l'art de décerner à la France un brevet de supériorité « dans tous les genres » et de s'endormir sur « les saines traditions » comme sur des lauriers impérissables. Ce n'est pas par la défiance craintive ou jalouse à l'égard des grandeurs étrangères qu'on se régénère. L'art ne se développe que par le culte de tous les grands maîtres, qui loin d'entraver l'originalité vraie la fécondent. Méhul était disciple de Gluck, Berlioz de Beethoven ; en sont-ils moins eux-mêmes, moins français ? Cherchons donc le progrès du drame musical en France dans l'intelligence approfondie de la grande musique instrumentale et des chefs-d'œuvre dramatiques, d'où qu'ils viennent ; cherchons-le dans une alliance plus intime entre la poésie et la musique, et dans le retour à nos légendes et traditions nationales, qu'une science intelligente et divinatrice a déjà réveillées de leur sommeil séculaire, et que le génie ranimera quelque jour.

Édouard SCHURÉ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 1er mai 1874.

Le ministre de l'instruction publique communique à l'académie : 1° un extrait d'une lettre de M. Ém. Burnouf, directeur de l'école d'Athènes, qui donne quelques détails sur les dernières fouilles qu'il a fait faire et sur celles qu'il se propose encore d'entreprendre; 2° les estampages de 124 inscriptions néopuniques, recueillis par M. de Ste Marie en Tunisie, et adressés à la commission des inscriptions sémitiques.

M. Mohl lit un rapport sur les inscriptions d'Angkor. M. le ministre de la marine et des colonies avait adressé à l'académie les empreintes d'un certain

nombre d'inscriptions relevées sur les monuments de la ville d'Angkor; il demandait en même temps s'il avait lieu de continuer à recueillir les inscriptions qui pourraient se trouver dans la région du Cambodge. M. Mohl fait observer que l'histoire de ces contrées est encore très-obscure, et qu'on ne pourra sans doute l'éclaircir qu'au moyen des inscriptions. Celles-ci n'ont pu encore être traduites, mais on parviendra sans doute à les déchiffrer : des tentatives ont déjà été faites dans cette voie, il faudrait seulement avoir un grand nombre de textes à sa disposition. La commission conclut à adresser au ministre des remerciements et à lui demander la continuation des recherches entreprises, qu'il serait désirable de pousser, s'il était possible, jusque dans le Cambodge siamois. Elle demande pour chaque inscription un moulage en plâtre, ou, si l'on ne peut en faire un, une photographie, un estampage et une transcription en caractères modernes, si les indigènes savent la faire, avec l'indication du lieu où a été trouvée l'inscription. Enfin, le rapport exprime le vœu que le gouvernement prenne les mesures propres à assurer la conservation des monuments situés dans les pays soumis à la domination française.

M. de Longpérier rappelle que M. Schliemann a voulu reconnaître une figure de femme à tête de chouette, qui serait la déesse Athéné, sur un grand nombre de vases rapportés par lui de Troie. Cette théorie avait paru *a priori* peu vraisemblable à M. de Longpérier. Il met aujourd'hui sous les yeux des membres de l'académie un vase chypriote qui présente sur le col une face humaine. Il n'y a, dit-il, sur les vases de Troie qu'une variante du même type : les photographies de M. Schliemann montrent que la figure de ces vases est aussi une face humaine très-bien caractérisée, notamment par la présence des oreilles. Une plus grande connaissance des monuments déjà existants aurait empêché M. Schliemann de tomber dans cette erreur.

M. Georges Perrot commence la lecture d'une étude sur quelques inscriptions inédites des côtes de la mer Noire, dont les copies lui ont été communiquées par M. L. Renier. Aujourd'hui il examine des copies d'inscriptions recueillies par M. Eusèbe Galmiche. La plupart de ces inscriptions ont été déjà copiées ou publiées par d'autres, mais il s'en trouve aussi quelques-unes qui sont inédites et qui présentent de l'intérêt. La plus importante est une inscription qui a été trouvée à Amastrah, l'ancienne Amastris, et qui ornait à ce qu'il semble le piédestal d'une statue élevée par le sénat et le peuple d'Amastris à un certain A. Caecilius, citoyen romain de la tribu Crustumina. Ce personnage reçoit diverses qualifications dont on n'avait pas encore d'exemple ou qui sont curieuses pour l'histoire de l'organisation de ces provinces : tels sont les titres de Ποντάρχην, Λεσβάρχην, υἱὸν τῆς Λέσβου et πρωτεύοντα τῶν ἐπαρχειῶν, que M. Perrot étudie successivement. M. Perrot pense que la date de ce monument doit être placée vers la fin du 1er siècle de notre ère.

M. Harrisse commence la lecture d'un mémoire sur *les Colombo de France et d'Italie, fameux marins du* 15e *siècle*. Dans une première partie, M. Harrisse étudie la vie de l'amiral Guillaume de Cazenove, qui avait reçu le surnom de Coulomb, traduit par les Italiens *Colombo*. C'était un cadet de Gascogne, et un des familiers de Louis XI avant son avénement; sous son règne il fut vice-amiral

de France; il prit part à diverses expéditions et mourut le 10 sept. 1483. M. Harrisse indique tous les renseignements de détail qu'il a pu réunir sur la vie de ce personnage. — Dans une seconde partie, M. Harrisse s'attache à établir la fausseté d'un récit contenu dans le livre des *Historie* attribué au fils de Christophe Colomb : d'après ce livre, Christophe Colomb dans sa jeunesse aurait servi sous un amiral de sa famille et du même nom que lui, qui aurait un jour pris 4 galères vénitiennes, dans un combat à la suite duquel le jeune Colomb aurait gagné la terre à la nage.

M. Delisle présente de la part de M. Tamizey de Laroque une publication intitulée : *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac.*

Le P. Verdière commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Leptis, patrie de Septime Sévère et de la branche punique des Bassiens. Leur Dieu chananéen particulièrement honoré en Tripolitaine.* 1e partie : *Fondation de Leptis par les tribus de Chanaan,* etc. Dans l'introduction lue à cette séance, M. Verdière expose les principales particularités que présente l'histoire de la ville de Leptis, et qui en rendent l'étude intéressante. Cette ville conserva beaucoup plus longtemps qu'aucune autre la civilisation punique, et forma jusqu'au 11e s. de notre ère une « oasis phénicienne » au milieu des pays qui l'entouraient. En outre, il est curieux de retrouver les traits du caractère leptitain dans les empereurs qui sont sortis de cette ville, Septime Sévère et Caracalla, et dans leur famille. Enfin cette ville mérite d'attirer l'attention par son origine chananéenne, que M. Verdière se propose d'établir dans ce mémoire.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 24 avril 1874.

M. G. Paris transmet à la Société les paroles sympathiques de M. Ellis, directeur de la *Philological Society* de Londres. Il exprime le vœu qu'un rapport annuel sur le progrès des études de linguistique soit publié. — M. Schœbel continue la lecture de son mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique. — M. Oppert fait une communication sur le nom propre *Memnon* et sur le déchiffrement de la langue médique, appelée aussi médo-scythique ou sumérienne. — M. Bréal présente deux étymologies latines. — M. Paris fait une observation sur le mot *goupillon*, qui est écrit dans les anciens textes *guespelli;* l'étymologie habituelle, consistant à le tirer de *goupil* « renard », lui paraît non moins difficile à admettre pour la forme que pour le sens. Le mot *guespelli* correspond au hollandais *quispel*, de sorte que le mot lui semble d'origine germanique.

ERRATUM.

Une réclamation nous a été faite au sujet de la note qui termine notre article sur le livre de M. Jules Simon (p. 254). Le comité consultatif qui, sous le ministère de M. Jules Simon, a proposé de couper le baccalauréat en deux examens, n'était pas composé *des* inspecteurs-généraux : il était composé d'*inspecteurs-généraux*. M. B.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Uebersicht der germanistischen Vorlesungen an den Universitæten Deutschlands, Œsterreichs, der Schweiz und Holland im Winter 1873-74. — Karl Schiller (not. nécrol. A. LÜBBEN). — Hermann Kurz (not. nécrol. A. v. KELLER). — Artur Kœhler (not. nécrol. E. KŒLBING). — *Notizen*. — Zu Germania, XVIII, 454. Zeile 13 v. u. (SCHRŒER).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Boislisle (A. M. de). Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces, publiée par ordre du ministre des finances, d'après les documents conservés aux Archives nationales. T. 1. 1683 à 1699. In-4°, lix-701 p. Paris (Imp. nationale).

Blosseville (de). Les Puységur, leurs œuvres de littérature, d'économie politique et de science. Étude. In-8°, 165 p. Paris (Aubry).

Delitzsch (F.). Jüdisch-arabische Poesien aus vormuhammedischer Zeit. Ein Specimen aus Fleischer's Schule. Gr. in-8°, 40 p. Leipzig (Dœrffling et F.). 2 fr. 15

Desmaze (C.). Maurice-Quentin de La Tour. In-8°, 40 p. Saint-Quentin (lib. Langlet).

Dræger (A.). Historische Syntax der lateinischen Sprachen. 1. Bd. 2. Thl. 2. Hælfte. In-8°, xvij-xxxij-323-626). Leipzig (Teubner),
Le 1er vol. complet. 13 fr. 35

Grassmann (H.). Wœrterbuch zum Rig-Veda. 3. Lfg. Gr. in-8°, 577-864 p. Leipzig (Brockhaus). 6 fr. 75

Héron de Villefosse (A.). Des mesures en usage en Brie aux XIIIe et XIVe siècles. In-4°, 25 p. Paris (Soc. de numismatique).

Klatt (J.). De Trecentis Cânakkyæ poetæ codici Sententiis, in quibus centum adhuc ignotæ nunc primum foras datæ. In-8°, 72 p. m. 1. Steintaf.). Berlin (Dümmler). 2 fr. 75

Kriegk (G. L.). Deutsche Cultur aus dem XVIII. Jahrhundert. Nebst e. Anh. : Gœthe als Rechtsanwalt. In-8°, vj-517 p. Leipzig (Hirzel). 9 fr. 75

Maissiat (J.). Recherches historiques sur les guerres des Gaulois contre les Romains. T. 1. Annibal en Gaule. In-8°, xvj-418 p. et 6 pl. Paris (Didot frères, fils et Ce).

Orterer (G.). Beitræge z. vergleichenden Casuslehre d. Zend u. Sanskrit. In-8°, 38 p. München (Ackermann).

Porphyrionis Pomponii, commentarii in Q. Horatium Flaccum rec. G. Meyer. x-393 p. Leipzig (Teubner). 5 fr. 65

Regesta diplomatica necnon epistolaria Bohemiæ et Moraviæ. Pars II. Annorum 1253-1310. Opera Dr J. Emler. Vol. IV. In-4°, 481-640 p. Prag (Grégr et Dattel). 8 fr.

Rodriguez Villa (A.). Bosquejo biográfico de la reina Doña Juana, formado con las más notables documentos históricos á ella. In-8°, xxx-200 p. Madrid (Murillo).

Rougemont (F. de). Les deux cités. La philosophie de l'histoire aux différents âges de l'humanité. 2 vol. in-8°, xxxviij-1094 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 15 fr.

Schneiderwirth (J. H.). Die Parther od. das neupers. Reich. unter den Arsaciden nach griechisch-rœm. Quellen. In-8°, 201 p. Heiligenstadt (Dunckelberg). 5 fr. 35

Teuffel (W. S.). Uebersicht der platonischen Literatur. In-4°, 43 p. Tübingen (Fues). 2 fr. 15

Vanicek (A.). Etymologisches Wœrterbuch der lateinischen Sprache. In-8°, viij-256 p. Leipzig (Teubner). 6 fr. 50

Wachsmuth (C.). Commentatio I de Zenone. Citiensi et Cleanthe Assio. In-4°, 29 p. Gœttingen (Dieterich). 1 fr. 10

A. BOUCHÉ-LECLERCQ De la dignité des lettres anciennes. In-8°. 2 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II. 3e fascicule. In-8° raisin. 4 fr.

Sommaire : L. HAVET, Hiatus indo-européen. — M. BRÉAL, Origine du suffixe participial *ant*. — D. WHITNEY et A. BERGAIGNE, la question de l'*anusvāra* sanscrit. — ROBIOU, Nom et caractères du Mars des anciens Latins. — A. BERGAIGNE, du prétendu changement de *bh* en *m* en paléo-slave, en lithuanien et en gothique. — L. HAVET, Observations phonétiques d'un professeur aveugle. — M. THÉVENIN, *Chramnæ*, note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville. — R. MOWAT, Étymologie du nom propre *Littré*. — KERN, *Feodum*, fief. — *Variétés :* M. BRÉAL, l'adverbe zend *çairi*; le rhotacisme dans le dialecte d'Érétrie; L. HAVET, *Isto-*, *eis eisdem, ille iste, qui hic;* A. BARTH, *Annus;* le gérondif sanscrit en *tvā*.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 20 Huitième année 16 Mai 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

PÉRIODIQUES.

Revue d'Alsace, 1874. Nouvelle série. T. III. Avril-Mai-Juin. Arth. BENOIT, Drapeaux et étendards des régiments français des anciennes provinces d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine. — Ch. SCHMIDT, Notice sur Sébastien Brant (dans cette seconde partie de sa minutieuse et intéressante étude sur l'auteur du *Narrenschiff*, M. S. étudie ses poésies latines et son rôle comme apologiste fanatique du catholicisme et du pouvoir impérial). — P. E. TUEFFERD, Jean-Baptiste Kléber (cette notice ne renferme rien d'original ni comme faits ni comme appréciations). — J. LIBLIN, Chronique du serrurier Dominique Schmutz, de Colmar 1714-1800. Suite 1750-1790 (les années 1789 et 1790 contiennent des détails curieux sur les troubles qui éclatèrent en Alsace dès les premiers jours de l'Assemblée constituante).

The Athenæum, N° 2426, 25 avril. HOSACK, Mary, Queen of Scots, and her Accusers. Vol. II. Blackwood and Sons (ouvrage très-impartial et composé avec soin). — BORROW, Romano Lavo-Lil : Word-Book of the Romany; or, English Gipsy Language. Murray (sans valeur). — FROUDE, The English in Ireland in the Eighteenth Century. Vols II and III. Longmans and Co. (2e art. aussi favorable que le 1er). — Hamath Inscriptions (réponse de M. HYDE CLARK à M. HAYES WARD). — *Societies* (séances des Sociétés royale, asiatique, des antiquaires, royale de littérature, de numismatique, de philologie et d'anthropologie). — The Statue of Hadrian placed in the temple of Jerusalem (M. CLERMONT-GANNEAU a découvert une tête de marbre qu'il pense avoir appartenu à une statue d'Hadrien). — The last discoveries in the Troad (Frank CALVERT).

Literarisches Centralblatt, N° 18, 2 mai. HARNACK, Zur Quellenkritik der Geschichte des Gnosticismus. Leipzig, 1873, Bidder. In-8°, 89 p. (révision des Essais de Lipsius; les conclusions de l'auteur doivent être adoptées). — REUCHLIN, Geschichte Italiens. 4. Theil : Die letzten Zeiten Cavour's und die Vollendung der nationalen Einheit. Von 1860-1870. Leipzig, 1873, Hirzel. In-8°, vij-570 p. (cette partie, la dernière de l'ouvrage, publiée après la mort de l'auteur, a été quelque peu modifiée : il a fallu tenir compte des récents travaux, tels que le livre de La Marmora). — VON NOORDEN, Europæische Geschichte im 18. Jahrh. 1. Abth. Der spanische Erbfolgekrieg. 2. Bd. Düsseldorf, Buddeus. In-8°, xv-592 p. (ce volume contient plus que le titre ne promet : il retrace l'histoire de l'époque de la guerre de succession d'Espagne). — VAMBÉRY, Centralasien und die englisch-russische Grenzfrage. Leipzig, 1873, Brockhaus. In-8°, viij-351 p. (l'art. considère comme inutiles les conseils qu'adresse Vambéry à l'Angleterre). — KIEPERT, Erlæuterungen zu zwei den Fortschritt der Afrikanischen Entdeckungen seit dem Alterthum darstellenden Karten. Berlin, 1873, Reimer. In-8°, 16 p. (digne de l'auteur). — Beitræge zur Geschichte der deutschen Sprache und Litteratur herausg. v. H. PAUL und W. BRAUNE. I. Bd. 2. Heft. Halle, Lippert. In-8°, p. 209-540 (importante publication). — Islendin gadrápa Hauks Valdísarsonar, herausg. v. MŒBIUS. Kiel, 1874. In-4°, 66 p. (poème islandais du XIIIe s.; cette édition ne laisse rien à désirer). — Vorlesungen im Sommersemester 1874 : 28. Berlin. Akad. f. moderne Philologie.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 16 Mai — 1874

Sommaire : 77. HARTEL, Études homériques, 2e éd. — 78. TACITE, la *Germanie*, p. p. MUELLENHOFF. — 79. CAMBON DE LAVALETTE, La Chambre de l'Édit de Languedoc. — 80. ROCQUAIN, l'État de la France au 18 Brumaire. — 81. MONTESQUIEU, *Lettres persanes*, p. p. LEFÈVRE. — 82. TAINE, Essais de critique et d'histoire, 3e éd. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

77. — **Homerische Studien.** Beitræge zur homerischen Prosodie und Metrik von Wilhelm HARTEL. Zweite Auflage. Berlin, Franz Vahlen, 1873. — Prix : 4 fr.

Il arrive souvent chez Homère qu'une voyelle brève suivie d'une simple consonne a la valeur d'une voyelle longue. M. Hartel s'est demandé la raison de ce phénomène prosodique qui se produit avec une fréquence particulière devant les consonnes liquides. Plusieurs philologues avaient déjà cherché à résoudre ce problème : tout naturellement M. H. commence par nous exposer en quelques mots à quels résultats ils étaient arrivés et en quoi ces résultats lui paraissent insuffisants.

Pour G. Hermann (*Elementa Doctrinæ Metricæ*, p. 42 sqq. — *Orphica*, t. II, p. 691 sqq.), si la voyelle brève compte pour longue devant la consonne simple, c'est tantôt que cette consonne a une tendance naturelle à la réduplication, tantôt que l'accent agit avec une énergie très-grande, tantôt enfin qu'il y a suspension de sens après la consonne.

Spitzner qui, dans son traité du vers héroïque, dénombre avec soin les cas d'allongement chez Homère, a recours au même système pour les expliquer. Ce système trouve en C.-A.-J. Hoffmann[1] un adversaire décidé : distinguant les cas où la consonne est finale (comme le ν de παμφαῖνον dans χαλκῷ παμφαῖνον δ δ' ἔχ' ἀσπίδα πατρὸς ἑοῖο. Il. XIV, 11), de ceux où elle est initiale (comme le ρ de ῥηκτός dans χαλκῶτε ῥηκτὸς μεγαλοισί τε χερμαδίοισιν. Il. XIII, 323), Hoffmann prétend que là où nous voyons une consonne initiale, il y avait primitivement deux consonnes, qui formaient avec la voyelle brève une syllabe longue par position. A l'époque où les poèmes homériques furent composés, l'une des deux consonnes était en train de disparaître; mais on la prononçait encore assez pour qu'une voyelle précédente pût être considérée comme en position. Malheureusement, si la grammaire comparée a retrouvé la consonne disparue pour ῥήγνυμι, ῥηγμίν, ῥώξ et d'autres mots, il en est un certain nombre, comme μέγας et μέγαρον, où elle a constaté que la consonne initiale avait toujours été simple.

Quant à l'allongement d'une voyelle devant une consonne finale, Hoffmann l'explique par l'influence de l'arsis.

1. *Quæstiones Homericæ*. Clausthal. 1842.

Ahrens[1] partage entièrement les idées d'Hoffmann. A la suite d'une étude étymologique consacrée aux mots commençant par un ν et précédés d'une voyelle allongée, il soutient que le ν initial de ces mots avait, du temps d'Homère, dans la prononciation, plus de valeur qu'une simple liquide, et que cette valeur plus grande provenait d'une seconde consonne en voie d'effacement. Il pense que l'étymologie des mots qui commencent soit par une autre liquide, soit par un ς, et devant lesquels se produit l'allongement, doit conduire aux mêmes conclusions. Oscar Meyer[2] va plus loin : suivant lui, s'il arrive quelquefois qu'une voyelle brève compte pour une longue devant une voyelle initiale (comme l'α de θυγατέρα dans θυγατέρα ἥν. Il. VI, 192), c'est que cette voyelle brève se trouvait primitivement en présence d'une double consonne.

Le système étymologique d'Hoffmann, d'Ahrens et de Meyer est battu en brèche par H. Düntzer[3] qui ne voit dans tous ces cas d'allongement que les exigences du mètre, autrement dit que des licences poétiques. Mais, comme le remarque M. H., on ne saurait admettre que la poésie en ait jamais usé avec le langage d'une façon aussi arbitraire.

Enfin Jacob La Roche[4] procède éclectiquement. Toutes les fois que la grammaire comparée nous montre la consonne initiale accompagnée à l'origine d'une autre consonne, il admet l'influence persistante de celle-ci; partout ailleurs ce sont les exigences du mètre qui ont déterminé l'allongement. Pourquoi ces exigences n'ont-elles guère eu d'effet que devant les liquides, c'est ce qu'il n'examine pas.

Après avoir passé en revue les systèmes antérieurs au sien, M. H. reprend pour son compte la distinction établie par Hoffmann entre les cas d'allongement, suivant que la voyelle brève a après elle une consonne initiale ou une consonne finale. Les cas du premier groupe se produisent soit devant ρ, λ, μ ou ν, c'est-à-dire devant les liquides proprement dites, soit, ce qui est plus rare, devant un digamma éolique, un δ ou un ς. Dans les cas du second groupe, la voyelle brève n'est jamais suivie que d'un ρ, d'un ν ou d'un ς, puisque ce sont les seules consonnes qui puissent terminer un mot. M. H. observe d'une part que sur les 681 cas dont se compose le premier groupe, 674 coïncident avec l'arsis du spondée ou du dactyle, et que pas un des 417 cas du second groupe n'échappe à cette même coïncidence; d'autre part que, si dans le premier groupe l'allongement n'est accompagné que 15 fois d'une suspension de sens, dans le second ce fait se présente 172 fois, c'est-à-dire une fois sur deux. Voilà donc entre les deux groupes et un caractère commun et une différence notable. M. H. s'occupe d'abord du caractère commun.

La coïncidence à peu près constante de l'arsis avec l'allongement de la voyelle nous montre que l'arsis est une condition de l'allongement. Mais il ne faut pas en conclure que ce soit la condition unique. M. H. dont une semblable conclusion abrégerait singulièrement les recherches, rappelle que dans la métrique

1. *Rhein. Mus.* t. II, p. 168.
2. *Quæstiones Homericæ.* Bonn. 1868.
3. *Fleckeisen's Jahrbücher*, 1867, p. 353.
4. *Homerische Untersuchungen*, p. 47 et sqq.

latine, comme l'ont prouvé les travaux de Ritschl, jamais la voyelle frappée de l'arsis n'est allongée par cela même, mais que d'autres causes viennent toujours contribuer à ce résultat. Il espère arriver à la même démonstration pour la métrique grecque. Peut-être eût-il été plus simple, au lieu de recourir à des analogies plus ou moins probantes, de se demander pourquoi l'arsis, si l'on y voit la cause unique de l'allongement, n'a le pouvoir d'allonger la voyelle que devant certaines consonnes.

M. H. étudie l'une après l'autre les causes qui doivent concourir avec l'arsis. La plus importante pour le premier groupe, c'est la nature de la lettre initiale qui suit la voyelle. Toutes les fois que cette lettre est un δ on a constaté qu'à l'origine un digamma ou un *j* suivait immédiatement; cette seconde lettre tendant à disparaître, le δ, par compensation, aurait pris une consistance telle qu'une voyelle précédente, l'influence de l'arsis aidant, se serait trouvée en position. Quand la lettre initiale est un ρ, on peut prouver que dans la très-grande majorité des cas — 85 sur 126 — un digamma précédait primitivement cette liquide. Par contre, on n'a retrouvé de consonne primitive accompagnant le ν initial que dans 19 cas sur 59. La proportion s'affaiblit bien plus encore pour le μ (11 cas sur 321), le digamma ou le σ initial; enfin le λ initial paraît jusqu'ici n'avoir jamais été précédé ni suivi d'aucune consonne. En somme, un cas d'allongement sur quatre s'explique par l'action latente d'une consonne primitive. Comment expliquer les trois autres? La réponse que M. Hartel avait déjà faite à cette question, dans la première édition de ses Recherches, et que nous examinerons tout à l'heure n'a point satisfait G. Curtius. Suivant lui c'est l'analogie que l'on doit invoquer. La langue homérique, dit-il, n'a jamais été parlée; c'est une langue littéraire, une œuvre d'art, un produit très-complexe à l'élaboration duquel différentes époques et différents dialectes ont contribué, et l'on comprend dès lors que des faits morphologiques et prosodiques plus anciens se trouvant sans cesse en contact avec de plus modernes dans le langage des aèdes, il se soit établi comme un échange d'influence entre ces faits d'âges divers. Ainsi la voyelle brève pouvant être allongée devant un ρ précédé à l'origine d'un digamma ou d'un σ, on usa de la même liberté devant un ρ de tout temps initial.

Comme M. H. le remarque avec raison, l'analogie pourrait à la rigueur rendre compte de l'allongement de la voyelle devant ρ pour les cas où il n'est pas explicable étymologiquement, ces cas étant, nous l'avons vu, en faible minorité. Mais conçoit-on que la voyelle ait pu s'allonger 250 fois devant un μ à cause des onze cas où le μ qui suit la voyelle allongée est originairement accompagné d'une consonne? Curtius pense que l'allongement devant le ρ et le ν a fait allonger la voyelle devant le μ et le λ par la force de l'analogie. Mais alors pourquoi l'analogie, douée d'une force prosodique aussi étonnante, n'aurait-elle eu d'effet que devant μ et un λ? Pourquoi est-il si rare que la voyelle brève s'allonge devant une muette? pourquoi enfin cette force, dont l'emploi devait être bien commode pour les poètes, diminue-t-elle au lieu d'augmenter, dès l'époque immédiatement

1. *Studien*. Vol. IV. Passim.

postérieure à Homère, comme on le constate dans les hymnes prétendues homériques et dans les œuvres d'Hésiode? Les mots à λ initial devant lesquels la voyelle brève s'allonge sont au nombre de 13 chez Homère : dans les Hymnes et les poèmes d'Hésiode, ce phénomène se produit encore devant 4 de ces mots, jamais devant les 9 autres. Et pourtant, à mesure qu'on s'éloignait de l'époque primitive et qu'on perdait plus complétement de vue la cause étymologique de l'allongement, l'analogie aurait dû plus librement agir.

Où faut-il donc que nous cherchions la véritable cause de l'allongement? M. H. pense que c'est dans la nature particulière des lettres ou des sons λ, μ, ν, ρ, F, σ.

Ces lettres, dit-il, demandent pour être prononcées un temps plus considérable que les autres consonnes, parce qu'elles nécessitent un plus grand effort de l'organe vocal. Le nom de continues, sous lequel on les a réunies, le témoigne assez bien. Cette différence de durée, les anciens Grecs l'accusaient dans leur prononciation au point de donner à la voyelle brève qui précédait une continue la valeur d'une longue. Plus tard on l'accusa moins et, à l'époque où les poèmes homériques furent composés, on tendait déjà visiblement à n'en plus tenir compte, de même qu'on abrégeait mainte désinence primitivement longue; toutefois, la valeur première des continues n'était pas si bien oubliée qu'elle ne pût, avec le secours de l'arsis, produire souvent les mêmes effets qu'autrefois. Mais le travail d'abréviation continua : les poèmes qui suivent immédiatement ceux d'Homère ne conservent plus que très-peu de traces de l'ancienne prononciation des lettres λ, μ, ρ F, et ς; et, si beaucoup plus tard, chez les poètes lyriques et même, dans une certaine mesure, chez les poètes dramatiques, elles semblent avoir retrouvé leur ancienne action sur les voyelles précédentes, c'est qu'on a étudié la prosodie homérique et qu'on l'a fait revivre artificiellement.

Telle est en substance la théorie de M. Hartel. Elle repose sur une hypothèse fort vraisemblable : la valeur prosodique plus grande donnée par les anciens Grecs aux consonnes continues. Nous passons sur les présomptions favorables que fournit à M. H. la prosodie du latin et des dialectes modernes parlés dans certaines régions de l'Italie, aussi bien que celle du slovaque, de l'ancien haut-allemand et même de l'arabe. Son hypothèse admise, M. H. a réponse à tout. Ce qu'on trouvera singulier, c'est qu'il n'ait donné à sa théorie que le moins d'étendue possible. Une fois que les continues ont par nature la propriété d'allonger la voyelle précédente, il n'y a plus lieu de distinguer entre les cas où la continue a de tout temps été initiale et ceux où elle se montre à l'origine accompagnée d'une consonne. Or, M. H. persiste à faire la distinction, et sa théorie ne prétend expliquer que les cas de la première catégorie : pour les autres on nous renvoie au système d'Hoffmann et d'Ahrens. M. H. n'a pas voulu rompre entièrement avec les étymologistes. Cette réserve vient évidemment de ce que le δ n'étant pas compris dans le nombre des continues, M. H. s'est cru obligé de recourir à l'étymologie pour l'allongement de la voyelle devant cette consonne, et que dès lors il n'a pas pensé pouvoir s'en passer absolument devant les continues. Il en résulte pour le système de M. H. quelque chose d'indécis et de peu

rigoureux qui en compromet la valeur. Ne pourrait-on pas admettre que là où la continue initiale faisait partie d'un groupe consonnantique, l'effort considérable que la prononciation de la continue coûtait à l'organe vocal a eu souvent pour conséquence et pour compensation la chute de la seconde consonne du groupe. De cette façon, la même cause nous sert à expliquer à la fois et cette élimination si fréquente, et tous les cas d'allongement devant λ, μ, ν, ρ F, et σ. Quant au δ, il resterait à examiner s'il ne se rapprochait pas physiologiquement des continues.

Il arrive çà et là qu'une voyelle brève placée devant une continue initiale compte comme longue en dehors de l'arsis. M. H. s'attache à prouver qu'entre ces faits isolés et ceux que sa théorie a la prétention d'expliquer, l'analogie n'est qu'apparente. Si l'ι du datif singulier et l'α du neutre pluriel s'allongent quelquefois dans la thésis, c'est que ces désinences, abrégées presque partout par l'usage, sont toutes deux longues à l'origine (?) et qu'elles se retrouvent de loin en loin chez Homère avec leur quantité primitive. Du reste elles s'allongent devant toute espèce de consonnes indifféremment.

La dernière partie de l'ouvrage est consacrée à l'explication des cas où la continue est finale, comme le ν de παμφαῖνον dans χαλκῷ παμφαῖνον· ὁ δ' ἔγχ' ἀσπίδα πατρὸς ἑοῖο. Cette fois c'est de la dernière syllabe d'un mot que nous avons à nous occuper. Voici comment procède M. H. La syllabe finale terminée par ν, ρ ou ς est primitivement longue, et alors il n'y a pas à proprement parler d'allongement; ou bien elle est primitivement brève, et dans ce cas il y a lieu de rechercher pourquoi elle a été marquée longue. Sont primitivement longues les terminaisons nominales et adverbiales ις, ιν, υς, υν, et les terminaisons verbales αν et ον. M. H. le prouve soit à l'aide de la grammaire comparée, soit en nous montrant que telle ou telle de ces syllabes peut être marquée longue en dehors de l'arsis. Sont au contraire primitivement brèves les terminaisons ον (de l'accusatif et de l'impératif) ος, εν, ες, ας. Il y aurait beaucoup à dire sur cette délimitation : ainsi, pour ne faire qu'une seule remarque, les désinences ες et ας du nominatif et de l'accusatif pluriels de la 3e déclinaison devraient passer de la seconde classe dans la première[1], si l'on s'en rapporte à l'accentuation dorienne qui a servi de guide à M. H. pour reconnaître la quantité de la terminaison verbale ον. Quoi qu'il en soit, M. H. pense que c'est dans la césure qu'il faut chercher la cause de l'allongement pour les syllabes de la seconde classe; et par le fait, ces syllabes ne sont presque jamais allongées devant une voyelle qu'à la fin d'un κόμμα. Il n'y a guère que μέν, κέν, γάρ, πάρ, et la dernière syllabe de ἀτάρ et de δάμαρ qui s'allongent sans le secours de la césure : là, mais seulement là, c'est la nature de la consonne finale que M. H. fait rentrer en scène.

Ainsi, d'après M. H., les continues n'auraient eu d'action particulière sur une voyelle précédente qu'à la condition expresse de commencer un mot. Il est parfaitement vrai que les continues ν, ρ, ς, étant les seules consonnes qui terminent

1. Ahrens, *de dial. Dor.* p. 29. Au nominatif et à l'accusatif pluriels de la 3e déclinaison les substantifs et les adjectifs étaient paroxytons pour les Doriens qui tenaient pour longues les désinences ες et ας comme les Latins la désinence *es* à ces deux cas.

les mots, il nous est impossible de prouver que devant une consonne finale non continue l'allongement n'aurait pu avoir lieu. Mais si les lettres ν, ρ et ς n'ont pas été éliminées à la fin des mots comme les autres consonnes, ne serait-ce pas précisément qu'elles offraient en tant que continues une plus forte résistance? M. H. nous semble encore ici n'avoir pas poursuivi tous les avantages de sa propre théorie.

Pour n'avoir pas été appliquée avec assez de rigueur, cette théorie n'en sera pas jugée moins remarquable. Ce n'est pas seulement la prosodie d'Homère qu'elle intéresse. S'il demeure établi que la durée primitive des continues alla toujours diminuant, nous avons là toute une méthode pour contrôler les jugements de la critique sur la chronologie des poèmes homériques. Suivant le plus ou moins grand nombre de cas où l'allongement se constate dans les différentes rhapsodies de l'Iliade et de l'Odyssée, nous serons reportés à des époques plus ou moins anciennes. C'est ainsi, toute comparaison gardée, que l'emploi plus ou moins fréquent du mètre anapestique dans telle ou telle pièce d'Euripide nous aide à déterminer la date à laquelle elle fut composée. Cette méthode a conduit M. H. à des résultats qu'un ouvrage spécial nous fera connaître. Comme avant-goût de ce nouveau travail, M. H. nous donne à la dernière page de ses Études une statistique des terminaisons consonnantiques allongées devant une voyelle dans l'Odyssée. Cette statistique nous montre que les chants VI, VII, VIII, IX, X, XI et XII, regardés par la plupart des critiques comme les plus anciens, sont en effet ceux qui présentent les cas les plus nombreux d'allongement.

Pour terminer, disons que M. Hartel, dans ses Études homériques, a exposé avec beaucoup de soin et de science un très-grand nombre de faits intéressants sur lesquels il a édifié une théorie nouvelle et importante.

J. Nicole.

---

78. — **Germania antiqua.** Cornelii Taciti libellum post Mauricium Hauptium (cum) aliorum veterum auctorum locis de Germania præcipuis edidit Karolus Muellenhoffius. Berolini apud Weidmannos, 1873. — Prix : 4 fr.

Dans cette nouvelle édition de la Germanie, M. Muellenhoff s'est proposé pour but principal de donner *plus exactement et plus complétement qu'on ne l'a fait jusqu'ici* les leçons des principaux mss. dont il a pu se procurer des collations. Ces mss. sont celui de Pontanus, dont Perizonius a fait présent à la bibliothèque de l'Université de Leyde, les deux du Vatican, désignés par B et C, et celui de Naples, qui, aux yeux de l'éditeur, doit *compenser les erreurs et les négligences du ms. C du Vatican.* Il n'est pas question du ms. de Stuttgart, que Holtzmann estime beaucoup et cite plusieurs fois. Notre attention a été particulièrement attirée sur les leçons du ms. de Leyde, que nous avons nous-même récemment collationné. Elles sont généralement exactes; celles qui ne le sont pas ne méritent guère d'être relevées. Il y a une seule négligence qui nous a paru singulière. Au ch. 13, M. Muellenhoff met *dignationem*, sans citer un seul manuscrit à l'appui de sa leçon. C'est sans doute un simple oubli, mais un oubli qui doit étonner

chez un savant aussi exact. Le meilleur ms. du Vatican (B) a *dignitatem*, et celui de Leyde, qui passe pour être le meilleur de tous, donne le même mot sous la forme : dig̃tatem. Nous ne connaissons aucune raison qui puisse nous engager à substituer à *dignitatem* le mot *dignationem*, dont la double signification (*active* et *passive*) a donné lieu à une polémique qui n'est pas encore finie.

Nous ne nous proposons pas de discuter ici les leçons ou les corrections que nous trouvons dans le nouveau texte de M. Muellenhoff. Disons seulement que nous ne serions pas disposé à les admettre toutes. Nous pensons, par exemple, qu'au ch. 11 on peut laisser *turbae* au lieu de mettre *turba*, correction de Gronovius ; qu'au ch. 21 on n'a pas besoin de changer *aliqua gens* en *alia gens*, et qu'à un autre chapitre *nobiles* des mss. nous plairait plus que la correction *nubiles*. Quoi qu'il en soit, M. Muellenhoff a bien mérité de la philologie en publiant cette nouvelle édition de la Germanie, qu'on peut hardiment ranger parmi les meilleures.

J. GANTRELLE.

---

79. — **La Chambre de l'Édit de Languedoc,** par Jules CAMBON DE LAVALETTE, docteur en droit, juge au tribunal de première instance de Montauban. Paris, Sandoz et Fischbacher. In-8°, 186 p. — Prix : 2 fr.

L'ouvrage de M. Cambon de Lavalette, composé uniquement sur les sources originales, sur les archives du Parlement de Toulouse, nous retrace l'histoire d'une des rares institutions créées par les rois au XVIe siècle dans des vues de conciliation. Forcés par la guerre de se passer de la juridiction des parlements, composés presqu'uniquement de ligueurs et de catholiques, les protestants créèrent de bonne heure dans les provinces où ils dominaient des tribunaux transitoires, pour régler les affaires les plus urgentes ; mais la paix ramenant l'intervention peu équitable des cours souveraines, ils cherchèrent à rendre durables ces tribunaux éphémères. Leurs désirs furent réalisés par la paix *de Monsieur*, en 1576, qui créa les Chambres de l'édit.

L'étude de M. C. de L., après une introduction de quelques pages dans laquelle l'auteur indique les services qu'eût pu rendre cette institution sous un gouvernement impartial, services qu'Henri IV en attendait, nous peint la situation du Languedoc vers 1560, l'animosité des partis, la haine ardente du Parlement de Toulouse pour les nouvelles doctrines, haine qui rendit d'autant plus opiniâtres les efforts des réformés pour obtenir une cour souveraine moins prévenue. Créée en 1576, la Chambre de l'édit dura jusqu'en 1679 ; la dernière des cours de son espèce, elle fut supprimée six ans seulement avant la révocation de l'édit de Nantes. Interrompus à chaque instant par le retour des hostilités, ses travaux n'en eurent pas moins à la longue une heureuse influence sur les populations. A Castres, notamment, où elle siégea 58 ans, elle amena une sorte de rapprochement entre les deux partis religieux et fit cesser momentanément la violente animosité qui partout ailleurs les divisait. Mais la mort de Henri IV, les troubles religieux qui signalèrent la régence de Marie de Médicis portèrent un coup fatal à son existence. Respectée par Richelieu, protégée

ouvertement par Mazarin, elle eut sous Louis XIV le même sort que l'édit de Nantes.

Écrit avec pureté, intéressant à lire, l'ouvrage de M. C. de L. nous fait connaître à fond l'histoire de cette cour; son récit, entremêlé d'extraits d'arrêts et de plaidoiries, est un tableau vivant des mœurs et de la société de l'époque; il nous fournit plus d'un fait nouveau pour l'histoire provinciale et montre tout ce que l'on peut encore tirer des archives judiciaires.

A. Molinier.

---

80. — **L'État de la France au 18 Brumaire** d'après les rapports des conseillers d'État chargés d'une enquête sur la situation de la République avec pièces inédites de la fin du Directoire, publiés pour la première fois et précédés d'une préface et d'une introduction, par Félix Rocquain. Paris, Didier, 1874. lxxv-426 p. — Prix : 4 fr.

La publication dont je viens de transcrire le titre a une grande importance pour l'histoire du Consulat et du Directoire. Elle doit être regardée comme la base des études que comporte le récit fort difficile de cette période de nos annales. Jusqu'à présent et en général, elle n'a été examinée qu'à la surface, d'après certaines vues politiques, et sur préjugé, plutôt que pièces en main. La partie technique du sujet, les conditions d'existence propres aux populations rurales, l'organisme administratif, avaient été négligés, parce qu'on manquait de témoignages authentiques, ou qu'on hésitait à y recourir. La série d'enquêtes que M. Rocquain a rassemblées permettra de porter sur le 18 brumaire un jugement mieux motivé que celui qu'adopte depuis si longtemps la légende hostile ou amie.

En l'an IX, la France comptait 102 départements et 25 divisions militaires. Les rapports recueillis par M. R. s'appliquent à 12 divisions et 51 départements, dont 12 de nouvelle formation. Ils comprennent donc assez exactement la moitié du territoire[1]. Les conseillers d'État envoyés en mission par les consuls pour leur rendre compte de la situation, et dont M. R. a pu retrouver les mémoires, sont François de Nantes, Barbé-Marbois, Fourcroy, Lacuée, Najac, Duchâtel, Thibaudeau, Redon, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Sainte-Suzanne. L'œuvre de ces délégués est très-inégale et proportionnelle à la valeur des aptitudes intellectuelles de chacun d'eux. Les conclusions qu'ils rapportent au Conseil sous forme de notes, de procès-verbaux ou d'observations portent, ainsi qu'on devait s'y attendre, la trace de préventions et de tendances personnelles. Mais tous sont d'accord sur les points principaux.

Les rapports de Najac, de Duchâtel, de Redon sont de qualité inférieure; celui de Sainte-Suzanne est insignifiant. Le travail de François, sagement pensé, est faible dans la forme, celui de Lacuée, mal écrit, négligé de composition, manque absolument de largeur dans les idées, celui de Thibaudeau est bon. Les mémoires de Barbé-Marbois et de Fourcroy sont remarquables et se distinguent

---

1. Notamment la Bretagne, la Normandie, la Picardie, l'Artois, la Belgique, l'Ile de France, le Poitou, la Vendée, la Provence, la Savoie, l'Auvergne, la Franche-Comté et la Suisse romande, l'Alsace.

de ceux de leurs collègues par une grande supériorité de style, d'observations et de vues.

Les points d'étude recommandés aux conseillers en mission portent sur l'état financier, administratif, militaire, industriel et communal des départements; sur la situation des établissements hospitaliers, des routes, des ports et des canaux; de l'instruction publique, des fonctionnaires, du clergé, des émigrés; sur l'Esprit Public.

Dans une substantielle introduction, M. R. a présenté, en s'appuyant sur de nombreuses citations, le résumé des réponses dont il nous donne le texte. J'y renvoie le lecteur. En deux mots j'indique seulement ici quel en est le sens.

Partout les finances présentent un aspect lamentable; partout les dépenses excèdent les recettes; la perception des impôts rencontre des difficultés insurmontables et se solde par des déficits : il y a souvent un arriéré de plusieurs années. La confection du cadastre donne lieu à des réclamations universelles. La comptabilité des receveurs est tenue irrégulièrement, ou avec la plus grande négligence. Les caisses sont violées au moyen de réquisitions illégales ou de fraudes auxquelles les comptables participent par peur ou par complaisance, sinon par intérêt. La solde des soldats ou marins, surtout celle des pensionnaires, est toujours en retard de plusieurs mois, quelquefois de plusieurs années; conséquences : misère et pillage. L'industrie et le commerce sont à peu près nuls, ou réduits au tiers, au quart de ce qu'ils étaient en 1789. Les routes sont des fondrières; leur entretien exigerait des sommes dix ou quinze fois plus fortes que celles qu'on y consacre à grand' peine. Faute d'argent, les jetées, les digues, les ports tombent en ruines; les constructions du domaine, abandonnées aux intempéries, exigeraient des réparations immédiates; il y a économie à s'en défaire, même à un prix fort inférieur à leur valeur. Privés des ressources dont ils jouissaient avant la Révolution, les hôpitaux sont dans un état de dénuement indescriptible; ils sont littéralement écrasés de besoins, et succombent sous le poids de leurs dettes. Les enfants trouvés périssent dans la proportion de 95 o/o. L'instruction publique n'existe pas; dans les campagnes, les familles préfèrent aux écoles officielles, qui manquent d'ailleurs de tout, les établissements libres, particulièrement ceux où on donne l'éducation religieuse. Dans les villes, les écoles centrales remplacent imparfaitement les colléges, l'enseignement y est insuffisant. Les professeurs n'obtiennent quelques succès que dans les sciences. Les fonctionnaires ont généralement du zèle; mais leur esprit se ressent des régimes antérieurs. La calomnie et la délation sont passées dans leurs habitudes; ils ont peu de lumières. Ils sont mal rétribués, surtout les magistrats. La plupart des juges de paix n'ont pas été payés depuis plusieurs années. Il y a des tribunaux où les juges apportent eux-mêmes leurs siéges à l'audience, faute de mobilier; d'autres qui sont fermés, personne ne voulant plus accepter de pareilles fonctions. Le clergé constitutionnel se tient bien; mais il est sans influence; les prêtres insermentés ne sont pas hostiles à l'administration et conseillent la paix. Mais ils n'admettent pas la Révolution et la regardent comme non avenue. Il y en a parmi eux d'insoumis, qui exercent leur ministère en cachette, prêchent la révolte

et sont dangereux. Tous continuent à consigner dans des livres *ad hoc* les naissances, les décès et les mariages. Les registres de l'état civil sont d'ailleurs, dans la plupart des municipalités, tenus d'une façon déplorable; et il y a là pour l'avenir des familles une source d'inquiétude et de confusion qu'il importe de détruire. Les émigrés rayés se conduisent sagement; il en est à peu près de même de ceux qui sont en instance de radiation. Mais ceux qui sont rentrés sans autorisation et qui se cachent dans les grandes villes, principalement à Paris, manifestent le caractère et les passions d'une secte de factieux; leurs actes et leurs démarches sont identiques à ceux des prêtres insermentés fanatiques.

L'esprit public enfin n'est ni hostile ni ami; il est indifférent, ou pour mieux dire, il n'existe pas. S'il se révèle, c'est par des côtés négatifs. Ce qui domine, c'est, pour les acquéreurs des biens nationaux, la crainte du retour d'un régime qui ne reconnaîtrait pas leurs titres de propriété; pour la foule, la peur de la situation anarchique qui naîtrait de la disparition du gouvernement consulaire.

Tel est, autant que j'ai pu le resserrer sans le défigurer, le tableau de la situation de la France en l'an IX, s'il est permis du moins de s'en rapporter à l'enquête dressée par les conseillers d'État en mission. A cet égard, M. R. a été saisi d'un scrupule; il s'est demandé si la complaisance n'était pas entrée, pour une part, dans un exposé dont les couleurs sont à ce point défavorables au Directoire. Il a donc compulsé les documents contemporains de ce gouvernement qui fournissaient les moyens de contrôler les assertions des administrateurs du consulat. Il en donne à titre de spécimen une vingtaine répartis sous quatre chefs : police, finances, instruction, hôpitaux, qui forment en effet les quatre principaux objets des observations précédentes. Ces pièces, toutes authentiques, officielles, émanent en général d'autorités constituées; les conclusions historiques qui s'en dégagent sont identiques à celles que je viens d'énumérer.

On ne peut que remercier M. R. d'un excès de critique qui nous vaut l'annexe dont il a enrichi son recueil. Toutefois, j'estime superflue la précaution à laquelle il a eu recours, et cela pour deux raisons, la première c'est que le travail commandé aux conseillers d'Etat était essentiellement administratif, confidentiel, destiné à des délibérations sérieuses, fort étranger aux besoins que satisfait le bruit de la publicité; la seconde, qui confirme la première, c'est que ce travail avait un objet pratique et non spéculatif qui devait se traduire par des propositions générales ou particulières, des demandes d'argent, de mesures administratives, des indications d'où devaient résulter des destitutions, des avancements, des secours, des réprimandes, etc., etc. Il n'est pas admissible, pour quiconque a lu les rapports, que leurs auteurs aient eu un instant la volonté de tromper le gouvernement, même en le flattant; leur sincérité n'est pas douteuse.

Je n'ai guère que des éloges à donner à M. R.; ses observations[1] sont justes

1. Il y a cependant de lui une opinion historique que je ne puis laisser passer. Acceptant la vieille légende des vertus et de la « simplicité enthousiaste » (p. lxv-lxvj) des premières troupes levées par la Révolution, il s'écrie qu'à la « fin du Directoire la France » pouvait encore avoir des armées, mais que ce n'étaient plus des armées *républicaines*. » Tout cela est chimérique : il y a des armées disciplinées et instruites, il y en a d'igno-

et impartiales. Toutefois je tiens à lui adresser quelques reproches, qui peuvent, dans l'avenir, lui être utiles.

Son introduction est exacte; c'est une bonne analyse. Elle manque parfois de précision; les conclusions en sont flottantes et indécises. Je comprends qu'il l'ait écrite avant que les documents aient été imprimés; mais, depuis, il devait renverser l'ordre des opérations, et fournir par des renvois au bas des pages le moyen de contrôler ses indications. Ce travail, le lecteur studieux est obligé de le faire à chaque instant, ou bien il faut qu'il néglige l'introduction et qu'il recommence une analyse pour son propre compte. L'introduction elle-même eût été d'un usage plus commode, si elle avait été divisée en morceaux saillants. Enfin les conclusions qui sont nécessairement des conclusions politiques manquent de vigueur et de netteté. L'*enquête* est une justification claire, formelle et, jusqu'à nouvelle information, irréfutable du 18 brumaire. Voilà ce qui ressort de la publication de M. R. Selon moi, il devait le dire, ou si l'aveu lui est désagréable, laisser à d'autres le soin d'éditer les documents qu'il met sous nos yeux.

A l'endroit de la méthode, l'auteur a eu aussi certains torts que je dois lui signaler.

Il est un principe qui domine toute publication de pièces inédites: cette publication doit être intégrale. En effet, il est impossible de déterminer ce qui a ou ce qui n'a pas d'intérêt, l'appréciation variant selon les points de vue. D'autre part, il y a, dans le choix délibéré, dans la certitude d'omissions volontaires, quelque chose qui inquiète l'esprit et qui l'oblige à se demander ce que représentent les lacunes. Systématiquement, M. R. a fait des retranchements (p. 20, 70, 129, 212, 230, 241, 266, 308, 313, 325, 367, 377). Les raisons qu'il en donne sont ou que les documents omis concernent les personnes, ou qu'ils sont inutiles et trop longs. Mais quels sont les fonctionnaires (même sans notoriété) qui après 80 ans n'appartiennent pas à l'histoire? Dans l'espèce, les pièces de ce genre retranchées avaient leur valeur, puisqu'elles démontrent la sincérité des Rapports. Quant à « l'ennui » que peut engendrer la lecture de certains morceaux, c'est là un argument tout à fait hors de place. Il n'y a pas de doute que l'œuvre de M. R. ennuierait profondément les gens du monde; mais il peut être assuré qu'elle ne passera pas entre leurs mains. Écrivant pour des hommes d'étude, il devait donner à son travail un caractère purement scientifique.

Enfin le complément naturel du livre de M. R. était une bonne table analytique. Dans l'état où il l'a laissé, l'usage en est souverainement incommode; pour s'en servir avec fruit on est obligé de prendre des notes avec renvois, et de les conserver, pour y recourir au besoin : c'est là un soin qu'un éditeur doit épargner à ses lecteurs.

H. Lot.

---

rantes et d'indisciplinées; il n'y en a pas de républicaines ou de royalistes (si ce n'est au point de vue des dénominations que crée la guerre civile). En fait, nos soldats en 1793-1795 étaient aussi pillards et dédaigneux « du droit » qu'en 1799; ils n'avaient aucunes des qualités militaires qu'ils eurent, au contraire, après cinq ans de service.

81. — *Nouvelle collection Jannet.* — **Lettres persanes** par MONTESQUIEU avec préface, notes et variantes, index philosophique, historique, littéraire par André LEFÈVRE. Paris, Alph. Lemerre, 1873. 2 vol. petit in-12 de xvj-210-222 p. — Prix de chaque vol. : 2 fr. 50.

Signalons d'abord les qualités de l'édition des *Lettres persanes* donnée par M. A. Lefèvre. Le tour des réserves et des reproches viendra tout à l'heure.

Le texte a été établi, principalement d'après la première (1721) et la dernière (1754) des éditions publiées du vivant de l'auteur, avec un soin qui ne laisse rien à désirer; les variantes ont pour la première fois été toutes réunies à la fin de chacun des élégants petits volumes qui semblent prêter encore plus d'attrait aux légères et spirituelles pages de Montesquieu; un *index* des plus commodes et des plus exacts, comprenant près de mille articles, permet au lecteur de retrouver instantanément tout ce qu'il voudrait chercher dans ces 171 lettres où tous les sujets possibles ont tour à tour été effleurés; enfin, une bibliographie, plus complète que celles de Brunet, de Quérard et même que celle d'un aussi zélé et aussi habile spécialiste que M. Louis Vian[1], nous fait connaître toutes les éditions des *Lettres persanes* qui ont paru de 1721 à 1823[2]. Il a fallu beaucoup de temps, beaucoup de peine, pour exécuter si bien ces arides et minutieux travaux, et l'on doit savoir gré à M. L. de n'avoir rien négligé pour être, en tout cela, un irréprochable éditeur.

Ce qu'il ne faut pas moins louer que les patients efforts de M. L., c'est son extrême sagacité. Diverses questions difficiles se présentaient à lui : presque toujours il a eu le mérite de les résoudre de la façon la plus satisfaisante. En voici un exemple : On a raconté que Montesquieu, repoussé de l'Académie française par le cardinal de Fleury, qu'avaient scandalisé certains passages des *Lettres persanes*, fit faire en peu de jours, *ad usum adversarii*, une édition *expurgata*, qui, mise sous les yeux du premier ministre, leva tous ses scrupules. M. Vian, dans une curieuse étude[3], a très-spécieusement cherché à prouver que le futur auteur de l'*Esprit des Lois* avait, quoi qu'en aient dit Auger, Sainte-Beuve et d'autres critiques, bel et bien employé cette piquante ruse de guerre. M. L.,

---

1. M. L. n'a pas jugé à propos d'indiquer les éditions qui ont paru de 1825 à nos jours : il se contente de déclarer que ce sont purement et simplement des réimpressions tantôt de 1754, tantôt de 1758. J'objecterai que, pour une au moins de ces éditions, celle qui a été donnée dans les *Œuvres complètes* (Paris, L. de Bure, 1834, gr. in-8° compacte à 2 colonnes), les lettres ont été collationnées sur les textes publiés du vivant de l'auteur. Mon observation n'étonnera aucun de ceux qui savent que ce fut un consciencieux érudit, M. J. Ravenel, alors sous-bibliothécaire de la ville de Paris, qui fut chargé de préparer l'édition de 1834, dans laquelle disparurent de nombreuses erreurs qui avaient été fidèlement conservées par les précédents éditeurs, notamment par M. Parrelle (Paris, Lefèvre, 1826, 8 vol. in-8°). L'édition des *Lettres persanes* si splendidement imprimée par Jouaust en 1869, et qui a été revue par M. L. Lacour, ne doit-elle pas échapper aussi à la condamnation en bloc prononcée par M. L.?

2. *Montesquieu. Bibliographie de ses œuvres.* Paris, Durand, 1872 (brochure in-8°). M. Louis Vian s'occupe, depuis plus de dix ans, à réunir les matériaux d'une édition définitive de Montesquieu.

3. *Montesquieu, sa réception à l'Académie française, et la deuxième édition des Lettres persanes.* (Paris, Didier, brochure gr. in-12 de 24 p.) M. L. assure (p. v) que cette brochure est sans date. Je puis dire qu'elle a été publiée en 1869 : elle a paru d'abord dans la *Revue d'Aquitaine* de mai 1869 (p. 439-452).

parlant de la thèse soutenue par son devancier, s'exprime ainsi (p. viij et ix) : « Voilà, certes, des remarques intéressantes, des arguments bien présentés, des » déductions correctes. Et cependant nous ne sommes pas convaincu. C'est qu'à » cette *seconde* édition, dont M. Vian croyait il y a peu d'années posséder le » seul exemplaire connu, qui manque à la Bibliothèque nationale, mais que nous » avons compulsée et collationnée à l'Arsenal[1] (19630 B.), il manque beaucoup » pour répondre au signalement donné par Voltaire. On n'en a pas *retranché*, on » n'y a pas *adouci tout ce qui pouvoit être condamné par un cardinal ou par un* » *ministre*. A ce point qu'en 1751, vingt ans après la date officielle, vraie ou » fausse, c'est d'après le texte expurgé, en citant les numéros nouveaux, que » M. G. (l'abbé Gauttier) rédigeait un violent factum : *Les lettres persanes con-* » *vaincues d'impiété* (MDCCLI, 103 p. Arsenal 19032, D, B, L). Si le lecteur » veut bien se reporter aux *Notes et variantes* du présent tome, il jugera comme » nous que les suppressions et remaniements, tous regrettables au point de vue » littéraire, sont à peu près insignifiants sous le rapport philosophique et reli- » gieux..... Est-ce à dire que l'édition subreptice doive être attribuée à un » caprice d'éditeur? Nullement, puisque les additions en ont été conservées par » l'auteur dans son Supplément. Qu'elle n'ait joué aucun rôle dans l'élection à » l'Académie? Il est probable que si, mais dans une certaine mesure que Voltaire » n'indique pas suffisamment et que M. Vian exagère. Nous sommes porté à » croire que la seconde édition est antidatée, le *Journal littéraire* semble le » prouver; que Montesquieu, pour appuyer ses explications et son apologie » (résumées dans les *Réflexions sur les lettres P.*), a pu tirer de sa poche deux ou » trois éditions de 1721 y compris le tome Ier de la fameuse seconde et, se » plaignant des contrefacteurs, signaler rapidement quelques numéros intervertis, » quelques mots absents, quelques passages remaniés. Il a montré le livre, mais » ne l'a point laissé. Fleury, d'ailleurs, n'avait pas le temps de lire; et, pour ne » contrarier ni des personnages influents ni un candidat bien né, bien posé, » contre lequel il n'avait aucun grief sérieux, il s'est hâté de reconnaître un acte » de déférence par un acquiescement de bon goût. — Cette conclusion concilie » toutes les hypothèses probables et vraisemblables et rend justice, ce nous » semble, à la perspicacité de M. Vian. »

Je regrette que M. L. ait mis en tête de sa *Préface* quelques phrases qui paraîtront malsonnantes à tous les gens de goût. Pour ne juger ces phrases que litté-

---

1. *Lettres persanes. Seconde édition, revue, corrigée, diminuée et augmentée par l'auteur.* 2 vol. petit in-12. Cologne, chez Pierre Marteau. M. L. a relevé (toujours à l'Arsenal, 20911 B.) une note manuscrite au verso du feuillet de garde d'un des volumes de l'édition de 1758 (Amsterdam et Leipzig, 3 vol. in-4°), note ainsi conçue : « Deux personnes ont » travaillé avec M. le président Montesquieu aux *Lettres persanes* : M. Bel, conseiller au » Parlement de Bordeaux, qui a fourni les articles badins, et M. Barbaud, président, qui » a écrit les réfléxions morales. » M. L. ajoute avec raison qu'il semble qu'on soit fondé à restreindre leur part de collaboration à un échange d'idées, le style de Montesquieu étant partout le même. Notons, en passant, que M. *Barbot* (et non Barbaud) était président à la cour des Aides de Guyenne, et non au Parlement, et que, s'il légua quelques livres à la ville de Bordeaux, ce fut J. J. Bel qui légua à la même ville « sa maison et sa » bibliothèque. » M. L. pourra consulter sur ces petits points une *Notice* de M. L. de Lamothe, dans les *Actes* de l'Académie de Bordeaux (1848) et l'*Histoire de la Bibliothèque de la ville de Bordeaux* par M. Gergerès (1864).

rairement, je demande s'il est permis d'écrire (p. j) que Louis XIV était « écrasé » sous le joug du Père Lachaise et de la Maintenon, la funeste cagote. » Je demande s'il est permis surtout d'écrire (*Ibid.*) qu'à la mort du prince qui a donné son nom à un des plus grands siècles de l'histoire, « le poids qui oppres- » sait les poitrines s'en était allé à Saint-Denis en pourriture royale. » Quelque opinion que l'on ait de Louis XIV et de Mme de Maintenon, on n'a pas le droit de les injurier, soit par de triviales apostrophes, soit par de prétentieuses métaphores.

M. L., dans toute sa *Préface*, transforme le châtelain de la Brède en un parfait révolutionnaire. Il attribue beaucoup trop d'importance, en politique, comme en philosophie, à des boutades de jeunesse. Les *Lettres persanes* sont surtout un jeu d'esprit. Le baron de Montesquieu a mêlé, d'un bout à l'autre de sa fine satire, les paradoxes aux vérités. En déclarant à certains abus, à certains préjugés, une inexorable guerre..... à coups d'épingles, le président au Parlement de Bordeaux n'entendait pas, comme l'a cru M. Michelet, aveuglément suivi par M. L., *décapiter le passé*. On n'a qu'à lire ses autres écrits, sa correspondance, son testament surtout, pour voir combien ce prétendu républicain était foncièrement *conservateur*. Il me semble que Montesquieu, s'il pouvait lire les pages où M. L. développe sa bizarre opinion, répéterait, avec le sourire railleur qui caractérisait sa physionomie, le joli mot — est-il bien authentique? — lancé par Socrate contre *Le Lysis* de Platon : « Dieux! que de choses ce jeune homme me prête! [1] »

T. DE L.

---

82. — **Essais de critique et d'histoire**, par H. TAINE. Troisième édition. Paris, Hachette. 1874. In-12, xxxij-460 p. — Prix : 3 fr. 50.

Cette nouvelle édition des premiers *Essais* du célèbre écrivain porte le simple avertissement suivant : « Plusieurs morceaux ont été remplacés dans cette édi- » tion par d'autres qui ont paru moins faibles. » Ont été supprimés les articles sur *le Rouge et le Noir* de Stendhal et sur Camille Selden; ont été ajoutés les suivants : *Le voyage en Espagne de Mme d'Aulnoy* (1679); *les Beaux-Arts en France; Sainte-Odile et Iphigénie en Tauride;* l'*Opinion en Allemagne et les Conditions de la paix* (écrit pendant la guerre), et la notice sur Mérimée qu'on a lue en tête des *Lettres à une Inconnue*. Parmi ces nouveaux articles, le plus intéressant est l'étude sur l'Espagne à la fin du XVIIe siècle; on y trouvera au plus haut degré les facultés d'observation et le talent de style qui appartiennent à l'auteur. L'article sur *Iphigénie* est un morceau de premier ordre : on n'a jamais mieux compris et exprimé la beauté incomparable de ce chef-d'œuvre, qui n'a pas en général, dans les œuvres de Gœthe, le rang auquel il a droit; M. Taine en fait admirablement ressortir la perfection esthétique et la haute portée historique et morale. Les articles anciens sont connus; plusieurs d'entre eux, notamment ceux sur Mme de La Fayette, sur Michelet, et surtout sur le duc de Saint-Simon, comptent dans ce que l'auteur a fait de meilleur et ont largement contribué à sa réputation.

ψ.

---

1. Diogène de Laerte, livre III, ch. I.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 8 mai 1874.

Le ministre de l'instruction publique demande par une lettre que l'académie présente deux candidats à la chaire de langue et littérature chinoise vacante au Collége de France. L'académie fixe à la prochaine séance (15 mai) la discussion des titres des candidats, et, s'il y a lieu, les présentations. — L'académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire vacante par la mort de M. Beulé. La discussion des titres des candidats est fixée au 22 mai.

M. Miller annonce l'envoi qui vient d'être fait par M. Daninos de plusieurs estampages d'inscriptions grecques d'Égypte. L'une de ces inscriptions provient du Caire, elle est longue et intéressante. Les autres proviennent de l'ancienne Antinoé : elles ne contiennent que des noms propres, mais quelques uns de ces noms présentent de l'intérêt pour l'onomastique. M. Miller signale par exemple celui de ΦΙΛΑΝΤΙΝΟΟΣ, probablement inspiré par un esprit de flatterie pour Hadrien, et qui doit être rapproché du nom même de la ville d'Antinoé.

M. Ravaisson présente à l'académie :

1° la photographie d'une statue de Vénus trouvée à Pompéi, qui est actuellement au musée de Naples, et qui est curieuse en ce qu'elle est entièrement peinte. La peinture qui la couvre remonte certainement à l'antiquité, quoiqu'on ne puisse préciser à quelle époque elle a été appliquée. Les cheveux sont jaunes, les yeux noirs (peut-être avaient-ils été peints en bleu et ont-ils été noircis par le temps), le peplus qui couvre la déesse est jaune à l'extérieur et vert à l'intérieur, le corps enfin est d'une teinte de chair;

2° des photographies et un dessin d'un groupe en marbre inédit, de la collection du prince Borghèse, qui représente Vénus et Mars, et à côté d'eux un amour : l'attitude et le costume de la Vénus sont les mêmes que ceux de la Vénus de Milo. M. Ravaisson annonce en outre la prochaine publication d'une série de documents inédits relatifs à la Vénus de Milo, qui contrediront des assertions hasardées émises récemment dans les journaux.

M. Georges Perrot termine sa lecture *sur quelques inscriptions inédites des cités de la mer Noire.* Celles dont il entretient aujourd'hui l'académie proviennent de la ville de Tomis, où fut exilé Ovide, et qui prit plus tard le nom de Constantia, aujourd'hui Kustendjé. Après avoir expliqué les deux principales, qui formaient les légendes inscrites sur les piédestaux de deux statues élevées à l'agoranome Africanus Quietus et à sa femme la prêtresse Sossia Africana, M. Perrot donne quelques détails sur ce qu'on peut savoir de Tomis et des cités grecques voisines de la Mésie, principalement par les textes épigraphiques publiés par MM. Komanoudis et Desjardins. Des passages de Strabon et d'Ovide faisaient déjà supposer que Tomis avait dû être à l'origine une colonie ionienne; ce fait est confirmé par une inscription de Tomis publiée par M. Desjardins, qui mentionne la tribu ionienne des Ἀργαδεῖς. Tomis et 4 villes grecques voisines for-

mèrent une confédération, dont le congrès était appelé τὸ κοινὸν τῆς πενταπόλεως. Plus tard, sous la domination romaine, on trouve encore dans le même pays une confédération des villes grecques de cette province, τὸ κοινὸν τῶν Ἑλλήνων, qui paraît être la continuation de la confédération primitivement formée par les 5 villes. Parmi ces villes, Tomis, d'abord primée par Odessos, prit la prépondérance sous l'empire et fut la capitale de la confédération : aussi est-elle qualifiée de métropole. Cette ville avait une population nombreuse. Il s'y trouvait des corporations de magistrats qui nous ont laissé des inscriptions. Deux de ces magistrats étaient à la fois citoyens de Tomis et d'une ville appelée Φλαβία νέα πόλις, que M. Perrot propose d'identifier avec la ville connue sous le nom latin de *Novae*. Tomis sous l'empire romain ne devint jamais une colonie ni un municipe, elle conserva son organisation propre et resta toute grecque, comme le prouvent les titres de magistratures et de dignités qui se trouvent dans les inscriptions, et sur lesquelles M. Perrot présente diverses observations. L'organisation de la confédération mésique offre avec celles des confédérations analogues de la Bithynie et du Pont des ressemblances frappantes, qui montrent qu'il y avait de fréquentes relations entre ces provinces, plutôt réunies que séparées par la mer. M. Perrot termine en développant les avantages qui résultèrent pour ces provinces de leur organisation locale et autonome, respectée par les Romains.

Sont offerts à l'Académie : Le Bas et Waddington, *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, un fascicule; *L'Islamisme d'après le Coran*, par M. Garcin de Tassy, 3e éd.; *Études sur l'éloquence attique*, par M. Jules Girard; *Annibal en Gaule*, par M. Maissiat (présenté par M. Wallon); *Cartulaire de l'abbaye de Flines*, publié par M. Hautcœur, 2e vol. — M. Brunet de Presle offre de la part de l'auteur un traité de droit constitutionnel, en grec, par M. Saripolos (2e éd., 1er vol.). M. L. Renier présente de la part de M. E. Desjardins un vol. in-fo, *Monuments épigraphiques du musée national hongrois* (Pest 1873) publié par ordre du gouvernement hongrois et par les soins de M. Desjardins. C'est, dit M. Renier, le plus beau recueil d'inscriptions latines publié par un français jusqu'à ce jour. M. Paulin Paris présente de la part de l'éditeur le 1er vol. d'un ouvrage inédit de François d'Hozier, publié par M. Louis Paris sous ce titre, *L'impôt du sang*, d'après une copie qu'il avait faite avant la guerre du ms. unique, qui était à la Bibliothèque du Louvre et qui a été brûlé. Ce livre donne l'indication des principaux officiers français, nobles ou roturiers, morts sur les champs de bataille.

Julien Havet.

ERRATA.

N° 10, p. 152, note, au lieu de *Irlande*, lisez *Islande*.
N° 17, p. 271, l. 13, au lieu de *Sorel*, lisez *Oresme*.
N° 18, p. 276, note, au lieu de *la Bibl.*, lisez *les Bibl.*

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bibliotheca scriptorum classicorum et græcorum et latinorum. Supplément zu C. H. Herrmann's Verzeichniss (Halle, 1871) der vom J. 1858-1869 in Deutschland erschienenen Ausgaben, übersetzgn. etc. der griech. u. latein. Schriftsteller d. Alterthums, zugleich fortsetzg. derselben bis Mitte d. J. 1873, v. Dr R. Kluszmann. In-8°, 181 p. Halle (Herrmann). 8 fr.
Vol. 1 à 3. 18 fr.

Bursian (C.). Emendationes Hyginianæ. In-4°, 15 p. Iena (Neuenhahn). 1 fr.

Calender of State Papers : Carew Manuscripts (1603-1624). Edited by J. S. Brewer. Gr. in-8° cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Cançoner de les obretes mes divulgades en nostra lengua materna durant los segles XIV, XV e XVI. En 4. gótico. Tirada en rojo y negro, papel de hilo Madrid (Murillo).
Reproducciones impresas, con láminas, letras de adorno, colofones etc. Se han publicado las siguientes : Los goigs de la gloriosa Mare de Deu de la Concepcio. Valecia. 1589, 4 p. — Cobles en llahor de la gloriosa Verge y martyr Sancta Eularia. Barcelona. 1589, 4 p. — Cobles nouament fetes per Pere Biberga. Barcelona. 1544, 8 p. — Cobles de la Ballesta, etc., 4 p. — Cobles nouament fetes sobre los formeters y usurers ab un vilacet. Barcelona, per P. Regnier. 12 p.

Cappelletti (G.). Storia delle Magistrature venete. In-8°, 452 p. Venezia (tip. Grimaldo e C.). 3 fr.

Catalogue de la section des Russica ou Écrits sur la Russie en langues étrangères. 2 vol. gr. in-8°, viij-1616 p. Leipzig (Voss). 32 fr.

Ephemeris epigraphica corporis inscript. latin. supplementum edita jussu instituti archæol. rom. cura G. Henzeni, J. B. Rosii, T. Mommseni, G. Willmansii. Vol. II, 4 fasciculi. Gr. in-8° (1. Hft., 104 p.). Berlin (G. Reimer). 10 fr. 75

Euting (J.). Erläuterung e. zweiten Opferverordnung aus Carthago. Mit e. (lith.) Taf. In-8°, 9 p. Strassburg (Trübner). 2 fr.

Filomui Guelfi (F.). La dottrina dello stato nell' antichità greca nei suoi rapporti con l'etica. In-8°, 180 p. Napoli (Detken e Rocholl).

Gallo-Arciori (V.). La Vita e la Scienza del fine, ossia trattato di antropologia e de filosofia morale. In-16, 332 p. Firenze (Barbèra). 5 fr.

Gioda (C.). Macchiavelli e le sue opere. In-8°, 572 p. Firenze (Barbèra). 5 fr.

Herculanensium voluminum quæ supersunt collectio altera. Tomus VIII. Fasc. II. Complectens libros ignoti auctoris quorum titulus hunc superfuit. In-fol. p. 42-81. Napoli (Museo nazionale).

Louisa Queen of Prussia, Life and Times of. With an Introductory Sketch of Prussian History. By E. H. Hudson. 2 vol. in-8°, 700 p. London (Isbister). 26 fr. 25

Milan (L.). Libro intitulado El Cortesano — Libro de motes de damas y caballeros, intitulado Juego del Mandar, por el Mismo. In-8°, x-504 p. y un faximile Madrid (Duran).
Coleccion de libros raros ó curiosos. Tomo VII.

Morawski (C.). Quæstiones Quintilianæ. In-8°, 68 p. Berlin (Mayer et M.). 1 f. 65

Schliemann (H.). Antiquités troyennes. Rapport sur les fouilles de Troie. Traduit de l'allemand par A. R. Rangabé. In-8°, lvij-320 p. Leipzig (Brockhaus). 8 fr.
—— Atlas des antiquités troyennes. Illustrations photographiques faisant suite au rapport sur les fouilles de Troie. In-fol. 57 p. de texte et 318 pl. Leipzig (le même). 72 fr.

Schmidt (H.). Beiträge zur Erklärung Platonischer Dialoge. Gesammelte kleine Schriften. In-8°. 242 p. Wittenberg (Herrosé). 4 fr.

R. MOWAT Étude sur l'inscription itinéraire de Saint-Christophe (Morbihan). In-8° avec 1 planche. 2 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancté, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

REVUE Des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. Tome V. 1874. La 1re livraison vient de paraître.

Prix d'abonnement au volume entier. 10 fr.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 21 Huitième année 23 Mai 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

The Athenæum, N° 2427, 2 mai. HERBERT STORY, William Carstares : a Character and Career of the Revolutionary Epoch (1649-1715). Macmillan and Co. (l'auteur n'a pas su tirer parti de la masse de matériaux qu'il avait à sa disposition). — PLATTS, A Grammar of the Hindustani or Urdu Language. Allen and Co. (art. favorable). — Calendar of State Papers, Domestic Series, of the Reign of Charles the First, 1639, preserved in H. M. Public Record Office. Ed. by W. D. HAMILTON. Longmans and Co. (contient d'importants documents relatifs à l'expédition de l'Armada). — « Etruscan Researches » (réponse, peu concluante, de M. Isaac TAYLOR aux diverses critiques dont son livre a été l'objet). — The Shapira Collection (lettre de M. Weser). — Societies (séances des Sociétés royale, des antiquaires, royale de littérature, de la british archæological association et de la new Shakspere Society).

Literarisches Centralblatt, N° 19, 9 mai. Das erste Buch Mose nach der deutschen Uebersetzung Dr M. Luther, herausg. v. RIEHM. Halle, 1873, Buchh. des Waisenhauses. In-8°, 144 p. (on a rétabli d'après les plus anciennes éditions le texte de Luther, qui s'était peu à peu altéré). — Monumenta boica. Vol. XLI. Edidit Acad. scient. boica. München, 1872, Akad. Buchdr. In-4°, viij-548 p. (annonce). — PRUTZ, Kaiser Friedrich I. 3. Bd. 1177-1190. Danzig, Kafemann. In-8°, xij-400 p. (tout en rendant justice à l'érudition de l'auteur, on lui reproche une certaine précipitation dans ses jugements; l'auteur a travaillé trop vite). — WOLLSCHLÆGER, Uebersicht der Weltgeschichte. Eisenach, 1873, Bacmeister. In-8°, xx-754 p. (sans la moindre valeur). — REINISCH, Der einheitliche Ursprung der Sprachen der alten Welt. 1. Bd. Wien, 1873, Braumüller. In-8°, xviij-408 p. (les Sémites et les Indo-Européens sortiraient d'une souche commune, les *Tedas*, tribu de l'Afrique centrale; l'auteur appuie cette proposition sur les comparaisons de mots les plus saugrenues : le skr. *bhûmi* vient de *ta*, terre, gr. λαός, etc. etc.).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Barringer (G. A.). Étude sur l'anglais parlé aux États-Unis (la langue américaine). In-8°, 16 p. Paris (Maisonneuve et C°).

Bascom (J.). The Philosophy of English Literature. In-16. New York. 11 fr. 25

Borrow (G.). Romano Lavo-Lil. Word-Book of the Romany or English Gypsy Language. With many Pieces in Gypsy illustrative of the Way of Speaking and Thinking of the English Gypsies. With specimens of their Poetry, and an Account of certain Gypsyries, or Places inhabited by them, and of various things relating to Gypsy Life in England. In-8°, 332 p. cart. London (Murray). 13 f. 15

Davilliers (C.). Mémoire de Velasquez sur quarante et un tableaux envoyés par Philippe IV à l'Escurial. Réimpression de l'exemplaire unique (1658), avec introduction, traduction et notes, et un portrait de Velasquez, gravé à l'eau-forte par Fortuny. In-8°, 64 p. Paris (Aubry).

Demmin (A.). Encyclopédie historique, archéologique, biographique, chronologique et monogrammatique des beaux-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — 23 Mai — 1874

Sommaire : 83. Colebrooke, *Essais*, p. p. Cowell. — 84. Koberstein, *Histoire de la littérature allemande*, p. p. Bartsch. — 85. Robert, Étude sur les actes du pape Calixte II. — 86. Meyer, Remarques philologiques sur le *Waltharius*. — 87. De Bordenave, *Histoire de Béarn et de Navarre*, p. p. Raymond. — 88. Pierre, Histoire de la République de 1848. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions; Société de linguistique.

83. — **Miscellaneous Essays** by H. T. Colebrooke. A new edition, with notes by E. B. Cowell. 2 vol. London, Trübner et C°. 1873. In-8°, x-543-519 p. — Prix : 35 fr.

Une nouvelle édition ou même une simple réimpression des Essais de Colebrooke était depuis longtemps un des desiderata de la philologie sanscrite. L'édition de 1837 publiée par Rosen est depuis bien des années à peu près introuvable. La traduction française des « Essais sur la Philosophie » par Pauthier (Paris, 1833) ainsi que la réimpression des « Essays on the Religion and » Philosophy of the Hindus » (Williams et Norgate, 1858), devenues rares à leur tour, ne sont que des reproductions partielles et laissent de côté plusieurs travaux importants du grand indianiste : ceux précisément pour lesquels il a trouvé le moins de successeurs et de rivaux. D'autre part, ces écrits sont encore ce qu'ils ont été dès le premier jour, des modèles, et, bien que la substance en ait passé depuis dans un grand nombre d'ouvrages, ils sont restés un livre de recherches et une introduction indispensable à l'étude du passé de l'Inde.

L'idée première de cette nouvelle édition remonte à plusieurs années et est due à M. Fitz-Edward Hall. La publication, telle qu'il l'avait conçue, devait comprendre, outre la biographie de l'auteur, un système de notes également complet pour toutes les parties de l'ouvrage, M. Whitney se chargeant d'annoter les Essais sur les Védas, sur l'astronomie et sur l'algèbre, et M. Hall se réservant de faire le même travail pour le reste du recueil. Ce projet fut abandonné : il n'en est resté qu'un volume d'introduction, l'excellente « Vie de Colebrooke » par son fils » dont il a été rendu compte dans la Revue[1], et les notes déjà rédigées de M. Whitney pour l'Essai sur les Védas, lesquelles ont pu être introduites à leur place dans la présente édition. Pour le reste le plan de M. Hall a dû subir quelques réductions. Le nouvel éditeur, M. Cowell, ne s'est pas proposé de « donner le relevé complet de tout ce qu'on sait sur chacun des sujets suc- » cessivement traités dans le recueil, mais seulement de rectifier les erreurs, de » noter les points pour lesquels on a recueilli des faits nouveaux, d'indiquer les » ouvrages où le lecteur trouvera de plus amples informations, en un mot de » corriger et d'ajouter ce qui semblait nécessaire pour que le livre répondît au

1. Voir *Revue critique* du 12 juillet 1873.

» but de l'auteur. » Pour ceux qui savent quel soin M. Cowell met à tous ses travaux, il est inutile d'ajouter que cette promesse il l'a tenue et au-delà. Ses notes abondantes et substantielles sont tout à fait dignes de l'œuvre de Colebrooke, et pour plusieurs Essais, pour ceux notamment qui traitent de la philosophie et de la grammaire, elles constituent un véritable commentaire perpétuel. Outre ses notes, il a ajouté au recueil original la traduction de deux chapitres du *Sarvadarçanasangraha* de Mâdhava relatifs aux doctrines des Jainas et des Cârvâkas, les préfaces mises par Colebrooke en tête de son « Digeste » et de ses « Deux traités sur le droit de succession, » les Essais du même auteur « sur les » Cours de Justice » et « sur les poids et mesures de l'Inde, » sa réplique aux attaques de Bentley et sa traduction de la *Sânkhyakârikâ,* ainsi qu'une note très-intéressante de M. Childers « sur les Douze *nidânas* des Bouddhistes. » L'ensemble constitue ainsi une véritable édition critique de toutes les monographies historiques du fondateur de l'archéologie indienne.

Pour des écrits dont quelques-uns remontent à 80 années, c'était une épreuve redoutable que ce contrôle minutieux de la science actuelle et, parmi les œuvres de la même époque, bien peu y eussent résisté. Celles de Colebrooke en sont sorties intactes. Les quelques erreurs que MM. Cowell et Whitney ont eu à relever disparaissent pour ainsi dire au milieu de la masse d'informations contenues dans ces deux volumes. Leur tâche a été principalement d'ajouter, de combler les vides, d'enregistrer ce qui a été découvert depuis dans ces terres inconnues dont Colebrooke a le premier levé la carte avec une précision dans l'ensemble et une sûreté de méthode dont l'histoire des lettres n'offre que peu d'exemples. Il y a été aidé sans doute par la collaboration des Pandits et par la classification systématique de la littérature sanscrite; mais les mésaventures arrivées à plusieurs de ses contemporains les plus illustres, montrent combien, sous ces facilités apparentes, il se cachait de piéges. A force de prudence, Colebrooke a su les éviter. Du premier coup et avec une sûreté qui étonne, on le voit s'orienter à travers cette chronologie menteuse et cette vaste littérature dont les couches successives prétendaient presque toutes à une égale antiquité. Quand on songe combien peu on avait alors l'expérience d'une enquête pareille, avec quelle fougue et quelles espérances on abordait le vieil Orient, et à combien de théories donnèrent lieu en Europe les premiers travaux de la Société de Calcutta et les propres écrits de Colebrooke, on admire davantage encore le jugement calme et droit avec lequel il procéda à l'inventaire de ce passé inconnu, sans se laisser éblouir par sa richesse confuse, ni entraîner à des nouveautés aventureuses, bien que, à en juger d'après certains indices épars dans sa correspondance, elles ne fussent pas tout à fait sans charme pour lui. Il n'y a chez lui que très-peu de ces erreurs systématiques qui consistent moins à se tromper sur les faits eux-mêmes qu'à les considérer sous un faux jour et à se méprendre sur leur valeur et sur leur véritable signification.

Il s'en trouve pourtant. C'est ainsi, comme le lui reproche avec raison M. Whitney, que, dans son Essai sur les Védas, il a méconnu l'importance capitale des vieux hymnes au profit de la littérature secondaire qui les entoure.

Ce n'est pas qu'il se soit mépris sur l'âge respectif de ces monuments; mais pour les parties les plus anciennes des Védas, il était à la merci des commentateurs et il devait sentir qu'à chaque pas le sol se dérobait sous lui. Il n'avait à sa disposition aucun des instruments d'analyse créés depuis par la grammaire historique et comparative (1805), et, d'autre part, il pouvait à peine soupçonner quel parti tirerait un jour de ces textes l'investigation scientifique des mythes et des religions. D'ailleurs et indépendamment de ces motifs de réserve, il faut avouer que Colebrooke eût été bien peu de son époque si, à la nudité et à la simplicité enfantine des vieux textes, il n'avait pas préféré la *sapientia recondita* des Upanishads. Il ne lui fut point donné d'être initiateur sur ce terrain. La manière dont William Jones avait essayé d'expliquer quelques figures du panthéon indien devait plutôt lui inspirer de la méfiance, et, encore vingt ans plus tard, ce qu'il dit de la grammaire générale (bien qu'à l'occcasion il en fît lui-même de la bonne, voir t. II, p. 22) et de la mythologie montre que sa position n'avait pas varié à l'égard de ces deux sciences, et qu'il n'a point entrevu le prochain avenir qui leur était réservé.

Un autre point du même Essai que M. Whitney a dû examiner avec une certaine étendue est la célèbre date du XIVe siècle avant J.-C. déduite, pour l'arrangement des Védas et de leur calendrier, des positions que le *Jyotisha* assigne aux points solsticiaux « au commencement de *Çravishthâ* et au milieu d'*Açleshâ*. » Dans une note qui me paraît être le résumé le plus complet et surtout le plus lucide de cette question, si simple en apparence et en réalité si complexe, il fait parfaitement saisir les diverses causes d'incertitude qui enlèvent à ce témoignage à peu près toute valeur chronologique. Ces causes, qui, selon l'évaluation de M. Whitney, impliqueraient une erreur possible d'au moins un millier d'années, portent sur deux points principaux : 1° sur l'observation même du fait, dont rien ne nous garantit la justesse, et que nous avons, au contraire, de fortes raisons de croire très-inexacte; 2° sur la formule sous laquelle elle nous a été transmise, et que nous sommes embarrassés d'interpréter avec tant soit peu de précision. Nous ignorons en effet quel a été au juste, à l'époque du *Jyotisha*, le point d'origine des divisions du ciel auxquelles il réfère et même, pour les temps plus anciens, quelle en a été la vraie nature. Il est évident que dans ces conditions on ne saurait conclure de ces données rien qui ressemble à une date, et Colebrooke a certainement eu tort de ne pas tenir compte de ces deux sources d'erreurs. Il faudrait cependant ne les exagérer ni l'une ni l'autre. Pour la première, en effet, on remarquera que la difficulté toujours très-grande de déterminer dans le ciel les points solsticiaux et équinoxiaux se trouvait diminuée ici pour 3 du moins de ces points par le fait que les naxatras auxquels il s'agissait de les rapporter contiennent des étoiles très-brillantes et peu éloignées de l'écliptique. Quant à la seconde, nous pouvons admettre que les places assignées à ces points ont été observées séparément et non simplement déduites de l'une d'entre elles, et qu'ainsi elles se contrôlent dans une certaine mesure : qu'ayant, par exemple, à chercher l'équinoxe vernal aux environs des Pleïades et le solstice d'été quelque part à la longitude de la tête de l'Hydre, nous sommes ramenés naturellement pour l'un vers les dernières étoiles du Bélier et pour l'autre vers les pre-

mières du Lion. De plus, quelle qu'ait été à l'origine la nature des naxatras, qu'il faille y voir de simples constellations ou des divisions angulaires du ciel plus ou moins régulièrement délimitées, la manière même dont l'étoile du naxatra assigné ici au solstice d'été, *Açleshâ*, et celle de son voisin *Pushya* se suivent dans l'intervalle d'environ 36° qui sépare Pollux de Régulus nous oblige de reporter d'une bonne distance vers cette dernière étoile, aux confins du Cancer et du Lion, le point que le *Jyotisha* désigne comme « le milieu d'Açleshâ. » Dans ces conditions les 1000 années de M. Whitney, qui répondraient à une différence en longitude de près de 14°, peuvent paraître une évaluation un peu forte.

Ce ne sont pas, je l'avoue, les considérations purement astronomiques qui me paraissent l'objection la plus forte contre l'usage fait par Colebrooke de la donnée du *Jyotisha*. Ces sortes de déterminations ont, plus que d'autres, le privilége de longtemps survivre à l'époque où elles étaient vraies. Il en est ainsi chez nous dans l'usage populaire et poétique, où le Bélier ouvre encore l'année céleste, et à plus forte raison en a-t-il été ainsi dans l'Inde. Un témoignage semblable, quelque exact qu'on le suppose, ne saurait donc d'aucune façon fournir une date : on ne pourrait lui demander tout au plus qu'une limite supérieure au-delà de laquelle ne saurait remonter un ouvrage qui le contient ou le suppose. Or la détermination d'une limite pareille pour les passages des Védas qui sont en conformité avec la donnée du *Jyotisha*, et d'où cette donnée a vraisemblablement été déduite, n'aurait plus pour nous le moindre intérêt. Mais il importe de remarquer qu'il n'en était pas de même pour Colebrooke. Il se trouvait, lui, en présence de la tradition qui fait remonter l'arrangement des Védas par Vyâsa au commencement du Kaliyuga, c'est-à-dire à plus de 3000 ans avant notre ère. Contre cette assertion, la donnée du *Jyotisha* était parfaitement valable. Or c'est contre elle précisément qu'il s'en est servi d'abord, dans un passage antérieur (t. II, p. 215) à celui qui a provoqué la note de M. Whitney et dans lequel, à propos de la concordance des saisons et des mois lunaires donnée par la *Taittirîya-Samhitâ* (IV, 4, 11, 1), il reprit une première fois pour son compte les calculs fondés par Davis sur la position des points solsticiaux. M. Whitney, qui a eu soin de rappeler les réserves plusieurs fois exprimées par Colebrooke lui-même sur le peu de valeur des observations indiennes (cf. t. I, p. 215; t. II, p. 372), aurait dû mentionner cette circonstance qui ne rend pas, il est vrai, la conclusion de Colebrooke plus correcte, mais qui l'explique en la replaçant sous son vrai jour.

Ce que les notes de M. Whitney ont fait pour l'Essai sur les Védas[1], celles de M. Cowell l'ont fait pour les Essais sur la philosophie. Ces 6 mémoires ramenés au niveau des connaissances actuelles, sont redevenus ainsi le résumé le plus substantiel que nous ayons de ces deux branches de la littérature sanscrite. Peut-être, t. I, p. 443, les renvois bibliographiques de M. Cowell auraient-ils pu

1. C'est sans doute par inadvertance que M. W. (p. 121) mentionne les 2 premières sections du *Chândogya-Brâhmana* comme perdues. D'après Râjendralâla Mitra des manuscrits de ces 2 sections se rencontrent fréquemment, et les renseignements précis qu'il donne à cet égard dans sa traduction de la *Chândogya-upanishad* (ed. Bibl. Ind. p. 17), n'ont pas été, que je sache, reconnus inexacts.

être plus complets sur l'importante question des rapports de la philosophie indienne avec celle des Grecs. L'histoire des premières et des dernières écoles helléniques a été creusée davantage depuis Ritter, et parmi les écrivains du camp opposé on s'étonne de ne pas voir cité Gladisch, le champion le plus outré peut-être de l'influence orientale. On sait que Colebrooke lui-même admettait cette influence. Le travail spécial qu'il avait promis sur la question n'a jamais vu le jour. Faut-il le regretter pour sa mémoire? Malgré sa prudence et le tact exquis qu'il avait des choses philosophiques, on peut en douter à voir l'importance qu'il attache à des rencontres qui semblent être dans la nature même des choses, telles que la théorie des 3 mondes, celle des 5 éléments, celle des 2 principes matériel et passif, actif et intelligent, ou à des doctrines aussi largement répandues que celle de la métempsycose (t. I, p. 436; 443).

Ce ne saurait être mon dessein de reprendre un à un les divers Essais de Colebrooke et d'y suivre le nouvel éditeur. Tous, à une seule exception près, ont été revus par lui avec la même vigilance et annotés d'une main également soigneuse. Les mémoires sur le droit en particulier, grâce aux travaux admis dans la nouvelle édition et précédemment énumérés, forment maintenant le corps d'informations le plus complet que nous ayons sur les écoles modernes de l'Hindoustan.

Dans l'Essai sur la poésie sanscrite et pracrite, M. Cowell a retouché en quelques endroits les traductions de Colebrooke. Il aurait pu le faire plus souvent. Ainsi t. II, p. 75 le parallélisme des 2 hémistiches de la strophe 40 n'est pas suffisamment rendu : le 2e signifie « neither advised by others nor of himself the » foolish man perceives danger before he has experienced it, » et dans la strophe 43 « whose understanding is astray » n'est qu'un à peu près pour *abhinivishta-buddhi;* p. 98, strophe 46, *çithilavasu* n'est pas « slow to enterprise »; p. 113, strophe 76, il n'est pas question de l'éléphant du roi, mais d'une troupe d'éléphants sauvages. La ponctuation introduite dans la transcription des citations sanscrites n'est pas toujours exacte (p. 69, 72, etc.). — Dans l'Essai sur les Castes II, 167, la plus grande partie de la note 1 doit être reportée à la page 169. — P. 334, *infra* il faut lire *upalabdha*h; enfin dans l'inscription donnée page 231, l'orthographe des noms propres diffère du texte à la traduction. Ce sont là des inexactitudes bien légères et qui méritent à peine d'être relevées; mais il n'y en a pas de plus graves à noter dans le travail de M. Cowell.

Ce n'est que dans les mémoires sur l'astronomie et sur l'algèbre qu'il a laissé subsister quelques erreurs plus importantes, et il est certainement regrettable que cette partie des Essais n'ait pu être revue par un mathématicien aussi distingué que M. Whitney. Ainsi il est inexact que la singulière théorie de la libration des équinoxes ait été inconnue en dehors de l'Inde avant Albategni, ainsi que l'affirme Colebrooke II, 339, 344; elle se trouve chez les Grecs antérieurement à Ptolémée. II, 440, le roman que Guillaume de Malmesbury raconte sur Gerbert, qu'il envoie étudier à Séville, ne peut plus être accepté pour de l'histoire. Il y a près de 20 ans que M. H. Martin en a démontré la fausseté et a fait voir que Gerbert relève non pas des Arabes, mais de Boëce et de la tradition classique (Rev. archéol. XIII, p. 523). P. 371, Colebrooke élève avec

raison des doutes sur l'authenticité de l'*Aryasiddhânta* dont s'est servi Bentley. Mais quand il affirme que les commentateurs ne mentionnent jamais ce titre en parlant des ouvrages d'Aryabhatta, il eût fallu renvoyer à la p. 420 où il produit lui-même le témoignage d'un commentateur attribuant à cet astronome un *Laghu Aryasiddhânta,* ainsi qu'à la propre note de M. Cowell p. 424. Les informations étendues que donne Colebrooke sur Léonard de Pise et sur les premiers algébristes italiens eussent été utilement complétées par un renvoi aux recherches de Libri et du prince Boncompagni. Mais même pour ces Essais traitant d'une science toute spéciale, ce qu'a donné M. Cowell est si considérable, que ce n'est guère que parce qu'il nous a gâtés, qu'on se surprend à signaler des lacunes.

A. Barth.

---

84. — **August Koberstein's** Grundriss der Geschichte der deutschen Nationalliteratur. 5te umgearbeitete Auflage von Karl Bartsch. Leipzig, Vogel, 1872-74, 5 vol. in-8°, x-454, 336, x-498, xvj-955, xx-595 p., plus un index de 156 p. — Prix : 70 fr. 75.

L'ouvrage de Koberstein sur la littérature allemande est à bon droit classique en Allemagne. Il offre un des plus parfaits modèles de ces travaux consciencieux, méthodiques, méritoires où l'auteur s'efface pour ne songer qu'à l'utilité du public, et qui remplacent chez nos voisins les compilations superficielles et banales appelées chez nous *Manuels d'histoire* ou *d'histoire littéraire*. Bien qu'il soit impossible de ne travailler que de première main quand on traite un sujet aussi vaste que celui qu'a choisi Koberstein, on peut être assuré qu'il a vérifié tous ses renseignements avant de les admettre, et que le choix entre diverses sources, comme le triage des matériaux fournis par l'érudition, a toujours été éclairé et critique. Pour les premiers siècles de la littérature allemande, il a donné un résumé parfaitement exact, et, grâce à une extrême concision, presque complet, des études faites avant lui; plus d'un chapitre est le fruit de recherches personnelles, toujours originales et intéressantes; certaines parties ne sont traitées dans aucun ouvrage, même spécial, d'une manière aussi approfondie. Toutefois, quel que soit le mérite éminent de ces premiers volumes, nous n'hésitons pas à dire que le tableau littéraire du xviiie siècle est la partie la plus remarquable et en même temps la plus utile de l'ouvrage. Il y a là, condensée dans un espace relativement court, une prodigieuse masse de faits, choisis avec le plus rare discernement. On ne sait ce qui étonne le plus, de la lecture immense que suppose ce dépouillement de tous les documents littéraires d'une époque si féconde, ou de l'intelligence avec laquelle, dans cet océan de notices, de discussions, de pensées et de paroles, les traits vraiment importants et caractéristiques ont été mis à part pour l'instruction du lecteur. L'auteur, qui a voulu, non pas nous présenter sur la littérature allemande un jugement tout fait, mais nous mettre à même de nous en former un, a soin de nous faire connaître, autant que possible, à propos de toute œuvre importante, par des citations nombreuses et parfaitement choisies, d'abord ce que l'auteur avait en vue en y travaillant, l'idée qu'il poursuivait, les circonstances et les sentiments au milieu desquels il l'avait entreprise et continuée, ensuite l'effet qu'elle produisit sur les contemporains, amis ou adversaires. Pour les théories esthétiques, qui ont joué dans le mouvement litté-

raire d'alors un rôle si important, il ne se borne pas, comme le feraient tant d'autres, à nous en donner un aperçu, puis une approbation ou une condamnation suivant les idées du jour, il nous les fait connaître par les paroles mêmes de ceux qui les ont lancées ou embrassées, et sait toujours trouver le trait vraiment essentiel, la phrase typique qui résume toute une conception littéraire ou artistique. Je ne crois pas exagérer en disant qu'avec les œuvres même des grands écrivains allemands et le livre de Koberstein tout homme intelligent est en état de reconstituer le milieu dans lequel ces œuvres sont nées, et d'en comprendre par conséquent la vraie signification et la portée. Aussi ce livre est-il indispensable à tous ceux qui veulent connaître la littérature allemande et tient-il lieu, pour ainsi dire, des autres. Je dirai presque qu'il en dégoûte: quand on a savouré ces pages si substantielles, si pleines de faits et qui, en apparence si impersonnelles, contiennent cependant et surtout suggèrent tant de pensées, on a de la peine à lire des livres, même distingués, où la matière, taillée symétriquement suivant les besoins d'un système et colorée par la fantaisie, ne nous est présentée pour ainsi dire que sous un déguisement, et où l'auteur intercepte sans cesse, par sa personne ou par ses appareils, le spectacle qu'il prétend nous faire comprendre et qu'il ne nous fait pas voir.

Le *Grundriss* parut en 1827, et de nouveau en 1830; mais ces deux premières éditions, en un mince volume, ne sont que le germe de l'œuvre. La 3e édition (1837) présente déjà pour le moyen-âge un développement considérable, et accuse des études approfondies; mais c'est la quatrième, qui mit près de vingt ans à se compléter (1847-66), qui a vraiment donné à l'ouvrage sa forme définitive, en refondant l'histoire de la période classique. A peine cette édition était-elle terminée qu'on en réclamait une autre, et l'auteur s'apprêtait à la donner quand la mort le surprit (1870). Les matériaux qu'il avait laissés étaient considérables et concernaient surtout, comme on peut le penser, le premier volume, paru si longtemps avant les autres. C'est à M. Bartsch qu'on a demandé de les mettre en ordre et de les compléter : on ne pouvait faire un meilleur choix, non-seulement à cause de sa compétence pour l'ancienne littérature allemande, mais surtout à cause de l'esprit d'ordre, de méthode et de clarté, que l'auteur de tant de bons manuels possède à un degré éminent. Le premier volume (qui embrasse les *quatre* premières périodes de la littérature allemande, tandis que les *quatre* autres volumes sont consacrés à la cinquième) a été entièrement refondu. Quelques-uns pourront trouver que l'éditeur s'est un peu trop substitué à l'auteur, et qu'il a eu tort de mettre dans le livre de Koberstein ses propres théories sur des points discutés, par exemple sur les *Nibelungen;* mais il donne dans la préface d'excellentes raisons pour justifier ce procédé, et on s'aperçoit vite qu'il aurait été difficile de faire autrement. Grâce à cette participation personnelle de M. Bartsch, le premier volume est devenu un manuel de l'ancienne littérature allemande très-complet, très-bien disposé et au niveau de la science la plus récente. La partie moderne a été moins remaniée : l'ouvrage de Koberstein, loin d'être dépassé pour cette partie, n'a pas encore été suffisamment utilisé, et les matériaux laissés par l'auteur étaient ici bien moins importants. L'éditeur s'est donc surtout attaché à faciliter l'usage du livre, qui, dans la pré-

cédente édition, était aussi incommode que possible. Ceux-là seuls qui se sont servis du *Grundriss*, qui ont parcouru avec une impatience croissante ces paragraphes interminables et dépourvus de titre où une ligne de texte, composée de noms propres, renvoyait à des pages de notes, où un seul titre courant pour deux volumes (*Cinquième Période*) semblait vous défier de rien trouver, où il n'y avait pas d'index passé le premier volume, ceux-là seuls sauront ce qu'on doit au nouvel éditeur. Il a mis des titres courants changeant aussi souvent que le sujet traité, il a mis en *manchette* le chiffre du paragraphe, il a fait rentrer dans le texte la plus grande partie des notes, enfin il a fourni un index très-complet et s'étendant aux cinq volumes. L'incommodité du livre était sinon voulue par Koberstein, au moins produite par un système, parfaitement logique d'ailleurs, et auquel il est à craindre qu'il n'eût pas facilement renoncé : son successeur, plus libre, a rendu le livre aisément abordable, au grand avantage du public.

Le succès de cette réimpression, terminée par l'éditeur, au milieu de tant d'autres occupations, avec cette rapidité dont il a le secret, n'est pas douteux en Allemagne. Nous voudrions qu'il s'étendît à la France. Aucune bibliothèque sérieuse ne doit manquer de ce livre excellent, qu'aucun autre ne remplace et qui en remplace beaucoup d'autres.

G. P.

---

85. — **Étude sur les actes du pape Calixte II,** par Ulysse Robert, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Paris, Victor Palmé, 1874. In-8°, cxcvj-132 p. — Prix : 4 fr.

L'ouvrage de M. Ulysse Robert se compose de trois parties bien distinctes : une étude diplomatique, un catalogue renfermant plus de 370 articles, enfin un recueil d'actes inédits remplissant près de 150 pages; une table alphabétique des noms propres du catalogue et des pièces justificatives termine le volume.

A part quelques légères critiques, tant de fond que de détail, que nous allons exposer tout-à-l'heure, l'ouvrage de M. R. nous paraît digne d'éloge; de longues recherches, faites surtout dans les dépôts de Paris et particulièrement à la Bibliothèque nationale, ont permis à l'auteur de réunir un grand nombre d'actes restés inconnus à Jaffé et presque tous inédits; les pièces sont publiées avec exactitude, et d'après les meilleures copies; la ponctuation en est exacte, et dans leur ensemble ces documents présentent un grand intérêt pour l'histoire et la géographie de la France au XIIe siècle. Dans l'introduction, nous recommanderons particulièrement la partie diplomatique (p. 17 et suiv.), dans laquelle M. R. étudie successivement les formules, les souscriptions et la date, dresse la liste des témoins qui ont signé les actes du pontife, et démontre que, contrairement à l'opinion des auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*, Calixte II a commencé les années de son pontificat au 2 février 1119, jour de son élection et non pas au 9 du même mois, jour de sa consécration; les preuves que l'auteur en donne nous paraissent absolument convaincantes.

Nos critiques seront peu nombreuses; nous reprocherons cependant à M. R. la sécheresse de la partie bibliographique de son introduction; beaucoup des mss. qu'il cite sont, il est vrai, déjà connus par les travaux de plusieurs savants, de

M. Delisle notamment; mais plusieurs n'ont pas encore été suffisamment décrits, et l'auteur eût facilement pu donner à cette partie de son travail un plus grand développement. Pour les analyses d'actes, nous ferons encore à M. R. un double reproche: elles sont généralement trop courtes; par ex. n° 7 : *Confirmation des possessions de l'abbaye de la Chaise-Dieu*, il eût fallu nous apprendre dans quels pays étaient situés les domaines confirmés à l'abbaye, nommer l'abbé à la requête duquel le privilége était accordé. De plus, dans la bibliographie de chaque article, M. R. n'a pas toujours suivi le meilleur ordre; ainsi n° 21, p. 55, ses renvois sont disposés dans l'ordre suivant : Migne, D. Bouquet, puis deux manuscrits; il eût mieux valu le modifier de la manière suivante : les mss., D. Bouquet et Migne; la même remarque pourrait s'appliquer à plusieurs autres passages.

Passons aux critiques de détail; n° 25, p. 56, l'auteur traduit *Gordanicæ* par *Gourdaignes:* c'est une faute commise par les répertoires de la patrologie de l'abbé Migne; le véritable nom est *Goudargues* dans l'Hérault; au même n°, *Pontius Guillelmi de Barriaco* est traduit *Ponce Guillelmi de Barry*; il faut *Barriac* ou *Berriac*, l'autre forme est inconnue dans le midi; — n°s 32 et 33, l'auteur indique deux actes passés à Saint-Théodard; il eût dû rappeler que cette abbaye est celle qui a donné naissance à Montauban; — aux n°s 271 et 292, il indique, pour l'abbaye de Gellone, deux priviléges qui en réalité n'en font qu'un seul, le second n'étant qu'un extrait du premier, dans lequel la date a été tronquée (v. l'appendice, p. xciv et cix).

Quoi qu'il en soit et malgré ces légères taches, nous croyons l'ouvrage de M. R. appelé à rendre de véritables services à tous ceux qui s'occuperont de cette partie de l'histoire de France; aussi complet que peut l'être un ouvrage de cette nature écrit à Paris, rédigé clairement, il nous offre le résumé de la vie de ce pape actif et entreprenant, et l'introduction diplomatique peut être regardée comme un bon résumé de la matière.

A. MOLINIER.

---

86. — **Philologische Bemerkungen zum** *Waltharius*, von Wilhelm MEYER aus Speyer. Munich, Straub, 1873. In-8°, 42 p. (Extrait des *Mém. de l'Acad. des sciences*).

Ces *Remarques*, toutes fort intéressantes, portent sur différents points. M. Meyer essaie d'abord de concilier les renseignements contradictoires qui font d'Ekkehard Ier ou de Gerald l'auteur du *Waltharius*. Nous pensons, quant à nous, que les remarques d'Ekkehard IV sur les teutonismes qui déparaient le poème d'Ekkehard Ier ne s'appliquent nullement à notre poème; et que ce poème se présentant avec le nom de Gerald n'a rien à faire avec celui des Ekkehard, qui est perdu. — M. M. montre ensuite par un certain nombre d'exemples combien il y a à faire pour la restauration du texte; il assure que Peiper, le dernier éditeur, « a eu le » malheur de mépriser le meilleur manuscrit, le jugeant le plus mauvais; » il propose diverses corrections excellentes, et dont quelques-unes (p. ex. sur le v. 992) sont aussi simples que lumineuses et cependant avaient échappé à tous les éditeurs. — On a d'habitude regardé le *Wasichenstein*, où Walther combattit les Bourgondions, comme signifiant les Vosges; M. M. montre l'invraisemblance

de cette hypothèse, et établit que le Wasichenstein doit être dans le nord du Palatinat. Il nous semble avoir déjà vu cette opinion exprimée ailleurs. — Vient ensuite une étude très-serrée sur le rapport des manuscrits. Il faudrait un travail non moins spécial pour se prononcer sur la valeur des conclusions de M. M. Elles paraissent en général fondées, et s'il en est ainsi, une édition critique du poème est encore à faire. — Le mémoire se termine par une nouvelle liste de corrections et surtout par l'indication, extrêmement utile pour la critique et pour l'appréciation littéraire, d'un grand nombre de passages des auteurs classiques reproduits ou imités par le poète allemand. — L'opuscule de M. Meyer fera époque dans l'histoire du *Waltharius*.

ψ.

---

87. — **Histoire de Béarn et Navarre** par Nicolas de Bordenave (1517 à 1572), historiographe de la maison de Navarre, publiée, pour la première fois, sur le manuscrit original pour la Société de l'histoire de France par Paul Raymond. Paris, Ve Jules Renouard, 1873. Gr. in-8°, xiij-375 p. — Prix : 9 fr.

Aucun érudit n'aurait pu mettre au jour, dans d'aussi favorables conditions que M. P. Raymond, le manuscrit de l'*Histoire de Béarn et Navarre*. Archiviste, depuis longtemps déjà, du département des Basses-Pyrénées, l'éditeur était mieux que tout autre en position de fournir aux lecteurs, soit à l'aide de sa connaissance des lieux, soit à l'aide de sa connaissance des documents, tous les éclaircissements désirables. Ce n'était pas d'ailleurs par son titre seul de gardien du trésor de Pau (sans parler de ses excellents travaux antérieurs), que M. R. était naturellement désigné au choix de la Société de l'histoire de France : un hasard heureux a voulu qu'il se fût allié avec une famille qui avait hérité à la fois du nom et de la bibliothèque d'un avocat au Parlement de Navarre, J. F. R. de Mourot, que la province de Béarn nomma député du Tiers aux États généraux de 1789. Cette famille tenait du docte jurisconsulte le manuscrit original de Bordenave. Nous devons à ces coïncidences une des meilleures éditions qui, de nos jours, aient été données d'un texte du xvie siècle.

M. R., malgré d'actives et persévérantes recherches, n'a pu reconstituer la biographie de Nicolas de Bordenave. Tout ce qu'il est parvenu à recueillir, dans les Archives des Basses-Pyrénées, sur ce personnage oublié dans tous nos recueils, même les plus considérables, comme le *Moréri* et le nouveau *P. Lelong*, même les plus récents, comme la *Nouvelle Biographie générale* et le *Dictionnaire historique de la France*[1], le voici : Bordenave naquit probablement en Béarn ou en Bigorre, vers 1530; il était écolier à Bordeaux en 1548; on le retrouve, en 1565, ministre de la parole de Dieu à Nay (Basses-Pyrénées)[2]; il était encore, dans cette ville, en 1569, année où il fut fait prisonnier par les troupes catholiques qui envahirent

---

1. Les rédacteurs eux-mêmes de la *France protestante* ne l'ont mentionné qu'incidemment, à l'article *Merlin* (Pierre), où ils disent qu'il fut député par les églises de Navarre au Synode de Sainte-Foi (1578). M. R. ajoute (p. iij) que, la même année, le Synode national le choisit pour l'un des députés qu'il chargea d'aller faire des remontrances, de la part de l'Église réformée, au roi de Navarre alors à Nérac.

2. Ses gages étaient de 300 livres tournois par an (p. iij).

le Béarn; en 1572, où il y exerça les fonctions de jurat; en 1577, où il y fut témoin d'un contrat; en 1587, en 1589[1], en 1595, en 1599, où il y fut témoin de divers autres actes; il y mourut en 1601, âgé d'environ 71 ans. Il avait été nommé historiographe officiel de Béarn et Navarre en 1577, et il reçut, en cette qualité, 200 livres de gages, à dater du 1er janvier 1578. M. R. croit qu'il conserva les fonctions d'historiographe jusqu'en 1599, époque à laquelle ce titre est porté par Claude de Lagrange.

Jeanne d'Albret fut l'inspiratrice du travail de Bordenave, comme il le déclare dans ce passage de l'*Espitre liminaire* adressée à Henri IV (p. 2) : « Vous con- » formant à la volonté de Madame vostre mère, nostre Roine, de glorieuse » mémoire, vous m'avés comendé de tracer l'histoire de Navarre et Béarn, » laquelle je vous offre à vous qui estes le miroir de vertu, de perfection, de » proesse et de valeur. Recevés la donc, o grand Hercule, avec pareille affection » que fit ce grant Roy l'eau qui luy fust offerte à deux mains par un vilageois. » Le 22 mai 1572, le futur Henri IV avait donné cinquante écus à l'auteur « pour » aucunement le récompenser de partye de poenes, vacations et despence par » luy souffertes à dresser, faire et rédiger par escript l'histoire de ce présent » pays de Béarn preste pour estre mise à l'impression. » Cette dernière assertion du trésorier général de Navarre était singulièrement inexacte, car près de vingt ans plus tard, l'auteur n'était encore arrivé qu'aux trois quarts de sa tâche (p.v).

L'œuvre de Bordenave a été mise à profit par deux historiens de son pays, Pierre Olhagaray[2] et Pierre de Marca[3]. De nos jours, quelques fragments en ont été insérés dans la *Revue des Sociétés savantes* (1868, p. 285) et dans la *Chronique d'Oloron* par M. l'abbé MENJOULET (t. II, in-8°, 1869). M. R. constate encore (p. vj) qu'en « ce qui touche les persécutions religieuses dont les pro- » testants eurent à souffrir en Béarn, l'*Histoire des martyrs* par JEAN CRESPIN » (éd. de 1619, fol. 847 et suivants), contient des détails qui semblent puisés » aux mêmes sources que le récit de Nicolas de Bordenave. »

Prétendre que le livre du ministre protestant de Nay offre un grand intérêt, ce serait exagérer. Bordenave est sincère et généralement bien informé. C'est déjà beaucoup. Son style est quelque peu lourd, quelque peu embarrassé; ses confuses périodes ressemblent fort à des broussailles. Le narrateur se complaît trop dans des détails insignifiants; il est souvent prolixe, parfois ennuyeux. Pardonnons-lui tous ces défauts en considération de l'exactitude de ses renseignements, les uns tirés de sources officielles, les autres communiqués par des personnages qui avaient joué un rôle plus ou moins considérable dans les événements racontés, notamment par Jeanne d'Albret elle-même.

---

1. Le 10 juin 1592, trois pintes de vin, qui coûtèrent cinq sous et demi, furent envoyées à son logis par la municipalité de la ville, pour le dîner de M. de Carrère, ministre de la parole de Dieu, qui était venu visiter l'église de Nay (p. iv).

2. *Histoire des comptes de Foix, Béarn et Navarre*, in-4°. Paris, 1629. Il y dit (p. 200) : « Je me suis servi du recueil que feu maistre N. de Bordenave avoit faict, par long tra- » vail, par commandement de Madame Jeanne, etc. » Je note, en passant, que le *Manuel du Libraire* donne au livre d'Olhagaray, dont la 1re édition parut en 1609, un titre qui n'est pas le sien : *Histoire des comtés (sic) de Foix, Béarn et Navarre*.

3. *Histoire de Béarn*, in-f°. Paris, 1640, p. 581.

On a prudemment agi, du reste, en laissant de côté la portion du manuscrit qui, formant les 4 premiers livres et presque tout le 5me, s'étend du commencement du monde jusqu'en 1517. Bordenave, purement compilateur, aurait été illisible, même pour les plus robustes courages. En imprimant seulement les pages où il raconte les choses dont il a été le témoin ou le contemporain, on a donné ce qui, dans son travail, selon la remarque de l'éditeur (p. viij) a la valeur d'un journal ou de mémoires.

Le travail de Bordenave sera surtout utilement consulté par ceux qui voudront s'occuper de Henri II, roi de Navarre et de sa femme Marguerite, d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret (on peut dire que le livre est presque entièrement consacré à cette princesse), de Henri IV et de sa sœur Catherine, ainsi que du prince Louis Ier de Condé, du cardinal d'Armagnac et du cardinal de Bourbon, de Charles de Coucy, seigneur de Burie, de Blaise de Monluc, de son frère Jean de Monluc, l'évêque de Valence, de Henri de Montmorency, baron de Damville, du comte de Mongommery, d'Antoine de Gramont, des deux barons d'Arros, d'Armand de Gontaut, seigneur d'Audaux, de Roger de Saint-Lary, seigneur de Bellegarde, de Philippe de Montaut, baron de Bénac, de François de Béarn, seigneur de Bonnasse, de François de Beyrusse, comte d'Escars (ou plutôt des Cars), de Bertrand d'Espalangue, d'André de Foix, seigneur d'Esparros, d'Odet de Foix, vicomte de Lautrec, de Bernard d'Astarac, baron de Montamat, d'Antoine d'Aydie, seigneur de Sainte-Colomme, d'Antoine de Lomagne, seigneur de Terride, etc. A côté de tous ces personnages, nommons divers ministres protestants sur lesquels, en bon confrère, Bordenave fournit des indications que l'on chercherait vainement ailleurs, tels que Pierre-Henri de Barran, si connu au XVIe siècle sous le nom de *Maître Henri*, Jean de La Rive, Jean de Lissarague ou mieux Leiçarraga[1], Bertrand Pontet, Jean ou Pierre de L'Ostau, Pierre Viret, Antoine Buisson, François Le Gay, dit Boisnormand, dit encore La Pierre, etc.

De toutes les notes dont M. R. a enrichi l'*Histoire de Béarn et Navarre,* notes qui pour la plupart sont entièrement nouvelles, car elles s'appliquent surtout à des noms qui n'avaient pas été cités dans les travaux publiés jusqu'à ce jour, et elles ont été puisées principalement dans la collection des registres de notaires que renferme le dépôt des archives départementales des Basses-Pyrénées, de toutes ces notes, dis-je, une seule me paraît erronée : c'est la note de la page 104 où le mot *Bertrueil* est traduit par « Verteuil d'Agenais, canton de Castel-» moron, arrondissement de Marmande, Lot-et-Garonne. » Le *Verteuil* désigné par Bordenave est un autre Verteuil, celui de l'Angoumois (canton et arrondissement de Ruffec). J.-A. de Thou dit expressément (*Hist.* liv. XVI, à l'année 1560) que le Verteuil où séjourna le roi de Navarre, avant de se rendre auprès du roi de France à Orléans, était situé en Angoumois, et il ajoute que c'était la demeure ordinaire des seigneurs de La Rochefoucauld.

T. DE L.

---

1. M. R. nous apprend, d'après un document inédit, que le 12 novembre 1573, le conseil ecclésiastique de Béarn accorda 50 écus soleil à ce ministre de La Bastide pour faire imprimer à La Rochelle le Nouveau Testament par lui traduit en langage basque.

88. — **Histoire de la République de 1848**, 24 Février-20 Décembre 1848, par Victor Pierre. Paris, Plon, 1873. In-8°, 554 p. — Prix : 8 fr.

Un livre d'histoire contemporaine est bien difficile à faire; il n'est guère plus aisé d'en rendre compte. Celui que j'ai sous les yeux, quel qu'en soit l'auteur, se recommande par des qualités très-sérieuses, une grande fermeté de pensée, une remarquable sobriété de style et de la conscience dans les recherches. Toutefois à une si courte distance des événements, un écrivain ne peut se désintéresser des questions politiques et sociales dont il trace le tableau, qui se sont débattues dans sa patrie, qui s'y débattent encore. Pour impartiaux que soient ses jugements sur le passé, ils se ressentent nécessairement de ses émotions présentes et de ses prévisions d'avenir. Ceux de M. P. sont, je l'avoue, les miens et seront, je le pense, adoptés plus tard dans leur sens général; mais l'emploi d'une foule de documents inconnus jusqu'ici en modifiera probablement le classement, reléguera par exemple au rang des circonstances secondaires quelques-unes de celles qui nous paraissent principales, et déplacera nombre de points de vue.

Les appréciations ou les tendances de M. P. fléchissent d'ailleurs à mesure qu'il avance dans son récit. Inclinant vers le principe de la royauté héréditaire quand il raconte la dernière période de la monarchie de Juillet, il se montre sympathique à l'administration de Louis-Philippe, lorsqu'il énumère les actes du gouvernement provisoire; hostile aux hommes de 1848 et à la commission exécutive, quand il expose les événements écoulés de mars à juillet, il est favorable à l'Assemblée constituante et au général Cavaignac à mesure que se rapproche la solution de Décembre. Il semble qu'on pourrait assez justement définir les opinions historiques de M. P. en les assimilant à celles qui dominent dans le groupe connu en France sous le nom de centre droit.

Ces réserves une fois faites, il est à peine utile d'ajouter que le ton de M. P. est celui de la modération. Il n'est sévère dans le langage que pour un petit nombre de personnes parmi lesquelles on compte MM. Louis Blanc, Ledru-Rollin, Trélat, l'auteur des échauffourées de Strasbourg et de Boulogne, et la coterie du National qu'il accuse d'avoir ruiné la cause de Cavaignac, partant celle de la République.

J'ai hâte de quitter ce terrain pour aborder celui des faits.

L'ouvrage est divisé en douze chapitres qui ont reçu les titres suivants : I. République et Empire. II. Gouvernement provisoire. III. Dix-sept mars. IV. Les commissaires. V. Le seize avril. VI. Le suffrage universel. VII. Le quinze mai. VIII. La Commission exécutive. IX. L'insurrection de juin. X. Suite du précédent. XI. Le général Cavaignac. XII. La Constitution. Ces divisions, sans être nécessaires, ne soulèvent aucune objection grave. La première et la dernière, qui pourraient avoir d'autres dénominations, caractérisent bien la pensée de l'auteur dont les conclusions portent : La République n'a été et ne sera qu'un interrègne. Historiquement, elle n'est qu'un mot.

Conçu scientifiquement, le livre de M. P. a malheureusement été rédigé pour les gens du monde. J'entends par là que l'édifice une fois construit, il a jeté bas l'échafaudage. Le récit ne se présente plus appuyé de ses preuves. Méthode qui

épargne des fatigues et coupe court aux discussions, mais dont tout homme studieux a éprouvé les inconvénients. M. P. a fait usage d'excellents matériaux, parfois inédits ou très-peu connus. Mais pour le savoir, il faut avoir eu occasion soi-même de les consulter, et s'en rappeler le souvenir au cours de la lecture. Les citations de M. P. sont trop rares et trop concises; l'indication des documents qu'il a mis à profit est le complément désirable d'une nouvelle édition de son travail.

Je donnerai deux ou trois exemples de la valeur des recherches de M. P. L'insurrection de Rouen et celle de Limoges sont des événements qui, très-graves dans un temps ordinaire, ont passé presque inaperçus parce qu'ils se sont perdus dans le fracas des élections générales. La plupart des historiens ont imité l'exemple de la nation dont toute l'attention courait aux portes de l'Assemblée. Sur cette double et formidable prise d'armes vous trouverez deux mots dans Louis Blanc, un dans Daniel Stern, rien dans Lamartine, trois pages mais remplies d'erreurs, dans Garnier-Pagès. Pour la première fois, l'ouvrage de M. P. donne le récit complet de ces deux drames, tragiques avant-coureurs des journées de juin. J'ajoute que des circonstances particulières m'ayant fait passer sous les yeux les rapports officiels et la correspondance militaire relative à l'une de ces insurrections, je puis certifier la parfaite exactitude (sauf quelques rectifications de détail à y introduire) de la narration de M. P.

Je viens d'évoquer les récits de Lamartine, de Stern, de Garnier-Pagès, de Louis Blanc; à vrai dire, ce sont les plus estimés. Louis Blanc, Daniel Stern l'emportent de beaucoup par le style sur M. P. Mais au point de vue de la sûreté des informations[1] et de la coordination des faits, son œuvre a une supériorité écrasante sur toutes celles de ses devanciers; elle marque un progrès qu'il est bon de signaler.

H. Lot.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 15 mai 1874.

Des estampages d'inscriptions sémitiques trouvées dans l'enceinte de Byrsa sont adressés à l'académie. — L'académie se forme en comité secret. A la reprise de la séance publique, elle procède à divers scrutins. M. d'Hervey de S. Denis est présenté pour la chaire de langue et littérature chinoise au collége de France. Le premier prix Gobert est décerné à M. de Boislisle, pour le livre publié par lui sous ce titre : *Chambre des comptes de Paris. Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents*[2]. Le second prix est décerné à M. Tuetey, pour son livre sur *les écorcheurs sous Charles VII*.

M. N. de Wailly commence la lecture d'un mémoire sur le *romant* ou chronique en français dont Joinville a cité plusieurs passages. M. de Wailly a été amené à

1. En ce qui touche les personnes, M. P. a également réuni sur Delescluze par exemple, sur Caussidière, Sobrier et un condamné du 15 mai, Houneau (connu depuis sous le nom de Georges Bell), des renseignements d'une exactitude rigoureuse et d'une grande valeur.
2. V. *Revue critique* du 28 mars 1874, p. 199.

examiner cette question par la discussion sur l'authenticité des Enseignements de S. Louis à son fils, qui a fait en dernier lieu l'objet d'un mémoire de M. P. Viollet, lu à l'académie des inscriptions (séances des 30 mai, 13 juin et 4 juillet 1873). M. de Wailly recherche successivement : 1° quel était l'ouvrage que Joinville désigne par ce mot de roman, c. à d. ouvrage en français, et dont il déclare s'être servi pour le récit des faits qu'il n'a ni vus ni ouïs; 2° quand cet ouvrage fut écrit; 3° en quoi il différait, quant au récit du règne de S. Louis, des autres relations analogues qui furent écrites avant et après; 4° quelle confiance on peut avoir en cet ouvrage, notamment en ce qui concerne les Enseignements de S. Louis. — Sur les 3 premiers points M. de Wailly est d'accord avec M. Viollet. L'ouvrage en question devait être une ancienne rédaction des chroniques de S. Denis. M. Viollet a montré que la rédaction de ces chroniques qui se trouve dans le ms. franç. 2615 de la Bibliothèque nationale est plus ancienne et plus semblable au récit de Joinville que celle que donne le ms. de la Bibliothèque Ste Geneviève. C'est donc un texte très-voisin du ms. 2615 qu'a employé Joinville; toutefois M. de Wailly ne pense pas que ce soit ce texte même, mais une rédaction intermédiaire entre celle du ms. 2615 et celle du ms. Ste Geneviève: en effet quelques morceaux, p. ex. le récit sur la prévôté de Paris (Joinville ch. 141) ne se trouvent pas encore dans 2615, tandis qu'on les trouve dans Ste Geneviève et dans Joinville. — Le ms. 2615 est antérieur à la canonisation de S. Louis, 1297 : ce roi n'y est jamais appelé *saint*. — Ces textes ont été formés en copiant le récit de Guillaume de Nangis, auquel on a fait subir diverses modifications. Ces modifications sont de deux sortes : tantôt on a supprimé des détails plutôt hagiologiques qu'historiques que Guillaume de Nangis avait empruntés à l'ouvrage de Beaulieu, écrit pour établir qu'il y avait lieu de canoniser S. Louis (ainsi le récit de Nangis, emprunté à G. de Beaulieu, qui montre S. Louis à Clairvaux s'apprêtant à se joindre aux moines qui se lavaient les pieds les uns aux autres, et arrêté par les observations de ses barons, n'a été reproduit ni dans le ms. 2615 ni dans les rédactions postérieures); tantôt on ajoute aux faits racontés par Nangis des récits empruntés à d'autres sources (p. ex. les dons de bâtiments faits par le roi à divers moines, récit ajouté par le rédacteur du ms. 2615). Ces suppressions ou additions sont d'ailleurs moins nombreuses dans la première rédaction (2615), et plus nombreuses dans les rédactions postérieures. — Quant à la 4e question (du degré de confiance à accorder au rédacteur du *romant* dont s'est servi Joinville), sur laquelle M. de Wailly est en désaccord avec M. Viollet, elle fera l'objet de la prochaine lecture.

Sont offerts à l'académie : la leçon d'ouverture du cours de M. de Rozière au Collége de France (histoire des législations comparées); *Les Grands jours de Poitiers*, de 1454 à 1634, par M. F. Pasquier; *La stèle égyptienne du musée de Rennes*, par M. Maspero; *Die Berliner Akademie und die Wissenschaft*, par M. Schlötel, et plusieurs n^os^ de diverses revues savantes. M. L. Renier présente de la part de M. E. Desjardins une brochure intitulée : *Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'académie de Berlin*, t. 1er. — *Notice pouvant servir de 2e supplément*. — *Les balles de fronde de la République (guerre sociale — guerre servile — guerre civile)*.

M. Harrisse termine la lecture de son mémoire sur les Colombo de France et d'Italie, fameux marins du 15e siècle. Il rappelle qu'il ne s'occupe dans ce mémoire que des marins du nom de Colombo autres que Christophe Colomb. Dans les deux dernières parties, lues à cette séance, il indique les renseignements qu'il a pu réunir sur *Colombo junior*, vice amiral de France (M. Harrisse croit, du moins, qu'on doit lui attribuer cette qualité), et peut-être parent de Guillaume de Casenove, dit Coulomb, dont M. Harrisse a parlé à la séance du 1er mai, et sur un pirate italien, aussi appelé Colombo, qui fut pendu en décembre 1492. Ce dernier est le seul marin de ce nom, à cette époque, qu'on puisse supposer parent de Christophe Colomb.

Le P. Verdière continue la lecture de son mémoire sur Leptis. Il étudie la question de l'origine chananéenne de cette ville, et discute les textes relatifs à cette question. Il pense que c'est sans fondement qu'on a attribué à Eusèbe un passage conservé dans George le syncelle, d'après lequel des Chananéens se seraient établis en Tripolitaine. Il commence ensuite l'examen d'un passage de Procope (*De bello vandalico* l. 2) qui raconte que les Phéniciens de Chanaan chassés de leur pays par Josué s'enfuirent en Lybie et jusqu'à Tigisis ou Tanger où ils érigèrent deux colonnes avec une inscription phénicienne qui signifiait : Nous sommes ceux qui ont fui devant la face de Jésus (Josué) le brigand, fils de Navé.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 9 mai 1874.

M. Graux, élève de l'École des Hautes-Études, est admis comme membre de la Société. — M. Louis Havet fait une communication sur le ꟼ ombrien. Cette lettre qui étymologiquement correspond à un D, quelquefois à un L, doit être une consonne simple, linguale antérieure, sonore, spirante. Elle avait probablement le son qu'a le δ en grec moderne. Au lieu de le transcrire par *ṛ* on ferait donc mieux de le représenter par un *d* pointé. Il serait possible qu'originairement le caractère ꟼ ne fût pas autre chose que le D de l'alphabet ombrien. — M. Philippe Berger confirme cette dernière conjecture par le rapprochement avec l'alphabet phénicien. — M. Bréal fait observer que les mots écrits sur les cinq premières tables eugubines par un ꟼ sont écrits par RS sur les deux dernières tables, lesquelles se servent de caractères latins. Il est probable que cette transcription est le résultat d'une erreur. On a cru reconnaître un R dans le ꟼ ombrien, et pour distinguer cette lettre du R ordinaire, en même temps que pour marquer le son sifflant, on l'a fait suivre d'un S. Ce qui doit achever de nous convaincre que le caractère ꟼ est véritablement un ancien D, c'est qu'en osque le D est représenté par R. — La Société procède à la révision de son règlement.

ERRATA.

N° 19, p. 304, au lieu de *guespelli*, lisez 2 fois : *guespillion*.

N° 20, p. 320, l. 8 et 9, *lisez :* des corporations de marchands..... Deux magistrats sont mentionnés comme ayant été à la fois.....

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

arts plastiques. Architecture et mosaïque, céramique, sculpture, peinture et gravure. 3e partie. In-8°, 1229-1962 p. et 2000 gr. Paris (Furne, Jouvet et Ce).

Desjardins (E.). Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai et du Musée de Douai. Inscriptions. Cachets d'oculistes. Empreintes de potiers. Voies romaines. In-8°, 185 p. et 24 pl. Paris (Dumoulin). 10 fr.

Fondations pieuses du duc de Bedford à Rouen. In-8°, 44 p. Nogent-le-Rotrou (imp. Gouverneur).

Fronde (J. A.). The English in Ireland in the 18th. Century. (3 vols). Vols 2 and 3. In-8° cart. 1050 p. London (Longmans). 40 fr.

Hamerton (P. G.). The Intellectual Life. In-12, cart. Boston. 12 fr. 50

Kennedy (B. H.). Studia Sophoclea. Part I, being a critical Examination of Professor L. Campbell's Edition of Sophocles. In-8°, 100 p. cart. London (Bell et S.). 6 fr. 25

Langeron (E.). L'Église au moyen-âge. Grégoire VII et les origines de la doctrine ultramontaine. 2e éd. In-8°, 423 p. Paris (Thorin). 5 fr.

Lecesne (P.). Les armoiries dans les troupes romaines. In-8°, 73 p. Arras (imp. Courtin).

Lemaître (A.). Le Louvre, étude historique sur le monument et sur le Musée depuis leur origine jusqu'à nos jours. In-4°, xj-184 p. Paris (58, rue de l'Université).

Lettres d'un bibliographe. 2e série, ornée de fac-simile. In-8°, xv-135 p. Versailles (imp. Aubert).

Lettres-missives originales du Chartrier de Thouars; publiées par P. Marchegay. Série du XVe siècle. In-8°, 190 p. Nantes (imp. Forest et Grimaud).

Lucchini (L.). La filosofia del diretto e della politica sulle basi dell' evoluzione cosmica. Punto generale. In-8°, 318 p. Verona (tipog. Dal Ben). 10 fr.

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Volume supplémentaire. Journal d'un ministre, œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville, publié par M. J. Travers. In-8°, xiv-416 p. Caen (Leblanc-Hardel).

Mémoires de la Société française de numismatique et d'archéologie. Section de géographie historique. Vies des saints traitées au point de vue de la géographie historique. Recueil de matériaux pour l'archéologie, l'histoire et la géographie du moyen-âge en Europe et spécialement dans la Gaule. In-4°, 103 p. Paris (58, rue de l'Université).

Molière. Le Mariage forcé. Édition originale. Réimpression textuelle par les soins de Louis Lacour. In-12, xij-72 p. Paris (Lib. des Bibliophiles). 5 fr.

Novella di Abraam e Maria. Secolo XIV. In-8°, 18 p. Imola (tipog. Galeati e figlio).

Pays (Le) Jougo-Slave (Croatie Serbe). Son état physique et politique, sa fonction dans l'économie générale de l'Europe. In-18 jésus, liv-378 p. et tableau. Paris (Germer-Baillière).

Pelisson. Le siége de Dôle en 1668. Relation écrite pour Louis XIV et publiée d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale par A. Vayssière. In-12, 67 p. Dôle (Bluzet-Guinier).

Physiology for Practical Use. By Various Writers. Edited by J. Hinton. 2 vol. in-8°, 500 p. cart. London (H. S. King). 15 fr. 65

Planché (J. K.). The Conqueror (William the Conqueror) and his Companions. 2 vol. in-8° cart. 590 p. London (Tinsley Bros). 31 fr. 25

Rio (A. F.). De l'art chrétien. Nouvelle éd., entièrement refondue et considérablement augmentée. T. 1, 2 et 3. Paris (Bray et Retaux).

Rougé (E. de). Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien. Publié par les soins de M. le vicomte Jacques de Rougé. Gr. in-8°, ij-114 p. et 3 tableaux. Paris (Maisonneuve et Ce). 10 fr.

Spano (G.). Scoperte archeologiche fattesi in Sardegna in tutto l'anno 1873. In-8°, 58 p. con 1 Tav. Cagliari (Alagna).

Story (K. H.). William Carstares : A Character and Career of the Revolutionary Epoch (1649-1715). In-8°, 398 p. cart. London (Macmillan). 15 fr.

Strafford (Earl of). The Life of T. Wentworth, Earl of Strafford, and Lord Lieutenant of Ireland. By E. Cosper. 2 vol. In-8°, 830 p. London (Tinsley). 37 f. 50

Woodward (T. B.). A Treatise on the nature of man regarded as Triune. With an outline of a Philosophy of Life. In-8°, 278 p. cart. London (Hodder et S.). 9 fr. 40

R. MOWAT Étude sur l'inscription itinéraire de Saint-Christophe (Morbihan). In-8° avec 1 planche. 2 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

REVUE Des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. Tome V. 1874. La 1re livraison vient de paraître.

Prix d'abonnement au volume entier. 10 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 22 Huitième année 30 Mai 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire,
67, rue de Richelieu.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.
2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. XXIIe année. Nouv. série. Tome XVII. 2e livr. Société pour le progrès des études philologiques et historiques. — Quelques observations sur la 5e épitre du 1er livre d'Horace (J. H. BORMANS). — De l'emploi de la particule ἄν (J. DELBŒUF). — De quelques parisianismes populaires, et d'autres locutions non encore ou mal expliquées (2e *suite :* Ch. NISARD). — *Comptes-rendus.* — *Varia.* — *Actes officiels.*

The Athenæum, N° 2428, 9 mai. MONTAGU BURROWS, Worthies of All Souls. Macmillan and Co. (histoire du Collége d'*All Souls*, à Oxford). — OTTIWELL ADAMS, The History of Japan, from the Earliest Period to the Present Time. Vol. I. — *To the Year* 1864. King and Co. (cette histoire ne commence en réalité qu'à l'année 1854; un petit nombre seulement de pages sont consacrées à la période qui s'étend depuis la création du monde jusqu'au voyage du Commodore Perry; l'auteur a consulté les Archives de la Légation de Yedo; il a été aidé dans son travail par le secrétaire japonais de la Légation, M. Satow). — TAYLOR, Etruscan Researches. Macmillan and Co. (il ressort de cet article que l'auteur était incompétent pour la partie linguistique de sa tâche). — The Shapira Collection (C. CLERMONT-GANNEAU : en 1869, M. Ganneau reçut trois lignes de l'inscription de Mescha, copiées par Selim el Gari; ces trois lignes, dont l'*Athenæum* publie un fac-simile, contiennent une preuve évidente que les inscriptions de la collection Shapira sont l'œuvre de ce Selim; en effet certaines lettres moabites déformées par Selim dans sa copie de l'inscript. de Mescha se retrouvent dans les inscript. de la collection Shapira). — Zadkiel (not. nécrologique). — *Literary Gossip.* — Anthropological Notes. — *Societies* (séances des Sociétés royale, des antiquaires, de l'institut archéologique, de philologie, d'archéologie biblique et d'anthropologie). — The Temple of Diana (rapport sur les fouilles de M. WOOD, à Ephèse).

Literarisches Centralblatt, N° 20, 16 mai. KRONES, Die Cillier Chronik. Wien, 1873, Gerold's S. In-8°, 102 p. (études critiques sur le texte et la teneur de la Chronique des comtes de Cilli). — HÜFFER, Rheinisch-westphælische Zustænde zur Zeit der franzœsischen Revolution. Bonn, 1873, Cohen u. Cohn. In-8°, 115 p. (recueil des lettres du conseiller aulique Tillmann von Peltzer, de 1795 à 1798, avec éclaircissements). — HELFERT, Napoleon I Fahrt von Fontainebleau nach Elba, April-Mai 1814. Wien, Braumüller. In-8°, viij-85 p. (d'après les rapports officiels et autres documents émanant du commissaire autrichien Koller qui accompagna Napoléon de Fontainebleau à Fréjus). — Ovidii Nasonis Metamorphoses. Auswahl für den Schulgebrauch, etc. von MEUSER. Paderborn, 1873, Schœningh. In-8°, x-215 p. (art. défavorable). — Virgil's Æneide. Für den Schulgebrauch erkl. v. KAPPES. I. Heft : Buch I-III. Leipzig, 1873, Teubner. In-8°, viij-125 p. (recommandable). — VOLLMÖLLER, Kürenberg und die Niebelungen. Eine gekrœnte Preisschrift. Nebst einem Anhange : Der von Kürnberc, hrsg. v. SIMROCK. Stuttgart, Meyer u. Zeller. In-8°, 48 p. (bon travail de *Séminaire*, mais ne contenant rien de nouveau). — Das Rolandslied, herausg. v. BARTSCH. Leipzig, Brockhaus. In-8°, xxiij-382 p. (fait partie de la collection des « Poèmes allemands du moyen-âge » ; il est regrettable que cette collection ne s'adresse pas plus spécialement aux étudiants). — Griechische Bilderchroniken bearb. v. Otto JAHN. Herausg. u. beendigt v. A. MICHAELIS. Bonn, 1873, Marcus. In-folio, xj-123 p. et 7 pl. (belle publication). — SPITTA, Johann Sebastian Bach. I. Bd. Leipzig, Breitkopf u. Hærtel. xxviij-855-6 p. (cette biographie du célèbre musicien est une œuvre magistrale).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 30 Mai — 1874

Sommaire : 89. JOLLY, Histoire de l'Infinitif en Indo-européen. — 90. CURTIUS, Éléments de l'Étymologie grecque. — 91. MÉRAY, La Vie au temps des trouvères. — 92. *Souvenirs* de la marquise de Caylus, p. p. DE LESCURE. — 93. BONHOMME, Louis XV et sa famille. — 94. LOQUIN, Les Poésies de Clotilde de Surville; GUILLEMIN, Une fausse résurrection littéraire; MAZON, Marguerite Chalis et la légende de Clotilde de Surville. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions

89. — **Geschichte des Infinitivs im indogermanischen** von Dr Julius JOLLY. Munich, Ackermann. 1873. 1 vol. in-8°, xv-287 p. — Prix : 8 fr.

Les travaux de syntaxe comparée se sont multipliés dans ces dernières années. L'infinitif en particulier avait fait récemment encore l'objet d'une intéressante étude dont nous avons rendu compte dans la *Revue* (31 mai 1873, p. 337). Voici sur le même sujet un nouvel ouvrage qui, ne traitant qu'accidentellement des différentes questions relatives à l'origine des *formes*, et de plus, débarrassé des longues listes d'exemples dressées par M. Wilhelm, auxquelles l'auteur se contente de renvoyer, a pu être consacré à une analyse plus approfondie des différentes *fonctions* de l'infinitif, à une exposition plus raisonnée de leur développement successif.

Chacun sait aujourd'hui que les divers infinitifs des langues indo-européennes sont par leur étymologie des cas, le plus souvent des datifs, de noms abstraits, sortis de la déclinaison. M. J., après avoir consacré deux chapitres à résumer les idées émises sur la nature de l'infinitif par les anciens et par les modernes, avant et après la fondation de la grammaire comparée, traite dans le troisième son sujet principal en signalant dans les différentes langues indo-européennes les degrés par lesquels s'opèrent les transformations de sens qui, de la signification casuelle primitive, aboutissent aux fonctions de nos infinitifs modernes. Le premier est la pétrification, si l'on peut ainsi parler, de la forme casuelle, son isolement résultant de la perte des autres cas du même nom, phénomène par lequel le futur infinitif passe en quelque sorte au rang d'adverbe : exemples, dans la langue védique, les formes en *-dhyai* et en *-sani* qui sont, l'une un datif, l'autre un locatif, de thèmes en *-dhi* et en *-san* dont aucun autre cas n'est plus usité, tandis que plusieurs cas des thèmes en *-tu* coexistent encore à côté les uns des autres, ce qui ne permet pas à la langue d'oublier la valeur nominale des formes en *-tave, -tavai, -tos, -tum*. Les formes de datifs, même sorties de la déclinaison, gardent d'ailleurs la trace de leur signification casuelle quand elles sont employées pour marquer la fin de l'action, et généralement les rapports que certaines langues précisent plus tard en ajoutant à l'infinitif, comme à certains cas de la déclinaison, une préposition telle que l'allemand *zu* ou le français *à*. M. J. croit de plus pouvoir rattacher assez étroitement à la fonction casuelle

l'emploi, commun à la plupart des langues de la famille, d'un infinitif dans le sens de l'impératif (p. 137). L'oubli de la signification casuelle primitive est surtout facilité par les combinaisons que forme l'infinitif avec certains verbes, qui du sens concret qu'ils avaient à l'origine passent dans ces combinaisons au rang d'auxiliaires, pendant que l'infinitif, par un procès d'abstraction intimement lié au précédent devient l'expression de l'idée pure et simple de l'action : c'est ainsi qu'en allemand la locution *ich mag gehen*, du sens primitif de « je suis fort pour aller » ou pour la marche », est arrivée à celui de : « je puis ou je veux aller. » Entré ainsi définitivement dans la catégorie du verbe, l'infinitif se rattache plus étroitement encore au système de la conjugaison par le développement de formes analogues tirées des différents thèmes de temps, comme en latin et surtout en grec, ou, dans les langues moins riches en formes synthétiques, de locutions périphrastiques équivalentes et correspondant pareillement aux divers temps des verbes, comme dans les langues germaniques et dans les langues romanes. Enfin, par une dernière évolution, l'infinitif revient en apparence à son point de départ, en prenant la fonction de nom, mais d'un nom indéclinable et non plus d'une forme casuelle déterminée, d'un nom qui peut, surtout dans les langues qui comme le grec et les langues modernes ont la ressource de l'article, jouer successivement tous les rôles dans la proposition.

Or à quel degré de ce développement successif la forme casuelle ancienne doit-elle être parvenue pour mériter le nom d'infinitif? La question n'est pas indifférente : car le terme d'infinitif étant consacré dans l'acception que lui ont donnée les grammairiens classiques, l'idée de fonctions identiques ou analogues à celles de l'infinitif grec ou latin y semble nécessairement attachée, et l'on ne peut guère le transporter dans la grammaire des autres langues sans paraître y transporter en même temps la catégorie de l'infinitif grec et latin. M. J. s'applique à prouver qu'en ce sens la qualification donnée à la plupart des prétendus infinitifs védiques est abusive. Mais tout en admettant avec lui, et probablement avec tous les védistes, que les formes en litige ne présentent encore dans leur fonction que les premiers germes du développement qu'il a si bien analysé, nous serions disposé à reconnaître à ces germes plus d'importance qu'il ne leur en accorde. Il n'ignore ni ne néglige les faits : peut-être ne les apprécie-t-il pas tous à leur juste valeur.

M. J. revient deux fois sur la question. Une première fois (p. 65-67), il cherche seulement à relever les différences les plus saillantes entre les infinitifs védiques et les infinitifs classiques, et les trouve dans ces deux faits : l'un, que les premiers ne sont pas encore devenus sous leur forme casuelle des noms considérés comme indéclinables, puisqu'ils ne sont jamais employés comme sujets, et que comme objets ils n'ont pas de fonction dont ne puisse rendre compte leur forme casuelle; l'autre, qu'ils ne sont pas encore de véritables verbes, parce qu'ils n'auraient qu'en partie la rection verbale. M. J. eût peut-être bien fait de supprimer la seconde observation. Si beaucoup d'infinitifs védiques sont sans complément, presque tous ceux qui en ont un le régissent, comme il le reconnaît lui-même, au même cas que le verbe, l'emploi du génitif (autrement

que dans le sens partitif) avec l'infinitif étant rare dans le Rig-Véda. D'ailleurs, comme M. J. l'admet aussi, et le prouve presque surabondamment (p. 91 et suiv.), les noms d'action d'où est sorti l'infinitif n'avaient pas à gagner la construction verbale qui a dû leur appartenir de tout temps. La première observation porte plus juste, bien que dans la construction d'infinitifs-accusatifs dans le sens du datif, il semble beaucoup plus naturel de voir un commencement d'extension de la fonction de ces infinitifs, qu'un souvenir du temps où l'accusatif aurait été le seul cas oblique.

La seconde fois, M. J. reconnaît les droits des formes en *-dhyai* et en *-sani* au titre d'infinitifs (p. 136) par la double raison qu'elles sont complètement sorties de la déclinaison et que la langue a une tendance marquée à les employer dans le sens de l'impératif. — Remarquons à ce propos que l'attribution à un thème de nom d'action de la fonction de l'impératif serait beaucoup plus ancienne encore que l'auteur ne paraît le supposer, et de plus ne devrait pas s'expliquer, ainsi qu'il le propose, par la signification casuelle de la forme, si comme nous persistons à le croire (voir l'article cité) un bon nombre des formes de l'impératif dans les différentes langues de la famille ne sont autre chose que des thèmes de noms d'action avec ou sans désinence. — Les autres formes védiques qu'on qualifie ordinairement d'infinitifs n'ont pas selon M. J. de titres suffisants à cette qualification. Il énumère pourtant (p. 135) dans leur emploi diverses « coïncidences qui sont toujours dignes d'être prises en considération, et importantes » pour la chronologie des infinitifs dans les langues parentes : » La première est ce fait que « le datif des substantifs verbaux de la langue védique (et de la » langue zende) se place volontiers après les racines *kar* et *dhâ*, faire, et que » l'infinitif se trouve très-souvent après des verbes de même signification en » grec, en latin et en gothique. » Or est-ce là vraiment reconnaître toute l'importance d'une construction qui, comme M. J. le remarque lui-même très-justement ailleurs (p. 254. *sa no jîvatave krdhi*), est identique à certaines propositions infinitives du grec?

A part ces réserves on ne peut contester que les principaux développements de la fonction de l'infinitif ne manquent à la langue védique, et à plus forte raison n'aient manqué à la langue mère. L'étude comparative des fonctions de l'infinitif dans les différentes langues indo-européennes ne pouvait donc être que celle de développements indépendants quoique parallèles, et nécessitait l'emploi d'une méthode particulière que l'auteur appelle « La comparaison d'après l'analogie » dans la science du langage. » C'est dans la branche des dialectes germaniques, où la succession historique des faits lui a paru le mieux constatée, qu'il a pris le type du développement dont les autres langues lui ont présenté des images généralement fidèles.

Il faut signaler encore dans cette partie du livre une théorie sur l'origine des fonctions casuelles (p. 99 et suivantes) qu'on lira avec curiosité sans juger probablement que cette question, difficile entre toutes, soit définitivement résolue.

Dans la quatrième partie M. J. traite de deux constructions particulières, celle de l'accusatif avec l'infinitif (proposition infinitive) et celle du datif avec l'infinitif. Nous partageons l'opinion qu'il émet sur la première, d'après laquelle, dans les

constructions qui ont servi de type à la proposition infinitive, l'accusatif sujet de l'infinitif aurait commencé par être le régime direct du verbe principal. Quant à son interprétation de la seconde construction (p. 264-269), ou nous l'avons mal comprise, ou elle repose sur un mal-entendu inexplicable, sur une confusion continuelle entre les deux tours dont les types védiques sont : *punîtana somam indrâya pâtave* et *piba vrtrâya hantave*. M. J. dit bien que ces tours sont essentiellement différents, mais seulement pour nier dans le premier cas la liaison étroite du datif avec l'infinitif qu'il admet dans le second, et traduire la première phrase : « Purifiez le Soma pour Indra, pour qu'il boive, » tandis qu'il rend ainsi la seconde : « Bois pour tuer Vrtra. » Il ne relève pas cette différence fondamentale que dans le premier cas le datif ne pourrait être en tout cas considéré que comme le *sujet* de l'infinitif, tandis que dans le second il en serait le *régime*. Et, chose plus étrange que cette omission qui pourrait s'expliquer à la rigueur par l'inutilité même d'une remarque aussi simple, il confond si bien les deux constructions qu'il invoque les tours comme le latin *quid tibi hanc tactio est* où le datif *tibi* serait le sujet logique de l'action exprimée par le nom verbal, pour restituer une phrase du sens de : *Dem Vrtra ist Tödten,* et passer par cet intermédiaire à: *Für das dem Vrtra Tödten,* où le datif *dem Vrtra* serait, non le sujet, mais l'objet logique de l'action exprimée par l'infinitif. L'analogie invoquée n'aurait pu servir à rattacher le datif à l'infinitif que dans les phrases comme *punîtana somam indrâya pâtave,* c'est-à-dire dans celles précisément où M. J. repousse ce mode d'analyse. D'un autre côté, après avoir traité du datif avec l'infinitif en paléo-slave où il ne relève que des exemples de *datif sujet,* il conclut en expliquant les constructions de ce genre dans cette langue et dans les langues indo-européennes en général par la propriété qu'ont eue et que conservent encore souvent les noms verbaux de régir les mêmes cas que le verbe, et particulièrement le datif, ce qui ne peut guère s'entendre que de l'*objet* et non du sujet de l'action. — Quant à nous, nous trouvons l'explication de l'un et de l'autre tour, sans faire d'ailleurs entre les cas où l'infinitif précède et ceux où il suit l'autre datif une distinction qui ne nous paraît pas justifiée, dans l'idée très-simple d'une construction paratactique primitive de l'infinitif et du datif, régis indépendamment l'un de l'autre par le verbe principal, et contractant par la force du sens une liaison réciproque qui tend à faire du datif, tantôt le sujet, tantôt le régime de l'infinitif (voir l'article cité).

Dans un appendice, M. J. examine la question de l'arbre généalogique des langues indo-européennes dans ses rapports avec celle de l'infinitif. Son étude ne lui paraît fournir aucun argument en faveur d'une théorie récente imaginée par M. Schmidt pour remplacer l'hypothèse généralement admise d'une langue indo-européenne emportée par les différents peuples du berceau commun de leur race (*Die Verwandschaftverhæltnisse der indog. Spr.*). Mais elle n'en fournit aucun non plus en faveur, soit de la théorie de Schleicher, soit de celle de M. Curtius sur la répartition des langues indo-européennes dans leurs groupes secondaires. Elle en fournirait plutôt contre l'une et l'autre s'il était permis, ce que l'auteur n'admet pas, de tirer, dans un sujet aussi complexe, aucune conclusion d'un ordre de faits unique.

L'espace nous manque pour quelques critiques de détail. Nous signalerons seulement encore l'explication peu naturelle (p. 221) de la construction de ὥστε et d'autres conjonctions avec l'infinitif en grec, par le sens primitif de ces particules qui les rendait aptes au rôle de prépositions aussi bien qu'à celui de conjonctions. N'est-il pas probable au contraire que l'infinitif est traité ici déjà de la même manière que le verbe d'une proposition subordonnée, comme il l'est dans ces constructions avec ἄν qui introduisent la modalité dans la catégorie de l'infinitif, et n'est-il pas naturel en conséquence qu'il soit rattaché par une conjonction au verbe principal? Nous relèverons aussi, uniquement pour montrer combien une erreur est tenace quand elle a été une fois consacrée par l'autorité d'un indianiste tel que M. Benfey, la traduction que nous avions trouvée une première fois déjà dans le livre de M. Wilhelm (article cité) de la phrase védique : *krnute nirnijam gâh*, par « il fait le lait *être pur* », (p. 254), au lieu de : « il prend » les vaches (les eaux ou le lait) pour *vêtement*. » A propos de l'identification du gérondif latin avec des formes germaniques en *anna* pour *anîyai*, et du prétendu changement de *y* en *d* dans différentes langues, que M. J. regarde comme suffisamment prouvé par M. Curtius, nous nous permettrons de lui signaler l'article de M. Bréal sur le thème pronominal *da* dans les Mémoires de la Société de linguistique de Paris, I, p. 193 et suiv.

En somme, le livre de M. J. fait faire un progrès sensible à l'étude de l'infinitif, en présentant dans un jour lumineux le développement historique de ses fonctions. Avec celui de M. Wilhelm, plus riche en matériaux, il résume et complète tous les travaux antérieurs sur la matière.

Abel BERGAIGNE.

---

90. — GEORG CURTIUS. **Grundzüge der griechischen Etymologie.** Vierte Auflage. Leipzig, Teubner. 1873. In-8°, x-836 p. — Prix : 26 fr. 75.

Après trois ans, une nouvelle édition de cet excellent ouvrage est devenue nécessaire [1]. Quand un livre passe comme celui-ci à l'état d'œuvre classique, paraissant à intervalles réguliers, l'auteur se trouve placé entre le double danger ou d'altérer le caractère primitif de son travail ou de se laisser dépasser par la science. M. Curtius, pour éviter ce dernier reproche, n'a pas cessé de retoucher et de compléter ses *Grundzüge*. Il s'est même adjoint successivement des collaborateurs qui ont développé les parties primitivement laissées à l'écart. La nouveauté de cette quatrième édition, c'est l'addition du celtique, pour lequel l'auteur s'est adressé à l'un de ses anciens élèves, M. Ernest Windisch : 230 numéros, sur 630 que contient l'ouvrage entier, ont été enrichis de rapprochements avec l'irlandais. Parmi les collaborateurs nous trouvons avec plaisir M. Abel Hovelacque, qui a envoyé une série de remarques sur le zend. D'un autre côté, l'auteur a sur différents points complété la partie grecque et latine. Ce qu'on appelle en Allemagne les *realia*, c'est-à-dire le côté historique et archéologique, commence à prendre une plus grande place. Le livre de Hehn sur les plantes et les animaux domestiques a été mis à contribution. Toute cette première partie

1. Sur la troisième édition, v. *Revue critique*, 1870, I, p. 163.

du livre, consacrée aux rapprochements étymologiques, n'a pas cessé de gagner à chaque édition. Il n'en est pas tout à fait de même pour la seconde partie, où l'auteur étudie quelques-unes des lois phoniques de la langue grecque. Ici la marque du temps se fait un peu sentir : on regrette de voir reparaître encore des rapprochements comme δή et *jam* (p. 620), comme *vahanījas* et *vehendus* (p. 649). Lorsque d'autres travaux laisseront à M. Curtius du répit, nous l'engageons à reprendre en sous-œuvre cette seconde partie, que des notes et des changements superficiels ne suffisent pas à maintenir de niveau avec la première.

M. B.

---

91. — **La Vie au temps des trouvères,** croyances, usages et mœurs intimes des XIe, XIIe et XIIIe siècles, d'après les Lais, Chroniques, Dits et Fabliaux, par Antony Méray. Paris, Claudin, 1873. In-12, 329 p. — Prix : 7 fr. 50.

Le livre de M. Méray se laisse lire, et pourra amuser et même instruire les personnes qui n'ont aucune connaissance du sujet. Ce sujet était heureusement choisi, et si l'auteur, avant de le traiter, avait voulu se donner la peine de l'étudier quelque peu, tout en conservant une forme légère et en se bornant à la surface des choses, il aurait pu faire un ouvrage réellement intéressant. Malheureusement M. M. appartient à cette classe d'écrivains, trop nombreuse dans notre pays, qui taxent de pédantisme toute étude sérieuse et pensent plaire au public en le traitant avec dédain. Si nos mœurs littéraires comportaient une critique active et sévère, ce genre de littérature, doublement fâcheuse en ce qu'elle répand des idées fausses ou inexactes et en ce qu'elle égare des hommes qui pourraient faire mieux, serait bien vite sinon détruit, au moins considérablement restreint. Mais où fait-on de la critique sérieuse, sinon ici? et qui lit la *Revue Critique?*

Deux ou trois spécimens du soin avec lequel M. M. s'est préparé à la tâche qu'il avait choisie suffiront. Le titre seul en dit beaucoup. Après ce que nous en avons transcrit, on lit les noms suivants : *Robert* (sic) *Wace, Ruttebeuf* (sic)..... *Marie de France, Doette de Troyes, Justine de Levis, Saincte des Prées, Barbe de Verrue.* Quelqu'un qui écrit sur le moyen-âge devrait cependant savoir que les trois derniers personnages sont aussi imaginaires que leurs œuvres et ont été forgés de pied en cap par le marquis de Surville [1]. Ce qui n'empêche pas M. M. d'écrire gravement des choses comme ceci (p. 178) : « On l'a attribué (*Grise-* » *lidis!!*) à la gente trouveresse Barbe de Verrue; JE SUIS DE CET AVIS. » Voilà une grande autorité! — M. M. croit que Turpin a été déclaré authentique par Calixte II dans une assemblée solennelle, et qu'il a été écrit à la fin du xe siècle (p. 269). — A la fin de son volume, exprimant des idées très-chimériques sur le nombre de fabliaux qu'il s'imagine être encore cachés dans nos bibliothèques (« *je tiens pour assuré* que le quart à peine en est aujourd'hui entre les mains des » lecteurs »), l'auteur se plaint que « l'éditeur allemand qui a publié à Stuttgart » une douzaine de pièces de Jehan de Condé n'ait pas cru devoir compléter sa » tâche; » je ne sais comment M. M. a eu connaissance du recueil de M. Tobler, mais les œuvres complètes de Jehan et Baudouin de Condé ont été publiées à Bruxelles par M. Scheler.

---

1. Pour Doete de Troyes, voy. *Rev. Crit.* 1873, t. I, p. 139.

Je pourrais relever presque dans chaque page un trait de ce genre, mais à quoi bon? Il est certain que les savants qui ont étudié notre vieille littérature ont jusqu'à présent trop peu fait pour en répandre dans le public la connaissance et le goût; des ouvrages comme ceux de M. Méray, qui ressemblent assez à ceux de feu Delvau [1], viennent de temps en temps le leur rappeler. Cependant, il est étrange qu'il faille indiquer, même à des *essayistes* aussi superficiels, des sources comme le grand travail de V. Le Clerc sur les fabliaux (t. XXII de l'*Histoire littéraire*), où ils puiseraient facilement et à peu près sûrement. — M. M. a un esprit vif et suffisamment impartial; il aime bien, sans la beaucoup connaître, la poésie de la vieille France, et par là il a droit à notre sympathie.

ψ.

---

92. — **Souvenirs de la marquise de Caylus**, nouvelle édition soigneusement revue sur les meilleurs textes contenant la préface et les notes de Voltaire avec une Étude sur l'auteur, un Commentaire historique et une Table analytique par M. DE LESCURE. Paris, Alph. Lemerre, 1873. 1 vol. in-16, 236 p. — Prix : 2 fr. 50.

Félicitons l'éditeur de la *Nouvelle collection Jannet* d'avoir joint aux ouvrages déjà si bien choisis par lui un ouvrage aussi charmant que les *Souvenirs* de Mme de Caylus. Félicitons-le encore d'avoir confié à M. de Lescure la préparation de cette édition. Qui donc se serait mieux tiré de la délicate entreprise, que celui qui nous dit (p. 8) : « Ces *Souvenirs*, dont Voltaire fut le premier éditeur, nous » les réimprimons nous-même pour la *neuvième* fois, qui ne sera point la » dernière? » Acceptons-en l'augure, et, puisqu'il doit en être ainsi, prions M. de L. de retoucher sa notice, de façon à lui donner un tour plus simple et plus naturel. Ne trouve-t-on pas, en effet, ce début bien prétentieux (p. 5)? « Un jour du mois d'avril 1729, au milieu des premiers rayons du printemps » renaissant, une femme d'un âge peu avancé (elle n'avait guère que cinquante-» six ans); d'un visage encore sémillant, malgré ces approches de la vieillesse » devant *lesquels* (sic) elle reculait, leur préférant *ceux* (sic) de la mort, achevait » de s'éteindre doucement, philosophiquement et chrétiennement à la fois, dans » sa petite maison qui faisait partie des jardins du Luxembourg. — Cette femme » avait été elle-même, aux jours de sa précoce jeunesse, un printemps de beauté, » de grâce et d'esprit, à charmer jusqu'aux *morosités* (sic) de Louis XIV vieil-» lissant, à dérider jusqu'à la raisonnable Mme de Maintenon, expiant, dans » l'ennui de la grandeur, son étonnante fortune. » Sans m'arrêter au changement de sexe du mot *approches*, probablement dû à une faute d'impression [2], sans m'arrêter davantage au néologisme *morosités* [3], n'y a-t-il pas en ce morceau aux romantiques allures quelque chose d'affété, de maniéré, qui contraste étrangement avec le style si aisé, si coulant des *Souvenirs* que M. de L. apprécie parfaitement en ces termes (p. 8) : « Leur saveur littéraire survivra à toutes les

---

1. Voy. *Rev. Crit.* 1867, t. I, art. 5.
2. J'ai remarqué dans l'élégant volume quelques autres fautes d'impression, et notamment (p. 217) celle-ci qui fait sourire : « *Diète* (pour *dicte*) pendant sa maladie. »
3. Le *Dictionnaire de l'Académie* et le *Dictionnaire* de M. Littré sont d'accord pour déclarer que le mot *morosité* signifie *caractère morose*. Le pluriel n'est pas admissible dans le sens que M. de L. lui attribue.

» vicissitudes, tant que le naturel gardera du charme, que l'urbanité sera prisée, » et qu'il restera des gens de goût? » Voltaire, dans la préface que l'on a si bien fait de reproduire (p. 33-36), et où il vante l'aimable négligence de Mme de Caylus, donnait encore au nouveau biographe de l'arrière-petite-fille d'Agrippa d'Aubigné un exemple de délicieuse simplicité de ton qu'il n'aurait pas fallu tant dédaigner.

Ce reproche formulé, je me plais à constater que la trop spirituelle notice de M. de L. est des plus exactes et que l'on y trouvera tout ce qu'il importe de savoir soit sur Mme de Caylus, soit sur ses *Souvenirs* que l'enthousiaste critique appelle (p. 7) « chef-d'œuvre improvisé, modèle inimitable de l'*art* du récit, et » la plus parfaite image de cette conversation exquise, dans l'*art* de laq*uelle elle* » n'eut pas de rivale. »

Quant à l'édition même, elle est vraiment des meilleures. Venant le dernier, dit M. de L. (p. 31), « nous étions tenu de faire mieux que nos devanciers. Nous » espérons y avoir réussi sur quelques points, sans prétendre le moins du monde » rabaisser le mérite des éditions Auger, Renouard, Montmerqué (pour Mon- » merqué), Michaud et Poujoulat, enfin et surtout de l'édition donnée en 1860, » chez Techener, par notre érudit et ingénieux confrère, M. Charles Asselineau[1].» M. de L. a très-attentivement collationné et revisé le texte sur l'édition de 1770 et sur celles de MM. Renouard, Monmerqué, Asselineau, et il a eu le mérite de rétablir le premier (p. 48) un bon mot du comte de Matha, bon mot auquel les éditions antérieures avaient enlevé tout son sel[2].

Les notes sont rares et brèves. L'éditeur dit, à ce sujet (p. 31) : « Nous » n'avons pas cru devoir grossir, par des notes trop nombreuses et trop copieuses, » un ouvrage dont il faut se garder de surcharger la légèreté et d'émousser le » charme par un appareil d'érudition superflu, puisqu'il n'y est guère question » que de personnages généralement connus. Un *index* analytique et alphabétique » des faits et des personnages qu'ils concernent nous a paru beaucoup plus » utile. » M. de L. a raison : il n'était pas besoin de beaucoup de notes sous des noms presque tous célèbres, mais pourtant j'en aurais voulu quelques-unes de plus. Les petits volumes de la nouvelle collection Jannet sont faits pour être lus loin des gros livres, loin des dictionnaires biographiques, à la campagne, à la promenade : on aimerait donc à trouver, au bas des pages, de rapides indications qui vinssent au secours de toute mémoire hésitante. Par exemple, pourquoi ne pas rappeler en deux mots, sous le nom de *Guilleragues* (p. 115), que cet adorateur de Mme de Maintenon était Gabriel-Joseph de Lavergne, d'abord

---

1. M. de L. a corrigé (p. 42) une erreur de M. Asselineau, lequel avait écrit que Constant d'Aubigné mourut en 1654 : ce fut en 1647, à la Martinique, que mourut le père de Mme de Maintenon. M. de L. s'est appuyé, pour déterminer cette date et pour résumer l'orageuse vie de Constant d'Aubigné, « qui n'est qu'un tissu d'orgies, de duels, » de trahisons, d'apostasies, de rébellions, etc., » sur l'ouvrage de M. Th. Lavallée : *La famille d'Aubigné et l'enfance de Mme de Maintenon* (Paris, 1863).

2. M. de L. ne nous dit presque rien de Charles de Bourdeille, comte de Matha ou Matta. On peut voir sur ce personnage une piquante note de M. P. Paris (*Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, t. V, p. 303). Depuis, M. Gustave Brunet a réuni divers autres renseignements sur ce tendre ami de Mme de Longueville (*Mémoires du chevalier de Gramont*, 1859, p. 6 et 7).

président de la Cour des Aides de Bordeaux, puis ambassadeur à Constantinople, l'ami de Racine et de Boileau? Une note de la p. iij devrait être plus explicite : M. de L. après avoir cité, à propos de Mme de Richelieu, une assertion erronée de Voltaire, ajoute : « Suivant M. Lavallée, il s'agit ici de Anne Poussard de » Fors du Vigean. » Il semble que pour M. de L. ce soit là chose douteuse. Rien cependant n'est plus sûr et n'est plus connu[1]. Enfin, dans une note de la p. 125 on lit : « *Biron*, fils de Roquelaure, etc. » Ce n'est point *Biron*, mais *Biran*, nom d'une baronnie de l'Armagnac qui fut érigée en marquisat par Louis XIII (1630), en faveur d'un fils du maréchal de Roquelaure.

T. DE L.

---

93. — **Louis XV et sa famille**, d'après des lettres et des documents inédits, par Honoré BONHOMME. Paris, Dentu. 1874. In-12, 355 p. — Prix : 3 fr. 50.

Dans la présente monographie M. B. s'est proposé de réunir tout ce qu'on pouvait savoir sur le Dauphin, fils de Louis XV, et Mesdames, ses sœurs, en étudiant particulièrement l'influence qu'ils ont eue ou cherché à avoir sur l'esprit du roi. Cette action, plus ou moins marquée, suivant les caractères et les temps, sert de lien aux sept biographies tracées successivement par l'auteur. Madame Elisabeth, Infante, Duchesse de Parme (1727-1759), Madame Henriette (1727-1752), le Dauphin (1729-1765), Madame Adélaïde (1732-1800), Madame Victoire (1733-1799), Madame Sophie (1734-1782), Madame Louise (1737-1787); passent tour à tour sous les yeux du lecteur, soigneusement dépeintes au point de vue de leurs goûts, de leurs aptitudes, et à celui de leurs tentatives communes de participation au gouvernement des affaires publiques. Dans cet effort de direction, le Dauphin, Madame Adélaïde, et Madame Louise ont le rôle important; celui de leurs sœurs demeure insignifiant. On saura gré à M. B. d'avoir rassemblé des textes dispersés, et d'en avoir tiré, au moyen de rapprochements judicieux, de bons renseignements sur la cour de Louis XV. D'Argenson, le duc de Luynes, Barbier, Marais, Marmontel, Madame Du Deffant, Lafayette, Madame Campan, l'histoire de Madame de Pompadour par M. Campardon sont les principales sources où l'auteur a puisé. Il y a joint 37 lettres inédites, adressées pour la plupart par Mesdames à Madame de Civrac (dame d'atour de Madame Adélaïde) et qui confirment les appréciations de l'ouvrage. A la vérité, M. B. ne dit point d'où elles proviennent; mais ce qu'on sait de ses précédents travaux permet de les attribuer à quelqu'une des collections formées par M. Charavay, et leur authenticité ne paraît pas devoir être mise en question. Les autres documents, qui consistent en une lettre inédite sur les derniers jours de Madame Louise, en un bref de Clément XIV (9 mai 1770) sur la profession religieuse de cette fille du roi, en des rapports et observations concernant le départ de Mesdames Adélaïde et Victoire (février 1791), dans la loi relative à leurs créanciers, sont bien à leur place à la fin du volume.

---

1. J'ai publié autrefois (*Revue d'Aquitaine*, t. XI, p. 137-140) une *Lettre du duc de Richelieu à la duchesse d'Aiguillon* (relative au mariage d'Armand-Jean Du Plessis de Wignerod avec la veuve de François-Alexandre d'Albret, seigneur de Pons), et j'ai cité, à cette occasion, les mémoires de Lenet, de Montglat, de Mlle de Montpensier, de Mme de Motteville, sans parler des livres de M. Bazin, de M. V. Cousin, etc.

Les morceaux les plus neufs de la présente publication sont certainement ceux que son auteur a consacrés à Madame Adélaïde et à Madame Louise. Il a très-heureusement dissipé ce qu'il y avait d'un peu obscur ou légendaire dans les récits de la vocation de cette dernière fille de Louis XV, en la montrant jusqu'au dernier moment de sa vie toujours et fortement occupée à peser sur les résolutions du roi dans le sens de la « conspiration » dont Madame Adélaïde était le chef. Les luttes et l'habileté de celle-ci, poussée jusqu'à la concession de certaines complaisances à l'endroit de Madame de Pompadour et de Madame Dubarry, sont exposées avec soin et exactitude. Chemin faisant, M. B. relève avec une insistance marquée et avec une certaine âpreté de langage des méprises ou des insinuations non justifiées de Michelet. C'est se donner beaucoup de peine pour combattre des fantaisies. L'auteur de l'*Histoire de France* ne se réfute pas à partir du XVIIe siècle. J'ai d'ailleurs des critiques plus sérieuses à soumettre à M. B. Son procès de « tendance » contre Mesdames supporte mal l'examen. Vouloir qu'elles aient pu se placer « dans le grand courant libéral » du siècle, exprimer le regret qu'elles n'aient pas pris la tête des opinions philosophiques, au lieu de les combattre, c'est demander aux choses le contraire de leur nature. Cela est, si l'on veut, affaire d'appréciation. Ce qui l'est moins, c'est l'emploi fait à plusieurs reprises par M. B. des publications de M. Feuillet de Conches (p. 202, 210, 222, 223, etc.) comme si elles ne devaient pas être soumises à un contrôle rigoureux. C'est ainsi qu'il cite, sans sourciller, le billet à la duchesse de Polignac sur l'acquittement du cardinal de Rohan (p. 189). La réserve du sagace auteur du *Procès du Collier*, qui s'est bien gardé de faire entrer ce prétendu autographe dans le corps de son récit, devait prémunir M. B. contre l'usage très-hasardé d'une pièce certainement fausse. Plus loin, à la date du 14 février 1771 (p. 222), M. B. reproduit encore une lettre de Marie-Antoinette à sa mère. Il suffit d'ouvrir le recueil de M. d'Arneth pour s'assurer que cette lettre est apocryphe, puisqu'elle n'y figure point. Mais, ici, M. B. avait à sa disposition un élément d'examen bien commode à scruter et, en soi, assez curieux parce qu'il donne la clef du mode de fabrication. « Je n'ai jamais vu personne, dit » Madame Campan dans un passage de ses mémoires en parlant de Madame » Sophie, avoir l'air si effarouché;.... elle avait pris l'habitude de voir de côté » à la manière des lièvres. Elle était d'une si grande timidité qu'il était possible » de la voir, tous les jours, pendant des années, sans l'entendre prononcer un » mot. » « Pour la tante Sophie, porte la lettre apocryphe de Marie-Antoinette, » elle restera quelquefois des mois sans ouvrir la bouche, et je ne l'ai pas encore » vue en face. » La conclusion de ce rapprochement saute aux yeux les moins exercés; il est étonnant qu'elle ait échappé à M. Bonhomme.

Enfin, puisque M. B., entrant dans de très-menus détails, s'est occupé des dépenses de Mesdames, de leurs officiers et de leur table, je crois qu'il aurait trouvé dans la série O des Archives nationales (Maison du Roi) un supplément d'information qui lui aurait permis d'épuiser la matière de son intéressante monographie.

Un désir me reste à lui exprimer: celui de le voir se résigner à un style plus sobre et moins fleuri. Il y a beaucoup d'enflure dans son livre, et en même

temps un peu de trivialité. M. B. est un esprit sérieux et studieux; qu'il élague toutes ces réflexions parasites, ces lieux communs inutiles qui déparent sa dernière publication : c'est là ce qu'il faut pour donner à la prochaine un caractère de tout à fait bon aloi.

H. LOT.

---

94. — **Les Poésies de Clotilde de Surville,** étude par Anatole LOQUIN, un des quarante de l'Académie de Bordeaux. Bordeaux, Féret. 1873. In-8°, 244 p.

Une fausse résurrection littéraire. Clotilde de Surville et ses nouveaux apologistes, par Jules GUILLEMIN, secrétaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. Chalon, Landa. 1873. In-8°, 45 p.

Marguerite Chalis et la légende de Clotilde de Surville, par A. MAZON. Paris, Lemerre. 1873. In-18, 118 p.

Les trois ouvrages que nous annonçons méritent, à des degrés divers, d'être signalés à nos lecteurs. Les deux premiers surtout, par la justesse des vues, la clarté de l'exposition, l'excellente méthode qui distingue leurs auteurs, peuvent être considérés comme des symptômes extrêmement satisfaisants du progrès qui s'accomplit en France dans la critique historique et littéraire. J'exprimais, en rendant compte ici du livre de M. Macé sur Clotilde de Surville, la crainte que la haute situation universitaire de l'auteur ne donnât, surtout en province, du crédit à son paradoxe : cette crainte s'est peu justifiée. Tandis qu'à Paris un littérateur auquel on aurait dû croire plus de perspicacité embrassait la cause de Clotilde et intitulait son article *Une résurrection littéraire*[1], MM. Loquin et Guillemin, l'un à Bordeaux, l'autre à Chalon, mettaient à néant, avec autant d'érudition que de critique, le système du professeur de Grenoble; et si quelques Ardéchois, comme M. Vaschalde[2], n'ont pu encore se résigner à renoncer à *la Muse du Vivarais,* nous voyons l'un d'eux, M. Mazon, porter courageusement à la fameuse « chapelle gothique », édifiée par Surville et vainement étayée par M. Macé, un dernier et terrible coup.

Le livre de M. Loquin est originairement un rapport, destiné à l'Académie de Bordeaux, sur le mémoire de M. Macé. L'auteur, qui abordait le sujet sans préventions, loin d'être convaincu par les arguments du champion de Clotilde, a été frappé de leur faiblesse et de leur incohérence, et des notes qu'il a prises en lisant et qu'il a accrues ensuite est sorti finalement un petit volume. Nous pouvons le recommander comme un modèle de polémique ferme et modérée et de critique inflexible. M. Loquin prend l'un après l'autre tous les raisonnements de son adversaire, les pèse, les retourne, les analyse et en fait voir le vide absolu avec une évidence irrésistible. L'exécution est complète, et toute réfutation de M. Macé serait inutile après celle de M. Loquin : « Il vous sçait tant » bien trouver les alibis forains, comme dit Panurge, que apres lui il n'y a que » espousseter. » De fait, la lecture de ce remarquable morceau fait vivement désirer de voir M. L. exercer sur un sujet plus intéressant et plus difficile la méthode excellente de raisonnement qu'il définit et applique si bien : il n'est pas douteux que la science n'en profite. Une autre réflexion que suggère cette lec-

---

1. M. J. Levallois, dans le *Correspondant* du 10 août 1872. Je ne connaissais pas cet article quand j'ai rendu compte du livre de M. Macé (*Rev. Crit.* 1873, t. I, art. 46).
2. Voy. *Rev. crit.*, art. cit.

ture, c'est que bien peu de livres ou de dissertations résisteraient à un *examen rigorosum* comme celui que M. L. inflige à M. Macé. Ceux qui ont émis sur des points d'histoire ou de littérature des vues ou des hypothèses un peu hasardées ou vagues doivent craindre de voir cette critique aiguisée et tenace s'approcher de leurs productions. Mais il serait bien heureux que de semblables jugements, équitables, impitoyables et motivés, fussent plus fréquents dans la *république des lettres*; on y regarderait à deux fois avant d'imprimer ce qui vous passe par la tête. — Il est un seul point sur lequel M. L. ne me paraît pas avoir vu aussi juste que d'ordinaire[1]. Il veut que M. de Surville, pour fabriquer les poésies de Clotilde, ait eu un collaborateur, probablement le *feudiste* dont parle un témoignage contemporain, et il tient à cette idée qui n'a que fort peu de vraisemblance. Il est curieux de voir combien il est difficile, même pour les meilleurs esprits, quand une question a été longtemps obscurcie et controversée, de s'arrêter à la solution toute simple qui d'habitude est la meilleure. Il est prouvé que Surville a fabriqué les poésies de sa prétendue aïeule : quel besoin d'aller chercher de nouvelles complications, d'aller inventer un collaborateur[2]? « *Il est certain,* dit M. L. (p. 146), *que ce collaborateur,* quel qu'il soit d'ailleurs, *a existé.* Je n'en veux pour preuve que les corrections malheureuses que le marquis de Surville a, depuis, fait subir aux vers contenus dans le premier recueil, *corrections qu'il est absolument impossible d'attribuer à l'auteur primitif de ces vers.* » *Je n'en veux pour preuve que*...M. L. raisonne ici, qu'il me permette de le lui dire, un peu comme M. Macé. Après cette *preuve,* qui n'est vraiment pas concluante, il développe et agrémente cette thèse de la collaboration comme s'il l'avait démontrée (*cela paraît certain*, p. 154, *cela paraît évident*, p. 156). Pour mon compte, je n'y crois pas du tout. On dirait que M. L. a vu tout du long les « corrections malheureuses » de Surville, et qu'il a constaté à loisir qu'il est *absolument impossible* de les attribuer à l'auteur primitif. Il faudrait d'abord savoir si elles sont aussi *malheureuses* que le dit Vanderbourg, ensuite si un auteur ne peut pas se corriger malheureusement[3]. C'est ce qu'au contraire a dû faire très-naturellement Surville : après s'être essayé à vieillir légèrement quelques poésies, qui lui parurent charmantes sous leur déguisement gothique, il prit goût à la chose et peu à peu s'enticha de ce qui n'avait d'abord été qu'un jeu : il finit par recommander à sa femme, au moment de périr, les *immortelles* poésies de Clotilde. Si on pouvait ranger chronologiquement les productions du marquis, on verrait sans doute qu'il a perdu de plus en plus, en s'enfonçant dans sa tâche, le goût, la mesure, le sentiment du vraisemblable, et que de *Rosalyre* ou des *Verselets* il en vint peu à peu à fabriquer l'incroyable fatras des *Mémoires* de Clotilde. Bien loin d'avoir eu à l'origine,

1. Il insiste aussi trop sur cette idée que Clotilde, habitant le Vivarais, devait écrire en langue d'oc. Il a lui-même cité dans ses *Appendices* un compatriote de Clotilde écrivant en français : le français était dès le XVe siècle la langue littéraire de tout le royaume.

2. Je ne dis rien du marquis de Brazais, qui parle de sa « complicité » dans le travail de Surville en termes vagues, et qui d'ailleurs mérite assez peu de confiance.

3. Les exemples à l'appui ne seraient pas rares. Voyez la dernière édition des œuvres de Ronsard : elle a été déplorablement *revue et corrigée* par l'auteur. Corneille a fait subir au *Cid* et à d'autres pièces des retouches qui sont loin d'être toujours heureuses. Je parle des grands; mais que de fois un auteur de troisième ordre a dû gâter ce qu'il avait d'abord écrit de passable!

pour l'aider, un connaisseur en vieux langage, comme le suppose M. L., il s'est instruit lui-même, fort confusément, en travaillant, et s'il a retouché ses premiers pastiches, c'est sans doute surtout (comme paraît bien le dire Brazais) pour les vieillir en les bourrant de mots archaïques qu'il prenait à pleines mains, sans les comprendre souvent, dans Borel, Lacombe ou Fauchet. Cet enivrement, cette exagération graduelle, cette sorte de folie finale, se retrouvent dans divers cas plus ou moins analogues : on commence timidement, puis le succès enhardit, on s'emporte, et on finit par perdre le sens du possible. Croit-on, pour citer un exemple d'un genre différent, que Vrain-Lucas ait débuté par écrire la lettre de Marthe à Lazare ou le laissez-passer donné par Vercingétorix à Trogue-Pompée? Laissons donc de côté cet inconnu mystérieux qui a inspiré à M. L. quelques pages de conjectures superflues, et tenons-nous-en à la vérité toute simple. — Un appendice intéressant contient : 1° l'appréciation de l'article de M. Levallois sur Clotilde; 2° des remarques sur le recueil de Nodier et Roujoux; 3°, 5° et 6° la mention de *documents inédits* que nous allons retrouver dans le livre de M. Mazon; 4° l'appréciation des mémoires de M. Vaschalde; 7° la liste complète des poésies publiées sous le nom de Clotilde[1].

Le grand mérite de la dissertation de M. Loquin est d'avoir parfaitement réfuté le livre de M. Macé et d'avoir montré que les raisons données contre l'authenticité des poésies de Clotilde sont aussi bonnes aujourd'hui qu'avant la publication de ce livre. M. Guillemin ne s'en est pas tenu là. Sa brochure a été provoquée par l'article de M. Levallois, et si elle a paru un peu tardivement, c'est que le *Correspondant*, après avoir gardé plusieurs mois son manuscrit, n'a pas cru devoir l'insérer. Après avoir sommairement réfuté M. Macé, M. Gu., en quelques pages excellentes, examine les poésies de Clotilde au point de vue littéraire et philologique, et fait voir que nombre de vieux mots y sont pris dans un sens absolument faux, que d'autres y sont maladroitement forgés, et que « en » somme, rétablissez l'orthographe actuelle de l'œuvre de Clotilde, éliminez-en » les mots surannés, et vous aurez tout à fait ce marotique cher au Directoire et » à l'Empire, et dont le plus grand artifice était de supprimer les pronoms et » d'employer des élisions élémentaires. *Quod erat demonstrandum.* » Et M. Gu. conclut en montrant que « le seul auteur de ce pastiche, à part une très-mince » et très-insignifiante collaboration de M. de Brazais, ne peut être que le mar- » quis de Surville. » Il juge à ce propos d'une façon très-saine l'œuvre beaucoup trop vantée de Surville : « Il a réussi à trouver, dans trois ou quatre » pièces, une note à peu près juste de naïveté, d'élévation et de sensibilité; » dans la plus grande partie, il s'est complètement fourvoyé[2]. » En résumé, le

1. Dans une note ajoutée à son ouvrage déjà terminé, M. L. reproduit en grande partie mon article de la *Revue critique*; nous nous sommes souvent rencontrés dans les mêmes arguments, bien que je n'aie pas à beaucoup près traité la question d'une manière aussi serrée et aussi méthodique que M. L.; il me reproche seulement de ne pas vouloir admettre deux auteurs, et de ne pas tenir compte de la supériorité des pièces du premier recueil. On vient de voir que je ne suis pas converti à son opinion; mais n'a-t-il pas détruit lui-même cet argument tiré de la supériorité du premier recueil en écrivant avec toute raison : « Le triage est de Vanderbourg » ?

2. Cf. *Rev. crit.* l. l. p. 136. « Il n'y a vraiment dans la Pseudo-Clotilde que quelques » pièces qui soient jolies; le reste est tortillé, emphatique et obscur. »

travail de M. Gu. fait honneur à sa critique et à son savoir, et nous fait bien augurer du livre qu'il annonce sur Olivier de la Marche.

Dans le joli petit volume publié par M. Mazon, la partie littéraire le cède en intérêt à la partie historique. L'auteur commence bien par réunir contre la thèse de M. Macé de bonnes raisons de divers genres, mais il a, sur le terrain des documents qu'il publie, trop de supériorité pour ne pas s'y tenir de préférence. Feu Henri d'Audigier possédait, et le possesseur actuel a communiqué à M. M. le *Manuale notarum* d'un notaire de Privas du xve siècle, où se trouve enregistré le mariage de Bérenger de Surville[1], non pas avec *Marguerite-Clotilde-Éléonore de Vallon-Chalys,* fille de *Louis-Alphonse-Ferdinand de Vallon,* mais avec Marguerite Chalis, fille de Pierre Chalis, en son vivant licencié es lois, et *veuve* de Raymond du Bois de Barrès. Avec ces faits écrasants, et dont il a tiré très-bon parti, M. M. n'a pas eu de peine à réduire en poudre toute la « légende survil- » lienne. » Nous ne pouvons que renvoyer à son livre le lecteur curieux de s'instruire sur ce point[2]. Il est maintenant hors de doute qu'en prenant dans des pièces authentiques le nom de Bérenger de Surville et celui de Marguerite Chalis, le marquis Étienne de Surville a composé un roman auquel d'ailleurs il ne s'est même pas soucié de donner la moindre vraisemblance (voyez les contes à dormir debout rappelés par M. Mazon), et qui est indissolublement lié aux poésies : « Il suffit en effet, dit M. M. (p. 37), de parcourir celles-ci pour recon- » naître qu'elles sont inséparables de la légende et que la Clotilde des poésies » comme celles de la notice doivent s'envoler dans la même fumée. » — « La » légende, dit-il ailleurs fort bien (p. 56), est tout d'une pièce, elle sort d'un » même cerveau. » Mais arrivé là, je ne sais quel besoin de dire du nouveau a fait dévier M. M. de l'excellente voie où il marchait. Il ne veut pas que ce cerveau soit celui du marquis de Surville, et le voilà qui se travaille à chercher qui pouvait bien être le faussaire, lequel était nécessairement de la famille de Surville (page 57), à se demander quand il a vécu, si c'était un homme ou une femme, etc. Les raisons de M. Mazon pour rejeter le marquis sont des plus faibles et ont déjà été réfutées[3] : il est évident que les poésies ont été composées à la fin du xviiie siècle ; elles ont le style et l'inspiration de ce moment précis de notre histoire littéraire ; et Surville qui les colportait déjà avant 1790 et commençait à les publier en 1794, Surville qui les retouchait et les augmentait sans cesse, Surville qui a avoué à diverses personnes qu'il en était l'auteur, les a nécessairement fabriquées. — Un *appendice* comprend : 1° le texte et la traduction des documents concernant Bérenger de Surville et sa femme ; 2° une lettre de M. E. Villard qui relève certains points du contrat de mariage de ces deux époux ; 3° une lettre de M. J. Baissac où il examine et condamne la langue des poésies de Clotilde en se fondant principalement sur des observations de syntaxe[4]. M. Baissac conclut avec raison que

1. Cf. *Rev. crit.* l. l. p. 139.

2. On avait déjà montré (v. *Rev. crit.* l. l.) qu'il n'a jamais existé dans le Vivarais de famille noble de Vallon, ni de Chalys, ni de Vallon-Chalys.

3. Ces raisons sont d'une part le témoignage de ceux qui auraient vu un *vieux* manuscrit entre les mains du marquis, d'autre part l'infériorité de ses poésies.

4. M. Mazon a bien fait de ne pas aborder lui-même ce côté de la question. Il parle

les traits caractéristiques de cette langue la rattachent au XVIIIe siècle : il faut dire aux dernières années de ce siècle.

M. Macé n'a répondu à aucun de ceux qui l'ont combattu : nous en concluons qu'il abandonne son système, et nous ne pouvons que l'en féliciter. Le dictionnaire de Bouillet, dont la dernière édition avait accueilli le paradoxe du professeur de Grenoble, devra faire de nouveau rentrer Clotilde dans son néant. Je répète, après cette revue, ce que je disais l'année dernière et qui devient de plus en plus évident : « Il n'y a pas dans toutes ces œuvres une ligne qui » remonte de quelque façon que ce soit plus haut que la fin du XVIIIe siècle, et » le tout a été fait, sans contestation possible, de 1785 environ à 1796, par le » marquis Étienne de Surville. »

G. P.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 22 mai 1874.

Le ministre de l'instruction publique envoie à l'académie un relevé des découvertes faites par M. Ém. Burnouf à la suite des fouilles qu'il a entreprises à Athènes au bastion d'Odyssée, où se trouvaient l'escalier de Pan et la clepsydre. Cette lettre est accompagnée de la copie d'une inscription et du dessin d'une statue de Vénus, découvertes dans ces fouilles; la statue présente de l'analogie avec la Vénus de Milo; M. Burnouf offre d'en faire prendre un moulage pour le musée du Louvre, si cela est jugé utile. — Un mémoire sur le système métrique linéaire de l'antiquité a été adressé à l'académie avec une lettre par laquelle l'auteur, M. François Gras, demande l'appréciation de l'académie sur son travail. L'académie n'étant pas dans l'usage de répondre à de telles demandes, le mémoire sera renvoyé à l'auteur. — L'académie a reçu de M. de Ste Marie une notice sur la régence de Tunis et un rapport sur sa mission dans cette contrée.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit les lettres des candidats à la place de membre ordinaire laissée vacante par la mort de M. Beulé, MM. Oppert, Léon Heuzey et Ernest Havet. M. Oppert rappelle les suffrages qu'il a déjà obtenus : un catalogue de ses travaux est joint à sa lettre. M. Heuzey invoque la nature de ses études, qui portent, comme celles de M. Beulé, sur l'archéologie, il indique ses voyages d'exploration, son livre intitulé *Le mont Olympe et l'Acarnanie* (1860), la découverte de 200 inscriptions inédites, ses mémoires lus à l'académie des inscriptions, son cours d'archéologie à l'école des beaux-arts, les soins qu'il a donnés comme conservateur adjoint au musée du Louvre. M. Havet ajoute aux titres qu'il a déjà soumis à l'académie le mémoire qu'il a lu devant elle (en septembre et octobre 1873) sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon.

L'académie se forme en comité secret pour discuter ces candidatures.

Après la reprise de la séance publique, M. L. Renier présente de la part de M. Léon Heuzey le 11e fascicule de sa *Mission archéologique de Macédoine*. Sont

---

en passant (p. 54) de la thèse, « plus paradoxale peut-être en apparence qu'en réalité » de M. Granier de Cassagnac, d'après laquelle « le *roman* n'était autre que le *celte*. »

déposées sur le bureau diverses publications récentes, entre autres la 2e partie du 8e vol. des *Mémoires présentés par divers savants à l'académie des inscriptions et belles-lettres*.

Le P. Verdière continue sa lecture sur les origines chananéennes de Leptis et de plusieurs populations africaines. Il continue de discuter l'authenticité du fait rapporté par Procope, d'après lequel les Chananéens, chassés par Josué, se seraient enfuis à l'extrémité occidentale de la côte Africaine de la Méditerranée et y auraient érigé deux stèles avec une inscription commémorative dont il donne la traduction grecque (v. le compte-rendu de la dernière séance). Le P. Verdière croit ce fait authentique et appuie son opinion sur les raisons suivantes : 1° preuves intrinsèques, qui ne sont que de simples inductions ; on retrouve le style phénicien dans la langue de l'inscription (ceux qui ont fui *de la face* de Josué, pour *devant Josué*, ἀπὸ προσώπου τοῦ Ἰησοῦ) et dans l'architecture du monument (les deux stèles assemblées sont un trait caractéristique de l'architecture phénicienne) etc. ; 2° preuves extrinsèques. Gravité des témoignages : le fait est rapporté par Procope, Suidas, etc. Les migrations des Chananéens, loin d'être invraisemblables, sont très-conformes à ce que nous savons d'ailleurs de la colonisation phénicienne, et particulièrement de l'*élément agricole libyphénicien*. Procope s'appuie en général sur les historiens anciens, son témoignage est autorisé et fécond pour l'histoire. Il est confirmé par Arnobe le jeune et Pomponius Méla qui attestent l'usage de l'idiome phénicien et le mélange de population phénicienne en Libye. Un autre argument se tire de l'adhésion des savants modernes. Si la critique des moins récents est aujourd'hui arriérée, une confirmation plus valable a été donnée de nos jours, notamment par l'académie des inscriptions (1833-35), et plus récemment par M. Lenormant qui a allégué pour l'émigration chananéenne au temps de Josué une raison nouvelle en s'appuyant sur l'autorité de Movers. Le P. Verdière expose ce qui concerne la tribu chananéenne des Λευαθαί ou Levvâtah, près de Leptis. Procope aura été amené par la conversion des *Mauri Pacati* à rapprocher les souvenirs bibliques de leurs traditions chananéennes. On ne peut admettre les objections de Gesenius et de Mannert. Ceux-ci rejettent d'ailleurs avec raison, pour le lieu de l'inscription, l'interprétation de Tigisis par Tanger. Mais l'argument négatif tiré du silence de S. Augustin n'est que spécieux. On doit remarquer combien sont précis les détails topographiques donnés par Procope.

M. Révillout commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Le concile de Nicée d'après les textes coptes*. Au moyen de divers fragments de mss. coptes, M. Révillout a pu reconstituer presque en entier les actes perdus du concile tenu par S. Athanase et les *confesseurs* en 362, qui décida le retour du monde à l'orthodoxie, 37 ans après le concile de Nicée. — Ce premier concile œcuménique était promptement tombé dans l'oubli ; les actes en avaient été brûlés par les Ariens, le symbole, seul conservé, était peu répandu ; beaucoup d'évêques n'en avaient pas même entendu parler. S. Athanase se fit le chef de ceux qui s'efforcèrent de réagir contre cet état de choses, et de ramener les chrétiens à la soumission au symbole de Nicée. Julien HAVÉT.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Altdeutschen d. Bruchstücke d. Tractats d. Bischof Isidorus v. Sevilla de fide catholica contra Judaeos. Nach d. Pariser u. Wiener Handschrift m. Abhandlg. u. Glossar, hrsg. v. K. Weinhold. In-8°, 133 p. Paderborn (Schœningh). 2 fr. 75

Ciceronis (M. T.). Tusculanarum disputationum Libri V. Recognovit et explanavit Dr R. Kühner. Ed. V. auctior et emendatior. In-8°, xxiv-568 p. Hannover (Hahn). 10 fr. 75

Curtius (E.). Ephesos. Ein Vortrag, geh. im wissenschaftl. Verein zu Berlin am 7. Februar 1874. Gr. in-8°, 39 p. u. 2 Lithog. Berlin (Hertz). 2 fr. 75

Di Marzo (G.). Diari della città di Palermo dal secolo XVI al XIX. Vol. XI. In-8°, xij-296 p. Palermo (Pedone-Lauriel). 10 fr. 50

Dodsley's Select Collection of Old-English Plays. 4th. Ed. By W.C. Hazlitt. Vol. III. In-8° cart. 358 p. London (Reeves et T.). 13 fr. 15

Donner (O.). Vergleichendes Wœrterbuch der finnisch-ugrischen Sprachen I. In-8°, 192 p. Leipzig (Brockhaus). 6 fr. 75

Friedberg (E.). Der Staat u. d. Bischofswahlen in Deutschland. Mit Aktenstücken. Das 19. Jahrh. In-8°, xiv-488 u. Aktenstücke viij-274 p. Leipzig (Duncker et H.). 21 fr. 35

Garrucci (R.). J. Piombi antichi raccolti dall' eminentissimo principe il cardinale Ludovico Altieri, ordinati e descritti. In-4°, viij-96 p. con Tavole. Roma (tip. Pulcinelli).

Le Monnier (E.). Molière, artiste et auteur dramatique, à propos de l'Avare. In-8°, 20 p. Florence (imp. d. succ. Le Monnier).

Maynier (L.). Étude historique sur le concile de Trente. 1re partie, 1545-1562. In-8°, xij-799 p. Paris (Didier et Cie).

Minayef (J.). Grammaire pâlie. Esquisse d'une phonétique et d'une morphologie de la langue pâlie. Traduit du russe par M. St. Guyard. In-8°, iv-128 p. Paris (Leroux). 7 fr. 50

Novelle di Ser Andrea Lancia. Secolo XIV. In-16, 76 p. Bologna (Romagnoli). 3 fr.

Pacte du seigneur de Sarvantikar avec les chevaliers de l'ordre Teutonique. Document arménien de l'an 1271. In-8° con una fotografia. Venezia (tip. Armena).

Paul (L.). Zur Erklærung der Worte in Platon's Gorgias. p. 447 C. — p. 461 — B. u. C. p. 461 In fine, 14 p. Kiel (v. Wechmar). 1 fr.

Polizzi (G.). Su un regesto poligrafo dei secoli XIV e XV presso la Biblioteca Fardelliana di Trapani. In-8°, 26 p. Trapani (tip. Modica Romano).

Pressutti (P.). J. Regesti dei romani Pontefici dall' anno 1198 all' anno 1304. Osservazioni storico-critiche. In-8°, 136 p. Roma (tip. Chiapperini).

Rime di poeti italiani del secolo XVI. In-16, 160 p. Bologna (Romagnoli). 6 fr.

Rocquain (F.). L'État de la France au 18 brumaire d'après les rapports des conseillers d'État chargés d'une enquête sur la situation de la République, avec pièces inédites de la fin du Directoire; publiés pour la première fois et précédés d'une préface et d'une introduction. In-12. lxxv-426 p. Paris (Didier et Cie).

Taiée (C.). Prémontré. Études sur l'abbaye de ce nom, sur l'ordre qui y a pris naissance, ses progrès, ses épreuves et sa décadence. 2e partie (1512-1793). In-8°, 256 p. Paris (Leroux).

Tonnellé (A.). Fragments sur l'art et la philosophie, suivis de notes et de pensées diverses. Recueillis et publiés par G. A. Heinrich. 3e éd. In-12, 415 p. Paris (Didier et Cie). 3 fr. 50

Zeller (J.). Les tribuns et les révolutions en Italie. Jean de Procida. Arnaud de Brescia, Nicolas Rienzi, Michel Lando, Masaniello. In-12, iv-391 p. Paris (Didier et Cie).

R. MOWAT Étude sur l'inscription itinéraire de Saint-Christophe (Morbihan). In-8° avec 1 planche. 2 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

13e, 14e, ET 15e FASCICULES.

R. SOHM La procédure de la Lex Salica. — La fidejussio dans le droit frank. — Les Sacebarons. — La Glosse Malbergique. — Traduit et annoté par M. Thévenin, répétiteur à l'École. 1 vol. 7 fr.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

REVUE Des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. Tome V. 1874. La 1re livraison vient de paraître.

Prix d'abonnement au volume entier. 10 fr.

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 23 Huitième année 6 Juin 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

Tome deuxième traduit par G. Paris et A. Morel-Fatio. 1er fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

R. MOWAT Étude sur l'inscription itinéraire de Saint-Christophe (Morbihan). In-8° avec 1 pl. 2 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2429, 16 mai. Sir George LAWRENCE, Reminiscences of Forty-three Years' Service in India. Ed. by W. EDWARDS. Murray (communications du plus haut intérêt sur l'expédition désastreuse de l'Afghanistan, la seconde guerre des Sikhs et la révolte de l'Hindoustan). — Notes from St. Petersburg. — The Moabite Inscriptions (W. S. W. VAUX : un paléographe ne saurait douter que les inscriptions Shapira sont fabriquées; ainsi dans la grande inscription publiée par Schlottmann, il y a un mélange de caractères appartenant à différentes époques; il est regrettable qu'un savant tel que Schlottmann se soit laissé abuser par un impudent faussaire). — Signor Tommaseo (not. nécrol. A. DE GUBERNATIS). — *Literary Gossip* (M. A. H. Sayce a sous presse un ouvrage sur les principes de la philologie comparative; M. R. Pischel fait imprimer la grammaire prâkrite de Hemachandra). — The Exodus of the Israelites (Charles BEKE) — *Societies* (séances des Sociétés royale, de géographie, de la New Shakspere Society).

Literarisches Centralblatt, N° 21, 23 mai. IMMER, Hermeneutik des neuen Testamentes. Wittenberg, 1873, Kœlling. In-8°, xij-302 p. (on doit féliciter l'auteur de s'être affranchi de tout esprit de parti). — BACH, Die Dogmengeschichte des Mittelalters. 1. Theil : Die werdende Scholastik. Wien, 1873, Braumüller. In-8°, xvj-451 p. (dans cet ouvrage érudit, l'auteur veut démontrer que la tradition chrétienne postérieure aux six premiers conciles est un développement naturel de la tradition primitive). — HAVET (E.), Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon. Paris, Hachette (not. anal. cf. *Revue crit.*, 1874, t. I, p. 132). — SACHAU, Zur Geschichte und Chronologie von Khwârizm. I. II. Wien, 1873, Gerold's S. In-8°, 36, 46 p. (l'auteur a mis à contribution les *Athâr al-Bâqiyah* de Bîroûnî et les chroniques de 'Otbî, de Baihaqî et d'Ibn al-Athîr; après avoir rapporté les traditions relatives à la dynastie Schâhidjah et cherché, sans y réussir complètement, à expliquer le système chronologique appliqué par Bîroûnî à l'histoire du Khwârizm, il s'occupe des différentes dynasties qui ont régné sur le Khwârizm jusqu'à l'avènement de la dynastie fondée par Anouschteghîn; un appendice traite des princes de Transoxiane et du Turkestan dont l'histoire se rattache à celle du Khârizm). — BAUMSTARK, Urdeutsche Staatsalterthümer zur schützenden Elæuterung der Germania des Tacitus. Berlin, 1873, Weber. In-8°, xix-977 p. (Études sur l'état social des Germains; discussion des différents systèmes de 125 écrivains). — EUTING, Erlæuterung einer zweiten Opferverordnung aus Carthago. Strassburg, Trübner. In-8°, 9 p. — Analecta Liviana. Edidd. MOMMSEN et STUDEMUND. Leipzig, 1873, Hirzel. In-4°, 74 p. (spécimen de mss., examen de palimpsestes, collation de mss., pour servir à une nouvelle éd. de Tite-Live). — Germania Antiqua. Ed. MÜLLENHOF. Berlin, 1873, Weidmann (cf. *Revue crit.*, 1874, I, p. 310). — Sæmundar Edda. Kritick handudgave ved GRUNDTVIG. Kjobenhavn, Gyldendal. In-8°, x-258 p. (nouvelle édition très-améliorée). — HÖRMANN, Der heber gât in litun. Innsbruck, Wagner. In-8°, 52 p. (l'auteur voit dans ce poème une satire du genre de celles qu'on connaît aujourd'hui sous les noms de *Saubär, Sautreiben* et *Bärenschiessen*).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, n° 4, avril 1874. Europæischer Vœlkerspiegel (R. PEIPER). — Michel Behaim VII., Rathsherr und Baumeister der Stadt Nürnberg (A. FLEGLER). — Sphragistische Aphorismen (F.-K.). — Flurnamen aus Mittelfranken (*Schluss :* Chr. MEHLIS). — *Beilage zum n°* 4. Chronik des germanischen Museums. — Chronik der historischen Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 6 Juin — 1874

Sommaire : 95. Wurm, Esquisse d'une histoire des religions indiennes. — 96. Choisy, l'Art de bâtir chez les Romains. — 97. Tivier, Histoire de la littérature dramatique en France depuis ses origines jusqu'au Cid. — 98. Paoli, Sur quelques dates de la vie de Dino Compagni. — 99. Galilée, *Dialogues*, p. p. Vigo et Soghieri. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

95. — **Geschichte der indischen Religion im Umriss dargestellt** von Paul Wurm. Bâle, Bahnmaier. 1874. 1 vol. in-8°, 303 p. — Prix : 8 fr.

L'auteur, professeur de théologie à la maison des Missions de Bâle, s'est proposé surtout, comme il le dit dans sa préface, d'offrir aux missionnaires que cette maison envoie dans l'Inde et dans l'extrême Orient une sorte de manuel contenant pour les uns le résumé complet de l'histoire des religions indiennes, pour les autres un exposé particulièrement détaillé du bouddhisme dans les développements qu'il a pris en Chine. Sans être étranger aux études sanscrites, il ne se donne pas pour un indianiste de profession, et n'a d'autre prétention que d'avoir puisé dans les meilleurs travaux de première main les matériaux d'un livre qui trouvera d'ailleurs des lecteurs, en dehors du public spécial pour lequel il a été expressément composé, dans le cercle déjà étendu, et destiné sans doute à s'élargir de jour en jour, des personnes qui s'intéressent à l'histoire générale des religions. Ces lecteurs auront en M. W., en dépit de quelques erreurs de détail, un guide généralement sûr. Car s'il est du devoir des spécialistes d'avertir le grand public que beaucoup des questions que l'auteur aborde ne peuvent, dans l'état actuel d'une science encore si nouvelle, être considérées comme définitivement résolues, nul ne lui contestera le mérite d'avoir recouru pour les traiter aux meilleures autorités, et de les avoir fidèlement suivies. On devine que parmi les ouvrages qu'il a consultés la collection des *Original sanscrit texts* de M. J. Muir occupe une des premières places : le volume V, en particulier, dont nous avons rendu compte dans la *Revue* (15 juin 1872, p. 369) a été pour son exposition de la religion védique une véritable mine de renseignements au défaut de laquelle de longues et pénibles recherches n'auraient qu'imparfaitement suppléé.

Cette partie du livre de M. W. est naturellement celle où sont soulevées les questions d'origines, et, comme on devait s'y attendre, il reste pour les résoudre à son point de vue de théologien. Il cherche donc à retrouver dans les croyances des poètes védiques les traces d'un monothéisme primitif. Mais, et nous n'avons touché ce point que pour mieux faire ressortir la conscience scientifique de l'auteur, en interprétant les faits, il ne les altère jamais dans l'intérêt de sa cause. C'est un éloge que les savants ne sont pas toujours assez jaloux de mériter, même quand ils combattent pour tout autre chose qu'une foi religieuse. Disons d'ailleurs, puisque nous avons signalé l'interprétation de M.W., que les faits sur

lesquels elle porte ne sont pour nous, ni des restes de monothéisme, ainsi qu'il le suppose, ni les *premiers essais* d'une simplification *tardive* du polythéisme primitif ainsi qu'on l'admet plus généralement, mais les traits naturels du panthéisme *plus ou moins conscient* qu'impliquent les mythes de la descente du feu étudiés par Kuhn dans un livre célèbre (*Die Herabkunft des Feuers und des Gœttertranks*), et qui *dans ses premiers germes* peut être aussi ancien que ces mythes eux-mêmes et appartenir à une période antérieure à la séparation des peuples indo-européens. C'est dans le même ordre d'idées que nous trouvons l'explication la plus complète de l'idée védique du sacrifice, attribuant au culte, et au feu de l'autel qui en est l'instrument, une puissance égale à celle des feux célestes, et faisant de l'homme, armé de ce feu, le coopérateur nécessaire des dieux. Remarquons à ce propos que M. W. a eu le mérite d'insister sur cette conception, relevée depuis longtemps, mais dont on n'a pas encore selon nous apprécié toute la portée, et de reconnaître (p. 39) qu'elle pénètre toute l'histoire de la religion indienne.

Nous n'aurions pas rendu pleine justice à un ouvrage dont la valeur très-réelle est encore rehaussée par l'extrême modestie de l'auteur, si nous ne signalions l'intérêt qu'offrent, même aux spécialistes, des renseignements empruntés aux relations des missionnaires, particulièrement sur les religions actuelles du Décan.

Abel BERGAIGNE.

---

96. — **L'Art de bâtir chez les Romains** par Auguste CHOISY. Paris, Bucher et Ce. 1 vol. in-fol. avec planches. 1873.

Les deux premières parties du beau livre que M. Choisy vient d'éditer avec un luxe typographique auquel nous ne sommes pas habitués échappent à notre compétence[1]. Nous laisserons donc de côté tout ce qui se rapporte à la construction concrète, à la construction d'appareil et aux charpentes, pour nous occuper exclusivement de la troisième partie consacrée à l'organisation des classes ouvrières de l'empire romain.

Les corporations ouvrières des Romains ont été depuis plus d'un siècle l'objet d'études approfondies, et l'énumération donnée par M. Choisy des ouvrages spéciaux sur ce sujet est loin d'être complète. Parmi les monographies qu'il a omises, nous signalerons comme méritant une place exceptionnelle l'œuvre très-considérable de l'illustre philosophe Charles-Christian-Frédéric Krause : *Die drei æltesten Kunsturkunden der Freimaurerbrüderschaft*[2], et le mémoire de Platner : *De collegiis opificum*.

Les historiens romains faisaient remonter jusqu'à Numa l'origine des corps de métiers; mais, d'après M. Choisy, l'existence de ces associations aurait été pendant longtemps précaire et contestée. L'auteur ne parle pas, il est vrai, des

---

1. M. de Rochas, capitaine du génie, a publié dans *le Dauphiné*, n°s 563 et 564, une étude technique sur le livre de M. Choisy.

2. Cet ouvrage, qui semble aujourd'hui inconnu à la plupart des historiens, a eu deux éditions. La deuxième, en deux volumes in-8°, avec planches, a paru à Dresde en 1820-1821.

suppressions attribuées à Tullus Hostilius et à Tarquin le Superbe; mais il affirme que les Tarquins virent avec défaveur les colléges d'ouvriers, et que l'aristocratie fit tout ce qui était en son pouvoir pour les entraver. Il ajoute que Cicéron réussit à les dissoudre; que Clodius les rétablit; que Jules César les frappa de nouveau et que ses prohibitions furent renouvelées par Auguste, par Claude et par Trajan. Ce fut seulement, dit-il, à l'époque d'Hadrien que, grâce à leur persévérance, les corporations furent acceptées par les empereurs; alors elles prirent définitivement rang parmi les institutions régulières, et jouèrent un rôle important dans l'économie intérieure de l'empire.

Dans cet exposé très-succinct de l'histoire des corporations, certains faits qu'il eût été bon de noter ont été négligés. Mais ce qui nous a surtout frappé, c'est l'absence d'une distinction fondamentale entre les colléges formés avec l'autorisation de l'État, *collegia quibus coire licebat*, ceux que protégeait la loi des XII Tables, et les colléges illicites, dont le gouvernement tolérait quelquefois l'existence. Les colléges d'ouvriers rentraient dans la première catégorie, et ils ne furent pas atteints par toutes les mesures répressives dont parlent les historiens. Ces mesures étaient dirigées exclusivement contre les associations illicites, contre les *clubs*, qui faisaient courir des dangers à l'État en cherchant à détruire l'ordre public : *aliquid ex publica lege corrumpere*. Aussi Asconius, parlant du sénatus-consulte de 686, dit très-nettement : « Collegia sublata sunt *quæ ad-* » *versus rem publicam videbantur esse*..... » César et Auguste maintinrent les *collegia antiquitus constituta*, les *collegia antiqua et legitima*. Néron dissout seulement les *collegia contra leges*. — Les corporations ouvrières rentraient dans les *collegia antiqua et legitima*, qui jouissaient de la personnalité civile et que les magistrats se bornaient à surveiller. Par conséquent, elles survécurent à toutes les mesures rigoureuses que M. Choisy présente comme leur étant applicables.

Cette réserve faite, nous ne pouvons adresser à M. Choisy que des éloges pour l'habileté avec laquelle il a exposé l'organisation qu'Hadrien imposa aux colléges d'artisans. On sait que cet empereur, trouvant dans les corporations ouvrières un instrument qu'il pouvait utiliser pour subvenir aux besoins des travaux publics et de l'approvisionnement des grandes villes, les organisa militairement : « Ad » specimen legionum militarium, fabros, perpendiculatores, architectos, genusque » cunctum exstruendorum mœnium seu decorandorum, in cohortes centuriavit [1]. » — M. Choisy, mettant à contribution les historiens, les recueils de lois et les monuments lapidaires, décrit avec soin les charges et les priviléges de ces associations nouvelles.

Les *collegia opificum* furent obligés de travailler pour l'État; ils durent être constamment à la discrétion de l'administration. Les associés, en conséquence, n'eurent pas le droit de s'éloigner du siége du collége; des peines sévères furent même prononcées contre ceux qui tentaient de se dérober par la fuite à cet assujettissement. C'était une sorte de servitude personnelle que le père transmettait à ses enfants. Il est vrai que l'État ne demandait pas à l'association un

1. Aurelius Victor, *Epitome*, XIV, § 5.

travail gratuit; mais il fixait lui-même le prix du service rendu, et ce prix n'était pas toujours rémunérateur.

Comme compensation, les membres du collége étaient exemptés des impôts, des corvées, des fonctions municipales, du devoir de porter les armes, etc..... L'État leur donnait des terres, *fundi dotales*, transmissibles héréditairement, dont le produit venait suppléer à l'insuffisance du salaire.

L'artisan pouvait-il, en renonçant à ces priviléges, se soustraire aux charges, quand elles lui paraissaient trop onéreuses? La loi lui reconnaissait ce droit; mais il est permis de croire que la loi n'était pas observée. Lorsqu'on songe que souvent des citoyens étaient incorporés malgré eux dans les colléges les moins recherchés, il n'est pas aisé de croire que ces malheureux eussent la faculté d'en sortir immédiatement.

M. Choisy expose ensuite avec clarté l'administration intérieure des *collegia opificum*. Leurs règlements de police sont vraiment curieux : ils ne se bornent pas à régler l'organisation hiérarchique, les droits et les devoirs des associés; ils déterminent les procédés que les ouvriers auront le droit d'employer et ceux dont ils devront s'abstenir. Ce que nous avons surtout remarqué dans la *lex collegii*, c'est que le principe de la division du travail était poussé jusqu'à ses extrêmes conséquences; non-seulement les textes, mais les monuments eux-mêmes en font foi. Au Colisée, par exemple, les chaînes de pierres régulières que l'on voit dans les murs n'étaient pas exécutées par les ouvriers qui travaillaient aux remplissages; on appelait des constructeurs spéciaux; certains maçons construisaient le corps des murailles; d'autres édifiaient les pilastres qui les terminent.

Il est facile de comprendre que l'institution de colléges ainsi organisés assura la régularité des travaux publics; mais elle eut aussi pour résultat de rendre les méthodes invariables: les colléges adoptèrent des types consacrés dont ils ne s'écartèrent plus. Les corporations provinciales durent elles-mêmes s'y soumettre; le contrôle technique du *curator*, envoyé par l'administration centrale, suffirait pour expliquer cette uniformité.

Les *collegia artificum* n'auraient pas suffi pour toutes les constructions que Rome entreprit; mais elle employait, à côté des membres des corporations, les soldats, qu'elle tenait à préserver des dangers de l'oisiveté, les prisonniers, et même de simples citoyens soumis à la corvée. Les populations locales fournissaient les manœuvres; les corporations, les ouvriers spéciaux.

Écrasés par des obligations de plus en plus onéreuses, les membres des colléges cherchèrent, soit dans les campagnes, soit même chez les Barbares, une existence plus indépendante. Dès l'an 334, Constantin se plaignait de ne plus trouver d'architectes : « Architectis quam plurimis opus est; sed non sunt..... » A leur tour, les ouvriers firent défaut; les colléges déclinèrent et les vieilles méthodes furent abandonnées. Les successeurs de Constantin cherchèrent à maintenir les corporations et à faire revivre les procédés traditionnels; mais leurs efforts furent impuissants. La grande architecture romaine disparut et fit place à des édifices improvisés, qui parfois s'écroulèrent avant la mort de leurs constructeurs.

Ainsi, ce furent les corporations et les corvées qui permirent aux Romains d'élever les monuments grandioses dont les ruines excitent encore notre admiration, et, lorsque les corporations disparurent, l'architecture se transforma. — Nous n'avons aujourd'hui ni corporations, ni corvées; nous ne pouvons donc pas songer à imiter Rome. Faut-il le regretter? Non, d'après M. Choisy. Nos constructions ne doivent pas durer longtemps, parce qu'elles sont destinées à satisfaire des besoins essentiellement temporaires. L'architecture moderne, obligée de se transformer sans cesse, peut se contenter de frêles édifices, et les économies réalisées par nos modes actuels de travail serviront à élever bientôt d'autres édifices plus en rapport avec les convenances des générations nouvelles.

Dans ses études techniques sur l'art de bâtir, M. Choisy s'est occupé surtout des Romains; mais il a aussi parlé des Grecs; et, cependant, quand il arrive aux corporations, il ne pousse pas ses recherches jusqu'en Grèce, il se borne à traiter des associations romaines. Nous ne lui reprocherons pas bien sévèrement ce défaut d'harmonie, parce que nous croyons que les Grecs n'ont pas eu de corps de métiers, analogues à ceux que l'on rencontre partout en Italie. Mais il n'est pas cependant inutile d'exprimer formellement une opinion sur ce point.

Plusieurs historiens, M. Granier de Cassagnac entre autres, et plus récemment M. Moreau de Jonnès, ont soutenu que les artisans grecs étaient répartis par corps de métiers, ainsi que cela avait lieu en France avant 1789. M. Moreau de Jonnès dit même que chacune de ces communautés avait ses us et coutumes et qu'elle adoptait une chanson comme signe de ralliement.

Nous savons bien qu'Athénée parle d'une chanson des menuisiers, d'une chanson des tisserands. Mais, au même endroit, il parle également des chants des moissonneurs, de ceux des conducteurs de troupeaux et des berceuses des nourrices. Personne n'en voudra conclure que les moissonneurs, les bouviers et les nourrices étaient organisés en corporations. Pourquoi attacherait-on plus d'importance à l'existence d'une chanson particulière aux autres travailleurs?

Les communautés d'ouvriers n'apparaissent dans l'Orient qu'à l'époque de la domination romaine; elles furent très-nombreuses surtout en Asie-Mineure; nous n'en donnerons pas ici la liste, parce que nous n'y voyons pas figurer celles qui intéressent particulièrement M. Choisy. — En se fondant sur la date de leur apparition, on est en droit de soutenir que les corporations grecques se sont formées sous l'influence de Rome au lieu de naître spontanément dans leur pays.

E. CAILLEMER.

---

97. — **Histoire de la littérature dramatique en France depuis ses origines jusqu'au Cid**, par H. TIVIER, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Besançon. Paris, Thorin, 1873. In-8°, x-632 p. — Prix : 7 fr. 50.

On s'est presque borné jusqu'à présent à rassembler, pour l'histoire de notre ancien théâtre, les matériaux les plus indispensables : on n'a pas essayé de la présenter dans son ensemble et dans son développement. La tâche est d'ailleurs extrêmement difficile : les monuments de cette littérature, à la différence de ceux de l'épopée par exemple, se présentent à nous isolément, à d'assez grandes

distances de temps et de lieux, et pour ainsi dire fortuitement. Il y a cependant moyen de saisir entre les œuvres fort diverses que le hasard nous a conservées une suite et un lien organique. Mais pour y arriver il faut un grand travail, dont les résultats, quelque soin qu'on y apportât, seraient encore incertains en bien des points et sujets à mainte rectification.

M. Tivier n'a pas songé à entreprendre ce travail. Il s'est borné à récrire, dans un style essentiellement académique, les chapitres consacrés au théâtre du moyen âge dans les ouvrages antérieurs au sien, et à donner quelques analyses de pièces imprimées. Son livre est le résultat d'un cours de Faculté, et mérite d'être signalé comme type du genre, dont il nous offre assurément un des meilleurs spécimens. Car l'auteur, s'il n'est ni érudit ni critique, est au moins consciencieux dans la mesure de ses lumières, et prend son cours au sérieux; il n'a pas la moindre idée qu'il y ait une autre manière de comprendre l'enseignement supérieur que celle qu'il pratique, et il présente avec conviction son ouvrage, en le définissant lui-même avec justesse, comme conforme à ce que doit être un cours de haut enseignement. La courte préface de M. Tivier mériterait d'être reproduite en entier; elle est tellement caractéristique pour la façon dont nos professeurs de Faculté entendent eux-mêmes leur mission que j'en citerai au moins quelques passages. Elle débute par une phrase qui est déjà bien remarquable : « Les professeurs des universités allemandes, dit l'auteur, » ont l'habitude de publier leur cours à la fin de chaque année. » Suit une justification de cet usage. Voilà comment les résultats des efforts de la critique pénètrent dans le public lettré. Les universités allemandes sont à la mode, et ce début doit certainement inspirer le respect à bien des lecteurs. Je serais seulement reconnaissant à M. T. de me faire connaître quels sont les ouvrages ainsi publiés par des professeurs allemands qui lui ont servi de modèle. En réalité un professeur allemand fait en moyenne de deux à cinq cours *différents* par *semestre*, et il est assez rare que ces cours, destinés spécialement aux étudiants, soient présentés au public sous la forme de livres. Rien ne ressemble moins d'ailleurs à un cours de Faculté française qu'un cours d'Université allemande.— M. T. parle ensuite de l'auditoire « mobile et variable » de nos Facultés, où « l'élé- » ment véritablement studieux n'a pas encore acquis..... toute la prépondérance » qui lui convient », et conclut, que malgré « l'empressement et l'attention » de ses « bienveillants auditeurs » de Dijon et Besançon, il est bon qu'il adresse ses leçons à ce public « véritablement studieux » qui ne peut pas assister à son cours. Voilà qui est fort bien. Mais savez-vous quel est, d'après l'auteur lui-même, le caractère et le but de ces leçons ? « Vulgariser les résultats acquis. » Cette tâche de journaliste et de conférencier est aux yeux de M. T. « une partie essen- » tielle » de son « rôle ». — Il ajoute seulement à ces résultats « acquis » des réflexions « ayant trait aux règles de l'art et à ses relations avec la morale » ; car « la littérature doit s'élever au-dessus d'un simple amusement ; il faut qu'elle avoue des principes et justifie de ses convictions[1] ». M. T. annonce alors qu'il va

1. A côté de cette manière de voir, M. T. garde, quoi qu'il en dise, de l'histoire lit-

rendre compte de sa « méthode », mais nous n'avons rien vu de pareil dans ce qui suit. Nous y lisons seulement que « la critique, sans cesser d'être un art, a » pris rang parmi les sciences d'observation », mais que « en cherchant le vrai, » elle n'oublie pas le juste », que « la science tire sa principale valeur des services » qu'elle rend à la vérité morale », et que « c'est afin de contribuer pour sa » part à défendre les droits, à étendre le règne » de ladite « vérité morale », que M. T. publie ce livre sur l'ancien théâtre français. Le détour paraît singulier, et le titre semblait promettre autre chose. On voit que nous sommes encore ici sous la pleine influence de Villemain.

Nous retrouvons dans tout le livre la méthode qui a si bien réussi à ce spirituel rhéteur : lire des livres de seconde main et profiter des faits qu'on y trouve pour se livrer à d'intéressantes comparaisons, à des développements ingénieux, à des théories brillantes. Mais sans parler de ce qu'un pareil procédé a de superficiel et de frivole, le vice radical de cette méthode est d'exiger, pour donner un résultat tolérable, un talent exceptionnel. Elle ne supporte pas la médiocrité. Or ce n'est pas seulement l'art d'écrire qui, chez la plupart des imitateurs du maître, est à un niveau sensiblement inférieur : la faculté des vues d'ensemble leur fait défaut, et cette impuissance est d'autant plus pénible que leur « méthode » les oblige à présenter toujours des vues de ce genre. Ils se bornent le plus souvent à reproduire le cadre et à reprendre les formules usitées avant eux. L'histoire et l'histoire littéraire de la France ont été infestées par la manie de faire tout converger dans l'une à la Révolution, dans l'autre au XVIIe siècle. Je tombe en ouvrant le livre de M. T. sur une phrase de Villemain qui peint bien cette tendance : « Voilà, dit-il, en citant un passage de Hrotsuit, ce qui a précédé Corneille de six siècles. » C'est là, aux yeux du critique, ce qui en fait l'intérêt : ne croit-on pas entendre ces gens qui, devant un beau monument qu'ils découvrent dans un voyage, s'écrient naïvement : « Si loin de Paris! » c'est merveilleux »? Le disciple suit les errements du maître ; il se plaît, comme lui, à éclairer l'époque intermédiaire qu'il étudie par le reflet de l'antiquité classique ou des classiques modernes. Il est surtout heureux quand il trouve un rapprochement à faire entre un passage de quelque auteur du moyen âge et un vers de Virgile ou de Racine. Seulement, et c'est là peut-être ce qu'il y a de plus fâcheux, on voit que l'éducation, toute *littéraire*, qu'ont reçue presque tous nos professeurs, leur meuble bien la tête de citations, mais ne suffit pas à leur donner ce goût délicat et sûr, seul résultat qu'elle se propose d'atteindre. M. T. rapproche les choses littérairement les plus dissemblables parce que les situations extérieures se ressemblent. Ces plaintes des mères des Innocents dans un vieux mystère liturgique sont assurément assez plates :

Heu! teneri partus! laceros quot cernimus artus!
Heu! quem nec pietas, nec vestra coercuit ætas!
Heu! matres miseræ quæ cogimur ista videre!

---

téraire l'idée que s'en faisait La Harpe : « La littérature, dit-il, consiste à faire ou à réviser » le procès des réputations établies. »

« Le moine inconnu qui a versifié ces plaintes, dit M. T., ne nous fait-il pas » souvenir de Virgile et prévoir Racine ? » Suivent les rapprochements, fort peu topiques comme on peut croire. Ce procédé se répète sans cesse dans le livre : les passages cités ne le sont guère que pour servir d'occasion à des comparaisons de ce genre. Étrange manière de faire comprendre une époque, que de l'assimiler sans cesse à d'autres dont elle diffère profondément ! Un romancier moderne fait dire, assure-t-on, à un gentilhomme du xve siècle qui parle à ses amis : « Nous autres hommes du moyen âge... » Notre ancienne littérature, pour beaucoup de ceux qui en parlent, est un peu comme ce personnage prophétique ; elle fait *souvenir* du passé et *prévoir* l'avenir. Croyez-vous donc qu'elle ne vécût pas de sa vie propre et qu'elle n'ait pas droit à être étudiée en elle-même, aussi bien que toute autre ?

Le grand mérite de Villemain a été d'introduire l'histoire dans l'histoire littéraire, d'expliquer (ce dont on a tant abusé depuis) les œuvres par l'homme, l'homme et les œuvres par le temps et le milieu. M. T. fait profession de suivre la même méthode ; mais il n'a des temps qu'il veut peindre qu'une connaissance vague et superficielle qui enlève toute couleur à ses aperçus. Puis, pour faire de ces rapprochements, au moins faudrait-il ne pas commettre d'anachronismes trop violents. Je ne parle pas de Jean Bodel singulièrement rajeuni sur la foi de notices surannées (p. 106), ni d'autres peccadilles analogues ; mais par exemple, dans le tableau du xive siècle, la littérature est représentée par le *Roman de la Rose*, terminé avant 1277, la *Bible Guyot*, écrite vers 1200, et, pour l'histoire, les « trois grands noms » de Villani, de Froissart et de..... Philippe de Comines !

Restent les réflexions sur les « règles de l'art » et « ses relations avec la morale ». Je n'ai rien remarqué qui rentre dans cette dernière catégorie [1] ; la première renferme assurément ce qu'il y a de meilleur dans l'ouvrage. M. T. présente çà et là, sur les conditions de la littérature dramatique, des observations parfois un peu lourdes, un peu vagues, un peu diffuses, mais souvent aussi intéressantes, quelquefois fines et d'ordinaire judicieuses. Seulement beaucoup d'entre elles viendraient aussi bien à propos de toute autre littérature.

Je vais maintenant parcourir le livre, et justifier, en montrant par quelques exemples le manque d'information, de travail et de critique de l'auteur, la sévérité avec laquelle j'ai dû parler de son ouvrage. Il est évident qu'il y a dans ce gros volume un labeur réel, mais il y a aussi une si mauvaise direction, une si grande ignorance des conditions de la tâche, qu'il me paraît indispensable de mettre en garde ceux qui seraient tentés d'imiter l'auteur, et de produire comme lui, après de longues veilles, une œuvre à peu près inutile.

---

1. En revanche il y a une dissertation des plus curieuses sur les rapports de l'art avec la religion chrétienne. M. T. discute le célèbre jugement de Boileau, et lui oppose des arguments de ce genre : « L'Académie française..... n'a-t-elle pas proclamé la beauté » de l'Evangile dans plus d'une occasion solennelle et par ses voix les plus illustres ? M. » Cousin en a-t-il jamais autrement parlé que dans les termes du respect et de l'admi- » ration (p. 229) ? »

Le chapitre I, *Origines de la littérature dramatique, ses rapports avec les croyances et le culte chez les peuples de l'antiquité*, est un simple abrégé d'E. du Méril, reproduit jusque dans ses idées les plus personnelles. — Ch. II, *le drame liturgique; origines de la versification française :* l'auteur ne connaît sur le premier sujet ni les publications allemandes (cela va sans dire), ni le livre de M. de Coussemaker, ni les études de M. Sepet; il accumule des à peu près et des erreurs, et nous donne de deux strophes de la *Prose de l'âne* une traduction en *langage du temps*(!); sur la versification il n'est pas davantage au courant des derniers travaux. — Ch. III, *Théâtre de Roswitha* : on sait que depuis Magnin, il est convenu que ces exercices d'un couvent allemand font partie de l'histoire du drame français. M. T. emboîte le pas derrière ses prédécesseurs. Il tient encore avec Magnin que les pièces de Hrotsuit ont été représentées (voy. *Rev. crit.* 1869, t. I, p. 331) et il en donne des raisons de cette force : « L'auteur y laisse percer pour la gloire des martyrs et » le triomphe de leur cause un zèle si généreux qu'évidemment une publicité » trop restreinte ne lui aurait pas suffi (p. 54) ». Il connaît le paradoxe de M. Aschbach (voy. *Rev. crit.* 1868, art. 52, 259), et il faut lui rendre la justice qu'il ne l'admet pas[1], « quelque graves que soient les autorités » dont s'appuie cette opinion, quelque respect que leur savoir inspire »; mais il trouve moyen d'écrire, à propos de la tentative du professeur viennois, les non-sens suivants (p. 66) : « Il s'agissait d'enlever à la science française l'un » des objets de sa plus fervente admiration, il s'agissait de montrer que des » hommes tels que Philarète Chasles, Fr. Ozanam, Charles Magnin surtout..... » s'étaient passionnés pour une chimère (p. 66) »; comme si Hrotsuit n'était pas allemande et n'avait pas été admirée en Allemagne comme en France[2]! — Ch. IV : *Théâtre monastique de l'abbaye de Fleury; Hilarius; le drame d'Adam; miracle de Théophile par Rutebeuf.* Rien à remarquer ici si ce n'est une stérile abondance de rapprochements littéraires, et quelques contre-sens quand apparaît du vieux français[3]. — Ch. V : *le Jeu de Saint-Nicolas par Jean Bodel.* J'ai déjà dit que toute la biographie de Bodel est à refaire; il est plus que singulier d'avoir à constater si souvent que des écrivains qui devraient être au moins lettrés, sinon savants, paraissent ignorer jusqu'à l'existence de l'*Histoire littéraire de la France.* Ici, et ailleurs, M. T. fait sur la langue des passages qu'il cite des observations empreintes d'une grande naïveté[4]. — Ch. VI : *le Jeu d'Adam; Robin et Marion,*

---

1. Il n'ose pas cependant se décider absolument; il émet l'hypothèse ingénieuse que les passages trop libres sont des interpolations de Celtès (p. 67); qu'en général on peut admettre un remaniement et qu' « ici comme ailleurs le mensonge n'est qu'une vérité déformée (p. 69). » Au reste M. T. a fait de profondes études sur ce point, car il a découvert que Trithème avait donné une édition de Hrotsuit (p. 66).

2. De même p. 69 : « Tenons ferme cependant pour la *tradition française* qui se prononce unanimement en faveur de cette authenticité, et ne sacrifions point à la légère *une renommée si pure* à des caprices d'érudition. » On ne revient pas de l'étonnement où vous jettent ces procédés de raisonnement.

3. *Hore ten ci*, dans *S. Nicolas*, c.-à-d. « Tiens, attrape (ce coup), » est traduit (p. 79) par « Je te tiens ici (sous ce fouet). » Voyez encore une *correction* de l'auteur, p. 85.

4. Ainsi (p. 115), à propos de ces mots : *je n'en trai nient à mi*, il met en note : « *Nihil ad me traho.* Toute cette langue est voisine du roman ou latin vulgaire. »

par Adam de la Halle. Je relèverai seulement ici un échantillon de l'étrange rhétorique de l'auteur. On sait que dans le *Jeu de la Feuillée,* Adam met en scène, avec une liberté et une verve tout aristophanesques, les principaux habitants d'Arras, son père, lui-même parlant de sa propre femme sans garder aucune réserve, et termine le tout par une charmante et fantastique scène de féerie. M. T., qui, préoccupé des « relations de l'art avec la morale », est très-scandalisé de ce cynisme, s'avise de mettre dans la bouche de dame Magloire (une des fées) une homélie des plus singulières sur les écarts conjugaux et littéraires d'Adam : « Rendez justice, lui fait-il dire, à Marie la délaissée (la femme du poète), et puisqu'il vous plaît de raconter son histoire au public, montrez-nous la comme un modèle de soumission, de patience, à la fin couronnée[1]. Rendez-lui votre cœur, avec son titre d'épouse, et votre comédie... aura pour point de départ la disgrâce et pour dénouement le triomphe de cette autre Grisélidis. » Le lecteur est fort étonné de cette prosopopée, mais il lit en tête de l'alinéa suivant : « Grisélidis est la touchante héroïne », etc.: ce beau discours n'était qu'une *transition* pour arriver à Grisélidis : ô science de la composition! A propos de l'histoire de Grisélidis, qui est « l'épisode le plus saillant... du *Décaméron* de » Boccace, » M. T. nous apprend que Marie de France l'a reprise en français » (p. 143). » Faut-il dire que Marie vivait bien avant Boccace et qu'elle n'a jamais rien écrit sur Grisélidis, dont l'histoire n'est racontée par personne avant le nouvelier florentin?..... Voilà ce qu'on apprend au « public studieux. » — Ch. VII: *Miracles de Notre-Dame,* analyse sans valeur de quelques-unes de ces très-faibles productions, que M. T. n'a pas su caractériser[2]. — Ch. VIII: *Pierre de la Brosse; Aucassin et Nicolette*; *le Théâtre des Mystères*; lieux communs. — Ch. IX : *Évangiles apocryphes*; *premières périodes des Mystères.* On croirait que M. T. s'est donné la peine de lire les évangiles apocryphes, qui ont une si grande importance pour l'histoire du théâtre religieux; non: il a « emprunté » son résumé à « une série d'excellentes études publiées par M. Douhaire dans l'*Université catholique* (p. 226) »; est-ce là qu'il a trouvé que ces légendes « contiennent un fond de vérité (p. 221) »? Nous voyons encore ici que Boileau, en parlant de l'ancien théâtre, *reproduit* les frères Parfait (comme Marie de France reproduit Boccace); et toute une dissertation sur les mystères *à la fin du* XVIe *siècle* s'appuie (p. 209) sur la vie de S. Martin jouée à Seurre soi-disant en 1596, tandis que l'auteur donne ailleurs (p. 65) la bonne date de 1496. Je serais curieux de connaître les *textes précis* (p. 210) qui nous font connaître la disposition du théâtre par étages divisés en compartiments. M. T. semble croire que Voltaire a imaginé, pour critiquer les scènes de son temps, un prétendu théâtre de Vicence (p. 218);

---

1. Mais comment M. T. sait-il que « Marie la délaissée » était si soumise et si patiente? Le contraire résulterait bien plutôt de certains passages.

2. M. T. trouve (p. 171) que l'une d'elles rappelle *la* (sic) *Cymbeline* de Shakespeare (M. T. écrit *Shakespear*, mais en revanche *Caldérone*). — A propos d'une mention de Saragosse, il fait (p. 179) cette remarque extraordinaire : « Le choix de cette ville » comme lieu de la scène, est-ce une allusion aux entreprises malheureuses des derniers » Valois sur l'Aragon, aux prétentions de Charles de Valois sur le royaume? *Quoi qu'il en* » *soit,* ce détail contribue pour sa part à donner à la pièce une couleur historique. »

tout le monde connaît pourtant cette curieuse tentative de Palladio de reconstituer la disposition matérielle du théâtre antique. — Ch. X : *les premières légendes des saints ; les mystères de la Nativité et de la Passion.* Ce chapitre est celui de tous qui montre le plus complètement l'incroyable légèreté avec laquelle on se croit permis de traiter les sujets de littérature du moyen âge. Les grands mystères du xve siècle, notamment celui de la *Passion,* étaient le centre et le point culminant du livre qu'a voulu écrire M. Tivier : croirait-on qu'il n'a pas songé à les lire, et qu'il s'est contenté de reproduire les analyses incomplètes et imparfaites données avant lui ? Parler après cela d'erreurs de détail serait ridicule[1]. — Ch. XI-XIII : *le Mystère du siége d'Orléans et le Mystère de Troie.* Sur les 630 p. du volume, ces trois chapitres en occupent plus de deux cents : les deux mystères sont analysés dans le plus grand détail, et la seule *appréciation* du mystère d'Orléans remplit quarante pages. D'où vient cette bizarre disproportion ? Simplement de ce que M. Tivier a fait sur le même sujet sa thèse de docteur ès-lettres[2], et qu'il a ici reproduit cette thèse, en l'abrégeant quelque peu, et en la dégageant de l'hypothèse hasardée qui attribuait les deux œuvres à Jacques Milet, auteur du mystère de Troie. Certes, on a le droit de se copier soi-même, mais il serait bon de prévenir : le lecteur qui a vu M. T. passer si rapidement sur les œuvres bien plus importantes qui précèdent ne comprend rien à cette subite prolixité. L'auteur aurait bien dû aussi profiter de l'occasion pour étudier un peu la question qu'il traite et ne pas rééditer sur les rapports de Jacques Milet avec Shakespeare[3] ou Mussato, sur les raisons pour lesquelles il représente ses héros de telle ou telle façon, sur les changements qu'il fait à Homère, etc., des réflexions qui attestent une ignorance complète de l'histoire de la légende troyenne au moyen âge[4]. — Ch. XIV : *Pierre Gringoire*; *le Mystère de saint Louis.* Ici nous rentrons dans l'analyse de seconde main; il est vrai que l'ouvrage de Gringoire est encore inédit, et après avoir vu comment travaille M. T., nous comprenons qu'il n'ait même pas eu l'idée de consulter un manuscrit.

Les six derniers chapitres parlent du théâtre depuis la Renaissance jusqu'à Corneille. L'espace me manque pour parler de cette partie du livre, qui en est à mon avis la meilleure, et qui porte au moins la trace de lectures personnelles. En réalité, elle ne se rattache aucunement à ce qui précède. M. T. dit dans sa préface qu'il devait aller jusqu'au *Cid*, « monument gigantesque (*sic*) placé à la

---

1. Il va sans dire que M. T. ajoute une foi entière à tout ce qui est dit dans la préface du *Grand Mystère de Jésus* (voy. *Rev. crit.* 1866, t. I, art. 85).

2. *Étude sur le Mystère du siége d'Orléans et sur Jacques Millet* (Paris).

3. M. T. appelle *Troïlus et Cressida* « un drame qui figure dans les œuvres *attribuées* » à Shakespear (p. 428). »

4. Pour ce qui concerne Jacques Milet lui-même, que M. T. a étudié spécialement, nous retrouvons ici une bizarre contradiction qui ne paraît pas plus choquer l'auteur maintenant qu'autrefois. Milet mourut d'après lui en 1466; or il cite p. 385 une complainte sur sa mort faite par Alain Chartier, lequel était mort à coup sûr avant 1457. Ce n'est pas à moi à faire les recherches que demanderait ce point. M. de Beaucourt (*Les Chartier*, p. 38) pense qu'Alain mourut en 1450; il est sûr alors qu'il n'a pas survécu à Jacques Milet, lequel écrivait le mystère de *Troie* en 1454. Aussi Vallet de Viriville pense-t-il (*Biogr. Gén.*) que l'épitaphe n'est pas d'Alain Chartier.

» limite de deux âges dont il marque nettement la séparation », mais évidemment la séparation n'est pas là. Elle n'est nulle part plus nettement tranchée, entre le moyen âge et les temps modernes, que dans l'histoire de la littérature dramatique : en 1548 le Parlement supprime les *Mystères*, en 1552 Jodelle fait jouer sa *Cléopâtre*. Le moyen âge est mort et voilà la Renaissance.

En résumé, nous ne pouvons que répéter à propos de l'ouvrage de M. T. ce que nous avons dit souvent pour des livres analogues. Les professeurs de nos Facultés cherchent à renouveler leur enseignement en y introduisant la littérature du moyen âge ; ils ont raison, mais il faut d'abord l'apprendre. On se figure qu'il est facile de parler de ces vieux temps, qu'on n'a pas besoin de se donner de peine, que la langue se comprend d'elle-même, que les œuvres livrent leur secret au premier venu ; on parcourt quelques livres dont on sait par hasard le titre, on ne fait rien pour se tenir au courant de ce qui paraît, on répète les jugements superficiels écrits avant vous, on croit faire des découvertes en disant des choses connues et on commet de grosses erreurs en ignorant ce qui est su de tous les hommes compétents, et on arrive au résultat que nous sommes obligé de constater une fois de plus. Nous ne nous lasserons pas de répéter une vérité qui, malgré son évidence, ne semble pas être encore suffisamment comprise : il n'est permis de parler de la littérature du moyen âge, tout comme de celle de l'antiquité, que quand on la connaît, et on ne la connaît assez pour en parler que quand on l'a longuement et méthodiquement étudiée.

G. P.

---

98. — **Sopra le date e il contenuto di alcune consulte di Dino Compagni degli anni 1293 e 1294,** lettera di C. Paoli al Prof. Isidoro del Lungo. Estratto dall' Archivio storico Italiano. Serie Terza. Tom XIX, Dispensa Ia. Firenze. 1874.

Nos lecteurs se rappellent les attaques inconsidérées de M. G. Grion contre l'authenticité de la chronique de Dino Compagni[1]. Sans oser en affirmer catégoriquement l'authenticité, nous avons contesté la valeur et le sérieux des preuves alléguées par M. Grion. M. Paoli, un des meilleurs élèves de M. Bonaïni, autrefois archiviste à Sienne, et aujourd'hui attaché aux archives de Florence, vient, dans une lettre à M. I. del Lungo, d'apporter une preuve nouvelle de la légèreté du travail de M. Grion. Celui-ci avait prétendu (p. 16-17) qu'il existait une contradiction entre le texte de la chronique de Dino Compagni d'après lequel il aurait, en qualité de gonfalonnier de justice de juin à août 1293, fait détruire les maisons des Galigai, et les registres de délibérations des conseils de Florence, d'après lesquels Dino Compagni se serait entremis pour rétablir la paix entre les factions florentines, les 12 février, 3 et 10 mars et 29 juin 1293, 12 février, 8 mai et 14 octobre 1294. Or M. Paoli montre par le texte même des délibérations que les 12 février, 3 et 10 mars 1293, Dino Compagni prit en effet part au conseil; seulement il s'agissait, non de la paix entre les factions intérieures, mais de la paix avec la commune de Pise. Le 8 mai de la même année, Dino approuva une

---

1. Voy. *Rev. crit.* 1872, n° 6, art. 23.

proposition des prieurs ayant pour but de protéger le peuple florentin et d'empêcher le relèvement des maisons détruites. Le conseil du 29 juin où, d'après M. Grion, Dino Compagni aurait « fait entendre aux Cerchi des paroles de paix » ne traita encore que de la paix avec Pise; ce ne fut pas Dino Compagni, mais Dino Pecora qui y prit la parole. Le 14 octobre 1293 et le 12 février 1294, Dino Compagni parla dans le conseil; mais il s'agissait du mode d'élection des prieurs, et non de la paix publique. Quant aux délibérations des 8 mai et 14 octobre 1294 que mentionne M. Grion, elles n'existent pas. Il les a confondues avec les délibérations des mêmes jours de 1293.

Cet exemple nous permet de juger du peu de soin avec lequel M. Grion a examiné une aussi grave question. Toutefois, nous ne voulons pas porter de jugement définitif tant que M. Scheffer Boichhorst n'aura pas publié le travail qu'il promet sur Dino Compagni. Il croit être en mesure de prouver l'inauthenticité de la chronique; cela nous suffit pour suspendre toute appréciation nouvelle jusqu'au jour où il nous aura fourni ses preuves. M. Isidoro del Lungo, qui a entrepris des études approfondies sur Dino Compagni et a commencé la publication de la chronique accompagnée d'un très-ample et excellent commentaire[1], apportera aussi dans la discussion le poids de son opinion et de son autorité en matière de langue et d'histoire florentines.

G. Monod.

---

99. — **I Dialoghi di Galileo Galilei** sui massimi sistemi, Tolemaico e Copernicano. Livorno, Vigo, 1874. In-12, xliv-508 p. — Prix : 5 fr.

C'est une très-bonne idée qu'a eue M. Vigo, éditeur de différents ouvrages classiques italiens, de comprendre dans sa collection les fameux *Dialoguès* de Galilée. Cet ouvrage, qui attira à son auteur les persécutions qu'on sait, n'a pas seulement une grande valeur pour l'histoire de la science; il est écrit avec une verve et parfois une éloquence des plus remarquables. Il ne se trouvait jusqu'à présent que dans les éditions des œuvres complètes du grand physicien pisan; le voilà maintenant mis à la portée du grand public dans un volume commode, d'un prix modique, et dans un texte soigneusement revu[2]. Outre l'admiration que cause au lecteur le génie de Galilée, une source considérable d'intérêt se trouve dans les objections auxquelles il répond avec autant d'esprit que de circonspection. Nous qui avons appris à l'école que la terre tourne autour du soleil, nous avons peine à nous rendre compte de l'effet produit par cette opinion quand elle se produisit et des résistances qu'elle provoqua. On est porté à se demander si une vérité nouvelle aussi importante rencontrerait aujourd'hui les mêmes obstacles :

---

1. Nous avons reçu les deux premiers fascicules de cette édition parus à Milan, chez A. Bettoni en 1870 et 1872. Nous attendions pour en rendre compte d'avoir reçu le 3e fascicule qui devait contenir la préface et l'histoire du texte de Compagni. Des causes que nous ignorons en ont retardé jusqu'à ce jour l'apparition.

2. Disons cependant que les fautes d'impression y sont un peu trop nombreuses.

on peut répondre *non* sans hésiter, grâce au changement introduit par la science moderne, et en première ligne par Galilée, dans les méthodes de raisonnement. La polémique et le procès de Galilée sont un des épisodes les plus intéressants et en même temps les plus dramatiques dans l'histoire de la lutte de la raison contre la scholastique [1], lutte qui n'est pas encore tout à fait terminée, mais dont le dénouement est inévitable. On sait que l'auteur des *Dialogues*, espérant éviter les malheurs qu'il ne réussit pas à conjurer, se donne l'air d'être impartial entre les deux systèmes, et même de s'en tenir à celui de Ptolémée conformément aux décisions des théologiens romains. Il est vrai que sa verve le fait souvent sortir de son rôle, et il est facile, comme le lui prouva l'Inquisition, de lire sa vraie pensée entre les lignes. Mais le cadre qu'il avait voulu s'imposer répand sur toute l'œuvre une teinte d'ironie qui en rend la lecture presque aussi piquante qu'attachante. — Une courte biographie, écrite par M. A. Soghieri avec bon sens et modération, précède le volume.

ψ.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 29 mai 1874.

M. Heuzey est élu membre de l'académie en remplacement de M. Beulé.

M. Thurot lit un rapport au nom de la commission chargée de juger le concours pour le prix ordinaire, dont le sujet était une *étude sur les dialectes de la langue d'oc au moyen âge*. Un seul mémoire a été déposé. Bien que l'auteur n'ait pu achever son travail, n'ayant traité (outre les voyelles et les diphthongues) que d'une partie des consonnes, la commission, en raison des qualités scientifiques qu'il a montrées, lui décerne le prix et l'engage à compléter son œuvre. — L'auteur de ce mémoire est M. Paul Meyer.

Le secrétaire perpétuel, M. Wallon, lit une lettre de M. de Vogüé, ambassadeur de France à Constantinople et membre libre de l'académie, qui communique les renseignements qu'il a pu trouver aux archives de l'ambassade sur la question de la Vénus de Milo. M. de Vogüé fait, d'après les documents qu'il a eus à sa disposition l'historique de la découverte et de l'achat de la Vénus de Milo. Malheureusement le principal document, le premier rapport par lequel M. Brest annonça la découverte de la statue, n'a pu être retrouvé, et les autres documents ne fournissent que peu de détails archéologiques; ils n'indiquent pas, notamment, si les bras de la statue existaient encore au moment où elle fut trouvée. M. de Vogüé communique le texte de trois lettres qui donnent à ce sujet quelques indications en divers sens. Si dans une de ces lettres le consul

---

1. Voyez sur Galilée et sur différents épisodes peu connus de l'histoire de ses doctrines la *Revue critique*, 1868, t. II, art. 189.

David écrit qu'au rapport du commandant Doria la statue découverte représente Vénus tenant la pomme, ce qui ferait croire que les bras existaient alors, une autre lettre parle de fouilles à faire pour tenter de retrouver les bras. M. de Vogüé fait remarquer ce que le premier renseignement a de peu précis : les paroles de Doria rapportées par David peuvent être aussi bien l'expression d'une conjecture que la relation d'un fait. Il est d'autant plus vraisemblable que les bras manquaient déjà quand la statue fut trouvée, qu'il est fort rare, lorsque des fouilles amènent la découverte d'une statue antique, que celle-ci soit retrouvée intacte.

M. de Longpérier lit une lettre de M. Clermont-Ganneau qui annonce la découverte, à Jérusalem, à peu de distance de la porte de Damas, d'une tête en marbre provenant d'une statue antique. Elle figure un personnage viril, à la barbe courte et frisée, aux cheveux abondants. La tête est ceinte d'une couronne de laurier fermée sur le devant par un médaillon où est gravé en camée un aigle. — Le bout du nez et la partie postérieure de la tête sont cassés. Le style de la sculpture est romain. Deux photographies sont jointes à cette description. Selon M. Clermont-Ganneau, d'accord en cela avec l'archimandrite de la mission russe à Jérusalem, cette tête serait celle d'Hadrien. Elle proviendrait de la statue de cet empereur placée dans le temple qu'il fit bâtir à Jupiter Capitolin sur l'emplacement de l'ancien sanctuaire juif, lorsqu'ayant vaincu la dernière insurrection des Juifs il transforma Jérusalem en une colonie romaine à laquelle il donna le nom d'*Aelia Capitolina*. — M. de Longpérier, d'après l'examen des photographies envoyées par M. Clermont-Ganneau, qu'il présente à l'académie, exprime une opinion contraire. La chevelure épaisse, le nez aquilin, la dureté du regard qu'on remarque sur ces photographies ne permettent pas de reconnaître Hadrien. La sculpture paraît d'ailleurs d'une époque postérieure. La tête d'Hadrien serait ceinte d'un simple rameau de laurier, et non d'une lourde couronne fermée par un camée et probablement métallique comme celle qui est figurée sur la tête de marbre de Jérusalem. Cette sorte de couronne est probablement un ornement sacerdotal. On a un monument qui représente un *cistophore* de Bellone, la tête ceinte d'une couronne de ce genre.

M. de Wailly termine la 1e lecture de son mémoire en réponse à M. Viollet sur la question de l'authenticité de certains passages des Enseignements de S. Louis à son fils. Il fait remarquer combien il paraît invraisemblable que dans l'abbaye de S. Denis, où plusieurs écrivains travaillaient ensemble et sans doute sous une direction unique à la rédaction des chroniques qui portent le nom de l'abbaye, un faussaire ait pu songer et réussir à introduire dans le texte des Enseignements des passages interpolés, et à les faire partout admettre comme authentiques. Selon M. Viollet, le fait que plusieurs phrases données par le ms. 2615 ne se trouvent pas dans les textes abrégés ne peut s'expliquer qu'en admettant que ces phrases étaient interpolées et apocryphes. M. de Wailly a expliqué ce fait en supposant que ces passages auront au contraire été supprimés dans les textes abrégés. Ainsi, le plus remarquable est celui où S. Louis conseille

à son fils de s'appuyer sur les *bonnes villes* contre les entreprises et le pouvoir excessif de ses pairs et de ses barons. M. de Wailly avait dit que la nature politique de ce conseil en explique suffisamment la suppression dans le texte abrégé, destiné au procès de canonisation, pour lequel on ne cherchait à réunir que les preuves de la piété de Louis IX, que d'ailleurs ce texte devait être public et qu'on pouvait craindre de livrer un conseil de cette sorte à la publicité; M. Viollet a répondu que si l'on avait songé à prendre ce soin on aurait aussi supprimé ce passage dans le texte le plus populaire des Enseignements, celui qui était contenu dans les grandes chroniques (ms. 2615). M. de Wailly réplique que rien ne prouve que la rédaction du ms. 2615 ait été publique, et qu'en tout cas un ouvrage aussi volumineux et partant aussi cher que la chronique du ms. 2615 ne pouvait être populaire. D'ailleurs si l'on comprend à la rigueur le motif qui aurait pu amener un faussaire à intercaler une telle phrase, on comprend moins pourquoi il aurait ajouté telle recommandation moins importante, qui au contraire, si elle existait dans le texte primitif, a pu ensuite être supprimée parce qu'elle offrait un caractère plus politique que moral. — Le texte authentique et complet des Enseignements existait d'ailleurs à l'abbaye de S. Denis, où il devait avoir été apporté par l'abbé Mathieu de Vendôme, qui avait été désigné comme régent par S. Louis et par Philippe le hardi. C'est ce qui explique que le rédacteur du texte définitif (Ste Geneviève) y ait recouru pour rétablir les passages omis dans le texte abrégé. A l'objection de M. Viollet, que si l'auteur de cette rédaction avait ainsi procédé, il aurait aussi rétabli la leçon originale dans 22 passages (énumérés par M. Viollet) modifiés dans les textes abrégés, M. de Wailly répond que dans ces passages les Enseignements ayant été conservés en substance et la rédaction seule modifiée, une correction était moins nécessaire qu'en ce qui concerne les passages supprimés par l'abréviateur. — M. de Wailly ajoute qu'il remercie M. Viollet de s'être uni à lui contre *un autre adversaire*, en maintenant dans tous les cas l'authenticité du texte de Joinville qui nous est parvenu.

Ouvrages déposés sur le bureau de l'académie : Ernest de Bunsen, *The chronology of the Bible; Études sur l'architecture égyptienne*, par le comte du Barry de Merval; etc.

Julien Havet.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Kleissner, die Quellen zur Sempacher Schlacht und die Winkelriedsage (Gœttingen, Dieterich). — Lexicon Homericum composs. Capelle, A. Eberhard, E. Eberhard, etc. edidit Ebeling. Pars I, fasc. I-VIII (Lips., Teubner). — Carlo Matteucci e l'Italia del suo tempo. Narrazione di N. Bianchi (Roma, Torino, Firenze, Fratelli Bocca). — Meyer, die mit Nasalen gebild. Præsensstæmme des Griechischen (Jena, Mauke). — Monumenta Alcuiniana a Ph. Iaffeo præp. edd. Wattenbach et Duemmler (Berolini, apud Weidmannos). — Papanti, Dante secondo la tradizione e i novellatori (Livorno, Vigo).—Villari, Jérôme Savonarole et son temps, tr. p. Gruyer, 2 vol. (Paris, Didot).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Analecta Divionensia. Documents inédits pour servir à l'histoire de France et particulièrement à celle de Bourgogne, tirés des archives de la bibliothèque de Dijon. Correspondance de la mairie de Dijon extraite des archives de cette ville, publiée pour la première fois par J. Garnier, conservateur des archives du département de la Côte-d'Or. T. 2 et 3. In-8°, ccxxiij-1162 p. Dijon (Rabutot).

Baur (F.). Sprachwissenschaftliche Einleitung in das Griechische u. Lateinische. In-8°, xv-110 p. Tübingen (Laupp). 2 fr. 75

Besi (A.) e **Bagatta** (F.). Della necessità di tornare allo studio di Dante : aggiuntavi una interpretazione di un documento e di un passo. In-4°, 24 p. Venezia (tip. L. Merlo).

Cervantes (M.). Varias obras inéditas, sacadas de códices de la Biblioteca Colombina con nuevas ilustraciones sobre la vida del autor y el Quijote por Sr. D. A. de Castro. En 8° mayor, xxxv-477 p. Madrid (A. de Cárlos é Hijo).

Chautard (J.). Notice sur Claude de Lorraine, dit le chevalier d'Aumale, à propos d'un jeton. In-8°, 27 p. Nancy (imp. Berger-Levrault et C°).

—— Sceaux des anciennes institutions médicales de la Lorraine (1572-1872). In-8°, 28 p. et 2 pl. Id. (Id.).

Christophle (A.). Une élection municipale en 1738. Etude sur le droit municipal au XVIII° siècle. In-18 jésus, 113 p. et grav. Paris (Marescq aîné). 5 fr.

Documents historiques inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque nationale et des archives ou des bibliothèques des départements. Tables chronologique et alphabétique des quatre volumes publiés de 1841 à 1848. In-4°, 54 p. Paris (Didot frères, fils et C°).

Franklin (A.). Les rues et les cris de Paris au XIII° siècle, pièces historiques publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, et précédées d'une étude sur les rues de Paris au XIII° siècle. Petit in-8°, 209 p. Paris (Daffis). 5 fr.

Herder (J. G.). Philosophie de l'histoire de l'humanité. Trad. de l'allemand par E. Tandel. Nouvelle éd. T. 1. In-8°, 350 p. Paris (Lib. internat.). 6 fr.

Janet (P.). La Morale. In-8°, xiij-616 p. Paris (Delagrave). 7 fr.

Miscellanea di storia italiana edita per cura della R. Deputazione di Storia patria. Toma XIII. Gr. in-8°, 718 p. con tavole. Torino (Stamp. Reale).

Numismatique mérovingienne. 1° Le Monétaire Abbon, 2° Recherches sur l'origine et la filiation des types des premières monnaies carlovingiennes; 3° Monnaie mérovingienne de Grenoble; 4° Monnaies mérovingiennes de Bourgoin et d'Alaise; 5° Monnaie mérovingienne de Queudes; 6° A propos de la monnaie de Queudes : Monnaies de Binson et de Vendière. In-8°, 43 p. Paris (Soc. de numismatique et d'archéologie).

Prévost. Histoire de Manon Lescaut et du chevalier Des Grieux. Précédée d'une notice et suivie de notes par M. P. Jannet. In-16, vij-247 p. Paris (Lemerre). 2 f. 50

Renieri (M.). Tiberio Gracco ed i suoi amici Blossio e Diofane. Ricerche e congetture. In-8°, viij-148 p. Venezia (tip. del Giornale Il Tempo).

Roux (A.). Histoire de la littérature contemporaine en Italie sous le régime unitaire, 1859-1874. In-18 jésus, 432 p. Paris (Charpentier et C°). 3 fr. 50

Schlumberger (G. L.). Des Bractéates d'Allemagne. Considérations générales et classification des types principaux. Avec une lettre de M. de Saulcy. Gr. in-8°, xvj-429 p. et 8 pl. Paris (lib. Franck). 18 fr.

Van-Hende (E.). Histoire de Lille, de 620 à 1804, avec annotations et tables. In-8°, 339 p. et 1 pl. Lille (imp. Danel).

Ujfalvy (C.-E. de). Le Pays de Thulé. In-8°, 16 p. Paris (imp. Le Clere et C°).

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

14e, 15e ET 16e FASCICULES.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

REVUE Des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. Tome V. 1874. La 1re livraison vient de paraître.

Prix d'abonnement au volume entier. 10 fr.

En vente à la librairie SCHWERS, à Kiel, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

SYRISCH-ARABISCHE GLOSSEN. I. Bd. Autographie einer gothaischen Handschrift enthaltend Bar Ali's Lexicon von Alaf bis Mim. Herausgegeben von G. Hoffmann. 1 vol. in-4°, 284 p. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 24 Huitième année 13 Juin 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.
2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.
Tome deuxième traduit par G. Paris et A. Morel-Fatio. 1er fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

R. MOWAT Étude sur l'inscription itinéraire de Saint-Christophe (Morbihan). In-8° avec 1 pl. 2 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2430, 23 mai. ROHLFS, Adventures in Morocco, and Journeys through the Oases of Draa and Tafilet. With an Introduction by WINWOOD READE. Low and Co. (les parties les plus importantes du journal de Rohlfs ont déjà paru dans les *Mittheilungen* de Petermann). — PATON, Henry Beyle (otherwise de Stendhal). Trübner and Co. (on ne peut considérer cet ouvrage comme une biographie définitive de Stendhal; cependant on y trouve d'amples informations puisées aux meilleures sources). — UEBERWEG, A History of Philosophy from Thales to the Present Time. Transl. by MORRIS. With additions by Noah PORTER. 2 vols. Hodder and Stoughton (trad. trop littérale; les notes additionnelles auraient pu être plus condensées). — The Dice of Toscanella (CRAWFORD and BALCARRES; nouvelle réponse à M. TAYLOR). — « The Taming » of the Shrew » (F. J. FURNIVALL). — Prof. Aufrecht's Report on Etruscan (Isaac TAYLOR). — Notes from Paris (ABOUT). — *Societies* (séances des Sociétés asiatique, de la British Archæological Association, de philologie et d'anthropologie). — *Miscellanea.*

Literarisches Centralblatt, N° 22, 30 mai. HOFMANN, Die heilige Schrift neuen Testamentes zusammenhangend untersucht. 5. Th. Nœrdlingen, 1873, Beck. In-8°, x-561 p. (dernière période de la vie de S. Paul; témoignage historique des épîtres de S. Paul; l'épître aux Hébreux : long art. compétent). — KERN, Over de Jaartelling der zuidelijke Buddhisten. Amsterdam, 1873, Van der Post. In-4°, 130 p. (l'auteur de l'article, Weber, commence par déplorer l'emploi de langues autres que l'allemand, l'anglais et le français pour les travaux scientifiques; — M. Kern donne l'an 388 av. J.-C. comme date du Nirvâna du Buddha : ses arguments paraissent faibles; la seconde partie du travail, *sur les Edits d'Açoka*, est plus concluante : l'auteur admet que le texte primitif des Édits était en Mâgadhî, et que les autres rédactions sont des traductions locales; un appendice traite du Prâkrit des Gâthâ des Buddhistes septentrionaux; dans un autre, M. K. fait reposer la légende du meurtre du 1er roi Bimbisâra par son fils Ajâtaçatru sur une fausse étymologie de ce dernier nom). — HŒFLER, Karl's I. (V.) Wahl zum rœmischen Kœnige. Wien, Gerold's S. In-8°, 114 p.; Ders., Wahl und Thronbesteigung des letzten deutschen Papstes Adrian's VI. Ebd., 1872. In-8°, 98 p. (appréciation défavorable; on reproche surtout à l'auteur de ne tenir aucun compte des travaux de ses devanciers). — COLEBROOKE, Miscellaneous Essays. A new ed. by COWELL. 2 vols. (cf. *Revue crit.*, 1874, n° 21). — ZUPITZA, Altenglisches Uebungsbuch. Wien, Braumüller. In-8°, vj-137 p. (bon manuel pourvu d'un excellent glossaire).

The Geographical Magazine, edited by Clements R. MARKHAM, May 1874. David Livingstone (nécrologie). — Al. FEDCHENKO, Geographical notes on the basins of the Oxus and the Zarafschan (avec observations par le colonel Yule). — Delmar MORGAN, The russian province of Amu Daria. — E. G. RAVENSTEIN, The Viti or Fiji Islands (monographie avec détails sur la faune, la flore, les ressources naturelles etc. de cet archipel sur lequel l'attention est attirée par sa prochaine annexion au Royaume Britannique). — My parentage and early history as a slave (intéressante autobiographie d'un nègre de l'Afrique centrale, enlevé enfant par des chasseurs d'esclaves, vendu en Égypte, affranchi par un consul anglais d'Alexandre, et élevé en Angleterre.) — Dans les comptes-rendus de livres, suite de l'analyse de l'ouvrage russe du colonel Veniukoff sur les contrées limitrophes de la Russie en Asie. — Cartographie. — Nouvelles. — Comptes-rendus des Sociétés géographiques.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 13 Juin — 1874

Sommaire : 100. Lassen, Archéologie indienne, t. II, 2e éd. — 101. Denys de Byzance, *Navigation du Bosphore*, p. p. Wescher. — 102. Bernhardi, Vie et Travaux de Robert Greene. — *Variétés :* L'enseignement supérieur français à l'exposition de Vienne. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions; Société de linguistique.

100. — Chr. Lassen. **Indische Alterthumskunde.** 2ter Band. Geschichte von Buddha bis zu dem Ende der ælteren Gupta-Dynastie, nebst Umriss der Kulturgeschichte dieses Zeitraums. 2e éd. revue et augmentée, avec une carte de l'Inde ancienne par H. Kiepert. Leipzig, L. A. Kittler, 1874. Gr. in-8o, xvj-1238 p. — Prix : 46 fr. 75.

Le 2e volume du grand ouvrage de M. Lassen conduit l'histoire de l'Inde depuis la naissance du bouddhisme jusqu'à la fin de la première dynastie des Guptas, c'est-à-dire jusqu'au commencement du IVe siècle de notre ère (318). Bien que cette date ne corresponde pas à un événement de premier ordre ni à un changement bien marqué dans l'évolution des faits de cette histoire, nous pouvons l'admettre à défaut d'une autre, comme fournissant une division commode et en somme suffisamment naturelle. A un point de vue général, elle marque assez bien en effet la limite très-vague qui sépare ici les temps anciens de ceux du moyen-âge. Les institutions de l'Inde sont dès lors au complet. Les faits capitaux qui domineront l'histoire religieuse, politique et littéraire du pays jusqu'à la conquête musulmane, tout ce qui constitue la civilisation propre et pour ainsi dire la physionomie de ce groupe de peuples, a eu le temps de se produire. Le brahmanisme est décidément entré dans des voies nouvelles : le bouddhisme s'est constitué et a commencé à se répandre au dehors par ses missions : enfin le contact de l'Inde avec le monde classique a donné ses résultats les plus féconds et, en ce qu'il a laissé de directement appréciable pour nous, il peut être considéré comme accompli. Désormais c'est à d'autres annales qu'à celles de la Grèce et de Rome, qu'il faudra demander la lumière[1]. C'est donc bien l'Inde antique, prise dans son ensemble et s'imposant à nous avec une certaine unité, qui fait l'objet de cette partie de l'ouvrage de M. L. Cette unité est même plus forte que M. L. ne pouvait le supposer au début de son travail. En réalité ces 2 volumes ne forment qu'un seul et même tout. Presque d'un bout à l'autre les partis pris par l'auteur dans le 1er font loi dans le 2e et, malgré l'importance de l'événement qui leur sert de commune limite, l'avénement du bouddhisme, et le caractère plus ou moins arbitraire et artificiel de la division qui les

1. Les informations de Pline et de Ptolémée sur l'Inde ne sont examinées que dans le 3e volume; mais uniquement pour satisfaire à des convenances tout extérieures de distribution.

sépare des volumes suivants, ils sont entre eux dans un rapport infiniment plus étroit qu'avec le reste de l'ouvrage.

Tout a été dit depuis longtemps sur l'étendue des recherches et la profondeur de savoir déployées par M. L. dans cette œuvre qui restera un des grands monuments scientifiques de ce siècle. Je n'ai donc pas à revenir ici sur les mérites incontestés dont elle abonde. Je n'essaierai pas non plus de la décrire ni de la résumer. Je me propose seulement d'examiner quelles sont, sur quelques points principaux, les opinions avancées ou maintenues par M. L. dans cette nouvelle édition du 2e volume et de présenter quelques observations générales là où ses vues ne me paraissent pas s'accorder pleinement avec la connaissance actuelle que nous avons des faits.

Pour apprécier cette partie de l'œuvre de M. L., il faut se rappeler que le 2e volume a paru pour la première fois en 1852 et que le 1er, dont les conclusions étaient à bien des égards décisives pour l'économie du 2e, remonte à 1847. Le simple énoncé de ces dates nous reporte à l'Inde primitive de Colebrooke, de Prinsep, de Wilson, de Burnouf, de M. L. lui-même, et montre qu'il ne s'agit point encore de celle de Roth, de Max Müller, de Weber, de Westergaard, de Goldstücker, de Haug, de Hall, de Kern et de Muir. Quand en 1867 M. L. fit paraître la 2e édition de son 1er volume, il ne négligea rien, il est vrai, pour le mettre au courant des derniers progrès et pour y faire entrer particulièrement les résultats tout nouveaux des études védiques. Mais il faut bien avouer qu'il ne réussit pas à les y fondre. Les nouveaux matériaux se prêtaient mal au dessein primitif et, en plus d'un endroit, ils ont agi sur les vieux cadres au point de compromettre la solidité de tout l'édifice. Chose à peu près pareille, bien que dans une moindre mesure, est arrivée au 2e volume. Là aussi on sent l'influence d'un vice original et si, dans la nouvelle édition, il est resté plus homogène que le 1er, cela tient à ce que les additions y ont été moins nombreuses et que, d'autre part, on y aborde enfin un terrain chronologique relativement solide.

Avec le IVe siècle av. J.-C. on obtient, en effet, pour l'histoire de l'Inde ce qui a manqué absolument jusque-là, un point fixe qui permet d'établir un système de dates. Grâce à la mention faite par les Grecs d'un monarque indien contemporain d'Alexandre, Sandrocottus, le Candragupta des annales indigènes, nous savons l'époque précise de l'avénement d'une dynastie puissante, celle des Mauryas, et nous avons un moyen de contrôler les renseignements fragmentaires qui nous ont été transmis sur ces princes et sur leurs successeurs. D'autre part, ce synchronisme nous met en état de remonter d'une façon approximative à l'époque d'origine du bouddhisme et de choisir entre les chiffres divers assignés par les brâhmanes, par les bouddhistes du Nord et par ceux du Sud à l'une des dates fondamentales de toute la chronologie indienne, l'année de la mort du Buddha. Des différents systèmes chronologiques qui mènent à cette dernière date, celui des annales cingalaises, qui placent le Nirvâna à l'année 543 av. J.-C., mérite évidemment la préférence. Cependant il ne saurait être admis comme parfaitement exact. L'erreur ne s'y chiffre pas, comme dans la plupart des autres, par

centaines et même par milliers d'années, mais il n'en place pas moins trop haut la date parfaitement établie de l'avénement des Mauryas, et il aboutit de ce chef à une différence d'au moins 66 ans pour une durée d'un siècle et demi. Si l'on tient compte avec cela du peu de garantie qu'offre la chronique de Ceylan pour les temps anciens, des invraisemblances et des contradictions qu'elle présente, du fait significatif que la date cingalaise du Nirvâ*n*a n'a pas été universellement admise par les bouddhistes du Sud et qu'il y a chez eux des traces d'ères différentes, enfin du fait non moins significatif qu'au VIIe siècle, dans le pays même qui fut le berceau du bouddhisme, il n'y avait pas non plus d'opinion uniforme à cet égard, il paraîtra difficile d'admettre l'ère cingalaise comme reposant sur une tradition directe et authentique, et d'y voir autre chose qu'une date fixée par un calcul rétrospectif et mise en usage plusieurs siècles seulement après l'événement. Aussi la critique s'en est-elle depuis longtemps emparée. M. Max Müller a proposé pour le Nirvâ*n*a l'année 477; Me Westergaard, 370; enfin M. Kern vient de se prononcer pour 388. M. L. maintient la date officielle de 543. Il ne s'est pas arrêté à ce parti sans peser soigneusement le pour et le contre et je reconnais volontiers la force de plusieurs de ses raisons; mais je crains bien qu'à son insu peut-être, la plus forte n'ait été une confiance exagérée en la valeur de l'histoire cingalaise.

Il faut convenir, en effet, que ces documents, surtout si on les compare à ceux que nous ont laissés les brâhmanes, ont une certaine apparence de véracité. A première vue la légende bouddhique paraît peu inventive et audacieuse seulement dans l'exagération. Le merveilleux dont elle abonde, est en général uniforme et plat, et de plus il est si grossièrement appliqué, qu'il semble qu'on n'ait qu'à faire tomber cette couche de fantaisies dévotes et niaises, pour trouver l'histoire en dessous. Mais l'opération une fois faite, on s'aperçoit bientôt que ce qui reste est encore de la légende et que ces faits, ramenés un à un au possible, n'en sont pas moins invraisemblables, pris en masse. La parfaite bonne foi des rédacteurs de cette chronique ne peut être mise en doute; mais leurs récits, composés à partir du IVe siècle de notre ère, ne nous présentent, pour les temps antérieurs, que l'écho des traditions monacales qui s'étaient formées peu à peu au sein des grandes communautés religieuses de l'île. Ils n'offrent donc quelque garantie d'exactitude qu'à partir de l'époque où le bouddhisme y fut apporté, c'est-à-dire à partir du milieu du IIIe siècle av. J.-C. Et même, alors, il s'en faut de beaucoup que nous abordions immédiatement le terrain solide de l'histoire. Ainsi il est évident que le récit de l'introduction du boudhisme à Ceylan par Mahendra, le fils d'Açoka, même si on le dépouille de son merveilleux, n'est en somme qu'un roman; que les faits n'ont pas pu se passer ainsi et que, par exemple, s'il était d'usage au IVe siècle pour les petits rois de Ceylan de faire entrer leurs fils en religion, il est difficile d'admettre rien de semblable de la part du puissant empereur du Magadha. Un seul fait, du reste, suffira pour donner une idée du caractère flottant de ces traditions : le 2e rédacteur de la chronique, qui n'écrivait pas bien longtemps après le 1er, fait de ce même Mahendra non plus le fils d'Açoka, mais le fils du fondateur même de la religion, du Buddha. A plus forte raison

sommes-nous en pleine légende pour les faits antérieurs à la conversion et pour ceux qui se sont passés non pas à Ceylan même, mais dans l'Inde septentrionale. Comme exemple de cette dernière sorte, je ne citerai que l'histoire de ce roi Pâ*nd*ava de Pâ*t*aliputra (p. 996) qui a tout à fait l'air d'avoir été inventé pour la plus grande gloire de la fameuse relique de la Dent Sainte, et dont l'existence me semble pour le moins aussi douteuse qu'elle paraît certaine à M. L. Autant vaudrait demander l'histoire de Charlemagne à la Chronique de Turpin.

M. L. est évidemment un critique trop expérimenté pour ne pas s'être aperçu de ces points faibles de la chronique cingalaise; ses nombreuses réserves de détail en feraient foi au besoin. Mais à voir la manière dont il s'en est servi en général, on songe involontairement, parfois, à ce lecteur d'histoires improbables qui, à force de se familiariser avec elles, avait fini par y croire. Ce n'est pas du reste aux seules annales de Ceylan que M. L. a appliqué cette critique purement rationaliste; subissant visiblement en ceci l'influence de Burnouf, il l'a étendue à tous les monuments du bouddhisme primitif. Mais on peut observer, sans manquer au respect dû à cette grande mémoire, que Burnouf, quelque dégagé qu'il fût de toute préoccupation autre que celle d'arriver au vrai, avait pourtant une idée dominante : celle d'établir que les récits touchant les origines du bouddhisme et la vie de son fondateur n'appartiennent pas à l'histoire mythique; et, maintenant que cette démonstration est faite, il serait temps, semble-t-il, de montrer que ces mêmes récits, par contre, appartiennent à l'histoire légendaire. Or c'est précisément ce caractère légendaire que M. L. cherche à atténuer autant que possible. Il admet (p. 8) qu'il nous est parvenu toute une classe d'écrits rédigés par le 1er synode et contemporains, par conséquent, du Buddha. Il repousse l'idée (p. 70) que le Lalitavistara, dont il attribue la rédaction au 4e synode, pourrait être fondé sur des ballades populaires [1]. Parfois dans le cours du récit, quand, par exemple, il raconte les travaux des divers synodes comme si on en avait les actes authentiques, on voudrait croire qu'il se contente de dépouiller ses sources et qu'il en enregistre les résultats plutôt qu'il ne les adopte. Mais quand il estime qu'un stûpa érigé par Kanishka avait 775 pieds de haut et qu'il prend le soin d'affirmer que c'est bien là la vraie mesure (p. 854); quand, sur la foi d'un Avadâna, l'histoire des 500 marchands bouddhistes qui s'associent et s'embarquent sur le même vaisseau pour aller faire le commerce au long cours, est prise par lui au pied de la lettre (p. 548, 583) et produite comme un document authentique de l'histoire commerciale du ve siècle av. J.-C., il faut bien se rendre à l'évidence et croire qu'en général il admet ce qui n'est pas

1. Cette opinion qui, convenablement entendue, n'a rien d'improbable, a été mise en avant pour expliquer la langue singulièrement altérée dans laquelle sont conçus les morceaux versifiés de cet écrit et d'autres de la même sorte. M. L. la rejette par la raison qne « les ballades populaires de l'Inde n'ont été composées que dans les idiomes popu- » laires ». J'avoue ne pas saisir l'argument. Il explique au contraire la langue de ces écrits par le fait que le 4e synode s'est tenu dans une province frontière, au Kashmir. Mais ce synode, apparemment, n'était pas exclusivement composé de Kashmiriens. Et comment expliquer dans ce cas le fait que cette langue altérée est particulière aux morceaux poétiques, tandis que celle de la prose est relativement correcte?

accompagné de réserves formelles. En suivant ainsi les données bouddhiques, surtout celles du Sud, jusqu'à l'extrême limite du possible et, quand elles deviennent absolument insoutenables, en les combinant avec les données brahmaniques, en prenant tantôt aux unes, tantôt aux autres, non dans la mesure dans laquelle elles s'attirent, mais suivant les exigences d'une sorte de récit idéal, M. L. a élevé un édifice savant, hardi, ingénieux dans l'ensemble et dans les détails, mais bien fragile, je le crains.

Ce n'est pas seulement la manière dont M. L. a reconstruit l'histoire externe des premiers siècles du bouddhisme, c'est surtout sa façon de comprendre le bouddhisme en lui-même, d'en expliquer les causes, les tendances primitives et les premiers effets, qui me semble prêter à d'assez graves objections, et c'est ici que se révèle proprement ce vice original que je signalais au début. On peut affirmer, en effet, que si cette partie de l'ouvrage avait été écrite depuis que la littérature védique est devenue accessible, bien des choses y eussent été présentées sous un tout autre jour. En essayant de résumer les idées de M. L. à cet égard, nous trouvons à peu près ceci : quand le Buddha fit son apparition, le brahmanisme était depuis longtemps au grand complet, avec toutes ses conséquences religieuses, politiques et sociales [1]. Le système des castes était appliqué dans toute sa rigueur légale et pesait sur la nation d'un poids dont celle-ci avait conscience. Le bouddhisme fut une réaction vigoureuse contre ce système et contre l'oppression de la classe sacerdotale, une revendication de la liberté morale et religieuse et, en somme, un affranchissement des esprits (p. 63, 437 et s., 464 et s.). En présence de ces propositions, j'avoue mon embarras. Aucune n'est à nier absolument; mais elles demandent à être entourées de tant de restrictions, qu'il faudrait pour chacune d'elles une dissertation spéciale. Je veux essayer cependant de les examiner aussi brièvement que possible. — Nous avons pour cette période des témoignages contemporains, et pour le moins aussi valables que ce qui a été publié jusqu'ici des écritures des bouddhistes, dans les parties les moins anciennes des Brâhmanas et dans plusieurs Upanishads. Or aucun de ces écrits ne nous montre la société indienne et brahmanique dans l'état achevé et compact que lui suppose M. L. Il n'y a pas de traces d'une orthodoxie impérieuse et jalouse. Les spéculations philosophiques, les nouveautés religieuses, même les critiques à l'adresse des brâhmanes n'y sont nullement gênées. Tout y respire la vie, le mouvement et la liberté. Une chose, il est vrai, y paraît en déclin, la foi dans le vieux culte comme le moyen d'opérer le salut. Les pratiques et les doctrines traditionnelles ne suffisent plus à la conscience mise en éveil : il lui faut autre chose. C'est dans ce milieu qui fut le sien, c'est dans cette société et non dans celle du code de Manu, que doit être replacé le bouddhisme naissant. C'est là, dans ce qu'on peut appeler le vieux Védantisme, plutôt que dans la philosophie Sânkhya, qu'il faut en chercher la source et qu'on y trouve des parallèles. Il est probable, en effet, qu'avant de rejeter formellement le Véda, il

1. M. L. va jusqu'à dire que l'Inde était dès lors en possession d'une chronologie régulière « eine geordnete Zeitrechnung » (p. 1). A moins qu'il ne s'agisse du calendrier, j'ignore absolument ce qu'il peut entendre par là.

se contenta, comme d'autres, de s'enquérir à côté ; et quant à son athéisme ou plutôt sa tendance à substituer à la divinité des abstractions métaphysiques (car il ne nia jamais l'existence des dieux), faisaient-ils une chose bien différente au fond, ces docteurs des Upanishads qui cherchaient le premier principe les uns dans la pensée, les autres dans le souffle, d'autres dans l'énergie vitale? Mieux que des conversions positives, ces points de contact expliquent que les mêmes personnages jouent quelquefois un rôle également marquant dans l'une et dans l'autre tradition. Si M. L. s'était servi davantage de ces documents [1], sa description du brahmanisme en eût été sensiblement modifiée.

Je crois qu'il faut en dire autant du tableau que fait M. L. de la caste telle qu'elle a dû exister lors de l'apparition du bouddhisme. Ici encore il cherche son point de départ et sa grande autorité dans les Dharmaçâstras et en particulier dans celui de Manu. Or il est permis de se demander si la pratique n'a pas été, ici comme ailleurs, différente de la théorie, et si le système qui nous est présenté dans ces livres, même dépouillé de quelques impossibilités manifestes, a jamais été rigoureusement appliqué. En tous les cas il est assez difficile de dire pour quelle époque il peut être considéré comme parfaitement exact. Il ne l'est certainement pas pour celle de Mégasthène, qui nous représente une société sensiblement différente. On ne comprendrait guère, en effet, comment l'établissement de grandes monarchies savamment organisées et administratives autant que féodales, aurait pu ne pas modifier par exemple la situation et le recrutement de la classe militaire. Celle-ci, sans que la profession des armes eût cessé d'être réputée héréditaire, était alors à la solde du roi, et ce seul fait, qui ouvrait la carrière aux aventuriers et aux soldats de fortune, avait dû ébranler la constitution de la vieille noblesse xatrya. D'autre part il est évident qu'avec le progrès de la culture, la classe des artisans a dû augmenter en importance et en bien-être. Or c'est le contraire qui semblerait résulter des témoignages de la littérature officielle : au lieu de s'améliorer avec le temps, les conditions des çûdras y empire. Si nous remontons plus haut, aux livres védiques, aux plus anciens comme aux plus modernes, nous trouvons la nation indienne divisée en un grand nombre de petites principautés, où domine le principe ethnique de la peuplade et du clan. Cette organisation qui n'avait certainement pas beaucoup changé à l'époque du Buddha, s'accorde encore moins avec le système de Manu, qui suppose une certaine uniformité et l'existence de grands états. La plupart de ces peuplades avaient sans doute un état social analogue : de temps immémorial elles étaient divisées en 4 classes, les prêtres, les nobles, les pasteurs-laboureurs-marchands et les serfs. Mais il est difficile de préciser le degré de rigueur de cette division. Encore à une époque relativement récente (Chândog. up. IV, 4, 1.), la plus jalouse et la plus fermée de ces classes, celle des brâhmanes, ne paraît pas très-scrupuleuse quant à la pureté du sang. Je ne puis donc voir autre chose dans la théorie officielle de la caste qu'une sorte de thème convenu dont

1. Il n'y a touché qu'incidemment, p. 99, où les renvois sont en partie inexacts et les noms propres étrangement défigurés.

il faut faire usage avec la plus grande prudence, thème dont la donnée fondamentale a dû, parce qu'elle était consacrée par une tradition sainte, se prêter successivement et d'une façon plus ou moins artificielle, à l'explication d'états de société bien différents. Sans méconnaître une partie de ces faits, M. L. voit tout cela sous un tout autre jour. Il est frappé de la rigueur apparente de cette organisation symétrique, immobile, inviolable, et on conçoit que, placé à ce point de vue, il s'étonne par exemple (p. 472) que l'avénement de dynasties de basse extraction, comme celles des Nandas et des Mauryas au IVe siècle av. J.-C. ne l'ait pas ébranlée et renversée de fond en comble.

A. BARTH.

(*La fin au prochain numéro.*)

---

101. — **Dionysii Byzantii de Bospori Navigatione** quæ supersunt, una cum supplementis in Geographos Græcos minores aliisque ejusdem argumenti fragmentis e codicibus mss. edidit Carolus WESCHER. Parisiis e Typographeo publico MDCCCLXXIV. (Venit apud A. F. Didot.)

Pour l'appréciation générale de cette importante publication, nous nous en référons volontiers à l'article publié par M. Miller dans le Journal des Savants du mois de mars de cette année. Les observations qui suivent concerneront uniquement quelques points de détail. Le texte a déjà été amélioré en beaucoup d'endroits soit par M. Wescher lui-même, soit par M. Miller dans l'article précité, soit enfin dans le dixième fascicule (Exercices critiques) de la Bibliothèque de l'École pratique des Hautes-Études (feuilles 6 et 8, cette dernière sous presse, l'autre déjà publiée)[1]. Nous ne dirons rien de ces passages, non plus que de ceux au sujet desquels nous n'aurions aucune solution précise à proposer.

I, page 1, ligne 10. Ἐκ τῆς κατ' εὐθὺ πορείας ἀναλυόντων τοῦ ῥεύματος τὴν βίαν. La leçon du ms. de Madrid, ἐκ τῆς κατ' εὐθυπορίαν doit être considérée, ce semble, comme plus ancienne que la vulgate. Elle suppose l'ellipse d'un mot comme γραμμῆς ou ὁδοῦ.

II, p. 2, l. 4. Ἀρχὴ δὲ αὐτὴ τοῦ τε λόγου καὶ τῆς τῶν χωρίων φύσεως πέλαγός ἐστιν ὁ Πόντος ὁ Εὔξεινος, μεγέθει τῶν ἄλλων πλεῖστον ὅσα μὴ πρὸς τὴν ἔξω θάλασσαν ἰσώσασθαι. Nous rétablirions purement et simplement la leçon des manuscrits Ἀρχὴ δὲ αὕτη. D'autre part, il faut certainement, avec les manuscrits encore, mettre un point ou un point en haut après φύσεως.

III, p. 3. l. 1-2. Τοῦτο πορθμός ἐστι ῥοώδης. Μῆκος μὲν, ρκ' σταδίων · εὖρος δὲ, ᾗ στενώτατος αὐτὸς ἑαυτοῦ, τεττάρων. Dans le commentaire critique joint à son édition, M. W. a rétabli avec raison στενότατος, leçon du ms. Il resterait à réformer la ponctuation, en d'autres termes, à faire suivre de simples virgules

---

1. Cette publication avait été devancée, en ce qui concerne la conjecture παραμειψαμένοις (n° 228) par le critique du Journal des Savants : (car παραμεμψαμένοις ne peut être qu'un lapsus.) Antérieurement aussi avait paru dans un journal grec, à ce qu'on nous rapporte, un article critique renfermant trois conjectures, dont deux se retrouvent dans le fascicule cité (nos 225 et 226); la troisième sera mentionnée plus loin.

les mots ῥοώδης et σταδίων : autrement, il n'y a pas de liaison entre μῆκος μὲν et ce qui précède.

XIV, p. 7, l. 13-14. Τὸ μὲν γὰρ ἡ τοῦ Πλούτωνος ἄκρα, τὸ δὲ [Ἡραία ἄκρα] λέγεται. Au lieu de Ἡραία ἄκρα, le ms. porte ἡραγτά. Cette leçon barbare paraît ne pas cacher autre chose que Ἡραία, dont l'ι accentué a pu être pris successivement pour un γ, puis pour un τ, par le même copiste. Sans doute il y avait originairement, soit au-dessus du γ soit au-dessous, un point destiné à marquer qu'il ne fallait pas tenir compte de cette lettre.

XVII, p. 8, l. 10-12. Τὰ Κύκλα δὲ ἐκδέχεται Μελίας κόλπος..... τοῖς ὑπ' ἀμφότερον ὑφάλοις ἕρμασι συγκλειόμενος. Ὑπ' ἀμφότερον est évidemment une faute. Il faut sans doute écrire ἐπ' ἀμφότερον, sinon ἀπ' ἀμφοτέρων. De toute manière, ὑπ' paraît devoir son origine au commencement du mot ὑφάλοις.

XX. Εἶτ' ἐνάκρα, πλεῖστον ὑπερτείνουσα τὰς ἄλλας. Au lieu de εἶτ' ἐνάκρα, on songe tout d'abord à lire εἶτεν ἄκρα, correction proposée récemment, nous dit-on, dans un journal grec. Mais la forme εἶτεν est principalement ionienne; nous serions tenté de dire «exclusivement», si Phrynichus n'avait jugé à propos de la condamner comme « extrêmement barbare. » D'ailleurs, bien que l'idée exprimée par ce mot revienne plusieurs fois par page chez Denys de Byzance, le mot même paraît lui être étranger. On peut croire, en tenant compte de l'observation de Phrynichus, que εἶτεν a été substitué ici par un copiste au mot synonyme ἔπειτ', qui en différait assez peu dans l'écriture, sinon à ἔνθεν, que l'auteur emploie généralement en pareil cas.

XXI, p. 9, l. 14. Ἰνγενίδας. Forme impossible. Faut-il écrire Εὐγενίδας? Ευ et ιν ont quelque ressemblance dans la minuscule de la fin du IXe siècle.

XXV, p. 13, l. 7. Ἔνθεν ἰδεῖν δοκεῖ τὸν κτίστην ὄρνιν. Nous traduirions : « Unde (ou « inde ») vidisse putatur (cf. p. 16, l. 1) urbis conditorem cor- » vum », sans méconnaître que la liaison des phrases peut laisser quelque chose à désirer.

XXVII, p. 13, l. 13-15. Καταβάλλει δὲ εἰς τὸν βυθὸν ἕρματα λίθων καὶ χῶμα παμμέγεθες, ἐκ πολυχειρίας ὡς ἔχοι γεφυρωθέντος αὐτῷ τοῦ Κέρατος κατὰ γῆν ἀφθόνοις χρῆσθαι ταῖς ἐπαγωγαῖς. C'est sans doute par suite d'une faute d'impression que la virgule qui devrait faire suite à ἐκ πολυχειρίας, précède ces mots. Dans la traduction latine, M. W. a conservé la ponctuation de Gilles, identique à celle que nous indiquons.

XXX, p. 14, l. 11-13. Παρ' ὃ καὶ θήρας τῶν ἰχθύων ὑστερεῖ τῶν ἐν θαλάττῃ σπιλάδων περὶ αὐτὰς τὰς εἰσόδους ἀπαντώντων ὅσα μὴ νυκτὸς ἀσαφείᾳ καὶ πλάνῳ παρολισθάνει. La traduction de Gilles « saxis concavis ad ipsos introitus obviam » procedentibus » paraît indiquer qu'il avait sous les yeux σπηλαδίων (et non σπιλάδων, qui est féminin, et n'équivaut pas, pour le sens, à « saxis concavis ») περὶ αὐτὰς τὰς εἰσόδους ἀπαντώντων.

XXXI, p. 14-15. Μετὰ δὲ τὴν..... τὰ λεγόμενα Χοιράγια · κέκληται δὲ ἀπὸ τοῦ συμβεβηκότος · ἐπεί τινες τοὺς κατιόντας ἐκ τῶν ὀρῶν συάγρους ἀπάταις ᾕρουν. Cette étymologie irait mieux à un mot comme Χοίραγρα ou Χοιράγρια.

XXXIV, p. 15, l. 11. Ἀμφιάραω. Sans doute : Ἀμφιάρεω.

XLVIII, p. 19, l. 11. Ἀρχίας Θάσιος <ὁ> Ἀριστωνύμου παῖς. Le manuscrit ne porte pas l'article ὁ : il n'y avait pas lieu de l'ajouter.

XLIX, p. 20, l. 3-5. Οἱ δὲ Ἰάσονι καὶ τοῖς σὺν αὐτῷ φραστῆρα τοῦ πλοῦ..... γενέσθαι, Λευκία δὲ τοῦ μάντεως τὸ γένος ὄντα. Le nom du devin appelé ici Λευκίας est « Latiades » dans la version de Gilles. Quelle que soit la vraie leçon, δέ (après Λευκία) ne peut être qu'une altération de la dernière syllabe du mot qu'avait écrit Denys de Byzance.

LIII, p. 21, l. 12. Καὶ φόβος καὶ ἀπορία ἔπεισιν, ὅσα μὴ δευτέρας πείρας. La traduction de Gilles « metusque et desperatio subit, tanquam non iterum ten- » tandum sit » ne peut, évidemment, être défendue. Il faut sous-entendre τοῖς πλέουσιν à côté de ἔπεισιν, et interpréter : « Adsuntque nautis metus et » desperatio major quam alterius (δευτέρας = ἑτέρας) cujuslibet incepti, » en d'autres termes, « major ea quam habet alterum quodlibet inceptum. »

CXI, p. 34, l. 10-14. Παρὰ δ' αὐτὸν ὀλίγος ἰσθμὸς πολλὴν πάνυ περιγράφει χερρόνησον, ἐφ' ἧς ἡ πόλις, μικρὸν ὑπὲρ Χαλκηδόνος ποταμοῦ · καὶ λιμένες ἀμφοτέρωθεν, κατὰ τὰς ἐπὶ τὸν ἰσθμὸν ἀναχωρήσεις, αὐτοφυὴς μὲν ὁ πρὸς Ἑσπέραν ἀφορῶν, χειροποίητος δὲ ὁ πρὸς τὴν ἕω καὶ Βυζάντιον. Αὕτη δ'ἀνέστηκε λόφου μὲν χθαμαλωτέρα κτλ. Dans cette dernière phrase, αὕτη paraît devoir céder la place à αὐτή, mot que Gilles, qui traduit « ipsa », avait peut-être sous les yeux.

Notons encore, à l'exemple de M. Miller, quelques fautes ou dérogations à l'usage établi, en fait d'orthographe et d'accentuation. P. 3, l. 3, lisez ἀνακαθηραμένου. P. 6, l. 5. ἄρα. P. 7, l. 8, Ἥρας. P. 12, l. 11, ὑποδύντες. P. 12, l. 12, ἴσα. P. 16, l. 16-17, Παλινορμικόν nous paraît plus vraisemblable que Παλινόρμικον.

Nous ne pensons pas qu'il reste beaucoup plus d'une trentaine de fautes vraiment graves à corriger dans la partie conservée de l'ouvrage de Denys de Byzance. Dès maintenant, un philologue (M. W. ou un autre), aidé d'un géographe, pourrait entreprendre d'en donner un texte lisible. La traduction latine serait à modifier dans un assez bon nombre d'endroits.

Éd. TOURNIER.

---

102. — **Robert Greene's Leben und Schriften.** Eine historisch-kritische Studie von Wolfgang BERNHARDI. Leipzig. 1874. (Volksbuchhandlung). — Prix : 2 fr.

Nous devons avouer que le nom de M. Bernhardi nous avait prévenu tout d'abord contre cet opuscule. Nous ne l'avions rencontré jusqu'ici qu'en tête de quelques romans médiocres et d'un livre populaire sur M. de Bismarck. Nous avons donc été agréablement surpris de trouver dans son étude sur Greene une connaissance approfondie du sujet et une critique pénétrante. La brochure de M. B. se divise en deux parties. Dans la première il examine et débrouille les matériaux biographiques réunis par Dyce dans la préface de son excellente édition des œuvres dramatiques de Greene; dans la seconde il essaye — non sans quelque hardiesse — de déterminer au moins approximativement la date des œuvres dramatiques de Robert Greene. La première partie nous paraît en général fort bien traitée. M. B. partant de quelques faits connus de la vie de Greene et

s'appuyant sur quelques-uns de ses pamphlets autobiographiques, éclaire d'un nouveau jour certains points obscurs de sa vie. Nous ne pouvons que l'en féliciter; mais nous protestons énergiquement contre la confiance exagérée que M. C. accorde à certaines œuvres, telles que : *Never too late*, *Groathsworth of wit*, *Repentance of R. Greene*; ces deux derniers opuscules ont été écrits par lui pendant une grave maladie, presque au lit de mort, à une époque où Greene, tourmenté par les remords de sa conscience et désireux d'édifier le lecteur, dépeignait sa vie sous des couleurs plus noires que la réalité. Déjà Dyce avait fait remarquer qu'on peut difficilement ajouter foi aux opuscules autobiographiques de Greene, qu'il est difficile d'y faire la part de la fantaisie et celle de la réalité, celle de l'histoire et celle de la poésie. Il faut surtout se tenir en garde contre les passages des œuvres en prose de Greene qui contredisent des faits établis par d'autres documents. Par exemple M. B. applique à Greene tout ce que celui-ci dit de Robert dans *Groatsworth of wit* (p. 31); dans ce cas on devrait affirmer que la vie désordonnée que Greene menait en la société de joueurs et de filous s'est prolongée jusqu'au début de la maladie qui l'a conduit au tombeau; on devrait conclure qu'il ne s'est repenti qu'au moment où il était trop tard et où le repentir devenait inutile. Or nous savons parfaitement que les deux dernières années de la vie de Greene ont vu s'accomplir en lui une conversion complète, attestée par le caractère nouveau de ses productions littéraires. L'auteur des *love pamphlets* et des œuvres dramatiques se transforme en satirique, et dévoile sans pitié les infamies de ses anciens compagnons[1]. A partir de 1591 il publie avec une surprenante rapidité les *Conny catchers productions* où il démasque les filouteries des chevaliers d'industrie qui à Londres s'appelaient en ce temps là les *chasseurs de lapins*[2]. Dans la préface du premier de ces ouvrages, Greene dit qu'il lui faut faire une bonne œuvre pour racheter sa vie de débauches; connaissant bien les mœurs et les mauvais tours des *Conny catchers* il s'est résolu à les révéler pour mettre les jeunes gens sans expérience à l'abri des piéges qu'on pourrait leur tendre. L'entreprise était beaucoup plus sérieuse qu'on ne pouvait l'attendre d'un personnage aussi fougueux et aussi léger; il persévera dans sa nouvelle entreprise avec une énergie remarquable, et même une certaine abnégation. Ni les menaces, ni les attentats des *Conny catchers* ne le détournèrent de ce qu'il regardait comme un devoir[3]. Malade, peut-être quelques jours avant sa mort, il s'occupe encore

---

1. Greene ne publia en 1592 qu'un seul opuscule rappelant ses *love pamphlets*, *Philomela, the lady Fitzwater's Nightingale,* mais d'après ses propres paroles il l'avait écrit plusieurs années auparavant (written long since).

2. The notable discovery of Conny Catchers' Cozenage 1591. — The second part of conny Catching 1591. — The Third part of conny Catching 1592. — A disputation between a he conny catcher and a she conny catcher 1592. — The blacke booke's Messenger 1592.

3. Greene a lui-même raconté un de ces attentats dans la préface de *la Disputation between he conny catcher and she conny catcher*. Voici un passage sur lequel jusqu'ici aucun de ses biographes n'a appelé l'attention :

They belegar'd me about in saint John's hear within Ludgate, being at supper; there were some fourteen or fifteen of them met and thought to have made that fatal night of my overthrow, but that the courteous citizens and apprentices took my part and so two

de son *Blacke Booke*, grâce auquel il espère porter le dernier coup aux *Conny catchers* et dont il s'engage à s'occuper aussitôt après sa guérison. Nous voici loin de cet abîme de débauche où M. B. nous montre Greene s'enfonçant de plus en plus; ceci prouve une fois de plus avec quelle réserve il faut consulter les œuvres autobiographiques[1]. Sans doute *Never to late* et *Groathsworth of wit* renferment beaucoup de matériaux utiles pour l'histoire de Greene. Sans doute les faits qu'ils nous apprennent — ainsi que le démontre M. B. — sont fort importants pour contrôler et compléter ce que l'on sait d'ailleurs; mais il ne faut pas conclure qu'à chaque détail de la vie de Roberto ou de Francesco doit précisément correspondre un détail analogue dans la vie de Greene. Ainsi, d'après nous, M.B. s'est inutilement attaché à démontrer que Greene avait été maître dans une école parce que Francesco dans *Never too late* a rempli ces fonctions.

Il est fort difficile de déterminer la chronologie des œuvres dramatiques de Greene; aucune de ses pièces n'a été publiée de son vivant; le seul document contemporain qui s'y réfère se trouve dans le journal du directeur Henslowe publié par Collier; il indique seulement à quelle époque une pièce a été représentée à son théâtre, et combien elle a eu de représentations. Dyce a déjà déclaré inutiles toutes les tentatives qu'on pourrait faire pour déterminer la chronologie de ces pièces. M. Bernhardi ne s'est pourtant pas laissé décourager; il s'est efforcé du moins de démontrer à quelle époque une pièce n'avait pas pu être écrite (p. 51). Nous n'avons pas l'intention de discuter ici toutes les hypothèses de M. B.; nous renvoyons le lecteur à l'excellent article de M. Simpson dans l'Academy (21 mars 1874). M. B. n'a point résolu toutes les questions; mais il a fait preuve d'un véritable talent critique dans quelques-unes de ses remarques. Signalons notamment la discussion relative à l'auteur de la pièce *Fair Emm* (p. 40-41). Elle a été publiée en 1631 et on l'a attribuée tour à tour à Greene et à Shakespeare. M. B. démontre qu'elle est due à un adversaire littéraire de Greene et qu'elle a été écrite avant le pamphlet *Farewell to Folly*, attendu qu'on trouve dans ce pamphlet de très-transparentes et très-piquantes allusions à *Fair Emm* et à son auteur; M. B. rapproche ces allusions de certains passages de *Fair Emm* et les explique fort bien; avant lui on ne les comprenait pas et on ne savait à qui l'auteur en voulait. La brochure de M. B. se recommande à tous ceux qu'intéresse la littérature anglaise à l'époque d'Élisabeth.

N. Storojenko.

---

or three of them were carryed to the counter, although a gentleman in my company was sore hurt. I will plague them to the extremities; let them do what they dare with their bilbowe blades, I feare them not etc.....

1. Il ne faut point confondre ce blacke booke, resté inachevé et qui n'a jamais été publié, avec le Blacke Booke's Messenger publié peu de temps après la mort de Greene 1592. Dans la préface du *Messenger*, Greene, s'adressant au lecteur, dit :

Gentlemen, I knowe you have long expected the comming forth of my Blacke-booke, which I long have promised and which I had many days since finished, had not sickness hindered my intent; nevertheless be assured, it is the first thing I mean to publish after I am recovered. This Messenger to my Blacke Booke I commit to your courteous censures, being written before I fell sick etc.....

VARIÉTÉS[1].

L'enseignement supérieur français à l'exposition de Vienne.

« Le programme de l'exposition de Vienne, en demandant des spécimens de » l'organisation, des méthodes et des résultats de l'enseignement des Universités » dans les différents pays, a abordé assez légèrement une tâche toute nouvelle, » sans qu'on se fût bien demandé si elle était réalisable et si elle pouvait être » fructueuse. On s'est mis en campagne sans avoir aucun plan arrêté, sans » pouvoir rien prescrire avec quelque précision sur le but et la tendance de cette » exhibition, sur le triage et l'arrangement des matériaux. » Ces paroles pleines de franchise et de raison montrent que le rapporteur de la section 5 du groupe XXVI à l'exposition de Vienne ne s'est pas fait illusion sur la valeur de l'*exposition de l'enseignement supérieur* et n'a pas cherché à en faire aux autres. Il montre très-bien ce qu'une pareille idée avait de peu pratique et presque de puéril. Aussi le résultat n'a-t-il aucunement répondu à l'attente. Plusieurs pays n'ont pas exposé du tout, d'autres ont à peine envoyé quelque chose, et en somme on n'a guère rassemblé que des objets qui « pour le spécialiste ne sont pas nouveaux » et sont plus commodes à étudier n'importe où que dans une exposition, pour » le *laïque* sont inintelligibles et par leur apparence modeste dénués de tout » prestige. » La France seule, grâce à sa centralisation et aux conditions particulières de son enseignement supérieur, a pu offrir un ensemble intéressant et digne d'étude. C'est à elle que M. Hartel fait la plus large place dans son rapport. Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt d'analyser brièvement ce rapport en en relevant les points les plus saillants. L'auteur, homme d'un mérite incontestable[2], n'a pas évidemment de notre haut enseignement une parfaite connaissance: les documents officiels ne sauraient suppléer à la pratique des choses. Mais à côté de vues imparfaitement justes, bien naturelles si on se représente l'organisation complexe et fragmentaire de l'enseignement supérieur en France, on trouve dans ces quelques pages des appréciations très-saines et des critiques qu'il nous serait fort utile de méditer.

Les documents envoyés à Vienne tendant à faire connaître les progrès accomplis dans l'enseignement en France, ils ont naturellement été à peu près restreints à un catalogue des actes de M. Duruy, depuis lequel, sauf la tentative peu mûrie de M. Jules Simon dans l'enseignement secondaire, il n'a plus rien été tenté. Malheureusement les idées de M. Duruy, sur la valeur desquelles on peut ne pas être d'accord, sont pour la plupart restées à l'état de projet, ou ont été négligées après lui. Ainsi la meilleure de toutes à notre avis, la création d'un *enseignement spécial* répondant aux *Realschulen*, qui, en détournant vers une instruction plus pratique une bonne part de la jeunesse des classes moyennes,

1. *Officieller Ausstellungs-Bericht hgg. durch die General-Direction der Weltausstellung.* Die Universitæten (Gr. XXVI, sect. 5). Bericht von Prof. Dr W. Hartel. Wien, in-8°, 30 p.
2. Voy. l'art. que la *Rev. crit.* a récemment consacré à ses *Etudes homériques*.

aurait permis de relever sensiblement le niveau de l'instruction proprement classique, cette idée, qui paraissait acceptée de tout le monde avec faveur, n'a pas reçu les développements que lui destinait son auteur. C'est cependant par l'éloge qu'il en fait que débute M. Hartel, jugeant avec raison que la valeur des Facultés dépend en grande partie de la valeur de l'enseignement secondaire[1].

Cette question l'amène au baccalauréat, auquel il reproche d'être presque mécanique, et d'être accessible après un *entraînement* aussi court que superficiel. L'examen, et l'examen de mémoire, qui est ainsi le but des premières études, ne cesse pas d'être exclusivement celui de l'instruction supérieure. « Pour cette liberté » des Universités allemandes, qui délie et développe les forces individuelles, il » n'y a aucune place en France. On a en place un système continu de dressage, » plein d'épreuves et de barrières; ce qu'on se propose de donner, dans les » différentes écoles supérieures, c'est une somme de connaissances nettement » circonscrite. Dans d'autres pays on apprécie les facultés développées, on » demande à un jeune homme ce qu'il *peut* plutôt que ce qu'il *sait*..... Ces » défauts sont surtout frappants dans les Facultés de droit et de médecine, qui, » si on les compare au riche développement qu'elles ont dans les Universités alle- » mandes, végètent dans une incroyable indigence; mais les conséquences de » ces défauts sont surtout déplorables dans les Facultés des lettres et des » sciences. » Après avoir essayé de donner une idée de ce que sont ces bizarres institutions, M. Hartel ajoute : « Ces créations, que nous n'arrivons » pas à bien comprendre, et que blâment des Français éclairés, comme Michel » Bréal par exemple, répondent complètement aux idées nationales. Le Français » aime cette vulgarisation oratoire de la science, à laquelle nous attachons peu de » prix. Les cours des Facultés ne suffisent même plus à ce goût. Dans les dernières » années le gouvernement a encore suscité des *Conférences* ou *Cours littéraires et* » *scientifiques*. » En 1866 il y en avait plus de mille, et on sait que maintenant plusieurs Facultés joignent à leurs cours ordinaires des conférences de ce genre dans quelque grande ville voisine. M. Duruy a beaucoup favorisé le développement de ces cours : nous pensons que ce n'est pas une de ses meilleures idées, et qu'elle repose sur une conception de l'enseignement supérieur très-éloignée de la vérité; c'est d'ailleurs une de celles qui ont le mieux réussi et dont le succès s'est le plus soutenu.

M. Hartel parle ensuite de nos écoles spéciales, qui sont, en dehors du droit et de la médecine, les véritables organes de notre enseignement supérieur. Il adresse notamment à l'École des Hautes Études beaucoup d'éloges et quelques critiques : ni les uns ni les autres ne portent très-juste, parce que M. H. juge surtout cette institution d'après les décrets de la fondation, qui n'ont jamais été exécutés. L'Ecole des Hautes Études, le meilleur fruit et le plus durable, *si fata sinunt*, de l'activité de M. Duruy, s'est peu à peu, au moins dans la section des

1. M. H. blâme avec une juste sévérité l'absence d'examens dans le cours des études du lycée, qui permet aux plus paresseux et aux plus incapables de suivre et d'entraver les autres pendant toute la durée des classes.

sciences historiques et philologiques, développée et façonnée elle-même. Sortie d'une pensée éminemment élevée et bien intentionnée, elle s'est efforcée de la réaliser d'après les données de l'expérience de chaque jour. Après six ans d'existence, elle commence à avoir trouvé sa forme et à être en état de rendre de grands services. Il faut maintenant qu'on les lui demande [1].

M. H. parle de l'École normale supérieure uniquement d'après des programmes qui ne représentent rien de vivant. Des documents plus complets lui ont permis de mieux apprécier l'École des chartes, dont il fait le plus grand éloge : « La » France, dit-il, a le droit d'être fière de l'École des chartes. L'état excellent » des archives et des bibliothèques [2] en France..... n'est qu'une, et non la plus » importante, des bienfaisantes conséquences de cette création. »

Après avoir parlé brièvement de quelques autres institutions, l'auteur termine ainsi : « Nous n'avons pas épuisé ce que le ministère Duruy a fait pour le haut » enseignement. Pour remplir complètement notre tâche, il faudrait rappeler la » fondation de nombreuses chaires nouvelles, la réorganisation de l'Observatoire, » l'augmentation du crédit affecté aux bibliothèques, les encouragements donnés » aux Sociétés savantes de province, etc. Notre rapide revue suffira. Si les » objets exposés dans cette section parlaient aux yeux comme les produits de » l'art et de l'industrie, chacun emporterait de sa visite l'impression qu'il s'est » produit là un effort vigoureux et louable. Sera-t-il repris et soutenu par le » pouvoir actuel, c'est ce que nous apprendront les années qui viennent. Il y » aurait ici une question importante à examiner. On paraît encore partager » généralement en France l'opinion de Duruy, d'après lequel « il ne semble pas » que l'enseignement supérieur exige de grandes réformes; l'édifice est ancien, » mais solide en ses fondements : il n'y faut que des appropriations pour des » nécessités nouvelles [3]. » Nous serions plutôt porté à croire qu'il faudrait en » venir à une reconstruction générale sur le plan des Universités allemandes; » mais il est possible que l'organisation compliquée du haut enseignement en » France fasse juger une semblable entreprise tout à fait impraticable. »

Nous ne nous prononçons pas sur cette question, qui nous entraînerait trop loin. Nous avons voulu seulement faire connaître à nos lecteurs les principales réflexions du rapporteur de l'exposition de Vienne; il nous reste à le remercier de l'esprit sympathique dans lequel il a rempli sa tâche.

G. P.

---

1. On sait que le jury de l'exposition a décerné un diplôme d'honneur à l'École des Hautes Études.

2. Il faudrait en rabattre quelque peu. Toutes nos bibliothèques ne sont pas bien tenues, et il s'en faut qu'elles soient toutes confiées à d'anciens élèves de l'École des chartes.

3. *Rapport à l'empereur*, 15 nov. 1868.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 5 juin 1874.

M. Jourdain, président de l'académie, annonce un accident qui est arrivé à M. de Lasteyrie. Il a fait en rentrant chez lui le soir une chute d'où sont résultées une luxation du bras et une fracture à la jambe. Son état n'inspire d'ailleurs aucune inquiétude. — M. Jourdain annonce en outre la mort de M. Roulin, bibliothécaire de l'institut.

Le ministre de l'instruction publique adresse à l'académie : 1° deux exemplaires du second vol. des *Coutumes du pays et comté de Hainaut*, par M. Ch. Faider, gr. in-4°, qui lui ont été transmis par le ministre des affaires étrangères (cet ouvrage fait partie de la collection des anciennes lois et coutumes de Belgique); 2° un extrait d'une lettre de M. Ém. Burnouf qui donne quelques détails nouveaux sur les fouilles entreprises à Athènes au bastion d'Odyssée.

M. de Wailly commence la seconde lecture de son mémoire sur le *romant* ou chronique en français dont s'est servi Joinville. V. le compte rendu des séances précédentes (15 et 29 mai).

M. V. Duruy lit un nouvel extrait du volume de son Histoire des Romains qui doit paraître prochainement. Il examine deux reproches qui ont été adressés à Marc Aurèle, concernant sa conduite à l'égard de son fils et ses persécutions contre les chrétiens. Sur le premier point, M. Duruy pense qu'on a eu tort de dire que Marc Aurèle reconnut les instincts mauvais de son fils et ne les combattit pas. Commode, qui n'avait que 19 ans à la mort de son père, n'avait pu encore montrer de son vivant de mauvais penchants. Mais on peut reprocher à Marc Aurèle d'avoir abandonné l'empire à ce jeune homme au lieu de se choisir par l'adoption, à l'exemple des empereurs précédents, un successeur plus digne, p. ex. son gendre Claudius Pompeianus. — Quant aux persécutions contre les chrétiens, M. Duruy analyse la philosophie de Marc Aurèle, et montre combien au fond ses idées se rapprochaient des idées chrétiennes. On entendait, dit-il, les mêmes paroles dans la bouche du prince et dans celle des esclaves qui embrassaient le nouveau culte : ils étaient faits pour s'entendre, et pourtant entre eux il se trouva un abîme. En effet si la philosophie de Marc Aurèle lui inspirait une morale semblable à celle des chrétiens et s'il croyait comme eux à un seul dieu, il était pourtant resté païen, et païen convaincu et dévot : il accomplissait religieusement les cérémonies du paganisme, dont il repoussait les croyances polythéistes. En outre la soumission aux lois était un des premiers principes de sa philosophie. Il était donc naturel que quand la populace ameutée demanda qu'on sévît contre les chrétiens, Marc Aurèle laissât le préfet de Rome exécuter contre ceux-ci, dans toute leur rigueur, les lois qui les proscrivaient. — M. Duruy fait remarquer qu'on a peut-être trop vanté Marc Aurèle. Il n'a laissé aucune institution, durant son règne on ne trouve ni une bonne guerre, ni une bonne paix. Il n'est resté de lui qu'un livre : ce n'est pas assez pour un empereur.

Sont adressés à l'académie plusieurs vol. des mémoires de l'université de Kazan, en russe, et le *Recueil des antiquités de la Scythie*, publié par la Société impériale archéologique (de S. Pétersbourg), avec un atlas. M. Wallon offre de la part de M. Ém. Alglave un ouvrage intitulé *Action du ministère public et théorie des droits d'ordre public en matière civile*. M. Léon Renier présente la 13e livraison de l'édition de la *Table de Peutinger* de M. E. Desjardins. — M. Ravaisson présente un livre de M. Courajod, intitulé *L'école royale des élèves protégés*, et lit une nouvelle lettre de M. de Vogüé sur la question de la Vénus de Milo. Le premier rapport de Brest, qui annonçait la découverte de la statue, a été trouvé. Ce rapport dit expressément que les bras de la statue manquaient lorsqu'elle fut découverte, mais qu'on a trouvé en même temps, à côté, la *main à la pomme*, c. à d. deux fragments, l'un d'un bras gauche, l'autre d'une main gauche tenant une pomme, qui sont au musée du Louvre. C'est une question de savoir si ces fragments appartenaient à la Vénus. M. Ravaisson annonce qu'ils vont être exposés auprès de la statue, afin de permettre au public d'en juger. Suivant lui, ce sont bien des fragments du bras gauche de la Vénus de Milo : la déesse, qui selon M. Ravaisson était groupée avec un autre personnage, un Mars probablement, devait tenir appuyé sur cet autre personnage son bras gauche tenant la pomme. — M. Paris fait hommage d'un poème du 12e s., *Floriant & Florete*, qu'on croyait perdu et qui vient d'être publié, d'après un ms. du 14e s., trouvé parmi les mss. d'une abbaye voisine d'Édinbourg, par M. Francisque Michel. — M. Renan présente de la part des auteurs les ouvrages suivants : *Moines et sibylles dans l'antiquité judéo-grecque*, par M. Ferdinand Delaunay; *Les prairies d'or* de Maçoudi, publ. et trad. par M. Barbier de Meynard, t. 8 (l'ouvrage complet aura 9 vol.); *Chants populaires de la Basse-Bretagne*, recueillis et traduits par M. Luzel, t. 2.

Julien HAVET.

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE.

Séance du 23 mai 1874.

M. Schöbel continue la lecture de son mémoire sur les origines de l'écriture alphabétique. — M. J. Halévy, revenant sur le rapprochement qu'il a fait dans une précédente séance entre le zend *açpĕrĕna* (nom d'une monnaie), en pehelvi *açpurnak*, et le nom de monnaie *aspar* employé dans la Mischna, croit que l'origine de ce terme doit être cherchée dans le grec *aspros* « blanc ». En effet, le mot mischnique *aspar* est considéré par tous les commentateurs comme un mot grec, et les rabbins le remplacent quelquefois par λευκόν. Ce mot *aspar* ne se trouve d'ailleurs que chez les rabbins de Palestine : ceux de Babylonie emploient le mot araméen *zouz*. Si le terme est d'origine grecque, il n'a pu s'introduire dans le Vendidad qu'à l'époque romaine, car c'est seulement alors que l'*aspre* apparaît comme une monnaie dans l'Asie antérieure. — La Société continue la révision de son Règlement.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta fratrum arvalium quæ supersunt. Restituit et illustravit G. Henzen. Accedunt fragmenta fastorum in luco arvalium effossa. In-8°, ccxlvj-240 p. Berlin (G. Reimer). 16 fr.

Actes de l'état civil d'artistes français, peintres, graveurs, architectes, etc., extraits des registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris, détruits dans l'incendie du 24 mai 1871, publiés par H. Herluison (fin). In-8°, viij-225-479 p. Orléans (Herluison).

Annuaire-bulletin de la Société de l'Histoire de France. T. 11. Année 1874. In-8°, 80 p. Paris (Loones).

Apici Cæli, de re coquinaria libri decem. Novem codicum ope adjutus auxit, restituit, emendavit et correxit, variarum lectionum parte potissima ornavit, strictim, et iterum explanavit C. T. Schuch. Ed. 2. In-8°. Heidelberg (Winter). 2 fr. 75

Aristotelis opera omnia. Index nominum et rerum absolutissimus. Volumen quintum, continens Indicem nominum et rerum. Gr. in-8° à 2 col., viij-924 p. Paris (Didot frères, fils et C°). 20 fr.

Bœhringer (F.). Athanasius u. Arius, od. der erste grosse Kampf der Orthodoxie u. Heterodoxie. Nebst 2 ergænz. Zugaben. 1. Das Christenthum u. die Kaiser Diokletian u. Konstantin. 2. Antonius, der Patriarch des Mœnchthums. In-8°, vij-628 p. Stuttgart (Meyer et Z.). 18 fr. 75

Book (the) of Arda-Viraf. The Pahlavi text prepared by Destur Hospangji Jamaspji Asa, revised and collated with further mss., with an english translation a. introduction a. an appendix containing the texts and translations of the Gosht-i fryano a. Hadokt-nask by M. Haug assisted by E. W. West. In-8°, lxxxij-316 p. München (Ackermann). 34 fr. 50

Catulli (Q.). Valerii, Veronensis liber. Ex recensione C. Lachmanni. 3. ed. In-8°, 87 p. Berlin (G. Reimer). 1 fr. 35

Catalogue des manuscrits français. Bibliothèque nationale. Département des manuscrits. T. 2. Ancien fonds. In-4° à 2 col., 814 p. Paris (Didot frères, fils et C°).

Duncker (M.). Geschichte d. Alterthums. 4. verb. Aufl. 1. Bd. In-8°, xiij-425 p. Leipzig (Duncker et H.). 10 fr. 75

Gallia christiana in provincias ecclesiasticas distributa, qua series et historia archiepiscoporum, episcorum et abbatum franciæ vicinarumque ditionum ab origine ecclesiarum ad nostra tempora deducitur et probatur ex authenticis instrumentis ad calcem positis, opera et studio D. D. Sammarthani. Editio altera, labore et curis D. P. Piolin recensita et aucta. T. 11. In-fol. à 2 col., vij-689 p. Paris (Palmé).

Histoire littéraire de la France, où l'on traite de l'origine et du progrès, de la décadence et du rétablissement des sciences parmi les Gaulois et parmi les Français, etc.; par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Nouvelle édition conforme à la précédente et revue par M. P. Paris, membre de l'Institut. T. 7, qui comprend le XI° siècle de l'Église. In-4°, ciij-716 p. Paris (Palmé).

Kirchhoff (A.). Ueber e. altattisches Grabdenkmal. Mit e. Nachtrage v. E. Curtius. In-4°, 10 p. mit 2 lith. Taf. Berlin (Dummler). 1 fr. 35

Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France. T. 34°. 4° série. T. 4. In-8°, 596 p. Paris (Dumoulin).

Platonis opera. Argumenta dialogorum cum indice nominum et rerum necnon indice philosophico absolutissimis condidit J. Hunziker. Accedunt prolegomena et scholia græca in Platonem ex recensione F. Dubneri. Vol. Tertium. Gr. in-8° à 2 col., ij-354 p. Paris (Didot frères, fils et C°). 10 fr.

Strümpell (L.). Die Natur u. Entstehung der Træume. In-8°, viij-126 p. Leipzig (Veit et C°). 2 fr. 75

Vernes (M.). Histoire des idées messianiques depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien. In-8°, xv-294 p. Paris (Sandoz et Fischbacher). 6 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

14e, 15e ET 16e FASCICULES.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

REVUE Des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. Tome V. 1874. La 1re livraison vient de paraître.

Prix d'abonnement au volume entier. 10 fr.

En vente à la librairie SCHWERS, à Kiel, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

SYRISCH-ARABISCHE GLOSSEN. I. Bd. Autographie einer gothaischen Handschrift enthaltend Bar Ali's Lexicon von Alaf bis Mim. Herausgegeben von G. Hoffmann. 1 vol. in-4°, 284 p. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 25 Huitième année 20 Juin 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.
2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.
Tome deuxième traduit par G. Paris et A. Morel-Fatio. 1er fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

R. MOWAT Étude sur l'inscription itinéraire de Saint-Christophe (Morbihan). In-8° avec 1 pl. 2 fr.

Revue de l'Instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique. XXIIe année. Nouv. série. T. XVII, 3e livr. L'enseignement de l'histoire (H. PERGAMENI). — Agences dramatiques et conservatoires de musique dans l'antiquité (D. KEIFFER). — De quelques parisianismes populaires, et d'autres locutions non encore ou mal expliquées (Ch. NISARD, 3e suite). — Études étymologiques (J. A. KUGENER). — *Comptes-rendus*. — *Varia*. — *Actes officiels*.

The Athenæum, N° 2431, 30 mai. The Dramatic Works of Thomas Heywood, now first collected. With illustrative Notes and a Memoir of the Author. 6 vols. Pearson (réimpression). — Pour le mérite (détails historiques sur cet ordre : SCHÜTZ-WILSON). — Etruscan Researches (nouvelles critiques sur l'ouvrage de M. Taylor : R. F, BURTON; remarques par HYDE CLARKE). — « The » Taming of the Shrew » (F. G. FLEAY). — Rohlfs' Morocco (réclamations des éditeurs et réponse de l'auteur de l'article). — The Palestine Survey (le lieutenant Conder a rapporté la carte détaillée d'une moitié de la Palestine, de Dan à Bersheba, avec deux volumes de notes, ainsi que des plans de tous les édifices importants). — *Societies* (séances des Sociétés royale, des antiquaires, d'archéologie britannique, de numismatique, d'anthropologie, de la New Shakspere Society).

Literarisches Centralblatt, N° 23, 6 juin. MÜLLER (J. J.), Studien zur Geschichte der rœmischen Kaiserzeit. Zürich, Schulthess. In-8°, 55 p. (deux conférences très-remarquables l'une sur la Préfecture prétorienne jusqu'à Constantin le Grand, l'autre sur Alexandre Sévère). — Mecklenburgisches Urkundenbuch. Herausg. v. d. Verein für mecklenb. Gesch. u. Alterthumskunde. 8. Bd. 1329-1336. Schwerin, 1873, Stiller in Comm. In-4°, iv-654 p. — SPRECHER (J. A. von), Geschichte der Republik der drei Bünde (Graubünden) im 18. Jahrh. 1. Bd. 1., 2. u. 3. Heft. Chur, 1873, Senti u. Caranova in Comm. In-8°, v-535 p. (d'après des documents officiels et d'autres sources ms.; ouvrage très-recommandable). — ROGET, Histoire du peuple de Genève. T. 2. Genève, 1873, Jullien. In-8°, 346 p. (cet ouvrage fait suite à celui du même auteur sur les Suisses et Genève au XVIe siècle; le 1er vol. se termine au retour de Calvin à Genève en 1541; le présent volume s'étend depuis cette époque jusqu'en 1547). — KŒRTING, Dictys und Dares. Halle a. S., Lippert. In-8°, iv-120 p. (cf. *Revue critique*, 1874, n° 19, p. 291). — LAUR, Louïze Labé. Zur Gesch. der franzœsischen Litteratur des XVI. Jahrh. Strassburg, 1873, Trübner. In-8°, 84 p. (cette brochure n'a d'autre prétention que celle de faire connaître en Allemagne les poésies de Louise Labé; elle ne dissipe pas l'obscurité qui plane sur la vie de la poétesse). — SCHMIDT'S Geschichte der Pædagogik. 3. Aufl. v. LANGE. 1. Bd. Cœthen, 1873, Schettler. In-8°, xvj-525 p. (ce volume contient l'histoire de la pédagogie avant notre ère). — M. Max Müller vient de fonder un prix à l'Université de Strasbourg; on met au concours la question suivante : « Darstellung der antiquarischen Resultate, welche sich in Bezug auf die Wohn- » sitze, Lebensverhæltnisse und den Bildungszustand der vedischen Arier aus » der Rig-Veda-Samhitâ ergeben. » Les concurrents doivent avoir passé au moins 4 semestres à l'Université de Strasbourg.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 20 Juin — 1874

Sommaire : 103. Lassen, Archéologie indienne, t. II, 2e éd. (*fin*). — 104. Fœrster, l'Enlèvement et le Retour de Perséphonè. — 105. Dareste, Histoire de France. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

103. — Chr. Lassen. **Indische Alterthumskunde.** 2ter Band. Geschichte von Buddha bis zu dem Ende der ælteren Gupta-Dynastie, nebst Umriss der Kulturgeschichte dieses Zeitraums. 2e éd. revue et augmentée, avec une carte de l'Inde ancienne par H. Kiepert. Leipzig, L. A. Kittler, 1874. Gr. in-8o, xvj-1238 p. — Prix : 46 fr. 75.

(*Fin.*)

Mais si, au point de vue politique et social, l'organisation de la vieille société indienne ne paraît pas avoir eu le caractère oppressif, inflexible et rebelle à tout progrès qu'on est tenté de lui attribuer d'après M. L., n'en était-il pas autrement au point de vue religieux, et l'omnipotence de la caste brahmanique ne constituait-elle pas l'asservissement spirituel de la nation? Ici encore je pense qu'il faut distinguer, plus que ne fait M. L., entre les époques ainsi qu'entre les prétentions d'une caste et la réalité. Les brâhmanes n'avaient point encore attiré à eux toute la vie intellectuelle. Certains témoignages de la poésie épique précisément valables pour cette période, ainsi que la nature même des livres védiques, montrent qu'il y avait par exemple à côté de la leur toute une grande littérature profane, dont nous n'avons plus, il est vrai, que des remaniements faits par eux, mais qui à l'origine se trouvait certainement en d'autres mains. Ils ne formaient pas à proprement parler un clergé : ils n'avaient point d'organisation uniforme, point de hiérarchie, point d'orthodoxie et très-peu d'intérêts communs à défendre. Presque tout le culte domestique, sans doute aussi les religions locales leur échappaient et, sur le terrain même de la théologie, leurs propres livres prouvent qu'ils savaient au besoin accepter les leçons d'hommes puissants étrangers à leur caste. Bien qu'ils vécussent en majeure partie du culte, ils ne paraissent pas avoir été tous également obstinés à le défendre, et j'ai déjà eu occasion de remarquer qu'en proclamant une religion purement spirituelle et l'inefficacité des pratiques pour opérer le salut, le Buddha n'avait pas produit une doctrine absolument nouvelle. Leur enseignement, il est vrai, paraît avoir été à un très-haut degré ésotérique et exclusif et, sous ce rapport, je ne veux en aucune façon nier l'immense supériorité du bouddhisme. Je ferai seulement observer que si nous avions des documents sur le rôle qu'ont dû jouer les brâhmanes dans le développement des religions populaires, ce contraste, que nous sommes bien obligés de reconnaître, s'en trouverait probablement quelque peu diminué. Du moins à une époque plus moderne, la plupart de ces religions ont-elles, sous les auspices de brâhmanes, pris en face des castes, même des plus infimes, une position à

peu près semblable à celle du bouddhisme, sans avoir été pour cela en butte à une hostilité systématique de la part ceux qui étaient restés fidèles aux vieilles traditions.

Je ne puis donc reconnaître dans le Buddha, au même degré que M. L., le caractère d'un antagoniste du brahmanisme. Sans vouloir diminuer en rien la grandeur et la noblesse de son œuvre personnelle, sans contester en aucune façon la vitalité et la force d'expansion de quelques-uns de ses principes, ce n'est pas dans la doctrine que je chercherais la grande nouveauté du bouddhisme, ni le secret de sa fortune. Je les trouve plutôt dans son organisation. Le fondateur de la nouvelle religion lui assura en effet une milice, en préparant les bases du monachisme. Il créa ainsi, sans le vouloir, une institution bien autrement disciplinée et envahissante que la caste brahmanique, mais, certainement aussi, bien autrement illibérale et redoutable à l'indépendance de l'esprit. Aussi le bouddhisme, malgré les intentions généreuses de son auteur, malgré ses beaux côtés, son admirable morale, sa charité et sa compassion vraiment humaines, me paraît-il avoir été tout le contraire d'une émancipation. Nous sommes mal placés, il est vrai, pour le juger dans ses premiers effets; mais il n'est que trop probable que toute fierté, toute véritable originalité de la pensée disparut bientôt au sein de cette organisation énervante. Sauf des sentences admirables et quelques légendes d'une pénétrante beauté, la littérature qu'il nous a laissée, porte tous les caractères de la décrépitude, et il est étonnant que M. L. ait passé à côté de tant de témoignages d'une sénilité précoce, sans en être frappé le moins du monde. La royauté, elle, ne s'y trompa point. Elle était en train alors de se mettre hors de page et elle comprit bien vite quel instrument puissant et docile elle allait avoir dans ces communautés nées d'hier, sans traditions ni point d'appui, humbles par profession, détachées de tout en dehors des intérêts de la secte et du couvent, suffisamment organisées pour la servir, pas assez pour lui porter ombrage, quelque chose comme les ordres mendiants sans le pape. Aussi voyons-nous qu'elle s'est appliquée de bonne heure à les protéger. M. L. a remarqué ce côté de la fortune du bouddhisme; mais je doute qu'il l'ait fait suffisamment ressortir. Il se garde bien, par exemple (p. 237), de soupçonner une arrière-pensée politique dans la conversion d'Açoka. Il nous présente de ce prince et de son zèle religieux la peinture la plus séduisante, bien que, même en l'absence de tous autres documents que ses propres inscriptions et des récits de moines, certains épisodes sanglants de son histoire nous conduisent à nous faire une idée quelque peu différente du règne de ce Constantin oriental.

Mais ceci, en me ramenant du bouddhisme à l'histoire politique de l'Inde, me conduit à présenter une dernière observation générale sur l'ouvrage de M. L. Dans les livres védiques (dont les données me paraissent non pas toutes plus anciennes, mais moins remaniées que celles de la poésie épique) l'Inde ne semble encore connaître l'état que sous la forme la plus simple, la principauté, tout au plus sous celle d'une confédération restreinte reconnaissant un chef commun, le *samrâj*. A l'époque d'Alexandre au contraire, nous y trouvons de vastes monarchies, supposant une organisation compliquée et dont le souverain dispose de

ressources immenses. Un peu plus tard nous voyons Açoka à la tête d'un état qui, par son étendue et par son administration savante, ne peut être comparé qu'aux plus grands empires de l'antiquité. Les renseignements nous manquent sur la manière dont s'est accomplie cette transformation; elle paraît cependant avoir été assez brusque, et M. L., imbu peut-être des récits et des *digvijayas* de la poésie épique (qu'il n'accepte pas pourtant pour de l'histoire), ne l'a certainement pas assez remarquée. Il parle bien d'une altération subie au IVe siècle par les institutions de l'Inde, mais son observation se borne à l'avénement de dynasties çûdras et au trouble dont ce fait témoigne. Il s'arrête ainsi à ce qui n'a dû être qu'une circonstance accessoire et passagère d'un changement bien plus profond. Peut-être le contact dans lequel l'Inde s'est trouvée à partir du VIe siècle avec la grande monarchie des Achéménides et plus tard avec les royautés militaires des Grecs jette-t-il quelque jour sur cette obscure question? Du moins en ce qui concerne les Mauryas, l'admission d'une influence de ce genre paraît-elle presque inévitable. Je ne pense pas toutefois que cette hypothèse eût eu l'approbation de M. L., même si le fait de la nouveauté des grands états dans l'Inde avait attiré davantage son attention. En général il est peu porté à admettre une action exercée du dehors sur la marche des idées et des affaires indiennes, et il estime que les traces de l'influence occidentale ne deviennent appréciables que dans la période du commerce alexandrin. Ce n'est pas qu'il repousse toute idée de rapports anciens avec les peuples méditerranéens; mais dans ces cas l'Inde lui paraît toujours la partie qui donne, jamais celle qui reçoit. C'est ainsi qu'il reproduit p. 632 l'opinion qui fait venir de l'Inde dès avant Homère le nom grec de l'étain [1], et que p. 506 il n'hésite pas à affirmer la provenance indienne d'une fable d'Archiloque [2]. Il est inutile de dire que sur ces divers points les idées de M. L. ne doivent pas être admises sans réserve.

Pour les autres parties de l'ouvrage de M. L. sur lesquelles je n'aurais à présenter que des observations détachées, je puis être plus bref. J'y suis bien obligé du reste, si j'entends ne pas dépasser outre mesure les proportions assignées à ce travail. Dans l'usage des sources brahmaniques de l'histoire de l'Inde, M. L. n'a pas été exposé aux mêmes tentations que pour les sources bouddhiques. Ce sont ou de simples listes entremêlées de quelques maigres renseignements, celles des Purâ*n*as, ou des chroniques comme celle de Kashmir, plus étendues, mais de date moderne et où l'histoire, pour les époques tant soit peu anciennes, a dû se plier à des systèmes dont il a été possible heureusement de retrouver la clef; ou même des documents tout à fait étranges et dont partout ailleurs on ne songerait certainement pas à se servir, des drames, des recueils de contes dans le

1. κασσίτερος, en sansc. *kastîra*; ce mot qui a été retrouvé depuis dans les inscriptions assyriennes ne paraît être ni aryen ni sémitique.

2. P. 359. M. L. se range cependant à l'opinion de Benfey et admet une origine grecque pour un certain nombre de fables communes aux deux littératures. Elles *peuvent* être de provenance grecque quand l'original grec est antérieure aux conquêtes de Démétrius (commencement du IIe siècle av. J.-C.). Mais il est dit le contraire p. 633. Des contradictions de ce genre sont assez fréquentes chez M. L.

genre de ceux de Perrault, postérieurs de plus de mille ans la plupart aux faits qu'ils relatent. Même comparés et interprétés avec le plus grand soin, ces documents ne donnent pas une histoire continue : nous n'avons, par exemple, que des conjectures sur Vikramâditya et Çâlivâhana, ces deux puissants fondateurs des ères *samvat* et *çâka* (57 av. et 78 ap. J.-C.). Au milieu de ces données incohérentes, les renseignements fournis par les historiens classiques font pénétrer çà et là des rayons de lumière. Puis des inscriptions, des médailles, témoins peu loquaces mais irrécusables, viennent contrôler et rectifier l'histoire écrite, plus souvent encore y suppléer là où celle-ci est absolument muette. La manière dont ces documents ont été réunis, rapprochés, discutés et mis en œuvre par M. L., ne saurait être assez admirée. Pour toute cette période il n'a pas été seulement un architecte habile à réunir et à disposer des matériaux tout fournis : ces matériaux eux-mêmes lui appartiennent et sont en partie son ouvrage. Il a été en effet un des ouvriers de la première heure pour tout ce qui concerne le débrouillement de la chronologie Kashmirienne, l'examen des sources grecques et latines relatives à l'Inde, l'histoire des conquérants grecs, scythes, parthes qui y ont dominé à diverses époques, le déchiffrement des inscriptions et des médailles et la construction des résultats de ce déchiffrement. A toutes ces questions son nom demeurera attaché en première ligne à côté de ceux de Prinsep, de Wilson, de Burnouf et de Cunningham.

Dans la restauration de cette grande ruine M. L. a-t-il toujours été également heureux, et peut-il se flatter d'avoir reproduit fidèlement toutes les parties de l'édifice primitif? Évidemment non, et il n'y prétend pas. Des découvertes ultérieures y amèneront sans doute encore bien des changements : lui-même a dû en faire quelques-uns et d'assez notables (p. ex. pour les rois Si*m*has) de la 1re à la 2e édition. Mais l'ensemble restera. Peut-être pourrait-on dès maintenant y faire quelques retouches de détail. Ainsi l'histoire des origines du royaume de Pâ*nd*ya (p. 116, 466) me semble avoir été acceptée avec trop de confiance : il y a sans doute encore plus d'un Francus fils de Priam à rayer de ces listes royales, et un culte de Çiva au VIIe siècle av. J.-C. a de quoi nous étonner. En bien des endroits aussi l'exposition de M. L. ne sépare pas assez l'analyse des documents du récit proprement dit et flotte indécise entre les deux. Si, par exemple, le Meghavâhana de la chronique de Kashmir est bien le même prince dont on a trouvé une inscription dans la province d'Orissa, le centre de sa puissance ne peut avoir été le Kashmir comme le veut la chronique, qui, en ce cas comme ailleurs, aura fait de son petit pays le centre du monde, et les termes de toute cette histoire sont à renverser. M. L. l'a bien vu : il n'en a pas moins laissé Meghavâhana en place parmi les rois Kashmiriens (p. 889). Cette sorte de défauts qu'il était peut-être difficile d'éviter, nuit beaucoup à la clarté du récit de M. L. où l'histoire est en général suivie par régions.

Des 1238 pages du volume, un peu moins des 2/3 sont remplies par l'histoire proprement dite de l'Inde et des pays qui lui doivent leur culture : le reste est consacré à l'histoire des idées, des institutions, des lettres, des sciences, des arts, du commerce et des notions de l'Inde parvenues aux Grecs. Je ne puis que men-

tionner ici ce bel ensemble de recherches. Sur un point toutefois, la question de l'origine et des développements des deux grands poèmes épiques, je crois devoir indiquer sommairement les vues de M. L. Pour le Mahâbhârata il maintient les conclusions déjà exposées dans le 1er volume. Il admet qu'il y a eu 3 rédactions principales du poème : la 1re très-ancienne; la 2e dans le courant du ve siècle : c'est celle qui se trouve mentionnée dans les *Grihyasûtras* d'Açvalâyana; la 3e de la fin du IIIe siècle av. J.-C. Celle-ci a reçu à son tour diverses additions, entre autres la Bhagavadgîtâ. Les éléments propres à chacune de ces rédactions sont en outre indiqués à grands traits : la légende des *Pând*avas faisait déjà partie de la 1re. Malgré les objections qu'on a déjà faites à cette manière de voir et qu'on y fera sans doute encore, je n'hésite pas pour mon compte à m'y ranger, estimant que de toutes les explications proposées, c'est toujours encore celle-ci en somme qui répond le mieux à l'ensemble des faits. Quant au détail, M. L. connaît si admirablement le Mahâbhârata, que là encore, sur bien des points où ses idées sembleront peut-être trop arrêtées, je ne voudrais pas, sans de très-fortes preuves, me séparer de lui. Pour le Râmâya*na* M. L. maintient également ses conclusions antérieures contre les raisons produites depuis par M. Weber. Je pense qu'il est dans le vrai quand il se refuse à admettre avec ce savant que le Râmâya*na* dans sa rédaction actuelle ne date que du IIIe siècle de notre ère[1], que c'est une imitation inspirée par les poésies homériques et que par les ennemis du héros il faut entendre les bouddhistes. Mais je ne puis le suivre quand il admet l'existence historique de Râma et de Sîtâ, ou quand il concède à M. Weber l'antériorité du récit bouddhiste du *Daçarathajâtaka*. En accordant ce dernier point, M. L. me semble du coup livrer toute son argumentation[2].

M. L. n'a rien négligé pour mettre son ouvrage au courant des derniers travaux, et les différences de la pagination (l'ancienne a été maintenue en marge) suffiraient à montrer combien le volume a reçu d'additions. Peut-être n'ont-elles pas toujours été faites avec tout le soin désirable : les contradictions sont assez fréquentes de ce chef. En général l'exposition n'est pas assez châtiée pour une 2e édition : en bien des endroits elle est obscure et pénible à suivre. On s'étonne aussi de retrouver à leur place après plus de 20 ans certaines inexactitudes de détail et, surtout dans les noms propres, une quantité assez notable d'erreurs typographiques. Je ne m'arrêterai pas à en donner des exemples : cette notice n'est déjà que trop longue pour la charger encore d'un errata. Une infirmité cruelle qui réduit M. L. à se servir pour le travail des yeux d'un autre n'excuse que trop d'ailleurs une partie de ces négligences. Pour les autres, le reproche tombe sur son collaborateur.

Avant de finir cette revue où la critique abonde et où l'éloge tient si peu de place, je demande à être bien compris. Dès le début j'ai prévenu de cette dis-

---

1. J'ignore quelle peut être la portée de la présence d'un vers du Râmâya*na* dans le Mahâbhâshya, que Trimbak Telang a signalée dans l'*Indian Antiquary* d'avril 1874. S'agirait-il du vers déjà discuté par M. Weber, *Indische Stud.* XIII, 480?

2. Pour l'autorité de ce récit du Daçarathajâtaka voir les observations de M. Garrez, *Rev. crit.* du 7 juin 1873.

proportion, j'en ai déclaré le motif et je prie de croire que je l'ai fait sincèrement. Certes celui-là serait à plaindre qui, en présence de ce labeur colossal accompli avec tant de dévouement et de candeur, n'aurait d'yeux que pour les défauts, et dont la première comme la dernière impression ne serait pas un sentiment d'admiration et de reconnaissance. Ce n'est surtout pas à nous Français (puisqu'on nous oblige bien de porter cette préoccupation jusque dans la science) d'être ingrats envers M. L. Il suffit de parcourir le bas de ses pages pour voir quelle belle place la science française tient dans son livre et pour y admirer une largeur et une équité d'esprit auxquelles nous n'avons plus que rarement occasion de rendre hommage. Mais 20 et 30 années ne passent pas impunément sur un livre, surtout quand il traite, comme celui-ci, de questions qui comptent parmi les plus obscures et les plus changeantes que puisse offrir le champ de la critique historique. Pour les hommes spéciaux l'ouvrage de M. L. sera toujours un trésor incomparable de renseignements sûrs et de jugements autorisés, la rectification du point de vue dans chaque cas particulier se faisant pour ainsi dire d'elle-même. Mais ce n'est pas aux indianistes seulement, c'est encore aux historiens, aux philosophes, aux théologiens, à tous ceux qui s'intéressent aux grandes questions du passé, que ce livre est destiné à servir. Pour cette partie du public studieux, plus le nom de l'ouvrier est grand, plus il peut être utile de dire que toutes les parties de l'œuvre ne sont pas également solides.

A. Barth.

---

104. — **Der Raub und die Rückkehr der Persephone,** in ihrer Bedeutung für die Mythologie, Litteratur- und Kunst-Geschichte dargestellt von Richard Fœrster. Stuttgart, Albert Heitz, 1874. 300 p. 2 pl. — Prix : 10 fr. 75.

Ce livre est l'étude la plus importante dont le mythe de Perséphonè ait été l'objet depuis l'ouvrage de Preller (*Demeter und Persephone*) dont il se distingue tout d'abord par la large place qu'y occupent les questions archéologiques. Il se divise en effet en 2 parties d'inégale étendue, dont la plus courte est consacrée à l'examen et à la critique des sources littéraires, tandis que la plus longue contient la description des monuments qui nous offrent la représentation du mythe.

La signification de la légende de l'Enlèvement et du Retour de Perséphonè n'est, depuis bien longtemps, un mystère pour personne. L'auteur n'avait donc pas à résoudre un difficile problème d'interprétation mythologique. On aurait voulu cependant qu'au début de son ouvrage il insistât sur le caractère propre du mythe et sur les analogies qu'il peut présenter avec d'autres. Bien que M. F., dans sa préface, ait annoncé la sage intention d'user souvent des formules « peut-être » et « vraisemblablement », il affirme avec trop d'assurance (p. 3) que le mythe de Perséphonè est purement grec. A coup sûr, ce mythe a eu en Grèce des développements originaux, mais rien ne démontre qu'il ait vu le jour sur le sol hellénique. Il offre au contraire des analogies frappantes avec d'autres légendes d'origine étrangère. M. F. se borne à indiquer brièvement, en note, ses rapports avec le mythe d'Adonis et avec celui d'Osiris. Il aurait dû le rapprocher en outre du mythe d'Attis. La mort du jeune dieu phrygien est en effet,

comme l'enlèvement de Perséphonè, l'image de la végétation détruite en automne; son retour à la lumière exprime, comme l'ἄνοδος de la déesse grecque, l'éclosion des plantes et des fleurs printanières. D'ailleurs, la mythologie occidentale n'offrait-elle pas à M. F. une source de curieux rapprochements qu'il a complètement négligés? D'après M. Cox (*Mythol. of the Aryan nations*, II, p. 298 sqq.), Perséphonè est représentée, dans la tradition teutonique, par la belle Iduna qu'enlève Loki; dans la mythologie norroise, par la vierge Brynhild. Les contes de Rapunzel et de la Maison au Bois, du recueil de Grimm, paraissent également ressembler singulièrement à la légende grecque. M. F. aurait dû signaler ces rapprochements, sauf à les rejeter, s'il ne les croyait pas suffisamment exacts. Une pareille omission a lieu de surprendre de la part d'un érudit appartenant à un pays qui a pris, il y a une vingtaine d'années, l'initiative des études de mythologie comparée.

Contrairement à l'opinion de Preller, M. F. est d'avis que la formation du mythe de l'Enlèvement de Perséphonè est antérieure aux temps homériques. Si ce mythe n'est nulle part exprimé dans l'Iliade ni dans l'Odyssée, ce n'est pas en effet une raison de conclure qu'il n'existait pas encore. Mais la propagation du culte de Dèmèter-Perséphonè, son extension, aux époques historiques, dans les différents pays où se parlait la langue grecque, témoignent-ils nécessairement, comme le croit l'auteur (p. 6), de l'antique origine de la légende? La meilleure preuve que l'on en pourrait donner serait l'existence de légendes analogues dans d'autres pays que la Grèce. Or, M. F. a précisément renoncé à ce genre de recherches.

Avant d'aborder l'étude des sources poétiques, M. F. essaye de reconstruire le mythe d'après les renseignements qui nous sont parvenus sur le culte de Dèmèter-Perséphonè. Il y avait en effet une certaine correspondance entre les cérémonies du culte des deux Grandes Déesses et les différentes aventures dont se compose leur légende. Sur ce point, M. F. n'ajoute rien à ce que nous avait appris déjà le remarquable travail de M. Guigniaut sur le même sujet (*Mém. Acad. des Inscr.*, t. XXI, 2e partie), travail que M. F. ne connaît pas ou qu'il néglige de citer. Ce chapitre eût été d'ailleurs plus clair, si, au lieu de précéder l'étude des textes poétiques les plus anciens, il n'en avait été que la confirmation. C'est aux écrivains chrétiens que nous devons les renseignements les plus importants sur le culte d'Eleusis: or, sans suspecter la valeur de ces renseignements, il ne paraît pas prudent d'invoquer des témoignages aussi récents quand il s'agit de reconstruire un mythe sous sa forme la plus ancienne et la plus pure. Le chapitre III « Der Mythus in der Philosophie » est encore moins à sa place. Exposer les interprétations philosophiques d'un mythe avant d'en avoir étudié les expressions poétiques, c'est faire une chose évidemment contraire à l'ordre historique que l'auteur prétend suivre.

La revue des différents textes qui se rapportent à la légende de Perséphonè est faite avec beaucoup de soin : les questions de critique que ces textes soulèvent sont résolues par M. F. d'après une exacte méthode, avec une érudition abondante, presque luxuriante, où les détails accessoires étouffent quelquefois l'idée principale, mais une érudition solide dont il est facile, grâce au large dévelop-

pement des notes, de vérifier toutes les assertions. M. F. étudie successivement les différentes expressions littéraires du mythe, depuis les plus anciens monuments qui en font mention jusqu'aux apologistes chrétiens du IVe siècle. Il distingue avec raison la tradition attique, suivie par les poètes grecs des époques classiques, de la tradition sicilienne qu'ont reproduite les Alexandrins et les poètes romains. Chemin faisant, M. F. résout de nombreux problèmes de détail dont on aimerait à discuter quelques-uns avec lui. Ses conclusions nous paraissent souvent justes; mais nous ne pouvons admettre, entre autres choses, la haute antiquité qu'il attribue (p. 30-33) aux hymnes de Pamphos. — Sans doute Pausanias nous dit que les plus anciens hymnes que possédaient les Athéniens avaient été composés par Pamphos. Mais quelle est la valeur de cette assertion? Le même Pausanias, dans un passage (IX, 27, 2) que M. F. ne cite pas, après nous avoir appris que le Lycien Olen a été en Grèce le plus ancien auteur d'hymnes, ajoute qu'après lui vinrent « Pamphos et Orphée ». Faudra-t-il donc conclure à l'authenticité des poésies orphiques qui avaient cours du temps de Pausanias, et à l'existence historique d'Orphée? « Pamphos, nous dit encore le même auteur (IX, 31, 9) a vécu de longues années avant Narcisse de Thespies ». Et ailleurs (IX, 29, 8) : « C'est Pamphos qui, au moment où éclatait en Grèce la douleur causée par la mort de Linos, lui donna le nom d'Oitolinos ». Je ne pense pas que M. F. veuille se porter garant de l'existence réelle du beau Narcisse qui a vécu après Pamphos, ni de celle de Linos qui fut son contemporain. Preller (*Griech. Myth.*, II, 495) a donc eu raison de ranger Pamphos parmi les poètes légendaires et de lui faire rejoindre Orphée, Musée et Eumolpe. On s'étonne que Bergk (*Griech Lit.*, I, 403) sur l'autorité duquel M. F. s'appuie, ait pu assigner une place à Pamphos dans la littérature anté-homérique[1].

Le chapitre sur le poème orphique de l'Enlèvement est particulièrement intéressant. Ce poème, dont l'indication nous est donnée par le marbre de Paros et par plusieurs passages des Argonautiques orphiques, a été vraisemblablement connu d'Euripide qui a pu lui emprunter certains détails pour composer un des chœurs de son Hélène (v. 1301 sqq.). M. F. retrouve des fragments de ce poème dans Proclus (Εἰσαγωγὴ εἰς τὴν θεολογίαν). D'après lui, il aurait été imité par Claudien (*De Raptu*) et par Nonnos (*Dionys.* VI, 1). M. F. essaye donc de recueillir tous les débris qu'il peut trouver de cette ancienne poésie orphique. Cette reconstruction qui avait déjà été tentée par Schuster (*De veter. Orph. Theog. indole atque origine*, 1869) est séduisante, mais en partie conjecturale. Si l'on ne peut admettre tous les résultats auxquels l'auteur croit être arrivé, on est au moins d'accord avec lui quand il assigne à ce poème orphique une date postérieure à celle de l'hymne homérique.

Cet examen critique des textes n'est en réalité qu'une large introduction à la partie archéologique de l'ouvrage, qui est l'objet principal de l'auteur et qui semble relever de sa compétence spéciale. Avant d'être professeur à l'Université

---

1. Il est à remarquer que le nom de Pamphos se rencontre pour la première fois chez Plutarque (*Frag. ex Comment. in Hesiod.* 24).

de Breslau, M. F. avait passé trois ans à l'Institut archéologique de Rome : il a donc pu examiner de ses yeux une partie des monuments qu'il décrit, en comparer et en rapprocher un grand nombre, et rectifier ainsi, sur plus d'un point, les interprétations de ses devanciers. Ce qu'il nous donne, c'est un catalogue méthodique et raisonné des différentes œuvres d'art qui représentent le mythe de Perséphonè dans l'une de ses trois phases : 1° l'enlèvement; 2° Dèmèter à la recherche de sa fille; 3° le retour de Corè. M. F. passe tour à tour en revue les œuvres de l'art antique que nous ne connaissons que par les textes et celles qui nous ont été conservées, bas-reliefs, sarcophages, monnaies, gemmes, peintures murales, peintures de vases, en les étudiant et les interprétant avec un soin et une science dont nous avons pu vérifier l'exactitude sur quelques-uns des dessins de ces monuments. Le chapitre des sarcophages est particulièrement riche en observations ingénieuses, quelquefois nouvelles; les rapports du mythe de Perséphonè avec l'idée de la mort et avec les mystères le rendent surtout intéressant.

Cette étude archéologique est cependant incomplète sur un point. Parmi les terres cuites qui se rapportent au culte de Dèmèter-Perséphonè, M. F. ne cite que trois figures hiératiques qui proviennent de la Locride Epizéphyrienne. Si M. F. avait visité notre Musée du Louvre, il y aurait vu plusieurs figurines grecques, provenant surtout de Tanagre, et qui nous offrent le type de Dèmèter Ἀχαιά. L'importance de ces terres cuites, au point de vue de la mythologie et de l'histoire de l'art, a été récemment mise en lumière par M. Heuzey (*Monuments publiés par l'Association des Études grecques*, 1873; *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscript.* 1874, 1re livr.)

En dépit de cette lacune, nous ne pouvons que recommander cette partie du travail de M. F. à l'attention des archéologues. Ils y trouveront une source abondante de renseignements précis sur les monuments de la légende de Dèmèter-Perséphonè. Ils sauront gré également à l'auteur des deux planches qui terminent le volume, et dont l'une reproduit un vase inédit du musée de Naples, l'autre une peinture sépulcrale qui n'a été publiée jusqu'ici que dans l'ouvrage russe d'Aschik sur les antiquités de Kertsch.

P. DECHARME.

105.—**Histoire de France** depuis les origines jusqu'à nos jours par M. C. DARESTE, recteur de l'Académie de Nancy. Paris, H. Plon. 1865-1873. 8 vol. in-8°. — Prix : 64 fr.

L'œuvre importante dont M. Dareste a entrepris la publication il y a une dizaine d'années est aujourd'hui terminée[1]. Les huit volumes qui composent cette nouvelle *Histoire de France* nous conduisent jusqu'à 1830, encore que les règnes de Louis XVIII et de Charles X n'y soient racontés que d'une manière rapide et sommaire. Le premier volume s'étend des origines à la fin du XIe siècle; le second de la première croisade à la fin du XIVe siècle, le troisième du commen-

1. Voy. sur les deux premiers volumes, *Rev. crit.* 1866, n° 12, art. 75; et sur les vol. III et IV la même année n° 36, art. 180.

cement du xve siècle à François Ier; le quatrième de l'avénement de François Ier à celui de Louis XIII; le cinquième de Louis XIII à la paix de Ryswick; le sixième de la paix de Ryswick à la mort de Louis XV; le septième de l'avénement de Louis XVI au Directoire; le huitième du Directoire à 1830. Deux pages seulement sont consacrées à résumer et à apprécier les changements politiques survenus en France depuis cette date.

Si le but d'une histoire générale de la France doit être de représenter l'état actuel des connaissances et des opinions, de faire connaître d'une manière brève, complète et précise la série des événements, le développement des institutions et les variations des idées et des mœurs, enfin d'éclairer les faits par des jugements solides, réfléchis et modérés — l'histoire de M. D. mérite d'être mise au premier rang parmi les ouvrages du même genre. L'auteur a conçu nettement son plan et a poursuivi le but qu'il s'était proposé sans dévier un seul instant. La proportion des diverses parties de l'œuvre est parfaitement mesurée à l'importance des époques et des faits, et à l'abondance des renseignements. Seuls les deux premiers volumes paraîtront à des critiques sévères trop courts pour la période considérable qu'ils embrassent (des origines à la fin du xive siècle). A côté du récit des événements, les institutions et les mœurs sont étudiées avec le soin qu'on pouvait attendre de l'auteur de l'*Histoire de l'administration en France* et de l'*Histoire des classes agricoles*. Cette partie de la tâche de M. D. était la plus difficile. Si l'on veut être instructif et précis, on risque de se perdre dans les détails; en se résignant au contraire à n'indiquer que les grandes lignes et les points principaux, on risque de rester dans le vague et dans des généralités sans intérêt. D'ailleurs un grand nombre de questions relatives aux institutions sont encore controversées aujourd'hui. A quel parti devra-t-on s'arrêter? On ne peut, dans une histoire générale, analyser une à une les opinions de chacun des érudits qui ont disserté sur la matière; en choisir une et l'exposer seule sans l'accompagner des preuves sur lesquelles on l'appuie, c'est tromper le lecteur en faisant passer pour certain et accepté ce qui n'est peut-être qu'une hypothèse transitoire. Enfin chercher à concilier dans un système éclectique les diverses opinions, c'est le plus souvent associer des notions contradictoires et s'éloigner encore plus de la vérité qu'en adoptant une théorie exclusive et incomplète. M. D. a su presque toujours éviter ces écueils. Très au courant des travaux des érudits français et allemands, il a su indiquer avec précision les points sur lesquels les savants sont d'accord et ceux sur lesquels règne encore une certaine incertitude. Il n'a jamais cédé au désir de trancher sommairement des questions controversées, de paraître en savoir plus long qu'il n'en sait réellement, de dissimuler l'ignorance sous des phrases générales et creuses. Les paragraphes qui traitent des institutions mérovingiennes et carolingiennes me semblent des modèles de la manière dont ces questions doivent être envisagées et traitées dans un ouvrage de ce genre[1].

Dans la partie narrative de son livre, M. D. a montré la même netteté de

1. Voy. livre IV, 18-21; l. V, 11 et 12; l. VI, 16.

conception et la même fermeté d'exécution. Il n'a jamais sacrifié au désir de plaire à son lecteur, de l'amuser par des développements, des tableaux, des anecdotes hors de proportion avec les dimensions de l'œuvre. Tout en ayant soin de ne rien omettre d'essentiel, il résume autant que possible; il met en lumière les faits principaux dans des phrases courtes, serrées, dont aucune n'est insignifiante ni inutile. Il néglige la grâce du style, et les effets pittoresques, il renonce volontairement aux couleurs brillantes pour chercher surtout à tracer des contours nets et des lignes précises; il instruit plus encore qu'il ne charme. Bien qu'on sente partout une connaissance sérieuse de documents originaux, il est très-sobre de citations et n'y a recours que quand elles éclairent ou résument une situation et un caractère. Dans quelques cas très-rares il tire des sources des passages plus étendus, propres à donner au lecteur la vive impression de l'époque à laquelle ils ont été écrits.

Enfin la supériorité de M. D. sur ses devanciers n'est nulle part plus frappante que dans les jugements qu'il porte sur les événements et sur les personnages historiques. J'y trouve deux qualités qu'il est bien rare de voir réunies : la modération et l'originalité; la modération de M. D. n'a rien de commun avec la réserve intéressée de certains auteurs qui atténuent leurs opinions pour ne pas choquer les préjugés publics quels qu'ils soient, et assurer le débit de leur ouvrage dans les partis les plus opposés; elle a sa source dans un sens historique très-délicat, dans une juste appréciation de ce que doivent être nos jugements sur le passé. Il cherche à expliquer les événements et les caractères, à démêler leurs causes et leurs mobiles, à faire comprendre ce qu'ils ont été à l'époque et dans le milieu où ils se sont produits, plutôt qu'à prononcer sur eux une sentence de blâme ou d'approbation au nom de nos idées morales contemporaines. Sans paraître jamais justifier ce que notre conscience réprouve, il cherche à faire comprendre comment, à des époques éloignées de nous, on a pu croire dignes d'éloges des actes qui nous révoltent aujourd'hui et comment des hommes d'un caractère élevé et noble ont pu suivre une conduite qui choque nos idées et nos sentiments modernes. Dans ses appréciations sur la croisade des Albigeois, sur la guerre de cent ans, sur la réforme, sur les persécutions religieuses du XVIe et du XVIIe siècle, même sur la révolution française et Napoléon, partout M. D. conserve la même modération, la même impartialité objective. Cette impartialité va même parfois jusqu'à l'apparence de la froideur ; mais je préfère cet excès à celui des écrivains qui font montre de leur sensibilité, et se laissent guider dans leurs jugements historiques par leurs passions politiques et religieuses. La méthode suivie par M. D. est plus modeste; elle prête moins à l'éloquence; elle soulève des approbations moins bruyantes; mais elle assure à son livre une valeur plus durable. J'ai dit que tout en étant modérés, les jugements de M. D. étaient originaux. Ils le sont en effet, non qu'il cherche à contredire les opinions reçues, à réhabiliter les personnages condamnés par le sentiment universel ou à démolir les gloires traditionnelles; mais chacune de ses appréciations est fondée sur la connaissance personnelle et précise, sur l'étude réfléchie des faits et des documents; il n'en est aucun qui

soit la répétition banale des idées courantes. Chaque mot est pesé avec soin; chaque phrase est pleine de sens. Les portraits de Calvin (t. IV, p. 138), de Richelieu (t. V, p. 230); de Louis XIV (t. V, p. 377 et 499); de Mme de Maintenon (t. V, p. 539) m'ont paru particulièrement remarquables par leur fermeté et leur justesse. M. D. est aussi indépendant des préjugés des historiens démocratiques contre l'ancien régime, que de l'enthousiasme naïf de ses admirateurs; il n'a pas ce respect fétichiste pour la marche providentielle de l'histoire de France qui a poussé presque tous nos écrivains à admirer sans réserve ceux qu'on a appelés les fondateurs de l'unité française. M. D. montre avec raison que la tendance égalitaire et despotique qui domine dans l'histoire de France depuis Philippe-le-Bel et qui a eu en Louis XI[1] et en Richelieu ses plus éminents représentants, si elle a été une source de force pour le pouvoir central, a été en même temps une cause d'affaiblissement pour les caractères, l'obstacle constant à l'établissement d'institutions libres et sur quelques points la négation des traditions qui avaient fait la grandeur de notre patrie au XIIe et au XIIIe siècles.

Quel que soit le mérite de l'histoire de France de M. D., il est cependant bien évident qu'une composition aussi étendue ne peut pas être irréprochable. Elle contient des fautes de détails, peu nombreuses il est vrai, et dont quelques-unes ont déjà été relevées par la *Revue critique*. La partie littéraire est moins développée et moins soignée que le reste de l'ouvrage. Le § 14 du l. XII sur l'ancienne poésie française est rempli de renseignements inexacts et sur les époques plus récentes le livre de M. D. est loin de fournir tout ce que nous serions en droit d'exiger. Certains événements ne me paraissent pas avoir été traités par M. D. avec tous les développements qu'ils exigeaient. Il a par exemple glissé trop rapidement sur les tentatives faites par les États généraux sous le roi Jean pour organiser la participation régulière de la nation au gouvernement du pays, et sur l'ordonnance cabochienne de 1413[2]. La révolution communale et surtout le mouvement général de fondation de villes neuves et d'octroi de chartes municipales par les seigneurs laïques et ecclésiastiques au XIIe et au XIIIe siècles, aurait pu être l'objet d'une attention plus approfondie[3]. La réaction et les excès royalistes qui suivirent le 9 thermidor ont été presque entièrement passés sous silence par M. D. Sur quelques points enfin, je serais en désaccord avec lui à propos des jugements qu'il porte sur les événements, en particulier lorsqu'il s'agit d'événements où se trouvent mêlées des questions religieuses et ecclésiastiques. Catholique convaincu et gallican décidé, M. D. trouvera des contradicteurs parmi les catholiques comme parmi les libres penseurs, mais les uns et les autres rendront justice aux efforts qu'il a faits pour être impartial et équitable.

On a adressé à M. D. un autre reproche qui serait plus grave, s'il était juste, car il mettrait en question la valeur de l'ouvrage tout entier. On s'est plaint de

1. Voy. le jugement de M. D. sur ce prince, III, 301-302.
2. L. XIII, § 6-8; l. XV, § 24.
3. L. VIII, § 6.

l'absence de tout appareil d'érudition, du trop petit nombre des renvois, soit aux sources, soit aux livres de seconde main, qui se trouvent au bas des pages. Je ne puis trouver ce reproche fondé. Si M. D. avait voulu faire un manuel destiné à servir de guide à ceux qui font de l'histoire leur étude spéciale, il aurait dû concevoir son livre sur un tout autre plan. Le texte aurait dû être très-court et très-substantiel et être accompagné d'indications très-complètes sur les documents qui doivent être consultés pour chaque époque et pour chaque question, ainsi que sur les ouvrages de seconde main qui traitent des diverses périodes ou des divers problèmes historiques. Mais M. D. a voulu simplement donner à la foule des lecteurs instruits un tableau général de l'histoire de France, d'une lecture agréable, aussi complet et aussi exact que possible, qui pût en même temps servir de memento pour les gens d'étude, quand ils ont besoin de retrouver un fait ou de repasser rapidement toute une période. Ajouter des renvois aux sources au bas des pages eût été tout à fait inutile, à moins de doubler le nombre des volumes et l'étendue de l'œuvre. M. D. ne renvoie aux sources que lorsqu'il avance un fait nouveau ou peu connu. Il a eu raison d'agir ainsi.

Toutefois je reprocherai à M. D. de n'avoir pas rendu son ouvrage d'un usage assez commode pour ceux qui ne se contentent pas de le lire une fois, mais s'en servent comme d'un aide pour leur travail. Les tables de chaque volume sont tout à fait insuffisantes, et un index général serait indispensable pour se retrouver dans ces huit gros volumes. Au lieu de la division en livres très-longs, de 100 à 150 pages, divisés eux-mêmes en paragraphes sans titres, j'aurais préféré des chapitres plus courts, avec des titres qui auraient permis de reconnaître immédiatement où doit se trouver tel ou tel fait, où il est parlé de telle ou telle institution. Je sais bien que chaque page est surmontée d'un titre courant, mais ce système me paraît défectueux, un titre courant ne correspondant jamais exactement à la page au-dessus de laquelle il se trouve. J'aimerais mieux des manchettes en face de chaque paragraphe. Je voudrais surtout qu'il y eût des dates en tête de chaque page. Avec la disposition typographique actuelle, si compacte, si uniforme, de l'ouvrage de M. D., les recherches y sont très-difficiles.

M. D. disait dans la préface de son premier volume. « Ce livre est le fruit de seize années d'études et de professorat à la Faculté des lettres de Lyon. Puisse-je obtenir de mes lecteurs l'accueil favorable auquel mes auditeurs m'ont habitué. » L'espoir de M. D. ne sera pas trompé. Son ouvrage n'aura point un grand retentissement dans la foule, mais après avoir mérité les suffrages de l'Académie française[1] il aura un succès durable auprès du public sérieux. Élève de l'École des chartes et professeur de l'Université, M. D. unit à des habitudes de critique et de méthode sévère le souci de la composition et du style. Combien ne serait-il pas à désirer qu'il en fût ainsi chez tous nos professeurs et chez tous nos érudits, tandis que la discipline exclusive de nos écoles spéciales forme si souvent, ici des littérateurs sans instruction, et là des érudits illettrés.

G. MONOD.

---

1. Le grand prix Gobert a été décerné en 1867 à M. D.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 12 juin 1874.

Le président, M. Jourdain, annonce que les nouvelles de M. de Lasteyrie sont aussi satisfaisantes que possible.

Lecture est donnée d'un décret du 6 juin qui approuve l'élection de M. Léon Heuzey comme membre ordinaire de l'académie en remplacement de M. Beulé. M. Heuzey est introduit et prend place.

M. L. Renier rappelle une communication faite par lui à la séance du 21 nov. dernier (*Revue critique*, 1873 t. 2 p. 359) sur deux inscriptions gravées sur un piédestal de marbre, dont M. de Sainte Marie avait envoyé des estampages. M. Renier avait alors exprimé le vœu que ce monument fût apporté en France. Sur ce qui lui a été écrit à ce sujet, M. de Ste Marie a répondu que le piédestal en question lui appartient et qu'il l'offre à l'état. Il a écrit au ministre de l'instruction publique pour s'informer des moyens d'en effectuer le transport.

La prochaine séance trimestrielle de l'institut aura lieu le 1er juillet. L'académie désignera vendredi prochain un lecteur pour cette séance.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, lit une nouvelle lettre de M. de Vogüé qui transmet à l'académie la copie des deux premiers rapports du vice-consul Brest et du commandant Dauriac sur la découverte de la Vénus de Milo, trouvés aux archives du consulat général de France à Smyrne. Comme l'avait annoncé M. Ravaisson à la dernière séance, il résulte de ces documents que les bras de la statue manquaient déjà alors, mais que les fragments, qui sont aujourd'hui au Louvre, d'un bras gauche et d'une main gauche qui tenait une pomme, ont été trouvés avec la statue. — M. Ravaisson présente quelques observations au sujet de ces fragments dont il met des moulages sous les yeux des membres de l'académie. La qualité du marbre et les proportions étant sensiblement les mêmes que dans la Vénus, ces fragments ont pu lui appartenir; mais comme le travail en est fort inférieur, ils ne peuvent être de la même main et ce n'est que par suite d'une restauration qu'ils ont pu faire partie de la Vénus. M. Ravaisson cherche, d'après l'état des fragments conservés, à reconstituer la partie perdue. Il remarque que dans la main les doigts qui tiennent la pomme sont, avec le pouce, l'annulaire et le petit doigt, et non l'index et le medius, qui servent ordinairement à saisir les objets : il en résulte que cette main n'agissait pas, qu'elle n'élevait pas la pomme, comme on l'a dit, qu'elle ne la recevait pas non plus d'un autre personnage, mais qu'elle était au repos, tenant négligemment la pomme. Le petit doigt est très-grossièrement sculpté, ce qui fait supposer qu'il était placé dans une position où il était difficile de le travailler et où d'ailleurs on le voyait peu. Enfin le fragment du bras porte vers la saignée un bourrelet de chair saillant qui indique une flexion de l'avant bras sur le bras. Combinant ces données avec le témoignage des monuments analogues qui doivent faire admettre

que la Vénus était groupée avec un Mars, M. Ravaisson pense que le bras gauche de la Vénus était étendu horizontalement, et que l'avant bras infléchi sur le bras venait s'appuyer sur l'épaule droite du Mars, d'où la main retombait négligemment par devant. Ainsi s'explique que la main soit cassée, non au poignet, partie mince et qui se serait cassée la première si le bras eût été élevé, mais au métacarpe, c. à d. au point où la main cessait de s'appuyer à l'épaule du Mars et devenait libre. Le petit doigt était tout près du cou du dieu, dans une position où il était peu en vue et où le ciseau pouvait difficilement l'atteindre. — Tel était l'état des choses après la restauration dont la Vénus fut l'objet dans l'antiquité, comme en témoignent ces fragments : mais ce n'était pas là la conception primitive. Dans les groupes analogues que nous possédons, Vénus entoure de son bras le cou de Mars et appuie sa main sur l'épaule gauche du dieu, et non sur l'épaule droite. Auprès de celui-ci sont un palmier et une cuirasse, attributs auxquels on reconnaissait Mars, auprès de Vénus un Amour, également destiné à la faire reconnaître. M. Ravaisson pense qu'il en était de même à l'origine dans le groupe de Milo. Dans la première mutilation qu'il subit et qui fut suivie d'une restauration, l'Amour avait probablement disparu, et on ne voulut pas se donner la peine d'en faire un autre. Il fallait alors quelque autre signe qui fît reconnaître Vénus : c'est pour cela qu'on voit entre ses doigts un de ses attributs connus, la pomme. Puis, comme l'équilibre du groupe se trouvait rompu pour l'œil par l'absence de l'Amour qui autrefois servait pour ainsi dire de contrepoids aux attributs placés auprès de Mars, on voulut le rétablir en reportant vers la Vénus le mouvement général du groupe, et c'est ce qu'on fit en appuyant la main de la déesse, non plus sur l'épaule gauche de Mars, mais sur son épaule droite. — Tel est le système que M. Ravaisson soumet à l'appréciation de l'académie.

M. Robert lit un mémoire intitulé : *Défense de Metz en 1552, médailles commémoratives.* Il décrit successivement plusieurs médailles qui furent frappées, les unes à l'effigie de Henri II, les autres à celles du duc de Guise, à Paris et à Metz, pour célébrer la délivrance de cette ville assiégée par l'armée de Charles Quint. M. Robert s'arrête particulièrement à l'une de ces médailles. Elle représente d'un côté le duc de Guise, en buste, revêtu d'une armure de combat, tête nue, avec cette légende : *Franciscus dux Guisius,* et au revers la ville de Metz vue en perspective. Ce dernier dessin trahit une grande inexpérience. Au premier plan en avant des murs est figurée une troupe de cavaliers ; sur le rempart on voit un guerrier debout ; en haut sur une banderole on lit : *Haec tibi meta.* M. Robert recherche quel moment du siége a choisi le graveur de la médaille. Il résume à ce propos les principaux faits de l'histoire du siége, en combinant le témoignage des historiens avec les documents conservés aux archives de Simancas. Il conclut que la médaille représente la ville assiégée le lendemain du jour où les canons eurent ouvert la brèche, lorsque l'armée des impériaux commença une attaque qui d'ailleurs resta vaine. C'est la cavalerie assiégeante qui est figurée au premier plan, et le duc de Guise sur le rempart. Il lance à Charles Quint l'apostrophe inscrite sur la banderole, *haec tibi meta.*

Ouvrages déposés sur le bureau de l'académie : — la 1e partie du t. 22 des *Notices et extraits* des mss. des bibliothèques publiques, contenant un mémoire posthume de Wœpcke et un travail de M. St. Guyard[1]; — *Svenska sprakets lagar, kritisk afhandling* af J. Er. Rydqvyst, femte bandet, Stockholm; — *Kong Attalos' Stoa i Athen,* avec un résumé en français, par M. Ussing (extr. des mém. de l'acad. royale de Copenhague); — *Mémoire sur quelques inscriptions inédites des cités de la mer Noire,* par M. G. Perrot; — *On the chronological science of the coins of Syracuse,* par M. Barclay V. Head. — Sont adressées à l'académie par le ministre de l'instruction publique, de la part de M. Clermont-Ganneau, chargé d'une mission archéologique en Orient, des photographies de divers objets qu'il a découverts, et une note jointe à ces photographies, dont M. de Longpérier donne lecture à l'académie. — M. de Wailly offre de la part de M. Mussafia une étude sur les dialectes de l'Italie du Nord au 15e siècle. — M. de Longpérier présente de la part de M. Chabas un rapport intitulé *Les silex de Volgu* (*Saône et Loire*) concernant 14 lames de silex allongées en formes de fer de flèches, qui ont été trouvées en un faisceau à peu de profondeur dans la terre. Ces objets présentent une grande ressemblance avec des objets scandinaves déjà connus.

L'académie se forme en comité secret.

Julien Havet.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Œuvres complètes de Melin de Sainct-Gelays, p. p. Blanchemain, t. III (Paris, Daffis). — Pomponii Porphyrionis Commentarii in Q. Horatium Flaccum. Rec. Meyer (Lips., Teubner). — Schmidt, Geschichte der franzœsischen Literatur seit Ludwig XVI, 2 Bd. 2te Aufl. (Leipzig, Grunow). — Schœll, Quæstiones fiscales iuris Attici ex Lysiæ orationibus illustratæ (Berlin, Weidmann). — Schuler-Libloy, Abriss der europæischen Staats- und Rechtsgeschichte (Berlin, Koschny). — Tobler, Descriptiones Terræ Sanctæ ex sæculo VIII, IX, XII et XV (Leipzig, Hinrichs'sche Buchh.).

---

1. Je profite de cette citation pour donner une liste d'errata qu'un malentendu a empêché d'imprimer à la suite du grand tirage. Ces erreurs typographiques disparaîtront d'ailleurs du tirage à part. P. 196, l. 5, lisez *bithneini,* au lieu de *bithnateini.* — P. 199, n. 2, 14-15, au lieu de 13 à 15. — P. 204, n. 2, 22-23. — P. 211, l. 9, *takon*, au lieu de *takoûno.* — P. 214, n. 1, XX, au lieu de XI. — P. 220, l. 4 et 6, *ithnâni*, au lieu de *ithnatâni.* — P. 225, av. dern. l. *dhawoû,* au lieu de *dhawî.* — P. 231, l. 8, *'aqliyyon,* au lieu de *ghaqliyyon.* — P. 236, 4 l. av. la fin, *lamahdjoûboûna,* au lieu de *almahdjoûboûna.* — P. 244, n. 4, XXVIII, 88, au lieu de XVIII, 70. — P. 245, l. 4, *yazal,* au lieu de *yazâlo.* — P. 267, n. 1, LXV, au lieu de LXXV. — P. 268, n. 1, XXVIII, 88, au lieu de XVIII, 70. — P. 374, 13 l. av. la fin, *nâtiqah,* au lieu de *nâtifah.* — Enfin, je présenterai quelques observations sur deux passages du texte. P. 198, l. 8, le texte original portait sans doute : *qad sou'ila aboû dharr,* au lieu de : *qad sa'ala abâ dharr.* — P. 199, l. 8, j'incline à croire que le texte primitif avait : *malâikatan mallat min assodjoûdi wa 'l-'amali wa malâikatan,* etc., au lieu de *almalâikata millaton 'ani 's-sodjoûdi.* Le sens serait..... « que certains anges refusèrent de se prosterner et d'agir (comme Dieu » le leur ordonnait), et que d'autres anges, etc. » La correction de *millaton* en *mallat* (3e p. du fém. de malla) soulève d'autant moins de difficultés que le scribe remplace souvent le *t* par le *h* surmonté de deux points.

St. Guyard.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Behrend (J. F.). Lex Salica. Nebst den Capitularien zur Lex Salica bearb. v. A. Boretius. In-8°, xxiij-163 p. Berlin (Guttentag). 6 fr.

Büdinger (M.). Ægyptische Einwirkungen auf hebræische Culte (Schluss.) Untersuchungen. Gr. in-8°, 53 p. Wien (Gerold). 1 fr. 10

Cecchi (G.). La romanesca. Farsa composta l'anno MDLXXXV ed ora per la prima volta pubblicata. In-8°, viij-72 p. Firenze (tip. Cenniniana).

Codex Trivisianus (DCCCCXCVI-MCCCXVIII) chronologico ordine per regesta curante A. S. Murotti. Pars prima. In-8°, viij-61-120 p. Venetiis (tip. Cecchini).

Dalle Querce (E.). La Torre Garisenda. Sonetto italiano inedito del secolo XIII, scoperto ed illustrato dall' avvocato A Gualandi di Domenico con documenti. In-8°, 16 p. Bologna (tip. Sigonio). 1 f.

École (L') des maris jaloux, réimpression faite sur l'édition de Neufchâtel 1698, avec une notice bibliographique. In-32, viij-132 p. San Remo (J. Gay et fils).

Guerra (della) de Chioggia tra genovesi e veneziani. Lettera di un Zenoese scritta in Budua adì 16 fevrer 1380 pubbl. per cura di G. B. Cadorin e corredata di copiose annotazioni storiche. In-4°, 40 p. Venezia (tip. del giorn. Il Tempo).

Histoire de Imbérios et Margarona, imitation grecque du roman français : Pierre de Provence et la Belle Maguelonne. Publiée pour la première fois, d'après un manuscrit de la bibliothèque impériale de Vienne, par G. Wagner. In-8°, 63 p. Paris (Maisonneuve et C°). 6 fr.

Jacoby (C.). Ueber die Sprache d. Dionysius v. Halikarnass in der rœmischen Archæologie. In-4°, 38 p. Aarau (Sauerlænder). 1 fr. 35

Jolly (J.). Schulgrammatik u. Sprachwissenschaft. Studien üb. die Neugestaltg. d. gramm. Unterrichts. Nach den Ergebnissen u. d. Methode d. vergleich. Sprachwissenschaft. In-8°, vj-92 p. München (Ackermann). 2 fr. 15

Kuhn (A.). Ueber Entwicklungsstufen d. Mythenbildung. In-4°, 30 p. Berlin (Dummler). 1 fr. 35

Marcillac (F.). Manuel d'histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à nos jours. A l'usage des colléges et des établissements d'éducation. 2° éd. revue et corrigée. In-8°, vij-240 p. Bâle (Georg). 2 fr. 75

Psalterium juxta hebræos Hieronymi. E recognitione P. de Lagarde. Accedit corollarium criticum. In-8°, xvj-168 p. Leipzig (Teubner). 10 fr. 15

Querini (M.). Relazione inedita alla repubblica, ritornato di Provveditor estraordinario di Cattaro ed Albania. Venezia 12 luglio 1742. In-8°, 32 p. Venezia (tip. Merlo).

Reinke (L.). Beitræge zur Erklærung d. alten Testaments. 9. Bd. Der Prophet Micha. Einleitung, Grundtext u. Uebersetzg. nebst e. vollstænd. philologisch-krit. u. histor. Commentar. In-8°, 222 p. Giessen (Roth). 5 fr. 35
Les 9 vol. 70 fr.

Roskovany (A. de). Romanus pontifex tamquam primas ecclesiæ et princeps civilis e monumentis omnium sæculorum demonstratus. Addita amplissima literatura. T. VI-IX. Gr. in-8°. Wien (Braumüller). Le vol. 13 fr. 35
Les 9 vol. 106 fr. 75

Sauerwein (G.). Ostenditur, qui loci in superstite Nubium (Νεφελῶν) comœdia e priore earundem Nubium recensione, quæ in attico theatro commissa erat adhuc servati sint. Præmittuntur nonnulla et de tempore et de consilio utrarumque Nubium et de Socratis persona apud Aristophanem. In-8°, 44 p. Rostock (Stiller). 1 fr. 50

Timm (G.). Promethei Æschylei versus 526-608 recensuit, commentario critico et exegetico instruxit. In-4°, 24 p. Rostock (Stiller). 1 fr. 50

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

14e, 15e ET 16e FASCICULES.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

REVUE Des langues romanes publiée par la Société pour l'étude des langues romanes. Tome V. 1874. La 1re livraison vient de paraître.

Prix d'abonnement au volume entier. 10 fr.

En vente à la librairie SCHWERS, à Kiel, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK (F. Vieweg propriétaire), 67, rue de Richelieu.

SYRISCH-ARABISCHE GLOSSEN. I. Bd. Autographie einer gothaischen Handschrift enthaltend Bar Ali's Lexicon von Alaf bis Mim. Herausgegeben von G. Hoffmann. 1 vol. in-4°, 284 p. 26 fr. 75

Nogent-le-Rotrou. Imprimerie de A. Gouverneur.

N° 26 Huitième année 27 Juin 1874

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION
DE MM. M. BRÉAL, G. MONOD, C. MOREL, G. PARIS.

Secrétaire de la Rédaction : M. Stanislas GUYARD.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
67, RUE RICHELIEU, 67

Adresser toutes les communications à M. Stanislas GUYARD, Secrétaire de la Rédaction (au bureau de la Revue : 67, rue Richelieu).

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, F. VIEWEG propriétaire, 67, rue de Richelieu.

CICÉRON Epistolæ ad familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle, par C. Thurot, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 2 fr.

Forme le 17e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes Études et le 9e de la Collection philologique (nouvelle série).

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. II, 4e fascicule. 4 fr.

Sommaire. J. Halévy, la seconde inscription d'Oumm-el-'Awâmid; — F. Meunier, Sur le passage du sens interrogatif au sens affirmatif; — L. Havet, l'unité linguistique européenne, la question des deux *k* arioeuropéens; — D'Arbois de Jubainville, l'accent breton; — Michel Bréal, la première personne du singulier en ombrien; — James Darmesteter, notes sur quelques expressions zendes; — Variétés : Louis Havet, Τρέ, ῥίγα, ἄτρεγκτος, δεδροικώς; Michel Bréal, *vindex;* Note supplémentaire sur *fagne*, *fange*, *hohe veen*.

R. MOWAT Étude sur l'inscription itinéraire de Saint-Christophe (Morbihan). In-8° avec 1 pl. 2 fr.

PÉRIODIQUES.

The Athenæum, N° 2432, 6 juin. Slavonic Fairy Tales. Collected and Translated from the Russian, Polish, Servian, and Bohemian. By J. NAAKÉ. King and Co.; Serbian Folk-Lore. Popular Tales, Selected and Translated by Madame CSEDOMILLE MIJATOVIES. Edited with an Introduction, by the Rev. W. DENTON. Ibister and Co. (deux intéressantes publications). — Etruscan Researches (Isaac TAYLOR; réponse aux lettres de MM. Hyde Clarke et Burton; nouvelles observations par M. REID). — *Societies* (séances des Sociétés de géographie, royale de littérature, et d'archéologie biblique; parmi les travaux lus devant cette dernière Société, on peut signaler un mémoire de M. Fox Talbot sur le degré d'exactitude qu'il est actuellement possible d'atteindre dans la traduction de l'assyrien).

Literarisches Centralblatt, N° 24, 13 juin. RENAN, Der Antichrist. Autorisirte deutsche Ausgabe. Leipzig, 1873, Brockhaus. In-8°, xlvj-456 p. (la traduction aurait gagné à être faite par une personne plus compétente que ne le paraît être le présent traducteur; le nouvel ouvrage de M. Renan se distingue par les mêmes qualités brillantes et la même érudition qu'on est habitué à rencontrer dans ses œuvres; quant aux résultats scientifiques, l'article fait ses réserves).— STOCKMEYER, Die Structur des ersten Johannesbriefes. Basel, 1873, Schneider. In-8°, 23 p. — MÜLLER (Max), Einleitung in die vergleichende Religionswissenschaft. 1. Hælfte. Strassburg, Trübner. In-8°, 194 p. (on reproche à l'auteur de se laisser exclusivement guider dans ses recherches sur la religion par des considérations linguistiques et ethnologiques). — HARSTER, Die Nationen des Rœmerreiches in den Heeren der Kaiser. Speier, 1873, Neidhard. In-8°, 58 p. (après une courte introduction sur le développement de l'armée romaine jusqu'à Auguste, l'auteur en étudie la classification, qui est fondée sur le droit de cité, après quoi il passe au recrutement; en ce qui concerne les légions italiennes, l'auteur ne paraît pas avoir tiré des matériaux qu'il avait entre les mains tout le parti qu'il aurait pu; les fautes d'impression sont par trop nombreuses). — KITZ, Das Princip der Strafe. Oldenburg, Schulze. In-8°, 54 p. (l'auteur admet l'idée innée du devoir ou obligation morale comme principe de la pénalité).

Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, n° 5. Michel Behaim VII, Rathsherr und Baumeister der Stadt Nürnberg (*Schluss :* A. FLEGLER). — Buntglasierte Thonwaaren des 15.-18. Jahrh. im germanischen Museum. VIII (A. ESSENWEIN). — Lamentatio missæ (R. PEIPER). — Zu den lateinischen Reimen des Mittelalters (WATTENBACH). — Ein Urkunde des Erzbischofs Engelbert II. von Kœln (SAUER). — Die Packischen Hændel und Freiherr Johann II. zu Schwarzenberg (A. MORÆTH). — Steinkreuze, von Todtschlægern zur Sühne errichtet (LOMMER). — Bestallung eines pfalzgræflichen Apothekers (J. BAADER). *Beilage zum n°* 5. Chronik des germ. Museums. — Chronik der hist. Vereine. — Nachrichten. — Vermischte Nachrichten.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — **27 Juin** — **1874**

Sommaire : 106. SAVELSBERG, Études Ombriennes. — 107. BECHMANN, le *Jus Postliminii* et la *Lex Cornelia*. — 108. DE SALIES, Histoire de Foulque Nerra. — 109. Œuvres dramatiques de Lope de Vega, tr. p. BARET. — *Variétés :* Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 1872-1873 ; Revue bibliographique de philologie et d'histoire. — *Sociétés savantes :* Académie des inscriptions.

106. — J. SAVELSBERG. **Umbrische Studien.** Mit neugewonnenen Aufschlüssen über lateinische Nominalsuffixe und die abgeleiteten Conjugationen auf -(a)o, -eo, -io. Berlin, Dümmler. 1872. In-8°, 141 p.

M. Savelsberg, déjà connu de nos lecteurs par son travail sur les adverbes latins [1], publie sous le titre précité un tirage à part d'un article étendu sur la langue ombrienne qui avait paru dans le tome XXI du Journal de Kuhn. Le savant philologue traite différents points de phonétique et de grammaire. Nous les passerons rapidement en revue, en suivant l'ordre adopté par l'auteur.

1. Changement de *n* en *m*. Les exemples cités, à l'exception d'un seul, concernent toujours une nasale finale. Ce sont : numem (employé deux fois pour numen = latin nomen), Akeruniam-em, ahtim-em, vapef-em, tous trois des accusatifs suivis de la postposition en [2]. Il est probable que ce *n* final était une résonnance nasale. L'exception dont nous parlions plus haut est le mot fréquemment employé ferine, écrit deux fois ferime. M. S. y voit le latin farina : mais cette interprétation est loin d'être certaine. L'alternance d'un *m* et d'un *n* nous porterait plutôt à croire qu'il faut décomposer le mot en *ferin-e*, *ferim-e*, de sorte que nous aurions encore ici une nasale finale, avec la postposition *e* (pour *en*). — 2. Chute d'un *n* et d'un *m*. La postposition *en*, écrite fréquemment *e*, est un exemple de cette chute. L'auteur, qui ne veut pas admettre la perte d'un *n* final, croit que *en* est d'abord devenu *em :* il suppose de même que la forme très-fréquente nume « nom » vient non pas directement de *numen*, mais du précité numem. Ces intermédiaires nous paraissent superflus. Notons une explication ingénieuse des deux passages Rupinie e (I b. 27), tafle e (VI b. 12), où l'on voyait jusqu'à présent des fautes du graveur, et où M. S. reconnaît la particule *en* encore employée comme mot indépendant et placée après un locatif. — 3. Changement de *n* en *l*. Les deux exemples cités étaient connus : mais l'auteur cherche à les appuyer d'exemples empruntés au latin. — 4. Redoublement de *n*. — Ce redoublement aurait lieu sans raison, simplement « zur Verstærkung ». Mais *ennom* est probablement pour *esnom*, et *ponne* pour *ponde* (cf. en latin unde, inde). En attaquant l'explication donnée par Aufrecht

1. *Revue critique*. 1872. I, p. 85.
2. Nous représentons par des caractères espacés les mots en écriture étrusque, par des caractères italiques les mots en écriture latine.

et Kirchhoff pour *pihaner*, *anferener* qui représentent des formes latines *piandi (am) ferendi*, M. S. conteste une des découvertes les plus certaines et les plus frappantes de ces deux savants. — 5. Une seule consonne au lieu de deux. Aux exemples connus, l'auteur ajoute upetu, qu'il compare à ampetu et ustetu, et où il voit le préfixe *ob*, suivi de *pendere;* cet impératif a le sens du latin *impendito*. L'explication de M. S. est de beaucoup préférable à toutes celles qu'on a données jusqu'à présent. — 6. Crase. L'auteur présente ici une hypothèse toute nouvelle sur la postposition *en*, qui serait pour *ene*, lequel se serait changé en *eme*. Les formes *ocrem*, *Fisiem*, *Jjovinem*, seraient donc pour *ocre-eme*, *Fisie-eme*, *Jjovine-eme :* nous doutons que cette série de conjectures trouve faveur. Le seul mot qui lui sert d'appui, *toteme*, peut s'expliquer d'une façon plus naturelle. — 7. Les semi-voyelles *j* et *v* sorties d'un *i* ou d'un *u* précédent. Une partie des exemples peut aussi bien donner lieu à la théorie contraire, c'est-à-dire qu'un *j* ou un *v* développe avant lui un *i* ou un *u*. Ainsi l'exemple (négligé par l'auteur) *auvei* (VI a 3) montre clairement un *u* sorti d'un *v*. — 8. Epenthèse d'un *i* devant un *a* ou un *u*. Ici l'auteur nous paraît s'écarter des voies d'une saine phonétique. Le chapitre commence de cette façon : « Dans beaucoup de » mots ombriens nous voyons un *i* s'introduire, puis de nouveau disparaître, » par exemple dans la syllabe finale de *combifiançiust* et *combifiançust*..... Il est » difficile de décider si l'*i* a eu une influence quelconque sur le changement de » *k* en *ç*, puisqu'il apparaît tantôt, et puisque tantôt il manque. » Là-dessus M. S. conclut que l'*i* est une insertion purement euphonique, pareille à l'*i* du napolitain *lamiento*, *tiene*. Même en admettant cette dernière proposition, que nous sommes loin de concéder, nous croyons que ce prétendu *i* euphonique devra être invoqué pour expliquer le changement de *k* en *ç* qui ne se concevrait pas autrement, et pour lequel l'auteur ne présente aucune justification. — 9. Postrésonnance d'un *i* ou d'un *u*. Les exemples de cette postrésonnance seraient *fuiest* et purtuvies. Mais ces verbes suivent la conjugaison faible avec *ei* ou *i* comme voyelle caractéristique. — 10. *J* pour *ui*. Les exemples, tels que *sim* (pour *suim*), *sif* (pour *suif*) sont connus : ici encore l'auteur parle de postrésonnance d'un *i*, quoique les thèmes aient régulièrement passé de la 4e déclinaison dans la troisième, comme les adjectifs latins *brevis*, *tenuis*.

11. Le son *v* désigné par un *f*. — L'un des mérites d'Aufrecht et Kirchhoff a été de séparer absolument le *v* et le *f*, qui sont d'origine différente et qui n'ont aucune ressemblance de prononciation. L'auteur s'attache à mêler de nouveau ces deux lettres. Un premier exemple serait kastruvuf, où le *f* serait sorti de l'*u* précédent. Mais le *f* de kastruvuf « campos » n'est pas autre chose que le *f* des accusatifs pluriels comme *avef*, *abrof :* il est vrai que nous n'avons pas d'autre exemple d'un substantif neutre prenant un *f;* aussi Aufrecht et Kirchhoff supposent-ils que kastruvuf est un masculin. Cependant si l'on songe à l'origine de ce *f*, qui n'est autre chose que le reste d'un suffixe adverbial, le même qu'on retrouve en grec à différents cas sous la forme φι, on ne voit pas pourquoi il n'aurait pas pu se joindre à des neutres aussi bien qu'à des masculins et des féminins. Le second exemple cité par M. S. pour le prétendu changement de *v*

en *f*, ce serait manfe (II a 38), pour *manuve*, locatif de *manus*. Mais le passage en question porte : *manf*, qui est ou une faute du graveur pour *mani* (c'est l'opinion d'Aufrecht et Kirchhoff), ou une forme adverbiale comme *trahvorfi*, *herifi*, *restef*, kutef. Les deux derniers exemples sont les noms de nombre tuf « duo » (I b 41) et *desenduf* « duodecim » (VII b 1). M. S. admet avec raison que dans le premier passage tuf doit être rapporté à prinuvatu, et non à iveka. Mais le sens général de l'un et de l'autre passage est fort obscur[1]. M. S. fait de tuf et de *desenduf* deux noms de nombre indéclinables dans lesquels l'*u* a développé un *f* après lui. S'il est vrai que *tuf* et *desenduf* soient indéclinables, ils n'en doivent pas moins porter une flexion casuelle : car ce n'est pas le thème, c'est un cas quelconque qui, en se pétrifiant, devient nom indéclinable. En admettant l'hypothèse de l'auteur, on peut donc voir dans tuf et *desenduf* des accusatifs pluriels. Une fois le changement de *v* en *f* ainsi démontré, M. S. entreprend d'expliquer par là un certain nombre de suffixes ombriens, osques et latins. Les mots latins comme *saluber*, *creber*, *membrum*, *tabula*, *penetrabilis* seraient tous formés à l'aide d'un suffixe primitif *vara* ou *vala*. Quoique l'auteur semble attacher une importance spéciale à cette portion de son travail, puisqu'il la mentionne expressément dans le titre, nous ne nous arrêterons pas sur ce chapitre, où M. S. se place parmi les partisans de la transmutation des suffixes, et où il admet des changements phoniques qui ne nous paraissent point possibles.

12. Changement de *v* en *h*. — Non-seulement le *v* devient *f*, mais entre deux voyelles il peut aussi devenir un simple souffle, à savoir *h*. C'est ce qu'on voit par la comparaison des deux formes du présent *subocavu* et *stahu*. Pour ce qui est de la première, nous avons montré ailleurs[2] que *subocau* ou *subocauv* (c'est ainsi qu'il faut lire) est un parfait, équivalant aux parfaits latins comme *invocavi*. Il devient dès lors impossible d'en rapprocher *stahu*, quelle que soit l'opinion qu'on ait sur ce dernier mot. Deux autres exemples du changement de *v* en *h* seraient *comohota* pour *comovita* et *perplohotatu* pour *perplovetatu*. Mais dans ces deux mots l'orthographe *oho* sert simplement à marquer la voyelle longue : nous avons de même *stahamu*, *sehemeniar*, *persnihimu* et beaucoup d'autres. Sur cette base étroite et fragile l'auteur élève une théorie nouvelle de la conjugaison. Les verbes latins en *ao*, *eo*, *io* étaient primitivement en *avo*, *evo*, *ivo*; de même, en grec, les verbes contractes se terminaient d'abord en αFω, εFω, οFω. Ainsi l'on disait au présent *portavo*, *monevo*, et c'est le *v* qui, en se durcissant, a donné les imparfaits *amabam*, *monebam*, les futurs *amabo*, *monebo*. Nous tenons pour superflu d'entrer dans la discussion de cette théorie, et des conséquences nombreuses que l'auteur en croit devoir tirer : les prémisses du raisonnement ne nous semblent pas acceptables. M. S., qui a déjà écrit une dissertation sur les métamorphoses du *v* ou digamma, fera bien de se défier de cette lettre, qui l'induit à des suppositions aventureuses.

13. Changement de *l* en *r* (*rs*). Aux exemples connus, devrait s'ajouter

1. Dans une autre partie de son travail, M. S., évidemment par oubli, rapporte de nouveau tuf à iveka et non à prinuvatu (p. 113).
2. *Mémoires de la Société de linguistique*. II, p. 287.

zeṛef, *serse*, rapproché du latin *silîgo* (d'un primitif hypothétique *silis*). — 14. Changement de *s* en *r*. L'auteur montre avec raison que des traces de rhotacisme se trouvent déjà dans les premières tables. C'est ainsi qu'on a aṛeper (I b 30, 33), aṛiper (I a 27) à côté de aṛepes et aṛipes. S'appuyant sur ce fait, et rappelant d'autre part que l'accusatif pluriel en *s* n'a pas absolument disparu de l'ombrien, comme on le voit par l'exemple incontestable de *abrons*, M. S. propose d'expliquer sehmeniar (I b 42) comme un accusatif pluriel féminin. Pour que la démonstration fût complète, il faudrait donner la traduction de la phrase, qui malheureusement est encore obscure. Le rhotacisme à l'intérieur du mot est attesté par staheren (I b 19) pour *stahesent* « stabunt », et eru infinitif de la racine *es*, lesquels sont déjà expliqués ainsi par Aufrecht et Kirchhoff. L'auteur propose de voir un autre exemple dans erus, qui se trouve fréquemment employé sur les Tables, et toujours en compagnie d'un verbe signifiant « donner » : erus serait le datif pluriel du mot italo-celtique esu « dieu », et la formule erus teṛtu signifierait « diis dato ». Une objection qui certainement a dû se présenter à la pensée de l'auteur, c'est que l'adjectif esunu qu'il traduit par « divinus » et qu'il considère comme un dérivé de *esu*, parle contre le rhotacisme. Une autre difficulté, c'est que les sacrifices s'offrent successivement à différents dieux pris isolément, de sorte que la formule erus teṛtu « diis » dato » ne semble pas cadrer avec le reste de la cérémonie. L'expression putrespe erus (IV. 14) citée par M. S. pour confirmer son interprétation peut au contraire être tournée contre lui : on ne comprend guère dans un texte aussi laconique une expression oiseuse comme le serait « utrisque *diis* », quand les divinités dont il s'agit viennent d'être nommées.

15. Changement de *s* en *ṛ* ou *rs*. — « L'ombrien ne s'en est pas tenu au » changement de *s* en *r* : il a conduit le *s* un degré plus loin, jusqu'au son » tremblant qui lui est propre *ṛ* ou *rs*. » Cette proposition, comme le fait observer l'auteur, est absolument nouvelle, et si elle était prouvée, elle aurait des conséquences de toute sorte pour l'interprétation des tables en particulier, et pour les études de phonétique en général. Les exemples invoqués sont le pronom relatif piṛi, *pirsi* qui viendrait du nominatif masculin *pis-ei*, le pronom relatif puṛe, *porsi* qui viendrait d'un nominatif masculin *pos-ei*, et le pronom démonstratif eṛek, *erse*, qui viendrait du nominatif masculin *is-ek*. Nous ne pouvons pas suivre l'auteur dans le détail de son raisonnement : contentons-nous de dire que plusieurs des traductions données par M. S. montrent l'invraisemblance de son hypothèse. Il traduit, par exemple, de cette façon le passage VI a 5 : In sede quisquis sederit, qui -as observatum ibit, is neque murmurato, neque inter alios sedeto, donec reverterit qui -as observatum iverit. La véritable traduction nous paraît être : In sede postquam sederit qui oscines observabit, tum ne moveatur, neve — intersistat, nec se converterit donec oscines observaverit. Ces prétendus nominatifs masculins sont, comme Aufrecht et Kirchhoff d'une part, et Sophus Bugge, de l'autre[1], l'ont indiqué, des neutres pris adverbiale-

1. Journal de Kuhn. III, 35.

ment. C'est donc au latin *quid*, *quod*, *id* que correspondent ces pronoms, et non à *quis*, *quŏs*, *is*. Il est vrai que nous rencontrons parfois ces neutres dans le rôle d'un pronom relatif indéclinable ; mais il y faut voir un signe d'appauvrissement ou de simplification de la langue, analogue à ce qui s'est passé dans les langues romanes. Le pronom relatif français *que* correspond au latin *quem* et *quos*, *quam* et *quas*, *quod*, *quid* et *quæ* : on n'a pas pour cela le droit d'identifier matériellement le français *que* avec chacun de ces mots latins. Nous n'insistons pas sur l'invraisemblance d'une forme *quŏs* au nominatif masculin, quand on trouve ailleurs *po-ei*, *poe*, *poi* = latin *qui*. Le changement de *s* en *r* ou *rs* ne nous paraît donc pas démontré par l'auteur. Nous croyons même qu'il n'aurait jamais eu l'idée d'une telle démonstration, sans la transcription vicieuse *r* qui a été introduite par Aufrecht et Kirchhoff, peut-être par un souvenir inopportun de la langue sanscrite. Comme l'a récemment prouvé M. Louis Havet, et comme l'avait déjà exposé M. Lepsius dans sa dissertation *De tabulis Eugubinis*, le ٩ ombrien est historiquement et épigraphiquement un D. Or, le changement d'un *s* en *d* n'est pas facile à concevoir. — L'auteur donne ensuite plusieurs étymologies reposant sur le changement de *s* en *rs*. La base du raisonnement étant, comme on le voit, assez peu sûre, nous pouvons passer sur les conséquences qui en sont tirées.

16. Aphérèse de *s*. Cette aphérèse s'observe dans *an-tentu* qui serait pour *an-stentu*, le verbe *tendere* ayant également perdu en latin son *s* initial. Même en admettant cette supposition, nous ne croyons pas qu'elle puisse justifier le second exemple d'aphérèse cité par l'auteur : avieklu pour *savieklu*. Il est clair qu'un *s* se comporte tout autrement devant une voyelle et devant une consonne : le latin a perdu un *s* devant le *t* de *taurus*, devant le *n* de *nix* ; mais on ne citerait pas d'exemple d'un *s* initial tombé en latin devant une voyelle. Le *s* ombrien se maintient de même devant les voyelles, comme on le voit par des mots tels que *salvus*, sancus, *sub*. Il faut donc renoncer à voir dans *avieclu* un diminutif du sanscrit *savja* « gauche » : nous ne parlons pas de la quantité de l'*e*, qui est long, comme on le voit par l'orthographe *aviehcleir*.

Arrivé au terme de ce travail, nous devons faire observer que, chemin faisant, l'auteur propose des interprétations ingénieuses et neuves sur lesquelles nous n'avons pu nous arrêter, telles que iepru expliqué par le latin *jecur*, grec ἧπαρ, ou de judicieux rapprochements, tels que celui de seples ahesnes tris kazi astintu (III. 17) avec Caton, De re rustica, I, 76[1]. L'auteur encourt le reproche d'avoir en phonétique des principes peu rigoureux. Il regarde trop facilement comme prouvé ce qui est encore en question, et il est trop pressé de construire sur des observations douteuses une théorie générale. Mais il a l'esprit inventif et sagace : l'attention avec laquelle nous avons suivi ses recherches montre le cas que nous en faisons.

---

1. Mais pourquoi traduire : In *singula* aëna tria caseum imponito, au lieu de : In *simpula* aëna tria?

On regrette que M. S. n'ait pas joint à sa brochure un index alphabétique qui en aurait rendu l'usage plus commode.

M. B.

107.— Das **Jus Postliminii** und die **Lex Cornelia.** Ein Beitrag zur Dogmatik des rœmischen Rechts von Dr August Bechmann, Professor in Erlangen. Erlangen, Deichert. 1872. In-8°, 103 p. — Prix : 2 fr. 75.

Dans ce travail, plus dogmatique qu'historique, M. B. étudie la condition du prisonnier de guerre durant sa captivité et après son retour à Rome, question importante pour les notions du suspens et de la rétroactivité. — Il part du principe de droit des gens, consacré à Rome dans toutes ses conséquences, que le citoyen (latin, etc.) pris par l'ennemi devient esclave, et de l'autre principe, également de droit des gens, que cet état de servitude cesse de plein droit par le retour effectué dans les circonstances voulues, *captivus pristinum jus recuperat, in suam causam recidit.* En vertu de ce second principe ou fait, qu'on appelle *postliminium,* l'ex-captif rentre dans sa condition juridique antérieure et redevient ce qu'il était avant sa captivité, c'est-à-dire *capable d'être sujet de droits* dans la mesure dans laquelle il l'a été jadis. Rentre-t-il aussi dans les diverses relations juridiques dans lesquelles il était engagé, recouvre-t-il les divers droits qui lui appartenaient? Cette question est, on le conçoit sans peine, distincte de ce qui précède, et une réponse négative ne serait point absurde. M. B. examine successivement, pour y répondre, le *postliminium* dans les cas de captivité du père de famille, du fils de famille, du tuteur, du pupille, du conjoint, du maître, de l'esclave; les effets de la captivité et du *postliminium* sur la possession, la propriété, les créances et les dettes, les successions à cause de mort. Il arrive à ce résultat, que le captif revenu rentre dans tous ses rapports antérieurs, pourvu qu'ils n'aient pas pris fin d'autre part; il n'y a d'exception que pour les états de fait, comme la possession, et pour les rapports dont l'existence suppose nécessairement une continuité réelle, effective, tels que le mariage. M. B. déclare de prime abord, comme M. Kuntze, que le *postliminium* n'est pas une fiction. Il ne peut nier cependant qu'au moins en droit classique il y ait une fiction dans le *postliminium*; seulement ce n'est pas une fiction de renaissance, c'est une fiction de continuation non interrompue (p. 79-80).

La seconde partie de la brochure est consacrée à la loi *Cornelia*, en vertu de laquelle celui qui est mort captif est censé mort citoyen romain au point de vue de sa succession testamentaire et légitime et des tutelles qu'il a ordonnées par testament. C'est en cela que consiste, selon M. B., la *fictio legis Corneliae.* La captivité est feinte non-existante, dans la mesure indiquée.

On néglige un peu la matière du *postliminium.* Durant plus d'un quart de siècle, Hase seul s'en est occupé *ex professo* dans une monographie publiée en 1851. Une révision ne saurait être superflue, et la brochure simple, claire, substantielle de M. B. doit, à ce titre déjà, être accueillie avec intérêt.

A. Rivier.

108. — **Histoire de Foulque Nerra**, comte d'Anjou, d'après les chartes contemporaines et les anciennes chroniques, avec 12 planches et une grande carte par Alexandre DE SALIES. 1 vol. in-8°. Paris, Dumoulin; Angers, Barassé, xlix-590 p. — Prix : 9 fr.

Le livre de M. de Salies s'applique à l'une des époques les plus obscures de notre histoire, à l'une de celles qui soulèvent le plus de problèmes et de questions difficiles; aussi est-ce sans étonnement que l'on voit l'auteur, après un récit de près de trois cents pages, consacrer encore cent trente-deux notes ou dissertations critiques à l'étude de plusieurs questions particulières, dont l'examen aurait pu nuire à la clarté de l'exposition. On serait donc fondé à croire que l'histoire de Foulque Nerra offrira des aperçus nouveaux, et qu'une critique sérieuse des sources aura permis à l'auteur de n'avancer que des faits authentiques et de reléguer dans le domaine des fables toutes les historiettes, toutes les légendes dont les chroniqueurs angevins ont farci leurs ouvrages ; mais loin de là, M. de S. n'a rien fait de semblable et le lecteur est fort désappointé, en voyant que, malgré tout ce luxe apparent d'érudition, l'ouvrage reste encombré de tout ce fatras indigeste.

Si l'époque dont M. de S. avait à faire l'histoire est l'une des plus difficiles à bien connaître, c'est aussi l'une de celles que l'érudition contemporaine a le plus étudiées ; les travaux d'André Salmon sur les chroniques de Touraine, les publications de M. Marchegay, les ouvrages de M. Mabille sur les chroniques des comtes et des églises d'Anjou et sur les invasions normandes ont élucidé nombre de faits obscurs par les discussions qu'ils ont soulevées, par les textes nouveaux qu'ils ont apportés. M. de S. semble ne pas avoir connu tous ces ouvrages, il cite les chroniques d'après D'Achery et D. Martene, et s'il a consulté les travaux de M. Mabille, il faut convenir qu'il n'en a guère profité. La preuve de toutes nos assertions se retrouvera plus bas, et nous croyons pouvoir avancer dès à présent que daté de 1873, cet ouvrage aurait pu être écrit en 1838 ou 1840, sans que le lecteur s'en aperçût.

Avant d'indiquer les erreurs de détail commises par l'auteur, nous relèverons d'abord deux défauts généraux, qui enlèvent toute valeur à son récit. Étranger aux véritables principes de la science, M. de S. ne sent point la nécessité de distinguer les chroniques contemporaines des compilations postérieures ; sans parler des *Gesta consulum Andegavensium*, recueil d'anecdotes en grande partie controuvées, dont il n'a cherché à faire ni l'histoire, ni la critique, et dont il accepte sans hésitation tous les dires, nous le voyons (p. 408) citer la chronique de Philippe Mouskes à propos de Charles le Simple, employer les travaux de Jean de Bourdigné (p. 411 et suiv.), et de D. Huynes ; enfin il va même une fois jusqu'à citer l'opinion de l'historiographe Dupleix (p. 443).

Un autre point que nous reprocherons à M. de S., c'est sa partialité en faveur de Foulque Nerra ; ce prince est son héros ; il fait l'éloge de son caractère, il nous explique sa politique et ses pensées qu'aucun chroniqueur ne nous a fait connaître ; pour lui ce n'est pas seulement un baron ambitieux et habile, c'est un

grand tacticien, et il nous trace ses plans de bataille, comme s'il s'agissait de Turenne ou de Napoléon. Dans son amour pour son héros, il fausse la vérité historique et prétend que Eude, comte de Blois, ennemi de Foulque pendant plus de trente ans, fut l'agresseur. Mais cette opinion ne peut résister à l'examen des faits; la position géographique des deux pays, la situation politique de Eude occupé à ce moment à guerroyer au nord et à l'est, enfin des témoignages contemporains prouvent que Foulque fut l'agresseur. Voici par exemple un fragment de charte de l'an 1010 ou environ, qui nous semble concluant à ce sujet : « Abbatia Sancti Florentii et Salmurum castrum in ditione Odonis comitis manebat. Fulco igitur Andecavorum comes eundem nobilem comitem preliis urgebat assiduis et cum crebris hostibus in terris sub ditione ejusdem consistentibus discurrebat, sicque Sancti Florentii terras eundo et redeundo valde atterebat et hospitando pessime vastabat » (Livre noir de S. Florent, c. 230).

Si nous passons des critiques générales aux critiques de détail, nous verrons que M. de S. n'a guère été plus heureux, et sans citer toutes les erreurs que nous aurions pu relever, nous en indiquerons assez pour prouver combien il faut se défier de ses assertions.

M. de S. fait mourir le père de Thibaut le Tricheur en 977 (p. 15); cette année est celle de la mort de Thibaut le Tricheur lui-même.

Il fait mourir Maurice, frère de Foulque, en 994 (p. 85) d'après les *Gesta consulum*, la grande et la petite Chronique de Tours; cette erreur est d'autant plus étonnante que M. de S. a connu la charte de dédicace de S. Aubin des Ponts de Cé, donnée entre le 24 octobre 1002 et le 24 octobre 1003, et du vivant du comte Maurice. En réalité ce prince fut tué en 1038 par Gautier, fils d'Hamelin de Langeais, comme l'établit une charte du cartulaire de la Trinité de Vendôme (V. M. Mabille, *Introduct. aux Chron. d'Anjou*, p. LXXVII).

M. de S. considère comme authentique le fragment historique attribué à Foulque Réchin; il est aujourd'hui démontré que c'est l'œuvre d'un faussaire assez postérieur.

P. 358. Adoptant l'opinion de D. Vaissete, le même donne pour père à la reine Constance Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, et pour mère Blanche d'Anjou. La princesse Blanche n'a jamais existé, et Constance était fille de Guillaume, comte d'Arles (V. M. Mabille, *ut supra*, pp. LXXIII-VI).

M. de S. a connu le travail de M. Mabille sur les *Invasions normandes*, mais il n'en a tiré aucun profit, car il continue (p. 216 et 361) à placer en 838 la première invasion, qu'il faut rapporter à 853.

A plusieurs reprises, M. de S. parle de Sérones, « qui aurait été la forteresse du saxon Robert » (p. 436), « qui fut le chef-lieu d'un des comtés d'Anjou » (p. 3). Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas ajouté une nouvelle note à ses notes déjà si nombreuses pour indiquer un texte un peu ancien à l'appui de cette affirmation?

P. 312. L'auteur admet comme historique la légende assez moderne de Charles Martel regagnant la ville de Tours après la bataille de Poitiers et déposant son épée dans l'église de Sainte-Catherine de Fierbois; cette légende lui

sert même à retrouver la direction de la voie antique de Tours à Poitiers; on voit la valeur d'une pareille autorité.

M. de S. a inventé une théorie archéologique dont nous lui laissons toute la responsabilité; les tours carrées auraient été suivant lui construites par Foulque Nerra; les tours rondes par le comte de Blois; il semble cependant admis par tous les archéologues que la forme ronde, plus propre à la défense que la forme carrée, commença à se substituer à cette dernière vers le milieu du XIIe siècle pour prévaloir définitivement au XIIIe. D'ailleurs nous serions reconnaissant à l'auteur de nous indiquer l'emplacement de ces *nombreuses* constructions militaires du XIe siècle, restées inconnues jusqu'à lui.

P. 115. En parlant de la fondation de Beaulieu, M. de S. propose comme étymologie de ce nom propre *Belli locus, le lieu du combat;* cette étymologie est fantastique et vaut presque celle qui fait de *Bellus* le nom du Mars gaulois.

En terminant cette critique[1], qu'on pourrait faire beaucoup plus longue, nous indiquerons encore l'opinion de M. S. sur le premier des comtes d'Anjou, Ingelger. L'auteur repousse le sentiment de M. Mabille, qui enlève à Ingelger la qualité de comte que lui attribuent le *Tractatus de Reversione* et les *Gesta consulum;* il accepte l'autorité du premier de ces deux écrits et soutient que les erreurs de fait qu'il contient ne sont pas de nature à infirmer son témoignage. La principale de ces erreurs consiste à faire ramener d'Auxerre le corps de S. Martin qui, en réalité, était à Châblis; une pareille confusion semble toutefois prouver à quelles sources peu dignes de foi l'auteur de ce petit traité a puisé. Le même récit attribue à Ingelger la qualité de trésorier de Saint-Martin; en dépit des assertions de M. de S., c'est une grosse erreur, car dans cette période du IXe siècle, il n'y a pas de place pour lui dans les rangs de ces dignitaires. Enfin il faudrait tout au moins corriger le titre de comte donné par la chronique à Ingelger en celui de vicomte, puisque son fils, Foulque le Roux, en 909 encore, ne prenait que cette dernière qualification. En présence de toutes ces erreurs nous n'hésitons pas à adopter l'opinion de M. Mabille et à rejeter comme suspects tous les récits qui représentent Ingelger comme comte d'Anjou.

Nous nous arrêtons ici; nous croyons avoir cité assez de faits, avoir indiqué assez d'erreurs pour prouver que le livre de M. de S. n'a fait faire que bien peu de progrès à la science. Écrit avec une partialité qui se conçoit difficilement quand il s'agit d'un prince du XIe siècle, rempli d'erreurs matérielles et de théories fausses, il ne peut rendre de service réel aux érudits et, malgré les 500 pages de ce volume, l'histoire de Foulque Nerra est encore à faire.

A. MOLINIER.

---

1. Nous laissons de côté la question des quatre voyages de Foulque à Jérusalem, sur la réalité desquels on peut discuter; M. de S. a émis à ce sujet une opinion qui peut se soutenir (p. 271-74).

109. — **Œuvres dramatiques de Lope de Vega.** Traduction de Eug. Baret, avec une étude sur Lope de Vega, des notices sur chaque pièce et des notes. Paris, Didier et Ce. 2 vol. in-12. 1874. — Prix : 7 fr.

Fort peu de personnes assurément se donnent aujourd'hui en France la peine d'apprendre l'espagnol dans des vues purement littéraires. Le temps est passé où les chefs-d'œuvre de la littérature espagnole étaient lus dans la langue originale et appréciés avec compétence par quiconque se piquait dans notre pays de quelque amour pour les lettres, où nos auteurs dramatiques et nos romanciers les plus célèbres allaient puiser la matière et souvent même la forme de leurs drames et de leurs romans dans ces comédies et ces nouvelles qui, depuis le milieu du règne de Philippe II jusqu'à la fin de celui de Philippe IV, ont pour ainsi dire inondé la Péninsule. Notre école romantique (à part quelques rares exceptions) ne s'est point inspirée de la littérature classique espagnole : elle n'a même tiré que fort peu de parti de la poésie populaire castillane. Le caractère réaliste de celle-ci s'accordait mal avec les tendances de l'époque; quant aux œuvres des poètes de l'époque classique dont quelques-unes, telles que les comédies de Calderon, auraient pu exercer une certaine influence sur le drame de la nouvelle école, il eût fallu commencer par les étudier en érudits, et les populariser parmi nos littérateurs par de bonnes traductions accompagnées d'études sérieuses sur le milieu qui les a produites.

Autrement en Allemagne. On sait quelle impression reçurent les plus grands écrivains de la fin du siècle dernier de la lecture des drames de Calderon. Ce fut une véritable révélation. Gœthe, dans une lettre à Schiller, disait d'une des pièces de ce poète (*El principe constante*) « que si un jour la poésie disparaissait absolument de ce monde, ce seul drame suffirait à la ressusciter ». L'admiration des Schlegel allait bien plus loin encore. Non-seulement l'art dramatique du poète espagnol était regardé par eux comme égal, sinon comme supérieur à celui de Shakspeare, mais l'un des frères, A. W. Schlegel, alla même jusqu'à dire qu'il n'y avait pas dans toute l'œuvre de Calderon une seule ligne qui n'eût sa valeur. Cet enthousiasme excessif de littérateurs érudits fit place bientôt à une appréciation plus raisonnée, et ces réputations quelque peu usurpées ne purent se maintenir bien longtemps. Il serait néanmoins très-injuste de ne pas accorder à ces initiateurs une grande part d'influence sur l'étude critique de la littérature espagnole entreprise par plusieurs savants allemands de notre siècle. Il est très-certain que les travaux des Wolf, des Schack, des V. Schmidt n'auraient point été accueillis dans leur pays avec autant de faveur si l'attention du public lettré n'avait pas été déjà attirée sur ces matières par les études et les traductions des chefs de l'école romantique. Mais ce n'est pas seulement par des ouvrages de critique que l'Allemagne affirme son intérêt persistant pour la littérature espagnole, elle lui accorde aussi une place dans l'enseignement : il est peu de professeurs de langues romanes qui ne consacrent quelque partie de leur temps à étudier la grammaire castillane ou à expliquer un drame de Calderon. — Chez nous l'étude

de la langue espagnole n'occupe aucune place dans l'enseignement tant secondaire que supérieur. S'il arrive par hasard à un professeur de littérature étrangère dans l'une de nos facultés de consacrer quelques-unes de ses leçons à une partie quelconque de la littérature espagnole, il lui est impossible de prendre son sujet très au sérieux, il ne peut en traiter que les côtés purement littéraires, et doit rester, s'il tient à être compris de ses auditeurs, dans des généralités assez vagues.

Pour en venir au point qui doit nous occuper ici : les traductions de poètes dramatiques espagnols, on s'aperçoit trop en les lisant que leurs auteurs ne comptent guère sur des lecteurs capables d'apprécier la valeur de leur travail ; il s'agit avant tout de ne pas présenter au public français des choses qui choqueraient par trop ses habitudes et ses goûts littéraires ; parti de ce principe, en supprimant ou en atténuant certains passages, on arrive sans trop de peine à faire de toute bonne comédie espagnole un assez bon drame français. Quels que soient les progrès accomplis dans l'interprétation des chefs-d'œuvre du théâtre espagnol par feu Damas-Hinard, c'est ce même principe qui aujourd'hui encore guide tous nos traducteurs. Le drame espagnol, tel qu'il a été constitué à la fin du XVIe siècle, malgré l'analogie qu'il présente par certains côtés avec le drame de Shakspeare ou avec le drame romantique de nos jours, n'en est pas moins un produit *sui generis*. Il est clair par exemple (en ce qui concerne la forme) que l'impression causée par le changement perpétuel de rhythme, qui est une des grâces du drame espagnol, est destinée à disparaître absolument dans une version en prose française où toutes les images et les métaphores des passages à demi lyriques de l'original ne sauraient être tolérées. Pourquoi n'a-t-on pas tenté jusqu'ici de donner de quelques pièces espagnoles des versions en vers? Un poète, un médiocre poète même, pourrait tirer parti et rendre acceptable ce qu'un traducteur en prose est tenu de supprimer complètement sous peine de prêter au ridicule. Il en est de même des bouffonneries et des calembours des personnages comiques qui ont leur place, comme on le sait, dans les pièces les plus sérieuses. Comment rendre cet esprit qui n'est du reste pas toujours du meilleur aloi? Sans doute, en bien des cas, mieux vaut laisser tout cela de côté que de tenter une traduction littérale qui est trop souvent de l'effet le plus déplorable. D'autre part à force de supprimer et de mitiger on en arrive naturellement à ne plus donner de l'œuvre originale qu'une copie fort infidèle : nos susceptibilités sont ménagées, mais une bonne partie de ce qui caractérise le drame espagnol et le distingue profondément de notre théâtre classique disparaît complètement.

La nouvelle collection d'œuvres dramatiques de Lope de Vega publiée par M. Baret contient quatorze pièces, dont quatre ont été précédemment traduites soit par La Beaumelle, soit par Damas-Hinard. La méthode d'interprétation de ces derniers traducteurs dont nous avons signalé les côtés faibles est aussi celle qui a été suivie par M. B.; mais, à côté des défauts inhérents à cette méthode, le travail du nouveau traducteur en présente malheureusement de plus graves. Nous voulons parler d'un nombre trop considérable de passages

du texte original sur le sens desquels M. B. s'est tout à fait mépris. Quelques exemples, tirés d'une *seule* pièce de la collection (*La moza de cántaro*), montreront que nous sommes pleinement autorisé à lui adresser ce reproche. Les vers suivants (t. II, p. 397) :

> *Cantaba de un ingenio* peregrino
> *En seguidillas, con destreza estraña,*
> *Pensamientos que envidia Italia á España,* etc.

sont traduits : « Elle chantait... des *seguidillas* animées, œuvres d'un génie *étranger,* que l'Italie envie à l'Espagne ». Le sens de rare, exquis, est le seul qui convienne ici à *peregrino* (et c'est du reste le plus usité). Si ce génie est étranger (c'est-à-dire non espagnol), comment l'Italie l'envierait-elle à l'Espagne ? — (P. 392). M. B. traduit par *complaintes* le mot *relaciones :* c'est une grosse erreur. Les *relaciones,* à l'époque de Lope de Vega, étaient des feuilles volantes qui relataient les événements politiques importants, ou en général toute nouvelle qui pouvait intéresser le grand public. Publiées le plus souvent par des agents de l'autorité royale elles remplissaient à peu près l'office de nos journaux officiels et officieux. — (P. 390). *Es todo por darme vaya?* « Tout cela veut-il dire *que je m'en aille?* ». Traduisez : « Dites-vous tout cela pour vous moquer de moi ? ». *Vaya* n'est autre chose que le mot italien *baja* (moquerie) et non le subjonctif du verbe *ir.*

Nous devons borner là nos citations de passages mal rendus, bien que nous en ayons fait une ample moisson dans ces deux volumes. Il nous reste à parler des notes que le traducteur a jointes à son texte. Nous ne méconnaissons nullement les services qu'il a rendus au lecteur dans beaucoup de cas ; il est un bon nombre de ces notes qui répondent au but que l'on doit se proposer dans un travail de cette nature, mais il en est aussi qui sont, ou par trop insignifiantes, ou erronées. M. B. ne nous semble pas avoir assez compris que l'intérêt de la comédie de Lope réside pour nous, non pas tant dans l'intrigue dramatique qui y est souvent très-faible, que dans les accessoires, c'est-à-dire dans la peinture, que ce poète a su rendre si vivante, de toutes les classes de la société espagnole, dans les allusions aux querelles des écoles littéraires du XVIIe siècle, enfin dans les emprunts faits à toutes les œuvres célèbres de son temps. C'est ainsi que dans cette pièce que nous venons de citer (*La moza de cántaro*) Lope a fait très-adroitement entrer dans le dialogue les deux premiers vers d'une romance d'une popularité extrême à son époque, qui a été *glosée* par les plus grands poètes lyriques des XVIe et XVIIe siècles (*La bella maridada*). On ne s'en douterait guère à lire le passage dans la traduction de M. B. où les deux vers en question, loin d'avoir été signalés à l'attention du lecteur, n'ont même pas été distingués typographiquement du reste du dialogue ; on est presque porté à croire que M. B. n'a pas senti l'allusion. D'autre part l'excès de zèle a ses inconvénients lorsqu'on ne possède pas une érudition très-sûre. Il est question, toujours dans cette même pièce (*La moza de cántaro*), d'*un* pont sur le Manzanarès ; M. B. a voulu montrer qu'il avait traversé la célèbre rivière, il a précisé ce pont, il en a fait (*dans le*

texte!) le pont *de Tolède*. Le malheur c'est que ce pont de Tolède n'a été construit qu'un siècle et demi environ après la mort de Lope. (Voy. Mesonero Romanos, *El antiguo Madrid*, p. 325.)

En résumé nous ne saurions apprécier autrement la traduction de M. Baret qu'en disant qu'elle ne marque pas un progrès sensible sur les traductions antérieures; on peut trouver çà et là quelques traces d'efforts pour arriver à une intelligence plus complète du texte original, mais le travail pris dans son ensemble reste encore très-défectueux. Il est vrai d'autre part que le public auquel s'adresse cette traduction n'en demande pas davantage : peut-être même trouvera-t-il que M. B. a trop approfondi son sujet?

Alfred MOREL-FATIO.

VARIÉTÉS.

Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon. Années 1872-1873. In-8°, lxxx-335 p.

La première partie de ce volume est occupée par le compte-rendu des séances de la Société pendant les deux dernières années. La seconde, de beaucoup la plus considérable, est consacrée aux mémoires, à des notices biographiques d'un intérêt purement local, et à des essais poétiques sur les fables de Lafontaine, qui nous semblent plus audacieux qu'heureux.

Le mémoire le plus important tant par sa longueur que par l'intérêt général qu'il présente, est celui de M. Léon Charvet sur Étienne Martellange, l'architecte qui éleva les premiers grands colléges des Jésuites. Martellange naquit à Lyon en 1568 ou 1569, il entra dans l'ordre des Jésuites en 1603, peu après la rentrée de la Compagnie en France. C'était le moment où elle fondait dans un grand nombre de villes ces colléges qui par leur prospérité eurent une si grande influence sur les destinées de l'instruction publique en France. Les Pères eurent recours aux connaissances de Martellange pour diriger les constructions de leurs nouvelles maisons. Attaché dès 1605 aux travaux du collége du Puy, il dressa successivement les plans des colléges de Vienne, de Moulins, de Carpentras, de Vesoul et de Dijon. En 1612, il fut envoyé à la Flèche, pour achever l'église de l'important établissement qu'y avait fondé Henri IV. Peu après il commençait son œuvre capitale, le noviciat des Jésuites à Paris. Bien d'autres édifices peuvent être attribués en tout ou en partie à Martellange. M. Charvet les passe en revue avec le soin que méritent des monuments dont l'influence artistique fut considérable. A l'examen matériel de ceux qui subsistent encore, M. Charvet a joint l'étude des documents manuscrits, conservés dans les archives des villes où Martellange fut appelé. Ses recherches ont été consciencieuses et fructueuses. Il est seulement à regretter qu'il ait cru devoir imprimer au milieu même de sa notice des documents d'une nature aride et passablement monotone, qui eussent été bien mieux placés à la fin du travail comme pièces justificatives.

Nous remarquons après le mémoire de M. Charvet, des *Recherches sur les quatre grandes voies romaines de Lugdunum* par M. A. Vachez, et une étude sur les *Épîtres d'Ange Politien* dans laquelle M. Piellat donne de nombreux renseignements sur les savants lyonnais des deux derniers siècles.

Nous signalerons enfin, mais non pas pour en recommander les conclusions, des recherches étymologiques de M. Raverat sur les noms de lieu du Lyonnais. Ces recherches portent sur les mots *Fourvière* et *Lugdunum*. L'auteur soutient que *Fourvière* vient de *Forum* et du suffixe *ière*. « *Forum ière* devint par l'assour-» dissement d'abord, ensuite par la disparition de l'*m*, *Foru ière*, puis *Forv ière* » (p. 97). Dans l'article consacré au mot *Lugdunum*, il prétend que « l'accent » tonique des populations *se portant sur le d*, cette lettre fut conservée dans les » Loudun du Poitou et du Languedoc, dans Loude, Loudéac et Leyde. » Voilà qui peut édifier sur la valeur de ces études philologiques, qui n'occupent heureusement qu'une très-faible place dans le volume.

Revue bibliographique de philologie et d'histoire. Recueil mensuel publié par la librairie Ernest Leroux. N° 1, 15 mai; n°s 2-3, 15 juin. Paris, 1874. In-8°. — Prix de l'abonnement annuel : 10 fr.

Le but principal de l'éditeur, en fondant cette nouvelle revue, est de centraliser dans un bulletin mensuel les informations bibliographiques qu'il est si long et si difficile à chacun d'aller puiser dans les recueils spéciaux de France et de l'étranger. C'est là une entreprise qui se recommande d'elle-même, et dont le succès est assuré si l'éditeur ne néglige rien pour satisfaire aux conditions essentielles d'une semblable publication. Nous engageons surtout M. L. à donner le plus d'extension possible à la partie de son bulletin qui contient le sommaire des recueils périodiques : il y aurait, de ce chef, plusieurs lacunes à signaler dans les premiers numéros que nous avons sous les yeux, surtout en ce qui concerne les revues allemandes.

Chaque n°, qui suivant les besoins se composera d'une ou deux feuilles d'impression, renfermera, outre le catalogue par ordre des matières des ouvrages récents et le sommaire des périodiques, quelques articles critiques et des nouvelles littéraires.

Ainsi nous trouvons dans le n° 1, après l'avant-propos de l'éditeur, un article de M. Hovelacque sur la *Grammaire de la langue tongouse*, par L. Adam; un de M. Vinson sur les *Anciens proverbes basques et gascons*, recueillis par Voltoire; un de M. Foucaux sur le *Voyage en Asie*, par Th. Duret. Les n°s 2-3, formant 52 p., comprennent les articles suivants : *Droit musulman*, par Sautayra et Cherbonneau (Barbier de Meynard). — *Note sur le Nirvâna, ou la délivrance finale des Bouddhistes*, à propos du Dictionnaire pâli-anglais de Childers (Ph.-Ed. Foucaux). — *Revue d'anthropologie* (Hovelacque). — *L'Histoire du roi Premysl Otakar II*, éclaircie par J. Kalousek (E. Picot). — *Etymologie du nom d'Ossau*, par Luchaire (J. Vinson). — *Les Métiers de Paris*, par Ch. Desmaze (J. C.).

L'exécution matérielle est bonne, le prix très-modique; la Nouvelle *Revue bibliographique* nous paraît donc appelée à se répandre dans le public savant, auquel elle pourra rendre, nous n'en doutons pas, les plus grands services.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Séance du 19 juin 1874.

M. le baron Reille écrit à l'académie pour lui faire part du projet de réunion d'un congrès international des sciences géographiques, qui doit s'ouvrir à Paris en 1875, et dont il prépare l'organisation en qualité de commissaire général.

M. Mohl lit un rapport sur le prix Volney, concours de 1874. Le prix n'est pas décerné cette année; la commission accorde deux récompenses de 800 fr., l'une à M. Ch. Joret pour son livre intitulé *Le C dans les langues romanes* et son étude sur *la loi des finales en espagnol*, l'autre à M. Joseph Halévy pour ses *Mélanges d'épigraphie et d'archéologie sémitiques*.

L'académie ayant à nommer un lecteur pour la séance trimestrielle de l'institut, M. Duruy est désigné pour lire les fragments sur Marc Aurèle, dont l'académie a entendu la lecture.

M. de Wailly termine la seconde lecture de son mémoire sur le *romant* dont s'est servi Joinville, à propos de la question des Enseignements de S. Louis.

Ouvrages offerts à l'académie : *Histoire littéraire du Maine*, par M. Hauréau, t. 7; *Démocharès ou une fausse étymologie du mot mouchard*, par M. l'abbé Corblet; *Esquisse d'une phonétique et d'une morphologie de la langue pâlie*, par Minayef, trad. du russe par M. Stanislas Guyard; *La Vénus de Milo*, par M. Jean Aicard; diverses publications de l'académie des sciences de Vienne, etc. M. Jourdain présente de la part de l'auteur, M. Ch. Fierville, deux thèses de doctorat reçues par la Faculté des lettres de Rennes, intitulées, l'une *Le cardinal Jean Jouffroy et son temps*, 1412-1473, l'autre *De Quintilianis codicibus et præcipue inter nostros de codice Carcassonensi disquisitio :* M. Fierville a découvert à la bibliothèque de Carcassonne un ms. de Quintilien qui avait jusqu'ici passé inaperçu, et qui est un des bons mss. de cet auteur; il en a relevé toutes les variantes. M. Maury présente de la part de M. Harrisse un mémoire intitulé *Les Colombo de France et d'Italie, fameux marins du 15e siècle*, qui a été lu à l'académie. M. Thurot offre une brochure publiée par lui sous ce titre : *Cicéron, epistolæ ad familiares : notice sur un manuscrit du douzième siècle :* le ms. dont il est question est à Tours; il n'avait pas encore été employé par les éditeurs de Cicéron; M. Chatelain, élève de l'école des hautes études, en a relevé les variantes, qui permettent de restituer le texte dans plusieurs passages où l'on n'avait qu'une leçon fautive. M. Defrémery présente un mémoire posthume de M. Caussin de Perceval, publié par ses soins dans le *Journal asiatique* (nov.-déc. 1873), et qui a pour titre : *Notices anec-*

dotiques sur les principaux musiciens arabes des 3 premiers siècles de l'islamisme.

M. de Longpérier présente des photographies qui ont été adressées à M. Delisle par M. Quénault, ancien sous-préfet de Coutances, et qui représentent une casserole antique, en bronze, trouvée dans la Sienne, près d'Urville, arrond. de Coutances. C'est un objet d'art des plus remarquables qui a été exécuté avec une grande perfection. Il porte la signature de l'ouvrier, PVDES F, *Pudens fecit.* Dans la partie inférieure, sous le fond, on remarque une série de filets en cercles concentriques, qui n'étaient pas dans le vase quand il fut fondu, mais qui ont été ensuite pris dans la masse, au tour, soit pour diminuer le poids de l'ustensile, soit pour hâter l'absorption de la chaleur. Le fait que cet objet ait été trouvé à Coutances ne prouve pas qu'il ait été fabriqué là, il pouvait avoir été transporté d'ailleurs. Ainsi deux objets analogues signés tous deux d'un même nom ont été trouvés il y a quelques années, l'un dans l'Isère, l'autre dans les Côtes du Nord : il faut que l'un des deux au moins ait été transporté assez loin du lieu où il avait été fabriqué.

M. de Longpérier lit ensuite une note envoyée par M. Louis Deschamps de Pas, correspondant de l'académie à S. Omer, sur la découverte de 3 pierres sépulchrales à l'ancienne abbaye d'Andres (Pas de Calais). M. Deschamps de Pas décrit ces 3 tombes, dont la découverte est due au hasard. On y a sculpté la figure en pied, couchée, des personnages qui y sont enterrés : ce sont un jeune homme, un chevalier, une femme. Chaque tombe porte une épitaphe latine composées de plusieurs vers hexamètres suivis d'un pentamètre[1], et une autre inscription qui indique le nom du personnage et la date de sa mort. Les trois dates ainsi indiquées sont 1273, 1276, 1275. Les personnages sont des nobles appartenant aux familles du pays. Leur blason est figuré à côté de leurs statues.

Julien HAVET.

ERRATUM.

N° du 16 mai, p. 319, l. 11 du bas, et n° du 20 juin, p. 400, l. 8, au lieu de *cités*, lisez *côtes*.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

USSING, Kong Attalos' Stoa i Athen, avec résumé en français (Kjobenhavn, Bianco Lunos). — VANICEK, Etymologisches Vœrterbuch der lateinischen Sprache (Leipzig, Teubner). — Verhandlungen der Kirchenversammlung zu Ephesus am XXII August CDXLIX aus einer syrischen Handschrift vom Jahre DXXXV üb. v. HOFFMANN (Kiel, Mohr). — Das Volksschauspiel Doctor Johann Faust herausg. v. ENGEL (Oldenburg, Verl. d. Schultze'schen Buchh.).

---

1. Il en est ainsi du moins dans deux de ces épitaphes. La 3e est incomplète par suite de la fracture de la pierre.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Amat di San Filippo (P.). Bibliografia dei viaggiatori italiani ordinate cronologicamente ed illustrata. Gr. in-8°, xxij-146 p. Roma (tip. Salviucci). 8 fr. 50

Bain (A.). Mind and Body : the Theories of their Relation. 3rd edit. In-8°, cart. 196 p. London (King). 5 fr.

Blackie (J. S.). On Self Culture, Intellectual, Physical, and Moral : a Vade-Mecum for Young Men and Students. 4th edit. In-12, cart., 90 p. London (Hamilton). 3 fr. 15

Budgett (J. B.). The Hygiene of Schools; or, Education Mentally and Physically Considered. In-8°, cart. 88 p. London (Lewis). 2 fr. 50

Bunsen (E. de). The Chronology of the Bible connected with Contemporaneous Events in the History of Babylonians, Assyrians and Egyptians. With a Preface by A. H. Sayce. In-8°, cart. 152 p. London (Longmans). 9 fr. 40

Forbes (A.). Africa. Geographical Exploration and Christian Enterprise. In-8°, cart. 430 p. London (Low). 9 fr. 40

Gregory (St.). The Dialogues of St. Gregory the Great and Old English Version. Edited by H. J. Coleridge. In-8°, cart. London (Burns et O.). 7 fr. 50

Jentsch (H.). De Aristotele Ciceronis in rhetorica auctore quæstionum pars I. In-4°. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 75

Jessup (H. K.). The Women of the Arabs. With a Chapter for Children. Edited by C. S. Robinson and I. Riley. In-8°, cart. 372 p. London (Law). 13 fr. 15

Key (T. H.). Language : its Origin and Development. In-8°, cart. 562 p. London (Bell et S.). 17 fr. 50

Lawrence (G.). Reminiscences of Forty-three Years in India : including the Cabul Disasters, Captivities in Affghanistan and the Punjaub, and a narrative of the Mutinies in Rajputana. Edited by W. Edwards. In-8°, cart., 320 p. London (Murray). 13 fr. 15

Meissner (A. L.). The Philology of the French Language : being a new and corrected edition of the « Palæstra Gallica ». In-12, cart. 132 p. London (Hachette et Ce). 3 fr. 75

Palmer (E. H.). A Grammar of the Arabic Language. In-8°, cart. London (Allen). 22 fr. 50

Pfizmaier (A.). Ueber japanische Archaismen. In-4°, 96 p. Wien (Gerold). 6 f. 50

Potthast (A.). Regesta pontificum romanorum inde ab a. post Christum natum 1198 ad a. 1304. Fasc. VIII. In-4°, p. 1103-1162 Berlin (v. Decker). 8 fr.

Puckler-Muskau (H. v.). Briefwechsel u. Tagebücher. Aus seinem Nachlasse hrsg. v. Ludmilla Assing-Grimelli. 3. Bd. In-8°, 473 p. Berlin (Wedekind et Schwieger). 12 fr.

Rassow (H.). Forschungen üb. d. nikomachische Ethik d. Aristoteles. In-8°, viij-135 p. Weimar (Bœhlau). 4 fr. 85

Schmidt (C.). De apostolorum decreti sententia et consilio. In-8°, 59 p. Erlangen (Deichert). 1 fr. 65

Scintu (S. A.). Raccolta di memorie d'Arborèa tratti in gran parte da documenti inediti. In-8°, 204 p. Oristano (tip. Arborense). 1 fr. 75

Smith (R. B.). Mohammed and Mohammedanism. In-8°, cart. 272 p. London (Smith et E.). 7 fr. 50

Street (G. E.). Brick and Marble in the Middle Ages. 2nd edit., with numerous Illustrations. In-8°, cart. 428 p. London (Murray). 32 fr. 50

Whitney (W. D.). Die Sprachwissenschaft. Vorlesungen üb. die Principien der vergleich. Sprachforschg. f. das deutsche Publikum bearb. u. erweitert v. Dr J. Jolly. In-8°, xxviij-713 p. München (Ackermann). 13 fr. 35

Zell (C.). Handbuch der rœmischen Epigraphik. 3 Thle. 2. (Titel) Ausg. In-8°. Heidelberg (Winter). 18 fr.

E. DESJARDINS Desiderata du Corpus inscriptionum latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Le Musée épigraphique de Pest. 1er fasc. In-fol. 8 fr.

2e supplément. Les balles de fronde de la république (guerre sociale — guerre servile — guerre civile). In-fol. avec 3 planches en photogravure. 12 fr.

F. DIEZ Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. Tome premier traduit par A. Brachet et G. Paris. 2e fascicule complétant le premier volume. 6 fr.

Tome deuxième traduit par G. Paris et A. Morel-Fatio. 1er fascicule. 6 fr.

RECUEIL D'anciens textes bas-latins, provençaux et français, accompagnés de deux glossaires et publiés par P. Meyer. 1re partie, bas-latin-provençal. Gr. in-8°. 6 fr.

GWERZIOU BREIZ-IZEL Chants populaires de la Basse-Bretagne recueillis et traduits par F. M. Luzel. Tome II. 8 fr.

H. HUSSON La Chaîne traditionnelle. Contes et légendes au point de vue mythique. 1 vol. in-8° couronne vergée. 4 fr.

MAGISTRI THADEI Neapolitani, Historia de desolacione et conculcacione civitatis Acconensis et tocius terre sancte, in A. D. M.CC.XCI, ad fidem cod. mmss. Mus. Britannici, Taurinensisque Athenæ editum. Genevæ, J. G. Fick. xxiv-72 p. (publié par le comte Riant) tiré à 300 ex. numérotés. Petit papier 5 fr. Gr. papier. 10 fr.

C^TE DE PUYMAIGRE La Cour de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. in-8° couronne.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

14e, 15e ET 16e FASCICULES.

F. ROBIOU Itinéraire des Dix-Mille, étude topographique. 1 vol. avec 3 grandes cartes. 6 fr.

TH. MOMMSEN Étude sur Pline le Jeune, trad. par M. C. Morel, répétiteur à l'École des Hautes Études.

CH. JORET Du C dans les langues romanes. In-8°. 12 fr. Forme le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes.

Nogent-le-Rotrou, Imprimerie de A. Gouverneur.

Z
1007
R45
t.15

Revue critique d'histoire et de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY